













REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LIV<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

---



REVUE

DES

DEUX MONDES



LIV<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

TOME SOIXANTE-QUATRIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 45

—  
1884

AP

2.0

R5

per.3

7.64

20329

---

# ÉTUDES DIPLOMATIQUES

---

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE  
D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX.

---

VIII<sup>1</sup>.

LA MALADIE DU ROI.

---

Il semble qu'à certains momens de l'histoire la Providence prenne plaisir à se jouer de nos calculs les mieux faits et de nos prévisions en apparence les plus assurées. La maladie ou la mort, ces ministres muets de ses volontés, qui n'obéissent qu'à elle seule et qui frappent sans avertir, sont, à ces heures critiques, les instrumens qu'elle emploie pour faire sentir que son action est souveraine et indépendante de tout concours humain.

Le 4 août 1744, au moment où Louis XV faisait son entrée à Metz, tout paraissait seconder ses espérances; l'annonce que lui apportait l'envoyé du roi de Prusse enlevait, en réalité, tout péril à la réso-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> et du 15 janvier, du 15 février, du 1<sup>er</sup> mars, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> mai et du 1<sup>er</sup> juin.

lution généreuse qu'il avait prise de voler au secours de l'Alsace, sans en diminuer en rien le mérite. Dès qu'on était certain que quatre-vingt mille Prussiens allaient, au premier jour, passer la frontière autrichienne, le prince Charles était, par là même, contraint de reculer et d'évacuer l'Alsace sans coup férir. Il ne s'agissait plus que d'arriver à temps sur ses derrières pour changer sa retraite en déroute et précipiter dans le Rhin ses bataillons fugitifs. Une fois cette opération relativement facile accomplie, Louis prenait rang, du premier coup, parmi les souverains qui méritent la reconnaissance de leurs peuples et qui vivent dans la mémoire de la postérité. Ce triomphe était célébré d'avance, le 7 août au soir, dans un splendide souper qui fut offert par le roi à l'officier prussien et où la santé des deux monarques fut saluée à plusieurs reprises par de copieuses rasades. Le lendemain, le roi devait assister à un *Te Deum* chanté en remerciement d'un nouveau succès remporté en Italie par l'armée du prince de Conti, dont un des lieutenans, le bailli de Givry, venait d'enlever, sous les yeux mêmes du roi de Sardaigne, la forteresse importante de Château-Dauphin. Le départ pour l'Alsace devait avoir lieu le jour suivant.

Le matin du 8, le roi se réveilla avec un grand mal de tête et une grosse fièvre. On attribua cette indisposition soit à la fatigue d'un voyage très rapidement poursuivi par une chaleur excessive et sous un soleil ardent, soit au repas trop abondant de la veille; en un mot, à un brusque changement de régime qui n'était pourtant pas assez complet, puisque les épreuves nouvelles n'interrompaient pas d'autres genres d'excès. Il fallut renoncer à assister au *Te Deum* et laisser partir seul en avant le maréchal de Noailles; mais, dans les journées du 10 et du 11, le mal, au lieu de se dissiper, s'aggrava, et les médecins durent reconnaître qu'ils étaient en présence d'une fièvre putride d'un mauvais caractère.

Du moment que le roi avait dû garder le lit, les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais, introduites par le duc de Richelieu, avaient voulu veiller seules à son chevet, faisant la garde avec soin, imposant le silence aux médecins comme aux domestiques, et ne laissant ni entrer ni sortir personne qui pût répandre au dehors les alarmes qu'elles commençaient à ressentir. Mais de tels secrets ne se gardent pas longtemps, et le mystère même, en cas pareil, accroît l'inquiétude au lieu de la calmer. On ne tarda pas à murmurer, dans l'entourage royal, contre une séquestration contraire à toutes les règles de l'étiquette et imposée par une compagnie si suspecte. Les princes du sang présents à l'armée, le duc de Chartres et le comte de Clermont, rappelèrent très haut que, si quelqu'un entraît chez le roi, leur rang les autorisait à y pénétrer avant tous autres :

le duc de Bouillon, grand-chambellan, invoqua la prérogative de sa charge, qui lui donnait le droit d'assister à toutes les consultations des médecins. L'évêque de Soissons, grand-aumônier, demanda d'un ton moins animé, mais plus grave, si on voulait courir le risque de laisser mourir le roi de France sans le secours de la religion, à l'état de péché public. De leur côté, de jeunes officiers, amis de Richelieu, se riaient de ces prétextes et de ces scrupules, et la querelle devint assez vive pour que, de l'antichambre, le bruit s'entendit dans les appartemens intérieurs. Les duchesses et les confidens, avertis de ces rumeurs, essayèrent de faire taire les mauvaises langues en décidant les médecins, Lapeyronie et Chicoyneau, à donner une consultation publique. On leur fit la leçon, et les deux docteurs déclarèrent que, si l'état du roi donnait lieu à quelques symptômes alarmans, de nature à effrayer ceux qui n'en connaissaient pas la cause, à leurs yeux, ce n'étaient que les effets ordinaires d'une forte fièvre, et que le véritable danger consisterait à donner au malade, sur le caractère de ses souffrances, une inquiétude prématurée. Richelieu, de son côté, qui avait des prétentions à se connaître en médecine, affirma qu'il avait tâté le pouls du roi à plusieurs reprises et qu'il ne reconnaissait ni l'intensité fébrile ni le trouble qui pouvaient faire craindre un péril prochain.

Ces avis, trop évidemment concertés d'avance, ne rassurèrent personne. « Ces messieurs sont-ils protestans, disaient les âmes pieuses scandalisées, pour attacher si peu de prix à l'accomplissement des prescriptions de l'église? » Les princes prirent alors leur parti de forcer la porte, puisqu'on ne la leur ouvrait pas. Le comte de Clermont entra le premier, suivi du duc de Chartres : on dit qu'ils furent obligés de pousser eux-mêmes du pied le battant de la porte, en heurtant assez rudement le duc de Richelieu, qui voulait leur barrer le passage, et à qui le duc de Chartres demanda avec hauteur si un valet avait la prétention de faire la loi aux parens de son maître. L'un et l'autre s'approchèrent alors du lit du roi, en protestant qu'ils n'avaient d'autre intention que de lui rendre leurs hommages et de s'informer de ses nouvelles. Le roi les reçut de bonne grâce, et ils se retirèrent.

Mais la glace était rompue, et le cérémonial ordinaire reprit son cours. L'évêque de Soissons en profita pour avertir le roi qu'il était temps de mettre sa conscience en règle. « Je suis trop faible en ce moment, dit le prince; mais les médecins promettent de me soulager dans la journée, et je vous ferai prévenir. » L'évêque n'insista pas; seulement, en quittant la chambre, il avertit qu'il se tenait aux ordres du roi. Dès qu'il fut sorti, M<sup>me</sup> de Châteauroux rentra, et, s'approchant du malade royal, lui parla dans les termes de leur

passion accoutumée; mais le roi, lui prenant la main pour la baiser : « Ma princesse, lui dit-il (c'est le duc de Luynes qui met cette expression dans sa bouche), je crois que je fais mal et qu'il faudra peut-être nous séparer. » Puis il recommanda au duc de Richelieu de l'emmener chez lui et de prendre soin d'elle.

C'était un congé tendrement donné, mais il n'y avait pas à s'y méprendre. La duchesse, ne pouvant se résigner, après avoir inutilement séduit les médecins, essaya de fléchir le confesseur : c'était un jésuite, le père Pérusseau, assez timide de sa nature et rendu tel, plus encore, par l'embarras de la position très délicate qu'il avait dû garder dans ces derniers temps. Croyant sans doute qu'elle trouverait chez lui quelques-unes de ces facilités de conscience que des calomnies très accréditées prêtaient à la fameuse compagnie, M<sup>me</sup> de Châteauroux s'efforça d'obtenir qu'il se bornât à lui interdire l'entrée de la chambre royale, sans la faire sortir avec éclat du palais et en se contentant de la promesse que tout commerce criminel cesserait à l'avenir si le roi se rétablissait. « La proposition, dit Luynes, qui raconte l'entretien sans pourtant affirmer positivement qu'il ait eu lieu, ne fut point agréée par le père Pérusseau, et cela est aisé à croire. » En tout cas, la conversation ne put être longue, car un grand bruit qui s'éleva l'interrompit : c'était le roi qui venait d'être saisi d'une subite défaillance; il s'était déjà cru mort, et en proie à la terreur des châtimens célestes, appelait à grands cris les secours de l'église.

Si le père Pérusseau (ce que je suis très éloigné de croire) eût eu la faiblesse de céder, ou la naïveté d'ajouter foi aux promesses de M<sup>me</sup> de Châteauroux, il en eût été pour ses frais de crédulité, car ce n'était point assez de recevoir les aveux secrets du roi et les promesses de son repentir : il fallait, par la réception des derniers sacremens, en donner à la conscience publique, si récemment outragée, l'éclatant témoignage; et ce n'était pas le confesseur, mais bien le grand-aumônier qui était le ministre désigné de cette solennité. Celui-là ne pouvait être sujet même au soupçon de la moindre complaisance. François de Fitz-James, évêque de Soissons, était un prélat encore jeune, de la plus illustre origine, petit-fils du maréchal de Berwick, appelé lui-même à la succession d'une duché-pairie et qui, malgré sa qualité d'aîné de famille, avait renoncé dès l'adolescence à l'éclat de son rang pour obéir à l'appel d'une sainte vocation. La pureté de ses mœurs, l'intégrité de son caractère, après avoir édifié son diocèse, défiaient, depuis plusieurs années déjà, la malveillance de la société corrompue au sein de laquelle sa charge de cour l'obligeait de vivre. Ceux que son autorité gênait, ne sachant que lui reprocher, l'accusaient volontiers

d'incliner vers le jansénisme, non qu'il eût jamais opposé aucune résistance aux définitions théologiques de Rome ou refusé sa signature à aucun formulaire, mais parce que la sévérité de sa tenue, la rigueur, parfois même l'âpreté de son zèle, lui donnaient un air de famille avec les docteurs de cette secte fameuse. Un tel homme n'avait garde de mettre en oubli cette antique règle de l'église : à savoir que la réparation en tout genre doit être proportionnée au scandale et que le rang élevé d'un pécheur, en donnant plus d'éclat à ses fautes, l'oblige à en apporter autant dans sa pénitence. Il avait trop souffert d'ailleurs du spectacle qu'il avait eu sous les yeux, du mélange qu'il avait dû tolérer entre les pratiques extérieures de la dévotion et l'effronterie du libertinage, pour se prêter plus longtemps à une confusion qui, à cette heure suprême, devenait sacrilège. Il ne voulait pas que les saintes cérémonies de l'église parussent une comédie jouée en face de la mort et dont acteurs et spectateurs se riraient ensuite également si le danger venait à disparaître. Aussi, quand on vint lui demander de porter au roi la communion en viatique, il déclara nettement qu'il ne se rendrait pas à cette prière si la maîtresse congédiée n'avait d'abord quitté la ville, où sa présence n'était expliquée que par la passion coupable qui l'y avait amenée. L'injonction transmise au pénitent fut obéie sans résistance, et les deux sœurs durent recevoir l'ordre de s'éloigner sur-le-champ de Metz.

Ce fut le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui fut chargé d'aller leur porter ce triste message. Il trouva M<sup>me</sup> de Châteauroux seule avec Richelieu, dans une attente pleine d'angoisse. Le comte était un de ceux qui s'étaient montrés le plus empressés à la courtiser pendant sa faveur, et elle comptait sur son amitié; aussi, en entrant, portait-il sur son visage la trace d'une émotion jouée ou véritable; il fit même, racontait plus tard Richelieu, semblant de se trouver mal; ce ne fut que d'une voix entrecoupée et tremblante qu'il put lui dire : « Le roi vous conseille, madame, de vous en aller à quatre ou cinq lieues de Metz. » La malheureuse resta consternée. Obéir était nécessaire, mais non facile, car il n'était pas sans danger de traverser les rangs d'une foule émue qui remplissait les rues de la ville. L'irritation était au comble contre les deux femmes qu'on accusait d'avoir compromis la santé du roi par la vie de débauche qu'elles lui avaient fait mener et attiré sur lui la colère céleste par les désordres dont elles l'avaient rendu complice. Richelieu eut l'heureuse pensée d'aller demander aide à Belle-Isle, de qui dépendait, en sa qualité de gouverneur, la sécurité de la ville. Le maréchal, en vrai gentilhomme, n'hésita pas à se mettre, lui et ses gens, à la disposition des deux proscrites. Il vint les

prendre et les fit monter avec sa nièce, M<sup>me</sup> de Bellefond, dans un carrosse à ses armes et à sa livrée et dont les stores furent baissés avec soin; elles passèrent ainsi sans être reconnues et vinrent se réfugier toutes tremblantes dans une maison de campagne des environs. C'était une demeure abandonnée et en mauvais état, où il n'y avait ni chaises pour s'asseoir ni lits pour se coucher. « Tâchez de nous en envoyer, écrivait par le retour du carrosse la duchesse à Richelieu, car je ne puis faire passer à ces dames la nuit blanche. Mandez-moi aussi des nouvelles du roi. Mais, au nom de Dieu, qu'on ne le tue pas, maintenant qu'il a fait ce qu'on voulait : que la tête ne tourne pas aux gens qui ont sa vie entre leurs mains. Ne vous affectez pas, je vous prie, de ce qui m'arrive. Pourvu que le roi vive, c'est tout ce qu'il me faut. J'espère que mes amis conserveront de l'amitié pour moi (1). »

Ce n'était pourtant pas encore assez pour satisfaire les scrupules de l'austérité du prélat; cette station si voisine de la ville, et qui semblait attendre ou permettre un prompt retour, ne lui parut pas rassurante. Dans l'ordre des rites sacrés, le viatique devait être suivi de l'extrême-onction, mais on remit la seconde cérémonie au lendemain, la première ayant fait éprouver au malade trop de fatigue : quand il s'agit de donner ce dernier témoignage de la réconciliation du pécheur avec l'église, l'évêque refusa encore d'y procéder avant d'être assuré que les dames fugitives s'étaient remises en route pour une destination plus éloignée. Cette fois encore nulle résistance ne pouvait lui être opposée. « Où voulez-vous donc qu'elles aillent? demanda-t-on au roi. — A Paris, ou bien où elles voudront, répondit-il, pourvu que ce soit loin. » Il reçut alors l'extrême-onction devant une affluence de ministres, d'officiers et de courtisans aussi nombreux, dit une relation écrite du temps, qu'un parterre d'opéra à une première représentation. L'office terminé, l'évêque se retourna vers l'assistance : « Messieurs, dit-il, le roi me charge de vous déclarer qu'il se repent du scandale et du mauvais exemple qu'il a donné. » Puis, faisant allusion à un bruit qui circulait et à une nomination qu'on disait déjà faite, il ajouta : « Le roi déclare qu'il n'a point l'intention d'appeler M<sup>me</sup> de Châteauroux à la surintendance de la maison de la dauphine. — Ni de faire sa sœur dame d'atours, » dit alors le roi d'une voix faible, mais entendue de tous les assistans; supplément de contrition assez inutile, prêtant à d'étranges interprétations, et que l'évêque se défendit tout de suite d'avoir provoqué. Richelieu

(1) La duchesse de Châteauroux à Richelieu, 13 août 1744. (Lettre communiquée par M. de Boislisle.)



a raconté depuis lors, qu'à ce moment une mesure de sévérité allait être réclamée contre lui-même, désigné comme l'instigateur des désordres du roi, et, qu'averti de ce qui le menaçait, il s'était placé d'avance en face du prélat afin de lui répondre tout haut et de relever le défi. Un tel scandale n'eut pas lieu : la réparation obtenue fut sans doute trouvée suffisante, au moins pour l'édification de la cour. Mais, pour que le peuple entier pût s'associer à la pénitence publique du souverain, la galerie de planches, objet de si fâcheux commentaires, fut démolie dans la soirée et on n'en laissa aucun vestige. La justice divine parut alors satisfaite, et un temps d'arrêt s'étant manifesté dans les progrès jusque-là constants du mal, on commença à espérer qu'elle pourrait se laisser fléchir (1).

Les deux duchesses s'éloignaient cependant rapidement de Metz, précédées d'un courrier de cabinet que le comte d'Argenson avait préposé à leur garde, en apparence pour faciliter leur voyage, en réalité pour s'assurer que rien ne viendrait entraver l'ordre royal. Ce n'est pas l'histoire, c'est le roman ou le drame qui pourrait peindre d'assez sombres couleurs l'état de rage et de désespoir où était plongée l'orgueilleuse favorite emportée ainsi, avec une hâte ignominieuse, loin de l'amant qui la couronnait la veille, dont elle s'était crue chérie, et qui la laissait chasser sans un regret, sans

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. vi, p. 39-44-60-62. — Fragment des *Mémoires de la duchesse de Brancas* — Ces deux documents sont ceux dont je me suis servi à peu près exclusivement dans le récit de la maladie du roi, en laissant de côté tous les mémoires apocryphes et même toutes les fictions romanesques qui abondent sur ce triste incident de la vie de Louis XV. Je l'ai complété à la dernière heure en y ajoutant quelques traits d'une relation écrite attribuée au duc de Richelieu lui-même, très différente de celle qu'on peut trouver dans le recueil de Soulavie, et qui m'a été communiquée par M. A. de Boisliisle. Ce juge si compétent affirmant l'authenticité de cette pièce, il n'est pas possible de la mettre en doute quoiqu'elle contredise directement, sur plusieurs points importants, le récit de Luynes, qui, arrivé à Metz le lendemain des scènes qu'il raconte, était en mesure d'être aussi bien informé que personne, et celui de M<sup>me</sup> de Brancas, propre belle-mère de M<sup>me</sup> de Lauraguais. Ce n'est pas la seule occasion où de pareilles divergences se rencontrent entre les assertions des témoins oculaires des mêmes faits; la défaillance de la mémoire et parfois le défaut de sincérité des narrateurs en donnent une explication suffisante. Pour faire comprendre par un exemple l'embarras où ces contradictions jettent celui qui cherche à les concilier, je dirai seulement que, tandis que M<sup>me</sup> de Brancas accuse les médecins de Louis XV d'avoir dissimulé son mal le plus longtemps possible pour ménager M<sup>me</sup> de Châteauroux, le duc de Richelieu, dans la pièce curieuse qui m'a été confiée, dirige contre ces mêmes médecins une imputation toute contraire. Il leur prête le dessein d'exagérer la gravité du mal pour entrer dans les vues des ennemis de la duchesse et provoquer son bannissement. Une mention, insérée par l'avocat Barbier dans son *Journal*, atteste pourtant que l'opinion de M<sup>me</sup> de Brancas était celle du public contemporain. (Barbier, août 1744.)

un regard, sans un mot de compassion. Jamais voyage ne fut plus affreux. Partout où le carrosse devait s'arrêter, la populace s'ameutait, d'insolens railleurs venaient passer leur tête aux portières. C'était un concert de sales invectives et de grossiers jurons. A l'entrée même de certaines villes, il fallait descendre, faire à pied de longs circuits pour éviter des rues ou des places qu'on n'aurait pu traverser en sécurité. La nature ardente de M<sup>me</sup> de Châteauroux ne fléchissait pas sans combat sous le poids de cette horrible situation. Par moment, elle voulait résister, s'arrêter, attendre un souvenir qu'elle espérait encore, un retour du caprice de la fortune. Son imagination se monte alors : le roi se guérira ; il l'aime encore, il lui saura gré d'être restée à portée de son appel ; elle sera vengée : ses persécuteurs seront chassés à leur tour. Pourvu cependant que la reine, dont on annonce la venue, ne reprenne pas possession du cœur de son époux, ou n'amène pas avec elle quelque dame qui puisse arrêter les regards du convalescent !

« Je vous assure, écrit-elle dès la première soirée à Richelieu, que je ne peux pas me mettre en tête qu'il en meure ; il est impossible que ce soient ces monstres qui triomphent... Je crois bien que tant que la tête du roi sera faible, il sera dans la grande dévotion ; mais, dès qu'il sera un peu remis, je parie que je lui trotterai furieusement dans la tête, et, qu'à la fin, il ne pourra pas résister et qu'il parlera de moi, et que tout doucement il demandera à Lebel ou à Bachelier (les valets de chambre) ce que je suis devenue. Comme ils sont pour moi, mon affaire sera bonne ; je ne vois pas du tout en noir pour la suite, si le roi en revient, et en vérité, je le crois. Je ne vais plus à Paris ; après mûre réflexion, je reste à Sainte-Menehould avec ma sœur... Il est inutile de le dire, parce que, avant qu'on le sache, il se passera au moins deux ou trois jours, et puis je puis être tombée malade en chemin, ce qui est assurément fort vraisemblable. Mais remarquez que, d'ici à ce temps, la chose sera décidée en bien ou en mal ; si c'est en bien, on n'osera rien dire, et comme le roi ne m'a pas fait spécifier l'endroit et qu'il a dit : *à Paris, ou bien où elle voudra, pourvu que ce soit loin*, il est plus honnête pour lui, s'il en revient, que j'aie cru que vingt lieues étaient au bout du monde et que je me sois retirée dans un lieu où je ne puis avoir nulle sorte de nouvelles ni de consolations, et uniquement livrée à ma douleur ; et puis, dans la convalescence, quarante lieues de plus ou de moins ne laisseront pas que d'y faire, non pas pour me revoir, car je n'y compte pas de sitôt, mais pour me faire dire quelque chose... S'il en meurt, je resterai à Paris avec mes amis ; mais je vous assure que je regretterai le roi toute ma vie, car je l'aimais à la folie et beaucoup

plus que je ne le faisais paraître... S'il en meurt, je ne suis pas pour faire des bassesses, dût-il m'en revenir le royaume de France. Jusqu'à présent je me suis conduit (*sic*) tel qu'il me convient, avec dignité; je me soutiendrai toujours dans le même goût, c'est le seul moyen de me faire respecter, de faire revenir le public pour moi et de conserver la considération que je crois que je mérite. J'oublie de vous dire, sur ce que le Soissons se défend d'avoir parlé au roi de M<sup>me</sup> de Lauraguais, que je le croirais assez, et que j'ai pensé dès le premier moment que cela venait du roi, par bonté pour moi et pour que nous ne fussions pas séparées, et pour que ma sœur fût ma consolation; mais il ne faut pas le dire, parce que cela justifierait le Soissons, et qu'en vérité je ne suis pas payée pour cela... Je suis persuadée qu'il recevra la reine tout au mieux et qu'il lui fera cent mille amitiés parce qu'il se croit des torts avec elle et obligé de les réparer. *Vous me manderez quelles sont les dames qu'elle a amenées...* S'il en revient, cher oncle, que ce sera joli! Vous verrez : je suis persuadée que ceci est une grâce du ciel et que les méchants périront. Si nous nous tirons de cela, vous conviendrez que notre étoile nous conduira bien loin. »

Mais le lendemain, arrivée au lieu où elle annonçait le dessein de rester et d'attendre, comme rien ne vient, elle sent bien qu'il faut obéir. « Ne soyez pas effrayé, écrit-elle, de ma proposition de rester ici : ma lettre n'était pas partie, que je fis réflexion que cela serait ridicule, et nous partirons demain sans faute; mais c'est assez simple que ma tête se trouve égarée par-ci par-là. Soyez tranquille, je vous promets que je vais tout de suite à Paris... Je vous donne ma parole d'honneur que je ne paresse plus... Tout ceci est bien terrible et me donne un furieux dégoût pour le pays que j'ai habité bien malgré moi, et, bien loin de désirer d'y retourner un jour, je ne pourrai pas m'y résoudre. Tout ce que je voudrais par la suite, c'est qu'on réparât l'affront qu'on m'a faite (*sic*) et n'être pas déshonorée. Voilà, je vous assure, mon unique ambition. Bonsoir, je ne peux pas vous en dire *davante*, étant mourante. »

Puis elle reprend la plume. Ne dit-on pas que sa sœur de Flavacourt accompagne la reine? « Elle mériterait bien que M. de Soissons lui donne une petite marque de sa bonté; je n'en désespère pas, ou elle viendra peut-être du roi, cela serait assez plaisant. Ah! mon Dieu, qu'est-ce que tout ceci? Je vous donne ma parole que voilà qui est fini pour moi. Il faudrait être une grande folle pour avoir envie de s'y embarquer et vous savez combien peu j'étais flattée et éblouie de toutes les grandeurs, et que si je m'en étais crue, je n'en serais pas là. Il faut prendre son parti et n'y plus

songer. Tâchez de remettre du calme dans votre esprit et de ne pas tomber malade (1). »

A Bar-le-Duc, cependant, il fallut bien, bon gré, mal gré, faire halte, sans quoi on risquait de croiser un autre cortège qui arrivait en sens contraire, plus rapidement peut-être encore, et soulevant sur son passage des émotions bien différentes. C'était la reine qui accourait, incertaine si elle arriverait à temps pour recevoir le dernier soupir de son époux. A quelque distance, derrière elle, suivait le dauphin avec le duc de Châtillon, son gouverneur, puis les princesses filles du roi, avec leurs dames. Le courrier des duchesses avait reçu de M. d'Argenson l'instruction formelle de faire tous les détours nécessaires pour éviter une si fâcheuse rencontre. Mais la difficulté de desservir sur une même route tant d'équipages à la fois, faisant changer à tout moment les itinéraires, un hasard et un malentendu amenèrent précisément ce qu'on voulait fuir : la souveraine et la favorite furent sur le point de se trouver en face l'une de l'autre sur une place publique, et Dieu sait quel tumulte en serait résulté ! Heureusement la duchesse, prévenue, eut le temps de se réfugier et de se renfermer dans une maison écartée de la ville, d'où elle pouvait entendre des acclamations qui ne ressemblaient pas à celles dont ses oreilles étaient tristement assourdies.

Du jour, en effet, où la nouvelle du péril du roi avait été apportée à Versailles, la reine n'avait eu qu'un vœu et qu'une pensée, c'était de voler auprès de lui. Mais telle était la règle impérieuse à laquelle comme toute autre elle obéissait, telle peut-être aussi sa crainte de n'être pas bienvenue même auprès d'un lit de mort, qu'elle n'avait pas osé bouger avant d'en avoir demandé par un courrier exprès à Metz l'autorisation formelle. La permission ne lui fut accordée que le jour où le roi fit l'aveu complet de ses fautes et comme un complément de son repentir. L'ordre de départ fut aussitôt donné ; mais nulle hâte n'était possible avec les interminables formalités de l'étiquette de cour, et plus de vingt-quatre heures durent être encore employées à mettre d'accord l'ordre régulier du service avec les convenances particulières aux dames qui devaient accompagner la reine. M<sup>me</sup> de Flavacourt entre autres, appelée par tour à cet honneur, réclamait son droit, et il fallut un peu d'art pour l'y faire renoncer. Puis le voyage rapide n'étant pas dans les habitudes royales, d'autres délais furent nécessaires pour mettre en état de courir la poste de vieilles berlines qui depuis longtemps ne servaient plus. Bref, ce ne fut que le 15 août, après la messe, que la reine put se mettre en route, avec tant de voitures de suite qu'il

(1) Lettres de M<sup>me</sup> de Châteauroux à Richelieu. — Bibliothèque de Rouen.

fallait lui préparer quatre-vingts chevaux de poste à chaque relais.

L'annonce de son départ rendait publique et certaine, à Paris, la nouvelle qui ne circulait jusque-là que mystérieusement et à l'état de rumeur douteuse. Tous les témoignages contemporains sont unanimes pour attester que ce fut comme une commotion électrique qui se communiqua d'un bout de la cité et presque de la France, à l'autre ; on vit alors combien le sentiment du dévouement monarchique, bien que déjà affaibli, était vivant encore dans le cœur des Français et toujours prêt à se ranimer dès que le souverain ne faisait pas lui-même tout ce qu'il fallait pour l'éteindre. Le coup qui menaçait Louis l'atteignait à l'heure où, après une longue attente, il n'avait encore fait que promettre à ses peuples de se montrer digne de leur affection. La nation entière apprit pourtant avec désespoir que cette espérance pouvait lui être enlevée, et la pleura d'avance comme si elle eût déjà été réalisée. Frappé au moment où il allait combattre pour la délivrance du sol national, on le regardait déjà comme une victime de la cause qu'il n'avait pas eu le temps de servir. « On s'écriait, dit Voltaire : « Il périt pour avoir voulu nous défendre ! » Ce fut une alarme, un désespoir universels. La foule, groupée autour des bureaux de poste à l'heure de l'arrivée des courriers, s'arrachait les lettres qui apportaient des nouvelles. L'émotion fut portée au comble lorsqu'on apprit la rupture du lien scandaleux qui était le seul grief qu'on eût encore à reprocher à l'auguste malade. A distance, on ne pouvait savoir ; ce que de tristes détails laissaient déjà soupçonner aux témoins plus rapprochés, et ce que la suite ne devait que trop faire voir, c'est que ce repentir, plutôt imposé qu'éprouvé, venait d'une pusillanimité servile, non d'un sérieux réveil de conscience. On y vit un acte de générosité chrétienne qu'on célébra dans les églises, où les fidèles accouraient, à toute heure, pour demander grâce à la Providence. Ce sentiment était tellement général, tellement répandu dans toutes les classes, que ce fut un poète populaire, Vadé, auteur de chansons grossières, qui imagina de joindre ce jour-là au nom de Louis l'épithète de Bien-Aimé : surnom qui devait lui rester toute sa vie, alors même que la différence du mot et de la réalité en fit une étrange dérision.

Le passage rapide de la reine dans les mêmes lieux, au milieu des mêmes populations que venait de traverser la courtisane, fut une véritable ovation. Partout où elle s'arrêtait, on se précipitait pour baiser la trace de ses pas, ou se jeter sur sa main pour l'inonder de larmes : on eût dit le triomphe de la vertu et la morale outragée rentrant dans ses droits. Insensible à ces hommages, uni-

quement préoccupée de l'accueil qui l'attendait, tressaillant toutes les fois qu'un courrier envoyé ou un voyageur parti de Metz pouvait lui apporter quelques nouvelles, la reine se donnait à peine le temps de respirer et fit route quarante-huit heures de suite sans s'arrêter. Elle arriva à Metz le 18 août, à minuit, pour apprendre avec autant de joie que de surprise qu'une amélioration inattendue s'était manifestée dans l'état du roi.

Que ce fût l'effet d'une dose inaccoutumée d'émétique administrée par un empirique, nommé Dumoulin, qu'on avait fait venir quand tous les médecins s'étaient déclarés découragés, ou simplement une de ces réactions que la nature opère souvent à elle seule dans les maladies inflammatoires, il est certain qu'au moment où on n'attendait plus que le dernier soupir et où le moindre bruit entendu dans la chambre du malade semblait être l'annonce de la fin, le mal se relâcha subitement, la fièvre tomba et la connaissance, un instant égarée, revint. Quelques heures de sommeil apportèrent un véritable soulagement et c'est en sortant de ce repos salutaire que Louis apprit l'arrivée de la reine. Malgré l'heure avancée de la nuit, il témoigna à l'instant le désir de la voir. « La reine entra seule, dit Luynes, le roi l'embrassa et lui demanda pardon des chagrins et des peines qu'il lui avait causés. » Le lendemain, faisant venir toutes les dames de la reine, il renouvela en leur présence le même aveu, s'excusant en particulier auprès de M<sup>me</sup> de Luynes de l'avoir fait souvent souffrir, sans doute en lui imposant une compagnie qui répugnait à sa vertu. Les jours suivans, l'amélioration se soutint et, avant la fin de la semaine, la guérison paraissait certaine.

La reine avait peine à croire à son bonheur. Voir son époux repentant et rétabli, réconcilié avec Dieu, et rendu à la fois à la vie et à sa tendresse, c'était plus que, pendant ses heures d'angoisses, elle n'avait osé demander dans ses prières. Aussi ne pouvait-elle contenir son ravissement. « Je n'ai rien de plus pressé que de vous dire que je suis la plus heureuse des créatures, écrivait-elle à l'ennemi de sa rivale, Maurepas, le seul ministre qui n'eût pas fléchi devant l'idole. Le roi se porte mieux. Dumoulin assure qu'il est presque hors d'affaire : il dit même plus, et je n'ose encore m'en flatter. Il a de la bonté pour moi, je l'aime à la folie. Dieu veuille avoir pitié de nous et nous le conserver ! Je vous conseille de demander la permission de venir. Adieu, ne doutez pas de mon amitié : j'embrasse M<sup>me</sup> de Maurepas (1). »

Elle avait raison d'être heureuse, car elle n'était pas seule à se réjouir, et son bonheur, qui n'avait rien d'égoïste, fut promptement

(1) Lettre de la reine à M. Maurepas, tirée des archives de M. de Chabrilan.

partagé par toute la France. Dès que cette guérison, que sa piété trouvait miraculeuse, se fut confirmée de manière à convaincre les plus incrédules, ce fut dans les rangs de la nation une explosion de joie qui tenait du délire. Il semblait que la patrie était sauvée parce que le roi était conservé. La satisfaction publique se manifesta sous toutes les formes : *Te Deum*, feux de joie, illuminations dans toutes les villes, cantates sur tous les théâtres, hommages de félicitations en prose et en vers, qu'on faisait passer par centaines sous les yeux du convalescent. On s'abordait partout dans les rues sans se connaître pour se communiquer l'heureuse nouvelle. « Qu'ai-je donc fait, disait le roi lui-même surpris, pour être aimé ainsi ? » Et dominé encore par la sérieuse impression de la mort, il promettait de reconnaître tant d'affection et de la mériter même en prenant, dès que ses forces seraient revenues, le commandement de l'armée qui devait délivrer la France. « En attendant, faisait-il dire au maréchal de Noailles, n'oubliez pas que c'est pendant que Louis XIV était mourant, que le prince de Condé a gagné la bataille de Rocroi. »

Noble langage et souvenir plein d'à-propos. Malheureusement, on allait se convaincre que Noailles, général sage et que l'expérience avait rendu timide, n'avait ni l'audace juvénile ni le génie de Condé (1).

## II.

La déclaration portée à Vienne par le ministère prussien y avait causé, en même temps qu'un trouble bien naturel, une surprise qui l'était moins, car les préparatifs faits depuis six mois déjà par Frédéric pour mettre son armée sur le pied de guerre étaient si apparens qu'il fallait, en réalité, se fermer les yeux pour ne pas les voir. Mais telle était la confiance de Marie-Thérèse dans son droit et dans sa fortune et tel aussi son désir de n'interrompre, à aucun prix, son opération agressive contre la France, que, jusqu'au dernier moment, elle n'avait pas voulu croire à la réalité de ces menaces. C'était, pensait-elle, un jeu de Frédéric pour l'intimider et la décider à entrer en relation avec l'empereur en lui restituant la Bavière : « Ne vous inquiétez donc pas tant de la Prusse, écrivait-elle au général Traun, qui commandait l'armée du Rhin avant la venue du prince Charles. C'est sans doute un ennemi dangereux, mais Dieu est avec nous...

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. vi, l. c. — Mémoire attribué à Richelieu et communiqué par M. de Boislisle.

D'ailleurs, ce qui le regarde n'a rien à faire avec l'armée que vous commandez. » Vainement le prince Charles lui-même, à peine arrivé, avait-il reçu par une voie secrète, mais très sûre, avis de la conclusion du traité d'union de Francfort; cet avertissement, transmis par lui à son frère, ne fut pas écouté : c'était encore Frédéric qui faisait courir ces bruits pour répandre l'alarme. Enfin, la facilité avec laquelle s'était accompli le passage du Rhin acheva de persuader à la reine que tout désormais devait lui réussir : « Que les choses aillent seulement bien sur le Rhin, écrivait son conseiller Bartenstein, et jamais le roi de Prusse, qui suit toujours la fortune, n'osera se mettre contre nous (1). »

Ce fut donc un grand mécompte lorsqu'il fallut enfin se convaincre que cette invasion du sol français, si heureusement commencée, mais si témérairement entreprise, bien loin de faire reculer Frédéric et d'intimider ses mauvais desseins, le décidait au contraire à faire brusquement un pas en avant et à jeter le masque. Le péril de la situation apparut alors dans toute sa réalité. Tandis qu'une puissante armée prussienne allait se précipiter sur la Bohême, menaçant Prague, peut-être même Vienne, on n'avait en face d'elle, pour lui tenir tête, que le corps d'armée qui occupait la Bavière et qui avait lui même fort à faire pour garder cette conquête et prévenir un retour offensif de son souverain légitime. La principale armée autrichienne se trouvait engagée à plus de cent lieues de son centre naturel d'action, ayant mis le Rhin entre elle et l'Allemagne et voyant arriver le gros des forces françaises commandées par Louis XV, qui pouvait, par une manœuvre heureuse, soit la jeter dans le fleuve, soit lui en interdire l'accès. Le désappointement fut vivement ressenti dans le cabinet et presque même dans tous les rangs de la population de Vienne, et se traduisit, comme c'est assez l'ordinaire chez les esprits faibles, par une explosion de colère et cette attitude de fanfaronnade qui cache mal la terreur. Il n'y avait point d'épithète injurieuse qu'on ne prodiguât à Frédéric : « Voilà bien, écrivait le grand-duc à son frère, l'abominable caractère de ce monstre... Je reconnais l'infamie du roi de Prusse, qui est plus infâme que jamais ! Mais nous allons donner de toutes nos forces pour non-seulement le chasser de Bohême, mais même de la Silésie et au-delà, car je me flatte qu'on le rosse comme il faut, et il le mérite, n'ayant ni foi, ni honneur, ni religion. Ce serait beau d'écraser ce diable-là tout d'un coup et de le mettre hors d'état de le devoir jamais craindre. » Et l'irritation du prince était si bien partagée par la foule qu'il fallut mettre des gardes à la

(1) D'Arneth, t. II, p. 394, 406, 408, 555.



porte du ministre de Prusse pour éviter que sa vie ne fût compromise dans un tumulte populaire (1).

Marie-Thérèse seule, quoiqu'en réalité aussi déçue, et peut-être même plus que tout autre (car la faute qui causait le péril lui était particulièrement imputable) ne perdit pas son sang-froid. De gré ou de force, elle dut bien reconnaître enfin que le seul parti à prendre était de rappeler immédiatement le prince Charles, en lui recommandant même assez de diligence pour éviter tout engagement avec l'armée française et ramener la sienne intacte de l'autre côté du Rhin. Mais en donnant, de sa propre main, l'ordre qui contenait en réalité l'aveu de son imprudence, elle y joignait une instruction détaillée sur la manière dont cette évacuation devait s'accomplir, pour ne pas laisser absolument sans défense les possessions autrichiennes qui bordaient la rive droite du Rhin et où on pensait que le roi de France porterait son attaque s'il trouvait ses propres provinces délivrées. C'était elle, en réalité, fait remarquer d'Arneth, qui paraissait seule avoir conservé l'intelligence et le souci des détails militaires. Les mesures prises, elle résolut de se mettre immédiatement en route pour Presbourg, où sa venue était déjà annoncée et où elle se proposait de faire un nouvel appel au dévouement inépuisable de ses fidèles Hongrois. Sa présence y était de nouveau nécessaire ; « elle seule (disait un écrivain anglais du temps) pouvant faire régner l'union dans cette nation travaillée par tant de divisions, car elle avait l'art de faire du moindre de ses sujets un héros dévoué à sa cause (2). »

Le prince Charles, aussitôt l'ordre reçu, se mit en devoir de l'exécuter. Il abandonna successivement ses positions, d'abord Saverne, puis Haguenau, reculant toujours dès qu'il pouvait craindre que le maréchal de Noailles, qui s'avavançait, vînt à l'atteindre. Sa préoccupation unique était de ne pas engager d'action, persuadé (dit le procès-verbal du conseil de guerre qui fut tenu à cette occasion) que de la conservation de son armée dépendait celle des états héréditaires de la maison d'Autriche et qu'une victoire même, accompagnée, comme elle le serait, de pertes inévitables, pourrait tout compromettre. Par la même raison, Noailles devait à tout risque et à tout prix chercher le combat. La célérité de la marche, la vigueur de l'attaque, n'avaient jamais été plus nécessaires. Par malheur, les premiers indices du mouvement de retraite des Autrichiens lui parvinrent en même temps qu'il recevait de Metz les bulletins les plus alarmans et presque désespérés de la

(1) D'Arneth, t. II, p. 556-557.

(2) *Ibid.*, p. 416, 421.

maladie du roi. Quelque douloureuse que fût la surprise, un grand citoyen, un véritable homme de guerre, aurait dominé son émotion pour ne penser qu'à son devoir. Noailles n'eut pas cette fermeté d'âme. Toutes les conséquences publiques et privées de l'événement qui menaçait apparurent à la fois à son esprit. Le roi mort, qui prenait sa place? Un enfant gouverné par une mère que personne n'avait songé à ménager et qui devait en vouloir aux favoris de la veille de leur complaisance pour les faiblesses de son époux. La pensée de cette ruine possible, certaine même, de son crédit, la crainte de la responsabilité qu'il encourrait si un échec, dans cette heure critique, pouvait lui être imputé le jetèrent dans une perplexité qui se trahit par la mollesse et l'incertitude de ses résolutions. Il poursuivit lentement les Autrichiens, ne s'éloignant qu'à regret de Metz, d'où une nouvelle décisive pouvait à tout moment arriver. Quand il atteignit enfin, le 23 août, l'arrière-garde ennemie, ce fut seulement à la tombée du jour, dans un terrain marécageux, où, dès le commencement de l'action, la cavalerie s'embourba, hommes et chevaux culbutant les uns sur les autres. De là une confusion générale à laquelle la nuit seule vint mettre un terme. Noailles se crut vainqueur, parce que les ennemis avaient fui devant lui avec une hâte qu'il prenait pour de la terreur et qui n'était qu'une feinte habile pour se rapprocher plus rapidement du Rhin, dont le passage était déjà commencé. L'opération fut continuée et terminée le lendemain, pendant que les troupes françaises prenaient une journée de repos. Bref, le 24 au soir, l'armée autrichienne tout entière était sur la rive droite du fleuve avec son matériel intact. Le feu fut mis sur-le-champ aux ponts qui avaient servi à la traversée pour arrêter une poursuite que Noailles, d'ailleurs, n'essaya pas.

C'était ce même jour, 23 août, que Frédéric entra en Bohême : il s'y était rendu par la ligne directe, traversant la Saxe malgré la résistance épeurée d'Auguste III, qui protestait contre la violation de son territoire. Mais on lui produisit une réquisition en règle de Charles VII, qui, en sa qualité de chef du saint-empire, exigeait le passage à travers tous les états allemands d'une armée auxiliaire qui venait à son secours. Il fallut se rendre à une invitation appuyée par quatre-vingt mille hommes en armes, et même remercier les Prussiens de ne pas faire plus de dégât sur leur chemin. La Bohême étant à peu près dégarnie de troupes, Frédéric comptait arriver sans résistance jusqu'à Prague, dont il s'appretait à faire le siège. On peut juger quels furent sa surprise et son mécontentement quand il apprit que l'armée qu'il croyait paralysée ou anéantie en Alsace était au contraire dégagée, libre de ses mouvemens, en pleine marche vers le nord et prête à se trouver d'un jour à l'autre

en face de lui ! Toutes ses espérances étaient déçues et tous ses plans renversés du même coup. Au lieu d'un succès facile emporté par surprise, c'était une lutte sérieuse à soutenir. Rien ne l'assurait plus que la France, délivrée de ses propres inquiétudes, ne lui laisserait pas sur les bras (comme il l'avait toujours craint) l'embarras dont elle venait elle-même de se décharger. Naturellement enclin à la méfiance et prompt à avoir l'injure à la bouche, il vit tout de suite une trahison cachée dans ce qui n'était que le résultat fâcheux, mais assez explicable, d'une complication imprévue. Il n'hésita pas à exprimer assez clairement ses soupçons dans une lettre adressée à Louis XV lui-même, bien différente des flatteries dont il le comblait la veille, et où il ne prenait presque pas la peine de lui parler de la part qu'il avait prise à sa maladie et de lui faire compliment sur sa guérison. « Monsieur mon frère, lui disait-il, je viens d'apprendre avec la plus grande surprise du monde le passage du Rhin du prince Charles, heureusement exécuté. Je prie Votre Majesté de se ressouvenir des engagements qu'elle a pris envers moi et de me décider dans un cas où je ne sais quel jugement porter de ce qui arrive. Je la prie de se souvenir de ce que je lui ai écrit à tant de reprises et de me dire elle-même ce que j'ai à attendre de la France, ou si je n'ai rien à attendre du tout. A peine me suis-je déterminé à tout faire pour la France que je me vois pris au dépourvu. Tout cela m'est bien sensible, mais je l'attribue à l'indisposition de Votre Majesté. » Une épître plus vive encore, adressée au maréchal de Schmettau, servait de commentaire à celle-ci... « Je ne sais, disait-il, ce que je dois penser d'un tel procédé du maréchal de Noailles, qui le couvre de honte et de confusion... Aussi veux-je que vous en fassiez des plaintes amères au roi de France. » Il l'engageait pourtant en terminant à ne pas trop aigrir le roi. « Mais, ajoutait-il, je regrette la disgrâce de M<sup>me</sup> de Châteauroux (1). »

Schmettau n'avait garde, on le pense bien, de tenir secrète et surtout d'atténuer l'expression d'une irritation qui s'exprimait dans de tels termes. Il jeta tout haut feu et flamme contre le maréchal de Noailles, en ajoutant ce que son maître ne voulait pas dire, mais n'était pas fâché qu'on devinât : c'est que les choses n'auraient pas pris ce tour fâcheux et suspect si on avait suivi, dans le choix du général envoyé pour diriger l'expédition du Rhin, l'avis de ceux qui connaissaient l'Allemagne. De telles paroles trouvaient à Metz plus d'un écho pour les redire et même pour les porter, malgré la distance, au camp jusqu'aux oreilles du maréchal de Noailles. Averti

(1) Frédéric à Louis XV et à Schmettau, 31 août 1744. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 261, 232.

du travail fait contre lui, Noailles se justifia avec une certaine noblesse en s'adressant d'abord directement au roi de Prusse. Après avoir établi avec plus ou moins de vérité ou de conviction qu'il n'avait ni perdu un jour, ni négligé une précaution : « Il n'est pas de la prudence, Sire, ajoutait-il assez hardiment, de censurer les manœuvres de la guerre lorsqu'on est éloigné des lieux où elle se passe... Qu'il soit permis à un homme qui sert depuis cinquantedeux ans, qui doit avoir quelque expérience, et qui s'intéresse véritablement à la grandeur et à la gloire de Votre Majesté, de la mettre en garde contre les imaginations de guerre, dans lesquelles on n'a pesé ni les avantages, ni les inconvéniens des projets, en se laissant séduire par les apparences du grand et du vaste, sans combiner ni les mesures ni les moyens... Ces imaginations sont bien différentes du vrai génie de guerre qui connaît des principes et des règles, et qui sait que ce n'est qu'avec une extrême circonspection qu'on se garantit des écarts d'un zèle et d'une ardeur inconsidérés. » Il écrivait en même temps au roi pour demander la permission de se rendre auprès de lui en personne, afin de conférer sur la suite à donner à la campagne commencée : en réalité, c'était demander à venir plaider sa cause. « Je serai ravi de vous revoir, monsieur le maréchal, répondit Louis d'une main encore tremblante ; vous me trouverez avec bien de la peine à revenir : il est vrai que c'est des portes de la mort. Ce n'est pas sans regret que j'ai appris l'affaire du Rhin ; mais la volonté de Dieu n'était pas que j'y fusse et je m'y soumetts de bon cœur, car il est bien vrai qu'il est maître en toutes choses, mais un bon maître. En voilà assez, je crois, pour une première fois (1). »

La lettre du roi semblait respirer à la fois et son ancien attachement pour son conseiller préféré et les nouveaux sentimens de piété dont, depuis sa pénitence, on le disait animé. En réalité, cependant, quand Noailles arriva à Metz, il trouva l'une et l'autre de ces dispositions également en train de se refroidir. A mesure, en effet, que les forces du convalescent revenaient, les spectateurs malins pouvaient remarquer que sa dévotion, d'abord très expansive et ne tarissant pas en expressions de reconnaissance envers Dieu, devenait plus réservée et moins prompte à se manifester au dehors. Par momens même, on voyait passer un nuage sur son front quand un incident rappelait les scènes qui s'étaient passées auprès de son lit de souffrance, comme si la pensée lui venait qu'il avait peut-être poussé la soumission jusqu'à compromettre la dignité royale et pris des engagements dont les passions, qui se rallumaient insensiblement,

(1) *Mémoires de Noailles*, t. III, p. 380. — *Rousset*, t. II, p. 181.

ment avec la santé et la vie, allaient se trouver gênées. Ses prières étaient moins longues, ses conférences avec le père Pérusseu moins fréquentes, sa tendresse pour la reine moins démonstrative. Faut-il ajouter, comme l'affirme dans ses *Mémoires*, avec une indécence malicieuse, la vieille duchesse de Brancas, que la pauvre reine, toute heureuse de se croire aimée de nouveau, se donnait le tort de jouir avec trop peu de discrétion de son triomphe, s'en laissait féliciter tout haut par ses dames, et qu'elle fut même assez mal inspirée pour essayer d'attester cette reprise de possession par je ne sais quel air de rajeunissement dans son extérieur et de coquetterie dans sa toilette qui prêtait un peu à rire? Rien n'était plus propre assurément à faire naître dans la mémoire de son époux des regrets et des comparaisons qui n'étaient pas à son avantage (1).

Quoi qu'il en soit, cette altération insensible des sentimens du roi était suivie avec une curiosité railleuse par tous les courtisans; mais ceux qui s'appliquaient le plus attentivement à en discerner les moindres nuances étaient, comme on peut bien le penser, les ambitieux qui avaient lié leur fortune à celle de la favorite et qui avaient pu se croire un moment entraînés dans sa disgrâce. C'étaient Tencin, accouru à Metz avec les autres ministres à la nouvelle de la révolution du palais, et beaucoup moins soucieux de l'honneur de l'église que touché des malheurs de l'amie de sa sœur; Belle-Isle, compromis par sa générosité de la dernière heure; Richelieu surtout, qui, ne pouvant se flatter de faire oublier sa complicité dans toutes les faiblesses royales, n'avait de ressource que de spéculer hardiment sur leur retour. Tous ceux-là voyaient avec un plaisir mal déguisé le roi retourner, par degrés, à ses instincts naturels. Mais en face d'eux, un autre groupe formé des amis de la reine, de Châtillon, gouverneur du dauphin, de tous les gens pieux, en un mot, qui avaient applaudi à la fin des scandales, et de Maurepas (peu digne de leur être associé, mais qu'un ressentiment personnel enrôlait dans leurs rangs), était également en éveil, craignant à tout moment de perdre l'ascendant qu'il venait à peine de reconquérir.

Noailles, dans la situation critique où le plaçait sa mésaventure, avait le malheur de ne pouvoir compter sur l'appui ni de l'un ni de l'autre des deux partis qui se tenaient ainsi en observation. Il avait pris trop de part aux débuts de la liaison du roi avec M<sup>me</sup> de Châteauroux, vécu avec elle pendant les premiers temps de sa faveur dans une trop grande et trop visible intimité, pour n'être pas vu avec

(1) *Mémoires de Luynes*, t. vi, p. 85. — Fragmens des *Mémoires de la duchesse de Brancas*.

dé fiance par ceux qui avaient applaudi à son départ. Mais l'humeur que, dans les derniers temps, il lui avait témoignée à elle-même de sa présence à l'armée ne le recommandait pas non plus à la bienveillance des amis qui la regrettaient. Puis on paie toujours tôt ou tard, dans le monde, surtout à la cour, les avantages dont on a joui tout seul, surtout quand on les a étalés avec trop peu de ménagement; le revers de la médaille, c'est qu'au jour de la disgrâce, on n'est défendu ni regretté par personne. Ce fut le sort qu'éprouva Noailles; il put lire, le jour de sa rentrée à Metz, la malveillance dans tous les regards. « Le déchaînement contre lui est universel, » écrit Luynes dans son Journal, et, effectivement, pendant qu'il traversait les rangs des courtisans pour entrer dans le cabinet du roi, il put entendre murmurer assez haut derrière lui des plaisanteries sur ce qu'il appelait encore sa victoire du 23 août, et ce que toute l'armée avait baptisé du nom de *journée des culbutes*. Tous les yeux étaient ouverts et toutes les oreilles tendues pour apprendre quel accueil il allait recevoir.

La curiosité fut déçue, au moins ce jour-là, car le roi ne laissa rien voir sur son visage. « Voilà le maréchal arrivé depuis hier, écrivait Belle-Isle au comte de Clermont. Il vint chez le roi sur les huit heures. Sa Majesté jouait; le maréchal s'approcha, il mit un genou en terre et lui baisa la main. Le roi dit : « Monsieur le maréchal, vous voyez un ressuscité. » Cela dit, il ne fut question de rien de part ni d'autre. Le roi fit des questions générales sur les blessés, demanda où était présentement le prince Charles, M. de Noailles s'en alla, comme tout le monde, après le jeu. » Il y avait pourtant eu un moment, dans le cours de l'entretien, où les malins avaient cru triompher, car le roi avait demandé assez haut : « Monsieur le maréchal, comment avez-vous fait pour ne pas être culbuté comme MM. tel et tel (qu'il nomma)? » Mais Noailles, sans se troubler, répondit qu'il n'était pas présent là où la confusion avait eu lieu, et profita de la question pour faire connaître la nature de l'accident et les mesures qu'il avait prises afin d'en empêcher les suites. Le roi parut agréer ses explications. « En somme, écrivait Tencin, la réception a été un problème. Est-elle bonne? est-elle mauvaise? Les sentimens sont partagés; ce qu'il en faut conclure, c'est qu'elle n'a pas été brillante (1). »

Tencin avait raison : les favoris sont comme les amans; ce qu'ils doivent le plus redouter, ce n'est pas l'irritation, c'est l'indifférence, et la froideur polie du roi dut paraître à Noailles le plus alarmant des symptômes; mieux aurait valu cent fois des reproches un peu vifs qui lui

(1) Rousset, t. 1, *Introduction*, p. CL, CLIII. — *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 73.

auraient permis une justification complète. C'est en tête-à-tête, à la vérité, et non dans un cabinet plein de monde qu'une explication de ce genre aurait pu avoir lieu avec utilité. Mais ce fut précisément cette faveur d'un entretien particulier qui fut refusée au maréchal de Noailles. Le roi, alléguant la faiblesse de tête et la difficulté de travail que lui avait laissées sa maladie, s'excusa de ne pouvoir l'entendre sur les faits passés, et, quant aux décisions à prendre, il le renvoya poliment soit au ministre de la guerre, soit au conseil, dont il faisait partie lui-même. Mais ce conseil, où il rencontrait ses rivaux et ses ennemis, comme Tencin et Maurepas, ne tenait plus que des séances courtes et irrégulières, l'état du roi servant encore ici de prétexte pour les abréger ou les renvoyer d'un jour à l'autre. En attendant, tout languissait, toutes les résolutions demeuraient en suspens. Le roi, qui était censé tout conduire, ne dirigeait plus rien, et toute la machine administrative et militaire semblait être, comme lui, atteinte de défaillance.

La situation était pourtant très pressante, car il fallait décider au plus tôt ce qu'on devrait faire pour réparer la faute commise, et si, afin de rejoindre le prince Charles (puisqu'on n'avait pu l'arrêter), on lancerait l'armée française à sa suite au-delà du Rhin. Frédéric ne cessait de demander une résolution prompte et hardie de cette nature, prétendant, non sans raison, qu'on la lui avait promise par le traité signé le 5 juin. Schmettau, excité chaque jour par une lettre nouvelle qui lui enjoignait de *pousser à la roue*, assiégeait les ministres d'insistances, de mémoires écrits ou de pressantes allocutions. « Mais il aurait plutôt, dit Frédéric dans ses *Mémoires*, transporté les montagnes que secoué l'engourdissement de cette nation. » Enfin, après plusieurs délibérations assez confuses, on s'arrêta à une demi-mesure ayant pour but d'éluder plutôt que de remplir les engagements qu'on avait pris. On confia au comte de Clermont un petit corps de troupes qui dut rejoindre l'armée de Charles VII et, de concert avec les Bavares, s'avancer en Allemagne afin de tendre la main à Frédéric. Quant au reste de l'armée française, on dut bien aussi lui faire passer le Rhin, mais au-dessus de Strasbourg, pour envahir ce qu'on appelait l'Autriche antérieure et mettre le siège devant Fribourg-en-Brigau, chef-lieu de cette province. Schmettau eut beau représenter que Marie-Thérèse, tenant beaucoup plus à Prague qu'à Fribourg, ne détournerait pas un soldat de Bohême pour aller défendre ses possessions rhénanes, et que cette diversion prétendue serait sans aucune utilité pour son maître, il ne put rien obtenir de plus. On lui avait promis de porter la guerre en Allemagne, on lui tenait parole. Cette exécution littérale devait lui suffire et, sans l'écouter davantage, l'ordre fut envoyé au

maréchal de Coigny de commencer le mouvement des troupes vers Fribourg et de préparer les opérations du siège. « Mon gros Valori, écrivait Frédéric en apprenant ces irrésolutions si pauvrement terminées du ministère français, nous prendrons Prague, mais vos Français ne feront que des sottises. »

Restaient encore plusieurs points, et des plus importants, à résoudre. D'abord, le roi partirait-il avec son armée et irait-il encore prendre part aux travaux de ce siège? Nouveaux débats sur ce point, et des plus vifs. Toute la faculté médicale poussait des cris à la seule idée de voir compromettre, par une nouvelle épreuve, une santé aussi précieuse, sauvée par miracle et encore chancelante, et, naturellement, les amis de M<sup>me</sup> de Châteauroux faisaient chorus, pressés qu'ils étaient de ramener le roi là où il aurait la facilité et, par là même, la tentation de se rapprocher d'elle. Richelieu pourtant (il s'en est du moins beaucoup vanté par la suite) ne fut point de ceux qui le conseillèrent dans le sens de la faiblesse. S'il faut l'en croire, le roi, décidément fatigué à la fois de l'héroïsme et de la vertu, ne lui cacha pas son désir de revoir sa maîtresse : « Avant de la revoir, lui répondit-il, faites ce qu'elle vous aurait conseillé et ce que Gabrielle aurait conseillé à Henri IV. » Et ce serait là-dessus que le roi, reprenant courage, aurait annoncé son départ pour le lendemain. L'anecdote, bien que rapportée par une amie très intime du duc, ne mérite qu'une médiocre confiance, car elle se ressent trop du ton de vanterie habituelle à un personnage qui, toute sa vie, a toujours voulu que tout ce qui se passait, en fait de bien comme de mal, de vice comme de vertu, fût attribué à son influence. Rien ne prouve d'ailleurs que Louis XV, à ce moment, bien qu'intérieurement travaillé de désirs et de regrets, eût pris le parti de se donner un nouveau démenti et fait le calcul d'une rechute préméditée. Ce qu'il y a de certain seulement, c'est que, s'il ne recherchait pas encore les sociétés illicites, il était déjà fatigué des légitimes, car, la reine lui ayant demandé la permission de l'accompagner jusqu'à Strasbourg : « Ce n'est pas la peine, » lui dit-il sèchement, et il lui enjoignit de retourner à Versailles après avoir fait visite à son père à Lunéville (1).

Le roi partait donc; mais qui allait l'accompagner? qui devait commander sous lui et sous ses ordres, ou plutôt pour lui et en son nom? Serait-ce Belle-Isle, qui pouvait s'y attendre, tant son nom était fréquemment prononcé dans toutes les lettres du roi de Prusse? Serait-ce Noailles, en vertu du droit de sa charge officielle?

(1) Fragmens des *Mémoires de la duchesse de Brancas*. — *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 82.



On apprit bientôt avec surprise que ce ne serait ni l'autre et que Louis, se réservant à lui seul le commandement supérieur, comptait diriger le siège de sa personne, sans autre concours que celui de Coigny. Belle-Isle ne reçut pas la permission de l'accompagner au-delà de Strasbourg, et, Noailles ayant demandé s'il devait suivre plus loin : « Comme vous voudrez, » lui fut-il répondu, sans qu'un mot fût ajouté à cette invitation si peu pressante. Ainsi se trahissait chez Louis XV cette inconstance de sentiment, cette incohérence d'esprit qui, le rendant tour à tour confiant ou méfiant à l'excès, le portaient tantôt à se décharger complètement du fardeau du commandement, tantôt à le ressaisir avec jalousie, sans avoir jamais la force ni la patience de le porter longtemps lui-même. Tel il devait se montrer jusqu'au jour où, par une étrange combinaison, il réussit à satisfaire à la fois ses penchans contraires en constituant, d'une part, un ministère public auquel il laissait tout faire et un cabinet occulte dirigé secrètement par lui-même et chargé de surveiller, de contrarier même, à l'occasion, les dépositaires officiels du pouvoir.

En attendant, la campagne, un instant commencée avec tant d'énergie et d'éclat, allait se continuer sous d'assez tristes auspices : la seconde alliance de la France et de la Prusse reprenait tous les caractères de la première. C'était, de nouveau, dans les conseils de la France la mollesse et l'indécision ; de nouveau aussi, chez Frédéric, l'impatience, l'irritation et cette promptitude au soupçon qui semblait faite pour préparer et pour justifier au besoin des représailles : au lendemain de la conclusion du nouveau traité, on eût dit qu'on était encore à la veille de la rupture de l'ancien.

Tel était le triste résultat du temps d'arrêt imprévu qui avait suspendu la marche de Louis XV vers l'Alsace ; et c'est ici qu'on peut voir combien à certains momens de l'histoire (j'en demande pardon aux théories des philosophes) un événement inattendu et insignifiant en lui-même peut changer pour longtemps chez un peuple tout le cours des faits et même des idées. Jamais accident ne fut, à coup sûr, plus impossible à prévoir et ne parut plus promptement réparé que le mal soudain, mais passager, qui menaça, à Metz, les jours du roi ; il est pourtant peu d'événemens du siècle qui aient eu, en tout genre, des conséquences plus fâcheuses et plus étendues. L'effet le plus immédiat, le plus direct (mais non pas le pire), ce fut d'altérer tout d'un coup les relations personnelles qui venaient de s'établir heureusement entre Louis XV et Frédéric au moment où ils entraient ensemble en campagne. La veille, ce n'étaient des deux parts que protestations d'amitié et témoignages de confiance et même d'admiration mutuelles. Frédéric surtout ne taris-

sait pas en louanges enthousiastes sur les qualités qu'il découvrirait chez son allié. Sans doute, ce juge perspicace connaissait trop bien les hommes et surtout en pensait trop de mal, pour être aussi réellement séduit qu'il le prétendait par les éclairs de générosité royale dont était traversée l'âme de Louis XV, et les complimens qu'il lui prodiguait sont trop exagérés pour porter le cachet de la sincérité. Mais le seul fait qu'il prenait soin de le ménager, de le flatter même, comme son élève et son émule, au lieu de le harceler des propos piquans dont il avait criblé la vieillesse de Fleury, attestait un adoucissement de son humeur qui, mettant de la souplesse dans le jeu de tous les ressorts, promettait à la nouvelle alliance de meilleurs jours qu'à la précédente. Tout fut brusquement changé quand on apprit que, faute de pouvoir être conduits par leur roi lui-même, les Français avaient manqué au poste qui leur était assigné pour seconder à temps l'agression prussienne en Bohême. Ce fut un crime impardonnable : Louis XV fut perdu dans l'estime de Frédéric pour s'être donné le tort de ne pas arriver, à tout risque, fût-il mourant, au rendez-vous où il devait se rendre pour lui complaire. Il faut bien penser aussi que les incidens mêmes de la maladie ne contribuèrent pas à réhabiliter le malade aux yeux du prince incrédule. A voir dans quels termes dédaigneux Frédéric s'exprime dans ses *Mémoires* sur ce roi « entouré de prêtres, de confesseurs et de tout l'attirail que l'église catholique emploie pour envoyer les mourans dans l'autre monde, » on peut juger quelle impression lui laissèrent des scènes qui froissaient chez lui les sentimens du philosophe, au même moment où le général voyait tous ses plans de campagne et le politique toutes ses combinaisons déconcertés. Il n'en fallut pas davantage pour faire déborder de nouveau tous les flots d'amertume que contenait ce cœur irascible. Tout fut dit dès lors entre les deux princes : ils purent se haïr encore quelque temps, ou se mépriser en restant unis, mais on vit se préparer le jour où le dédain railleur de l'un et l'amour-propre blessé de l'autre feraient éclater cette lutte ouverte qui a ensanglanté l'Europe pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et dont l'issue nous a été si funeste.

Mais si ce changement de dispositions, ou plutôt ce retour à de vieilles habitudes, fut chez Frédéric l'effet de la malencontreuse maladie de Metz, le résultat, plus triste encore chez Louis XV, fut d'arrêter une transformation de caractère qui aurait peut-être pu sauver de la juste réprobation de l'histoire sa mémoire et son règne. Le mal le surprit au milieu de la première résolution virile qu'il eût prise depuis qu'il était en état de penser et d'agir ; si la victoire l'en eût récompensé, qui peut dire que celle-là eût été la seule et la dernière ? Qu'on se figure le roi de France rentrant dans

sa capitale après avoir de sa propre main délivré son royaume de l'invasion et vu fuir l'étranger devant ses yeux, quelle n'eût pas été sur son passage l'ivresse de l'enthousiasme populaire? Qui sait quelle trace une telle journée eût pu laisser dans l'esprit du fils de tant de rois en qui les instincts héréditaires d'une grande race n'étaient pas encore complètement étouffés? La France eût été fière de son libérateur, qui eût peut-être tenu à rester digne d'elle. Quand un homme a mérité une fois sa propre estime et celle du monde, il lui en coûte d'y renoncer et il lui est aisé de n'en pas déchoir. Combien de destinées et de renommées ont dépendu ainsi d'une occasion saisie ou manquée! Celle qui s'offrit alors à Louis XV ne se retrouva plus. Quand il revint à la vie, la gloire qu'il croyait tenir s'était échappée; sa nature molle, fatiguée d'un effort inutile, s'affaissa sur elle-même et ne chercha plus que le plaisir et le repos.

Et pourtant ce ne fut pas encore là le plus grand mal. La conséquence vraiment déplorable de ces scènes douloureuses, ce fut le parti qu'en sut tirer une secte déjà puissante pour décréditer, aux yeux d'une génération travaillée par le doute, l'église et la religion qui avaient été contraintes d'y figurer avec un lugubre éclat.

J'ai dit, à la vérité, et tous les récits le constatent, que le public fut unanime, au premier moment, pour admirer l'humilité de la pénitence du roi et l'austérité courageuse du prélat qui l'assista. Mais telle est la mobilité de l'opinion française qu'il suffit de quelques jours et de la connaissance plus exacte de quelques détails pour la retourner bientôt en sens contraire. Ce furent d'abord des plaintes timides qui s'élevèrent en faveur de M<sup>me</sup> de Châteauroux : une femme belle et malheureuse trouve toujours quelque part des cœurs compatissans. Puis le clergé fit la faute de triompher trop bruyamment de la victoire remportée par un prélat sur la conscience d'un roi. Il n'en fallut pas davantage pour inquiéter la susceptibilité des meilleurs catholiques, très facilement alarmés, dans l'ancienne France, de tout ce qui ressemblait à un empiétement de l'autorité ecclésiastique sur les droits et la dignité royale. « On regarde, disait déjà à la fin d'août le chroniqueur Barbier dans son *Journal*, la conduite de M. l'évêque de Soissons comme la plus belle chose du monde; moi je la trouve légère et trop satisfaisante pour l'autorité ecclésiastique sur les princes, dans un moment critique... Il faut respecter la dignité d'un roi et le faire mourir avec religion, mais avec dignité et majesté. » Ce sentiment ne tarda pas à être répandu dans tout le monde parlementaire, avocats et magistrats, défenseurs jaloux de toutes les prérogatives royales, dont

l'avocat Barbier n'était qu'un écho. On se rappela qu'une des maximes gallicanes prétendait interdire, même au souverain pontife, d'excommunier publiquement les princes, de crainte que la censure qui pourrait atteindre leurs actes n'entravât l'exercice de leur pouvoir. Un évêque pouvait-il s'arroger le droit qu'on refusait au pape lui-même? C'était le moment d'ailleurs où commençait la fameuse querelle des billets de confession, exigés par l'autorité épiscopale à Paris pour accorder la sépulture chrétienne aux défunts suspects de jansénisme et que le parlement se croyait le droit d'interdire. L'exemple d'une condition imposée à la confession du roi lui-même parut un fâcheux précédent. On rapporte que quelques curés de Paris s'étant permis de lire en chaire l'amende honorable du prince mourant, les gens du roi s'émurent de tant d'audace et firent savoir à l'archevêque qu'ils commenceraient des poursuites si on n'imposait pas silence à ces sujets peu respectueux. Les déclamations des philosophes ne tardèrent pas à faire sur ce point, comme sur tous les autres, écho aux scrupules des légistes, et il est resté acquis à l'histoire que l'église avait profité des angoisses de l'agonie pour humilier la royauté devant l'arrogante domination du fanatisme.

Dieu me garde, après avoir eu le chagrin de dépeindre une société et un temps où tant de consciences fléchissaient sous le débordement d'une corruption trop générale, de blâmer chez l'évêque de Soissons cette vertu rigide que n'avait pu altérer même le contact pernicieux de la cour! Fitz-James était dans son droit et dans la dignité de sa profession en proscrivant une femme coupable dont un cardinal n'avait pas craint de se faire, sous ses yeux, l'adulateur et le complice. C'était une réparation qu'il devait à l'honneur de son caractère sacré. S'il eût eu, d'ailleurs, la faiblesse de traiter un pécheur couronné autrement que le plus humble des fidèles, combien de réclamations plus légitimes se seraient élevées contre sa complaisance intéressée! Toutefois, s'il est vrai que l'église, comme toute son histoire l'atteste, sans jamais fléchir sur la rigueur des principes, sait en tempérer l'application par égard pour l'état des mœurs, par prudence ou par charité, on peut se demander si c'était pour un évêque bien connaître l'esprit de son temps que de parler tout haut, à un souverain du xviii<sup>e</sup> siècle, comme Ambroise à Théodose. Il est permis de penser qu'avec moins d'éclat et plus de douceur, en donnant une publicité moins théâtrale aux aveux du roi, en imposant un châtiment moins cruel à sa maîtresse, on aurait évité de mettre aux prises, dans la conscience des peuples, des sentimens qui sont faits pour s'appuyer et non pour se combattre, le respect de la loi religieuse et celui de la

dignité royale, l'indignation contre le vice et la pitié pour le malheur.

Mais ce qui a contribué, plus que toute chose, à envelopper l'ensemble des faits dont Metz avait été le théâtre dans un blâme rétrospectif, ce fut la précipitation scandaleuse avec laquelle on vit Louis XV, à peine rendu à la vie, se plonger de nouveau dans les désordres que, de sa bouche mourante, il avait si sévèrement condamnés. C'est ce honteux lendemain qui a jeté son reflet sur la veille. Louis XV, corrigé, rappelé au sérieux de la vie par les avertissemens de la mort, métamorphosé, comme Shakspeare nous dépeint Henry V d'Angleterre, ou comme le fut notre Charles VII après Jeanne d'Arc, eût donné un exemple respecté de tous et fait honneur à la grande autorité morale qui aurait su réveiller sa conscience et lui faire souvenir qu'il était roi. Mais quand on le vit plus humilié de son repentir que de sa faute, quel est même le chrétien sincère qui put regarder sans dégoût une dévotion intermittente née de la peur et disparaissant avec elle, et l'espoir du salut éternel négocié au rabais par un ignoble marché de la dernière heure, toujours résiliable et conditionnel ? Rien n'était moins conforme à ce que l'église enseigne sur les conditions de pardon et les effets de la grâce ; mais rien aussi n'était plus propre à exposer l'église elle-même aux plus fâcheuses méprises et aux comparaisons les moins avantageuses. La philosophie eut beau jeu à chercher dans son histoire, pour l'opposer à un tel spectacle, l'exemple rare (mais qui n'est pas introuvable) du petit nombre de sages qui ont su s'attacher au bien durant le cours de leur vie et rester fermes devant la mort sans être soutenus par l'attente d'une récompense dans l'immortalité.

On mesurerait donc difficilement le tort que, dans cette triste journée, comme dans tout le reste de son existence, Louis XV a fait à la religion, dont il conservait le culte extérieur en violant tous ses préceptes. Sans doute, c'est une très fausse manière d'apprécier les doctrines morales et religieuses que de les juger par les vices ou les vertus qu'elles inspirent aux puissans de ce monde qui les professent, — car le pouvoir, à lui seul, est un grand corrupteur, et aucun principe ne suffit pour donner à toutes les âmes la force de résister à ses séductions. Il y a eu peu de chrétiens édifiants et encore moins de philosophes austères parmi ceux qui ont porté la couronne. Il faut bien se souvenir, pourtant, que les exemples partis de haut sont ceux que la foule voit de plus loin : dans les temps où les esprits sont partagés entre des idées qui se combattent, le vulgaire, pour décider entre elles, jette volontiers les yeux sur ceux qui, placés en évidence par leur situation élevée,

les représentent avec éclat. Un parallèle grossier et superficiel, mais par là même à la portée du plus grand nombre, décide alors, dans un sens ou dans l'autre, le courant de l'opinion populaire. Sous ce rapport, dans le grand conflit qui s'engagea au xviii<sup>e</sup> siècle entre l'incrédulité et la foi, l'Allemagne chrétienne fut mieux partagée que la France. Car si Frédéric prêtait à l'ascendant croissant de l'irréligion l'appui de la puissance doublée du génie, en face de lui la foi mâle de Marie-Thérèse s'offrait à tous les regards dans une auréole de gloire et de vertu, et nul n'avait à rougir de servir avec elle le Dieu qu'elle invoquait. Mais quel est en France le croyant qui aurait osé lever les yeux sur la royauté très chrétienne personifiée dans Louis XV?

J'arrête ici, pour le moment du moins, la suite de ce récit, qui ne pourrait être continué sans aborder une phase entièrement nouvelle de l'histoire de cette longue guerre. Une seconde lutte est engagée entre Marie-Thérèse et Frédéric, une seconde alliance conclue entre la France et la Prusse; mais, bien que les parties intéressées dans le conflit soient les mêmes, le rôle des acteurs, dans ce second acte du même drame, va prendre un aspect tout différent. Un événement qu'on pouvait déjà prévoir, la mort prématurée de Charles VII, en élevant Marie-Thérèse à la dignité impériale sous le nom du grand-duc son époux, lui confère des droits qui n'appartenaient pas à la reine de Hongrie et qui, exercés par sa main vigoureuse, altèrent à son profit tout l'équilibre des forces dans l'empire. Par suite de ce changement, qui n'est pas seulement nominal, la France, détournée du but primitif de ses efforts, puisqu'elle ne peut plus prétendre à disputer la couronne de Charles-Quint à ses descendants, s'éloigne de l'Allemagne pour ne plus chercher la puissance autrichienne qu'en Italie, et l'Angleterre sur mer et dans les Pays-Bas. Le champ du combat s'élargit ainsi et s'étend à toute l'Europe; en même temps, toutes les positions étant prises et toutes les puissances entrant en guerre à la fois, la parole est surtout aux événements militaires, et les relations diplomatiques perdent de leur intérêt et de leur importance. C'est un tableau bien différent de celui qui a passé sous nos yeux, et, pour le mettre dans tout son jour, d'autres couleurs seraient nécessaires, peut-être la main d'un autre peintre.

---

LA

# P A M P L I N A

---

I.

Vers la fin de décembre 1839, ma petite ville reçut la visite de cinq prêtres espagnols, réfugiés en France et compromis dans les dernières échauffourées carlistes qui suivirent la convention de Bergara. Comment ces débris des bandes navarraises étaient-ils venus s'échouer dans le Barrois, à deux cent trente lieues des Pyrénées? Je ne me l'explique pas encore bien aujourd'hui. Je suppose qu'un comité d'émigration, établi à Paris, dirigeait les fugitifs, au fur et à mesure, vers les provinces où ils avaient chance de trouver aide et assistance de la part de quelques familles royalistes. Le fait est que Villotte en eut cinq pour sa part, et ce ne fut pas un mince événement dans cette ville casanière que l'arrivée de ces étrangers à la figure basanée, coiffés du grand chapeau de Basile, vêtus de soutanes, en loques, et s'exprimant dans une langue que personne ne comprenait. Les vieux légitimistes de l'endroit et quelques familles dévotes de la bourgeoisie se firent un point d'honneur de donner à ces proscrits le vivre et le couvert. Il advint ainsi que l'un d'eux fut logé chez de pieuses filles, nos voisines, couturières de leur métier et doyennes de la congrégation du Rosaire. Dès le lendemain de l'installation du prêtre espagnol, je me faufilai dans la cour de nos voisines, et, avec l'impudent aplomb d'un gamin, indiscret comme une mouche, j'eus vite fait la connaissance de don Palomino Palacios.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, brun, vif, trapu et carré des épaules. Ses cheveux plats étaient encore d'un noir

luisant, son visage rasé laissait voir l'ossature puissante de ses mâchoires massives; une cicatrice transversale contourait l'une de ses joues, et, sous d'épais sourcils qui se rejoignaient, des yeux couleur café illuminaient son teint olivâtre. Le regard avait de temps à autre un éclat pareil au feu qui allume les prunelles d'un chat sauvage, mais la bouche aux grosses lèvres gourmandes exprimait la bonhomie. Don Palomino était, en effet, bonhomme à ses heures, fumant des cigarettes du matin au soir et jouant supérieurement des castagnettes. Au bout de peu de jours, il me prit en affection, nous devînmes une paire d'amis, et il se mit en tête de m'apprendre l'espagnol, afin d'avoir quelqu'un à qui parler. A treize ans, quand on est doué d'une bonne mémoire, on apprend vite, et, grâce à la méthode de l'abbé Palacios, je fis de rapides progrès. Six mois après, je possédais assez bien le castillan pour lire les livres peu nombreux qui composaient la bibliothèque de don Palomino et pour comprendre les verbeux récits de l'ancien *guerrillero*, qui aimait fort à raconter ses exploits. Dès que la différence des langues ne mit plus d'obstacles entre nous, notre intimité devenant plus étroite, le prêtre s'abandonna plus complètement à son besoin d'expansion et de familiarité. Je fus bientôt au courant de son histoire. — Il était né à Cordoue et avait été d'abord vicaire à Peñafior, un gros bourg d'Andalousie, situé sur la route de Séville. Quand don Carlos était entré dans les provinces basques, don Palomino, fougueux royaliste, avait planté là son vicariat de Peñafior et s'était enrôlé dans l'armée de Zumalacarreghi. Il avait servi ensuite sous Elio et Balmaseda, et n'avait lâché pied en Navarre que lorsque la partie avait été irrémédiablement perdue, par suite de la défection du général Maroto.

En dépit de son habit ecclésiastique et de son caractère sacré, il avait, je crois, plus d'un méfait sur la conscience, et, quand il parlait de sa vie de soldat, l'œil allumé, les sourcils froncés, le geste violent, je vous réponds qu'on ne songeait point à plaisanter. Il avait une façon de narrer crûment et naïvement les choses les plus atroces qui me remuait des pieds à la tête. — Un jour, il s'était vu dans l'obligation de faire fusiller un officier christino qui avait été jadis son camarade de séminaire.

— Avant de mourir, me contait tranquillement Palacios, le malheureux demanda à me parler, et, me rappelant notre ancienne amitié, me supplia de le sauver. « Impossible, lui répondis-je; dans cette guerre, il n'y a plus ni parens ni amis. Les ordres de Zumalacarreghi sont formels; serais-tu mon père, tu y passerais. » Et je l'envoyai tuer : *y le mandé matar*, acheva-t-il en roulant sa cigarette.

Je sentais une chair de poule me courir le long de l'échine, et



j'étais devenu très pâle. Don Palomino remarqua mon trouble, et, allumant sa cigarette, il ajouta en manière d'excuse :

— Quand les chefs ordonnent, il n'y a plus qu'à obéir.

Pour faire diversion à ces terribles histoires, il me vantait sa province : le beau ciel d'Andalousie « tout vêtu d'azur, » les jardins plantés de citronniers et d'orangers et les tièdes nuits embaumées de l'odeur de ces arbres, où les fruits mûrissent à côté des fleurs. Alors, grisé par le ressouvenir, il décrochait sa guitare, et, d'une voix gutturale, il me chantait des *soleares* et des *seguiriyas*. Ses yeux bruns étincelans devenaient humides tandis qu'il répétait, sur un air doux comme une berceuse :

Sehiya del alma mia (1),  
Sehiya de mi consuelo!..

On eût dit que tout à coup la petite chambre froide, pauvrement meublée, mal éclairée par une fenêtre donnant sur une cour étroite, lui paraissait pleine de soleil, et, se promenant de long en large, sa guitare entre les bras, il reprenait d'une voix éclatante, qui devait plonger dans la stupéfaction ses dévotes hôteses :

Primero que te olvide (2),  
Sehiya la beya,  
Echaran los olivos  
Limones agrios!..

L'accent dont cet exilé disait cela vous tirait les larmes des yeux.

L'été de 1840 trouva Palomino Palacios tout à fait acclimaté à Villotte. Il était attaché comme prêtre habitué à la paroisse Notre-Dame; plusieurs familles riches l'accueillaient amicalement, et il avait toujours chez elles son couvert mis; de plus, les nombreuses messes qu'on le chargeait de dire pour les âmes défuntes du voisinage suffisaient à le détrayer, car il était sobre et modeste dans ses goûts. Nous continuions ensemble notre étude de la langue espagnole; j'étais devenu assez fort pour soutenir une conversation et comprendre parfaitement les propos qui s'échangeaient autour de moi, quand ses collègues et compatriotes venaient jouer au *tresillo* dans sa chambre.

Un jeudi du mois d'août, j'étais chez mon ami l'Espagnol. Je me rappelle qu'il faisait très chaud; par la fenêtre entr'ouverte j'entendais les voix bourdonnantes des ouvrières de l'atelier, pénétrant

(1) Séville de mon âme, — S'vi le, ma conso'ation!

(2) Avant que je t'oublie, — S. vil e la bel e, — les o'iviers porteront — des citrons aigres!

dans la pièce avec l'odeur savoureuse des confitures de mirabelles que les patronnes étaient en train de confectionner. Étendu dans son fauteuil, les mains jointes sur ses genoux et les pouces superposés, don Palomino faisait la sieste, et moi, assis dans l'embrasure de la fenêtre, je lisais *el Ingenioso Hidalgo don Quijote*. J'en étais à l'histoire de « la fameuse infante de Micomicon, » lorsque la porte s'ouvrit, et je vis s'encadrer dans le chambranle un étrange et maigre jeune homme qui me rappela l'apparition de Cardenio à don Quichotte dans la sierra Morena. Ce visiteur pouvait avoir vingt-cinq ans. Il était svelte et frêle; son visage, émacié par les privations ou quelque récente maladie, était exsangue, et dans cette pâleur livide luisaient d'un éclat fiévreux deux yeux noirs profondément enfoncés sous l'orbite. Le front carré et puissant, le nez aquilin, la bouche fine aux lèvres décolorées, la face allongée, remarquable par le développement des maxillaires et du menton, que bleuissait une barbe de huit jours, avaient quelque chose d'attirant et d'inquiétant à la fois. Une soutane râpée et blanchie aux coutures, enveloppant comme un étroit fourreau le corps amaigri, tombait à plis droits sur un pantalon noir effrangé et sur des bottes percées.

— Don Palomino Palacios! dit-il d'une voix douce et grave.

Aux sons de cette voix, l'abbé, qui somnolait, tressaillit, se frotta les yeux, puis, brusquement, se leva d'un bond et courut embrasser le visiteur.

— *Ay*, Ramon Olavidé! s'écriait-il à travers ses embrassades, D'où viens-tu, *hijo querido*?

— Tout droit de Perpignan, répondit Ramon Olavidé en se laissant choir dans l'unique fauteuil de l'abbé; j'y suis arrivé avec les débris de l'armée de Cabrera... A Paris, j'ai su que vous étiez ici, *señor vicario*, et j'ai voulu revoir une dernière fois le seul ami qui me reste.

— *Niño mio!* reprit le prêtre en le couvant des yeux, tu as bien fait... Mais tu as l'air rompu de fatigue... Attends! attends!

Il alla dénicher dans une armoire une bouteille d'alicante, don pieux d'une dévote, posa deux verres et quelques biscuits sur la table, qu'il plaça entre lui et le jeune prêtre; puis, remplissant les verres, il leva le sien en s'exclamant d'une voix chaude, avec une exaltation de fanatique :

— *Viva Carlos quinto! viva la religion!*

A quoi le señor Ramon Olavidé répondit par un sourire découragé; puis, ayant trempé avidement ses lèvres dans le vin de son pays, il reposa son verre en poussant un soupir.

— Je vois, continua don Palomino en appliquant sa main sur la manche de son compatriote, je vois que tu as été de mon avis... Tu as pensé qu'un loyal Andaloux doit faire son devoir coûte que coûte

et que la robe du prêtre n'est pas un obstacle à la défense d'une sainte cause.

— Hélas! répondit l'autre en rougissant, cet habit n'est pas le mien... Je ne l'ai revêtu que pour échapper aux poursuites et passer sûrement la frontière... Je ne suis pas prêtre, señor Palacios; je ne suis qu'un misérable pécheur.

— *Ave Maria purissima!* s'écria l'abbé en joignant les mains; que s'est-il donc passé?.. Quand je t'ai quitté, on allait te conférer le sous-diaconat... Quel maléfice a perverti mon élève, la fleur du séminaire, celui qu'on appelait *el santo*?.. Quel détestable tentateur t'a jeté hors de la voie de Dieu?

— Une femme, don Palomino, répondit le jeune homme en baissant les yeux.

— Caramba! s'écria l'ancien guerillero en frappant du poing la table, ce sera donc toujours la même histoire?.. Le proverbe aura toujours raison: « L'homme est de l'étoupe, la femme du feu; vient le diable qui souffle (1)! » Et où avais-tu donc rencontré la diablesse qui t'a perdu? Conte-moi ton aventure, mon fils; confesse-toi à ton vieux maître...

Ils étaient si émus de se retrouver et leurs pensées à tous deux étaient tellement tournées vers les souvenirs de leur lointain pays natal, qu'ils ne semblaient pas s'apercevoir de la présence d'un tiers; moi, tapi dans mon embrasure, avec le rideau de cretonne me retombant sur le dos et mon livre sur les genoux, je me faisais petit et silencieux pour qu'on m'oubliât, mais je ne perdais pas une seule de leurs paroles. Encore que j'en saisisse parfaitement le sens littéral, je n'étais pas alors assez avancé en âge pour en comprendre toujours l'exacte signification; mais elles restèrent gravées dans ma mémoire, et maintenant que je suis moins novice, l'entretien des deux réfugiés se reconstitue dans ma tête avec toute sa couleur dramatique et toute l'importance des moindres détails.

Je vois encore, comme si j'y étais, la pièce carrelée, fraîche et ombreuse; les deux Espagnols ayant entre eux la table de bois noir; les verres à demi remplis, où un mince filet de soleil mettait en lumière la teinte topaze du vin d'Espagne; don Palomino, accoudé, appuyant son menton carré sur sa main velue et fixant ses gros yeux bruns sur don Ramon; et celui-ci, tenant machinalement son verre dans ses doigts maigres, tandis que son corps frêle se renversait contre le dossier du fauteuil et que le damas rouge fané de ce meuble faisait ressortir la pâleur de sa longue tête

(1)

El hombre es stopa,  
La muger es fuego;  
Viene el demonio y sopla.

couronnée de touffes de cheveux noirs. Ses grands yeux tristes promenaient çà et là leurs prunelles sombres, regardant sans les voir les articles peu nombreux du pauvre mobilier de l'abbé Palacios : le lit à rideaux de cotonnade rouge, la petite étagère pleine de livres, surmontée d'une statuette de la Vierge del Pilar, puis la guitare et les castagnettes accrochées au mur.

Ramon Olavidé souleva son verre, y trempa de nouveau ses lèvres violacées, puis, se renfonçant dans le fauteuil, il commença lentement sa confession.

## II.

— Lorsque nous nous sommes vus pour la dernière fois à Peñaflores, mon père était encore de ce monde, et je venais prendre congé de vous avant de rentrer au séminaire. J'étais alors dans toute la ferveur de ma vocation. Mon imagination échauffée et une tendance naturelle à tout pousser à l'excès m'inclinaient vers un mysticisme exalté. J'avais un profond dédain pour les beautés du monde extérieur et les satisfactions de la chair ; il me semblait, comme la sainte d'Avila, entendre au fond de moi une voix mystérieuse et divine murmurer : « Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, je t'ai prédestiné aux entretiens des anges. » S'il vous en souvient, vous vous efforciez de me mettre en garde contre cette piété exagérée.

— Oui, interrompit l'abbé Palacios, je te rappelais le mot du Français Pascal : « Qui veut faire l'ange fait la bête ; » j'ajoutais qu'en s'élevant trop au-dessus de cette terre où l'on est condamné à vivre, on s'expose à des chutes piteuses...

— J'aurais dû vous écouter, mais j'étais dans l'âge où la présomption nous enivre comme un vin pur et je me croyais appelé à recommencer les édifiantes et miraculeuses prouesses des saints dont je lisais la vie. Je rentrai au séminaire, je reçus les ordres mineurs et c'est alors qu'insensiblement je devins la proie du péché qui perdit les anges eux-mêmes, du péché d'orgueil. L'exercice du sacerdoce dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire dans un bourg ou une petite ville de ma province natale, me parut indigne de mon mérite. J'ambitionnai une carrière plus active et plus féconde, et je fus pris du désir d'aller comme missionnaire propager la foi parmi les populations de l'extrême Orient. L'esprit du mal m'insinua en même temps que, pour être à la hauteur de cette mission, je devais posséder des connaissances historiques et scientifiques plus étendues que celles qu'on pouvait me donner au séminaire. Je cédaï à cette diabolique suggestion et j'obtins de mon père, ainsi

que de l'évêché, l'autorisation de quitter provisoirement Ecija pour suivre les cours de l'université de Séville.

J'avais vingt et un ans sonnés, et plein de cette aveugle confiance que donne la jeunesse, je me lançai dans les études profanes et la vie laïque sans croire un moment que mon âme pût être mise en péril par des tentations dont je n'avais même pas idée. J'allai me loger, non loin de l'université, calle Dados, dans une *casa de pupillos* (maison de pensionnaires) qui m'avait été recommandée par un prêtre et qui était tenue par une veuve, nommée Josefa Gutierrez. Cette veuve, brodeuse de son métier, avait un petit magasin où elle travaillait toute la journée avec sa fille, Manuelita, qui courait sur ses dix-huit ans, et deux ouvrières qui n'étaient guère plus âgées. Vous me direz que, pour un homme détaché des choses d'ici-bas et voué aux contemplations mystiques, j'avais singulièrement choisi mon logis; mais cela prouve justement combien étaient grands mon dédain et mon inexpérience des détails de la vie pratique. D'ailleurs, la señora Gutierrez avait une réputation d'honnêteté bien établie, et j'avais été guidé dans mon choix par la tranquillité de la maison et la modicité de la pension. Pour trois pesetas par jour, j'occupais une vaste pièce au premier étage de la maison et j'avais mon couvert aux trois repas qui composaient l'ordinaire de la famille. Mes commensaux étaient un jeune abbé, celui précisément qui m'avait recommandé la *casa* de la veuve, un médecin, un étudiant comme moi et un vieil officier en retraite.

Dans les premiers temps de mon installation, je ne voyais guère mes hôtes et les autres pensionnaires qu'à table. J'étais complètement absorbé par mes nouvelles études, et, quand j'avais un moment de liberté, je le consacrais à de pieuses stations à la cathédrale. Que d'heures d'extase d'une suavité indicible j'ai passées à cette époque, agenouillé sur les degrés de la chapelle du baptistère, en face du Saint Antoine de Padoue de Murillo! Une ombre pacifiante tombait autour de moi des lointaines hauteurs de la nef et m'enveloppait dans une nuit de recueillement, où la toile du grand peintre semblait seule éclairée par une divine lumière. En esprit je m'identifiais avec le saint, je vivais sa vie dans l'austère cellule où sa foi robuste s'épanouissait, pareille à ces lis que l'artiste a fait fleurir dans un coin du tableau. Comme lui, ébloui et prosterné, je tendais les bras vers cette glorieuse lumière autour de laquelle des anges formaient un nimbe vivant, et il me semblait que l'Enfant Jésus souriant descendait aussi vers moi, de nuée en nuée, attiré par la force de mes prières... Encore étourdi au sortir de ce ravissement céleste, je sortais par la porte du *Pardon*, et, longeant la place *del Triunfo*, je regardais avec des yeux enthousiastes la tour svelte et aérienne de la Giralda monter dans un ciel

d'un bleu immaculé, au-dessus de l'enchevêtrement touffu des campaniles, des arcs-boutans, des créneaux et des galeries dentelées de l'immense cathédrale. — Lorsque, redescendu de cette idéale envolée en plein azur mystique, je me retrouvais sur terre et sur le chemin de mon quartier, j'étais étonné et presque choqué de la gaîté bruyante des rues que je traversais. La calle Dados, avec ses boutiques grouillantes d'acheteurs, les étoffes aux couleurs vives flottant aux piliers des magasins, les miradors entr'ouverts, d'où s'échappaient des éclats de rire et des fredons de guitare, les coups de soleil à travers les toiles tendues d'une maison à l'autre, me produisaient une impression pénible, quelque chose comme l'agacement d'une note discordante au milieu d'un concert délicieusement harmonieux.

Et voyez l'inconséquence de la nature humaine ! malgré mes répugnances et mes dédains, je subissais peu à peu l'influence dissolvante du milieu profane dans lequel je vivais. Tout en se fermant pour ainsi dire aux impressions de l'extérieur, mes sens les recevaient en dépit d'eux-mêmes et s'y accoutumaient. Cette joie de vivre, éparse subtilement dans l'air de Séville ; cette allégresse de la rue, cette fête sensuelle des yeux que donnent partout les fleurs des jardins, les toilettes des femmes, l'élégance des *patios* entrevus à travers les grilles des maisons, et même les somptuosités des cérémonies religieuses, tout cela me pénétrait peu à peu et me modifiait à mon insu. Par d'insensibles acheminemens j'en vins à respirer avec une dangereuse délectation l'odeur des orangers de la place del Triunfo, à écouter sans ennui une musique de danse, et je me surpris à suivre d'un œil curieux les ouvrières qui passaient dans la rue, le châle serré autour de la taille, l'accroche-cœur sur la joue et une rose dans les cheveux.

C'est ainsi que, peu à peu, après d'imperceptibles transactions de conscience et de sourdes infiltrations de sensualité, j'en arrivai à me mêler davantage à mes commensaux, à me moins choquer de leurs habitudes de dissipation et à prendre du goût même à certains de leurs plaisirs. Le soir, les pensionnaires se réunissaient dans le *patio* de la señora Gutierrez, et l'on y passait quelques heures à chanter et à regarder danser les ouvrières. L'abbé lui-même était de ces réunions ; il les tenait pour innocentes ; ce fut lui qui me décida à y assister en me remontrant qu'avec mes affectations de sauvagerie, j'indisposais contre moi nos commensaux et je mortifiais cruellement la señora Gutierrez.

Chez nous, vous le savez aussi bien que moi, le clergé jouit d'une liberté qu'on ne tolérerait pas dans les pays du Nord. Nos ecclésiastiques peuvent se mêler familièrement aux laïques, s'asseoir à la table d'un café, se promener sur l'Alameda en compagnie des

dames, et même assister aux réunions de famille, aux *tertulias*, où l'on fait de la musique et où les jeunes filles de la maison exécutent des danses nationales, ce qui, en France, serait regardé, je crois, comme tout à fait scandaleux.

— Pour sûr, s'écria l'abbé Palacios, on est ici d'une rigidité inconcevable sur le chapitre de la tenue, et l'autre jour j'ai été rudement tancé par le curé de ma paroisse pour avoir fumé une cigarette dans la sacristie!.. Affaire de mœurs et de climat... En-deçà comme au-delà des Pyrénées, le diable n'y perd et n'y gagne rien...

— Donc, poursuivit Ramon, je ne me tins plus à l'écart, et, de même que mes commensaux, je fréquentai le *patio* de la señora Gutierrez, où, chaque soir, on se réunissait en attendant l'heure du souper. Le médecin jouait de la guitare, et les ouvrières dansaient en faisant sonner leurs castagnettes. La fille de la maison, Manuelita, était surtout remarquable par la grâce et la légèreté de sa danse. On ne pouvait pas dire qu'elle fût très jolie, mais elle était bonne enfant, et ses yeux d'un bleu noir avaient une pureté virginale qui manque souvent au regard trop allumé et trop hardi des femmes de Séville. Feu Gutierrez, son père, était né à Valence, et elle tenait de lui ces beaux cheveux blonds des Valenciennes qui accompagnent si bien leur teint blanc et leur mine souriante. Au bout de deux semaines, je crus m'apercevoir qu'elle préférait ma société à celle des autres pensionnaires et que mes façons plus réservées m'avaient précisément gagné sa sympathie.

Cette sympathie se manifestait par de délicates attentions dont j'avais seul le privilège. Chargée de l'entretien de ma chambre, Manuelita s'acquittait de ce soin avec un zèle minutieux, et quand j'y rentrais, aux heures de travail, je ne manquais pas de trouver sur ma table un verre plein de roses ou d'œillets dont elle était allée faire emplette au marché, dès la première heure; elle devinait mes plats préférés et elle s'arrangeait pour que sa mère les fit entrer dans la composition du menu de chaque jour. Parfois, dans nos réunions du soir, quand, absorbé par une de mes méditations, je semblais oublier le milieu dans lequel je me trouvais, si je relevais brusquement la tête, je rencontrais les yeux bleus de Manuelita en train de se fixer sur moi; mais à peine nos regards s'étaient-ils croisés, que, honteuse d'être surprise, la jeune fille perdait contenance; ses longs cils bruns s'abaissaient sur ses joues rondes et pleines, son teint, ordinairement d'un blanc mat de fleur de jasmin, se nuançait de rose et elle tenait obstinément ses yeux braqués sur la pointe de ses petits souliers de satin.

J'étais si peu infatué de ma personne que je m'inquiétai à peine de ces premiers symptômes de la passion. Si j'avais eu la clairvoyance d'un jeune homme, élevé dans le monde, je n'au-

rais pas hésité, je vous l'assure, à couper court à cette affection dangereuse, en quittant la maison de la señora Gutierrez; mais j'étais encore dans l'effervescence de mes rêves d'apostolat et rien ne rend égoïste comme une idée fixe. Étant resté jusque-là insensible aux émotions charnelles, je n'attachais aucune importance à ce que je regardais comme un simple enfantillage, et je continuais de traiter Manuelita comme une aimable petite fille, dont je reconnaissais de temps à autre les soins affectueux par le cadeau d'un chapelet ou d'une image de piété qu'elle serrait précieusement dans son livre d'heures. Pourtant, si, au lieu de me perdre dans mes nuages mystiques, j'étais descendu en moi-même, j'aurais reconnu dans les secrets replis de mon cœur ce limon de perversité qui repose au fond de toute âme humaine et qui est comme le résidu de la souillure originelle. Bien qu'il ne germât en moi aucun désir coupable, je n'en éprouvais pas moins une blâmable et secrète douceur à me sentir enveloppé de cette enfantine tendresse; je me laissais gâter et choyer sans remords, et, trop confiant dans mon impeccabilité, je respirais étourdiment cette odeur d'amour qui s'exhalait des moindres gestes, des moindres paroles de la señorita, avec une suavité pareille à celle des roses dont elle ornait ma table de travail.

Cette égoïste et cruelle indolence d'une âme qui se complait dans le voisinage du péché, tout en se flattant de ne point s'en laisser souiller, renfermait en elle-même son propre châtement. On ne vit pas impunément dans une semblable atmosphère sans en ressentir les effets, même à son insu. Ces gâteries féminines, ces parfums de fleurs cueillies pour moi; la musicale douceur de cette voix de jeune fille chantant dans un coin de la boutique des chansons andalouses, dont les paroles passionnées arrivaient jusqu'à ma chambre de travail; la vue de Manuelita montant ou descendant l'escalier de la maison avec la grâce souple et la pétulance de ses dix-huit ans, toutes ces choses amollissaient peu à peu ma volonté, dissipaient mon esprit, ralentissaient les élans de ma foi religieuse, et, sans que je m'en aperçusse, me prédisposaient à succomber à la tentation, dès que le Malin voudrait se donner la peine de me tenter.

Un dimanche de carême, je revenais de la cathédrale après les vêpres. Le printemps avait été précoce, il faisait beau temps et la chaleur était déjà très forte. Fatigué par une longue station à l'église et par la vivacité du soleil de mars, je me hâtais de regagner ma chambre, où je comptais achever la journée en lisant saint Augustin. Arrivé à la maison de la señora Gutierrez, je pousse la grille et j'entre dans le *patio* frais et silencieux. Une toile tendue au-dessus de la galerie intérieure du premier étage y tamisait doucement la lumière, — blonde et dorée au centre, où se trouvaient des plantes vertes et de petits orangiers; plus voilée et presque



bleue sous les colonnes de la galerie. — Le calme délicieux qui y régnait n'était interrompu que par l'égouttement sonore d'une fontaine établie dans un angle. Ébloui par la grande clarté de la rue, je ne distinguai d'abord que confusément les objets; puis, une exclamation partie d'une sombre encoignure opposée à celle de la fontaine, me fit apercevoir Manuelita à demi masquée par les feuillages de quelques pots de myrtes et de lauriers-tins. Elle était occupée à emplir de roses et de renoncules des vases placés devant une sorte d'oratoire où se dressait une statuette de la Vierge, parée d'une robe de brocart bleu et argent. Elle se retourna vers moi et me montra sa figure ronde toute couronnée de cheveux blonds crépelés, tandis que ses yeux s'éclairaient d'un sourire.

— Je vous croyais sortie, Manuelita, lui dis-je en passant.

— Non pas, ces messieurs ont emmené ma mère à la *corrida*, mais j'ai mieux aimé me passer des taureaux que d'être mangée par ce grand soleil, et je suis restée pour garder la maison.

— Vous avez eu raison, la chaleur est accablante.

— N'est-ce pas?.. Et puis j'aurai le plaisir de vous tenir compagnie.

— Merci, je vais remonter chez moi pour achever une lecture commencée.

— Bah! vous étudierez demain!.. D'ailleurs, vous avez l'air fatigué.

En effet, grisé par la chaleur du dehors, je m'étais appuyé à l'une des colonnes du patio, comme un homme qui n'en peut plus.

— Voulez-vous, continua-t-elle, que je vous prépare un verre d'eau de fraises?

— Volontiers.

Elle s'était élancée gaiement dans une pièce voisine; elle en revint peu après avec un grand verre d'eau glacée, dans lequel ses doigts broyèrent un de ces *refrescos*, au suc de fraises, qui se fabriquent spécialement à Séville. Une fois la boisson préparée, elle posa le verre devant moi sur un guéridon, en me faisant une espiègle révérence.

Je vidai le verre à moitié, et, tout en la remerciant, je remarquai un détail singulier de sa toilette. Elle était vêtue de noir, comme presque toutes les Sévillanes de la bourgeoisie, mais elle portait, épinglé sur le côté gauche de son corsage, un ruban violet retenu par un cœur d'argent percé de flèches.

— Que veut dire ceci? lui demandai-je en désignant du doigt ce détail de son ajustement.

Elle rougit légèrement et répondit avec un grand sérieux :

— C'est un vœu... J'ai promis à Notre-Dame des Sept-Douleurs

de porter pendant une année les couleurs de son couvent si elle m'accorde ce que je lui ai demandé.

— Et qu'avez-vous demandé à la très sainte Vierge, Manuelita?

Elle me lança un regard rapide; puis, baissant les yeux, elle murmura :

— C'est mon secret, don Ramon.

— Voyons, mon enfant, repris-je en lui prenant les mains, vous pouvez bien le confesser à un prêtre.

Elle hocha la tête, puis, avec un malicieux sourire au coin des lèvres :

— Prêtre? Vous ne l'êtes pas encore! répliqua-t-elle.

Elle avait laissé ses mains dans les miennes; elle hésita un moment et reprit d'un ton boudeur :

— Il s'agit d'un jeune homme que j'aime et que je voudrais avoir pour *novio*... malgré...

— Malgré votre mère, Manuelita?

— Non, ce n'est pas cela... malgré la promesse qu'il a faite d'être d'église...

Elle m'avait retiré ses mains et en couvrait maintenant ses joues brûlantes.

Embarrassé de cette confiance, j'avais trempé machinalement mes lèvres dans le verre d'eau de fraises, puis je l'avais reposé sur le guéridon et je m'étais levé. Tout en marchant, mes yeux se fixèrent, par hasard, sur un miroir accroché en face de moi à l'une des parois du patio, et tout à coup, dans cette glace, je vis Manuelita, avec un mouvement à la fois enfantin et passionné, prendre le verre, poser ses lèvres à la place que les miennes venaient de quitter et avaler rapidement le reste de ce qu'il contenait.

— Mon enfant, dis-je d'une voix grave en me retournant brusquement, il ne faut pas faire de vœux à la légère... Le vôtre est indiscret, et Notre-Dame ne l'exaucera pas.

La figure si gracieuse de la jeune fille se contracta, je vis ses beaux yeux s'emplir de larmes; puis, tout à coup, elle éclata en sanglots et s'enfuit.

Cette fois c'était bien clair, elle m'aimait... Pauvre fille! Quel différent tour aurait pu prendre ma vie, pourtant, si au lieu de laisser partir Manuelita toute noyée de larmes, je lui avais tendu les mains et promis d'être pour elle le *novio* demandé à Notre-Dame!... Nous nous serions mariés, j'aurais quitté Séville et nous serions allés vivre à Peñasflor. J'aurais cultivé le domaine dont la mort de mon père m'avait laissé possesseur l'an d'auparavant; au lieu d'errer comme un proscrit, n'ayant plus de goût à rien au monde, je serais à cette heure un paisible campagnard, père de

famille, et je regarderais de ma fenêtre moutonner mes oliviers sur la côte de Carmona!.. Mais, pour cela, il n'aurait pas fallu être aveuglé par la fumée d'orgueil qui me montait au cerveau. J'étais entiché de ma prétendue vocation apostolique; les femmes ne me disaient rien, mon heure n'était pas encore venue...

Elle devait bientôt sonner, pour ma punition et pour le malheur de ceux qui s'attacheraient à moi...

Un matin, pendant la semaine de la Passion, je revenais de l'université avec l'étudiant qui était mon commensal; au coin de la rue de la Cuna, près de l'église del Salvador, mes yeux furent arrêtés par une grande affiche rouge en tête de laquelle s'étaient en gros caractères : *Cantes y Bailes andaluces* (1), et où on annonçait que le soir même, rue Amor-de-Dios, au *Salon philharmonique*, auraient lieu, pour l'inauguration de la saison, les débuts des fameuses chanteuses et danseuses Soledad Vargas, dite *la Chata de Jerez*, et Pastora Florès, dite *la Pamplina*. Mon compagnon me vanta avec beaucoup d'éloquence le talent de Soledad Vargas, qu'il avait vue à Cadix, et qui, disait-il, n'avait pas sa pareille pour danser le *jaleo* et le *zorongo*. Il m'engagea même à assister à la représentation du soir, et, comme je me contentais de hausser les épaules :

— Pourquoi pas? répondit-il, vous ne seriez pas le premier clerc tonsuré qu'on aurait vu rue Amor de Dios, et je suis quasi sûr que notre commensal l'abbé n'y manquera pas. D'ailleurs, un futur missionnaire ne doit rien ignorer : vous verrez forcément dans l'extrême Orient des danses qui vous scandaliseront bien davantage que notre *polo* andalous.

Une année auparavant, j'aurais repoussé tout net une pareille proposition; mais, depuis six mois, je m'étais laissé tellement pénétrer par la corruption mondaine, que je me bornai à discuter longuement, avec mon interlocuteur, sur ce qui est licite et sur ce qui est défendu, sur la question de savoir si l'on évite plus facilement le mal qu'on connaît que celui qu'on ignore... Quand il s'agit du devoir, tout homme qui discute au lieu d'obéir silencieusement aux injonctions de sa conscience, est déjà un homme perdu. Le soir même, je me laissai entraîner rue Amor de Dios.

Il pleuvait quand nous partîmes, et j'en profitai pour m'envelopper dans mon manteau afin de ne pas montrer aux habitués de ce bal mon habit de séminariste. Mon compagnon était un habitué du Salon philharmonique, et il me pilotait. Nous entrâmes dans une salle oblongue assez vaste, au fond de laquelle se trouvait une

(1) Chansons et Danses andalouses.

buvette où l'on vendait des *refrescos*, du vin, et de l'eau d'anis. En face, à l'autre extrémité, sous la charpente d'une galerie faisant tribune, s'ouvrait une porte communiquant avec la pièce voisine où s'habillaient les danseuses, séparées seulement du public par un rideau de tapisserie. Au long des murailles, blanchies à la chaux, des bancs de bois étaient occupés par un public bruyant, composé de soldats de la garnison, d'étudiants, de cigarières et de familles de petits commerçans du quartier. Un maigre lustre et des quinquets fumeux éclairaient la salle, où planait la buée bleuâtre des cigarettes. Je me blottis timidement dans le recoin le plus sombre, sous la tribune, et non loin de l'*habilloir* des danseuses. La représentation n'était pas encore commencée; seuls, deux guitaristes, assis sur les banquettes du milieu, réservées aux artistes, pinçaient distraitemment les cordes de leurs instrumens. De temps en temps, le rideau se soulevait, laissant passer un bras nu, un bout de jupe ou la tête ornée de fleurs d'une des *bailadoras*. Travaillé par une curiosité de novice, je ne quittais pas des yeux la tapisserie derrière laquelle j'entendais les chuchotemens et les éclats de rire étouffés de ces créatures. Enfin, à un signal des guitares, le rideau fut tiré, et elles accoururent ensemble, d'une volée, prendre leurs places sur les bancs : les unes en costumes de danseuses d'opéra, les autres portant la toilette des ouvrières de Séville, toutes agitant au bout de leurs doigts les castagnettes cliquetantes.

Les danseuses, en jupes courtes, exécutèrent d'abord le *fandango* et la *cachucha* avec accompagnement de guitares et de castagnettes, et je me sentis assez vite ennuyé par cette exhibition de jambes pirouettantes, de bras nus s'arrondissant mécaniquement autour de têtes plâtrées, grimaçant des sourires de convention. Ce spectacle, beaucoup trop prolongé, me laissait froid, et je méditais déjà de m'esquiver quand une salve d'applaudissemens salua l'apparition de l'une des étoiles du *baile*. C'était une jolie fille, aux grands yeux brillans, à la figure un peu massive, habillée, comme les bohémiennes du faubourg de Triana, d'une robe assez courte d'étoffe voyante, du petit tablier d'indienne et du fichu de Manille, avec un parterre de géraniums rouges dans ses cheveux noirs luisans. Les guitares se mirent à résonner, tandis que les danseuses, restées assises, frappaient en cadence dans leurs mains.

— C'est Soledad Vargas, *la Chuta*, me dit mon compagnon.

La danseuse et son danseur, battant des pieds et faisant claquer leurs doigts, se balançaient en face l'un de l'autre, se regardaient, se poursuivaient avec des tortillemens serpentins; parfois, l'un des accompagnateurs lançait d'une voix gutturale un couplet de ces vieilles chansons que le peuple nomme des *peteneras* :

Una mujé fué la causa  
 De mi perdision primera;  
 No hay perdision en er mundo,  
     Niña de mi corason!...  
 No hay perdi-ïon en er mundo,  
 Que por mujeres no beaga (1).

Parfois aussi les chanteurs, et le public lui-même lançaient au couple dansant de rauques paroles d'encouragement : *Ole, ole! Muerte! Alma! alma!* Et la danseuse, grisée par les excitations, redoublait ses trépignemens et ses torsions couleuvrines, tandis que sa face brune restait impassible et souriante. — Malgré les applaudissemens de la foule, je n'éprouvais aucun enthousiasme; cette danse étrange et lascive, ces contorsions et ces trémousse-mens trop significatifs me dégoûtaient et me faisaient monter le rouge au visage. Cette fois, j'étais bien décidé à partir, quand on annonça Pastora Florès, dite *la Pamplina*.

Elle ne s'était pas encore montrée dans la salle; le rideau se souleva, elle parut et soudain je me rassis.

Je n'oublierai jamais son entrée... Elle était de taille moyenne, très bien faite et vive comme une chèvre sauvage. Elle portait le costume des Sévillanes : la jupe d'indienne rose terminée par un volant laissant voir de petits pieds chaussés de bas roses, le corsage serré dans un châle de crêpe de Chine blanc à fleurs jaunes et incarnat. Ses cheveux bruns, relevés par le haut peigne d'écaïlle, formaient d'un côté un large accroche-cœur sur la joue, et de l'autre étaient piqués d'une touffe d'œilletts épanouis. Elle pouvait avoir vingt-cinq ans; sa physionomie éveillée, mobile, spirituelle, était éclairée par deux yeux qui riaient sous de longs cils, et par deux lèvres rouges souriantes aussi, mais d'un sourire enjôleur, accentué encore par un joli menton proéminent. Elle s'élança au-devant de son danseur, pendant que les guitares se remettaient à bourdonner, et que les claquemens de mains recommençaient. Elle dansait le *jaleo* avec une légèreté, avec une volupté et une pétulance exquises; sa danse était à la fois chaste et provocante; c'est à peine si sa jupe soulevée découvrait jusqu'à la cheville son petit pied et ses bas roses; mais à la voir glisser, ondoyante, touchant à peine la terre, et mimant avec sa figure expressive tous les incidens de cette danse passionnée, je sentais mon cœur battre jusque dans ma gorge. Je m'étais mêlé à ceux qui applaudissaient; je battis si bien des mains que mon manteau glissa derrière mon dos, et que j'apparus dans mon accoutrement

(1) Une femme fut la cause — Première de ma perte. — Il n'y a pas de perdition au monde, — Fillette de mon cœur! — Il n'y a pas de perdition au monde, — Qui ne vienne des femmes.

de séminariste. Elle remarqua mon enthousiasme, tourna un moment la tête vers moi, m'éblouit d'un regard luisant, et disparut, tandis que les guitares continuaient de fredonner pendant l'intermède, et qu'un des chanteurs reprenait de sa voix gutturale :

Una mujé fué la causa  
De mi perdision primera;  
No hay perdision en er mundo  
Que por mujeres no benga...

Peu après, la Pamplina reparut, coiffée cette fois de la mantille blanche qui lui retombait sur les yeux et sur les épaules, et agitant un éventail. Elle sembla un moment épier quelqu'un derrière le rideau, qui se souleva et donna accès à son danseur en costume de *majo* sous sa cape rejetée sur l'épaule. Les guitaristes jouèrent la *malagueña*, et la danse commença : — agaceries provocantes de la part de la danseuse, poursuite du *majo* voltigeant autour d'elle comme un papillon amoureux. — Chaque fois qu'il s'approchait, aiguillonné par le désir, il rencontrait l'éventail de la Pamplina entre sa bouche et les lèvres de l'espiègle fille. Il y avait une grâce mutine dans les refus de la danseuse, une attirance irrésistible dans son sourire, qui me faisaient comprendre pour la première fois toutes les délices et toutes les fièvres de la passion. Parfois, dans le tourbillon de sa danse spirituellement voluptueuse, elle se dirigeait de mon côté ; l'envolement de sa jupe rose me frôlait les genoux, et je sentais un frisson à la fois brûlant et glacé me courir par tout le corps. La musique des guitares devenait plus câline et plus tendre ; le *majo* quitta sa cape et l'étendit par terre ; la Pamplina passa dessus, légère comme un oiseau, tous ses traits se fondirent dans un radieux sourire de consentement et elle tomba aux bras de son danseur... C'était la fin, et au milieu des applaudissements et des cris, elle alla s'asseoir essoufflée sur un banc près de la sortie. — Le public s'écoulait déjà du côté de la porte ; je me décidai à me lever, et comme je passais près d'elle, tout palpitant et intimidé, elle arrêta le mouvement de son éventail, fixa son regard luisant sur le mien, et me salua d'un sourire ensorcelant des lèvres et des yeux.

— Quelle diablerie ! s'écria don Palomino, en frappant la table d'un coup de poing.

— Oui, reprit Ramon Olavidé, une diablerie, et diaboliquement délicate !.. J'en frissonnai jusqu'aux moelles. Ce fut ce sourire qui me perdit. Je sortis en chancelant comme un homme ivre, et sans me préoccuper de la pluie qui tombait à verse, je cheminais tête baissée dans la rue obscure, quand mon compagnon me saisit par le bras :

— Holà ! s'écria-t-il, tu t'en vas tout droit à l'Alameda d'Hercule et non à la calle Dados. Est-ce que la Pamplina t'a jeté un sort ?

### III.

Je ne sais quel philtre les regards de Pastora Florès m'avaient versé, mais il me coulait comme du feu dans les veines, et sans cesse son image dansait devant mes yeux. J'étais possédé, halluciné. Je revoyais toujours ses bas roses et son petit pied battant l'air sous l'envolement de la jupe ; toujours ses prunelles luisantes, son rouge sourire et la souple cambrure de sa taille ronde, que n'emprisonnait aucun corset. J'avais beau appeler à mon aide tous les remèdes pieux recommandés en pareil cas par les docteurs de l'église et par mon directeur, rien ne pouvait chasser le fantôme voluptueux qui me hantait. Le nom de la Pamplina se mêlait aux mots latins de mes prières, le fil de mes méditations était rompu à tout instant par son souvenir, et entre les pages de mon livre se glissait, à chaque tour de feuillet, son spirituel profil au nez espiègle et au menton proéminent. En vain, pour me soustraire à cet ensorcellement, j'essayai de me réfugier comme jadis à l'ombre de la chapelle du baptistère et de m'abîmer dans la contemplation du Saint Antoine de Padoue. O vision sacrilège ! à la place du *niño* Jésus, c'était elle, la *bailadora*, qui surgissait au milieu du nimbe radieux des saints anges, puis s'avavançait dans une buée lumineuse et descendait vers moi, sur les nuées blondes, avec son malicieux regard et son attirant sourire, tandis que ses petits pieds aux fines chevilles battaient de rapides *taconeos* (coups de talon) ! C'était vers elle que je tendais les bras maintenant sous les nefs sacrées de la cathédrale!..

Les solennités de la semaine sainte avaient suspendu les représentations des *bailadores* ; je ne savais encore quand je reverrais la Pamplina, mais je n'avais plus qu'un seul désir, — la revoir. Aussi, dès le mercredi saint, lorsque les processions des confréries commencèrent à sortir, je ne quittai plus la place de la *Constitucion*, où les *pasos* (1) s'arrêtaient tous en se rendant à la cathédrale, et où, de trois à six heures, la foule s'amassait devant le palais de l'*ayuntamiento*. J'espérais toujours que Pastora Florès viendrait là, attirée par la curiosité, comme les autres.

Le printemps était dans sa prime fleur et jamais le ciel ne m'avait paru si joyeusement bleu. Dans le carré formé par le palais de

(1) Chars supportant des groupes de statues qui représentent des scènes de la Passion.

*ayuntamiento*, l'*Audiencia* et les maisons, toutes les fenêtres étaient garnies de curieux. De triples rangs de chaises et de tribunes, occupés par les belles dames de Séville en toilettes noires, fleuries de roses et d'œillettes, s'alignaient devant la façade du palais, laissant au milieu un espace vide où circulait la foule bariolee des promeneurs : cigarières drapées dans leur châle avec une rose piquée dans leurs cheveux brillants, toréadors en vestes de velours et chemises brodées, paysans des environs, la ceinture rouge aux reins et la veste sur l'épaule ; tout cela grouillait et bourdonnait, et sur cette basse bourdonnante se détachait le cri aigu des aguadores : *Qui quiere agua?* Dans un angle, au-dessus des toits la tour de la Giralda, baignée d'une gaie lumière rose, montait haut dans l'azur et contemplait la ville en tête. Et moi, mêlé à la foule, j'allais et venais, croyant à tout instant distinguer au milieu d'un groupe la taille cambrée et la tête fine de la Pamplina. Par intervalles, les fanfares d'une musique retentissaient au-dessus des rumeurs populaires, les alguazils faisaient évacuer l'espace compris entre les chaises et les tribunes, et une procession s'avancait avec ses files de pénitens blancs, violets ou noirs ; ses confrères, habillés en Romains, balançant leurs casques à plumes au rythme de la musique militaire ; son lourd *paso* étoilé de cierges, au milieu desquels se dressaient les statues du Christ et de la Vierge, tout reluisants de broderies et de bijoux. Le *paso*, supporté par une vingtaine d'hommes de peine dissimulés sous les draperies rouges, stationnait un moment devant la tribune du capitaine-général, puis lentement, aux sons des fanfares, le cortège se remettait en route par la rue de Genova, et la foule grouillante recommençait à rouler ses flots bruyans entre les chaises et les tribunes.

Les processions des *côfrades* avaient beau lutter de magnificence, la pompe des *pasos* avec leurs chapes brodées et leur orfèvrerie étincelante me laissait indifférent. Je m'obstinais toujours à chercher la Pamplina dans les remous de la foule. Mes yeux tureteurs se fatiguaient à vouloir la découvrir dans chacune de ces cent fenêtres béantes où les toilettes lilas, bleues, rose tendre des femmes tranchaient sur la blancheur des façades et les galeries vertes des balcons ; ils la cherchaient jusqu'aux faîtes des maisons, le long des terrasses aériennes où il y avait un fourmillement de silhouettes curieuses se découpant sur le bleu du ciel, et un palpitement d'éventails agités, dont les paillettes reluisaient au soleil couchant. Le crépuscule descendait peu à peu, éteignant toutes les couleurs, mais ne ralentissant ni mon désir ni l'ardeur de mes poursuites, et je continuais mes investigations, plongeant de plus belle, sans me lasser, au plus épais de la foule.

Le soir du vendredi saint, j'étais dans la calle Sierpes, dont les



boutiques étaient closes, mais dont l'animation n'avait jamais été si tumultueuse. Les cris des marchands de pattes de crabes et de gâteaux à la cannelle, les voix quémandeuses des mendiants, la fumée et l'odeur âcre des fritures l'emplissaient tout entière. Arrêté par un encombrement, je regardais machinalement une procession descendre de San Salvador par la calle Gallegos, qui s'étoilait des cierges des pénitens, tandis qu'au loin la luxueuse illumination du *paso* dominait toute l'enfilade de la rue de ses centaines de lumières tremblotantes. Brusquement je sentis mon bras effleuré par un coup d'éventail; je me retournai... C'était la Pamplina, debout à mon côté, la tête enveloppée dans une mantille noire qui ne laissait quasi voir que ses deux yeux étincelans. J'eus une violente commotion au cœur; la fastueuse illumination de la procession disparaissait toute devant l'éclat de ces deux yeux phosphorescens.

— *Buena noche, señor estudiante!* me dit-elle d'une voix mordante.

Je restai d'abord interdit et agité par un tremblement intérieur qui m'ôtait toute présence d'esprit.

— Après le bal, la pénitence, continua-t-elle du même ton. Voilà une belle nuit pour effacer ses péchés en suivant les *pasos*.

Je ne savais que répliquer, j'aurais voulu lui crier: « Ce ne sont pas les processions qui m'attirent, c'est vous que je cherchais; » mais je n'avais ni le sang-froid, ni l'audace nécessaires pour lui faire pareille réponse. Cette rencontre, que j'avais désirée de toutes les forces de mon cœur, le hasard me la ménageait, et, au lieu d'en profiter, je restais là, balbutiant, rougissant comme un sot, tandis qu'elle éclatait de rire en agitant son éventail.

— Est-ce que je vous fais peur? reprit-elle en se reculant de quelques pas pour se dégager de la foule.

— Oui, murmurai-je sans trop savoir ce que je disais; ne vous moquez pas de moi!

— *Ay, santo niño*, je ne suis pourtant pas si effrayante... Vous aviez l'air moins ébarouché, l'autre nuit, quand vous me regardiez danser la *malaqueña*.

— Vous vous souvenez de moi? m'écriai-je ingénument.

— Je me souviens toujours des jolis garçons qui m'applaudissent... Pourquoi n'êtes-vous pas venu me parler avant de sortir?

— Je n'aurais jamais osé, señorita.

— Ah! *santito*, vous craigniez de vous compromettre!.. Tenez, en ce moment ci, savez-vous ce qui vous donne la mine si embarrassée?.. Vous avez peur qu'on vous voie causer avec une *bailadora*?

Elle avait deviné juste, et malgré le violent désir qui me poussait vers elle, je tremblais d'être aperçu par un de mes camarades. Je me remis à rougir et à balbutier; nous étions arrivés au coin de la rue San Acasio.

— Je ne veux pas que vous scandalisiez vos amis, dit-elle avec un éclat de rire. Demain, j'ai vacance, et je me promènerai vers les trois heures de l'après-midi, dans les jardins de l'Alcazar... Toute la ville étant occupée à faire ses dévotions, on ne risquera pas d'y être ennuyé par les fâcheux... Et puis les orangers en fleurs y sentent bon... N'aimez-vous pas cette odeur-là?.. *Buena noche, señor*... Comment vous appelez-vous?

— Ramon.

— *Buena noche, santo Ramon!*

Et avec le mouvement preste et onduleux d'une couleuvre qui se glisse au ras d'un mur, elle fila le long des maisons de San Acasio, me laissant tout ébaubi, tandis qu'elle disparaissait dans les ténèbres d'un carrefour.

Je rentraï, la tête en désordre, et montai m'enfermer dans ma chambre, où je ne m'endormis que fort avant dans la nuit, d'un sommeil fiévreux. Le lendemain je m'éveillai très tard aux détonations des boîtes d'artillerie et des pétards qui annonçaient la résurrection de Notre-Seigneur. En même temps, les cloches de la cathédrale se mirent à sonner en volée, d'autres carillons s'éveillèrent tour à tour dans chacune des églises et bientôt tout Séville retentit de tintemens sonores. O la musique des cloches de mon pays, la délicieuse musique que je n'entendrai plus!..

Pendant toute la matinée, je me promenai dans ma chambre, en me disant que je n'irais pas à l'Alcazar; quand je descendis pour le repas du midi, j'étais si pâle, que Manuelita s'informa d'une voix inquiète si j'étais malade. Ce fut à peine si je lui répondis, et, le dîner achevé, je m'empressai de sortir. J'errai à travers les rues pleines de tapages et de soleil, j'entrai dans la cathédrale afin d'essayer de m'y recueillir : — Non, non, me répétais-je, je n'irai pas à l'Alcazar! — Et pourtant trois heures n'étaient pas sonnées, que je franchissais le vestibule du palais et que je m'égarais dans les allées ombreuses pavées de briques émaillées. J'allai ainsi à travers les massifs de roses épanouies, jusqu'à un pavillon aux revêtemens de faïence qu'entourent des quinconces d'orangers. Le jardin était solitaire, et le silence de l'après-midi n'était interrompu que par le gazouillement frais des jets d'eau sautillant dans leurs vasques de marbre. — Elle ne viendra pas, pensais-je, elle s'est moquée de moi; — et je me sentais à la fois soulagé et dépité de son manque de parole. Tout à coup j'entendis un léger bruit de pas, et je la vis qui s'avancait sous les branches vertes des orangers.

Elle avait une robe bleue à jupe courte, laissant voir ses jambes fines chaussées de bas de soie bleue et de souliers de velours; un petit châle de Manille à fleurs jaunes serrait sa taille souple; la mantille noire, à peine posée sur le sommet de sa tête brune, retom-

bait sur ses épaules et un gros bouquet de jasmin était planté dans son corsage.

— Tiens, vous étiez là? dit-elle en riant... C'est aimable à vous d'être venu... Mettez-vous près de moi.

Elle s'assit sur le petit mur à hauteur d'appui qui fait face au pavillon et me ménagea une place à côté d'elle. J'obéis, mais j'étais trop troublé pour parler et je ne savais plus que lui dire. Elle paraissait fort étonnée de mon silence, n'étant nullement habituée à une pareille réserve.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes à Séville? me demanda-t-elle... Voyons, contez-moi votre histoire.

Tout heureux du sujet de conversation qu'elle me fournissait, je lui parlai naïvement de mon village, de mon entrée au séminaire, et de l'intention où j'étais de me faire missionnaire dès que j'aurais reçu les ordres majeurs.

Elle m'écoutait avec son espiègle hochement de tête et elle me lança à peu près la même réponse que Manuelita :

— Bah ! ce n'est pas encore fait... D'ailleurs ce serait dommage... Êtes-vous sûr d'avoir la vocation?

En même temps elle fixait sur moi ses grands yeux noirs si profonds et si sombres sous la verdure des orangers, qu'il me semblait en les regardant plonger au fond d'un abîme qui m'attirait. C'étaient de ces yeux flambans et veloutés qu'on n'oublie plus une fois qu'on les a regardés... Oui, je serais mort et au fond du tombeau que je crois qu'un regard de ces yeux-là suffirait pour me ressusciter,.. je me lèverais du cercueil pour les voir encore!.. Ils me donnaient le vertige et ma tête tournait.

— La vocation? murmurai-je éperdu, je l'avais, mais depuis que je vous ai vue, je ne sais plus,.. je ne sais plus!..

Elle éclata de rire en montrant ses fines dents blanches entre ses lèvres rouges; puis, tendant le bras, elle cueillit sans façon une orange aux branches qui pendaient au-dessus de nous, et se mit à la peler en jetant à droite et à gauche l'écorce sur les petits pavés de faïence.

— *Pobrecito!* il ne sait plus!.. disait-elle tout en suçant son orange. Puisque mes yeux ont fait le mal, continua-t-elle, c'est à moi de le réparer... Il y a justement ici une fontaine dont l'eau guérit les maux d'yeux et les peines de cœur... Je vais vous y conduire.

Elle me prit la main et m'entraîna avec sa pétulance endiablée vers le Bain de la Sultane, qui est à gauche des quinconces où nous étions assis. Debout contre la niche d'où jaillissait l'eau fraîche, elle fit une coupe de ses deux mains jointes, et me les tendit ruisselantes : — Buvez! dit-elle avec son ensorcelant sourire.

Je me précipitai sur les deux mains que j'avais prises dans les miennes, j'y bus quelques gouttes d'eau, mais surtout je les couvris de baisers.

— Assez! assez! cria-t-elle en secouant ses doigts, ou le remède sera pire que le mal.

Elle était charmante ainsi avec ses bras mouillés qui scintillaient en plein soleil, et ses yeux où le rejaillissement du jet d'eau avait mis de petites perles tremblantes jusqu'au fin bout des cils.

— Adios! reprit-elle, voici l'heure où je dois rentrer... Inutile de me suivre... Demain je danserai au Salon philharmonique; j'espère que vous viendrez m'y voir.

Elle rassembla les plis de sa jupe de toile bleue, sauta dans l'allée et disparut derrière les massifs de rosiers...

Je retournai le lendemain rue Amor de Dios, seul cette fois, et je me blottis de nouveau près de la porte de l'*habilloir*, sous la tribune. Elle passa, m'aperçut et me fit un signe de tête amical; puis lorsque ce fut son tour de danser, elle me lança de nouveau un regard et je vis qu'elle s'arrangeait pour ramener son danseur presque toujours vers le coin sombre où j'étais tapi, de sorte qu'elle n'avait l'air de danser que pour moi. Cette préférence pour la partie la moins éclairée de la salle occasionna des murmures à l'autre extrémité et parut contrarier le grand garçon au costume andalous qui lui servait de partenaire. Il lui en témoigna de l'humeur et ils échangèrent à voix basse quelques paroles peu aimables; dès qu'ils eurent terminé la *malagueña*, elle lui tourna le dos, disparut sous la portière et ne revint plus. Inquiet, je gagnai la rue, où, caché dans l'encoignure d'une porte, j'attendis impatiemment la sortie de la Pamplina. Je la vis enfin paraître, enveloppée dans un châle blanchâtre et filant rapidement dans l'ombre, avec ce petit piaffement qui lui était familier. Je la suivais, le cœur palpitant, mais à une faible distance, et je n'osais la rejoindre, pressentant qu'elles'en allait fâchée, après avoir eu une altercation avec son impresario.

A un coin de rue, sous un réverbère, elle se retourna brusquement, me reconnut et sourit.

— Ah! c'est vous, *el santo!* s'écria-t-elle. Savez-vous? j'ai failli me brouiller avec les gens du Salon à cause de vous!.. Comme dédommagement, vous allez me faire un bout de conduite... A cette heure, cela ne vous compromettra pas.

Je m'étais élancé près de Pastora Florès; elle vit bien à mon air ébloui que j'étais complètement fasciné, qu'elle n'avait plus qu'à commander et que je n'avais plus qu'à obéir.

Quand nous fûmes arrivés sur l'Alameda d'Hercule, elle s'arrêta devant une maison blanche dont toutes les fenêtres étaient noires et endormies.

— Voici où je demeure, dit-elle, tout là-haut, près du ciel... Venez, je vous offrirai un verre de limonade ; vous l'avez bien gagné !

Je me laissai emmener, je l'aurais suivie au bout du monde. Elle ouvrit la lourde porte et me prit la main pour me guider le long de l'allée ténébreuse, puis dans les spirales de l'escalier plus noir encore et tout imprégné d'odeurs de friture. Je montais en butant mes pieds contre les marches, heureux de me sentir mené comme en laisse par cette main fraîche et nerveuse, dont la paume s'appuyait contre la mienne. Quand nous fûmes au sommet, elle chercha à tâtons au fond d'une sorte de niche pratiquée dans le mur, trouva un briquet, alluma une petite lampe et me poussa dans sa chambre, grande pièce aux murs blancs, donnant de plain-pied sur une terrasse avec laquelle on communiquait par une large fenêtre restée ouverte.

A la lueur de la lampe, j'examinais la chambre : le lit bas dans un coin, recouvert d'une mante valencienne, un miroir au-dessus d'une petite table, puis une statuette de la Vierge et, en face, une guitare accrochée au mur avec une paire de castagnettes. — La Pamplina avait ouvert une armoire, soulevé une cruche pleine d'eau, rincé un verre, et je l'entendais chançonner en me préparant la limonade promise, qu'elle m'apporta sur la table.

— Maintenant, dit-elle, asseyez-vous et buvez.

Mais je lui avais pris les deux poignets et, les dents serrées, silencieusement, violemment, j'essayais de baiser ses lèvres rouges si provocantes. Avec un brusque effort, elle m'arracha ses poignets meurtris, recula en arrière et, me toisant des pieds à la tête :

— *Hombre!* s'exclama-t-elle, comme vous y allez!.. Est-ce que les gens d'église ont tous de ces façons de muletier ?

J'étais moi-même honteux de mon emportement de brute, et je baisais les yeux sans oser parler. Elle me tourna le dos et, roulant tranquillement une cigarette, elle l'alluma à la lampe et alla s'asseoir dans l'embrasement de la fenêtre.

Je me rapprochai d'elle humblement, les mains jointes :

— Pamplina, murmurai-je, pardon, je suis fou!.. Je vous aime, ayez pitié de moi !

Elle vit que j'avais les larmes aux yeux et, tournant vers moi ses flamboyantes prunelles :

— Bien vrai, *santito*, tu m'aimes ?

— Comme un possédé.

— Tu m'aimes plus que ta vocation, plus que ton séminaire?..

— Plus que tout au monde !

Elle laissa tomber sa cigarette, puis, se levant et défaisant sa mantille et son fichu, qu'elle lança par la chambre, d'un bond elle se jeta dans mes bras et appliqua ses lèvres sur les miennes.

— Eh bien ! prends-moi, je suis à toi !

Oh ! cette nuit dans la petite chambre de l'Alameda d'Hercule, ces caresses de femme qui m'enlaçaient pour la première fois, cette veillée d'amour dans le grand silence de la ville endormie !.. La lampe était éteinte ; du recoin sombre où nous étions, je voyais, par la fenêtre ouverte, la terrasse blanchissante, le ciel plein d'étoiles ; tout à travers nos baisers jamais las, j'entendais au loin, à l'extrémité de la place, une belle voix d'homme qui montait dans la paix de la nuit d'avril, et je distinguais des lambeaux de couplets qui m'arrivaient doux comme des bouffées de printemps :

La pena y la que no es pena ;  
 Todo es pena para mi.  
 Ayer penaba por ber te,  
 Soleá, triste de mí !  
 Ayer penaba por ber te  
 Y hoy peno porque te bi... (1).

#### IV.

A partir de cette nuit de Pâques, je ne m'appartins plus. J'étais pareil à un de ces pantins qu'on donne aux enfans ; toutes mes actions semblaient mues par un fil, et ce fil magique était tenu par les doigts capricieux de la Pamplina. Je ne vivais plus qu'une heure chaque jour ; celle où j'attendais la danseuse à la porte du Salon philharmonique et où je la ramenais chez elle, — et encore plus d'une fois mon attente fut-elle trompée. Pastora Florès n'était pas toujours libre de disposer de sa soirée ; son impresario l'emmenait, avec les autres danseuses, à des *tertulias* données par le capitaine-général ou quelque autre grand personnage ; elle me faisait prévenir à la hâte du contretemps par un gamin, et je m'en revenais de fort méchante humeur calle Dados.

Un soir que je rentrais fort triste, après avoir été frustré de mon rendez-vous, je trouvai Manuelita seule dans le *patio*. A la lueur d'une lampe posée près des pots de myrtes, elle achevait une broderie qu'on devait livrer le lendemain, et ses cheveux blonds frisotans entouraient d'une auréole dorée sa jolie tête penchée sur la bande d'étoffe. Depuis le dimanche où j'avais si durement accueilli les tendres confidences de la pauvre fille, c'était la première fois que nous nous rencontrions seuls. Ma mauvaise humeur s'en accrut

(1) La peine et ce qui n'est pas la peine, — Tout est peine pour moi. — Hier je peinais pour te voir ; — Solitude ; triste de moi ! — Hier je peinais pour te voir, — Et aujourd'hui je peine de t'avoir vue !

encore ; il me semblait qu'elle devait lire sur ma figure le dépit que me causait mon rendez-vous manqué, et je sentais un redoublement d'irritation à l'idée de surprendre un éclair moqueur dans ses regards.

— Bonne nuit ! don Ramon, me dit-elle en levant vers moi ses grands yeux bleus, où je ne vis qu'une lueur attristée.

— Bonne nuit ! répliquai-je d'un ton maussade en approchant mon bougeoir de la mèche de la lampe.

— Pourquoi me répondez-vous d'un air fâché ? reprit-elle doucement en posant son ouvrage sur la table... Vous êtes bien changé depuis quelques semaines... Qu'avez-vous donc ?

— Je n'ai rien.

— Si fait, vous n'êtes plus le même... Vous négligez vos amis, et les livres que vous aimiez autrefois, vous ne les ouvrez plus.

— Vous vous trompez, Manuelita.

— Non, je ne me trompe pas, reprit-elle en secouant la tête. Quoique je ne sois qu'une enfant, il y a bien des choses que je devine et qui me font de la peine... Ce n'est plus de l'église maintenant que je suis jalouse, c'est de la femme qui a pris votre cœur et qui n'est pas digne de vous.

— Voilà, en effet, des propos qui ne sont guère d'une enfant et que je suis étonné de trouver dans votre bouche ! interrompis-je avec impatience.

— Oh ! cette femme, continua-t-elle en s'animant et en se levant, je la hais parce qu'elle vous rend malheureux !

— Assez, Manuelita, vous êtes folle ! m'écriai-je rudement. Et je me hâtai de regagner ma chambre, qui était voisine de la sienne.

Mais, pendant une partie de la nuit, j'entendis l'enfant qui pleurerait à chaudes larmes au lieu de dormir, — et cette douleur naïve, dont j'étais l'unique cause, redoubla l'irritation que je sentais contre moi-même.

Ainsi ma faute était déjà connue de toute la maison !.. J'en éprouvais un sentiment de honte qui me rendait le logis odieux et qui me le faisait fuir pendant des journées entières. Parfois alors les remords m'empoignait et j'essayais de réagir contre la séduction dont m'enveloppait la Pamplina. Je ne pouvais pas croire qu'un regard et une caresse de femme fussent suffisans pour déraciner une vocation comme la mienne ; ma superbe se révoltait contre ce joug humiliant ; je songeais à la ruine de mes projets d'avenir, à la perte de mon âme, à la damnation éternelle. Je courus me jeter dans un confessionnal, aux pieds d'un prêtre, et je lui avouai ma chute avec des cris de détresse. Mon confesseur, avec véhémence et compassion, m'exhortait à la contrition, à la mortification et à la pénitence. Il me parlait de la miséricorde du Seigneur et me fai-

sait espérer que mes prières trouveraient grâce devant lui; il me recommandait de fuir les occasions de péché, de me réfugier avec confiance dans le sein de cette toute-puissante Miséricorde: au regard de ce suprême Bien, toutes les joies terrestres n'étaient-elles pas misérables et vaines, et la grâce de Dieu n'était-elle pas d'un si haut prix qu'on dût, pour l'obtenir, mépriser comme de la boue toutes les basses voluptés des sens?..

— Oui! m'écriai-je mentalement en quittant l'église, j'arracherai de mon cœur, et pour toujours, la coupable image de cette femme; avec l'aide de la pénitence et de la prière, je la chasserai de ma pensée, comme Jésus chassait les vendeurs du temple!..

Et j'essayais sérieusement pendant un jour d'exécuter mes pieuses résolutions; mais il suffisait de l'apparition du gamin porteur d'un message de la Pamplina pour tout gâter, et je courais rue Amor de Dios attendre la danseuse à la porte du Salon. J'entendais le piaffement de ses brodequins sur les marches de l'escalier; elle me coulait une diabolique et reluisante œillade, un sourire retroussait le coin de ses lèvres et me montrait ses petites dents blanches; c'en était fait de ma contrition et de mes projets de pénitence. Dans ces momens-là, j'aurais donné pour la suivre ma part de vie éternelle. Quand une fois, seuls dans la chambre haute, qu'éclairait une douteuse lueur d'étoiles, nous nous tenions embrassés, sa taille pliant sur mon bras, sa tête se renversant sur mon épaule avec toute sa chevelure dénouée, une senteur de géranium s'exhalait de sa peau fraîche, de ses cheveux, de tout son corps, et j'oubliais le monde entier...

— Assez! assez! interrompit impétueusement don Palacios en levant les mains au ciel. Passons!

— Oui, passons, reprit tristement don Ramon, car ce souvenir seul me rend fou, et je sens que si je la revoyais, je mourrais dans l'impénitence finale... Un soir, j'étais resté deux jours sans pouvoir la joindre; dès que nous fûmes dans sa chambre, je m'aperçus qu'elle était soucieuse. Au lieu de m'attirer près d'elle, comme de coutume, elle était allée s'asseoir sur le seuil de la terrasse et s'était mise à fumer.

— *Santito*, me dit-elle brusquement, j'ai une mauvaise nouvelle à t'apprendre... Voici la foire qui touche à sa fin, et l'*empresa* quitte Séville demain soir pour aller à Grenade inaugurer la saison... Il va falloir nous séparer...

Je restai interdit et n'eus pas la force de prononcer une parole. — Pendant les deux jours que j'avais passés loin d'elle, je m'étais remis, comme toujours, à détester mon péché et à former de belles résolutions, mais je n'avais jamais songé à la possibilité d'une séparation aussi prompte.



— Oui, *hermano*, après demain il y aura des montagnes entre nous, et Dieu sait quand nous nous reverrons!..

Tandis qu'elle parlait d'un ton tranquille et dégagé, je me promenais avec agitation par la chambre; tout en ayant le cœur déchiré à la pensée de la quitter, je ne pouvais m'empêcher de songer aux promesses que j'avais faites à mon confesseur. — Peut-être y avait-il, dans ce brusque départ, une intention divine, un secret dessein de la Providence pour me sauver malgré moi, pour arrêter mon âme sur le chemin de la perdition... Assurément le doigt de Dieu se levait dans les ténèbres où j'étais plongé pour me montrer un moyen de reconquérir la grâce. Je n'avais plus qu'à courber le dos sous la main paternelle qui me frappait, qu'à crier vers le Seigneur, comme le roi David : « Je suis préparé à souffrir tous les châtimens, et ma douleur est continuellement devant mes yeux. »

— Eh quoi ! s'écria la Pamplina en me regardant fixement, tu ne réponds rien ?

— Ma pauvre enfant, murmurai-je d'une voix étranglée,.. j'ai le cœur brisé... Nous étions trop heureux dans notre péché, et le ciel veut nous punir en nous arrachant l'un à l'autre...

— *Amen!* s'écria-t-elle en bondissant sur ses pieds, c'est bien!.. Je feignais d'être calme pour connaître ce qu'il y a au fond de ton cœur... Je vois que tu ne m'aimes pas et que tu te consoleras facilement de mon départ !

— Je vous aime éperdument, passionnément, Pastora, et quand vous serez loin de moi, Dieu seul, qui me frappe, saura combien je souffrirai... Vous aurez eu tout mon amour, et, vous partie, aucune créature terrestre ne sera plus rien pour moi... Je ne songerai plus qu'à prier Dieu pour nous deux et à me vouer entièrement à lui...

— En vérité ! interrompit-elle en croisant les bras, prier Dieu et te vouer à lui, n'est-ce pas ? sans plus te soucier de moi que d'une guitare fêlée!.. C'est parfait!.. Pourquoi donc alors m'as-tu dit que tu m'aimais plus que tout au monde ? Tu m'as enjôlée avec tes regards et tes paroles, et maintenant que je suis ton esclave, tu m'abandonnes ! tu m'assassines!.. Une conduite édifiante pour un prêtre, et un joli début pour un missionnaire!..

Ses yeux flambaient et sa physionomie était devenue tragique.

— Mais, continua-t-elle en se rapprochant de moi avec un hochement de tête plein de menaces, prends garde!.. Si tu te moques de moi, si tu me foules aux pieds, si tu me poignardes le cœur, tu t'en souviendras et tu t'en repentiras ! Ta religion, ton amour de Dieu, ta vocation, tout cela, menterie pure, et tu n'es au fond qu'un misérable égoïste!..

Brusquement, comme si elle avait été terrassée par la violence

de sa colère, elle se laissa choir sur le sol, et tout d'un coup elle éclata en sanglots.

Ses pleurs me bouleversaient; en l'écoutant, je m'étais déjà reproché ma cruauté. Je m'agenouillai près d'elle, je la pris dans mes bras, et je bus les larmes qui roulaient sur ses joues.

— Chérie, m'écriai-je, c'est moi qui suis ton esclave, c'est moi qui suis ta chose! Mais que faire quand la fatalité nous sépare!.. De même que tu ne peux rompre ton engagement et rester ici, de même moi, je ne puis quitter Séville pour te suivre.

— Qui t'en empêche? dit-elle en tournant doucement vers moi ses yeux câlins et mouillés.

— Mais, répliquai-je hésitant, tout : mes études, les promesses que j'ai faites à mes supérieurs, les vœux que j'ai déjà prononcés...

— Et ne m'as-tu pas fait aussi des promesses, et ne sont-elles pas aussi sacrées que celles que tu as marmottées aux gens de ton séminaire?.. Quand il s'agissait de m'avoir, n'as-tu pas juré que tu m'aimais plus que ton église et ta vocation? Eh bien! si tu es un honnête homme et non un traître, tiens ta parole et viens avec moi!..

J'étais encore trop novice dans la vie et trop aveuglé par mon amour pour distinguer entre un engagement pris de sang-froid et une promesse murmurée dans l'empportement de la passion. L'argument de Pastora Florès me troubla, je faiblis, elle s'en aperçut, devint plus pressante, et, après quelques timides objections qu'elle combattit victorieusement, je consentis à la suivre à Grenade. Quand elle me vit complètement décidé, elle battit des mains, se mit à danser dans la chambre, puis se jeta à mon cou et m'enveloppa de ses irrésistibles caresses.

— Tu verras, *niño mio*, comme nous serons heureux! me criait-elle à travers mille folies, je te ferai un paradis de Grenade!..

Il fut convenu que je rejoindrais la troupe des *baïladores* à la porte de San-Fernando, vers les dix heures du soir et que, monté sur une mule que la Pamplina se chargea de me procurer, j'accompagnerais la *galera* où les danseuses devaient s'entasser pour le voyage. Le lendemain matin, je fis mes préparatifs, j'achetai rue des Francos les vêtemens destinés à remplacer mes habits de séminariste, et, le soir venu, je m'enfermai dans ma chambre pour procéder à mon changement de costume. Je revêtis la veste de gros drap des paysans andalous, la culotte de tricot brun et les guêtres de cuir à aiguillettes flottantes, puis, les reins ceints de l'écharpe rouge, la cape sur l'épaule, je sortis furtivement de ma chambre quand je crus la maison endormie. Je n'avais parlé de mon projet à personne afin de me soustraire aux questions embarrassantes, et surtout d'éviter une pénible explication avec la trop perspicace Manuelita, mais à peine eus-je mis le pied sur la galerie, que je me trouvai en

face de la jeune fille; elle sortait de sa chambre et elle étouffa un cri en me surprenant dans mon accoutrement de voyageur.

— Don Ramon, demanda-t-elle d'une voix tremblante, est-ce possible?.. Où allez vous à cette heure?

— Chut! Manuelita, répondis-je; je pars pour quelques jours; je vais à Peñaflo, où m'appellent des affaires d'intérêt.

Elle secoua la tête d'un air incrédule.

— Dans ce costume?.. à Peñaflo?.. Ah! don Ramon, vous nous trompez, vous vous jouez de nous!.. Vous vous en allez ailleurs et vous ne reviendrez plus?

— Je reviendrai, Manuelita... Dites à votre mère que je lui écrirai sous peu, mais pour Dieu, ne me retardez pas!.. Je suis pressé.

Ses yeux bleus s'emplirent de larmes et elle ne fit plus aucune tentative pour me retenir; d'un geste violent, elle arracha de sa poitrine le cœur d'argent percé de flèches qu'elle portait toujours, et l'attacha sur ma manche.

— Gardez-le en souvenir de moi, reprit-elle d'une voix sourde, il vous préservera peut-être du mal... Mais si, malgré cela, vous deveniez malheureux, revenez-nous; — vous trouverez toujours votre chambre et vos amis qui vous seront fidèles... Adieu, don Ramon; que Notre-Dame des Douleurs vous protège!

Elle rentra dans sa chambre, et moi, la tête basse, je m'enfuis hors de la maison.

A la porte San-Fernando, je trouvai la *galera* attelée et déjà bourrée de voyageurs. La lourde charrette à quatre roues était recouverte d'une toile et tapissée d'un matelas; sur le siège était assis le *mayoral* (le conducteur). Non loin de la *galera*, j'aperçus la Pamplina qui tenait elle-même la bride de ma mule.

Ses yeux étincelèrent en me reconnaissant.

— A la bonne heure, *santo mio!* cria-t-elle, tu es homme de parole. — Elle m'aida à monter sur la mule, puis, s'élançant sur le siège à côté du *mayoral*, elle dit à ce dernier en lui frappant sur l'épaule : — Maintenant, *vamos con Dios!*

Et, sur la route poudreuse, nous nous en allâmes, éclairés par un ciel plein d'étoiles.

## V.

Cette excursion à petites journées, à travers les plus beaux sites de l'Andalousie et à côté de la Pamplina, compte parmi les jouissances les plus exquisées et les plus pures que j'aie goûtées. Nous voyagions la nuit et le matin; puis nous nous arrêtions vers midi dans un village, où nous faisons la sieste pour ne repartir qu'au

crépuscule. Dans les montées un peu rudes, Pastora, descendant de la *galera*, marchait près de ma mule, la main appuyée sur mon genou, et c'était charmant de cheminer ainsi l'un près de l'autre dans la nuit tiède et silencieuse, entre les aloës et les cactus hérissant de leurs raquettes épineuses ou de leurs lames aiguës les deux talus de la route et découpant leur végétation monstrueuse sur le ciel étoilé.

C'était charmant aussi, dans la fraîcheur du matin, de côtoyer les champs déjà herbeux et de voir, au premier rayon de soleil, onduler toute la plaine dans la bordure de fleurs éclatantes dont le printemps avait semé les fossés. Au milieu de la verdure argentée et mouvante des seigles, de frêles glaïeuls roses frissonnaient, les bourraches s'ouvraient comme des yeux bleus, et les grands coquelicots semaient l'herbe épaisse de leurs larges taches de sang. A l'imitation de toutes ces fleurs, je sentais mon cœur s'épanouir plus à l'aise; je serrais la main de la Pamplina, et j'aurais voulu marcher ainsi toujours, sans arriver jamais...

Je me souviens avec délices d'une halte que nous fîmes vers le milieu du jour, dans la vallée du Genil, en vue de Loja. La *galera*, dételée, stationnait sur la route; les mules paissaient çà et là au bord des talus. Le *mayoral* et la plupart des voyageurs étaient allés chercher des vivres à la ville voisine, dont nous voyions, de l'autre côté de la rivière, les tours d'église, les murs de couvent et les maisons couleur d'amadou se détacher en amphithéâtre sur la verdure des plantations de mûriers. La Pamplina et moi, nous étions restés au bord du Genil, non loin d'un moulin en ruine, et là, assis sur une herbe drue, à l'ombre des trembles et des peupliers qui foisonnent le long de la rivière, nous savourions le bonheur de nous retrouver en tête-à-tête, enfouis dans cette jeune feuillée, à deux pas de cette eau claire qui gazonillait en sautant sur les cailloux. Pastora, vautrée dans l'herbe comme un chevreau, semblait grisée par toutes les sèves printanières dont elle aspirait à pleines narines les émanations aromatiques. Elle chantait comme une alouette, cueillant des fleurs à brassées; puis, accourant vers moi, elle m'en répandait des jonchées sur la figure, et, se jetant à mon cou, elle m'embrassait furieusement.

— N'est-ce pas que c'est bon, *santito*? murmurait-elle; nous nous aimerons toujours bien, n'est-ce pas, quoi qu'il arrive?

— Oui, toujours!

Et les baisers pleuvaient plus nombreux encore.

Ilélas! ce fut notre dernière heure de volupté sans mélange.

A mesure que nous approchions de Grenade, la gaité de la Pamplina s'évanouissait. Elle devenait taciturne, et, les sourcils froncés, les yeux assombris, elle regardait d'un air farouche s'accuser plus

nettement les lignes des montagnes qui entourent la *Vega* (1) de leurs crêtes azurées ou neigeuses. A la tombée de la nuit, comme nous distinguons déjà dans les ombres accrues les lumières des faubourgs, elle quitta la *galera* et vint se placer auprès de ma mule.

— Ramon, me dit-elle d'une voix légèrement hésitante, nous allons être arrivés. Tu iras te loger à la Puerta-Real, dans une *casa de lucespedes* (2), qui est au coin de la carrera del Darro. Quant à moi, dès que je serai installée, je te ferai savoir où et comment nous pourrons nous voir.

— Eh quoi! m'écriai-je interdit, je ne demeurerai donc pas avec toi?

— C'est impossible, pauvre. Ici, à Grenade, je suis obligée à plus de circonspection... Je n'y ai pas tout à fait la même liberté qu'à Séville, parce que...

Elle s'arrêta comme pour reprendre haleine.

— Achève! m'écriai-je anxieux, parce que?..

— Parce que c'est à Grenade que demeure mon mari.

— Ton mari!.. Vous êtes mariée?

Il me sembla que le sol de la *Vega* s'ouvrait sous nos pieds, tandis qu'un crêpe noir tombait du ciel et enténébrait tout autour de moi. — Mariée!.. Non-seulement j'avais rompu mes vœux et abandonné le séminaire pour vivre avec une danseuse, mais maintenant à la faute du péché de fornication s'ajoutait celle du péché d'adultère, et c'était pour apprendre cela que je m'étais entui de Séville!

— Oui, *santito*, je suis mariée; tu l'aurais su un jour ou l'autre, et il est préférable que je te dise dès aujourd'hui toute la vérité... Pour Dieu, ne fais pas cette figure d'enterrement!.. *Non importa!* Sébastien Paco est aussi peu mon mari que possible; seulement... c'est un misérable, et il me fait payer cher la liberté qu'il me laisse!

Je ne comprenais pas bien ce qu'elle voulait dire, et, bouleversé par ce que je venais d'apprendre, je la pressais de questions. Alors, peu à peu, et à travers de brûlantes protestations d'amour, elle me révéla, avec des larmes de honte et de rage, toute l'ignominie de sa situation matrimoniale. — Son père, qui dirigeait une *escuela de bailes* (salle de danse), l'avait mariée à seize ans à ce Sébastien Paco, qui était *mayoral* et conduisait une *galera*, faisant le service entre Malaga et Grenade. Dès la première année de son mariage, Paco avait exploité la beauté de sa femme en la vendant à un riche Anglais qui visitait l'Alhambra. Depuis lors, il continuait ce métier

(1) Nom de la plaine de Grenade.

(2) Maison meublée.

lucratif, fermant les yeux sur les infidélités de la Pamplina, pourvu qu'elles lui rapportassent de l'argent; mais il était intraitable quand il s'apercevait que son honneur conjugal était compromis en pure perte.

— Il ne vit pas avec moi, ajouta Pastora, mais quand je suis à Grenade, il me fait espionner par des gens à lui, et s'il venait à apprendre que je t'aime, mon pauvre *santito*, il serait homme à t'attirer dans quelque guet-apens. Soyons donc prudents, et en public n'aie pas l'air de me connaître... Cela ne m'empêchera pas de te bien aimer, niño de mon cœur! Je suis folle de toi et je serais morte si tu étais resté là-bas, à Séville.— Je t'adore, va, et je te jure de n'être plus désormais qu'à toi!.. Quant à cet homme, je le hais, et, un jour ou l'autre, je me vengerai de lui à ma façon!..

En même temps, elle me prenait les mains et les couvrait de baisers, puis elle remonta dans la *galera*. Un quart d'heure après, nous entrions à Grenade, et laissant la voiture des *bailadores* prendre de l'avance, je me rendis solitairement et très tristement à la *casa de huespedes* de la Puerta-Real.

Pendant les premiers temps de mon installation, la Pamplina ne me donna pas signe de vie. Je restai livré à moi-même et à mes tristes réflexions. — Oisif et seul dans cette ville où je ne connaissais personne, je me trouvais complètement perdu; condamné à mener une vie de déclassé, je me sentais désormais à la merci d'inquiétans et ténébreux hasards. Ce n'était pas qu'au point de vue matériel j'eusse rien à redouter pour le moment; avant de quitter Séville, je m'étais procuré une somme assez ronde, et, avec mes goûts modestes, j'étais sûr de vivre longtemps à l'abri du besoin. Mais l'incertitude de l'avenir et les navrantes confidences de la Pamplina m'emplissaient d'une mélancolie noire qui me gâtait jusqu'aux beautés de ce merveilleux pays, à l'heure même où le printemps, dans son plein épanouissement, le revêtait des plus adorables couleurs.

Dès le matin, je me hâtais de gravir la montée de *los Gomerces* et de pénétrer dans la magnifique futaie qui ombrage la colline de l'Alhambra jusqu'à l'entrée du Généralife. Les ormes et les frênes, les charmes et les sorbiers étaient dans toute la luxuriance de leur verdure nouvelle; des centaines de rossignols chantaient sous les grands couverts; des masses de fleurs bleues et blanches foisonnaient au bord des rigoles où bourdonnait une eau claire et glacée, alimentée par les neiges éternelles de la Sierra. Je passais de longues heures contemplatives dans la cour des Lions, ou sous les voûtes de la salle des Abencerrages aux sculptures pareilles à des stalactites bleuâtres. Partout je trouvais des eaux jaillissantes, une lumineuse fraîcheur, des recoins ombreux au fond desquels, par les doubles baies des arcades brodées à jour, j'apercevais l'azur

du ciel à travers les mobiles découpures des orangers. — Hélas ! en dépit des enchantemens de l'Alhambra, je me sentais esseulé et séparé de la Pamplina par des centaines de lieues. — J'allais m'asseoir à l'extrémité des jardins en terrasse qui longent la tour de l'*Armeria* et d'où l'on domine toute la *Vega* de Grenade. Là, enfoui dans des buissons de roses, je promenais mélancoliquement mes regards sur la ville aux maisons peintes, sur la plaine fertile et verdoyante, sur les vives arêtes des montagnes qui font à ce paradis une ceinture de cimes bleues, lilas ou neigeuses, et, songeant aux désillusionnantes révélations de Pastora Florès, je sentais mes yeux s'emplier de larmes à la vue de toutes ces splendeurs d'où le bonheur semblait banni pour moi. Je pleurais sur mon amour blessé à mort, comme on dit que le roi Boabdil pleura quand, du haut de la sierra d'Elvire, il jeta un dernier adieu à ce royaume de Grenade d'où il était exilé pour toujours...

Un soir, comme je sortais de l'Alhambra par la porte du Jugement, j'aperçus, débouchant d'une avenue d'un vert tendre, où des arbres de Judée mêlaient leur tendre floraison rose, une vingtaine de séminaristes de dix-huit à vingt ans, en soutanes noires, lisérées de rouge vif. Ils cheminaient d'un pas allègre, les uns arrachant des feuilles aux arbustes des talus, d'autres fumant des cigarettes ; leurs jeunes visages aux yeux purs, aux lèvres rieuses, avaient une expression de sérénité, d'innocence et d'enjouement qui me faisaient envie. Je suivis longtemps leurs silhouettes noires et rouges se découpant sur la fraîche verdure des massifs. Il me semblait que c'était ma jeunesse qui passait, qui fuyait pour toujours dans le lointain vaporeux de la futaie, et un cruel remords me rongait le cœur, tandis que, la tête basse, je comparais le pécheur que j'étais aujourd'hui avec le candide et pieux adolescent que j'avais été jadis au séminaire...

Le même soir, en rentrant chez moi, je trouvai une petite fille qui m'apportait un bouquet d'œillets de la part de la Pamplina et qui me transmet en même temps un message de la danseuse :

— La señorita, me dit l'enfant, vous attendra après l'*Angelus* à la Promenade d'été, au bord du Genil.

J'y allai à l'heure indiquée, et j'aperçus, en effet, la Pamplina. Elle me saisit la main, la serra tendrement contre sa poitrine, et, m'entraînant dans une contre-allée obscure :

— Ah ! murmura-t-elle, *niño* de mon cœur, il me semble qu'il y a des années que je ne t'ai vu !.. Ce misérable Paco est à Grenade, et il est venu me trouver pour me proposer ce qu'il n'a pas honte d'appeler une bonne affaire... Je l'ai reçu comme un chien ; il s'en est allé furieux... Je sais qu'il me fait espionner par des gitanos de l'Albaycin... Aussi, pauvre *santito*, il faudra patienter et redoubler

de sagesse... Voilà ce que je voulais te dire ce soir en t'embrassant, et maintenant, adios!.. Ne te désole pas cependant; j'espère avant peu trouver une maison sûre où nous pourrions nous voir plus longuement.

En effet, quelques jours après cette courte entrevue, la même fillette vint me prévenir que la Pamplina se rendrait, après la représentation, dans une certaine maison de la côte de Peña partida, où la petite commissionnaire devait me conduire.

Il était dix heures de la nuit quand je quittai mon logis, escorté par cette enfant. La Peña partida longe la lisière de la futaie de l'Alhambra, en face de la tour des Siete-Suelos. La nuit était pluvieuse, très obscure, et je suivais mon guide en trébuchant dans les sentiers boueux qui coupaient en écharpe la pente boisée. En quittant le couvert des arbres, nous arrivâmes à un carrefour où se dressait, isolée, une maison de pauvre apparence, dont l'unique fenêtre grillée ne laissait passer aucun rayon lumineux.

— C'est ici, murmura l'enfant.

En même temps, elle frappait violemment de son petit poing la lourde porte percée d'un guichet également grillé. Après un moment, quelqu'un de l'intérieur vint parlementer à travers le grillage; puis, ayant probablement reçu un mot de passe, se décida à ouvrir. La clé tourna péniblement dans la serrure; une femme portant une lampe de cuivre entr'ouvrit le battant, me fit signe d'entrer et congédia la petite fille. Marchant sur les talons de ma nouvelle conductrice, je descendis les degrés d'un escalier humide, et je pénétrai dans une salle voûtée, assez obscure, où deux filles basanées, que je reconnus pour des gitanas du Monte-Sacro, dansaient en agitant leurs castagnettes, tandis que deux vieilles, accroupies sous le manteau de la cheminée, chauffaient leurs mains noires à un feu de souches d'olivier.

Étonné de ne point voir Pastora Florès, je commençais à craindre d'être tombé dans quelque coupe-gorge, quand l'une des deux danseuses s'arrêta, me prit la main en riant, ouvrit une petite porte dissimulée au fond de la salle basse et m'introduisit dans une pièce contiguë, un peu mieux éclairée, où j'aperçus la Pamplina assise sur un vieux canapé et occupée à peler une orange.

Elle était vêtue de cette même robe d'indienne rose qu'elle portait lorsque je l'avais vue pour la première fois danser rue Amor de Dios; le même fichu de crêpe blanc à fleurs rouges et jaunes serrait sa taille et retombait en franges soyeuses sur ses hanches; des œillets jaunes et incarnats étaient piqués dans ses cheveux noirs.

La gitana sourit de nouveau, murmura : — *Buena noche!* et se retira en fermant la porte sur nous. Pendant ce temps, la Pamplina s'était levée et m'avait jeté les bras autour du cou.



— *Santo amado, rey de mi alma!* s'écriait-elle à travers ses baisers, enfin je te tiens et je puis te caresser à mon aise!

Elle m'avait emmené sur le canapé, et son corps serpentin s'enlaçait autour du mien, tandis que sa tête s'appuyait câlinement sur mon épaule.

— Pauvre *santito!* reprenait-elle, tu as passé très tristement ton temps à Grenade; mais, va, je t'en dédommagerai, et nous aurons encore de bons momens... D'abord l'*empresa* ne restera pas toujours ici; dans un mois, nous irons à Murcie, et nous y serons libres comme l'air.

Elle s'interrompait pour me donner des baisers et s'étonnait de me voir répondre à ses caresses avec plus de tiédeur que de coutume. Bien que je fusse heureux de la retrouver, je me sentais nerveux et une vague inquiétude me paralysait. Malgré moi, je pensais à son mari, le *mayoral*, et cette désagréable image se dressait à chaque instant devant mes yeux.

— Allons! dérïde-toi, continuait-elle, oublions les heures tristes, profitons de cette nuit qui nous appartient, et vive l'amour!

Elle me serrait plus étroitement dans ses bras, la chaleur de son corps me pénétrait, l'odeur de géranium qui l'imprégnait commençait à me monter à la tête et je fermais doucement les yeux.

— Aime-moi bien, soupirait-elle, et ne te tracasse pas l'esprit!.. Ici, nous ne serons pas dérangés par cette brute de Paco...

— En es-tu bien sûre? cria tout à coup une rageuse voix d'homme.

Nous nous levâmes, effarés, et nous nous aperçûmes que la petite porte s'était rouverte pour livrer passage à un fâcheux qui n'était autre que le *mayoral*.

Nous avons été trahis, et Sébastien Paco, qui comptait de nombreux amis parmi les gitanos de l'Albaycin, avait sans doute acheté pour quelques douros la complicité de ceux auxquels Pastora s'était confiée.

Il était là, nous narguant, le dos appuyé contre la porte refermée. Je le vois encore, chaussé d'alpargates blanches, tête nue, cou nu, court du buste et carré des épaules. Il était serré dans sa veste marron à boutons d'argent et dans sa ceinture, ornée d'une *navaja*, dont le manche de cuivre étoilé de rouge dépassait l'étoffe violette; une mante de Valence était roulée autour de son bras gauche.

— Eh! eh! reprit-il en ricanant, vous faites un honnête métier, ma mie!..

— Que me veux-tu? interrompit Pastora d'une voix rauque en le dévisageant très bravement.

— J'ai deux mots à te dire.

— Dis-les donc et va-t'en!

— *Momento!*.. Tu es bien pressée de te débarrasser de moi!.. Un autre s'en fâcherait, et ferait un mauvais parti à ce jeune caballero qui a risqué sa peau pour te venir voir... Moi, je suis bon prince et je me contente de renouveler mes offres de l'autre soir... Veux-tu partir avec moi, demain, pour Malaga?

Pastora, pâle de colère, se mordait les lèvres; brusquement elle me saisit le bras :

— Tu l'entends, Ramon!.. Cela ne lui suffit pas de m'avoir vendue trois fois déjà et il veut recommencer son dégoûtant trafic!.. *Gavacho*, tu peux chercher ailleurs la marchandise qui plaît à tes cliens... Tiens, voilà le cas que je fais de toi!

Elle se détourna et cracha à terre en signe de mépris.

— Prends garde! grogna Paco en serrant les poings et en marchant vers elle, un mot de plus, et de ton galant et de toi je fais deux *san Bartolomé* (1)!

J'étais sans armes et, me mettant sur la défensive, je cherchais du regard quelque meuble à jeter à la tête du *mayoral*, quand mes yeux tombèrent tout à coup sur le manche de la *navaja* qu'il portait à sa ceinture, et tandis qu'il s'avavançait menaçant, d'un mouvement rapide et inattendu, j'enlevai le couteau et le brandis à deux pouces de son visage pour le tenir en respect. Ce fut l'affaire d'une seconde. Il jura affreusement et recula décontenancé.

— Ah! ah! s'écria la Pamplina, tu as trouvé ton maître, gibier de préside!

Il s'était de nouveau appuyé à la porte et il se dédommageait en accablant Pastora d'injures.

— *Maldita bestia!* (bête maudite) hurlait-il, je te rattraperai!.. Je te ferai ramasser par la police et enfermer avec tes pareilles, écume de Triana, plus souillée que la boue des rues!.. Mes compliments sur votre maîtresse, caballero, elle a eu plus d'amans qu'il n'y a de pavés dans le Zacatin!

Furieuse de recevoir cette pluie d'invectives en ma présence, la Pamplina se tordait sous l'outrage comme un brin de bois vert sur le feu... Elle me lança un noir regard flambant, frappa du pied avec rage et me poussant par le bras :

— Tue-le!.. Mais tue-le donc! me cria-t-elle, exaspérée.

Mes oreilles tintaient, de violentes bouffées de colère me montaient à la tête et m'aveuglaient... Je bondis sur Paco et lui plantai la *navaja* dans la poitrine.

Il fit : « Ha! » et tomba la face contre terre dans un vomissement de sang.

Au bruit de la dispute, les bohémiennes de la pièce voisine

(1) *Jasar un San Bartolomé*, — tuer un homme.

étaient accourues ; l'une d'elles entr'ouvrit la porte, aperçut le cadavre et s'enfuit en se lamentant bruyamment. J'étais devenu pâle, j'avais lâché la *navaja* et je me sentais défaillir... La Pamplina me secoua avec violence.

— La police va venir, me dit-elle d'une voix brève, il ne faut pas qu'on te trouve ici... Vite! vite!

Avec la même insouciance légèreté que lorsqu'elle passait en dansant sur le manteau étendu de son danseur, elle sauta par-dessus le corps qui barrait la porte, m'entraîna tout frémissant d'horreur dans le couloir, monta quelques marches et ouvrit une lucarne qui donnait sur les champs.

— Sauve-toi par là! murmura-t-elle.

— Et toi? lui dis-je en lui prenant les mains.

— L'ouverture est trop petite, mes jupes n'y passeraient pas... Ne t'inquiète pas de moi, je saurai toujours me tirer d'affaire... Gagne la campagne et va m'attendre à Séville, faubourg de Triana, chez Juan le Colorao.

— Je ne pars qu'avec toi! répliquai-je, décidé à ne pas l'abandonner.

— Ne fais pas l'enfant, je ne crains rien, moi, tandis que si, on te trouve ici, c'est la prison pour toi et peut-être pis.. Nous nous reverrons à Triana.

Elle me donna un dernier baiser et me poussa vers la lucarne. Déjà des rumeurs et des pas lourds retentissaient à la porte d'entrée... Elle m'aida à franchir l'étroite ouverture.

— Cours à toutes jambes, me cria-t-elle quand je fus dehors... *Adios!*

Je retombai sur la terre humide et m'enfuis par les rues de l'Antequerrula jusque dans la campagne. Au lever du soleil, j'étais loin de Grenade. J'avais eu heureusement la précaution de porter mon argent sur moi. A Atarfé, j'achetai à un gitano une mule pelée, et dans cet équipage, je repris le chemin de l'Andalousie, voyageant la nuit et me cachant le jour au fond d'obscurs villages. Après une semaine de fatigues, je vis enfin surgir à l'horizon la tour de la Giralda. Je m'arrêtai au faubourg de Triana et me logeai dans la *venta* où la Pamplina m'avait promis de venir me rejoindre.

Le même soir, à la nuit, enveloppé dans ma cape, je courus calle Dados, et je rôdai autour de la maison de Josefa Gutierrez. J'en vis sortir la señora, accompagnée d'un de mes anciens commensaux; elle allait se promener sans doute aux Delicias, et, comme d'habitude, Manuelita gardait la maison. Dès qu'ils furent loin, je frappai à la grille du *patio*. Manuelita apparut et devint très pâle en me reconnaissant.

— Don Ramon! s'écria-t-elle, vous nous revenez, Dieu soit loué!.. Vous trouverez votre chambre en ordre comme au jour où vous êtes parti... Je vais vous y installer.

— Non, Manuelita, répondis-je tristement, je ne suis plus digne de vivre avec d'honnêtes gens et je ne resterai ici que quelques instans... Êtes-vous seule à la maison?

— Bon Dieu! qu'y a-t-il?

— J'ai tué un homme et je suis obligé de me cacher.

Elle joignit les mains et recula effarée, abasourdie.

— Vous le voyez, poursuivis-je, je vous fais horreur. Permettez-moi de monter un moment là-haut et d'y reprendre mes habits de prêtre, qui me serviront de déguisement.

D'un geste, elle me montra la lampe. Je m'en emparai; je revis la chambre où j'avais vécu si heureux, j'y changeai rapidement de costume, puis faisant un paquet des vêtemens encore élaboussés du sang de Paco, je redescendis dans le *patio*, où Manuelita m'attendait en pleurant.

— Adieu! lui dis-je, et pour toujours... Priez pour moi, mon enfant!

Elle me tendit son front; j'osai à peine l'effleurer de mes lèvres criminelles et je m'enfuis.

Je retournai à Triana et je m'y tins caché, attendant fiévreusement la venue de Pastora Florès. Les jours s'écoulaient et elle ne paraissait pas. Je commençais à être mortellement inquiet, quand un soir je rencontrai dans la cour de la *venta* un joueur de guitare que j'avais connu rue Amor de Dios et qui avait suivi les danseurs à Grenade. Je n'eus pas besoin de le questionner longtemps pour être fixé sur mon sort. La Pamplina était restée là-bas et elle m'avait oublié... Accusée de complicité dans le meurtre de Paco, elle avait eu recours à la protection d'un aide-de-camp du capitaine-général, et celui-ci l'ayant tirée d'affaire, elle était devenue sa maîtresse. — Que voulez-vous, señor caballero? me dit le guitariste avec un sourire; l'officier était beau garçon et il lui avait rendu service. La Pamplina n'est pas fille à marchander sa reconnaissance, et elle lui aura donné bonne mesure!..

C'était le coup de grâce! La femme à qui j'avais tout sacrifié me trahissait, j'avais la mort d'un homme sur la conscience, mon avenir était brisé, et je me faisais honte à moi-même. Je résolus d'en finir au plus vite avec ma misérable existence; je quittai Séville et je m'enrôlai dans une des bandes carlistes qui se formaient dans la Sierra-Morena. A cette époque, Cabrera se battait dans la province de Valence; nous allâmes le rejoindre et je pris part, sous ses ordres, à la campagne de l'Èbre. Je me battais en désespéré, je ne

cherchais qu'à me faire tuer. Au combat de la Cenia, je reçus une balle dans la poitrine; j'espérais bien en mourir, mais Dieu ne voulait pas encore de moi : on me soigna, on me guérit, je remontai à cheval et j'arrivai à Berga au moment où Cabrera passait en France avec les débris de son armée... Toute résistance était devenue impossible; j'errai pendant quelques jours dans les gorges des Pyrénées, j'atteignis Perpignan à demi mort de faim et de fatigue, et me voici...

L'histoire de don Ramon m'intéressait si vivement que j'avais passé ma tête hors du rideau pour mieux entendre... Dans un mouvement que je fis pour allonger le cou, mon livre, glissant de mes genoux, tomba à terre, et les deux Espagnols s'aperçurent tout d'un coup de ma présence.

— Quel est cet enfant? demanda don Ramon en fronçant le sourcil.

— Un voisin... *Non importa!* répondit l'abbé Palacios... Va-t'en, petit, laisse-nous... Le señor et moi avons à causer de choses sérieuses.

Je sortis, à mon grand regret, et je n'eus plus l'occasion de revoir don Ramon, bien qu'il se fût établi à Villotte. A la fin des vacances, ma famille quitta le pays et je n'y revins qu'au bout d'une quinzaine d'années...

J'y retrouvai don Palomino Palacios logeant toujours chez nos anciennes voisines et disant fidèlement, chaque matin, sa messe à la paroisse Notre-Dame. Seulement, il mêlait le profane au sacré; — pour occuper ses loisirs et grossir son casuel, le vieux guerillero vendait du chocolat de Bayonne aux dévotes du quartier. — Quant à don Ramon, six mois après son arrivée à Villotte, il était mort d'une maladie de poitrine à l'hôpital. Eu me promenant au cimetière, je découvris sa tombe à demi enfouie sous des touffes d'armoise. Son nom seul était inscrit sur la pierre, et, en guise d'épitaphe, don Palomino avait fait graver les quatre vers de la vieille *petenera* andalouse :

Una mujé fué la causa  
De mi perdision primera;  
No hay perdision en er mundo  
Que por mujeres no benga.

ANDRÉ THEURIET.

---

---

LES

# CHEMINS DE FER ITALIENS

---

I.

LA FORMATION DES RÉSEAUX ET LES PREMIÈRES CONVENTIONS.

---

I.

L'Italie est la contrée d'Europe où les événemens politiques ont exercé l'influence la plus directe et la plus décisive sur l'établissement et le régime des voies ferrées. Faire l'histoire des chemins de fer italiens, c'est refaire l'histoire du pays lui-même, car chacun des pas qui l'ont rapproché de l'unité a été marqué par un changement dans les conditions d'existence et d'administration de son réseau. Si, à l'heure qu'il est, la question de l'exploitation des chemins de fer n'a pas encore reçu de solution, la raison en doit être cherchée dans la difficulté de concilier les exigences de la politique unitaire avec la diversité des traditions et des besoins locaux.

Au mois d'octobre 1839, le premier chemin de fer italien fut livré à l'exploitation. C'était une ligne de 8 kilomètres seulement qui conduisait de Naples à Portici. Que ce modeste commencement ne fasse pas sourire : le chemin de fer de Paris à Saint-Germain n'a été ouvert que le 26 août 1837, et les premiers travaux pour la

construction du réseau français ne datent que de 1838. Le chemin de fer de Portici fut prolongé, d'une part, sur Castellamare pour desservir l'arsenal maritime, et, de l'autre, sur Nocera, par Pompéi. Cette nouvelle section, qui longeait la côte pendant une partie de son parcours, nécessita des travaux considérables et d'une exécution difficile ; elle ne fut terminée qu'en octobre 1844 : elle devait être continuée sur Salerne, mais ce second prolongement se fit attendre aussi longtemps que le premier, et dans l'intervalle une autre ligne, de Naples à Capoue par Caserte, fut construite et mise en exploitation. Comme si l'honneur d'avoir donné l'exemple lui suffisait, le royaume de Naples s'en tint pendant près de vingt années à ces deux premières lignes : aucune des concessions qu'il accorda dans l'intervalle ne put aboutir. Un gouvernement beaucoup plus puissant ne faisait pas preuve de plus d'activité dans la construction des chemins de fer : l'administration autrichienne inaugura, le 18 août 1840, la petite ligne de Milan à Monza, d'une étendue de 13 kilomètres, dont le prolongement jusqu'au lac de Côme se fit attendre neuf années, et c'est seulement le 17 février 1846 qu'on livra à l'exploitation les 31 kilomètres de Milan à Treviglio.

La Toscane est le premier état italien qui ait possédé un ensemble de lignes bien entendues et desservant toutes les parties de son territoire ; ce n'est pas le moindre titre d'honneur du souverain paternel et intelligent qui présidait alors aux destinées du grand-duché. Une résolution souveraine du 14 avril 1838 décida la construction et ordonna la mise à l'étude d'une ligne de Florence à Livourne par Empoli et Pise : les études furent faites par Robert Stephenson, et la concession fut accordée à un groupe de capitalistes qui se constituèrent en société anonyme en vertu d'un décret du 5 avril 1841. La section de Livourne à Pise fut livrée à l'exploitation la première ; mais la ligne entière fut rapidement construite, et elle donna immédiatement des résultats assez avantageux pour déterminer de nouvelles demandes en concession. La ligne de Pise à Lucques fut concédée le 22 juin 1844, celle de Florence à Pistoia le 27 avril 1846, et celle de Lucques à Pistoia le 22 mai de la même année : ces deux lignes vers Pistoia avaient pour objet de mettre Florence et Livourne en communication avec le point où la chaîne des Apennins pouvait être le plus facilement franchie et de faire profiter ces deux villes des relations qui ne manqueraient pas de s'établir avec les Romagnes et avec la vallée du Pô. Une ligne se détachant à Empoli du chemin de Florence à Livourne et destinée à être prolongée jusqu'à la frontière romaine mit l'importante ville de Sienne en communication avec la capitale et avec la mer. Tout ce réseau était en pleine exploitation au commencement de 1850, et des capitalistes étaient en instance pour obtenir la concession d'une

ligne partant de Florence même et se dirigeant par Arezzo vers la frontière romaine en vue d'aller rejoindre la ligne de Rome à Ancône, dont le gouvernement pontifical avait ordonné l'étude.

En présence de l'exemple donné par la Toscane et des études prescrites par le gouvernement autrichien en vue de l'établissement d'un réseau complet dans ses provinces italiennes, le gouvernement piémontais ne pouvait demeurer inactif. Le 18 juillet 1844, des lettres patentes du roi Charles-Albert décrétèrent l'établissement de deux chemins de fer, l'un de Turin à Gênes par Alexandrie et l'autre d'Alexandrie au lac Majeur par Novare, et ordonnèrent que les études en fussent immédiatement commencées. De nouvelles lettres patentes, en date du 13 février 1845, décidèrent qu'afin d'assurer et de rendre plus prompte l'exécution de ces chemins de fer, ils seraient construits pour le compte de l'état et à la charge du budget par les soins du corps des ingénieurs civils. L'administration à laquelle devait être confiée l'exécution de cette importante entreprise devait être assistée d'un conseil spécial, institué tout exprès ; elle était affranchie des formalités usuelles, ainsi que des divers contrôles auxquels les autres administrations publiques étaient assujetties.

Les lettres patentes plaçaient la construction et l'exploitation des futurs chemins de fer dans les attributions du ministère de l'intérieur, duquel relevaient alors les travaux publics : elles instituaient, sous la présidence du ministre, un conseil nommé par le roi, et chargé de statuer sur les projets et sur les traités relatifs à la construction et à l'exploitation des voies ferrées, ces matières devant cesser d'être soumises à l'approbation de la section du conseil d'état chargée des routes et de la navigation. Enfin, des lettres patentes du 30 octobre 1845 disposèrent que toutes les dépenses relatives aux chemins de fer feraient annuellement l'objet d'un budget spécial, préparé par les soins de l'administration de l'intérieur et annexé au budget de cette administration. Lorsqu'à la suite de la proclamation du statut royal du 4 mai 1848, les travaux publics furent distraits du département de l'intérieur et érigés en ministère spécial, on institua au sein de la nouvelle administration une direction générale, qui fut chargée de tout ce qui concernait la construction et l'exploitation des chemins de fer et auprès de laquelle le conseil spécial continua de fonctionner.

L'autorité de la direction générale s'étendait sur tout ce qui était relatif à la construction proprement dite, à l'entretien des lignes, au mouvement des trains, aux tarifs et au service commercial, à l'acquisition et à la conservation du matériel. Il serait sans intérêt d'entrer dans le détail de son organisation intérieure, puisqu'elle ne devait avoir qu'une existence de courte durée : il importait seule-



ment de montrer à quel point on s'attachait à mettre les chemins de fer piémontais complètement dans la main de l'état. C'était à une pensée politique qu'ils devaient la naissance et ils étaient combinés presque exclusivement en vue de la défense du pays. Il est à peine besoin de faire remarquer que, bien que Turin fût la capitale du royaume, le véritable centre de ce premier réseau était Alexandrie, la principale forteresse et le grand arsenal du Piémont ; on fit également converger vers cette forteresse les plus importantes des lignes qui furent décrétées plus tard, notamment les lignes dirigées vers Plaisance et Pavie : la ligne directe de Turin à Novare et au Tessin ne fut entreprise qu'après plusieurs années.

L'administration piémontaise s'était mise courageusement à l'œuvre ; mais la désastreuse campagne de 1848 vint apporter une interruption dans ses travaux et obéra les finances du petit royaume. Les embarras d'argent n'étaient pas, d'ailleurs, le seul obstacle à vaincre. On compte en Europe peu de lignes dont l'exécution ait présenté autant de difficultés et exigé des travaux aussi considérables que celle de Turin à Gênes. Entre la capitale et Alexandrie, cette ligne traverse en tunnels les faîtes qui séparent les vallées du Pô et du Tanaro ; elle franchit le premier de ces fleuves sur un pont de neuf arches et le Tanaro sur un pont de quinze arches de 10 mètres d'ouverture. D'Alexandrie à Gênes elle rencontre les torrens de la Bormida, de la Scrivia et, par une série de tunnels et de viaducs, elle arrive à Busolla, son point culminant, d'où elle redescend à Gênes, ayant à racheter sur un parcours de moins de 23 kilomètres une différence de niveau de 345 mètres. La traversée des Apennins nécessita la construction de six tunnels dont l'un, celui des Giovi, a 3,200 mètres. D'une exécution moins dispendieuse, la ligne d'Alexandrie au lac Majeur exigea cependant un tunnel de 3,228 mètres et un viaduc sur le Pô de vingt et une arches de 20 mètres d'ouverture, capables de donner passage, lors de la crue des eaux, à 10,000 mètres cubes d'eau par seconde. De tels ouvrages n'ont rien d'insolite aujourd'hui, avec l'expérience qu'on a acquise dans la construction des voies ferrées et avec les moyens d'exécution dont les ingénieurs disposent, mais les chemins de fer étaient alors à leur début, et ces travaux firent grand honneur à l'administration piémontaise.

Elle y apporta, en effet, autant d'économie que d'habileté ; la ligne de Turin à Gênes revint à 640,000 francs le kilomètre avec le matériel roulant, celle d'Alexandrie au lac Majeur à 240,000 francs seulement. Néanmoins, une dépense d'environ 150 millions était une lourde charge pour un petit état. Aussi le Piémont renonça-t-il à poursuivre l'exécution directe des lignes commencées en Savoie :

il s'en déchargea sur la compagnie anglo-française dite de Victor-Emmanuel. Le chemin de Turin à Suse, premier tronçon de la ligne qui devait traverser le Mont-Cenis, dont le percement était déjà à l'étude, fut confié à des constructeurs anglais : pour les lignes secondaires, on fit appel à des compagnies particulières, l'état n'intervenant plus que pour souscrire une partie du capital actions, ou pour garantir un minimum d'intérêt, ou enfin pour se charger de l'exploitation en abandonnant aux constructeurs 50 pour 100 de la recette brute.

La durée de l'exécution fut proportionnelle aux difficultés à vaincre. La ligne de Turin à Gênes fut ouverte jusqu'à Arquata le 10 janvier 1851; mais la petite section d'Arquata à Busolla, bien que comptant 49 kilomètres seulement, ne put être livrée à l'exploitation que deux ans plus tard, le 10 février 1853. Les 33 derniers kilomètres, de Busolla à Gênes, exigèrent encore le reste de l'année, et ce fut seulement le 18 décembre 1853 que la ligne put être exploitée tout entière. La ligne d'Alexandrie au lac Majeur fut ouverte jusqu'à Novare le 2 juillet 1854 : six semaines auparavant, le 24 mai, les 53 kilomètres de Turin à Suse avaient été remis à l'état par M. Brassey et livrés à l'exploitation; quelques autres tronçons vinrent s'ajouter à ces premières lignes et composèrent avec elles le réseau piémontais, qui comprenait, au 1<sup>er</sup> janvier 1855, 374 kilomètres et qui s'accrut à peine pendant quelques années.

La direction générale des chemins de fer avait été confiée à un homme d'un mérite supérieur et d'une rare énergie, le commandeur Bona, qui se dévoua tout entier à cette tâche absorbante. Il avait tout à créer, et il lui arriva souvent de passer par-dessus des lois et des réglemens qu'il jugeait inapplicables à un service absolument nouveau : il était en conflit perpétuel avec le conseil d'état et même avec la cour des comptes, à raison de mesures ou de décisions qui n'étaient pas conformes aux lois existantes. Tout en soutenant le directeur-général, M. de Cavour lui faisait quelquefois des représentations, et le commandeur Bona répondait que l'exploitation par l'état n'était possible qu'à la condition de laisser une certaine liberté d'action à l'homme qui la dirigeait. « Les réglemens, disait-il souvent, sont faits pour ceux qui dépendent de moi; je ne veux pas laisser limiter mon autorité; mais aussi je prends l'entière responsabilité de mes actes. » Partant de ce principe, le commandeur Bona administrait les chemins de fer de l'état comme l'aurait pu faire une société particulière : toujours à l'affût des améliorations et des économies réalisables, il achetait des rails pour deux et trois ans, sans s'inquiéter si des crédits suffisans avaient été ouverts dans le budget, et quand le Trésor public refusait de payer les mandats

délivrés par lui, il retenait les recettes et payait avec leur produit. De tels agissements ne pouvaient être tolérés que de la part d'un homme dont l'intégrité était au-dessus de tout soupçon et dont les qualités étaient assez éminentes et les services assez grands pour qu'on fermât les yeux sur certaines irrégularités qui avaient l'intérêt public pour mobile. A force d'application et d'économie, le commandeur Bona arriva à des résultats inespérés et quand il résigna ses laborieuses fonctions, il put dire, non sans une légitime fierté, qu'entre ses mains le réseau piémontais non-seulement avait couvert ses dépenses, mais avait encore rapporté 5 pour 100 des sommes qu'il avait coûtées à l'état. Si remarquable que soit ce fait, il n'autorise point à donner la gestion trop indépendante du commandeur Bona comme un exemple à suivre par les administrations publiques; mais si l'on remontait aux débuts de quelques-unes de nos grandes compagnies de chemins de fer, on serait amené à reconnaître que le despotisme intelligent et l'énergie de leurs premiers directeurs n'ont pas été sans influence sur la forte organisation de leurs services et sur les habitudes de discipline et de régularité de leur personnel.

L'Autriche n'avait pas attendu l'exemple du Piémont pour se mettre à l'œuvre. Quelques critiques que l'on puisse adresser à sa manière de gouverner l'Italie, on ne saurait refuser à l'administration autrichienne le mérite d'avoir toujours montré un souci intelligent des intérêts matériels des populations. Les chemins de fer destinés à desservir les provinces lombardes et vénitiennes furent les mieux entendus et les plus soigneusement construits de la péninsule. Sans aucun doute, les considérations stratégiques, la préoccupation de relier entre elles les places fortes qui étaient les points d'appui de sa domination, la nécessité de mettre les provinces italiennes en communication rapide avec le reste de l'empire, tinrent la première place dans la pensée du gouvernement autrichien, mais elles ne lui firent pas perdre de vue les intérêts industriels et commerciaux. Les études qu'il entreprit, dès 1843, eurent pour objet de répartir équitablement les voies ferrées sur toute la superficie des pays soumis à son autorité et de n'apporter aucun trouble dans les relations traditionnelles des principales villes. Du reste, la configuration du sol se prêtait merveilleusement à l'établissement de chemins de fer à travers les riches plaines qui forment les vallées du Pô et de l'Adige; aussi les parties rectilignes des chemins de fer lombards et vénitiens représentent-elles 76 pour 100 de la longueur totale : sur 22 pour 100 de cette longueur, la voie est en palier, et sur 54 pour 100, la déclivité ne dépasse pas 0<sup>m</sup>,005. Ces lignes, en les supposant bien entretenues, sont

donc dans des conditions d'exploitation exceptionnellement favorables, et ce ne sont ni les voyageurs ni les transports qui peuvent leur manquer dans un des pays d'Europe où la population a le plus de densité.

A la fin de 1855, l'administration autrichienne avait construit et mis elle-même en exploitation, outre les chemins de Milan à Monza et de Milan à Treviglio, les lignes de Vérone à Mantoue, de Milan au lac de Côme, par Camerlata, de Venise à Casarsa, et la ligne de Venise à Milan, jusqu'à Coccaglio, aux environs de Bergame; elle avait commencé la construction du tronçon de de Bergame à Milan et divers autres chemins de fer; mais les événemens de 1848 avaient porté la plus rude atteinte aux finances impériales, et la construction du réseau italien n'avancait pas avec la rapidité qu'on jugeait indispensable. L'Autriche se trouva donc, comme le Piémont, dans la nécessité de recourir à l'industrie privée et aux capitaux étrangers. La prospérité dont jouissait alors la France y avait développé l'esprit d'entreprise et créé des capitaux qui cherchaient emploi; un groupe de capitalistes anglais et français, représenté par le duc de Galliera, entra en négociations avec le gouvernement autrichien, et, le 14 mars 1856, une convention, confirmée par un décret souverain du 17 avril suivant, donna naissance à la Société privilégiée I. R. des chemins de fer Lombardo-Vénitiens et de l'Italie centrale. Cette société était constituée au capital de 156,250,000 francs et investie de la faculté d'émettre, avec la garantie de l'Autriche, 143,750,000 francs d'obligations. Elle rachetait au gouvernement autrichien, moyennant le paiement de 70 millions et un prélèvement éventuel de 30 millions sur ses recettes, les chemins de fer déjà construits; elle prenait leur exploitation à son compte; elle se chargeait d'achever les lignes commencées et de construire enfin, dans un délai maximum de cinq années, les lignes dont les études étaient faites et dont l'établissement avait été décrété.

Comme son titre l'indiquait, l'action de la société n'était pas limitée au territoire lombardo-vénitien. Le gouvernement autrichien s'était préoccupé de bonne heure de faire sortir de leur isolement et de rattacher à son réseau les petits états de l'Italie centrale qui se mouvaient dans son orbite. La Toscane était le seul de ces états qui eût des chemins de fer, et les Romagnes, malgré leur richesse et la densité de leur population, en étaient également dépourvues; une convention conclue à Rome, le 1<sup>er</sup> mai 1851, entre l'Autriche, le saint-siège, le grand-duché de Toscane et les duchés de Parme et de Modène, eut pour objet l'établissement de deux lignes: l'une de Plaisance à Bologne, par Parme et Modène, et l'autre de Bologne

à Pistoia. Ces deux lignes étaient destinées à mettre les duchés et les Romagnes en communication, d'une part, avec la Lombardie et, de l'autre, avec la Toscane et le port de Livourne, qui devenait un concurrent redoutable pour Gênes. Ces deux lignes furent concédées, l'année suivante, à une société anonyme qui se constitua à Florence; mais leur exécution nécessitait de grands travaux et des dépenses considérables, surtout pour la ligne de Bologne à Pistoia, qui devait traverser les Apennins. La compagnie concessionnaire ne put tenir ses engagements et fut frappée de déchéance dans les derniers jours de 1855. Le 17 mars suivant, en même temps que se signait la convention relative aux chemins de fer Lombardo-Vénitiens, les cinq gouvernemens intéressés à l'établissement des deux lignes de l'Italie centrale en accordaient la construction et l'exploitation aux concessionnaires des lignes autrichiennes, qui s'empresaient de les incorporer dans le réseau de la Société privilégiée.

Le gouvernement autrichien ne s'en tint pas là. Heureux d'avoir obtenu le concours d'une société puissante dans laquelle les plus fortes maisons de banque européennes étaient intéressées, il désira se décharger sur cette société de la tâche de construire et d'exploiter les chemins de fer de celles de ses provinces qui étaient limitrophes de l'Italie. La concentration de toutes ces lignes dans les mêmes mains lui paraissait, en outre, la garantie d'une exécution rapide et d'une bonne organisation commerciale. La société porta donc son capital à 375 millions, et, à partir de novembre 1858, elle modifia sa raison sociale et s'intitula Société privilégiée I. R. des chemins de fer du sud de l'Autriche, Lombards-Vénitiens et de l'Italie centrale.

La guerre de 1859 ne tarda pas à bouleverser une première fois tous ces arrangements. Elle fit passer la Lombardie et les duchés sous le sceptre de la maison de Savoie. Qu'allaient devenir les chemins de fer Lombards? Le nouveau royaume n'était pas assez riche pour les racheter. Si bien administrées que fussent les lignes piémontaises, elles ne comptaient encore que 600 kilomètres et ne pouvaient fournir le personnel et les cadres nécessaires à l'exploitation d'un réseau plus que double. La tâche la plus urgente était, d'ailleurs, de pourvoir à l'organisation et à l'administration des nouvelles provinces, et cette tâche suffisait à absorber toute l'attention et toute l'énergie du gouvernement piémontais. Il fallut donc laisser provisoirement l'exploitation des chemins de fer lombards entre les mains des concessionnaires; mais comment établir l'autorité du gouvernement piémontais sur une société qui devait son existence à des décrets du gouvernement autrichien et qui avait en Autriche de si grands intérêts? Une convention, homologuée

par une loi du 8 juillet 1860, intervint entre le gouvernement piémontais et la Société privilégiée. Toutes les concessions faites à cette société sur le territoire lombard et dans l'Italie centrale en 1855, 1857 et 1858 lui furent confirmées. Sans diviser des intérêts trop étroitement liés, surtout à raison des engagements pris vis-à-vis des tiers, pour que leur séparation ne fût pas hérissée de mille difficultés, la Société privilégiée consentit à se partager en deux branches distinctes, pourvues chacune d'un conseil d'administration particulier. L'un de ces conseils, siégeant à Vienne, administrait, sous le contrôle des autorités impériales, les chemins de fer situés sur le territoire autrichien; l'autre, spécial aux chemins situés dans les provinces cédées au Piémont, siégeait en Lombardie et relevait des autorités piémontaises. Un comité central, établi à Paris, où devaient se tenir également les assemblées générales, servait de lien entre les deux branches de la société et représentait l'unité de celle-ci.

Aussitôt que ces arrangements, concertés avec le gouvernement autrichien et sanctionnés par un décret impérial, eurent reçu leur exécution, le gouvernement sarde prit à sa charge la garantie d'un produit net annuel de 6,500,000 francs attachée aux lignes de l'Italie centrale, et garantit à la branche italienne de la Société privilégiée un intérêt de 5.20 pour 100 sur la totalité des sommes à dépenser pour la construction et la mise en exploitation des lignes lombardes et pour les acquisitions du matériel roulant pendant les trois premières années d'exploitation. Il lui concéda en outre pour quatre-vingt-quinze années, à courir du 1<sup>er</sup> janvier 1865 pour expirer le 31 décembre 1959, le réseau piémontais, dont l'exploitation pour le compte de l'état cessa avec l'année 1863. La société rachetait à l'état, moyennant 200 millions, payables en quatre années, par termes semestriels égaux, les lignes construites par lui, et elle s'engageait à concourir par des subventions à l'amélioration du port de Gênes et au percement du Mont-Cenis. L'état, en retour, garantissait à la société un produit brut calculé d'après les recettes réalisées en 1862. Enfin, la branche italienne de la Société privilégiée prenait désormais le titre de Société des chemins de fer de la Haute-Italie.

Cette organisation avait à peine commencé de fonctionner que la guerre éclatait de nouveau entre l'Italie et l'Autriche et mettait en quelque sorte en antagonisme les deux branches de l'ancienne Société privilégiée. Toutefois, le personnel de la société se tira à son honneur de cette épreuve délicate, et le gouvernement italien a rendu hommage au fonctionnement irréprochable de tous les services pendant la durée de la guerre. Le traité de paix du 3 octobre 1866,

par lequel l'Autriche céda la Vénétie, eut pour conséquence des arrangemens analogues à ceux qui avaient suivi le traité de Zurich. Les lignes vénitiennes, d'une étendue de 455 kilomètres, entrèrent dans le réseau de la Société de la Haute-Italie, à laquelle toutes les concessions faites par l'Autriche sur les territoires de Venise et de Mantoue furent transportées et confirmées par une loi du parlement italien du 25 avril 1867. Cette loi était rendue en conformité d'une convention conclue à Vienne le 13 avril précédent et qui consacrait à nouveau la division en deux branches distinctes de la Société privilégiée, devenue Société des chemins de fer du sud de l'Autriche et de la Haute-Italie.

Toutes les lignes importantes étant ou construites ou en voie d'achèvement, le réseau de la Haute-Italie ne devait plus s'accroître désormais que par la concession ou l'affermage de quelques raccordemens ou de quelques prolongemens d'une médiocre étendue et par un démembrement du réseau de la Société des chemins de fer romains, dont il est temps de retracer l'histoire.

## II.

Dès l'année 1847, le pape Pie IX avait ordonné la mise à l'étude d'une ligne de Rome à Frascati et du prolongement ultérieur de cette ligne vers la frontière napolitaine. Les événemens de 1848, qui contraignirent le pontife à se réfugier sous la protection du roi de Naples, suspendirent l'exécution de ce projet. Ce ne fut qu'en 1851 qu'un décret pontifical concéda ce chemin de Rome à Frascati à une compagnie composée de grands seigneurs et de capitalistes romains, parmi lesquels figuraient le prince Torlonia et le comte Antonelli, neveu du cardinal secrétaire d'état. Cette compagnie, qui prit le nom de Société Pio-Latina, poursuivit les études entre Frascati et Ceprano et obtint la concession définitive de ce prolongement par un décret du 11 juin 1856. De son côté, le gouvernement napolitain, par un décret du 13 octobre 1856, approuvait les statuts d'une compagnie qui demandait à prolonger de Capoue à Ceprano la ligne déjà construite de Naples à Capoue et à établir ainsi la communication par voie ferrée entre Naples et Rome.

La Société Pio-Latina ne put ouvrir à l'exploitation la petite ligne de Rome à Frascati que le 7 juillet 1856. Il était donc impossible de compter sur elle pour exécuter les lignes importantes dont le gouvernement pontifical reconnaissait la nécessité, mais qui toutes exigeaient des travaux difficiles et coûteux. Ces considérations déterminèrent le gouvernement pontifical à accepter les propositions d'un groupe de capitalistes français, auquel il accorda,

par une série de décrets successifs, la concession d'une ligne de Rome à Civita-Vecchia, d'une ligne de Rome à Bologne par Ancône, qui devait rejoindre à Bologne le réseau de l'Italie centrale et, par conséquent, le réseau lombard-vénitien, d'un embranchement de cette même ligne vers Ferrare et l'embouchure du Pô, enfin d'une ligne de Civita-Vecchia vers la frontière toscane, près de Chiavone. Les concessionnaires constituèrent, dans les derniers mois de 1856, sous le nom de Société générale des chemins de fer romains, une compagnie au capital de 85 millions, qui ne tarda pas à absorber la Société Pio-Latina et qui ouvrit au service des voyageurs, dès le 16 avril 1859, la ligne de Rome à Civita-Vecchia.

Elle avait également imprimé une grande activité aux travaux de la ligne de Frascati à Ceprano et conclu des traités pour l'exécution de la ligne de Rome à Bologne, lorsque la guerre de 1859 vint lui créer la situation la plus délicate. Le gouvernement piémontais s'empara successivement des provinces pontificales que devaient desservir les lignes les plus importantes de la société : qu'allaient devenir les conventions passées par celle-ci avec le gouvernement romain et par qui seraient payées les subventions qui servaient de garantie à ses obligations? Le ministère italien ouvrit aussitôt des négociations avec le saint-siège, mais le succès en était difficile : le gouvernement romain ne voulait souscrire à aucune stipulation qui parût consacrer un abandon de ses droits de souveraineté; d'un autre côté, ayant perdu la presque totalité de son revenu, il ne pouvait se dissimuler l'impuissance où il était de tenir les engagements financiers qu'il avait pris. Ce ne fut que le 12 juin 1864 qu'une convention put être signée entre l'Italie et l'état pontifical pour autoriser et régler le raccordement des lignes situées sur les deux territoires.

Le gouvernement italien n'avait pas attendu cette solution pour entrer en arrangement avec la Société générale des chemins de fer romains; la construction des voies ferrées qui devaient rattacher à la vallée du Pô les provinces nouvellement acquises et qui devaient lui permettre à lui-même de faire sentir partout son action était une nécessité urgente et presque une question de salut. Ce besoin devint plus pressant encore lorsque l'annexion du royaume de Naples eut accru et compliqué sa tâche. Le gouvernement commença donc par confirmer, en ce qui le concernait, la concession de la ligne d'Ancône à Bologne, en y ajoutant la concession d'un embranchement de Castel-Bolognese à Ravenne. Il chargea en même temps la Société générale de construire la ligne de Ceprano à Capoue, abandonnée par la compagnie napolitaine qui en était concessionnaire.



Il était également indispensable au nouveau royaume de faire disparaître les solutions de continuité qui existaient toujours entre l'ancien réseau piémontais, absorbé dans le réseau de la Haute-Italie, et le réseau toscan, et entre le réseau toscan et les lignes situées sur le territoire romain. Il était du plus haut intérêt d'établir des communications non interrompues entre l'Italie du Nord et l'ancien royaume de Naples, et le problème était compliqué par la nécessité d'assurer le même avantage aux deux versans des Apennins et par l'interposition du territoire demeuré sous l'autorité du pape. La société fut donc invitée à se transformer et à accroître son capital pour absorber, par fusion ou rachat, les chemins de la Toscane centrale, les chemins de Livourne et le chemin des Maremmes, qui devait rejoindre la ligne de Civita-Vecchia à Chiavone et dont les travaux étaient suspendus. Elle fut invitée en même temps à conserver son ancienne dénomination, sous laquelle elle avait été autorisée par l'autorité pontificale, afin de ne se point créer de difficultés avec le gouvernement romain.

La construction de la ligne des Maremmes, en attendant l'achèvement de la ligne qui, de Sienne, allait par Arezzo rejoindre la ligne d'Ancône à Rome, établissait la communication entre Florence d'une part, Rome et Naples de l'autre. Le ministère italien avait décidé la création, dans les anciennes provinces napolitaines, d'une ligne parallèle à la côte de l'Adriatique, et il désirait que cette ligne, et, par elle, tout le réseau méridional, fussent directement rattachés aux lignes de l'Italie septentrionale. Il demanda donc à la Société générale des chemins de fer romains de lui rétrocéder, contre remboursement de la dépense faite et sans aucune majoration, la ligne d'Ancône à Bologne, qu'il considérait comme le prolongement de la ligne d'Otrante à Ancône par Brindisi. Par compensation, le gouvernement concédait à la société la ligne dite de la Ligurie, qui, partant de Pise, desservait Massa, Gênes et Vintimille, mettait Florence en communication avec Gênes et Turin, et créait un premier point de contact entre les lignes françaises et les lignes italiennes. Ces divers arrangemens furent consacrés par une loi du 14 mai 1865, votée sur la proposition de M. Minghetti, ministre des finances, et du général Menabrea, ministre des travaux publics. Il nous paraît superflu d'en faire ressortir le caractère éminemment politique. Quant aux stipulations financières, elles ont été trop promptement et trop fréquemment modifiées pour qu'il y ait intérêt à les récapituler. Elles imposaient de lourdes charges au trésor italien sans créer à la société des ressources suffisantes. Les subventions étaient payées en un papier déprécié par le cours forcé; la garantie d'un gouvernement dont la rente tomba, en juin 1866,

aux environs de 40 francs, inspirait peu de confiance aux capitaux ; les émissions d'obligations tentées par la Société ou échouèrent ou se firent à des taux désastreux : elle se trouva dans l'impuissance d'entreprendre de nouveaux travaux ; le gouvernement dut se charger de construire lui-même la ligne de la Ligurie, dont il confia l'exploitation à la Société de la Haute-Italie, dans le réseau de laquelle elle est demeurée jusqu'à présent.

Presque chaque année fut marquée par un remaniement des conventions financières entre l'état et la société sans que celle-ci réussît à acquérir des élémens suffisans de vitalité, parce que la situation du marché des capitaux ne s'améliorait que lentement et parce que les résultats effectifs du trafic étaient loin de répondre aux espérances du gouvernement et aux calculs de ses ingénieurs. De nouvelles complications surgirent, et, après 1870, lorsque le gouvernement italien, ayant quitté Florence pour Rome, voulut remanier les lignes qui aboutissaient à la nouvelle capitale et donner à leurs établissemens des dimensions en rapport avec le surcroît d'importance qu'elles acquéraient, la société se refusa à des dépenses qui n'étaient pas prévues dans ses contrats et qui, nécessaires peut-être au point de vue politique, ne pouvaient ajouter aux produits de son exploitation. Il en résulta des contestations sans fin, dont on crut ne pouvoir sortir que par la voie d'un rachat.

Cette issue répugnait d'autant moins au gouvernement italien qu'il inclinait, à ce moment, vers le système de l'exploitation par l'état et qu'il regardait comme indispensable de remanier le groupement des lignes italiennes. Or l'existence de la Société des chemins de fer romains, interposée entre le réseau de la Haute-Italie et le réseau dont on pressait l'exécution dans les provinces napolitaines, mettait obstacle à la réalisation de ce projet. Des négociations en vue d'un rachat furent donc ouvertes, et elles aboutirent, sous le ministère Minghetti-Spaventa, à la convention du 17 novembre 1873, qui fixa les conditions auxquelles l'état se rendait acquéreur de tout le capital-actions de la Société et le payait par la remise de rentes italiennes. Les conditions stipulées en 1873 n'ont subi aucune modification, mais la loi destinée à les consacrer a été vainement présentée pendant plusieurs sessions successives : elle n'a été votée définitivement et sanctionnée par les pouvoirs publics que le 29 juin 1880. D'après cette loi, l'exploitation que la société avait provisoirement continuée depuis 1873 devait prendre fin le 31 décembre 1881. Le gouvernement italien, en effet, a assumé la direction de cette exploitation le 1<sup>er</sup> janvier 1882, et, le même jour, la Société générale des chemins de fer romains a cessé d'exister autrement que comme un syndicat de créanciers de l'état.

Nous avons vu que le premier chemin de fer italien avait été construit dans le royaume de Naples. La suite ne répondit point à ce début. Bien que les concessionnaires de la ligne de Naples à Portici n'eussent qu'à s'applaudir des résultats de leur entreprise, quinze années s'écoulèrent sans qu'ils trouvassent d'imitateurs. En 1855 et 1856, au moment où la Société générale des chemins de fer romains prenait naissance, des capitalistes français, parmi lesquels se trouvait M. G. Delahante, adressèrent au gouvernement napolitain, pour la construction d'un ensemble de lignes, des propositions qui furent favorablement accueillies, mais auxquelles les demandeurs ne donnèrent aucune suite. Le 30 avril 1860, quelques semaines avant d'être renversé du trône, le roi François II ordonna la construction de trois grandes lignes destinées à relier sa capitale à Brindisi, à Tarente et à Reggio, et de trois lignes rattachant à Palerme les principales villes de la Sicile. Garibaldi, pendant la courte durée de sa dictature, hérita des projets du souverain qu'il venait de renverser et accorda la construction des chemins de fer à établir dans les provinces napolitaines et en Sicile à une société que deux de ses créatures, Adami et Lemmi, se chargeaient de constituer; mais, bien que la construction dût avoir lieu pour le compte du gouvernement, il fut impossible à ces entrepreneurs de trouver les capitaux nécessaires pour commencer les travaux, et ils renoncèrent, au bout de quelques mois, à leur contrat.

Dès que le gouvernement italien eut pris en main l'administration des provinces napolitaines, il se préoccupa de les relier à l'Italie septentrionale et d'y créer un réseau de voies ferrées. Il entra en négociations, à ce sujet, avec MM. Talbot et C<sup>ie</sup> et conclut avec eux une convention qui fut ratifiée par le parlement; mais les concessionnaires renoncèrent à constituer une société. Le gouvernement italien crut alors n'avoir d'autre ressource que de s'adresser aux capitalistes dont le concours lui avait été si utile pour assurer l'exploitation et l'achèvement des chemins de fer de la Lombardie. Il traita donc avec MM. de Rothschild et Talbot, qui s'engagèrent à constituer dans le délai de six mois une compagnie qui exécuterait les lignes napolitaines et qui aurait le droit de se fusionner avec la compagnie de la Haute-Italie. Cette fusion était si bien dans la pensée des contractans qu'ils acceptaient la concession de lignes comme celle de Voghera à Plaisance, située dans la Lombardie.

C'était un pas considérable vers la réunion des chemins de fer italiens en un seul réseau, et ce fut précisément ce qui fit échouer ce nouveau traité. Le parlement prit l'alarme à la pensée que le plus grand nombre des lignes italiennes allaient passer dans les mains des mêmes capitalistes, et surtout de capitalistes étrangers, qui pour-

raient, par les travaux et les emplois qu'ils auraient à distribuer, exercer une grande influence sur les élections et peser sur l'administration. Beaucoup d'hommes politiques estimaient que la raison d'état ne permettait pas à un gouvernement aussi nouvellement établi et encore mal affermi de se dessaisir aussi complètement en une matière de cette importance. La commission parlementaire chargée d'examiner le traité, demanda à MM. de Rothschild et Talabot des modifications auxquelles ils refusèrent de consentir, et cette œuvre si nécessaire parut encore une fois compromise.

Ce fut alors qu'intervint inopinément un homme d'une vive intelligence et d'un caractère entreprenant, M. Bastogi, qui avait été ministre des finances avec M. de Cavour, mais qui avait abandonné la politique pour les affaires. M. Bastogi s'offrit à former pour la construction et l'exploitation du réseau méridional une compagnie exclusivement italienne, sans liens ni rapports avec les compagnies déjà existantes, et qui demeurerait indépendante de celles-ci. Cette proposition donnait satisfaction à toutes les objections élevées par la commission parlementaire, et elle fut accueillie avec enthousiasme par le parlement comme le signal d'un réveil de l'esprit d'entreprise et d'association en Italie et comme une première et décisive étape vers l'affranchissement industriel et financier du nouveau royaume. La loi du 21 août 1862 autorisa le gouvernement à traiter aux conditions offertes par M. Bastogi et, trois jours après, une convention en règle rendit celui-ci concessionnaire de la ligne parallèle à l'Adriatique, d'Ancône à Otrante par Pescara, Foggia, Bari, Brindisi et Lecce, avec embranchement de Bari à Tarente, d'une ligne transversale de Naples à Foggia, et de quelques petites lignes se rattachant aux deux premières. Toutefois le réseau méridional ne fut définitivement constitué que par la loi de 1865, à la suite des arrangements conclus par le gouvernement avec la Société générale des chemins de fer romains. La ligne de Bologne à Ancône, avec embranchement sur Ravenne, passa dans le réseau de la compagnie des chemins de fer méridionaux, qui se trouve exploiter la plus longue des lignes italiennes, car la ligne de Bologne à Otrante ne compte pas moins de 846 kilomètres, soit à 18 kilomètres près la distance de Paris à Marseille, et la ligne de Naples à Foggia en compte 197. Quant à la ligne de Voghera à Brescia, dont elle était également concessionnaire, la société fut autorisée à en affermer l'exploitation à la Société de la Haute-Italie. Pour les autres lignes, il lui était accordé par l'état une subvention kilométrique annuelle de 20,000 francs, qui devait décroître à mesure que le produit brut de l'exploitation s'élèverait. Nous aurons à revenir sur le jeu de cette sorte d'échelle mobile.

On désigne sous le nom de réseau calabrais une ligne de Tarente à Reggio, avec embranchement sur Cosenza, qui contourne le golfe de Tarente et suit la côte de la Calabre jusqu'en face de Messine, et une ligne qui se détache de la précédente à Métaponte pour aller rejoindre à Eboli la ligne de Naples à Nocera et Salerne. Quant à la ligne, décrétée en 1860, qui devait longer la côte tyrrhénienne, de Salerne à Reggio, elle est demeurée jusqu'ici à l'état de projet. Le réseau calabrais ne comprend, on le voit, que des prolongemens ou des embranchemens du réseau de la Compagnie de l'Italie méridionale ; et il semble qu'il aurait dû être construit par les mêmes mains ; mais la Société de l'Italie méridionale rencontra la concurrence de la Compagnie dite de Victor-Emmanuel, qui lui fut préférée par la loi du 25 août 1863. Impuissante à remplir ses engagements, la Compagnie Victor-Emmanuel se vit substituer, le 31 août 1868, la Société de construction de MM. Vitali et C<sup>ie</sup>, qui ne réussirent point davantage à mener leur tâche jusqu'au bout. L'exploitation des tronçons achevés donnait des résultats désastreux et l'argent manquait pour continuer les travaux. L'état fut obligé d'intervenir, et, par la loi du 28 août 1870, le gouvernement se fit autoriser à poursuivre pour son compte et directement la construction des lignes calabraises et des lignes siciliennes. Quant à l'exploitation des unes et des autres, elle a été, par une loi du 30 décembre 1870, confiée pour quinze années à la Société de l'Italie méridionale, qui la gère pour le compte de l'état et s'indemnise de ses frais généraux par un prélèvement sur la recette brute. Les nombreuses vicissitudes que la construction des lignes de Calabre et de Sicile a subies paraissent avoir laissé de pénibles souvenirs chez la haute administration italienne, qui évite de s'expliquer sur ce sujet : on a plus d'une fois donné à entendre que les exigences financières de Garibaldi et de sa famille, auxquelles il était impossible de satisfaire directement, n'ont pas toujours été étrangères aux fréquens remaniemens des contrats de construction.

L'exploitation des lignes de Calabre et de Sicile est fort onéreuse pour les finances italiennes. De 1872 à 1879, les premières ont produit une recette kilométrique moyenne de 3,100 francs contre une dépense de 7,840 francs. Sur les lignes siciliennes, les résultats sont moins défavorables : la recette moyenne a été de 10,700 francs contre une dépense de 13,150 francs. A cette perte sur l'exploitation il faut ajouter l'intérêt du capital dépensé pour la construction, lequel s'est élevé en moyenne à 185,000 francs par kilomètre. L'achèvement de la ligne de Messine à Palerme, qui a été inaugurée solennellement par le roi Humbert, améliorera sans doute les recettes des lignes siciliennes ; mais l'exploitation continuera longtemps

encore d'exiger un sacrifice considérable. Quant aux chemins calabrais, tant qu'on n'aura pas donné suite au projet de faire de Tarente un grand port militaire et d'y créer un arsenal maritime et des chantiers de construction, ils demeureront dépourvus de tout élément de trafic sérieux.

On n'augurait pas favorablement, en 1865, du trafic des chemins de fer méridionaux. Les conventions financières arrêtées avec M. Bastogi prouvent que l'on regardait une recette brute de 15,000 francs par kilomètre comme à peu près impossible à atteindre. La subvention kilométrique était fixée, au maximum, à 20,000 francs : elle était acquise à la compagnie, ainsi que la recette brute, tant que celle-ci ne dépassait pas 7,000 francs. Quand la recette brute s'élevait au-dessus de 7,000 francs, mais demeurait inférieure à 15,000 francs, l'excédent sur 7,000 francs était partagé par moitié entre la compagnie et l'état et venait, par conséquent, pour moitié en déduction de la subvention, qui était diminuée d'autant. Quand la recette brute atteignait 15,000 francs, la compagnie ne recevait donc plus de l'état que 16,000 francs par kilomètre, ce qui lui donnait un produit kilométrique de 31,000 francs. Ce produit demeurait constant, car au-dessus de 15,000 francs de recettes brutes, tout l'excédent était compté en déduction de la subvention.

Or toutes les prévisions des contractans de 1865 furent démenties par les faits. La portion de la ligne de l'Adriatique, qui, d'Ancone à Bologne et Ravenne, traverse les Marches et la Romagne, vit affluer les voyageurs ; la partie méridionale, grâce à un abaissement notable des tarifs, eut à transporter des qualités considérables de matières premières ; enfin, la malle des Indes prit Brindisi pour port d'attache. Aussi, depuis 1873, à l'exception d'une seule année, la recette brute a toujours été supérieure à 15,000 francs : elle a été, en 1880, de 17,240 francs. Or, voici quelle est la conséquence inattendue des conventions : c'est que ce développement du trafic est onéreux pour la compagnie, dont le bénéfice net diminue à mesure que ses recettes augmentent. Avec un produit brut de 15,000 francs, elle recevrait de l'état une subvention de 16,000 francs qui constituerait une recette liquide, exempte de tous frais et de toute charge : les réductions que l'état opère sur la subvention, à mesure que le trafic s'accroît, ont pour conséquence de substituer à une somme liquide une recette brute, grevée des frais d'exploitation. Or, si l'on évalue ces frais d'exploitation à 60 pour 100, et ils dépassent cette proportion, une augmentation de 1,000 francs sur la recette brute ne donne à la compagnie qu'une recette nette de 400 francs et lui coûte 1,000 francs que l'état retient sur la subvention : il s'ensuit donc

pour elle une perte sèche de 600 francs par kilomètre sur l'ensemble des sommes dont elle dispose pour servir sa dette et rémunérer son capital. A l'inverse des autres compagnies qui font tous leurs efforts pour accroître leur trafic, la Société des chemins de fer de l'Italie méridionale a tout intérêt à ce que le sien demeure stationnaire; elle en suit les progrès avec inquiétude et elle ne fait rien pour le développer. Néanmoins, elle a fait jusqu'ici honneur à tous ses engagements et a distribué régulièrement à ses actionnaires un dividende de 5 pour 100.

Il y a peu de chose à dire des chemins de fer de la Sardaigne, que rien ne rattache aux lignes continentales. Leur longueur totale doit être de 445 kilomètres, sur lesquels 365 sont actuellement construits et exploités. Ils ont été concédés, par une loi du 4 janvier 1863, à une société spéciale, qui s'intitule : Société royale des chemins de fer sardes, et au secours de laquelle l'état a dû venir à deux reprises par les lois du 28 août 1871 et du 20 juin 1877. Malgré toute l'économie apportée dans l'exploitation de ce petit réseau, les dépenses dépassent encore les recettes de 20 pour 100 : le déficit est comblé par la subvention de l'état. Comme il n'est question d'apporter aucune modification aux conventions de 1877, nous n'avons pas à nous occuper des lignes sardes.

### III.

Si l'on a suivi avec quelque attention l'histoire qui précède, on a dû voir que, par la loi de 1864, qui avait l'importance et le caractère d'une loi organique, et par les lois complémentaires de 1867 et de 1868, le gouvernement italien avait cru régler définitivement le régime des chemins de fer de la Péninsule. Son attente fut trompée, et la cause de cette déception doit être cherchée principalement dans la situation financière de l'Italie et dans la dépréciation du crédit de l'état.

Le gouvernement regardait la prompt construction des chemins de fer comme indispensable à l'affermissement de l'unité italienne : il faisait étudier les lignes à établir beaucoup moins au point de vue du trafic qu'elles devaient donner et de l'assistance qu'elles pouvaient apporter au développement du commerce intérieur qu'au point de vue stratégique, se préoccupant surtout d'assurer la défense des côtes et de relier entre elles et avec la capitale les positions qui permettraient de comprimer le plus aisément toute tentative d'insurrection. Il pressait les compagnies de pousser activement leurs travaux, mais celles-ci, depuis qu'on en avait éliminé tout élément étranger, ne pouvaient se procurer de capitaux qu'à des conditions très oné-

reuses et voyaient parfois leurs appels au crédit échouer misérablement. Le gouvernement leur venait en aide de son mieux, mais les valeurs qu'il leur remettait à titre d'avances, rentes ou bons du trésor, se négociaient avec une perte qui allait jusqu'à 45 pour 100. Les subventions étaient payées en un papier-monnaie qui subissait un agio de 40 pour 100 : encore n'étaient-elles pas payées exactement. En 1868 et 1869, le gouvernement se trouva hors d'état de payer à la Société des chemins de fer méridionaux la subvention promise : heureusement cette société, qui avait à sa tête des hommes énergiques et habiles, réussit à se procurer par un emprunt temporaire contracté entre 7 et 8 pour 100 l'équivalent de la somme que le gouvernement ne pouvait lui verser et fit crédit à l'état. Une telle situation ne pouvait se prolonger, et le gouvernement italien, une fois délivré de toute préoccupation extérieure, se convainquit de la nécessité de quelque grande mesure qui lui permit de couper court aux difficultés sans cesse renaissantes qu'il avait avec les diverses compagnies, de mettre fin à l'existence par trop précaire de ces sociétés besogneuses, et d'assurer l'achèvement du réseau national.

Les lignes déjà en exploitation donnaient des recettes fort inégales ; si on les réunissait toutes dans les mêmes mains, les plus productives aideraient à couvrir le faible rendement des moins bonnes, et les résultats désastreux du réseau calabro-sicilien pèseraient moins lourdement sur le trésor public. Une fusion aurait pour première conséquence une économie sur les frais généraux : elle permettrait ensuite des arrangements de service et des combinaisons de tarifs qui aideraient au développement du trafic. Il était impossible de songer à fusionner des sociétés dont la situation n'était pas la même, dont les obligations envers l'état étaient différentes et qui avaient chacune leurs créanciers distincts. Il fallait donc que l'état commençât par exproprier les sociétés de chemins de fer et qu'il réunît ensuite leurs réseaux en un seul. C'est dans cette pensée qu'il s'adressa tout d'abord à la Société des chemins de fer romains, avec laquelle il était en procès et qui était en état de cessation de paiement, puisqu'elle avait suspendu le service de celles de ses obligations qui n'étaient pas garanties par l'état et pour lesquelles le trésor ne faisait pas les fonds. On a vu que, par la convention du 17 novembre 1873, la compagnie s'engagea à faire abandon à l'état de tout son actif contre la délivrance de rentes italiennes qu'elle répartirait entre ses actionnaires, l'état prenant la charge de tout le passif.

La Société des chemins de fer méridionaux était loin d'être dans une situation aussi désespérée que la Société générale des che-



mins de fer romains; mais une des clauses de son contrat avec l'état lui causait de graves inquiétudes. C'était celle qui réduisait la subvention proportionnellement à l'accroissement du produit kilométrique brut. Par suite des progrès rapides du trafic, cette clause commençait à sortir ses effets et elle pouvait faire prévoir une diminution de la subvention telle que la société se trouvât dans l'impossibilité de servir l'intérêt de ses actions. Cette appréhension la détermina à prêter l'oreille aux ouvertures du gouvernement. Celui-ci n'avait pas un moindre intérêt à traiter avec la société. Les progrès du trafic étaient dus à des réductions considérables que la société avait spontanément opérées sur les tarifs insérés dans son cahier des charges; mais elle pouvait revenir sur ces réductions, parce qu'elle avait encore deux lignes à construire et qu'un article de la loi de concession l'autorisait, tant que son réseau n'était pas terminé, à modifier ses tarifs à son gré soit en hausse, soit en baisse. Il se pouvait donc faire que la société se décidât à rétablir les tarifs primitifs, soit pour arrêter l'essor du trafic, soit pour augmenter le produit net; et cette élévation des tarifs ne pouvait manquer de soulever des plaintes très vives de la part du commerce, en même temps qu'elle aurait porté préjudice à l'état. L'accord s'établit donc facilement entre les deux parties, et, par une convention en date du 22 avril 1874, la Société des chemins méridionaux consentit à céder ses lignes à l'état pour toute la durée de ses concessions contre une annuité de 24,954,202 francs, qui, déduction faite des charges du passif, lui permettait de servir à ses actions un intérêt de 5 pour 100.

Ainsi dégagée du passé et ses anciens actionnaires étant devenus, par le fait, de véritables obligataires, la Société des chemins méridionaux se transformait en société d'exploitation et se chargeait d'exploiter pour le compte de l'état, outre ses anciennes lignes, les chemins de fer romains, les chemins calabrais et les chemins de Sicile, le tout ne formant plus qu'un seul réseau. Elle devait pourvoir à toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'exploitation, de l'entretien, aux réparations courantes, aux frais du contrôle de l'état, à la publicité, aux assurances, au renouvellement du matériel roulant, du matériel des stations et des bureaux, et, en général, à toutes les dépenses d'une nature quelconque, hormis les suivantes : 1° les dépenses pour l'augmentation des emprises, pour le développement ou le doublement des voies, pour la construction de bâtiments neufs ou d'ouvrages de défense; 2° les dépenses pour augmentation de parcours du matériel roulant, ou pour augmentation du matériel fixe, résultant de l'ouverture de lignes nouvelles ou de l'accroissement du trafic; 3° les dépenses pour réparations des dégâts résultant de causes de force majeure, telles qu'inondations,

débordemens de rivières ou de torrens, éboulemens, etc., à moins que ces dégâts ne fussent la conséquence d'un entretien défectueux et pourvu qu'ils excédassent 50 mètres cubes par kilomètre; 4° les dépenses pour renouvellement de la voie.

La compagnie exploitant pour le compte de l'état, les sommes qu'elle avait à recevoir de celui-ci étaient divisées en deux catégories : le remboursement des frais fixes et constans, qui étaient calculés proportionnellement à la longueur des lignes, et le remboursement des frais variables calculés d'après les services rendus. Du premier chef, la société avait droit à une somme qui, à partir de la quatrième année, était fixée au chiffre invariable de 4,220 fr. Du second, il lui était alloué, par voyageur et par tonne de marchandises transportée, une rémunération ramenée à l'unité kilométrique; la rétribution pour les voyageurs devait être augmentée ou diminuée de 1 pour 100, suivant les oscillations du prix de la houille. Pour que la société eût intérêt à développer le trafic, il lui était alloué, au-delà d'un produit brut de 14,000 francs par kilomètre, une prime proportionnelle à l'augmentation réalisée; mais, d'un autre côté, pour sauvegarder les intérêts du trésor par le maintien d'un produit net, la société ne pouvait opérer aucune réduction dans les tarifs sans le consentement préalable du gouvernement.

Le contrat prévoyait, en outre, l'exécution des lignes que la Société des chemins de fer méridionaux n'avait pas encore construites et l'établissement de lignes nouvelles. Sur la réquisition du gouvernement, la société devait entreprendre, à des prix déterminés et sous le contrôle des ingénieurs de l'état, toutes les études qui lui seraient demandées, dresser les plans d'exécution et se charger des travaux. En conséquence, elle devait s'assurer un capital de 100 millions pour son exploitation et un second capital de 200 millions applicable aux lignes à construire. Elle avait droit à un intérêt égal à celui que produirait la rente de l'état au moment de chaque versement, plus 0 fr. 75 pour 100 comme compensation des frais d'émission, d'impression des titres, de timbre et de commission de banque. Cette seconde partie du contrat avait pour objet d'assurer l'exécution d'un certain nombre de lignes sans obliger le gouvernement à contracter lui-même des emprunts qui eussent ajouté à la dépréciation des fonds publics.

Bien que la convention négociée par MM. Spaventa et Minghetti n'ait pas reçu en temps utile l'approbation du parlement italien et soit, par conséquent, devenue caduque, il n'était pas inutile d'en faire connaître les dispositions essentielles, parce qu'elle a été le point de départ des projets de convention ultérieurs qui lui ont fait de nombreux emprunts. Au nombre des causes qui l'empêchèrent

d'aboutir, il faut mettre une opération d'une importance capitale qui s'imposa au gouvernement italien.

Les arrangements concertés avec le gouvernement autrichien et les lois de 1867 et de 1868 n'avaient réglé que très imparfaitement la situation des chemins de fer de l'Italie septentrionale. Les lignes qu'on avait fait entrer dans le réseau de la Société de la Haute-Italie, après le démembrement de la Société impériale privilégiée, avaient les origines les plus diverses : quelques-unes avaient été la propriété de l'état; celui-ci avait été copropriétaire de quelques autres; pour d'autres, il n'avait été qu'exploitant, à des conditions plus ou moins onéreuses, et il avait transmis ses obligations à la compagnie qu'il se substituait; un grand nombre de lignes, enfin, avaient été construites par la société en vertu d'actes de concessions qui stipulaient tantôt une subvention une fois payée et tantôt une subvention kilométrique pendant l'exploitation. Il en résultait une complication infinie dans les écritures, parce qu'il fallait établir une comptabilité spéciale presque pour chaque ligne : l'état et la compagnie exploitante étaient rarement d'accord sur l'interprétation des contrats, surtout quand il s'agissait d'arrêter les paiemens à effectuer.

D'un autre côté, le gouvernement autrichien, qui désirait donner une vive impulsion à la construction de son réseau méridional, voyait avec un profond déplaisir une compagnie qui lui devait la naissance, et à laquelle il avait fait de grands avantages, dépenser en partie son activité et ses capitaux dans des provinces devenues étrangères à la monarchie. Il réclamait donc avec une insistance extrême l'exécution des conventions qui prescrivait une séparation définitive et complète des deux branches de l'ancienne Société impériale privilégiée. Le gouvernement italien n'avait rien à objecter à ces réclamations; lui-même devait souhaiter également de voir une société avec laquelle il avait des rapports constans sortir d'une situation ambiguë. Les deux branches de la société étaient séparées au point de vue de la surveillance administrative et au point de vue de la comptabilité des recettes et des dépenses, mais ni l'une ni l'autre n'avait une existence propre, une constitution indépendante : le capital étant demeuré indivis, il n'y avait qu'un seul être social. Cependant cet être social unique pouvait à tout instant avoir des contrats nouveaux à passer avec les deux gouvernemens : au service de qui mettrait-il préférablement ses capitaux et son crédit, et qu'advierait-il si, en cas d'inexécution des engagements pris, un des deux gouvernemens croyait devoir recourir à des mesures coercitives? Le cabinet italien ne pouvait donc que s'associer aux demandes de l'Autriche et, au commencement de 1873, les deux gouvernemens, d'un commun accord, mirent la

société en demeure d'opérer la division de son capital et de rendre complète la séparation des deux branches : ils lui donnèrent un délai de six mois, à partir du 24 avril 1873, pour satisfaire à cette injonction, sous peine d'y être contrainte par les voies légales.

A l'expiration de ce délai de six mois, le 24 octobre, les administrateurs soumièrent aux deux gouvernemens un projet qui ne modifiait pas sensiblement l'état de choses existant. Le capital social était partagé également entre les deux sociétés à former, et l'on mettait à la charge de l'une ou de l'autre les obligations émises pour la construction de certaines lignes, suivant que ces lignes se trouvaient comprises dans le réseau autrichien ou dans le réseau italien ; mais on maintenait la solidarité des deux sociétés vis-à-vis des porteurs des obligations déjà émises ou à émettre pour l'exécution des engagements contractés avant la séparation et, par voie de conséquence, on conservait à Paris une caisse commune gérée par un comité central qui veillerait, en outre, à l'exécution de tous les engagements communs aux deux sociétés. Ce n'était donc pas là la séparation absolue que les deux gouvernemens avaient demandée ; mais les administrateurs faisaient observer qu'il était indispensable de rendre les deux sociétés solidaires de tous les engagements contractés en commun et, par conséquent, de maintenir intacte, au moins en principe, l'ancienne unité sociale. En effet, si on faisait disparaître entièrement l'ancienne société, avec laquelle les porteurs d'obligations avaient contracté, on mettait fin au contrat lui-même et les obligataires acquéraient immédiatement le droit de se faire rembourser leurs titres et, en cas de non-satisfaction, de provoquer une mise en faillite des deux sociétés. Quant à répartir la dette commune entre les deux sociétés, les obligataires étaient également en droit de refuser leur adhésion à cette répartition, et l'on manquait de bases certaines pour l'établir équitablement.

Ces raisons étaient péremptoires : ni l'un ni l'autre des deux gouvernemens n'avait intérêt à provoquer l'effondrement d'une société qu'il n'aurait su comment remplacer, et dont la chute eût compromis, peut-être pour longtemps, l'œuvre si importante de l'achèvement des chemins de fer ; et cependant la situation était devenue intolérable. Il ne restait plus qu'une voie pour arriver à cette séparation, qu'on jugeait désormais indispensable : c'était de racheter à la société un des deux réseaux. Le gouvernement autrichien, qui croyait avoir besoin plus que jamais du concours de l'industrie privée, ne se jugeait point en mesure de tenter une opération pareille. Plus hardi, quoique non moins besogneux, le gouvernement italien estima que la possession des chemins de fer mettrait entre ses mains un moyen d'influence d'autant plus puissant que tous les grands intérêts du pays, agriculture, commerce,

industrie, étaient tributaires des voies de communication et qu'un nombreux personnel relèverait directement de l'administration. Il proposa donc à la Société impériale privilégiée un traité analogue à celui qu'il avait conclu avec la Société générale des chemins de fer romains, offrant de lui racheter toutes celles de ses lignes qui étaient situées sur le territoire italien et de lui délivrer en paiement des rentes italiennes. Cette proposition fut acceptée en principe; mais les conditions du rachat donnèrent lieu à de longues discussions, et l'accord ne fut consacré que le 17 novembre 1875 par une convention signée à Bâle. Il fallut ensuite régler, avec l'adhésion du gouvernement autrichien, les relations de service entre les lignes italiennes et leurs prolongemens sur le territoire de l'empire. Ce fut l'objet d'un acte additionnel signé à Vienne le 25 février 1876.

Le rachat des chemins de fer de l'Italie septentrionale, succédant au rachat des lignes romaines, devait naturellement suggérer l'idée de substituer à la convention d'exploitation signée avec la compagnie des chemins méridionaux un traité de rachat, afin de mettre dans les mains du gouvernement la totalité des lignes italiennes. Des négociations furent ouvertes en ce sens; et elles aboutirent, le 15 février 1876, à une convention nouvelle qui annula purement et simplement la convention du 22 avril 1874. Le gouvernement italien assumait en totalité l'actif et le passif de la Société des chemins de fer méridionaux et s'engageait à lui délivrer, en échange de chacune de ses actions, 25 francs de rente italienne, soit 4,983,500 francs pour les 199,340 actions en circulation. La charge totale assumée par l'état s'élevait à 26,422,905 francs; elle lui permettait de réaliser une économie annuelle de plus de 4,100,000 fr. sur l'application des contrats avec la société; et elle ne représenterait que 6.96 pour 100 des capitaux dépensés pour la construction des lignes et pour l'acquisition des matériaux de toute nature et des approvisionnemens qui devenaient la propriété du gouvernement. Dans les conditions déplorables où se trouvait le crédit de l'Italie, c'était assurément un marché des plus avantageux; et la Société des chemins de fer méridionaux ne l'acceptait qu'à raison de l'appréhension qu'elle éprouvait de voir l'intérêt de ses actions disparaître graduellement par l'effet même du progrès continu de sa recette kilométrique. La nouvelle convention, pour devenir définitive, devait être ratifiée par une loi dans un délai déterminé.

Dès le 9 mars 1876, le ministère présenta au parlement les projets de loi destinés à sanctionner la traité de Bâle avec l'acte additionnel de Vienne, et la convention de rachat qu'il venait de conclure avec la Société des chemins méridionaux. Aux termes du traité de Bâle, le gouvernement italien devait, le 1<sup>er</sup> juillet, prendre

possession de tout le réseau de la Haute-Italie, et par son projet de loi, le ministère demandait l'autorisation d'exploiter directement ce réseau : il en eût été de même du réseau romain et du réseau méridional aussitôt après l'approbation des conventions de rachat. L'exploitation de tous les chemins italiens aurait ainsi passé, à très bref délai, dans les mains de l'état. Mais les hommes d'état qui avaient si habilement conduit ces importantes négociations ne devaient pas avoir la satisfaction de mettre la dernière main à leur œuvre. Avant que le projet de loi présenté par eux pût être discuté, une de ces révolutions ministérielles, alors si fréquentes en Italie, renversa le cabinet Minghetti-Spaventa. Le pouvoir échappait à la droite parlementaire, qui n'a pu le ressaisir depuis lors, et la gauche arrivait enfin aux affaires. La crise ministérielle terminée, le nouveau président du conseil, M. Depretis, ne répudia rien de l'œuvre si habilement accomplie par ses devanciers ; mais aucune disposition n'avait pu être prise en vue de l'exploitation du réseau de la Haute-Italie ; ni le personnel ni les réglemens n'étaient prêts ; aucun crédit n'était inscrit au budget. Aussi fallut-il recourir à un expédient, et par une convention signée à Rome le 17 juin, la Société de la Haute-Italie consentit à continuer encore pendant deux années, c'est-à-dire jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1878, l'exploitation des lignes rachetées. Cette convention provisoire fut approuvée, en même temps que le traité de Bâle et l'acte additionnel de Vienne, par la loi du 29 juin 1876, mais quant au système de l'exploitation directe par l'état, il fut repoussé après un débat approfondi qui remplit cinq séances consécutives ; et la chambre introduisit dans la loi un article qui invitait le gouvernement « à présenter dans la session législative suivante et, de toute manière, avant l'expiration de l'année 1877, un projet de loi pour la concession à l'industrie privée des chemins de fer devenus la propriété de l'état. » En exécution de cet article, M. Depretis mit immédiatement à l'étude et présenta, le 20 novembre 1877, un nouveau projet de loi qui avait pour objet de ratifier les conventions de rachat relatives aux chemins romains et méridionaux, et de régler les conditions d'exploitation de tout le réseau italien.

#### IV.

En spécifiant que cette exploitation serait confiée à une ou plusieurs compagnies d'intérêt privé, l'article 4 de la loi de 1876 excluait manifestement toute idée d'exploitation par l'état. M. Depretis, dans la rédaction de son projet de loi, s'était conformé à la pensée du parlement. Il proposait de diviser tous les chemins de fer en deux réseaux séparés qui s'appelleraient réseau Adriatique

et réseau méditerranéen, suivant le versant des Apennins qu'ils desserviraient, et qui seraient affermés à deux compagnies distinctes. Le réseau adriatique partait d'Otrante et de Tarente, absorbait l'ancien réseau de l'Italie centrale, c'est-à-dire les lignes de la Toscane et des Romagnes, et comprenait toutes les lignes de la Lombardie et de la Vénétie. Le réseau méditerranéen se composait des anciennes lignes piémontaises, de la ligne ligurienne, de Vintimille à Pise par Gênes, de la ligne des Maremmes ou de Pise à Rome, de la ligne de Rome à Naples et Eboli et de deux prolongemens, non encore construits, dont l'un devait suivre la côte jusqu'à Reggio de Calabre, et dont l'autre devait aller rejoindre par Potenza la ligne des Calabres, de Tarente à Reggio, ce qui permettait de détacher cette ligne du réseau adriatique.

Les deux réseaux se rencontraient à leurs deux extrémités, à Milan et à Tarente. On avait voulu que tous deux eussent accès dans les anciennes capitales, qui sont de grands centres de population et de trafic : ainsi, le réseau adriatique arrivait à Naples par la ligne transversale de Foggia, à Rome par la ligne transversale d'Ancone à Orte et par la ligne de Florence, Arezzo et Pérouse, et il desservait aussi Livourne par la ligne de Bologne, Pistoia et Lucques, qui établissait une communication directe entre Livourne et Venise, par conséquent entre les deux mers. Pour que le réseau méditerranéen arrivât à Florence, on y faisait entrer la petite ligne de Pise à Florence par Empoli, et en compensation de la ligne de Livourne à Bologne, attribuée au réseau adriatique, on lui donnait la concession d'une ligne parallèle à construire, de la Spezzia à Parme. Les gares établies à ces divers points de contact devaient être communes.

La longueur des deux réseaux était sensiblement la même : le réseau adriatique comprenait 3,727 kilomètres ; le réseau méditerranéen en comprenait 3,680. Au point de vue des relations commerciales avec le dehors, la possession des lignes lombardes et vénitiennes assurait au réseau adriatique le monopole des communications avec l'Allemagne ; les lignes de Milan aux lacs, de Turin à Modane et de Gênes à Vintimille donnaient au réseau méditerranéen le monopole des communications avec la France et la Suisse. Enfin, la parité se retrouvait jusque dans le chiffre du fermage : l'état demandait, pour le réseau adriatique, une redevance de 22,650,000 francs, et pour le réseau méditerranéen une redevance de 22,350,000 francs, soit pour les deux 45 millions.

On avait jugé impraticable de n'avoir qu'une seule compagnie fermière. La longueur des lignes en exploitation atteignait déjà 7,407 kilomètres : elle devait s'accroître rapidement par les con-

structions en cours ou à l'état de projet et on pouvait prévoir qu'un jour elle serait doublée. Était-il possible d'imposer un tel fardeau à une seule administration? Aucun des six réseaux français, aucun des réseaux particuliers de l'Allemagne ou de l'Angleterre n'avait ni un aussi grand nombre de lignes, ni la même étendue kilométrique. Était-il prudent, d'ailleurs, de mettre aux mains d'une seule compagnie, dont le caractère pouvait se modifier par le transfert de ses actions, la disposition d'un personnel aussi nombreux qu'une armée, et des moyens d'influence aussi puissans? Du moment que l'on créait deux réseaux, il était nécessaire de leur donner une importance équivalente pour que l'un des deux n'eût pas à supporter des frais généraux hors de proportion avec son étendue; il fallait leur assurer des élémens de trafic égaux, mais distincts, de façon à ne point donner naissance à une guerre de tarifs. Mais pourquoi adopter cette division de la Péninsule en deux bandes longitudinales, parallèles aux côtes, lorsqu'on avait déjà construit plusieurs lignes transversales et que l'on projetait d'en construire d'autres afin de multiplier les communications directes entre les deux mers?

Il semblait, à première vue, que le système proposé avait de graves inconvéniens. Le premier était de morceler et, par conséquent, de désorganiser les administrations déjà existantes : il fallait modifier les relations de service déjà établies et refaire l'éducation du personnel, qui allait se trouver dépaysé, avec de nouveaux chefs et de nouveaux réglemens. Un second inconvénient, et non moins grave, était de jeter la perturbation la plus complète dans l'exploitation la plus productive et la mieux conduite, celle des lignes de la Haute-Italie. Cette administration desservait la vallée du Pô dans toute sa longueur : partout, de Gènes à Venise, par Turin et Milan, même personnel, même matériel, mêmes tarifs et mêmes réglemens. Au bout de dix années, quand les habitudes étaient prises, on détruisait un état de choses qui avait donné une grande impulsion aux relations commerciales, on rétablissait la scission des lignes qui existait du temps de la domination autrichienne, et désormais, il ne serait plus possible de passer des anciennes provinces piémontaises en Lombardie sans changer de réseau et sans avoir affaire à une autre administration.

Quel motif avait pu faire passer outre à des considérations aussi sérieuses? La politique avait pesé de tout son poids dans la balance. La division longitudinale donnait aux deux compagnies fermières un pied dans tous les états dont l'absorption avait constitué le nouveau royaume : elle les intéressait donc toutes les deux au maintien de l'unité, puisque cette unité ne pouvait être détruite sans qu'il en résultât un péril pour leurs capitaux et même pour leur



existence sociale. En outre, par l'effet des mutations inévitables dans un grand personnel, les deux compagnies seraient amenées, l'une à employer des Napolitains dans le Piémont, des Piémontais et des Toscans dans le royaume de Naples; l'autre des Calabrais dans les provinces vénitiennes, des Lombards ou des Romagnols à Bari, Brindisi ou Otrante : elles concourraient ainsi au résultat que le gouvernement cherchait à obtenir, en dépaysant systématiquement ses agens, et qui était d'affaiblir les préventions et les inimitiés provinciales et de familiariser les esprits avec l'idée de l'unité nationale. Quant à la pensée de faire desservir les anciennes capitales par les deux réseaux simultanément et de s'assurer ainsi deux voies pour y faire arriver des troupes, c'était une précaution stratégique pour obvier à l'interruption des communications qui pourrait résulter d'un mouvement insurrectionnel ou d'un débarquement de troupes à Livourne, Civita-Vecchia ou Naples.

Ce qui justifie le mode de division adopté par M. Depretis, c'est que, dès qu'on s'en écartait et qu'on dépassait le nombre de deux réseaux, on était irrésistiblement conduit, par la configuration du sol, par l'emplacement des lignes et par la puissance des relations commerciales et des intérêts locaux, à donner aux réseaux que l'on constituait un caractère régional qui recélait un danger politique. Chaque région se serait identifiée avec son réseau particulier, et les chemins de fer auraient ainsi contribué à entretenir et à fortifier les traditions provinciales, au lieu d'aider à les détruire. Ces raisons, qui étaient des motifs déterminans pour un esprit politique comme celui de M. Depretis, touchaient médiocrement les égoïsmes locaux : toutes les villes enviaient la bonne fortune de Milan et de Florence, qui continueraient d'être le siège de grandes administrations, disposant de nombreux emplois, et la résidence d'un haut personnel largement rétribué. La répartition des chemins de fer en un plus grand nombre de réseaux permettait de satisfaire d'autres grandes villes qui croyaient avoir des droits à faire valoir. Le premier amendement proposé à la combinaison de M. Depretis maintenait, sauf de légères modifications, les trois réseaux de la Haute-Italie, des chemins romains et des chemins méridionaux. Un autre amendement, qui était évidemment inspiré par la pensée de faire de Naples un centre d'administration, coupait en deux le réseau de la Haute-Italie, comme le faisait le projet Depretis, réunissait d'un côté les lignes vénitiennes et lombardes aux lignes de la Romagne et de l'Émilie, et de l'autre les lignes du Piémont à celles de la Toscane et de la Maremme, et formait un troisième réseau avec toutes les lignes qui desservent le royaume de Naples, sur le versant de l'Adriatique aussi bien que sur le versant de la Méditerranée. Un

troisième projet, encore plus franchement particulariste, portait le nombre des réseaux à quatre : le réseau du nord-ouest formé des lignes piémontaises, le réseau du nord-est formé des lignes lombardes et vénitiennes, le réseau central desservant la Toscane et la presque totalité des anciens États-Pontificaux ; enfin le réseau méridional, desservant toutes les provinces napolitaines. Il est à peine besoin de faire remarquer la coïncidence de cette répartition des voies ferrées avec les anciennes divisions territoriales. Un dernier système qui avait la prétention de concilier la multiplication des réseaux avec l'oblitération des souvenirs du passé et qui voulait donner satisfaction à Venise et à Turin, mais aux dépens de Florence, portait à cinq le nombre des réseaux. Dans cette répartition, le réseau des lignes piémontaises se prolongeait jusqu'à Rome par la ligne des Maremmes, le réseau des lignes lombardes atteignait la capitale par la ligne centrale de Florence, Arezzo, Terentola et Orte. Le réseau des lignes vénitiennes y arrivait également par la ligne de Bologne, Ancône et Orte : seulement il devait avoir en commun avec le réseau lombard les deux tronçons de Modène à Bologne, et de Orte à Rome. Enfin, les quatrième et cinquième réseaux se composaient des lignes napolitaines du versant méditerranéen et du versant adriatique, le premier avec Rome et le second avec Naples pour centres administratifs. Il était impossible de pousser plus loin l'esprit de subdivision.

Indépendamment des motifs politiques qui militaient en faveur de la division en deux réseaux, du sud au nord, on invoquait des raisons techniques et des raisons économiques. On faisait valoir que cette division longitudinale était conforme à la configuration de la péninsule italienne, divisée en deux versans par la chaîne des Apennins, et qu'elle créait de longs parcours. Or, les longs parcours qui répartissent les frais fixes sur un grand nombre de kilomètres sont moins coûteux que les parcours de peu d'étendue, et ils se prêtent seuls à l'application des tarifs décroissans, qui permettent aux marchandises de franchir de grandes distances sans subir une charge excessive, et qui ainsi contribuent très efficacement au développement du trafic. La division de l'Italie en plusieurs réseaux, dans le sens transversal, ne laissait au contraire subsister que des parcours restreints et entraînerait l'application constante des tarifs les plus élevés, aucune compagnie n'ayant intérêt à sacrifier une partie de ses recettes au profit de la compagnie voisine. Elle multiplierait les transbordemens, si désagréables aux voyageurs et souvent si préjudiciables aux marchandises ; chaque compagnie mesurerait ses acquisitions de matériel roulant aux besoins de son service et se refuserait à laisser ses voitures et ses wagons passer sur

un réseau étranger et lui devenir inutiles jusqu'à la date incertaine de leur retour; enfin, tous les prix de transport devraient se ressentir de la lourdeur des frais généraux d'administration. Un mode aussi coûteux d'exploitation ne pouvait être favorable au développement du trafic local et il serait absolument préjudiciable aux intérêts généraux du pays.

L'Italie, disait-on, est un pays essentiellement agricole, et la douceur de son climat est le principal avantage qu'elle possède sur les autres contrées. Le sud de la Péninsule produit sans moyens artificiels, à peu de frais et en avance sur le reste de l'Europe, des légumes de primeur, des amandes, des figues, des raisins, des oranges, dont la qualité égale la précocité. C'est là un élément précieux de richesse et l'on jugera de son importance par ce seul fait qu'aux environs de Sorrente, la culture des légumes de primeur et des orangers a fait acquérir à certaines terres la valeur de 24,000 francs à l'hectare, prix sans exemple dans le reste de la Péninsule. Pour lutter sur les marchés allemands contre les produits similaires des provinces méridionales de l'Autriche, et pour soutenir sur le marché français la concurrence de l'Espagne, du Portugal et de l'Algérie, les fruits et les primeurs de l'Italie doivent arriver dans un état de fraîcheur irréprochable qu'un transport à très grande vitesse peut seul leur assurer; mais il est également indispensable que les frais de ce transport rapide n'en élèvent pas le prix au-dessus des cours du marché. Aussi le gouvernement italien, qui a besoin de se concilier les provinces napolitaines, a-t-il, par une mesure législative spéciale, mis en dehors des calculs pour le rendement kilométrique et affranchi de la surtaxe sur les transports à grande vitesse les produits frais du sol à destination de l'étranger et transportés à grande vitesse dans les wagons dits *réfrigérans*. Les frais inhérens à tout accroissement de la vitesse sont tellement considérables que, pour ne pas se trouver en perte, l'exploitant doit chercher à les réduire soit en multipliant les quantités transportées, soit en augmentant la moyenne des parcours. L'expérience que le gouvernement italien tente en faveur des produits agricoles des provinces napolitaines serait impossible avec les réseaux transversaux qui n'auraient que de petits parcours; d'une part, tous les transports à grande vitesse se traduiraient par une perte pour les exploitans, et, d'autre part, la multiplication inévitable des transbordemens serait pour la marchandise une cause de retards et de détérioration certaine. Quant aux marchandises de la petite vitesse pour lesquelles la durée du trajet est chose indifférente et surtout quant à celles dont la valeur est trop faible pour leur permettre de supporter des frais de transport élevés, les che-

mins de fer italiens rencontrent dans la navigation une concurrence redoutable, et ils ne pourront en triompher que par un notable abaissement de leurs tarifs. Dans l'état de choses actuel, les marchandises lourdes de Naples à destination de Milan ou Vérone ont avantage à prendre la voie de mer jusqu'à Gênes, où elles sont débarquées et remises à l'administration de la Haute-Italie. Elles font un détour très considérable, mais le cabotage les transporte à meilleur marché de Naples à Gênes que le chemin de fer ne le ferait de Naples à Pise, où elles trouveraient également le réseau de la Haute-Italie. Cette dernière administration percevant le même prix de Gênes ou de Pise à Vérone, n'a aucun motif de consentir à des réductions de tarif qui ne profiteraient qu'à une administration étrangère. A raison du parallélisme de la voie maritime et de la voie ferrée, les longs parcours avec tarifs décroissans peuvent seuls permettre aux chemins de fer de disputer au cabotage le transport des marchandises à petite vitesse. La division longitudinale proposée par M. Depretis multipliait les longs parcours et plaçait par conséquent les chemins de fer italiens dans les conditions les plus favorables au développement de leur trafic.

Enfin, une dernière raison, et non la moins décisive, faisait pencher la balance en faveur du système de M. Depretis. Le gouvernement avait pris vis-à-vis des provinces l'engagement de construire plusieurs milliers de kilomètres. Le mauvais état des finances ne lui permettait d'exécuter cet engagement qu'avec une extrême lenteur et qu'au moyen d'emprunts continuels. Ces emprunts avaient, il est vrai, un gage spécial, les biens confisqués sur le clergé, et devaient être graduellement amortis par l'aliénation du domaine ecclésiastique ; mais ils n'en portaient pas moins préjudice au crédit de l'état par la dépréciation des fonds publics. Le gouvernement désirait donc vivement se décharger sur l'industrie privée de la tâche onéreuse que la politique l'avait contraint d'assumer. Quel concours aurait-il pu attendre de quatre ou cinq petites compagnies, à ressources restreintes et à crédit limité, qui se seraient fait concurrence sur le marché des capitaux et n'auraient pu contracter d'emprunts qu'à des conditions onéreuses ? Il avait, au contraire, l'exemple de la vigueur avec laquelle la Société impériale et royale avait conduit la construction des lignes lombardes et vénitiennes ; il avait donc l'espoir que deux grandes sociétés, puissamment organisées, pourraient faire appel aux capitaux étrangers et porteraient aisément le fardeau sous lequel les finances publiques succombaient.

Le projet de M. Depretis prévoyait donc la transformation de la Société des chemins méridionaux en une société d'exploitation à

laquelle serait remis le réseau adriatique, et la constitution dans le délai de deux mois d'une seconde société italienne, distincte de la première, et à laquelle serait confié le réseau méditerranéen. Chacune de ces deux sociétés devait avoir un capital d'au moins 80 millions et était autorisée à émettre en obligations un capital égal à la moitié du capital-actions. Ces obligations devaient recevoir la garantie de l'état, mais les sociétés ne pourraient les émettre à un taux inférieur au cours de la rente italienne qu'avec l'autorisation préalable du gouvernement. Le capital des deux sociétés devait, jusqu'à concurrence de 100 millions pour chacune d'elles, être versé dans les caisses du trésor, en garantie du matériel roulant qui était la propriété de l'état et que celui-ci mettait à leur disposition; mais l'état devait leur servir pour ce cautionnement un intérêt de 5 francs par 85 fr. 33 de capital. En réalité, c'était un emprunt de 200 millions que le gouvernement contractait sur la valeur du matériel roulant dont il avait fait l'acquisition et qu'il avait payé avec des rentes. Moyennant un abonnement annuel de 675,000 francs que lui payait l'état, chacune des deux sociétés contractait l'obligation d'entretenir ce matériel, de le restituer, à l'expiration du bail, en bon état et conforme aux procès-verbaux de réception, ou de payer en argent la dépréciation constatée. Le bail était conclu pour soixante ans, mais résiliable après chaque période de vingt années, à la volonté des deux parties, et moyennant préavis de deux années. Une longue série d'articles réglait minutieusement les conditions dans lesquelles l'exploitation devait se faire, les acquisitions de matériel roulant qui devaient correspondre à chaque accroissement du trafic, les dépenses d'entretien ou de réfection, qui seraient à la charge de l'un ou de l'autre des contractans, et les modifications que le nombre des trains et les tarifs de transport pourraient subir.

La différence entre le projet présenté par M. Spaventa et le projet de M. Depretis est sensible. Dans le système de M. Spaventa, les compagnies auraient exploité pour le compte et aux risques et périls de l'état; elles devaient, moyennant une redevance kilométrique, pourvoir à toutes les dépenses fixes de l'exploitation et à l'entretien des lignes. Quant aux dépenses variables, l'état leur accordait, pour chaque transport effectué, pour chaque service rendu, une rétribution à prélever sur la recette brute. Elles devaient trouver leur bénéfice dans les économies qu'elles réaliseraient sur la redevance et sur la rémunération qui leur étaient allouées et dans la prime à laquelle tout accroissement du trafic leur donnait droit. Le surplus de la recette, déduction faite de toutes les dépenses d'exploitation, appartenait à l'état. M. Spaventa estimait que le trésor public pourrait tirer des chemins de fer un revenu qui s'accroîtrait d'année en

année et qui permettrait de pourvoir à l'achèvement du réseau national ; mais on avait élevé des doutes à cet égard. On avait tort. Le ministre et les ingénieurs placés sous ses ordres s'étaient livrés aux calculs les plus ardues et les plus minutieux pour déterminer tous les élémens de dépense d'une exploitation de chemins de fer, et ils étaient arrivés à des résultats d'une précision et d'une exactitude qui leur font le plus grand honneur. La commission nommée pour faire une enquête sur le régime des chemins de fer a fait l'application des formules de M. Spaventa au trafic des divers réseaux italiens pendant les années 1876 à 1879, et elle a constaté qu'il en serait effectivement résulté un bénéfice pour le trésor. Le projet de M. Depretis était un simple contrat de fermage ; mais il reposait au fond sur les calculs auxquels l'administration précédente s'était livrée. L'inconvénient de la combinaison de M. Spaventa était l'incertitude du produit que le trésor devait retirer de l'exploitation des chemins de fer. Ce produit pouvait varier d'une année à l'autre ; il ne pouvait être évalué que d'une façon conjecturale, tandis que les prévisions budgétaires ont besoin de précision et d'exactitude, M. Depretis satisfaisait à cette nécessité en stipulant un fermage fixe et en laissant aux compagnies les chances bonnes ou mauvaises de l'exploitation. Toutefois, le fermage de 45 millions n'était pas absolument invariable. Le prix de la houille, qui entre pour une si forte part dans les dépenses d'exploitation, était calculé à 40 francs par tonne, rendue dans les principaux ports italiens. Toutes les fois que ce prix moyen était dépassé, la société exploitante avait droit pour chaque tonne dont l'introduction était constatée par la douane à une réduction proportionnelle à l'élévation du cours ; par contre, elle devait bonifier à l'état une partie de l'économie qu'une baisse dans le prix du charbon lui permettrait de réaliser.

Le fermage imposé aux deux sociétés était calculé sur une recette brute de 74 millions pour le réseau adriatique et de 76 millions pour le réseau méditerranéen. Tout excédent de la recette brute sur ces chiffres, considérés comme normaux, devait être partagé à raison de 42 pour 100 par l'état et de 58 pour 100 pour l'exploitant. Enfin, toutes les fois que les bénéfices d'une des deux sociétés lui permettraient de distribuer à ses actions un dividende supérieur à 7 1/2 pour 100, cet excédent devait se partager par moitié entre l'état et les actionnaires.

Telles étaient les dispositions essentielles du projet de M. Depretis : il serait sans intérêt d'analyser les autres, puisque ce projet ne devait pas aboutir plus que n'avait fait le projet Spaventa. Une révolution ministérielle renversa M. Depretis et amena au pouvoir, avec M. Cairoli, la gauche avancée, au sein de laquelle les idées de centrali-

sation et d'exploitation des chemins de fer par l'état trouvaient plus de faveur que dans les rangs du centre gauche. Une coalition qui avait pour but d'éloigner la solution du grave problème des chemins de fer se forma tout naturellement entre les partisans de l'exploitation par l'état et les députés qui épousaient les passions et les rivalités locales. Le projet de M. Depretis ne fut point mis en discussion, et, avec l'assentiment du nouveau ministre des travaux publics, M. Baccarini, on y substitua la loi du 8 juillet 1878, qui disposait qu'une commission législative procéderait « à une enquête pour déterminer dans quelle mesure les modes d'exploitation des chemins de fer suivis jusqu'à présent, et les conditions, bases et calculs sur lesquels reposent les conventions négociées jusqu'ici, répondent à l'intérêt de l'état, et, en outre, pour rechercher quelles sont les méthodes à préférer pour la concession de l'exploitation elle-même à l'industrie privée. »

Ces derniers mots tendaient à faire penser que la chambre des députés persistait dans ses préférences pour l'exploitation par l'industrie privée; mais la même loi contenait une disposition qui donnait un démenti à cette interprétation. La convention avec la Société des chemins du sud de l'Autriche pour l'exploitation, pendant deux années, du réseau de la Haute-Italie, expirait le 1<sup>er</sup> juillet. M. Baccarini n'avait point cherché à la renouveler pour prolonger, au moins pendant la durée de l'enquête, cette situation provisoire; il avait demandé, et la loi du 8 juillet lui accordait l'autorisation de prendre immédiatement la direction de cette exploitation et de la continuer par les soins et pour le compte de l'état. Si l'on se souvient que la loi qui a sanctionné le rachat du réseau de la Compagnie générale des chemins romains fixait également une date à laquelle cette société devait cesser son exploitation et la remettre aux ingénieurs de l'état, la pensée qui inspirait ces divers actes se dégage clairement. Les partisans de l'exploitation par l'état acquerraient la certitude qu'il serait fait une expérience en grand de ce système, au moins pendant la durée de l'enquête, et ils comptaient qu'à la suite de cette expérience, la lassitude et l'appréhension d'apporter de nouvelles perturbations dans un service aussi important détermineraient la majorité parlementaire à reconnaître et à consacrer le fait accompli.

Les résultats de l'enquête devaient déjouer ce calcul et rendre une vie nouvelle aux idées et aux projets de conventions que M. Depretis n'avait pu faire triompher.

---

---

LES MONUMENS  
DE LA  
RENAISSANCE FRANÇAISE

DANS LA CHAPELLE DU CHATEAU DE CHANTILLY

---

*Les Plus Excellens Bastimens de France*, d'Androuet Du Cerceau, parurent en deux parties : la première en 1576, la seconde en 1579. Cet ouvrage, commencé dès 1550, était le produit d'une situation unique. Dans aucun temps on n'avait vu le sentiment de l'architecture s'emparer à tel point d'un pays et arriver en aussi peu d'années à un plus complet développement. Où donc trouver, dans l'espace de cinquante ans, de 1515 à 1570, vingt-quatre maisons royales ou particulières de l'importance d'Anet et de Chambord, sans compter les innombrables habitations d'un ordre moins élevé dont les restes font encore notre admiration sur une partie du sol de l'ancienne France? Que de modèles achevés de goût, d'élégance et de grandeur! Que de magnificences, qui auraient défié les ravages du temps, si la barbarie des hommes ne s'était acharnée contre elles! Verneuil, Madrid, Creil, Montargis, les Tuileries n'existent plus. Vincennes, le Louvre, Gaillon, Blois, Amboise, Fontainebleau, Villers-Cotterets, Écouen, Chantilly, ne nous apparaissent que mutilés et défigurés. Parmi tant de châteaux célèbres, dont les noms résonnent comme des fanfares, c'est Chantilly seul qui va nous retenir, et, dans Chantilly même, c'est sur un point unique que nous nous arrêterons, parce que tout un groupe de monumens appartenant à la renaissance française est venu, sous une influence propice, s'y réfugier de nos jours... Avant de pénétrer dans ce sanctuaire et d'entrer au vif de notre sujet, jetons un regard d'ensemble sur une résidence qui fait partie de notre histoire.



## I.

Chantilly, dans les temps anciens de la France, fut une dépendance du comté de Senlis. Sous Hugues Capet, Rathold de Senlis est seigneur de Chantilly et d'Ermenonville. Parmi ses descendans, Guillaume II de Senlis, surnommé *le Loup*, occupe pendant dix-huit ans (de 1129 à 1147) la charge de bouteiller de France, un des cinq grands offices du royaume, qui devient pour ainsi dire héréditaire dans cette maison et lui fournit un nom patronymique. Les Le Bouteiller de Senlis sont seigneurs de Chantilly durant plus de deux siècles. En 1333, Guillaume III Le Bouteiller est encore seigneur de Chantilly; mais son fils, Guillaume IV, meurt sans postérité, après avoir dissipé tous ses biens et vendu Chantilly à Pierre d'Orgemont, seigneur de Méry-sur-Oise, premier président au parlement de Paris et chancelier de France sous le roi Charles V. Les d'Orgemont gardent Chantilly durant plus d'un siècle. Le 10 mai 1492, Pierre III d'Orgemont meurt sans enfans, et Marguerite d'Orgemont, sa sœur, mariée en secondes noces à Jean II de Montmorency, apporte Chantilly à l'une des plus illustres et des plus nobles familles du royaume de France. Chantilly appartient aux Montmorency pendant tout le xvi<sup>e</sup> siècle, et le plus grand d'entre eux, le connétable Anne, y imprime la marque et le génie de son temps. Après cinq générations successives, le 30 octobre 1632, Henri II, duc de Montmorency et de Damville, seigneur de Chantilly, comte de Dammartin, pair et maréchal de France, est décapité dans la maison de ville de Toulouse comme coupable du crime de lèse-majesté. Il laisse une femme, Marie-Félice des Ursins, dont il n'avait pas eu d'enfans, et une sœur, Charlotte de Montmorency, mariée à Henry II de Bourbon, duc d'Enghien et prince de Condé, en faveur duquel le duché de Montmorency est reconstitué par le roi Louis XIII au mois de mars 1633. Chantilly appartient aux Bourbons-Condé pendant près de deux cents ans. En 1830 enfin, Louis-Henri-Joseph de Bourbon laisse ce domaine au prince Henri d'Orléans, duc d'Aumale. Chantilly appartient désormais à la plus grande et à la plus ancienne maison de l'Europe.

A quelle époque faut-il faire remonter le château primitif? Au moyen âge assurément. Mais à quel moment de cette époque? On ne sait. Ce qui est sûr, c'est que l'empreinte féodale y fut marquée dès l'origine avec tant de puissance, que tous les efforts des siècles suivans ne parvinrent pas à l'effacer. L'ancien château, malgré les transformations successives qu'il eut à subir, conserva jusqu'à la fin l'aspect d'une bastille, et le nouveau château lui-même, rien que pour avoir été construit sur les substructions de l'ancien,

garde encore extérieurement quelque chose de cette physionomie. Le lieu était admirablement choisi pour s'y retrancher dans une forteresse. L'idée d'élever un château fort dans une vaste forêt, sur un rocher qui surgit au milieu d'un étang, dut venir tout d'abord aux seigneurs de ce pays, dans un temps où l'on était mis en demeure à chaque instant de soutenir un siège dans son propre palais. De ce château primitif, d'ailleurs, on ne sait rien. Il remontait, dit-on, au x<sup>e</sup> siècle et aurait été entièrement reconstruit au cours du xiv<sup>e</sup>. De nouveaux changemens survinrent à la fin du xv<sup>e</sup>, sous Guillaume de Montmorency, en attendant les transformations plus profondes opérées au siècle suivant. Le connétable Anne ouvrit alors libéralement ses portes à la renaissance, qui s'efforça de rajeunir les anciennes constructions, et Chantilly devint une des plus somptueuses demeures du royaume. Alors aussi fut édifié, en contre-bas du grand château, le petit château (châtelet), qui est resté, sans altérations notables, comme témoin de la belle architecture française au temps des Valois.

Si l'on ignore tout du château qui appartient au moyen âge, on n'est que très incomplètement renseigné sur celui que revendiquait la renaissance. Les informations fournies par Du Cerceau sont tout à fait insuffisantes, et, en dehors d'elles, il n'y a rien. On est donc loin de marcher d'un pas sûr dans la demeure seigneuriale des Montmorency. Du Cerceau nous montre deux châteaux distincts, entourés d'eau l'un et l'autre et formant deux îles reliées entre elles par un pont (1). Ce qui se dégage surtout de sa description et ce que démontrent les planches gravées qui l'accompagnent, c'est une prédilection spéciale pour le petit château. Il est certain qu'à ses yeux cette annexe seigneuriale prend une importance pittoresque qui, de par les droits de l'art, lui donne le pas sur la seigneurie elle-même. Celle-ci, quoi qu'on y ait fait, n'est toujours qu'une antique bastille. L'architecture nouvelle a eu beau l'habiller de neuf et la parer de tous ses agrémens, ce n'est pas son œuvre; à travers la renaissance, le moyen âge y reparait quand même. « Pour le regard de l'ordonnance,

(1) « Ce lieu est situé aux confins de la France (de l'Île-de-France), à dix lieues de Paris, ville capitale, à une lieue de la ville de Senlis. Le bastiment consiste en deux places: la première est une court, sur laquelle sont quelques bastimens ordonnés pour les offices; la seconde est une autre court, estant comme triangulaire, et est eslevee plus haute que la première de quelque neuf ou dix pieds, et faut monter de la première pour venir à la seconde. Entour laquelle de tous costez est le bastiment seigneurial, fait de bonne matière, et bien basti. Iceluy bastiment et court sont fondez sur un rocher, dans lequel y a caves et deux estages, sentant plustost pour l'ordonnance un labyrinthe qu'une cave, tant y a d'allées les unes aux autres, et toutes voustées... Ces deux courts, avec leurs bastions, sont fermez d'une grande eauë en manière d'étang, dont entre icelles y a séparation comme d'un fossé, par laquelle séparation ladite eauë passe au travers... » (Du Cerceau.)

du bastiment seigneurial, dit Du Cerceau, il ne tient parfaitement de l'art antique ne moderne, mais des deux meslez ensemble. » Vainement *l'art moderne* est intervenu, *l'art antique* est là, permanent et indestructible, avec ses aspérités et ses duretés apparentes. Les architectes et les sculpteurs du connétable ont prodigué aux façades de l'ancienne cour les trésors de leurs élégances pittoresques; on n'en retrouve pas moins à l'extérieur l'antique forteresse, avec ses bastions et ses tours menaçantes. « Les faces sont belles et riches, » le château-fort ne peut s'humaniser complètement; il reste sévère et dur d'aspect, redoutable quand même. Tout différent est le petit château, « les faces du bastiment estant, tant dans la court que dehors, suivant l'art moderne, bien conduits et accoutrez. » Ici tout appartient à *l'art moderne*, Du Cerceau prend soin de le dire. Jean Bullant, qui venait de construire le château d'Écouen, s'était surpassé à Chantilly, et l'auteur des *Plus Excellens Bastimens de France* regarde son œuvre avec une complaisance particulière. Il n'accorde que deux planches à la demeure seigneuriale des Montmorency, et il en consacre cinq à ces « quelques bastimens ordonnez pour les offices. » Cet amour pour la renaissance française était tout naturel, et nous l'éprouvons aussi. C'est lui qui nous conduira tout à l'heure en présence de quelques-uns des monumens de cette époque, précieusement recueillis dans la chapelle du nouveau château.

Il était, nous l'avons dit, dans les destinées du vieux château de Chantilly d'être transformé d'âge en âge et de garder toujours l'empreinte de son origine. Chaque siècle s'efforçait de le refaire à son image, la physionomie de la construction primitive n'en demeurait pas moins. Les modifications ne pouvaient être que de surface, le fond avait quelque chose d'immuable, contre quoi les fluctuations du goût ne pouvaient rien. Le xvii<sup>e</sup> siècle répand sur cette résidence un éclat extraordinaire. A partir de 1660, le grand Condé l'illumine des rayons de sa gloire, et toutes les illustrations de la France s'y donnent rendez-vous. Chantilly est décrit par les historiens, chanté par les poètes, célébré par M<sup>me</sup> de Sévigné, immortalisé par Bossuet. Louis XIV et sa cour y restent durant trois jours, et les fêtes qu'on y donne à cette occasion font partie de l'histoire du grand siècle. Le château est de nouveau remanié de fond en comble. On devrait croire à une transformation complète. Il n'en est rien. Les gravures du temps nous donnent plus encore peut-être l'aspect d'une forteresse que ne faisaient les planches dessinées par Du Cerceau. L'architecture officielle des Bourbons, bien moins fantaisiste et primesautière que celle des Valois, efface en partie ce que celle-ci avait ajouté de grâce et de légèreté au vieux monument, qui reparait avec sa lourdeur et sa massiveté primitives.

Quant au petit château, tout en se conservant intact à l'extérieur, il gagne à l'intérieur des destinations plus hautes. Les salles de service se transforment en somptueux appartemens; la galerie dans laquelle on peint *les Actions de Monsieur le Prince* se pare comme pour une apothéose... Arrive le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui construit les grandes écuries et le pavillon d'Enghien. Il tente aussi de remanier le vieux château, mais sans pouvoir en adoucir, j'allais dire en amollir à son image les sévères aspects... Quand sonna l'heure de la révolution, on put donc avoir l'illusion d'une bastille, se dressant sur son rocher comme une protestation contre les idées nouvelles. On ne songeait guère pourtant à s'y défendre. Mais, dès 1789, les derniers représentans de la maison de Bourbon-Condé (1) ayant donné le signal de l'émigration, l'exaspération populaire ne connut plus de bornes. Ne pouvant s'en prendre aux princes, elle s'acharna sur ce qui leur appartenait. Le château fut d'abord converti en prison. De 1792 à 1794, la terreur y enferma ses victimes, et les y arrêta un instant pour les acheminer de là vers la mort. Après avoir assouvi sa férocité contre les hommes, elle épuisa sa stupidité contre les choses. La vente et la destruction de Chantilly furent décrétées par la convention. La vieille forteresse fut rasée jusqu'à la hauteur de ses fondations. Le petit château, les grandes écuries et le château d'Enghien furent vendus et condamnés aussi; mais les conditions de vente n'ayant pu être exécutées et la rage de destruction s'étant apaisée, ils entrèrent sains et saufs dans le domaine de l'état et furent restitués en 1816 à la maison de Bourbon.

Aujourd'hui, tout a changé d'aspect (2). Un nouveau palais s'élève sur les substructions de l'ancien, et l'on a, comme par le passé, sur le rocher semblable à une acropole, le grand château, dominant de toute sa hauteur le petit château, assis dans sa grâce native au bord des eaux tranquilles. C'est en 1875 qu'a été commencée cette vaste entreprise. M. le duc d'Aumale savait parfaitement ce qu'il voulait faire; ses volontés avaient été longuement réfléchies, et il les dictait avec précision à l'architecte choisi par lui. Il fallait : sur les assises d'une forteresse, construire un château qui répondit aux exigences de la vie moderne; relier au petit château ce nouveau château et faire en sorte que les deux palais n'en formassent plus qu'un seul; se tenir emprisonné dans l'enceinte des anciens bastions, sans paraître gêné par la conformation bizarre de cette enceinte; prendre modèle sur l'architecture de la renaissance, tout

(1) Louis-Joseph de Bourbon, Louis-Henri-Joseph son fils, et Louis-Antoine-Henri, son petit-fils.

(2) Ce fut de 1815 à 1820 qu'on supprima le canal qui avait séparé, durant plus de deux siècles, le grand et le petit château.

en rappelant certains points de l'architecture féodale ; donner aux constructions nouvelles, malgré cette double apparence d'imitation, une physionomie qui fût bien à elles. M. Daumet a rempli avec un rare bonheur les conditions de ce difficile programme. Ni l'invention, ni le goût, ni la mesure ne lui ont fait défaut. En serré dans cette enceinte irrégulière où les saillies massives et les angles rentrants sont là comme pour dérouter une attaque, gauchement assis sur des soutènemens de bastions défensifs et de tours offensives, ayant à faire une œuvre qui ne devait avoir rien que de pacifique sur des appareils exclusivement conçus en vue de la guerre, il a dû rompre avec les conventions, sortir des voies battues, et ne pouvant rien demander à la symétrie, chercher dans l'harmonie tous les élémens de succès. Bien des objections se sont dressées devant lui quand on a vu tout d'abord, à l'extérieur, ces toits qui s'entre-croisaient, s'enchevêtraient, s'entre-choquaient, montaient comme au hasard les uns sur les autres. Il a patiemment attendu que le calme se fit dans les esprits et que les yeux s'accoutumassent à ce désordre savamment ordonné. Le calme est venu, et les yeux se sont trouvés finalement satisfaits. La critique, d'ailleurs, fut désarmée quand elle vit avec quel art toutes les convenances intérieures se trouvaient ménagées. Les difficultés qui avaient paru devoir faire obstacle au succès semblaient n'avoir existé que pour y ajouter quelque chose d'imprévu. On sortait de la routine sans tomber dans la bizarrerie. Regardez l'escalier d'honneur, qui se dégage avec tant de lumière d'une situation douteuse, pour devenir comme une voie triomphale par laquelle on accède de l'ancien châtelet au nouveau château. Voyez, au sommet de cet escalier, le grand vestibule, formant comme un trait d'union monumental entre les deux palais. Considérez la salle de banquet, si bien appropriée pour les tapisseries qui la décorent. Parcourez la galerie de tableaux, que domine la rotonde consacrée à Prudhon ; la galerie des vitraux de Psyché et le cabinet des gemmes qui lui fait suite ; la tribune, où les plus belles peintures modernes vivent dans une harmonieuse unité avec les plus rares chefs-d'œuvre des siècles passés ; les grands appartemens, d'où l'on a sur le parc et sur les eaux des vues qui ressemblent à des visions ; la bibliothèque, si heureusement ordonnée pour contenir les plus précieux trésors (1). N'êtes-vous pas gagné par l'heureuse pondération qui règne entre toutes ces choses ? L'accord n'est-il pas parfait entre l'ancien châtelet, où les deux derniers siècles ont prodigué toutes leurs élégances décoratives, et le nouveau château, où les richesses

(1) Cette bibliothèque ne fait pas partie du nouveau château ; elle a été prise dans une dépendance du petit château.

d'art de tous les temps se succèdent et se complètent mutuellement? En présence de ce vaste ensemble, si bien conçu pour la satisfaction de l'esprit et pour le plaisir des yeux, félicitons l'artiste qui a su triompher de tant d'obstacles accumulés devant lui, et rendons hommage à la volonté supérieure qui a si bien voulu tout ce qu'elle voulait.

Nous n'avons pas jusqu'ici parlé de la chapelle, qui va être pour nous, cependant, le centre d'attraction principal. Elle ne rappelle la chapelle de l'ancien château ni par la place qu'elle occupe, ni par la forme qu'elle affecte, ni par les monumens qu'elle contient. La chapelle primitive que montre Du Cerceau n'avait rien de remarquable dans sa physionomie (1). Elle fut détruite et reconstruite par Louis-Henri de Bourbon vers 1720. Le XVIII<sup>e</sup> siècle l'avait faite sans doute à son image. Après l'avoir édifiée, il l'anéantit. Située au ras de la cour et tout entière enveloppée par les hautes murailles du palais, elle faisait corps pour ainsi dire avec le château, à l'intérieur duquel elle se cachait (2). La nouvelle chapelle, au contraire, est la partie la plus en vue du château, dont elle se détache complètement (3). Elle est toute d'extérieur, d'élan, de vive expansion au dehors. On la voit comme en vedette à l'endroit le plus saillant du rempart, surplombant à de grandes hauteurs les eaux dormantes des fossés, dessinant ses formes élégantes sur un fond de plein air, et de sa flèche élancée montrant de loin le ciel. Son plan comprend deux parties distinctes : une pour les vivans, l'autre pour les morts. L'autel, pourvu d'un retable formant écran, sépare entre elles ces deux parties. La partie antérieure, prise sur le terre-plein de l'ancien bastion, comprend une nef rectangulaire qui sert au culte de chaque jour; la partie postérieure, occupant la place de la tour qui défendait du côté de l'Orient les approches de la forteresse, dessine une circonférence de cercle et renferme le monument funèbre contenant les cœurs des Condés (4). Piganiol de La Force dit bien que

(1) Piganiol de la Force nous apprend que l'ancienne chapelle fut démolie et reconstruite en 1718 lorsque le duc de Bourbon bouleversa et rebâtit en partie le vieux château. On trouva alors, au milieu de ladite chapelle, un cercueil de plomb, « à quatre pieds de profondeur, dans lequel étoit un corps dans tout son entier. » Ce corps devrait être celui de Guillaume le Bouteiller de Senlis, troisième du nom, auquel avait été donné, pour la première fois en 1430, le droit d'avoir une chapelle dans son château de Chantilly.

(2) Cette chapelle se trouvait à la place qu'occupe maintenant l'entrée couverte qui accède au grand escalier du nouveau château.

(3) On peut cependant communiquer, par une galerie couverte, de l'intérieur du château à une des parties latérales de la chapelle.

(4) Ce monument se trouvait, avant la révolution, dans l'église Saint-Paul, à Paris. *La Foi et la Force* sont assises de chaque côté du sanctuaire, au fond duquel sont placés les cœurs des Condé. Plus bas, sont *la Justice et l'Espérance*. Deux enfans, l'un portant une tablette et l'autre un écusson aux armes des Condé, gardent l'en-

l'ancienne chapelle « étoit fort belle ; » mais il n'apprend pas pour quoi, et ne renseigne en rien sur la manière dont elle étoit ornée. Sur elle, comme sur les plus rares témoins de notre art national, la révolution passa comme un incendie. Écouen fut plus heureux que Chantilly. Le château ne fut pas détruit et les trésors qu'Anne de Montmorency avait renfermés dans sa chapelle furent également sauvés. Ces précieuses épaves, recueillies dans le musée des Petits-Augustins et restituées à la maison de Bourbon en 1816, étaient demeurées depuis lors comme ensevelies (3). Les voilà maintenant rendues à leur destination. M. le duc d'Aumale les a mises en si belle lumière dans la chapelle de son nouveau château, qu'elles semblent placées là tout exprès pour servir d'argumens et de preuves à ceux que préoccupe l'histoire si compliquée de notre renaissance.

Les monumens qui, venant de la chapelle du château d'Écouen, font partie maintenant de la chapelle du château de Chantilly, sont : les vitraux, l'autel, les boiseries. L'étude de ces monumens va nous permettre d'envisager, sous ses formes multiples, l'art contemporain des Valois.

## II.

Les deux verrières encadrées dans les fenêtres latérales de la chapelle de Chantilly représentent : Anne de Montmorency et ses quatre fils, en compagnie de saint Jean l'Évangéliste; Madeleine de Montmorency et ses quatre filles, assistées de sainte Agathe. Anne de Montmorency ayant eu de sa femme Madeleine de Savoie douze enfans, cinq fils et sept filles, ce sont les aînés des fils et des filles dont nous avons ici les portraits. Tous sont agenouillés et tournés vers l'autel, recueillis, les mains jointes, dans l'attitude de l'oraison, pareils à ces innombrables donateurs qui n'osaient paraître devant Dieu que sous la sauvegarde de leurs saints patrons. Par des baies largement ouvertes sur la campagne au fond de ces tableaux, l'œil suit les lignes fuyantes d'un paysage dont les ondulations se perdent au milieu d'horizons imaginaires dans le goût de l'époque. Deux anges, agenouillés au bas de chacune de ces verrières, tiennent des cartels de forme ovale, sur lesquels on lit la date de 1544.

trée de ce lieu mortuaire. Une suite de bas-reliefs, dont les sujets sont empruntés à la Bible, garnissent le pourtour du monument. Ces statues et ces bas-reliefs, en bronze, sont l'œuvre de Sarrazin.

(1) Le prince de Condé n'attachait aucune importance à ces sortes de choses. Les caisses qui contenaient les vitraux de la chapelle, ainsi que les vitraux de la galerie de Psyché, ne furent même pas ouvertes. On les déposa dans un des magasins du Palais-Bourbon, où elles restèrent jusqu'à la mort du prince, en 1830.

Anne de Montmorency paraît le premier sur le vitrail de gauche. Il a tenu une trop grande place à Chantilly pour que nous ne nous arrêtions pas devant lui. Né à Chantilly même, en 1493, il avait cinquante et un ans en 1544 (1). Il était, par droit de naissance, premier baron du royaume, seigneur de Montmorency, d'Écouen et de Chantilly, comte de Beaumont sur-Oise et de Dammartin; il est devenu, par droit de conquête, maréchal, grand-maître et connétable de France, chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Jarretière, gouverneur du Languedoc et premier gentilhomme de la chambre du roi. Depuis trente-deux ans déjà il a paru avec honneur et sans se ménager sur tous les champs de bataille où le sang de la France a coulé. A dix-neuf ans, il a vu Gaston de Foix triompher et mourir à Ravenne (1512), et, à vingt-deux ans, il a combattu à Marignan comme lieutenant de la compagnie d'ordonnance du seigneur de Boissy, son cousin (1515). Bayard a trouvé en lui un digne auxiliaire dans la défense de Mézières en 1521. Il a conduit lui-même les Suisses à l'attaque de la Bicoque, où il est tombé couvert de blessures au milieu des mourans (1522). A peine remis sur pieds, il a forcé le connétable de Bourbon, devenu rebelle, à lever le siège de Corbie (1523). En 1525, il a voulu avoir sa part de danger dans une guerre entreprise malgré son conseil, et il a été fait prisonnier à Pavie en compagnie de son<sup>e</sup> roi, dont il a ensuite négocié la rançon. Il s'est posé comme une digue devant les envahissemens de Charles-Quint. Il a ruiné l'armée de l'empereur en Provence (1536), préservé la Picardie des Impériaux, gagné la bataille de Suze et menacé le Milanais en 1537. Le 10 février 1538, le titre de connétable lui a été donné. C'était la cinquième fois que l'épée de France était confiée à un Montmorency. Anne avait alors quarante-cinq ans. Il était à l'apogée de sa puissance et au point culminant de sa vie. On voyait en lui l'arbitre des destinées de la France. Tous les grands de la terre étaient à ses pieds; tous lui envoyaient des présens, et, pour recevoir, il avait la main large. Une si haute fortune appelait la tempête. Les foudres d'une disgrâce royale tombèrent sur lui en 1541, et le tinrent éloigné de la cour jusqu'à la mort de François I<sup>er</sup> en 1547. Il redevint tout-puissant avec Henri II. Le roi de France l'appelait son compère et suivait en tout ses conseils. En 1551, la baronnie de Montmorency fut érigée en duché-pairie, faveur insigne réservée jusque-là aux seuls princes du sang. Chantilly prend alors une importance extraordinaire. Anne de Montmorency y entretient une vraie cour, avec d'innombrables officiers

(1) Anne de Montmorency était le quatrième des neuf enfans de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot, fille de Guy Pot, comte de Saint-Pol, seigneur de Rochepot, de Thoré, de Danville, etc.



attachés aux différens services de sa maison ; ce qui ne l'empêche pas de guerroyer sans cesse et d'être jusqu'à la fin le plus rude soldat de la France. Il réduit la sédition de la Guyenne en 1548, s'empare du Boulonais en 1550 et des Trois-Évêchés (Toul, Metz et Verdun) en 1552. Puis viennent les mauvais jours. Malgré des prodiges de valeur, il est battu, blessé et fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin (1557). Égaré par sa haine contre les Guises, il attache son nom à la paix de Cateau-Cambrésis (1559), et voit périr le roi dans les fêtes données à l'occasion de cette *paix malheureuse*. Le coup de lance de Montgomery porta un coup funeste au connétable. Écarté des affaires durant les sept mois du règne de François II, il reparait en 1560 à la cour de Charles IX et n'est plus regardé que comme un fâcheux. Catherine de Médicis le poursuit de sa haine. Il est trop grand pour qu'elle ne doive pas compter avec lui, mais si elle le fait entrer dans le *triumvirat*, c'est pour le tenir paralysé entre Henri de Guise et le maréchal de Saint-André. En 1562, il gagne la bataille de Dreux contre le prince de Condé, et, l'année suivante, il chasse les Anglais du Havre. Le 10 novembre 1567, enfin, il défait les calvinistes dans la plaine de Saint-Denis, et il est blessé mortellement à la fin de la bataille. Comment ne pas rappeler cette mort, qui fait bien véritablement d'Anne de Montmorency un héros ? Au plus fort du combat, le corps qu'il commandait lui-même avait été mis en déroute. Se voyant abandonné des siens, il ne s'abandonna pas, rassembla toute sa vertu et résolut de terminer sa vie par une action d'éclat. Il avait reçu déjà six blessures et venait de rompre son épée dans le corps d'un gentilhomme calviniste, quand un Écossais, nommé Stuard, lui tira par derrière un coup de pistolet dans les reins (1). Quoique mortellement atteint, il se tourna vers son agresseur et du pommeau de son épée lui fracassa la mâchoire. Presque aussitôt on lui apprit que l'armée du roi était maîtresse du champ de bataille. Se tournant alors vers M. de Sauzay : « Mon cousin, lui dit-il, je suis mort ; mais ma mort est fort heureuse de mourir ainsi : je n'eusse su mourir ni m'enterrer en un plus beau cimetière que celui-ci. Dites à mon roi et à la reine que j'ai trouvé l'heureuse et belle mort dans mes plaies, que tant de fois j'avais, pour ses pères et aïeul, recherchée... Portez-leur l'assurance de la fidélité que j'ai toujours por-

(1) Stuard fut tué, après la bataille de Jarnac, de la main de Villars, beau-frère d'Anne de Montmorency. On conserve, au musée d'artillerie, l'armure du connétable. Elle est noire, à filets d'or, et assez simple, avec quelques détails particuliers. Elle n'a pas de passe-gardes ; le grand cuissard remplace la braconnière et les tassettes ; les grèves s'attachent aux jambes par des courroies et ne tiennent pas aux genouillères par les pivots en usage au XVI<sup>e</sup> siècle. (*Catalogue du musée d'artillerie*, par O. Penguilly-Lharidon, p. 194.)

tée à leur service. » Et, prenant le pommeau de son épée, qui figurait une croix, il le baisa à plusieurs reprises en recommandant son âme à Dieu. Il eût souhaité mourir sur le champ de bataille. Il vécut deux jours encore. On l'avait transporté à Paris, dans son hôtel de la rue Sainte-Avoie. Un cordelier survint, qui crut devoir l'exhorter à la mort. Il lui répondit brusquement : « Croyez-vous qu'un homme qui a su vivre près de quatre-vingts ans avec honneur ne sache pas mourir un quart d'heure ? » Il mourut le 12 novembre 1567, et on lui fit des funérailles triomphales (1).

C'est durant son exil, de 1544 à 1547, que se montre Anne de Montmorency sur le vitrail de Chantilly. Malheureusement, sa figure a été décapitée. Est-ce le temps, dans le hasard de ses ruines, qui est coupable en cette affaire ? Ne sont-ce pas plutôt les hommes, dont la barbarie a été sans bornes ? Toujours est-il que, sur les douze figures qui remplissent les deux verrières, onze sont intactes ; une seule, mais la plus importante de toutes, a été mutilée. La tête actuelle est donc d'un travail tout à fait moderne (2). Pour cette restitution, les informations ne faisaient pas défaut. Anne de Montmorency aimait à voir son portrait sous toutes les formes. De vrais portraits de peintres, il y en a eu, cela n'est pas douteux ; mais nous n'en connaissons pas dont l'authenticité et la conservation soient suffisantes pour nous renseigner (3). Un monument contemporain considérable était la statue équestre en bronze qui se trouvait devant l'entrée principale de l'ancien château ; mais il n'en reste rien (4). La numismatique, qui échappe plus facilement à la ruine, fournit, par compensation, une belle médaille. Elle

(1) Son effigie fut portée à Notre-Dame, honneur réservé aux rois de France. La reine voulait qu'il fût enterré à Saint-Denis, mais il avait désigné par son testament l'église de Montmorency comme lieu de sa sépulture. Son cœur fut porté aux Célestins de Paris, dans la chapelle de la maison d'Orléans, à côté de celui du roi Henri II, son maître et son ami. — Catherine de Médicis, tout en couvrant de fleurs le corps d'Anne de Montmorency, fut heureuse de cette mort : « J'ai deux grandes obligations au ciel en ce jour, dit-elle à l'un de ses familiers : l'une, que le connétable ait vengé le roi de ses ennemis ; et l'autre, que les ennemis du roi l'aient défait du connétable. » — Barthélemy Prieur sculpta le monument des Célestins de Paris et le tombeau de l'église de Montmorency. Ces sculptures sont au musée du Louvre.

(2) M. Lechevallier-Chevignard a été chargé de peindre le carton qui a servi au verrier pour la restitution de cette tête. Il a également composé les arabesques qui entourent, dans chacune des fenêtres, les anciens vitraux d'Écouen.

(3) Celui que l'on voit à Versailles, sous le n° 3190, est bien du xvi<sup>e</sup> siècle, mais il conserve à peine quelque trace de l'ancienne peinture.

(4) M. le duc d'Aumale a chargé M. Dubois de refaire cette statue, qui sera mise à la même place que l'ancienne, sur le terre-plein du château. Ce travail important ne pouvait être confié à de meilleures mains. — La statue tombale de Barthélemy Prieur est un monument apologétique qui ne présente guère l'exactitude d'un véritable portrait. Ni M. Paul Dubois pour sa statue, ni M. Lechevallier-Chevignard pour la restauration du vitrail n'y pouvaient trouver un document sérieux.

montre le connétable de profil à gauche, dans la force de l'âge, peu de temps peut-être avant sa disgrâce. On retrouve, dans cette tête fortement accentuée, l'intrépidité, la rudesse de tempérament du soldat endurci, la hauteur de caractère, l'austérité de physionomie de cet homme de guerre, qui était aussi un homme de cœur et que l'on comparait à Caton : « Homme intrépide à la cour comme dans les armées, — a très bien dit Voltaire, — plein de grandes vertus et de défauts, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme et pensant avec grandeur. » Une pareille médaille était précieuse pour l'artiste chargé de la réparation du vitrail (1). Le musée du Louvre lui gardait d'autres documens plus voisins de la peinture, capable par conséquent de l'intéresser davantage encore. Tel est le médaillon en cire coloriée de la collection Sauvageot, petite image bien vivante et sur l'authenticité de laquelle on ne peut se méprendre. Tel est surtout le grand portrait peint en émail par Léonard Limousin, une des pièces les plus importantes de la grande émaillerie française au xvi<sup>e</sup> siècle. Ce portrait fut exécuté en 1556. Anne de Montmorency est donc là de douze ans plus âgé que sur le vitrail. Il se montre de trois quarts à gauche, presque de face. Ses yeux sont bleus ; ils veulent marquer de la bienveillance et le regard reste froid. La bouche essaie de sourire et conserve en dépit d'elle-même sa fermeté d'accentuation. Les cheveux et la barbe sont presque blancs. La tête est coiffée d'une toque noire, ornée d'une médaille et agrémentée de points brodés en or. Le pourpoint et le manteau sont également noirs ; l'un est fermé par des boutons dorés et garni sur la poitrine d'arabesques en broderie d'or, l'autre est bordé d'hermine et pourvu d'un large collet également en hermine (2). Il semble que le connétable fasse effort sur son caractère pour se radoucir en présence de son émailleur de prédilection ; mais son visage garde malgré tout quelque chose de dur. Il y avait pourtant dans ce personnage deux aspects différens : à côté de l'homme de guerre, implacable et fougueux, on trouvait l'homme passionné pour les arts, et c'est ce dernier que Léonard Limousin s'est efforcé de nous

(1) La face de cette médaille est entourée de cette légende : ANXAS MOMMORANCIVS MILITIE GALLICÆ PRÆF(ectus). Au revers, le génie de la Prévoyance, sous forme d'une femme ailée, embrasse à la fois Bellone et Amphitrite ; avec cette légende : PROVIDENTIA DVCIS FORTISS(imi). (V. au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris.)

(2) Cet admirable émail mesure 0<sup>m</sup>,45 de haut sur 0<sup>m</sup>,32 de large. Il est monté dans un cadre en bois sculpté et doré, qui forme plusieurs compartimens dans chacun desquels sont d'autres émaux peints en grisaille sur fond noir. Un faune et une faunesse, accompagnés d'enfans et portant des vases, sont de chaque côté du portrait. L'épée de France, entourée de la devise des Montmorency, 'Απλανῶς, est figurée aux quatre angles du cadre. Parmi les arabesques, on distingue le monogramme bien connu de Léonard Limousin.

rendre. C'est celui-là aussi qu'il faut chercher dans le vitrail de Chantilly. Durant les sept années de son exil, le connétable, en effet, se donna tout entier aux beaux-arts. Ils furent son refuge et sa consolation. Le sentiment du beau, inné en lui, s'était développé au contact des innombrables chefs-d'œuvre auxquels il avait chauffé sa jeunesse en Italie, et ce sentiment, loin de s'affaiblir avec l'âge, devint de jour en jour plus ferme et plus éclairé. Aussi, le temps de sa disgrâce est-il le plus fécond de sa vie, en ce sens qu'il est rempli par les seuls travaux qui lui aient survécu. Les monumens qui nous retiennent dans la chapelle de Chantilly sont de cette époque. Écouen achevé, Chantilly transformé, la capitainerie (le petit château ou châtelet) bâtie, appartiennent au même temps. C'est alors qu'il réunit à Chantilly ses plus précieux trésors : marbres antiques, émaux, faïences, livres rares, tapis venus de l'Orient, armes de toutes provenances (l'armure complète de Jeanne d'Arc, entre autres). Quelle perte pour notre patriotisme que la destruction d'une telle relique!.. Le vitrail nous montre Anne de Montmorency, de trois quarts à droite, agenouillé sur un coussin de velours cramoisi. Le connétable a revêtu son armure, par-dessus laquelle il a passé le *manteau d'armes* en brocart d'or brodé des *alérions* bleus des Montmorency. Sa tête et ses mains sont nues; il a déposé à terre son casque et ses gantelets. Malheureusement, le verrier n'a rendu que d'une manière incomplète les intentions du peintre chargé de restituer la tête si nettement caractérisée dans l'émail de Léonard Limousin. Cette mâle figure nous apparaît ici avec quelque chose de mou et d'effacé qui nous déconcerte. Le connétable devait commander à ses fils dans la prière comme il leur commandait sur le champ de bataille. On sait que ses élévations à Dieu n'attendrissaient guère son cœur. Brantôme nous apprend qu'il ne manquait jamais de dire ses prières, même à la tête de ses troupes, et qu'on ne le craignait jamais plus que lorsqu'on le voyait en oraison. Si le prévôt venait en ce moment lui rendre compte de quelque délit, il ne s'interrompait que pour prescrire des peines sévères, reprenant ensuite son *Pater* et son *Credo* avec le plus grand calme; ce qui faisait dire à ses soldats : « Dieu nous garde des patenôtres de monsieur le connétable! » Il fait bon d'être ici en présence de cet homme de guerre, qui fut aussi un homme de goût.

Les quatre fils du connétable sont dans la même posture que leur père; mais, au lieu de têtes d'emprunt, ils ont la ferme accentuation des bons portraits de l'époque. Le premier est François de Montmorency, qui fut pair, grand-maître, maréchal de France, chevalier de Saint-Michel et de la Jarretière, gouverneur et lieutenant-général de Paris et de l'Île-de-France, comte de Dammartin, baron de Châteaubriant, châtelain de l'Isle-Adam. Il était né en 1531, et

n'a, par conséquent, que treize ans sur le vitrail. Sa tête, de trois quarts à droite, est finement dessinée. Son costume se compose d'un pourpoint marron, par-dessus lequel est un manteau de velours bleu, rehaussé de broderies d'or. C'est presque encore un enfant. L'histoire ne parle de lui pour la première fois que sept ans plus tard, en 1551, lors du siège de Lanz. Deux ans après, il prend une part brillante à la défense de Metz et de Térouanne (1553). On le retrouve, aux côtés de son père, à la bataille de Dreux en 1562, ainsi qu'à la bataille de Saint-Denis en 1567. Devenu duc de Montmorency par la mort du connétable, il paraît comme ambassadeur à la cour de la reine Élisabeth en 1572, est en butte à la haine de Catherine de Médicis et emprisonné à la Bastille en 1574. Il meurt au château d'Écouen le 6 mai 1576, âgé de quarante-huit ans, neuf mois et dix-sept jours, sans postérité de Diane, légitimée de France, fille naturelle du roi Henri II et veuve d'Horace Farnèse. — Henri de Montmorency, le second des fils du connétable, est à la droite de son frère aîné. Il se montre presque de face, agenouillé dans un coussin de velours bleu, vêtu d'une robe violette, ouverte en carré sur la poitrine et garnie de manches en brocart d'or, tailladées et pourvues de crevés blancs. Né le 15 juin 1534, il a dix ans sur ce portrait, et il vivra jusqu'à quatre-vingts ans. Il aura dix-neuf ans au siège de Metz en 1553, et c'est en 1557 seulement, l'année même où il sera fait prisonnier avec son père à la malheureuse bataille de Saint-Quentin, que le roi l'honorera du collier de son ordre. Il prendra une part brillante à la bataille de Dreux en 1562, recevra le bâton de maréchal en 1566, et sera, comme son frère François, près de son père à la bataille de Saint-Denis en 1567. Devenu duc de Montmorency en 1576, il sera, comme tous les siens, poursuivi par la haine de Catherine de Médicis. En butte à de perpétuelles disgrâces sous les règnes de Charles IX et de Henri III, il ne retrouvera le calme que sous Henri IV, qui le fera connétable de France et chevalier du Saint-Esprit en 1595. C'est de lui et de Louise de Budos, sa seconde femme, que naîtra, le 30 avril 1595, Henri II de Montmorency qui sera le dernier de sa race (1). — Derrière Henri de Montmorency est Charles, qui fut amiral de France et qui brisa l'écu de Montmorency d'un lambel d'argent de trois pièces. Le roi Louis XIII le fit duc de Damville et pair du royaume en 1610. Il mourut en 1612, sans postérité de Renée de Cossé. C'est ici un très jeune enfant de sept à huit ans environ. On ne voit que sa tête et le haut de son corps vêtu d'une robe violette. — Gabriel de

(1) Henri I<sup>er</sup> de Montmorency mourut dans la ville d'Agde, en Languedoc, le 1<sup>er</sup> avril 1614. Le musée de Versailles possède de lui deux portraits, tous deux de l'école française, l'un du xvi<sup>e</sup> siècle, l'autre du xvii<sup>e</sup>.

Montmorency, agenouillé à la droite de son frère Charles, est né depuis trois ans seulement en 1544. Il est donc encore ici dans son premier âge. La petite tête, d'un rendu très naïf, est embéguinée d'un bonnet de linge blanc, surmonté d'un autre bonnet violet. Le devantier de la robe est blanc; les manches, à crevés blancs, sont violettes. Tout devait être hâtif en cet enfant. A quinze ans, il fut fait prisonnier avec son père à la bataille de Saint-Quentin, et il fut tué à vingt ans à la bataille de Dreux. Le roi Henri II, comme en prévision de cette mort prématurée, lui avait donné le collier de son ordre en 1560, avant qu'il eût atteint sa dix-huitième année (1).

La figure de saint Jean l'Évangéliste, peinte en grisaille, surgit comme une apparition derrière le groupe des Montmorency. En plaçant le saint à l'arrière-plan et en le montrant comme un géant par rapport aux personnages agenouillés devant lui, le peintre a voulu marquer de combien celui qui a conquis l'immortalité est au-dessus des hommes soumis encore à la douleur et à la mort. Saint Jean n'a rien ici du voyant de Patmos. C'est l'apôtre bien-aimé. Vu presque de face, il incline sa jeune tête vers ses protégés et déverse sur eux la grâce qu'il porte en lui. De la main droite étendue, il semble vouloir les attirer à lui, tandis qu'il tient de la main gauche un calice surmonté d'un dragon. Le personnage est donc très nettement désigné par une de ses caractéristiques (2).

Sainte Agathe est peinte également en grisaille sur le vitrail opposé, le visage de profil à gauche et le corps presque de face, dans le même esprit d'apparition que saint Jean. Elle a la même grandeur surnaturelle et le même rôle de protection vis-à-vis de la femme et des filles d'Anne de Montmorency. De la main gauche abaissée, elle les présente à Dieu, tandis qu'elle tient de la main droite les tenailles et le sein mutilé qui rappellent son supplice et qui sont ses caractéristiques dans la représentation figurée des martyrs.

Au-dessous de la sainte est agenouillée en première ligne Madeleine de Montmorency, fille de René, légitimé de Savoie, comte de

(1) Anne de Montmorency eut un cinquième fils, Guillaume de Montmorency, seigneur de Thoré, qui ne vint au monde qu'en 1546, deux ans après l'exécution des vitraux d'Écouen. Il fut colonel-général de la cavalerie légère du Piémont, chevalier de l'ordre du roi, prit part à la bataille de Saint-Denis, où périt son père, et mourut en 1594, laissant, d'Anne Lalain sa seconde femme, Madeleine de Montmorency, dame de Thoré et de Dangu, mariée en 1597 à Henri de Luxembourg, duc de Pincy. Il brisait les armes de Montmorency d'une étoile d'argent sur le haut de la croix.

(2) Saint Jean, dit la légende, dut vider une coupe de poison afin de prouver la vérité de sa doctrine. On fit d'abord l'épreuve sur deux esclaves, qui moururent à l'instant. Puis l'apôtre prit la coupe, sur laquelle il fit le signe de la croix, et la vida sans ressentir aucun mal. Cela fait, il ressuscita les deux malheureux qu'on venait de faire périr. Le dragon s'échappant du calice figure le poison qui quitte le breuvage maudit, désormais inoffensif et comme désarmé par l'intervention du saint. (Père Ch. Cahier, *Caractéristiques des saints*, tome 1, p. 172.)

Villars (1), et d'Anne de Lascaris, comtesse de Tende. Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême, et François I<sup>er</sup> son fils l'avaient mariée à Anne de Montmorency par contrat du 10 janvier 1526, et lui avaient donné, comme cadeau de noces, la baronnie de Montbaron, qui faisait partie du comté d'Angoulême, et les baronnies de Fère-en-Tardenois, de Gandelus, et de Saint-Hillier. Elle était née en 1510, et n'avait que seize ans quand elle entra dans la maison de Montmorency. Le portrait que nous avons d'elle en 1544 la montre, dix-huit ans après son mariage, à l'âge de trente-quatre ans. Elle a déjà huit enfans, dont l'aînée ne peut avoir plus de dix-sept ans, et dont le plus jeune est encore au berceau. Elle est agenouillée de trois quarts à gauche. Ses traits, sans être beaux, ont de la délicatesse et de la distinction. Sa robe de dessous en damas blanc, qui ne paraît qu'aux poignets et à la traîne, est entièrement couverte par une robe de dessus violette, à larges manches, doublée de brocart d'or. Une torsade bleue nouée à la taille descend sur le devant de la jupe. Les cheveux, arrangés en bandeaux, sont enserrés sur le sommet de la tête par une coiffe blanche brodée d'or. Cette figure a, dans tout son ensemble, une grande tournure (2). — Derrière Madeleine de Montmorency se trouve Éléonore, la première de ses filles et l'aînée de tous ses enfans. Mariée, le 15 février 1545, à François de La Tour, vicomte de Turenne, elle doit avoir dix-sept ans déjà sur ce portrait. Elle est vue presque de face, et son costume ne diffère pas sensiblement de celui de sa mère. — A côté d'Éléonore de Montmorency est Jeanne, qui fut dame d'honneur de la reine Elisabeth, et qui épousa en 1549 Louis de la Trémouille, duc de Thouars. Elle mourut le 3 octobre 1596, et doit avoir ici de quinze à seize ans. Son visage, vu de profil, est d'une remarquable finesse. Au-dessus de la coiffe blanche qui couvre en partie les cheveux, est une cornette rouge qui descend par derrière jusque sur les épaules. Une robe de brocart d'or recouvre la robe de dessous, qui est rouge, et dont les manches sont agrémentées de crevés blancs. Éléonore et Jeanne sont les aînées de François, qui est l'aîné des fils. — Vient ensuite Catherine, qui fut mariée en 1553 à Gilbert de Lévy, duc de Ventadour. Elle a douze ans sur ce vitrail. Elle est de profil, comme sa sœur Jeanne. Sa coiffure et son vêtement sont aussi les mêmes. — Marie, enfin, qui, par son mariage avec Henri de Foix, devint comtesse de Candale avant 1567, est la dernière des filles du connétable qui fussent nées avant 1544. Elle a neuf ans dans ce por-

(1) René était fils naturel de Philippe I<sup>er</sup>, duc de Savoie, et de Bonne de Romagne. En 1497, il reçut de son père, en apanage, le comté de Villars. Il servit la France avec fidélité, se couvrit de gloire à Marignan, et mourut, en 1525, des blessures qu'il avait reçues à Pavie.

(2) Madeleine de Montmorency mourut en 1586, âgée de soixante-seize ans.

trait. Par sa pose comme par son costume, elle est en tout semblable à sa sœur Catherine et à sa sœur Jeanne (1).

Toutes ces figures, réunies dans un même sentiment de respect, sont comme des pages parlantes de notre histoire. Elles ont, au point de vue de l'art, un intérêt beaucoup plus considérable encore.

Certains peuples, à un moment donné de leur développement, ont eu pour vocation de présenter des idées générales sous des formes tellement voisines de la perfection, que la beauté de ces formes a suffi pour éclairer d'une même lumière toute une partie du monde civilisé. Les œuvres qu'ils ont produites alors ont été en telle abondance, qu'elles ont débordé du sol qui les avait vues naître pour se répandre partout et à profusion. Devant elles, les frontières se sont abaissées, les nationalités ont disparu, toutes les langues particulières se sont confondues dans une langue universelle qui a été pour un temps la langue de l'humanité. Tels ont été, il y a plus de deux mille ans, les arts de la Grèce, dont le monde classique, sans distinction de races, a vécu durant près de dix siècles, et qui ont envahi même le monde barbare, où ils ont laissé des traces ineffaçables. Aucun peuple chrétien, il est vrai, n'a eu pareille fortune, en ce sens qu'aucun n'a pu s'imposer aux autres dans toutes les directions de l'art et du goût. Les dominations qui devaient se rencontrer désormais n'allaient plus être que des dominations partielles. C'est ainsi que, pendant trois siècles (du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup>), la France, incarnée dans son architecture gothique, commande à l'Occident par l'abondance et l'éclat de ses œuvres, et que, durant trois siècles aussi (du commencement du XIV<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup>), l'Italie, personnifiée dans ses légions de peintres, prend possession de quelques-uns des peuples qui l'avaient d'abord conquise. Or, il est arrivé que ces grands courans, si féconds à leur source, au lieu d'apporter la richesse à quelques-unes des terres sur lesquelles ils ont passé, ont tari en elles, ou tout au moins suspendu la sève des floraisons locales. Les verrières de Chantilly fournissent la démonstration de cette vérité. Cette démonstration se fera d'elle-même quand nous aurons rappelé les conditions où se trouvaient nos peintres au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

Y avait-il eu, antérieurement au XVI<sup>e</sup> siècle, une école française de peinture, c'est-à-dire une suite de peintres ayant une physiologie qu'on ne puisse confondre avec aucune autre? De bons esprits prétendent que oui, nous inclinons à croire que non. Nous voyons bien, au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles, des miniaturistes de premier ordre,

(1) Anne de Montmorency eut de Madeleine de Savoie trois autres filles encore : Anne, abbesse de la Trinité de Caen ; Louise, religieuse à Saint-Pierre de Reims, d'où on la tira pour gouverner l'abbaye de Gersy ; et Madeleine, religieuse d'abord à Fontevrault, puis abbesse à Caen, après sa sœur Anne.



des verriers admirables, des tapissiers, des brodeurs, des émailleurs également dignes d'éloges ; mais nous cherchons en vain des peintres éminens, des peintres au sens propre du mot, pour commander à ces vaillantes phalanges. On parle du musée de Bicêtre, où le duc de Berri, frère du roi Charles V, aurait réuni les plus rares chefs-d'œuvre de la peinture française au commencement du xv<sup>e</sup> siècle. L'incendie allumé par les Bourguignons en 1411 laisse, sur ce terrain, le champ libre à toutes les hypothèses. Ce musée, cependant, ne devait pas être unique. S'il contenait des tableaux remarquables, d'autres tableaux non moins admirables étaient ailleurs aussi. Comment n'en serait-il pas resté quelque chose, alors que tant de témoignages subsistent en faveur de tous les arts collatéraux ? On prend prétexte trop facilement de la fragilité de la peinture. Le vélin, le verre, l'émail, les tissus délicats, sont-ils donc plus résistans que les panneaux des peintres ? N'ont-ils pas été soumis aux mêmes vicissitudes ? Cependant, ils sont parvenus jusqu'à nous. Pourquoi, d'ailleurs, les bonnes peintures auraient-elles été plus susceptibles que les médiocres, et comment se fait-il que ce soient ces dernières seules qui aient survécu ? N'est-il pas plus naturel de penser que si l'on ne trouve pas en France, durant les xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècle, une série de vrais peintres ayant produit des œuvres magistrales et d'un caractère vraiment personnel, c'est que de tels peintres n'ont pas existé ?

De ce que la peinture française n'avait pas pris son essor à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, s'ensuit-il qu'elle n'était pas alors en train de se chercher, peut-être même sur le point de se trouver ? Nullement. Nous pensons, au contraire, que chez nous aussi, vers cette époque, le rameau d'or aurait fleuri, si des circonstances fatales ne l'avaient desséché jusque dans ses racines. Notre génie pittoresque nous poussait en ce moment vers les Flandres. C'est sur cette peinture empreinte de sincérité que nous allions greffer la nôtre. En cédant à cette inclination naturelle, nos maîtres *imaginiers* et nos consciencieux portraitistes pouvaient devenir de vrais peintres, parlant une langue à eux, vraiment française. Ce fut alors que l'Italie, envahie par nous, se vengea en faisant main basse sur notre peinture nationale, et que la France consentit, pour ses propres peintres, à un asservissement qui devait durer tout un siècle. Léonard de Vinci, qui s'était attaché à la fortune de François I<sup>er</sup>, était trop âgé pour fonder chez nous une école. Il ne vint guère en France que pour mourir. Dix ans plus tard, notre jeune roi, remis des désastres de Pavie, chercha dans les arts un adoucissement aux rigueurs de la guerre et tourna de nouveau les yeux vers la Péninsule. Florence lui envoya le Rosso. Ce fut un triste cadeau qu'elle nous fit. Nul, en effet, n'était moins propre à former le goût de nos

peintres, ou plutôt nul n'était mieux choisi pour le pervertir. Fanatique de Michel-Ange, dont il cherchait les grandes attitudes et dont il ne trouvait que les défauts, dédaignant la nature et n'ayant souci que des conventions académiques, le Rosso n'eut que du dédain pour notre peinture nationale en train de naître et travailla, durant neuf années, à tarir en elle les sources de la vie. Quand il mourut, comblé des faveurs royales, sa tâche était accomplie; l'inspiration qui se cachait sous les tâtonnemens de nos peintres était étouffée. Le roi pouvait chanter victoire : il avait des peintres français qui singeaient à s'y méprendre les tristes modèles qu'il leur avait donnés. Le Primatice, qui vint ensuite s'installer, il faudrait dire régner à Fontainebleau, était un esprit plus modéré que le Rosso. Avec plus d'élégance et moins de pédanterie, il personnifiait cependant les mêmes banalités d'école. Contrefacteur de Jules Romain, avec lequel il avait travaillé à Mantoue, il faisait, de bien loin il est vrai, songer encore à Raphaël, mais il avait l'affectation plutôt que le sentiment de sa grâce, et, loin de ramener nos peintres à la simplicité, il continua de les en éloigner. Son omnipotence, qui dura près de trente ans (de 1541 à 1570), acheva de les perdre (1). La France, en voulant mettre d'emblée sa peinture au niveau de la peinture italienne, avait manqué à la fois de jugement et de goût. Dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, nous pouvions encore chercher en Italie des maîtres; plus tard nous ne le devions plus, car, passé 1520, la peinture italienne n'était plus qu'un art caduc et irrémédiablement condamné. Voilà ce que François I<sup>er</sup> ne comprit pas. L'arbre dont il détourna la sève n'eut point de fleurs et ne porta point de fruits. L'Italie, qui avait eu besoin de deux siècles pour le développement complet de sa peinture, voulut imposer à la nôtre une maturité spontanée; elle ne parvint qu'à l'associer à ses défaillances. Nos peintres passèrent sans transition de l'extrême naïveté à l'extrême raffinement. Frappés presque soudainement d'une sénilité précoce, leurs œuvres n'eurent ni les

(1) Primatice mort, nos peintres vont-ils au moins reprendre leur indépendance? Nullement. Toussaint Dubreuil, qui prit la succession du maître italien, était depuis quarante ans sous la dépendance absolue des ultramontains. Rien en lui ne restait de français. La direction officielle imprimée à notre peinture continua donc d'être la même, ou plutôt elle devint plus mauvaise encore. Avec Dubreuil, les dernières lucurs du grand art disparurent. L'exagération resta la même, avec la raideur en plus. Ce fut une aggravation dans la voie du pire. Sous un régent d'une aussi médiocre surface, la grande peinture française au xvi<sup>e</sup> siècle acheva presque de mourir. Les guerres de religion, d'ailleurs, étaient en train de faire à nos peintres des conditions d'une exceptionnelle dureté. La France étant aux ligueurs, nos pauvres artistes allèrent chercher sous d'autres cieus un air moins vicié que le nôtre. Le courant de l'émigration avait porté, durant un demi siècle, les peintres italiens vers la France; un courant en sens opposé poussa désormais nos peintres vers l'Italie. Ce qu'il en advint sort du cadre de cette étude.

grâces exquises de l'adolescence, ni les beautés robustes de l'âge mûr. Si le génie national avait disparu de la grande peinture française au cours du xvi<sup>e</sup> siècle, il ne s'était pas laissé, cependant, conquérir tout entier par les extravagances pittoresques des Italiens accrédités auprès des Valois. L'esprit français, tout en se laissant égarer dans le domaine de l'idéal, s'était retrouvé lui-même dans les saines régions de la nature, et s'était mis, sur ce terrain, à la suite des Flamands, dont les ancêtres avaient pris domicile en France dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Ces Flamands, naturalisés Français, se consacraient surtout à l'étude concrète de l'homme, à la stricte observation du modèle vivant. Ils s'étaient réfugiés dans la peinture de portraits comme dans une forteresse, sur laquelle ils avaient planté le drapeau de la France. A leur naïveté, à leur précision et à leur bonhomie natives, ils avaient ajouté une élégance et une délicatesse de goût qui nous appartenaient en propre. Il y avait donc là deux courans, non pas opposés, mais parallèles : l'un, venant du midi, violent et impétueux, menaçant de tout emporter dans son cours; l'autre, venant du nord, bienfaisant, modéré, se mêlant avec prudence aux eaux vives de notre vieille France, comme pour ajouter quelque chose de pénétrant à leur saveur native. L'engouement public flottait, sans parti-pris, de l'un à l'autre. Les deux manières de voir, loin de se combattre, s'accommodaient entre elles : le même peintre s'y ralliait tour à tour, selon qu'il avait à représenter une figure idéale ou un simple portrait; si bien que, dans un même tableau, telle partie aurait pu être signée des noms de Primatice ou de Niccolò dell' Abbate, et telle autre de Corneille de Lyon ou de l'un des Clouet. C'est ainsi que la réalité vraie du portrait d'origine flamande ou allemande faisait volontiers ménage commun avec les figures de convention d'origine italienne. Le roi, la reine, les princes, les seigneurs, sans rien céder de leur goût pour l'école de Fontainebleau, se rapprochaient, à l'occasion, des peintres qui s'étaient inspirés des maîtres de Bruges et de Gand. Tous voulaient avoir leurs portraits, et les artistes qui donnaient sur ce point satisfaction à la passion du jour étaient sûrs d'arriver à la fortune. Brantôme raconte avec détails la visite de Catherine de Médicis à Corneille de Lyon, chez lequel elle trouva les portraits des principaux personnages du royaume. Les Clouet, surtout, jouissaient d'un grand crédit à la cour. Ils ne pouvaient suffire à leur clientèle. François Clouet fut comblé des faveurs royales. Les Dumoustier, de leur côté, obtinrent avec leurs crayons une vogue qui se prolongea bien au-delà du xvi<sup>e</sup> siècle. Tout cela ne nous constituait pas une véritable originalité, mais nous permettait de nous reprendre dans une certaine mesure et de nous retrouver avec quelque chose au moins de français.

Une fois démontré l'effacement de notre peinture nationale et le double servage qu'elle eut à subir sous les Valois, la valeur pittoresque des verrières consacrées aux Montmorency nous apparaît avec clarté. Que voyons-nous dans ces tableaux? Deux écoles en présence : d'une part, l'affectation du grand style et le parti-pris de se passer de la nature; d'autre part, la volonté de ne s'en rapporter qu'à elle et de suivre en tout ses indications. Saint Jean l'Évangéliste et Sainte Agathe appartiennent à la première de ces écoles; Anne et Madeleine de Montmorency, ainsi que leurs enfants, relèvent de la seconde. Les deux figures de saints gardent, dans leur tournure, une élégance et une grandeur qui évoquent les plus beaux souvenirs : elles sont de race, et cependant elles ont quelque chose de déclamatoire; elles disent une fois de plus ce qui a été dit des milliers de fois déjà; elles semblent sortir du magasin des accessoires, dans lequel on les tient en disponibilité depuis un quart de siècle. Rien ne leur appartient en propre. Ce qu'il y a d'harmonieux en elles n'est que l'écho des harmonies lointaines. L'école de Fontainebleau a sur elles de pleins droits, et elles nous font remonter en imagination jusqu'à l'école romaine; Primitice ou Niccolò dell' Abbate a pu les peindre, et l'on ne peut se défendre, en les regardant, de songer encore à Raphaël. Les portraits agenouillés des Montmorency, au contraire, évoquent le souvenir des Van Eyck, de Memling et de Holbein. Les Flamands naturalisés Français qui les ont peints sont les héritiers directs et les continuateurs de ces maîtres. Comme eux, ils poursuivent le vrai, la naïveté, la précision jusque dans les détails, mais avec un style et une clarté qui les font reconnaître comme Français. On pourrait très bien faire honneur de ces honnêtes portraits à l'un des Clouet ou à Corneille de Lyon. Tout prête à l'hypothèse dans ces peintures. Comme on y sent deux systèmes divergens, on est tenté d'y chercher deux mains différentes. On répugne à croire que le même crayon ait pu dessiner les deux figures de saints et les dix portraits qui les accompagnent; que le même artiste ait pu changer aussi complètement de manière de voir, entrer tour à tour et presque instantanément dans l'esprit d'un maître italien et dans celui d'un maître flamand. Hélas! nos peintres consentirent alors à un tel abandon d'eux-mêmes, qu'aucune contradiction ne leur dut coûter. Leur abnégation permet de tout admettre.

Rien, d'ailleurs, n'est plus obscur que la vie de nos peintres sous les Valois, plus problématique que leurs œuvres. Que sait-on de Jean Cousin, le plus renommé des peintres français de ce temps? Pas même les dates de sa naissance et de sa mort. Parmi ses tableaux, un seul est authentique, le *Jugement dernier* du musée du Louvre; deux autres sont probables, l'*Eva Pandora*, de Sens,

et la *Descente de croix*, de Mayence; et, des nombreuses verrières qu'on lui attribue, une seule est indéniable, la verrière de la cathédrale de Sens. Il en est de même des Clouet. C'est à peine si l'on connaît avec certitude quelques portraits de François Clouet, le plus grand des Clouet. Corneille de Lyon n'a peut-être pas à son actif une seule peinture authentique, et l'on n'est pas parvenu davantage à percer l'obscurité qui entoure les œuvres des premiers Dumoustier. De toute cette époque d'apparence si remplie que nous reste-t-il d'œuvres vraiment françaises? Si peu de chose que, en y comprenant même les époques antérieures, tout ce qu'on a pu recueillir de la peinture française des *xiv<sup>e</sup>*, *xv<sup>e</sup>* et *xvi<sup>e</sup>* siècles n'est pas à l'étroit dans une des plus petites salles du musée du Louvre. Et encore, sur la plupart des œuvres qui s'y trouvent, est-il impossible de mettre avec certitude aucun nom?.. Les verrières de Chantilly nous trouvent tout aussi dépourvu d'informations devant elles. Quel en est l'auteur? On l'ignore. Sont-elles d'une seule et même main? Cela paraît invraisemblable et cela est certain cependant. On peut à peine indiquer les artistes qu'il conviendrait de nommer de préférence. Cousin, Primatice, ainsi que les peintres verriers de Beauvais, Leprince, les Angrand, les Le Pot, etc., ont été mis en avant, sans que le moindre titre puisse établir le droit de chacun d'eux. Ces peintures n'en ont pas moins un intérêt considérable. Elles permettent d'embrasser d'un coup d'œil des points de vue divergens, et sont comme le résumé des influences étrangères sous lesquelles le génie de la peinture française s'est presque complètement éclipsé durant plus d'un siècle (1).

### III.

Nous venons de voir que tout ce qu'on a pu réunir de tableaux français du *xvi<sup>e</sup>* siècle est insuffisant pour garnir un simple cabinet

(1) Deux autres tableaux en grisaille, peints également sur verre et représentant a *Nativité* et la *Circoncision*, décoraient aussi la chapelle d'Écouen et ont pris place dans les édicules latéraux de la chapelle de Chantilly. Ils semblent être de la même main que les vitraux de Psyché. D'après Lenoir, ces vitraux auraient été exécutés par Bernard Palissy sur les dessins de Primatice. En tous cas, ils fournissent une preuve de plus de la suprématie des peintres ultramontains dans notre école du *xvi<sup>e</sup>* siècle et du goût particulier d'Anne de Montmorency pour la peinture italienne. Outre ces peintures sur verre, le connétable avait, dans sa chapelle, une copie de la *Cène* de Léonard de Vinci, par Marco d'Oggione, une *Mise au tombeau*, par Rosso, et une *Nativité*, que Mariette attribue à Jean de Gourmont, peintre-graveur français, qui se peut confondre avec les Flamands de cette époque. Ces trois tableaux sont au Musée du Louvre.

au Musée du Louvre. Ajoutons bien vite, comme compensation pour notre amour-propre national, que la sculpture française du même temps déborde des vastes salles qui lui sont affectées dans le même musée. Quant à notre architecture, nous avons dit en commençant quel fut son essor sous les Valois, et, sans sortir de la cour du Louvre, les bâtimens construits par Pierre Lescot suffisent pour la juger. Cette faiblesse dans les productions de nos peintres, d'une part, et, d'une autre part, cette perfection et cette abondance dans les œuvres de nos architectes et de nos sculpteurs résultent des conditions d'inégalité dans lesquelles nos artistes se trouvèrent en présence du grand mouvement de renaissance qui entraîna la France au *xvi<sup>e</sup>* siècle. Si la peinture française, qui se cherchait encore et n'avait pas trouvé sa voie, ne put opposer de résistance sérieuse aux envahissemens des peintres étrangers, il en fut autrement de l'architecture et de la sculpture. Elles avaient fait leurs preuves depuis longtemps, s'étaient affirmées à l'état d'école par des manifestations éclatantes, et se présentaient suffisamment armées pour accepter de l'Italie les conditions de la renaissance sans rien abdiquer de leur propre génie. La France avait eu, depuis trois cents ans déjà, une architecture dont la force d'expansion avait été irrésistible. Du *xiii<sup>e</sup>* au *xv<sup>e</sup>* siècle, l'architecture gothique est éminemment française, produit une suite ininterrompue de chefs-d'œuvre, jette des racines profondes sur toute l'étendue de notre territoire, et couvre une partie de l'Occident de ses puissantes productions. Elle est partout envahissante et partout acclamée. Toutes les cathédrales gothiques, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en Espagne, en Italie même, proclament la suprématie du goût français, et notre sculpture, qui fait corps avec notre architecture, se place à la même hauteur : les portails de Chartres, de Paris et de Reims suffisent à le prouver. Dans ces conditions, nos sculpteurs, comme nos architectes, pouvaient attendre de pied ferme les temps nouveaux qui s'avançaient, revenir à l'antiquité tout en restant eux-mêmes, se rattacher d'une main vraiment française à cette chaîne des temps que l'Italie venait de renouer avec tant de force, et trouver jusque dans l'imitation les élémens d'une originalité nouvelle. Les verrières de la chapelle de Chantilly, malgré leur intérêt pittoresque, ou plutôt à cause même de cet intérêt, viennent de démontrer l'insuffisance de nos peintres au temps des Valois. L'autel d'Écouen, placé au milieu de cette même chapelle, va témoigner maintenant en faveur de nos architectes et de nos sculpteurs.

L'autel, en pierre de liais, a la forme ordinaire d'un parallépipède rectangle. Six pilastres, cannelés et accouplés deux à deux, forment, sur la face principale, deux grandes divisions contenant deux

encadremens surmontés de cartouches. Dans le cartouche de gauche est l'écu des Montmorency (*d'or à la croix de gueules avompagnée de seize alérions d'azur*), encadré du cordon de l'ordre de Saint-Michel; enlacées de la cordelière de Saint-François, dans le cartouche de droite sont les armes de Savoie (*écartelé au 1 et 4 de Savoye; au 2 et 3 contr'écartelé; au 1 et 4 de gueules, à l'aigle éployé d'or, au 2 et 3 de gueules au chef d'or, de Lascaris*). Ces deux armoiries sont couronnées du tortil de baron. Deux autres encadremens semblables, également accompagnés de pilastres et décorés d'attributs, sont réservés sur les parties latérales. Les quatre évangélistes, assis sur des nuées, sont sculptés en bas-reliefs dans ces encadremens : *Saint Jean* et *Saint Luc* sur le devant de l'autel, *Saint Mathieu* sur le côté gauche et *Saint Marc* sur le côté droit. *La Religion* portant une croix, *la Foi* tenant un cœur enflammé, *la Justice* s'appuyant sur la table des lois, se tiennent debout dans les entre-pilastres de la face principale. Un soubassement, placé en retraite de chaque côté, contient, en outre, quatre figures héraldiques, tenant de la main droite l'épée de France et de la gauche le bâton de grand-maître. Ce soubassement, qui forme comme un prolongement de l'autel, permet au retable de prendre une importance tout à fait monumentale. Le retable, en effet, s'élève sur toute la longueur de l'autel, doublée de la longueur des soubassements. Il se compose d'une muraille de fond, en avant de laquelle quatre colonnes de marbre noir, à socles et à chapiteaux de pierre blanche, sont disposées deux à deux de chaque côté. Ces colonnes posent sur une base en saillie richement ornée, et soutiennent un entablement au centre duquel *Dieu le Père porte le globe du monde*. Des têtes de chérubins, alternant avec des rosaces, remplissent les métopes de la frise. L'espace central réservé au-dessous de l'entablement est occupé tout entier par un grand bas-relief de marbre, qu'entoure un encadrement de pierre finement ciselé. Ce bas-relief, qui surmonte l'autel dans toute sa longueur, représente le *Sacrifice d'Abraham*. Le patriarche, debout au centre du tableau, va immoler son fils unique agenouillé devant lui, quand l'ange, descendant du ciel, arrête le bras prêt à frapper. Deux statues, dérobées ou brisées à l'époque révolutionnaire, se trouvaient dans des niches ménagées entre les colonnes... Il y a un si parfait accord entre l'architecture et la sculpture de cet autel, qu'on n'a voulu voir en tout cela qu'une seule conception et que le travail d'une seule main. Cependant il y a la part de l'architecte et il y a celle du sculpteur, toutes deux distinctes l'une de l'autre, quoique parfaitement liées entre elles. Jean Bullant a construit cet autel, Jean Goujon en a sculpté les bas-reliefs.

Jean Bullant ayant bâti le château d'Écouen, il est tout naturel de lui attribuer aussi l'autel qui en fut un des principaux ornemens. L'examen comparatif de cet autel et de ce château change en conviction cette présomption. On a d'ailleurs un moyen d'information plus proche et plus sûr encore peut-être. Maintenant que le hasard des temps a transporté à Chantilly ce précieux édicule, il suffit de sortir un instant de la chapelle et de regarder, tout à côté, le châtelet, également bâti par Bullant. La ressemblance que présente la délicate architecture de ces monumens est convaincante. C'est, de part et d'autre, le même style et le même caractère, la même mesure dans les proportions, le même choix judicieux des détails, les mêmes moulures délicatement rendues, le même calme dans les surfaces, la même fermeté dans les lignes et la même prédilection pour les droites... On ne connaît Bullant que par quelques-uns de ses ouvrages, et l'on ne sait presque rien de sa vie. Des lettres patentes, délivrées par Henri II, à Saint-Germain, le 25 octobre 1551, lui donnent le titre de « contrôleur des bâtimens du roy, » en remplacement de Pierre des Hostels. Nommé, le 7 janvier 1571, « architecte de la dame royne, mère du roy, au bastiment de son palais des Thuilleries, » il devient le collaborateur de Philibert Delorme. Il élève, en 1572, sur l'emplacement des Filles pénitentes de la rue du Four, l'*Hôtel de la Reine*, le plus grand des palais parisiens après le Louvre (1), et meurt à Écouen le 10 octobre 1578... A quelle époque devint-il l'architecte d'Anne de Montmorency? On dit communément qu'Écouen fut construit durant la disgrâce du connétable, de 1541 à 1547. Ce qu'il faut croire, c'est que les travaux furent alors poussés avec une grande activité; mais ils avaient été commencés assez longtemps auparavant, car on trouve la date de 1542, et même celle de 1541, sur divers objets d'ornementation, tels que vitraux et carreaux de dallage. Cette vaste entreprise doit donc dater au moins de 1535. Et, comme il est invraisemblable qu'un Montmorency ait confié un pareil travail à un artiste qui n'aurait pas fait ses preuves déjà, il faut admettre que cet artiste avait alors de vingt-cinq à trente ans d'âge au moins, ce qui le ferait naître dans les dix premières années du siècle. On sait aussi que Jean Bullant avait séjourné en Italie avant de se signaler en France. Voilà donc le prototype de ces consciencieux architectes français, qui vinrent puiser aux sources vives de l'antiquité la force de renaître et de vivre. Rompu dès l'enfance à la discipline d'un art qui, ayant accompli son évolution, n'avait presque plus rien à dire, il se fit humble devant les maîtres étrangers pour devenir

(1) L'*Hôtel de la Reine* devint plus tard l'*Hôtel de Soissons*. Il en subsiste encore une colonne, adossée à la Halle aux blés.



lui-même, dans des conditions nouvelles, un maître français. C'est surtout parmi les grands architectes de l'Italie septentrionale qu'il semble avoir choisi ses modèles, et, s'il y avait à désigner son maître, c'est Bramante, de préférence à tous, que je serais tenté de nommer. Quand on veut se donner le ravissement d'une sensation pure en présence du plus beau palais italien contemporain de Sixte IV, il faut voir à Rome le palais de la *Cancellaria* (1); et quand on veut jouir d'une des œuvres les plus séduisantes de l'architecture française au temps des Valois, il faut regarder l'autel qui, de la chapelle d'Écouen, a été transporté dans la chapelle de Chantilly. Bullant est là dans un moment d'exquise inspiration, et, sans cesser d'être lui-même, il fait songer à Bramante. Il en rappelle l'harmonie, la grâce et la calme beauté. Oui, il s'est surpassé dans cet édicule, et rien de plus complet ne peut être cité parmi ses œuvres. Ailleurs, on sent en lui un homme de renaissance qui vient d'abandonner la tradition du moyen âge, mais sans la répudier encore complètement. Ce qu'il y a de classique dans Écouen ne se greffe-t-il pas sur quelque chose de gothique? L'appareil des bâtimens ne rappelle-t-il pas celui des constructions anciennes? Les pavillons d'angles flanqués de tourelles ne font-ils pas songer aux tours des vieux châteaux? N'y a-t-il pas aussi, dans le goût de certains détails d'ornementation, un peu de la maigreur de l'ancien style? Dans ce petit château de Chantilly même, la disposition des meneaux et la hauteur des combles n'appartiennent-elles pas aux époques antérieures? L'autel, au contraire, est une œuvre d'exclusive renaissance. Il serait difficile de trouver ailleurs plus de pureté dans les profils, plus de clarté dans les divisions, quelque chose de plus classique et de plus français à la fois. Bullant était revenu d'Italie converti, mais non fanatisé, convaincu de l'excellence des monumens antiques, mais résolu à rester indépendant jusque dans l'imitation. Tandis qu'il bâtissait le château d'Écouen, San Gallo construisait à Rome la partie basse du palais Farnèse. Ces deux palais apparaissent comme les témoins fidèles de deux renaissances : l'une déjà sur son déclin et se survivant à elle-même par une de ses plus fortes œuvres, l'autre marquant une aurore par une de ses créations les plus élégantes; la première ayant fait, sans aucune arrière-pensée, retour à l'antiquité sur le terrain de l'antiquité même, la seconde s'y rattachant aussi, mais sous d'autres cieus et non sans faire des réserves en faveur de sa propre tradition.

Si Jean Bullant peut, à juste titre, revendiquer l'architecture de l'autel d'Écouen, Jean Goujon, à bon droit aussi, peut en réclamer

(1) Ce palais fut commencé pour le cardinal Mezzarota et achevé pour le cardinal Riario.

les sculptures. Pour ne conserver aucun doute à cet égard, il suffit d'une simple confrontation. C'est surtout des bas-reliefs du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois qu'il convient de rapprocher les bas-reliefs de l'autel d'Écouen (1). Ces sculptures sont à peu près du même temps. Le jubé, décrit par Sauval, est de 1542 à 1544. L'autel passe pour avoir été fait durant la disgrâce du connétable, de 1541 à 1547; comme il porte encore le tortil de baron, il est en tous cas antérieur à 1551, époque à laquelle Henri II érigea en duché-pairie la baronnie de Montmorency (2). Voilà donc des sculptures de même date. Il suffit de les regarder comparativement pour s'assurer qu'elles sont aussi de même main. Le *Sacrifice d'Abraham*, sur le retable de l'autel, est un tableau sculpté dont l'esprit et l'exécution se retrouvent dans la *Déposition de croix* du jubé. On remarque de part et d'autre le même dessin, le même modelé, la même recherche de style, les mêmes reliefs aux vives arêtes et de saillies un peu basses. L'analogie devient plus grande encore entre les Prophètes de l'autel et les Prophètes du jubé. Les deux Saint Marc sont presque la réplique l'un de l'autre. Pour Saint Jean, Saint Luc et Saint Mathieu, ce sont, des deux côtés aussi, les mêmes attitudes empruntées aux fresques de la Sixtine, mais bien franchement naturalisées françaises. Jean Goujon s'inspire de l'Italie sans renoncer à sa propre nationalité; il se laisse soulever par Michel-Ange sans craindre de retomber écrasé. On trouve, dans ses Prophètes, une certaine âpreté d'expression qui est peut-être d'emprunt, mais qui, mêlée et comme adoucie par un charme personnel à l'artiste, devient, à proprement parler, l'artiste lui-même. Quant aux allégories qui représentent *la Religion, la Loi et la Justice* sur la face principale de l'autel, elles font songer aux *Nymphes* que Jean Goujon sculpta quelques années plus tard sur la fontaine de Saint-Innocent (3). Ces différentes figures, les unes avec plus de jeunesse et les autres avec plus de maturité, ne sont-elles pas de la même

(1) Ces bas-reliefs, longtemps oubliés dans une maison de la rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, furent acquis pour le Musée du Louvre en 1850.

(2) Jean Goujon paraît avoir été le sculpteur de prédilection du connétable pendant cette période de disgrâce. Jusqu'en 1547, il a même le titre d'*architecte du connétable*; à partir de 1547, il prend le titre d'*architecte du roi*.

(3) Ce Château d'eau, avec le corps d'hôtel qui en dépendait, avait été bâti en 1550 au coin de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers. Il concourait à un ensemble de décoration, dont Jean Goujon avait indiqué la pensée par deux mots inscrits sur le monument : *Fontium Nymphis*. La démolition de la *Fontaine des Nymphes* fut la conséquence de la suppression du charnier des Innocens en 1787. M. Puyet transporta plus tard cette fontaine au centre de la nouvelle place destinée à devenir un marché. Dès qu'on s'aperçut que ceux des bas-reliefs qui avaient été mis dans le soubassement de la nouvelle fontaine menaçaient ruine, on les mit au Louvre. Ils y sont inscrits sous les nos 97, 98 et 99 du catalogue de M. Bsrbet de Jony. Les autres bas-reliefs sont encore en place sur le monument. — Les bas-reliefs de l'autel d'Écouen

famille? Leur sveltesse et leur élancement un peu exagéré, leur grâce légèrement maniérée, les draperies qui tiennent à l'antique au moins autant qu'à la renaissance italienne et qui sont devenues sous le ciseau de Jean Goujon partie inhérente de la renaissance française, se rencontrent identiques sur les deux monumens. On est frappé aussi, dans les allégories chrétiennes de l'autel d'Écouen, par cette exécution délicate et précieuse, que l'on retrouve avec plus de force et de grandeur encore dans les allégories païennes de la Fontaine des Nymphes, par cette recherche dans la parure, par ces riches orfèvreries que Goujon prodigue à toutes ses figures, sacrées ou profanes, et qui sont une des caractéristiques de ses œuvres. Avait-il été en Italie? Ne s'était-il chauffé que par réflexion au feu des chefs-d'œuvre de Florence et de Rome? Lui avait-il suffi d'approcher les Rosso et les Primatice pour comprendre ce que ces artistes reflétaient de grand et ce qu'ils nous apportaient de funeste? Ce qui est sûr, c'est qu'il est par excellence le sculpteur de notre renaissance, et qu'il reste Français tout en se rattachant à l'Italie... Ainsi, tandis que les vitraux de la chapelle de Chantilly nous laissent dans le vague et l'indétermination, l'autel nous renseigne avec précision. C'est que, malgré les nombreuses lacunes que présente l'histoire de notre sculpture au xvi<sup>e</sup> siècle, on a, depuis Michel Colomb jusqu'à Barthélemy Prieur, toute une suite d'artistes qui revivent avec leur physionomie propre dans une série d'œuvres admirables. Jean Goujon, surtout, a laissé sur les siennes une empreinte qu'on ne peut méconnaître.

#### IV.

Pour que la renaissance française nous apparût sous tous ses aspects dans la chapelle de Chantilly, il fallait que, en présence des monumens qui appartiennent aux trois grands arts du dessin, les arts décoratifs, qui relèvent à la fois de la peinture, de l'architecture et de la sculpture, sans être précisément l'affaire de chacune d'elles, fussent également représentés. Les boiseries provenant aussi de la chapelle d'Écouen complètent sur ce dernier point nos informations. Elles revêtent d'une parure admirable les murs de la nef; elles forment, en outre, de chaque côté de l'entrée principale, des claire-voies munies de portes ajourées, qui donnent accès aux deux oratoires latéraux, dont l'un (celui de gauche) ouvre directement sur le rempart, et dont l'autre (celui de droite) communique avec le château par l'intermédiaire d'une galerie couverte. Sur un fond de noyer, le

ont dû précéder de quelques années les bas-reliefs de la *Fontaine des Nymphes*, qui furent exécutés de 1550 à 1555.

bois de courbaril, fort employé au xvi<sup>e</sup> siècle et quasi délaissé de nos jours, apporte sa note chaude et vibrante d'un rouge pourpre très foncé. C'est de ce bois que sont faites les réserves sur lesquelles se détachent les méandres, les arabesques, les allégories, les devises, les emblèmes et les inscriptions, incrustés de toutes parts en bois de rapport d'un jaune clair presque blanc.

Les paremens de la nef forment un ensemble décoratif composé d'un soubassement, sur lequel posent des pilastres accouplés d'ordre dorique, réservant entre eux de larges panneaux destinés à recevoir de véritables peintures en marqueterie; les pilastres portent un entablement, surmonté lui-même de consoles, qui supportent à leur tour un couronnement composé d'un bandeau, d'une frise et d'une corniche. Le soubassement en noyer est orné de simples filets. La décoration devient plus riche entre les pilastres, où des chaînes formées d'anneaux enlacés se dessinent en bois d'érable sur fond de courbaril. De chaque côté des consoles, des *sénestrochères* alternent avec des *dextrochères* pour porter les épées d'office. Un léger cordon, soutenant de distance en distance des fleurons renversés, court d'un bout à l'autre du bandeau de la corniche. Au-dessus de ce bandeau se dessine une frise, dont les entrelacs sont coupés de distance en distance par les *alérions* des Montmorency. Dans les douze grands panneaux compris entre les pilastres, sont les Douze Apôtres. La marqueterie est ancienne pour cinq d'entre eux (Saint Jean, Saint André, Saint Thomas, Saint Jacques le Majeur et Saint Jacques-le-Mineur), elle a été refaite pour les sept autres (Saint Pierre, Saint Paul, Saint Simon, Saint Thadée, Saint Philippe et Saint Barthélemy). Ces figures sont découpées en bois d'érable incrusté sur des planches de noyer; les têtes et les parties nues, ainsi que les draperies, sont dessinées et modelées à l'aide de traits et de hachures gravées et incrustées de noir. Les fantaisies les plus charmantes sont prodiguées dans les encadrements de ces douze tableaux. Les doubles croissans et les deux D enlacés de Diane sont jetés aux angles des cadres, tandis qu'à leur sommet se trouvent l'arc et les flèches de la déesse. La devise des Montmorency, Ἀπλανῶς (sans écart), ainsi que le chiffre du connétable, l'A et l'M enlacés et coupés par l'épée d'office, se lisent de tous côtés. On trouve aussi, mises en plein honneur, la couronne royale et la devise de Henri II : *Impleat orbem donec totum*. Puis ce sont des cartouches de formes exquises, des vases d'une légèreté charmante, des méandres d'une inépuisable fantaisie, des figures accessoires qui sont au plus haut point décoratives. Tout cela agrémenté de tons chatoyans et discrets, obtenus par des incrustations de bois naturels et diversement colorés. Les richesses de cette décoration sont grandes, et leur élégance fait oublier leur richesse.

Les boiseries et les portes à claire-voie qui servent de clôture et d'entrée aux deux oratoires latéraux sont d'une conception plus opulente encore, mais d'un goût moins pur peut-être que les lambris de la nef. L'huissier de gauche a été refaite; celle de droite est ancienne. Elle présente, dans sa partie supérieure, un ordre complet d'architecture, ajouré dans toutes ses parties. Un fronton le couronne, avec une tête de chérubin, sculptée en haut-relief au milieu du tympan. Quatre colonnes en bois de courbaril portent l'entablement, qui se prolonge de chaque côté. Ces colonnes sont elles-mêmes supportées par des consoles à griffes, fouillées à jour avec un goût remarquable et portant sur un soubassement décoré de panneaux, dans lesquels on retrouve, au milieu de motifs indéfiniment variés, les emblèmes et les devises d'Anne de Montmorency. On remarque enfin, dans la partie basse de ces boiseries ajourées, cinq autres colonnes de courbaril, sur lesquelles pose une frise intermédiaire, où sont sculptées des têtes de victimes accompagnées de guirlandes... Ces détails décoratifs, tout débordans de fantaisie, échappent à la description.

Pour qu'on ne puisse se méprendre sur l'époque précise de ce monument, la date de 1548 est inscrite au milieu d'un des panneaux. Henri II était roi de France depuis un an déjà, la fortune du connétable était à son comble, et sa reconnaissance était sans bornes. Non content d'indiquer, par la couronne et la devise royales apposées sur ces lambris, que le roi est chez lui dans la demeure des Montmorency, Anne tient à montrer également, par le chiffre et les allégories de Diane à chaque instant reproduites, que la favorite du roi, elle aussi, a pris de lui pleine possession. Les emblèmes de Henri II et de Diane de Poitiers étaient répandus à profusion dans toutes les parties de la décoration d'Écouen. Il n'y avait pas jusqu'aux verrous ou targettes aux armes de Montmorency qui ne fussent marqués aux chiffres de Henri et de Diane. Nombre de témoignages du même genre pourraient être invoqués. On connaît le beau plat en émail, aux armes du connétable, sur lequel Léonard Limousin, ayant à peindre le *Banquet des dieux* d'après Raphaël, a substitué Henri II à Jupiter, Catherine de Médicis à Junon, Diane de Poitiers à Vénus, Anne de Montmorency au dieu Mars. Cet Olympe du temps des Valois est caractéristique. Il montre à quel point le personnage le plus important du royaume et le plus fidèle des serviteurs du roi se montrait complaisant pour les faiblesses royales (1). A ce point de vue aussi, c'est-à-dire au point de vue

(1) Cet émail, qui faisait partie de la collection Fontaine, vient d'être adjugé en vente publique, à Londres, moyennant la somme de 7,000 guinées (182,000 francs 191,000 francs avec les frais).

de l'histoire, les boiseries de la chapelle de Chantilly présentent un piquant enseignement.

Ce qui nous intéresse surtout dans ces boiseries, ce sont les informations esthétiques qui s'en dégagent. L'œuvre, ici, est singulièrement complexe. L'artiste, tout en se tenant dans le domaine des arts décoratifs, a dû emprunter surtout à l'architecture et à la peinture, être comme soulevé par les qualités originales de l'une et participer aux défaillances de l'autre, se montrer lui-même enfin, avec sa physionomie propre et sa véritable valeur, dans tout ce qui relève de la décoration proprement dite. — L'architecture de ces boiseries est, en effet, bien française. La simplicité des lignes, la sobriété des moulures, les arêtes partout avivées, l'harmonie particulière de l'ensemble, les divisions générales répondant à ce besoin de clarté qui nous est propre, ne permettent aucun doute à cet égard. On a là devant soi une œuvre de même famille que l'autel de Jean Bullant. L'œil, en passant de l'autel aux boiseries, semble lire la suite d'une même page. Les boiseries sont le complément de l'autel. Ces deux monuments se tiennent par une intimité qui ne souffre pas la séparation; chacun d'eux perdrait de sa valeur s'il était privé du voisinage de l'autre. — Si le décorateur a été tributaire de l'architecte pour une partie de son œuvre, il a été aussi sous la dépendance du peintre pour une autre partie. Le moyen pour lui de ne pas s'inspirer de la peinture quand il s'agissait de composer un tableau? Ainsi a-t-il fait pour ses Douze Apôtres; et alors, il a dû, comme nos peintres eux-mêmes, subir le joug des dogmes frelatés des Italiens de Fontainebleau. Certaines de ces figures pourraient être signées du Rosso, d'autres pourraient être revendiquées par Primaticcio. Rien en elles de vraiment français, ni par l'esprit, ni par le style. Nous passons tout à l'heure, sans transition apparente, de l'architecture de l'autel à celle des boiseries; nous allons maintenant, sans que notre regard se trouve dépaysé, de la Sainte Agathe et du Saint Jean des vitraux aux apôtres incrustés dans ces mêmes boiseries. — En revanche, cette œuvre, sur certaines parties de laquelle la décadence italienne a laissé sa marque, redevient un chef-d'œuvre partout où l'artiste se borne à être purement et simplement un décorateur. C'est qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, dans toutes les directions des arts décoratifs, la France a été maîtresse, et maîtresse incomparable. Quelle variété, quelle opulence, et en même temps quelle mesure dans tout ce qui constitue alors le luxe, l'ameublement, la parure, le costume! Quelle perfection technologique, quelle pureté de dessin, quelle fertilité d'imagination chez nos émailleurs et nos céramistes! Les boiseries d'Écouen apportent un argument considérable en faveur de ces humbles artistes, qui se montrèrent inépuisables dans leurs inventions, sans sortir du mode tempéré qui est

celui de la raison. En admirant ces boiseries, on songe aux beaux dessins d'Étienne Delaune et de Geoffroi Tori, aux ouvrages d'ornementation de Du Cerceau, aux œuvres si fines et si délicates de Nicolas Briot et de Pierre Woëriot, ainsi qu'aux titres et encadrements des grands imprimeurs contemporains de Paris et de Lyon. On se rappelle aussi le système décoratif adopté pour les faïences d'Oron, dont plusieurs sont au chiffre d'Anne de Montmorency. Les œuvres incomparables des relieurs de Groslier se présentent surtout à l'esprit. Elles se reflètent avec une vivacité singulière dans ces boiseries, qui complètent avec tant d'harmonie l'ensemble des monuments rassemblés à souhait, dans la chapelle de Chantilly, pour instruire et charmer à la fois (1).

Une vue cavalière du château de Chantilly, exposée au Salon triennal de 1833, mettait en plein relief le palais récemment édifié. Dans ce remarquable dessin, les nouvelles constructions, sans rien perdre de leur importance et de leur valeur pittoresques, gardaient une large part à ce que les temps anciens ont laissé là de durable; si bien qu'à côté de ce qui vient d'être fait, on pouvait refaire par la pensée ce qui était jadis, et reconnaître quelques-unes des principales époques de la France à quelque chose de grand ou de beau. Le moyen âge ne revit-il pas dans les vieux remparts qui sont les fories assises du nouveau château? La renaissance ne se retrouve-t-elle pas dans le châtelet, dont la beauté calme a trouvé grâce devant le temps et devant les hommes? Le siècle de Louis XIV et le souvenir du vainqueur de Rocroi ne semblent-ils pas se perpétuer dans la galerie où sont peintes *les Actions de Monsieur le Prince*?

A. GRUYER.

(1) On a également sauvé de la chapelle d'Écouen un cadre aux armes, chiffres et insignes d'Anne de Montmorency, dans lequel douze émaux rehaussés d'or représentent les scènes de la Passion d'après Albert Dürer. Ces émaux, attribués à Pierre Courteys, sont au Musée du Louvre. — On sait, en outre, par d'anciennes descriptions, que le dallage de la chapelle d'Écouen représentait divers sujets tirés des Actes des apôtres. (*Voyage pittoresque aux environs de Paris*, 1755.) Peiresc attribue ces carreaux émaillés à Bernard Palissy. Que ne lui a-t-on pas attribué! M. de Guiberry incline vers Jérôme della Robbia, que le roi François 1<sup>er</sup> avait fait venir d'Italie pour décorer le château de Madrid, près Paris. (*Annales archéologiques*, t. xii, p. 276.)

---

# BIANCA CAPELLO

GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE

---

II<sup>1</sup>

LES PETITES COURS D'ITALIE. — SIXTE-QUINT ET LES MÉDICIS,  
TASSE A FLORENCE.

---

Au commencement de cette année 1585 se place l'incident du poète de *la Jérusalem*, amené à Florence par ses contestations avec l'Académie de la Crusca; mais tant de faits intéressans se rattachent à cet épisode de la vie du poète qu'il nous faut reculer d'un pas et faire un peu de synchronisme, sans perdre un seul instant de vue cette idée que Florence, comme république, n'existe plus, que son gouvernement a contracté tous les caractères monarchiques et que désormais ses rouages s'engrènent dans ceux des cours d'Italie et d'Europe.

Avec Michel-Ange finit, en 1564, la période de la renaissance dantesque, à laquelle Florence a présidé. Sous l'influence de l'idée monarchique, de nouveaux goûts se développent, le peuple cesse de prendre part au gouvernement. Les affaires de l'état sont élaborées dans le cabinet du prince, l'équilibre se déplace, un nouveau système planétaire s'établit, et chaque petit centre aristocratique devient un soleil ayant des artistes et des savans pour satellites : à

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.



Ferrare, les Este; à Mantoue, les Gonzague; à Urbin, les della Rovere. C'est alors une Italie diminuée, sans héroïsme ni grandeur morale, une Italie vaincue par les barbares d'outre-monts, mais bien charmante encore et captivante dans sa mollesse et sa servitude.

A ce moment, naît la musique, art divin dont la vocation semble être d'accompagner toutes les décadences. L'isolement des jours anciens n'est plus de mode; quiconque tient un pinceau, une plume, un compas, un ébauchoir, se met en quête d'une cour pour y vivre à l'aise, bien renté, bien choyé, sous l'invocation des muses; nul n'a plus souci de son indépendance. Exils superbes de l'Alighieri, qu'êtes-vous devenus? Amyntas aux pieds de sa princesse déguisée en bergère se confond en soupirs anémiques.

Les Este, voulant enlever aux Médicis leur patronage sur les arts et sur les lettres, avaient endonjonné dans Ferrare le mobile et douloureux Torquato; lui aussi, les terribles épreuves du bannissement l'attendaient, mais quelle différence entre ce vieux gibelin que la foudre poursuit sans l'abattre et le courtisan décafé des temps nouveaux, entre ce proscrit et ce vagabond, entre cette barre de fer et cette plume au vent en qui se symbolisent les deux renaissances!

## I.

A Rome, dans une de ses escapades si nombreuses, Tasse avait rencontré le cardinal Ferdinand, qui lui fit des offres brillantes pour l'engager à venir s'installer à Florence. « Nous savons, lui dit-il, que votre séjour à Ferrare ne vous satisfait qu'à demi; trop de louanges et trop peu de considération réelle. Venez chez nous; vos services ont assez produit de fleurs, il est temps pour vous d'en recueillir les fruits. » Tasse eût aimé se rendre tout de suite à l'invitation, il avait soif de liberté, de changement, mais ne pouvait se résoudre. D'une bravoure personnelle égale à son génie (on disait de lui qu'à l'épée comme à l'écritoire il n'avait son pareil), il n'était que faiblesse et lâcheté dans sa conduite: à combien de discussions n'a point fourni matière « l'éternel féminin » dont tout le monde glose aujourd'hui sans y rien comprendre? Ce qui lui manquait à lui, c'était, comment dirai-je? l'éternel masculin, la force qui décide et agit.

Tasse eut l'air de céder aux avances du cardinal, il promit pour un avenir prochain et, sous prétexte d'obtenir du duc son congé, il revint à Ferrare: ce fut sa perte. Torquato n'était pas encore de retour que le duc connaissait déjà les propositions du cardinal et qu'il en concevait contre son poète un nouveau sujet d'amer-

tume à joindre aux anciennes rancunes. Alphonse II n'était point absolument un méchant homme ; il nous représente plutôt l'abrégé d'une période pleine de contrastes où l'esprit de culture, avec la lance d'or de saint Michel archange, n'a point encore tué chez « le prince » la bête féroce du moyen âge ; il a du Borgia, mais il a aussi ce que les Borgia n'avaient point, la conscience de ses devoirs de souverain, le sens du beau, de la mesure dans le luxe et la tyrannie, bref, cette perception esthétique qui distingue le prince de 1580 de celui de 1480. — Tenu au courant par ses espions des fréquens colloques du cardinal avec Tasse, le duc Alphonse crut voir là quelque sourde machination contre ses états ; il profita de l'absence du poète pour forcer son secrétaire, cherchant si dans sa correspondance ne se trouveraient pas des lettres des Médicis, — odieuse perquisition souvent funeste à l'imprudent qui s'y livre : tout au plus soupçonnait-on une anguille sous roche, et c'est une couvée de scorpions qu'on découvre. Des lettres, il y en avait bon nombre dans ces tiroirs, mais ce n'étaient point celles que cherchait Alphonse ; rien de Bianca Capello, ni de François, ni du cardinal Ferdinand ; en revanche, des envois de fleurs, des nœuds de rubans aux chiffres des deux princesses sœurs du duc de Ferrare, des tresses de cheveux, tantôt blondes comme les blés, tantôt sombres comme l'ébène, les blondes fixées par des épingles de perles à de mélancoliques billets doux signés Éléonore, la Diane sentimentale des longs rêves d'Endymion ; les brunes, attachées par un rubis à des messages enflammés signés Lucrezia. O ces poètes ! on les plaint ; comme si des millions d'individus dont personne ne s'occupe n'avaient pas souffert des mêmes disgrâces sans avoir eu comme eux l'énorme compensation de ce que leur rapporta ce génie cause de leurs misères !

Celui-là, par exemple, les deux sœurs se le disputaient. Jeune, beau, la barbe et les cheveux d'un noir de jais, les yeux bleus et brillans d'un vif éclat tempéré de rêverie, un sourire pâle sur les lèvres, toujours sévèrement vêtu de noir, il avait, dès son apparition à Ferrare, charmé toutes les femmes. Bientôt donna Leonora et donna Lucrezia firent de lui leur cavalier et, grâce aux privilèges que la muse concède, une familiarité toute mythologique s'établit entre le poète et les deux déesses. La platonicienne Éléonore était l'idéal inal ordable, et pourtant, « que ne peut l'amour ? Icare et Phaéton, je le sais, ont porté la peine de leur égarement, mais Endymion trouva Diane moins cruelle. » L'autre sœur, mariée au duc d'Urbin, qui ne l'aimait pas, fut, paraît-il, un moment, la réalité. Même après qu'elle eut quitté Ferrare pour sa principauté, les lettres d'Éléonore la tenaient sous le charme ; elle rêvait non pas seulement du Virgile de l'Italie moderne, mais aussi du ga'ant vainqueur qui venait de se signaler par ses prouesses à Venise, où le duc Alphonse l'avait

emmené lors des fêtes données en l'honneur de Henri III, et son rêve était de l'avoir quelque temps pour elle seule à Casteldurante aux environs de Pesaro.

En bonne sœur, l'idéaliste Léonora s'y prêta : n'avait-elle pas le meilleur lot, elle, la Sophronie, la Clorinde et l'Herminie du grand poète? Ainsi, Torquato Tasse et donna Lucrezia vécurent seuls tout un été à Casteldurante, véritable château d'Armide, entouré de bois sur la montagne. On devait, selon le programme, lire beaucoup ensemble *la Jérusalem*. Que se passa-t-il dans ces bosquets, parmi ces rocs et ces cascades? Ni les arbres, ni les pierres, ni les eaux n'ont parlé, mais d'autres témoignages subsistaient et c'étaient ceux-là mêmes que le duc Alphonse avait désormais entre les mains : « Ineffable beauté, source d'amour, mon paradis terrestre ! L'âge, en te mûrissant, ne t'a rien pris : ainsi la fleur n'est jamais plus belle et plus embaumée qu'en son plein épanouissement ; ainsi le soleil, à son midi, brille plus radieux qu'à l'aurore ! » Et ces vers avaient été écrits dans le jardin de donna Lucrece, alors âgée de trente-deux ans, et le gage d'amour dont on les avait payés était un splendide rubis, présent du duc Alphonse à sa sœur ! Nous connaissons les mœurs des princes italiens de cette époque, si volontiers transigeans avec eux-mêmes et si terribles justiciers envers leurs femmes. Nous avons vu Cosme de Médicis tuer sa femme, Éléonore de Tolède, et sa propre sœur périr victime de Giordano Orsini, son mari : si le duc Alphonse montra plus de patience, c'est qu'il ne voulait pas que le nom de l'une ou de l'autre de ses sœurs fût prononcé ; il attendit que Torquato s'enferrât, ce qui ne tarda point.

## II.

La destinée de chacun de nous est écrite dans son tempérament : qui naquit inquiet et troublé troublera les autres ; l'infortuné poète de *la Jérusalem* l'a bien prouvé. L'auteur de son martyrologe, c'est lui seul ; ni l'inconstance des princes, ni la haine de ses rivaux, ni l'amour de la liberté n'ont tué l'Arioste ; Léonard mena de front toute sa vie la fréquentation des grands et son quant-à-soi, qu'il plaçait très haut ; mais ce Tasse, il était dans sa destinée d'être malheureux partout. Bizarre anomalie ; en poésie, un type de correction, de symétrie, de pureté classique ; socialement le plus impraticable des agités ! En le lisant vous songez à Virgile, à Racine ; le mot juste, l'expression sobre, polie et repolie, un style coulant et transparent, point d'inversions ; vous vous dites : Quel chemin parcouru depuis Dante du côté de la culture littéraire ! Et lui, le moins cultivé des hommes, un insoumis ! Un soir (17 juin 1577), dans les

appartemens de donna Lucrece, alors séparée de son mari et retirée chez son frère, il se porte à des voies de fait contre un page et veut le frapper de son poignard sous les yeux de la princesse. Le duc Alphonse était présent à cette scène et, du coup, donna l'ordre d'enfermer le furieux. Quelques heures plus tard, l'envoyé de Toscane à Ferrare, écrivant à son maître, lui rend compte en ces termes de l'événement : « Le seigneur Tasse vient d'avoir un accès de folie qu'on attribue à la crainte de se voir poursuivi comme hérétique : tout le monde ici le plaint, car on l'aimait à cause de sa valeur et de sa bonté. » Ame timorée et troublée où se combattaient des superstitions d'enfance puisées à l'école des jésuites et les doutes résultant de la lecture des philosophes de l'antiquité, Tasse avait, en effet, rapporté de son séjour à Rome un état pathologique peu rassurant ; il y était pendant le jubilé, visitant les églises, s'exaltant au spectacle des saints mystères, s'enivrant de musique et d'encens toute la journée et passant ensuite ses soirées à philosopher librement avec ses amis, les Sperone Speroni, les Flaminio de' Nobili, les Angelio da Barga. On conçoit les perturbations atmosphériques que devait amener ce double courant dans un cerveau déjà surmené de travail et possédé d'ambitions et de passions mondaines. Ajoutons que le siècle était au paroxysme d'une violente recrudescence religieuse provoquée par l'invasion de la réforme. Quoi de moins étonnant que les oscillations barométriques en de tels bouleversements, surtout lorsqu'il s'agit d'une conscience aussi naturellement déséquilibrée ? Tasse eut des scrupules, des terreurs, il recula devant son œuvre, se demandant si l'art des Arioste et des Raphaël ne détonnait point dans ce nouveau régime d'éternel solennel où Rome s'efforçait de pousser le monde. A Bologne, il était allé consulter le président du saint-office, lequel, après mûr examen, l'avait pleinement rassuré sur la question d'orthodoxie, mais l'idée fixe ne pardonnait pas : ce que l'inquisiteur de Bologne avait approuvé, un autre pouvait l'incriminer. A l'obsession du bûcher succéda celle de l'empoisonnement ; il se figura que le jeune échanson de donna Lucrezia était amoureux de la princesse et voulait le tuer par jalousie ; de là son premier accès.

Le meilleur moyen de se préserver des fous était alors, comme aujourd'hui, la séquestration. Alphonse en usa d'autant plus volontiers qu'il avait sur le cœur les billets doux et le rubis de la cassette. Je doute, cependant, que Tasse ait jamais eu pour prison l'affreux *in pace* qu'à Ferrare on vous montre et que chanta Byron : *The cave which is my lair*. Ou, s'il vécut là, sans air et sans lumière, ce ne fut qu'un très court espace ; la vraie captivité du poète fut la seconde, celle de l'hôpital Sainte-Anne, où notre Montaigne le visita. Sombre période d'angoisses et de cauchemars qui dura sept ans !

Les diables dansent sur son lit, arrachent et dispersent ses manuscrits; une nuit, qu'il ne peut écrire à cause de l'obscurité profonde, un gros chat lui vient en aide, éclairant la cellule du flamboiement de ses yeux; une autre fois, ce sont des voix célestes qui s'appellent et se répondent dans l'azur étoilé. De loin en loin, cependant, ces troubles d'esprit se dissipent, la clarté renaît, et, avec la mémoire des jours heureux, le sentiment de l'abandon. Des deux amours, un seul a surnagé dans ce naufrage de tout son être, et, qui le croirait? ce n'est pas l'idéal; de celui-là plus un signe: donna Lucrezia, elle, se souvient encore, elle envoie des fleurs sympathiques, de beaux fruits cueillis de sa main; mais l'autre, la platonicienne impeccable, avait-elle donc oublié tout, et la mémoire du cœur n'existerait-elle que chez la vraie femme, celle dont la métaphysique n'a point oblitéré les sens? Métaphysique ou non, donna Léonora se tint dans une réserve impénétrable et demeura jusqu'à la fin indifférente aux misères de son poète. La subtilité féminine ayant fait son expérience, l'orgueil de race reprit le dessus, d'où je serais porté à conclure que, de ces deux princesses, la meilleure n'était pas celle que l'on pense; mais l'histoire a de ces préférences qui ne se discutent point. N'essayez jamais ni de noircir les colombes sans tache, ni de blanchir les bêtes noires, vous y perdriez votre peine. Ainsi, tandis qu'à Florence tous les fléaux, taxes, disette et peste, seront mis au compte de Bianca Capello, à Ferrare il n'y aura d'actions de grâces que pour donna Leonora d'Este; que l'inondation du Pô, le tremblement de terre épargnent la ville, l'honneur et le miracle en reviendront à ses vertus, et Tasse peut mourir méconnu d'elle, dédaigné, elle n'en restera pas moins, à travers les âges, l'immortelle patronne de *la Jérusalem délivrée*.

Une ardente fièvre de réformation travaillait le siècle; l'esprit de religion, disons mieux, de religiosité, convoquait ses conciles, le bel esprit soufflait ses orages dans les académies, et, d'un côté comme de l'autre, malheur aux hérésiarques! Redevenu libre et sensé, Tasse eut des comptes à régler non pas avec l'inquisition, dont la peur l'avait rendu fou, mais avec l'Académie de la Crusca qui le citait à sa barre comme coupable d'erreurs philologiques et philosophiques. Il accourut à Florence, sur la recommandation du cardinal de Medicis, et sa première visite fut pour la grande-duchesse. Sans être une savante de la classe des Leonora et des Lucrezia, Bianca Capello avait la culture d'esprit qui distinguait les princesses de son temps, elle s'était en outre fort occupée des aventures du poète à Ferrare, et le double roman qu'il y avait vécu intéressait la noble dame autant et plus que toutes les fictions de son génie. Disons-nous maintenant qu'une immense déception la

saisit en apercevant l'hôte qui se présentait? Était-ce, justes dieux, possible? Ce vieillard chauve, cassé, démantelé, ce chevalier de la Triste Figure, c'était là le brillant et l'aristocratique Torquato, le poète et le héros de ces rimes fameuses, le sigisbée de ces charmans scandales dont la résonnance emplissait l'Italie! Mais par quelles rafales avait-il donc passé pour être à ce point déplumé, le noble oiseau si cher naguère à toutes les cours, et que le roi de France Charles IX se faisait gloire d'attirer dans sa volière?

Bianca Capello, — c'est une justice à lui rendre, — ne fut jamais ce qu'on appelle une femme galante; son intrigue et son ambition l'absorbaient trop; on ne peut donc supposer qu'elle eût formé sur le Torquato aucun projet d'entreprise amoureuse, et pourtant, à la vue de cette guenille humaine, toute espèce de zèle se refroidit; elle prétexta de son incompétence en pareilles controverses et laissa les choses suivre leur cours; dès lors, la cause de *la Jérusalem* était perdue :

Si Pergama dextra  
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

La main protectrice refusant d'agir, Troie s'effondra; car si le poète n'eut pas avec lui la grande-duchesse, il eut contre lui le grand-duc, qui se souvenait d'un certain libelle où messer Torquato, toujours imprévoyant, maladroit et semant à Ferrare des tempêtes qui, plus tard, devaient l'atteindre en Toscane, avait appelé Florence la caverne de la nouvelle tyrannie des Médicis (*il guogo della nuova tirannide della casa Medici*), raison péremptoire, on le conçoit, pour que *la Jérusalem* fût condamnée. Le grand-duc voulait une mise à l'index, il l'obtint. Toutes les académies se ressemblent : aux obsèques de Michel-Ange, on avait vu les sorboniqueurs de Florence se disputer pour savoir auquel des deux arts, la statuaire ou la peinture, on donnerait le pas pendant la cérémonie; les mêmes altercations pédantesques et mesquines se répétèrent dans la circonstance. On reprocha à Torquato de n'être point l'Alighieri; à *la Jérusalem délivrée* de n'être plus *la Divine Comédie*. Impuissantes à jamais appliquer la loi nouvelle, puisqu'au moment qu'elles parlent et prononcent, cette loi nouvelle est encore à naître, les académies en sont réduites à se régler sur la tra hition des générations précédentes; leur nature est donc forcément réactionnaire, tandis que l'élément de la poésie est révolutionnaire. Elles rabâchent les idées et les principes d'hier, le poète vit au jour d'aujourd'hui et pressent demain, d'où leur couflit inévitable dans le présent.

Eh non! *la Jérusalem délivrée* n'est pas *la Divine Comédie*,

vous n'y trouverez ni les Parques de Michel-Ange, ni le symbolisme colossal, ni la grandeur morale, ni la virilité, ni l'âpreté dantesques; *la Jérusalem* nous représente, au contraire, cet art intermédiaire de la renaissance qui s'ingénie à marier le moderne à l'antique, corrigeant la symétrie et la froideur classiques par le sentimental et l'afféterie. Avez-vous rencontré, dans vos excursions esthétiques en Italie, une peinture de Mazzuoli qui nous montre la vierge Marie avec l'Enfant Jésus sur ses genoux? La Vierge, vêtue d'un long voile blanc passémenté d'or, sourit à l'Enfant divin; et lui, protégeant d'une main le globe terrestre, tend de l'autre à sa mère une belle rose épanouie dont émane, comme parfum, la lumière éclairant le tableau. C'est dans une atmosphère de cet ordre surnaturel que Tasse a construit sa *Jérusalem*; l'artifice règne partout, et l'on ne peut qu'admirer la merveilleuse industrie de ce talent qui substitue l'adaptation à l'imagination et donne tour de création à de pures réminiscences. Ses héroïnes sont des princesses de Ferrare, les jardins d'Armide et leurs enchantemens nous rappellent Belriguardo et Consoldoli, et son Orient cache la barbarie sous l'hyperculture de la renaissance; le rococo de la tragédie de Voltaire est déjà senti; Soliman devance Orosmane. Les Turcs enserrant l'Europe de partout, Cosme de Médicis organise contre eux l'ordre de Saint-Etienne, don Juan d'Autriche vient de les battre à Lépante : il semblerait que jamais occasion ne s'offrit plus belle de les peindre au naturel. Non pas, le siècle a son optique imperturbable, il voit « noble, » et le poète, qui n'écrit en quelque sorte son épopée que sous la pression des Turcs, ne cherche même pas à se rendre compte de leurs traits caractéristiques; il néglige les types nouveaux qui se présentent et peuple de visages connus, de poncifs européens, cet Orient dont les religions, les mœurs et les costumes eussent fourni à sa conception tant d'éléments originaux de vie et d'intérêt. Pourquoi l'en accuser, puisque cet amalgame de paganisme et de christianisme, né de l'esprit de cour, et que nos poètes traduiront sur la scène en français, reste un chef-d'œuvre de pur langage et de sentimens élevés, et que ce chef-d'œuvre fut ici-bas l'unique et suprême délivrance d'une pauvre âme si cruellement tourmentée?

### III.

Cependant à Florence le bruit courait que la grande-duchesse était grosse, et cette fois, tout le monde y croyait, excepté pourtant le cardinal, chez qui le doute en pareil cas était le commencement

de la sagesse. Retenu à Rome par ses fonctions près du saint-père, il lui fallait à Florence quelqu'un pour surveiller l'événement ; son frère don Pier se trouvait justement là de retour d'Espagne, il le prit et s'en fit un espion. Avec une personne comme Bianca Capello, les soupçons avaient toujours quelque apparence de raison ; mais don Pier ne pouvait guère prolonger longtemps son séjour, le roi d'Espagne le rappelait et, de son côté, François, informé du complot, avait hâte d'écarter ce jeune frère, décidément trop curieux. La situation de don Pier cessa bientôt d'être tenable. « Je vis céans dans un tel état de suspicion, écrit-il au cardinal, que le plus méchant coin de la terre comparé au palais du grand-duc me semblerait un paradis. » Bianca, lasse de se voir épiée jusque dans son alcôve, avait déclaré à son beau-frère que, si c'était seulement pour la surveiller qu'il différerait son départ, il pouvait s'éloigner dès le lendemain, attendu « qu'elle n'était point grosse. » La lettre où don Pier raconte au cardinal cet incident vaut la peine d'être citée : « Le ministre Serguidi m'ayant prévenu au nom de son maître qu'il y avait à Gênes une galère en partance, je me suis à l'instant rendu chez le grand-duc, qui m'a dit que je devais saisir avec empressement cette occasion ; d'où je conclus qu'il avait assez de ma présence. La grande-duchesse, que je vis ensuite, m'en dit autant et ne crut pas devoir me cacher le plaisir qu'elle éprouvait de cette favorable circonstance ; je la remerciai, mais en regrettant de ne pouvoir l'utiliser, ma consigne étant d'attendre ici jusqu'à ses couches, comme vous l'aviez expressément recommandé. A quoi elle me répondit et me jura sur sa parole de grande-duchesse de Toscane et de patricienne de Venise, qu'elle avait l'intime conviction de n'être pas grosse et que c'était là une erreur dont son mari s'obstinait à se bercer envers et contre tous ; bien plutôt pensait-elle avoir affaire à quelque maladie interne ; du reste, l'incertitude ne pourrait plus maintenant se prolonger au-delà de trois mois. Pendant qu'elle parlait, je la regardais attentivement et j'avoue que j'étais frappé de l'altération de son visage. »

François ne voulait, en effet, point en démordre. On connaît cet Anglais de nos jours qui, sous le coup d'une obsession bien autrement bizarre, s'imaginait être lui-même dans un état intéressant et, par crainte d'être pris au dépourvu, se faisait partout accompagner d'une sage-femme. Moins énorme d'absurdité, la chimère du duc François n'en était pas moins très plaisante et de plus fort incommode à ceux qui ne la partageaient pas. Le cardinal en fut pour une vraie disgrâce ; sommé de venir assister à des couches imaginaires, il refusa de quitter Rome, alléguant son incrédulité. Le grand-duc répliqua, très mécontent ; on échangea ainsi maintes épîtres plus désagréables les unes que les autres, puis



subitement cette correspondance s'interrompt; elle avait duré trois mois, le temps que Bianca avait fixé pour sa propre certitude. Tous les doutes s'évanouissaient, toutes les illusions, et tant de gens intéressés à plaider le pour et le contre furent forcés de couper court à ce procès. Grossesse ou maladie, avait-on dit depuis six mois: il se trouva que c'était la maladie qui triomphait, un mal dont la science d'aujourd'hui n'eût probablement pas été la dupe, mais où les docteurs de ce temps perdirent leur latin. Une crise grave s'ensuivit pour Bianca, qui, après l'avoir heureusement traversée, écrit au cardinal ce billet (9 mai 1587) en lui annonçant, non pas ses relevailles, mais sa guérison: « Me voici rendue à la santé et svelte comme devant. Je vais à Pratolino passer la belle saison et continuer la cure qui m'a si bien réussi. » N'importe, la désunion subsistait toujours entre les deux frères, et cela au grand dommage des Médicis, dont l'influence allait diminuant, surtout à Rome. En 1586, était mort le cardinal d'Este, ami de Ferdinand et l'un des plus fermes soutiens de son parti, belle occasion pour les adversaires de relever la tête et d'entrer en campagne. Mais la chose veut être expliquée, et je cède à l'attrait d'autant plus que la politique du cardinal de Médicis inclina toujours vers la France.

C'était alors le moment de la prépondérance espagnole et du fameux rêve de monarchie universelle que l'imperturbable Philippe II réalisait en conscience avec l'or des Indes et les soldats d'Alexandre Farnèse. En Italie, Naples et Milan lui appartiennent: il marie sa fille au duc de Savoie; il a conquis le Portugal, son *Armada* menace l'Angleterre, ses cousins gouvernent l'Autriche, un seul pays se dérobe encore à sa domination: la France. Mais le royaume est divisé; catholiques et protestans se l'arrachent, et son pitoyable Henri III flotte au hasard des deux partis, également haï et méprisé des uns et des autres. Avec lui s'éteignent les Valois, après lui, plus personne qu'un hérétique. Amoindrir, disperser la France et l'amener à soi par lambeaux, voilà le plan où Philippe II s'applique, aidé de son compère le duc de Guise. On avait dans son jeu tous les atouts, il ne s'agissait plus que de se procurer un pape espagnol et, voyez le miracle, le conclave allait s'ouvrir à point nommé. Deux candidats en présence, l'un le cardinal Farnèse, cher à Philippe, l'autre, le cardinal Montalto, l'homme aux béquilles, candidat de la mort. Ce dernier, la France et Venise aussi et Florence le voulaient, par instinct plutôt que sur information, le maître diplomate attendant son heure pour envoyer au diable ses béquilles. Ce qu'on croyait savoir, c'est qu'il ne serait point l'âme damnée de l'Espagne, et cette simple supposition suffisait au cardinal de Médicis, qui fut le principal facteur de l'élection. Rien d'intéressant

comme ses dépêches à son frère le grand-duc de Toscane; on assiste à ce qui se passe dans l'intérieur des coulisses. Il fallait avant tout écarter, annuler le Farnèse, que l'Espagne appuyait ostensiblement et dont Olivarès, son ambassadeur à Rome, organisait d'avance la victoire. A l'intrigue on opposa l'intrigue. Ferdinand de Médicis et son ami le cardinal d'Este, tous les deux acquis à la France, imaginèrent de surprendre le vote, convaincus que, dans l'état des esprits, la procédure accoutumée ne donnerait pas à leur candidat la majorité des suffrages.

Le matin donc du 15 avril 1589, les cardinaux étant rassemblés dans la chapelle Sixtine, Este s'écria soudainement : « Inutile d'aller aux voix, le pape est élu. Allons tous à l'adoration ! » Aussitôt ceux qu'il a gagnés se jettent aux pieds de Montalto en l'acclamant, les incertains suivent entraînés, et les opposans n'ont qu'à s'incliner devant le fait accompli. La comédie était jouée : la part du Saint-Esprit y fut de peu et de beaucoup celle de la politique.

L'avènement de Sixte-Quint sauva l'Europe de la monarchie universelle et la France du démembrement. Ce grand pape n'aimait point l'Espagne, il détestait surtout Philippe II, haine très compliquée, très emmée de fils divers et dont un Machiavel pourrait seul débrouiller la trame. Olivarès, parlant de lui à propos de l'expédition de l'*Armada*, écrivait à son maître : « Je le trouve tiède dans l'expression de son contentement quand les nouvelles sont bonnes et médiocrement affligé quand elles sont mauvaises. L'envie que lui cause la grandeur de Votre Majesté et la peur d'avoir à donner son argent le préoccupent bien autrement que le salut de l'église et que l'extirpation de l'hérésie. Son idée en vous promettant des subsides était que jamais l'expédition n'aurait lieu. Aussitôt que les affaires de Votre Majesté commencent de mal tourner, sa morgue s'enfle, il me met le couteau sur la gorge et perd de vue que toutes les tribulations infligées à Votre Majesté sont autant de défaites pour le saint-siège et pour la gloire de Dieu. »

Sixte-Quint, en effet, n'a qu'un fantôme : la grandeur néfaste de l'Espagne; sa politique est celle du petit contre le grand, contre l'énorme, politique de petit prince, entendons-nous, et toute au gré du temporel; l'autre est l'éléphant, lui la mouche : il ne veut pas être avalé, ce qui, dans le moment, nous préservait, nous, de la ruine et préparait à ses successeurs les arrogantes attitudes de Louis XIV. Olivarès devinait juste; l'intérêt de l'église eût été au contraire de se ranger du côté du roi Philippe, d'exterminer les protestans et d'établir la monarchie universelle sous les auspices du catholicisme universel. Au lieu de cela, que fait le pape, ce grand pape? Il oublie le ciel pour la terre, il se ligue avec un Henri de Navarre, une Élisabeth d'Angleterre, un Guillaume d'Orange, sachant bien où cette

politique l'engage, mais incapable de subordonner le monarque au prêtre. Comme Français, ne nous en plaignons point, disons plutôt : *Felix culpa*. C'est le sceau fatal, énigmatique de la double couronne que celui qui la porte devra toujours forcément en renier l'un des deux attributs : ou le roi tuera le moine, ou le moine tuera le roi; d'un côté, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II, Léon X, les papes-rois, les guerriers, les artistes, les mondains, les libertins et les païens, tyrans superbes et cruels qui ne se distinguent que par le titre des autres princes et grands-ducs italiens; de l'autre, les pasteurs d'âmes et chefs des croyans, les Paul IV et les Pie V.

Peretti, le valet de ferme et l'ancien gardien de pourceaux, fut le politique; sa conception de l'équilibre européen lui vient de Florence et de Venise. Médicis, qui l'a pressenti, le pousse au trône, et plus tard, lorsque le vieux pontife, fléchissant sous les menaces d'Élisabeth, va se déclarer contre la France, c'est un Vénitien, Léonardo Donati, qui le retient en lui montrant de nouveau l'épouvantail de la monarchie universelle. On a reproché à Sixte-Quint son ingratitude à l'égard de notre cardinal; ingratitude est un bien gros mot. Le pape aimait les Médicis et ne voulait pas de brouilles dans la famille; quant aux services rendus lors de son élection, il ne les oublia jamais, pas plus qu'il n'oublia le coup de main que le grand-duc François lui donna dans la terrible expédition contre le banditisme. Les chroniques de Steudhal ne nous parlent que de cette plaie dont les états de l'Église étaient infestés; depuis Stendhal, nous avons eu Ranke et Hüboer, et la grave histoire n'a rien ôté à ce roman de son pittoresque. Les bandits occupaient en maîtres le centre de la péninsule; Rome et sa campagne, monts et bois, leur appartenaient; du nord, du sud, ils pullulaient; proscrits, malfaiteurs, aventuriers et sacripans, tous ayant leurs griefs et leurs ralliements : ceux-ci, la haine de l'Espagne, ceux-là, l'horreur du prêtre et de son gouvernement, ce qui prête au tableau je ne sais quel faux air de garibaldisme anticipé, surtout lorsque la France protestante envoie des secours et que l'Italie se soulève indignée aux exploits de l'inquisition espagnole, — car il n'y a pas à dire, terreur ou sympathie, tout le monde est avec eux de connivence; — le pape n'ose même plus faire exécuter un arrêt de mort. Il se sent menacé jusque dans sa capitale; et de quel ton ses avances sont repoussées! Un certain Mariauzzo, à qui le pape accorde sa grâce, la refuse, « à cause, répond-il, de la sécurité plus grande que son existence de bandit lui procure. » César Borgia et Jules II avaient eu raison des hauts barons, l'honneur revient à Sixte-Quint d'avoir écrasé les bandits. Les cinq années de son trop court pontificat (1585-1590) lui suffirent pour arracher du sol romain la plante empoisonnée et pour achever une tâche qu'il accomplit avec

d'autant plus de vigueur qu'en la poursuivant, il se vengeait lui-même d'un attentat commis jadis contre un membre de sa famille. Je veux parler de son neveu, l'époux de la belle Vittoria Accorram boni, ce Francesco Peretti que le duc de Bracciano faisait assassiner par des bravi à sa solde. Le futur pape ne s'appelait encore alors que le cardinal Montalto; il se souvint et les représailles furent terribles; à peine au Vatican, il tira le glaive : petits et grands, tous y passèrent.

L'aspect de Rome avait à ce moment quelque chose de désespéré. Les bandits campaient devant ses murs; Sixte leva des troupes et refoula les malandrins jusque vers la frontière napolitaine. En même temps, les édits et les exécutions semaient l'épouvante dans la ville. Un comte Attilio Baschi avait assassiné son père, et quoique après quarante ans depuis le crime, le procès fut instruit et le comte décapité sur l'ordre du pape. A Bologne, Giovanni Pepoli, refusant de livrer un bandit réfugié dans son château, Sixte fit arrêter, puis étrangler le vieux baron. Un des chefs les plus redoutés de ces brigands, le prêtre Guerrino, s'intitulait roi de la Campagna; on l'empoigne, on l'égorge, et sa tête, couronnée de carton doré, est exposée au bout d'une pique sur le pont Saint-Ange. Un jeune Transévérin, presque un enfant, s'entend condamner à mort pour résistance à des sbires qui voulaient lui prendre son pauvre âne. Tout n'était que pitié dans cette affaire; on vient au pape, on l'implore au nom de l'extrême jeunesse du malheureux : « Il n'a pas quinze ans, dites-vous? répond Sixte-Quint, eh bien! ajoutez-y quatre ou cinq ans que je lui donne et ne discutons plus. » Ironie atroce qui nous peint moins l'homme que son temps. Les femmes sont elles-mêmes des énergies; considérez les meilleures de l'époque, humanistes, artistes, politiques, théologiennes, juristes, — viriles par ce sens qu'elles ont de pouvoir tout lire, Boccace, Rabelais impunément, et d'aborder sans effronterie les plus galans problèmes, et sans pédantisme la raison d'état.

Sixte-Quint recherchait la correspondance de Bianca Capello et s'y trouvait mieux renseigné qu'en lisant les dépêches de ses propres agens. Cette personne étrange l'attirait : tant d'observation pratique, de clairvoyance, d'autorité; ce tact des affaires et du gouvernement, le confondait. Il s'expliquait ainsi sa prodigieuse fortune et, se l'expliquant, il l'admirait; lui, parti de si bas et monté si haut, comment n'eût-il pas réfléchi sur une destinée comparable à la sienne en bien des points? lui, ce vieil artisan d'intrigues, comment n'eût-il pas été séduit par les talens de cette femme? Avoir des talens, chose rare, mais s'imposer au monde, forcer les peuples et les cours à vous reconnaître, à vous admettre, réussir, chose encore plus rare et que tout parvenu appréciera, fût-il pape!

Sixte-Quint savait surtout gré à Bianca de ses efforts pour l'union politique des deux frères ; il l'avait vue à l'œuvre dans maintes négociations, active, intelligente, déployant pour le plus grand avantage des Médicis ce zèle presque toujours heureux des intrus et des bâtards. « Ramener, maintenir la bonne harmonie dans la famille, écrivait-elle au cardinal, je n'ai pas d'autre soin et je m'y applique de manière à contenter l'affection que vous me témoignez. Fiez-vous à moi, qui ne songe qu'à panser vos blessures et à les guérir jusqu'à la dernière cicatrice. Je constate que depuis quelques jours, les dispositions du grand-duc sont beaucoup meilleures. Ne vous inquiétez pas, montrez-vous conciliant, docile même ; je vous promets que nous réussirons à conjurer les cabales de nos ennemis. Mais je ne puis assez vous le répéter, rapprochez-vous du grand-duc, faites cause commune avec lui dans toutes les affaires et ma tâche en sera plus aisée. Je n'ai qu'un désir, vous servir, lui et vous, et contribuer à la prospérité d'une maison à laquelle je suis prête à sacrifier mon existence. C'est pourquoi je vous supplie de me laisser faire et me charge de convaincre le grand-duc que vous êtes l'ami le plus intelligent et le plus sûr qu'il ait dans le sacré collège. »

Bianca Capello voulut aussi recourir à l'entremise de l'archevêque de Florence, personnage à la fois agréable à son mari et favorable au cardinal ; celui-ci n'eut pas de peine à démontrer au grand-duc les périls d'un dissentiment qui d'ailleurs ne reposait que sur des calomnies forgées par ses ministres, Abbioso et Serguidi. Irait-on, pour prêter à rire à deux gredins, encourir plus longtemps la disgrâce du saint-père ? L'archevêque ayant habilement préparé la voie, Bianca survint, apportant les vœux du frère, et le traité de paix fut signé. L'admonestation du prélat, les instances de l'épouse, la crainte d'une brouille complète avec Rome, peut-être même quelque excès de rigueur qu'on se reprochait envers un frère au demeurant très considérable, tout cela conspira si bien d'ensemble à détendre la situation que le grand-duc chargea sa femme d'annoncer au cardinal le rétablissement des bons rapports et transmit à son résident à Rome l'ordre d'en confirmer la nouvelle.

On était au commencement de l'année 1587. Don Ferdinand, approuvant tout, heureux de tout, dépêcha sur l'heure à Florence un de ses secrétaires pour remercier le grand-duc et lui promettre sa visite pour l'automne ; quant à ses sentimens envers Bianca, ils ne pouvaient qu'être excellens, toute perspective de grossesse ayant disparu et le mauvais état de sa santé ne laissant guère supposer de ce côté aucun sujet de troubles dans l'avenir. Mais celui que le dénouement de cette négociation édifia et réjouit à miracle, ce fut le souverain pontife. Bianca reçut à ce propos des félicitations certainement très précieuses, car Sixte-Quint, avare en toute chose, ne les

prodiguait pas. Du fond de son vieux scepticisme, et connaissant comme il les connaissait les intérêts qui divisaient les deux frères, il souriait sournoisement à ce démon, à cette femme capable d'assouplir et de retourner des caractères partout réputés indomptables. Cette Bianca l'avait, à vrai dire, ensorcelé, « médusé ; » il voulait maintenant la voir de près, et résolut de faire cette année-là une visite au grand-duc. Son plan était de se rendre à Padoue pour remercier saint Antoine de l'avoir si efficacement assisté dans son expédition contre les bandits. Les divers princes dont il devait traverser les états se disputaient l'honneur de le recevoir à son passage ; mais, de toutes les invitations, il n'en avait accepté qu'une : celle du grand-duc. Bianca, triomphante d'orgueil, préparait déjà des magnificences à l'intention d'un pareil hôte, quand on apprit qu'il y avait contre-ordre ; cette illustre préférence témoignée à la maison de Toscane avait ému de jalousie les autres dynastes italiens et provoqué le mécontentement du roi d'Espagne. Dans la pensée de Sixte-Quint, ce voyage devait n'être que différé. Le fait est qu'il n'eut jamais lieu, par suite de la mort du grand-duc et de Bianca, survenue peu de temps après.

Objet de l'accueil le plus empressé, comblé d'affections et de prévenances, le cardinal de Médicis était de séjour à Florence pendant les premiers jours d'octobre, les anciennes discordes oubliées, l'entente cordiale à jamais fondée entre les chefs de la famille, François avouant ses torts, ses brusqueries, s'en excusant, reniant ses perfides conseillers, causes de tout mal, et jurant de se conduire à l'avenir en bon et loyal frère. Ainsi restaurés et dispos, on partait pour la villa de Poggio et les grandes chasses d'automne, Bianca toute à sa joie de testoyer le cardinal et la cour sonnante des fanfares. On s'amusait, on buvait, mangeait et dansait à cœur-liesse : divertissemens de jour et de nuit, passes d'armes, nobles seigneurs vêtus de soie et de velours, belles dames empanachées à travers bois et, le soir, ruisselantes de pierreries : tout ce que peut rêver aujourd'hui notre romantisme rétrospectif figurait là depuis une semaine dans le mouvement, le frémissement et le chatoïement de la réalité ; tous les portraits de Titien et de Véronèse, descendus de leurs cadres et dansant leurs pavanes, brandissant leurs lances en champ clos et s'escrimant galamment sur la viole d'amour. Le 10 octobre, il y avait eu le matin grande chevauchée pour courre un cerf, et nul parmi la joyeuse bande n'avait eu soupçon que le veneur macabre fût de la partie : il en était pourtant. Le grand-duc, rentrant de la chasse, tombe malade ; trois jours après, il était mort : mort de quoi ? fièvre ou poison ? *Chi lo sa ?* La renaissance est féconde en problèmes de ce genre ; aucun moyen d'enquête. Le public, prompt aux solutions tragiques, crie à l'empoisonne-

ment, la science inventorie et n'en découvre point la trace. Mais que vaut pour nous sa négation? Qu'est-ce que prouve une autopsie en ces temps d'information rudimentaire où les réactifs sont inconnus, où les toxiques végétaux défont même les conjectures?

Comme François prenait le lit, Bianca se sentait pareillement envahie, foudroyée; si rapide fut le mal, qu'elle ne sut rien du sort de son mari. Le cardinal, déjà saisi du pouvoir et parlant en maître, avait ordonné qu'on tint l'événement secret pour elle, et ce qu'elle en apprit lui vint par les rumeurs et la consternation ambiante du palais. A ses derniers momens, don Ferdinand la visita, l'exhorta, mais en la laissant toujours dans l'ignorance de la mort du grand-duc; puis, après avoir reçu ses recommandations, ses adieux et l'ayant remise aux soins de l'archevêque et de la comtesse Bentivoglio, sa fille, il courut à Florence pour s'y faire acclamer par la garde et s'occuper des funérailles de son frère.

Le jour suivant, il recevait la nouvelle de la mort de la grande-duchesse, décédée à l'âge de quarante-cinq ans. Bianca n'avait survécu à son mari que l'espace de dix-neuf heures. Le corps du grand-duc fut enseveli dans le tombeau des Médicis; moins d'honneur échut aux tristes restes de sa femme; rien ne manqua d'ailleurs au cérémonial, ni le clergé, ni les gardes, ni le haut personnel de la cour; il y eut des cierges et des psaumes, et des glas de cloches en quantité; mais l'officiel seul apparut, et, dès le principe, on vit bien que cette mise au tombeau était une mise à l'écart. Le cardinal avait expressément réclamé l'autopsie (1); elle eut lieu en

(1) *Carteggio segreto et confidenziale*, 1586-1587. *Carteggio del Cardinal con la gran duchessa*, contenant la correspondance entre don Ferdinand et Bianca pendant la brouille du grand-duc avec le cardinal. Voir, dans l'intéressante compilation de J.-P. Siebenkees (Gotha, 1789), le mémoire de Pietro Capelli sur la maladie du grand-duc et de la grande-duchesse, rapport accompagné d'une description non moins repoussante que détaillée sur l'état où se trouvaient les corps sérénissimes de leurs atesses, lors de l'autopsie opérée par le chirurgien de la cour, Gravina Petro Gallotti, étant présents, comme témoins d'office, les médecins Angelo Pietro Capelli et Giacomo Soldani. Je me contente de donner ici le procès-verbal concernant Bianca. Laisant la science d'aujourd'hui se prononcer sur la science d'autrefois, je détourne la tête avec dégoût et me dis : Tant de mensonges, de perfidies, de crimes et d'abominations pour aboutir à ce procès-verbal de la putréfaction! Qu'est-ce que la parole d'un Bossuet comparée à l'éloquence de cette pathologie? « Uxoris magni Etrusci serenissimæ cadaver post plures, quam super dictum sit, a morte horas hæc habuit : in abdomine, mesenterio vicinisque partibus omnibus, aderat pinguedinis immensa copia. Eo dissecto, evanescente flatu, tumor concidit intusque reperta sunt fustula lactucarum coctarum, quas paucas in fine cænæ precedentis vespere assumpserat, et duo ovorum lutea quæ in exigua ultima cibatione summo fere mane acceperat. Intestina flatu abundante, innatabantque fere humori seroso circa existente. Lien dissectum manabat sanguine atro quidem qualis est in liene, sed sanguis hic consistentia erat fere purulenta. Jecur omnino male habuit, valde flaccidum et non bene coloratum erat, ita ut tum jecur quam aqua illa supradicta hydropem jam inchoatam

présence de la fille de Bianca Capello et de son fils adoptif, don Antonio. Puis, les médecins ayant déclaré que la très haute et très puissante dame était morte d'une hydropisie, le cortège s'achemina tranquillement vers l'église de Saint-Laurent, où le même service qu'on avait deux jours auparavant célébré pour l'époux fut chanté pour l'épouse. Pendant ce temps, on allait consulter le nouveau grand-duc sur la manière dont le cadavre devrait être exposé. De quels insignes l'ornerait-on? fallait-il mettre la couronne? « Elle l'a portée assez longtemps, » répondit-il. Et, comme on l'interrogeait davantage : « Enterrez-la comme vous voudrez, pourvu que ce ne soit point parmi les nôtres, » ajouta brusquement le cardinal-prince.

Quelques jours plus tard, l'écusson de Bianca Capello était, par ordre souverain, enlevé des monumens publics et remplacé par celui de la grande-duchesse Jeanne d'Autriche. En outre, une enquête ouverte au sujet de don Antonio le ramenait purement et simplement à sa condition véritable d'enfant substitué. Pauvre capucin de baromètre dont le capuchon se relève ou s'abaisse au gré des variations atmosphériques, espérons que le temps lui redeviendra favorable! Toutes les dispositions testamentaires de Bianca reçurent leur exécution; la comtesse Bentivoglio héritant de 30,000 écus et des bijoux, une égale somme de 30,000 écus fut attribuée à don Antonio, ce fils putatif d'une mère et d'un père qui, leur vie durant et même après leur mort, ne devaient pas cesser de le combler comme pour se persuader qu'ils l'avaient fait.

#### IV.

Cependant, des bruits étranges circulaient. Ces deux catastrophes simultanées, ce grand-duc, cette grande-duchesse disparaissant ainsi coup sur coup du théâtre de la vie, c'était de quoi mettre en éveil les imaginations. Les uns racontaient que Bianca ayant voulu, à table, dans un gâteau, empoisonner le cardinal, celui-ci, prévenu d'avance par ses gens, aurait prudemment refusé d'y toucher, sur quoi le grand-duc, ignorant que la tourte fût médicamentée, se serait écrié : « Supposeriez-vous par hasard que ma femme et moi nous ayons de mauvaises pensées? Vous auriez tort, monseigneur, et je vous en donne ici la preuve en mangeant tout le premier de cette tourte. » Bianca, le voyant faire, l'aurait imité pour mourir avec son mari et se soustraire aux conséquences de son crime. D'autres imputaient au cardinal la tentative d'empoisonnement et voulaient qu'il eût poussé la scélératesse au point d'avoir apposé des gardes pour empêcher ses victimes d'être secourues.

significarent : dissecto thorace, pessima pulmonum constitutio apparuit, erant enim extrinsecus eo fere colore infecti qui in magno duce supra est dictus, etc. »



Rapporter ces deux fables, c'est les réfuter.

Nous connaissons Bianca ; est-il un seul instant admissible qu'une personne de son habileté dans le calcul, une ouvrière de son mérite, eût jamais conçu l'idée d'empoisonner son beau-frère à la table de son mari ? Et le cardinal, quel rôle joue-t-il dans cette anecdote ? Lui aussi, nous le connaissons ; un pareil homme, mis sur ses gardes, avertit son frère, s'empare du corps du délit, fait analyser, et quand il tient la preuve, s'en sert pour confondre la femme qu'il déteste et dissiper les dernières illusions du mari. Rien de cela, il laisse le mets empoisonné arriver sur la table et regarde, les bras croisés, le grand-duc y goûter la mort. Qui peut croire de pareilles choses sur le compte d'un Ferdinand de Médicis a des facultés d'inglutition très peu communes. Non moins extraordinaire est la seconde des deux versions, qui nous montre don Ferdinand opérant lui-même. Je ne hais point les anecdotes dans l'histoire, bien au contraire, j'en fais mon régal, mais encore faut-il qu'un récit se rapporte au caractère du personnage qu'on étudie, aux circonstances au milieu desquelles cette figure vous apparaît ; or, ce n'est point ici le cas. Ferdinand de Médicis, tel que l'histoire nous le présente, a droit à plus d'égards.

Comme cardinal, sa vie nous offre un ensemble d'autorité, de grandeur même, et, comme souverain, il fut certainement le meilleur prince dont sa maison ait à s'enorgueillir (1). Irons-nous maintenant admettre que cet homme, d'une politique modérée, d'une ambition toujours proportionnée, ait soudain les appétits féroces d'un Macbeth ? et, par impossible, les eût-il, sa tactique lui conseillerait encore de s'y prendre autrement ; tuer son frère et sa belle-sœur n'est point chose si simple, même pour un Médicis de ce temps-là. Ces sortes de guet-apens réclament généralement l'ombre et le silence, et c'est mal choisir l'heure et le lieu que de les exécuter dans un banquet où siègent l'archevêque de Florence, le comte Bentivoglio et sa femme, propre fille de Bianca Capello, et tout un personnel de cour à la dévotion du grand-duc. Eh quoi ! devant cette scène de meurtre, en présence de ce bourreau désignant les deux victimes à ses gardes et leur criant : « Achevez-les ! » pas un de ces convives n'aurait bougé de sa place ! Mais il faudrait alors supposer que le cardinal avait acheté tout le monde.

(1) Sur ce fait d'empoisonnement, Muratori ne se prononce pas, il s'en tire par un lieu-commun de morale politique : *Ma quanto è facile al popolo il voler intrare nè segreti labirintù de principi, altrettanto facile è in casi tali l'ingannarsi.* Molin est plus explicite, ses mémoires sont pleins de traits concernant Bianca Capello ; on y apprend surtout à connaître l'opinion de ses concitoyens sur le décret l'instituant fille de la république. Arrivant à parler de sa mort, Molin se range du parti des accusateurs du cardinal, qui l'aurait empoisonnée, selon le bruit répandu alors dans Venise et qui depuis s'est propagé.

Sixte Quint, parlant à Ferdinand de Médicis, lui avait dit un jour : « Quand mourra votre belle-sœur la grande-duchesse, attendez-vous à bien des bavardages. » C'était pour combattre cette prophétie d'un esprit sage que le cardinal avait ordonné l'autopsie, et nous voyons qu'il y perdit sa peine. Il eut beau faire, le bruit n'en courut pas moins qu'il avait empoisonné son frère et Bianca. Je ne sais, mais cette légende doit s'être formée à Venise (1). Dès que la nouvelle fut connue, il n'y eut dans la ville de Saint-Marc qu'une voix : « Notre fille est morte empoisonnée et par la main du cardinal. » Les argumens sautaient aux yeux : n'était-ce pas la première fois que le couple grand-ducal et lui se rencontraient après la brouille ? On prend l'occasion comme on la trouve, il l'avait saisie aux cheveux dans une partie de campagne à Poggio-Cajano ; c'était un maître. Au sénat, régnait le plus profond mystère ; on faisait défense à la famille de porter le deuil de Bianca ; énigmes sur énigmes ; le sénat avait-il ses raisons ? voulait-on par là étouffer le souvenir d'une princesse qui, somme toute, s'était montrée médiocrement reconnaissante envers la mère patrie, ou plutôt ne craignait-on pas, en prêtant l'oreille à la rumeur publique, d'offenser le nouveau grand-duc dont Venise recherchait déjà l'amitié (2) ? Quoi qu'il en soit, des bruits d'empoisonnement se répandirent aussitôt en Italie et ces bruits n'ont ensuite jamais cessé. Seulement il y eut, comme il y a encore, deux courans, l'un incriminant le cardinal,

(1) Il semblerait en effet que ce soit le guignon historique de Bianca Capello ; qu'ils viennent de Venise ou de Florence, les documens sont presque toujours défavorables ; les Vénitiens lui en veulent comme compatriote de n'avoir point assez travaillé pour Venise, et les Florentins l'exècrent comme Vénitienne. Voir la *Storia del granducato di Toscana sotto il governo della casa Medici*. Florence, 1581. L'auteur puise à même les archives, seulement il omet les faits à décharge et ne conserve guère que ceux qui peuvent nuire. On devra également n'user qu'avec réserve de l'écrit de Sanseverino : *Storia della vita e tragica morte di Bianca Capello*, 1776, élucubration historique où la fantaisie tient trop de place. On y voit pendant le banquet du couronnement, la Vénus de Médicis provoquer l'admiration des convives, ce qui forcerait à penser que la déesse avait quitté Rome et les jardins de la villa Médicis, qu'elle habitait alors, pour arpenter les grands chemins comme la Vénus d'Ille dans le conte fantastique de MÉRIMÉE.

(2) Deux ans après avoir été reconnu grand-duc, il quitta la pourpre cardinalice pour épouser Christine, fille de Charles III de Lorraine. D'un esprit ferme et délié, rompu aux intrigues de Rome et versé dans les secrets de toutes les cours de l'Europe, très autoritaire, comme nous disons aujourd'hui, il coupa court aux dernières franchises républicaines, et pour réduire la ville au silence sur les actes privés du souverain, pour en finir avec les conversations populaires dans les rues et dans les marchés, il employa le système à l'usage des bons tyrans. C'est à partir de ce temps que les marionnettes et les saltimbanques remplacèrent les prises d'armes, les harangues et les entretiens politiques en plein air, que le goût de la musique et des représentations théâtrales se propagea. Au dehors comme au dedans, il changea le tour des choses, se détacha de l'Espagne pour se rapprocher de la France. Il est vrai que nous lui devons sa nièce Marie de Médicis, dommageable cadeau qui, pour com-

l'autre, Bianca, selon les villes. Ce qu'il y a de certain, c'est que le seul document sur lequel s'appuie l'histoire du poison est un document vénitien, qu'on ne la trouve enregistrée que par Molin. Loin de nous l'idée de propager de telles fables! nous connaissons trop bien cette faiblesse humaine qui consiste à chercher la tragédie et le roman partout, même alors que le fait naturel nous présente une explication suffisante. Rapprochons de cette accusation celle dont les historiens ont chargé la mémoire de Cosme. Au retour d'une partie de chasse, Jean de Médicis meurt subitement, son frère Garcias le suit de près, et leur mère, Éléonore de Tolède, cesse de vivre à quelques jours de distance. Aussitôt, la chronique s'empare du fait et l'interprète au sens tragique. Jean et Garcias se sont pris de dispute à propos d'un chevreuil que chacun prétend avoir abattu : au milieu de l'altercation, Garcias tire son couteau et frappe son frère. Cosme intervient en justicier, il tue son fils, et la duchesse Éléonore se laisse choir inanimée, tout cela pour expliquer un triple malheur que peut simplement avoir causé l'air des marennes, spécialement pestilentiel dans la saison d'automne. Qui nous empêcherait d'en dire autant du double trépas de François et de Bianca? Dans l'état de santé physique où, si nous nous en fions au grimoire médical cité plus haut, se trouvaient alors le grand-duc et la grande-duchesse, le poison n'était d'ailleurs pas nécessaire, l'influence paludéenne et les fatigues de tout genre étaient assez pour avoir raison de deux constitutions atteintes déjà par la maladie et surmenées. Prononçons-nous donc pour la mort naturelle, rayons le poison de nos papiers, et cependant!..

A Florence, on se racontait que Bianca s'était volontairement empoisonnée en comprenant son mari dans son propre suicide. Et pourquoi se disait-on cela? Parce que Bianca souvent avait exprimé le désir de ne pas se survivre l'un à l'autre. Fallait-il que cette femme fût haïe pour qu'un pareil vœu de tendresse conjugale lui valût après sa mort une aussi odieuse imputation! Elle était à peine sortie de ce monde que les plus abominables calomnies circulaient sur son compte, et les plus acharnés étaient, comme toujours, ceux qu'elle avait comblés de ses bienfaits, ministres, chambellans, dames du palais, — instrumens de son règne et de ses intrigues, — qui, pour se racheter de tant d'abus commis en son nom, piétinaient à l'envi sur ses restes. Ils savaient que le nouveau grand-duc n'ignorait rien des tyranniques exactions du passé et, Bianca

pensation à tant de maux qu'il nous apportait, nous aura valu un beau vers de Malherbe :

Viens-y tel que tu fus quand aux monts de Savoie,  
Hymen en robe d'or te la vint amener.

morte, on l'accusait de tout ; on fit à son honneur un immense bouquet de scélératesses variées qui fut tiré à Florence en manière de feu d'artifice et dont l'explosion provoqua chez le cardinal un subit mouvement de réaction contre la défunte. C'est ainsi du moins que je m'explique cette brutalité de geste et de discours peu compatible avec les affectueuses et politiques démonstrations de la veille. Ce prompt revirement d'humeur, cet ostracisme si dur, presque cynique, prononcé à l'endroit de la sépulture, ce cri de haine : *La pessima Bianca!* tout cela dut venir d'une certaine combinaison atmosphérique qui, sans doute, ne tarda guère à se modifier, puisque nous assistons, peu après, au spectacle d'un complet retour aux bonnes intentions. Le père de Bianca richement pourvu, tous ceux qu'à son lit de mort elle avait recommandés soudainement rentrés en grâce, nous sont témoins de ce régime de réparation : don Antonio lui-même en rappelle, la baudruche désenflée se regonfle et surnage (1). Pensons encore au conte d'Hoffmann; petit Zachs ne saurait périr! le voilà légitimé de neuf et, de plus, déclaré Médicis, neveu du cardinal régnant, prince apatagé, et, finalement, grand-prieur de Malte; le destin aime les fantoches, et quand une mémoire trop maltraitée à côté d'eux a besoin de réhabilitation, c'est sur leur tête qu'il accumule les dédommagemens!

Parmi les illustres parvenues de l'histoire il en est une dont Bianca Capello me semble évoquer le fantôme. Cette volonté froide, ce calcul, ce long travail vers la domination, ce plan aussitôt conçu et poursuivi à travers tout de se faire épouser, ne devinez-vous pas? De la beauté, de l'intelligence et point de cœur, l'unique ambition pour mobile avec ses tours et ses détours, ses ruses, ses audaces et ses cruautés stratégiques. Les sens y sont, mais ils se cachent, subordonnés à l'esprit d'ordre et de suite qui gouverne exclusivement; s'ils parlent, ce sera dans l'avant-scène, tout au début, dans cette première aube de la destinée où l'étoile tardant à percer, on prélude en attendant mieux : Buonaventuri, Villarceaux, pelotages avant partie; le diable n'y perdra rien, ni le mari non plus. Si grand monarque qu'il puisse être, on le trompera, mais comme un ministre trompe son maître et non comme une

(1) Lui, sur qui ce même cardinal ne pouvait pourtant conserver l'ombre d'une illusion, ainsi qu'on le verra dans cette lettre à Fra Soderini : « S. A. S. le grand-duc, mon frère, et Bianca, son épouse, ayant en peu de jours passé de vie à trépas, et le gouvernement de l'état m'étant échu, selon qu'il sied que cela soit, j'ai voulu rassurer ma conscience au moyen d'une nouvelle enquête et j'ai désormais l'entière certitude que ce don Antonio ne nous est rien, n'étant l'enfant ni du grand-duc mon frère ni de sa femme, l'exécrable Bianca, — *la pessima Bianca.* »

femme trompe son amant. Les trésors de fourberie et de vice que les autres dépensent pour leur libertinage, ces habiles les prodiguent à leur chimère : monter au pouvoir et, quand elles y sont, y rester. De là cette honnêteté relative qui les signale pendant leur règne, leurs amours ne les gênent pas, on n'en parle jamais qu'au passé : ces femmes-là ont des prologues, elles n'ont jamais d'épisodes.

Bianca Capello avait une de ces beautés à la Maintenon que le temps épouvait. Noble taille, grand air, nature pondérée et consciencieuse, carnation superbe ; à Florence, au palais Pitti, à Padoue, casa Capello, à Bologne, palais Caprara, ses différents portraits nous la montrent au plein de son éclat, de sa fortune. On pourrait même insinuer que celui de Florence, à force d'appuyer sur le plantureux, nuit à son modèle, ce qui nous remet en mémoire l'exclamation humoristico-philosophique de la comtesse Hahn-Hahn, dont les voyages et les romans eurent jadis une heure de célébrité, mais qui ne passait point pour être belle : « Ça, Bianca Capello ? cette grosse femme avec un double menton et des yeux d'écrevisse ; mais alors, moi aussi, bonté céleste ! j'aurais pu être adorée et faire commettre des folies aux souverains de mon temps ! » C'est pourquoi nous conseillerons aux amateurs de documens sérieux de ne consulter que l'image du palazzo Caprara, la seule authentique. Partout vous apparaît la grande-duchesse, aucun témoignage ne se rapportant à la jeune fille, aucun du moins que nous ayons vu. L'expression est douce, avenante, presque joyeuse, avec un mélange de perfidie dans le sourire. L'attrait divin et pernicieux de la Joconde et de la plupart des héroïnes de cette période où le type saisi par Léonard de Vinci se perpétue comme par atavisme en se maniant sous l'excès de culture (1). Il est à croire que Bianca resta belle jusqu'à la fin ; les vers nombreux que Tasse lui dédie sembleraient l'indiquer, car lorsque le poète vint à Florence, l'illustre dame avait passé la quarantaine, et nous savons qu'à ce moment de la renaissance, la plante humaine poussait et mûrissait vite. Je me la figure svelte et charmante aux jours de son escapade, arrivant dans la cité des fleurs au bras de Buonaventuri. Roméo et Juliette avaient eu leurs noces dans Venise ; dès le premier pas sur la terre ferme, le roman commence à bifurquer : toujours les deux sentiers d'Hercule, l'un que vous indique la Poésie une coupe de poison à la main, l'autre que la Fortune vous

(1) Le portrait d'après Alexandro Allori, donné par M. Eugène Plon dans un nouvel Appendice à son *Benvenuto Cellini*, répond à cet idéal énigmatique, mais il ne s'agit encore là que de la femme déjà éprouvée, sinon mûrie, et déjà forte, aux premiers temps de sa liaison avec François de Médicis ; quant à la jeune fille avant sa chute, il nous faut, je le crains, renoncer à la connaître, car s'il existait sur elle un seul renseignement, l'habile chercheur l'eût indiqué.

ouvre en chantant. Bianca ne fut point lente à se décider, ni Buonaventuri, que je pense. Son nom seul lui dictait sa conduite et tous les deux se dirent d'un commun accord : A la bonne aventure!

La personne que nous connaissons n'était rien moins qu'une de ces écervelées qui tranchent les difficultés en se tuant; sa faute à peine commise, elle en avait senti l'absurdité, et sans perdre son temps à la regretter, elle se remit à l'œuvre. Telle s'endort ce soir Juliette au lit nuptial, qui se réveillera demain Françoise d'Aubigné. Les Médicis n'ont jamais brillé par leurs vertus conjugales; le règne du premier Cosme semble déjà comme une traduction anticipée du sultanisme de Louis XIV. Laurent le Magnifique épouse Clarisse Orsini et n'en continue pas moins de vivre avec ses maîtresses, — il en avait tout un harem. — Nous venons de voir au cours de cette histoire le mariage morganatique de l'autre Cosme avec la Martelli; pourquoi le grand-duc François, qui, s'il n'avait pas toutes les qualités d'un prince du xvi<sup>e</sup> siècle, en avait tous les défauts, eût-il à son tour menti à la tradition? Sa femme Jeanne d'Autriche l'ennuyait comme Éléonore de Tolède ennuya son père. Toutes ces Autrichiennes et ces Lorraines s'acclimatent mal sur le sol florentin. Les mots dans leurs bouches n'ont plus même sens; leur piété, leur orgueil détonnent; avec les meilleures intentions du monde, elles ne réussissent à séduire ni leurs maris, ni le peuple; les Françaises elles-mêmes ne s'implantent pas : Louise d'Orléans quitte Cosme III et revient à Paris. Jean-Gaston, parlant de sa femme, Anne-Marie de Luxembourg, écrit qu'elle est un « de ces ordinaires qu'un homme ne supporte pas douze mois de l'année. » François ne faisait qu'agir en Médicis lorsqu'il se déclara l'amant de Bianca Capello. A lui non plus « son ordinaire » ne suffisait pas et, librement, il s'invitait ailleurs, ignorant encore à quelle hôtesse il aurait affaire. Pour une sirène des lagunes, attirer, charmer ce prince était un jeu, mais il fallait, après l'avoir séduit, le retenir. La Martelli n'était arrivée qu'à se faire épouser de la main gauche, Bianca voulut être grande-duchesse; elle y parvint au prix d'intrigues sans nombre et de ces mille scélératesses que Machiavel appelle « les crimes nécessaires. » Ses ruses, ses complots, ses talens eurent raison de tous les obstacles; violente aujourd'hui, demain caressante, semant l'or de l'état à pratiquer le : « Qui m'aime me suive, » et s'arrangeant de manière que ses ennemis fussent tous ours où elle les voulait, à l'écart, dans la proscription, la ruine ou la mort. Le grand-duc, ensorcelé, ne secouait sa chaîne que pour la reprendre; les hautaines colères de Jeanne d'Autriche, ses larmes, les sermones des confesseurs, peines perdues : Bianca d'une grimace effaçait tout.

J'entends les gens honnêtes s'écrier : « Si encore elle l'eût aimé! »

*Sancta simplicitas!* Si Bianca Capello eût aimé ce Médicis, elle n'aurait jamais régné. Ce ne sont pas les La Vallière qu'on épouse; la femme qui vous aime, on l'envoie au cloître quand on est le roi très chrétien, et quand on n'est, comme le père de François, qu'un simple grand-duc de Florence, on se retire avec elle bourgeoisement, à la campagne; on abdique. Ce que voulait Bianca, c'était le trône; elle l'obtint et lorsqu'elle y fut parvenue, les talens qu'elle déploya restent hors de cause. Sans doute, elle n'eut guère d'autre politique que celle de son intérêt, mais sa rare et très positive intelligence lui fit comprendre que la meilleure manière d'assurer l'avenir était, en s'imposant à cette famille souveraine, d'y servir de trait d'union. Ainsi la main qui devait tout embrouiller devint la main de fée qui rapproche et réconcilie. En ce sens, les Médicis n'ont eu qu'à se louer d'elle, et Sixte-Quint, qui la vit à l'œuvre, put l'estimer. Non que le sentiment y fût pour rien: Bianca Capello, je le répète, n'aima personne, ou si quelqu'un émut jamais son cœur de pierre, ce fut peut-être ce Buonaventuri, le drôle qui la mit à mal dans Venise, et qui, à Florence, la vendit. Son insistance près du grand-duc pour le sauver, une larme furtive qu'elle eut au coin de l'œil en apprenant sa déconfiture, l'indiqueraient presque, et ce retour vers le passé serait, au demeurant, tout ce qu'en fait d'émotion elle aurait eu de mieux.

Ces femmes-là sont de la race des courtisanes; leur existence ne date que de leur avènement à la fortune, et nous les jugeons sur ce qu'elles sont ce jour-là; mais qui nous dit qu'elles n'avaient pas un cœur comme les autres et qu'elles ne l'ont pas donné ou laissé prendre à cet aventurier qui les a tenues, possédées, gouvernées un moment, comme à cette heure d'expérience acquise et d'impitoyable revendication elles ont gouverné leur proie? On les appelle généralement des femmes supérieures et, dans l'absence de leur cœur, on célèbre leur intelligence; on ne voit surtout que leur succès, sans réfléchir à ce qu'il en a coûté de richesses et de sang humain pour engraisser la fleur de pourpre. Femmes supérieures en effet, mais détestables et néfastes, qui n'ont sur leurs congénères que la supériorité des appétits et dévorent un peuple, un état où les autres se contentent de manger un patrimoine; sphinx mystérieux, monstrueux, dont il faudrait désensorceler l'histoire et que le cardinal de Médicis dénonçait justement quand il s'écriait : *la pessima Bianca.*

HENRI BLAZE DE BURY.

---

# OSWALD HEER

ET

## SON ŒUVRE

---

I.

### LA SUISSE PRIMITIVE.

---

- I. *Flora tertiaria Helvetix*, 3 vol. Winterthur, 1855-59, fol. C. 156 tab. color. et mappa geol. — II. *Recherches sur le climat et la végétation du pays tertiaire*, trad. par Gaudin. Winterthur, 1861, fol. avec 2 pl. — III. *Vorweltliche Flora der Schweiz*. Zurich, 1875-77, 70 planches. — IV. *Die Urvwelt der Schweiz*, 2<sup>e</sup> édit. Zurich, 1877. — V. *Le Monde primitif de la Suisse*, trad. par Is. Demole. Genève et Bâle, 1872; H. Georg.

C'est en septembre dernier que la Suisse, et l'on peut dire l'Europe, — telle nent le renom de l'homme était universel, — ont perdu en Oswald Heer un des naturalistes les plus féconds, les plus acharnés au travail, celui peut-être auquel la science, encore nouvelle, des végétaux fossiles est redevable de ses plus grands progrès. Non-seulement dans son pays, mais bien au-delà, aussi loin que les explorateurs ont pu pénétrer, du Portugal au fond de la Sibérie, de Sumatra au Spitzberg, du Nebraska au Devonshire, en Saxe, en Autriche, en Russie, partout, en un mot, où, depuis trente ans, des plantes fossiles ont été signalées, le nom d'Oswald Heer se trouve invariablement uni à la publication de ces plantes, à la détermination de leur âge, à la définition de toutes les circonstances qui



peuvent aider à les connaître et attacher un sens aux divers ensembles dont elles faisaient originairement partie. La paléontologie, la géographie, les lois qui président à la distribution actuelle et aux migrations des plantes dans les temps antérieurs aux nôtres, enfin les considérations délicates qui tiennent à la filiation des espèces, à l'ordre de succession des flores à travers le passé, les variations de climat, les mouvemens de l'écorce terrestre, toutes ces questions naguère inconnues, maintenant à peine esleurées, relèvent également des travaux persévérans d'Oswald Heer et puisent dans ses recherches des élémens au moins partiels de solution.

Il est donc juste de s'arrêter devant une telle mémoire et, avant même que le temps en ait sanctionné la haute valeur, de l'interroger à l'heure où l'écho de cette voix éloquente vibre encore pour ceux qui l'écoutèrent avec profit. Il y a avantage pour tous, il me semble, à analyser l'œuvre alors que l'artisan, n'acceptant le repos que de la seule main de la mort, vient à peine de laisser tomber la plume. Aimant la science jusqu'à son dernier jour, tranquille et résigné, mais se refusant à l'abandon de sa tâche journalière, mourant, on peut le dire, avec la satisfaction raisonnée d'avoir achevé le septième volume de la *Flore fossile arctique*, une des productions les plus considérables du siècle, Oswald Heer se montre à nous comme un bénédictin de la science, accomplissant pour elle et en vue de la « paléophytologie, » ce que, dans d'autre temps, l'érudition inspira à des moines voués sans relâche à des recherches historiques ou religieuses.

## I.

Si l'œuvre est immense et durable, si elle constitue une mine inépuisable dans laquelle puiseront à pleines mains tous ceux que séduira l'attrait des plantes fossiles, l'homme, en revanche, — et le contraste n'est pas nouveau, — était plus que modeste. Retiré en lui-même, fuyant les distractions extérieures, les mouvemens inutiles et tout ce qui pouvait le détourner de sa tâche, il a rarement quitté Zurich, où le retenaient à la fois ses fonctions et ses chères études, où les documens à déchiffrer venaient le trouver des extrémités du monde. On peut dire que c'est dans un calme aussi laborieux que profond que s'écoula cette existence consacrée au culte de la science, qui, chez lui, n'excluait ni les élans vers Dieu, dont il admirait la puissance, ni cet amour de la patrie et des traditions suisses, qui constituait un des côtés de sa nature, à la fois pleine d'élévation et demeurée naïve, ouverte aux émotions de la jeunesse comme à celles de l'esprit et du cœur.

Né en 1809, à Niederuszwyhl, petit village du canton de Saint-Gall, fils d'un pasteur originaire de Glaris et qui revint s'y fixer en 1811 pour y fonder un pensionnat, le jeune Heer, destiné, dans la pensée de son père, au ministère évangélique, reçut de sa première éducation une empreinte qu'il garda toute sa vie. De là des convictions spiritualistes qui lui font honneur et, plus encore, des hymnes s'adressant au Dieu créateur et moteur de l'univers, source de cette harmonie universelle que l'on découvre dans ses œuvres et dont notre savant n'a cessé de proclamer le charme mystérieux. La préface, ainsi que les dernières pages du *Monde primitif de la Suisse*, exprime cette pensée que la contemplation de la nature conduit nécessairement à Dieu et permet à l'observateur attentif de découvrir « bien au-dessus du temps et de l'espace » la pensée suprême qui, présidant à tous les changemens, demeure seule immuable et seule aussi libre à l'âme qui l'interroge le dernier mot de l'énigme posée ici-bas. Quelque élevés que soient de pareils sentimens, ils peuvent, à l'insu même de celui qui les professe, influencer le naturaliste qui redoute de ne pas y rester fidèle. De là sans doute l'éloignement que Heer a manifesté jusqu'à la fin pour les idées transformistes et ses efforts pour rencontrer une solution du problème entrevu moins radicale et plus conforme, à ce qu'il lui semblait, à ses propres penchans. Mais, dans cette direction, il est difficile de ne pas se heurter à un écueil en cherchant à en éviter un autre. C'est moins l'inclination que la vraisemblance tirée de l'étude des faits qu'il convient de suivre, et d'ailleurs croire que le spiritualisme, un des élémens nécessaires de l'être pensant, doive sombrer parce que telle solution aura prévalu, serait une illusion aussi grande que celle qui pousse d'autres esprits lorsqu'ils s'imaginent procurer par elle au matérialisme un triomphe définitif. Non, la véritable voie consiste à observer; et c'est aussi par l'observation, en entassant analyse sur analyse et document sur document, que Heer a réussi à construire un vrai monument scientifique. Quoi qu'on fasse, l'antagonisme des deux tendances persistera, en dépit des découvertes partielles; le cadre a beau s'agrandir, la lutte se déplace avec lui; l'horizon s'élargit, il est vrai, mais la perspective ne change pas, bien que la proportion des objets ne soit plus la même.

Ce qui fait le naturaliste au début de la vie, alors que les impulsions, encore indécises, commencent à se prononcer, c'est le goût de l'observation, la tendance à percevoir les formes, à saisir ce qui rapproche ou différencie les êtres vivans. Cet instinct, bientôt irrésistible, poussa le jeune Heer à recueillir des insectes et des plantes, à s'efforcer de les décrire et de les classer. Il était écolier de son

père, son seul maître, alors pasteur à Masl, village entouré de hautes montagnes; il y poursuivait son éducation littéraire. Quand il quitta Masl en 1828, ce fut pour se rendre à l'université de Halle, d'où il retourna à Saint-Gall pour y prendre ses grades en théologie. Durant cette période, le naturaliste, chez M. Heer, est toujours doublé d'un théologien; mais celui-ci s'efface et le premier prend définitivement l'essor au moment où M. Escher-Zollikofer, le grand entomologiste de Zurich, lui confie la garde et le classement de ses immenses collections. Plus tard, nous retrouvons le jeune Heer, dont le nom fait bientôt autorité, docteur de l'université de Zurich, puis professeur de botanique, enfin professeur au Polytechnicum fondé à Zurich en 1855 pour servir de centre des hautes études à l'ensemble des cantons suisses. C'est là que sa vie s'est écoulée, vouée tout entière aux grands travaux dont nous allons essayer de rendre compte.

Dans cette carrière de près d'un demi-siècle, aucune distraction, aucune lacune ne saurait être signalée. Les travaux se touchent et s'enchaînent; rien ne les interrompt. C'est une vie intérieure dont sa femme plus tard et sa fille partagent les joies et les préoccupations. Il faut mentionner pourtant, à titre d'épisodes, un séjour à Madère et plus tard un autre à Pise, motivés par l'ébranlement d'une santé qui resta toujours frêle. Cette apparence chétive, cette nature souffreteuse, faite pour inspirer des craintes, c'est encore un trait caractéristique d'Oswald Heer. Chez lui, le corps était débile, mais l'esprit vivant, l'âme tranquille; le travail reprenait toujours ses droits et l'obligation où il se trouva réduit de garder le lit pendant plus d'un an n'amena aucun changement dans ses habitudes, aucun retard dans ses publications. La bonté, la douceur, la sérénité, une sorte de résignation aux accidens de la vie, composaient le fond de son caractère et lui permettaient de marcher au but et, le but une fois entrevu, de ne pas s'en écarter. Sa fin fut celle du sage de La Fontaine; il s'endormit paisiblement, sans ressentir de douleur ni exprimer de regrets, après avoir mis la main jusqu'au bout à un ouvrage sur la *Flore nivale de la Suisse*, que ses amis auront soin de terminer et de publier en son nom.

En jetant les yeux sur la liste des ouvrages de Heer, on reste étonné de leur nombre et de leur importance. Les analyser, les énumérer même serait insuffisant ou mènerait trop loin. Il faut bien choisir le plus saillant dans cette œuvre, qui dépasse de beaucoup ce que les auteurs les plus féconds ont accoutumé de produire. Presque uniquement voué à la botanique fossile, c'est d'elle surtout que notre auteur tire son relief, c'est par elle qu'il acquit promptement une grande notoriété, à partir de la publication de sa

*Flore tertiaire de Suisse*, dont le premier volume date de 1855. Cette œuvre magistrale ne fut précédée que par un simple essai ou coup d'œil. Divers opuscules sur des insectes fossiles datent de la même période, et si l'on pèse tous les indices, si l'on songe au stade de six années consacré par le jeune Heer au classement des collections de M. Escher-Zollikofer, on sera conduit à admettre que c'est par l'intermédiaire de l'entomologie qu'il aura été conduit à s'occuper des plantes fossiles, qui devinrent presque aussitôt l'objet à peu près unique de son activité scientifique.

Il existe, non loin de Zurich, mais sur la rive droite du Rhin, après sa sortie du lac de Constance, un gisement célèbre, celui d'Oeningen, dont les plaques minces, accumulées comme les feuillets d'un livre gigantesque, renferment d'innombrables empreintes d'insectes et de plantes. C'est là que Scheuchzer, il y a près d'un siècle et demi, avait signalé « le squelette d'un homme noyé par le déluge » (*homo diluvii testis*), que Cuvier, mieux avisé, assimila plus tard à une énorme salamandre. Tschudi donna au genre le nom d'*Andrias*, et, de nos jours, il a été démontré que ce genre existait encore dans les eaux douces du Japon, d'où il a été ramené vivant en Europe. Les lacs américains renferment également, sous le nom de *Menopoma*, un type salamandroïde à peine différent de celui d'Oeningen et du Japon. Ainsi tout se tient, et, une fois exploré, le présent se trouve n'avoir rien à envier au passé, auquel des liens affaiblis, mais non toujours brisés, le relie assez fréquemment. Oeningen a fourni de nos jours plus de six cents plantes et près de mille insectes fossiles, les uns et les autres décrits par l'infatigable Heer. Le plus riche dépôt du monde aura rencontré le savant le plus capable d'interpréter et d'illustrer ses trésors. Après avoir appris à épeler ce manuscrit, il en a lu toutes les pages et n'a cessé de les traduire jusqu'à la dernière heure de sa vie.

Il est peu de pays, je ne dirai pas en Europe, mais dans le monde, qui n'aient eu recours à Oswald Heer pour obtenir de lui la description de plantes fossiles recueillies sur une foule de points, à défaut de savans indigènes doués de connaissances assez spéciales. En Angleterre, ce sont les Lignites de Bovey-Tracey, dans le Devonshire, dont les plantes fossiles paraissent au jour sous le patronage de miss Burdett Coutts en 1863. L'Amérique lui est redevable, en 1866, des *Phyllites crétacées* du Nébraska; l'Autriche, de la Flore de Moletzin, en Moravie; l'Allemagne, de celle de Quedlinburg; la Prusse, de la Flore miocène baltique (Kœnigsberg, 1869); la Hongrie, d'une Flore des lignites de Zsély-Thales (Pest, 1872); la Norvège, de la Flore d'Andø. Je termine une énumération forcément

incomplète en mentionnant les *Contributions à la flore fossile du Portugal*. (Lisbonne, 1881.) Tout ce qui touche à la Russie, à la Suède, au Danemark et se rattache au cercle des études sur l'ancienne végétation polaire reste naturellement en dehors. C'est un cycle à part que nous aborderons plus tard. On voit que le génie de Heer avait quelque chose d'international et d'universel. Pour lui, avec raison, la science n'avait pas de frontières. On se tromperait pourtant si l'on croyait qu'il se fût éparpillé en prodiguant les forces de son esprit à des travaux secondaires. A regarder de près, il faut bien revenir de cette pensée; tous ces ouvrages multipliés ne furent pour lui que des épisodes; ils constituèrent une sorte de gymnastique tenant son esprit en éveil, mais au sortir de laquelle il revenait avec plus d'ardeur au véritable but qu'il s'était proposé et qu'il se gardait bien de perdre de vue. En effet, lorsqu'au lieu de s'attacher aux détails, on considère l'ensemble et que l'on observe la marche entière des travaux que Heer a eu la chance de mener à bout avant de mourir, on distingue immédiatement deux desseins principaux qu'il a dû se proposer de suivre et de compléter : l'un, plus ancien, d'où est sorti ce qu'il a nommé *le Monde primitif de la Suisse*; l'autre, né de circonstances inattendues, qui vinrent un peu plus tard lui ouvrir un immense horizon; de là la *Flore fossile des régions polaires*. Ainsi, décrire, d'une part, le passé paléontologique de sa patrie et, de l'autre, tracer l'histoire de l'ancienne végétation des terres arctiques, telle fut la double tâche que s'imposa Oswald Heer. En essayant de le suivre, nous commencerons notre examen par celui du premier de ces deux cycles de recherches. Ce ne sera pas trop des pages suivantes pour en exposer, en les condensant, les curieux résultats.

## II.

Heer n'a pas consacré moins de trois grands ouvrages à la connaissance de l'ancienne flore et du passé géologique de la Suisse. Ces ouvrages sont de véritables monuments. La *Flore tertiaire de Suisse* (1855-1859) compte cent cinquante-six planches distribuées en trois volumes petit in-folio; la *Flore fossile de Suisse*, qui comprend tout ce qui n'avait pas été décrit dans le premier ouvrage, est accompagnée de soixante-dix planches. Les insectes fossiles, particulièrement ceux d'Oeningen, furent l'objet de publications spéciales; enfin toutes les notions d'ensemble se trouvent condensées dans *le Monde primitif de la Suisse*, paru en 1865, et dont il existe une seconde édition de 1879 et une traduction française datant de 1872. C'est là, on peut le dire, que Heer se retrouve

tout entier avec son érudition de bon aloi, sa puissante faculté d'analyse, sa clarté dans l'exposition des phénomènes, sa chaleur communicative qui associe le lecteur à ses propres pensées, enfin son amour pour les œuvres de la nature, dans laquelle il découvre et bénit l'action divine. On y remarque bien aussi certains défauts inhérens à la méthode de l'auteur ou à son caractère, contre-partie presque inévitable de ses qualités d'analyste : trop de penchant à accepter des théories et des explications toutes faites, à présenter comme assuré et définitif ce qui, à bien des égards, demeure controversable; enfin, çà et là, des partis-pris dans la manière de voir et de juger. Tout cela n'enlève rien à la façon magistrale dont l'œuvre a été évidemment conduite.

Le trait le plus original de la Suisse primitive, ou, si l'on veut, de l'histoire géologique de ce pays, c'est qu'elle est justement l'opposé de ce qui semblerait qu'elle dût être au premier abord. La Suisse est maintenant le centre et le nœud orographique du continent européen. C'est là que les Alpes, comme en Asie l'Himalaya, toutes proportions gardées, dressent leurs plus hautes cimes et constituent l'ossature puissante de la chaîne principale dont les ramifications courent ensuite en s'abaissant peu à peu et président à la distribution des eaux courantes dans les directions les plus divergentes. C'est effectivement des Alpes ou de leurs dépendances que partent, séparés d'abord les uns des autres par un assez faible intervalle, le Rhône, le Rhin, le Danube, le Pô, qui s'engagent, eux et leurs affluens, dans des vallées différentes pour aboutir finalement, au sud, au nord et à l'est, dans autant de mers isolées par d'immenses étendues interposées. Ces montagnes sembleraient devoir être les plus anciennes, celles qui auraient surgi les premières, formant un massif autour duquel l'espace continental serait venu s'accoler par zones successives au fur et à mesure que d'autres chaînes plus humbles se seraient rangées, comme autant d'accessoires, à une certaine distance de la chaîne maîtresse. Élisée Reclus, dans sa *Géographie*, dit effectivement que la Suisse doit être considérée comme le milieu de la véritable Europe. Eh bien! si juste que soit cette appréciation en ce qui concerne les temps actuels, elle ne saurait s'appliquer aux époques reculées auxquelles nous fait immédiatement remonter l'étude des faits que la stratigraphie et la paléontologie ont mis à notre disposition. Ici, l'apparence actuelle serait plutôt faite pour dérober l'ancienne réalité à des yeux moins exercés que ceux de la science moderne. Mais nous ne sommes plus au temps où, le granit et les autres élémens cristallins étant la roche primordiale, il suffisait que la masse d'une montagne en fût composée pour qu'on la fît remonter à l'origine des choses. On sait

maintenant que l'action des soulèvements, à toutes les époques, peut avoir érigé jusqu'aux hauts sommets des masses cristallines auparavant cachées sous des couches plus récentes, ou bien encore n'ayant longtemps donné lieu qu'à de faibles ondulations de niveau. — En un mot, ainsi que nous l'apprend Heer, la région des Alpes suisses, avant de comprendre les plus hautes cimes du continent, a été d'abord une terre basse, aisément occupée ou traversée par les eaux. Quant à la plaine suisse, celle qui est encadrée par le Jura à l'ouest, le lac de Constance au nord-est et que le Rhin au nord sépare de l'Allemagne, elle a longtemps servi de cuvette à une méditerranée centrale donc nous allons tracer l'histoire et décrire les vicissitudes. Une île basse, allongée, courant du sud-ouest au nord-est, perdue au sein d'un océan immense, parsemée de flaques d'eau et hantée par cette végétation à la fois puissante et monotone à laquelle nous devons la houille, tel est l'aspect sous lequel s'offre à nous la Suisse primitive, dans l'âge le plus lointain auquel il soit possible de remonter. Ce sont les phases diverses et les modifications successives de cet état de choses dont nous tâcherons d'esquisser le tableau en prenant pour guide les livres de Heer.

L'Europe elle-même, au sortir du silurien (1), était bien différente de ce qu'elle est devenue. C'est à l'aide de changemens incessans, amenant, en définitive, une longue série d'adjonctions aux terres primitivement émergées, que l'Europe s'est formée. Elle a pu et dû posséder des montagnes spéciales à chacune des périodes qu'elle a traversées, montagnes effondrées plus tard ou réduites à de plus modestes proportions; mais elle a vu surgir aussi et se compléter les chaînes qui la dominent sous nos yeux, auxquelles elle doit sa physionomie, ses frontières naturelles, et les versans d'où partent les rivières, pour suivre la route que leur ouvrent les vallées dépendant de ces chaînes. Il est bien certain cependant que ces montagnes, si diverses par leur direction générale, leur attitude moyenne et les allures mêmes qu'elles présentent, les Alpes, les Pyrénées, les Apennins, les Carpathes, pour ne citer que les principales, n'ont pas surgi à la fois ni par suite d'un seul et même phénomène, mais que chacune a son histoire à part, histoire qui est également celle des plaines et des vallées étendues à leur pied.

M. de Lapparent, dans une récente conférence sur « l'écorce terrestre, » a fait, au sujet des montagnes, cette remarque curieuse qu'en dépit des différences qui les distinguent, elles présentaient constamment cette particularité d'avoir « leur ligne de relief con-

(1) Époque des plus anciennes manifestations de la vie.

stituée par la rencontre de deux versans *inégale*ment inclinés; » et tandis que de ces deux versans le moins raide s'abaisse sous forme d'ondulations modérées et successives, le plus abrupt plonge vers une grande dépression habituellement occupée par la mer. La mer, ajoute M. de Lapparent, ne s'étend pas toujours au pied du versant abrupt, comme le fait le Pacifique le long des Andes, la plus moderne de nos grandes chaînes; mais alors il se trouve qu'une dépression remplace la mer autrefois présente au moment où l'érection a eu lieu. Quand les Pyrénées se soulevèrent, c'était la mer miocène qui battait le pied de leurs escarpemens, de même que la mer pliocène couvrait les plaines lombardes lors du soulèvement des Alpes. Il en a été de même pour le versant nord du Caucase et le versant sud de l'Himalaya. Les montagnes fumantes et probablement en voie de formation de l'archipel japonais baignent encore immédiatement leurs pics au sein des flots océaniques. Les grandes chaînes naissent à portée des eaux de la mer; ce voisinage est sans doute nécessaire à la réalisation du phénomène; mais le surehaussement du sol a pour résultat prochain l'éloignement de la mer, remplacée alors par des plaines. — Telle est la loi qui préside à la genèse des continents; mais l'ilôt suisse de l'âge carbonifère n'annonçait par rien ses futures destinées, et la mer devait longtemps en baigner les rives sans obstacle et imprimer à l'Europe entière une physionomie très différente de celle que ce continent a fini par revêtir.

Les plantes carbonifères recueillies en assez petit nombre et sur des points restreints dans le sud-ouest du territoire suisse, prouvent que ce pays ne différerait pas, à cette époque, des autres contrées insulaires où les eaux douces, ruisselant sur un sol faiblement accidenté, se réunissaient dans des lagunes aux bords encombrés par une puissante végétation. La région des Alpes était dès lors émergée, puisque les plantes terrestres, amies des plages inondées, avaient pu s'y multiplier et donner naissance à des couches d'antracite exploitées çà et là dans le Valais et, ailleurs, à des empreintes teintées d'argent qui se détachent sur le fond obscur des plaques ardoisières de la même région. Heer n'a pas manqué de faire ressortir l'universalité et l'uniformité de cette flore bouillière qui s'étendait alors sans diversité appréciable des alentours du pôle jusqu'aux approches du tropique. Il en conclut fort légitimement l'égalité absolue des climats dans l'âge carbonifère, à travers toutes les zones maintenant échelonnées et décroissantes du sud au nord. L'élévation de la température, la présence d'un sol marécageux et d'une atmosphère chargée de vapeurs humides ne lui semblent pas moins évidentes; Heer a même retiré d'ingénieux indices sur la lumière plus pâle et le



ciel constamment nébuleux de l'âge des houilles, de l'abondance de certains insectes dans les lits charbonneux. Ces insectes, tels que les termites et les blattes, qui existent encore et dont on connaît les mœurs, mènent une vie nocturne; ils fuient obstinément et redoutent la lumière, comme si, adaptés originairement à l'obscurité, encore accrue par l'ombre épaisse des plantes au pied desquelles ils vivaient au milieu des résidus accumulés, ils eussent conservé les instincts d'autrefois au sein d'une nature renouvelée et sans rapport direct avec celle des temps primitifs.

Heer assimile la formation de la houille à celle des tourbes. Les deux phénomènes sont effectivement du même ordre, et la tourbe représente le combustible minéral de notre époque et de notre zone. Mais, sans compter que, par sa composition chimique, la tourbe diffère totalement de la houille, bien plus riche en carbone et plus pauvre en oxygène, les conditions extérieures et les végétaux eux-mêmes s'écartent tellement de part et d'autre, il y a si loin des sphaignes, des scirpes, des laïches, aux puissantes sigillaires, aux calamites, aux cordaïtes de la houille; le ciel, les élémens, les tièdes ondées et les ruissellemens mêlés de vapeurs qui présidèrent à l'enfouissement des plantes primitives s'écartent tellement de ce que nous avons sous les yeux, que tout ce que l'on peut affirmer des tourbes, c'est qu'elles reproduisent une dernière et pâle image de l'un des phénomènes les plus grandioses dont le globe ait jamais été le théâtre.

Bien qu'à partir de l'âge carbonifère, le sol de la Suisse n'ait plus jamais été entièrement recouvert par les eaux, son relief était pourtant assez peu prononcé pour que les moindres oscillations fissent varier ses rivages. La mer, constamment voisine, pénétrait sans peine dans la contrée, tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, entraînant de fréquens changemens dans la configuration générale.

C'est à la mer du trias, dont les dépôts disséminés le long des Alpes et sur les deux versans témoignent des découpures dues à ses empiétemens, que la Suisse doit ses mines de sel, entre autres celle de Bex, exploitée depuis des siècles dans le canton de Vaud. Des prêles géantes (*equisetum arenaceum*, Jæg.) croissaient alors près de Bâle aussi bien que dans les Vosges. Les plantes houillères avaient presque entièrement disparu; le climat aussi n'était plus le même. De grandes forêts de conifères, ayant l'aspect de nos araucarias, s'élevaient sur les hauteurs. Les cycadées, rares actuellement partout, même dans les pays chauds, tendaient à s'introduire et à se multiplier, destinées qu'elles étaient à obtenir bientôt la prédominance.

Nous arrivons ainsi au « lias, » c'est-à-dire à la première moitié des temps jurassiques. L'aspect de l'Europe centrale a changé de nouveau; elle n'est cependant toujours qu'un archipel de grandes îles; mais ces îles, déjà agrandies, tendent à se rejoindre. Elles se souderont peu à peu et l'ensemble prendra graduellement une configuration variable à plusieurs reprises, mais toujours très éloignée assurément de ce qui est devenu enfin notre continent. Le milieu de l'Europe, il faut le dire, est resté infiniment plus longtemps tel que nous le montre Heer, c'est-à-dire constituant un bassin maritime intérieur, que sous sa forme actuelle et continentale, qu'il n'a prise que récemment et seulement à la suite du soulèvement des Alpes. On sait que ce dernier événement, si important par lui-même et ses conséquences, n'a précédé pourtant que de fort peu l'apparition de l'homme.

À l'époque liasique, l'espace continental, en Europe, recule à l'ouest jusqu'à la Bretagne, visiblement réunie, ainsi que la Normandie, à l'Angleterre occidentale. Au nord, on n'aurait rencontré le continent qu'en abordant la Scandinavie continue avec les plaines russes, dont la partie ouest, de la Courlande à Kalouga et de Smolensk à Arkhangel, était certainement émergée. La mer, à l'est et au sud de ces limites, s'avancait par l'Oural et couvrait toute l'Europe centrale. Mais, dans cet océan jurassique, se groupaient trois grandes îles : l'une, au nord, était formée par les Ardennes et les Vosges unies à la région Hercynienne, ou Allemagne du Sud, attenante elle-même à la Bohême. Cette première île était découpée par de nombreux fiords et présentait deux golfes étroits, l'un allant de Bâle à Francfort par la vallée du Rhin, l'autre situé au nord de Munich et s'avancant jusqu'à Culmbach. — La seconde île, placée à l'ouest, était celle du plateau central, comprenant l'Auvergne et ses dépendances; elle s'avancait jusqu'à Lyon et prolongeait au nord une péninsule répondant au massif actuel du Morvan. — Enfin la troisième île était la région des Alpes actuelles; étroite, allongée, découpée sur plusieurs points, elle courait de l'ouest à l'est, séparée de la seconde île par la vallée du Rhône, de l'île Hercynienne par la mer du Jura et celle de la plaine suisse jointe à la vallée du Haut-Danube. Elle s'avancait au moins jusqu'à Vienne, qui marquait l'emplacement d'un détroit. Cette configuration se prêtait à l'existence d'une petite mer intérieure dont Munich indique le centre : limitée par des bords capricieux, avec des passes étroites ouvertes dans trois directions, elle offrait un rapport frappant avec l'archipel japonais de nos jours. L'analogie est extrême et peut-être ne manque-t-elle pas de base sérieuse, s'il est vrai que les régions soient soumises, à mesure que leurs traits s'accroissent,

à traverser les mêmes vicissitudes avant d'aboutir aux mêmes résultats.

On a de la peine à quitter en esprit cette méditerranée gracieuse, et, au risque de nous attarder le long de ses bords, nous mentionnerons une circonstance heureuse à laquelle est due la connaissance d'une partie au moins des êtres vivans qui fréquentaient ses rivages.

Nous avons parlé d'un fiord de l'île Hercynienne qui, dans la direction du Rhin actuel, remontait de Bâle à Francfort. La rive orientale de ce fiord, à partir de Carlsruhe, et de là jusqu'en Argovie; formait une langue étroite qui se terminait au sud par une plage basse où un cours d'eau prenait son embouchure, probablement au fond d'une petite baie et à l'abri de l'action immédiate des flots. C'est ainsi que, dans une vase molle, accumulée lit par lit, de nombreux débris des êtres vivans de l'époque, particulièrement des insectes, sont allés s'ensevelir, et leur étude permet de se faire une idée approximative de ce qu'était la nature sur le sol voisin, d'où les eaux les ont entraînés. Le gisement se nomme Schambelen, et Heer n'a pas manqué de reconstituer le paysage liasique d'après les documens retirés de ce gisement; il est allé plus loin, puisque l'observation raisonnée des mœurs et des aptitudes des insectes de l'ancienne localité, comparées à celles de leurs correspondans actuels, lui a fourni l'occasion d'émettre des présomptions presque assurées à l'égard de certaines particularités qui, sans ce moyen ingénieux, seraient restées inconnues. Il faut le dire, ce ne sont jamais que des vues partielles et incomplètes que la paléontologie parvient à obtenir lorsqu'elle cherche à établir ce qui se passait autrefois à la surface du sol terrestre. Les anciennes mers, avec leurs coquilles demeurées en place, leurs coraux, échinides et spongiaires, dévoilent assez clairement les états successifs dont elles présentent le spectacle; la comparaison directe de ces fonds de mers avec ceux de nos jours éclaire et facilite singulièrement la tâche poursuivie par le géologue. Il n'en est pas de même du sol émergé de chaque période. Il a fallu l'action du vent ou celle des eaux courantes, jointe à la chute naturelle des anciens débris, pour que les animaux ou les plantes d'un lieu déterminé aient laissé des vestiges, toujours clairsemés par rapport à ce qu'était l'ensemble. Les arbres dominans, à condition qu'ils n'aient pas vécu trop à l'écart des eaux, les animaux les plus répandus, avant tout les plantes et animaux aquatiques ou amis des bords marécageux ont eu évidemment, et sauf les cas exceptionnels, le plus de chances de survivre en laissant après eux des traces matérielles de leur existence. Il faut bien accepter cette pénurie relative

et en tenir compte; il faut surtout se garder de croire à l'indigence absolue d'une nature que nous ne réussissons au plus qu'à entrevoir à la dérobée. N'y a-t-il pas lieu, au contraire, de s'étonner de la profusion accidentelle de certains dépôts riches en fossiles, et les cent quarante-trois espèces d'insectes recueillies dans les marnes de Schambelen ne suffisent-elles pas pour donner une vue de la richesse probable de l'ensemble contemporain?

Il ressort d'un certain nombre de résidus végétaux que l'arbre forestier principal était alors une sorte d'araucaria (*Araucarites peregrinus*), dont l'extension devait être grande, puisqu'on le rencontre à la même époque dans la Lozère, près de Metz et en Angleterre. Il faut y joindre un thuya, quelques cycadées, et des traces de fougères. C'est tout, en ce qui concerne le règne végétal, et certainement cette végétation jurassique, toujours la même partout où l'on parvient à l'observer, avait un cachet d'indigente monotonie, sans être cependant dépourvue d'originalité ni de grâce. Ainsi l'atteste effectivement la mode, qui, de nos jours, peuple les serres, les salons et les sites abrités du littoral méditerranéen de ces mêmes végétaux : araucarias, cycadées, grandes fougères, qui formaient à eux seuls tout le fond ornemental de la flore jurassique. Mais un ensemble a beau être pauvre, il a beau être incomplet par le défaut de toute une catégorie de plantes, celles à fleurs apparentes, il ne se trouve jamais réduit à une douzaine au plus de végétaux. La masse des insectes recueillis à Schambelen le prouve surabondamment, et c'est par eux que Heer a pu deviner une partie du reste. Ces insectes n'ont rien de remarquable par eux-mêmes; ils ne dénotent pas l'existence de conditions très favorables au développement de leurs formes; ils sont généralement petits et aisément assimilables à leurs congénères de l'ordre actuel, dont ils ne sont ordinairement séparés que par d'assez faibles nuances. Ce sont des sauterelles, des blattes, des termites, de grandes libellules, mais surtout des coléoptères ou scarabées, et, parmi ceux-ci, des carabiques qui sont carnassiers, des gyrins qui courent en tournoyant à la surface de l'eau, enfin, des buprestes, dont les larves vivent enfermées dans le bois et qui, à l'état parfait, sont ornés des plus vives couleurs métalliques. Le régime lignivore des buprestes est bien en rapport avec ce que nous savons de la prédominance des espèces arborescentes dans la flore du lias. D'autres types, plus rares il est vrai, se nourrissent actuellement de champignons ou de mousses et donnent à penser que ces deux classes qui, jusqu'ici, n'ont laissé aucun vestige, étaient cependant représentées dans la flore du lias inférieur.

Le trait le plus saillant de la faune entomologique de Scham-

belen résulte de l'extrême rareté des hyménoptères, comprenant les abeilles, les guêpes et les fourmis, enfin de l'absence des papillons et des mouches, qui manquent complètement. Ces catégories les plus brillantes, les plus élevées par l'intelligence ou les plus communément répandues de nos jours, ne s'introduisirent que bien plus tard en Europe. Vivant du suc des fleurs, des substances sucrées, gommeuses ou nectarieuses sécrétées par les organes des plantes supérieures, elles n'ont apparu qu'avec celles-ci. Dans le lias inférieur, il n'existait encore que des végétaux rigides aux appareils épais et résistans, dénués de parties délicates, et incapables de fournir à la subsistance des insectes suceurs et melliphages. Avant le tertiaire, selon M. Scudders, savant autorisé, aucun papillon authentique ne s'est encore montré. Ceux qu'on a signalés seraient des phryganides. Il est vrai qu'un Allemand, Muller, soupçonne les lépidoptères de n'être qu'une branche cadette dérivée de ces mêmes phryganides.

### III.

Qu'advint-il, pendant le cours des temps jurassiques, de cet archipel de trois grandes îles dont nous avons comparé le groupement à celui de la région japonaise? Des agrandissemens successifs et des soudures, résultats de l'extension progressive du sol émergé, en modifièrent la configuration et constituèrent enfin, pour la première fois, au centre de l'Europe, un continent d'une certaine importance qui n'était pas sans analogie de forme avec la Nouvelle-Guinée. L'île du plateau central se souda à l'ouest avec la Bretagne, par la Vendée et le Poitou; à l'est, avec l'île Hercynienne, vers Langres, par l'émersion de ce qu'on a nommé le seuil de Bourgogne. Il exista dès lors une séparation définitive entre la mer des Alpes et celle du bassin de Paris. Celui-ci devint un golfe largement ouvert au nord, entre Cherbourg et Bruxelles. L'île Hercynienne s'étendit au sud en ne laissant subsister à la fin qu'un canal étroit et sinueux, parsemé de quelques îlots, et allant de Genève à Vienne. Le mouvement d'émersion partielle, si marqué à la fin de la période jurassique par la prédominance des eaux douces sur une foule de points, lors du purbeck et du véaldien, fait place à une réaction lors de la craie intérieure. A l'époque du néocomien et de l'urgozien, c'est-à-dire dans la période qui coïncide avec le dépôt des étages inférieurs de la craie, la mer occupe de nouveau, de la vallée du Rhin à celle du Haut-Danube, l'emplacement que nous lui avons assigné antérieurement. Seulement elle tend ensuite à décroître; elle se scinde en plusieurs bassins secon-

daïres ; elle se retire et disparaît finalement, du moins à l'ouest, de telle sorte qu'à partir du « cénomaniën, » l'Allemagne du Sud, le plateau central, la région des Alpes, jusqu'en Carniole, composent une seule terre. La mer du Nord et celle du bassin de Paris sont alors distinctes de celle du sud de l'Europe ; sans communication directe, ces mers n'offrent ni le même aspect ni les mêmes fossiles, et leur sédimentation diffère autant que les êtres vivans dont elles présentent les vestiges. Au nord-ouest, c'est la craie blanche et le moment des dernières ammonites ; au sud, ce sont des calcaires d'un tout autre facies et des bancs de rudistes. Nous sommes encore loin de l'Europe moderne et pourtant il existe déjà un continent européen aux plages nettement découpées, courant de l'ouest à l'est, du Devonshire et de la Bretagne aux Carpathes, avec des golfes, des anses, des sinuosités et de nombreuses péninsules. C'est alors que le règne végétal accomplit la principale de ses évolutions. Auparavant inconnus, les arbres feuillus et les plantes à fleurs apparentes s'introduisent partout, se multiplient rapidement, et donnent à la flore renouvelée le caractère d'opulence, de fraîcheur et de variété qu'elle a depuis conservé et qui la distingue de celle des âges antérieurs. Sous le rapport des plantes, l'espace chronologique qui s'étend de l'âge des houilles à la craie moyenne est une sorte de moyen âge obscur, de temps d'indigence et d'infériorité relative. Jamais le règne végétal, malgré l'originalité de ses formes, ne fut plus qu'alors réduit à des élémens restreints et monotones. Mais la Suisse, il faut le dire, a conservé peu de vestiges appartenant à cette période. La mer absente n'a pu lui laisser ses dépouilles, et les eaux douces, par l'effet de circonstances impossibles à préciser, n'ont donné lieu, à ce qu'il paraît, à aucun gisement de plantes ou d'animaux terrestres.

Vers la fin de la craie, l'espace continental s'était donc partout accru, et l'Europe, prise dans son ensemble, était peut-être plus étendue, plus continue qu'elle ne l'est maintenant. Le midi, du cœur de l'Espagne au fond de la Provence, avait de puissantes nappes lacustres alimentées par des fleuves considérables. La mer abandonnait, à la longue, une partie du bassin de Paris et se cantonnait en Belgique dans un étroit périmètre. Les eaux douces jouaient un rôle prépondérant et favorisaient l'essor d'une végétation luxuriante. La nature animée s'était complétée, dans toutes les directions, par les oiseaux, par les mammifères, désormais prédominans sur le sol. Pourtant l'ordonnance géographique qui semblait prévaloir n'avait encore rien de stable ni de définitif. Sans doute des mouvemens violens, précurseurs des changemens qui allaient suivre, agitèrent le sol au commencement de l'ère ter-

taire. De nouvelles chaînes de montagnes s'établirent ou s'exhausèrent; on le devine par la façon dont la mer se trouva distribuée à la suite de ces événemens. En consultant le périmètre, maintenant et à tout jamais inaccessible, occupé alors par elle, on est conduit à croire que ces montagnes n'avaient rien de commun avec l'orographie actuelle. Là où des hauteurs médiocres se rencontrent maintenant, des cimes de premier ordre ont pu se dresser, tandis que les régions alpines et pyrénéennes n'auraient encore offert qu'un sol faiblement accidenté. Bien des particularités donnent à croire, par exemple, que les montagnes de la Provence centrale et septentrionale, telles que le Ventoux et Lure, le Léberon, Sainte-Victoire et la Sainte-Baume, dont l'importance est tout à fait secondaire, représentaient alors un système orographique puissamment accentué. La contrée attenante était elle-même aménagée comme l'est actuellement la Suisse. De grands lacs baignaient le pied des principaux escarpemens : il en était ainsi, par rapport à Lure, du lac de Manosque, qui, d'Apt ou de Grambois à Peyruis, ne mesurait pas moins de 40 kilomètres. Le lac d'Aix était dominé à l'est par le massif de Sainte-Victoire; ses profondeurs, en partie comblées par des amas détritiques arrachés aux flancs de la montagne, ont gardé jusqu'aux vestiges des plantes qui l'habitaient et qui diffèrent de celles dont la foule se pressait au fond des vallées inférieures. Il a donc existé des générations de montagnes qui se sont succédé, et les plus jeunes sont celles qui atteignent de nos jours la plus haute élévation; de même que les mers se déplacent et que les fleuves s'amoindrissent, les montagnes s'effondrent et retombent sur elles-mêmes. Les Pyrénées et les Alpes sont certainement postérieures à l'époque que nous venons d'atteindre et qui coïncide avec le début des temps tertiaires.

La mer de l'éocène, premier terme de cette ère divisée en trois parties par les géologues, correspond à un retour offensif de l'océan; on lui donne le nom de mer « nummulitique. » Elle s'étendait, comme une méditerranée immense, du fond de l'Inde et de la Cochinchine jusqu'au golfe de Gascogne et au Maroc; de l'Égypte elle remontait, toujours avec les mêmes caractères et le même facies, jusqu'au-delà de Vienne et des Carpathes, découpant l'Europe centrale et méridionale en une foule d'îles et de péninsules. La mer nummulitique contournait le pàté montagneux de la Provence; mais elle couvrait les Alpes occidentales non encore soulevées. D'autre part, la même mer occupait au sud toute la Haute-Italie, la Styrie, l'Istrie et la Dalmatie et prolongeait au nord, par l'Autriche, le Haut-Danube, la Bavière et la Suisse, un bras qui laissait le Jura pour aller aboutir en s'atténuant en Savoie et au

sud-est du lac de Genève. Par son rivage méridional, ce bras longeait la région des Alpes réduite à une bande mince, à une sorte d'isthme étroit et long qui s'élargissait insensiblement à l'est, formant le col d'une vaste péninsule qui comprenait, non-seulement la Carniole, la Basse-Autriche et la Galicie, mais la Hongrie presque entière, la Bosnie, la Thrace, une grande partie de la Grèce, s'étendant jusqu'en Crète et empiétant même sur l'Asie-Mineure. Cette mer était large et profonde; ses dépôts disloqués, reportés plus tard au sommet des plus hautes montagnes, ont une puissante épaisseur. La nummulite, petite coquille ronde et plate, comparable à une pièce de monnaie, les caractérise; elle constitue parfois des accumulations surprenantes et on la trouve aussi bien auprès des pyramides qu'au nord des Alpes et en Bavière.

C'est à cette mer que Heer rapporte les poissons et les tortues fossiles des ardoisières de Matt, dans le canton de Glaris. La nature du gisement indique un dépôt de mer profonde qui a dû pourtant s'opérer à une petite distance du rivage, puisqu'on y a découvert aussi deux oiseaux. Plusieurs poissons appartiennent à des genres encore vivans ou peuvent en être rapprochés, tellement ils leur ressemblent. L'un d'eux, l'*Anechelum latum*, rappelle le « drapeau » (*Lepidotus argyreus*) des côtes africaines et méditerranéennes, remarquable par ses couleurs brillantes et dont les évolutions rapides imitent les replis d'une banderole d'argent subitement déployée au fond de l'eau. Outre les combéridiens et les percoides, on a reconnu parmi les poissons de Matt des salmonidés et des harengs, enfin des plectognathes, type actuellement relégué dans les mers tropicales ou tout au plus dans la Méditerranée. Les tortues marines de Matt ressemblent à celles qui fréquentent les mers chaudes et servent à l'alimentation dans les pays voisins de la zone tropicale.

C'est à la partie supérieure des dépôts nummulitiques que se placent les amas connus sous le nom de *flysch* ou schistes à fucoides. Ces schistes tiennent une grande place et pénètrent fort avant sur toute la lisière nord des Alpes. Les minces feuilletts du *flysch* sont tapissés d'innombrables empreintes d'algues, la plupart accumulées comme si elles avaient vécu sur place, et disposées par touffes délicates, indéfiniment subdivisées. On n'a pas rencontré d'autres fossiles qui aident à la détermination de l'âge du *flysch*; mais sa liaison avec la formation nummulitique qu'il surmonte confirme l'opinion de ceux qui voient en lui le dernier terme de la série éocène. À nos yeux, il est probable, en dépit de ce qu'on a allégué sur l'origine des fucoides comme se rapportant à des vestiges de vers se traînant sur la vase, que le *flysch* représente le dernier état



de la mer nummulitique sur le point de se dessécher. La configuration même de cette mer étroite et longue explique sa conversion, au moment où s'opéra son retrait en une caspienne isolée et basse, ne recevant peut-être les eaux d'aucun fleuve considérable et offrant un degré de salure assez intense pour en écarter les animaux, mais favorable encore au développement de certaines algues qui l'auraient envahie sur une large étendue. Une circonstance curieuse vient à l'appui de cette hypothèse : les algues du flysch sont en étroite relation de forme avec celles des mers antérieures de la craie et du Jura, mais presque sans affinité avec celles des mers actuelles, dont l'absence doit être notée d'autant plus qu'elles se montrent justement sur l'autre versant des Alpes dans le gisement contemporain de Monte-Bolca. Ces types d'algues jurassiques et crétacées paraissent ici pour la dernière fois ; ils touchent à leur entière disparition. Il semble que ce bassin fermé du flysch, d'où la plupart des autres organismes vivans auraient été exclus, serait devenu un asile pour toute une catégorie de végétaux marins en voie d'extinction.

Après le dessèchement de la mer du flysch, la région des Alpes et l'Allemagne furent de nouveau réunies ; sans doute un exhaussement graduel et continu avait amené ce résultat. Une ceinture de sol émergé était venue s'ajouter aux précédentes et la masse continentale, définitivement soustraite à l'invasion des eaux, se trouvait avoir acquis plus d'étendue et plus de relief. — A ce moment, du reste, par une combinaison des conditions climatologiques et de la configuration du sol, dans l'Europe du sud principalement, les grands lacs prévalurent, et l'influence d'une humidité tiède favorisa l'essor de la végétation, qui, sans rien perdre de sa richesse ni de sa variété, devint plus luxuriante et plus fraîche. Dans aucun temps elle ne confondit dans une alliance plus harmonieuse les formes caractéristiques de la zone tempérée avec celles qui font l'ornement des régions voisines du tropique.

Dans cet âge, nommé « aquitaniens » et auquel se rattachent la plupart des lignites tertiaires, les arbres qui sont demeurés l'apanage de l'hémisphère boréal, les aulnes, les peupliers, les ormes, les érables, les chênes, même les bouleaux et les saules, s'introduisent ou se multiplient. En même temps, l'Europe, et par conséquent la Suisse, sont peuplées de séquoïas, de cyprès chauves, de *Glyptostrobus*, de *Chamaecyparis*, de liquidambars, de tulipiers et de bien d'autres types aujourd'hui perdus pour nous, mais que l'Amérique ou l'Asie ont conservés et que la culture s'attache à nous rendre. Parmi les palmiers encore nombreux, il faut distinguer les sabals, maintenant relégués aux Antilles ou dans la partie

la plus chaude des États-Unis, les dattiers devenus africains, les *Flabellaria*, qui font songer aux *Thrinax* de l'Amérique centrale. D'autres encore, comme le *Manicaria formosa* et le *Calamopsis Bredana*, sont assimilés par Heer au pisang et au rotang des forêts vierges de l'Amérique équatoriale. Il convient de mentionner enfin les dernières cycadées sur le point de nous abandonner pour jamais.

Durant cette période, postérieure au flysch, mais antérieure à la molasse marine, la plaine suisse, semée de lacs profonds vers le milieu, marécageux et encombrés de végétaux le long des bords, n'avait gardé de la mer précédente que quelques flaques d'eau saumâtre au fond de la dépression qui suivait la région des Alpes. Heer s'est demandé où se rendaient les eaux qui alimentaient ces cuvettes lacustres, assez creuses pour recevoir, sans en être comblées, des épaisseurs de sédiment atteignant jusqu'à 300 et 400 mètres. Mais s'il est possible d'esquisser les limites des anciennes mers, comment jalonner la direction des cours d'eau d'autrefois à leur sortie des lacs dont ils entraînaient le trop plein? — On peut dire d'une façon générale que les oscillations du sol ont été le plus ordinairement l'effet de mouvemens de bascule, et le point immobile d'où part l'impulsion s'appelle « la charnière : » il en fait effectivement l'office. La région des Alpes, avant de redresser ses puissantes arêtes, a dû présider à de pareils effets et remplir le rôle de charnière. — En effet, le dessèchement de la mer éocène, remplacée par des lacs dans le centre et le sud de l'Europe, eut pour contre-coup dans le nord-ouest l'extension d'une autre mer, la mer « tongrienne ou oligocène, » celle des sables de Fontainebleau, qui couvrit la Belgique, s'étendit de Cherbourg en Westphalie, et, par Cassel, pénétra dans la vallée du Rhin et l'occupa jusqu'au-delà de Bâle, peut-être plus loin encore. Il est vraisemblable que c'est dans la direction de cette mer que s'opérait l'écroulement des cuvettes lacustres qui couvrirent la Suisse centrale jusqu'au moment de l'invasion de la mer molassique.

#### IV.

Heer a appliqué le nom de « molasse » non-seulement aux sédimens de la mer miocène, dont nous tracerons bientôt les contours, mais à l'ensemble des formations soit lacustres, soit marines ou d'eau saumâtre, qui se succédèrent, en Suisse, dans le cours entier du miocène. Ces formations ont, il est vrai, pour trait commun de comprendre des grès marneux, le plus souvent tendres au moment de l'extraction, se durcissant à l'air et pouvant servir de matériaux de construction, mais passant aussi sur d'autres points à l'état incon-

sistant ; d'où le nom de « molasse » qui leur a été appliqué. Ces formations superposées ou intercalées couvrent la plaine suisse, qu'elles ont autrefois comblée. Elles s'étendent de la lisière des Alpes au Rhin et au Jura, et du Léman au lac de Constance, n'ayant au-dessus d'elles que le manteau superficiel des déjections glaciaires. Sur d'autres points, mais principalement au contact des Alpes et sur ses premiers gradins, la roche ordinaire fait place au « nagelfluh, » amas de cailloux de toutes formes, dimensions et provenances, réunis par un ciment marneux arénacé ou gréseux, qui varie suivant les localités et constitue parfois des masses énormes, comme au Righi, qui en est presque entièrement composé. Le nagelfluh consiste donc dans des amas d'éléments détritiques charriés, remaniés, et accumulés par les eaux qui sillonnaient la région des Alpes durant la période du soulèvement de cette chaîne qui, certainement, n'a pas surgi en une fois. On conçoit que les eaux courantes et torrentielles, descendues des nouvelles cimes, aient entraîné des débris, abattu les angles et les crêtes, émoussé les aspérités, déblayé les obstacles avant que leur lit définitif ait été établi. A en juger par les déjections qui s'accumulent sous nos yeux au pied des montagnes, on peut se faire une idée de l'immensité des détritiques que le massif alpin a dû livrer à l'action des eaux avant d'être façonné par elles.

Le surgissement des Pyrénées est généralement placé à la fin de l'éocène, les lits de la molasse miocène se trouvant horizontalement étendus au bas de cette chaîne. Au contraire, la même molasse a été sensiblement disloquée au nord des Alpes et reportée parfois à une altitude considérable. Il est donc incontestable que c'est seulement après le dépôt de la molasse que les Alpes auront acquis la structure qu'elles ont encore et qui fait d'elles le système orographique dominant de l'Europe entière.

Le soulèvement des Pyrénées, en accentuant le relief, non-seulement de cette chaîne, mais de bien d'autres points du sol européen, eut pour contre-coup un affaissement corrélatif auquel correspondit un dernier retour de la mer ; c'est lui qui mit fin à la période lacustre ou « aquitanienne » dont nous venons de parler. — La mer molassique, dans son invasion, ne suivit pas exactement le tracé de la mer antérieure ou nummulitique. D'une façon générale, elle échantra plus largement le continent européen. Pénétrant par la vallée du Rhône, elle força l'entrée de la Provence intérieure et mit fin aux nappes lacustres qui parsemaient depuis longtemps ce pays. S'avancant entre le Jura et les Alpes, elle occupa la plaine suisse, réunie de nouveau en un seul bassin avec la vallée du Haut-Danube, ne laissant à sec en Austro-Hongrie que la chaîne des Carpathes, disposée en une île contournée en croissant. Au sud des Alpes, elle couvrit la vallée entière du Pô et presque toute l'Italie centrale.

A une époque où les régions polaires commençaient à peine à se refroidir, où pourtant, à raison même des progrès de ce refroidissement, une foule de végétaux quittaient l'extrême Nord pour chercher sous des latitudes plus clémentes les conditions qui leur faisaient défaut sous leur ciel natal, la mer molassique fut pour l'Europe entière une cause active d'égalisation des climats. Elle contribua efficacement à maintenir au centre du continent une température exempte de saisons extrêmes, une chaleur humide en été et des hivers à peine sensibles. Aussi c'est seulement après son retrait que l'on constate la marche définitive de l'abaissement calorique qui amena l'Europe aux conditions destinées à prévaloir dans le quaternaire. Heer applique la désignation d'île « pennino-carnolique » à la grande terre, très irrégulièrement découpée, dont la région des Alpes faisait alors partie et dont le tracé, au sud par Turin, au nord par Berne et Munich, s'allongeait en pointe jusqu'à Vienne, pour faire corps ensuite, par la Carniole et l'Illyrie, avec les Balkans, la Macédoine et une partie de la péninsule hellénique. Il n'est pas certain cependant, en dépit des sinuosités qui échancraient les rivages de cette terre, qu'elle fût une île véritable. Dans le midi de la France, elle se soudait au massif triasique et cristallin des Maures, dont la continuation masquée par les flots de la Méditerranée nous demeure inconnue. En Grèce, cette même terre semble avoir présenté vers l'Archipel et la côte attenante de l'Asie-Mineure un prolongement dont il serait impossible de marquer la terminaison.

C'est là qu'il faut placer les animaux et les plantes de la faune et de la flore mollassiques, les plus riches de toutes celles qui aient été encore observées à l'état fossile dans aucune autre contrée. Il est vrai que ces êtres n'ont pas tous vécu simultanément et qu'ils proviennent de gisemens distribués sur divers points de la Suisse actuelle. De même que, dans le cours entier du miocène, les lacs, après avoir succédé à la mer, ont plus tard cédé devant celle-ci, destinée à se retirer à son tour et à faire place à de nouveaux lacs, de même la végétation et la nature animée, loin de rester immuables, ont éprouvé d'un bout à l'autre de la période bien des changemens. Heer a étudié minutieusement ces modifications, dont il a fait ressortir le caractère et qui se traduisent par un certain abaissement de la température. La moyenne annuelle, estimée à 20 degrés centigrades au début de la période, n'est plus évaluée qu'à 18 degrés centigrades à la fin. Ce n'est là pourtant qu'un calcul approximatif et l'on voit qu'au total la décroissance aurait été peu sensible, même en acceptant l'évaluation comme rigoureuse.

Comme les modifications organiques ne sont elles-mêmes que partielles et graduelles, qu'elles n'ont rien qui dénote l'existence d'un ou plusieurs renouvellemens successifs, mais plutôt des oscil-

lations dues à l'introduction de certains types, au déclin et à l'élimination de plusieurs autres, s'effaçant devant les nouveau-venus, Heer a préféré ne pas tenir compte de subdivisions aussi peu tranchées et procéder à l'examen de l'ensemble, en embrassant dans un seul cadre la nature vivante tout entière de la Suisse miocène. Déjà, en se reportant à la fin de l'âge éocène antérieur, l'étude de ce que l'on nomme le terrain sidérolithique du Jura avait permis de constater l'identité des animaux terrestres qui fréquentaient le versant suisse de cette chaîne, palæotheriums, anoplotheriums, xyphodons, etc., avec les types correspondans retirés du gypse de Montmartre. — Au bord des lagunes aquitaniennes, on rencontre l'anthracotherium qui caractérise si bien le miocène inférieur. Pourtant, plusieurs des genres antérieurs continuent alors à se montrer et servent de lien entre les deux époques. Avec la taille d'un bœuf, l'anthracotherium magnum avait le port et le groin d'un porc; comme celui-ci, il aimait à se vautrer dans la vase. MM. de La Harpe en ont retiré des squelettes entiers des lignites du canton de Vaud. Les tapirs, les rhinocéros commencent à se montrer, ainsi que les premiers ancêtres des ruminans, encore à l'état d'ébauche; mais à mesure que l'on redescend les étages, le mouvement continue, les séries se prononcent et se caractérisent. Ce sont les chevrotains, puis les cervidés (*Cervus Scheuchzeri*) qui vont en se spécialisant. Les antilopes laissent soupçonner leur présence par celle des coléoptères coprophages, qui vivent de leurs déjections. L'existence des mastodontes et des dinotheriums, ces prédécesseurs des éléphans, n'a été signalée que dans les parties récentes de la molasse. Il en est de même de l'hipparion, qui précède en Europe le cheval proprement dit. — Le plus grand carnassier de la molasse, l'hyænælurus, dépassait le tigre par la taille, et tenait du tigre et de la hyène par la denture. — Enfin, un singe anthropoïde, voisin du siamang de Sumatra, habitait la Suisse molassique; il mesurait environ un mètre de hauteur et se distinguait du siamang actuel par quelques détails secondaires.

Heer a reconstitué le paysage aquitaniens du lac de la Pandeze, auprès de Lausanne. Tandis que les tapirs se baignent dans l'eau du lac, que les rhinocéros errent en troupe et que les anthracotheriums rôdent le long des bords, on voit des lotus étalés à la surface de l'eau; des papyrus, des laïches, de grands roseaux garnissent les bords ombragés par un groupe de palmiers dont le large feuillage se marie à la verdure lustrée des camphriers, des lauriers, des figiers, de plusieurs chênes à feuilles persistantes. Des fougères volubiles (*Lygodium*), des salsepareilles grimpantes s'enroulent autour des tiges et des branches, tandis que, dans le lointain, on

entrevoit des érables, des noyers et des pins. Ce n'est pas là un tableau imaginaire; il est fondé sur les déductions raisonnées de la science. La plupart des anciennes localités de la molasse suisse fournissent à Heer les traits d'une reconstitution semblable: bien plus, il va jusqu'à décrire la marche des saisons et il détermine le temps de la floraison de chaque espèce, d'après des indices qui n'ont rien d'illusoire. Mais nous avons hâte d'arriver à la principale de ces localités de la Suisse molassique, à celle qui, par la profusion des élémens qu'elle a fournis, les éclipsé toutes, nous voulons parler d'Oeningen, déjà mentionné au commencement de cette étude.

Oeningen, avec ses plaques accumulées, aux minces feuillets peuplés d'innombrables vestiges d'animaux et de plantes, déposés lits par lits, de saison en saison, représente à lui seul une longue durée de siècles. Toutes les circonstances réunies s'accordent pour faire croire que les carrières d'Oeningen, maintenant exploitées à ciel ouvert, se sont formées au fond d'un lac, dans des eaux tranquilles et pures, sur un point où des sources puissantes, peut-être thermales, avaient leur embouchure à portée de rives heureusement situées, couvertes d'une végétation luxuriante qui s'avancait jusqu'au lac, et empiétait plus ou moins sur son domaine. Les géologues croient que des phénomènes éruptifs ont précédé et accompagné l'établissement du lac d'Oeningen et influé sur la sédimentation; ces phénomènes n'auraient pas été étrangers aux particularités qui se rattachent au passage à l'état fossile d'un si grand nombre d'êtres organisés. Oeningen appartient au dernier et au plus récent des cinq étages de la molasse. Il marque la terminaison de cette grande période, et la mer s'était retirée au moins partiellement de la plaine suisse et tendait à délaisser le centre de l'Europe, lorsque les plages de ce petit lac étaient ombragées de puissans végétaux et fréquentées par une faune aussi riche que variée. En dehors des plantes et des insectes, les reptiles recueillis à Oeningen s'élèvent à douze; les mammifères comptent six espèces, les poissons trente-deux. Aucun gisement du monde ne peut soutenir la comparaison, si l'on considère l'ensemble.

Bien que nous nous trouvions placés à la fin du miocène et sur un point éloigné du sud de l'Europe, nous devons constater la douceur des hivers de l'ancienne localité. La flore d'Oeningen comporte pourtant une association singulière, au premier abord, de types des pays chauds, à feuillage ferme et pérennant et de types de la zone tempérée, se dépouillant chaque année au retour de la saison froide. D'une part, ce sont des camphriers, des canneliers, de vrais acacias, plusieurs palmiers, des savonniers, des tamariniers; de l'autre, ce sont des saules, des peupliers, plus nombreux qu'en aucun autre temps, des ormes, des charmes, des bouleaux, des ambriers, etc.

Heer a fait voir que ce mélange était surtout l'indice d'une température égale, s'abaissant peu en hiver, mais dont la chaleur estivale était amortie par l'humidité; il compare OEningen aux jardins de Madère, où l'on observe la réunion des mêmes catégories végétales, harmonieusement confondues. Sous un semblable climat, les laurinéés fleurissaient au cœur de l'hiver; les peupliers, les saules, les platanes, les ormeaux développaient de très bonne heure leurs chatons et leurs feuilles. C'est cette ordonnance qu'atteste justement la coïncidence, à la surface d'une seule et même plaque, des fleurs de camphrier, des fruits des canneliers, des chatons de saules et de peupliers, des samares d'ormeaux et des feuilles nouvelles de platane. L'hiver était donc très doux à OEningen et le printemps des plus précoces. — L'été est également reconnaissable à un indice tiré de la présence à la surface des feuillettes des ailes de fourmis. C'est au milieu de la saison chaude que les fourmis ailées prennent leur volée en troupes immenses et vont s'accoupler dans les airs. Elles meurent ensuite, après avoir abandonné leurs ailes et tombent par milliers au sein des lacs. Les mouches, les termites ont eu le même sort: à côté, se montrent les fruits d'un tamarinier (*Podogonium*), qui mûrissait, par conséquent, dans la même saison, avec les samares des bouleaux et des frênes, les gousses des acacias, etc. Les platanes et les ambriers disséminaient leurs fruits en automne et ne perdaient leurs feuilles que très tard, dans l'arrière-saison. — Au bord immédiat des eaux, se pressait à OEningen une lisière épaisse de peupliers, d'aulnes, de saules, de figuiers. Plus loin, s'élevait une forêt puissante où dominaient les érables, les noyers, les chênes verts, les lauriers. Sur les lisières et dans les endroits abrités, s'étalaient les casses, les césalpiniers, les gommiers, entremêlés de palmiers moins nombreux et moins élevés que dans l'âge précédent, mais encore élégans et variés. De nombreuses fougères, des plantes aquatiques complétaient cet ensemble, qui exigerait de longues pages s'il fallait pour le décrire en préciser les détails.

## V.

Après OEningen, la nuit se fait subitement dans le passé de la Suisse; les fossiles manquent et les formations régulières font elles-mêmes défaut. On ne trouve d'autre indication que des masses de nagelfluh. C'est pourtant à ce moment qu'il faut placer le plus grand événement géologique dont la Suisse ait jamais été le théâtre, le surgissement et la constitution définitive des Alpes. Le monde

primitif se termine à ce moment. C'est une ère qui se clôt et un nouvel ordre de choses qui commence pour se perpétuer ensuite jusqu'à nous. Cependant, s'il fallait mesurer par siècles, nous nous trouverions rejetés dans un passé encore très lointain, et d'immenses événemens se sont déroulés entre ces deux dates si rapprochées en apparence, en ne considérant que l'histoire du globe : le soulèvement des Alpes et l'apparition de l'homme.

Esquissons à grands traits ce qui dut se passer lorsque les Alpes, finalement exhaussées et configurées comme elles le sont encore, peut-être même plus élevées, eurent atteint leur relief, dans un âge où rien ne faisait conjecturer que l'homme dût bientôt se montrer. Cet âge est celui où les mastodontes, et bientôt après les éléphants, étaient les rois incontestés de la nature vivante. Ce fut l'époque aussi où la végétation européenne, dépouillant sa richesse antérieure, s'appauvrit graduellement pour revêtir enfin l'aspect et se réduire aux élémens qui la caractérisent encore sous nos yeux.

A partir d'une époque déterminée, mais très éloignée de la nôtre, antérieure même au tertiaire, la température terrestre, d'abord sensiblement égale par tout le globe, commença à s'abaisser, et cet abaissement, parti des pôles, ne cessa de faire des progrès, d'abord à l'intérieur des cercles polaires, pour s'étendre ensuite au-delà de proche en proche. La dépression du climat de la région arctique, la seule que nous ayons à considérer, n'eut d'abord d'autre résultat immédiat que d'exclure de la zone circumpolaire les types des pays chauds, tels que les cycadées, les palmiers, et avec eux la plupart des arbres à feuillage persistant, en favorisant au contraire l'essor des végétaux qui se dépouillent à l'entrée de l'hiver et pour lesquels la saison froide marque une période de repos. On peut même dire que cette dernière catégorie doit ses aptitudes aux conditions que l'abaissement du climat fit naître pour la première fois aux environs du pôle, avant de les propager de plus en plus loin ; mais les progrès de cet abaissement furent tels à la longue qu'après l'établissement d'une saison froide annuelle, un moment vint où l'eau se solidifia sous forme de neige et de glace au sommet des montagnes arctiques. L'accumulation de ces élémens auparavant inconnus constitua enfin des glaciers dont la marche vers les vallées inférieures, une fois inaugurée, continua sans jamais s'arrêter. Ce ne fut donc plus seulement les types des pays chauds et les arbres verts, mais la végétation ligneuse tout entière qui se trouva menacée par cet envahissement des glaces, né fatalement de l'abaissement du climat, mais destiné à en aggraver les effets et à en précipiter les résultats, non-seulement à l'intérieur du cercle polaire, mais, par contre-coup, bien au-delà et dans la



zone tempérée limitrophe. — De là, effectivement, des courans marins et atmosphériques réfrigérans propageant au loin l'influence des régions arctiques, non plus seulement brumeuses et relativement froides en hiver, mais désormais glacées durant l'année entière. On conçoit donc qu'il ait suffi de certaines circonstances géographiques, comme le retrait de la mer molassique, pour altérer la température européenne et transformer un climat insulaire et maritime en un climat à saisons de plus en plus prononcées et tendant à devenir extrême. A ces causes vint s'en ajouter une troisième, et celle-ci spéciale à la région même des Alpes, constituant désormais le massif central de l'Europe; c'est l'altitude de ce massif, qui, presque immédiatement après son érection, dut se couvrir de neiges permanentes, puis de glaciers, d'abord restreints aux hautes cimes, mais ensuite, à mesure que les circonstances favorisèrent leur extension, destinés à descendre dans les vallées inférieures et à déboucher plus tard de ces vallées jusque dans les plaines situées à leur pied.

Nous savons qu'il en fut ainsi par l'ensemble des observations suscitées par l'étude des phénomènes glaciaires; nous savons que, vers la fin du pliocène, plusieurs glaciers alpins avaient acquis l'extension dont ils étaient susceptibles. Nous savons que, par l'accumulation de toutes les causes qui viennent d'être mentionnées et que la permanence des glaces au sommet des Alpes ne put qu'aggraver, la plupart des chaînes secondaires, les Carpathes, les Vosges, les montagnes d'Auvergne, et les Pyrénées eurent également leurs glaciers et que le quaternaire ne fut, pour ainsi dire, que l'expression dernière, le *summum*, suivi d'un retour par atténuation graduelle, de tous les phénomènes d'où était sortie l'extension glaciaire. De même qu'une très grande humidité et des précipitations aqueuses d'une extrême abondance, jointes à l'abaissement du climat, allant pour la première fois jusqu'à la congélation de l'eau, avaient amené l'extension glaciaire, de même l'atténuation de l'humidité et l'intensité moindre des précipitations, dans la zone tempérée boréale, durent entraîner à la longue le retrait des glaciers et la réalisation de l'ordre de choses actuel. C'est la théorie que nous avons exposée ici même et qui nous semble toujours la vraie (1).

Mais ce qui est également certain, c'est que, loin d'avoir été brusque, l'abaissement du climat européen, de même que l'extension des glaciers, furent lents et graduels et qu'ils n'atteignirent

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre 1883, les *Temps quaternaires*, par G. de Saporta.

leur terme qu'avec la fin du pliocène. Rien ne ressemble, il faut le dire, au miocène récent comme le pliocène ancien, ainsi que l'atteste l'étude des riches flores de Meximieux, près de Lyon, et des pentes montagneuses du Cantal. On se dirait transporté dans la forêt vierge d'Agua Garcia, aux Canaries. — D'abord le retrait de la mer ne s'opéra que peu à peu. Même après avoir quitté la plaine suisse, elle s'attarda à l'est, en Autriche, à l'ouest dans la vallée du Rhône; au sud, dans l'Italie septentrionale. Puis, sur bien des points, des lacs parfois d'une étendue considérable succédèrent, comme à Oeningen, à la mer et occupèrent les dépressions qu'elle abandonnait. C'est ainsi que, déjà refroidie au nord, quand elle était relativement tiède dans le Midi, l'Europe pliocène n'arriva que par degrés insensibles à cette uniformité dans les conditions d'abaissement thermométrique qui semble caractériser notre continent vers l'origine des temps quaternaires.

Le glacier le plus gigantesque était celui du Rhône, dont nous avons tracé la marche dans ce recueil, d'après M. Falsan. Après avoir comblé le Léman et être venu buter contre les pentes du Jura, il avait donné lieu à deux branches, dont l'une, par la vallée de l'Aar, s'avancait au nord jusqu'en Argovie, tandis que l'autre, gagnait Lyon par la Savoie et le pays de Gex, pour aller s'épanouir en une masse frontale dont le large éventail s'étalait de Vienne aux environs de Trévoux. Ce glacier n'était pas le seul. A l'est, vers le lac de Constance et au-delà, le glacier du Rhin lui servait de pendant, tandis que, dans l'espace intermédiaire, ceux de l'Aar, de la Reuss et de la Linth s'étendaient à travers la plaine suisse, en affectant des proportions beaucoup plus modestes. Quelle qu'ait été l'extension obtenue par tous ces glaciers à un moment donné, quelque complète que l'on suppose leur invasion le long du versant septentrional des Alpes, il y aurait une évidente exagération à admettre qu'ils aient jamais exclu toute végétation de la plaine suisse et que dans les vallées attenantes aux fleuves glacés, mais soustraites à leur action immédiate, il n'ait pu exister des bois couvrant les déclivités qui servaient de lisière aux eaux courantes et aux lacs tourbeux établis dans le fond.

Ces sortes de vallées et de cantons boisés, situés à l'abri des masses glaciaires, ont pu d'ailleurs n'avoir qu'une durée limitée. Ils ont pu éprouver des vicissitudes, servir d'abord de passage à des eaux torrentielles, puis être le siège d'une végétation fraîche et luxuriante, en dernier lieu être envahis à leur tour par les glaces. Tous les accidens que comporte une région soumise à l'action des glaciers ont dû se présenter dans le cours d'une période aussi longue que le quaternaire et l'on conçoit très bien que l'accès de

certaines vallées boisées et fertiles, de certains cantons arrosés et couverts de pâturages, au voisinage même des glaciers et en aval des cimes inaccessibles, soit demeuré ouvert aux grands animaux de l'époque, qui, sans y habiter toute l'année, pouvaient s'y rendre pendant la belle saison, en remontant les plaines à la recherche des endroits qui leur offraient une nourriture abondante et par des passages à eux connus. Ces observations s'appliquent dans notre pensée aux charbons feuilletés d'Uznach et de Durnten, la plus récente des formations examinée par Heer, celle qui termine la longue série d'étages et de gisemens d'où il a exhumé *le Monde primitif de la Suisse*. Il s'agit de lits tourbeux d'une puissance variable, intercalés dans des sédimens argileux d'origine lacustre, recouverts eux-mêmes par des amas de sable, de cailloux et d'éléments erratiques et reposant sur une couche détritique plus ancienne. Cette tourbe, exploitée sur plusieurs points des cantons de Zurich et de Glaris, a plus de consistance et de pouvoir calorifique que les tourbes modernes. L'examen suivi de tous les débris reconnaissables qu'on en a retirés a appris qu'elle avait dû se déposer sur le pourtour d'un lac subalpin à la cuvette profonde dans le milieu, évasée vers les bords, et cerné par une large lisière de plantes marécageuses. Des noisetiers, des chênes, des bouleaux, le sapin, le pin sylvestre et celui des tourbières formaient alentour un rideau sinueux sur un sol herbeux et imbibé, où le rhinocéros de Merk et l'éléphant antique séjournaient en troupes pendant les longs jours, se baignant à loisir dans l'eau fraîche des mares et vers l'embouchure des ruisseaux.

Le caractère tiré des plantes joint à celui que fournissent l'éléphant et le rhinocéros, espèces qui précèdent en Europe l'arrivée du mammoth (*El. primigenius*) et du rhinocéros à narines cloisonnées (*Rh. tichorhinus*), cette association reporte les charbons d'Uznach sur l'horizon du « Forest-Bed » de la côte de Norfolk, c'est-à-dire aux premiers temps de la période quaternaire, à un âge relativement tempéré, où le laurier et le figuier s'avançaient au nord jusqu'auprès de Paris, tandis que, par contraste, le climat du sud de l'Europe était plus humide et plus égal qu'il n'est devenu depuis. On sait que l'homme s'était alors déjà multiplié. La race de Chelles et de Saint-Acheul, celle qui taillait le silex à larges éclats et vivait en plein air, habitait à ce moment les bords de la Somme et ceux de la Seine. Cet homme primitif vit arriver le mammoth et disparaître l'éléphant antique, si voisin de celui des Indes. Il assista aux transformations du climat, devenu graduellement plus excessif, et plus tard lui ou une autre race chercha dans les cavernes un refuge à la fois contre les grands carnassiers et les rigueurs du

froid. Les vallées suisses, accessibles aux grands pachydermes, sur les points que ne couvraient pas les énormes glaciers quaternaires, étaient trop sauvages, trop reculées; elles offraient trop peu de ressources alimentaires pour que l'homme primitif ait cherché à s'y introduire. Aussi aucun vestige de son séjour ni de l'industrie humaine de ce premier âge n'a encore été retiré des charbons d'Uznach. Ce n'est qu'après un long intervalle, lorsque le retrait définitif des glaciers eut rendu à elle-même la plaine suisse, que les lacs délivrés de leur pesant couvercle purent réfléchir de nouveau la lumière dans leur azur profond, que les prairies eurent partout repris possession du sol des vallées, que l'homme vint à son tour se rendre maître d'une nature et d'un pays renouvelés. Ce fut alors le temps des cités lacustres et de la pierre polie. En l'interrogeant, on se place, il est vrai, bien avant l'histoire, avant même l'usage des métaux, en présence d'une industrie et d'une agriculture rudimentaires, mais enfin dans un cadre où rien ne rappelle désormais ni les traits ni les êtres à jamais effacés du *monde primitif de la Suisse*.

## VI.

Avant de fermer ces annales des anciens âges rédigées par Heer avec un charme si pénétrant, un coloris si vif, et un tour si gracieux, il est naturel de s'enquérir des idées générales du savant et du penseur, soit qu'il ait invoqué les théories des autres, soit qu'il en ait proposé de nouvelles, en développant à certains égards des vues originales. — Esprit clair, cherchant les explications et accueillant avec faveur celles qui lui paraissaient vraisemblables, Heer en revanche renonçait difficilement à une opinion une fois adoptée. Il lui semblait que rien ne dût jamais prévaloir contre une démonstration considérée par lui comme acquise. La science pourtant ne marche guère qu'à l'aide de compromis résultant d'affirmations et de démentis successifs. Les hypothèses et les systèmes, entachés le plus souvent d'une part d'erreur, et heureux si cette part est petite! ne se produisent un jour que pour céder la place à d'autres que l'avenir corrigera à leur tour, avant d'obtenir la formule définitive. Il en est surtout ainsi de la paléontologie, dont les documens presque toujours incomplets demandent à être interprétés pour être mis en pleine valeur. Ce n'est pas tout que de constater des faits, il s'agit ensuite d'en fixer le vrai sens et la raison d'être; mais, dans beaucoup de cas, on se heurte à des problèmes dont la grandeur étonne, bien qu'il soit difficile de se soustraire à la tentation d'essayer au moins de les résoudre.

Heer avait été frappé de l'importance de l'élément américain dans la flore molassique. Il n'était pas question de vagues analogies; mais une foule d'espèces dominantes et caractéristiques de la molasse se trouvaient avoir des « homologues » ou correspondans directs, exclusivement propres à l'Amérique septentrionale, tandis que l'Europe actuelle, et même l'ancien continent, ne possédaient plus ces types végétaux, sinon à l'état fossile. Il en était notamment ainsi du séquoïa de Californie, du cyprès chauve de la Louisiane, du sabal ou palmier-parasol des Antilles, du tulipier, du platane, de plusieurs érables et peupliers, dont les formes fossiles européennes reproduisaient l'apparence comme si elles eussent été tracées sur le modèle des formes américaines actuelles. Heer a vu dans ces rapprochemens, qui impliquent une communauté d'espèces répandues à la fois dans les deux pays à un moment donné des siècles antérieurs, l'indice d'anciennes connexions territoriales; mais par où l'Europe et l'Amérique auraient-elles ainsi communiqué? — Heer, dans sa *Flore fossile tertiaire* et, plus tard, dans *le Monde primitif de la Suisse*, a exposé les raisons qui lui faisaient croire que ce continent de jonction avait été l'Atlantide, dont les Canaries, Madère, et les Açores ne seraient qu'un reste et la tradition mentionnée par Platon un dernier souvenir. L'homme primitif aurait assisté à la disparition au sein des flots de l'Atlantide, graduellement submergée. Mais, si l'on est assuré, par l'extrême ressemblance des forêts canariennes avec celles de l'Europe pliocène, de l'atténance de notre continent avec les îles de l'océan, l'hypothèse d'une Atlantide allant rejoindre l'Amérique du Nord à travers l'espace maritime interposé a perdu toute vraisemblance depuis les derniers sondages, qui ont révélé d'immenses profondeurs là justement où l'on aurait dû rencontrer, à une faible distance de la surface, les vestiges de la région récemment engloutie. La solution préférée par Heer semble donc devoir être abandonnée; mais il est curieux d'observer que celle qui tend à prévaloir et qui consiste à faire arriver du Nord les espèces distribuées à travers les continents de l'hémisphère boréal, n'a pu s'établir qu'à la suite des travaux de Heer sur l'ancienne végétation polaire. Nous mettrons ce fait en lumière lorsque nous rendrons compte de ces travaux. C'est donc toujours à lui que l'on doit avoir recours, alors même qu'il est nécessaire de substituer une vue plus juste, réalisant un progrès réel, à une théorie devenue insuffisante. Cette façon de fourbir des armes contre soi, à la faveur de ses propres découvertes, est encore, de toutes les manières de se tromper, la plus noble et la plus féconde en résultats définitifs.

Heer a professé une opinion fort tranchée au sujet de l'époque

glaciaire, dont il a longuement décrit la marche et analysé le caractère dans *le Monde primitif de la Suisse*. Peut-être n'a-t-il pas assez compris que, placé en observateur au pied des plus grandes alpes, au centre de la région où le phénomène glaciaire avait agi avec le plus d'intensité, il était moins à même d'en apprécier les épisodes secondaires et les phases partielles que d'autres explorateurs plus à l'écart, mais plus à portée aussi de saisir la perspective des événemens et l'ordre relatif de leur succession. D'Archiac a fait cette remarque curieuse que le célèbre Saussure, en dépit de son génie actif, en s'attachant aux masses les plus grandioses des chaînes alpines, n'avait pu réussir à déterminer les véritables lois de la stratigraphie, comme le firent plus tard ceux qui, plus modestes, abordèrent, en Angleterre et en France, l'étude des lits en place, qu'aucune dislocation n'avait encore fracturés.

En Suisse, la formation glaciaire encombre toute la scène et ne laisse presque aucune place aux autres élémens d'appréciation d'une période qui, selon la pensée d'E. Lartet, au lieu d'être, « comme bien des esprits persistent à l'envisager, une transition critique et violente, a vu se développer des milliers de générations successives de ces mammifères qui peuplent encore notre Europe, associés à d'autres qui depuis ont abandonné notre sol. » Le remplacement graduel de l'éléphant méridional et du rhinocéros à narines minces par l'éléphant antique et le rhinocéros de Merk, s'éloignant à leur tour devant le mammoth et le rhinocéros à narines cloisonnées, ces substitutions toujours ménagées dans les alluvions quaternaires de Paris, dans le Forest-Bed de la côte de Norfolk, aussi bien que dans les formations synchroniques du midi de la France et du Val d'Arno, en Italie, démontrent bien que les changemens qui s'opérèrent alors dans le climat et dans la faune se firent par enchaînement et furent exempts de soubresauts. La flore elle-même, prise dans son ensemble, ne s'appauvrit que peu à peu et elle conserva jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'au retrait des glaciers, assez d'opulence pour procurer à des herbivores comme les éléphants et les rhinocéros les quantités de nourriture qui leur sont nécessaires en toutes saisons. C'est, en définitive, sur d'assez faibles indices, appuyés d'observations purement locales, que Heer en est venu à supposer l'existence d'une période « interglaciaire, » sorte de retour momentané à une température clémente, favorable au développement des animaux et des plantes. Pendant cette période supposée, les glaciers et le froid, après avoir envahi l'Europe, auraient reculé momentanément pour réaliser ensuite un nouveau mouvement offensif. Rien ne justifie à nos yeux une pareille hypothèse, dès qu'au lieu de la

restreindre à des accidens locaux ou à la marche particulière de certains glaciers, on voudrait la généraliser en l'appliquant à l'Europe entière.

## VII.

Dans le domaine de la paléontologie, toutes les notions, si élevées qu'elles soient, cèdent la place à celle de l'espèce, qui les domine et les efface. L'espèce, c'est l'être individuel qui se perpétue par la propagation et persiste pendant des générations, toujours sembla le à lui-même, au moins en apparence. Si l'espèce, ainsi entendue, varie dans le cours des siècles, c'est assurément à l'aide de l'individu et par l'affermissement des variétés individuelles. Ainsi seulement ont pu se produire des branches collatérales, ramifiées à leur tour. Finalement, l'espèce elle-même, d'où est-elle sortie originellement, et son origine, faut-il la concevoir comme une création de toutes pièces des individus qui la représentent, ou bien comme un enchaînement d'actes modificateurs successifs accentués peu à peu dans une ou plusieurs directions sensiblement divergentes? — Ce sont là des questions qui se posent d'elles-mêmes en paléontologie et qu'on ne saurait éluder entièrement, même en prétextant l'ignorance. Cette ignorance ne saurait être absolue en présence des élémens partiels qui nous viennent des fossiles; elle est plutôt synonyme de doute et d'incertitude; et comment l'esprit de l'homme, une fois en éveil, sollicité même par des doctrines contradictoires, pourrait-il se soustraire à la nécessité de faire un choix entre des théories qui semblent s'exclure, mais qui, à travers leur choc, ne sont pas sans laisser entrevoir ce demi-jour qui précède la pleine lumière et permet au coup d'œil exercé de se diriger du côté où elle apparaîtra?

Heer a abordé avec beaucoup de franchise et de bonne foi cette question de l'espèce. Il comprend bien qu'on ne saurait invoquer ni une création primordiale unique, ni une suite de destructions totales et de renouvellemens successifs du monde organisé. Tout concourt à démontrer que la nature vivante a changé dans le cours des siècles, sans que pourtant les terres ni les mers aient jamais cessé d'être habitées par des plantes et des animaux. On est bien encore forcé d'admettre que des espèces ont souvent péri soit violemment, soit éliminées par l'effet du temps et la concurrence d'espèces rivales.

Il semble que la conséquence logique de cette extinction de certaines races, aux prises avec des circonstances défavorables ou des

espèces plus jeunes et plus vigoureuses, devrait être la possibilité, pour celles-ci ou quelques-unes d'entre elles, de se modifier à la suite de l'ébranlement qui leur ouvre de nouvelles destinées et de donner naissance à des races nouvelles susceptibles de se multiplier à leur tour. Ces races nouvelles, il est tout simple de concevoir qu'elles se constituent à l'écart, qu'elles soient d'abord obscures et ne se manifestent qu'une fois formées et caractérisées, puisque nous ne possédons guère, en fait de fossiles, que les êtres les plus répandus de chaque époque. D'ailleurs quel moyen aurions-nous, à l'aide des seuls individus tombés entre nos mains, de distinguer les races naissantes et en voie de développement de l'espèce mère dont elles tendent à se détacher ? Les individus offrant quelques vestiges de ce phénomène seraient toujours, aux yeux des classificateurs, ou une espèce distincte qu'ils rangeraient à part, ou une simple variété d'une espèce déjà connue. Pour agir autrement, il faudrait avoir sous les yeux et au complet tous les termes d'une longue série de variations individuelles. Mais c'est là justement ce que la paléontologie n'obtiendra jamais, et nous serons toujours amenés à admettre, par hypothèse, les nuances intermédiaires servant à rejoindre deux termes spécifiques séparés par un faible intervalle, de même que, bien souvent, la distinction entre deux espèces voisines se trouve purement conventionnelle, tellement les caractères différentiels énumérés par les naturalistes se réduisent à peu de chose.

Mais Heer, préoccupé de cette idée que l'espèce a dans l'ordre naturel une existence objective, qu'elle ne change pas sous nos yeux et que certaines espèces ont montré au contraire une remarquable fixité à travers deux ou plusieurs périodes successives (ce que personne ne conteste), n'est pas disposé à admettre qu'à côté de races très fixes il y en ait aussi de variables et de plastiques. Il repousse énergiquement le système de Darwin, et pourtant, pressé par la réalité, il en propose un autre bien moins vraisemblable puisqu'il ne repose ni sur l'expérience des faits actuels ni sur l'observation du passé.

Heer suppose qu'à des époques indéterminées, les espèces auront changé, mais dans un temps relativement court, pour demeurer ensuite immuables jusqu'au moment où une crise semblable aurait entraîné une nouvelle « refonte des espèces. » Il est vrai que l'auteur lui-même ne saurait ni assigner le nombre ni définir le caractère de phénomènes aussi étranges, dont rien de ce qui nous est connu n'autorise à soupçonner l'existence. Heer retire de son hypothèse, qui n'est au fond que du darwinisme mitigé, l'avantage considérable à ses yeux de pouvoir nier la transformation insensible et constante des espèces; mais c'est là justement un point



que les partisans de l'évolution se sont toujours défendus de soutenir. La transformation darwinienne a pu être lente ou relativement rapide dans ses effets; elle s'est manifestée dans une mesure très inégale selon les êtres que l'on considère et, parmi les espèces, les unes, flottantes et variables, ont donné lieu à des races plus tard converties en types définitifs; tandis que les autres, une fois fixées, sont demeurées sans changement, incapables de se modifier à l'avenir, destinées à vivre plus ou moins longtemps, mais destituées de la faculté de donner naissance à une postérité. — Les cèdres, les séquoïas, les tulipiers, les magnolias, arrêtés depuis des myriades de siècles dans leurs traits décisifs, sont demeurés à peu près invariables. D'autres types plus plastiques, tels que les pins et les chênes, sans sortir d'un cadre déterminé, ont cependant produit des races locales plus ou moins différenciées et continuent sous nos yeux à présenter des sous-espèces. Il en est d'autres encore, les botanistes le savent bien, qui varient sans trêve et sans mesure, tout en ne constituant pas des espèces au sens propre du mot, c'est-à-dire auxquelles il soit possible d'assigner des limites. La prétendue fixité des espèces est donc une illusion et un trompe-l'œil. On se paie de mots en la proclamant, et ce qui le prouve plus que tout le reste, c'est que Heer lui-même, observateur sagace, admettait « une refonte » soit partielle, soit totale. Sa formule, exclusive au premier abord, correspond en dernière analyse à un aveu des effets de la variabilité que les transformistes traduisent par le terme d'évolution, en les considérant comme une propriété de l'être organisé, pour lequel le changement constitue une sauvegarde vis-à-vis des conditions extérieures, elles-mêmes sujettes à changer.

Bientôt nous suivrons Oswald Heer sur un plus vaste théâtre et sur un horizon plus étendu que ceux de sa terre natale. Nous le retrouverons aux prises avec les mystérieuses profondeurs des pays arctiques, jusqu'à lui inaccessibles à la science. Là aussi ses puissantes facultés, sa lucidité, sa persévérance dans le travail, sa méthode analytique sûre et pénétrante, le guideront et lui feront, comme à Colomb, découvrir un monde nouveau, le passé des régions circumpolaires.

---

# L'ABYSSINIE ET SON NÉGUS

D'APRÈS UN VOYAGEUR ALLEMAND.

---

Tout le monde sait ou devrait savoir que le roi Sa'omon eut de la reine de Saba un fils nommé Menelek, qui lui ressemblait tant que ses sujets les prenaient quelquefois l'un pour l'autre. Il en conçut de l'humeur, et pour se débarrasser de ce fils incommode, il le chargea d'aller gouverner en son nom le royaume d'Abysinie. En quittant Jérusalem, Menelek emporta l'arche d'alliance et les deux chérubins d'or qui la couvraient de leurs ailes. La caravane arriva un jour de sabbat au bord d'un fleuve. Menelek et une partie des Juifs qui l'accompagnaient n'hésitèrent pas à le passer, et de ce jour ils furent chrétiens, bien avant la naissance du Christ. C'est à ces pieux mécréans que les chrétiens d'Abysinie doivent leur origine, tandis que les Falaschas ou Juifs abyssins descendent de ceux qui, fidèles aux prescriptions de Moïse, refusèrent de transgresser la loi du sabbat.

Ce qui témoigne de la parfaite vérité de ce récit, c'est que l'arche d'alliance se trouve encore enfermée dans une cachette de l'église métropolitaine d'Aksoum, ville sainte du Tigré. Si jamais les hasards de vos voyages vous conduisaient à Aksoum, ne demandez pas à la voir. Il n'est permis de la contempler qu'au grand-prêtre ou *nèbreïd*; lui seul pourrait vous enseigner où elle se trouve, et il ne dit son secret à personne. D'ailleurs, quand il consentirait à vous la montrer, cela ne vous servirait de rien, elle n'est visible qu'aux yeux des vrais croyans, c'est-à-dire des chrétiens abyssins monophysites. Mais, sous peine de vous attirer beaucoup d'embarras et quelques avanies, n'ayez pas l'air de douter de ce que vous dira le *nèbreïd*. L'Abysinie est un pays où l'on juge les étrangers sur la facilité avec laquelle ils croient tout ce qu'on leur dit. Pour voyager avec agrément dans les alpes éthiopiennes, il faut croire qu'un *nèbreïd* ne ment jamais et que l'arche d'alliance est à Aksoum. Il faut croire aussi que les Abyssins descen-

dent de Juifs qui furent chrétiens mille ans avant Jésus-Christ, d'où il résulte qu'ils ont autant de dévotion pour l'Ancien-Testament que pour le nouveau, pour les psaumes de David que pour les Évangiles. Avant tout, il faut tenir pour un fait indubitable que les négus ou souverains d'Éthiopie sont les petits-fils de Salomon. Le maître actuel de l'Abysinie, l'empereur Jean II, négus négesti ou roi des rois, était un simple gouverneur d'Adoua dans le Tigré, lorsque les Anglais firent la guerre à Théodore, et il s'appelait Lidj-Kassa. Il sut se ménager la bienveillance des vainqueurs, et par l'habileté de sa politique autant que par son courage, il parvint à réduire sous sa domination toutes les provinces de l'Éthiopie. Son premier soin fut de démontrer qu'il descendait en droite ligne de Salomon; cette démonstration lui demanda peu d'efforts, bien d'autres l'avaient faite avant lui : — « Depuis que je suis monté sur le trône de mes pères, que j'ai vaincu les infidèles et soumis à mon obéissance mes sujets révoltés, disait-il à un voyageur allemand, M. Rohlfs, j'ai rétabli le vieil empire éthiopien tel qu'il existait lorsque le premier de mes ancêtres, Menelek, fils de Salomon, le tint en héritage de sa mère la reine de Saba (1). »

Il est permis de douter de beaucoup de choses quand on ne voyage pas en Abyssinie; mais on aurait tort de ne pas reconnaître que c'est un remarquable et intéressant petit peuple que ces 1,500,000 Abyssins qui, enfermés dans leurs hautes vallées comme dans une forteresse, ont su défendre contre les entreprises de voisins très remuans leur indépendance et leur foi. En vain la marée montante de l'islamisme bat de toutes parts les rochers de leurs montagnes, ils sont restés ce qu'ils étaient. Au fanatisme musulman ils opposent un fanatisme égal. Divisés entre eux, en proie aux guerres civiles et changeant souvent de maître, on les voit toujours prêts à s'unir pour faire tête à Mahomet; la haine et le mépris du croissant leur créent une patrie. Dans ces dernières années, ils ont fait parler d'eux, ils ont eu un rôle à jouer. Ils attirèrent sur leur pays l'attention sympathique de l'Europe quand le vice-roi d'Égypte, à l'instigation d'un Suisse très distingué et très ambitieux, qui aspirait, dit-on, à devenir négus, s'avisa, en 1875, de conquérir l'Abysinie et de l'annexer au Soudan. Les deux sanglantes défaites de Gudda-Guddi et de Gura le dégoutèrent à jamais de cette périlleuse fantaisie. Ceux de ses soldats qui survécurent, cruellement mutilés, répandirent dans la vallée du Nil la terreur du nom abyssin.

On conçoit facilement que les Anglais, depuis qu'ils ont occupé l'Égypte, aient songé à nouer des rapports avec le négus pour obtenir sa coopération contre le mahdi, qui leur cause de si vifs déplaisirs.

(1) *Meine Mission nach Abessinien im Winter 1880-1881*, von Gerhard Rohlfs. Leipzig; Brockhaus, 1883.

On prétend qu'ils ont réussi dans leur négociation, qu'un traité a été conclu, dont on ne connaît pas encore exactement la teneur. Il y a un moyen sûr d'obtenir l'alliance d'un négus, c'est d'exaucer le plus ardent de ses souhaits en lui procurant un port sur la Mer-Rouge. « On objecte, écrivait Gordon en 1881, que les Abyssins sont un peuple trop sauvage pour être digne d'avoir un port; mais on ne parviendra à les apprivoiser qu'en les tirant de leur isolement. Quand on examine les registres de la douane de Massouah, on s'aperçoit que la plupart des marchandises qui passent par cette ville vont en Abyssinie ou en viennent. » Si les Égyptiens ont toujours refusé au négus la satisfaction qu'il leur demandait, c'est qu'une prophétie musulmane annonce qu'avant le jour de la résurrection, la kaaba sera détruite par les Abyssins. Les Anglais, qui se soucient peu de la kaaba et des prophètes, pourront être plus coulans; mais il faut savoir ce qu'en retour le négus peut leur offrir. Les Abyssins, qui se défendent très bien, sont-ils capables de rendre des services dans une guerre offensive, de se créer des titres à la gratitude de leurs alliés? Après leur victoire de Gura, ils n'ont pas su poursuivre leurs avantages ni reprendre la province du Bogos. Il y a des peuples qui ne se battent bien que chez eux.

Depuis le temps où les Portugais et les jésuites y formèrent un établissement que rappellent encore des palais ruinés et des ponts en pierre qu'on n'entretient plus, l'Abyssinie a été souvent parcourue, souvent décrite. Les voyageurs s'accordent tous à célébrer les grâces merveilleuses de cette Suisse ou de cette Auvergne africaine, presque aussi grande que l'Allemagne. Au-dessus de ses terres basses et brûlantes ou *kollas*, pays de coton et de fièvres, s'élèvent par étages des terres tempérées, qu'embellissent leurs sycomores gigantesques, leurs citronniers, leurs baobabs, leurs pâturages embaunés par la rose et le jasmin, leurs lacs bleus emplissant le cratère de volcans morts. Plus haut règne toute la sauvagerie des scènes alpestres. On ne voit plus que des gorges profondes où mugissent des torrens se précipitant en cascades, des murailles rocheuses festonnées de lianes, d'euphorbes et de mimosas, des pitons ploutoniens surmontant la croupe aplatie des montagnes de grès. En s'élevant plus haut encore, on ne tarde pas à atteindre la limite des frimas éternels, et, aux enchantemens de la flore tropicale succèdent la nudité des rocs où rien ne pousse, et la blancheur des neiges qui ne fondent pas. L'altitude moyenne de la région dépasse 2,000 mètres, et c'est ainsi qu'on trouve au-dessous du tropique du Cancer un climat salubre et fortifiant, des vallées aussi fraîches que parfumées. L'Abyssinie est un pays qui sent bon, et l'homme s'y porte aussi bien que le lion et l'hippopotame; c'est une justice que tout le monde rend à cette contrée si riche en productions diverses, vrai paradis si on la délivrait de ses fourmis, de ses termites et de la fureur des guerres civiles.

A l'égard des mœurs, du caractère des habitans, les rapports des voyageurs diffèrent davantage, et leurs contradictions s'expliquent souvent par les bonnes ou les mauvaises rencontres qu'ils ont faites, par le plus ou moins d'agrément qu'ils ont eu dans leurs couchées. Presque tous accusent les Abyssins de tenir la malpropreté pour une vertu agréable à Dieu et de se persuader qu'il n'est pas de spectacle plus édifiant que la sainte crasse d'un anachorète qui a été vingt ans sans se laver. On est allé jusqu'à prétendre qu'en Abyssinie personne ne se lave, à l'exception des gens zélés, qui, par dévotion, recherchent la sanctifiante cérémonie d'un second baptême. Plût au ciel qu'on les rebaptisât tous les jours ! On reproche aussi à ces montagnards leur passion pour la viande crue ou le *brondo* et le plaisir qu'ils prennent à se graisser les cheveux. Dès leur plus tendre jeunesse, ils ont la tête ruisselante de beurre frais ; ce beurre, venant à fondre, leur dégoutte sur le visage et leur cause des ophthalmies. On leur reproche encore leur rage de discourir, leur verbeuse faconde, leur goût excessif pour le *palabre*. M. Rohlf, qui est resté sept mois et demi en Abyssinie, affirme que, si l'on jugeait les différens peuples de la terre sur la quantité de mots et de phrases qu'ils sont capables de prononcer d'un lever à un coucher de soleil, il faudrait accorder sans conteste la palme aux Abyssins, « lesquels surpassent en loquacité les Français eux-mêmes. » C'est une épigramme qu'il nous décoche en passant, car il est aigre-doux à notre endroit, et, dans toutes les contrées qu'il parcourt, il ramasse volontiers des pierres pour nous les jeter. Mais il ne veut pas notre mort ; ses pavés ne sont que des cailloux.

Strabon disait que, de son temps, les Éthiopiens reconnaissaient deux dieux, l'un invisible et éternel, qu'ils considéraient comme l'auteur de toutes choses, l'autre mortel, sur lequel ils ne s'entendaient pas. Les modernes Éthiopiens s'entendent très bien sur le dieu visible et mortel : « C'est l'argent, représenté par le thalari d'Autriche à l'effigie de Marie-Thérèse, nous dit un voyageur français. Le son des thalaris a sur eux une puissance magique qui fait cesser toutes les hésitations, capituler toutes les consciences, ouvrir toutes les portes, tous les cœurs et le reste. » Dans le Tigré comme dans l'Amhara, la mendicité a été réduite en art ; elle y met en pratique toute sorte de méthodes savantes. On y trouve des mendiants à cheval ; les rosses élanquées et fourbues qui les portent savent dans l'occasion déraider leurs jointures ankylosées pour rejoindre en temps opportun le voyageur qui s'échappe. Mais si les Abyssins mendient, il n'y a chez eux que les brigands qui volent. Les domestiques sont très fidèles ; s'ils n'ont pas les mains propres, ils les ont nettes. On prétend que les ecclésiastiques éthiopiens se distinguent par leur cupidité autant que par leur robe jaune et leur turban de haute forme. Cependant M. Rohlf nous rapporte un trait de délicatesse dont il fut le témoin attendri. Il trouva dans l'église

très vénérée d'Amde Uork un prêtre qui priaït avec ferveur et qui lui dit : « Tout à l'heure j'ai ramassé sur le chemin trois écus. Satan me souffla à l'oreille qu'ils étaient à moi ; mais un regard jeté sur l'église me fit rougir de ma coupable pensée, et j'entendis la voix de l'ange Gabriel qui me disait d'entrer dans la maison de Dieu pour le remercier d'avoir pu résister à une tentation diabolique. Voici les trois tharlaris, peut-être les avez-vous perdus. » — « Parmi tous les récits de voyage en Abyssinie, ajoute M. Rohlf's, il en est à peine un sur dix où le clergé abyssin ne soit pas maltraité, et, catholiques ou protestans, les missionnaires ne tarissent pas en médisances sur son compte. Je suis bien aise de dire ce que j'ai vu. »

On impute souvent aux peuples comme une tare originelle des défauts ou des vices qu'ils ne doivent qu'à leurs gouvernemens. Rien n'est plus propre à corrompre le cœur de l'homme que les dures servitudes et les mauvaises obéissances. Quand on voyage en Abyssinie, on s'étonne de trouver cet admirable pays si peu peuplé et si mal cultivé. On y traverse d'immenses solitudes où la terre en friche semble attendre une charrue qui ne viendra jamais, et on est tenté d'en conclure que l'Abyssin est le plus mou, le plus paresseux des peuples. Mais en tout pays le travail est dur, et certains gouvernemens s'appliquent à en dégoûter leurs sujets. Cette Suisse éthiopienne est soumise à un tout autre régime que la Suisse d'Europe; on y voit succéder à des temps de désordre et d'anarchie des périodes plus ou moins longues de despotisme arbitraire. Elle est à la discrétion d'une caste de barons féodaux, qui se croient tout permis et qu'on pourrait traiter de brigands de grands chemins, s'il y avait des chemins en Abyssinie. C'est dans cette caste que se recrutent les gouverneurs de provinces. Chacun se fait fort de prouver qu'il descend de Salomon et caresse le secret espoir de profiter quelque jour des malheurs publics pour se faire proclamer négus. Si l'un d'eux, grâce à son industrie ou aux complaisances de la fortune, parvient à accomplir son rêve, il ne connaîtra pas d'autre loi que son bon plaisir. L'homme qui a seul le droit de porter un parasol rouge se regarde comme le maître absolu de toutes les vies, de tous les biens et de toutes les consciences. Pour avoir le goût du travail et de l'effort, il faut s'appartenir et croire à un lendemain. Quiconque n'est sûr de rien se croise les bras et ne les décroise que pour tendre la main aux passans.

Le plus grand malheur de l'Abyssinie est son armée. Ses soldats n'ont pas d'uniforme; ils vont tête nue, les cheveux tressés, et, comme les pékins, ils s'habillent d'un *schama*, ou grande pièce d'étoffe de coton blanc à bandes rouges. Ils n'ont pour signe distinctif que l'anneau qu'ils portent au bras et la peau de mouton, de lion ou de panthère qu'ils jettent sur leurs épaules. Ainsi équipés, ils regardent l'univers de haut en bas; la terre leur appartient, c'est pour eux que le paysan

travaille. Leurs capitaines et leurs généraux affectent volontiers des allures de tranch-montagnes : — « Je suis le redouté Balata Gebro, disait l'un d'eux à M. Rohlfs. Il me suffit de mon visage pour mettre en fuite deux mille Turcs. J'ai tué de ma main cent Égyptiens et de ma main j'ai châtré vingt-cinq infidèles. Je suis le fort et l'invincible, celui qu'on reconnaît à sa peau de léopard tachetée de noir. On me nomme le maigre Balata Gebro; mais le maigre Balata est un lion qui châtre ou égorge tous ses ennemis. » — Gras ou maigres, les généraux éthiopiens ne reçoivent aucun traitement et leurs soldats ne touchent point de solde. Les uns et les autres en sont réduits à se payer par leurs mains. Ils vivent de maraude, de pillage; le butin se partage régulièrement: tant pour les chefs, tant pour les officiers, tant pour la troupe. Quand on se bat avec l'Égypte, on pille les Égyptiens; en temps de paix, on pille les Abyssins, et le gouvernement de l'Abyssinie, comme le remarque M. Rohlfs, est un état de guerre permanent de quelques-uns contre tous. Fénelon écrivait en 1710, dans un temps de malheurs où les soldats n'étaient plus payés : « Les peuples craignent autant les troupes qui doivent les défendre que celles des ennemis qui veulent les attaquer. On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés; c'est une vie de bohèmes et non de gens qui gouvernent. » Tant que le négus ne se décidera pas à payer ses soldats, le royaume d'Éthiopie mènera une vie de bohèmes.

L'empereur Jean avait écrit à plusieurs reprises à l'empereur d'Allemagne ou de Prusse, comme on l'appelle dans les pays limitains, pour solliciter ses bons offices dans sa lutte avec l'Égypte. L'empereur Guillaume confia à M. Rohlfs le soin de lui porter sa réponse. Il ne pouvait mieux choisir son ambassadeur; M. Rohlfs avait accompagné les Anglais dans cette fameuse campagne contre le roi Théodore, où les éléphants de l'Inde ont prouvé à leurs frères encore incultes de l'Afrique quels services essentiels un éléphant bien élevé peut rendre à l'homme. Avec sa lettre, M. Rohlfs portait au négus de fort beaux présents. En 1878, il était parti pour une exploration dans le bassin du Haut-Congo, et on l'avait chargé de déposer en passant aux pieds du sultan d'Ouaday un magnifique parasol de soie verte, enrichi de franges d'or et dont le manche mesurait deux mètres de hauteur. M. Rohlfs avait essayé dans son expédition de désastreuses mésaventures, dont nous avons parlé ici même. Il fut arrêté, dévalisé dans une des oasis de la Tripolitaine par de perfides Suyas, qui se partagèrent sans vergogne les franges d'or de l'impérial parasol vert. Dès son retour à Berlin, il les fit remplacer par d'autres encore plus belles, et il n'attendait qu'une occasion de placer quelque part sa gigantesque ombrelle raccommodée. N'ayant pu arriver jusqu'au sultan, à qui il l'avait destinée, il s'avisait d'en faire hommage au roi très chrétien d'Éthiopie. Partout, en Afrique, on fait grand cas des parasols. Les sultans les aiment

mieux verts, les rois très chrétiens les aiment mieux rouges, mais ils sont accommodans, ils ne refusent jamais ce qu'on leur offre.

M. Rohlfs a été beaucoup plus heureux en Abyssinie qu'en Tripolitaine; on savait ce qu'il venait faire, on ne pouvait que le bien accueillir. Il parcourut sans fâcheux accident tout le Tigré, rejoignit dans le district de Debra Tabor le négus et sa cour, et fut l'objet des empressements les plus flatteurs. Il remit sa lettre et son parasol, dont les dorures firent sensation. Il visita le lac Tana, les palais ruinés de Gondar. Il eut à Aksoum des entretiens intimes avec le *nèbreïd*, qui ne poussa pourtant pas l'obligeance jusqu'à lui montrer l'arche ni même jusqu'à lui dire où il la tient. La curiosité germanique éprouva ce jour-là une défaite. Après avoir passé en Éthiopie l'hiver de 1880 à 1881, M. Rohlfs arrivait en parfaite santé à Massouah, laissant les Abyssins fort contents de lui et lui-même assez content des Abyssins, disposé à leur pardonner leurs défauts en faveur de leurs excellentes intentions et de l'admirable beauté de leur pays. Il ne rapportait qu'une fâcheuse impression mêlée aux bonnes. Tout le long de sa tournée, il s'était fait une loi d'être fort poli, et partout on l'avait tutoyé, sans qu'il songeât à s'en formaliser. Ayant beaucoup vécu avec les Arabes, il prenait cette familiarité pour une marque de gracieuse bienveillance; il n'apprit qu'à son retour que c'était une marque de mépris. Les Abyssins en usent les uns à l'égard des autres avec beaucoup de cérémonie; leurs enfans eux-mêmes se traitent d'altesse, d'homme bien né, de *right honorable*. Ils réservent le tutoiement aux étrangers et aux domestiques. Cette découverte tardive mortifia M. Rohlfs, qui aurait bien voulu reprendre ses politesses. Il se console en pensant qu'il n'y a que les sots qui soient impolis. Au surplus, l'Abyssinie est si loin, on a tant de peine à y entrer et surtout à en sortir qu'on ne peut y retourner tout exprès pour obliger les gens à ne pas vous tutoyer.

M. Rohlfs ne nous aime pas beaucoup; mais cet intrépide voyageur a de la mesure dans l'esprit et le jugement très aiguisé; c'est un de ces sages ennemis dont les avertissemens sont plus utiles que des flatteries. On ne s'étonnera pas qu'il soit peu gracieux pour nos missionnaires lazarisites, si zélés, si courageux, si entreprenans, qui représentent dans les montagnes de l'Abyssinie comme ailleurs l'influence et l'action de la France. Si notre gouvernement voulait se concilier ses bonnes grâces, il devrait renoncer désormais à les protéger; mais nous espérons qu'il n'achètera pas à si haut prix une amitié douteuse, qui ne lui profiterait guère. En Afrique comme en Orient, qui dit Français dit catholique, qui dit catholique dit Français, et M. Rohlfs en éprouve quelque dépit. — « Au patronage que la France accorde à ses missionnaires, écrivait-il dans un de ses précédens ouvrages, elle doit toute l'influence qu'elle exerce en Orient et qu'elle exploite avec art, protégeant au loin les jésuites qu'elle chasse de Paris. Peu importe à cet



égard qu'elle soit gouvernée par un roi très chrétien, un empereur, un président ou un communal. En matière de politique étrangère, ce dernier deviendra bien vite un communal très chrétien pour ne pas compromettre le prestige de son pays sur tous les rivages de la Méditerranée. » — Puisse-t-il nous reprocher longtemps cette bienheureuse inconséquence ! Que deviendrait le gouvernement d'un grand pays s'il sacrifiait ses intérêts au fanatisme de la logique ?

Un autre voyageur, M. Maltzan, disait de nos missionnaires en Abyssinie : « Ces moines rusés sont haïs et redoutés, et cependant ils prennent pied partout. Quand on les chasse, ils reviennent par des chemins détournés et recouvrent bientôt leur ancien crédit. On l'a vu dans le Tigré, d'où le prince Kassa, aujourd'hui l'empereur Jean, avait expulsé tous les prêtres catholiques. Les voici de nouveau en possession de leurs stations perdues, et ils ont converti récemment onze villages. » M. Rohlf s'accuse les Français d'une incorrigible fatuité, qui leur fait croire qu'on les adore : « Nous sommes tellement aimés par ces peuples ! » lui disait un de nos lazaristes. Il reconnaît toutefois que les catholiques sont infiniment mieux vus des Abyssins que les protestans anglais ou allemands. L'Abyssin n'est pas seulement monophysite, il est avant tout mariolâtre. Notre consul à Massouah, M. Raffray, remarquait déjà, dans son livre sur l'Abyssinie, qu'elle a pour la mère de Dieu et pour ses miracles une dévotion toute particulière. On embarrassait plus d'une fois M. Rohlf s'en lui demandant ce qu'il pensait de Marie ; il tâcha de faire comprendre à ces indiscrets, sans se brouiller avec eux, qu'il n'en pensait ni bien ni mal. Les protestans sont pour les Éthiopiens des ennemis de Marie, et ils leur reprochent aussi de ne pratiquer ni le jeûne, ni la confession, ni le culte des saints. Aussi n'est-il pas étonnant que les missionnaires suédois d'Hotumlu n'aient jamais converti personne, et que le Bogos, la Mensa aient passé au catholicisme, qui grossit de jour en jour le nombre de ses prosélytes dans l'Hamasen.

Mais si nos missionnaires s'insinuent facilement dans la faveur des populations abyssines, il leur sera beaucoup plus difficile de se gagner le cœur et le bon vouloir du négus. L'obstacle n'est pas une question de croyance, mais de constitution ecclésiastique. Quoique l'empereur Jean soit un monophysite endurci et qu'il ait fait arracher la langue à quelques prêtres du Choa qui s'étaient laissé persuader qu'il y a deux natures dans le Christ, il est trop intelligent pour considérer un dogme comme une affaire d'état. Mais bien habile qui l'amènerait à reconnaître pour chef de l'église un pape résidant à Rome ! C'est une tradition séculaire dans l'empire d'Éthiopie que l'*abuna*, ou primat de l'église abyssine, seul autorisé à ordonner des prêtres, soit un étranger résidant en Abyssinie. On l'emprunte à l'église kopte, ou plutôt on l'achète au gouvernement égyptien. Le négus entend avoir dans sa

main le chef spirituel de son royaume, celui qui lie et qui délie, celui qui absout par une parole et détrône par un anathème. Jadis l'*abuna* se permit d'excommunier dans une assemblée publique l'empereur Théodore. Celui-ci arma son pistolet et, couchant l'évêque en joue, lui dit avec une respectueuse tendresse : « Mon bon père, donnez-moi votre bénédiction. » L'*abuna* s'exécuta sur-le-champ; il est vrai que cette bénédiction extorquée n'a pas porté bonheur à Théodore.

C'était ce même Théodore qui disait : « D'abord arrivent les missionnaires, puis les consuls, enfin les soldats. » Il en a fait la triste expérience. Il laissa entrer les missionnaires, qu'il employa à fabriquer de la poudre et des canons. Il reçut les consuls et les mit en chartre privée. Enfin arrivèrent les soldats, et il en fut réduit à se donner la mort. Son successeur, nous affirme M. Rohlfis, a hérité de ses opinions et répète volontiers ses adages. L'empereur Jean est un partisan résolu de l'unité religieuse autant que le roi Louis XIV. Il a contraint tous ses sujets musulmans à se faire baptiser; il to'ère encore les juifs ou Falaschas, à cela près qu'il les tracasse de temps à autre. Au culte des saints et de Marie, il joint un profond respect pour toutes les leçons de sainte intolérance que renferme l'Ancien-Testament; il se pique d'être lui-même un *summus episcopus* et de connaître la Bible encore mieux que son *abuna*. En 1881, il a sévi avec énergie contre les lazaristes de la province d'Agamé, qu'on soupçonnait d'avoir trempé dans une intrigue. M. Touvier, évêque de Keren, qui était accouru pour protéger son troupeau, fut maltraité, déshabillé; on ne lui laissa que sa chemise de flanelle et son pantalon. Le village et l'église furent livrés aux flammes. M. Raffray eut beaucoup de peine à obtenir la délivrance de ses nationaux, et l'indemnité qu'il réclamait pour eux n'a jamais été payée. « La France, remarque malicieusement M. Rohlfis, s'est attiré quelquefois, par le zèle intempérant de ses missionnaires, de grands ennuis sans pouvoir obtenir aucune réparation; mais, d'autre part, elle en tire souvent de grands profits. » La moralité de cette aventure et de beaucoup d'autres est qu'il faut nous défier des illusions de l'amour-propre, ne pas croire trop facilement qu'on nous adore et joindre la discrétion à l'esprit d'entreprise.

Dans les violences qu'il exerce contre les catholiques, l'empereur Jean obéit à la raison d'état. De son naturel, il n'est point sanguinaire; en plus d'une occasion, il a étonné ses peuples par sa clémence. Quand son rival Gobezieh tomba dans ses mains, l'usage du pays l'autorisait à lui remplir les oreilles de poudre et à lui faire sauter le crâne comme par l'explosion d'une mine. Il se contenta de lui crever les yeux avec un fer rouge. En 1879, il fit grâce à plus d'un rebelle. Il se montra indulgent pour les enfans de Théodore, conserva sa charge à l'aîné, donna une situation princière au plus jeune. Lorsque le roi de

Choa, Menelek, parut à sa cour avec une pierre au cou pour implorer son pardon, il l'embrassa en pleurant, le couronna de ses mains, lui rendit son royaume en exigeant un tribut annuel.

Quant à sa politique étrangère, c'est une politique de négus qui consiste à se ménager des intelligences avec les souverains de l'Europe, pour pouvoir s'en servir au besoin soit dans ses luttes avec l'Égypte mahométane, soit dans les difficultés intérieures qui pourraient survenir. Mais il est permis de conclure des conversations qu'il eut à Debra Tabor avec M. Rohlf's que ses idées sont un peu confuses, qu'il prend volontiers les rats pour des éléphants et les éléphants pour des souris. Les Abyssins croient qu'il y a trois mondes : l'Éthiopie, l'Europe et la Turquie. Ils considèrent l'Europe comme un empire à peu près aussi grand que l'Abyssinie, mais privé de l'avantage de posséder un négus négesti. Ils se font une haute idée de l'empereur de Russie; ils estiment qu'il est presque aussi puissant que le roi de Tigré. Ils ne méprisent point l'Allemagne; l'empereur Jean félicita M. Rohlf's d'avoir pour maître un vrai négus, c'est-à-dire un souverain qui a des rois dans son obéissance. Il lui demanda comment il se faisait que la France n'eût plus de gouvernement. M. Rohlf's l'assura qu'elle en avait un, mais il ne s'étend pas sur les explications qu'il s'empressa de lui donner à ce sujet. L'instant d'après, il découvrit, à son vif étonnement, que le négus regardait comme la première puissance de l'Europe, même avant la Russie, le petit royaume de Grèce, qui, selon lui, avait contraint les Turcs de faire la paix avec le tsar et de céder à leurs ennemis des royaumes entiers. M. Rohlf's chargea son interprète de lui expliquer comment les choses s'étaient passées; mais le négus ne se laissa pas convaincre : « Il n'en est pas moins vrai, dit-il par forme de conclusion, que la Grèce est plus puissante que l'Allemagne. » Cette étrange opinion lui avait été inoculée par un consul grec, M. Mizaki, très habile homme, qui avait conquis sa faveur et entrepris de lui persuader que les évêques koptes sont une piétre marchandise qui ne vaut pas le transport, que les meilleurs des *abunas* sont ceux qu'on fait venir d'Athènes.

Somme toute, M. Rohlf's a gardé une impression favorable du négus d'Éthiopie. Il vaut mieux que la réputation que lui ont faite les missionnaires et ceux de ses sujets qui ne peuvent lui pardonner de défendre qu'on fume à sa cour. Il a exprimé au voyageur allemand son vif désir de civiliser les Abyssins, dès qu'il aura réglé son différend avec l'Égypte; il voudrait à cette fin posséder un port sur la Mer-Rouge. Les nations qui vivent près de l'onde amère sans y avoir accès ne respirent pas à l'aise, elles se sentent emprisonnées, il semblerait qu'on leur interdise la possession et la jouissance du monde. L'empereur Jean annonce aussi l'intention de construire des routes,

des chemins de fer pour faciliter le commerce entre l'Abyssinie et l'Europe; il ne demande pas mieux, disait-il à M. Rohlf, que d'attirer dans ses états des ouvriers, des artistes, même des savans. De si beaux desseins lui font honneur; faut-il les prendre au sérieux? Les souverains intelligens et éclairés de pays à demi sauvages y pensent à deux fois avant d'exécuter les réformes qu'ils projettent. Ils sont partagés entre le désir d'emprunter ses industries à l'Europe et la peur de la voir arriver chez eux, le fusil à la main; leurs ambitions généreuses sont combattues par les inquiétudes, par les ombrages. Ils craignent en travaillant à leur gloire de travailler à leur servitude et que les routes qu'ils ouvriront ne leur amènent un maître ou un malheur.

A la fin de 1859, la France dépêcha en Abyssinie un de ses plus dévoués serviteurs, le commandant Russel, dont on vient de publier le Journal précédé d'une intéressante préface de M. Gabriel Charmes (1). Le commandant Russel était comme travaillé par l'inquiétude que la grande révolution maritime et commerciale qui allait s'accomplir par le percement de l'isthme de Suez ne prît notre pays au dépourvu et ne tournât à son préjudice, et il pressait le gouvernement impérial de parer au danger en acquérant des positions sur la côte éthiopienne. « S'il devait en être autrement, disait-il, à quoi bon percer Suez? Ce ne serait plus que le conduit d'une souricière anglaise. » Chargé d'une mission par M. de Chasseloup-Laubat, il fit des reconnaissances, des relevemens, des sondages, et jeta son dévolu sur cette baie de Zulla ou d'Annesley, que convoite aujourd'hui le négus Jean. A l'idée dont il était tourmenté et qui témoignait de sa patriotique clairvoyance, le comte Russel en joignait une autre d'une justesse beaucoup plus contestable. Il rêvait d'établir en Abyssinie le protectorat français. Sa mission fut malheureuse. Le négus Négoussié, avec qui il traitait et qui avait recherché l'appui de la France, était traqué par l'usurpateur Théodore. Il ne put le joindre et dut rester sur la frontière de l'Abyssinie, à Halaye, centre des missions catholiques. Il eut besoin de tout son sang-froid, de tout son courage pour sauver sa vie et celle de ses officiers et ramener sa petite escorte à Massouah.

Malgré les embarras et les périls de sa situation, il ne laissait pas de caresser sa chimère. Il se persuadait que les Abyssins étaient prêts à se contenter de leur indépendance nominale et à tendre les mains à un protecteur, que la France s'établirait sans difficulté en Éthiopie, qu'un bataillon de chasseurs en ferait l'affaire, et qu'avant peu, on verrait la population tout entière se convertir au catholicisme comme par enchantement. Il n'avait fréquenté, en Abyssinie, que des laza-

(1) *Une Mission en Abyssinie et dans la Mer-Rouge*, par M. le comte Stanislas Russel, capitaine de frégate. Paris, 1884; Plon.

ristes; il voyait les Abyssins par les yeux des missionnaires. Personne n'est plus optimiste que ces hommes de foi, qui bravent tant de dangers, et on ne saurait trop admirer l'intrépidité de leurs espérances; mais il faut en rabattre. Ils comptent sur l'assistance du ciel : le miracle est le fond de leur politique. Le vénérable M<sup>sr</sup> de Jacobis raconta un jour au commandant Russel que, voyageant avec un de ses prêtres et deux serviteurs, il s'était rencontré face à face avec un énorme lion abyssin, qu'il avait fait son acte de contrition, prié Dieu de prendre sa vie et d'épargner celle de ses compagnons, et que tout à coup il avait vu s'adoucir le regard du monstre, qui, tournant le dos, s'était éloigné majestueusement. En rapportant cette histoire, le commandant ajoute : « Le lion avait déjeuné, diront les naturalistes. C'est possible, c'est même probable; mais j'aime mieux croire à l'intervention divine en faveur de M<sup>sr</sup> de Jacobis. » En politique, il est bon de ne pas compter sur l'intervention divine et de tenir pour certain que les lions et les négus, quand ils sont en appétit, ne se font aucun scrupule de manger un évêque.

S'il est permis de regretter que le gouvernement impérial n'ait pas pris possession de la baie de Zulla, il faut lui savoir gré de la sagesse qu'il a montrée en renonçant à ses projets sur l'Abyssinie. On peut voir, par les récits fort instructifs de M. Rohlf's, que son entreprise eût essuyé quelques difficultés et sous le règne de Théodore et plus tard. Dans le haut pays abyssin croît et prospère l'*echinops giganteus*. C'est un chardon colossal, grand comme un arbre, dont les capitules épineux sont aussi gros que la tête d'un homme. Avant d'établir son protectorat dans un pays lointain, il convient de mesurer la taille des chardons. Mais la France se doit à elle-même de seconder les efforts de ses missionnaires et de ne laisser périliter nulle part son influence. Notre gouvernement s'est enfin décidé à occuper dans le golfe d'Aden, à l'entrée de la Mer-Rouge, Obock et son territoire, qui nous appartenaient en vertu d'une convention conclue dès le 11 mars 1862. Nous y voilà établis, et cette récente installation nous oblige à entretenir des rapports suivis non-seulement avec Menelek, roi de Choa, mais avec son suzerain, le négus négésti. Le ciel nous garde de vouloir le protéger malgré lui, et n'allons pas nous imaginer qu'il est prêt à nous donner son cœur! Mais nous aurions tort de souffrir qu'il nous oublie. Tâchons de prouver à cet empereur que nous pouvons lui servir à quelque chose et que, si la France n'a pas de négus, elle ne laisse pas, quoi qu'il en dise, d'avoir un gouvernement.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LA LÉGENDE ET LE CULTÉ DE KRICHNA.

---

- I. *Les Religions de l'Inde*, par M. A. Barth, 1<sup>re</sup> édition. Paris, 1879; Fischbacher, et 2<sup>e</sup> édition. Londres, 1882; Trübner. — II. *Essai sur la légende du Buddha, ses origines et son caractère*, par M. E. Senart. Paris, 1882; 1<sup>er</sup> vol. — III. *Le Bhagavata Purana, ou Histoire poétique de Krichna*, traduit et publié par Eugène Burnouf, t. IV, par M. Hauvette-Besnault. Paris, 1884; Imprimerie nationale.

On désigne dans l'histoire de la littérature indienne, sous le nom générique de *Pouranas*, lequel veut dire *Antiquités*, dix-huit grandes compositions poétiques, d'inégale étendue, formant ensemble le total énorme de seize cent mille vers; de date relativement récente, puisque la plus ancienne d'elles toutes ne saurait remonter au-delà du VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère; et dont le caractère général, facile à reconnaître, est assez difficile à déterminer avec exactitude pour que les Hindous eux-mêmes n'y fussent point parvenus sans le secours des Européens. Mais, depuis bientôt un demi-siècle, deux *Pouranas*, — les plus importants, sinon les plus volumineux de tous, — ont été traduits, l'un en anglais, le *Vichnou Pourana*, par le célèbre Horace Hayman Wilson, et l'autre en français, le *Bhagavata Pourana*, par Eugène Burnouf, notre plus illustre indianiste. Eclairées par les traditions des brahmanes et les éclairant à leur tour de bien plus de lumière qu'elles n'en ont reçu, les notes précieuses que Wilson a mises à sa traduction et les larges introductions dont Burnouf a fait précéder les volumes de la sienne permettraient presque de dire que le caractère d'un *Pourana* est de n'en pas avoir qui lui soit

essentiel. Cosmogonie, mythologie, théologie, métaphysique, morale, traditions, histoire, poésie même, il n'est rien, en effet, — ou peu de chose, comme l'on voit, — qu'un *Pourana* ne puisse contenir. Figurez-vous la *Divine Comédie* de Dante, cette « Somme » poétique de la théologie du moyen âge, étendue, par l'insertion d'une douzaine de nos *Chansons de geste*, jusqu'aux proportions de soixante ou quatre-vingt mille vers : c'est à peu près l'impression de désordre et de confusion que donne d'abord le *Bhagavata*.

Il y a toutefois un premier point de vue d'où cette confusion se débrouille, et un second d'où l'on peut dire qu'elle se laisse ramener à une espèce d'unité. C'est en premier lieu si l'on considère les *Pouranas* dans leur ensemble comme une encyclopédie de la science brahmanique mise à la portée des castes que la discipline sociale de l'Inde n'admettait pas à la connaissance des *Védas*. Et c'est ensuite si l'on fait attention qu'ils ont tous été rédigés dans un esprit de secte hautement avoué, pour la glorification d'une personne divine : tantôt Brahma, tantôt Siva, tantôt Vichnou. Les Hindous se servent même communément de cette indication pour classer les *Pouranas*. Six d'entre eux sont consacrés à Brahma ; ils passent pour les moins importants, Brahma n'ayant jamais occupé dans aucune des religions de l'Inde le haut rang que nous lui attribuons, et ne possédant aujourd'hui même qu'un ou deux temples et de très rares adorateurs (1). Six autres sont placés sous l'invocation de Siva, dont on dit que les sectateurs sont, en réalité, bien moins nombreux dans l'Inde actuelle que ne tendrait à le faire croire le grand nombre de ses sanctuaires. Enfin, les six derniers, dont le *Vichnou* notamment et le *Bhagavata* font partie, sont autant d'apothéoses de Vichnou, le Dieu conservateur, sous les espèces de Krichna, son huitième avatar et son avant-dernière incarnation. Le lecteur a déjà compris que, si l'intérêt littéraire des *Pouranas* était médiocre (au moins pour ceux qui ne sauraient les aborder dans leur langue originale), l'intérêt historique et philosophique, en revanche, en est considérable. Les *Védas* eux-mêmes sont à peine des documents plus importants pour l'histoire des religions de l'Inde. Je veux dire par là que les religions dont les *Pouranas* sont les livres sacrés sont toujours des religions vivantes ; et, des religions qui ne comptent pas aujourd'hui beaucoup moins de cent quatre-vingts millions de fideles sont peut-être quelque chose d'assez considérable dans l'histoire de l'humanité pour que l'ennui de lire les *Pouranas* n'en détourne pas la curiosité.

C'est au moment même où Burnouf arrivait au dixième livre du

(1) *Les Religions et les Langues de l'Inde*, par M. Robert Cust ; du service civil de sa majesté l'impératrice des Indes ; Leroux, éditeur.

*Bhagavata*, le plus important du poème, celui qui répond au sous-titre de l'œuvre : *Histoire poétique de Krichna*, que la mort est venue l'interrompre, il y aura de cela trente-cinq ans bientôt passés. Comme si l'on avait reculé moins encore devant la difficulté de la tâche que devant les obligations que le nom d'un tel homme imposait à celui qui la continuerait, la publication du texte et la traduction sont demeurées depuis lors en suspens. D'autres œuvres, à la vérité, le *Bhagavadam*, traduit du tamoul en français, dès 1788, par Foucher d'Obsonville; le *Bhagavata Dasam Askand*, traduit de l'hindoui par M. Théodore Pavie, dont je n'ai point à faire l'éloge aux lecteurs fidèles de cette *Revue* (1); et le *Prem Sagar*, traduit en anglais par M. Edward Eastwick, traductions elles-mêmes, réductions, amplifications, remaniemens populaires de ce dixième livre, pouvaient en quelque manière en tenir lieu, sinon le remplacer. Mais ce n'était pas l'original, — on peut aujourd'hui s'en convaincre, — et c'était absolument l'original qu'il nous fallait. M. Hauvette-Besnault vient de nous le donner, élégamment rendu, précédé d'un substantiel mais trop court *Avant-propos*, somptueusement imprimé. En y joignant quelques livres récemment parus, au premier rang desquels nous avons déjà signalé *les Religions de l'Inde*, de M. Barth, et *l'Essai sur la légende du Boudilha*, de M. Senart, nous allons essayer de dire à quel point la question en est venue depuis le temps déjà lointain où Ampère, ici même, rendait compte du premier volume de la traduction de Bur-nouf (2).

Toutes les origines sont obscures, et celles d'un dieu particulièrement. On sait toutefois avec certitude que dans la littérature des *Védas*, Vichou n'est pas encore un dieu du premier rang, et que Krichna n'y figure même point parmi ceux du second. Si son nom s'y rencontre, s'il y est déjà le fils de Devaki, — la mère qu'il conservera dans la légende du *Bhagavata*, — c'est tout à fait incidemment, et il n'y est que le simple disciple du brahmane Ghora. Mais en un ou deux autres endroits de la littérature védique il est parlé de troupeaux de krichnas poursuivis, traqués, et massacrés avec leurs femmes et leurs enfans. Comme c'est en punition de leurs crimes qu'ils sont ainsi frappés, et comme d'autre part le mot même de « krichna » veut dire « noir, » on a vu, non sans vraisemblance, dans le souvenir de ce massacre, historique ou fabuleux, une commémoration poétique des longues guerres de races que les Aryas ont dû livrer avant de s'établir en maîtres dans l'Inde primitive. La présomption s'est donc accréditée par là qu'il pourrait être entré dans la composition ultérieure du per-

(1) Voyez, dans la *Revue* des années 1856, 1857, 1858, les *Études sur l'Inde ancienne et moderne* et notamment : *Krichna, ses aventures et ses adorateurs*.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1840.



sonnage divin de Krichna quelques traits d'un antique dieu des populations anaryennes de la péninsule. Cela ne vaut-il pas mieux, au moins, que de voir dans la légende krichnaïte un mythe solaire de plus ? Philologues, mythologues et autres astrologues ont décidément trop abusé des mythes solaires ; et il leur faudrait maintenant tâcher d'en trouver de plus neufs, — ou bien retourner franchement à l'auteur de *l'Origine de tous les cultes*.

S'il n'est pas très certain que nous ayons le droit de confondre le Krichna de la littérature védique avec le dieu qu'on adore aujourd'hui des bouches du Gange à celles de l'Indus et du pied de l'Himalaya jusqu'au détroit de Ceylan, en est-il autrement du Krichna qui figure dans la grande épopée du *Mahabharata* ? Pour répondre à cette question, il nous faudrait plus de renseignemens que les indianistes ne peuvent nous en fournir sur le *Mahabharata* lui-même, ses remaniemens successifs, et les interpolations enfin de toutes mains que l'on y cru voir. Comme *l'Iliade* et *l'Odyssée* peut-être, comme nos *Chansons de gestes*, incontestablement, et quoiqu'il soit placé sous le nom de Vyasa, le *Mahabharata*, de l'aveu même des Hindous, n'est pas tant un poème proprement dit que le recueil anonyme des plus vieilles traditions d'une race. Or Krichna s'y présente au moins sous trois aspects, et trois aspects si différens que l'on pourrait presque douter s'ils conviennent au même personnage. Tantôt ses exploits ne passent pas le pouvoir ordinaire d'un mortel ; tantôt, en déployant des forces ou des facultés plus qu'humaines, il ne s'élève pas beaucoup au-dessus de la taille accoutumée d'un héros de la fable ; tantôt enfin, comme dans l'épisode célèbre de la *Bhagavat Gita*, ses actes et ses paroles sont d'un dieu, et non pas seulement d'un dieu, mais du seul Dieu : « Quand la justice languit, Bhârata, quand l'injustice lève la tête, c'est moi qui m'incarne dans la créature et qui nais d'âge en âge pour la défense des bons, pour la ruine des méchans. » Mais il est communément admis que l'épisode est une interpolation de date bien postérieure à la rédaction primitive du poème, et, par une conséquence assez logique, en infère de là que, d'une manière générale, tous les passages où Krichna manifeste sous ses traits mortels la divinité suprême, s'ils ne sont pas de la même date, procèdent toutefois de la même origine et de la même politique. On les y aurait introduits, ensemble ou successivement, pour donner au culte de Krichna l'antiquité de tradition et la noblesse de race qui lui faisaient originairement défaut. Quant aux autres passages dont nous avons brièvement indiqué le caractère douteux, on dispute sur le point de savoir si Krichna s'y montre sous la figure d'un héros en voie de devenir dieu ou sous celle d'un dieu consentant à revêtir parmi les hommes la forme d'un héros. La différence n'est peut-être pas très profonde. Et c'est pour-quoi, sans nous donner le ridicule d'intervenir dans une controverse

de ce genre, nous nous rangerions indifféremment à l'une ou l'autre opinion. Il suffit que le point important soit acquis : le Krichna du *Mahabharata*, sans aucun doute, est bien le dieu des *Pouranas*, et quelque longueur de temps qu'il ait mis à dépouiller son humanité pour entrer dans l'apothéose, c'est jusque dans le plus ancien *Mahabharata* qu'il faut aller chercher les premiers traits connus de sa légende.

Ce qui passe pour être encore plus assuré, c'est que son culte était constitué dès le <sup>ii</sup>e siècle avant notre ère, puisque sa légende était matière à des représentations ou solennités dramatiques du genre de nos mystères. On voudrait toutefois que M. Barth, à qui nous empruntons l'indication, nous eût, en passant, donné sur ces « mystères » quelques renseignemens précis. On voudrait aussi, puis-qu'il considère l'identité de Krichna « avec l'Héraclès dont Mégasthène, au début du <sup>iii</sup>e siècle avant Jésus-Christ trouva le culte dominant dans la plaine gangétique » comme extrêmement probable, qu'il eût produit plus longuement les raisons de son opinion. C'est en effet ici, quand nous approchons des temps historiques proprement dits, que la question devient intéressante et que le problème chronologique, en se précisant, se transforme et devient humain, si je puis ainsi parler, d'uniquement érudit ou savant qu'il était.

Les élémens métaphysiques du culte de Krichna n'ont rien de très original, c'est-à-dire qui ne se retrouve à peu près dans tous les systèmes philosophiques et dans toutes les religions de l'Inde, — sauf peut-être celle des premiers âges, la religion des Aryas pasteurs et laboureurs. Partout même horreur du temps, partout même croyance à la transmigration des âmes ou métempsycose, partout même désir de se soustraire au recommencement de l'existence, et partout enfin même idéal d'anéantissement de l'existence individuelle au sein de l'existence totale. Poètes ou philosophes, orthodoxes ou athées, toutes les fois qu'ils sont mis sur ce sujet, — et en dépit de quelques imaginations gigantesques ou puériles qui se mêlent toujours à leur réflexion, — ils atteignent tous, par l'intensité de la conviction intérieure et par l'étrangeté de l'expression, la plus haute, la plus remarquable, la plus singulière éloquence. Les exemples en abonderaient dans le *Bhagavata Pourana* comme ailleurs :

IV, xxix, 32. — L'esprit individuel ne peut s'affranchir d'aucune des trois espèces de douleurs qui lui viennent des dieux, des élémens ou de lui-même.

33. — En effet, comme un homme qui porte sur sa tête un lourd fardeau le fait passer sur son épaule, ainsi les moyens par lesquels l'esprit résiste à la douleur ne font que la déplacer.

34. — Car c'est toujours une action que le moyen que l'on emploie pour se débarrasser de l'action, et ce moyen n'est pas définitif; l'une et l'autre action sont, en effet, le fruit de l'ignorance, et la première ressemble à un songe dans un songe.
35. — Car, quoique les objets n'aient pas de réalité véritable, le cœur, enveloppé par la forme du corps subtil, ne peut arrêter le cours de la transmigration, pas plus qu'un songe n'interrompt le cours d'un autre songe.
36. — Puisque donc l'esprit, qui est la réalité véritable, est retenu au sein du monde, qui n'est qu'une succession de vaines apparences, *le seul moyen qu'il ait de s'affranchir de ce monde est une dévotion absolue au précepteur suprême.*

C'est le panthéisme orthodoxe dans sa pureté, tel que l'expose le système védanta, par exemple, l'un des systèmes classiques de la philosophie de l'Inde. Mais dans les derniers mots de ce dernier verset, dans cette idée de la « dévotion absolue au précepteur suprême, » quelque chose de nouveau se laisse démêler; d'une loi de désespoir, il semble que l'on soit au moment de passer sous une loi d'amour; et, en effet, tel est bien, dans ses origines au moins, le caractère du krichnaïsme. C'est une religion pour les humbles et pour les femmes, en réaction contre la dureté du brahmanisme antique. Elle séduit par la persuasion, elle conquiert par la douceur, elle retient par le charme décevant du mysticisme; et l'âme s'y anéantit littéralement dans la personne de Hari; — Hari, « auquel sont chers les pauvres, dont il est l'unique bien, » tandis qu'il est méconnu des « brahmanes, ces faux sages, ces coryphées de la science humaine. » D'où vient ce souffle nouveau? La réponse était facile quand on admettait, avec Eugène Burnouf, l'antériorité du bouddhisme sur le culte de Krichna (1). Si c'est, au contraire, comme on a dans ces derniers temps essayé de le démontrer, le culte de Krichna qui serait antérieur au bouddhisme, la question se complique et devient singulièrement difficile à résoudre.

Nous n'avons heureusement pas besoin d'interroger la science étrangère sur l'état présent des questions relatives au bouddhisme, et le livre de M. Senart, étant à la fois le mieux fait et le plus modéré dans l'expression de son scepticisme, est sans doute le meilleur que nous puissions suivre. — Le personnage du Bouddha semblait s'être dégagé des admirables recherches de Burnouf avec des caractères si particuliers, des traits si précis, une physionomie si réelle, si vraie, si vivante, que l'on avait pu dire que l'histoire du bouddhisme nous était désormais

(1) Eugène Burnouf, *Introduction à l'Histoire du bouddhisme indien.*

presque aussi sûrement connue dans ses origines que l'histoire même du christianisme ou de l'islamisme (1). On revient aujourd'hui de cette confiance. Et si quelques-uns y persistent, la tendance commune est plutôt de se représenter le Bouddha comme une figure allégorique, symbolique, mystique, imaginée pour les besoins d'une religion déjà constituée, jalouse de se créer des titres de noblesse, puisqu'il paraît que les plus démocratiques ne sauraient s'en passer. Tout de même donc que le christianisme aurait composé la personne de Jésus de tous les traits de l'ancienne loi qui promettaient aux Juifs la venue d'un Messie de la race de David, ainsi, ou à peu près, selon M. Senart, de tout ce qu'il trouvait de significatif à son gré dans les légendes brahmaniques, et nommément dans celle de Krichna, le bouddhisme aurait dessiné la physionomie de son fondateur. Cette comparaison, dont M. Senart n'est pas responsable, en reportant l'esprit du lecteur à des discussions aujourd'hui bien connues, nous dispensera d'entrer dans de plus longs détails, qui seraient ici trop particuliers. Bornons-nous donc à dire que l'auteur de ce brillant *Essai* n'a vraiment rien négligé de ce qui pouvait servir à la démonstration de sa thèse, et que, dans sa seconde partie surtout, son livre témoigne d'autant de vigueur d'esprit que d'étendue d'érudition. — L'auteur des *Religions de l'Inde* accepte la plupart des conclusions de M. Senart; le récent traducteur du *Bhagavata Pourana*, si nous entendons bien une ou deux phrases de son *Avant-propos*, y souscrirait déjà moins pleinement; elles sont donc discutables, et nous avons à notre tour, le droit de ne pas les admettre. Où les textes formels et les dates authentiques ne tranchent pas souverainement les questions, il appartient toujours à la critique de faire valoir ses raisons générales.

D'autres que nous, M. Renan, par exemple, dans le *Journal asiatique*, à deux reprises, et plus récemment dans ses *Nouvelles Études d'histoire religieuse*, ont insisté sur la nécessité, trop oubliée peut-être par M. Senart, « de conserver le rôle des individus, sans lesquels rien ne s'explique dans le passé. » Quel que soit, en effet, ce pouvoir anonyme, et par conséquent mystérieux, qui semble résider dans les masses, rien de grand cependant ne s'est accompli dans l'histoire qui ne soit en principe une œuvre individuelle. Et l'on conviendra bien que, réduite à ce minimum de réalité positive, il ne subsiste plus grand chose de la personne de Bouddha... Mais ceci regarde uniquement le fondateur du bouddhisme, et nous n'avons à nous en occuper que pour autant que l'on assimile sa légende à celle du dieu Krichna. Disons-nous que, sous ce rapport, il ne nous paraît pas que la coïncidence entre les deux légendes soit toujours si parfaite? Comme Krichna, par exemple, naître au fond d'un cachot, et au contraire, comme Bouddha,

(1) Barthélemy Saint-Hilaire, *le Bouddha et sa Religion*; Didier, éditeur.

naître dans les luxueux jardins de Loumbini, est-ce bien là naître tout à fait de la même manière ? ou encore, que voit-on de commun entre les six enfans de Devaki dont la naissance a précédé celle de Krichna, et le dogme consacré de la virginité de Mayadevi, la mère de Bouddha ? Mais les ressemblances fussent-elles plus frappantes encore, puisqu'elles s'expliqueraient assez si bouddhistes, d'une part, et krichnaïtes, de l'autre, ont puisé leurs légendes à la source commune des antiquités brahmaniques, pourquoi vouloir que le bouddhisme se soit modelé sur le krichnaïsme ou le krichnaïsme sur le bouddhisme ?

Or, voici le point important du débat. Si c'est le bouddhisme qui a précédé le krichnaïsme, on voit parfaitement, et nous allons le dire, les raisons d'être et de naître que conservait le krichnaïsme. Mais, au contraire, et si le rapport, comme on le prétend, devient inverse, alors le bouddhisme apparaît dans l'histoire de l'Inde comme un effet sans cause ; et l'on ne discerne pas plus les raisons qui l'y ont fait naître que celles qui l'y ont fait définitivement mourir. Supposé que le krichnaïsme ait élargi le premier, comme on dit, les voies du salut, à quoi bon le bouddhisme, et comment rendre raison de ces huit ou dix siècles d'empire qu'il a exercé dans l'Inde même ? Quoi de plus naturel au contraire si, selon l'ancienne hypothèse, la littérature des *Pouranas* nous représente l'effort du brahmanisme pour reconquérir le pouvoir échappé de ses mains ? Supposé que les anciens *Pouranas*, non pas ceux qui nous sont parvenus, mais ceux que l'on croit qui les auraient précédés, eussent mis à la portée des femmes et des castes inférieures une religion d'amour, et même de charité, d'où viennent alors les légendes bouddhiques, de quelle nécessité sociale sont-elles l'expression, à quelle révolution nouvelle des esprits répondent-elles ? Mais quoi de plus facile à dire, si nous les supposons au contraire nées les premières, et comme d'elles-mêmes, au milieu d'un peuple opprimé par le régime des castes ? Supposé enfin que le krichnaïsme ait précédé le bouddhisme, et la morale sensuelle, corruptrice même, du *Bhagavata* la morale étroite, mais pure, du bouddhisme, comment et pourquoi le bouddhisme a-t-il perdu le terrain qu'il avait conquis, jusqu'à disparaître à peu près entièrement du sol natal de l'Inde, et ne trouver à réparer ses pertes qu'au Thibet et en Chine ? Mais, au contraire, quoi de plus simple, si Çakyamouni n'avait oublié que de tenir compte, en prêchant sa doctrine, du tempérament de la race qu'il voulait réformer, et si c'est en faisant droit aux pires exagérations de ce tempérament que le krichnaïsme a supplanté la religion rivale ?

Assurément ce ne sont là que des conjectures, mais, conjectures pour conjectures, n'est-ce pas permis de préférer celles qui nous donnent une explication provisoire des faits à celles qui ne peuvent s'établir que sur des contestations de faits, toujours un peu « subjectives, » comme disent

les philosophes, et, à ce titre même, toujours plus ou moins arbitraires? C'est de constructions, si l'on veut bien me passer ce mot bizarre mais expressif, que nous avons aujourd'hui besoin, un peu partout, et non pas de démolitions. Nous continuerons donc de croire, avec Burnouf, que si peut-être les élémens du culte futur de Krichna flottaient épars, dans l'ancien panthéon brahmanique et dans les superstitions des races anaryennes de l'Inde, longtemps avant Çakyamouni, cependant « l'extension considérable que ce culte a prise depuis lors n'a été qu'une réaction populaire contre celui de Bouddha, réaction qui a été dirigée ou pleinement acceptée par les brahmanes. » Si maintenant on demande comment cette réaction s'est opérée, nous pouvons nous le représenter d'une manière assez vraisemblable.

Le bouddhisme avait mis en danger, d'une part, l'antique suprématie des brahmanes; et, d'autre part, le culte qu'il avait institué ne parlait pas assez aux sens des castes populaires. Sa morale, fondée sur une métaphysique essentiellement athée, pouvait bien convenir, et on l'a vu par la suite, à une race positive, pratique, ennemie née du rêve et de la spéculation, tels enfin que sont les Chinois; mais, tels que sont les Hindous, la race la plus avide peut-être qu'il y ait jamais eu des plus étranges inventions de la théosophie, cette morale trop abstraite contrariait également leurs pires et leurs meilleurs instincts. Il ne semble pas, à la vérité, que, comme on l'a cru longtemps, le bouddhisme ait été victime d'une persécution générale, violente et sangninaire; d'abord, par la bonne raison qu'aucun souverain à cette époque n'eût eu le pouvoir d'exciter un tel fanatisme d'un bout à l'autre de la péninsule; et puis parce que les Hindous sont naturellement plutôt portés vers la tolérance. Mais, retournant contre lui ses moyens mêmes de propagande, et, comme lui, mettant les traditions de l'antique sage-se à la portée des castes inférieures, amalgamant ensemble les dieux de la superstition populaire et le dieu antique du brahmanisme, on finit par triompher du bouddhisme, et de ce triomphe sortirent les *Pouranas*, l'un après l'autre, pendant plusieurs siècles, chacun d'eux, pour ainsi dire, marquant une victoire nouvelle et s'exaltant à mesure du succès de ceux qui l'avaient précédé. La composition des *Pouranas* coïncide en effet avec le temps de l'affaiblissement du bouddhisme, et cette coïncidence ne laisse pas d'être à son tour une confirmation de l'ancienne hypothèse. Ce sont les derniers monumens de la littérature indienne classique (si toutefois ce mot a un sens bien précis dans l'Inde), et comme, dans l'Inde, l'histoire de la littérature ne se peut séparer de celle de la spéculation religieuse, on voit la conséquence. Quels que fussent au moment de l'apparition du bouddhisme dans l'Inde les élémens du culte à venir de Krichna, je crois qu'il est permis de dire que ce culte ne s'est constitué comme culte que postérieurement au bouddhisme.

Et voici un nouvel avantage de la supposition. Le temps de la plus grande splendeur du bouddhisme dans l'Inde tombe à peu près dans le 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Si le culte de Krichna, comme nous le pensons, est postérieur au bouddhisme, ses commencemens tomberont donc aux environs du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ; les religions ne se développant pas, en général, du jour au lendemain, et les cultes qui doivent durer, comme c'est ici le cas, se constituant avec lenteur, invisiblement et insensiblement. Ce rapprochement de dates suffit, lui seul, à ruiner la thèse des prétendus emprunts que le christianisme naissant aurait pu faire au krichnaïsme. Je ne pense pas, au surplus, qu'ainsi posée, personne aujourd'hui la soutienne. Mais on peut la poser autrement, et si l'on admet que la métaphysique de Plotin ait exercé quelque influence sur la formation de la métaphysique chrétienne, il y aurait lieu de rechercher, dans ce grand laboratoire d'idées qui fut l'antique Alexandrie, l'influence que la métaphysique hindoue, directement ou indirectement, pourrait avoir exercée sur la genèse du néo-platonisme.

Le fait est du moins qu'entre les livres qui nous sont ou qui devraient nous être si familiers, et ce *Bhagavata Pourana* qui nous semble d'abord et qui nous est, en somme, si parfaitement étranger, on relève de curieuses ressemblances. M. Hauvette-Besnault en indique plusieurs; d'autres en ont déjà signalé d'autres. S'il y en a qui sont de pure forme, comme celle-ci : « Qu'importent aux gens de bien les hommes méprisables, les hommes fiers de leurs richesses, *vains et s'appuyant sur des choses aussi vaines* qu'eux-mêmes? » que M. Hauvette-Besnault rapproche heureusement de la parole célèbre : *Et receperunt mercem suam, vani vanam*; il y en a qui vont plus profondément, comme celle-ci : « Celui qui, confiant en ta miséricorde, et jouissant avec simplicité du fruit de ses vertus, passe sa vie à t'honorer en esprit, en paroles, et en actions, voilà l'homme qui a part à ton héritage dans le séjour de la délivrance; » et l'on en citerait enfin qui semblent aller plus loin encore, et presque à fond, comme quand, dans ce dixième livre du *Bhagavata*, le dieu ne demande plus à ses fidèles que de croire en lui et d'aimer sa personne. « Le bonheur, c'est de la dévotion à ta personne qu'il découle, ô maître, et ceux qui la dédaignent pour acquérir l'intelligence de l'absolu en sont pour leur peine, comme des gens qui écosseraient des gousses vides. » Ces ressemblances, qui sont indiscutables, on tend à les expliquer aujourd'hui par une influence du christianisme sur le krichnaïsme. Selon la tradition chrétienne, en effet, deux apôtres au moins, saint Thomas et saint Barthélemy, passent pour avoir, dès le premier siècle, évangélisé les Indes. Saint Thomas y aurait même été martyrisé, dans les environs de Madras, et Marco Polo raconte qu'il y vit son tombeau. Quelque cent ans plus tard, un saint Pantène y fut député d'Alexan-

drie, et en rapporta, selon saint Jérôme, un évangile hébreu qu'y avait laissé saint Barthelemy. On ne s'explique pas bien, dit à ce propos un docteur gallican du xvii<sup>e</sup> siècle, pour quelle cause l'apôtre parmi des populations indiennes, avait laissé cet évangile hébreu. Le grave et pieux Tillemont fait observer en outre que chez les anciens, d'une manière générale, et en particulier, chez les historiens de l'église, les Indes ne sont pas plutôt l'Hindoustan que toute autre contrée d'Orient. C'est une appellation vague dont on semble user librement toutes les fois qu'il s'agit d'une région qui n'est administrativement comprise ni dans l'empire romain ni dans celui des Parthes. Mais si la mission de saint Thomas, de saint Barthélemy, de saint Pantène enfin dans l'Inde est douteuse, il en est autrement de l'établissement d'une colonie de nestoriens syriens, vers le v<sup>e</sup> siècle de notre ère, sur la côte de Malabar, où leur petite église existe encore aujourd'hui. C'est d'eux que daterait l'influence du christianisme sur le krichnaïsme, et ce serait par eux que certaines coutumes chrétiennes auraient pris place dans les cérémonies du culte de Krichna.

C'est surtout M. Albert Weber, l'un des savans indianistes de l'Allemagne contemporaine, qui a soutenu cette thèse. Une simple observation suffira peut-être à montrer que M. Weber s'est au moins trop pressé de conclure. Lorsqu'il reconnaît, par exemple, dans les représentations figurées du culte de Krichna, l'imitation des images catholiques de « la Vierge allaitant l'Enfant, » il oublie, comme le fait justement remarquer M. Senart, que le sujet lui-même de « la Vierge allaitant l'Enfant, » s'il n'est pas inconnu de la primitive iconographie chrétienne, y est du moins extrêmement rare. Ne pourrait-on pas peut-être ajouter que l'hérésie de Nestorius ayant précisément consisté dans la négation du caractère divin du Fils de l'Homme et la dénégation formelle à la Vierge du titre de mère de Dieu, il serait difficile à croire que des nestoriens eussent importé dans l'Inde la représentation plastique du dogme même qu'ils rejetaient? D'autres n'en sont pas moins allés beaucoup plus loin encore que M. Weber. Dans ce même épisode de la *Bhagavat Gita* que nous avons cité, tel indianiste a reconnu l'œuvre d'un homme profondément versé dans l'écriture et dans les pères. Il ne faudrait pas sans doute le pousser beaucoup pour qu'il ne vît là-dessus dans le krichnaïsme qu'un christianisme dégénéré. Ainsi ceux de nos missionnaires qui ne peuvent pas rencontrer dans les pratiques religieuses d'un grand peuple, — ou d'une tribu polynésienne, — une ombre de morale ou un commencement de monothéisme, sans y reconnaître aussitôt des traces, ou, comme ils disent, des vestiges d'influence chrétienne...

Ces théories ne semblent pas jusqu'à présent avoir fait en France la même fortune qu'en Allemagne. Et, en effet, ces ressemblances ou ces analogies, pour curieuses qu'elles soient, sont-elles donc si frappantes,



si profondes surtout? mais, quand elles le seraient encore davantage, prouveraient-elles si démonstrativement ce que l'on veut qu'elles prouvent : l'adaptation de la légende chrétienne, par quelque voie que ce soit, à la légende de Krichna? Nous ne le croyons pas, et pour bien des raisons. Si c'est au merveilleux, tout d'abord, que l'on s'arrête, la mythologie brahmanique, après vingt-cinq siècles d'élaboration peut-être, et accrue, comme nous l'avons dit, de tout ce qu'elle empruntait à la superstition populaire, était assez riche d'un tel fonds pour suffire à défrayer, sans autre secours, la biographie miraculeuse d'un nouveau dieu. Si c'est à la pensée que l'on regarde, nous croyons avec M. Barth « que la théorie des avatars, ou incarnations, devait sortir comme d'elle-même de la conception védantique de l'immanence divine; » tôt ou tard, mais fatalement. Et si c'est à la morale enfin que l'on s'attache, du moment que le bouddhisme a précédé le krichnaïsme, n'est-il pas plus naturel d'expliquer par son influence presque tout ce que l'on explique par l'influence du christianisme? Resterait, à la vérité, ce que l'on a nommé le caractère « idyllique » de ce dixième livre au moins, du *Bhagavata Pourana*, — Krichna, dieu des bergers et surtout dieu d'amour, « dont le sourire dissipe la douleur des mondes, » conquérant à sa personne les pharisiens eux-mêmes du brahmanisme, entraînant les cœurs sur ses pas, et promenant ses enseignemens sous un ciel, au milieu d'une nature dont les séductions s'ajoutent à celles de sa personne et de ses leçons. Seulement c'est peut-être ici l'autre terme de la comparaison qui fait faute à son tour, et c'est dans les Évangiles que l'on chercherait inutilement ce caractère « idyllique; » s'il n'avait plu jadis à M. Renan de l'y mettre.

Mais surtout, dans toutes les comparaisons, dans tous les rapprochemens de ce genre, il me semble qu'il y a deux ou trois points dont décidément on ne tient pas assez de compte. Le premier, — c'est que les analogies ou les rencontres en elles-mêmes n'importent guère, et que toute la question est de savoir sous quelle influence particulière, comme en chimie, si la métaphore ne paraît pas trop grossière, une combinaison nouvelle et originale s'est formée. S'il y a dans la légende de Krichna des traits qui rappellent manifestement les anciennes légendes de Vichnou, s'il y en a qui rappellent la légende d'Héraclès, s'il y en a qui rappellent l'histoire de Çakyamouni; s'il y en a qui rappellent enfin l'évangile, sans compter tout ce que nous omettons dans le dénombrement, tout cela ne fait rien à l'indépendance du culte de Krichna et ne prouve, après tout, qu'une chose, à savoir l'identité de l'esprit humain dans ses opérations. — C'est le second point auquel on devrait faire attention. — L'esprit humain, pour divers qu'il soit, n'est pas inépuisable; le cercle de ses inventions n'est pas illimité; mais si l'imagination se heurte promptement quelque

part à l'infranchissable, c'est, à coup sûr, dans l'ordre du merveilleux. Lorsque l'on a fait une fois participer, pour ainsi dire, toute la nature à l'émotion de la naissance d'un dieu sur la terre, « gronder les mers ou pleuvoir les fleurs, » on a comme épuisé le miracle, et ceux qui viennent après les premiers ne peuvent guère que redire ce que l'on avait dit avant eux. De même, lorsque l'on a fait une fois descendre un dieu parmi les hommes, comme il faut bien qu'il remonte au ciel, on ne peut guère se dispenser d'opérer sa « transfiguration; » mais, comme on le sent bien, cela ne veut nullement dire que toutes les transfigurations soient imitées ou inspirées l'une de l'autre successivement. — Il en résulte, et c'est le troisième point, — qu'en pareille matière souvent, pour ne pas dire presque toujours, le principal est précisément ce que nous appelons l'accessoire; et l'essentiel tout justement ce que nous prenons pour l'accident. Ce qui fait l'originalité d'une religion nouvelle, d'une métaphysique, d'une morale, c'est le détail, c'est le petit trait, c'est l'accent particulier; et c'est malheureusement ce que l'on commence par y étouffer, ou en éliminer, quand on prétend les réduire à ce qu'elles ont de substantiel.

La légende même de Krichna pourra, je l'espère, en servir d'exemple et de preuve à ceux qui la liront dans la traduction de M. Hauvette-Besnault : j'entends à ceux qui la liront consciencieusement, d'un bout à l'autre, et qui se souviendront, en la lisant, qu'ils n'en ont encore là qu'une moitié. Toutes ces ressemblances qui frappent, qui surprennent, qui étonnent quand on a soin de les extraire, de les isoler et de les proposer en quelque manière toutes sèches, on ne les retrouve plus, elles disparaissent au courant de la lecture, et finalement s'évanouissent. L'impression de nouveauté, qui n'était d'abord produite que par quelques métaphores bizarres ou quelques comparaisons singulières, grandit, et nous sentons que nous nous enfonçons à mesure dans un monde plus original. Sans doute, ce sont bien les idées qui servent aussi de support à d'autres religions, parce qu'en effet une religion ressemble plus à une autre religion qu'à un système de philosophie pure ou de morale indépendante, comme un homme, aussi, ressemble plus à un autre homme qu'à tout autre être vivant. Mais, de même que cette ressemblance ne fait pas que nous n'ayons chacun notre physionomie individuelle, laquelle ne doit rien à celle de notre prochain, tout de même les mêmes idées, traitées dans un esprit différent, aboutissent à une formule qui diffère autant de celle du bouddhisme ou du christianisme que celles-ci diffèrent des formules de l'hellénisme. Quel que soit le personnage, historique ou mythique, aryen ou anaryen, dont le brahmanisme s'est emparé pour en faire, sous le nom de Krichna, l'avant-dernière incarnation de Vichnou, sa biographie, sa légende, sa religion se sont développées d'elles-mêmes dans une entière indépendance des actions du dehors, à la façon d'un organisme, pour user du

mot à la mode; et c'est ce qui ressort de chacun des soixante ou quatre-vingt mille vers du *Bhagavata Pourana*.

Si maintenant, l'indépendance historique du krichnaïsme, d'une part, et de l'autre l'identité fondamentale des opérations de l'esprit humain étant une fois bien établies, on veut faire des comparaisons, — et des comparaisons instructives, — la matière n'y manque pas. Seulement, ce n'est plus aux origines du christianisme, et dans les récits de l'évangile, qu'il en faut aller chercher le premier terme, c'est hors du christianisme, et dans l'histoire des sectes diverses qui s'en sont tour à tour détachées. Dira-t-on peut-être aussi que la fameuse M<sup>me</sup> Guyon, l'auteur des *Torrens* et de l'*Explication du Cantique des cantiques*, se soit inspirée, dans le siècle de Bossuet, des stances érotiques de la *Gita Govinda*? Ou bien prétendra-t-on que les sectes vichnouvites de l'Inde contemporaine, celle des *Vallabhacaryas* ou celle des *Ramanandis*, y doivent leur existence à l'apostolat de saint François Xavier? Mais plus simplement, et plus raisonnablement, on dira que, s'il y a dans toutes les religions d'amour un principe d'erreur et de corruption prochaine, l'esprit du christianisme n'a rien négligé de ce qui pouvait en contrarier, en gêner, en étouffer enfin le développement, tandis que dans l'Inde, au contraire, le tempérament d'une race également superstitieuse et sensuelle, ayant suivi sa pente, n'a retenu du krichnaïsme que ce qu'il avait de plus dangereux. Entre les quatre Évangiles qui sont entrés au canon du Nouveau-Testament et les évangiles apocryphes, l'Inde n'aurait pas un instant hésité; entraînée par son goût du merveilleux et du surnaturel, c'est l'*Évangile de l'enfance*, avec ses miracles ridicules ou indécens, qu'elle eût certainement choisi. Entraînée par son sensualisme, elle a choisi de même, parmi toutes les conséquences de la doctrine du pur amour, les plus foncièrement immorales et les plus répugnantes à l'essence de toute religion.

Burnouf avait déjà noté, comme propre au krichnaïsme (1), ou plutôt comme caractéristique de son enseignement même, cette idée corruptrice « qu'il importe peu de quelle manière et avec quels sentimens on songe au Dieu que l'on adore, pourvu que l'on y songe, » et nous en voyons dans le *Bhagavata* d'étranges conséquences. Tantôt c'est un brahmane sauvé de l'existence et réuni à l'essence de Hari pour avoir prononcé le nom divin sans le vouloir, sans le savoir, en appelant son fils, dont le nom de naissance était celui du dieu. — « Quand est-on obligé d'avoir actuellement affection pour Dieu? » se demandait un jour le vénérable Escobar, et il se répondait : « Suarez dit que c'est assez si on l'aime avant l'article de la mort. » — L'auteur du *Bhagavata Pourana*, Vopadéva le grammairien, ou de quelque autre

(1) *Bhagavata Pourana*, t. I, introduction.

nom qu'on le nomme, avait du premier coup dépassé l'indulgence de Suarez et la facilité d'Escobar. Il y a mieux, cependant, ou pis encore. Car, dans ce dixième livre du poème, nous voyons que, pour être sauvé de l'existence, il suffit non-seulement d'avoir touché la personne de Hari, mais d'en avoir été touché soi-même, dans le temps qu'on l'insultait et que l'on essayait de le détruire sous la forme de son incarnation mortelle. La terrible Poutana, « la meurtrière des petits enfans, » essaie de l'empoisonner en lui donnant le sein; mais, parce que « Bhagavat a sucé le lait de ses mamelles, » cette Yaduthani n'a pas moins le ciel en partage. Le démon Agha, sous la figure d'un boa gigantesque, « long d'un yojana, massif comme une montagne, » essaie de l'avaler et s'étouffe dans son effort, mais il ne « s'en confond pas moins avec l'âme suprême » pour avoir été purifié, jusque dans sa tentative criminelle, par le contact de Bhagavat... C'est la doctrine de l'inutilité des œuvres élevée à la hauteur d'un dogme.

Quant à la doctrine de l'amour, telle qu'elle est exposée dans ce dixième livre ou, pour parler plus exactement, telle qu'elle y est représentée au vif par Krichna dans le cours de sa carrière mortelle, il suffira de dire que la brune fiancée du *Cantique des cantiques* est modeste en comparaison des amoureuses gopis, ou bergères, des bords de la Yamouna. On s'est demandé quelquefois comment l'ancienne critique avait pu prendre le *Cantique des cantiques* pour un livre pieux et une œuvre d'édification. Le *Bhagavata Pourana* ne jetterait-il pas peut-être comme un trait de lumière sur ce problème délicat de psychologie religieuse? Car il n'est pas douteux que nous soyons ici en présence d'une réelle inspiration religieuse. Mais il n'est pas douteux non plus que si quelque allégorie philosophique s'est jadis enveloppée sous ces voiles, le sens en ait été perdu bien vite et qu'il n'en ait subsisté, qu'il ne s'en soit répandu, qu'il n'en demeure encore aujourd'hui que la lettre. Les traductions populaires dont nous avons parlé, le *Bhagavata Dasam Askand* et le *Prem Sagar*, — ou *Océan d'amour*, — le prouveraient surabondamment. De l'un comme de l'autre de ces poèmes on peut dire, en effet, que toute métaphysique a disparu pour ne plus laisser place qu'à ce que l'original contenait de mystique, mais surtout d'érotique et de miraculeux.

Ces conséquences toutefois n'éclatèrent pas immédiatement, et les premiers apôtres du krichnaïsme, — Ramanouja, Ramanand, Kabir, — sembleraient les avoir, en général, assez habilement évitées. On attribue à Ramanouja, qui vivait environ vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, la fondation de sept cents monastères. C'est à peu près dans le même temps, par une rencontre assez curieuse, que se constituait en Europe la grande milice des ordres mendiants. Ramanand, qui vécut au XIII<sup>e</sup> siècle selon les uns, et selon les autres au XIV<sup>e</sup>, affecta de choisir

ses disciples parmi les castes populaires, à l'exclusion des brahmanes et des kchattriyas. Sa prédication et celle des tisserands ou des barbiers qu'il envoyait de son couvent de Bénarès aux extrémités de l'Inde, passent pour avoir exercé une grande influence sur la révolution qui éleva l'hindoui du rang d'un bas dialecte à celui d'une langue littéraire. Kabir, qui suivit Ramanand, non content de prêcher les Hindous, eut en outre l'ambition de porter la foi parmi les gentils. Il essaya notamment d'une conciliation de la foi krichnaïte avec la foi musulmane (1). L'enseignement d'aucun d'eux n'exerça de mauvaise influence. Et l'on peut même dire que celle de Kabir fut particulièrement heureuse, au moins si l'on y peut rattacher la prédication de Nanak, l'apôtre des Sikhs. Mais, au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, deux autres sectaires, brahmanes cependant tous les deux, Chaitanya, né à Nadiya, dans le Bengale, et Vallabhacarya, du district de Camparan, sur la frontière du Népaul, purgèrent le krichnaïsme de ce qu'il pouvait encore conserver des pratiques de l'ascétisme antique, et ne retenant uniquement de la légende que ce qu'elle avait de plus conforme aux pires instincts d'un peuple sensuel, en tirèrent toutes ses conséquences. On trouvera dans le livre de M. Barth de curieux renseignements sur l'une et l'autre secte dont Chaitanya et Vallabhacarya furent les fondateurs. S'il y en a beaucoup d'autres, une vingtaine au moins de principales, elles-mêmes subdivisées en un nombre infini, toutes ou presque toutes sont infectées du même érotisme mystique et de la même superstition grossière. La théorie des avatars ayant d'ailleurs permis de considérer chaque fondateur de secte comme une incarnation de son Dieu lui-même, le culte s'est transporté du Dieu à la personne humaine de ses prophètes, et, ce qui est plus curieux encore, à la personne de leurs descendans. « En 1861, dans la seule présidence de Bombay on comptait soixante-dix de ces hommes-dieux, de la seule secte de Vallabhacaryas. » Leurs fidèles buvaient avidement « la salive qu'ils rejetaient en mâchant le bétel, ou l'eau qui avait servi à laver leurs pieds ; » et pour les femmes de la secte, c'était « la plus grande bénédiction que d'être distinguées par eux et de servir à leurs plaisirs. »

Je ne voudrais pas laisser le lecteur sur cette fâcheuse impression. J'aime donc mieux dire en terminant que quelques sectes, malgré tout, ont su se préserver de cette abjection et de cette immoralité. Telle est celle qui s'honore de descendre d'une reine d'Udayapura, Mira Bai, qui vivait dans le temps d'Akbar. Pressée d'abjurer son Dieu, elle aima mieux, dit la légende, quitter le trône et la vie que de renier Krichna.

(1) Nous empruntons tous ces renseignements à l'excellent ouvrage de M. W.-W. Hunter : *the Indian Empire : its history, people and products* ; 1882, Trübner, éditeur.

Elle vint se jeter aux pieds de la statue du dieu et lui fit cette prière : « J'ai quitté mon amour, mes biens, ma royauté, mon époux. Mira, ta servante, vient à toi, son refuge : prends-la auprès de toi. Si tu me sais pure de toute tache, accepte-moi. Excepté toi, nul autre n'aura compassion de moi. Aie donc pitié ! Seigneur de Mira, son bien-aimé, accepte-la, et permets qu'elle ne soit plus séparée de toi à jamais. » L'image s'entr'ouvrit et Mira disparut dans ses flancs ; la secte qui se fonda en mémoire d'elle subsiste encore sous son nom. Voilà le plus pur du krichnaïsme, et, si l'on veut être équitable envers lui, ce qu'il n'en faut pas oublier.

Nous n'ajouterons plus que quelques mots. Cette curieuse histoire du krichnaïsme et de Krichna, dont nous n'avons pu qu'à peine indiquer quelques traits, c'est au traducteur du *Bhagavata Pourana* qu'il appartient de l'écrire. Il ne reste plus à M. Hauvette-Besnault que deux chants à traduire de l'énorme poème. Nous espérons qu'il ne voudra pas tarder trop longtemps à les mettre en lumière, et qu'ayant ainsi complété une partie de l'œuvre de Burnouf, il tiendra sans doute à honneur de compléter aussi l'autre. Une édition du *Bhagavata Pourana* dans son texte original, ne s'adresse uniquement qu'aux orientalistes ; une traduction même d'un poème de ce genre ne va guère qu'à quelques curieux ; mais le commentaire va jusqu'aux profanes, et les profanes ici, c'est le grand public, juge définitif et souverain, après tout, des travaux d'érudition eux-mêmes, puisque après tout, leur intérêt dépend en dernier ressort de la nature et du degré d'intérêt qu'il y prend. Les érudits se plaignent quelquefois, et ils n'ont pas toujours tort, que l'attention se détourne d'eux et de leurs travaux, comme si l'on en méconnaissait l'importance. La faute ne leur en serait-elle pas trop souvent imputable ? Lorsque du chinois, du sanscrit, ou de l'arabe même ils font passer en français une œuvre jusqu'alors inconnue des lecteurs d'Occident, prennent-ils bien toute la peine qu'il faudrait pour nous en expliquer la signification, nous en faire sentir la valeur, nous obliger enfin d'en avouer l'universel intérêt ? C'est une question qu'ils sont sans doute mieux que nous en état de résoudre. Ils peuvent être assurés au moins, et le passé leur est ici garant de l'avenir, que toutes les fois qu'ils nous donneront des traductions comme celle de ce *Bhagavata Pourana*, — des résumés aussi savans, aus-i pleins, aussi curieux que celui de M. Barth, — et des livres enfin comme l'*Essai* de M. Senart, ils trouveront inmanquablement un public pour les lire et des critiques pour les louer.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 juin.

Quand, depuis des années déjà, par des idées fausses et de faux calculs, on est entré dans la voie scabreuse des aventures politiques, il n'est plus facile de s'arrêter ni même de se reconnaître. On est entraîné quelquefois sans le vouloir, presque toujours par une sorte d'impulsion irrésistible. Les excès ou les erreurs de la veille conduisent aux erreurs et aux excès du lendemain. Il faut marcher sous l'aiguillon de la logique impérieuse qui pousse les partis et les pouvoirs abusés.

Vainement, de temps à autre, on voudrait faire une halte, se retenir devant les mécomptes qui s'accumulent et les avertissemens qui se multiplient; on est lié par tout ce qu'on a fait, par les gages qu'on a donnés, par les solidarités qu'on a subies, par les passions qu'on a enflammées et qu'on n'a pu satisfaire qu'à demi, par les promesses et les programmes qu'on a prodigués. On ne peut plus reculer, et, chemin faisant, on finit par se créer une vie tellement factice qu'on voit tout sous un faux jour. On ne s'aperçoit pas que ce qu'on représente comme le vœu du pays n'est le plus souvent que le vœu des partis qui s'efforcent de lui imposer leur volonté, que, sous prétexte de réformes chimériques et mal conçues, on désorganise tout, le gouvernement et les institutions, qu'au lieu de s'occuper des vrais et sérieux intérêts publics, on perd son temps à soulever toute sorte de questions oiseuses ou dangereuses. On se débat dans une impuissance remuante et turbulente, sans prendre garde qu'on joue perpétuellement cette comédie, devenue assez monotone, de beaucoup de bruit pour rien. C'est, en

vérité, la politique du jour. Depuis six mois, les chambres françaises sont réunies, et d'ici à quelques semaines elles se disperseront de nouveau pour l'automne. Sauf les courtes vacances d'avril, elles auront eu six longs mois de session pour le travail. Pendant ce temps, et surtout depuis le retour du parlement au 20 mai, qu'a-t-on fait réellement? Oh! sans doute, le sénat s'est occupé du divorce; il le vote sans entrain, sans enthousiasme, parce qu'on le lui a présenté, et ce n'est pas là apparemment ce qui peut passer pour une réforme démocratique; c'est une fantaisie à laquelle le sénat se prête moins par conviction que par résignation. La chambre des députés, pour sa part, est depuis un mois tout entière à cette loi de recrutement, chimère ruineuse de l'esprit de parti ou de secte, et elle se perd si complètement dans ses conceptions égalitaires qu'elle finit par ne plus savoir où elle en est, par tout voter, sans se rendre compte de ce qu'elle vote. D'un autre côté, il y a aussi certainement la revision constitutionnelle, cette revision que personne n'a demandée, au dire de M. le président du conseil, et qui, par cela même, a été jugée si opportune qu'on s'est mis aussitôt à la discuter. Ajoutez à ceci les questions parlementaires, les interpellations, les incidens bruyans : ce sont là assurément des occupations faites pour relever et illustrer une session! Malheureusement, tandis qu'on perd un temps précieux à des œuvres de parti ou de fantaisie, à des débats qui prouvent justement ce qu'il y a d'artificiel dans notre vie publique, on ne s'occupe pas de bien d'autres choses pourtant assez sérieuses. On ne s'occupe pas d'une situation financière qui reste toujours précaire, du budget qu'on ne trouvera même pas le moyen d'examiner avant les vacances. On ne s'occupe pas des mesures pratiques qui pourraient être utiles à notre armée, qui seraient le préliminaire naturel et nécessaire d'un nouveau système de recrutement. On ne s'occupe pas de l'agriculture, de l'industrie. On va les yeux fermés dans cette voie où l'on s'est engagé, où, en négligeant ce qui intéresse le pays, on ne s'occupe que de ce qui le laisse indifférent, — de ce qui l'atteint quelquefois dans sa sécurité, dans sa vie morale et intellectuelle : témoin cette double discussion d'hier sur la revision constitutionnelle, qui ne répond à rien, et sur une loi militaire, qui menace tout.

S'il est, en effet, une question notoirement inutile, oiseuse, c'est cette revision, qui est livrée à la discussion depuis quelques jours, qui n'est point encore votée, — et, chose curieuse, ce n'est pas seulement le pays qui reste froid; c'est le parlement lui-même, dont beaucoup de membres ont inscrit cette réforme dans leurs programmes; c'est le parlement qui ne peut réussir à s'échauffer. On a beau se mettre en campagne, réveiller les souvenirs du 16 mai et de l'assemblée monarchique qui a fait la constitution, discuter sur la revision limitée ou illimitée, sur le droit constituant, sur les pouvoirs et le rôle du congrès :



le débat se traîne et languit. On ne s'y intéresse pas. M. Madier de Montjau déploie son éloquence surannée de vieux tribun dans le vide. M. Léon Renault parle avec art pour flatter ceux qui l'écoutent et réussit à peine à piquer la curiosité par un discours qui, en démontrant l'inutilité de la revision, conclut pour la revision. C'est qu'en définitive on comprend que la situation est équivoque et fausse pour tout le monde, que c'est là une question qui ne répond à rien ou qui est mal engagée.

Il y avait à choisir entre deux systèmes de conduite : ou bien on reconnaissait que, dans les circonstances présentes, une réforme constitutionnelle ne répondait ni à un mouvement sensible d'opinion ni à une évidente nécessité publique, et alors il fallait dès la première heure se prononcer nettement, résolument contre toute tentative revisionniste, pour l'intégrité de la constitution ; ou bien, si l'on voulait une revision, il fallait la préparer avec une certaine ampleur, proposer une réorganisation sérieuse du sénat, revenir, par exemple, aux premiers projets très libéralement conçus de M. Dufaure. M. le président du conseil a cru plus habile de procéder en tacticien, de faire lui-même ce qu'il jugeait inutile, d'enlever par politique aux radicaux une arme dont ils pouvaient abuser et de proposer une revision aussi atténuée, aussi mitigée, aussi inoffensive que possible. M. le président du conseil, avec sa tactique, est arrivé naturellement à ne contenter personne, ni les partisans systématiques et absolus, ni les adversaires réfléchis de la revision. Il n'a sûrement pas satisfait et il ne pouvait satisfaire ceux qui restent convaincus que la constitution, telle qu'elle est, suffit à tout, qu'elle a le double avantage d'être assez flexible pour se prêter à tous les mouvemens de l'opinion et d'être l'expression visible d'une pensée de stabilité dans les institutions. Il pouvait encore moins se promettre de désarmer par une diversion les revisionnistes à outrance. Si M. le président du conseil a cru, avec un peu de revision, prendre ses garanties contre les revendications des radicaux, il s'est fait peut-être une illusion singulière. Il a beau payer rançon par une concession, il a toujours devant lui ce qu'on peut appeler le parti des agités et même des demi-agités. Ceux-là ne sont jamais satisfaits. Ce qu'ils réclament, ce n'est pas la modification de la première chambre, c'est la suppression du sénat, et après la suppression du sénat, ils demanderaient la suppression de la présidence de la république, et, après la disparition de la présidence de la république, ils demanderaient que le pouvoir exécutif passât tout entier dans des comités au sein d'une convention nouvelle. Ils poursuivent leur rêve de constitution républicaine. Les agités sont toujours des agités, et ils n'ont pas caché à M. le président du conseil qu'il se flattait vainement d'éteindre la question, qu'on procéderait pour la réforme constitutionnelle comme pour l'amnistie, qu'on s'était servi il y a quelques années d'une première concession pour obtenir l'amnistie

plénière, qu'on se servirait aujourd'hui de la revision partielle pour arriver à la revision illimitée. M. le président du conseil espère être plus heureux cette fois, et il est vrai qu'il a déjà obtenu de la chambre un vote favorable à une revision limitée. Seulement ce n'est qu'un premier pas; la question est maintenant de savoir ce que sera cette revision limitée, en quoi elle consistera, comment on pourra rallier le sénat à une réforme dont il doit, après tout, payer les frais. C'est là la difficulté qui ne laisse pas d'être sérieuse, d'autant plus qu'au premier vote qui a repoussé la revision illimitée, la majorité n'a point été bien triomphante. Si l'on ne se met pas d'avance d'accord sur des propositions sagement précisées, il se peut fort bien que le sénat refuse de souscrire à une revision indéfinie, menaçante, et alors qu'arriverait-il? La stabilité des institutions aurait été mise en doute, le sénat resterait plus que jamais livré à toutes les animadversions des radicaux encouragés à de nouveaux assauts. Et remarquez que, si le sénat cède, si la revision se fait, la situation ne sera pas meilleure; la brèche sera ouverte dans la constitution, le sénat sortira nécessairement affaibli de cette crise. Voilà le résultat d'une proposition mal conçue et d'une discussion mal engagée!

Le malheur est que le pays reste l'éternelle victime de ces expériences, d'une fausse politique qui l'atteint dans sa sécurité par la revision, qui le menace bien plus encore peut-être par cette loi de recrutement maintenant discutée et votée à une première délibération. Ici tout se réunit pour rendre plus sensibles la présomptueuse frivolité des réformateurs, l'aveuglement hébété des partis et la faiblesse d'un gouvernement qui se prête à la plus malfaisante aventure. Qu'on veuille établir le service de trois ans, soit encore; c'est un système vraisemblablement, même sûrement des plus dangereux avec lequel on ne fera jamais une armée, — qui a du moins ses partisans, même parmi les militaires. Dans tous les cas, ceux qui l'ont voulu sérieusement ne l'ont jamais cru possible que dans certaines conditions, avec certaines garanties, et M. Gambetta qu'on invoque si souvent, M. Gambetta lui-même, déclarait d'un ton péremptoire que la réforme devait être « précédée d'une constitution des cadres inférieurs à l'abri de toute espèce de défaillance comme de toute espèce de lacune. » La première condition, pour les partisans sérieux du service de trois ans, était donc le recrutement assuré des sous-officiers, la constitution des cadres, et une autre condition aussi aujourd'hui, c'est la création d'une armée coloniale, si on ne veut pas mettre le désordre et le désarroi partout. Est-ce là ce qu'on fait? Pas le moins du monde, on ne s'est pas même arrêté à ces préliminaires jugés jusqu'ici indispensables pour une réforme conduite avec quelque prudence. L'intérêt militaire n'est pour rien dans ces malencontreux débats d'une loi incohérente. Il s'agit avant tout de satisfaire la plus vulgaire passion d'égalité, de courber inflexiblement

sous le même joug toute la jeunesse française, de capter une popularité malsaine auprès de ce qu'on appelle les masses démocratiques. Cette loi, en un mot, n'est pas faite pour organiser une armée; c'est une œuvre de passion de secte et de calcul électoral : c'est son caractère. M. le ministre de la guerre, qui, au lieu de rester dans son rôle, s'est livré à la plus étrange sortie, l'a dit brutalement en menaçant les députés du ressentiment du pays, des électeurs, s'ils ne votaient pas la loi sans distinction, sans exception. Une fois dans cette voie, on ne tient plus compte des divers intérêts de la société française. Les élèves de l'École normale, les élèves de l'École polytechnique, les instituteurs, les séminaristes bien entendu, — surtout les séminaristes, — tout va à la caserne pour trois ans. Tout y passe, et si on demande à M. le ministre de la guerre comment il fera pour encadrer de si gros contingens, où il trouvera des ressources, il répond lestement qu'il n'y a qu'à voter d'abord, qu'on verra ensuite. Et la chambre, hébétée, ne sachant plus ce qu'elle fait, s'exécute. De sorte qu'on en est là : pourvu que la passion de secte soit satisfaite, peu importe que l'armée ne soit plus qu'une agglomération sans lien et sans tradition, que l'éducation intellectuelle et scientifique du pays soit compromise, que les finances soient menacées.

Qu'en sera-t-il définitivement? Cette informe et triste loi n'en est, il est vrai, qu'à la première épreuve: elle a encore à passer par deux délibérations au Palais-Bourbon avant d'arriver au sénat. Dans cet intervalle il y a heureusement place pour la réflexion. Il est cependant un fait dont on devrait se rendre compte dès ce moment : c'est qu'avec tous ces débats agitateurs, ces projets chimériques, ces menaces désorganisatrices, on répand l'incertitude dans la nation et dans l'armée elle-même. On met tout en suspens et en doute, et lorsqu'on aura diminué la confiance du pays dans son organisation militaire, comme on travaille à diminuer sa confiance dans la stabilité de ses institutions, dans la magistrature nouvelle qu'on lui a donnée, dans ses finances, que restera-t-il? C'est à M. Jules Ferry, qui a la charge du crédit de la France à l'extérieur, de se demander s'il n'est pas plus que temps de s'arrêter dans cette dangereuse voie.

Comment M. le président du conseil, avec les difficultés qu'il se crée ou qu'il se laisse imposer dans les affaires intérieures de la France, conduira-t-il jusqu'au bout toutes ces affaires de politique extérieure dont il a la direction, qui ne sont pas toujours des plus simples? Il a eu jusqu'ici des apparences, des commencemens de succès, ou, si l'on veut, les bonnes fortunes d'un homme qui a été quelquefois plus heureux que sage. Rien n'est fini cependant ni au Tonkin, ni à Madagascar, ni en Égypte, et toutes ces entreprises de diplomatie ou de guerre poursuivies depuis quelques années à travers mille péripéties nous réservent peut-être encore bien des surprises.

L'imprévu est dans toutes les affaires : témoin cet incident inattendu qui vient de se produire au Tonkin. Le traité de Tien-Tsin paraissait en avoir fini avec toutes les complications, du moins avec les chances d'un conflit lointain. On croyait n'avoir plus qu'à régulariser, à coordonner une situation nouvelle créée par la paix avec la Chine et par le récent traité signé à Hué avec l'Annam. Pas du tout ! une petite colonne française, envoyée pour prendre possession de la ville de Lang-Son, à la frontière, a rencontré inopinément sur son chemin des forces chinoises qui ne sont pas évaluées à moins de dix mille hommes. Cette colonne, après un combat où elle a eu des morts et des blessés, a dû prendre position à Bac-Lé pour se mettre en sûreté en attendant les renforts qui lui ont été aussitôt expédiés de Hanoï sous les ordres du général de Négrier. Ce qu'il y a là de surprenant et de singulièrement équivoque, c'est la présence de forces régulières chinoises commandées, dit-on, par des généraux chinois. Est-ce là un de ces accidents d'indiscipline et d'incohérence toujours possibles dans des pays où les ordres du pouvoir central sont facilement méconnus ? De toute façon, la France est obligée de demander compte à la Chine de cette violation du traité de Tien-Tsin, qui peut n'être qu'un contretemps tout fortuit, — qui peut fort bien aussi être un acte de duplicité du gouvernement de Pékin, signant la paix d'une main et de l'autre envoyant des ordres de guerre à la frontière. Tel qu'il est, ce malencontreux incident a du moins un avantage ; il est venu fort à propos au moment où déjà l'on se disposait à rappeler en France une partie du corps expéditionnaire ; il prouve, et c'est là sa moralité, que le rapatriement prématuré de nos soldats pourrait être étrangement dangereux, que, si l'on veut être en sûreté, il faut se décider ou se résigner à maintenir longtemps encore peut-être des forces suffisantes au Tonkin. C'est un préservatif contre les illusions qu'on a pu trop promptement se créer au lendemain du traité de Tien-Tsin, et ce qu'il y a de plus clair, c'est que, pour éviter des surprises nouvelles, il n'y a pas d'autre moyen que d'être toujours en mesure d'agir.

Les affaires sérieuses, surtout celles qui ont l'Orient pour théâtre, ne finissent pas si vite, et M. le président du conseil en fait aujourd'hui l'expérience, non-seulement au Tonkin, mais avec cette question égyptienne qui, en entrant depuis quelques jours dans une phase nouvelle, ne s'est peut-être pas simplifiée. On a fait, il est vrai, un grand pas ; on l'a cru du moins. Les négociations engagées depuis deux mois entre la France et l'Angleterre ont eu pour résultat un arrangement préliminaire accepté par les deux cabinets. La conférence, — à laquelle le ministère britannique a été le premier à faire appel, puisqu'il en avait besoin, — se réunit en ce moment même à Londres pour délibérer sur la situation de l'Égypte, devenue assez triste depuis l'intervention anglaise. Qu'en est-il cependant et de cet arran-

gement préliminaire de l'Angleterre et de la France, dont le secret n'a été divulgué qu'à la dernière heure, et de l'œuvre éventuelle de la diplomatie européenne? C'est là justement le problème autour duquel des doutes se sont élevés aussitôt à Paris comme à Londres, à Saint-Petersbourg comme à Vienne et à Berlin. Les impressions semblent avoir été assez confuses, peut-être même peu favorables.

En réalité, cet accord anglo-français, qui était la condition première de la réunion de la conférence européenne, touche à divers points politiques et financiers dans la situation de l'Égypte telle que les événemens l'ont faite. La France a certainement montré une extrême bonne volonté dans cette négociation; elle est allée avec une bonne grâce un peu empressée au-devant de toutes les susceptibilités anglaises en renonçant pour sa part à cette prépondérance partagée qui s'est appelée le *condominium* et en prenant l'engagement de n'intervenir désormais en Égypte que d'accord avec l'Angleterre elle-même. L'Angleterre, de son côté, s'oblige à ne pas prolonger son occupation dans la vallée du Nil au delà du 1<sup>er</sup> janvier 1888, sauf des événemens sur lesquels l'Europe aurait à se prononcer, et elle s'engage de plus à présenter des projets consacrant la neutralisation de l'Égypte, la liberté du canal de Suez. Ainsi, du côté de la France, renonciation à d'anciens droits de prépondérance et d'intervention, — du côté de l'Angleterre, renonciation à toute idée de protectorat ou d'annexion, c'est là ce qu'on peut appeler la partie politique de l'arrangement. Pour la partie financière, le contrôle à deux ayant disparu, on cherche des garanties dans la réorganisation de la commission internationale de la dette égyptienne, dans une extension plus ou moins sérieuse des pouvoirs de cette commission. Au-delà ou en dehors de ce qui a été adopté en commun reste la question particulière des propositions que l'Angleterre a l'intention de soumettre à la prochaine conférence pour obtenir les moyens de remédier aux difficultés financières de la situation présente de l'Égypte. C'est là ce qui a été négocié entre la France et l'Angleterre, ce qui va être soumis à la diplomatie et ce qui, avant même la réunion de la conférence européenne, vient d'être coup sur coup l'objet de discussions animées, pressantes, presque inquiétantes, dans les parlemens de Londres et de Paris.

A parler franchement, cet accord préliminaire que la France a négocié laborieusement avec l'Angleterre, qui est, pour ainsi dire, le programme ou le prélude de la conférence, cet arrangement n'a pas eu, au premier moment, une brillante fortune. S'il a excité des défiances en Angleterre, où, depuis quelques mois, l'opinion est déraisonnablement agitée, il a provoqué aussi en France de vives critiques. M. le président du conseil, le négociateur de ces arrangemens, a été accusé de s'être montré prodigue de concessions, d'avoir renoncé légèrement au *condominium*, à l'influence privilégiée et traditionnelle de la France,

au droit d'intervention, d'avoir aliéné la liberté de notre politique, d'avoir livré d'avance les intérêts des créanciers français de l'Égypte, que l'Angleterre se dispose à pressurer. M. le président du conseil aurait tout sacrifié au plaisir de rentrer dans les affaires d'Égypte et de se montrer l'ami, l'allié de l'Angleterre ! C'est beaucoup dire ; peut-être s'est-on montré bien sévère. Assurément, cet accord récemment conclu n'est point un succès brillant. La France n'a pas reconquis ce qu'elle avait perdu, elle ne retrouve pas sa position privilégiée sur les bords du Nil ; elle aurait pu mettre moins de candeur dans son empressement, quelque mesure dans ses concessions. La question, après tout, est de savoir ce qui était possible dans les conditions d'abaissement et d'effacement où la politique française se trouvait placée depuis le jour où elle avait subi l'humiliation d'un aveu d'impuissance, d'une abdication imprévoyante dans les affaires de l'Égypte. Ce droit d'intervention qu'on regrette, la France a pu l'exercer un jour utilement, avec profit pour elle comme pour l'Égypte, et elle a laissé les Anglais aller seuls au Caire ; ce *condominium* auquel elle a été associée, elle l'a laissé périr. Ceux qui ont décidé de sa politique ce jour-là lui ont infligé cette épreuve de n'avoir plus qu'un rôle diminué, difficile dans une contrée où, depuis près d'un siècle, elle n'avait cessé de paraître avec éclat, avec une autorité bienfaisante. Après ce qui s'est passé il y a deux ans, on ne pouvait évidemment prétendre rétablir une situation qui a cessé d'exister par l'intervention anglaise. — Mieux valait alors, dira-t-on, continuer à s'enfermer dans une complète réserve, s'abstenir de prendre part à une délibération diplomatique et laisser les Anglais aux embarras de leur prépotence. Cette politique négative d'abstention et de bouderie pouvait n'être pas sûre pour tout ce qu'on veut sauvegarder, et, sans réparer les fautes du passé, elle risquait de compromettre l'avenir. A défaut de ce qu'on a perdu par une désastreuse défaillance de politique, ce qu'il y avait de mieux encore, c'était de s'attacher aux résultats possibles, de chercher une force dans ces souvenirs, dans ces traditions, dans ces intérêts nombreux que la France représente sur les bords du Nil, pour réserver l'avenir, pour assurer à l'Égypte des conditions suffisamment préservatrices.

Ce qu'on a obtenu ne répond pas à tous les vœux, c'est possible. Il faut cependant s'entendre. N'est-ce donc point un fait sérieux qu'une puissance comme l'Angleterre se liant par un acte synallagmatique devant l'Europe, désavouant toute arrière-pensée d'annexion ou de protectorat, acceptant sous la forme diplomatique le principe d'une occupation limitée, s'engageant à faire consacrer la neutralisation de l'Égypte, la liberté du canal de Suez ? Une parole ainsi donnée est une garantie, et à ceux qui s'étudiaient à en atténuer la valeur par toute sorte d'interprétations subtiles M. Gladstone répondait tout récemment avec fierté que, si l'Angleterre pouvait être soupçonnée de vouloir se

dérober par quelque subterfuge à ses obligations, le temps serait passé de parler de l'honneur du pays. C'est donc un engagement qui a son importance, que notre diplomatie a dû prendre au sérieux, et, après cela, si notre gouvernement, dans ses négociations, dans ses concessions, s'était inspiré de cette pensée qu'il y avait pour la France un intérêt supérieur à renouer une cordiale et virile entente avec l'Angleterre, ce serait une politique qu'il n'y aurait point à désavouer. C'est la tradition libérale, c'est la vraie politique. Chose curieuse! tandis qu'en France on accuse notre gouvernement d'avoir tout abandonné, tout sacrifié à l'Angleterre, d'avoir livré les intérêts français pour le plaisir de rentrer dans les affaires d'Égypte, à Londres l'opposition reproche passionnément à M. Gladstone et à lord Granville d'avoir fait trop de concessions à la France, d'avoir lié la politique anglaise, de compromettre la domination et les intérêts britanniques dans la vallée du Nil. Que signifient ces contradictions? Cela veut dire tout simplement que cet arrangement, comme tous les arrangemens possibles, est le résultat de concessions mutuelles, qu'il faut le prendre pour ce qu'il est, pour une transaction qui n'est une victoire pour personne. A Paris comme à Londres, on peut sans doute voir aisément ce qu'il a de défectueux, d'incomplet ou de vulnérable; on ne voit pas bien comment on pourrait le remplacer. On voit encore moins l'intérêt qu'il y aurait pour l'Angleterre comme pour la France à désavouer cette œuvre d'hier, à se séparer encore une fois pour laisser plus que jamais les affaires égyptiennes aller à l'aventure.

Et maintenant que va décider la conférence réunie à Londres au lendemain de cette négociation anglo-française et des interprétations, des contestations dont elle a été déjà l'objet dans les parlemens des deux pays? Officiellement elle n'est réunie que pour se prononcer sur les propositions financières qui vont lui être soumises par l'Angleterre. La loi de liquidation égyptienne, la commission internationale de la dette, les garanties instituées en faveur des créanciers étrangers en Égypte, tout cela a été fait par l'Europe et ne peut être modifié que par l'Europe appelée à délibérer sur les demandes du gouvernement de la reine Victoria. C'est une œuvre essentiellement financière. Il est cependant assez difficile que la conférence se réunisse à Londres uniquement pour sanctionner un programme d'expédiens financiers; il est peu vraisemblable que la diplomatie des plus grandes puissances se contente de se prêter aux propositions du gouvernement anglais, aux emprunts qu'il veut réaliser, aux réductions des intérêts de l'ancienne dette qu'il veut opérer, aux modifications de garanties qu'il veut accomplir, sans examiner de plus près la situation politique de l'Égypte, sans arriver en un mot à ce qui est l'objet de l'arrangement préliminaire de la France et de l'Angleterre. Les finances et la politique se lient si

intimement que les diplomates de la conférence ne peuvent guère les séparer dans leurs délibérations. Ils ne feront qu'une œuvre vaine, peu sérieuse, ou ils seront conduits à embrasser l'ensemble des affaires égyptiennes. Or c'est ici que la situation devient singulière, bizarre, qu'elle se complique d'une circonstance imprévue, d'un phénomène absolument nouveau qui n'est qu'un grand désordre ou qui peut être, en vérité, le commencement d'une révolution dans la politique et dans la diplomatie.

Qu'on veuille bien considérer ce fait qui se produit, si nous ne nous trompons, pour la première fois. La conférence, dans sa sphère, est assurément souveraine; ce qu'elle décide avec les pouvoirs qu'elle a reçus est censé lier les gouvernemens. D'un autre côté cependant, à Paris et à Londres, les ministères, assiégés de défiances parlementaires, se sont laissé imposer l'obligation de soumettre aux chambres ce qu'aura décidé la conférence réunie en ce moment. M. Gladstone l'a promis à la chambre des communes, M. Jules Ferry l'a promis à la chambre des députés de France. Ils l'ont dit : rien ne sera définitif qu'après l'approbation des chambres; de sorte que les parlemens se trouvent par le fait associés à l'œuvre de diplomatie; ils ne la contrôlent pas seulement, ils peuvent au besoin l'annuler. Ce que la délibération collective des grandes puissances aura fait, les parlemens de Paris et de Londres peuvent le défaire par un vote. La conférence n'est plus qu'un bureau consultatif dont les décisions n'ont rien d'assuré et de définitif. C'est tout simplement l'anarchie par la confusion de tous les pouvoirs, par l'invasion de l'autorité parlementaire dans les affaires de diplomatie, par l'abdication des gouvernemens, par le morcellement des responsabilités. Après cela, qu'on ne s'y trompe pas, toutes les négociations deviennent difficiles, si elles ne sont pas impossibles. Supposez un instant qu'à Paris ou à Londres le parlement repousse absolument ou modifie partiellement les décisions de la conférence : il est douteux que la diplomatie accepte le rôle qui lui aura été fait et se prête à recommencer son travail. L'œuvre diplomatique n'existe plus; l'arrangement même conclu entre les cabinets de Paris et de Londres n'a plus de valeur. C'est une situation toute nouvelle, d'autant plus qu'il y a bien des chances pour que les ministères disparaissent dans ces complications, et la France se retrouve dans l'isolement d'où elle a voulu sortir, plus que jamais séparée de l'Angleterre, peut-être aussi des autres puissances, réduite à reconquérir péniblement une position dans ces affaires d'Égypte de plus en plus aggravées.

Ce qui ajoute peut-être à l'obscurité dont cette question égyptienne reste enveloppée au moment même où s'ouvre la conférence, c'est l'attitude que les gouvernemens du continent ont gardée jusqu'ici. Ils ne se sont prononcés ni sur les propositions financières de l'Angleterre, ni



sur les combinaisons concertées pour l'avenir entre Paris et Londres ; ils ont réservé leur opinion. Une seule chose est certaine, c'est que pour aucun d'eux, pas plus pour M. de Bismarck que pour les autres représentans de la politique européenne, l'Égypte ne semble devoir être l'occasion d'un conflit prochain. Et M. de Bismarck, lui aussi, a sa politique coloniale, dont il a eu dernièrement à parler à propos d'un crédit demandé au Reichstag pour la création de paquebots transatlantiques. Au milieu des préoccupations de ses affaires intérieures, de la reconstitution récente du conseil d'état, de la loi sur les assurances ouvrières qui vient d'être votée, le chancelier de Berlin a ses idées sur l'expansion allemande. Il ne veut pas précisément créer un empire colonial, fonder des établissemens lointains et coûteux ; il entend seulement protéger ses compatriotes partout où ils iront s'établir, et pour les Allemands il répète fièrement le *Civis Romanus sum* que lord Palmerston prononçait autrefois pour les Anglais. M. de Bismarck n'a point, il est vrai, une marine puissante à promener sur les mers pour la protection de ses nationaux : qu'à cela ne tienne, il s'est laissé aller à dire d'un ton dégagé, dans une commission, que, si on lui donnait des griefs, il n'avait pas besoin d'aller si loin, que les portes de Metz s'ouvraient sur la France ! Le mot était étrange, presque menaçant, et il a fait du bruit, même au Reichstag. Le sens en avait été évidemment dénaturé ou exagéré, et, à la première occasion, le chancelier s'est plu à dire avec une sorte d'ostentation que, depuis longtemps, entre l'Allemagne et la France, il n'y a que des relations cordiales. Si M. le président du conseil n'était pas rassuré, il serait difficile. Le chancelier de l'empereur Guillaume l'a comblé, lui et ses prédécesseurs, des témoignages de sa confiance. M. de Bismarck l'a déclaré : « Les deux gouvernemens ont pleine confiance dans leur loyauté et leur sincérité réciproques ! » S'il y a eu quelquefois des craintes à Paris, un mot du chancelier a toujours suffi pour dissiper les doutes. Pourvu que nos gouvernemens ne se proposent pas « le rétablissement d'un état anormal datant de Louis XIV, » il n'y a rien à craindre. Les populations peuvent se rassurer « pour le présent et pour l'avenir, autant que la sagesse humaine peut prévoir, sur la possibilité d'une guerre entre l'Allemagne et la France ! » Voilà qui est au mieux ; M. de Bismarck est un grand messenger de paix, et nous pouvons être tranquilles.

Quelle importance qu'aient ces problèmes de la paix et de la guerre où la destinée des nations est engagée, il est cependant d'autres questions qui ont aussi leur intérêt, qui touchent à la direction des grands courans de la politique, à des luttes de partis et d'opinions communes à tous les pays. Les dernières élections belges ont eu cet intérêt. Elles ont été la défaite des libéraux, qui avaient mal usé de leur règne, et la

victoire des catholiques, qui ont profité des fautes de leurs adversaires. Les vainqueurs du scrutin du 10 juin ont conquis le pouvoir; ils ont aussitôt formé un ministère avec M. Malou pour président du conseil, M. Beernaert, M. Jacobs, M. Woeste, M. Moreau d'Andoye, M. Van den Peereboom, le général Pontus. Quelques-uns de ces hommes ont une position considérable dans leur parti et dans le pays. M. Malou est un des vieux parlementaires de la Belgique, connu pour ses lumières, pour son esprit modéré et ses aptitudes financières. Un des premiers actes du nouveau cabinet a été de supprimer le ministère spécial de l'instruction publique et de replacer la direction de l'enseignement au ministère de l'intérieur, où elle était autrefois; cette modification d'ailleurs n'implique nullement une diminution de l'importance attachée à l'enseignement, elle tient simplement à une idée différente sur la prépotence de l'état et sur les droits des communes dans l'enseignement. Le ministère a tenu aussi à dissoudre le sénat, où demeurait une majorité libérale de quelques voix. Il reste à savoir si les élections sénatoriales qui vont se faire dans quelques jours compléteront la victoire du 10 juin. Le ministère a dans tous les cas à la chambre des députés une majorité qui lui crée une position assez forte pour être en pleine possession des affaires et gouverner sans embarras. La question est maintenant tout entière dans la politique qu'il suivra.

Que les catholiques extrêmes, qui existent en Belgique comme partout, revendiquent pour eux le succès du 10 juin; qu'ils réclament passionnément, bruyamment l'abrogation de toutes les lois faites par les libéraux, le rétablissement de toutes les influences cléricales, et qu'ils en soient déjà à se plaindre de la modération, de la circonspection du ministère Malou, ils sont dans leur rôle; ils ont tous les emportemens des partis violens. Le ministère, lui, ne s'associe point évidemment à ces exagérations; il comprend sa position. Il sait que, si les catholiques, qu'il représente au pouvoir, ont triomphé dans les élections dernières, c'est parce qu'ils ont su être modérés et gagner par cette modération même l'alliance de beaucoup de libéraux fatigués de la politique violente de leur ancien parti. Cette alliance qui a fait la force des catholiques dans les élections, le ministère semble bien décidé à la maintenir, en donnant satisfaction au sentiment catholique et conservateur, mais aussi en évitant toute réaction, en assurant surtout la liberté à tout le monde. C'est la politique qui l'a aidé à vaincre, c'est aussi la seule politique qui puisse l'aider à vivre avec honneur pour son parti, avec profit pour la libérale et sage Belgique.

## MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINÉ.

Les deux rentes 3 pour 100 ont baissé de deux unités et le 4 1/2 de 1 fr. 50 pendant la seconde quinzaine, ou, plus exactement, pendant la dernière semaine de juin. Une chute si violente et si rapide ne serait pas suffisamment expliquée par la seule annonce des événemens qui en ont été le signal, c'est-à-dire l'apparition du choléra dans un port de France et une reprise fort inattendue des hostilités au Tonkin. C'est la situation particulière dans laquelle se trouvait la place depuis le commencement du mois qui a fait la soudaineté et la rapidité de la réaction. Le marché ne se soutenait plus que par la rareté, on a pu même dire quelquefois par l'absence des transactions. Il était ainsi livré à la merci du premier incident.

La hausse qui, en avril et en mai, avait porté nos trois rentes aux cours ronds de 108 francs, 79 francs et 80 francs, paraissait cependant justifiée par un retour manifeste de confiance des capitaux. On avait vu l'épargne se jeter avec une sorte d'engouement sur les obligations qu'émettaient nos grandes compagnies de chemins de fer, émission effectuée par voie d'écoulement continu soit aux guichets des compagnies, soit par l'intermédiaire des grandes institutions de crédit et qui portait sur des chiffres considérables. Les obligations, malgré cette incessante création de nouveaux titres, étaient si avidement recherchées que les prix se sont élevés en quelques semaines d'une vingtaine de francs.

Il y avait donc de fortes réserves d'épargne, la preuve en était faite. Quoi de plus raisonnable que de penser que les capitaux, arrachés enfin à leur méfiance des dernières années, se porteraient des obligations aux actions mêmes de chemins de fer, et, plus certainement encore, aux fonds publics? La spéculation, s'étant avisée que l'heure des rentes ne tarderait pas à sonner, a devancé l'épargne en établissant le 4 1/2 pour 100, le 3 pour 100 et l'Amortissable aux prix élevés que l'on a vus inscrits à la cote immédiatement après la liquidation de fin mai. Les acheteurs à terme se croyaient assurés contre toute surprise par le calme de l'atmosphère politique, par le bon marché et l'extrême abondance de l'argent, par la proximité du mois de juillet,

où le paiement des coupons semestriels allait rendre tant de millions disponibles pour les achats de titres à la Bourse.

La spéculation n'avait commis ni imprudence ni excès, la hausse ayant été sagement conduite et contenue dans des limites raisonnables. Elle ne s'était point trompée dans ses prévisions sur le bon marché de l'argent, puisque la Banque d'Angleterre s'est vue obligée, par l'afflux des capitaux, d'abaisser à 2 pour 100 le taux de son escompte. L'épargne, cependant, n'a pas donné tout le concours que l'on en avait attendu. De nouveau, l'argent se montrait timide, réservé; ce qui s'était passé pour les obligations ne s'est point reproduit pour les actions et pour les rentes. Le marché du comptant a conservé une tenue simplement satisfaisante, mais l'activité et l'ardeur ont fait complètement défaut.

Bien des motifs justifiaient cette froideur des capitaux de placement. Toutes les indications que le public aime à consulter sur le mouvement des affaires et sur le degré d'activité des forces économiques de la nation ne lui révélaient qu'un état de crise général, un ralentissement universel des transactions : les chiffres du commerce extérieur sont en diminution ; le rendement des impôts ne présente que des moins-values ; le commerce, l'industrie, se plaignent. Soit que les fortunes s'amointrissent, soit que les dispositions à la dépense soient moins fortes, il y a décroissance dans les besoins de la consommation. Qu'il s'agisse du canal de Suez ou de nos grandes compagnies de chemins de fer, les recettes s'affaiblissent. Il ne faut pas oublier que le public s'inquiète en outre, très justement, — la situation économique étant si peu satisfaisante, — de voir la chambre témoigner une telle indifférence à l'égard des questions budgétaires. On a commencé sur la revision un débat dont la stérilité éclate à tous les yeux, et l'on rejette, de propos délibéré, à la fin de l'automne, la discussion du budget de 1885, notoirement en déficit de plus de cent millions.

C'est donc un fait certain que la spéculation n'a pas eu le concours espéré de l'épargne pour le maintien des hauts cours obtenus dans les premiers jours du mois. Dès lors une réaction devenait inévitable. Mais, comme les acheteurs voulaient attendre, sans désarmer, le mois de juillet et ses puissantes réserves de capitaux, et que les vendeurs, d'autre part, ne voyant rien d'immédiatement inquiétant à l'horizon, n'osaient tenter aucune entreprise contre les cours aussi longtemps que les événemens ne leur offriraient pas une occasion propice, les transactions se sont trouvées de fait presque entièrement suspendues, le niveau des cours étant maintenu par un équilibre dont le moindre accident devait démontrer le peu de stabilité.

Les événemens sont survenus de tous côtés, terribles pour les haus-  
siers, que rien n'avait préparés à une telle déconvenue. Un groupe de

spéculateurs à la baisse s'est immédiatement formé pour exploiter ce revirement inattendu de situation; la résistance a été nulle et tout l'échafaudage de la dernière hausse a été démoli en quelques séances.

Des événemens qui ont bouleversé les calculs des haussiers, nous avons signalé ceux qui ont paru exercer l'action la plus directe sur les mouvemens des cours, le choléra et l'incident de Lang-son. Mais la tournure singulière prise par les affaires d'Égypte avait déjà causé de vives alarmes au public financier. On s'était ému des projets attribués au gouvernement anglais relativement à une réduction d'intérêt des titres de la Dette unifiée, ainsi que du mystère qui enveloppait les négociations engagées entre les cabinets de Londres et de Paris.

L'Unifiée d'Égypte a donc fléchi d'une dizaine de francs depuis le 15 courant. On peut s'étonner de la voir encore si ferme, alors que l'on connaît les points suivans du programme financier que lord Granville va soumettre aux représentans des puissances : 1° réduction des intérêts de la Dette unifiée à 3 1/2 pour 100; 2° réduction des intérêts de la Dette privilégiée à 4 1/2 pour 100; 3° réduction éventuelle de 1/2 pour 100 des intérêts de la Dette de la Daira; 4° suspension de l'amortissement tant de la Dette unifiée que de la dette privilégiée; 5° emprunt de 8 millions de livres sterling garanti par le gouvernement britannique au gouvernement égyptien, avec priorité sur tous les emprunts existans.

Le public financier conserve l'espoir que le cabinet français s'opposera avec la plus vive énergie à l'adoption d'un programme qui consacrerait une violation si flagrante de la loi de liquidation.

Le 5 pour 100 Turc et les autres valeurs ottomanes ont baissé sur l'annonce que le sultan venait enfin d'apposer sa signature à l'iradé autorisant l'échange des titres pour l'unification de la dette. L'Extérieure d'Espagne a été entraînée dans le mouvement général de recul, et a perdu plus d'une unité. L'Italien avait été poussé à 97.50; il a reculé à 95 francs. Malgré le vote de confiance obtenu par M. Depretis, il devient de plus en plus improbable que le vote des conventions relatives aux chemins de fer puisse avoir lieu au cours de la session actuelle.

La cote des valeurs se négociant principalement au parquet fait ressortir pour la plupart des titres des écarts considérables en baisse entre les prix actuels et ceux du milieu du mois. Il faut se contenter de signaler les différences sans chercher à les expliquer par d'autres raisons que la mauvaise tenue générale du marché et l'empressement que la spéculation a mis à liquider tous ses engagements. La Banque de France a perdu 170 francs, le Crédit foncier 36, la Banque de Paris 50, le Suez 105, le Lyon 30, l'Orléans 25, le Nord 32, le Midi 17, la

Banque d'escompte 20, le Crédit lyonnais 10, la Banque franco-égyptienne 18; la Banque ottomane est en baisse de 30 francs, malgré l'assemblée qui vient de se tenir à Londres et où la répartition d'un dividende de 25 francs a été votée.

Les Chemins étrangers ont subi l'influence de ce découragement général.

L'Autrichien a reculé de 7 francs, le Lombard de 15, le Nord de l'Espagne de 20, le Saragosse de 12.

La liquidation de fin juin va donc s'effectuer en grande baisse. Il est peu probable qu'elle se heurte à de grosses difficultés, les plus importantes positions ayant été dégagées à l'avance. Quelque gravité que puissent présenter les faits qui ont provoqué cette panique de bourse, ils ne justifieraient nullement les exagérations auxquelles certains baissiers voudraient sans doute entraîner la spéculation. Il est à espérer que le monde financier va recouvrer promptement le sang-froid et la réflexion, et que, d'autre part, l'épargne, qui s'est montrée justement indécise et réfractaire dans les hauts cours, jugera que les prix actuels lui offrent plus d'une occasion de placemens intelligens et avantageux. Il y a certainement des valeurs qui n'ont baissé, dans la tourmente des derniers jours, que par suite d'une atonie extraordinaire des transactions et de l'absence momentanée de toute contre-partie. Le retour à des prix plus raisonnables, pour ces valeurs, sera aussi rapide que la dépréciation dont elles ont été frappées.

Le Comptoir d'escompte a émis, le 26 courant, un emprunt en rente 3 pour 100 du gouvernement portugais. Il est douteux que cette opération ait obtenu le moindre succès. On ne pouvait, en vérité, choisir, pour lancer une souscription de ce genre, un moment moins favorable.

*Le directeur-gérant : C. BULOZ.*

---

LES

# ÉPOPÉES FRANÇAISES

DU MOYEN AGE

---

*Le Origini dell' epopea francese*, par M. Pio Rajna. Florence, 1884; Sansoni. —  
*Girart de Roussillon*, par M. Paul Meyer, membre de l'Institut. Paris, 1884;  
Champion.

Il y a quelque dix-sept ans, — *grande mortalis avi spatium*, — j'annonçais dans cette *Revue* le premier ouvrage de M. Gaston Paris, *l'Histoire poétique de Charlemagne*, et la première édition des *Épopées françaises*, de M. Léon Gautier (1). Depuis cette époque, l'étude de la littérature française du moyen âge, que nous avions fort négligée, s'est fait une grande place chez nous. Non-seulement elle est entrée dans notre enseignement supérieur, dont il était vraiment honteux qu'elle fût absente, mais elle s'est glissée même dans nos lycées. Les nouveaux programmes exigent qu'on donne aux élèves quelques notions fort sommaires sur la formation de la langue qu'ils parlent et qu'on leur lise quelques extraits des auteurs qui ont charmé leurs pères. Cette mesure a été fort critiquée; j'avoue, pour moi, que si elle achève de persuader aux jeunes gens

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1867.

que la France n'est pas une improvisation d'hier et qu'il n'y a rien dans son passé qui mérite l'oubli; si, en leur montrant que sa gloire littéraire est beaucoup plus ancienne qu'ils ne croyaient, elle augmente le respect et l'affection qu'ils éprouvent pour leur pays, je la trouve tout à fait sage et utile : à ce prix, je ne suis pas tenté de me plaindre qu'on ait ajouté quelques heures de travail au fardeau déjà si lourd dont nos enfans sont surchargés.

Notre vieille littérature a donc repris faveur de nos jours, et il s'est formé toute une école de jeunes savans qui s'occupent d'elle avec passion. D'ordinaire leurs ouvrages ne s'adressent qu'aux érudits de profession; mais ils méritent souvent de sortir du cercle étroit pour lequel ils sont écrits; et il me semble que les gens même qui sont étrangers à ces études gagneraient à les connaître. Indépendamment du plaisir qu'éprouve un esprit curieux à voir se former une science nouvelle et à pénétrer, à la suite de critiques sagaces, dans une littérature inconnue, la lumière qu'ils répandent sur elle se trouve éclairer aussi les autres. Il y a des côtés par où elles se ressemblent toutes, et souvent une œuvre médiocre, quand on la connaît à fond, nous fait mieux comprendre un chef-d'œuvre. Si nous parvenions à savoir exactement comment est née l'épopée du moyen âge, par quelles phases elle a passé, les conditions dans lesquelles elle a grandi et les raisons qui l'ont fait décroître, soyons sûrs que nous aurions une idée plus nette des poèmes homériques et que nous serions plus près de résoudre cette question de l'épopée dont les savans s'occupent depuis Aristote et Horace sans qu'elle soit devenue beaucoup plus claire.

Précisément il vient de paraître, dans ces derniers mois, deux livres fort importans sur ces matières délicates. Ils sont composés dans un esprit différent et n'arrivent pas aux mêmes conclusions; mais tous les deux ajoutent à nos connaissances et nous donnent des lumières nouvelles sur l'histoire de nos anciennes épopées. Je crois donc qu'il ne sera pas sans intérêt et sans profit d'en faire une analyse rapide.

## I.

Le premier de ces ouvrages n'a pas été publié chez nous; il nous vient de l'Italie. N'en soyons pas étonnés : notre poésie du moyen âge a ce caractère d'être au moins aussi connue hors de chez elle qu'en France. Comme elle s'est répandue dans le monde entier, qu'elle a servi de modèle aux premiers essais des différentes nations de l'Europe, elle n'est nulle part étrangère. Partout, quand la cri-



tique veut remonter aux origines des littératures nationales, elle rencontre devant elle nos chansons de geste, et il se trouve que chaque pays, pour éclairer les avenues de sa propre histoire littéraire, est forcé d'étudier la nôtre. L'auteur du livre que nous annonçons, M. Pio Rajna, est professeur à Florence; il appartient à cette élite de maîtres distingués réunis autour de Comparetti, de Villari, qui font de l'institut florentin un des foyers de lumières de l'Italie. L'ouvrage de M. Pio Rajna lui a demandé beaucoup de temps et de peine; c'était d'abord un mémoire qui fut présenté à l'académie des *Lincei* et obtint un des prix fondés par la munificence du roi. Cette récompense éclatante n'a pas empêché l'auteur de reprendre son travail, de le compléter, de le refondre, et c'est seulement après plus de huit années de patientes recherches qu'il le donne enfin au public, en le faisant précéder d'une dédicace à M. Gaston Paris.

M. Pio Rajna n'y traite qu'une seule question; mais cette question est peut-être la plus importante et la plus difficile de toutes: il veut savoir quelle est l'origine de l'épopée française. C'est vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle qu'elle nous apparaît pour la première fois; elle est alors formée de toutes pièces, et elle a produit le *Roland*, son chef-d'œuvre. Il est donc certain qu'elle n'en était pas à ses débuts. Mais combien de temps a-t-elle mis et par quelles routes a-t-elle passé pour arriver à la perfection, nous l'ignorons tout à fait, et il n'est guère probable que nous le sachions jamais d'une manière sûre. L'absence de renseignements précis et décisifs nous livre à l'hypothèse. Celle qui semblait jusqu'ici la plus vraisemblable, que M. Gaston Paris soutient dans son *Histoire poétique de Charlemagne*, M. Gautier dans sa seconde édition de son grand ouvrage, à laquelle M. Paul Meyer s'est toujours rattaché, c'est que notre épopée doit être née au plus tôt vers le X<sup>e</sup> siècle, qu'elle a toujours parlé roman et qu'elle est entièrement française. Au contraire, M. Pio Rajna la croit d'origine germanique; il pense qu'elle existait déjà quand les Francs ont envahi l'empire romain et qu'ils l'ont apportée avec eux de leur pays, en sorte qu'on pourrait dire d'elle ce que disait Montesquieu du régime représentatif, « qu'elle est née dans les bois. »

Voilà la thèse soutenue par M. Pio Rajna, avec un talent remarquable, dans un gros volume de près de 600 pages, qui mérite un examen attentif. Ai-je besoin de dire qu'avant d'en entamer l'étude il nous faut écarter de notre esprit toute vaine préoccupation de patriotisme? Notre orgueil pourrait sans doute être flatté qu'un noble genre de poésie, qui a jeté tant d'éclat pendant trois ou quatre siècles et que toutes les nations de l'Europe nous ont

emprunté, fût né sur notre sol et nous appartient entièrement. Mais si les faits contredisent cette opinion, nous devons nous rendre de bonne grâce à leur témoignage. Nous ne pouvons pas arranger l'histoire à notre convenance et créer tout exprès des systèmes pour la satisfaction de notre amour-propre. Des prétentions qui ne reposent que sur des erreurs n'ajoutent rien à la gloire véritable d'un pays, et quand la science travaille au succès d'un parti politique ou d'une vanité nationale, elle se déconsidère sans profit pour la cause qu'elle veut servir. Il ne faut donc apporter d'autre souci, dans ces graves études, que celui de découvrir la vérité.

M. Pio Rajna, traitant un sujet sur lequel on avait déjà tant discuté, ne pouvait pas avoir l'espérance de trouver beaucoup de textes nouveaux. Il a cherché du moins à mieux interpréter ceux dont on s'était servi avant lui, à les grouper avec plus d'habileté qu'on ne l'avait fait, et à en tirer des conséquences plus étendues. Comme tous ceux qui ont écrit l'histoire de l'épopée française, il commence par établir longuement que toutes les nations germaniques possédaient leurs chansons nationales. Les documens abondent pour le prouver. Il n'y a pas de peuplade si barbare dont on ne nous dise qu'elle avait la coutume de célébrer les exploits de ses ancêtres. D'ordinaire on entonnait ces chansons quand on marchait à la bataille, pour se donner du cœur. C'est Tacite qui nous le dit : *Ituri in prælia canunt*. On les répétait aussi quelquefois dans les banquets, à la grande joie des convives. Les envoyés de Théodose le Jeune, qui furent reçus à la table d'Attila, y assistèrent à un spectacle que Priscus, l'un d'eux, nous a raconté. Tandis que le maître, sombre, silencieux, assis à sa table de bois, était servi dans des écuelles grossières, et que ses officiers et ses invités, bruyans, animés, mangeaient dans des plats d'or et d'argent, buvaient dans des coupes précieuses, qui avaient été enlevées aux grands seigneurs de l'Italie et de l'Orient, on fit entrer deux Scythes qui se placèrent en face du roi et chantèrent des vers qu'ils avaient composés sur ses victoires. « Tous les convives avaient les yeux fixés sur eux : les uns étaient charmés par la poésie, les autres enflammés par le tableau des batailles. On en voyait aussi qui versaient des larmes de regret : c'étaient ceux dont l'âge avait usé les forces et qui étaient condamnés au repos. » Il faut bien que l'humanité, malgré la diversité des races et la différence des temps, soit à peu près toujours la même. Priscus se trouve esquisser ici une scène qu'Homère avait déjà racontée huit ou dix siècles auparavant, et les Scythes d'Attila nous rappellent le vieux Demodocus, qui chantait sur sa lyre les aventures des Grecs à la table du roi des Phéaciens. Ces chansons barbares sont perdues, et il n'en reste qu'un

souvenir lointain. M. Pio Rajna essaie pourtant de s'en faire quelque idée et cherche à quel genre particulier elles pouvaient appartenir. Il n'hésite pas à répondre que c'étaient déjà des épopées. A prendre l'épopée par ses caractères les plus généraux, et sans prétendre en donner une définition précise, — ce qui est difficile et dangereux, — on peut dire qu'elle est une narration poétique d'événemens mémorables. C'est à peu près ainsi que la définissait Horace quand il disait qu'elle montre les grandes guerres et les belles actions des rois et des chefs :

Res gestæ regumque ducumque et fortia bella.

N'est-ce pas précisément ce que faisaient les poètes primitifs de la Germanie? Ils chantaient les grandes actions de leurs chefs morts ou vivans, et ces actions étaient toujours des combats. Nous savons de plus que l'épopée fleurit d'ordinaire dans des temps où l'histoire n'existe pas encore et qu'elle en tient lieu. Or Tacite affirme que les chants nationaux sont, en Germanie, le seul moyen de conserver la mémoire du passé : *Quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est*; et Jornandès confirme le témoignage de Tacite quand il nous dit que ces anciennes chansons avaient tout à fait le caractère de l'histoire.

M. Rajna pense donc que les barbares possédaient des chants épiques, pendant qu'ils habitaient ensemble la Germanie. Mais qu'ont-ils fait de ces chants quand ils ont quitté leur pays? Faut-il croire qu'ils les aient pieusement transportés avec eux, dans leurs courses aventureuses? N'est-il pas probable, en tout cas, qu'une fois maîtres des Gaules, établis sur un sol nouveau, enlacés par une civilisation supérieure dont le charme a fini par les vaincre, ils n'ont pas tardé à les oublier? M. Rajna ne le pense pas, et il montre qu'ils en ont gardé le souvenir plus longtemps qu'on ne le croit. Nous avons des documens curieux qui le prouvent. Dans les pays nouveaux où ils s'étaient fixés, les rois germains, en prenant la place des anciens maîtres, avaient hérité de toute leur clientèle. Les gens de cour, habitués à vivre de la munificence des césars, s'étaient naturellement tournés vers leurs successeurs, prêts à leur rendre les mêmes services pour en recevoir les mêmes récompenses. Il y avait surtout des poètes affamés qui offraient sans scrupule aux nouveaux princes les louanges qu'ils avaient prodiguées aux anciens. Par malheur, ils trouvaient la place prise. Les rois germains avaient leurs poètes aussi, des poètes assurément fort barbares, mais dont ils comprenaient la langue, aux chants desquels ils étaient accoutumés, et qui n'entendaient pas sans doute se laisser

déposséder sans combat. Les Romains, irrités de la concurrence, les ont quelquefois très maltraités. Fortunat parle avec mépris de ces harpes criardes qui accompagnent des chants grossiers, et le bel esprit Sidoine Apollinaire se moque du Burgonde à la mine farouche qui, après boire, vient chanter dans les festins, « les cheveux graissés de beurre rance. » Ces railleries montrent que non-seulement il existait encore des chanteurs barbares, mais que les rois les écoutaient volontiers; s'ils n'avaient pas joui d'un certain crédit auprès d'eux, les poètes romains ne leur seraient pas si sévères. Comme tous les chants primitifs, ceux des Germains n'avaient jamais été définitivement rédigés. On les apprenait par cœur, et on les redisait de mémoire. Un moment vint où l'on put craindre que l'envahissement des langues nouvelles, issues de la corruption du latin, ne les condamnât à l'oubli. Charlemagne, quoique fort épris du génie romain, ne voulait pas voir s'effacer les restes de la nationalité germanique. Eginhard nous dit qu'il prit des mesures pour empêcher ces vieilles chansons de se perdre : *Barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regum actus et bella canebantur, scripsit memoriarque mandavit.*

Il faut remarquer qu'Eginhard, dans ce passage célèbre, ne parle que « de vieux rois et de chants antiques. » Est-ce à dire qu'il n'y en avait pas d'autres, et que les Germains répétaient fidèlement les chansons primitives qui leur venaient de leurs aïeux les plus éloignés, sans en imaginer jamais de nouvelles? c'est ce qui ne paraît guère probable, malgré les paroles d'Eginhard. « Les Germains, nous dit Tacite, chantèrent d'abord le dieu Tuiskon, né de la terre, et son fils Mannus, les auteurs et les fondateurs de leur race. » Mais, quand Arminius eut vaincu les Romains, nous savons qu'ils chantèrent aussi Arminius. Ce qu'ils ont fait pour lui, ils ont dû le faire pour d'autres, et vraisemblablement leur trésor de chansons nationales s'augmentait sans cesse à chaque victoire qu'ils remportaient. Qu'au v<sup>e</sup> et au vi<sup>e</sup> siècles, les grands événemens qui s'accomplissaient sur les bords du Rhin, les succès éclatans des barbares, leurs luttes avec les Romains ou entr'eux, leurs victoires, leurs conquêtes, l'établissement des royautes franques dans la Gaule aient été l'objet de nouvelles chansons, c'est ce qu'on serait tenté d'admettre sans preuve, tant il est naturel de le croire; c'est ce qu'affirme un document fort curieux du ix<sup>e</sup> siècle. Un poète de ce temps, qui, pour flatter Charlemagne, ne trouve rien de mieux que de le rattacher à la dynastie précédente et d'en faire l'héritier direct des Mérovingiens, croit devoir louer les aïeux dont il le gratifie libéralement, et, pour qu'on ne mette pas leur gloire en doute, atteste les chants qu'on a composés sur eux en langue vulgaire :

vulgaria carmina magnis  
 Laudibus ejus avos et proavos celebrant;  
 Pipinos, Carolos, Illudowicos et Theodricos,  
 Et Carlomannos Illotariosque canunt.

Non-seulement M. Pio Rajna croit que ces chants ont existé, mais il est convaincu que, quoiqu'en apparence il n'en reste rien, ils n'ont pas péri tout entiers, et il cherche résolument à en retrouver quelques traces. Ce qu'il a dépensé de science et d'esprit dans ce travail délicat est incroyable, et c'est peut-être la partie la plus curieuse et la plus nouvelle de son livre. L'histoire des Francs nous a été transmise par des moines assurément peu suspects de poésie; pourtant ces moines eux-mêmes n'ont pas pu fermer tout à fait l'oreille aux chansons populaires; elles les ont poursuivis jusque dans les cloîtres où elles étaient tenues en petite estime. C'est ainsi que sont entrées dans leurs récits prosaïques ou pédaus quelques légendes naïves qui tranchent singulièrement avec la sécheresse et la médiocrité du reste. M. Rajna les recueille soigneusement, il les dégage des altérations qui les défigurent, il tâche de leur rendre leurs couleurs effacées et reconstitue ainsi des fragmens d'épopée. Avec un peu d'efforts, il en trouve dans la vie de Childéric, dans celle de Clovis et de ses successeurs. Parmi ces épopées, il en est une à laquelle il s'attache avec une sorte de passion, celle qui racontait la lutte soutenue par Théodebert, par Clotaire, par Dagobert, contre les Saxons, pour les vaincre et les convertir. C'était le grand événement de l'époque mérovingienne, l'imagination du peuple en avait été sans doute très frappée; et M. Rajna pense que quelques débris des chants qui furent composés à cette occasion se sont conservés dans les chroniques contemporaines. Avec ces miettes éparses, il essaie de reconstruire l'ensemble et de lui rendre la vie. Puis, l'épopée à peu près restituée, il en suit la trace dans les chansons de geste du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle que nous possédons. Pour l'y reconnaître, il faut faire un grand effort d'imagination. Les noms y sont dénaturés à plaisir, et les événemens ont pris des couleurs différentes. Les Saxons, d'ordinaire, sont devenus des Sarrasins; Clotaire, Dagobert, Charles Martel ont cédé la place à Charlemagne. Le grand empereur a dépossédé de leur gloire ceux qui régnaient avant lui, et les légendes qu'on avait faites pour eux se sont réunies sur sa tête. Mais M. Rajna pense qu'elles existaient bien avant sa naissance et qu'il faut les rendre à ses prédécesseurs. S'il en est ainsi, les jongleurs du XII<sup>e</sup> siècle, qui se piquaient d'invention et de nouveauté, ne faisaient que répéter, sous d'autres noms, avec des changemens et des rajeunissemens de toute sorte, un poème dont

le fond remonte à l'époque mérovingienne, et probablement plus haut encore. Dès lors se trouve établie, par une preuve vivante, la continuité des chants épiques depuis l'entrée des Francs dans la Gaule jusqu'au milieu du moyen âge, et il faut bien reconnaître que notre épopée française n'est que la suite des vieilles chansons des barbares.

Mais ici M. Pio Rajna rencontre devant lui un système récent, qui s'est produit avec éclat, et qui lui barre la route. Pour comprendre que les Francs, loin de la Germanie, aient continué à répéter leurs chansons nationales, et que la population romaine ait fini par les chanter avec eux, il faut supposer qu'au milieu de la Gaule soumise, ils ont formé longtemps une nation isolée et compacte, vivant de leur vie propre, conservant leurs mœurs et leur langue, assez forts pour s'imposer à l'imitation des vaincus. Ce n'est pas ainsi que nous les représente M. Fustel de Coulanges, dans son livre sur les *Institutions politiques de l'ancienne France*. Selon lui, les Francs n'ont pas conquis la Gaule; ils y sont entrés comme alliés et comme soldats de l'empereur; il leur est souvent arrivé de voler et de piller ceux qu'ils venaient défendre, mais ils n'ont pas exercé contre eux une spoliation régulière et générale. Comme il n'y avait pas entre les deux peuples de haine profonde, qu'ils n'étaient pas séparés par les ressentimens d'une conquête, ils se sont vite rapprochés, et, selon l'usage, le plus civilisé a tout à fait absorbé l'autre. Au bout de deux ou trois générations, les Francs ne se distinguaient plus des Gaulois. C'est ainsi qu'ils ont disparu sans retour et qu'il n'est rien resté d'eux sur le sol où ils s'étaient établis. « Ils n'ont introduit ni un sang nouveau, ni une langue nouvelle, ni de nouvelles institutions. » Ne serait-ce pas une chimère et une folie de rapporter à un peuple dont la trace s'est si vite effacée dans la Gaule la création de l'épopée française! Ce système, que M. Fustel de Coulanges a exposé d'une façon si serrée et si brillante, M. Pio Rajna, qui le sent tout à fait contraire à ses opinions, le suit pied à pied et le combat, dans tous ses détails, avec énergie, presque avec violence. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ce débat; je me garderai bien d'ailleurs de me commettre entre deux adversaires si vigoureux. Qu'il me suffise de dire que M. Rajna soutient que les Francs ont véritablement vaincu et soumis les Gaulois, qu'ils ont été pour eux des maîtres, et souvent des maîtres très durs; qu'ils étaient plus nombreux que M. Fustel de Coulanges ne le pense, parce qu'une fois la frontière ouverte les barbares ont afflué de toutes les contrées de la Germanie; qu'enfin ils ont été plus longtemps fidèles qu'on ne le prétend à leurs mœurs et à leurs usages, puisqu'on sait que Louis le Débonnaire, quatre siècles après l'invasion, parlait encore allemand.

Un jour vint pourtant où les Francs renoncèrent à leur langue pour prendre celle des peuples parmi lesquels ils vivaient. Que devinrent, dans ce désarroi, leurs vieilles chansons nationales, en supposant que le souvenir s'en fût conservé jusque-là? C'était pour elles une crise grave. Est-il possible de supposer, comme on l'a fait, qu'elles furent alors traduites d'un idiome dans l'autre? Admettre une pareille hypothèse serait transformer des barbares en philologues exercés. Se figure-t-on d'ailleurs que le *Roland* puisse être le produit d'une traduction littérale, et que l'inspiration primitive du poème ait pu survivre à ce travail méticuleux? M. Pio Rajna explique d'une façon bien plus vraisemblable comment les choses ont dû se passer. Ce n'est pas brusquement, en un jour, que les Francs ont désappris leur langue et accepté celle des vaincus. Ce changement a dû se faire peu à peu, par des transitions insensibles, et l'on peut imaginer qu'il y eut un moment où ils comprenaient et parlaient les deux idiomes à la fois. C'est alors sans doute que les chansons germaniques sont devenues des épopées romanes. Ce passage de leur a pas été aussi difficile qu'on le suppose. Souvenons-nous qu'en général elles n'étaient pas fixées par l'écriture, qu'elles flottaient dans la mémoire des hommes, se rajeunissant sans cesse, s'enrichissant de détails nouveaux, s'imprégnant des idées et des goûts de chaque génération qui les refaisait à son image. On comprend qu'en cet état de changement perpétuel, et, pour ainsi dire, de formation continue, quand ceux qui les chantaient arrivèrent à se servir indifféremment des deux langues, on en ait fait deux rédactions différentes, et que la version française ait fini par l'emporter lorsqu'il n'y eut plus dans l'ancienne Gaule d'autre langue que le français. M. Pio Rajna pense que ce travail, à moitié instinctif, à moitié réfléchi, qui constitua définitivement notre épopée, a dû s'accomplir vers le vi<sup>e</sup> siècle.

J'ai tenu à exposer, au moins dans ses grandes lignes, un système qui témoigne d'une science étendue et d'une remarquable vigueur d'esprit. C'est aux érudits à qui ces études sont familières qu'il appartient de l'examiner dans le détail et de le juger définitivement. Je me contenterai de présenter seulement une observation générale. M. Pio Rajna me semble avoir mis hors de doute l'importance des éléments germaniques dans la création de l'épopée française. Cet esprit d'aventure, cette ardeur de bataille, cette générosité d'âme, ce vif sentiment de l'honneur, le moyen âge, il faut le reconnaître, ne les a pas trouvés dans l'héritage de la civilisation romaine. Quand on a quelque temps vécu dans l'intimité des habitants de la Gaule sous les derniers césars, qu'on s'est nourri des fadurs d'Ausone et des médiocrités pédantes de l'*Anthologie*, on est

tout à fait convaincu qu'il n'y avait rien, dans cette décadence, qui fit prévoir les chansons de geste. On pourrait dire, à la vérité, que le grand élan de la chevalerie est sorti des événemens mêmes, des victoires de Charlemagne, des approches de la croisade, de la formation des nations modernes. Mais il fallait au moins un ferment pour le faire naître. M. Pio Rajna montre que ce ferment a été fourni par l'esprit germanique. On l'avait dit avant lui; il l'a dit mieux que personne, et avec une abondance de preuves nouvelles. Mais il va plus loin, il ne se contente pas de faire remonter l'inspiration primitive de nos chansons de geste jusqu'aux temps mérovingiens et plus haut encore; il semble dire qu'à ce moment elles existaient elles-mêmes. Voilà la nouveauté de son hypothèse; voilà aussi ce qui, dans son ouvrage, sera le plus aisément contesté. J'ai bien envie de soulever, à cette occasion, une question de mots qui cache une question de choses. Est-il bien vrai que ce qui existait au iv<sup>e</sup> et au v<sup>e</sup> siècles mérite d'être appelé une épopée? Sortons des brouillards accumulés à plaisir depuis Wolf, et sachons, quand on parle de poème épique, ce que vraiment on veut dire. M. Pio Rajna nous dit qu'il entend par épopée « toute narration poétique des choses mémorables. » Cette définition n'est juste qu'à la condition d'être précisée et complétée. Est-ce une épopée qu'une chanson de quelques strophes, ou même une série de chansons composées après un grand événement et qui en conservent la mémoire? Je ne crois pas qu'on doive ainsi prodiguer ce grand nom: il faut le réserver pour un poème d'une certaine étendue, dans lequel se déroule une action suivie, et où l'on trouve quelque souci de composition. Toute la question consiste à savoir s'il existait rien de semblable avant le x<sup>e</sup> siècle; ce qui est sûr, c'est qu'il n'en est rien resté. Il est vrai qu'on a la ressource de prétendre que les poèmes de cette époque lointaine ont eu la mauvaise chance de se perdre. Mais, sans compter que cette supposition est trop facile, elle a été compromise par des précédens fâcheux. On se souvient que Niebuhr, croyant trouver dans l'histoire des premiers temps de Rome quelques récits légendaires qui lui paraissent avoir un tour épique, en conclut qu'ils viennent de grandes épopées que le peuple aurait chantées pendant plusieurs siècles. L'existence de ces poèmes, quoique appuyée sur des preuves bien légères, lui paraît certaine. Il parle d'eux avec une incroyable assurance, et l'on dirait vraiment qu'il les a lus; il en sait le nombre, il en dit le caractère, il en connaît presque les auteurs. Cette hypothèse brillante et hardie a fait fortune pendant quelques années, mais elle n'a pas tenu devant une étude des faits plus sérieuse et plus calme, et les poèmes de Niebuhr se sont dissipés dans l'air comme des



bulles de savon. Je crains que cette mésaventure cruelle ne nous rende moins crédules aux épopées perdues. Il est naturel que, pour croire à leur existence, nous réclamions des preuves certaines. Il ne nous suffit pas qu'on nous montre qu'il y avait, dans les temps les plus reculés, des récits sur certains événemens, des légendes sur certains personnages qui se retrouvent plus tard dans nos chansons de geste. Ce ne sont là que des élémens d'épopée; quant à l'épopée elle-même, on peut dire qu'elle n'existe que le jour où ces récits épars et fragmentaires ont été groupés ensemble pour former des poèmes étendus et suivis. A quel moment a-t-on commencé à composer des poèmes de ce genre? Voilà toute la question.

## II.

Le livre de M. Paul Meyer n'a pas en apparence des visées aussi hautes que celui de M. Pio Rajna; c'est simplement la traduction exacte et agréable d'une chanson de geste. Il est vrai que cette chanson compte parmi les plus intéressantes et les plus célèbres que nous ayons conservées; c'est aussi l'une de celles qui soulèvent les problèmes les plus délicats. Voilà bien longtemps qu'elle préoccupe M. Meyer; depuis l'époque où il était élève de l'École des chartes, il n'a pas cessé de l'étudier. Cependant il nous dit qu'il n'est pas parvenu à éclaircir toutes les difficultés qu'elle renferme. Il n'ose pas encore se hasarder à nous en donner un texte définitif; mais, comme les doutes qui restent sur certaines formes des mots n'obscurcissent pas le sens général des phrases, il se décide en attendant à en publier une traduction pour nous faire connaître cette œuvre importante.

La poème de *Girart de Roussillon* a cette particularité que la langue dans laquelle il est écrit ne ressemble pas à celle des autres chansons de geste. On est d'abord frappé, lorsqu'on l'examine, de la divergence des formes grammaticales; et comme cette divergence s'accuse non-seulement dans le corps des vers, où les copistes pourraient en être responsables, mais aussi à la rime, on est bien obligé de reconnaître qu'on est en présence d'un idiome assez mélangé, où sont réunies des façons de parler qui n'ont pas coutume de se trouver ensemble. M. Meyer se demande quelle peut être la cause de cette bizarrerie. Parmi les hypothèses qu'on peut imaginer pour en rendre compte, celle qui lui paraît le plus vraisemblable, c'est que l'auteur n'emploie pas uniquement l'idiome d'une localité déterminée. Placé sans doute à la frontière de contrées différentes, tout en donnant la préférence à l'usage de son

pays d'origine, il ne regarde pas à se servir des autres quand il y trouve quelque avantage. Les formes qu'il emploie le plus ordinairement appartiennent au roman du Midi, ce qui semble prouver qu'il était méridional de naissance; mais d'autres peuvent être réclamées par le roman du Nord, et quelques-unes semblent intermédiaires entre les deux. M. Meyer pousse plus loin son étude, et il essaie de savoir en quel endroit précis de la France le poème a dû être écrit. Le travail auquel il se livre à ce sujet est fort curieux et suppose une connaissance exacte de tous les patois qui se parlaient au XII<sup>e</sup> siècle. Examinant tour à tour toutes les particularités de langage qu'il remarque dans le poème et cherchant à quelles localités diverses elles correspondent, il enferme son auteur dans une sorte de cercle assez restreint dans lequel il a dû certainement vivre. Ce pays, selon lui, est situé à la latitude de Lyon, mais plus à l'ouest; vraisemblablement vers le sud du Poitou.

Sous la forme où nous l'avons, qui n'est pas la plus ancienne, le poème a été composé vers la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire dans le feu des croisades. Il contient l'histoire d'une de ces luttes, si fréquentes à cette époque, entre un vassal et son suzerain. Comme les événemens y sont nombreux, sans être variés, et ne diffèrent que par les détails, il n'est pas aisé d'en faire l'analyse. Je voudrais pourtant les résumer aussi rapidement que possible.

Le début du poème, qui est d'une grandeur et d'une solennité remarquables, n'a pas tout à fait le caractère du reste. M. Meyer croit que c'est une scène qui a été ajoutée à la rédaction primitive. Le roi Charles (1), entouré de ses barons, tient à Reims sa cour plénière; le pape est venu le solliciter en faveur de l'empereur de Constantinople, que les païens serrent de près. Pour décider le roi à lui envoyer des secours, l'empereur a promis ses deux filles, l'une à Charles lui-même, l'autre à Girart de Roussillon, son plus illustre vassal. Girart part avec le pape pour Constantinople et en ramène sa fiancée et celle de son suzerain; mais ici les difficultés commencent. C'est l'aînée qui est promise au roi; au dernier moment, le roi préfère l'autre, et, après de longues discussions, Girart, sur les instances du pape, consent à la lui céder. De là une haine sourde, qui, un peu plus tard, semble être la cause de la rupture entre le suzerain et son trop puissant vassal (2). Le

(1) Quel est ce roi qui va jouer un si grand rôle dans la chanson? Il n'est pas aisé de le savoir. Tantôt on l'appelle Charles Martel, tantôt on laisse entendre que c'est Charles le Chauve. Ici, il reçoit le nom de roi, ailleurs celui d'empereur. Nous voyons par là le peu de cas que ces poètes laissaient de l'histoire.

(2) M. Meyer a raison de trouver que cette histoire est assez maladroitement rattachée au reste. Il n'en est plus question dans la suite, et les querelles du roi et de son suzerain sont amenées par d'autres causes.

poète entame alors le récit de guerres interminables auxquelles le XII<sup>e</sup> siècle devait trouver plus d'agrémens que nous. Charles s'empare par ruse du château de Roussillon situé en Bourgogne, sur le mont Laçois, qui est le principal fief de Girart; mais Girart a rassemblé une armée, et, sur le refus de Charles d'entrer en accommodement avec lui, il l'attaque à Vaubeton. Un miracle arrête la bataille : des flammes descendues du ciel brûlent le gonfanon de Charles et celui de Girart; c'est un avertissement de Dieu, qui décide les deux rivaux à conclure la paix. Après un intervalle de sept ans, les parens, les amis de Girart ayant trahieusement tué le comte Thierry, ennemi de sa maison, Charles en fait retomber la faute sur lui, et la guerre recommence. Elle se poursuit longtemps avec des chances diverses. A la fin, Girart est défait à la bataille de Civaux, en Poitou. Son château de Roussillon est pris par trahison, comme la première fois; il s'en échappe à grand'peine, seul avec sa femme Berte, et ils vont se cacher dans la forêt d'Ardenne. Il avait des fautes graves à expier; il s'était montré orgueilleux et dur pendant sa prospérité, il n'avait pas écouté les bons avis. Dans ses malheurs il voit une punition de Dieu. Éclairé par les conseils d'un sage ermite, il accepte courageusement l'humiliation que Dieu lui envoie. Le grand comte, le maître de la Bourgogne, gagne sa vie dans les bois à porter des sacs de charbon sur ses épaules, et sa femme se résigne à coudre pour les bourgeoises d'une petite ville. Leur pénitence dure vingt-deux ans. Ce temps passé, Girart retourne à Roussillon, se fait reconnaître de ses vassaux, tandis que la reine, sa belle-sœur, qui lui est restée fort attachée, obtient, par un subterfuge, sa grâce du roi. Mais à la première occasion, le roi, qui ne lui a pardonné qu'à contre-cœur, recommence la guerre. Cette fois il a mis les torts de son côté, Dieu lui est décidément contraire; il est vaincu, blessé, fait prisonnier. Girart, instruit par le passé, use bien de sa victoire; il s'humilie devant son suzerain, dont il est le maître, il lui rend sa liberté et lui demande respectueusement la paix qu'il pouvait lui imposer. Puis, comme il a perdu son fils unique et qu'il n'a plus d'héritier, il se décide à laisser à Dieu une partie de son héritage. Sur les conseils du comte Guintrans, qui revient de la Palestine, où il a visité les saints lieux, Berte et lui bâtissent des moutiers et des églises, « avec tours et clochers, » où ils placent les reliques de la Madeleine, que Guintrans a rapportées d'outre-mer. C'est ainsi que la chanson guerrière finit par des scènes de paix et d'édification.

Tel est ce poème, que M. Meyer regarde comme un des plus remarquables du moyen âge. « Je voudrais, dit-il, savoir le nom de ce romancier anonyme pour l'inscrire parmi les plus illustres de

notre ancienne littérature. » En quelques vers il sait tracer des tableaux d'une réalité frappante ; il n'ignore pas l'art de composer, il est poète par momens ; surtout il nous offre des peintures exactes de son époque. Aucun auteur contemporain ne nous fait pénétrer si avant dans le XII<sup>e</sup> siècle ; nulle part peut-être, nous ne trouvons des renseignemens aussi complets, aussi fidèles, sur la société féodale. Il est donc fort heureux, pour ceux qui ne lisent pas couramment le français de cette époque, qu'on ait pris la peine de mettre cet important ouvrage à notre portée. C'est une heureuse fortune dont il convient que nous profitions. M. Meyer lui-même nous y convie. « Ce n'est pas seulement, nous dit-il, pour les philologues que j'ai travaillé, j'ai eu aussi en vue une autre classe de lecteurs. Le poème de *Girart de Roussillon* est l'une des compositions épiques les plus originales que nous ait léguées le moyen âge ; mais ç'a été jusqu'à présent un livre scellé dont quelques rares érudits ont seuls pu déchiffrer les pages. J'ai voulu le rendre accessible à tous ceux qui sont curieux de notre ancienne histoire et de notre ancienne littérature. » Nous voilà donc excusés si, sans avoir d'autre titre que d'être parmi ces curieux auxquels M. Meyer adresse son livre, nous osons présenter quelques observations qui nous sont venues à l'esprit en le lisant.

Cette vieille poésie a eu le malheur d'être quelquefois compromise par des amis maladroits ; ils ne l'ont pas étudiée avec assez de calme, ils en ont parlé avec trop de vague et d'emphase ; en lui attribuant libéralement les qualités qu'elle n'avait pas, ils nous ont disposés à douter des mérites qu'elle possède. Ce que je dis n'est pas pour M. Paul Meyer, un des esprits les moins chimériques que je connaisse et qui se méfie le plus des grands mots et des belles phrases. Mais d'autres ont été moins réservés. Voyons si *Girart de Roussillon* justifie tout à fait les jugemens qu'ils portent sur notre ancienne épopée française.

Ils la félicitent surtout d'être populaire, ce qui n'est pas un éloge médiocre en ce temps de démocratie, et ils profitent de cette occasion pour humilier en passant nos pauvres poètes classiques, qui n'écrivent que pour divertir quelques lettrés et charmer quelques salons. C'est une poésie de serre chaude, à laquelle ils opposent volontiers une littérature de grand air. Il me semble pourtant que, s'il est juste d'entendre par poésie populaire celle qui chante le peuple et s'adresse à lui, aucune ne mérite moins ce nom que l'épopée du moyen âge. On n'y a nul souci des bourgeois et des manans ; c'est uniquement pour les grands seigneurs et les grandes dames que l'auteur l'a faite ; c'est pour eux que le jongleur la chante ; eux seuls ont quelque intérêt à l'entendre ; eux seuls sont

assez riches pour la payer. Le peuple n'y figure que par les railleries qu'on lui prodigue. Le comte Girart, poursuivi de près par le roi, et ne sachant comment se défendre dans son château, manque un jour tout à fait de prudence. « Il eut une idée folle, dit le poète, ce fut de faire occuper les murs par ses bourgeois. Il les pria de veiller comme s'il y allait de leur vie. — Et si Charles vient vous assaillir, jetez pierres et rochers avec telle violence que vous le fassiez reculer loin en arrière! — Ils se soucient bien de ses recommandations! Dieu les maudisse! Dès qu'il fut éloigné, ils les oublièrent. Qui a gentille femme, va jouer avec elle; qui n'en a pas, va trouver sa mie. Tous, par le château, vont se coucher; vous n'auriez entendu parler ni sonner mot, ni sentinelle jouer de la flûte, ni cor retentir... Les bourgeois firent cette nuit une folle garde; toute la male honte retomba sur eux. » Voilà les bourgeois bien arrangés. Ailleurs, le poète n'est pas plus doux pour les vilains. Il les représente comme des gens dont on doit toujours se méfier : « Ah! Dieu! qu'il est mal récompensé le bon seigneur qui, du fils d'un vilain fait un chevalier! » Sont-ce là les sentimens d'une poésie populaire (1)?

On ajoute que cette épopée est nationale et française, ce qui veut dire sans doute qu'elle chante la gloire de la patrie et qu'elle célèbre nos grandes guerres avec l'étranger. Je veux bien qu'il en soit ainsi pour le *Roland* et pour les poèmes qui racontent les luttes héroïques de la chrétienté contre les Sarrasins. Mais il n'est question, dans *Girart de Roussillon*, que de guerres intestines. Tous les combattans sont Français; l'intérêt national, j'entends celui de la France entière, n'est pas engagé dans leur querelle, et la *douce France*, comme parle l'auteur du *Roland*, ne peut que gémir de ces tristes batailles. On dira peut-être qu'il ne faut pas prendre ici le mot de patrie dans son sens le plus étendu, que nous sommes au temps où les deux moitiés de la France étaient entièrement distinctes, et que le poète est patriote à sa manière, s'il chante avec effusion le pays dans lequel il est né. Mais est-il vrai qu'il se trouve dans *Girart de Roussillon* quelques étincelles de ce patriotisme local qui a précédé l'autre, et peut-on y saisir les réclamations passionnées d'un poète méridional contre la domination des gens

(1) M. Pio Rajna montre très bien que cette épopée est tout à fait aristocratique et que le petit peuple y est d'ordinaire fort mal traité. Il cite un passage du *Charroi de Nîmes*, où un seigneur prend les bœufs et les charrettes des paysans quand il en a besoin et se soucie peu de leurs doléances :

Bertran ne chaut se li vilain en groncent.

Quand ils lui résistent trop, il n'hésite pas à « les pendre par la goule. »

du Nord ? L'auteur, sans doute, appartient au Midi par sa naissance, nous l'avons vu plus haut ; il dit : « les nôtres, » en parlant des Bourguignons, ce qui n'empêche pas qu'il ne manifeste nulle part d'une manière bien vive sa préférence pour eux. Il ne triomphe pas trop des victoires de Girart ; il ne s'allige guère de celles de Charles : il traite bien les braves des deux partis, et dans quelque armée que se donne un grand coup d'épée, il l'admire sincèrement. Le récit se poursuit ainsi jusqu'à la fin avec une impartialité voisine de l'indifférence.

Le même esprit se retrouve dans la façon dont l'auteur dépeint ses personnages. Il ne se passionne tout à fait pour aucun d'eux. Ce n'est pas un homme de parti, tendre aux siens, sévère aux autres ; à propos de tous sans distinction, il voit, il dit leurs défauts comme leurs qualités, et mêle toujours quelques ombres à ses portraits. Le comte Girart est le héros du poème ; ce qui n'empêche pas l'auteur de le malmenier à l'occasion. Voici comment il suppose qu'un de ses vassaux, le comte Landri, lui parle un jour en plein conseil : « Je vous dirai votre fait, Girart, et, si vous vous irritez, je m'en soucie comme d'un œuf, car ce que j'en dis, c'est pour votre bien. Vous ne maintenez ni droit, ni loi, ni justice. Qui-conque se plaint à vous est reçu avec des railleries ; c'est là ce qu'il y a en vous de pis. Mais, par le Dieu qui vous fait vivre, si vous ne déposez l'orgueil, la hauteur, l'injustice, la mauvaise foi qui sont en vous, si vous ne faites entrer en votre cœur la pensée de Dieu, si vous ne servez pas mieux Charles, votre seigneur, vous perdrez vos grandes possessions : de cent mille hommes, il ne vous en restera pas dix ; de votre grande terre, pas une cité ni une ville ! » Et l'auteur ajoute que ce jour-là Landri parlait en homme sage. De son côté, le roi Charles, le grand adversaire de Girart, est représenté, suivant les occasions, sous des couleurs assez différentes. C'est d'abord un roi puissant, un roi juste : « Charles est le meilleur justicier que je sache ; de la mer jusqu'ici il n'y a si riche baron qui ne tremble lorsqu'il s'irrite. » En effet, ses colères sont terribles. Il s'emporte « comme un Allemand » contre ceux qui lui résistent. « Je ne veux pas de sermons, dit-il, » quand on lui conseille la modération. La vue de sa belle armée remplit son cœur d'orgueil et il éclate contre son ennemi en menaces effrayantes : « Voyez-vous par ces prés cette forêt de lances ? Avec tout cela, je ferai à Girart deuil et tourment. Ne croyez pas que je lui laisse sa terre ! Je ne laisserai subsister ville sur sol, ni arbre fruitier que je ne deracine, de sorte que branches et feuilles s'en dessècheront. » Si bien qu'un des assistants ose lui répondre : « Roi, Dieu t'affole ! » Malgré sa violence et sa vanité, il se laisse mener et quelquefois jouer par sa

femme. Elle lui fait conclure avec Girart un accord qui ne lui plaît pas. Devant tous ses barons, il reconnaît qu'il a eu tort de lui céder : « J'ai fait une sottise, dit-il ; cela peut arriver. C'était après le vin, non pas à jeun. » Aussitôt, pour réparer sa faute, il recrute une armée nombreuse de chevaliers et de gens de pied et se prépare à marcher contre son ennemi ; mais cette fois encore, il suffit à la reine de paraître pour changer ses dispositions. « Elle n'arriva qu'à la tombée de la nuit ; elle entra dans la salle avec ses fidèles. Le roi en la voyant baissa la tête et lui fit mauvaise mine ; — elle rit, — elle entra seule dans sa chambre, ôta sa robe et en mit une plus belle, d'une fine pourpre, toute parfumée. Elle avait la peau blanche, le teint clair ; elle était belle comme une rose en fleur. » Et le roi lui accorda tout ce qu'elle voulait.

En-dessous des deux chefs, l'auteur a représenté quelques figures énergiques de chevaliers. Tel est ce Bosen qui, après une défaite, quand on fait tristement le compte des morts, s'écrie : « Par Dieu ! je ne veux pas pleurer. Nous avons été tous élevés et dressés pour une telle fin ; pas un de nous n'a eu pour père un chevalier qui soit mort en sa maison ou en sa chambre, mais en grande bataille, par l'acier froid, et je ne veux pas porter le reproche d'avoir fini autrement. » On se figure comment il doit parler dans le conseil et ce qu'il répond au comte Girart quand on le consulte : « Sire, n'écoutez pas ces donneurs d'avis, qui ne cherchent qu'à mettre leurs richesses en lieu sûr. Si vous les croyez, vous serez deshonoré. Mais ne fussions-nous que vous et moi, avec nos hommes, nous combattrons Charles par les plaines herbues jusqu'à la défaite du roi envieux. » A ces violens, qui sont nombreux, le poète oppose quelques hommes sages, un surtout, le comte Fouque, le plus brave soldat, le meilleur conseiller de Girart, le type du vassal accompli. De tous les personnages qui paraissent dans la chanson, c'est le seul qui soit loué sans réserve. Par un artifice adroit, dont les épopées antiques nous offrent quelques exemples, l'auteur a placé son éloge dans la bouche d'un homme qui n'est pas suspect, du roi Charles, son plus grand ennemi. « Seigneurs, dit-il aux Français qui l'entourent au moment de la bataille, voyez le meilleur chevalier qui ait jamais existé. Je vous dirai qui il est, si vous m'écoutez. On l'appelle Fouque, le cousin de Girart... Il est preux, courtois, distingué, franc, bon, habile parleur. Il connaît la chasse au bois et au marais, il sait les échecs, les tables, les dés. Jamais sa bourse n'a été fermée à personne, il donne à qui lui demande. Il est plein de piété envers Dieu... Il deteste la guerre et aime la paix ; mais quand il a le heaume lacé, l'écu au col, l'épée au côté, il est fier, furieux, emporte, sans merci, sans pitié, et c'est quand la toule

des hommes armés le presse qu'il se montre le plus solide et le plus vaillant... Tous, puissans et faibles, trouvent un appui en lui. il a toujours aimé les vaillans chevaliers et honoré les pauvres comme les riches, estimant chacun selon sa valeur. Sachez que cette guerre l'afflige très fort et qu'il a eu pour cela maintes querelles avec Girart, mais il n'a pu l'en détourner. Cependant il est toujours, au besoin, venu à son secours. Et ce n'est pas par moi qu'il sera blâmé. Quiconque abandonne son ami est méprisé en toute bonne cour. Je ne finirais aujourd'hui si je voulais vous conter tout ce qu'il a de bon en lui. Et, par ce Dieu en qui vous croyez, il est mon ennemi, et je le hais très fort, mais j'aimerais mieux être Fouque, avec ses qualités, que le seigneur reconnu de quatre royaumes (1). » Il me semble que ce magnifique éloge fait assez bien connaître quelles étaient les pensées secrètes de l'auteur. Il chante souvent les batailles, — les grands personnages pour lesquels il écrit ne voulaient pas entendre autre chose; — lui-même, une fois le récit en train, il y prend goût et s'y attache volontiers. Mais, au fond du cœur, il les condamne. Comme Fouque, son héros, « il aime la paix et déteste la guerre. » Il malmène ces seigneurs « qui, lorsqu'ils sont voisins, sont plus âpres à se combattre que des chiens à la poursuite du sanglier. » Il voudrait qu'au lieu de s'user à ces querelles intérieures, la chrétienté songeât davantage à l'ennemi commun : « Si nous nous unissions pour attaquer les Sarrasins ! » Il songe enfin avec quelque pitié à tous les pauvres gens que ces luttes des grands seigneurs réduisent à la misère. Pendant que Girart et sa femme, fuyant la colère du roi Charles, sont cachés dans la forêt d'Ardenne, ils rencontrent des marchands qui viennent de Paris et qui leur parlent des préparatifs que fait le roi pour s'emparer de son ennemi. Aussitôt Berte effrayée s'écrie : « Girart est mort ; je l'ai vu mettre en terre. — Dieu en soit loué ! répondent les marchands, car il faisait toujours la guerre, et par lui nous avons souffert bien des maux ! » Soyons sûrs qu'ici le poète exprime ses véritables sentimens et parle par leur bouche.

Toutes ces réflexions que suggère la lecture de notre poème ne laissent pas, quand on y réfléchit, d'être un peu embarrassantes. On suppose ordinairement que celui qui compose une épopée cherche à exciter les sentimens patriotiques ou à glorifier des personnages populaires; or, nous venons de voir qu'on ne peut guère attribuer ces intentions à l'auteur de *Girart*. Mais alors, s'il est vrai qu'il n'ait pas

(1) J'ai cité tout ce long passage pour montrer l'idée que le moyen âge se faisait du parfait vassal. Il serait curieux de le rapprocher du portrait qu'Ennius traçait, dans son poème épique, du bon client.



écrit dans une pensée politique ou nationale, s'il ne veut pas servir une cause et soutenir le Midi dans sa lutte contre le Nord, s'il ne paraît pas tenir à exalter outre mesure le roi Charles ou le comte Girart, s'il n'est pas de ces violens que charment les aventures hardies et qui ne résistent pas au plaisir de célébrer les grandes batailles, pourquoi s'est-il imaginé d'entreprendre un si long poème et quel était son dessein en le composant? Je ne crois pas qu'il en eût d'autre que de faire une œuvre qui pût plaire à ceux qui devaient l'écouter. Nous voilà bien loin de l'idée qu'on voulait nous donner de cette poésie primitive, sorte d'écho inconscient de la foule, où l'art ne tient aucune place et qui se fait presque toute seule. Nous sommes en présence d'un poète qui sait très bien ce qu'il veut, qui choisit librement son sujet, et le traite à sa fantaisie. Ce qui prouve qu'il n'est pas d'une espèce particulière et ressemble fort à ceux d'aujourd'hui, c'est qu'il se préoccupe des goûts de son public. Nous venons de voir qu'il a fait quelquefois à son succès le sacrifice de ses préférences et que, par exemple, quoiqu'il aime la paix, il ne chante presque que la guerre (1). Il compte bien que, par ce moyen, sa chanson réussira, puisqu'il annonce en la finissant au jongleur, qui doit la chanter, « qu'il en aura bonne paie en argent et en vêtemens. » Évidemment il songeait beaucoup à cette « bonne paie, » pendant qu'il composait son poème.

Cette conclusion, à laquelle la lecture de l'ouvrage me semble conduire, est aussi celle de M. Meyer, et il l'expose avec beaucoup de force dans sa préface. Après avoir étudié le poème tel que nous l'avons conservé, il essaie de remonter plus haut, jusqu'aux origines mêmes de la légende que le poète a racontée. Il établit que le comte Girart est un personnage historique, qui a vécu au ix<sup>e</sup> siècle, sous Charles le Chauve, et qui était surtout resté célèbre par les grandes fondations pieuses qu'il avait faites. Il montre ensuite que, dès le xi<sup>e</sup> siècle, il existait sur lui une chanson qu'on a rajeunie et renouvelée au xii<sup>e</sup>. Cette première rédaction a été de bonne heure obscur-

(1) N'est-ce pas aussi pour plaire à ses auditeurs qu'il a mêlé à son récit quelques plaisanteries au sujet des gens d'église? M. Meyer est tenté de croire que c'était un clerc. Il arrive en effet quelquefois que le ton du poème tourne au sermon, et l'on y trouve même des citations textuelles des livres saints. Cependant l'influence ecclésiastique ne s'y montre guère qu'à la fin, quand il est question des fondations de Girart. Dans le reste, l'auteur ne s'interdit pas toujours de parler légèrement des personnages de l'église. Il plaisante sans scrupule au sujet de la mort d'un évêque qui s'est malencontreusement mêlé à la bataille : « Bosen lui fit voler le chef coupé au ras du buste; puis il l'invita à chanter son *Sæcula sæculorum*. » Un peu plus loin, il raconte d'une manière très amusante l'ambassade d'un moine que Girart a dépêché au roi. Le roi est fort irrité; il menace le pauvre ambassadeur d'un supplice auquel ses vœux devraient le rendre plus indifférent qu'un autre. A chaque menace du roi, l'auteur, qui s'égaie de la frayeur du malheureux, répète comme un refrain : « Et le moine, quand il entend ces mots, voudrait bien s'en aller! »

cie par l'autre et ne s'est pas conservée; cependant nous savons à peu près ce qu'elle devait contenir : une Vie latine de Girart de Roussillon, composée vers cette époque, en résume pour nous le dessin général et les événemens principaux. Mais il reste toujours, entre le temps où Girart vivait et celui où l'on s'est avisé d'en faire le héros d'un grand poème, une lacune de deux siècles difficile à combler. Que s'est-il passé dans cet intervalle et comment le noble comte est-il entré de l'histoire dans l'épopée? Où l'auteur de la première chanson de geste alla-t-il chercher son souvenir? De quels élémens composa-t-il son récit, et quelle est, dans son œuvre, la part de son invention personnelle? Voici comment M. Meyer répond à toutes ces questions : « La mémoire du comte Girard, dit-il, et de Berte, son épouse, fut conservée par les fondations pieuses auxquels ces deux personnages avaient attaché leurs noms. Il se forma dans les monastères fondés par eux une tradition que la Vie latine, composée à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, a eu pour but de consacrer et de répandre. C'est dans cette tradition essentiellement monastique qu'un poète a recueilli les noms de Girart et de Berte. Ce poète, à en juger par le choix du sujet, était probablement Bourguignon. Il composait assurément avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle, puisque son œuvre est antérieure à la Vie latine. De l'histoire du comte Girart, il ne connaissait rien, sinon le peu que lui en avait appris la tradition monastique. Et ce peu se réduisait à trois faits : que Girart était le contemporain et le vassal d'un roi appelé Charles; que sa femme avait nom Berte; que, d'accord avec elle, il avait fondé divers monastères. Le reste, c'est-à-dire l'ensemble des récits dont il a composé son poème, il l'a *trouvé*, selon l'expression du moyen âge, ou, comme nous dirions, inventé. » On pourrait penser, à la vérité, que le poète a mis en œuvre une tradition déjà formée avant lui, où se trouvaient réunis les principaux traits de la légende; mais M. Meyer ne croit pas cette conjecture vraisemblable. Quant à penser que la chanson aurait été formée par la combinaison d'anciens chants populaires, c'est une supposition à laquelle il ne s'arrête pas : « Ce ne serait, dit-il, que l'idée de Wolf sur les poèmes homériques appliquée à l'épopée du moyen âge. Or, si l'hypothèse de Wolf est impuissante à expliquer la composition de l'*Iliade* et de l'*Odyssee*, elle s'applique plus mal encore à la formation de nos chansons de geste. »

Ce qu'il y a donc de plus naturel, c'est d'admettre que le poète qui, au XI<sup>e</sup> siècle, composa sur Girart la première chanson, se contenta d'emprunter quelques détails à la tradition conservée dans les cloîtres. Le reste, il l'inventa, et l'on peut dire qu'en réalité il tira presque tout de son imagination. La chanson, après un siècle, avait vieilli. « Au moyen âge, dit M. Meyer, tout ouvrage en langue vulgaire qui reste

en possession de la faveur du public a besoin d'être rajeuni ou refait tous les cent ans. » Un autre poète, qui se trouvait être un homme de talent, ajouta des incidens nouveaux à l'œuvre de son prédécesseur et mit l'ensemble à la mode du jour. M. Meyer, en se fondant sur la Vie latine, a fort ingénieusement fait la part de chacun d'eux, et, ce qui confirme sa démonstration, c'est qu'il me semble que, dans le poème, tel que nous l'avons, les élémens anciens se distinguent des autres. L'œuvre du premier des deux auteurs me paraît avoir un caractère plus grave, plus sévère et, si je puis ainsi parler, un air plus épique. On a remarqué depuis longtemps que les chansons de geste rappellent par certains côtés l'épopée antique, et l'on a même eu l'imprudence de prononcer à ce propos le nom d'Homère. Assurément ce n'est pas par les agrémens du style et la poésie de l'expression qu'elles font souvenir de l'*Illiade* et de l'*Odyssee*. Il faut avouer que ce genre de mérite leur est à peu près inconnu. On n'y trouve jamais ces richesses de comparaisons et de descriptions qui abondent chez les poètes classiques, et ils n'ont guère le sentiment des beautés de la nature. L'auteur de *Girart*, voulant peindre une matinée de printemps, ne trouve que ces mots à dire : « Le matin était clair et beau ; c'était en mai ; les oiseaux chantaient. » Il est pourtant beaucoup plus poète que les autres : M. Meyer l'a prouvé par quelques citations heureuses. Aux passages qu'il a réunis dans sa préface, on pourrait aisément en ajouter d'autres où se montrent quelques éclairs de poésie. Telle est cette peinture d'un début de bataille qui a grand air dans sa concision : « Ce fut un lundi, à l'aube du jour, au temps où les prés fleurissent et les bois se couvrent de feuilles. Charles fait sonner à la fois trente cors d'ivoire pour faire connaître aux barons qu'il pense à livrer une bataille rangée. L'ost se rassemble et se met en marche. Les vagues de la mer sont moins pressées que les enseignes que vous eussiez vues flotter au vent, etc. » Et un peu plus loin : « Tout ainsi que le faucon fait sa pointe, quand il se jette sur l'oiseau, tout de même les jouvenceaux se précipitent les uns sur les autres. » Et cette reflexion piquante, après le récit d'un exploit de Charles, qui, d'un coup d'épée, a fendu un chevalier en deux : « Ainsi chassait, ce jour-là, le roi dans la forêt de ses ennemis ! » Mais ces bonnes fortunes de style sont assez rares, et il faut reconnaître que, de ce côté, la comparaison de nos vieux poètes avec Homère ne peut être pour eux qu'une source d'humiliations. On n'a pas tort pourtant de prétendre que, par certains endroits, ils le rappellent. La lecture du *Roland* suffit pour nous en convaincre, et même dans *Girart de Roussillon*, il ne manque pas de passages qui réveillent en nous le souvenir des grands poèmes grecs. Les

personnages des deux épopées, malgré leurs différences, ont entre eux un air de parenté. Ceux de notre chanson de geste passent leur vie entre la guerre et le conseil; ils aiment à donner de grands coups d'épée et à tenir de longs discours; ils sont, comme les héros d'Homère, « diseurs de parole et faiseurs d'actions. » Dans les détails des batailles, les ressemblances sont plus frappantes encore. C'est la même alternative de mêlées confuses et de combats singuliers. Avant d'en venir aux mains, les Bourguignons et les Français, comme les Troyens et les Grecs, s'injurient de la belle façon. « Andefroi s'écrie : Viens ici, Fouchier; tu m'as fait tort et dommage lorsque l'autre jour tu m'as tué mon oncle Thierrri. Certes j'aurai du regret si je ne t'en récompense pas, si je ne frappe pas de cette épée un tel coup que je ne te pourfende jusqu'à la ceinture. — Vous en avez menti, glouton, vantard, et je prouverai que vous n'êtes qu'un menteur. — Ils éperonnent alors leurs chevaux et se jettent l'un sur l'autre (1). » N'est-ce pas vraiment une scène d'Homère? L'œuvre du second poète, de celui qui au xii<sup>e</sup> siècle a remanié *Girart de Roussillon*, autant qu'on peut la distinguer, n'a pas tout à fait le même caractère. Chez lui cette grandeur épique, cette simplicité raide s'assouplissent un peu. Les incidens se compliquent; les aventures deviennent plus imprévues et plus amusantes. On sent un effort pour donner plus d'intérêt et de piquant au récit. Les femmes et l'amour y tiennent une grande place. Le roi a imaginé de livrer Fouque, qu'il a fait prisonnier, à la fille de ce comte Thierrri que les amis de Girart ont assassiné dans un guet-apens. Il ne doute pas que la jeune comtesse ne venge son père sur son captif et jouit d'avance de la punition qu'elle en va tirer. Ce n'est pas tout à fait ce qui arrive. Elle s'éprend de lui et finit par l'épouser, malgré la colère de Charles. L'épopée, comme on voit, tourne au roman. C'est du reste sa fin ordinaire et elle a suivi partout la même marche. — Ici encore les chansons de geste ont pour nous cet intérêt qu'elles confirment les règles que la critique a tracées à propos de l'épopée antique.

L'analyse que je viens de faire du livre de M. Meyer montre à combien de sujets il touche, que de pensées, que de réflexions il suggère, et la lumière qu'il répand sur l'histoire de notre ancienne poésie. M. Pio Rajna et lui sont partis pour l'étudier des deux extrémités opposées. Le premier la prend à sa naissance ou plutôt avant qu'elle soit née, et veut remonter à ses origines les plus lointaines;

(1) Les gros mots ne manquent pas dans ces invectives. « Dieu te confonde! cœur de mâtin, » dit un jour Girart au roi Charles. C'est tout à fait ainsi qu'Achille, s'adressant à Agamemnon, lui dit « qu'il a un œil de chien et un cœur de lièvre. »

l'autre s'occupe d'une chanson de geste composée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à une époque où notre épopée approche de sa décadence. Ils sont donc, au début de leur travail, aussi loin que possible l'un de l'autre. Mais, comme chacun d'eux, son sujet traité, marche devant lui, il est naturel qu'ils finissent par se rencontrer. Ils arrivent à étudier ce moment critique, qu'on place d'ordinaire vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, où la chanson de geste reçoit sa forme définitive, et tous les deux expliquent cette formation à leur manière. M. Rajna résout le problème en affirmant qu'elle a toujours existé; il suppose que les Francs, dans les temps les plus reculés, possédaient des chants épiques qui n'ont eu qu'à se développer pour devenir des épopées véritables. Par là il se rattache à l'école de Wolf, qui fait de l'épopée une œuvre à peu près impersonnelle, la création d'un peuple entier plus que d'un homme. M. Meyer pense au contraire qu'elle n'échappe pas aux conditions ordinaires de la poésie. Il croit que toute œuvre suppose un auteur et que l'auteur de chansons de geste n'était pas une simple manœuvre qui se contentait de mettre en rimes ou en assonances ce que la tradition lui livrait. Il établit qu'il ne tenait pas son sujet d'une tradition orale et vivante qui se serait imposée à lui et aurait gêné son inspiration; que, comme il le prenait d'ordinaire dans quelque obscure chronique de monastère ou dans des souvenirs à demi effacés, il ne se croyait pas tenu à respecter servilement la légende qui avait cours avant lui. « Elle était le prétexte plus tôt que la matière de ses chants (1). » Aussi ne se faisait-il aucun scrupule de la changer à sa fantaisie et d'y ajouter ce qui lui plaisait. On peut dire, en un mot, qu'il méritait entièrement ce nom de *trouvère*, c'est-à-dire d'inventeur, que lui donnait le moyen âge. Voilà les deux opinions extrêmes entre lesquelles on peut choisir. Le problème est nettement posé, ce qui aidera sans doute à le résoudre. Il a, comme on voit, un côté général dont l'importance dépasse la littérature du moyen âge: en réalité, c'est la question homérique qui est de nouveau débattue à propos des chansons de geste.

GASTON BOISSIER.

(1) J'emprunte cette phrase à la préface de *Raoul de Cambrai*, chanson de geste qui vient d'être publiée par MM. Meyer et Longnon, dans la collection de la Société des anciens textes français.

---

LES

ÉCRIVAINS RUSSES

CONTEMPORAINS

---

LE COMTE LÉON TOLSTOÏ.

---

Il faut enfin que je me résolve à parler de lui. Les années passent, je relis toujours son œuvre, et toujours je recule le moment d'en aborder l'étude. N'ayant aucun titre à faire de la critique dogmatique, j'exposerai franchement mes perplexités.

Voici un écrivain que l'opinion de ses compatriotes place sans discussion au premier rang des vivans. Il écrit dans une langue encore peu répandue ; jusqu'à ces dernières années, son nom n'avait pas franchi les limites de son pays. Dans ce pays, on me vanta les livres de Tolstoï, on me pressa de les lire ; je les ouvris avec la défiance naturelle à tout Français et à beaucoup d'autres hommes vis-à-vis des œuvres que n'a pas sacrées le bruit public : on sait que le bruit public, pour nous, c'est le bruit de Paris. Pourtant, en dehors de ce lieu sonore, la terre est bien grande, les esprits des hommes sont bien divers, parfois bien puissans et influens sur les destinées du monde... Je lus *Guerre et Paix*, l'ouvrage capital de l'auteur. A mesure que j'avais, la curiosité se changeait en

étonnement, l'étonnement en admiration, devant ce juge impassible, qui évoque à son tribunal toutes les manifestations de la vie et fait rendre à l'âme humaine tous ses secrets. Je me sentais entraîné au courant d'un fleuve tranquille, dont je ne trouvais pas le fond : c'était la vie qui passait, ballotant les cœurs des hommes, soudain mis à nu dans la vérité et la complexité de leurs mouvemens. — Je me raidis contre ce premier saisissement et je suspendis ma conclusion ; ceux-là comprendront mes doutes, qui ont jamais compati à l'angoisse du premier mouton choisi par Panurge, quand cet animal dut sauter à la mer avant ses compagnons. A de longs intervalles, je relus *Guerre et Paix* et les autres livres de Tolstoï ; l'impression ne faisait que grandir, j'étais de plus en plus asservi à la domination de ce talent : je ne dis pas de cet esprit, — on verra quelles graves réserves j'ai à faire. Je cherchais des points de comparaison pour rapetisser l'objet de mon étude ; c'est très humain, je crois, et chose d'instinct, en dépit de la raison qui nous enseigne à ne pas comparer. Je ne trouvais pas de points de comparaison. Le plus fâcheux, et ceci est un critérium très sûr, c'est qu'après avoir lu Tolstoï, la plupart des romans me paraissaient faibles, faux, en un mot m'ennuyaient.

Sur ces entrefaites on traduisit en français *Guerre et Paix*, à Pétersbourg, et un petit nombre d'exemplaires furent envoyés à Paris. Enfin, j'allais pouvoir m'éclairer, me reposer sur cet oreiller si doux, le jugement des autres. Je me mis en campagne, disant à mes amis : Avez-vous lu Baruch ? Les plus sincères se dérobèrent énergiquement devant ces trois gros volumes, d'aspect terrifiant, qui semblent une provocation aux gens affairés que nous sommes. On me répondit qu'un roman en trois volumes était bon pour l'habitant des steppes et retardait sur l'époque des diligences ; on eût pu l'achever quand on allait de Paris à Toulouse en huit jours ; aujourd'hui, on traverse la France en vingt-quatre heures, et le roman doit se hâter comme l'express dans lequel on le lit. Il n'y avait rien à objecter à ce raisonnement de chauffeur. Beaucoup d'autres avouèrent que ce livre leur semblait franchement ennuyeux.

Enfin quelques personnes partagèrent mon admiration. Tourguénéf me raconta que Flaubert, parcourant la traduction peu de temps avant sa mort, s'écriait de sa voix tonnante, avec des trépignemens : « Mais c'est du Shakspeare cela ! c'est du Shakspeare ! » Des juges littéraires moins fameux, mais peut-être plus sûrs que Flaubert, déclarèrent l'œuvre hors de pair ; ce fut aussi l'avis de quelques gens de goût dans la bonne compagnie. Un livre, comme un tableau, me sera toujours suspect s'il ne contente à la fois les hommes du métier, qui jugent par principes, et cette élite délicate

qui juge par instinct, ceux qu'on appelait autrefois les honnêtes gens. On me dira que les honnêtes gens, pour moi, sont les appréciateurs de Tolstoï : que l'homme qui a jamais raisonné autrement me jette la première pierre.

Ces suffrages recueillis en bon lieu m'encouragent à parler. Pourtant que de raisons d'hésiter encore ! Je veux être de bonne foi, dire toute ma pensée, dire que cet écrivain, quand il consent à n'être qu'un romancier, est un maître, des plus grands, de ceux qui porteront témoignage pour notre siècle. Est-ce qu'on dit ces énormités, est-ce qu'on les croit, d'un contemporain qui n'est même pas mort, qu'on peut voir tous les jours avec sa redingote, sa barbe, qui dine, lit le journal, reçoit de l'argent de son libraire et le place en rentes, qui fait en un mot toutes les choses bêtes de la vie ? Comment parler de grandeur avant que la dernière pincée de cendres se soit évanouie, avant que le nom se soit transfiguré dans le respect accumulé des générations ? Tant pis, je le vois si grand qu'il m'apparaît comme un mort. Autre difficulté ; s'il y a toujours quelque ridicule à dire : Prenez mon ours, — qu'est-ce donc quand on ne peut même pas montrer cet ours, quand il faut prier les curieux de l'aller chercher aux environs du pôle nord ? Avant que des traductions aient permis de contrôler ma critique, comment disserter ici d'une abstraction, analyser une œuvre inconnue, l'œuvre la plus touffue et la plus compliquée ? Par où prendre et rendre visible ce nuage qui n'a pas passé dans notre ciel ?

Heureusement, je devance à peine l'heure où tout le monde pourra juger sur pièces le procès. Une maison qui compte avec les intérêts de la science et des lettres plus encore qu'avec ses propres intérêts a bien voulu tenter l'épreuve ; dans quelques jours, *Guerre et Paix* paraîtra dans la collection des romans étrangers de la librairie Hachette. On nous fait d'autre part espérer une traduction prochaine du second roman de Tolstoï, *Anna Karénine* ; le grand public va donc se prononcer : sera-ce pour ratifier l'admiration des premiers qui ont subi le charme ? Le grand public, comme le bon Homère, sommeille quelquefois, et pendant longtemps. Je m'attends qu'il nous taxera d'enthousiasme, que notre critique littéraire sera perdue de réputation. Et après ? Nous enlèvera-t-on les bonnes heures passées sur un beau livre, la joie d'avoir trouvé un maître qu'on revient souvent écouter, pour apprendre de lui comment vivent les hommes ? Non ; pas plus qu'on ne contriste un amoureux en lui prouvant par raison démonstrative que la femme qu'il aime est laide.

Avant de me donner carrière, j'ai cru devoir cette confession au lecteur, pour qu'il fût instruit de mes embarras, de mes scrupules, et d'une partialité que j'avoue sans détours.



## I.

Nous avons vu le roman de mœurs naître en Russie avec Tourguénéf; nous l'avons vu se porter du premier coup, et comme par une pente naturelle de l'esprit national, vers l'observation psychologique : peut-être serait-il plus juste de dire la contemplation, pour bien marquer la sérénité qui tempérait chez ce grand artiste la curiosité morale. Tourguénéf, discipliné par l'éducation occidentale, ne s'écarte pas sensiblement des formes qui nous sont familières; il compose ses récits suivant nos exigences : une action lente et simple, mais unique, le développement d'une passion ou d'un caractère; il ne cherche dans son œuvre qu'une satisfaction d'art et ne prétend pas instituer une philosophie. En entrant dans cette œuvre, nous ne nous sentons pas perdus; la maison nous est connue, ceux qui l'habitent vivent à notre manière, ils ne nous étonnent que par un accent étranger.

Tolstoï nous garde de bien autres surprises. Voici venir le Scythe, le vrai Scythe, qui va révolutionner toutes nos habitudes intellectuelles. Plus jeune que son prédécesseur de dix années à peine, il débute presque en même temps; son premier grand roman est contemporain de *Pères et Fils*; mais entre les deux écrivains, il y a un abîme. L'un se réclamait encore des traditions du passé et de la maîtrise européenne, il rapportait chez lui l'instrument de précision qu'il tenait de nous; l'autre a rompu avec le passé, avec la servitude étrangère; c'est la Russie nouvelle, précipitée dans les ténèbres à la recherche de ses voies, rétive aux avertissemens de notre goût, et souvent incompréhensible pour nous. Ne lui demandez pas de se borner, ce dont elle est le moins capable, de concentrer son application sur un point, de subordonner sa conception de la vie à une doctrine; elle veut des représentations littéraires qui soient l'image du chaos moral où elle souffre : Tolstoï arrive pour les lui donner. Avant tout autre, plus que tout autre il est à la fois le traducteur et le propagateur de cet état de l'âme russe qu'on a appelé nihilisme. Chercher dans quelle mesure il l'a traduit, dans quelle mesure il l'a propagé, ce serait tourner dans le vieux cercle sans issue. L'écrivain remplit la double fonction du miroir, qui réfléchit la lumière et la renvoie décuplée d'intensité, brûlante, communiquant le feu. Dans la confession religieuse qu'il vient d'écrire, le romancier, devenu théologien, nous donne en cinq lignes toute l'histoire de son âme : « J'ai vécu dans ce monde cinquante-cinq ans; à l'exception des quatorze ou quinze années de l'enfance, j'ai vécu trente-cinq ans nihiliste, au sens propre de ce mot; non pas

socialiste et révolutionnaire, suivant le sens détourné que l'usage a donné au mot ; mais nihiliste, c'est-à-dire vide de toute foi. » Nous n'avions pas besoin de cet aven tardif ; toute l'œuvre de l'homme le criait, bien que le mot redoutable n'y soit pas prononcé une seule fois. Des critiques superficiels ont appelé Tourguènev le père du nihilisme, parce qu'il avait dit le nom de la maladie et en avait décrit quelques cas ; autant vaudrait affirmer que le choléra est importé par le premier médecin qui en donne le diagnostic, et non par le premier cholérique atteint du fléau. Tourguènev a discerné le mal et l'a étudié objectivement ; Tolstoï en a souffert depuis le premier jour, sans avoir d'abord une conscience bien nette de son état ; son âme envahie crie à chaque page de ses livres l'angoisse qui pèse sur toutes les âmes de sa race. Si les livres les plus intéressans sont ceux qui traduisent fidèlement l'existence d'une fraction de l'humanité à un moment donné de l'histoire, notre siècle n'a rien produit de plus intéressant que l'œuvre de Tolstoï.

Par une singulière et fréquente contradiction, cet esprit troublé, flottant, qui baigne dans les brumes du nihilisme, est doué d'une lucidité et d'une pénétration sans pareilles pour l'étude scientifique des phénomènes de la vie ; il a la vue nette, prompte, analytique, de tout ce qui est sur terre, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'homme ; les réalités sensibles d'abord, puis le jeu des passions, les plus fugitifs mobiles des actions, les plus légers malaises de la conscience. On dirait l'esprit d'un chimiste anglais dans l'âme d'un bouddhiste hindou ; se charge qui pourra d'expliquer cet étrange accouplement : celui qui y parviendra expliquera toute la Russie. Tolstoï se promène dans la société humaine avec une simplicité, un naturel qui semblent interdits aux écrivains de notre pays ; il regarde, il écoute, il grave l'image et fixe l'écho de ce qu'il a vu et entendu ; c'est pour jamais, et d'une justesse qui force notre applaudissement. Non content de rassembler les traits épars de la physionomie sociale, il les décompose jusque dans leurs derniers élémens avec je ne sais quel acharnement subtil ; toujours préoccupé de savoir comment et pourquoi un acte est produit, derrière l'acte visible il poursuit la pensée initiale, il ne la lâche plus qu'il ne l'ait mise à nu, retirée du cœur avec ses racines secrètes et déliées. Par malheur, sa curiosité ne s'arrête pas là ; ces phénomènes qui lui offrent un terrain si sûr, quand il les étudie isolés, il en veut connaître les rapports généraux, il veut remonter aux lois qui gouvernent ces rapports, aux causes inaccessibles. Alors, ce regard si clair s'obscurcit, l'intrépide explorateur perd pied, il tombe dans l'abîme des contradictions philosophiques ; en lui, autour de lui, il ne sent que le néant et la nuit ; pour com-

bler ce néant, pour illuminer cette nuit, les personnages qu'il fait parler proposent les pauvres explications de la métaphysique ; et soudain, irrités de ces sottises d'école, ils se déroberent eux-mêmes à leurs explications.

A mesure qu'il avance dans son œuvre et dans la vie, de plus en plus braulant dans le doute universel, Tolstoï prodigue sa froide ironie aux enfans de son imagination qui font effort pour croire, pour appliquer un système suivi ; sous cette froideur apparente on surprend le sanglot du cœur, affamé d'objets éternels. Enfin, las de douter, las de chercher, convaincu que tous les calculs de la raison n'aboutissent qu'à une faillite honteuse, fasciné par le mysticisme qui guettait depuis longtemps son âme inquiète, le nihiliste vient brusquement s'abattre aux pieds d'un dieu ; de quel dieu, nous le verrons tout à l'heure. Je devrai parler en terminant cette étude de la phase singulière où est entrée la pensée de l'écrivain ; j'espère le faire avec toute la réserve due à un vivant, avec tout le respect dû à une conviction sincère. Je ne sais rien de plus curieux que les dépositions actuelles de M. Tolstoï sur le fond de son âme ; c'est toute la crise que traverse aujourd'hui la conscience russe, vue en raccourci, en pleine lumière, sur les hauteurs. Ce penseur est le type achevé, le guide influent d'une multitude d'intelligences ; il essaie de dire ce que ces intelligences ressentent confusément.

Né en 1828, le comte Léon Tolstoï (1) a aujourd'hui cinquante-six ans. Sa vie extérieure n'offre aucun aliment à l'intérêt romanesque ; elle a été celle de presque tous les gentilshommes russes ; à la campagne, dans la maison paternelle, puis à l'université de Kazan, il reçut cette éducation des maîtres étrangers qui donne aux classes cultivées leur tour d'esprit cosmopolite. Entré au service militaire, il passa quelques années au Caucase, dans un régiment d'artillerie ; transféré sur sa demande à Sébastopol, quand éclata la guerre de Crimée, il soutint le siège mémorable ; il en a retracé la physionomie dans trois récits saisissans : *Sébastopol en décembre, en mai, en août*. Démissionnaire à la paix, le comte Tolstoï voyagea, vécut à Saint-Petersbourg et à Moscou dans son milieu naturel ; il vit la société et la cour comme il avait vu la guerre, de cet œil attentif, implacable, qui retient la forme et le fond des choses, arrache les masques, perce les cœurs. Après quelques hivers de vie mondaine, il quitta la capitale, en partie, dit-on, pour échapper au

(1) Il ne faut pas confondre le prosateur avec son homonyme, le feu comte Alexis Tolstoï, poète lyrique et tragique qui jouit d'une grande réputation en Russie ; un profond sentiment de la nature assure à Alex's Tolst I, dans la poésie de son pays, la place éminente qu'occupait dans la nôtre Victor de Laprade.

péril des coteries littéraires qui voulaient l'enrôler. Vers 1860, il se maria et se retira dans son bien patrimonial, près de Toula ; il n'en est guère sorti depuis vingt-cinq ans. Toute l'histoire de cette vie n'est que l'histoire d'une pensée travaillant sans relâche sur elle-même : nous la voyons naître, définir sa nature et confesser ses premières angoisses, dans l'autobiographie à peine déguisée que l'écrivain a intitulée : *Enfance, Adolescence, Jeunesse* ; nous en suivons l'évolution dans ses deux grands romans, *Guerre et Paix, Anna Karénine* ; elle aboutit enfin, comme on pouvait le prévoir, aux écrits théologiques et moraux qui absorbent depuis quelques années toute l'activité intellectuelle du romancier.

Si je ne me trompe, la première composition de l'écrivain, alors officier au Caucase, dut être la nouvelle ou plutôt le fragment de roman publié plus tard sous ce titre : *les Kosaks*. C'est la moins systématique de ses œuvres ; c'est peut-être celle qui trahit le mieux l'originalité précoce de son esprit, le don de voir et de peindre la seule vérité. *Les Kosaks* marquent une date littéraire : la rupture définitive de la poésie russe avec le byronisme et le romantisme, au cœur même de la citadelle où s'étaient retranchées depuis trente ans ces puissances. Durant la première moitié de ce siècle, le Caucase fut pour la Russie ce que l'Afrique était pour nous, une terre d'aventures et de rêves, où les plus fous et les plus forts allaient jeter leur gourme de jeunesse. Mais tandis qu'Alger ne nous renvoyait que de bons officiers, Tiflis rendait des poètes. On comprend la fascination de ce pays merveilleux ; il offrait aux jeunes Russes ce qui leur manquait le plus : des montagnes, du soleil, de la liberté. Là-bas, tout au bout de l'accablante plaine de neige, l'Elbrouz, « la cime des bienheureux, » dressait dans l'azur ses glaciers éincelans. Par-delà la montagne, c'était l'Asie et ses féeries, nature superbe, peuples pittoresques, torrens chantans sous les platanes, filles de Kabarda dansant dans les *ouls* du Térék ; la large vie des bivouacs dans la forêt, la gloire ramassée sous le drapeau des héros légendaires : Paskévitch, Yermolof, Bariatinsky. Tous ceux qui étaient blasés ou croyaient l'être dans les ennuis de Pétersbourg couraient là-bas ; à tous on pouvait appliquer le vers de Musset :

Ils avaient lu *Lara, Manfred et le Corsaire* ;

et l'obsession de Byron était si forte sur cette génération que leurs yeux prévenus voyaient l'Orient, où ils vivaient, à travers la fantaisie du poète. Tous jouaient au Childe-Harold et rapportaient des vers dont quelques-uns seront immortels. Ce fut au Caucase que

débutèrent Pouchkine, Griboyédof, Lermontof; mais, dans *le Prisonnier du Caucase* de Pouchkine comme dans *le Démon* de Lermontof, la leçon apprise transfigure les paysages et les hommes, les sauvages Lesghiennes sont de touchantes héroïnes, sœurs d'Haïdée et de la Fiancée d'Abydos.

Sollicité comme tant d'autres vers la montagne d'aimant, Tolstoï, — c'est-à-dire Olénine, le héros des *Kosaks* (je crois bien que c'est tout un), — part de Moscou une belle nuit, après un souper d'adieu avec les camarades de sa jeunesse. Rongé par le mal du civilisé, « cet éternel ennui qui a passé dans le sang, qui s'est transmis de générations en générations, » Olénine jette derrière lui ses pensées habituelles comme un vieux vêtement; la troïka l'emporte vers l'inconnu, il rêve l'apaisement de la vie primitive, de nouvelles sensations, de nouvelles amours. C'est encore la note byronienne; Lermontof aurait pu écrire ce prologue; mais attendez! Voici notre voyageur installé dans un des petits postes kosaks perdus en grand gardes sur le fleuve Térék; il a adopté l'existence de ses nouveaux amis, il partage leurs expéditions et leurs chasses; un vieux montagnard, qui rappelle d'assez près le Bas-de-Cuir de Fenimore Cooper, s'est chargé de son éducation. Naturellement, Olénine s'éprend de la belle Marianne, la fille de ses hôtes. Comment Tolstoï va-t-il rajeunir cet Orient usé à force d'avoir servi? D'une façon bien simple; en lui rendant sa vraie et naturelle figure. Aux visions lyriques de ses aînés il substitue la vue philosophique des âmes et des choses. Dès son premier contact avec les Asiatiques, l'observateur a compris combien il est puéril de prêter à ces êtres instinctifs nos raffinemens de pensée et de sentiment, notre mise en scène théâtrale de la passion. L'intérêt dramatique de son roman, il le placera dans le malentendu fatal entre le cœur du civilisé et le cœur de la créature sauvage, dans l'impossibilité de fondre en une communion d'amour ces deux âmes de qualité différente. Olénine a beau vouloir simplifier ses sentimens, on ne change pas sa nature parce qu'on met un bonnet circassien, on ne redevient pas primitif; son amour ne se sépare pas de toutes les complications intellectuelles que notre éducation littéraire prête à cette passion. — « Ce qu'il y a de terrible et de doux dans ma condition, c'est que je sens que je la comprends, Marianne, et qu'elle ne me comprendra jamais. Elle ne me comprendra pas, non qu'elle me soit inférieure, au contraire; elle ne doit pas me comprendre. Elle est heureuse; elle est comme la nature : égale, tranquille, toute en soi. » — La figure de cette petite Asiatique, mystérieuse et farouche comme une jeune louve, est dessinée avec un relief extraordinaire; j'en appelle à tous ceux qui ont pratiqué l'Orient et constaté la fausseté des types orientaux

fabriqués par la littérature européenne ; ceux-là retrouveront dans *les Kosaks* l'évocation surprenante de cet autre monde moral. Si Tolstoï a pu nous rendre ce monde visible, c'est qu'il nous le montre baignant dans la nature qui l'explique ; la légère idylle sert de prétexte à d'exactes et magnifiques descriptions du Caucase ; la steppe, la forêt, la montagne vivent comme leurs habitans ; leurs grandes voix couvrent et appuient les voix humaines, comme l'orchestre dirige la partie de chant dans un chœur. Plus tard, l'écrivain, acharné à fouiller les âmes, ne retrouvera jamais au même degré ce profond sentiment de la nature, ce débordement de panthéisme qui fait dire à Olénine : « Mon bonheur, c'est d'être avec la nature, de la voir, de lui parler ! »

Panthéisme et pessimisme, telles paraissent être au début les deux tendances maîtresses entre lesquelles oscille l'esprit de Tolstoï. *Les Trois Morts*, le fragment que j'ai traduit ici même (1), nous donnent le résumé de cette philosophie : le plus heureux, le meilleur, est celui qui pense le moins, qui meurt le plus simplement ; à ce titre, le paysan vaut mieux que le seigneur, l'arbre vaut mieux que le paysan, et la mort d'un chêne est pour la création une plus grande tristesse que la mort d'une vieille princesse. C'est le mot de Rousseau élargi : l'homme qui pense n'est pas seulement un animal dépravé, il est une plante enlaidie. Mais le panthéisme, c'est encore une tentative d'explication rationnelle du monde : le nihilisme va bientôt en faire justice. Le monstre a déjà dévoré tout l'intérieur de cette âme, sans qu'elle-même en ait bien conscience. Il est facile de s'en convaincre en lisant les notes intimes, rédigées entre 1851 et 1857, et réunies sous ce titre : *Enfance, Adolescence, Jeunesse*. C'est le journal de l'éveil d'une intelligence à la vie ; il nous livre tout le secret de la formation morale de Tolstoï. L'auteur essaie sur sa propre conscience cette analyse pénétrante, inexorable, qu'il promènera plus tard dans la société ; il se fait la main sur lui-même avant de la porter sur les autres. Curieux livre, long, insignifiant parfois ; Dickens est rapide à côté de l'écrivain russe ; en nous racontant le plus ordinaire des voyages de la campagne à Moscou, Tolstoï compte les tours de roue, ne nous fait pas grâce d'un passant, d'un poteau kilométrique. Mais cette observation malade, fastidieuse quand elle s'attache aux menus faits, devient un instrument merveilleux quand elle s'applique à l'âme et s'appelle psychologie. Ce sont des projections de lumière sur le for intérieur, sans aucune faiblesse pour l'amour-propre ; l'homme se voit et se peint laid, avec toutes ses sottises vanités, ses ingratitude, ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1882.

méfiances d'enfant morose ; nous retrouverons plus tard cet enfant dans les principaux personnages des grands romans, et sa nature n'aura pas changé. — Je veux citer deux passages qui nous montrent le nihilisme à sa source, dans un cerveau de seize ans.

« De toutes les doctrines philosophiques, celle qui me séduisait le plus était le scepticisme ; pendant un temps, il me conduisit à un état voisin de la folie. Je me figurais qu'en dehors de moi il n'existait rien ni personne dans le monde, que les objets n'étaient pas des objets, mais de vaines apparences, évoquées par moi durant le moment où je leur prêtais attention, évanouies quand je cessais d'y penser... Il y avait des minutes où, sous l'influence de cette idée obsédante, j'arrivais à un tel degré d'égarément, que je me retournais brusquement et regardais derrière moi, dans l'espoir d'apercevoir le *néant* là où je n'étais pas. — Mon faible esprit, ne pouvant pénétrer l'impénétrable, perdait l'une après l'autre, dans ce travail accablant, des certitudes auxquelles je n'eusse jamais dû toucher pour le bonheur de ma vie. De toute cette fatigue intellectuelle je ne recueillis rien, rien qu'une agilité d'esprit qui affaiblissait en moi la force de la volonté, et une habitude d'incessante analyse morale qui ôtait toute fraîcheur à mes sensations, toute netteté à mes jugemens... »

Ceci pourrait être à la rigueur un cri parti d'Allemagne, de quelque disciple de Schelling ; Amiel ne s'exprime pas autrement. Mais écoutez ce qui suit : c'est bien un Russe qui parle, et pour tous ses frères :

« Quand je me souviens de mon adolescence et de l'état d'esprit où je me trouvais alors, je comprends très bien les crimes les plus atroces, commis sans but, sans désir de nuire, *comme cela*, par curiosité, par besoin inconscient d'action. Il y a des minutes où l'avenir se présente à l'homme sous des couleurs si sombres, que l'esprit craint d'arrêter son regard sur cet avenir, qu'il suspend totalement en lui-même l'exercice de la raison et s'efforce de se persuader qu'il n'y aura pas d'avenir et qu'il n'y a pas eu de passé. En de pareilles minutes, quand la pensée ne contrôle plus chaque impulsion de la volonté, quand les instincts matériels demeurent les uniques ressorts de la vie, — je comprends l'enfant inexpérimenté qui, sans hésitation, sans peur, avec un sourire de curiosité, allume et souffle le feu sous sa propre maison, où dorment ses frères, son père, sa mère, tous ceux qu'il aime tendrement. — Sous l'influence de cette éclipse temporaire de la pensée, — je dirais presque de cette distraction, — un jeune paysan de dix-sept ans contemple le tranchant fraîchement aiguisé d'une hache, sous le banc où dort son vieux père : soudain il brandit la

hache et regarde avec une curiosité hébétée comment le sang coule sous le banc de la tête fendue. Dans ce même état, un homme trouve quelque jouissance à se pencher sur le bord d'un précipice, et à penser : Si je me jetais la tête la première ? ou à appuyer sur son front un pistolet chargé, et à penser : Si je pressais la détente ? ou à dévisager quelque personnage considérable, entouré du respect de tous, et à penser : Si j'allais à lui et que je le prisse par le nez en lui disant : Eh ! mon bon, viens-tu ? »

Pur enfantillage, dira-t-on. Oui ; dans nos cerveaux mieux gouvernés, où ces larves de cauchemar n'arrivent presque jamais à la vie de l'action, mais pas dans les cerveaux russes, où ces coups de folie se continuent fréquemment par l'acte correspondant. Cet état a un nom intraduisible, l'*otchaïanié*. Si vous consultez le dictionnaire, il vous donnera pour équivalent notre mot de *désespoir* ; mais le dictionnaire est un pauvre changeur, qui n'a jamais la monnaie exacte, et vous rend des pièces françaises contre les pièces étrangères, sans tenir compte de l'écart des valeurs. En réalité, pour traduire ce terme, il faudrait fondre ensemble des parties de vingt autres : désespoir, fatalisme, sauvagerie, ascétisme, que sais-je encore ? Un certain entrain triste et fou, l'entrain du conscrit ivre qui part en chantant, avec des larmes au fond des paupières. L'*otchaïanié*, c'est le sentiment, unique en sa racine, qui jette toutes ces jeunes filles, selon le hasard de l'instant, au suicide, à l'ambulance, au cloître, à la propagande, au meurtre, au désordre ; c'est lui qui conduit cet étudiant tranquille, parti pour tuer, et ce bohémien de postillon qui pousse sa troïka ventre à terre, la nuit, dans les fondrières, enivré d'aller très vite dans l'inconnu dangereux ; c'était peut-être le nom qu'il fallait donner à la maladie d'Hamlet, quand il transperçait de son épée le père de sa maîtresse, tout en débitant ses lazzi ; c'est la séduction et l'épouvante du pays de folie froide, où l'on ne veut de la vie que les extrêmes, où l'on sait tout supporter, excepté les sorts médiocres, où l'on aime mieux enfin s'anéantir que se modérer. Pauvre Russie ! c'est ton âme d'oiseau de mer, léger dans la tempête et chez lui sur l'abîme.

Le nihilisme et le pessimisme, — est-il besoin de deux mots, et l'un peut-il aller sans l'autre ? — inspirent à partir de cette époque toutes les productions de Tolstoï, les petites nouvelles par lesquelles il prélude à ses romans de longue haleine. Un de ces récits est intitulé : *Bonheur de famille* ; c'est l'étude de la dégradation de sentimens qui mène deux époux de l'amour à l'amitié. Le début est un peu long, un peu traînant ; mais à la fin, la vérité, la simplicité du tableau donnent une poignante impression de mélancolie, par la seule force de la vie réflétée, sans un incident romanesque. Si



l'on traduisait ce récit, le public français s'y méprendrait sans doute, il croirait reconnaître l'œuvre d'un des jeunes romanciers qui lui enseignent aujourd'hui la vue désenchantée des choses ; on serait surpris d'apprendre que la reproduction simple et amère des réalités bourgeoises a été inventée en Russie il y a trente ans. Il semble que certaines doctrines philosophiques correspondent nécessairement à certaines formes littéraires : ainsi le pessimisme appelle en littérature et en art les procédés réalistes. Tolstoï a inauguré ces procédés, dès ses premiers essais, avec toute l'âpreté que nous leur connaissons chez nous. Je n'aurais que l'embarras du choix pour citer ; par exemple, dans *Enfance*, *Adolescence*, *Jeunesse*, la scène tragique de la mort de sa mère, et l'odeur du cadavre qui éloigne le fils du cercueil ; ou bien cette description de la chambre des bonnes, qui pourrait soutenir la comparaison avec des pages un moment achalandées dans la littérature naturaliste ; il ne manque à la ressemblance qu'une toute petite chose, la grossièreté appuyée : sous ce rapport Tolstoï est inférieur. Mais je devance des rapprochemens qui s'imposeront à moi plus tard ; je dois d'abord étudier les deux œuvres capitales de l'écrivain, celles où il a mis tous ses dons et toute sa pensée. Nous sommes parvenus à l'heure où ce talent, assez maladroitement dépensé jusque-là dans des ébauches et des compositions fragmentaires, va se ramasser dans un effort vraiment puissant.

## II.

*Guerre et Paix*, c'est le tableau de la société russe durant les grandes guerres napoléoniennes, de 1805 à 1815. — L'appellation de roman convient-elle bien à cette œuvre compliquée ? Je ne sais. L'interminable série d'épisodes, de portraits, de réflexions que l'auteur nous présente se déroule autour de quelques personnages fictifs ; mais le véritable héros de l'épopée, c'est la Russie dans sa lutte désespérée contre l'étranger. Les figures réelles, Alexandre, Napoléon, Koutousof, Spéransky, tiennent presque autant de place que les figures imaginées ; le fil très simple et très lâche de l'action romanesque sert à rattacher des chapitres d'histoire, de politique, de philosophie, empilés pêle-mêle dans cette encyclopédie du monde russe. Essayez de concevoir *les Misérables* de Victor Hugo, repris en sous-œuvre par Dickens avec son travail de termites, puis fouillés à nouveau par la plume froide et curieuse de Stendhal, vous aurez peut-être une idée de l'ordonnance générale du livre, de cette alliance unique entre le grand souffle épique et les infiniment petits de l'analyse. Je me suis laissé dire que

M. Meissonier avait pensé un jour à peindre un panorama : j'ignore comment la tentative eût réussi, mais je crois bien qu'elle m'eût fourni le meilleur terme de comparaison pour faire comprendre le double caractère de l'œuvre de Tolstoï.

Le plaisir y veut être acheté comme dans les ascensions de montagne; la route est parfois ingrate et dure, on se perd, il faut de l'effort et de la fatigue; mais, lorsqu'on touche au sommet et qu'on se retourne, la récompense est magnifique, les immensités de pays se déroulent au-dessous de vous : qui n'est pas monté là-haut ne connaîtra jamais le relief exact de la province, le cours de ses fleuves, et l'emplacement de ses villes. De même, l'étranger qui n'aurait pas lu Tolstoï se flatterait vainement de connaître la Russie contemporaine, et celui qui voudrait écrire l'histoire de ce pays aurait beau compulsier toutes les archives, il ne ferait qu'une œuvre morte s'il négligeait de consulter cet inépuisable répertoire de la vie nationale. — Le public russe a de tout autres exigences que le nôtre. Surmenés d'affaires, de préoccupations, et de pensées, nous voulons, quand nous prenons un roman pour nous divertir, une lecture légère, facile à digérer; le Russe, qui a de longues heures inoccupées et une existence sociale peu tendue, garde une réserve d'attention considérable pour le superflu de la vie; il ne craint pas un roman touffu, philosophique, bourré d'idées, qui fait travailler son intelligence autant qu'un livre de science pure.

En outre, il ne possède pas notre longue éducation classique, qui nous permet d'isoler un fait, un caractère, et de suppléer par mille conventions à tout ce qu'on ne nous montre pas; il estime que les représentations du monde doivent être complexes et contradictoires comme ce monde lui-même; il souffre dans sa bonne foi quand on lui cèle quelque partie de cet ensemble, où tout se tient dans une étroite dépendance. Nous, et tous nos frères de race, nous avons hérité de nos maîtres latins le génie de l'absolu; les races du Nord, slaves ou anglo-germaines, ont le génie du relatif; qu'il s'agisse des croyances religieuses, des principes du droit, ou des procédés littéraires, cette profonde division de la famille européenne éclate tout le long de l'histoire. Comparez le *Cinna* de Corneille, le *Bajazet* de Racine, la *Zaïre* de Voltaire au *Henri VI* ou au *Richard III* de Shakspeare, au *Wallenstein* de Schiller; dans nos compositions, une figure centrale, quelques rares figures secondaires, une action rigoureusement délimitée; chez les tragiques anglais ou allemands, une multitude tumultueuse qui se précipite au travers d'événemens successifs et, si l'on peut dire, un morceau de la vie générale, détaché sans apprêt, sans mutilations. Depuis un demi-siècle, nous sommes apprivoisés aux littératures

étrangères; eh bien! malgré tout, notre esprit systématique, unitaire, a peine à trouver du plaisir dans la confusion de ces grands ensembles; nous jouissons pleinement d'*Othello* et de *Roméo*; mais, en dehors de quelques lettrés, je suspecterai toujours la sincérité d'un Français qui dit admirer *Richard III* ou *Henri VI*. Trouvez donc un directeur de théâtre qui ose monter ces drames! Ce sujet nous mènerait loin, à des méditations douloureuses. S'il est vrai que nous représentons dans le monde le principe de l'absolu et nos rivaux le principe du relatif, il faut reconnaître que la civilisation européenne, longtemps façonnée par nous sur le premier de ces principes, nous échappe lentement pour se pénétrer du second. L'esprit du XIX<sup>e</sup> siècle pourrait être défini un esprit de relation; on trouve de toute antiquité, dans les spéculations des philosophes, le sentiment de la complexité de la vie, des êtres et des idées, et, par conséquent, de la relativité des phénomènes et des conceptions; mais le siècle qui meurt a le premier généralisé ce sentiment et l'a traduit par des applications pratiques. L'esprit du passé, le nôtre, était net, à peu de frais, parce qu'il voyait un champ restreint; l'esprit nouveau est trouble, parce qu'il voit toutes choses à travers l'immense univers; il envahit les sciences, les littératures, l'âme et le corps politique des sociétés. Comme cet esprit n'est pas le nôtre, nous ne le communiquons plus, nous le suivons à la remorque, avec honneur et succès parfois, mais suivre n'est plus guider. Je livre ici, le cœur triste et désirant me tromper, l'observation qui résume pour moi un long commerce intellectuel avec l'étranger : les idées générales qui transforment l'Europe et notre propre pays ne sortent plus de l'âme française.

Revenons bien vite à Tolstoï. Le Slave enchérit encore sur ce goût naturel aux races du Nord pour les représentations de la vie multiples, aussi complètes que possible; il y ajoute la confusion d'un esprit impatient de discipline et son désir instinctif d'êtreindre l'illimité. De là ce fouillis de personnages, cette succession d'incidents banals, cette absence de ce que nous appelons l'action dramatique, toutes choses qui nous fatiguaient déjà dans les romans anglais, portées à leur comble dans les romans russes : elles rendent ces derniers illisibles pour beaucoup d'entre nous. Ignorance de l'art de composer, disons-nous. Non pas, répond le Russe et, avec lui, nos nouveaux réformateurs, mais besoin de reproduire la vie dans sa sincérité et sa complexité, la vie qui noie les individus dans son large courant, qui est une série d'évolutions et ne met jamais le point final. — La querelle est pendante; sans vouloir la trancher, je crois qu'on peut convenir d'un point : avec nos vieux

procédés, la médiocrité est tolérable; un auteur qui sait son métier peut toujours amuser; avec les procédés contraires, la demi-réussite est insupportable; il faut assembler le drame comme Shakspeare, le roman comme Tolstoï, pour nous donner vraiment l'impression majestueuse du passage de la vie.

*Guerre et Paix* nous la donne; donc le procès est jugé en sa faveur, le succès a décidé. En voyant ces camps, ces soldats, cette cour, ces salons qui se règlent sur la cour et n'ont guère changé depuis un demi-siècle, en voyant les cœurs des hommes qui ne changent jamais, je les reconnais, je m'écrie à chaque page : « Comme c'est cela! » — Parmi tous les phénomènes sociaux, il en est un qui éveille plus particulièrement l'attention du romancier philosophe: c'est la guerre. Tolstoï est persécuté par ce mystère. Il va sans cesse du conseil des généraux au bivouac des soldats, interrogeant l'état moral de chacun, les raisons du commandement, celles de l'obéissance et du sacrifice. Dès le début du livre, par un artifice habile, il nous peint la physionomie de l'armée russe; cette armée se tasse dans le désordre d'une retraite sur le pont de Braunau; un des personnages du roman, pris dans la presse, regarde le défilé et, comme on dirait dans le métier, passe la revue de détail. Je ne sais de comparable à ce chapitre que l'admirable évocation du *Camp de Wallenstein*. Quand vient la première affaire, le premier coup de canon à mitraille, le premier soldat tombé, on attend depuis longtemps cette minute solennelle, on en a l'angoisse. Et les batailles impériales se déroulent au cours de ces volumes, Austerlitz, Friedland, Borodino. Oh! ce ne sont pas ce que nous appelons des « tableaux de bataille. » Tolstoï parle de la guerre en homme qui l'a faite, il sait qu'on ne voit jamais une bataille; souvent il suspend son récit pour prendre à partie M. Thiers et railler doucement les agréables compositions de cet artiste. Sa méthode est celle inaugurée par Stendhal dans le Waterloo de *la Chartreuse de Parme*; comme le jeune Fabrice del Dongo, le comte Bézouchof, égaré dans la redoute centrale de Borodino, cherche naïvement la bataille. Le soldat, l'officier, le général même que le romancier met en scène, ne voient jamais qu'un point du combat; mais à la façon dont quelques hommes se battent, pensent, parlent et meurent sur ce point, nous devinons tout le reste de l'action et de quel côté penche la victoire. Quand Tolstoï veut nous donner une description d'ensemble, il la légitime par quelque artifice; ainsi, dans l'affaire de Schöngraben, l'aide-de-camp qui porte un ordre tout le long des lignes engagées. Après cette même affaire, les chefs de corps font leurs rapports; ces rapports racontent, non ce qui s'est passé, mais ce qui aurait dû se passer. Pourquoi? « Le colonel avait tant désiré exé-

enter ce mouvement, il regrettait tellement de n'avoir pas réussi à l'exécuter qu'il lui semblait que tout s'était réellement passé ainsi. Et peut-être bien qu'en vérité cela s'était passé ainsi ! Est-ce qu'on peut jamais démêler dans cette confusion ce qui a été et ce qui n'a pas été ? » Quelle justesse dans cette explication ironique ! J'en appelle à tous ceux qui, ayant assisté à un fait de guerre, l'ont entendu raconter par les autres acteurs.

Ne demandez pas à l'écrivain réaliste la convention classique, une armée respirant l'héroïsme à l'exemple de ses chefs, vivant pour les grandes choses qu'elle accomplit, toute tendue vers ces choses. Tolstoï s'en tient à la vérité humaine : chaque soldat faisant du sublime comme un métier, inconscient, occupé de niaiseries, et les officiers de leurs plaisirs ou de leur avancement, et les généraux de leurs ambitions, de leurs intrigues : tout ce monde accoutumé et indifférent à ce qui nous paraît extraordinaire, grandiose. Néanmoins, à force de simplicité, le narrateur nous tire parfois des larmes pour ces héros qui s'ignorent, par exemple pour l'épouvantable figure du capitaine Touchino, qui rappelle le capitaine Renault de *Servitude et Grandeur militaires*. Pour les chefs des armées russes, Tolstoï est sévère ; il fait revivre les conseils de guerre, d'après les procès-verbaux contemporains ; il daube sur les stratégestes allemands et français qui entouraient Alexandre ; et son nihilisme historique se donne voluptueusement carrière en peignant ces Babels de langues et d'opinions. Un seul homme a ses secrètes sympathies, le généralissime Koutouzof. Sait-on pourquoi ? Idée bien russe ! parce qu'il ne commandait pas, ne regardait pas les plans, et dormait au conseil, s'en remettant de l'événement à la fatalité. Tous ces récits militaires convergent vers cette idée, développée dans l'appendice philosophique du roman : l'action des chefs est vaine et nulle, tout dépend de l'action fortuite des petites unités ; le seul facteur décisif, c'est l'élan imprévu qui soulève, à certaines heures, cette collection d'âmes en équilibre instable, une armée. Les dispositifs de bataille ? Qui en tient compte sur le terrain, devant les milliers de combinaisons possibles ? Le coup d'œil du génie ? Mais le génie lui-même ne voit que de la fumée, ses informations lui arrivent et ses ordres partent toujours trop tard. Le chef qui entraîne ses troupes ? Il entraîne dix, cinquante, cent hommes sur cent mille, dans un rayon de quelques mètres, et le reste le lendemain, dans les bulletins ! Au-dessus des 300,000 combattans qui s'égorgeant dans la plaine de Borodino, il ne faut invoquer que le vent du hasard, soufflant la victoire ou la défaite. Que voilà bien le nihiliste mystique, tel que nous le retrouverons devant tous les problèmes de la vie !

Après la guerre, ce que Tolstoï étudie avec le plus de passion et de bonheur, c'est l'intrigue des hautes sphères de la société et de leur centre de gravitation, la cour. Comme les différences de race et de pays s'effacent à mesure qu'on s'élève, ici le romancier ne crée plus seulement des types russes, il crée des types humains, universels et éternels. Depuis Saint-Simon, nul n'a aussi curieusement démonté *la mécanique* de la cour, comme eût dit l'observateur de Versailles. Presque toujours, quand les écrivains d'imagination entreprennent de peindre ces milieux fermés, nous leur refusons notre confiance ; nous devinons, à mille fausses notes, qu'on a écouté aux portes, vu à travers le trou de la serrure. La supériorité de l'auteur russe, c'est qu'il est dans son élément natal, il a vu et pratiqué la cour comme l'armée ; il parle de ses pairs avec leur langage, leur éducation ; de là une information abondante et sûre, celle du comédien qui divulgue les secrets des planches. Entrez dans le salon de la vieille dame d'honneur, Anna Schérer ; écoutez les papotages des émigrés, les jugemens sur Bonaparte, les manœuvres des courtisans et cet « accent de tristesse respectueuse » avec lequel on prononce les noms des membres de la famille impériale ; asseyez-vous à la table de Spéransky, dans l'intérieur de l'homme d'état, « qui rit comme on rit sur la scène ; » suivez la trace du souverain dans les bals, à cette aurore qui se lève sur tous les visages dès qu'il entre dans une salle ; surtout approchez-vous du lit de mort du vieux comte Bézouchof, regardez la tragédie qui se joue sous les masques de l'étiquette, la querelle des bas intérêts autour de ce mourant sans voix, l'agitation de toutes ces âmes. Ici le sinistre, comme ailleurs le sublime, emprunte une énergie sans pareille à la sincérité, à la simplicité du tableau, à la contention que le savoir-vivre impose aux physionomies et aux paroles.

Il faut lire tous les passages où Tolstoï fait agir et parler l'empereur Napoléon, l'empereur Alexandre ; on comprendra la place qu'il y a dans l'esprit russe pour le nihilisme, en tant que négation des grandeurs et des respects consacrés par l'assentiment commun. Le ton de l'écrivain est plein de déférence, on ne peut même dire qu'il rapetisse la majesté du pouvoir ; seulement, en la montrant aux prises avec les menues exigences de la vie, il la détruit. On trouvera, disséminés dans le récit, dix ou douze petits portraits de Napoléon achevés avec un soin minutieux ; aucune hostilité, pas un trait de caricature ; mais, par cela seul qu'on l'abstrait un moment de la légende, l'homme prodigieux s'écroule. Le plus souvent, c'est un détail d'observation physique, habilement glissé, qui semble incompatible avec le sceptre et le manteau impérial. A Tilsitt, Napoléon donne une croix de la Légion d'honneur à un grenadier

russe, désigné au hasard par le colonel du régiment; l'empereur prend cette croix, sur le coussin qu'on lui présente, « d'une petite main blanche, grassouillette. » La veille de Borodino, il est à sa toilette; Fabvier lui rend compte des prisonniers faits dans la journée, et « un valet de chambre éponge ce corps gras et nu. » Mais avec Napoléon, Tolstoï prend des libertés plus franches : le procédé est plus curieux à étudier quand il l'applique au souverain de son pays. Ici les précautions sont infinies, la convenance parfaite, et néanmoins le prestige est aussi sûrement atteint par la disproportion entre les actes habituels de l'homme et le rôle formidable qu'il joue. Je cite un exemple entre cent : Alexandre est à Moscou; il reçoit les ovations de son peuple au Kremlin, en 1812, à l'heure solennelle où l'on proclame la guerre sainte.

« Après le dîner du tsar, le maître des cérémonies dit, en regardant à la fenêtre :

« — Le peuple espère encore contempler Votre Majesté.

« L'empereur se leva, achevant de manger un biscuit, et sortit sur le balcon. Le peuple se précipita vers le perron.

« — Notre ange! Notre père! Hurrah! criait la foule. Et de nouveau les femmes et quelques hommes plus faibles pleuraient de bonheur. Un assez gros morceau du biscuit que l'empereur tenait à la main se brisa, tomba sur la balustrade du balcon et de là sur le sol. L'homme le plus rapproché, un cocher vêtu d'une blouse, se jeta sur le morceau de biscuit et le ramassa. D'autres se ruèrent sur le cocher. Ce que voyant, l'empereur se fit apporter une assiette de biscuits et se mit à les jeter du balcon sur la foule. Les yeux de Pierre se remplirent de sang, le danger d'être écrasé le surexcitait encore plus, il se précipita en avant. Il ne savait pas pourquoi, mais il fallait qu'il recueillit un des biscuits tombés de la main du tsar... »

Dans le même ordre d'idées, je ne sais rien de plus vrai que le récit de l'audience accordée par l'empereur d'Autriche à Bolkonsky, dépêché en courrier à Brünn, avec la nouvelle d'un succès des alliés. Quelle étude savante dans ce désenchantement graduel du jeune officier, qui voit *sa bataille* s'évanouir dans l'opinion des hommes! Il l'a quittée en plein rêve, il va remuer le monde avec l'annonce de l'exploit qu'il apporte; arrivé à Brünn, c'est une cascade de seaux d'eau froide sur son rêve; l'aide-de-camp « si poli » du ministre de la guerre, le ministre, le diplomate Bilibine, l'empereur enfin, qui lui adresse quelques paroles distraites, les questions d'usage sur l'heure, le lieu de l'affaire, et le compliment banal de rigueur. Quand il sort de là, après s'être heurté aux points de vision des hommes, divers suivant leurs intérêts, le pauvre Bol-

konsky cherche ce qui lui reste de *sa bataille*, et il la trouve bien diminuée, enfoncée dans le passé. « André sentit que tout l'intérêt et le bonheur nés pour lui de la victoire s'effaçaient derrière lui, qu'il les avait livrés aux mains indifférentes du ministre de la guerre et de l'aide-de-camp « si poli ; » tout le cours de ses pensées s'était insensiblement modifié ; la bataille ne lui apparaissait plus que comme un ancien, lointain souvenir. »

C'est un des phénomènes les plus finement observés par Tolstoï, cette influence variable des milieux sur l'homme ; il se p'ait à plonger successivement un de ses personnages dans des atmosphères diverses, celle du régiment, de la campagne, du grand monde, et à nous montrer les mutations morales correspondantes. Quand le personnage, après avoir agi un certain temps sous l'empire de pensées ou de passions étrangères, est ressaisi, baigné par son milieu habituel, ses points de vue sur toutes choses changent aussitôt. Suivez le jeune Nicolas Rostof, revenant de l'armée au foyer de famille ou retournant à son escadron de hussards ; ce n'est plus le même homme, il a deux âmes de rechange ; dans la voiture de poste qui le ramène à Moscou ou qui l'en éloigne, nous le voyons lentement dépouiller ou reprendre l'âme de sa profession.

Je ne veux pas multiplier les exemples de cette curiosité psychologique sans cesse en éveil : j'en ai dit assez pour faire comprendre quel est le trait principal du génie de Tolstoï. Il s'amuse à démonter le pantin humain dans toutes ses parties. Un inconnu entre dans un salon ; l'auteur étudie son regard, sa voix, sa démarche, il nous fait descendre dans le fond de cette âme ; il décompose un coup d'œil échangé entre deux interlocuteurs, il y trouve de l'amitié, de la crainte, le sentiment de la supériorité que l'un d'eux s'attribue, toutes les nuances des rapports de ces deux hommes. Jamais attendri, ce médecin tâte à chaque minute le pouls de tous les passans qu'il rencontre, il enregistre froidement l'état de leur santé morale. Il procède objectivement ; presque jamais il ne nous dit, en nous présentant une de ses créatures : Cet homme est un dissipateur, un joueur, un ambitieux ; mais il le fait agir aussitôt d'une façon typique qui décèle les habitudes. Ainsi le vieux conte Rostof ; on ne nous a pas dit qu'il était dissipateur ; mais en l'entendant, après qu'il a constaté l'embarras de ses affaires, demander des roubles tout neufs à son intendant, nous sommes fixés sur son caractère. Ce précepte fondamental de l'art classique, l'écrivain réaliste l'a retrouvé dans son souci d'imiter la vie réelle, où nous devinons les gens à des indices semblables, sans qu'on nous ait instruits de leur condition et de leurs qualités. C'est qu'il y a bien de l'art dans ce chaos apparent, bien du choix dans cette formidable



accumulation de détails. Observez comme, durant une conversation, un récit épisodique, Tolstoï a soin de nous rendre toujours présents et visibles les acteurs, en notant un de leurs gestes, un de leurs tics, en leur coupant la parole pour nous montrer la direction de leurs regards : cela met en scène perpétuellement. Il y a également bien de l'esprit dans ce style sérieux, qui ne sourit jamais ; non pas l'esprit tel que nous l'entendons, la saillie et la paillette, le choc imprévu des antithèses ; mais ce que Pascal appelle l'esprit de finesse, des aperçus d'une subtilité pénétrante, des comparaisons d'une propriété unique. Je rassemble quelques traits au hasard. — Après un long séjour à la campagne, Bolkonsky rentre dans le tourbillon de Saint-Petersbourg : « Il ne faisait rien, ne pensait guère et n'avait pas le loisir de penser ; seulement il parlait avec succès, dépensant en paroles la réserve de pensées qu'il avait eu le loisir d'accumuler à la campagne. » — Le prince André est présenté à Spéransky : « Il regarda les mains du ministre ; on regarde toujours involontairement les mains de l'homme qui tient le pouvoir. » — « La figure de Bilibine était sillonnée de grosses rides, qui semblaient soigneusement et profondément lavées, si bien qu'elles rappelaient l'extrémité des doigts après un bain. » — La noblesse de Moscou donne un dîner au Club anglais en l'honneur de Bagration : « Ces trois cents personnes s'assirent à la table d'après leurs grades et leur importance, les plus considérables plus près de l'hôte qu'on fêtait ; cela se fit tout naturellement, comme l'eau répandue se nivelle et devient plus profonde là où le sol est plus bas. » — « Oblonsky aimait lire son journal comme il aimait fumer son cigare après dîner, à cause du léger brouillard que cela faisait flotter dans son cerveau. »

Dans la foule des personnages qui circulent à travers ce long récit, il y a deux figures de premier plan autour desquelles se concentre l'action, ou plutôt les actions successives du roman : le prince André Bolkonsky et le comte Pierre Bézouchof. Ces types inoubliables valent qu'on s'y arrête ; Tolstoï a reflété en eux le double aspect de son âme et de l'âme russe, toutes les pensées, les contradictions qui la tourmentent. Le prince André est le gentilhomme de race supérieure, dominant de haut la vie qu'il méprise, fier, froid, sceptique, athée même, repris pourtant aux heures solennelles par l'inquiétude des grands problèmes. C'est lui qui exprime les jugemens de l'auteur sur les personnages historiques de l'époque, qui perce à jour les hommes d'état et leurs intrigues. A le voir passer dans les états-majors et les salons de Pétersbourg, avec sa correction irréprochable, son éducation cosmopolite, vous le prendriez pour un Européen authentique ; attendez. André est

reçu chez Spéransky ; — on sait quelle fut l'inconcevable fortune de ce seminariste, sorte de Sieyès qui faillit doter la Russie d'une constitution et gouverna quelque temps l'empire au nom de la raison pure, avec des syllogismes de docteur en droit canon. — « Le trait capital de l'esprit de Spéransky, celui qui frappa le prince André, c'était sa foi absolue, inébranlable, dans la force et la légitimité de la raison. Il était évident que jamais le cerveau de Spéransky n'avait donné accès à cette pensée, si familière au prince André, qu'on ne peut pas formuler tout ce que l'on pense ; jamais ce doute ne lui était venu : « Tout ce que je pense, tout ce que je crois, est-ce autre chose qu'une absurdité ? » Et cette disposition d'esprit *exceptionnelle* de l'homme d'état le rendait particulièrement sympathique à André. » — Vous le reconnaissez à ce trait, le nihiliste qui se dérobe soudain et s'enfuit à perte de certitude dans son néant. La dernière remarque est juste ; elle explique bien l'ascendant que prit Spéransky sur son souverain et sur son pays, et, d'une façon plus générale, l'attrait qui ramène toujours ces irrésolus au tour d'esprit positif de l'Occident. — Grièvement blessé après Austerlitz, André est étendu sur le champ de bataille, les yeux attachés au ciel, « ce ciel lointain, élevé, éternel. » Je ne peux citer tout le passage, qui est d'une rare beauté ; mais écoutez le cri du moribond : « Si je pouvais dire maintenant : Seigneur, ayez pitié de moi ! Mais à qui le dirais-je ! Ou une force indéfinie, inaccessible, à qui je ne puis m'adresser, que je ne puis même exprimer par des mots, le grand tout ou le grand rien, — ou bien ce Dieu qui est cousu là, dans cette amulette que m'a donnée Marie ?.. Rien, il n'y a rien de certain, excepté le néant de tout ce que je conçois et la majesté de quelque chose d'auguste que je ne conçois pas ! »

Pierre Bézouchof est plus humain de caractère, mais son intelligence est de qualité tout aussi mystérieuse. Ce gros homme lymphatique, distrait, facile aux rougeurs et aux larmes, toujours prêt à se donner, avec un fonds d'émotion naïve pour tous les amours, de générosité inépuisable pour toutes les souffrances, c'est le bon seigneur russe, la machine nerveuse sans volonté, proie perpétuelle de tous les entraînemens de conduite et d'idées ; et dans cette épaisse enveloppe, encore une âme subtile, mystique, de moine hindou. Un jour Pierre a donné sa parole d'honneur à son ami André qu'il n'irait pas à une orgie de jeunes gens ; le soir venu, il hésite : « enfin il pensa que toutes ces paroles d'honneur sont des choses conventionnelles, qui n'ont aucun sens défini, surtout si l'on se prend à songer : peut-être que demain je mourrai, ou qu'il arrivera tel événement extraordinaire, à la suite duquel il n'y aura plus

rien d'honnête, ni de déshonnête. Des réflexions de ce genre, destructives de toute résolution et de tout dessein, venaient fréquemment à l'esprit de Pierre... » Tolstoï s'est habilement servi de cette molle nature, préparée à toutes les impressions comme une plaque photographique, pour nous faire comprendre les grands courans d'idées qui traversèrent la Russie d'Alexandre I<sup>er</sup>; ils emportent successivement cet adepte docile, qui subit toutes leurs variations. Dans l'esprit de Bézouchof, nous voyons se développer le mouvement libéral des premières années, puis le vertige maçonnique et théosophique des dernières; il y a là une étude historique d'un puissant intérêt sur le rôle obscur de la franc-maçonnerie, un moment maîtresse du souverain et des hautes classes, investie de la direction de l'empire. C'est encore Pierre qui personnifiera les sentimens du peuple russe en 1812, la révolte nationale contre l'étranger, la folie sombre qui s'empara de Moscou vaincue, et d'où sortit cet incendie à jamais inexplicable, allumé on ne sait par quelles mains. C'est le point culminant du livre, cette folie de Moscou : l'attitude impénétrable de Rostoptchine, le sacrifice de Véreschaguine à la foule, les fous et les forçats lâchés dans la cité, l'entrée des Français au Kremlin, le feu mystérieux montant dans la nuit, aperçu et commenté par les longues colonnes de fuyards qui couvrent les routes, — autant de tableaux d'une grandeur tragique, aux lignes simples, aux couleurs sobres. J'avoue tout bas que je ne vois rien de supérieur dans aucune littérature.

Le comte Pierre est resté dans la ville en flammes, il quitte son palais comme un halluciné et se mêle à la plèbe sous un habit de paysan; il va au hasard devant lui, avec le projet vague de tuer Napoléon, d'être le martyr, la victime expiatoire de son peuple. « Deux sentimens également violens le sollicitaient invinciblement à ce dessein. Le premier était le besoin de sacrifice et de souffrance au milieu du malheur commun, besoin sous l'empire duquel il avait naguère été, à Borodino, se jeter au plus fort de la mêlée, et qui le poussait maintenant hors de sa maison, loin du luxe et des recherches habituelles de sa vie, qui le faisait coucher sur la dure, manger le repas grossier du portier Gerasime. Le second était ce sentiment indéfinissable, exclusivement russe, de mépris pour tout ce qui est conventionnel, artificiel, humain, pour tout ce que la majorité des hommes estime le souverain bien de ce monde. Pierre avait éprouvé pour la première fois ce sentiment étrange et enivrant le jour de sa fuite, quand il avait senti soudain que la richesse, le pouvoir, la vie, tout ce que les hommes recherchent et gardent avec tant d'efforts, tout cela ne vaut rien, ou du moins ne vaut que par la volupté attachée au sacrifice volontaire de ces biens. » Et durant des pages et des pages,

l'auteur développe cet état de pensée que nous avons saisi dans ses premières notes de jeunesse, cet hymne du nirvâna, qu'on ne chante pas autrement à Ceylan ou au Thibet. Il faut bien le dire, Pierre Bézouchof est le frère aîné de ces riches, de ces savans, qui un jour « iront dans le peuple, » partageront de bon gré ses souffrances, porteront une bombe de dynamite sous leur caftan comme Pierre porte un poignard sous le sien, mus par ce double besoin : prendre sa part des souffrances communes, jouir de l'anéantissement des autres et de soi-même.

Bézouchof, prisonnier des Français, rencontre parmi ses compagnons d'infortune un pauvre soldat, un paysan à l'âme obscure, à peine pensante, Platon Karataïef. Cet homme endure la misère de ces jours terribles avec l'humble résignation de la bête de somme, il regarde le comte Pierre avec un bon sourire innocent, il lui adresse quelques paroles naïves, des proverbes populaires au sens vague, empreints de résignation, de fraternité, de fatalisme surtout; un soir qu'il ne peut plus avancer, les serre-files le fusillent sous un pin, dans la neige, et l'homme reçoit la mort avec cette même acceptation indifférente de toutes choses, comme un chien malade, disons le mot, comme une brute. — De cette rencontre date une révolution morale dans l'âme de Pierre. Ici je n'espère plus faire comprendre à mes compatriotes; je dis ce qui est. Bézouchof, le noble, le civilisé, le savant, se met à l'école de cette créature primaire; il a trouvé enfin son idéal de vie, son explication rationnelle du monde dans ce simple d'esprit. Il garde le souvenir et le nom de Karataïef comme un talisman; depuis lors, il lui suffit de penser à l'humble moujik pour se sentir apaisé, heureux, disposé à tout comprendre et à tout aimer dans la création. L'évolution intellectuelle de notre philosophe est achevée, il est parvenu à l'avatar suprême, l'indifférence mystique. — Quand Tolstoï écrivait cet épisode, il y a vingt-cinq ans, avait-il le pressentiment qu'il trouverait un jour son Karataïef, qu'il traverserait la même crise et se mettrait à la même école, pour en sortir régénéré? Nous verrons tout à l'heure comment il a prophétisé son propre cas; constatons dès maintenant qu'il a fixé le premier, dans ce singulier chapitre, l'idéal de presque toute la littérature contemporaine en Russie. Karataïef s'appellera légion; sous des noms et des figures diverses, chacun proposera à notre admiration cette forme végétative de l'existence; M. Dostoïevsky consacra à la gloire de ce héros, le moujik, à la nécessité de lui immoler la civilisation et la raison, toute une œuvre sibylline, une œuvre qui a pénétré et remué la Russie moderne aussi profondément peut-être que l'œuvre de Rousseau a remué la France du siècle passé. Le dernier mot de la sagesse humaine, c'est la sanc-

tification, la divinisation de la brute élémentaire, bonne d'ailleurs et vaguement fraternelle. La racine de l'idée, la voici : l'homme civilisé souffre du poids de sa raison, inutile, puisqu'elle ne réussit pas à lui expliquer le but de sa vie; donc il doit faire effort pour éteindre cette raison, pour redescendre du compliqué au simple. Sous des formes variées, cette aspiration anime toute l'œuvre de Tolstoï. Il a réuni dans un volume des articles pédagogiques sur l'enseignement populaire; ce volume roule sur une idée : « Je veux apprendre aux enfans du peuple à penser et à écrire; c'est moi qui devrais apprendre à leur école à écrire et à penser. Nous cherchons notre idéal devant nous, tandis qu'il est derrière nous. Le développement de l'homme n'est pas le moyen de réaliser cet idéal d'harmonie que nous portons en nous, c'est au contraire un obstacle à sa réalisation. Un enfant bien portant qui vient au monde satisfait pleinement cet idéal de vérité, de beauté et de bonté dont il s'éloignera ensuite chaque jour; il est plus près des créatures non pensantes, de l'animal, de la plante, de la nature, qui est le type éternel de vérité, de beauté et de bonté. »

Vous reconnaissez, n'est-ce pas, la filiation de l'idée, le vertige séculaire de l'ascétisme oriental, le culte du yogui, du fakir immobile qui contemple son nombril? Nous ne sommes pas loin de lui avec le bon Karataïef, « qui se déchaussait lentement,.. exhalant une odeur aigre de sueur,.. et accroupi, les mains croisées sur ses genoux, regardait fixement Pierre. » L'Occident n'a pas toujours été indemne de ce mal; lui aussi, dans les égaremens de l'ascétisme, il a béatifié la brute et faussé la divine parabole sur les simples d'esprit. Mais la vraie patrie de ce renoncement contagieux, c'est l'Asie; la source mère, c'est l'Inde et ses doctrines: elles revivent, à peine modifiées, dans la frénésie qui précipite une partie de la Russie vers cette abnégation intellectuelle et morale, parfois stupide de quiétisme, parfois sublime de dévouement, comme l'évangile du Bouddha. Tout se touche.

Pour ne pas demeurer sur ces abstractions inintelligibles, je voudrais dire un mot des femmes de Tolstoï. Elles sont proches parentes des héroïnes de Tourguénef, traitées avec moins de grâce émue, peut-être avec plus de profondeur. Deux figures se détachent de l'ensemble. D'abord Marie Bolkonsky, la sœur d'André, la fille pieuse, dévouée à adoucir la vieillesse d'un père acariâtre; apparition touchante, angélique comme une silhouette de peintre primitif, sous le trait dur qui la dessine. Tout autre est Natacha Rostof, l'enfant vibrante et séduisante, aimée de tous, éprise de plusieurs, et qui traverse toute cette œuvre sévère, laissant derrière elle un parfum d'amour. Elle est bonne, droite, sincère, mais esclave de sa

sensibilité; ne lui demandez pas la conséquence. Racine eût pu rencontrer Marie Bolkonsky; l'abbé Prévost eût préféré Natacha Rostof. Fiancée au prince André, le seul homme qu'elle aime véritablement, Natacha s'affole d'un engouement fatal pour ce mauvais sujet de Kouraguine; désabusée à temps, elle retrouve André mourant de ses blessures et le soigne avec un morne désespoir. Il y a dans toute cette partie du livre une étude géniale, inexorable comme la vie, comme ses malheurs subits. Ici tout se réunit pour porter le roman: l'intérêt fiévreux de l'action et l'observation savante d'un cas du cœur. Après la mort d'André, Natacha finit par épouser le brave Pierre, qui l'aime en secret. Les lecteurs français se récrieront d'horreur devant ces renverses de l'amour; c'est la vie, et Tolstoï sacrifie toutes les conventions au besoin de la peindre telle qu'elle est. Ne pensez pas, d'ailleurs, qu'il cherche le romanesque: les tergiversations de la jeune fille aboutissent en dernier ressort au bonheur conjugal, aux joies solides du foyer; l'écrivain russe leur consacre de longues pages, trop longues peut-être à notre gré; il a le culte de la famille et des affections légitimes; les sentimens qui sortent de ce cadre lui paraissent des exceptions malades, qu'il faut décrire curieusement, sans aucune sympathie. A ce titre, il analyse d'une plume expérimentée, mais avec un dégoût visible, les manèges de la haute coquetterie dans les salons de Saint-Pétersbourg. Comme Tourguénef, Tolstoï pense médiocrement des femmes de la cour; la conclusion de tous ces récits est, à peu de chose près, celle du grave président de Montesquieu, dans l'*Esprit des lois*: « Les femmes ont peu de retenue dans les monarchies, parce que la distinction des rangs les appelant à la cour, elles y vont prendre cet esprit de liberté qui est à peu près le seul qu'on y tolère. Chacun se sert de leurs agrémens et de leurs passions pour avancer sa fortune; et comme leur faiblesse ne leur permet pas l'orgueil, mais la vanité, le luxe y règne toujours avec elles. » Heureusement, on ne voit rien de semblable dans les républiques.

Le tenace écrivain a fait suivre son roman d'un long appendice philosophique. Il y revient, sous une forme purement doctrinale, sur les questions de métaphysique qui le tourmentent le plus; il développe des considérations ténébreuses sur la nécessité, le libre arbitre, sur l'origine et l'essence du pouvoir. Il nous apprend une fois de plus qu'il est fataliste; il essaie de se rendre compte du pouvoir comme d'un rapport entre les parties du corps social, ce qui est définir la question et non la résoudre. — On n'a pas traduit cet appendice dans l'édition qui va nous être donnée, et on a bien fait; aucun lecteur français n'eût affronté cette fatigue inutile. L'erreur de Tolstoï est de vouloir toujours insister par des raisonne-

mens abstraits sur des idées qu'il a le don de faire vivre par l'expression plastique; il ne comprend pas que ses personnages les traduisent bien plus clairement à nos yeux par leurs actions et leurs discours que tous les raisonnemens de l'auteur ne sauraient le faire.

### III.

*Anna Karénine* est le testament littéraire du comte Tolstoï; il a poursuivi durant de longues années la composition de ce roman, qui paraissait par fragmens dans une revue de Moscou. La publication de l'œuvre complète ne date que de 1877 : j'ai été témoin de la curiosité soulevée en Russie par cet événement intellectuel. L'écrivain tentait de fixer dans ce livre l'image de la société contemporaine, comme il avait fait dans *Guerre et Paix* pour la société d'autrefois. Pour deux raisons au moins, la tâche était impossible. D'une part, le présent ne nous appartient pas comme le passé; il nous déborde et nous illusionne, il n'a pas subi ce travail de tassement qui permet d'embrasser, à un demi-siècle de distance, toutes les grandes lignes et toutes les grandes figures d'une époque. Dans les allées d'un cimetière, on discerne du premier coup d'œil les hautes tombes; dans la rue, — dans la rue moderne du moins, — tous les hommes se ressemblent, ils ne sont pas classés. D'autre part, les libertés que Tolstoï avait pu prendre avec les souverains et les hommes d'état défunts, avec les idées mortes, il ne pouvait plus se les permettre avec les idées et les hommes vivans. Ce second livre sur la vie russe n'a pas l'allure d'épopée, la puissance d'étreinte et la complexité de son aîné; en revanche, il se rapproche davantage de nos préférences littéraires par l'unité du sujet, la continuité de l'action, le développement du caractère principal. Notre public y sera moins dépaysé; il y trouvera même deux suicides et un adultère. Que le Malin ne se réjouisse pas trop tôt! Tolstoï s'est proposé d'écrire le livre le plus moral qui ait jamais été fait et il a atteint son but. Le héros abstrait de ce livre, c'est le Devoir, opposé aux entraînemens de la passion. L'auteur développe parallèlement le récit d'une existence jetée hors des cadres réguliers et la contre-épreuve, l'histoire d'un amour légitime, d'un foyer de famille et de travail. Jamais prédicateur n'a opposé avec plus de force la peinture de l'enfer à celle du... purgatoire. L'écrivain réaliste n'est pas de ceux qui veulent ou savent voir le paradis dans aucune des conditions humaines. Les curieux de comparaisons littéraires pourront lire ce livre après le dernier roman de M. Dau-

det; ils décideront si, en prenant son modèle au sommet de la société, en tentant l'analyse de douleurs plus masquées et plus affinées, le romancier russe a fait preuve d'une psychologie moins habile.

Je ne m'attarderai pas à l'étude d'*Anna Karénine* : le public français jugera bientôt l'œuvre; les lectrices ne me pardonneraient pas d'émousser leur plaisir en dévoilant les ressorts et le dénouement de l'intrigue. Aussi bien la manière de Tolstoï ne s'est en rien modifiée depuis *Guerre et Paix*; c'est toujours ce savant ingénieur, introduit dans une immense usine et la visitant lentement, avec la passion de connaître le mécanisme de chaque engin; il démonte la plus petite pièce, mesure les tensions, éprouve la justesse des balanciers, démêle les actions transmises par les pistons et les engrenages; il cherche avec désespoir le moteur central qui lui échappe, l'invisible réservoir de la force. Tandis qu'il expérimente le jeu des machines, nous, spectateurs, nous voyons sortir des métiers la résultante de tout ce travail, la délicate broderie aux dessins infinis, la vie. Tolstoï n'a varié ni ses qualités ni ses défauts; il abuse des mêmes longueurs. Dans *Guerre et Paix*, il y avait une chasse au chien courant qui tenait trente pages; dans *Anna Karénine*, nous retrouvons une chasse au marais, — quel marais! — nous y restons embourbés durant trente-trois pages. Certains morceaux peuvent lutter avec les plus achevés de *Guerre et Paix* pour le rendu merveilleux du détail ou pour la simplicité tragique : ainsi les élections à une assemblée de noblesse en province, l'entrevue de la fugitive avec son enfant, et surtout la mort de Nicolas Lévine. Les parties consacrées à la peinture de la vie de famille et des occupations rurales, dans le goût du roman anglais, paraîtront peut-être un peu ternes en France. Le grand malheur du réalisme, c'est qu'il faut connaître le milieu reproduit par le photographe pour apprécier le mérite de ses chefs-d'œuvre, qui est dans l'exacte ressemblance. La description des courses de Tsarskoé-Sélo, qui a charmé tous les lecteurs russes, risque de vous laisser aussi indifférens que le seraient les Moscovites pour la brillante description du grand prix de Paris dans *Nana*; au contraire, les portraits d'Oblonsky et du ministre Karénine garderont leur intérêt, même pour vous qui n'avez pas vu vivre les modèles, qui n'avez pas entendu chuchoter leurs noms, parce que les sentimens humains sont de tous les pays et de tous les temps.

Puisque ce mot de réalisme revient sous ma plume, je ne dois pas quitter la partie littéraire de cette étude sans le serrer d'un peu plus près, ce mot assez mal défini, en somme. Je dois débattre loyalement une question qui m'a toujours tourmenté en lisant



Tolstoï. Par où se rapproche-t-il, par où s'éloigne-t-il des écrivains qui ont inauguré chez nous la même école ? Il ne leur doit rien, puisqu'il les a précédés, pas plus qu'ils ne lui doivent, puisqu'ils l'ont forcément ignoré. Tout au plus pourrait-on soupçonner chez lui l'influence de Stendhal, et je ne crois pas que Tolstoï l'ait pratiqué. Quant à Balzac, l'auteur russe lui a certainement demandé quelques leçons, mais il est impossible d'imaginer deux natures d'esprit plus dissemblables. Je n'ai jamais compris d'ailleurs comment on pouvait rattacher au réalisme le plus furieux idéaliste de notre siècle, le voyant qui a toujours vécu dans un mirage, mirage des millions, du pouvoir absolu, de l'amour pur, et tant d'autres. Le charme et le génie de Balzac, c'est qu'il emprunte des matériaux à la réalité pour en former un édifice chimérique ; le portrait de Karénine est exact et triste comme un signalement de police ; ceux de Rastignac ou de Marsay sont transformés, glorifiés par la vision intérieure du peintre.

Au contraire, si l'on prend notre nouvelle école à Gustave Flaubert, on retrouve chez Tolstoï beaucoup de son esprit et de ses procédés ; le nihilisme et le pessimisme comme inspiration, le naturalisme, l'impressionnisme et l'impassibilité comme moyens. Tolstoï est naturaliste, si le mot a un sens, par son extrême naturel, par la rigueur de son étude scientifique ; il l'est même à l'excès, car il ne recule pas devant le détail bas, grossier : voyez, dans *Guerre et Paix*, le bain des soldats dans l'étang, et la complaisance de l'auteur pour « cette masse de chair humaine, blanche, nue, grouillant dans l'eau sale, .. ce sous-officier tanné, poilu... » Le célèbre mendiant de la côte d'Yonville n'aurait rien à envier à Karataïef : « Sa plus grande souffrance, c'étaient ses pieds nus, écorchés, avec des croûtes ; le froid était moins pénible, d'ailleurs les poux qui le dévoraient réchauffaient son corps... Le petit chien de Karataïef était content ; de tous côtés traînaient des chairs d'animaux de toute espèce, depuis celles des hommes jusqu'à celles des chevaux, à divers degrés de décomposition ; et comme les soldats ne laissaient pas approcher les loups, le petit chien s'empiffrait à son aise... » Je pourrais citer cent exemples de ce genre ; il en est même que je pourrais difficilement citer. — Tolstoï est impressionniste, sa phrase essaie souvent de nous rendre la sensation matérielle d'un spectacle, d'un objet, d'un bruit. L'armée passe en désordre sur le pont de Braunau ; « derrière se traînaient encore des télégues, des soldats, des fourgons, des soldats, des charrettes, des soldats, des caissons, des soldats, parfois des femmes... » — « Un sifflement déchira l'air : plus proche, plus rapide et plus bruyant, plus bruyant et plus rapide, le boulet, comme n'ayant pas achevé tout ce qu'il

avait à dire, projetant ses éclats avec une force surhumaine, plongea en terre; sous la violence du coup, la terre rendit un gémissement... » Et les trajets en chemin de fer, dans *Anna Karénine*, la locomotive qui entre en gare, le train qui se déroule lentement, s'arrête... Enfin il applique rigoureusement le premier dogme de l'école, l'impassibilité du conteur. Ici le pessimisme nihiliste est très logique avec lui-même. Persuadé de la vanité de toutes les actions humaines, persuadé que nous sommes tous des Bouvard ou des Pécuchet risibles et stupides, le metteur en scène doit se maintenir de sang-froid, dans l'état de l'homme grave qui se réveille au milieu d'un bal à l'aurore, et considère comme des fous tous ces énergumènes qui pirouettent; ou encore de l'étranger repu qui entre dans une salle où l'on dîne, et trouve grotesque le mouvement machinal de toutes ces bouches, de ces fourchettes. Bref, l'écrivain pessimiste doit rester un juge supérieur à ses personnages, comme le président des assises vis-à-vis de ses tristes justiciables.

Tolstoï emploie tous ces procédés, il les pousse aussi loin qu'aucun de nos romanciers; comment se fait-il qu'il produise sur le lecteur une impression si différente? Pour ce qui est du naturalisme et de l'impressionnisme, tout le secret est dans une question de mesure. Ce que d'autres recherchent, lui le rencontre et ne l'évite pas. Il laisse une place à la trivialité, parce qu'elle en a une dans la vie, et qu'il veut peindre toute la vie; mais, comme il ne s'attaque pas de parti-pris aux sujets dont la trivialité fait le fond, il lui donne la place, après tout très secondaire, qu'elle tient dans tous les spectacles où se fixe notre attention; en traversant une rue, en visitant une maison, on se heurte parfois à des objets dégoûtants; l'accident est rare si l'on ne cherche pas ces objets. Tolstoï nous en montre juste ce qu'il faut pour qu'on ne le soupçonne pas d'avoir balayé d'avance la rue et la maison. De même pour l'impressionnisme; il sait que l'écrivain peut essayer de rendre certaines sensations rapides et subtiles, mais que ces essais ne doivent pas dégénérer en habitude de nervosité malade. Surtout, — et c'est là son honneur, — Tolstoï n'est jamais obscène ni malsain. *Guerre et Paix* est dans les mains de toutes les jeunes filles russes; *Anna Karénine* déroule sa donnée périlleuse comme un manuel de morale, sans une peinture libre.

Quant à l'impassibilité, celle de Tolstoï s'impose pour des raisons plus profondes. Stendhal et Flaubert, — je ne parle que des morts, — se sont institués juges de leurs semblables; ils me donnent toutes les créatures pour dignes de leur pitié. Au nom de quel principe supérieur? Pourquoi laisserais-je prendre à ces demi-dieux cette domination sur moi? Car enfin, je connais M. Henri Beyle;

c'est un agent consulaire, qui a servi sans éclat et vit comme ses bonshommes, mange le même pain, souffre les mêmes nécessités. Où puise-t-il son droit de persiflage? Il écrit bien : que m'importe! Cela aussi est une vanité de lettré chinois et ne lui donne aucune autorité sur mon jugement. Je connais M. Gustave Flaubert; c'est un Rouennais malade qui fait des charges d'atelier aux bourgeois; son grand talent ne prouve pas qu'il raisonne des choses plus pertinemment que vous ou moi. Si je suis pessimiste, je trouve à mon tour les prétentions littéraires de ces messieurs aussi funambulesques que les décrets du prince de Parme ou les études scientifiques de Pécuchet. — Tolstoï, lui aussi, traite de haut ses personnages, et sa froideur touche de bien près à l'ironie; mais, derrière les marionnettes qu'il fait mouvoir, ce n'est pas sa pauvre main d'homme que j'aperçois, c'est quelque chose d'occulte et de formidable, l'ombre de l'infini toujours présente; non pas un de ces dogmes arrêtés, une de ces catégories de l'idée divine sur lesquelles mon nihilisme pourrait mordre; non, mais une interrogation muette sur l'inaccessible, un scupir lointain de la fatalité dans le néant. Alors le théâtre de Polichinelle s'élargit, il devient la scène d'Eschyle: dans les ténèbres du fond, au-dessus du misérable Prométhée, je vois passer la Puissance, la Force, les éternelles inconnues qui ont vraiment le droit de ricaner sur l'homme; et devant elles, je me courbe. Autre raison; comment tiendrais-je pour des mages impassibles, ou simplement pour des traducteurs sincères de la réalité, ces artistes que je sens préoccupés tout le temps de leurs effets, M. Beyle qui aiguise des concetti, M. Flaubert qui essaie des périodes musicales, des rythmes sonores de mots? Tolstoï est plus logique; il sacrifie de propos délibéré le style pour mieux s'effacer devant son œuvre. A ses débuts, il avait souci de la forme; je rencontre des pages de style dans *les Kosaks* et *les Trois Morts*; depuis, il a éliminé volontairement cette séduction. Ne lui demandez pas l'admirable langue de Tourguénéf; la propriété et la clarté de l'expression, sinon de l'idée, voilà ses seuls mérites. Sa phrase est lâchée, fatigante à force de répétitions; les adjectifs s'accumulent sans ordre, autant qu'il est besoin pour ajouter des touches de couleur à un portrait; les incidentes se greffent les unes sur les autres pour épuiser tous les replis de la pensée de l'auteur. A notre point de vue, cette absence de style est une infériorité impardonnable; mais elle me paraît la conséquence rigoureuse de la doctrine réaliste, qui prétend écarter toutes les conventions; or le style en est une, c'est de plus une chance d'erreur interposée entre l'observation exacte des faits et notre regard. Il faut bien avouer que ce dédain voulu, s'il blesse nos prédilections, ajoute à l'impression de sincé-

rité que nous recevons. Tolstoï, suivant le mot de Pascal, « ne nous a pas fait montre de son bien, mais du nôtre ; on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle y fût, en sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous le fait sentir. »

J'en demande pardon à nos naturalistes ; mais, pénétrés comme ils le sont par notre éducation classique, ils ne pourront jamais atteindre la simplicité qui fait la puissance du conteur russe quand il ne verse pas dans les thèses philosophiques. On sent toujours chez eux l'arrangement, le besoin de fixer l'attention ; ils ne peuvent se résoudre à abandonner l'antithèse, la grande et très légitime ressource littéraire de l'esprit français. Ce n'est pas de cela que je leur ferai un reproche ; restons ce que nous sommes, ne nous déguisons pas en primitifs, en Touraniens ; nous n'apprendrions pas à écrire *les Mille et Une Nuits* et nous oublierions comment on écrit *Candide*. — Je veux noter encore une différence entre le réalisme de Tolstoï et le nôtre ; le sien s'applique de préférence à l'étude des âmes difficiles, de celles qui se défendent contre l'observateur par les raffinemens de l'éducation et le masque des conventions sociales. Cette lutte entre le peintre et son modèle me passionne, et je ne suis pas le seul. Que vous le vouliez ou non, ce sont les sommets qui attirent d'abord notre regard dans le spectacle du monde ; si vous vous attardez dans les bas-fonds, le public ne vous suit pas, il court demander au plus médiocre faiseur des histoires de grandeurs : soit de la grandeur morale, qui brille partout et ramène à l'étude des humbles ; soit de la grandeur sociale, qui s'étale dans certaines conditions. Vous ne retenez ce public que par l'obscénité, par une prime à ses instincts les plus brutaux ; nous attendons encore le roman naturaliste de mœurs populaires qui se fera lire en restant décent. Chaque matin, des journaux avisés impriment pour la foule le compte-rendu de fêtes qu'elle ne verra jamais ; ils savent bien que sa curiosité se porte à ces récits plus volontiers qu'aux descriptions de cabarets. Comme tout ce qui vit, elle regarde en haut ; placez-la entre un microscope et un télescope : les deux magiciens font voir des merveilles, et pourtant la foule n'hésitera pas, elle ira aux étoiles.

J'ai essayé de démêler les traits qui semblent faire rentrer Tolstoï dans tels ou tels des compartimens inventés par notre rhétorique ; au fond, je sens bien qu'il leur échappe et qu'il m'échappe. C'est que toutes ces étiquettes sont assez factices, toutes ces querelles assez puérides. Avec notre goût de symétrie, nous forçons des classifications bornées pour nous reconnaître dans le désordre et la liberté de l'esprit humain ; nous y réussissons autant que l'astrologue à inscrire tout le ciel dans les douze signes de son petit rond

de papier. L'homme, dès qu'il sort des médiocres, bargue nos toises et nos compas ; il combine dans des proportions toujours nouvelles les diverses recettes que nous lui offrons pour nous charmer. L'univers, avec son humanité, ses océans, ses cieux, est devant lui comme une harpe aux mille cordes, qu'on croyait toutes essayées ; le passant tire un accord du vieil instrument pour rendre son interprétation personnelle de cet univers ; son caprice a marié ces cordes usées sur un mode nouveau, et de ce caprice naît une mélodie inouïe, qui nous étonne un instant, qui va grossir le vague murmure de la pensée humaine, le trésor d'idées sur lequel nous vivons.

Le comte Tolstoï aurait grand'pitié de nous s'il nous trouvait occupés à disputer sur sa littérature ; il ne veut plus être qu'un philosophe et un réformateur. Revenons donc à sa philosophie ; voyons quel est l'aboutissement nécessaire du nihilisme ; c'est l'avenir probable de la Russie que nous allons contempler dans le miroir d'une âme isolée. — J'ai dit que la composition d'*Anna Karénine*, quittée et reprise à de longs intervalles, avait occupé l'auteur durant bien des années. Les fluctuations de sa vie morale, au cours de ces années, se reflètent dans la vie du fils et du confident de sa pensée, Constantin Lévine. Lévine, la nouvelle incarnation du Bézouchof de *Guerre et Paix*, est le héros de roman moderne, celui qu'aimait Tourguénef et qu'aiment les jeunes filles ; un gentilhomme de campagne, raisonnable, instruit, pas brillant, rêveur spéculatif, passionné pour la vie rurale et pour toutes les questions sociales qu'elle soulève en Russie. Lévine s'applique à ces questions, il s'efforce de réformer et d'améliorer autour de lui, il prend sa part de toutes les émotions libérales qui ont amusé le pays depuis vingt ans. Naturellement, ses chimères lui font banqueroute l'une après l'autre et son nihilisme triomphe amèrement sur leurs ruines. Du moins ce nihilisme n'est plus aussi douloureux, aussi irritable que celui des années de jeunesse, celui de Pierre Bézouchof et du prince André ; il laisse sommeiller les plus cruels problèmes, ceux de l'âme, à la faveur de ces diversions politico-économiques. L'existence calme et laborieuse de la campagne, les soucis et les joies de la famille ont engourdi le serpent. Les années passent, le livre marche avec la vie vers le dénouement. Soudain des secousses morales successives réveillent l'indifférence religieuse de Lévine ; la mort de son frère, la comédie de confession qu'il a dû jouer pour se marier, la naissance de son enfant, la lecture de Schopenhauer, tout le ramène aux méditations angoissantes. — « Durant tout ce printemps, il ne fut pas lui-même et vécut d'horribles momens. Il se disait : « Tant que je ne connaîtrai pas ce que je suis et pourquoi je suis ici, la vie me sera impossible. Et

comme je ne puis atteindre cette connaissance, la vie est impossible. — Dans l'infini du temps, dans l'infini de la matière, dans l'infini de l'espace, une cellule organique se forme, se soutient une minute et crève. Cette cellule, c'est moi. » — Cela lui semblait un sophisme barbare, et pourtant c'était là le seul, le suprême résultat des efforts séculaires de la pensée humaine sur ce sujet. C'était la dernière croyance où aboutissaient toutes les recherches de cette pensée. — Accablé par ces affres, Lévine se prend en horreur, il va désespérer de tout. Alors intervient le moujik sauveur, le moujik illuminateur. Un soir, en remuant des meules de foin, le bonhomme Fédor laisse échapper quelques aphorismes de sagesse paysanne, dans le goût de Karataïef : « Il ne faut pas vivre pour soi... il faut vivre pour Dieu... » En écoutant cet homme, Lévine a trouvé son chemin de Damas ; il est touché de la grâce, la clarté se fait dans son esprit. « Tout le mal vient de la sottise de la raison, de la coquinerie de la raison. » — Il n'y a qu'à aimer et à croire, ce n'est pas plus difficile que cela. Et le livre s'achève dans le rayonnement de ce bonheur mystique, où l'homme déborde d'intelligence, d'amour, et de joie. Inclignons-nous sans chercher à comprendre devant le mystère de cet apaisement subit, de cette foi vague en dehors de tout dogme défini.

## IV.

Cette consolation du quiétisme, révélée par un humble apôtre, qui est l'apothéose finale de tous les romans de Tolstoï, le ciel la lui réservait en réalité. Lui aussi allait trouver son Karataïef. — Après *Anna Karénine*, on attendait avec impatience une nouvelle production de l'écrivain. Les gens bien informés assuraient qu'il avait entrepris une continuation de *Guerre et Paix*, un nouveau roman sur l'époque si intéressante des décembristes. Le monde littéraire se réjouissait d'avance. Cependant rien ne venait, sauf quelques contes pour les enfans, un entre autres d'une grâce délicieuse : *De quoi vivent les hommes*. On devinait dans ces contes une âme déjà ravie aux réalités terrestres. Enfin des bruits se répandirent, désolans pour les profanes : le romancier avait brisé sa plume et définitivement renoncé à l'art ; il ne souffrait plus qu'on lui parlât de ses œuvres, vanité du siècle, il appartenait tout entier au soin de son âme, à de hautes spéculations religieuses. Le comte Tolstoï avait rencontré sur sa route Sutaïef, le sectaire de Tver. Je n'ai pas à revenir sur cette figure originale ; quelques lecteurs se souviendront peut-être d'une étude détaillée, publiée ici-même (1) sur ce doux idéaliste, l'un

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1883.

de ces innombrables paysans qui prêchent dans le peuple russe l'évangile fraternel et communiste. L'enseignement et les exemples de Sutaïef ont, dit-on, puissamment agi sur M. Tolstoï et décidé de sa vocation. Je serais inexcusable de pénétrer dans ce domaine de la conscience si le romancier devenu théologien ne nous y conviait lui-même; animé d'un zèle ardent pour la diffusion de la bonne nouvelle, il vient de composer plusieurs ouvrages : *ma Confession*, *ma Religion*, et un *Commentaire sur l'Évangile*. A la vérité, la censure ecclésiastique n'a pas autorisé la publication de ces ouvrages; il a été fait pourtant des tirages de l'opuscule intitulé : *ma Religion*, et j'en ai un sous les yeux; surtout il en circule des centaines de copies autographiées; on m'affirme que les étudiants des universités, les femmes, les gens du peuple même reproduisent, répandent, et s'arrachent cette prédication semi-publique; cela montre bien la faim d'alimens spirituels qui tourmente les âmes russes. M. Tolstoï désire vivement que son œuvre soit traduite et divulguée dans notre langue; notre critique a donc tous les droits de s'en emparer (1).

Oh! je n'en abuserai pas. Les seules parties intéressantes, pour nous qui cherchons des documens sur un état d'esprit, sont les deux premières. Encore la *Confession* ne m'apprend-elle rien : je la connaissais d'avance par les révélations contenues dans *Enfance*, *Adolescence*, *Jeunesse*, par les aveux si explicites de Bézouchof et surtout de Lévine. Elle est pourtant bien éloquente, cette variation nouvelle sur le vieil et navrant sanglot de l'âme humaine! Je la résume à grands traits : — « J'ai perdu la foi de bonne heure. J'ai vécu un temps, comme tout le monde, des vanités de la vie. J'ai fait de la littérature, enseignant comme les autres ce que je ne savais pas. Puis le sphinx s'est mis à me poursuivre, toujours plus cruel : Devine-moi ou je te dévore. La science humaine ne m'a rien expliqué : à mon éternelle question, la seule qui m'importe : « Pourquoi est-ce que je vis? » la science répondait en m'apprenant d'autres choses, dont je n'ai cure. Avec la science, il n'y avait qu'à se joindre au cœur séculaire des sages, Salomon, Socrate, Çakya-Mouni, Schopenhauer, et à répéter après eux : La vie est un mal absurde. Je voulais me tuer. Enfin j'eus l'idée de regarder vivre l'immense majorité des hommes, ceux qui ne se livrent pas comme nous, classes soi-disant supérieures, aux spéculations de la pensée, mais qui travaillent et souffrent, qui pourtant sont tranquilles et

(1) Des extraits de *ma Religion* ont déjà paru dans la presse française. J'apprends qu'un des journaux révolutionnaires de Genève en publie le texte complet, au grand regret de M. le comte Tolstoï, dont le caractère proteste suffisamment contre de tels alliés.

renseignés sur le but de la vie. Je compris qu'il fallait vivre comme cette multitude, rentrer dans sa foi simple. Mais ma raison ne pouvait s'accommoder de l'enseignement vicié que l'église distribue aux simples; alors je me mis à étudier de plus près cet enseignement, à faire la part de la superstition et celle de la vérité. »

Le résultat de cette étude est la doctrine exposée sous ce titre : *ma Religion*. Cette religion est exactement celle de Sutaïef, expliquée avec l'appareil théologique et scientifique que pouvait y ajouter le savoir d'un homme cultivé. Elle n'en est pas plus claire pour cela. L'évangile reçoit la plus large interprétation rationaliste. M. Tolstoï comprend la doctrine du Christ sur la vie comme les sadducéens, au sens de la vie collective, prolongée de générations en générations, du règne de Dieu sur cette terre par la réunion de tous les hommes dans l'assemblée des saints. Il nie que l'évangile fasse mention d'une résurrection des corps, d'une existence individuelle de l'âme. Dans ce panthéisme inconscient, essai de conciliation entre le christianisme et le bouddhisme, la vie est considérée comme un tout indivisible, une âme du monde dont nous sommes d'éphémères parcelles. Au surplus, une seule chose importe, la morale. Cette morale est toute contenue dans les préceptes de l'évangile : « Ne résistez pas au mal, .. ne jugez pas, .. ne tuez pas. » Donc pas de tribunaux, pas d'armées, pas de prisons, de représailles publiques ou privées. Ni guerres ni jugemens. La loi du monde est la lutte pour l'existence, la loi du Christ est le sacrifice de son existence aux autres. Le Turc, l'Allemand ne nous attaqueront pas si nous sommes chrétiens, si nous leur faisons du bien. Le bonheur, fin suprême de la morale, n'est possible que dans la communion de tous les hommes en la doctrine de Jésus-Christ, la vraie, celle de M. Tolstoï et non celle de l'église, dans le retour à la vie naturelle, à la communauté, dans l'abandon des villes et de l'industrie, où la doctrine est d'une application malaisée. A l'appui de ses dires, l'auteur retrace, dans des pages à la Bridaine, d'une rare éloquence et d'une crudité d'images vraiment prophétique, le tableau de la vie selon le monde, depuis la naissance jusqu'à la mort; cette vie est pire que celle des martyrs du Christ. L'église établie n'est pas épargnée; l'apôtre de la nouvelle foi, après avoir raconté comment il a vainement cherché le repos dans l'orthodoxie officielle, refait les violens réquisitoires de Sutaïef contre l'église, « chair morte, inutile à l'enfant nouveau-né. » Elle substitue des rites, des formalités à l'esprit de l'évangile. Elle répand des catéchismes où il est dit qu'on peut juger, tuer pour le service de l'état, qu'on peut prendre la chose d'autrui et résister au mal. Depuis Constantin, l'église s'est perdue en déviant de la doctrine de Dieu pour suivre



la doctrine du siècle : aujourd'hui elle est païenne. Enfin, et ceci est le point délicat, on ne doit pas tenir compte des ordres et des défenses du pouvoir temporel tant qu'il ignore la vérité. Ici, je traduis un épisode typique.

« Dernièrement, je passais sous la porte de Borovitzky, à Moscou. Sous la voûte était assis un vieux mendiant estropié, la tête entourée d'un bandeau. Je tirai ma bourse pour lui donner quelque monnaie. Au même instant, je vis descendre du Kremlin et courir vers nous un grenadier, jeune, gaillard, et de bonne mine dans son uniforme. A la vue du soldat, le mendiant se leva, épouvanté, et s'enfuit en boitillant dans le jardin Alexandre, au bas de la colline. Le grenadier le poursuivit un moment en lui criant des injures, parce que cet homme avait contrevenu à la défense de s'asseoir sous la porte. J'attendis le soldat, et quand il me croisa je lui demandai s'il savait lire. « Mais oui, pourquoi ? — As-tu lu l'évangile ? — Je l'ai lu. — As-tu lu le passage : « Celui qui donnera à manger à un affamé... » Et je lui citai le texte. Il le connaissait et m'écoutait avec attention. Je vis qu'il était troublé. Deux passans s'arrêtèrent, nous écoutant. Évidemment le grenadier était mal à l'aise, il ne pouvait accorder ces contradictions : le sentiment d'avoir mal agi, tout en accomplissant strictement son devoir. Il était troublé et cherchait une réponse. Soudain, une lueur passa dans ses yeux intelligens, il se tourna vers moi de côté et dit : « Et toi, as-tu lu le règlement militaire ? » — J'avouai que je ne l'avais pas lu. — « Alors, tais-toi, » reprit le grenadier, et, secouant victorieusement la tête, il s'éloigna d'un pas délibéré. »

Je crois avoir résumé fidèlement *ma Religion* ; mais on ne connaîtrait pas la confiance superbe qui se cache dans le cœur de tout réformateur si je ne traduisais pas littéralement les lignes suivantes.

« Tout me confirmait la vérité du sens que je trouvais à la doctrine du Christ. Mais, pendant longtemps, je ne pus me faire à cette idée étrange qu'après dix-huit siècles durant lesquels la foi chrétienne a été confessée par des milliards d'hommes, après que des milliers de gens ont consacré leur vie à l'étude de cette foi, il m'était donné de découvrir la loi du Christ comme une chose nouvelle. Mais, si étrange que ce fût, c'était ainsi. »

On devine après cela ce que peut être le *Commentaire sur l'évangile*. Dieu me garde de troubler la quiétude du converti ! Heureusement je n'y réussirais pas. M. Tolstoï affirme dans un hymne de joie, avec l'accent d'une sincérité indiscutable, qu'il a enfin trouvé le repos de l'âme, la raison de vivre, le roc de la foi. Et il nous invite à l'y suivre. Je crains bien que les sceptiques

endurcis d'Occident, rebelles à la grâce efficace, ne refusent d'entrer en discussion avec la nouvelle religion. Ils y chercheront vainement une idée originale, ils n'y verront que les premiers balbutiemens du rationalisme, le vieux rêve du millénium, la tradition toujours relevée depuis les origines du moyen âge par les vaudois, les lollards, les anabaptistes. Heureuse Russie, où ces belles chimères sont encore neuves ! Le seul étonnement de l'Occident, ce sera de retrouver ces doctrines sous la plume d'un grand écrivain, d'un incomparable observateur du cœur humain.

Elles revêtent pourtant chez les Slaves un caractère spécial ou, du moins, plus prononcé dans cette race. Sous l'influence combinée du vieil esprit aryen dans le peuple, des leçons de Schopenhauer dans les classes cultivées, nous assistons en Russie à une véritable résurrection du bouddhisme; — je ne puis qualifier autrement ces tendances. Nous y reconnaissons la vieille contradiction hindoue entre le nihilisme ou la métaphysique panthéiste et une morale extrêmement élevée. Cet esprit du bouddhisme, dans ses efforts désespérés pour élargir encore la charité évangélique, a pénétré la littérature nationale d'une tendresse éperdue pour la nature, pour les plus humbles créatures, pour les souffrans et les déshérités; il dicte le renoncement de la raison devant la brute et inspire la commisération infinie du cœur. Cette simplicité fraternelle et ce débordement de tendresse donnent à la littérature quelque chose de particulièrement touchant. Tolstoï aura été un des initiateurs de ce mouvement; après avoir écrit pour ses pairs, pour les lettrés, il se penche avec effroi et pitié sur le peuple. C'est la descente du poète aux limbes :

... L'angoscia delle genti  
Che son quaggiù, nel viso mi dipigne  
Quella pietà...

Gogol avait regardé dans ces sourdes ténèbres, avec amertume et ironie; Tourguénef y a plongé du sommet de son rêve d'artiste, en contemplatif plutôt qu'en apôtre; Tolstoï est en un sens le premier apôtre de la pitié sociale; mais, par ses origines et ses débuts, il est encore de ceux qui descendent de haut dans le gouffre; après, nous verrons venir ceux qui en sortent, qui apportent des bas-fonds la grande plainte résignée et fraternelle, les génies grossiers, lamentables et tendres, Nékrassof, Dostoïevsky, tout le flot contemporain. Au premier abord, on est ému et séduit par cette large sympathie. Malheureusement, je me souviens et je réfléchis; je me souviens que nous eûmes, nous aussi, notre siècle

de sensibilité et de paysannerie : vingt ans avant 93, tout le monde aimait tout le monde, on retournait aux champs, on se refaisait simple, on versait des larmes sur le laboureur, en attendant qu'il versât le sang. La loi presque mathématique des oscillations historiques veut que ces effusions soient suivies de réactions terribles, que la pitié s'aigrisse et que la sensibilité se tourne en fureur. *Di avertant omen!* — Je ne prétends tirer de cette étude qu'une conclusion; elle nous intéresse directement. Dans l'esprit d'un écrivain distingué et, par conséquent, dans la conscience plus confuse des lecteurs qui le suivent et le poussent, nous avons parcouru les quatre points d'une courbe fatale : panthéisme, nihilisme, pessimisme, mysticisme. Le Russe, qui fait tout rapidement, est arrivé d'un bond au dernier terme. Et nous, comment échapperons-nous au nihilisme, au pessimisme, ces phénomènes si peu français, qui ont envahi depuis quinze ans notre littérature et éclatent aux yeux les moins exercés? Encore plus que la nature, l'esprit de l'homme a horreur du vide, il ne saurait se tenir longtemps en équilibre sur le néant. Finirons-nous par le mysticisme? Il est à croire que notre tempérament national nous en préservera; il est permis d'espérer qu'une idée religieuse, terme nécessaire de la progression, viendra consoler ces jeunes talens qui nient et souffrent avec tant d'amertume, ou en susciter d'autres si ceux-là ont sombré.

Le mysticisme! On me dit que le comte Tolstoï, sentant bien où est le danger, se défend énergiquement contre ce mot, qu'il ne le croit pas applicable à un homme qui a placé le règne céleste sur la terre. Notre langue ne me fournit pas d'autre terme pour son cas. L'illustre écrivain, que je n'ai pas l'honneur de connaître, voudra bien me pardonner. Je sais qu'il préférerait me voir louer son évangile et dénigrer ses romans; je ne le puis. Lecteur passionné de ces derniers, j'en veux d'autant plus à sa doctrine qu'elle me prive de chefs-d'œuvre condamnés à l'avortement. Je ne lui ai pas marchandé les éloges tant que ma raison a pu le suivre et le goûter; aujourd'hui qu'il se dit heureux, il n'a plus besoin d'éloges et la critique doit lui être indifférente. Puisse-t-il, dans son quietisme chèrement conquis, ne jamais avoir besoin qu'un ami lui dise ce que Fénelon écrivait à M<sup>me</sup> Guyon, dans une des *Lettres spirituelles*: « Je vous plains seulement de cette plaie secrète dont le cœur demeure comme flétri. »

---

UN

# GÉNÉRAL DIPLOMATE

AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION

---

I.

DUMOURIEZ AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

---

Archives des affaires étrangères, *Correspondances de 1792.*

Dumouriez avait cinquante ans en 1789. Après une carrière pendant laquelle il avait plus négocié que combattu et plus intrigué que négocié, il avait obtenu à grand'peine la place de commandant militaire à Cherbourg. C'était un ambitieux : il n'avait pas réussi, il était agité, frondeur, mécontent. Parmi les survivans du ministère secret de Louis XV, quelques-uns le connaissaient et le tenaient pour un génie méconnu. Dans les bureaux de la guerre, on le considérait comme un faiseur ; dans ceux des affaires étrangères, comme un homme à chimères et un agent dangereux. Il semblait destiné à ne laisser qu'une trace incertaine dans les chroniques du temps : en dépouillant les registres de la *Correspondance secrète* et les papiers du comte de Broglie, l'historien, rencontrant le nom de Dumouriez à côté de celui de Favier, l'homme de main à côté du théoricien, se serait peut-être intéressé à ces deux singuliers

esprits; il aurait recherché leurs projets et leurs actes; il y aurait montré les étincelles d'un génie condamné à ne luire que dans les mines et à n'éclairer que les dessous de la politique; il aurait trouvé du plaisir et de l'intérêt à faire revivre ces deux originaux, déclassés dans leur siècle, oubliés dans le nôtre; il eût retiré de leur biographie la matière d'une piquante étude, et c'eût été tout. La révolution en a décidé autrement. Les *Conjectures raisonnées* de Favier se sont transformées en doctrine d'état, elles ont dirigé la politique française pendant tout le cours de la révolution; et le nom de Dumouriez est devenu, par sa gloire d'un jour aussi bien que par sa longue fletrissure, inséparable de l'histoire de ces temps héroïques. Poussé au premier rang, tour à tour ministre des affaires étrangères et général d'armée, ce qui étonne le plus dans sa fortune et son élévation subite, c'est de lui trouver autant de souffle, de découvrir en lui autant de ressources inattendues, d'entrevoir soudain dans ce parvenu les traits et le geste d'un grand homme, de reconnaître qu'il n'en est que le fantôme, de suivre enfin jusqu'à la trahison qui en forme la catastrophe ce roman d'intrigue qui avait un instant, dans sa crise principale et dans sa péripétie, tourné à l'épopée. Dumouriez resta pourtant le même dans toutes ces vicissitudes : on se l'explique quand on considère son passé. C'est dans ses origines qu'il faut chercher le lien qui rattache entre eux les personnages, en apparence si divers, qu'il joua tour à tour dans le grand drame de la fin du dernier siècle.

## I.

Le père de Dumouriez était commissaire des guerres; en 1757, il fut attaché à l'armée du maréchal d'Estrées, qui opérait en Allemagne contre la Prusse. Dumouriez, qui avait alors dix-huit ans, le suivit dans cette expédition, et partit, « faisant, à ce qu'il assure, des vœux pour le grand Frédéric. » Il débutait à la fois dans la carrière et dans les cabales. Il vit de près l'ennemi et put étudier la grande guerre : bien lui en prit, car il n'eut pas d'autre occasion de la connaître jusqu'au jour où on le nomma général en chef. En 1763, à la paix, il fut réformé avec le grade de capitaine, la croix de Saint-Louis, et 600 livres de pension. C'était le plus clair des bénéfices de ses campagnes. Il en rapportait des blessures et des déceptions, une admiration enthousiaste pour le roi de Prusse et une haine acharnée contre l'Autriche. Ces sentimens le rapprochèrent de Favier, qu'il rencontra lors de son retour en France; ils se lièrent, et cette liaison exerça sur l'avenir de Dumouriez une influence décisive.

Les brillantes études de M. le duc de Broglie ont rendu le nom de Favier aussi familier au public lettré de nos jours qu'il l'était à ses contemporains (1). C'était, dit Dumouriez dans ses *Mémoires*, « le plus habile politique de l'Europe. Dumouriez apprit de lui tout ce qu'il sait (2). » Par la faute de son caractère, qui lui fit un grand nombre d'ennemis, et de ses goûts, qui l'entraînaient dans beaucoup de désordres, Favier en était réduit, dans la diplomatie, au point où Dumouriez se trouvait dans l'armée. Il avait voulu faire carrière de parvenu et il n'avait fait carrière que de mécontent; mais, comme il était beaucoup plus âgé que Dumouriez, il était mécontent depuis plus longtemps et plus radicalement. Il inculqua donc à son élève le mépris de la diplomatie officielle, la haine des gens en place, et la superstition de la politique secrète, la seule voie par laquelle ils pouvaient encore l'un et l'autre tenter la fortune. Il lui inculqua surtout ses idées, ses plans, son système. Il en professait un, construit de toutes pièces, où l'on trouve, avec une connaissance approfondie de l'Europe et un sentiment très vif des traditions de la France, une critique pénétrante de la politique suivie par Louis XV depuis 1756. On distingue aisément la force de sa critique et la faiblesse de ses propositions. Favier se trompait quand il contestait la nécessité de l'alliance autrichienne en 1756; il avait au contraire beau jeu avec le système autrichien, qui, depuis la chute de Bernis, détournait cette alliance de son objet et subordonnait les intérêts essentiels de la France aux calculs de la cour de Vienne. Le fond et le vice de sa politique se résument en un mot : il entendait substituer au système autrichien un système prussien qui en serait la contre-partie.

Cette doctrine de l'alliance prussienne, qui prévalut après 1792 et triompha lors du brillant traité de 1795, était fort populaire sous Louis XV parmi les gens de lettres et les politiques d'opposition. On la rattachait à la tradition de Richelieu, qui était de soutenir contre la maison d'Autriche les états secondaires de l'Allemagne. On oubliait que l'Autriche de 1763 n'avait plus du « colosse » de Charles-Quint que le nom et la légende, que ce n'étaient plus des Autrichiens, mais des Bourbons qui régnaient en Espagne, et que, s'il avait été permis, sauf à s'en repentir, de traiter en auxiliaire l'électeur de Brandebourg, Frédéric avait prouvé, par raisons démonstratives, que

(1) Voir le *Secret du roi*, II, chap. VIII. — M. Boutaric a donné, dans sa *Correspondance secrète de Louis XV*, une bonne édition des *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France dans le système de l'Europe, 1773*; le principal des écrits de Favier.

(2) Les *Mémoires de Dumouriez* sont composés en forme de récit indirect. Il parle de lui à la troisième personne.

c'était une étrange aberration d'en user de la sorte avec lui. Mais Frédéric était philosophe ; on l'était autour de lui ; il y avait à sa cour un parti qui, sans aimer le moins du monde la France, trouvait son intérêt à la gagner, critiquait son gouvernement, vantait ses opposans, affectait de séparer le ministère, tenu en laisse par l'Autriche, de l'opinion, avide de secouer le joug d'une cour où l'on avait pour les dévots toute la considération que Berlin donnait aux philosophes. Prussiens et opposans français professaient une haine commune, celle de l'Autriche : c'était un lien. « L'homme, a dit Rivarol, prendra toujours pour ses amis les ennemis de ses ennemis. » Les nations s'aiment peu, en général, et s'estiment médiocrement les unes les autres. Une inimitié partagée leur tient lieu de sympathie mutuelle ; c'est ce qui explique que leurs amitiés soient si fragiles et résistent si peu aux épreuves. Fondée sur une tradition, nourrie par des passions très ardentes, rattachée à un large et précieux système qui flattait le goût du temps pour les spéculations politiques, l'alliance prussienne, qualifiée de « naturelle et nécessaire, » semblait le remède à tous les maux dont souffrait l'état et le moyen assuré de racheter les humiliations de la guerre de sept ans par une brillante période de gloire et de conquêtes. Nos opposans se croyaient sûrs de la Prusse, et, forts de cette conviction, avec un mélange d'imprévoyance et de générosité qui n'est pas sans exemple dans notre pays, ils étaient prêts à se livrer en aveugles à l'état étranger dont ils avaient décrété l'alliance.

C'est ainsi que Favier instruisait Dumouriez dans les secrets de la politique. Mais il ne suffisait point de réformer l'Europe ; il fallait vivre, et c'est ce dont Dumouriez ne voyait pas clairement le moyen. Ajoutons qu'il était amoureux. Entre deux campagnes, il s'était, en passant à Pont-Audemer, fiancé avec une de ses cousines. Les parens le prirent mal, et l'on enferma la jeune personne dans un couvent. Faute de mieux, Dumouriez se met alors à courir le monde. Il sollicite une mission en Italie ; en attendant qu'on la lui donne, il se l'attribue, débutant ainsi dans la vie errante qu'il mena si longtemps, ne quitta que pour la durée d'un orage, et reprit ensuite pour finir misérablement dans les auberges, le long des chemins de traverse et des ornières, comme il avait commencé. Mais il était jeune alors ; il avait foi dans l'avenir ; le monde était à lui. Il en prend possession, il s'en va de ville en ville, étudiant les terrains et les hommes, forgeant, selon l'instinct du moment, des plans de bataille ou de négociation. La Corse était en révolution ; elle l'attire, il y débarque et s'y démène si bien qu'à son retour à Paris, M. de Choiseul, qu'il avait prétendu servir, veut le faire embastiller. Favier arrange l'affaire, et Dumouriez s'en retourne, mais cette fois

avec quelque argent et une mission d'observateur politique. C'est en Espagne et en Portugal qu'on l'envoie. « Il se prépara au départ, rapporte-t-il, avec de nouvelles espérances, une nouvelle gaité, et il écrivit à sa cousine. » Toute cette partie de jeunesse est racontée par lui avec un entrain, une verve, une vivacité d'allure qui font penser à la fois aux *Mémoires* de Beaumarchais et au caractère de son héros.

Il s'amuse fort durant ce voyage, recueille beaucoup de notes et fréquente le beau monde, celui surtout où l'on intrigue : c'est sa vraie salle d'armes et son école d'escrime. Il en revient pour être envoyé en Pologne, où il achève son apprentissage de conspirateur et de partisan. Avant de remonter en chaise de poste, il avait offert une fois de plus à sa cousine de l'épouser; elle répondit « du pied de son crucifix » qu'elle ne songeait plus aux unions de ce monde. « Il se crut entièrement libre envers elle et ne s'en occupa plus. » Choiseul l'avait envoyé en Pologne, d'Aiguillon l'en rappela. C'est alors que, compromis dans le dernier et inextricable imbroglio de la diplomatie secrète, il fut jeté à la Bastille. Il y fit de bonnes lectures, se moqua de ses juges, et attendit patiemment la grâce que lui accorda Louis XVI en montant sur le trône. On l'envoie achever sa pénitence dans le château de Caen. Le hasard veut que ce château soit voisin du couvent de sa cousine. Elle n'avait point encore pris le voile; il la revoit, la trouve changée, se persuade que le chagrin l'a flétrie et qu'il en est la cause. Elle tombe malade, il la soigne, s'attendrit en la voyant souffrir, s'enthousiasme à la pensée de la consoler. Elle se guérit, ils se marient; et font le plus mauvais ménage du monde. Elle était austère, elle se réfugia dans la piété; lui, prit le parti de se divertir et s'y appliqua du mieux qu'il put.

Cependant il avait rencontré quelques protections. On le remplaça; et c'est ainsi que l'année 1789 le trouva commandant militaire à Cherbourg. Il composait mémoires sur mémoires pour prouver l'utilité et montrer les moyens de créer dans ce port un grand établissement maritime. Ce travail ne lui rapportait ni honneur ni profit, et il était aussi avide de l'un que de l'autre. S'usant ainsi à piétiner dans ces oubliettes de province, chargé de dettes, prodigue et besogneux, agité de toutes les ambitions, se jugeant apte à tous les emplois, rongé sa chaîne, se poussant dans tous les sens, se heurtant et se meurtrissant à tous les angles, il atteignait, avec un passé de déceptions, l'âge où les plus téméraires cessent de compter avec l'imprévu. Il n'en était encore pourtant qu'à l'apprentissage de sa vie. Mais comment l'eût-il pu croire? La fortune qui lui était réservée était de celles qui échappent à tous les calculs et déconcertent jusqu'aux rêves. La révolution lui découvrit un monde nouveau.



Elle lui sembla faite pour lui. C'est dans cet esprit qu'il en adopta les principes, et de là vint qu'il n'en comprit jamais bien le caractère et la portée. Il y vit surtout un grand déplacement de personnes, une occasion de revanche pour les déshérités de l'ancien régime. Il arrivait trop tard; il avait été trop secoué par la vie, il avait reçu trop de blessures, il avait gardé de ses longues migrations trop de douleurs et trop de fièvres; il apportait dans son ardeur de parvenir trop d'impatience et d'âpreté pour ressentir ce qu'il y avait de pur, de généreux, de désintéressé dans le premier élan de la révolution française. Il n'appartenait pas à la génération des jeunes héros : on ne voit aucune commune mesure entre son âme et celle d'un Marceau, d'un Hoche, d'un Desaix. La révolution française n'était pas, à ses yeux, une régénération de l'humanité : c'était une carrière. Il s'y jetait avec un parfait scepticisme, une indifférence complète sur les moyens, prétendant jouer de cette révolution comme Retz avait joué de la fronde, comme naguère Frédéric avait joué de la philosophie et des « lumières » du siècle, la considérant du dehors en quelque sorte, jugeant les partis en étranger, rusant, négociant, traitant avec eux et décidé à se servir de tous sans se livrer à aucun. D'ailleurs, comme il était de son temps, qu'il avait lu Jean-Jacques et s'était imprégné de Diderot, il avait l'émotion facile et le don des larmes. C'était, en toute matière, un merveilleux improvisateur, et sa verve, s'échauffant d'elle-même, pouvait passer pour de l'inspiration. L'extrême souplesse de son tempérament, ses facultés d'assimilation et de mimique faisaient de lui un artiste de l'espèce la plus rare, capable de se composer un grand rôle, de croire à son personnage, de le jouer avec conviction. Il pouvait parler le langage de l'enthousiasme et, par bouffées, en éprouver le sentiment; mais, descendu de la scène et rentré dans sa loge, il se retrouvait ce qu'il était au fond : un roué qui avait reçu de la nature le génie des expédiens.

Déiste en philosophie, constitutionnel en politique, soldat pardessus tout, c'est-à-dire ennemi né du désordre, méprisant la « canaille, » épris d'un pouvoir fort qui garantirait les réformes civiles, rêvant enfin de voir finir entre ses mains la révolution qui commençait à son profit, il tenait, comme il le dit plus tard à Louis XVI, qu'il fallait faire la part du feu, « abonder totalement dans le sens des jacobins, adopter leur esprit, leur langage pour mieux les tromper (1), » marcher avec eux, en un mot, jusqu'au jour où l'on serait assez fort pour marcher contre eux. C'était un mouvement tournant et préparé de longue main qu'il méditait. Il fut un des premiers à chercher le salut de l'état dans une interven-

(1) *Mémoires de Malouet.*

tion de l'armée. Pour cela, il fallait reconstituer cette armée même qui n'avait plus de discipline et qui avait perdu, par l'émigration, une partie de ses officiers. Une guerre en devait fournir le moyen. C'était le remède classique aux troubles intérieurs : une diversion au dehors qui éloignerait les turbulens, occuperait les esprits, et préparerait au pouvoir l'instrument dont il avait besoin pour se raffermir. Il fallait que cette guerre fût populaire et offrît des succès faciles : cela conduisait directement à attaquer l'Autriche. L'impopularité de Marie-Thérèse et de la guerre de sept ans avait naguère rejailli sur Marie-Antoinette ; l'impopularité de la reine s'ajoutait maintenant à celle de l'alliance. L'Autriche d'ailleurs avait son point vulnérable. Les Pays-Bas étaient en révolte : une attaque de la France dans ces provinces serait soutenue par une insurrection nationale. On aurait l'honneur d'une guerre d'affranchissement avec les avantages d'une guerre politique. Dumouriez, qui avait des amis parmi les hommes au pouvoir, se fit envoyer en Belgique, et alla étudier sur place son champ de manœuvres et de batailles.

A son retour, on lui donna le grade de maréchal-de-camp avec le commandement de Niort. Il s'y lia avec Gensonné, qui fut son introducteur parmi les girondins. Sa haine de l'Autriche lui tint lieu de principes républicains et lui servit de passeport auprès de Brissot. Il n'avait garde, en même temps, de négliger les liaisons qu'il s'était ménagées près de la cour. L'intendant de la liste civile, Laporte, le connaissait de longue date. Dumouriez lui persuada qu'il ne s'était jeté dans la révolution que pour sauver la monarchie. Lorsqu'au commencement de 1792, la politique de guerre triompha dans l'assemblée, que la cour elle-même ne vit plus d'autre moyen de salut, que le calcul du roi pour conserver sa couronne se rencontra en ce point avec celui des révolutionnaires pour la lui enlever, Dumouriez se trouva naturellement désigné pour le ministère. Il avait gagné la confiance des girondins, et, en même temps, en secret, il se déclarait disposé à servir le roi. C'est ainsi que, le 15 mars 1792, Louis XVI le nomma ministre des affaires étrangères. « Je vais travailler dans le grand, dans le très grand, » disait-il une vingtaine d'années auparavant à M. de Choiseul, qui l'envoyait en Pologne. Il avait attendu longtemps son heure, mais cette heure était venue. Si la guerre tournait mal et que dans la crise la royauté sombrât, il devenait l'homme nécessaire : on le faisait dictateur ; si la guerre tournait bien, et qu'il sauvât la monarchie, il devenait connétable. Il croyait jouer à coup sûr cette redoutable partie et l'entamait avec une imperturbable confiance dans sa fortune.

Il avait alors cinquante-trois ans : « Un petit corps râblé et nerveux ; figure commune, presque laide, physionomie agréable ; œil petit, mais vif et hardi, bouche grande, mais douce et riante, quel-

quefois fine et dédaigneuse... le ton net et ferme, des manières brusques sans être rudes et vives, et, en même temps, retenues sans être emportées (1). » Poudré à blanc, très soigné dans sa mise, gesticulant fort de ses mains, qu'il avait petites et ridées; rien du soudard ni de l'officier de fortune; rien non plus du fanatique, encore moins du puritain; très cultivé, familier avec les lettres, plein de politesse, d'esprit, de séduction, aussi rompu aux mœurs des chancelleries qu'à celles des camps, plus près enfin de l'état-major de Frédéric que de celui de Cromwell ou de Washington.

Les grandes occasions lui arrivaient. La vie lui avait donné tout ce qui convient pour les exploiter, rien de ce qu'il faut pour s'en rendre maître. Il connaissait la politique, il y apportait, avec une sagacité toujours en éveil, une extraordinaire souplesse d'esprit, une fécondité surprenante de moyens, l'art de se plier aux circonstances, le coup d'œil, la répartie, l'invention. Mais il n'avait pratiqué la politique que dans les dessous, étudié la diplomatie que dans les coulisses. Il comptait trop avec les hommes, avec lui-même surtout, pas assez avec les événemens : attendant trop des petites passions qu'il savait gouverner, rien des grandes, qui lui échappaient; trop artiste en intrigue, trop confiant dans la ruse; une vue pénétrante, mais courte, grossissant les objets voisins et se troublant sur les hauteurs; une imagination présomptueuse qui l'aveuglait sur les obstacles et le trompait sur les moyens; enfin, une incurable étourderie qui diminuait tout en lui et rompait constamment la suite de ses desseins. Il avait l'étoffe d'un politique, mais le vêtement qu'il portait était fait à la taille d'un agent secret; et le ministre le garda. De même, l'homme de guerre conserva toujours quelque chose du batteur d'estrade et du partisan. Il possédait, a dit un illustre historien (2), « toutes les ressources des grands hommes. » Il lui manquait le caractère. La tempête dans laquelle il s'était jeté le souleva très haut : en reprenant terre, il reparut tel que son existence équivoque l'avait fait. On le vit, tour à tour et à très peu de distance, se présenter en héros et se retourner en traître. Au fond, il y avait en lui de l'un et de l'autre : c'était un aventurier.

## II.

Dumouriez arrivait au ministère avec une politique à suivre et des amis à placer. Il écarta les anciens commis qui lui étaient suspects, leur substitua des hommes nouveaux dont il se croyait sûr, et prépara un grand mouvement dans le personnel des ambassades

(1) Ræderer, *Portraits*.

(2) Mignet, *Histoire de la Révolution française*.

et des légations (1); mais ce n'étaient là que les instrumens de la révolution qu'il se proposait d'accomplir dans la diplomatie. Il s'agissait d'opérer un changement de front devant l'ennemi. La manœuvre était hardie. Le plan qu'il conçut pour l'exécuter était ingénieux dans son ensemble, profond même dans quelques-unes de ses parties. Dumouriez partait de cette donnée, fort juste d'ailleurs, que l'Europe considérait la France comme un état en dissolution, une seconde Pologne; que les puissances voisines voudraient profiter, comme en Pologne, de l'anarchie pour intervenir et de l'intervention pour démembler; que les puissances éloignées laisseraient faire les autres, ne voulant point s'opposer à l'entreprise ou ne pouvant point s'y associer. On annonçait un congrès, c'était la préface du partage. Il fallait déconcerter la ligue qui se formait, séparer l'Autriche de ses alliés, et profiter de l'irritation des Belges pour porter hardiment la guerre dans ses états. « J'ai conseillé la guerre offensive, écrivait Dumouriez quelque temps après son entrée au ministère (2), parce que je l'ai crue nécessaire dans les Pays-Bas: 1° pour éloigner le fléau et la confusion de la défense d'une frontière qui n'est qu'à cinquante lieues de Paris; 2° parce que le peuple belge semblait attendre l'instant de notre invasion dans les Pays-Bas pour embrasser la cause de la liberté;.. parce que je savais que nous n'avions pas dans la trésorerie nationale un numéraire suffisant pour la campagne... Je ne me suis pas dissimulé l'insubordination des troupes, l'inexpérience des officiers de remplacement et même d'une partie des généraux; mais j'ai compté sur le courage français... » Sa confiance était raisonnée; l'événement prouva qu'il raisonnait bien. « Nous soutiendrons cette guerre avec énergie, et même avec succès, écrivait-il le 30 mars (3), parce qu'il est impossible que des opérations militaires combinées entre tant de puissances puissent réussir, et parce que la rage de la liberté gagnera tous les stipendiaires qui viendront se frotter contre nous. »

Il voulait provoquer en Belgique un soulèvement qui faciliterait l'invasion. Les nations voisines en ressentiraient le contre-coup. Il y avait beaucoup de mécontents en Hollande; le parti « patriote, » vaincu par les Prussiens en 1787, n'attendait qu'une occasion pour prendre sa revanche. Le stathouder et ses amis seraient forcés d'y réfléchir. Par un singulier coup de partie, l'invasion de la Belgique, qui devait surprendre l'Autriche, devait du même coup paralyser l'Angleterre. A ne raisonner que sur les faits acquis et d'après les idées reçues, il semblait que cette offensive des Français aurait, en 1792, comme

(1) Voir Masson, *le Département des affaires étrangères pendant la révolution*, ch. iv.

(2) Projet de lettre au président du comité diplomatique, 1<sup>er</sup> mai.

(3) *Réflexions pour la négociation d'Angleterre en cas de guerre.*

elle l'avait eu de tout temps, pour résultat inévitable d'amener les Anglais à prendre parti pour les Autrichiens. Dumouriez en attendait un effet tout contraire. C'est qu'il ne comptait pas annexer la Belgique. Il connaissait ce pays ; il savait que, sauf une minorité de démocrates, la grande majorité des habitans était plus hostile encore à la révolution française qu'à la domination autrichienne. Ils étaient prêts à acclamer les Français s'ils arrivaient en libérateurs, mais également prêts à se soulever contre la France si elle prétendait les « révolutionner. » Ils entendaient être libres à leur manière, ce qui est, au fond, la seule manière d'être libre. Dumouriez songeait donc à établir en Belgique, sous la protection plus ou moins avouée de la France, une république fédérative. Cette combinaison, la plus pratique, la plus naturelle, et peut-être la plus avantageuse pour la France, conciliait les principes qui interdisaient les conquêtes avec les intérêts qui commandaient d'affaiblir l'Autriche. Dumouriez pensait que l'Angleterre s'y résignerait pour éviter une annexion pure et simple de la Belgique et surtout une révolution en Hollande.

L'invasion de la Belgique était le fond de ses desseins. Il s'occupait d'y préparer l'insurrection. Il y avait des amis, il y envoya des agens, et, parmi eux, un jeune journaliste, appelé à fournir dans la politique une brillante carrière, et qui, selon la mode du temps, faisait ses premières armes dans la diplomatie secrète, Maret, le futur duc de Bassano. Dumouriez recommandait à ses envoyés de ne s'appuyer exclusivement sur aucun parti, car aucun n'était assez fort pour dominer les autres. Il fallait les animer tous et les unir s'il était possible : « Tâchez, écrivait-il à l'un de ses émissaires, qu'ils ne conservent de leurs affections actuelles que la haine contre la maison d'Autriche et un violent désir d'en secouer le joug. » C'était tout ce qu'il lui fallait alors, — ses vues pour l'avenir dépendant de la conduite que tiendrait l'Angleterre, il se réservait toutes les chances et ne s'engageait avec personne. L'agression préparée de la sorte, restait à déclarer la guerre. Au point où en étaient les choses entre Paris et Vienne, ce n'était plus qu'une affaire de temps. Le 27 mars, Dumouriez expédia son *ultimatum* à l'Autriche, et, ne doutant point que cette cour n'acceptât immédiatement le cartel, il tâcha de l'isoler.

Il comptait sur la Prusse. Il n'ignorait pas que Frédéric-Guillaume, circonvenu par les émigrés, entraîné par ses favoris, était tout à la guerre et s'armait bruyamment pour la croisade des rois. Sous le ministère précédent, De Lessart et Narbonne avaient fait leur possible pour l'en détourner. On lui avait dépêché l'un des plus séduisants, l'un des plus habiles, l'un des mieux renommés parmi les anciens diplomates, le comte de Ségur. Tout son art et toute sa

droiture avaient échoué devant le parti-pris de la cour de Berlin, l'irritation qu'y causaient les événemens de Paris, les contre-lettres des agens secrets de Louis XVI, et les intrigues de l'émigration. Dumouriez savait cela, mais il se disait que la Prusse avait ses traditions, ses intérêts, ses nécessités historiques; que la rivalité avec l'Autriche était le premier et le dernier mot de sa politique; que si ces deux ennemies héréditaires se rapprochaient un instant, ce n'était que pour se mieux tromper l'une l'autre; qu'elles ne pouvaient s'accorder que sur un malentendu et se concerter que sur une équivoque; que leur alliance ne résisterait pas à l'épreuve d'une campagne; qu'il y avait à Berlin, à la cour même, dans la chancellerie, dans l'armée, un parti de philosophes prussiens que leurs goûts portaient vers la France et que leurs passions éloignaient de l'Autriche; que, tôt ou tard, ces causes rapprocheraient la Prusse de la France et la sépareraient de la coalition. Le temps devait infailliblement amener ce résultat, Dumouriez croyait possible de hâter l'œuvre du temps.

Depuis le départ de M. de Ségur, il n'y avait à Berlin qu'un chargé d'affaires, c'était François de Custine, le fils du général. Il avait du tact, de l'esprit, des connaissances étendues, une expérience précoce, l'ardeur de la jeunesse et tout l'enthousiasme du plus noble patriotisme. Dumouriez lui écrivit, le 18 mars, que le roi le nommait ministre plénipotentiaire, et lui envoya des lettres de créance, s'en remettant à lui de l'usage qu'il en conviendrait de faire. Custine ne devait point commencer ses négociations par une maladresse et ce serait la plus insigne de toutes que de s'exposer à être publiquement éconduit. L'important, c'était d'être écouté. Il devait protester des intentions de la France. Tout le mal, devait-il dire, vient « des menaces qui nous ont été faites, du rassemblement de nos émigrans, » en Allemagne, sur nos frontières. C'est ce qu'il faut faire cesser en s'expliquant loyalement : « Une guerre de la part de la Prusse contre la France serait contraire à tous les principes de la saine politique entre les deux puissances. Ce sont ces principes qui devraient diriger à l'avenir toutes les négociations entre le roi des Français et le roi de Prusse... Ces deux puissances doivent être alliées naturelles; toute autre alliance, de part et d'autre, ne pourrait être qu'un système forcé, momentané, et ne pourrait procurer que des guerres continuelles. C'est ainsi que le *concert* actuel est une monstruosité en politique et ne peut produire qu'une guerre affreuse qui ruïnera toutes les puissances belligérantes et dans laquelle, en cas de succès, la part de la Prusse est zéro. » — C'était plus que la paix, c'était l'entente et l'alliance que Custine proposerait à la Prusse : — « Si les Prussiens se montraient disposés, écrivait Dumouriez, je prendrai les ordres du roi pour vous autoriser à traiter franchement et promptement et à

aplanir toutes les difficultés. » Pour soutenir Custine, le seconder, et peut-être le surveiller au besoin, Dumouriez lui adjoignit des secrétaires, Rivals et Benoît entre autres ; ce dernier espérait s'approcher de la cour grâce à un ancien lieutenant de Bouillé, Heymann, qui avait pris du service en Prusse, passait pour jouir de la faveur du roi, et sur lequel Dumouriez croyait pouvoir compter.

Le premier point était de gagner la Prusse ; le second était de neutraliser l'Allemagne. Ce n'était pas une opération malaisée ; il suffisait de rassurer les petits états, qui ne demandaient qu'à rester en paix, craignaient presque de se défendre, et redoutaient la coalition de la Prusse et de l'Autriche presque autant que la révolution française. Il n'y avait avec l'Empire qu'une affaire sérieuse : celle des princes allemands possessionnés en Alsace. Ils avaient protesté contre la suppression des droits féodaux ; ils prétendaient que ces droits étaient garantis par les traités de Westphalie et qu'enfreindre ces traités, sur ce point, c'était compromettre, annuler même le titre en vertu duquel l'Alsace avait été cédée à la France. La France avait résolument écarté ces objections et répondu qu'elle était libre, comme tout état indépendant, de modifier sa constitution intérieure. Elle offrait une indemnité. Plusieurs princes étaient entrés en négociation : c'était le seul moyen de régler le conflit. Les agens français en Allemagne devaient y engager les Allemands, déclarer que ce serait peine perdue de demander à la France de revenir sur les principes fondamentaux de sa nouvelle constitution. Les princes ont le choix entre une transaction équitable et tous les périls d'une guerre. Que ne reviennent-ils à la politique des traités de Westphalie ? L'Autriche ne les en détourne que pour les asservir ; l'intérêt de la France est de défendre leur indépendance : « La France, devait dire l'envoyé français près de la diète, est la seule nation qui puisse aujourd'hui sauver la liberté germanique (1). » C'est à la Bavière surtout que ces discours s'adressent : l'Autriche a voulu la démembrer, elle médite de l'annexer en transportant sa dynastie aux Pays-Bas ; la France ne cessera de s'y opposer ; elle a élevé la Prusse contre l'Autriche, il est de son intérêt d'élever entre la Prusse et l'Autriche une troisième puissance qui les divise et les contienne : ce rôle est réservé à la maison de Bavière et la doit conduire aux plus hautes destinées.

La neutralité qu'il espérait de l'Allemagne, Dumouriez était sûr de l'obtenir du Danemarck et de la Suède : Gustave III était seul à vouloir la guerre, et on venait de l'assassiner. La Russie était très hostile, mais elle était très éloignée, et Dumouriez pénétrait bien ses intentions, qui étaient de pousser les autres à la guerre, de n'y

(1) Instructions de M. Caillard, mars 1792.

point prendre part, et d'en profiter pour agir à sa guise en Pologne et en Turquie. Les états de l'Italie étaient trop faibles pour être redoutables : une démonstration de la flotte contraindrait Naples à la neutralité. Il serait plus difficile d'y décider le roi de Sardaigne, cependant il aimait la terre et il n'aimait point l'Autriche. Dumouriez espérait qu'en lui offrant le Milanais, on le détournerait d'une guerre fort hasardeuse et qui ne pouvait guère lui rapporter d'autre bénéfice que celui-là (1). La France, en compensation, prendrait Nice et la Savoie. La Hollande suivait l'Angleterre, l'Espagne la redoutait ; la Hollande ne bougerait point si elle n'était soutenue par l'Angleterre ; aussi longtemps que l'Angleterre demeurerait neutre, l'Espagne n'oserait se lancer dans la coalition ; il lui fallait, pour s'engager contre la France, la certitude que les Anglais ne profiteraient point de ses embarras sur le continent pour l'attaquer aux colonies. Ainsi, la neutralité de ces deux états dépendait de celle de la cour de Londres. Cette neutralité était absolument nécessaire pour le succès des plans de Dumouriez.

En théorie, il ne semblait point impossible de l'obtenir. La révolution de France, la crise commerciale qui en était la conséquence, les agitations des colonies, la guerre même dans laquelle les Français allaient se jeter, assuraient à l'Angleterre tous les bénéfices qu'elle aurait pu retirer d'une victoire. Le sentiment public répugnait à la guerre ; Pitt ne la désirait pas. Si l'on ne menaçait les Anglais dans aucun de leurs intérêts essentiels, on n'avait point à redouter d'agression de leur part. Pouvait-on attendre davantage, les amener à un rapprochement sérieux et solide avec la France nouvelle ? Quelques-uns l'espéraient ; et Talleyrand, qui avait été envoyé en mission officielle à Londres à la fin de janvier, en revenait plein de confiance : « La neutralité est incontestable, écrivait-il le 2 mars, les intentions de l'Angleterre sont loin d'être inquiétantes... Le gouvernement anglais, par intérêt, par prudence, et même par opinion, ne voudra ni nous inquiéter ni nous contrarier. » Le terrain était bon pour traiter : il ne fallait qu'un négociateur habile : « Je vous atteste, concluait-il, que je ne voudrais, pour mon compte, qu'un titre et du temps devant moi pour fonder et établir ici les rapports les plus utiles pour la France. » Ce qu'il écrivait de Londres, il le dit en termes plus formels peut-être après son retour à Paris, au commencement de mars : « L'évêque d'Autun, rapporte un témoin très bien placé pour tout savoir en ces matières (2), a flatté les gens qui gouvernent ici, que, dans aucun cas, l'Angleterre ne

(1) Instructions de Sémonville, 8 avril 1792. — Bianchi, *Storia della monarchia piemontese*.

(2) Montmorin à La Marck, 19 avril 1792. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*.



prendrait parti contre nous, même dans celui où nous attaquerions le Brabant. » C'étaient bien les dispositions qui convenaient à Dumouriez ; mais le négociateur ne lui plaisait point. Il avait peu de goût pour Talleyrand ; il aurait préféré un homme plus facile à saisir, plus souple et tout à fait à lui (1). Talleyrand, de son côté, ne professait pour Dumouriez qu'une admiration limitée : « Il met de l'activité dans son département, écrivait-il à son ami Biron ; ses dépêches sont bien au fond, mais n'ont pas assez de noblesse dans le style. » Cependant ils avaient intérêt à s'entendre, ils avaient des amis communs, ils s'entendirent. Talleyrand tenait à retourner à Londres, moins peut-être pour le rôle qu'il y pourrait jouer que pour celui auquel il échapperait à Paris. Sieyès l'avait rapproché de la Gironde. Brissot ne l'aimait pas, mais, rapporte Dumont, il le savait « perdu à la cour, ce qui compensait tout. » Il ne pouvait être ambassadeur en titre : il avait été membre de la constituante, et le testament de cette assemblée l'excluait de toute fonction publique. On imagina de nommer un ministre titulaire qui recevrait les honneurs de la mission sans en avoir la conduite : « Il est nécessaire, disait Dumouriez dans son rapport au roi, le 28 mars 1792, que cet adjoint soit entièrement dans la main de M. de Talleyrand et ne puisse rien faire seul et de lui-même, n'étant absolument qu'un prête-nom. Je propose, pour cette adjonction, M. de Chauvelin, qui convient à M. de Talleyrand. » Talleyrand se trompait. Chauvelin était l'homme du monde qui convenait le moins à ce rôle discret et délicat. Timon (2) nous le montre « étincelant de saillies, » après que de ci-devant marquis et d'ex-citoyen, il était devenu comte de l'empire et conseiller d'état. C'étaient, en 1792, des étincelles latentes. Très jeune encore, fort inconsideré, plein de suffisance, d'une vanité ombrageuse, obsédé par l'inquiétude où il était de se faire pardonner sa naissance, Chauvelin se montra émissaire compromettant, observateur médiocre, et négociateur maladroit.

Cette négociation d'Angleterre paraît avoir été la principale préoccupation de Dumouriez. Il y a consacré deux grands mémoires (3) : ce sont les pièces les mieux faites pour nous éclairer sur ses vues politiques et ses propositions d'avenir. L'Angleterre, dit-il, semble disposée à la neutralité, mais ce ne sont que des intentions, et les assurances verbales qui en ont été données ne suffisent point,

(1) Voir les *Souvenirs* de Dumont.

(2) *Le Livre des orateurs*, par M. de Cormenin.

(3) *Réflexions pour la négociation d'Angleterre*, 30 mars. — Instructions pour MM. Chauvelin, Talleyrand et du Rovecay, 19 avril 1792.

elles ne constituent pas un engagement. Il nous faut davantage. Les Pays-Bas vont devenir le théâtre de la lutte. « Il est possible que l'Angleterre... prenne ombrage de l'envahissement de ces belles provinces et fasse semblant de croire que nous voulons les joindre à l'empire français. » Il importe de prévenir cette objection, de montrer les nécessités qui nous obligent à prendre l'offensive, de démasquer la coalition qui nous menace. « Ce concert, par lequel des puissances étrangères se réunissent pour influencer sur la constitution que la France vient de se donner, n'est, dans le fait, qu'une grande conspiration des despotes contre les états libres. C'est un renouvellement des entreprises que forma jadis Louis XIV, et que formèrent après lui l'Espagne et la Suède, pour forcer l'Angleterre à rappeler les Stuarts. Nous ne craignons point qu'après avoir établi sa constitution sur le droit imprescriptible du peuple à réformer son gouvernement, à changer l'ordre ancien de succession au trône, le ministère et la nation britanniques veuillent entrer dans un concert qui porte atteinte chez un peuple voisin à ce principe auquel la Grande-Bretagne est redevable de sa prospérité. » L'Angleterre doit être rassurée sur nos intentions. « Nous déclarons que nous ne voulons point garder les Pays-Bas ni les joindre à notre empire. » L'Angleterre n'a point de motif de s'opposer à notre entreprise; elle doit engager les Hollandais à demeurer neutres. Quel intérêt aurait-elle à soutenir une coalition de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie qui les rendrait arbitres du Nord et de l'Orient, maîtresses de la Baltique et de la Mer-Noire? Du reste, le succès de cette ligue est improbable: elle est divisée, les Français sont unis. Considérons les résultats possibles. La victoire de la coalition, c'est le démembrement de la France. L'Autriche prendra l'Alsace et la Lorraine; mais elle ne sera pas seule à prendre; les autres voudront des compensations, il y aura des partages en Allemagne, en Courlande, en Turquie, en Pologne; l'Angleterre en souffrira, elle les doit prévenir. De plus, si la coalition triomphe, elle rétablira l'ancien régime, et avec lui l'alliance autrichienne et le *pacte de famille*. Voilà pour la première hypothèse. La seconde et la plus vraisemblable, grâce aux ressources du pays et à l'élan du patriotisme, c'est le succès de la France, et par suite le développement de ses immenses richesses commerciales. La France sortira de la lutte plus puissante et plus prospère. L'Angleterre doit choisir: entraver cet essor ou le secourir. Si elle nous combat, elle ruine notre commerce, mais elle ruine aussi le sien. Elle sera obligée, comme pendant la guerre de sept ans, de soudoyer des armées en Allemagne. Qu'y gagnera-t-elle? Nos colonies? Elles sont dévastées, en proie à l'anarchie, et d'ailleurs les Anglais y rencontreront les Espagnols et les Amé-

ricains qui leur disputeront l'empire. Les Français, pour se dédommager, garderont la Belgique, s'établiront sur le Rhin et, par le seul effet de leur voisinage, provoqueront une révolution en Hollande. La France ainsi affermie et agrandie, sera-t-il indifférent pour l'Angleterre de l'avoir pour amie ou pour ennemie? Le ministère anglais doit réfléchir « sur les efforts dont sera un jour capable la France régénérée dans ses finances et soumise dans toutes les parties de son administration au régime sévère de la liberté. » N'est-il pas expédient de commencer par où l'on devra finir? de mettre un terme à ces rivalités odieuses qui séparent deux nations faites pour s'estimer et s'entendre? « Calculez, devra dire Talleyrand, calculez la perte de l'alliance de la Hollande, l'ouverture de l'Escaut, et tout ce que vous aurez à craindre d'un surcroît de population de cinq à six millions d'hommes, et de la possession d'un pays riche et abondant. Vous seuls aurez porté atteinte à notre constitution, vous seuls nous aurez forcés d'étendre notre puissance en propageant notre esprit de liberté... Vous nous aurez rendus conquérans malgré nous, puisque nous serons obligés de garder ces belles provinces en nantissement de ce que vous nous aurez enlevé... Au lieu que si vous restez neutres, nous sommes sûrs de démembrer la ligue, nombreuse mais peu solide, de nos ennemis. Vous pouvez même nous aider à contenir le roi de Prusse et la Hollande. Dans ce cas, vous devenez nos bienfaiteurs et nos alliés naturels, nos rivalités cessent, et nous devenons conjointement les arbitres de la paix ou de la guerre dans l'univers. »

C'est l'alliance : Talleyrand la proposera formellement. Les alliés se garantiront toutes leurs possessions en Europe et dans les deux Indes. On s'entendra sur la politique continentale, on s'entendra sur la politique commerciale, on pourra même s'entendre en matière de colonies. Le Nouveau-Monde est assez étendu pour qu'on se le partage. Dumouriez découvre ici les plus vastes perspectives. Si l'Espagne se montre hostile, on examinera « si le moment ne serait pas venu de former entre la France et la Grande-Bretagne, en y joignant, s'il le faut, l'Amérique septentrionale, quelque grande combinaison qui ouvre à ces trois puissances le commerce des possessions espagnoles, tant dans la mer du Sud que dans l'Atlantique. » C'étaient là des bénéfices d'avenir; dans le présent, la France se montrait disposée à confirmer le traité de commerce conclu en 1786. Dumouriez espérait que cette concession engagerait le gouvernement anglais à garantir un emprunt de 3 ou 4 millions sterling que le trésor français contracterait à Londres. S'il le fallait absolument, on irait encore plus loin. « Dans le cas où il serait nécessaire, pour obtenir la garantie du gouvernement britannique, que nous fissions

un sacrifice, le roi vous autorise à offrir à la Grande-Bretagne la cession de l'île de Tabago, que nous avons acquise par le dernier traité de paix. Ceux qui habitent cette île sont presque tous nés dans l'empire britannique; leurs mœurs, leurs habitudes, leur langage, leurs besoins mêmes les mettent dans une relation nécessaire avec leur ancienne patrie. Cette circonstance nous fait croire que le commerce britannique attacherait à la restitution de cette île une véritable importance. De son côté, Sa Majesté pense qu'en l'offrant à l'Angleterre, sous la réserve nécessaire du consentement des habitans eux-mêmes, elle donne à cette puissance un gage des dispositions amicales de la nation française et du désir qu'elle a d'effacer entre elle et la nation britannique toute trace des anciennes mésintelligences. »

Une entente avec l'Angleterre fondée sur la communauté des formes du gouvernement et cimentée par un traité de commerce; la grosse difficulté des prétentions rivales sur la Belgique réglée par l'établissement dans ce pays d'une république fédérative vouée par son caractère même à la neutralité; l'affranchissement des colonies espagnoles, l'ouverture au commerce français et anglais de ces vastes débouchés; la paix du continent garantie et gouvernée par les deux plus puissans états de l'Europe, ce n'étaient point là des données vulgaires, ce n'étaient point non plus des visées chimériques. Ce que Dumouriez proposait pour prévenir l'épouvantable guerre de vingt-trois ans fut précisément ce que l'on imagina plus tard pour en éviter le retour. Ce sont les combinaisons qui ont prévalu dans le siècle suivant et assuré à l'Europe apaisée quelques-unes de ses plus belles années de civilisation et de prospérité. Enfin, il convient de relever dans ces projets de Dumouriez une phrase capitale qui contenait tout un programme d'avenir, et qui présente, en matière de droit des gens, la véritable application des idées de 1789 : *la réserve nécessaire du consentement des habitans eux-mêmes*. La France mettait cette réserve à la cession projetée d'une de ses colonies, elle la mettait aussi à ses desseins sur la Belgique.

Tandis que Dumouriez méditait et traçait à la hâte ces instructions, les événemens se précipitaient. La coalition se nouait en Allemagne, et, à Paris, chaque jour augmentait le péril de la famille royale, l'audace des anarchistes, la violence de la révolution. Le ministère laissait couler autour de lui le courant qui l'avait porté au pouvoir et qui le soulevait encore. Dumouriez n'en avait pas mesuré la puissance : c'était le vice irrémédiable de ses combinaisons politiques. Il comptait sans la tempête, c'est-à-dire sans la force même des choses qui avait fait de lui un ministre de Louis XVI. Il avait sainement jugé

l'Europe; mais il se trompait sur l'état de la France, sur la nature de la révolution, sur ce caractère singulier qui allait joindre à l'enthousiasme patriotique les emportemens d'un fanatisme sectaire et transformer en un prosélytisme conquérant le premier élan de la défense nationale.

### III.

Dumouriez trouva devant lui, concourant à entraver sa politique, la propagande révolutionnaire, la diplomatie secrète de la cour, les intrigues de l'émigration. La trame était trop subtile; elle ne pouvait résister à ce triple engrenage. En même temps que le courrier du ministère, un agent de la cour, Goguelat, partait pour Vienne (1). Il y était le 30 mars. Il exposa la nécessité où était le roi de s'abandonner en apparence au parti de la révolution, l'imminence de la guerre que l'on ferait « en passant le Rhin et en attaquant la Sardaigne, » l'urgence d'un secours, l'espoir que, devant l'intervention des puissances, un grand parti se rallierait autour de la royauté. La cour de Vienne était décidée à la guerre : les sommations de Dumouriez étaient faites pour précipiter ses résolutions. Un Habsbourg ne pouvait pas laisser à terre le gant que lui jetait cet aventurier : « Le roi de Hongrie est las de tout ce qui se passe en France, disait Thugut au baron de Breteuil, représentant secret de Louis XVI; il est décidé à y mettre fin, il va faire marcher ses troupes de concert avec le roi de Prusse... S'ils n'attaquent pas, il est de même décidé à les attaquer (2). » C'est le 17 avril que Thugut tenait ce langage. Trois jours après, le 20 avril, la France déclarait solennellement la guerre à la maison d'Autriche. C'était en réalité la guerre à la vieille Europe. « Guerre aux rois et paix aux nations ! » Un des plus fougueux coryphées de la révolution armée, Merlin (de Thionville), venait ainsi, en deux mots, de définir l'ère de combats qui commençait. Ce terrible cri de guerre bouleversait du premier coup toute la diplomatie de Dumouriez. Il avait préparé une entreprise toute politique; c'était une croisade révolutionnaire que l'on prêchait. Il avait tout disposé en vue de cette guerre, et la direction lui en échappait dans l'instant même où elle était déclarée.

C'était sur Londres qu'il avait dirigé son principal effort; ce fut à Londres qu'il put, dès les premiers jours, mesurer l'étendue des obstacles qui se dressaient de toutes parts autour de lui. La propa-

(1) D'Arneht, *Marie-Antoinette, Joseph II und Léopold II.* — Vivenot, *Quellen*, 1.

(2) Fersen à Marie-Antoinette, 24 avril 1792. *Journal de Fersen*, 17 avril. *Le Comte de Fersen et la cour de France.*

gande cosmopolite, l'appel à la révolte générale des peuples et à la réforme radicale des sociétés avaient singulièrement affaibli en Angleterre le parti des amis de la France. La déclaration de guerre, l'inquiétude que l'on en ressentit pour la Belgique achevèrent de ruiner leur crédit. Cependant le gouvernement demeurait pacifique. Une note envoyée aux journaux, le 28 avril, le déclara formellement. La neutralité semblait donc assurée avant l'arrivée de la nouvelle mission française; mais les dispositions toutes pacifiques qui assuraient la neutralité s'opposaient à l'alliance. Si l'ambassade s'aventurait jusque-là, elle était sûre d'être arrêtée.

Elle ne se pressait point de partir de Paris. Le 20 avril, elle y était encore. C'était Chauvelin qui commençait ainsi, avant même d'être en route, à entraver la mission dont il était le chef nominal. On lui avait adjoint, en sus de Talleyrand, le Genevois Du Roveray; il s'en offensa, se voyant, dit un contemporain, « comme un jeune homme qu'on envoie dans une cour étrangère avec deux gouverneurs. » Il ne montra pas toujours autant de perspicacité. Dumouriez s'impatientait de ces retards. Il fit venir Dumont, l'ami de Mirabeau, qui patronnait nos envoyés auprès des libéraux de Londres : « M. de Talleyrand s'amuse, lui dit-il; M. de Chauvelin boude; M. Du Roveray marchande. Dites-leur que s'ils ne sont pas en route demain soir, après demain une autre ambassade sera nommée et partira avant midi. » Cette menace mis d'accord les trois envoyés, et ils prirent la malle-poste. Ils emmenaient, en qualité de secrétaire, un homme de lettres, Garat, celui que Camille Desmoulins appelait « Garat l'orateur, » non qu'il lui trouvât du talent, mais parce qu'il fallait le distinguer de son homonyme, « Garat le rossignol, » qui se contentait de chanter. Garat mettait plus d'esprit dans sa conversation qu'il n'en apportait dans la politique; il fit le divertissement du voyage. Il était ravi de quitter Paris, de respirer librement, de voir du pays. « C'est un écolier en vacances! » disait Talleyrand. Arrivé en Angleterre, il admirait tout et s'étonnait de tout, surtout peut-être d'y arriver en ambassade (1). « Quel dommage! s'écriait-il, si on allait révolutionner ce beau pays! Quand la France sera-t-elle aussi heureuse que l'Angleterre? »

Le 2 mai, Chauvelin eut son audience du roi. Il faisait les visites, Talleyrand dirigeait la mission et dictait les rapports. L'accueil de George III fut plus que réservé. Deux jours après, les journaux de Paris apportèrent le texte de la lettre que Chauvelin avait remise au roi de la part de Louis XVI. Elle avait été publiée avant d'être com-

(1) Dumont, *Souvenirs*.

muniquée au souverain auquel elle était adressée. Cette indiscretion, écrivait nos envoyés, est bien faite pour éloigner la confiance « d'un gouvernement dont les confidences remplissent les gazettes et qui notifie quand il paraît insinuer. » Pour corriger le fâcheux effet de cette impertinence, pour atténuer surtout les inquiétudes qui se répandaient autour d'eux, ils crurent devoir répudier solennellement les vues de propagande et de conquête (1). Leurs déclarations péremptoires dépassaient singulièrement les données de leurs instructions. Talleyrand les jugeait nécessaires. « Comment, écrivait-il le 23 mai, pourrions-nous caractériser d'atteinte au droit des gens l'intervention de l'Autriche dans nos affaires, si nous ne nous interdisions scrupuleusement tout acte du même genre envers des puissances amies ou même neutres, surtout envers celles qui, comme l'Angleterre, ont constamment respecté les lois du bon voisinage sans prendre aucune part dans nos troubles intérieurs? »

Il n'y avait point à espérer de révolution en Angleterre; il importait de ne s'y point rendre suspect de propagande. La cour, le public même étaient prévenus contre nos envoyés. Ils avaient été reçus « très froidement à la cour et presque injurieusement par le public, » rapporte Dumont. Ils ne fréquentaient que les membres de l'opposition : Fox, Sheridan, fréquentations compromettantes de part et d'autre. La retenue extrême des ministres à leur égard ne tarda point à les inquiéter; leurs sentimens et leur situation sont vivement décrits dans un rapport (2) où l'on reconnaît la main de Talleyrand. Sous prétexte d'exposer l'état des affaires, il insinue de sages conseils et de judicieuses critiques. Il explique qu'il n'y a rien à attendre de l'opposition parlementaire et qu'elle n'a rien de commun avec un parti de révolution. On la regarde « comme un expédient aussi nécessaire à la constitution que le ministère lui-même; mais c'est là tout; et, tant qu'on les voit aux prises l'un avec l'autre, on se croit sûr de la liberté. » Les réflexions discrètes de Talleyrand sur ce chapitre étaient suivies de propositions tout aussi raisonnables, tout aussi pratiques, mais dont le sommaire suffit à montrer à quelle impuissance se trouvait réduite l'ambassade. Il demandait qu'on s'abstînt de menacer le ministère britannique, de l'injurier, de cabaler contre lui, qu'on évitât dans les journaux de présenter comme une victoire de la liberté toute agitation qui éclatait en Angleterre, car c'était avec le ministère qu'il fallait négocier et traiter. Il suppliait qu'on ne lût

(1) Note du 12 mai à lord Grenville.

(2) 23 mai 1792.

pas leurs dépêches à la tribune, qu'on ne les communiquât point toutes vives aux journaux. « Le ministère britannique est le plus secret de toute l'Europe; on lui en reconnaît même le droit, parce qu'il est responsable. » Quant à la France, « elle a besoin d'avoir plus que jamais un gouvernement ferme et actif pour conserver le langage et l'attitude d'une puissance. Nous en avons besoin aussi pour continuer à la représenter avec courage. »

La désillusion perce sous la forme très réservée de ces *Lettres sur les Anglais*, que Talleyrand commençait à écrire, et qui, lues à distance, nous présentent moins les pièces d'une négociation qui se déroba toujours que les jugemens et les avis d'un des plus sagaces observateurs que rencontra jamais un ministre des affaires étrangères. Il fallait bien s'en tenir à la critique, aux exposés, aux définitions et aux conseils; le dédain ou la prudence du ministère anglais réduisaient les envoyés de Dumouriez à ces occupations tout académiques. Après les avoir fait attendre près d'un mois, lord Grenville se contenta de leur transmettre, le 24 mai, une proclamation qui fut publiée le 25 : l'Angleterre exprimait son regret de la guerre; elle promettait de respecter les traités; elle exprimait le désir de demeurer en paix avec la France et le vœu que la France y contribuât « en faisant respecter les droits de Sa Majesté et de ses alliés. » Lord Grenville désignait par cette dernière phrase la Prusse et la Hollande. Conseiller à Dumouriez de ménager la Prusse, c'était prêcher un converti; il était disposé, pour la Prusse, à bien autre chose qu'à des ménagemens. Il aurait voulu la gagner à tout prix. Mais il était trop tard : la propagande qui éloignait les Anglais de l'alliance poussait les Prussiens à la guerre.

A Berlin, le parti français était réduit au silence. Les nouvelles de Paris le discréditaient chaque jour davantage. Se montrer pacifique, c'était passer pour jacobin. La coterie, ou, comme on disait, « la clique » des théosophes triomphait bruyamment. On était en pleine réaction politique et religieuse. Frédéric-Guillaume, esprit borné, nature violente, brûlait de s'illustrer par l'anéantissement d'une révolution qui menaçait toutes les couronnes. Il se voyait pénétrant en France à la tête de l'armée des rois coalisés, pacifiant l'Europe, relevant le trône des Bourbons, *écrasant l'infâme* en son propre foyer. Les émigrés, qui savaient flatter ses faiblesses, acclamaient en lui le sauveur de la monarchie et lui promettaient l'alliance de la royauté restaurée. Ils l'assuraient qu'à l'apparition de ses troupes, au premier son de ses fifres, on verrait se disperser les hordes révolutionnaires et s'ouvrir d'elles-mêmes les portes des citadelles. Les souvenirs de l'expédition de 1787, dans laquelle les Prussiens avaient mis en déroute, presque sans combat, les patriotes



hollandais, soutenaient ces illusions. Ceux qui avaient vaincu si aisément les terribles adversaires de Louis XIV auraient bien vite raison des sujets révoltés de Louis XVI. « N'achetez pas trop de chevaux, disait aux officiers le confident du roi, le négociateur de l'alliance avec l'Autriche, l'un des plus ardens boutefeux de la coalition, Bischoffswerder, n'achetez pas trop de chevaux, la comédie ne durera pas longtemps. L'armée des avocats sera bientôt anéantie en Belgique, et nous serons de retour dans nos foyers vers l'automne. » On espérait donc que la campagne serait brillante et facile; on s'attendait de plus qu'elle serait lucrative : non que l'on songeât à dépouiller directement la France; on se bornerait, s'il était nécessaire, à la laisser dépouiller par l'Autriche, qui aurait l'odieux de la mesure et les embarras du démembrement. La Prusse ne demanderait à Louis XVI que le paiement des frais de la guerre et un bon traité d'alliance, évinçant ainsi l'Autriche au moment même où elle semblerait soutenir sa cause. Quant aux bénéfiques matériels, elle les trouverait ailleurs, dans cette terre promise de Pologne, où, comme on disait naguère, il n'y avait qu'à se baisser pour prendre. La grande Catherine préparait une vaste opération et se déclarait disposée à y associer la Prusse. Il n'avait pas moins fallu pour lever les scrupules des prudens conseillers de Frédéric-Guillaume : laissant à leur maître les nobles motifs et les vellétés de désintéressement, ils avaient jugé nécessaire de s'assurer contre les risques avant de jeter dans cette grande partie l'héritage de Frédéric : l'armée prussienne et le trésor de guerre. L'assurance était venue de Pétersbourg, les diplomates s'occupaient d'en dresser le contrat, et convaincus désormais qu'allant à l'honneur ils reviendraient avec le gain, les successeurs des chevaliers teutoniques brûlaient de partir pour la croisade.

Le vide se faisait autour de Custine (1). A son arrivée, on l'avait « toléré, » grâce au patronage du duc de Brunswick, à l'amitié du prince Henri, à d'anciennes liaisons contractées lors de son premier voyage, en 1786. Maintenant il était en quarantaine. L'assassinat de Gustave III avait fort affecté le roi et fourni des argumens aux ennemis de la France. On voyait partout des assassins et partout des conjurés, surtout à la légation de France. Cette nouvelle « est affreuse pour nous, écrivait Custine. Je n'avais pas besoin de ce surcroît de difficultés. » Il n'y avait rien à attendre de l'intrigue ni de la corruption. L'intrigue travaillait pour les émigrés : leur agent, le baron de Roll, passait pour avoir accompli ce prodige de rapprocher les deux coteries et de réconcilier la favorite avec le

(1) Rapport du 1<sup>er</sup> avril 1792.

favori. « La maîtresse en exercice, » M<sup>me</sup> Dœnhoff, était très aristocrate et craignait de se mêler de politique. « La maîtresse douairière, » M<sup>me</sup> Rietz, qui s'en mêlait, était « au dernier degré d'exaltation contre-révolutionnaire. » « Un jeune Français, ajoutait Custine, prenait le soin particulier de la confirmer dans ces dispositions. » Quant au favori, Bischoffswerder, c'eût été peine perdue de chercher à le gagner. L'alliance autrichienne était son ouvrage et la condition même de son influence. « Supposé qu'il soit vénal, ce que j'ignore, si nous lui offrons de le payer, ce sera pour embrasser un parti qu'il déteste contre un parti qu'il aime et qui lui rapporte également. Il faudrait être bien gauche pour lui donner ainsi une tentation d'être honnête homme ou l'occasion facile de s'en donner l'air à si bon marché. » Mirabeau avait posé en axiome que tout se pouvait acheter à Berlin : « Que ne peut l'argent dans une maison si pauvre ? » L'argent n'y pouvait rien pour Custine : on l'excluait du marché. Il y avait un cordon de police autour de sa maison. « Les moyens que tous les diplomates du monde emploient pour se faire écouter ou être informés de ce qui se passe, et dont tous les ministres résidans à cette cour se servent avec plus de succès et plus généralement qu'ailleurs, me sont interdits. » S'il essayait, il se ferait surprendre avec scandale, puis éconduire avec éclat. Il fallait laisser passer l'orage. Si la France résistait à l'agression et démentait le calcul des favoris, Frédéric-Guillaume reviendrait de son erreur. « Ils reconnaîtront que combattre contre nous, c'est combattre contre eux-mêmes et qu'ils seront ruinés de notre ruine. » Pour les dégoûter de l'alliance autrichienne, il suffisait de les en laisser faire l'épreuve. La force des choses les conduirait à se réconcilier avec nous. Il était dangereux et prématuré de les en solliciter en ce moment, mais il convenait de leur en ménager le moyen. « Évitions, concluait Custine, ce qui dans une rupture pourrait aigrir et aliéner trop fortement deux états que la nature destine à se rapprocher. »

Il n'y avait donc point à parler d'alliance. Custine en était convaincu, et il en eut la preuve trop manifeste, lorsqu'après avoir reçu les instructions de Dumouriez, il en alla contérer avec M. de Schulenburg, l'un des ministres chargés des affaires étrangères (1). Custine lui représenta que l'intérêt des puissances commandait la paix. « Si l'intérêt doit être compté, répondit Schulenburg, l'honneur des couronnes doit l'être aussi, et cet honneur est blessé par vos provocations, vos demandes d'explications péremptoires, accompagnées de menaces et présentées comme des condi-

(1) Rapport de Custine du 1<sup>er</sup> avril 1792.

tions de la paix. » Il fut question des troubles qui agitaient la Belgique. Cusine défendit la France de les fomenter : « Nos principes sont connus, ils proscrivent l'esprit de conquête. » Schulenburg demanda comment on les conciliait avec l'annexion d'Avignon. « C'est, répliqua Cusine, que nous ne faisons que reprendre notre bien. » La diversion était insidieuse; Cusine sut l'éviter et revint à son thème. Il insista sur l'intérêt évident de la Prusse à ménager la France. Schulenburg l'interrompit : « Assurément la ruine de la France ne serait un bien pour aucune puissance, excepté peut-être pour l'Angleterre. La Prusse en souffrirait plus qu'aucune autre... Vos principes, ajouta-t-il, et votre constitution ne la regardent en rien tant qu'ils ne s'appliquent qu'à vous; leurs inconvéniens ne peuvent affecter le roi que par l'intérêt qu'il a à repousser cet esprit de prosélytisme qui semble menacer tous les potentats et vouloir s'étendre sur tous les pays. — Mais, reprit Cusine, si la France donnait sur tous les points en litige des déclarations rassurantes? — Qui les garantirait? demanda Schulenburg. Sur quoi peut-on compter aujourd'hui chez vous, où deux ou trois partis se disputent la victoire et la domination? — Sur la constitution, répondit Cusine. Si l'on nous force à faire la guerre, on verra que les partis qui vous semblent acharnés à se détruire, se réuniront pour la défendre. — En ce cas, la guerre serait un bonheur pour vous. — Rien n'est plus possible sans doute. »

Schulenburg, qui avait été constamment attentif et poli pendant la durée de l'entretien, promit d'en référer au roi. La réponse qui fut donnée, le 6 avril, à Cusine portait que le roi n'avait rien à lui dire de plus qu'à M. de Ségur. Schulenburg l'engagea vivement à ne point insister pour être admis en qualité de ministre. Les circonstances ne s'y prêtaient pas. Frédéric-Guillaume recevait des lettres qui le menaçaient du même sort que Gustave III. Il voyait dans les discours de l'assemblée « la cause du fanatisme par lequel ses jours étaient menacés. » L'amnistie accordée aux assassins d'Avignon acheva de consterner tout ce qu'il restait d'amis à la France. « Rien, écrivait Cusine le 10 avril, n'a plus contribué à nous ôter des amis, à nous perdre dans l'opinion. Tous en ont été indignés, et plusieurs des plus précieux défenseurs de notre constitution, dans la classe des gens de lettres et des savans, ont annoncé ouvertement qu'ils ne pouvaient soutenir un gouvernement qui se déshonorait par de pareilles mesures. » Cusine avait donc perdu toute espérance de négociation, lorsqu'arriva la nouvelle de la déclaration de guerre. Elle ne s'adressait qu'à l'Autriche, mais il y avait alliance entre l'Autriche et la Prusse, et Frédéric-Guillaume se considéra comme attaqué. Le 29 avril, dès qu'il connut la nouvelle, il

revint précipitamment à Berlin et donna l'ordre de presser les préparatifs, « laissant paraître, dit Custine, l'agitation, la colère, la violence dont il était possédé. » Le 1<sup>er</sup> mai, Custine se rendit chez Schulenburg, qui lui annonça l'entrée en campagne de la Prusse. Il était fort ému des discours de l'assemblée et des circonstances qui avaient accompagné la déclaration de guerre. Comme Custine lui faisait observer qu'en cas de succès comme en cas de revers, l'entreprise serait malheureuse pour la Prusse : « On l'a voulu, répondit Schulenburg. Depuis dix mois, les tribunes françaises retentissent d'injures contre les têtes couronnées; il fallait que cela finît. » Il ne dissimula pas que « l'indifférence sur notre existence future, sur les calamités qui nous attendent après une contre-révolution, que le désir de la vengeance pour le passé, celui d'assurer la tranquillité des gouvernemens dans l'avenir, étaient les seuls moteurs des résolutions actuelles. » Il n'y avait plus rien à faire à Berlin. « Tous, concluait Custine, consentent que la France disparaisse de la balance européenne et composent leurs calculs politiques sur de nouveaux élémens. » Et il ajoutait, le 13 mai : « La position est insoutenable, et dénuée du seul espoir qui pût la faire soutenir, l'espoir d'être utile. »

Les agens secrets n'obtinrent pas plus que l'agent public; ils furent successivement éconduits. Dumouriez, cependant, ne pouvait se résigner à battre en retraite sur ce champ de manœuvres de Berlin, qu'il croyait si bien connaître et où il espérait jouer de si beaux coups de partie. Il était rompu à tous les artifices de la vieille diplomatie et ne voulait jeter aucune de ses cartes sans en avoir essayé. On lui avait voté six millions de fonds secrets. En passant la frontière, ces six millions, — par l'effet du change, — se réduisaient à trois; mais il y avait encore de quoi faire, et Dumouriez le tenta. Il avait envoyé aux Deux-Ponts M. de Naillac, conseiller d'ambassade, « un des plus constans voyageurs politiques » de l'ancienne diplomatie. L'agent était adroit; il trouva cette petite cour dans l'épouvante. Le duc, prodigue et pusillanime, son ministre, M. d'Esebeck, remuant et effaré, tremblaient devant l'invasion de la France. S'ils faisaient mine de résister, la France les expulsait; s'ils avaient l'air de se soumettre, l'Allemagne les traitait en ennemis. Enfin le duc était héritier présomptif de la Bavière, l'Autriche le menaçait d'expropriation; il avait grand besoin de la France pour assurer son héritage. Dumouriez pensa qu'il trouverait dans ce gouvernement un intermédiaire convaincu auprès de la Prusse. C'était, s'il en fut jamais, un rôle « d'honnête courtier » qu'il lui proposait, et le courtage en valait la peine. « Vous pouvez, écrivait-il à Naillac, le 19 mai, annoncer au ministre que, s'il réussit

à empêcher la marche des Prussiens et à faire accéder la cour de Berlin à la même neutralité que le reste de l'empire, il y aura un million pour le duc des Deux-Ponts et deux cent mille livres pour celui ou celle qui aura fait réussir cette négociation. » Elle ne réussit pas. Aux ouvertures qui leur furent faites, les ministres prussiens répondirent, le 7 juin, que la Prusse ne se séparerait point de l'Autriche, et ils ajoutaient : « Il est impossible d'entrer en négociations quelconques avant que le pouvoir légal, le seul avec lequel on puisse traiter, soit rétabli en France avec l'autorité nécessaire pour que l'on puisse négocier avec lui. »

La négociation était manquée en Prusse. En Sardaigne, on n'avait même pas pu l'entamer. Le roi était tout ardeur pour la coalition. Il en attendait précisément le bénéfice que lui offrait la France, la Lombardie; mais, au lieu de l'obtenir, malgré l'Autriche, en échange de la Savoie et de Nice, cédées aux Français, il espérait la recevoir des Autrichiens eux-mêmes, en compensation des conquêtes qu'il les aurait aidés à faire sur les Français. Il en était là lorsqu'il reçut l'avis que le gouvernement de Paris lui envoyait un ministre et avait désigné pour cette mission M. de Sémonville, alors ministre à Gènes. Au nom seul de l'envoyé, Victor-Amédée s'emporta : « Je ne le recevrai pas, s'écria-t-il; je ne m'abaisserai pas à l'humiliation de voir dans mon royaume un jacobin de cette espèce. » Le fait est que, pour une cour qui tenait de si près à la famille royale et à l'émigration, le choix était au moins inconsidéré. « Actif, délié, intelligent, dit La Marck, fait pour l'intrigue, dans laquelle il se plaisait, indépendamment des avantages qu'elle pouvait lui rapporter, » Sémonville avait été l'un des adeptes les plus zélés et l'un des préparateurs les plus experts de la fameuse « pharmacie politique » de Mirabeau. Après la mort de son patron et ami le grand tribun, il s'était lancé dans la diplomatie et il y avait apporté les mêmes habitudes d'intrigue, les mêmes goûts d'agitation, les mêmes inclinations pour les moyens de police. Envoyé à Gènes, il passait pour travailler à révolutionner l'Italie, et les émigrés, auxquels il faisait une guerre acharnée, l'avaient depuis longtemps dénoncé à la cour de Turin. Sous prétexte que sa nomination n'avait pas été notifiée dans les formes, Victor-Amédée donna l'ordre au gouverneur d'Alexandrie de l'arrêter au passage et de lui refuser des passeports, ce qui fut fait le 19 avril. Dumouriez déclara, le 26, à la tribune qu'il exigerait une réparation éclatante. En réalité, il la réclama posément et traîna les choses en longueur. C'est qu'il espérait renouer avec Victor-Amédée et cherchait, par l'intermédiaire d'un Sarde établi à Paris, le baron Trichetti, à faire admettre un autre envoyé. Il proposait un ancien consul général,

fort modéré d'opinions, Audibert-Caille, qui aurait pour instructions d'apaiser le différend relatif à Sémonville et d'obtenir la neutralité de la Sardaigne. Les Sardes ne refusèrent ni n'acceptèrent; ils firent attendre à Audibert ses passeports jusqu'au moment où ils se crurent en mesure de rompre ouvertement. Le 2 juillet, le comte Viretti, secrétaire du roi, à qui Audibert s'était adressé, lui répondit par un refus formel : « Il était impossible, concluait-il, d'entrer en négociation avec un gouvernement fondé sur le sable, au moment où la France était au bord de l'abîme et touchait à sa destruction. »

C'était la même réponse qu'à Berlin. L'Espagne avait consenti à recevoir le ministre de France, Bourgoing, mais l'accueil, qui avait été plus que froid de la part du roi et de la reine, avait été injurieux de la part des courtisans. L'Espagne craignait de se mêler à la guerre, elle espérait que l'Autriche et la Prusse réussiraient à rétablir en France l'autorité royale, elle se ménageait et attendait. D'ailleurs l'Angleterre demeurant neutre, la prudence lui conseillait de s'abstenir. Cette neutralité de l'Angleterre commençait à revêtir une nuance assez marquée de malveillance et d'inquiétude. La cause en était dans les progrès de la propagande qui, prêchée violemment à Paris, s'organisait ouvertement sur la frontière de Belgique. Là encore, les événemens tournaient contre le calcul de Dumouriez. Il voulait provoquer un soulèvement national contre l'Autriche, c'était à une révolution démagogique que travaillaient les agens envoyés de Paris. Il se sentit débordé et commença de perdre son sang-froid. Il n'attendit point que les Anglais demandassent des explications, il prit les devans et leur en demanda. « Nous respecterons la Hollande si elle observe la neutralité, écrit-il, le 14 juin, à l'ambassade de Londres; mais c'est de l'Angleterre même qu'il s'agit. Comment se conduira-t-elle si nous entrons en Belgique? Elle parle des traités qu'elle a conclus, des alliés qu'elle entend faire respecter. Se considère-t-elle engagée par le traité d'Utrecht et la convention de La Haye de 1790 à garantir la Belgique à la maison d'Autriche? » C'est un point à éclaircir « sans laisser la moindre équivoque. » Que fera-t-elle si la Hollande prend le parti des Autrichiens? Considérera-t-elle que la France est l'agresseur et se croira-t-elle obligée à soutenir les Hollandais? C'étaient de bien graves questions. Les envoyés français à Londres, — et l'on reconnaît ici le coup d'œil de Talleyrand, — jugèrent que, dans l'état des choses, il était intempestif de si bien préciser les termes. L'équivoque est une des ressources classiques de la diplomatie. Ils passèrent donc le 18 juin à lord Grenville une note pleine de réserves, dans les assurances offertes aussi bien que dans les questions posées. Puis la situation leur parut « tellement grave » qu'ils envoyèrent leur rapport à Dumou-

riez par un homme sûr, connaissant l'état des affaires et capable de l'exposer. Au moment où ils promettaient de respecter la neutralité de la Hollande et demandaient à l'Angleterre d'engager les Hollandais à s'abstenir, on enéigmentait à Paris des « patriotes bataves; » on ne dissimulait point que la révolution qui se préparait en Belgique était destinée à gagner les Provinces-Unies. « Nous persistons à croire, écrivaient-ils, que si, au lieu de paraître approuver dans les pays étrangers les personnes qui allaient y semer des germes de soulèvement et de révolte, on avait hautement annoncé en France le plus grand respect pour les gouvernemens des autres pays et la résolution de ne rien permettre qui leur soit hostile, on aurait empêché plus facilement cette ligue menaçante qui s'est formée contre la révolution française d'acquérir aucune solidité (1). »

C'était parler d'or, mais c'était méconnaître absolument le caractère et la force d'impulsion du mouvement révolutionnaire. Dumouriez se débattait dans un cercle vicieux. Il avait compté sur les négociations pour faciliter le succès de la guerre, et il arrivait que la déclaration de la guerre entravait toutes les négociations. Il avait espéré qu'une guerre limitée, brillante, suivie d'une paix glorieuse, relèverait le pouvoir et lui permettrait d'étonner la démagogie; l'impuissance du pouvoir livrait la France aux démagogues, et le triomphe de la démagogie transformait la guerre contre l'Autriche en une guerre européenne où la France, isolée devant une coalition redoutable, jouait ses destinées. Mais les événemens ne déconcertaient jamais Dumouriez. L'extrême mobilité de son esprit, qui l'exposait à tant de mécomptes, ne le laissait, en compensation, jamais à court d'expédiens. Il lui restait à employer le remède suprême de la vieille diplomatie dans les cas désespérés : il tâcha d'émouvoir le Turc et de provoquer une diversion en Orient. Il songea pour cette mission à Sémonville, qui, depuis sa mésaventure d'Alexandrie, était retourné à Gênes. Il lui écrivit, le 12 juin, de se préparer en toute hâte à partir pour Constantinople. Les instructions qu'il lui fit dresser étaient fort étendues. Sémonville devait expliquer aux Turcs les raisons qui amenaient la France à changer de système. On avait eu naguère grand'peine à leur faire comprendre que, cessant de combattre l'Autriche, la France les engageait à vivre en paix avec sa nouvelle alliée; il fallait leur montrer pourquoi on revenait aux anciennes traditions et les exciter à opérer, d'accord avec les Polonais et peut-être les Suédois, une diversion contre les coalisés. Sémonville annoncerait l'envoi d'une flotte dans l'Archipel, ferait entrevoir à la Porte « l'indépendance

(1) Rapport du 10 juillet 1792.

de la Crimée et la destruction du port de Cherson comme une suite infaillible de l'apparition d'une escadre française dans la Mer-Noire. » Il devait animer le pacha de Scutari et fomenter des troubles en Hongrie. Des fonds secrets très abondans seraient mis à sa disposition « pour se procurer des intelligences dans le sérail et capter la bienveillance du ministère ottoman. Les présens devaient être magnifiques pour prouver à ces barbares qu'un peuple libre est encore plus généreux qu'un despote. »

#### IV.

Dumouriez s'était trompé; mais son erreur était assez singulière : contrairement à ce qui se voit d'ordinaire en pareil cas, ce ministre improvisé n'avait péché ni par ignorance de l'Europe, ni par esprit de système. C'était la France qui avait tout dérangé. Ce que ce parvenu de la révolution connaissait le moins, c'était précisément la révolution qui l'avait porté au pouvoir. Il la jugeait en politique d'ancien régime et commettait, sous ce rapport, la même faute que les hommes d'état de la vieille Europe. Mais si la révolution avait un caractère si nouveau, qu'il échappait aux hommes mêmes qu'elle entraînait dans son cours et qui prétendaient la diriger, l'Europe ne changeait pas; c'est pourquoi les propositions de Dumouriez, dans ce qu'elles avaient d'essentiel, devaient tôt ou tard être reprises : elles le furent, et il n'était peut-être pas sans intérêt de les définir sous leur forme primitive. La Prusse, en particulier, avait fort déconcerté Dumouriez. La Prusse, cependant, devait être la première à justifier ses conjectures et à faire de ses projets le principe d'un système politique. La paix de Bâle, signée en 1795, ne fut que la conséquence des négociations proposées en 1792. Les événemens qui rendirent cette paix nécessaire, se préparaient dans le temps même où Dumouriez déclarait qu'elle était possible. La coalition était à peine formée que l'on vit germer le ferment qui la devait dissoudre. L'édifice, à peine élevé, se lézardait, et l'on apercevait la fissure qui permettrait à l'assiégeant de faire sa brèche.

Au moment où l'Autriche et la Prusse donnaient à leurs troupes l'ordre de marcher sur la France, Catherine II donnait aux siennes l'ordre d'entrer en Pologne. Les Allemands venaient en France pour y faire cesser l'anarchie, les Russes venaient en Pologne pour l'y rétablir; les premiers se proposaient de détruire une constitution qui affaiblissait l'autorité royale, les seconds combattaient une constitution qui avait eu pour objet de la relever. L'absence totale de principes qui caractérise l'Europe de l'ancien régime ne se manifesta



jamais avec plus d'éclat, on pourrait dire avec plus de scandale, que dans cette crise solennelle. Il y avait dans ce rapprochement et cette contradiction tout autre chose que la coïncidence fortuite de desseins opposés. Les deux entreprises avaient été conçues en même temps, elles devaient se développer de concert; il y a entre elles un rapport qui domine toute l'histoire de l'Europe pendant la révolution française. On ne vit point de souverain plus ardent que Catherine à combattre cette révolution; mais elle entendait que l'Autriche et la Prusse l'étoufferaient dans son foyer. Elle se réservait les coups à longue portée; c'était, comme elle aimait à le dire, dans la « jacobinière » de Varsovie qu'elle se proposait d'anéantir les jacobins de Paris. Il lui fallait une intervention des Allemands en France pour la débarrasser d'eux en Pologne. C'était une combinaison très claire, très simple, très pratique. Catherine l'avait préparée avec un art consommé et la poursuivit avec une imperturbable constance.

Cependant les Allemands n'étaient pas sans méfiance. Il leur répugnait de tourner le dos à ces plaines si largement ouvertes, et de s'en aller courir si loin les hasards de la guerre, tandis qu'ils laissaient à leur voisine le loisir des grandes chasses. Pour peu que les Français résistassent, il était évident que les Allemands regretteraient leur imprudence et ne verraient point sans jalousie Catherine se tailler à sa guise un manteau royal en Pologne, alors qu'ils auraient tant de peine à rogner quelques lambeaux de territoire français. La Prusse avait pris ses sûretés avant de se mettre en route. Catherine lui avait assuré une part de bénéfices; mais si la guerre contre la France, au lieu d'être facile, comme on l'attendait, se présentait menaçante, périlleuse, incertaine, les motifs mêmes qui avaient décidé la Prusse à entreprendre l'expédition l'engageraient à l'abandonner. Partie avec la promesse d'un partage en Pologne, elle reviendrait sur ses pas pour en assurer l'exécution. C'est ainsi que Catherine ruinait toutes les combinaisons des partisans de la monarchie française et frappait d'avance de paralysie la coalition dont les émigrés la croyaient l'âme. C'est ainsi que, dès le début de la guerre, elle fournit à Dumouriez le moyen d'action qui lui avait manqué lors de ses premières tentatives à Berlin. Les ménagemens que conseillait Custine à l'égard de la Prusse étaient commandés à la fois par la prudence et par la politique. On ne rompait que pour renouer tôt ou tard et, l'un des agens de Dumouriez, Benoît, se montrait fort sagace, lorsqu'en quittant Berlin, il déclarait aux Prussiens que le dernier mot n'était pas dit, qu'il reviendrait où et comment les Prussiens le désiraient et que peut-être valait-il mieux pour la négociation que

l'armée prussienne se trouvât sur le territoire français (1). C'est dans ces conditions, en effet, que la négociation devait être reprise par Dumouriez, et c'est l'épisode le plus singulier de son étrange carrière.

Cependant son rôle de diplomate semblait terminé. Une crise analogue à celle qui l'avait élevé au pouvoir l'en précipita. Il se crut assez fort pour entrer en lutte avec le parti de la gironde qui l'avait fait ministre. Il soutint Louis XVI dans la résistance qu'il opposait à ses trois collègues Roland, Servan et Clavière. Ils furent renvoyés le 13 juin. Dumouriez prit le portefeuille de la guerre et appela Naillac aux affaires étrangères. Mais, pour s'être rendu suspect aux révolutionnaires, il n'avait nullement gagné la confiance des royalistes. La cour, qui s'était servie de lui pour éloigner Roland, ne tenait point à le conserver. L'assemblée le reçut en conspirateur, la cour continua de le traiter en intrigant; l'assemblée accueillit ses déclarations par des murmures, le roi refusa de suivre ses conseils. Le 15 juin, il donna sa démission, et le 19 il annonça à l'assemblée qu'il partait pour l'armée du Nord, où il avait un commandement. C'est là que la destinée lui réservait ses plus grandes surprises. L'aventurier allait, pour un instant, tourner au héros et son nom, qui n'éveillait jusque-là que les souvenirs de la diplomatie occulte et de l'intrigue, allait s'associer à deux dates immortelles de notre guerre d'indépendance : Valmy et Jemmapes. Mais quelques talens militaires que Dumouriez ait déployés dans les marches qui précédèrent la première de ces journées fameuses, quelque valeur qu'il ait montrée dans les combats de la seconde, le général d'armée ne se sépara jamais en lui du diplomate, et sa stratégie ne fut que la suite de ses négociations.

ALBERT SOREL.

(1) Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la révolution française.*

---

# T O N Y

---

PREMIÈRE PARTIE.

---

I.

« Mon cher papa,

« Pourquoi ne venez-vous plus? Il doit y avoir bientôt deux ans que vous n'êtes venu, car le jour des étrennes s'est passé sans vous. Celles que vous m'envoyez ne me font pas autant de plaisir que les joujoux que vous me donniez vous-même. Et vous ne m'écrivez presque jamais. Pourtant je suis bien sage, bonne-maman vous le dira. J'ai beaucoup grandi, mes robes de l'hiver dernier ne me vont plus du tout et j'ai perdu deux dents par devant, ce qui est très laid, mais cela repousse. Vous trouverez, j'espère, que j'ai fait des progrès pour l'écriture. Je vous assure, mon cher papa, que j'ai du chagrin à cause de vous.

« Votre petite fille qui vous embrasse bien des fois de tout son cœur.

« LUCETTE. »

L'auteur de cette lettre, dont nous ne reproduisons pas l'orthographe, recula d'un mouvement brusque la haute chaise qui la mettait au niveau de la table et rejeta en arrière, pour mieux juger de son œuvre, une petite tête brune fort éveillée, dont les boucles pendaient tout à l'heure en désordre jusque sur le papier, balayant

parfois d'une façon désastreuse l'encre encore humide. Ses joues étaient empourprées par un effort extraordinaire d'application soutenue et, au bord des cils démesurément longs qui grandissaient encore de grands yeux noirs, brillait une larme significative. Évidemment la sensibilité de Lucette était supérieure à son style. Une fille de sept ans et demi peut éprouver et penser déjà beaucoup de choses qu'elle reste inhabile à exprimer. Peut-être l'enfant se rendait-elle compte de ce malheur, car elle poussa un gros soupir, tout en promenant des regards désolés sur les brouillons épars autour d'elle ; la table, le plancher en étaient couverts.

— L'autre lettre, celle qui avait le pâté, était mieux, je crois, dit-elle en sautant à terre pour aller ramasser cette feuille dédaignée.

Oui, sans doute, il y avait lieu de regretter une phrase assez bien faite sur certaine féerie que, la dernière fois qu'il était venu, son père l'avait emmenée voir au Châtelet ; elle aurait dû recopier cela dans la lettre définitive, mais aussitôt qu'elle se retrouvait devant une page blanche, Lucette croyait avoir mille choses nouvelles à dire plus jolies que les précédentes et, au bout du compte, ces jolies choses restaient au bout de sa plume ou se glaçaient sur le papier. Pourquoi ne pouvait-elle tout simplement faire lire à l'absent ce qui était écrit au plus profond de son affectueux petit cœur ? Il eût été touché, il serait parti tout de suite pour la rejoindre. Lucette sentait cela confusément.

— Au moins, pensa-t-elle, en se rapprochant de la table qui, maintenant qu'elle était debout, lui montait jusqu'au menton, il n'y a pas de tache sur celle-là... Les lignes ne sont pas très droites, mais...

Elle soupira de nouveau. Hélas ! l'écriture aussi était bien grosse, bien irrégulière, et elle avait oublié de parler des fameuses pantoufles en tapisserie auxquelles depuis si longtemps elle travaillait. Après tout, il valait peut-être mieux n'en rien dire avant de les envoyer. Si elle bavardait, il n'y aurait plus de surprise, et puis elle serait forcée d'avouer qu'elle n'avait fait que le fond.

— C'est égal, pensa Lucette, je n'ai su presque rien mettre de ce que j'avais dans la tête. Pourquoi n'écrit-on pas ce qu'on veut écrire ?

Elle grimpa de nouveau sur sa chaise, repoussa derrière ses petites oreilles brûlantes la toison naturellement frisée qui tendait toujours à lui retomber sur les yeux, se relut, et tout à coup la grosse larme prête à couler déborda, vint frapper le papier ; plusieurs mots s'y noyèrent.

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle, l'essuyant à la hâte, encore un pâté ! Que dira-t-il s'il voit que j'ai pleuré ? Que dira bonne-maman quand je lui porterai ma lettre ? Elle croira que je m'ennuie auprès d'elle,

loin de papa, et ce n'est pas vrai. Elle aura du chagrin par ma faute !

Lucette se sentait décidément malheureuse et les larmes tombaient de plus belle en une pluie serrée, malgré sa colère contre elle-même. Ces maudites larmes ! elles barbouillaient déplorablement la lettre si propre tout à l'heure. Enfin la petite fille, saisie d'une idée lumineuse, s'avisa de les expliquer, de les justifier même. Reprenant la plume, elle traça un *post-scriptum* : « C'est parce que vous ne venez plus... Venez donc, mon papa chéri. » Après quoi il lui sembla qu'elle s'était soulagée, que son père aimerait cette lettre, toute sale qu'elle fût, et que sa grand'mère ne pourrait en être trop fâchée.

— Mamselle Lucette ! il est deux heures, vint dire une mulâtresse en lui apportant son chapeau.

— Attends, Lalie ! Encore une minute...

Elle écrivit sur l'enveloppe en gros caractères :

*Monsieur le comte d'Armançon,  
Château de Varoille,  
La Combe-en-Auxois.*

— Je te retrouverai dans l'antichambre, dit-elle à Lalie, qui maintenant, un cerceau passé autour du cou, les mains chargées de ballons et de cordes à sauter, ressemblait sous son madras à une fée aux joujoux, lippue et cuivrée. — Il faut que je parle à bonne-maman...

— Mais, mamselle Lucette...

L'enfant n'entendait plus. Elle avait descendu quatre à quatre l'escalier tournant de la petite maison que M<sup>me</sup> Delisle occupait tout entière dans un quartier excentrique, voisin des Champs-Élysées.

Il n'y avait personne dans le salon. Sur le seuil de la bibliothèque qui faisait suite, Lucette fut arrêtée par un bruit de voix. On causait avec animation ; bonne-maman paraissait gronder ou s'emporter... Était-ce possible ? Moitié timidité, moitié surprise, elle resta hésitante une minute, le temps d'entendre ces mots :

— Ainsi, vous l'avez vu de vos yeux ?.. cette rumeur à laquelle je refusais de croire, n'est que trop fondée... Il s'enfonce de plus en plus dans cet abaissement, dans cette dégradation... Il oublie ce qu'il doit à son nom, ce qu'il doit à des souvenirs sacrés, ce qu'il doit à sa fille... Pauvre petite ! quel avenir sera le sien ?..

C'était M<sup>me</sup> Delisle qui parlait d'une voix brisée par l'émotion.

— Il faut vivre, chère amie, vivre longtemps pour l'élever, pour la protéger,.. répondit une autre voix que Lucette connaissait bien,

celle de M. de Montmerle, qui venait quotidiennement, quand la goutte le lui permettait, causer et jouer aux cartes avec sa grand-mère.

Elle le savait absent, depuis quelques jours en voyage... Il était donc de retour?

— Et quel âge a-t-il l'enfant, ce bâtard? reprit M<sup>me</sup> Delisle avec feu. Depuis quand vole-t-il la place qui devrait être à un autre, à une seule?..

Pour Lucette, toujours immobile derrière la porte entre-bâillée, cette conversation n'avait aucun sens. Comment expliquer que des années après, bien qu'elle n'y eût jamais reporté sa pensée, elle s'en souvint tout à coup, l'esprit clairement ouvert à ce qui lui avait paru d'abord inintelligible? Il arrive qu'un grain de science amère et douloureuse jeté au hasard, inconsciemment recueilli, sommeille longtemps comme perdu au fond de nous-même, pour germer soudain et changer un jour, avec la force d'une révélation inattendue, la face de notre vie jusqu'alors paisible.

Lucette, avertie par un instinct de délicatesse qu'elle entendait peut-être ce qui n'était pas fait pour ses oreilles, toussa en guise d'avertissement. Ce fut une si petite toux que l'oreille un peu dure de sa grand-mère ne dut pas la saisir; cependant M<sup>me</sup> Delisle dit presque aussitôt à M. de Montmerle avec un accent de vague inquiétude :

— Voyez donc, mon cousin, si cette porte est bien fermée derrière la tapisserie.

Un pas inégal se rapprocha sans que Lucette osât ni entrer, ayant autant tardé à le faire, ni s'esquiver, ne croyant avoir aucune raison pour cela, car elle savait que sa grand-mère ne la soupçonnerait jamais d'indiscrétion préméditée.

La portière, en s'écartant, laissa voir une petite fille qui tenait d'une main sa poupée, de l'autre, une lettre ouverte :

— Que faisais-tu là, mignonne? dit M. de Montmerle, beaucoup plus troublé qu'elle-même.

— Je venais voir bonne-maman avant de sortir, répondit-elle en lui sautant au cou.

— Approchez! dit M<sup>me</sup> Delisle d'un ton sévère que Lucette ne connaissait pas.

Elle bondit jusqu'au fauteuil où se blottissait sa grand-mère, toujours grelottante au coin du feu, jaunie, desséchée comme le sont certaines créoles passé la cinquantaine, avec des yeux ardents aux paupières meurtries et deux bandeaux de cheveux encore noirs encadrant des traits délicats qu'éclairait à travers les flétrissures de l'âge, de la maladie, du chagrin, une expression tendre et mélancolique :

— Regarde-moi, dit-elle en lui relevant le menton du dos de sa petite main maigre tout étincelante de bagues.

La réponse de cette franche physionomie à la question muette qu'elle lui adressait rassura sans doute M<sup>me</sup> Delisle, car la contraction soucieuse de son front s'effaça peu à peu, et lentement elle se pencha vers l'innocent visage interrogé ainsi pour le baiser avec amour.

— Pourquoi n'entras-tu pas ?

— Vous étiez occupée, bonne-maman ; j'ai craint de vous déranger.

— Je croyais, moi, que tu étais depuis longtemps à te promener avec Lalie.

— C'est qu'auparavant j'ai écrit à papa... Voici la lettre,.. si vous voulez la lire...

— Non, mon enfant, je n'ai pas la tête à cela ; nous causons !.. Mets-la toi-même à la poste.

Quel fardeau de moins sur le cœur de Lucette ! Bonne-maman ne verrait pas qu'elle avait pleuré, qu'il lui manquait quelque chose, ce qui était certainement un peu d'ingratitude, choyée comme elle l'était.

— Alors je vais cacheter bien vite ! dit-elle en promenant sa petite langue rose avec précipitation sur l'enveloppe, comme si elle eût craint que bonne maman ne se ravisât.

L'instant d'après, elle rejoignait Lalie et la conversation reprenait dans la bibliothèque au point où elle l'avait interrompue :

— Je vous jure, Médéric, que j'ai failli me jeter sur cette lettre pour la déchirer, dit M<sup>me</sup> Delisle avec la pétulance d'enfant gâtée qui lui restait de sa jeunesse riante, bercée d'adulations, la jeunesse d'une beauté créole épanouie comme une rose pâle sous le ciel éternellement bleu de ce paradis des Antilles, la Martinique. — Il ne mérite pas qu'elle pense à lui,.. il n'est pas digne de recevoir un mot de souvenir, une caresse même lointaine de sa fille.

Au plus fort de l'indignation, elle gardait ce doux parler tout en voyelles, si joli dans la bouche des enfans et des femmes, mais qui semble ne pouvoir exprimer que des choses puériles :

— Cependant, chère, songez-y, c'est l'affection de cette enfant qui seule a chance d'éveiller chez lui un remords et de le ramener à ses devoirs, lui répondit M. de Montmerle avec le même grasseyement incorrigible qui dénonçait chez eux la communauté d'origine.

— Ses devoirs ! s'écria-t-elle. Ne voyez-vous pas qu'il les a déplacés et embrouillés de façon à ne plus s'y reconnaître ? Il appellera son devoir aussi la protection qu'il étend sur *l'autre*, la tendresse qu'il lui accorde, une tendresse volée à Lucette !..

— Quelle idée ! Il a encore trop de bon sens, je suppose, si bas tombé qu'il soit, pour confondre les obligations sacrées qu'impose

une paternité légitime et le genre de sacrifices pécuniaires auxquels peut l'entraîner, dans de certaines limites, ce fâcheux résultat d'une amourette...

— D'une amourette!.. ce fâcheux résultat!.. Vous en parlez bien légèrement, dit M<sup>me</sup> Delisle avec sévérité. Mais comment attendre d'un homme la réprobation que méritent des infamies semblables? Les hommes sont tous des libertins, et vous-même...

— Théonie! s'écria le vieux garçon, qui, grâce à ses besicles d'or et à sa béquille, n'avait rien moins que la mine du personnage qu'elle lui reprochait d'être ou d'avoir été. S'il avait idolâtré une femme au monde, c'était cette Théonie, dont le nom précieux ne s'accordait pas mieux avec des rides que l'épithète de libertin avec ses infirmités à lui.

— Théonie, vous savez mieux que personne...

— Je sais que vous avez été bien mal inspiré, mon pauvre ami, de me laisser, il y a neuf ans, consentir à ce fatal mariage.

— Mais en supposant que j'eusse pu prévoir qu'il tournerait mal, vous n'auriez écouté aucune remontrance...

— Peut-être... Elle l'aimait tant! Concevez-vous, Médéric, qu'un ange comme ma Lucienne se soit éprise d'un homme de cette trempe, — si terriblement homme!..

M. de Montmerle hocha la tête et répéta : — Terriblement!.. — Puis, après une minute de réflexion, il ajouta : — Il y a de ces mystères...

— C'était de la folie, de la folie pure... L'oiseau de paradis ne va pas se livrer à un sanglier. Je vous répète que j'aurais dû empêcher cette profanation, ce crime. Je me maudis de ne l'avoir pas fait.

— Hélas! Le passé est le passé... Tant de parens sont dans le même cas! Presque tous, avec les meilleures intentions, deviennent aveugles dès que le mariage est en jeu. Il avait grand air, il portait un nom superbe...

— Vous allez prétendre que la vanité nous a poussées toutes les deux...

— Le ciel m'en garde!.. Votre fille était sous le charme,.. un si beau cavalier! Et vous, ma pauvre Théonie, où auriez-vous pris le courage de rien refuser à votre fille? Elle a voulu, à dix-huit ans, venir en France, vous êtes venues...

— Allez-vous m'en blâmer, après avoir tant contribué à nous y attirer? J'étais veuve, et riche et sans autre famille désormais qu'un cousin qui s'était fixé à Paris. N'était-il pas naturel que l'idée de faire connaissance avec la mère patrie s'emparât de Lucienne et de moi-même? Vous n'êtes qu'un ingrat, Médéric, et la France aussi a été ingrate, puisqu'elle nous tenait tant de maux en réserve.



— Ma cousine, vous savez si je fus ravi de vous revoir, dit M. de Montmerle éperdu. Vraiment vous me forceriez à vous rappeler que je n'aurais peut-être jamais quitté pour ma part notre colonie sans votre mariage...

— Quelle vieille histoire!.. Il s'agit de celui de Lucienne!.. Si les Trézé m'ont invitée à leur rendre visite en Bourgogne où nous avons connu M. d'Armançon, c'est votre faute. Ils étaient de vos amis, ils m'ont trompée, tout le monde m'a trompée... Quand j'y songe, vous êtes responsable... Sans vous, Médéric, ma fille ne serait pas morte, je la tiendrais là, près de moi, et ma petite Lucette aurait un autre père.

La tête entre ses mains qui tremblaient, elle se mit à pleurer comme un enfant, tandis que cet autre vieil enfant, M. de Montmerle, immobile et la tête basse, était tout près de se sentir coupable en effet. Au temps des rapides fiançailles de Lucienne Delisle et de Robert d'Armançon, il avait fait remarquer pourtant que ce type par excellence du chasseur bourguignon, qui, jusqu'aux approches de la quarantaine, s'était contenté des plaisirs les moins délicats, avait une assez inquiétante réputation, sans compter qu'il n'était pas riche. A quoi ses deux amies avaient répondu que l'argent contribue fort peu au bonheur, qu'avec les goûts simples qu'on lui connaissait, Lucienne avait assez de sa dot. Une robe de mousseline de l'Inde, une chaumière, beaucoup d'amour; et elle serait contente. Or la chaumière était un château. Que pouvait-on demander de plus? Si M. d'Armançon avait prolongé un célibat orageux, c'est qu'il attendait le coup de foudre, qui enfin était venu. Ces argumens inspirés par l'exaltation et par la naïveté, (M<sup>me</sup> Delisle avait de fait aussi peu d'expérience que sa fille), ce flot de raisons bonnes ou mauvaises, devait nécessairement clore la bouche à M. de Montmerle, dont l'époux de Lucienne avait au juger résumé le caractère un peu flottant en deux mots expressifs : Poule mouillée. — L'unique défaut de ce galant homme était de ne jamais savoir au juste ce qu'il voulait ni ce qu'il pensait : il était tout urbanité, toute faconde créole et parfaitement incapable, quoi qu'elle en eût dit, de critiquer chez sa cousine des préjugés qu'il partageait. Théonie de Montmerle, descendante d'un ancien compagnon d'armes et proche parent de Rochambeau, avait cru jadis déroger en épousant, très pauvre, M. Delisle, qui lui offrait l'opulence à défaut du nom; la pensée de voir remonter sa fille dans les plus hautes sphères aristocratiques n'avait pu manquer de l'enivrer. Pauvre petite comtesse d'Armançon! Au lieu d'être maîtresse comme il l'aurait fallu, elle avait choisi et chéri le rôle d'esclave, un rôle que du reste la mort, quelquefois bienfai-

sante, s'était chargée d'interrompre avant les désenchantemens trop complets. Cette fleur des tropiques avait frissonné quelques mois sur une montagne de granit battue par la bise, et puis elle s'était effeuillée, sans laisser trace de son parfum, trop subtil pour les sens d'un gentilhomme campagnard, appréciateur de vins capiteux, de chasses endiablées, de filles solides, joyeuses et rougeaudes, bâti de façon à porter sans fatigue l'armure pesante des aïeux, bon au demeurant, mais de cette bonté grossière qui peut être si aisément cruelle sans le vouloir.

— Que voulez-vous? c'était écrit! la destinée s'impose,.. murmurait M. de Montmerle, accumulant ces banalités qui sont le refuge des âmes faibles, mais qui pourtant ne réussissaient pas à tromper sa vieille amie.

Elle continuait à sangloter :

— Non, vous deviez m'arrêter,.. vous deviez me dire...

Par un brusque revirement, l'excellent homme cessa de se défendre. Eh bien! soit, si l'idée qu'il avait quelques torts pouvait la soulager, il fallait lui laisser cette illusion; elle se ferait ainsi moins de reproches à elle-même. Le dévouement de M. de Montmerle, ce dévouement qui avait passé inébranlable par toutes les phases de l'amour respectueux et de l'amitié passionnée, pouvait aller jusque-là. Il fléchit son genou goutteux devant la pauvre mère, écarta du visage en pleurs l'une des mains tremblantes, et la porta doucement à ses lèvres en disant :

— C'est vrai, j'ai été bien léger, il fallait à tout prix vous conseiller, vous éclairer, mais avouez que je suis assez puni par notre malheur à tous.

— Eh! mon Dieu, qui aurait pu prévoir?.. s'écria M<sup>me</sup> Delisle avec son inconséquence naturelle. Puis elle reprit tristement : — Ne nous renvoyons pas le fardeau de nos regrets, de nos remords. Nous sommes peut-être coupables autant l'un que l'autre, mais vous, mon ami, vous êtes la patience, vous êtes la charité même... Pardon!.. Cela calme quelquefois mes pauvres nerfs de vous maltraiter un peu...

— Bah! je ne suis bon qu'à cela. Ne vous contraignez jamais, Théonie.

Et ils restèrent à ressasser les fautes du passé, les périls du présent, jusqu'à l'heure où les rhumatismes de M. de Montmerle l'obligeaient d'ordinaire à rentrer chez lui, avant le coucher du soleil.

Quand Lucette revint de sa promenade, tout animée par l'exercice, on lui dit qu'elle dînerait seule, que sa grand'mère était souffrante et avait dû se coucher. Elle ne s'en étonna pas outre

mesure, ayant l'habitude de ce qu'elle intitulait les migraines de bonne-maman. Il y avait des beignets au dessert pour la consoler, et sa poupée lui tint compagnie à la petite table. Sa *da*, — on continuait d'appeler ainsi, selon l'usage créole, la femme de confiance qui avait élevé sa mère, — la mit au lit de bonne heure, afin de pouvoir aller ensuite frictionner, masser, dorloter sa vieille maîtresse en écoutant des doléances auxquelles, dans l'effusion naïve de ses souvenirs, elle savait répondre, la bonne créature, mieux encore que M. de Montmerle.

Les derniers mots de Lucette en s'endormant, ses petites mains jointes sous la couverture dans une fervente prière, furent ceux-ci :

« Mon Dieu! je vous recommande ma lettre, je vous recommande papa. Amenez-le-moi, sainte Vierge, et qu'il reste longtemps, et que nous ne nous quittions plus! »

## II.

Cette dernière migraine de bonne-maman fut plus longue et plus sérieuse que toutes les précédentes. Quand M. de Montmerle avait dit à son amie : — Il faut vivre,.. vivre longtemps pour protéger Lucette, — il s'était menti à lui-même, sachant trop à quoi s'en tenir sur le mal incurable qui la minait. Les médecins lui avaient parlé,.. il était averti : toutes les journées qu'elle traînait languissamment dans l'atmosphère de serre chaude où achevait de s'étioler sa vie, atteinte aux sources mêmes, étaient des jours de grâce ; et si la pauvre femme avait répondu par un soupir à des recommandations vaines, c'est que de son côté, sans que personne lui eût signifié la cruelle sentence, elle se sentait condamnée. De fait, elle mourait de chagrin, comme on en meurt, lentement, peu à peu, par une désorganisation graduelle contre laquelle aucun pouvoir ne peut réagir. L'idée d'aller rejoindre sa fille, loin de l'effrayer, lui eût été une consolation, mais il fallait, pour retrouver l'un de ses amours, abandonner l'autre qui ne lui était pas moins cher. Si elle avait pu emporter Lucette!

— Après moi que deviendra-t-elle?

C'était la question qu'elle s'adressait sans relâche durant ces longues nuits de tortures qui ne devaient être suivies d'aucun soulagement, car les chirurgiens appelés en consultation avaient déclaré que l'opération sur laquelle on aurait pu compter comme suprême ressource était impossible.

L'objet de tant d'inquiétudes ne soupçonnait rien de tout cela. Lucette avait toujours vu sa grand'mère plus ou moins malade, incapable de sortir, allant de son lit jusqu'à son fauteuil ou par

extraordinaire jusqu'au petit jardin qui entourait la maison. Toutes les bonnes-mamans sans doute étaient sédentaires et se plaignaient de souffrir; ce devait être leur état normal. M<sup>me</sup> Delisle, vivant cloîtrée dans son deuil douloureux, Lucette ne pouvait la comparer à d'autres personnes du même âge, mieux portantes et plus actives. Quelque tendre que fût l'affection qu'elle rendait à cette chère maman, elle était trop étourdie pour remarquer que le visage habituellement pâle de M<sup>me</sup> Delisle s'altérait davantage encore. Elle tâchait, quand sa *da* le lui recommandait, de ne pas faire trop de bruit et d'être sage,.. son souci n'allait pas plus loin. Lorsque la malade paraissait triste, elle lui racontait à demi-voix des histoires pour la désennuyer, se rappelant que, dans ses rares indispositions d'enfant, les contes créoles jargonnés par Lalie la distraient et lui faisaient du bien. L'idée ne lui vint pas cette fois de rattacher à une aggravation dans l'état de la malade la brusque arrivée de son père. Elle ne songea point un instant qu'il eût pu être appelé par une dépêche de M. de Montmerle; elle se dit : — Il a reçu ma lettre. — De fait, elle l'attendait depuis le jour où elle avait écrit. S'il ne répondait pas, c'est qu'il allait venir.

La maison retentit du cri de joie que poussa Lucette lorsqu'un matin M. d'Armançon entra dans la chambre où elle jouait surveillée par Lalie. Depuis la veille elle était un peu triste, ou plutôt interdite, comme le sont les enfans par un changement quelconque dans leurs habitudes; on ne lui avait pas permis d'entrer chez grand'mère et Lalie ne cessait de se frotter les yeux en disant qu'elle était enrhumée; ce rhume la mettait apparemment de mauvaise humeur, car elle ne répondait rien aux questions répétées que lui faisait Lucette sur la Martinique, elle qui d'ordinaire prodiguait les détails avec une telle abondance que la petite fille se figurait avoir vécu elle-même dans le pays de sa maman, grâce aux récits qui l'y avaient tant de fois promenée.

— Papa!.. vous voilà donc! cher... cher papa!..

Il l'enleva dans ses bras, et elle se suspendit à son cou, le serrant, le dévorant, s'attachant des deux mains à sa barbe :

— Vous êtes venu! vous êtes enfin venu!

— Tu m'étrangles! dit-il en riant.

Et il la posa par terre sans qu'elle consentît à le lâcher.

— Eh bien! Lalie, qu'y a-t-il de nouveau? demanda M. d'Armançon.

La mulâtresse leva vers lui le regard désespéré du chien qui se noie, en secouant la tête d'une façon significative, à laquelle Lucette ne prit pas garde, occupée qu'elle était à baiser la main de son père.

— Vraiment!.. C'est si grave!.. Vous croyez?

— Tout est fini, monsieur.

— Quoi donc? demanda Lucette.

— Rien, dit son père. En attendant que ta grand'mère soit éveillée et qu'elle puisse me recevoir, laisse-moi te regarder, petiotte.

— Comme elle lui ressemble! n'est-ce pas, monsieur?.. soupira Lalie.

— Oui, répondit M. d'Armançon, en considérant le mignon visage avec une sorte de gêne plutôt qu'avec plaisir.

— Elle ressemble aussi à monsieur. Elle est plus forte que sa pauvre mère, Dieu merci! N'est-ce pas, *ché dou, ché cotte*, que vos cheveux frisent comme ceux de papa?

— Oh! mes cheveux, n'en parlons plus... Vous devez trouver qu'en un an ils ont grisonné.

Lalie garda ses réflexions pour elle. Certes il avait vieilli, et d'une façon qui, à son sens, n'était pas la bonne. Déjà, au dernier voyage, sa maîtresse lui avait dit :

— Je ne retrouve plus M. d'Armançon.

Et elle n'avait pas voulu en convenir; elle s'était extasiée, comme elle recommençait à le faire aujourd'hui, sur la bonne mine de monsieur. Mais ce que disait Lalie n'était pas toujours ce qu'elle pensait; elle avait au plus haut degré cette puissance de dissimulation, héritage des races esclaves, et qui implique, avec l'art presque innocent du mensonge, un tact singulier; sa vieille maîtresse lui confiait beaucoup de choses; ce qu'on ne lui confiait pas, elle le devinait, et jamais elle n'oubliait rien. Son opinion était donc faite depuis longtemps sur le *mari de mamselle*, et, à chaque nouvelle apparition de celui-ci, le jugement de Lalie devenait plus défavorable. Elle le voyait épaissir au moral autant qu'au physique. Cette physionomie, si frappante et si belle autrefois, se pétrifiait, voilée par une sorte d'abrutissement; l'œil devenait fixe, injecté; la voix s'enrouait, et, sur le front sillonné d'un grand pli qui n'était pas celui de la pensée, on lisait ce je ne sais quoi d'obscur, d'insouciant qui rapproche l'homme de la brute. Évidemment quelque habitude funeste et dégradante prenait sur lui de plus en plus d'empire. L'observateur attentif qui eût rencontré M. d'Armançon aux différentes phases de sa vie aurait pu faire à son sujet, dans une certaine mesure, ce genre d'étude que suggèrent les bustes de Commode et de Néron, échelonnés par rang d'âge le long des galeries de nos musées et qui nous montrent l'effet épouvantablement expressif des passions sur la beauté humaine.

Voici, par exemple, Robert d'Armançon enfant : robuste, bien bâti, intelligent, vif comme la poudre. Les cheveux flottent au vent, l'œil étincelle avec le sourire qui creuse des fossettes aux

joues vermeilles. Un voisin, dont les lectures se sont bornées aux *Trois Mousquetaires*, lui donne le surnom de d'Artagnan, qui lui sied et lui reste. Son père, qui pose en principe que l'éducation du corps doit passer avant celle de l'esprit, s'est aux trois quarts ruiné par des prodigalités qui ont pour mobile une passion unique, mais effrénée : la chasse, et la chasse inséparable du luxe des équipages et des abus d'une hospitalité trop large. De génération en génération, les d'Armançon n'ont connu d'autre profession que celle de louvetier; ils ont donné le nom de Varoille à une race de chiens courans qui réunit la ténacité britannique et la furie française. Lorsque Robert cherche à se rappeler sa mère, il la voit, en digne épouse de chasseur, se condamner à garder le lit pour maintenir à la température convenable et nourrir au biberon une précieuse portée de limiers futurs dont la mère est morte dans un moment où aucune lice ne se trouvait en état d'adopter les orphelins. Le premier tableau qui ait fait battre son cœur, c'est le spectacle tumultueux d'un départ, lorsque, de grand matin, la porte du chenil s'ouvre pour laisser sortir la meute couplée qui va au rendez-vous. Il ne doit obtenir qu'après sa première communion le droit de toucher une arme; de là une furieuse impatience d'accomplir le plus solennel des actes religieux. Libre à lui jusque-là de coucher les lièvres en joue avec un bâton et d'enfourcher pour battre les bois une rosse disponible. Le soir, à souper, les épisodes de la journée donnent lieu à ces amplifications permises aux chasseurs, surtout quand elles sont excitées par des flots de vin de Bourgogne : les récits qui sonnent à ses oreilles l'exaltent, l'enfièvrent, remplissent ses rêves, le distraient des leçons de l'abbé qui, chargé de lui apprendre le latin, n'y réussit guère.

A dix-huit ans, ayant pris toute sa croissance et déjà barbu comme ne le fut jamais un écolier, il sort du petit séminaire de la ville voisine, où il a fait de médiocres études, mais dont il rapporte les sentimens qui conviennent à sa naissance, un fond de piété accommodante qui l'accompagne à travers tous les désordres de sa jeunesse, sans les trop contrarier : non qu'il soit hypocrite; mais, si l'on vit comme on peut, il faut du moins bien penser.

Voyez-le maintenant à vingt-cinq ans. Sans être de très haute taille, il a la stature des bons cavaliers et des beaux danseurs. Sa vigueur athlétique n'exclut pas l'élégance; ses traits offrent le genre de noblesse qui, dans le portrait éminemment royal de François I<sup>er</sup> par Titien, laisse deviner cependant le satyre. Il a de l'esprit naturel, joint à ces qualités qui sont dans le sang plutôt que dans l'âme et qui s'allient presque toujours à la force musculaire : courage, fierté, bonne humeur, élans généreux. En fait de règle de conduite, il ne connaît que le souci de l'honneur, qui lui permet

de faire le diable sans que sa conscience le reprenne. Il aime la femme en général, comme il aime le vin, et même un peu plus, sans aimer aucune femme en particulier. L'amour délicat serait, à ses yeux, synonyme d'amour faible; il reste persuadé que celles qui en disent le plus de bien le méprisent au fond; et, s'il brusque les choses, c'est par système autant que par goût. D'innombrables succès semblent lui donner raison, tant en province, où il passe presque toute l'année, qu'à Paris, où il va au temps du carnaval, des courses, ou des expositions hippiques, sans rien y voir que ce qui l'amuse. Le plaisir, la sensation, la jouissance, il n'apprécie que cela, et il est constitué de façon à pouvoir abuser de la vie, ainsi comprise, sans que sa verve, sa santé, son énergie, une certaine naïveté de jeune animal heureux qui est en lui reçoivent la moindre atteinte. Cette mâle beauté, loin de décroître, a tout son caractère et son prestige vers la fin de l'ardent été de la vie. Elle s'est accentuée, un peu durcie; mais le teint, moins coloré sous le bronze du hâle, ne porte pas de rides, le même feu couve sous l'arc vigoureux des sourcils noirs. Rien n'est entamé: ni son entrain pour la chasse, ni son goût pour les amourettes. La satiété, qui envahit peu à peu les natures plus délicates, la morne lassitude qui saisit don Juan au milieu de ses conquêtes faciles, lui sera toujours inconnue. Il est trop simple, trop aisément satisfait, d'un tempérament trop bien équilibré. C'est alors que M<sup>me</sup> de Trézé, une châtelaine des environs, qui, sans être jamais sortie à son égard des limites d'une coquetterie assez vive, sait cependant gré au beau d'Armançon de lui avoir fourni l'occasion d'affirmer sa vertu, c'est alors que cette Parisienne émigrée en Bourgogne, où elle fait la pluie et le beau temps, se coiffe de certaine idée qui est venue à plus d'une honnête femme dans les mêmes circonstances, l'idée perverse en réalité, quoique absolument louable aux yeux du monde, de le forcer à faire une fin, de borner le cours de ses folies au penchant qu'il a eu pour elle, bref, de le dédommager, en le mariant, d'une déception dont elle s'exagère l'amertume. Mais les mères de famille ont peur de lui à vingt lieues à la ronde. Il faut chercher plus loin. Justement M. de Trézé rencontre à Bourbon, où il va chaque année prendre les eaux les plus ennuyeuses de France, M. de Montmerle, qui soigne aux mêmes sources des rhumatismes invétérés; ils se sont liés en parlant de leurs maux, et les Trézé ont été par suite mis en rapport à Paris avec la famille de leur nouvelle connaissance, deux cousines, mère et fille, celle-ci d'une grâce et d'une douceur exquis, pourvue en outre dans le présent d'une dot fort ronde, qu'accompagne pour l'avenir une fortune claire et liquide, car M<sup>me</sup> Delisle a réalisé tout ce qu'elle possède avant de quitter la Martinique.

Cette question d'argent touche médiocrement M. d'Armançon,

supérieur, en somme, à de vils calculs, étranger à toute vanité, capable de plus en plus de se passer du monde, si seulement il lui reste un bon cheval et de jolies maîtresses. Mais la marieuse qui s'est chargée du soin de son bonheur entend ses intérêts mieux que lui-même. En un clin d'œil, son plan de campagne se trouve fait; elle invite M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Delisle au château des Bordes, où elle passe l'automne. Robert d'Armançon y vient souvent; naturellement il s'éprendra de la première créole qu'il ait rencontrée sur son chemin... Un peu frêle sans doute, ce n'est pas le genre de beauté dont il fait le plus de cas, mais tout fruit nouveau est tentant; elle ne ressemble à rien de ce qu'il a connu, c'est assez pour qu'il s'enflamme. Et cette flamme est communicative; impossible de nier la force de l'aimant mystérieux qui, en vertu de quelque loi secrète de la nature, tend à rapprocher les contraires, le blanc et le noir, le jour et la nuit, tout ce qui semble incompatible. Une créature éthérée, faite pour vivre du plus pur amour et pour en mourir, va confondre avec le sentiment exclusif, presque divin, tel genre de passion qui n'est qu'un appétit banal; elle sera fière de tenir dans sa petite main d'enfant le bonheur de cet être qui, d'une étreinte, la broierait; elle se donnera presque avant qu'il l'ait demandée, sans se douter que la diplomatie d'une femme d'expérience contribue à son aveuglement. M<sup>me</sup> Delisle est un peu perplexe, malgré l'éclat du titre qui agit sur elle comme le miroir sur une alouette. Une première visite au château de Varoille l'a fait réfléchir. Il est terriblement délabré, ce château; le genre d'existence qu'on y mène lui paraît un peu sauvage. Elle a entrevu dans la lingerie un essaim de petites repasseuses, bien effrontées, bien familières, qui ont ricané en se montrant les dames de Paris; et il lui a semblé qu'à table, son futur gendre abusait un peu de ces crus de Bourgogne d'un bouquet incomparable, qui sont l'un des rares luxes qu'il se permette. Mais comment faire partager des craintes semblables à Lucienne?.. Au premier mot qu'elle hasarde, M<sup>me</sup> de Trézé interrompt et s'indigne... M. d'Armançon sera la perle des maris; la jeune comtesse le mènera haut la main, à sa guise; Varoille restauré, les maritornes remplacées par une livrée convenable, tout ira bien; des invitations attireront la société d'alentour, on jouera des charades et la comédie comme aux Bordes. Oisif, M. d'Armançon? Non pas... Il n'a qu'à devenir membre du conseil général... M. de Trézé n'est-il pas candidat à la députation?.. Sa femme l'a voulu, et ce que veulent les femmes... Vous verrez dans un an!

Un an après, M. d'Armançon reste veuf. Il est juste de dire que ses premiers cheveux blancs datent de ce chagrin, très expansif et très sincère. Sa femme l'a quelquefois fatigué par l'excès de sa sen-



sibilité, mais elle a été bien près cependant d'éveiller en lui une âme. Il l'a vénérée, il la regrette, il la pleure à grosses larmes... On est toujours ému, et quelquefois à tort, de ces larmes d'enfant qui coulent sur le visage d'un homme; on veut y voir le sang même de son cœur, leur source fût-elle peu profonde.

Jusqu'à la veille de sa mort, M. d'Armançon a déclaré que sa femme n'est pas malade tout de bon, un peu douillette, voilà tout. C'est en passant de son appartement dans la salle à manger, où il insiste pour qu'elle vienne dîner, que la mourante, galvanisée un instant par le désir de lui complaire, par la crainte de l'ennuyer, qui ont été les deux sentimens majeurs de sa courte existence conjugale, s'affaisse à l'improviste sur son épaule en balbutiant dans un dernier soufle, doux comme une caresse : — Mon pauvre Robert!.. La lampe s'est éteinte.

Tout l'hiver, il porte un deuil farouche, renonçant à ses habitudes, sauf à une seule, qui s'aggrave. Il s'est mis à boire démesurément pour noyer son chagrin, et aussi parce qu'il ne trouve pas autre chose à faire dans la solitude à laquelle il se condamne, malheureux comme il croit l'être. Ses anciens compagnons de plaisir se récrient. Aurait-on jamais cru que la perte de son insignifiante petite femme pût le changer à ce point? Quelle tristesse, quel abattement dans les lignes fléchissantes de ce visage, dans le port affaissé de cette tête! La griffe d'une grande douleur, suppose-t-on, l'a marqué pour toujours. Lui-même pense : Je suis vieux. — Il n'a plus de désirs au monde. Des mois se passent ainsi. Le printemps revenu, il se ressent néanmoins, à son insu d'abord, de cette influence qui fait tout reverdir et qui pare d'un gai feuillage le front même des arbres foudroyés. A son tour, il va renaître. Mais l'image de Lucienne, effacée à demi, le sépare encore de toutes les femmes. Il faut un incident décisif pour faire cesser cette obsession, qui d'ailleurs commence à lui peser.

M. d'Armançon est parti de bon matin, il est allé visiter une partie de ses bois où l'on écorce les chênes pour les besoins d'un moulin à tan du voisinage. Sous le soleil, qui vient de se lever, les branches frissonnent, secouant les derniers lambeaux de brume; mille chansons jaillissent de la verdure transparente qui abrite les nids; des parfums de menthe et de serpolet se dégagent de la rosée; toute la forêt prend peu à peu un air de fête à mesure qu'elle s'éclaire et qu'elle fleurit. L'herbe vivace arrête les pas du veuf inconsolable, les feuilles encore tendres lui caressent le visage, les fils de la Vierge s'accrochent à ses vêtemens : c'est comme un bon accueil que lui fait la nature empressée à le ressaisir. Il sent un singulier bien-être l'envelopper peu à peu. Sa blessure s'engourdit, se ferme doucement; il se remet à jouir de tout, tran-

quille comme si la fatalité ne l'eût pas attendu au bout du chemin. Les bûcherons, les sabotiers guettent le maître au passage; depuis longtemps on ne l'a pas vu. Il s'arrête pour parler familièrement à tous; en même temps, un enthousiasme dont il ne se rend pas compte, que les moins raffinés ont en commun avec les poètes, lui vient pour la liberté, la vie saine des forêts, les petits bonheurs qui peuvent être les grands et qui appartiennent au pauvre comme au riche. Il respire l'air à pleins poumons... Tout à coup le complément du genre de félicité qu'il exalte en lui-même apparaît au détour du sentier, sur le bord d'une clairière où retentissent lugubres de grands coups de hache. Plus d'un arbre est renversé sur le sol, laissant pleurer le sang de ses veines, et une jeune fille armée d'une serpe en détache les branches. Elle est sommairement vêtue d'une courte jupe brune, assez déguenillée, qui laisse nus ses jambes et ses pieds; ses cheveux noirs s'échappent par mèches du mouchoir rouge qui est censé les contenir; sous la chemise en grosse toile à peine serrée par une coulisse lâche se laisse deviner un buste rondelet de la plus appétissante fraîcheur; et pour soulever une brassée de rameaux peut-être, par coquetterie native plutôt, elle cambre ses reins flexibles, en regardant ce promeneur vêtu de noir d'un œil étonné comme celui d'un fauve qu'on surprend. M. d'Armançon s'arrête pour suivre, dit-il, le travail des écorceurs, qui, armés d'un os tranchant, fendent l'épiderme des arbres abattus devant eux, mais en réalité pour savourer à son aise l'ivresse soudaine que lui a versée ce regard où il y a bien des choses outre l'étonnement: toutes les provocations inconscientes, toutes les roueries ingénues d'une fille d'Ève livrée aux seules inspirations du serpent qui dans ces bois en fleur a su pénétrer tout comme il pénétra dans le paradis terrestre. C'est lui, c'est le serpent éternel qui apprend à cette petite sauvage qu'on l'admire de loin et qu'il ne tient qu'à elle de fixer longtemps immobile, à l'endroit où il est planté comme un terme, ce majestueux personnage qui commande à tous. Elle rougit de plaisir et M. d'Armançon croit que c'est de honte; elle rajuste avec une pudeur qu'elle n'a jamais ressentie son fichu envolé; elle l'observe en dessous, ses lèvres rouges entr'ouvertes sur des dents blanches, en coulant de son côté une nouvelle œillade espiègle et caressante. M. d'Armançon continue son chemin sans lui avoir adressé la parole, mais un peu plus loin il s'arrête encore et s'informe: — Quelle est cette petite fille? — Rien de trop bon, seize ans... elle n'a jamais eu d'autre abri que la forêt, comme les muguetts d'avril... Ni père ni mère. Son frère Forgeot est sabotier, il s'est construit une hutte en branches comme font ses pareils: le voilà! Son tablier de peau de bête lui donne la mine d'Ésaü. Clau-

dine, la Forgeotte, est son ouvrier ordinaire; elle polit les sabots, les passe au feu, les attache par paires avec un lien de chanvre. Ils végètent ainsi, n'entassant guère d'écus, car le frère n'est rien moins que rangé,.. un mauvais gars,.. braconnier autant que sabotier, chacun sait ça!

M. d'Armançon hausse légèrement les épaules et passe; mais le lendemain il revient; il revient plus d'une fois. Le frère braconnier fait bonne garde; la petite disparaît toujours à son approche; sa fantaisie n'en est que plus excitée,.. aucun minois ne l'a ensorcelé ainsi. Un jour qu'elle a fui, il réussit à la rejoindre; il lui donne un baiser et un cadeau. Claudine accepte, mais quand il veut aller plus loin, elle oppose des résistances inattendues, et elle fait intervenir si bien son honnête homme de frère que le comte se pique, emploie les grands moyens. On doit avoir besoin de quelque dindonnière à la basse-cour de Varoille. La Forgeotte viendra chez lui. Bien volontiers, s'il trouve aussi quelque besogne pour son frère, dont elle ne voudrait jamais se séparer. Soit; on occupera Forgeot à l'écurie. La cahute du sabotier au milieu des bois est abandonnée, le frère et la sœur se glissent au château.. Il y a de cela environ sept ans. Aujourd'hui ils en sont les maîtres. Forgeot a usurpé les fonctions de sommelier, d'intendant, de factotum, il s'est rendu indispensable. Si M. le comte lui refusait quoi que ce fût, il entr'ouvrirait les yeux, et on a tout intérêt à les lui fermer.

Comment Robert d'Armançon, qui a eu affaire, durant toute sa jeunesse de séducteur, à des pères, à des maris, à des frères complaisants, — les mœurs rustiques autour de lui ne sont pas sévères, — peut-il croire qu'un drôle comme Michelin Forgeot se méprenne sur la situation faite à Claudine? Ce serait incompréhensible si l'on ne savait combien depuis sept ans le malheureux a baissé, pour nous servir de l'expression de sa belle-mère, qui ne le voit plus qu'à de longs intervalles. Cette coquette rustique a jeté le grappin sur lui. Humble et timide en apparence, elle exerce la plus puissante des tyrannies, celle qui prend les dehors de la servitude, celle qui part d'en bas et qui sans relâche caresse nos vices. Quelle apparence qu'une enfant des bois, ne sachant ni lire, ni écrire, puisse entreprendre de mener un homme d'expérience, un homme du monde qui croit naïvement l'avoir perdue! Jamais celui-ci n'a laissé prendre à personne un pareil pied; pour la première fois il ne se méfie pas. Et cependant Claudine écarte adroitement telles ou telles personnes, elle lui inspire à sa guise des goûts, des antipathies, des préférences; elle ne veut pas qu'il chasse trop souvent, parce que la chasse le met en rapport avec ses pareils et, quelques accès de goutte aidant, il ne chasse presque

plus; elle l'a indisposé contre ses anciens amis, dont elle s'entend à le rendre jaloux, les hôtes du château sont désormais des parasites de bas étage venus de la petite ville voisine et pour lesquels le couvert est toujours mis. M. d'Armançon en est à se griser avec Rigaudin le vétérinaire... il s'occupe de moins en moins de culture et d'élevage... Forgeot, son maître Jacques, cet homme universel, le remplace si bien! Il ne voyage plus, même pour aller voir sa fille, il fuit le monde décidément. S'il se demandait par hasard : Qu'est-ce que je fais du matin au soir? un nombre incalculable de verres vidés et de pipes fumées, quotidiennement, se présenteraient à sa pensée, servis par la magicienne villageoise qui l'a bien réellement abaissé à son niveau, sans avoir eu besoin de recourir à un autre philtre que celui de sa jeunesse armée de tout ce qui peut avoir raison des vellétés d'inconstance d'un viveur de cinquante ans. Et le plus puissant des complices lui est venu en aide, un beau petit gars recueilli par charité, un « fillot » de M. Robert; son parrain tout craché, comme on dit en se gaussant.

Personne n'a connu les père et mère de Tony, et son âge coïncide justement avec une absence assez longue qu'a faite autrefois la Forgeotte. On rapproche les dates et on rit sans malice de cette nouvelle frasque de M. Robert. Maintenant ce nom familier que les vieux paysans par habitude, et les autres par imitation, continuent de donner à celui qui fut le jeune maître paraît étrange appliqué à ce quasi-vieillard. L'embonpoint croissant menace de tourner à l'obésité, la belle humeur d'autrefois est remplacée par cette taciturnité, cette tristesse tragique qui accompagne le règne absolu, impossible à secouer désormais, d'une passion destructive du corps aussi bien que de l'intelligence. M. d'Armançon est devenu ombrageux, méfiant; il s'est enfermé avec son misérable bonheur. La Forgeotte lui tient quelquefois la dragée haute, fait sonner les partis qu'elle a refusés, les propositions qui lui ont été faites par celui-ci, par celui-là. Bien des gens gagent que l'ex-dindonnière, passée gouvernante, dans toute la force du terme, finira par se faire épouser. Elle prend le bon chemin pour cela! Hébé verse sans ménagemens les nectars bourguignons à ce Jupiter déchu, et ce régime le prive peu à peu du dernier ressort de volonté qui lui reste.

Elle faisait son métier d'échanson quand M. de Montmerle est tombé un jour à l'improviste dans un étrange intérieur où on ne l'attendait guère. Le pauvre vieux créole stupéfait n'a pas prolongé sa visite, il est parti surabondamment édifié. Depuis lors M<sup>me</sup> Delisle sait à quoi s'en tenir; M. d'Armançon n'en doute pas; aussi n'est-ce point de son plein gré qu'il revient chez elle, qu'il se laisse câliner par cette enfant qui a les yeux, et la voix, et le nom de Lucienne.

Sa femme, le pâle et chaste fantôme mis en déroute depuis sept ans par une Forgeotte, revient ce matin l'enlacer, lui parler tout bas, lui dire, suppliante : — Aie pitié de notre petite fille...

Un vague attendrissement adoucit ses traits ravagés tandis qu'il passe une main à demi distraite sur les boucles brunes qui lui rappellent d'autres cheveux dont il y a bien longtemps, — dans ce qui lui semble une autre vie, — la soie caressante s'enroulait à ses doigts, où restait leur léger parfum. N'est-ce pas le même parfum dans les cheveux moins lisses de Lucette? — Il s'attarde à le respirer, et Claudine n'a peut-être pas tort de dire à son frère, au moment même, d'un air soucieux, en lui servant le meilleur vin de la cave de Varoille :

— Je ne suis guère tranquille. Pourvu que là-bas ils n'aillent pas nous le reprendre !

— Bah ! répond Forgeot en sablant une lampée, ce sera ton affaire de lui remettre le mors. S'il s'échappe, il n'ira pas loin.

Et le bon frère sourit à sa sœur avec une pleine confiance en ses talents.

— D'ailleurs le petit est là, dit-elle, répondant à ce sourire. Il nous donnerait un coup de main.

— Parbleu ! nous sommes les plus forts à nous trois.

### III.

Lucette n'avait pas achevé de réciter à son père toutes les fables qu'elle avait apprises en son absence et de lui faire admirer les cahiers qu'elle avait remplis, quand Lalie, qui était sortie pour préparer sa maîtresse à une pénible entrevue, revint dire que madame était prête à recevoir monsieur.

— Je vais avec vous, papa? s'écria la petite fille, lui saisissant la main de nouveau.

Et il eût été bien aise en somme qu'elle le suivît, qu'il y eût un tiers présent à la conversation pour arrêter les reproches qu'il prévoyait.

— Non, dit la *da*, votre bonne-maman veut être seule, vous irez lui dire bonjour plus tard. Restez ici, mamselle.

— Oh ! dit Lucette en faisant la moue, on me prend mon papa au moment où il arrive. Et j'avais tant de choses à lui faire voir !

— Tout à l'heure, dit M. d'Armançon préoccupé ; tout à l'heure...

Et il suivit Lalie en s'appêtant d'avance de son mieux à subir un assaut désagréable.

— Monsieur, dit la mulâtresse à voix basse, madame est encore plus mal qu'hier ; elle a passé une nuit affreuse, il ne lui faudrait pas d'émotions.

La pauvre créature n'osait ajouter : — Ménagez-la... — Mais il y avait dans ses paroles un irrésistible accent de prière.

M. d'Armançon fit signe de la tête qu'il comprenait.

La porte de la chambre qui allait être bientôt une chambre mortuaire s'ouvrit, et il entra presque à tâtons, car les rideaux étaient tirés de façon à établir une demi-obscurité, qui, lorsqu'on sortait du grand jour, permettait à peine de se conduire sans heurter les meubles; une voix éteinte prononça faiblement : — Est-ce lui?

Quelque chose de poignant et de solennel qu'il avait éprouvé déjà en présence de la mort le pénétra.

— Robert! dit M<sup>me</sup> Delisle avec beaucoup de douceur en lui tendant la main.

Il prit cette main brûlante et la garda machinalement dans la sienne.

— Robert, reprit-elle, je m'en vais. Lucette ne s'en doute pas, la pauvre chérie! C'est d'elle que j'ai voulu vous parler une dernière fois.

— Qu'allez-vous imaginer?.. essaya d'interrompre M. d'Armançon.

— Le temps presse, poursivit-elle d'une voix presque impérieuse. Il dépend de vous, mon ami, que je m'en aille réconciliée avec moi-même. Ouvrez ce rideau à droite, Lalie, et laissez-nous...

— Réconciliée?.. répéta M. d'Armançon tandis que la mulâtresse obéissait.

Le rideau relevé laissa entrer assez de lumière pour qu'il comprit que la malade avait dit vrai. Sans l'éclat des yeux animés par la fièvre, ce masque terreux eût pu appartenir à un cadavre. Tous les deux se regardèrent un moment en silence. Enfin M<sup>me</sup> Delisle détourna la tête, soupira, et reprit :

— Oui; je m'adresse un grave reproche.

Vraiment?.. C'était elle qui s'accusait au lieu de dresser contre lui le réquisitoire prévu?..

— Le jour où je vous ai demandé votre fille, où je l'ai séparée de vous, j'ai agi sans y songer d'une façon égoïste, contraire à tous les intérêts de Lucette.

— Mais, chère madame, cette enfant qui venait de naître aurait été un terrible embarras pour moi. Lucette était délicate, il lui fallait les soins d'une femme, d'une mère... Elle vous doit d'être bien portante, et je vous sais gré au contraire de m'avoir aidé à l'élever.

— Merci, mon bon Robert, de me chercher des excuses... J'ai cru bien faire sans doute, mais les motifs de nos actes sont souvent compliqués. Vous prendre Lucette, c'était presque rentrer en possession de ma fille, et pour m'assurer une consolation je vous ôtais...

— Un souci, un grand souci, interrompit M. d'Armançon avec la sincérité qui lui était naturelle. Je pouvais venir voir la petite chez vous...

— Sans doute... Malheureusement, vous usiez peu de cette facilité.

— Que voulez-vous?.. J'ai là-bas mes intérêts, mes occupations.

— Il est vrai, reprit M<sup>me</sup> Delisle, que nous aurions pu aller vous trouver nous-mêmes...

— Votre santé vous en empêchait, dit vivement M. d'Armançon. Et puis le ménage d'un veuf ressemble terriblement à un ménage de garçon, vous savez... Varoille devient de plus en plus rustique... A votre âge, avec vos habitudes, vous y eussiez manqué de tout. Je me serais fait scrupule d'insister pour vous avoir chez moi.

Un sourire amer plissa les lèvres pâles de M<sup>me</sup> Delisle. Elle était résolue à ne pas dire un mot qui pût blesser son gendre dans cet entretien qu'elle considérait comme suprême. Le bonheur de Lucette dépendait peut-être de sa modération, de sa prudence, et elle n'avait que ce bonheur en vue. Imposant donc silence à d'anciens ressentiments, à des griefs de fraîche date, à d'atroces appréhensions, elle répliqua :

— Vous voyez bien que j'avais raison de m'adresser des reproches. Si cet intérieur est devenu, comme vous dites, un ménage de garçon, j'en suis cause. Votre fille y eût gardé la place de sa mère. Il faudra pourtant que cette place, elle la retrouve; il faudra qu'elle puisse vivre à Varoille.

— Nous y songerons, chère madame; mais, Dieu merci, vous ne manquerez pas de sitôt à Lucette. Jamais votre direction ne lui a été plus utile qu'à présent. Comment élèverait-on une jeune fille, dans notre pays perdu?

— C'est justement ce qui me préoccupe. Pourquoi, lorsque je n'y serai plus, ne viendriez-vous point demeurer une partie de l'année à Paris?

— Oh! je ne puis vous promettre cela! Moi, Parisien?.. Je ne saurais que faire...

— En ce cas, il faut chercher une bonne institutrice qui vous suive là-bas et fasse travailler Lucette tout en tenant votre maison.

— Nous verrons... nous verrons... Puisque vous voulez absolument parler de ces choses, ne pensez-vous pas que le couvent vaudrait mieux? Nos Ursulines élèvent toutes les filles bien nées du département... J'irais la voir presque chaque semaine.

— Au couvent?.. Si jeune?.. Et vous êtes loin de la ville.

— Bah! vingt-cinq kilomètres tout au plus. La belle affaire! avec de bons chevaux...

— Mais si elle tombait malade?..

— On la soignerait admirablement. La supérieure est de mes parentes.

— Si elle se trouvait malheureuse? balbutia la pauvre grand'mère.

— Pourquoi voulez-vous qu'elle soit plus malheureuse que toute autre?

— D'ailleurs, dit M<sup>me</sup> Delisle s'efforçant d'entrer dans ses idées, elle passerait les vacances et tous ses petits congés auprès de vous, naturellement.

— Sans doute...

— Et alors je m'en rapporterais à Lalie pour avoir bien soin d'elle.

— Je lui donnerais, dit M. d'Armançon, en évitant de répondre, l'appartement de sa mère, auquel on n'a pas touché depuis que...

— Oui, mon ami, je sais que vous avez laissé pieusement dans l'état où elles étaient le jour de sa mort les choses qui lui ont appartenu, et que Lucette retrouvera ses traces. Dites-moi que vous chérissez toujours le souvenir de votre femme, Robert...

— Vous savez que je l'ai rendue heureuse autant que possible, dit-il de l'air contraint qui s'imposait à lui par intervalles.

— Le bonheur qu'elle vous devait, elle ne l'a jamais nié, mais elle l'a perdu si vite, hélas!

Robert fit un geste indécis qui signifiait apparemment : — Nous ne pouvons rien contre la destinée.

— Il faudra reporter sur votre fille toute la tendresse, tout le dévouement que vous n'avez pas eu le temps de lui témoigner...

— Vraiment, madame, on croirait que vous avez peur que je ne remplisse pas mes devoirs envers Lucette! dit M. d'Armançon redevenu méfiant peu à peu. Qui vous fait supposer?..

— Oh! je ne suppose rien, je n'ai peur de rien! Seulement je voudrais que tout s'arrangeât pour qu'elle pût être, sans retard, mêlée à votre vie; les joies qu'elle y apportera seront votre récompense. Vous ne soupçonnez pas combien cette enfant est bonne et aimante; elle vous adore... Si impressionnable avec cela!.. une sensitive.

— Eh bien! voilà une qualité, si c'en est une, qu'il ne faut pas exagérer, dit M. d'Armançon avec humeur.

Lucienne aussi, sa femme défunte, était une sensitive; il l'avait souvent froissée dans ses doigts rudes et lui avait su mauvais gré de se replier, de frémir douloureusement. Les femmes *vibrantes* sont un ennui dans la vie. D'avance il se promettait de réprimer les nerfs de Lucette, pour le bien de l'enfant d'abord, disait-il. On ne gagne rien à demander la lune et les étoiles; or il avait toujours eu la contrariété vague de penser que sa femme, quoiqu'elle ne demandât rien, pauvre âme, aspirait à la conquête d'une étoile quel-



conque qu'il n'était ni de taille ni de disposition à décrocher pour lui offrir.

— Fiez-vous à moi, dit-il enfin en portant à ses lèvres, par un de ces mouvements chevaleresques qu'il avait autrefois, la main de la malade qu'à plusieurs reprises il avait abandonnée, puis ressaisie, selon les impressions du moment.

— Soit, dit-elle, voyant qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre et qu'elle ne réussirait qu'à le mettre en défiance en insistant davantage; soit, je me fie à votre droiture, à votre amour paternel, à la vénération que vous gardez au fond de vous-même pour une chère mémoire. Je n'exige aucune promesse.

Les lèvres serrées, il opposait à ses regards supplians, à ses prières détournées un mutisme invincible. La moindre allusion au sujet délicat le faisait se ramasser sur lui-même, se contracter comme un hérisson.

— Je veux croire en vous, répéta la pauvre femme épuisée. Nous reprendrons cette conversation, Robert...

Et, en effet, pendant les quelques jours qu'il passa dans la maison, elle essaya plus d'une fois, avec la ténacité du désespoir, de revenir sur ce sujet qui la tourmentait sans cesse. S'il s'agissait d'affaires d'intérêt pur et simple, M. d'Armançon montrait un détachement, une délicatesse sans bornes. Peu lui importait que l'on prit des précautions contre son désordre ou sa prodigalité, qu'on lui liât les mains pour empêcher que la fortune de sa fille pût être compromise.

— Je vous saurai gré, dit-il à M. de Montmerle, de vous occuper des affaires de Lucette, comme vous vous occupiez de celles de M<sup>me</sup> Delisle. Moi, je n'entends rien à rien, sauf quand il s'agit de la terre...

M. d'Armançon semblait vouloir racheter ainsi certaines résistances dont il ne se départait guère plus que si les Forgeot l'eussent conseillé; — avec le renfort du petit, comme avait dit naguère la rusée Claudine.

Un jour, M. de Montmerle s'arma de l'intrépidité passagère qui, sous l'empire de certaines circonstances, peut emporter au-delà des bornes les timides eux-mêmes. Sa pauvre vieille amie, sentant venir la mort, avait hâte d'obtenir l'engagement qu'une sage politique d'autre part lui défendait de dicter; il risqua donc l'ouverture suivante :

— Bien des choses, croyez-moi, inquiètent votre belle-mère plus que les questions d'argent, mon cher Robert.

— C'est votre faute, répondit brusquement celui-ci.

— Ma faute?.. D'autres que moi, hélas! ont parlé... Je n'ai jamais joué qu'un rôle de conciliation... Son repos m'était bien trop pré-

cieux... Enfin vous me comprenez... Votre maison, telle qu'elle est, ne peut recevoir...

— J'ai dit à M<sup>me</sup> Delisle que ma fille irait au couvent.

— Mais à mesure qu'elle grandira?..

D'un hochement de tête, M. d'Armançon renvoya bien loin les prévisions inutiles. Son visage avait pris cette expression déterminée qui d'avance repousse tout conseil :

— Croyez-vous, grogna-t-il de sa voix enrouée, que ma fille ne m'intéresse pas tout autant qu'elle peut intéresser sa grand'mère et ses amis?

— D'accord, mais...

— J'ai toujours agi pour le mieux. J'ai été un bon mari, un gendre respectueux, j'ai confié ma fille à ma belle-mère quand elle l'a désiré, je ne me suis jamais mêlé de ses petites affaires, ce qui eût été mon droit...

— Un droit auquel vous avez peut-être eu tort de renoncer aussi complètement, hasarda M. de Montmerle.

— Bah! que pouvais-je entendre à l'éducation d'une mauviette de cet âge? J'ai fait pour le mieux, répéta M. d'Armançon avec l'attachement obstiné à la même idée, au même mot qui caractérise les ivrognes. — Il buvait fort peu cependant depuis qu'il était à Paris, qualifiant de drogue tous les vins qu'on lui offrait et tenant peut-être à garder sa présence d'esprit, à rester maître de lui autant que possible. — J'ai agi pour le mieux et je continuerai... D'ailleurs, je n'ai de comptes à rendre à personne...

— Et personne ne prétend porter atteinte à votre liberté, mais ne voulez-vous pas que cette pauvre femme meure en paix? dit gravement M. de Montmerle.

— Que demande-t-elle? Allons, précisez;.. que demande-t-elle?..

— Que vous éloigniez des personnes sur lesquelles on a trop jasé, que vous prépariez à votre fille un foyer, un entourage respectable. Mais M. d'Armançon accueillit ces paroles avec un tel emportement que le pauvre homme n'osa jamais y revenir. Il glissa pourtant à l'oreille de la mourante pour la calmer :

— J'ai obtenu,.. j'ai obtenu...

A peine pouvait-elle entendre encore, lorsqu'il proféra ce pieux mensonge; l'agonie commençait, succédant à un cruel délire dans lequel M<sup>me</sup> Delisle n'avait cessé de crier :

— Chassez-les!.. chassez cette racaille! — avec des gestes furieux qui semblaient vouloir mettre en fuite quelque fantôme abhorré.

† Mourut-elle en paix?.. — L'expression placide du visage, souriant et glacé, que l'on fit embrasser le lendemain pour la dernière fois à Lucette, qui crut sa grand'mère endormie, eût permis de le croire,

mais une lettre restait sous son chevet, une lettre écrite à la fin et au prix de milles tortures, une lettre qui fit pâlir M. d'Armançon, lorsqu'il la décacheta, car elle renfermait la plus véhémence, la plus passionnée, la plus tragique des malédictions à l'adresse du misérable qui méconnaîtrait son devoir de père... Tout ce qu'elle avait refoulé de rancunes et d'angoisses faisait explosion après elle, rendant inutile une si pénible comédie de douceur feinte et de fausse confiance. Cette voix d'outre-tombe augmenta l'endurcissement de M. d'Armançon. Sa paupière était devenue humide quand d'un dernier geste éloquent M<sup>me</sup> Delisle lui avait serré la main en ébauchant des lèvres le nom de Lucette, et Lalie, qui n'entendait rien à l'affaiblissement du système nerveux, s'était dit : « Grâce à Dieu ! il a toujours bon cœur. » Mais les menaces renforcèrent cette émotion, ne laissant plus subsister qu'une colère sourde mêlée de superstitieuse terreur. Rien, du reste, n'aurait pu avoir d'influence sur sa conduite. Comme tous ceux qui ont perdu la juste notion du devoir, M. d'Armançon croyait à la vertu des atermoiemens ; il pensait pouvoir cacher au monde ce qui ne lui semblait pas très correct à lui-même ; il se promettait enfin de concilier des choses inconciliables... Comment?... Les circonstances l'inspireraient à mesure. Les consciences dévoyées prennent volontiers le hasard pour boussole.

Le très petit groupe d'anciennes relations depuis longtemps négligées qui accompagnèrent le corps de M<sup>me</sup> Delisle à sa dernière demeure trouvèrent la tenue de son gendre irréprochable. Il semblait fort triste.

Quant à Lucette, elle continua de répéter à ceux qui essayaient de lui faire comprendre que bonne-maman était morte : — Non, elle dort...

La certitude croissante de ne plus la voir lui arracha bien des sanglots, mais les habits de deuil qu'elle mettait pour la première fois vinrent la distraire un peu ; elle se trouvait dans ce noir une nouvelle figure ; puis elle éprouvait une sorte de honte de trop penser à elle-même, de n'être pas assez désolée que sa bonne-maman fût partie... Elle l'aimait bien pourtant, mais son père était là !.. Pourquoi n'avait-elle pu les garder tous les deux auprès d'elle !

A l'église elle ne réussit point à se figurer que bonne-maman fût dans ce cercueil couvert de fleurs, constellé de cierges ; les chants funèbres la frappaient d'une vague épouvante,.. c'était bien long, bien triste... Sa *da* assise auprès d'elle avait remplacé le madras voyant qu'elle portait d'ordinaire par un foulard noir qui la changeait, la brunissant encore ; interdite, elle la regardait, brisée de douleur sous son grand châle, touchant ses genoux de sa tête éplorée, tandis que des secousses convulsives secouaient ses vieilles épaulés.

De l'église on ramena Lucette en voiture à la maison, qui lui parut affreusement vide :

— Où est papa? demanda-t-elle à Lalie, qui répondit :

— Il va revenir.

— Et bonne-maman, où l'a-t-on conduite?

La pauvre *du* fit un plongeon au fond d'une malle qu'elle remplissait de vêtemens, et qui étouffa une sorte de cri guttural échappé à ses grosses lèvres.

— Qu'est-ce que tu emballes donc là dedans? reprit Lucette.

— Le linge qui est à vous, chérie; votre papa veut partir ce soir.

— Oh! que je suis contente de m'en aller avec lui, chez lui!

Puis, atterrée par un regard de reproche que lui lança la *du*, elle s'interrompit au milieu d'une pirouette. N'était-ce pas en effet offenser bonne-maman, qui jamais n'avait voulu se séparer d'elle un seul jour?

M. d'Armançon rentrait du cimetière avec la figure de circonstance, suivi de M. de Montmerle, les paupières bouffies et rouges, le teint marbré, traînant la jambe plus que jamais.

— Qu'est-ce que tu as? dit Lucette à ce dernier.

Comme il l'embrassait, elle effleura des joues toutes mouillées, et par un instinct d'imitation son petit cœur se gonfla, battant très fort contre ce vieux cœur déchiré qui n'avait plus rien à aimer au monde.

— Monsieur, dit Lalie, les malles sont prêtes; à quelle heure partons-nous?

Le père de Lucette tressaillit, fronça le sourcil, toussa pour éclaircir sa voix :

— Je prends le train de nuit avec ma fille, mais vous ne nous accompagnez pas, ma bonne Lalie.

La mulâtresse, toujours à genoux devant la boîte qu'elle allait fermer, s'était relevée d'un bond de panthère.

— Vous me laissez! bégaya-t-elle; vous me laissez!.. — Elle saisit Lucette entre ses bras comme un noyé s'attache à quelque épave. — Mais j'irai vous rejoindre bientôt? demanda-t-elle, ne voulant pas comprendre. Comment mamselle fera-t-elle jusque-là pour se passer de moi?

— Il faudra bien qu'elle se passe de vous au... — M. d'Armançon n'osa prononcer : « au couvent, » dans la crainte que le chagrin de Lucette ne vint compliquer une scène qu'il trouvait déjà fort pénible. — Personne plus que moi n'apprécie vos services, Lalie, et le dévouement dont vous avez fait preuve sera récompensé. M<sup>me</sup> Delisle vous laisse une petite rente, moi-même je vous montrerai que je ne suis pas ingrat. Vous pourrez vous reposer, ce qui est nécessaire à votre âge, vivre chez vous sans rien faire, heureuse et libre...

— Libre?.. répéta avec un sombre dédain l'ancienne esclave, dont l'esclavage volontaire n'avait jamais cessé; heureuse?.. quand maîtresse est partie, quand vous me prenez mamselle!.. Je ne veux pas d'argent, je veux...

Elle couvrait de baisers frénétiques Lucette effrayée, en répétant dans son jargon créole qui lui revenait toujours aux momens de grande agitation : — *Y qua dit y pas ingât! Ça ça yé quand io ingât?..*

— Lalie, dit M. d'Armançon s'efforçant d'être sévère sans y parvenir, vous ferez beaucoup de mal à cette enfant, voilà tout.

Les bras qui enveloppaient Lucette, se desserrant soudain, retombèrent inertes.

— Vous la reverrez, cela va sans dire.

Lalie secoua la tête.

— Mais je n'ai pas de place pour vous là-bas.

— Oh! je sais bien pourquoi! murmura entre ses dents la maîtresse exaspérée.

M. d'Armançon lui lança un coup d'œil glacial cette fois, et sans pitié.

— Pour plusieurs raisons, dit-il, vous ne pouvez rester auprès de ma fille.

— Oh! papa!.. dit Lucette cachant sa petite tête dans le tablier blanc de Lalie.

— Laissez, mamselle, dit amèrement celle-ci; vous avez entendu : je vais être chez moi, bien riche, à ne rien faire... A ne rien faire, répéta-t-elle avec un ricanement sinistre, rien... que me jeter à l'eau pour aller retrouver votre bonne-maman!.. Car voilà ce que je ferai,.. voilà ce que je ferai aussi vrai qu'il y a un bon Dieu.

— Je te le défends! criait Lucette bouleversée.

— Mais puisque personne n'a plus besoin de mes services, puisque la vieille Lalie reste toute seule!

— Que dites-vous? interrompit doucement M. de Montmerle. Vous viendrez chez moi, ma bonne fille. Je suis seul aussi.

Elle se traîna toujours à genoux jusqu'à lui, prit cette main fidèle qui l'avait si souvent aidée à servir et à soigner sa bien-aimée maîtresse, et la couvrit de ses pleurs.

Tant d'émotions avaient brisée Lucette; elle ne sentait plus la curiosité de voyager. Les sombres souvenirs de la cérémonie du matin, les adieux désespérés de sa *da*, le spectacle de ce qui lui semblait être la cruauté de son père, — car n'était-il pas cruel de laisser derrière lui cette pauvre Lalie qui était comme de la famille et qui, malgré sa peau noire, représentait quelque peu bonne-maman dont elle avait été l'ombre inséparable? — tout cela l'oppressait d'une façon singulière.

— Ne va pas tomber malade, lui dit assez brusquement son père.

Quand elle fut seule avec lui dans le wagon, la nouveauté de la situation vint la distraire. Jamais, depuis l'âge de six mois, elle n'avait voyagé qu'en imagination, quoiqu'elle eût présents à l'esprit les moindres détails d'une longue traversée racontée par sa *du*. L'idée d'être emportée à toute vitesse dans ces ténèbres, par des chemins inconnus, l'électrisa un instant. Elle fit à son père de pressantes questions sur la locomotive, sur la durée du trajet, sur les dangers courus; elle se plaisait à le croire; puis, les saccades du train la berçant, elle se pelotonna le plus près possible de celui qui allait désormais tout remplacer pour elle, réussit à disparaître presque entièrement sous son bras, comme un poussin sous l'aile de sa mère, ramena ses cheveux à la façon d'un rideau entre elle et la clarté de la lampe, soupira deux ou trois fois en pensant à des choses confusément tristes, et s'endormit pour ne se réveiller qu'au grand jour.

— Lucette ! lui criait son père, Lucette, nous changeons de voiture.

Où donc était-elle ? D'un œil somnolent elle cherchait son petit lit à rideaux de mousseline, son appétissant déjeuner, le large sourire nègre de sa *du*... Elle ne savait plus,.. elle ne se souvenait pas encore.

Son père l'enleva de la banquette, traversa la voie, la porta dans l'autre train prêt à repartir. Chemin faisant elle l'embrassait de toutes ses forces :

— C'est donc vrai, disait-elle que bonne-maman est morte ? Je croyais avoir rêvé. Et tu m'emmènes, dis ? Tu m'emmènes à Varoille ? Serons-nous arrivés bientôt ?

Il sentit un tiraillement de conscience. Ce petit paquet de crêpes noirs où palpait une petite âme ahurie, encore incapable de se reconnaître, était si complètement entre ses mains, à sa merci, s'abandonnant de tout son poids léger ! A cette heure matinale sévère et sans prestiges, où la vie active et matérielle n'a pas encore repris son cours, où les illusions font trêve, où la vérité implacable se dresse devant nous, l'espace d'une seconde, grise et morne dans la fraîcheur accusatrice de l'aube, M. d'Armançon eut le sentiment fugitif d'une grave responsabilité.

Déposant Lucette sur les coussins du wagon, il l'enveloppa de châles, s'assura qu'elle ne manquait de rien, veilla soigneusement à son bien-être, puis il s'assit en face d'elle, baissa la glace, alluma un cigare; et le train repartit.

— Papa, vous ne m'avez pas dit si nous serions bientôt à Varoille, répéta pour la troisième fois Lucette avec l'insistance par-

ticulière à son âge, qui ne souffre pas qu'une question reste sans réponse.

— Ce n'est pas à Varoille que nous allons, répondit-il en contemplant la campagne pour éviter de rencontrer ses yeux.

— Où donc allons-nous alors?.. Où donc?.. O papa, les jolies vaches!.. Je ne crois pas m'être jamais éveillée de si bonne heure,.. je n'ai jamais vu le soleil si rouge,.. il a l'air de sortir des montagnes là-bas... C'est bien une montagne, petit père? Il n'y en a pas à Paris de si haute... Il n'y a pas du tout de montagnes à Paris, Varoille doit être bien plus beau.

— Tu passeras les vacances à Varoille, si tu es sage; reprit M. d'Armançon, concentrant toute son attention sur la cendre de son cigare, qu'il secouait du bout des doigts.

— Les vacances?

— Oui, le moment où les petites filles ont congé, où elles quittent leur pension, leur couvent.

— Leur couvent? répéta Lucette avec l'indécise appréhension d'un danger.

— Écoute, dit résolument son père, en la prenant sur ses genoux pour en finir. Te voilà grande, il faut que tu travailles; à Varoille tu ne pourrais pas avoir de leçons, et, au contraire, on t'en donnera d'excellentes chez les Ursulines, où je te conduis.

— Comment! papa, je ne serai pas avec vous?.. balbutia Lucette d'une voix étouffée en s'accrochant à son habit.

— J'irai te voir, et ces dames seront très bonnes pour toi.

— Je ne les connais pas,.. je ne veux pas... O papa, vous me garderez, je vous en prie!.. je vous en prie!

Elle criait d'angoisse; mais M. d'Armançon s'était cuirassé de nouveau contre la faiblesse qui, l'espace d'une seconde, l'avait envahi. Il se rapprochait de ses habitudes, qui déjà reprenaient leur empire; il avait hâte de rentrer chez lui, d'y rentrer libre. Détachant les petites mains crispées de Lucette, il remit la pauvre enfant à sa place, vis-à-vis de lui; puis, d'une voix brève :

— Prends garde, mignonne; ce que je décide une fois est bien décidé;.. tu apprendras cela quand nous nous connaîtrons mieux. Pas de révoltes, pas de scènes, ce serait inutile. Je n'aime que les petites filles obéissantes.

Elle fixa sur lui un regard profond et désolé où il y avait un peu d'égarement... Pour la première fois, il lui semblait que son père avait l'air méchant... Non, ce n'était pas la première fois;.. elle se le rappelait buté de la même manière à condamner sa pauvre *du*... C'était donc pour cela qu'on n'avait point emmené Lalie?.. En effet, au couvent, les pauvres petites prisonnières ne devaient pas avoir

de *da*. Qu'était-ce qu'un couvent? Elle se rappelait une image qui représentait des grilles les unes par-dessus les autres et des voûtes noires sous lesquelles défilaient, le cierge en main, de grands fantômes voilés...

Avec ce tact féminin éclos instinctivement chez les plus petites filles, Lucette sentit qu'il n'y avait rien à faire contre la volonté de son père. Sans ajouter un mot, elle se mit à pleurer en silence;.. elle pleurait sur elle-même, sur l'affreuse découverte qu'elle venait de faire de cette dureté inattendue, impitoyable; elle pleurait aussi sa bonne-maman, qui lui manquait tout de bon maintenant et qu'elle savait bien morte, hélas! depuis que son père la repoussait. Oh! ces chagrins d'enfant, les plus cruels de tous, car le petit être qui les ressent est hors d'état de les mesurer et de les combattre, n'ayant ni expérience ni liberté, appartenant tout entier à d'autres êtres qui sont les maîtres de sa vie et qui peuvent à leur gré la remplir de ténèbres ou l'égayer d'un rayon de soleil!.. Lucette feignait de dormir dans son coin, mais les larmes, que ses paupières voulaient retenir, roulaient malgré elle sur ses petites joues pâles, mouillaient sa robe noire, dont le corsage se tendait soulevé par de longs sanglots. Elle cherchait à interpréter la toux de son père, une toux d'impatience :

— Que pense-t-il? se demandait-elle.

Et heureusement, quoi qu'elle fit, la pauvrete, elle ne pouvait le deviner. Il pensait au petit Tony, qui, lui, ne pleurait jamais, ni quand on le grondait, ni quand il se faisait mal, qui n'avait peur de rien, mangeait comme Gargantua au même âge, ne se souciait d'aucune défense, et caracolait en l'attendant autour de la pelouse à cheval sur un bâton. Le désir de revoir ce gaillard, qui, étant de son humeur, savait s'y prendre avec lui et obtenir tout ce qu'il voulait, au lieu d'obéir, grandissait à mesure qu'il se rapprochait de Varoille, et il finit par oublier presque la petite pleurnicheuse qui boudait dans un coin. Il fallait cependant la laisser en passant à sa cousine, Alix de Joncy, en religion mère Saint-Augustin.

#### IV.

Le couvent où Lucette fut conduite, silencieuse comme le parfait désespoir, docile comme la victime que l'on traîne au sacrifice, justifiait assez par son aspect extérieur l'idée lugubre qu'elle s'en était faite. Il est collé aux murailles en ruines d'une ville jadis fortifiée; sa grande tour est la mieux conservée de toutes celles qui flanquent encore les remparts; on la dit en partie romaine, car les ruines du temps d'Auguste et de ses successeurs ne manquent pas



dans cette sous-préfecture d'une médiocre importance aujourd'hui, mais qui joua son rôle dans les annales du duché de Bourgogne, soutint plusieurs sièges, vit passer les Sarrasins, les Anglais, les écorcheurs, et fut fort éprouvée dans les guerres de religion, où elle tint ferme pour le catholicisme, représenté dans son sein par de nombreuses églises, dont une seule, la cathédrale, offre un grand intérêt architectural. Lucette, fort insensible aux beautés de l'art roman ou de l'art gothique, trouva simplement très tristes, très montueuses, très mal pavées, les rues par lesquelles son père la conduisit. Les verrous et le guichet, les cérémonies que fit la tourrière pour les introduire, la laissa plus persuadée que jamais qu'on la reléguait dans une prison, et l'accueil, plein de bienveillance pourtant, de mère Saint-Augustin, ne la rassura guère. D'intuition, elle en reconnut toute la banalité. L'atmosphère chaude de tendresse expansive qu'il lui avait été donné de respirer jusque-là faisait place, une fois pour toutes, à une température de glace.

— Les religieuses ne savent pas embrasser, pensa-t-elle.

Cependant la supérieure remerciait son cousin de la preuve de confiance qu'il lui donnait. C'était une grande femme sèche, dont les traits immobiles et la maigreur ascétique faisaient songer à quelque figure du moyen âge. Elle semblait née pour porter ce bandeau et ces voiles, née pour le rôle d'abbesse d'une noble abbaye. Et pourtant sa vocation, dont elle n'avait jamais douté, s'était fondée à l'origine sur des motifs mondains plutôt que spirituels : Alix de Joncy avait voulu grossir la fortune modeste de son frère, y ajouter sa propre dot, relever l'éclat du nom par un sacrifice qui, d'ailleurs, lui coûtait peu, car elle ne possédait aucun des avantages qui peuvent rendre douloureuse une pareille immolation. La retraite de cette fille de vingt ans, qui appartenait à l'une des grandes familles de la province, mit une auréole autour de son front dépouillé des grâces d'ici-bas ; M<sup>lle</sup> de Joncy eût passé pour insignifiante ; on cita comme un ange mère Saint-Augustin. Elle possédait en réalité toutes les vertus compatibles avec un esprit étroit.

La démarche de M. d'Armançon, qu'elle n'avait pas vu depuis des années, et qu'elle savait engagé dans une assez mauvaise vie, lui fit croire qu'il revenait à de meilleurs sentimens. Elle se flatta de pouvoir aider à cette conversion en y employant sa fille. Non qu'elle s'attendit à trouver chez celle-ci de très bonnes dispositions. Le mariage de cet écervelé de Robert avec une personne de la bourgeoisie venue du bout du monde, et que nul ne connaissait dans la province, l'avait naguère étrangement scandalisée. L'éducation de Lucette, sous les auspices de sa famille mater-

nelle, avait dû être commencée tout de travers. Elle en acquit la certitude après un interrogatoire serré où l'enfant gâtée se révéla. Assurément, au point de vue des études, cette petite était avancée pour son âge, quoique rien ne lui eût été enseigné à la manière du couvent; mais était-il croyable qu'elle n'eût pas appris encore un mot de catéchisme?

— Nous mettrons ordre à cela, dit-elle à M. d'Armançon en le reconduisant, tandis que Lucette, pour ne pas achever de déplaire à son papa, réprimait une suprême explosion de désespoir, et restait droite, pâle comme la mort, les yeux baissés, en se mordant les lèvres, auprès de sa petite malle qui allait lui être prise avec toutes les menues douceurs qu'y avait glissées la bonne Lalie au dernier moment.

Mettre ordre à ceci ou à cela, c'était le mot de mère Saint-Augustin. Elle ne se doutait pas des difficultés qu'il pourrait y avoir à mettre de l'ordre dans cette pousse exubérante de qualités adorables et dangereuses qui annonçait chez sa nouvelle élève un caractère peu commun, difficile à mater, riche en promesses et en menaces de mille sortes. Tous les enfans étaient, à ses yeux, sinon taillés sur le même patron, du moins susceptibles de subir la même règle. Il lui semblait simple et facile de couler une pâte molle dans un moule convenu; à peine soupçonnait-elle quelques différences qu'il fallût respecter entre ces petites personnalités, dont elle émondait les branches folles à la façon du jardinier qui juge qu'un poirier doit être traité comme un autre poirier pour donner de bonnes poires le moment venu. Sa pénétration n'allait pas loin, elle avait peu d'idées: on ne devait, en principe, ni désobéir, ni se singulariser, ni raisonner, ni flâner, ni se laisser distraire en classe ou à la prière; du reste, ce que l'on pensait ne lui importait guère; les enfans ne pensent pas; ils jouent, ils travaillent, ou ils font des sottises; aux maîtresses, aux surveillantes, de se tenir en garde.

Lucette eut plus de peine qu'une autre à prendre son parti de ce régime de rigueur et de méfiance. Gâtée, elle l'était, nous l'avons dit, gâtée comme peuvent l'être les enfans créoles, à qui l'on n'a jamais rien défendu ni infligé l'ennui d'une réprimande, quitte à faire d'eux les êtres les plus égoïstes de la création quand ils n'en sont pas les plus aimables. Lucette appartenait heureusement à cette dernière catégorie de privilégiés; la forêt vierge où mère Saint-Augustin se promettait de tracer des allées droites ne recélait aucune plante vénéneuse, mais les passions naissantes y croissaient vivaces, en attendant qu'une main habile les dirigeât: il n'eût pas fallu entreprendre de les étouffer! Lucette était essentiellement capable de vouloir, d'aimer, et de haïr. Flattée, caressée, adorée

par trois personnes qui concentraient sur elle des trésors d'admiration et de sollicitude, elle n'avait jamais eu l'occasion jusque-là de montrer d'autre défaut qu'un penchant à la colère, réprimé par la crainte toute-puissante de faire de la peine à bonne-maman. L'isolement au milieu d'un groupe de personnes âgées l'avait empêchée de prendre, par imitation, les menues maladies morales de son âge; pour la première fois, les compagnes qu'elles rencontra au couvent lui révélèrent le mensonge, les ruses de toute sorte qu'enfante la crainte d'être grondé. Un certain mépris s'empara d'elle pour ces petites personnes, dont on paraissait faire plus de cas que d'elle-même, quoiqu'elle fût certaine, dans son orgueil, de valoir beaucoup mieux. Était-ce sa faute si on lui avait toujours permis d'étudier à ses heures, sans aucune régularité, avec instante recommandation de ne pas se fatiguer la tête? Était-ce sa faute si elle avait été nourrie de friandises, autorisée à se lever tard quand bon lui semblait, dispensée de ces incessantes pratiques de dévotion qu'elle ne comprenait même pas, et auxquelles maintenant il fallait se rompre? Son ignorance, sous ce rapport, continuait d'affliger les religieuses :

— Bonne-maman, leur répondait-elle tranquillement, n'allait presque jamais à l'église.

En effet, M<sup>me</sup> Delisle, retenue dans son fauteuil, se bornait à une religion tendre, tolérante, et un peu vague, que M. de Montmerle, imbu de l'esprit de Parny, l'esprit créole s'il en fût, avait peut-être entamée légèrement par des maximes philosophiques un peu vieillottes et sans grande portée, d'ailleurs, tant il les mitigeait de douceur, de respect, et d'innocentes vanités. N'importe; la première éducation de Lucette s'était ressentie de tout cela. Il n'y avait pas d'enfant moins disciplinée. Comment aurait-elle trouvé grâce aux yeux de la mère Saint-Augustin, qui se flattait de faire marcher son pensionnat comme un régiment? Aussi, M. d'Armançon, dès sa première visite, entendit-il sur sa fille d'assez mauvais rapports :

— Tu as mérité d'être punie plusieurs fois, lui dit-il.

Elle était déjà domptée, du moins en apparence, car elle n'essaya pas de répondre que les punitions lui avaient paru fort injustes.

— Et pourquoi pleures-tu si souvent?

— Je pense à bonne-maman, murmura-t-elle, les yeux baissés, n'osant tout dire.

— Pourquoi deviens-tu paresseuse?

Ses petites épaules eurent un mouvement indécis et découragé qui signifiait : — Je ne sais pas. — Elle ne savait pas trop, en effet, pourquoi ses leçons l'intéressaient si peu, pourquoi son esprit s'envolait bien loin des livres de classe, cherchant la solution de problèmes

qui ne se trouvaient pas là dedans, qui pourtant l'absorbaient tout entière.

Pauline de Broie, une externe, plus âgée qu'elle, dont le pupitre était auprès du sien, lui avait dit, deux jours après son arrivée, pendant la récréation :

— J'ai parlé de vous à maman; elle connaissait votre mère, elle l'aimait beaucoup; elle vous apportera des bonbons. Pourquoi donc votre papa n'a-t-il pas attendu la rentrée pour vous mettre en pension ?

La pauvre Lucette répéta le mot qu'elle était sans cesse réduite à donner pour unique réponse à toutes les questions qui se pressaient en elle et dont cette fois M<sup>lle</sup> Pauline, cette fillette éveillée, à la mine curieuse, se faisait l'écho :

— Je ne sais pas, balbutia-t-elle.

— Maman dit qu'on aurait bien pu commencer par vous faire respirer un peu l'air de la campagne avant de vous mettre sous clé, poursuivit la petite pie; elle appelle Varoille le château de Barbe-Bleue. Oui; maman a dit qu'il devait s'y passer décidément des choses extraordinaires, puisque M. d'Armançon en fermait la porte au nez de ses plus proches. Et devinez ce qu'a répondu papa? Il a répondu : « C'est apparemment que cette coquine ne l'a pas permis. »

— Cette coquine? répéta Lucette d'un ton interrogateur.

— Qui pouvait-il bien appeler comme cela? Savez-vous?..

Les joues de Lucette s'empourprèrent; un grand trouble se fit dans son cerveau. Il existait donc quelqu'un de méchant qui avait de l'influence sur son père et qui s'en servait contre elle?.. Au fond, elle était presque contente qu'il n'eût pas été de lui-même cruel à ce point. Le souvenir du moment où il s'était montré si parfaitement insensible à son chagrin la faisait souffrir plus que tout le reste. La coquine en question lui avait donné de mauvais conseils... Et pourquoi donc appelait-on Varoille le château de Barbe-Bleue? Sa tête travaillait éperdûment. Elle finit par se représenter un donjon sinistre où son père s'enfermait tout seul par ordre de quelque mauvaise fée. Le souvenir du cabinet de Barbe-Bleue entrevu dans Perrault la fit frissonner. Il y avait donc un secret?.. Or, quand une femme, petite ou grande, est en face d'un secret à découvrir, elle ne songe plus à autre chose.

Plusieurs dames de la ville qui venaient voir leurs filles au parloir firent demander Lucette les dimanches qui suivirent. Comme M<sup>me</sup> de Broie, elles se rappelaient sa maman. Elles lui témoignaient une sympathie affectueuse, dans laquelle semblait entrer un peu de pitié :

— Pauvre petite!..

Ce mot revenait toujours, et, tout en la plaignant, on l'interrogeait.

— Son père lui faisait-il autrefois de fréquentes visites à Paris? Était-il bon pour elle? Avait-elle été bien reçue à Varoille? Ah! elle n'y était pas encore allée?.. Il l'avait laissée en route?.. — Les dames s'entre-regardaient, chuchotaient.

Un jour que, tout en croquant avec ses compagnes les gâteaux que plusieurs mamans avaient apportés, Lucette prêtait l'oreille aux conversations environnantes, dont elle avait compris qu'elle était l'objet :

— Il ne pourra cependant la laisser ici toute sa vie, dit à demi-voix une M<sup>me</sup> d'Orbigny.

— Soyez certaine, reprit M<sup>me</sup> de Trézé, la même qui avait fait autrefois le mariage de M. d'Armançon, soyez certaine qu'il ne lui sacrifiera jamais... ce que vous savez. Mon mari, qui va encore le relancer de temps en temps, mon mari, son ami le plus intime, a épuisé les remontrances.

— Quelle indignité! Quelle aberration!.. murmura-t-on en chœur.

— Eh! mon Dieu! dit une vieille dame à l'œil vif, au franc-parler bourguignon, vous vous récriez comme si la chose était bien rare. Il existe tant de dominations du même genre dans ce pays-ci, et partout en province, je suppose! Moi, je suis indulgente envers les hommes. La nature, voyez-vous, les a faits polygames. Pour la plupart d'entre eux, il ne peut être question de fidélité à une seule. Ils changent jusqu'au jour où le hasard leur fait rencontrer,.. quand ils la rencontrent,.. la femme qui représente à leur gré un harem tout entier : à celle-là ils s'arrêtent et le diable sait pourquoi...

— Mais que ce soit une pareille créature!

— Bah! elle est jeune et jolie, dit-on. La Jeannette de mon neveu des Groiries n'est ni l'une ni l'autre, et elle le domine tout de même.

— Par quel sortilège ces maritornes prennent-elles un empire que n'aurait pas une de nous, la meilleure, la plus accomplie, la plus charmante?

— Comptez-vous la flatterie pour rien? Et puis, avec elles, on n'a pas à se gêner.

— Chut! je crois que les petites filles écoutent, dit M<sup>me</sup> d'Orbigny.

— Elles ne comprendraient pas, répliqua tranquillement la douairière.

Certes, de pareilles conversations dans un parloir de couvent étaient étranges et déplacées; qui osera nier cependant que les

enfans en entendent souvent de semblables, sous prétexte qu'ils sont occupés à jouer ou que les propos des grandes personnes restent du grec pour eux? ce qui n'empêche pas qu'un mot, sans signification précise d'ailleurs, ne s'inscrive dans leur mémoire en traits de feu et que, comme le fit Lucette ce soir-là, ils n'interrogent, une fois seuls, le dictionnaire, cet oracle embrouillé, insuffisant, qui complique la difficulté plutôt qu'il ne l'éclaire. Lucette chercha le mot *polygame*, qu'elle avait retenu non sans peine et vit : « homme marié à plusieurs femmes, » puis *harem* : « réunion des femmes chez un musulman, » puis *maritorne* : « servante, fille mal tournée, laide et malpropre. » Elle n'en fut pas plus instruite, mais s'obstina néanmoins à fouiller ces obscurités, pressentant qu'elle était aux prises avec un malheur qui passait son intelligence. Il n'en était que plus affreux, et prenait les proportions d'un cauchemar. Son père eût pu l'en délivrer. Mais elle n'osait lui faire de questions. D'ailleurs il ne lui en laissait pas le temps. A peine venait-il un quart d'heure, de loin en loin; il lui demandait d'un air distrait si elle commençait à s'habituer, sans même attendre sa réponse, tant il était pressé de repartir. Elle lui en voulait, elle le craignait, et, malgré tout, son cœur endolori débordait de tendresse pour ce père négligent.

Les mois se passèrent, le jour de la distribution des prix arriva; elle n'avait mérité aucune mention honorable et s'en souciait à peine. L'idée que son père allait enfin l'emmener, qu'elle vivrait deux mois auprès de lui, la rendait folle de joie. A peine entendit-elle le petit sermon de la supérieure, qui lui disait :

— Les débuts ont été médiocres, mais j'espère que vous nous reviendrez avec de bonnes résolutions, mon enfant.

Elle répondit coup sur coup :

— Oui, ma mère!.. Oui, ma mère!.. — prononçant pour la première fois d'un élan affectueux ce nom de mère, qu'elle ne lui avait jamais donné qu'avec répugnance, pressée d'en finir, de sauter dans ce dogt-cart attelé de deux bais vigoureux, qui, après chaque visite, avait emporté son père loin d'elle et qui, aujourd'hui, allait l'enlever à son tour.

Les roues sonnèrent sur le mauvais pavé de la ville, puis firent trembler un pont et enfin abordèrent de mauvais chemins tout en montées et en descentes, qu'encadrait un paysage accidenté. C'étaient de jolies vallées étroites, au fond desquelles bondissaient des ruisseaux torrentueux, des collines boisées à la base, un peu nues au sommet, et, alternativement, des bruyères, des friches, de petits étangs mélancoliques, des coulées bien vertes. Rien de grandiose assurément, mais beaucoup de variété.

— Comme la campagne sent bon ! s'écriait Lucette.

Et son teint s'animait, sa physionomie redevenait gaie. Tout en retenant la fougue des deux trotteurs, M. d'Armançon lui nommait tel village, tel château, telle roche escarpée; plus d'une fois le domestique assis derrière eux descendit pour cueillir au bord du fossé une fleur inconnue dont « la petite demoiselle » avait envie. Ne plus apercevoir les grands murs du couvent qui l'étouffaient depuis des mois et filer ainsi à travers champs! Lucette ne pensait qu'à ce plaisir. Les mots fâcheux qu'elle avait surpris et retenus s'effaçaient de sa mémoire, ses terreurs s'enfuyaient comme de noires chauves-souris devant le soleil. Non, un si joli chemin ne pouvait mener au château de Barbe-Bleue.

## V.

Varoille est sur l'extrême limite du Morvan et de l'Auxois. A mesure qu'on s'en rapproche, la plaine s'élargit : les prairies, plus grasses, se déroulent jusqu'aux blancs coteaux qui ferment l'horizon. Le sol, en partie calcaire, en partie argilo-granitique, est fertile d'un côté, maigre et ingrat de l'autre. Les routes poudrées de mica déploient à travers la campagne leur ruban à paillettes; les grosses pierres qui servent de clôture aux champs portent des incrustations serrées de coquillages fossiles. Le dog-cart traversa de grands bois, puis un village, où M. d'Armançon distribua les bonjours avec sa bonhomie accoutumée. « Il n'était point fier; » les paysans se plaisaient à le dire. Sur un banc, devant une maison plus propre que les autres, une femme au visage fatigué, horriblement maigre, enveloppée d'un châle, malgré la chaleur, était assise, un journal à la main. Elle leva la tête, et son regard, d'une expression singulière assez désagréable, s'arrêta sur Lucette, tandis que M. d'Armançon la saluait.

— Voilà, dit la petite fille, une paysanne qui a l'air d'une dame.

— Parce qu'elle lit?.. répondit son père. Ce n'est pas une paysanne, en effet; elle a reçu de l'instruction, elle a voyagé. On la nomme M<sup>lle</sup> Arnet.

— Elle est bien laide, elle a l'air grognon! fit observer Lucette.

— Oh! je crois qu'elle s'en prend à tout le monde d'avoir mal conduit sa barque. Son père était régisseur chez le mien et l'a volé de son mieux.

De génération en génération, un intendant quelconque volait apparemment le seigneur de Varoille.

On atteignit enfin le château, qui, comme beaucoup de choses en

ce monde, perdait à être vu de près. A distance, les deux tours et le gros donjon carré qui restent du *xii<sup>e</sup>* siècle, dessinent une majestueuse silhouette, mais tout cela tombe en ruines ; depuis longtemps il n'y a d'habitable qu'un corps de logis sans caractère qui jadis fit partie des communs ; l'eau s'est tarie dans les fossés, la cour ressemble presque à une cour de ferme, tant elle est mal tenue, tant les animaux de toute sorte y prennent leurs ébats ; en revanche, les écuries, le chenil, les caves, anciens souterrains de la vieille *maison-forte*, attestent que les chevaux, la meute et les vins de grands crus sont mieux logés que les chrétiens au château de Varoille. Devant la grille ouverte, un homme en sabots, à figure pointue de belette, le bonnet à la main, l'air sournois et l'échine courbée, demanda mielleusement si la petite demoiselle n'était pas fatiguée.

— Tout va bien ici ?.. lui cria M. d'Armançon, qui regardait autour de lui d'un air d'impatience.

Il sourit en s'inclinant plus bas encore. Sur le seuil parut alors la fameuse Forgeotte, tenant par la main un bambin joufflu, hâlé, aux cheveux en broussaille, qui lui échappa pour aller se jeter dans les jambes de M. d'Armançon. L'ex-sabotière avait perdu quelque chose de la désinvolture svelte et sauvage qui naguère, dans son cadre sous la feuillée, lui donnait l'air d'une nymphe des bois ; le bien-être et l'oisiveté avaient produit leur effet. Elle était devenue un peu grasse, son teint moins brun avait l'éclat d'une pêche mûrissante, une robe d'indienne claire dessinait les richesses épanouies de son corsage ; les manches en étaient relevées sur des bras à fossettes ; elle ne portait pas de coiffe, et sa belle chevelure impudiquement découverte scandalisait plus que tout le reste les gens du village ; se montrer nu-tête c'était vraiment le fait d'une fille perdue. N'importe, cette Vénus villageoise et l'Amour effronté, mutin, haut en couleur, qui l'escortait eussent à eux deux inspiré le pinceau de Rubens.

En affectant de ne pas remarquer son sourire de bienvenue, et avec une certaine exagération de brusquerie, M. d'Armançon lui enjoignit de conduire dans sa chambre M<sup>lle</sup> Lucette, mais il ne résista pas à l'assaut que lui livrait l'enfant pressé de fouiller dans ses poches ; il le saisit, l'éleva des deux bras au-dessus de sa tête, puis le mangea de caresses. Le gamin riait aux éclats.

— Qu'est-ce que c'est que ce petit garçon ? demanda Lucette étonnée.

— Un filleul à moi qui n'a pas de famille et que je laisse pousser ici comme une mauvaise herbe.

— Il est gentil, dit-elle.

En guise de remerciement, le filleul de son père lui tendit une petite bouche pareille à un bouton de rose. Elle se baissa pour l'embrasser.



— Comment s'appelle-t-il ?

— Tony, répondit l'enfant.

— Laisse donc mademoiselle tranquille, dit la Forgeotte.

Elle emmena Lucette d'un air si doux, si patelin, que la petite fille charmée lui trouva l'air d'une belle chatte aux yeux d'or.

— Vous habiterez la chambre de votre défunte mère, reprit son guide obséquieux. Personne n'y a couché depuis qu'elle est morte.

Lucette se sentit pénétrée d'une sorte de respect craintif; il lui semblait que quelque chose de sa mère était resté là et l'attendait; en même temps l'idée de la mort s'associait inséparablement pour elle à cette grande chambre triste, tendue de verdure ancienne, où, parmi des feuillages fabuleux, voletaient des oiseaux gigantesques. Le lit, très large et capitonné, s'enfonçait dans la sombre profondeur des rideaux qui tombaient d'un baldaquin à panaches rongés par les mites. Une toilette de dentelle un peu jaunie, autrefois envoyée de Paris et supportant un nécessaire d'argent, un piano droit, une petite bibliothèque élégamment moderne, qui renfermait quelques ouvrages de choix, formaient la plus curieuse opposition avec le reste du mobilier composé de vieilleries dépareillées. Les murs étaient si épais que chaque embrasure de fenêtre pouvait cacher quelqu'un. Lucette en fit l'observation :

— Quelle grande chambre! s'écria-t-elle. J'aurai peur là dedans.

— Oh! mademoiselle, vous êtes entourée de monde ici. Pierrette, la lingère, couchera dans le cabinet à côté.

— Mon Dieu! qu'elle est donc aimable, la jolie demoiselle! dit en descendant Claudine à M. d'Armançon d'un air d'admiration naïve.

Lucette retrouva son père dans *la salle*, — on avait fermé le salon comme inutile après la mort de M<sup>me</sup> d'Armançon; cette salle remplaçait tout à elle seule. Démesurément haute, avec de lourdes solives fléchissantes, soutenues par des sirènes vermoulues et une cheminée colossale, où pouvait flamber à l'aise la moitié d'un arbre, elle était décorée de peintures à fresque en jaune foncé sur jaune pâle, qui représentaient des chasses et des pastorales. Une magnifique horloge Louis XIV marquait à l'un des bouts certaine heure immuable; elle avait pour pendant très indigne un coucou agissant et bruyant dans son étui de merisier. Si le vestibule était décoré de trophées de pipes, d'armes, de cravaches et de coiffures variées, depuis le chapeau de paille de la moisson jusqu'au bonnet fourré et à la toque de chasse, la salle avait pour ornements quelques têtes de cerf poudreuses, force oiseaux empaillés, chouettes et animaux de proie. On y respirait ordinairement un parfum de tabagie, avec des émanations d'étable quand les fermiers étaient venus se plaindre ou payer... et boire un coup, dans les deux cas. La table, le meuble important, une

longue table en chêne sculpté noirci par les siècles, et qui avait incrusté dans le carreau ses quatre pieds massifs, était le plus souvent chargée de bouteilles. Tandis que M. d'Armançon s'y reconfortait, Lucette, qui avait refusé de manger, étant trop excitée pour avoir faim, trottait comme une souris à travers la grande pièce. Vraiment! c'était là un château!.. Elle comparait avec le petit salon si bien rangé de sa grand'mère. Cette immensité lui imposait. Elle s'arrêtait pour caresser, craintive, deux ou trois chiens qui dormaient allongés, en ronflant de l'air de familiers habitués à leurs aises; elle restait en contemplation devant les peintures. Un vieux tableau au-dessus d'une porte la retint longtemps, le nez en l'air : paysage bleu, chevaux roses, arbres de carton, biche empaillée, mise aux abois par une meute immobile... Deux dames empanachées, brandissant des épées nues et des flèches plus grandes qu'elles, suivaient sur des haquenées qui avaient à la queue et aux oreilles des rosettes de taffetas cerise.

Lucette demanda le nom de ces dames-là, sans que son père, qui parlait à Claudine, parût l'entendre.

— Et ceci, commença-t-elle, en désignant un portrait, c'est, bien sûr...

M. d'Armançon se retourna :

— C'est moi, dit-il, moi, tout jeune, à trois ans.

— Tiens! répliqua innocemment Lucette, j'avais cru reconnaître le petit garçon,... votre filleul, vous savez?..

Un silence se fit.

— Elle aura de la malice, dit ensuite Claudine à son frère; c'est une enfant qui doit faire attention à tout. Son père n'aimera pas ça.

— Son père n'aime que les garçons, repartit Forgeot. Je parie qu'il a cent fois regretté qu'elle n'en soit pas un, ou que plutôt...

Il y avait entre le frère et la sœur des sous-entendus qui restaient toujours inachevés, des insinuations comprises à demi-mot.

— Elle ne paraît pas forte, reprit Claudine.

— Elle a *chetite* mine, ajouta Forgeot. Et il se peut bien qu'elle ne supporte pas l'air de chez nous mieux que ne l'a fait sa mère.

La servante maîtresse lui lança un coup d'œil presque inquiet.

— Nous la soignerons, se hâta-t-elle de dire.

TH. BENTZON.

---

---

LES

# CHEMINS DE FER ITALIENS

---

II<sup>1</sup>.

L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE ET LES NOUVELLES CONVENTIONS.

---

La commission d'enquête instituée en exécution de la loi du 8 juillet 1878 fut composée de quinze membres : six furent élus par le sénat et six par la chambre des députés, les trois derniers furent désignés par le ministre des travaux publics. Elle se réunit dès le 19 août, à Rome, pour arrêter l'ordre de ses travaux. Comme la loi spécifiait que l'enquête serait publique, la commission décida de se transporter successivement dans les principales villes du royaume et d'y tenir des séances publiques, afin de connaître et, en même temps, d'éclairer l'opinion. Pour servir de base à ses travaux et de guide aux personnes qui voudraient prendre part à l'enquête, elle commença par rédiger un questionnaire dont quatre mille exemplaires furent distribués gratuitement et qui fut mis en vente à très bas prix, afin de le rendre accessible à toutes les bourses. Ce questionnaire fut adressé aux chefs de service des ministères,

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet.

aux administrations de chemins de fer, aux chambres de commerce, aux journaux, à toutes les personnes réputées compétentes sur les questions économiques et commerciales, et avis fut donné par la voie de la presse que quiconque en exprimerait le désir serait admis à déposer devant la commission ou à lui adresser un mémoire écrit.

Le questionnaire était divisé en onze chapitres; il embrassait toutes les questions qui peuvent être soulevées à propos des chemins de fer, à savoir : l'organisation et l'administration des compagnies, le matériel fixe et roulant, le transport des voyageurs et des marchandises, les dépenses d'exploitation et d'entretien, les tarifs, le contrôle du gouvernement, l'exploitation des chemins de fer de l'état, par l'industrie privée et par l'état lui-même en Piémont et dans la Haute-Italie, l'examen des conventions proposées par les cabinets Minghetti et Depretis, enfin les observations générales, théoriques et pratiques, auxquelles peut donner lieu l'administration des chemins de fer. Un questionnaire spécial, divisé en cinq chapitres, fut consacré au rôle des voies ferrées en temps de guerre, à l'utilisation du matériel roulant par l'armée, aux réglemens à établir pour assurer et accélérer la mobilisation, enfin à la formation et à l'instruction d'un personnel militaire.

Un questionnaire aussi étendu provoqua un nombre considérable de réponses écrites et même imprimées. La commission recueillit, en outre, des renseignemens très détaillés sur l'organisation des chemins de fer dans divers pays étrangers, particulièrement en France, en Angleterre, en Hollande, en Belgique et en Allemagne, afin de pouvoir comparer les résultats que donnent, en Europe, l'exploitation par l'industrie privée et l'exploitation par l'état. Enfin elle se transporta successivement dans vingt-six villes d'Italie, de Sicile, et de Sardaigne et tint soixante-quinze séances publiques, et, en outre, quatorze séances secrètes, consacrées à l'examen de questions délicates et qui touchaient à des intérêts privés. Les procès-verbaux des séances publiques étaient immédiatement livrés à l'impression et distribués comme l'avait été le questionnaire lui-même, afin de provoquer les rectifications et les contradictions. Quand la commission eut clos l'enquête, elle consacra cinquante-trois séances privées à en discuter les résultats et à formuler ses conclusions.

Les procès-verbaux des séances publiques ont été réunis : ils ne forment pas moins de trois gros volumes in-4°. Comme le nombre des témoins entendus est fort grand et que les mêmes questions ont été envisagées très diversement par eux, il eût été fort malaisé et fort long de rechercher dans ces procès-verbaux les opinions exprimées sur les points principaux de l'enquête : les documens écrits

et imprimés, recueillis par la commission, formaient également une masse considérable au milieu de laquelle il eût été impossible de se retrouver sans une perte de temps notable; le président, M. le sénateur Brioschi, s'imposa la tâche de résumer méthodiquement, en suivant l'ordre même du questionnaire, les dépositions orales et les réponses écrites que la commission avait reçues. Ce travail, merveille de patience, d'ordre et de clarté, permet de connaître immédiatement toutes les opinions formulées sur chacune des cent cinquante-huit questions dont le questionnaire se composait. Malgré l'incontestable talent de condensation dont M. Brioschi a fait preuve, ce résumé, avec les documens officiels et les tableaux statistiques qu'il n'a pas été possible d'analyser, ne remplit pas moins de 1,656 pages divisées en trois gros volumes in-4°, comme le recueil des procès-verbaux. Enfin le rapport général, confié à M. Genala, aujourd'hui ministre des travaux publics, forme un septième volume in-4°. Ces chiffres suffisent à faire connaître avec quelle diligence et quel dévouement la commission a poursuivi son œuvre et quel travail ses membres se sont imposé. Néanmoins elle a mené sa tâche avec une remarquable rapidité, car le 31 mars 1881, le ministre des travaux publics déposait sur le bureau de la chambre les sept volumes imprimés qui contenaient les résultats de l'enquête. Enfin, ce qui n'est pas moins à l'honneur de la commission, les dépenses de l'enquête, y compris les frais de déplacement, la rémunération du personnel employé et les impressions, ont été couvertes en totalité par un crédit de 138,131 francs. C'est un exemple qu'on ne saurait trop recommander aux commissions parlementaires de tous les pays.

Le rapport très bien ordonné de M. Genala est un modèle d'exposition lucide et impartiale. Cet important travail et le résumé de M. Brioschi, avec lequel il est loin de faire double emploi, sont une mine inépuisable de renseignemens précieux sur toutes les questions qui touchent aux chemins de fer, non-seulement en Italie, mais dans le reste de l'Europe. La législation des différens pays, les divers systèmes adoptés pour la traction, pour l'entretien, pour l'affermage de certains services, les méthodes suivies pour déterminer avec précision la part de chaque nature de dépense dans l'ensemble des frais d'exploitation, les formules dans lesquelles ces calculs compliqués se résument, tous ces points, qui sont du plus haut intérêt pour les ingénieurs et pour les administrations de chemins de fer, ont été examinés méticuleusement. On nous permettra de laisser de côté, non-seulement les formules algébriques et les diagrammes, mais encore toutes les questions techniques, et de nous attacher uniquement aux questions d'un intérêt général.

La première de ces questions, par son importance, par les débats auxquels elle a donné lieu chez toutes les nations, par les discussions très vives qu'elle soulève encore en Italie, en France, et en Angleterre, est incontestablement le choix du mode d'exploitation. L'état doit-il exploiter lui-même les chemins de fer? Doit-il en remettre l'exploitation à l'industrie privée? L'exploitation des chemins de fer doit-elle être considérée comme un service public qui incombe au gouvernement, ou comme une entreprise commerciale à laisser aux particuliers? Cette question a été vivement débattue dans l'enquête italienne : au sein de la commission, elle a fait l'objet d'une discussion approfondie qui a occupé plusieurs séances.

L'exploitation par l'état rencontrait des défenseurs ardents parmi les hommes politiques qui considèrent une forte centralisation comme indispensable à l'affermissement de l'unité italienne, dans les fonctionnaires du ministère des travaux publics, et dans le corps des ingénieurs. Ces derniers supportaient impatiemment les critiques adressées à un système qui remettait entre leurs mains un service aussi important et leur fournissait, outre des places lucratives, l'occasion de déployer leurs talents administratifs. Elle a été défendue dans l'enquête par le commandeur Bona, qui avait dirigé l'exploitation des chemins de fer piémontais jusqu'à leur cession à la société de la Haute-Italie, par MM. Allievi et Scalia, par les chambres de commerce de Messine, Caserte, Vicence, Trévise et Brescia et de nombreux témoins. La majorité des chambres de commerce s'est prononcée en faveur de l'exploitation par l'industrie privée; la chambre de commerce de Milan particulièrement s'est montrée fort hostile à toute ingérence de la bureaucratie dans le domaine du commerce et de l'industrie. Enfin la même cause a trouvé un défenseur habile et convaincu dans M. Peruzzi, qui a vivement critiqué la parcimonie et l'injustice dont les pouvoirs publics avaient plusieurs fois fait preuve à l'égard des compagnies dont ils avaient sollicité le concours.

Le premier argument en faveur de l'exploitation par l'état est puisé dans l'importance du rôle que les voies ferrées jouent au sein de nos sociétés modernes, où la facilité, la rapidité et le bon marché des transports sont devenus indispensables au développement de tous les éléments de richesse et de travail. La bonne ou mauvaise administration des chemins de fer peut exercer une influence décisive sur la prospérité d'une nation en favorisant ou en arrêtant l'essor de son industrie, en mettant en valeur ou en laissant sans emploi ses richesses naturelles. L'état, qui a charge de veiller au bien général, peut-il laisser passer en d'autres mains que les siennes des instrumens aussi puissans? Avec ses ports nom-

breux, avec ses vallées fertiles, avec ses produits variés, l'Italie possède de précieux élémens de richesse; mais ils ont besoin d'être fécondés : l'agriculture est arriérée, le commerce est timide, l'industrie ne fait que de naître. Dans quel pays est-il plus nécessaire que l'exploitation des voies ferrées soit en harmonie avec les légitimes exigences de ces grands intérêts? A ces raisons s'ajoutent encore les considérations politiques. Si, malgré la pénurie des finances, le gouvernement s'est imposé de lourds sacrifices pour construire ou faire construire les chemins de fer, c'est parce qu'ils étaient indispensables pour relier entre elles les diverses parties de la monarchie et cimenter l'unité nationale. Enfin l'expérience des dernières guerres a démontré qu'ils étaient un puissant instrument d'attaque et de défense. On peut donc dire que l'exploitation des chemins de fer est une des fonctions naturelles de l'état tel que nous le comprenons aujourd'hui, et qu'à titre de représentant et de protecteur des intérêts de tous, il ne doit pas s'en dessaisir.

En outre, les chemins de fer constituent un monopole de fait. A la différence de l'industrie, ils n'ont pas devant eux le frein de la concurrence. S'ils ont parfois à lutter contre d'autres voies ferrées, contre la navigation sur les fleuves ou les canaux, ou contre la navigation maritime, il en résulte bientôt ou la ruine des compétiteurs les plus faibles ou un accord aux dépens du public. On a vu, aux États-Unis et en Angleterre, la concurrence disparaître, le monopole devenir absolu, et le commerce et l'industrie tomber à la merci des compagnies, qui, par leurs tarifs et leurs réglemens, pouvaient favoriser ou ruiner certains centres de production ou de consommation. Il en résulte des irrégularités et des pertes sans nombre pour les particuliers et un préjudice général pour l'ensemble de la nation. On n'a point le droit de demander aux compagnies de faire passer les intérêts généraux avant ceux de leurs actionnaires. Elles poursuivent un but commercial, qui est de retirer un produit des capitaux considérables qu'elles ont engagés dans ces grandes entreprises; elles ont le devoir de satisfaire aux engagements qu'elles ont contractés vis-à-vis de leurs prêteurs et d'assurer une rémunération aux fonds qu'elles ont fournis directement. On ne peut donc ni exiger ni attendre d'elles des sacrifices sans compensation.

L'état, au contraire, ne fera jamais de l'exploitation des chemins de fer une spéculation. Ce n'est pas un bénéfice qu'il cherche, c'est un service public qu'il assure, et il pourvoirait à l'exploitation quand même elle devrait se traduire par une perte, comme il arrive sur les lignes sardes et siciliennes. Si donc l'état exploitait lui-même, il ne s'inspirerait que de l'intérêt général. Il pousserait de toutes ses forces et à tout prix au développement du trafic, parce

qu'il se préoccuperait de l'avenir autant que du présent et qu'il saurait tenir compte, non-seulement des profits directs, mais aussi du profit indirect qui résulterait pour lui de l'accroissement de la richesse nationale, et, comme il n'aurait intérêt à favoriser personne, il prendrait pour règle l'égalité dans les tarifs et dans les conditions de transport. On pourrait donc attendre de lui l'abaissement du prix des transports et la disparition de tous les tarifs spéciaux, différentiels et de retour, qui servent les uns et nuisent aux autres. Maître absolu d'abaisser ou d'élever les tarifs, il userait de ce pouvoir pour détruire les effets préjudiciables que les législations étrangères pourraient avoir pour l'industrie nationale.

Un autre argument était tiré des conditions défectueuses des lignes italiennes, de la médiocrité de leurs installations, de l'insuffisance de leur matériel roulant. Si elles devenaient partie intégrante du patrimoine national, disait-on, l'état veillerait avec soin à ce qu'elles fussent bien entretenues, il accroîtrait le nombre des voies, il agrandirait les bâtimens et aurait soin de les pourvoir de l'outillage le plus complet et le plus parfait, enfin il mettrait le matériel roulant au niveau des besoins de la circulation. Plus préoccupé d'assurer un bon service que de retirer un profit de son exploitation, il multiplierait les trains, il en accroîtrait la vitesse, il supprimerait les transbordemens, causes si fréquentes de retard pour les voyageurs et de détérioration pour les marchandises. Les procès qui en résultent seraient donc moins nombreux, et on pourrait compter sur un règlement plus prompt des indemnités dont le bien fondé serait reconnu.

L'état introduirait dans l'exploitation des chemins de fer l'uniformité, la régularité, la discipline et la probité que l'on ne conteste point aux administrations publiques. On remédierait aux inconvéniens de la centralisation en divisant le territoire en un certain nombre de régions et en établissant, par exemple, à Milan, à Florence, à Naples, des directeurs-généraux investis de pouvoirs étendus et pouvant trancher les questions d'importance secondaire sans qu'il fût nécessaire de recourir au ministre. Avec une bonne organisation, l'exploitation, concentrée dans les mains de l'état, ne serait pas plus coûteuse que l'exploitation par les compagnies qui auraient chacune des frais généraux à supporter. On faisait remarquer encore que l'état avait dû subventionner toutes les compagnies, qu'il avait été contraint plusieurs fois de venir à leur secours soit par des prêts et des avances, soit par des remaniemens des contrats de concession ; que toutes les mauvaises chances de l'exploitation étaient toujours retombées sur lui et qu'il était indifférent pour lui de les affronter directement ou d'en subir le contre-coup. Les com-



pagnies italiennes n'avaient fait preuve, dans le passé, ni d'assez de puissance ni d'assez de crédit pour qu'on ne fût pas autorisé à appréhender dans l'avenir le retour de semblables défaillances. Si l'état demeurerait exposé à devoir faire inopinément des sacrifices pour prévenir l'interruption d'un grand service public, n'y avait-il pas dans cette éventualité une cause de perturbations budgétaires aussi regrettables que l'incertitude qui pourrait exister sur les recettes et les dépenses de l'exploitation du réseau national?

Le contrôle du parlement et la surveillance de la presse suffisaient, dans un pays libre et qui se gouverne lui-même, à prévenir les inconvénients politiques qui pourraient résulter du droit de nommer à des milliers d'emplois. Si la disposition d'un personnel aussi nombreux peut devenir entre les mains des détenteurs du pouvoir un puissant moyen d'influence, n'a-t-on pas également à redouter que les compagnies mettent leur autorité et leur crédit au service d'un parti? L'état est déjà chargé des postes et des télégraphes; il conduit ces deux services à la satisfaction du parlement et du public : pourquoi l'exploitation des chemins de fer serait-elle moins bien dirigée et donnerait-elle lieu à des abus qui ne se sont pas révélés ailleurs? L'exploitation des chemins de fer piémontais par l'état n'a produit que de bons résultats, et si l'exploitation des chemins de la Haute-Italie, depuis leur transfert au ministère des travaux publics, a laissé à désirer, cela tient surtout à l'incertitude qui plane encore sur la décision des pouvoirs publics et qui paralyse l'activité et l'initiative des ingénieurs placés à la tête de ce service. La Belgique et l'Allemagne n'offrent-elles pas d'ailleurs des exemples d'exploitations conduites avec succès par les gouvernemens? Le réseau de l'état belge s'élevait, en 1879, à 2,663 kilomètres, et à la même époque, en Allemagne, 24,263 kilomètres sur 33,302 étaient exploités par les divers gouvernemens. On invoquait même l'essai fait en France comme une preuve que, dans notre pays, la question n'était pas définitivement tranchée en faveur de l'industrie privée.

Il semblait enfin que les considérations stratégiques dussent dicter la décision des pouvoirs publics. L'Italie, qui, à cause de l'étendue de ses côtes, offre tant de points vulnérables à un ennemi puissant sur mer, devait se préoccuper par-dessus tout de sa sécurité. Entre les mains de l'état, les chemins de fer seraient organisés de manière à répondre à toutes les exigences de l'administration militaire. Les gares, les quais d'embarquement, les voies, le matériel roulant recevraient les dispositions les plus conformes aux besoins de l'armée, et la mobilisation des forces nationales serait singulièrement facilitée, surtout dans les cas imprévus, par le fait

que le personnel tout entier relèverait d'une seule autorité et recevrait directement les ordres et les instructions du gouvernement.

Tels sont, en substance, les argumens que les partisans de l'exploitation par l'état firent valoir dans l'enquête. Quelques-uns d'entre eux, pour répondre aux objections qui leur étaient adressées, soumièrent à la commission des plans pour la réorganisation du ministère des travaux publics et une série de changemens à introduire dans la législation, afin de rendre l'administration des chemins de fer indépendante des vicissitudes de la politique. L'analyse de ces propositions serait sans intérêt; passons donc aux raisons invoquées en faveur de la remise des chemins de fer à l'industrie privée.

Il est, tout d'abord, un point sur lequel la commission se trouva unanime dès le début de son examen. Elle s'accorda à repousser l'idée que l'exploitation des voies ferrées fût une fonction de l'état. Si grande que soit l'importance économique, politique et militaire des voies ferrées, si précieuses que celles-ci soient pour l'Italie, où elles remédient aux défauts de la configuration du territoire, il n'en résulte point que l'état ait le droit et l'obligation d'assumer l'exploitation des chemins de fer, comme il a l'obligation et le droit de rendre la justice, de pourvoir à la tranquillité intérieure et à la sécurité du pays, en un mot, d'exercer les droits et de remplir les devoirs inhérens à sa souveraineté. L'assimilation qu'on voudrait établir entre ces fonctions légitimes de l'état et l'exploitation des chemins de fer n'est exacte ni scientifiquement ni pratiquement. Elle repose sur une conception erronée de l'état et de son rôle; elle découle des théories socialistes qui se sont développées hors de l'Italie, qui rapportent tout à l'autorité de l'état et qui tendent à faire revivre sous une forme nouvelle l'ancien absolutisme dont les sociétés modernes ont eu tant de peine à s'affranchir. Se refusant à entrer dans une discussion purement théorique, la commission décida que la question des chemins de fer ne pouvait être posée de cette façon, et qu'elle-même en devait chercher la solution, non dans une conception abstraite, mais dans un examen impartial du caractère réel de l'exploitation des voies ferrées, des résultats de l'expérience, et des conditions présentes de l'état italien. Le rapport de M. Genala envisage successivement ces trois points en condensant les argumens et les faits recueillis dans l'enquête.

## I.

Quel caractère la loi reconnaît-elle à un exploitant de chemins de fer? Elle le considère comme un commerçant et l'assujettit au code

de commerce. L'exploitation d'une voie ferrée se résout, effectivement, en une multitude de faits qui ont, tous, pour origine ou pour but une opération commerciale ou industrielle. Elle n'est donc, au point de vue économique, comme au point de vue légal, que l'exercice d'une industrie. Elle est, à la vérité, la plus grande industrie de transport, et, par suite de son importance et de son étendue, elle touche de très près à l'intérêt public; enfin elle a, jusqu'à un certain point, le caractère d'un monopole, tant à raison de l'intervention nécessaire des pouvoirs publics dans l'établissement de tout chemin de fer, que des difficultés matérielles et financières à surmonter pour créer une ligne parallèle à un chemin déjà existant; mais ce monopole est moins absolu qu'il ne le paraît ou qu'on ne le suppose. Pour les petites distances, les routes ordinaires et les tramways, qui prennent une grande extension en Italie, font concurrence aux chemins de fer; pour les longs parcours et les marchandises encombrantes, ce sont les canaux et la navigation maritime. Non-seulement les services maritimes établis dans l'Adriatique et dans la Méditerranée disputent les transports aux voies ferrées, mais deux chemins de fer peuvent se faire concurrence, sans être parallèles, s'ils aboutissent l'un et l'autre à deux grands ports en rivalité pour le commerce avec l'étranger.

Il est incontestable, néanmoins, que la concurrence ne peut pas produire dans l'exploitation des chemins de fer des effets aussi certains et aussi prompts que dans les autres industries: c'est ce qui explique et justifie l'intervention de l'état, qui ne peut laisser une entière liberté d'action à des entreprises où des intérêts si importants et si nombreux sont engagés; l'état s'est réservé le droit de concéder les voies ferrées et de les surveiller, et, en ce faisant, il exerce la même prérogative souveraine en vertu de laquelle il réglemente la propriété, les successions, les contrats, la liberté de la parole et la liberté de la presse. Le crédit, dont l'influence se fait sentir irrésistiblement sur tous les intérêts publics et privés, a une autre importance que l'industrie des transports; il est soumis aux règles imposées par l'état, sans que celui-ci ait besoin de se faire banquier. Il n'est donc pas nécessaire que l'état prenne entre ses mains l'exploitation des chemins de fer, il suffit qu'il exerce sur elle une surveillance assez efficace pour prévenir les abus du monopole et protéger les intérêts qui pourraient en souffrir. Or, le contrôle de l'état sur les chemins de fer est doublement assuré: d'abord, par les lois générales qui régissent la matière, et, en second lieu, par les conventions conclues avec les compagnies. Le gouvernement arrête les conditions des concessions, il fixe les tracés, il détermine les règles à observer dans la construction, il a

la police de l'exploitation et il est maître des tarifs : ce n'est point en ajoutant encore à des droits aussi étendus qu'on remédierait aux inconvéniens dont le public se plaint. Entre les mains de l'industrie, l'exploitation est un monopole surveillé et tempéré par l'action incessante des pouvoirs publics ; dans les mains de l'état, elle deviendrait un monopole sans contrôle et sans contrepoids.

La plupart des commerçans et des industriels qui, dans l'enquête, se sont prononcés pour l'exploitation par l'état, l'ont fait sous l'empire d'une idée fausse : à savoir qu'on peut attendre de l'état des facilités et des services gratuits ou presque gratuits qu'on ne saurait demander à l'industrie privée. Beaucoup se figuraient que le gouvernement pourrait abaisser indéfiniment les tarifs ; quelques-uns allaient jusqu'à croire que, renonçant à amortir le capital employé dans la construction, et mettant l'entretien des voies ferrées à la charge du budget, il pourrait réduire la rémunération des transports au strict remboursement de la dépense brute. L'idée qu'on puisse demander à l'état autre chose que l'accomplissement des devoirs inhérens à la souveraineté et qu'on puisse attendre de lui qu'il favorise ou serve des intérêts particuliers aux dépens de la communauté a été combattue, avec une grande abondance d'argumens, par M. Carbone-Grio. Le rapporteur de la commission n'a pas pris moins de peine pour la réfuter. Il fait observer que si un abaissement de tarif peut avoir pour conséquence d'ajouter aux élémens de trafic déjà existans ou de donner naissance à des transports que les prix antérieurs rendaient impossibles, l'initiative en peut être attendue de l'industrie privée aussi bien que de l'état : elle est même plus probable de la part de l'industrie, qui est stimulée par un intérêt direct, et dont l'attention est plus éveillée sur ce qui peut favoriser le développement des recettes. L'industrie des chemins de fer ne peut faire exception, sur ce point, parmi les industries, dont aucune n'hésite à faire des avances et des sacrifices si elle croit que l'avenir lui en apportera la compensation. Les sociétés italiennes n'ont pas dérogé à cette loi. La Société de la Haute-Italie, à peine en possession du réseau piémontais, s'est empressée de réduire les tarifs appliqués jusque-là par le gouvernement. La Société des chemins méridionaux a pris l'initiative d'une réduction considérable des tarifs inscrits dans son cahier des charges. La Société des chemins romains elle-même a diminué le prix des transports autant que le lui permettaient les entraves apportées au développement de son trafic par les crises politiques et financières. Il résulte d'un curieux tableau dressé par M. Carbone-Grio que les tarifs italiens, pour la petite vitesse, sont inférieurs à ceux de toutes les nations européennes, à l'exception

de la France et de la Belgique; encore la Belgique ne doit-elle l'avantage dont elle jouit qu'à l'existence de nombreux tarifs spéciaux, dits de transit et de concurrence. On ne peut donc attendre de l'état qu'il fasse mieux que l'industrie privée.

Des abaissemens de tarif qui auraient pour unique objet de favoriser un produit incapable de supporter un prix de transport rémunérateur, et qui se traduiraient par une perte sur les dépenses d'exploitation, constitueraient une iniquité à l'égard des contribuables, puisque cette perte devrait être couverte par un prélèvement sur le produit des impôts. Il n'est pas moins étrange d'attendre que l'état renonce à amortir le capital consacré par lui à la construction ou au rachat des chemins de fer et qu'il prenne pour base des tarifs le simple remboursement des frais de traction. Les transports sont un service rendu, et les frais en doivent être à la charge de ceux qui en profitent, qui voyagent pour leurs affaires ou pour leur agrément, qui expédient ou reçoivent des marchandises. Mettre à la charge du budget les intérêts et l'amortissement du capital énorme absorbé par l'établissement des chemins de fer et les dépenses nécessaires à leur entretien, ce serait grever la communauté tout entière pour l'avantage d'un petit nombre. Si l'on recule devant une pareille injustice, si l'on admet que les perceptions opérées sur les transports doivent couvrir la totalité de la dépense effectuée, sur quoi se fonde-t-on pour espérer que l'état pourra se contenter de tarifs moins élevés que l'industrie privée?

D'ailleurs, il est à peine besoin de faire observer que si, par des considérations politiques ou économiques, on croyait devoir laisser à la charge du budget, par conséquent de la masse des contribuables, et sans chercher à en recouvrer aucune partie, le fardeau des intérêts et de l'amortissement du capital représenté par les chemins de fer, il ne s'ensuivrait pas, nécessairement, que l'exploitation dût demeurer entre les mains de l'état. Les bases des conventions à conclure avec les compagnies devraient seulement être modifiées de façon à ne point rendre inutile le sacrifice imposé à la communauté. Avant d'ajouter au fardeau de la dette publique les milliards absorbés dans la construction des voies ferrées, l'état aurait un moyen moins héroïque et moins dispendieux de provoquer un abaissement des tarifs : ce serait de commencer par renoncer aux trois prélèvements qu'il opère, à son profit, sous la forme du droit de 2 pour 100 sur le produit de la petite vitesse, du droit de 13 pour 100 sur les voyageurs et les transports à grande vitesse, et du timbre de 0 fr. 05 sur les billets des voyageurs et des bagages. Loin que l'état songe à réduire ainsi ses recettes, il est sans cesse sollicité par le public et par les chambres de s'imposer de nouvelles

dépenses en accordant des subventions ou des garanties d'intérêt pour la construction d'un second ou d'un troisième réseau. L'état serait plutôt tenté de se créer un supplément de revenu à l'aide des chemins de fer, et il importe essentiellement que l'industrie des transports ne puisse être transformée en un instrument de fiscalité. Confier l'exploitation à l'état, c'est rendre celui-ci maître absolu des tarifs, et c'est exposer le pays à l'un ou à l'autre de ces deux inconvénients. Ou le gouvernement, cédant aux sollicitations de certains intérêts, abaissera les tarifs au-dessous de la juste mesure, et il devra couvrir les pertes de son exploitation par un prélèvement sur les recettes du budget, c'est-à-dire par une aggravation de l'impôt; ou, dans un cas de gêne financière, pour échapper à l'impopularité qui s'attache à l'établissement de toute contribution nouvelle, il essaiera de combler le déficit au moyen d'un remaniement des tarifs. Le monopole des transports se traduira, comme tous les autres monopoles gouvernementaux, par un accroissement constant des charges imposées au public. La sécurité des opérations commerciales, qui est étroitement liée à la stabilité des tarifs, trouve, au contraire, des garanties sérieuses dans la résistance que les compagnies ne manqueraient pas d'opposer soit à des élévations de tarifs qui compromettraient leur trafic, soit à des abaissemens irrationnels qui détruiraient leurs recettes. Le monopole de l'état ne serait pas non plus sans inconvénients pour les consommateurs : le gouvernement serait sans cesse sollicité de modifier ou de supprimer les tarifs internationaux qui permettent à certains produits étrangers de pénétrer au cœur du pays et de faire concurrence à la production indigène, et souvent il lui serait impossible de résister à la pression des intérêts coalisés.

Ces intérêts, lorsqu'ils ne poursuivent que des satisfactions légitimes, ont-ils moins à attendre des compagnies que de l'état? Le croire serait supposer que des hommes d'affaires, obligés d'assurer une rémunération à leurs capitaux, se méprendraient étrangement sur la direction à donner à leur entreprise. La vérité est que, par déférence pour le gouvernement, qui s'est réservé l'approbation des horaires et la fixation du nombre des trains, les compagnies s'imposent parfois des sacrifices fort onéreux. Ainsi, la Compagnie des chemins méridionaux a dû établir entre Pescara et Ancône un train direct qui, en 1878, a transporté par jour un *quart* de voyageur en première classe, un voyageur de deuxième classe et trois quarts de voyageur de troisième classe, pour une dépense quotidienne de traction qui s'élevait à 800 francs. Quelle commission du budget, si un pareil fait lui apparaissait dans l'examen des comptes d'exploitation présentés par un ministre des travaux publics, en tolérerait

la prolongation et permettrait à une petite localité de puiser ainsi à pleines mains dans la bourse des contribuables? Combien de faits semblables pourraient être cités par nos compagnies françaises! La grande majorité des lignes du Paris-Lyon-Méditerranée, et surtout de l'Ouest, ne couvrent pas leurs frais d'exploitation, auxquels il est subvenu par un prélèvement sur les recettes du petit nombre des lignes productives. En France, comme en Italie, le gouvernement, désintéressé dans le résultat final, et obéissant parfois à des raisons politiques, le plus souvent à de simples considérations électorales, ne s'inquiète point de la compensation que les compagnies ont à établir entre les charges et les recettes des diverses lignes, et leur impose des trains et des arrêts sans avoir égard à l'accroissement de frais que sa décision peut entraîner. Remettez l'exploitation à l'état, et le devoir de la commission du budget sera d'examiner en détail les comptes de chaque ligne pour ramener autant que possible l'équilibre entre la recette et la dépense en supprimant tous les frais qui ne seront pas justifiés par une utilité incontestable. La conséquence d'un pareil examen, fait avec quelque conscience et quelque impartialité, serait une réduction notable du service sur toutes les lignes où il n'existerait pas des élémens de trafic suffisans. Les compagnies ne demandent pas ces réductions de service, par esprit de conciliation, et parce qu'elles escomptent le développement graduel des recettes, qui ne manque jamais de se produire au bout d'une période d'attente; mais le devoir interdirait au ministre des finances et au parlement des concessions semblables, qui équivaldraient à l'établissement d'une taxe dans l'intérêt et au profit d'un petit nombre de contribuables. Les intérêts locaux n'auraient donc point à s'applaudir du transfert de l'exploitation aux mains du gouvernement.

L'argument sur lequel il a été insisté le plus fréquemment et avec le plus de force dans l'enquête, est l'infériorité inévitable et constatée de tout gouvernement vis-à-vis des particuliers en tout ce qui touche à l'industrie et au commerce. Le gouvernement, a-t-on dit, est un très médiocre fabricant et un commerçant plus malhabile encore. Il construit plus lentement et plus coûteusement que l'industrie privée: plus lentement, parce que ses ingénieurs n'ont aucun avantage à économiser les pertes d'intérêts qui résultent de la prolongation des travaux et n'en tiennent aucun compte; plus coûteusement, parce que l'exécution luxueuse d'un ouvrage d'art peut faire la réputation de celui qui en est chargé et devenir pour lui un titre à l'avancement, et puis parce que l'état n'a pas la même liberté d'action que l'industrie pour les marchés à passer et pour les matériaux à acquérir. Il est enfermé dans les limites du

budget et astreint à suivre des règles obligatoires. Il ne peut profiter des fluctuations du marché pour acquérir d'avance et à bon compte des rails, des traverses, des accessoires, pour l'achat desquels il n'a point été ouvert de crédit. Les mêmes inconvéniens sont bien plus sensibles encore en matière d'exploitation. On a cité, dans l'enquête, l'exemple de l'administration des chemins de fer toscans, qui, en faisant à propos des achats considérables de charbon de terre, réussit à se soustraire au contre-coup de la hausse de plus de 20 pour 100 qui se produisit, en 1854, dans le prix de ce combustible à la suite de l'envoi des flottes alliées dans la Mer-Noire. Contraint de se renfermer dans les limites de son budget, un ministre des travaux publics ne pourrait agir de même ; les achats de prévoyance lui sont interdits. Quant au trafic, en quoi son développement importerait-il à des fonctionnaires sur l'avenir desquels il n'exercerait aucune influence, et qui, encadrés dans une hiérarchie, attendraient leur avancement ou de leur ancienneté ou de l'influence de leurs protecteurs ? Les compagnies, au contraire, énergiquement stimulées par l'intérêt, se tiennent aux aguets de tout ce qui peut accroître leur trafic, ne reculent pas devant des expériences, devant l'octroi de rabais ou de facilités nouvelles pour tenter les expéditeurs, et récompensent généreusement ceux de leurs agens qui savent découvrir ou faire naître de nouveaux élémens de transport.

La plupart des déposans n'entrevoient donc pas sans appréhension le remplacement d'hommes d'affaires expérimentés, facilement accessibles, avec lesquels il est toujours possible de négocier et de transiger, par une bureaucratie revêche, appliquant inexorablement des règles inflexibles. En vain faisait-on valoir que le service des postes et des télégraphes donne lieu à peu de plaintes : on répondait qu'il s'agit là d'un simple service de transmission dont la ponctualité est la seule obligation, qui est invariable de sa nature, et qui n'a aucun caractère commercial. L'exploitation des chemins de fer se fait dans des conditions autrement compliquées et donne journellement naissance à une multitude de questions à débattre entre le transporteur et les expéditeurs. Il est indispensable que ces questions soient tranchées avec une promptitude qu'il est impossible d'attendre d'une administration publique esclave du formalisme officiel et qui n'a aucun intérêt à abrégier les lenteurs de sa procédure. Ceux qui croiraient remédier à ce grave inconvénient en créant des directions sur divers points du territoire sont victimes d'une illusion ; ces directions seraient astreintes à suivre un code de réglemens uniformes et n'auraient aucune latitude d'appréciation. Il est, d'ailleurs, de l'essence de toute bureaucratie que l'autorité centrale attire toutes les affaires à elle, se réserve le droit de



prononcer en toutes les matières d'importance et ne laisse à ses agens extérieurs d'autre mission que d'exécuter les décisions rendues par elle. Plus le ministre des travaux publics sera actif et énergique et plus il tiendra à tout voir par ses yeux, et plus petite, par conséquent, sera la liberté d'action laissée aux agens secondaires de l'exploitation. Ce n'est pas une moindre illusion que d'attendre de l'état une solution plus prompte et plus favorable des litiges provoqués par des avaries ou par des retards dans le transport. Les agens du gouvernement appréhenderont toujours d'engager leur responsabilité en accueillant trop facilement une réclamation ou en se prêtant à une transaction. Comme les frais de justice ne les concernent pas et sont de peu d'importance pour le gouvernement, ils renverront tous les litiges, toutes les réclamations, même les mieux fondées, à la décision des tribunaux. Les procès se multiplieront donc avec l'exploitation par l'état, et il en coûtera aux particuliers plus de temps, plus d'argent, et plus de démarches pour obtenir justice. A l'appui des appréhensions qui ont été exprimées devant elle, la commission cite l'exemple de la Belgique et invoque le témoignage d'un député belge, M. Lehardy de Beaulieu, qui a dit, dans son rapport sur le budget des travaux publics pour 1881 : « L'état, exploitant des chemins de fer, a voulu et veut encore se soustraire à cette obligation de droit commun (l'article du code de commerce qui rend le voiturier responsable de la marchandise). Il a invoqué tous les prétextes pour s'en dégager. Il fait lui-même, sans le concours de la législature ni des intéressés, des réglemens et des tarifs qui mettent tous les risques à la charge du public, sauf certaines indemnités dérisoires et qu'il ne paie pas toujours de bonne grâce sans essayer de s'y soustraire. » Après un témoignage aussi accablant, est-il nécessaire de rappeler que, lorsque les chambres de commerce françaises se sont prononcées presque unanimement contre le rachat des chemins de fer et leur exploitation par le gouvernement, les argumens sur lesquels elles ont insisté avec le plus de force ont été la suppression qui en résulterait de tout contrôle effectif sur l'administration des voies ferrées et l'impossibilité où les particuliers se trouveraient d'obtenir justice contre les agens de l'exploitation, transformés en fonctionnaires publics ?

Entre les mains des compagnies l'exploitation revêt un caractère exclusivement commercial. On recherche dans les agens les aptitudes spéciales au service dont ils doivent être chargés; on ne considère point qu'un examen théorique ou un brevet d'ingénieur rend le même homme capable indifféremment de diriger la traction, l'entretien, ou les ateliers, de passer des marchés, d'acquérir

le matériel ou le combustible, d'établir les tarifs et de se mettre en relation avec les commerçans et les expéditeurs. Les agens sont employés dans les services où les connaissances dont ils font preuve peuvent être le plus utiles ; ils sont promus et récompensés suivant leur capacité et leur zèle sans qu'aucune barrière fasse obstacle à leur avancement. Si l'exploitation était remise à l'état, les nominations et les promotions devraient se faire conformément aux règles suivies dans les administrations publiques. Importance excessive attachée aux examens, prédominance des droits de l'ancienneté, sans égard aux aptitudes exceptionnelles et aux services rendus, destruction de toute initiative, de toute émulation, de tout intérêt à bien faire, indifférence au progrès des recettes et somnolence habituelle, telles seraient promptement les conséquences d'une organisation officielle à laquelle manquerait l'aiguillon de l'intérêt personnel. La compagnie de la Haute-Italie avait formé un personnel excellent qui a fait ses preuves d'intelligence, d'énergie et de dévouement : à peine les Chemins lombards et vénitiens sont-ils passés dans les mains de l'état que ce même personnel a contracté tous les défauts que l'on reproche aux administrations publiques et a donné lieu à des plaintes nombreuses. Moins payés et moins surveillés que les employés des compagnies, les fonctionnaires publics produisent moins de travail utile : il faut en augmenter le nombre et la dépense est accrue. C'est ce qui est arrivé en Belgique après la reprise des chemins de fer et en Angleterre après le rachat des télégraphes ; l'Italie n'échapperait point à cette loi générale qui fait qu'une administration publique est moins diligente et plus dispendieuse qu'une administration privée.

Beaucoup de déposans et la commission elle-même ne se sont pas montrés moins préoccupés des inconvéniens politiques que pourrait avoir l'exploitation par l'état. La disposition d'un grand nombre de places et surtout d'une multitude de petits emplois pour lesquels il serait impossible d'imposer des conditions sérieuses, mettrait aux mains du gouvernement le moyen d'exercer une influence considérable sur les élections. Le ministère pourrait disposer en faveur de ses amis de la monnaie électorale la plus recherchée : le choix des cantonniers, des aiguilleurs, des graisseurs serait dicté par l'intérêt des candidatures amies et les employés des chemins de fer seraient transformés en une armée d'agens électoraux au service des partisans du ministère. En revanche, quel ministre inquiet sur le sort du cabinet se hasarderait à refuser à un député influent, et surtout à un groupe de députés, la promotion d'un protégé, le déplacement d'un ingénieur, l'agrandissement d'une gare, la création d'un atelier, l'établissement de trains

rapides ou de trains supplémentaires, quelque détriment qui en dût résulter pour le service public ou pour les finances? Il serait puéril de parler ici du contrôle exercé par la presse et par le parlement. Où sont les députés qui blâmeraient et chercheraient à supprimer des abus dont ils seraient les premiers à profiter? On peut juger de l'audace et de la puissance des appétits locaux par ce qui se passe en France pour les fournitures administratives. Il y a quelques mois, le ministre de l'intérieur, M. Waldeck-Rousseau, a été très vivement pris à partie par les journaux de Rennes, qui lui reprochaient d'avoir fait attribuer aux ouvriers cordonniers de Nantes, dans les fournitures destinées à un corps d'armée, une part plus considérable qu'aux ouvriers de Rennes. Un manifeste menaçant, signé par un grand nombre de ces derniers, a mis le ministre délinquant en demeure de tenir la balance plus égale entre sa ville natale et la ville qui l'envoie siéger à la chambre. Le maintien, à Besançon, d'un atelier d'habillement travaillant pour le compte de l'état n'a-t-il pas été, vers le même temps, l'occasion d'un autre scandale politique? En présence de pareils faits, on ne saurait taxer d'excessives les appréhensions exprimées en Italie au sujet de l'usage que le gouvernement pourrait faire du pouvoir qui lui serait attribué sur le personnel et sur l'exploitation des chemins de fer.

Nous ne voyons point qu'on ait signalé dans l'enquête le danger qui serait le plus à redouter et qui serait plus grave encore que les facilités offertes à la corruption électorale. Le rapport de la commission se borne à dire sommairement : « Tour à tour, l'administration envahirait la politique et la politique envahirait l'administration, et ce serait toujours au détriment de l'une et de l'autre. » Les intérêts qui sont touchés par les questions de transport sont trop nombreux et trop puissans pour que l'idée de les coaliser et de s'en faire un instrument ne vint pas promptement à l'esprit des ambitieux. L'abaissement des tarifs figurerait bien vite dans les programmes électoraux sans qu'on prit souci de l'atteinte qui serait portée aux recettes publiques. Les partis renchériraient les uns sur les autres : après les marchandises, ce seraient les voyageurs qu'on voudrait favoriser et qui sait si le droit au transport gratuit ne finirait par figurer sur les manifestes socialistes à côté du droit au travail? Déjà, en Belgique, un ministère a voulu fonder sa popularité sur un nouveau système de tarification dont la décroissance des recettes et les embarras du trésor ont déterminé l'abandon. Ne voyons-nous pas en France une campagne entreprise contre les avantages de commodité et de rapidité pour lesquels les voyageurs de 1<sup>re</sup> classe paient cependant un prix fort élevé? et des efforts ne

sont-ils pas faits pour assurer à certaines catégories de fonctionnaires, dont l'appui électoral est fort recherché, des conditions exceptionnelles? Le gouvernement appuie le plus souvent des demandes dont il n'a pas à supporter les conséquences financières; mais il serait incapable d'y résister si la décision dépendait de lui seul; et le déficit deviendrait bientôt la condition normale de l'exploitation.

L'exploitation par l'état recélera toujours un danger pour les finances. On se plaint déjà, en Italie, de l'incertitude qui résulte pour le budget de l'impossibilité de prévoir exactement l'importance des sommes à payer aux compagnies dont les subventions varient suivant le rendement kilométrique. Une incertitude bien plus grande résulterait de la difficulté d'évaluer avec précision des dépenses sur lesquelles le prix du combustible, l'usure du matériel, les accidens peuvent exercer une influence notable, et des recettes qui ressentent le fâcheux contre-coup de la stagnation des affaires, du mauvais temps et de la médiocrité des récoltes. Il n'y a, du reste, rien à ajouter à cet égard à ce qu'a dit M. Lehardy de Beaulieu dans son rapport sur le budget des travaux publics pour 1881. La citation est un peu longue, mais elle est d'un intérêt capital, car elle montre, prises sur le fait, les conséquences de l'exploitation des chemins de fer belges, et la commission d'enquête y a attaché avec raison une grande importance :

« Le budget du ministère des travaux publics, dit M. Lehardy de Beaulieu, ne ressemble que par quelques points à ceux des autres ministères. Ceux-ci sont établis sur des bases à peu près fixes, fondés sur des lois ou des réglemens peu variables de leur nature et sur lesquelles la volonté du ministre ou de l'administration ne peut avoir qu'une action éloignée, car elle doit avoir obtenu, dans la plupart des cas, une double sanction des chambres : l'une approuvant le principe de la dépense et son organisation, l'autre le chiffre et la distribution du crédit. Il en résulte que l'on peut prévoir la dépense des divers ministères, et, par suite, en dresser le budget assez longtemps d'avance : c'est pour cette raison que la loi de comptabilité a pu prescrire le dépôt, dix mois avant l'exercice, des budgets des ministères tels qu'ils existaient en 1834... » Mais il ne peut plus en être ainsi depuis qu'à la partie administrative du ministère des travaux publics s'est jointe une exploitation commerciale qui prend chaque jour des développemens plus considérables et dont les progrès, comme les temps d'arrêt et de recul, sont absolument indépendans de la volonté, de l'action, ou de la prévision du ministre ou de son administration. C'est ce que l'expérience de chaque année vient démontrer d'une façon qui ne peut plus laisser place au doute.

« Chaque année, en effet, le budget des travaux publics est déposé, au vœu de la loi, dix mois avant l'ouverture de l'exercice, et bien qu'il ne soit jamais discuté, amendé et voté que dans le cours de l'exercice auquel il s'applique et que, par conséquent, les faits qui peuvent modifier les dépenses soient en cours de développement, il arrive rarement que l'on n'ait pas besoin, dans la session suivante, de modifier les crédits votés, de les compléter ou de les augmenter, et, parfois même, de légaliser ceux qui n'avaient pas été prévus ou inscrits au budget... Il résulte de ce fait de *l'instabilité des dépenses* du département des travaux publics, *combinée avec l'incertitude des recettes* auxquelles il donne lieu, que le budget peut toujours devenir, au moment où l'on s'y attend le moins, une cause de perturbation pour l'équilibre qui doit nécessairement exister, dans tout état bien administré, entre les recettes et les dépenses. C'est qu'on se trouve ici, non plus comme pour les autres budgets, en présence de dépenses faciles à prévoir et à supputer d'avance avec exactitude, mais devant une véritable exploitation industrielle, soumise à toutes les fluctuations de la situation économique de la nation et du marché universel. Aussi, la plupart des budgets de l'exploitation des chemins de fer ont-ils été soumis à des remaniemens pendant le cours de l'exercice même et à des aggravations plus grandes encore après leur clôture. C'est pour cette raison que l'on peut dire qu'en dépit des libellés et de la loi de comptabilité, tous les articles du budget des chemins de fer sont élastiques et sont fréquemment dépassés. »

Il n'y a rien à ajouter à cette démonstration tirée d'un rapport fait à la chambre des représentans de Belgique, au nom de la commission du budget, par un ami du ministère. Elle eût été absolument complète si le rapporteur, au lieu de garder un silence indulgent sur les fautes de son parti, eût rappelé que certaines expériences aventureuses en matière de tarifs avaient détruit l'équilibre non-seulement du budget spécial des travaux publics, mais du budget général qui se trouva en déficit de plusieurs millions.

La question la plus importante n'a point encore été abordée. Des deux modes d'exploitation, lequel est le moins dispendieux? Lequel, à égalité de services rendus, nécessite le moins de dépenses, et, par conséquent, se prête le mieux à l'application de tarifs modérés. Quelques-unes des considérations qui précèdent conduisent à penser que l'exploitation par l'état doit être plus coûteuse que l'exploitation par l'industrie privée. C'est la conclusion à laquelle était arrivée, en France, la commission chargée par le sénat de faire une enquête sur les voies et moyens à employer pour achever le réseau des chemins de fer d'intérêt général. Le rapporteur de cette com-

mission, M. Foucher de Careil, écrivait, le 24 mai 1878 : « En Italie comme en Allemagne, en Autriche-Hongrie comme en Belgique, l'exploitation par l'état a toujours été plus coûteuse. Nous croyons que, sur ce point, la lumière est faite et que l'enquête de la commission et les tableaux comparatifs que nous devons au ministère des travaux publics ne permettent pas le plus léger doute. » La commission italienne a voulu, à son tour, entrer dans le détail des faits et des chiffres. Elle a pris pour termes de comparaison les résultats de l'exploitation de la Haute-Italie en 1874 et 1875, les deux dernières années de son existence indépendante, et ceux du réseau de l'état belge dans ces deux mêmes années. Par une série de calculs que nous ne saurions reproduire, elle établit que la compagnie italienne a exploité à raison de 55 pour 100 de la recette brute et l'état belge à raison de 66 pour 100. Ainsi, bien que le réseau belge desserve une population plus dense, qu'il ait des parcours moins étendus, des lignes plus productives, que le combustible et le fer soient en Belgique à des prix beaucoup moins élevés qu'en Italie, le gouvernement belge, pour obtenir la même recette, dépensait de 11 à 12 pour 100 de plus que la société de la Haute-Italie. Étendant ses recherches aux autres états européens, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Suède et la Norvège, la Suisse, la commission a dressé un tableau duquel il résulte que la moyenne des dépenses d'exploitation est de 61 pour 100 de la recette brute pour les chemins exploités par les gouvernements et seulement de 52 pour 100 pour les chemins exploités par l'industrie privée. C'est en Prusse que l'écart est le moindre : il est seulement de 6 pour 100, parce que beaucoup de petites lignes, concédées à des compagnies locales, ont à souffrir des détournemens de trafic pratiqués par l'administration des chemins de fer de l'état. Sur cette question des dépenses d'exploitation, le rapport de la commission italienne arrive donc à des conclusions aussi affirmatives que le rapport de la commission sénatoriale française.

Il ne reste donc plus à examiner qu'un seul ordre de considérations : l'intérêt de la défense nationale exige-t-il que l'exploitation des chemins de fer demeure entre les mains de l'état? On a avancé, à ce propos, que dans la guerre de 1870 la France aurait tiré un meilleur parti de ses chemins de fer s'ils avaient appartenu au gouvernement. Le rapport italien fait observer qu'on a tort de s'en prendre aux compagnies : celles-ci, dit-il, avaient des lignes en parfait état d'entretien, un matériel roulant incomparable, un personnel nombreux, expérimenté et fortement discipliné; et ce personnel, pendant toute la guerre, n'a cessé de donner des preuves d'intelligence, de courage et de dévouement; ce qui a manqué à la

France, c'est une bonne organisation des transports militaires. Il n'existait, à cet égard, aucun plan, aucun règlement, aucune instruction, et l'administration de la guerre s'est trouvée prise complètement au dépourvu. Il lui a été impossible d'organiser en face de l'ennemi, et sous le coup de désastres terribles, un service qui exigeait des études et une longue préparation. Il n'est rien, en matière de transports, que les compagnies ne puissent faire aussi rapidement et aussi bien que le gouvernement. Dans la guerre de 1866, la Société de la Haute-Italie, malgré la situation délicate dans laquelle elle était placée, a montré un zèle et un dévouement qui lui ont valu de la part du ministre de la guerre des éloges mérités. L'essentiel est que l'administration militaire ait des ordres de service bien étudiés et un personnel préparé de longue main à la mission qu'il aura à remplir, enfin que ses droits en temps de guerre soient inscrits dans la loi. Si l'exécution des ordres du ministre de la guerre est assurée, qu'importe que les agents d'exécution aient ou non un brevet de fonctionnaire? La sécurité de l'état n'impose donc point l'obligation de remettre au gouvernement l'exploitation des chemins de fer et de créer un précédent dangereux au point de vue économique. En effet, on pourrait arriver, par les mêmes argumens, à revendiquer pour l'état la construction du matériel roulant, les services de navigation, l'exploitation des mines de fer et de charbon, la fabrication des armes et autres branches d'industrie qui seraient enlevées à l'activité nationale pour être livrées à la routine de quelque bureaucratie.

Aussi, la première partie du rapport de la commission se termine-t-elle par la déclaration suivante : « Les raisons invoquées de part et d'autre ont été mûrement pesées par la commission, laquelle, dans une séance spéciale, les quinze membres dont elle se compose étant tous présents, a décidé à l'unanimité qu'il est préférable que l'exploitation des chemins de fer soit confiée à l'industrie privée. »

## II.

L'étude approfondie à laquelle la commission d'enquête s'était livrée l'avait donc conduite à rejeter l'exploitation par le gouvernement, comme le parlement l'avait déjà fait. Mais comment et dans quelles conditions se ferait l'exploitation par l'industrie privée? La commission paraît avoir été frappée des avantages du système introduit en France par les conventions de 1859 entre l'état et les six grandes compagnies. Ce système lui semble avoir heureusement concilié tous les intérêts : ceux du public, ceux des actionnaires, et ceux du gouvernement. Elle exprime donc une préférence très

marquée pour la réunion dans les mêmes mains de la propriété et de l'exploitation des voies ferrées en n'attribuant au gouvernement que la surveillance et le contrôle de l'exploitation; mais elle ne dissimule pas que cette conclusion est toute platonique. Comment appliquer ce système en Italie, où le gouvernement a déjà racheté les réseaux de la Haute-Italie et des chemins romains, et conclu une convention pour le rachat des chemins méridionaux? Il semble inévitable de s'incliner devant les faits accomplis, et la commission a donc recherché, conformément au mandat qu'elle avait reçu, à déterminer les conditions d'un contrat d'exploitation. Elle en avait deux modèles sous les yeux dans les projets de convention que nous avons analysés : la convention Minghetti-Spaventa, qui était un contrat de régie intéressée pour le compte de l'état, et la convention Depretis, qui était un affermage. La commission écarta immédiatement la combinaison de la régie intéressée. Tout en rendant justice au soin minutieux avec lequel avaient été établis les calculs qui servaient de base au projet de MM. Minghetti et Spaventa, la commission faisait observer qu'il était extrêmement difficile, sinon impossible, de déterminer des unités de prix assez rapprochées de la vérité pour servir à asseoir un contrat.

En ramenant au kilomètre les frais de toute nature auxquels l'exploitation donne lieu, on arrive à des unités de prix extrêmement faibles : si insignifiante que puisse paraître une erreur d'une fraction de centime, comme elle serait multipliée par un nombre immense d'unités et se répéterait plusieurs millions de fois, elle se traduirait, en dernier résultat, par une somme considérable et par un grave préjudice pour l'état ou pour l'exploitant. Cette décomposition de toutes les dépenses afin de les ramener à l'unité kilométrique est une étude très intéressante pour les hommes du métier, mais elle a trop le caractère d'un jeu d'arithmétique pour être susceptible de recevoir une application commerciale. Un autre défaut, reproché par la commission au projet Minghetti-Spaventa, était de ne pas offrir de garanties suffisantes du bon entretien des voies ferrées ni de la sollicitude à apporter au développement du trafic. L'exploitant serait nécessairement indifférent au bon ou mauvais état de lignes dont il ne serait pas propriétaire. La perspective d'une économie problématique à obtenir sur les frais de traction par une amélioration ou un renouvellement de la voie ne le déterminerait pas à s'imposer la dépense certaine qu'entraînerait un achat de rails. De même pour le trafic; l'appréhension d'un manque à gagner résultant de l'insuffisance du matériel roulant ne déciderait pas davantage l'exploitant à des acquisitions coûteuses, qu'il serait d'autant plus tenté d'ajourner que le terme de son contrat



serait plus proche. La constitution, au moyen de prélèvements sur les recettes, d'un fonds de réserve applicable à la réfection des voies et à l'accroissement du matériel roulant était le seul point du projet Minghetti-Spaventa auquel la commission accordât une approbation complète.

Le projet de M. Depretis, qui stipulait une redevance en argent avait, aux yeux de la commission, l'avantage précieux de fournir une base précise aux évaluations budgétaires, mais cet avantage était, en partie, détruit par la clause qui faisait varier le fermage en plus ou en moins, suivant les oscillations du cours des charbons ; il donnait prise aux mêmes critiques que le projet Minghetti-Spaventa en ce qui concernait l'entretien des lignes. L'exploitant devait être tenté d'augmenter la proportion du produit net par des économies sur les frais d'entretien, et cette tentation serait d'autant plus forte chez lui que les travaux extraordinaires, les grosses réparations, l'agrandissement des gares, et les acquisitions de matériel roulant demeuraient à la charge du gouvernement. Avant d'être portée au compte d'exploitation ou imputée sur la redevance, toute dépense commencerait par donner lieu à une vive contestation. Il était donc nécessaire de déterminer d'une façon plus précise les relations entre l'état et les sociétés. Enfin, la période de vingt années, adoptée comme durée du fermage, était trop courte pour que l'exploitant s'imposât des avances dont il ne pouvait espérer que le temps lui apportât la compensation.

Ces critiques font pressentir les conclusions formulées par la commission. Elle a émis l'avis que les réseaux de la Sicile et de la Sardaigne, à raison de leur position insulaire, fussent laissés en dehors du projet de loi à intervenir. Elle a donné son approbation à la division des lignes continentales en deux réseaux, et à la répartition proposée par M. Depretis. Quant aux conventions à conclure, la commission estime qu'on doit, dans leur préparation, s'inspirer des trois considérations suivantes : mettre à profit l'expérience déjà faite en Italie et les enseignements de la pratique des autres pays pour arriver à la forme de contrat la plus claire et la plus simple ; réduire autant que possible les risques à assumer par l'état et faire, au besoin, abandon d'avantages plus apparens que réels qui ne sauraient être une compensation de ces risques ; enfin éliminer les causes de contestations entre les deux parties contractantes en soumettant à des règles précises les points les plus susceptibles de faire naître des litiges semblables à ceux dont le passé a donné trop d'exemples.

Sanctionnant un des points les plus importans du projet de M. Depretis, la commission a posé en principe que les sociétés

devraient être propriétaires du matériel roulant et de tout le mobilier des lignes : elles seraient donc tenues d'acquérir au prix d'expertise le matériel roulant appartenant à l'état, et l'entretien leur en incomberait exclusivement. Il en serait de même de toutes les dépenses quelconques de l'exploitation : frais de la traction, frais du service commercial, frais de surveillance, entretien de la voie et du matériel fixe, entretien des bâtimens et de leurs dépendances. Ne devaient pas être considérés comme dépenses d'entretien, les agrandissemens, les établissemens nouveaux, les travaux résultant de cas de force majeure. Une des principales critiques adressées aux projets de conventions était de ne pas déterminer avec assez de précision les dépenses qui devaient demeurer à la charge de l'état, et d'ouvrir ainsi la porte à de continuelles conflits. La commission reconnaissait que certaines dépenses ne pouvaient pas être rangées parmi les frais d'exploitation : elle ne voulait pas, néanmoins, qu'elles fussent supportées par l'état ; elle demandait, pour prévenir toute contestation, qu'il y fût pourvu comme à toutes les dépenses litigieuses, au moyen de prélèvemens sur la recette brute. Elle proposait donc l'institution de quatre fonds de réserve ou de renouvellement.

Le premier, A, alimenté par le prélèvement d'un tantième pour 100 sur le produit brut total, serait consacré à l'augmentation du matériel roulant, le matériel acquis devenant la propriété de l'exploitant, et le reliquat du fonds devant appartenir à celui-ci à l'expiration de son bail. Le second fonds, B, serait constitué en vue de pourvoir au renouvellement de la voie et de ses dépendances par un prélèvement proportionnel à la longueur des voies simples ou doubles livrées à l'exploitation. Un troisième prélèvement, également proportionnel à la longueur des lignes, alimenterait le fonds C, destiné à l'agrandissement des gares, à l'extension des voies d'évitement, des quais et des bâtimens. Lorsque ces deux fonds B et C auraient atteint un chiffre déterminé, les prélèvemens seraient suspendus : les reliquats, en fin de bail, reviendraient à l'état. Enfin, comme les lignes nouvelles couvrent rarement leurs frais d'exploitation pendant les premières années et que les intérêts de l'état et de l'exploitant pourraient se trouver en conflit, il serait opéré sur le surplus du produit brut un nouveau prélèvement d'un tantième, destiné à constituer un fonds d'assurance D, destiné à indemniser l'exploitant des pertes que donnerait l'exploitation de nouvelles lignes. La dépense d'exploitation que comporterait une ligne nouvelle serait déterminée par l'acte de concession ; et tant que la recette brute demeurerait au-dessous du chiffre ainsi déterminé, la différence serait comblée par une imputation sur ce fonds spécial.

Passant à la répartition du produit brut, après les quatre prélèvements qui viennent d'être indiqués, la commission d'enquête déclare qu'il doit couvrir les dépenses d'exploitation et, en outre, les intérêts et l'amortissement du capital des sociétés exploitantes, et qu'il doit, en second lieu et dans la mesure du possible, rapporter à l'état l'intérêt et l'amortissement des capitaux employés à la construction ou au rachat des lignes qui sont devenues sa propriété. Ce double but a paru à la commission ne pouvoir être plus sûrement atteint qu'au moyen d'une coparticipation. Elle repousse donc l'idée d'un fermage ou d'une redevance fixe ; mais pour mettre le budget à l'abri de toute éventualité défavorable, elle demande que les conventions déterminent un minimum au-dessous duquel la part de l'état dans le produit brut ne pourra descendre. Elle condamne absolument la stipulation du projet Depretis relative au prix du combustible et toute clause qui pourrait porter atteinte au revenu que l'état doit retirer des chemins de fer. La portion du produit brut excédant la part de l'état appartiendra à l'exploitant : néanmoins, si le résultat définitif de l'exploitation après le service des intérêts et de l'amortissement du capital de l'entreprise permet encore la distribution d'un dividende, l'état aura également droit d'en revendiquer une part.

Ce système de participation semble faire équitablement la part de tous les intérêts ; mais il est plus séduisant que pratique. La commission s'est soustraite à la tâche la plus difficile, qui était de déterminer la quotité des nombreux prélèvements à opérer sur le produit brut. Ou ces prélèvements seront faibles, et les fonds qu'ils alimenteront ne fourniront que des ressources insuffisantes pour les dépenses auxquelles ils auront à pourvoir ; ou les prélèvements auront une certaine importance, et le produit net sera affaibli d'autant. Or, il ne faut pas oublier que c'est le produit net qui peut seul rémunérer le capital de l'entreprise et fournir une ressource au budget de l'état. S'il a pu convenir à la commission, pour la commodité d'un exposé théorique, de prendre pour base de ses raisonnemens le produit brut, les hommes d'affaires ne se préoccuperont jamais que du rapport entre le produit brut et le produit net, et ce rapport peut varier considérablement suivant les charges et les prélèvements que l'on impose. Or ces charges et ces prélèvements demeurent indéterminés dans les recommandations de la commission. Il est douteux qu'un contrat qui renfermerait autant d'inconnues exerçât une séduction bien puissante sur les capitaux, et nous serions surpris qu'un ministre des finances ne préférât pas un fermage fixe et bien assuré aux éventualités d'une participation.

Les tarifs et l'influence qu'ils peuvent exercer sur les relations

commerciales et sur le sort de certaines industries ont inspiré à la commission une longue dissertation. C'est une satisfaction qu'elle devait aux nombreux déposans qui étaient venus exprimer dans l'enquête, au sujet des tarifs, les plaintes et les appréhensions les plus diverses. Les uns repoussaient les tarifs internationaux, qui, en réduisant notablement le coût des transports à grande distance, permettent aux produits étrangers d'arriver jusqu'au cœur de la Péninsule; d'autres redoutaient la concurrence que Marseille pourrait faire à Gênes et Trieste à Venise, grâce à l'établissement de tarifs de transit : tous s'accordaient à demander que le gouvernement se réservât une véritable omnipotence sur les tarifs, c'est-à-dire sur la partie essentiellement commerciale de toute exploitation. La commission a compris qu'aucune convention ne serait possible avec une disposition qui mettrait les recettes de l'exploitant à la merci d'un gouvernement soumis lui-même aux influences locales et à la pression parlementaire. Elle a donc demandé l'insertion dans les conventions d'un tarif général et de la procédure à suivre pour l'établissement des tarifs spéciaux. Les *maxima* du tarif général ne pourraient être dépassés qu'en vertu d'une convention nouvelle et, par conséquent, qu'avec l'autorisation du parlement. Les sociétés exploitantes pourraient toujours proposer au gouvernement et appliquer avec son approbation des réductions sur le tarif normal. Si le gouvernement estime, dans des cas spéciaux, que l'intérêt du pays exige certaines réductions sur le tarif normal, il pourra toujours les imposer aux sociétés exploitantes, mais à ses risques et périls. En effet, lorsque les sociétés déclareront ne pas accepter les conséquences de ces réductions, il sera tenu un compte spécial des résultats de leur application : l'état supportera les pertes et recueillera les bénéfices s'il y a lieu. Cette disposition est un emprunt au projet de M. Depretis. Enfin, pour servir de guide au gouvernement dans toutes les questions qui peuvent être soulevées à propos des tarifs, il serait institué, auprès du ministre des travaux publics, un *conseil des tarifs*, composé de hauts fonctionnaires et de notabilités commerciales et industrielles.

Quant à l'organisation du service, la commission a donné son approbation aux règles proposées dans la convention Depretis pour déterminer le nombre et la vitesse des trains, ainsi que les modifications à opérer suivant l'importance du trafic. Elle a émis seulement le vœu que ces règles fussent rendues aussi précises et aussi équitables que possible afin de concilier l'intérêt de l'exposant, qui serait lésé par l'établissement de trains improductifs, et l'intérêt public, qui aurait à souffrir d'un service insuffisant. Il est évident qu'en exprimant ce désir et en demandant des règles qui aient un

caractère contractuel, la commission a voulu par prudence et par équité fournir aux futurs exploitans des moyens de défense contre les exigences déraisonnables des populations et contre la pusillanimité des ministres, trop enclins à y déférer.

La commission a adopté également les conditions que le projet Depretis imposait pour la constitution des sociétés d'exploitation. Mais, comme il est indispensable, si l'on veut que les sociétés ne reculent pas devant des avances et des immobilisations de fonds, qu'elles aient devant elles un avenir suffisant, la commission demande que les soixante années de la concession soient divisées en deux périodes de trente années, au lieu de trois périodes de vingt ans. Enfin, s'inspirant des mêmes principes politiques qui lui ont fait repousser l'exploitation par l'état et, conséquemment, en vue de soustraire les sociétés exploitantes à une ingérence trop directe et trop fréquente des ministres et des personnages parlementaires, la commission a émis l'avis que le siège des sociétés et de leurs directions générales ne puisse pas être établi dans la capitale. La commission déclare, du reste, qu'elle s'est proposé pour but de simplifier et de restreindre autant que possible l'intervention du gouvernement dans une entreprise qui doit conserver par-dessus tout un caractère commercial. Le gouvernement n'aurait point à s'immiscer dans les comptes des compagnies, puisque sa participation serait établie sur le produit brut; et quant à la part du produit net qu'il aurait à réclamer si les dividendes des sociétés dépassaient un chiffre déterminé, il lui suffirait d'user, comme intéressé, du droit qui appartient aux conseils de surveillance et même aux simples actionnaires de vérifier la régularité des comptes.

### III.

Après avoir déterminé les principes généraux dont le gouvernement devait s'inspirer dans la rédaction des conventions, la commission a cru devoir se faire l'organe des plaintes nombreuses qui s'étaient produites dans l'enquête sur certains détails de service et indiquer les améliorations à opérer. Elle a signalé l'éclairage défectueux des voitures et l'insuffisance du chauffage. Elle n'a point formulé, cependant, de recommandations spéciales, à cause de la question de dépense; elle s'est bornée à demander que l'emploi des bouillottes fût étendu aux voitures de seconde classe. Quant à l'adoption des freins continus, si essentiels pour la sécurité des voyageurs, les représentans des chemins méridionaux et des chemins romains ont soutenu que ces freins n'étaient applicables que sur les trains à grande vitesse, dont la composition ne varie pas

entre le point de départ et le point d'arrivée ; trains qui sont l'exception en Italie, et ils se sont, en outre, retranchés derrière la dépense considérable que l'emploi de ces freins entraînerait. La commission s'est également arrêtée devant cette considération, se bornant à émettre le vœu qu'un progrès réalisé dans toutes les exploitations européennes pût, un jour, être introduit en Italie. Elle a insisté au contraire avec beaucoup de force sur la nécessité d'augmenter le matériel roulant, faisant ainsi écho au grief le plus fréquemment exprimé par le commerce italien et par tous ses représentans. Le mal est grand, en effet. Il résulte d'un tableau dressé par les soins de la commission et présentant la proportion du matériel roulant employé, en 1878, sur les trois réseaux italiens et sur onze des réseaux européens, que si l'on se borne à comparer le nombre des véhicules par rapport à la recette brute réalisée, le matériel italien ne serait pas trop au-dessous des proportions usitées dans les autres pays ; mais ce serait là une indication trompeuse : la véritable conclusion à en tirer serait que le trafic est moins abondant et moins productif sur les lignes italiennes. Les choses changent d'aspect si l'on compare le nombre des véhicules, par rapport au nombre des kilomètres exploités ; et c'est là le point capital. Plus un réseau comprend de lignes d'une grande longueur, et plus il a besoin d'un matériel roulant considérable, parce que les véhicules vont s'éparpillant de gare en gare et mettent plus de temps à revenir au point de départ. Tel est particulièrement le cas de la Compagnie des chemins méridionaux, qui n'a presque point de lignes à petit parcours et qui éprouve de sérieuses difficultés à ramener à ses gares terminales de Reggio, Otrante, et Bologne les véhicules nécessaires à l'organisation de ses trains. Les compagnies italiennes ne se tirent d'embarras qu'en multipliant les transbordemens. Le tableau dressé par la commission prouve que, pour ne pas demeurer trop au-dessous des proportions usitées sur les autres réseaux européens, les trois réseaux italiens auraient dû augmenter de 25 à 30 pour 100 le nombre de leurs voitures à voyageurs ; la Haute-Italie aurait dû accroître de 50 pour 100 le nombre de ses locomotives ; et les deux autres auraient dû doubler le nombre des leurs ; enfin, le nombre des wagons à marchandises aurait dû être doublé sur les lignes de la Haute-Italie et triplé sur les deux autres réseaux. L'explication de cette insuffisance de matériel est fort simple ; du jour où la question du rachat a été soulevée, les compagnies ont cessé toute acquisition de matériel, se bornant à remplacer les véhicules absolument hors d'usage et impossibles à réparer.

Depuis 1878, la situation n'a fait qu'empirer, car le gouvernement italien s'est trouvé, faute de fonds, hors d'état d'ajouter au

matériel roulant des lignes qu'il exploite et l'usure doit être très considérable à raison du nombre presque incroyable de kilomètres que chaque véhicule parcourt chaque année, ainsi que le constate un autre tableau dressé par la commission. Aussi, le public se plaint-il du délabrement de ce matériel, qu'on n'a point le temps de remettre en bon état. Le développement constant du trafic a pour conséquence de le rendre de plus en plus insuffisant et un concert de plaintes s'élève régulièrement chaque année aux époques de la moisson et de la vendange, lorsqu'il devient impossible aux agriculteurs d'expédier leurs produits. Au mois de septembre dernier, un journal de Milan jetait un cri de détresse et de colère à la fois sur l'encombrement des gares de Lombardie, où les produits s'entassaient sans qu'il fût possible aux expéditeurs d'obtenir des wagons. Quelques semaines plus tard, le 10 octobre, un avis officiel affiché dans les gares de la Haute-Italie prévenait le public que le service des transports était suspendu, hormis pour les raisins et les autres denrées susceptibles de détérioration. Les journaux italiens jetèrent feu et flammes contre le gouvernement et contre l'administration des chemins de fer, puis cette colère tomba peu à peu et s'éteignit pour renaître au prochain et inévitable encombrement des lignes.

Bien que les voyageurs soient le principal élément des recettes sur les lignes italiennes, ils ne sont pas plus favorisés que les marchandises. Les voitures de première classe des chemins méridionaux sont les seules qui offrent quelque confort ; sur les autres réseaux, elles sont incommodes, mal entretenues et il semble que l'extérieur n'en soit lavé, que les coussins n'en soient brossés et battus qu'à l'occasion des voyages officiels. Les voitures de seconde et de troisième classes sont des fourmilières de punaises et d'insectes ; ce petit monde y est-il un produit spontané ou une importation, le résultat est le même. Aucun avertissement utile n'est donné aux voyageurs ; aussi faut-il avoir l'œil et l'oreille au guet et se faire renseigner exactement sur les transbordemens, qui sont fréquens. Pour aller de Pise à Florence par Lucques, il faut monter dans le train qui va de Pise à Bologne et qui a des voitures spéciales pour les voyageurs à destination de Florence ; mais ces voitures sont détachées du train à Pistoïa et laissées sur la voie ; les voyageurs doivent descendre et monter quelques minutes plus tard dans le train qui vient de Bologne et va à Florence. Aucun avis n'est donné, et cet avis serait d'autant plus nécessaire que ce changement a lieu à une heure avancée de la soirée. Nous avons vu une trentaine de braves gens qui étaient demeurés paisiblement dans deux wagons de seconde classe et qui auraient pu y rester

jusqu'à cinq heures du matin, sans un retard du train de Bologne, qui leur permit de mettre à profit un avertissement charitable.

Les retards sont, du reste, la règle sur les lignes italiennes. Cela tient à ce que la presque totalité des lignes sont à voie unique et à ce qu'il n'a pas été donné, par économie, un développement suffisant aux croisemens et aux voies d'évitement. Une voie unique peut suffire, même à un trafic assez considérable, mais sur les lignes de peu d'étendue; sur des lignes aussi longues que la plupart des lignes de la Péninsule, le moindre accident, un arrêt trop prolongé, déterminent un retard qui se reproduit de gare en gare en s'aggravant. Aussi dit-on communément à Rome, qu'il n'y a que le roi et le ministre des travaux publics qui soient à peu près sûrs d'arriver à l'heure. Le train qui devrait être le plus exact, le train-poste qui apporte à Rome les correspondances d'Angleterre et de France, arrive, en moyenne, cinq jours par semaine avec des retards de trois et quatre heures et quelquefois davantage. Qu'on juge par là des retards qui se produisent sur les autres lignes. Au mois d'octobre dernier, un voyageur en pénitence dans une gare de Lombardie parcourut, pour occuper ce loisir forcé, le registre destiné à recevoir les plaintes. Il y lut, non sans quelque surprise, et il s'empressa de copier et de communiquer à un journal une réclamation des plus vives contre l'inexactitude constante des trains sur les lignes lombardes. Cette plainte était signée: Valsecchi, député. Mais le plaignant n'est pas seulement député, il est directeur général de l'exploitation, et c'était sa propre administration qu'il incriminait. Nous laissons à penser si cet incident fit du bruit et si les journaux s'en égayèrent. M. Valsecchi avait-il cédé à un mouvement de mauvaise humeur? Avait-il voulu faire savoir au personnel placé sous ses ordres que ses occupations législatives ne l'empêchaient pas d'avoir l'œil sur les irrégularités du service? Avait-il voulu seulement constater sa propre impuissance à obtenir quelque exactitude? C'est ce que n'a point expliqué suffisamment une lettre fort embarrassée que le directeur-général, député et plaignant, adressa à un journal de Milan.

Une source constante d'ennuis pour ceux qui voyagent en Italie est la législation sur les bagages. Il n'est accordé aucun transport gratuit. Les bagages sont assimilés aux marchandises transportées à grande vitesse et supportent comme celles-ci une surtaxe de 13 pour 100 au profit de l'état, plus le timbre d'enregistrement. On prendrait aisément son parti de ce surcroît de dépense si le service était organisé convenablement et surveillé; mais il n'en est rien. Le nombre des facteurs est insuffisant, et il ne semble pas qu'on exige de ces hommes, comme le font les compagnies françaises, un mini-



mum de taille et la preuve d'une force physique en rapport avec leur emploi. Beaucoup sont petits et d'apparence chétive : soit maladresse, soit faiblesse, il leur arrive souvent de laisser échapper des malles même d'un poids médiocre, et la fréquence de ces accidents explique pourquoi l'on voit dans les gares italiennes tant de malles revêtues d'un véritable blindage qui leur permet de braver les chutes les plus dangereuses. La gare de Naples est peut-être la seule où le personnel inférieur ait une tenue à peu près convenable. C'est en parlementant avec les *facchini* et seulement à prix d'argent qu'on obtient d'eux qu'ils veillent bien présenter vos bagages à l'enregistrement. La pesée a lieu au jugé, et le poids du même colis varie sensiblement d'une gare à l'autre. Si on veut partir de nuit ou de grand matin, on ne saurait s'y prendre trop à l'avance ; car le plus souvent il faudra éveiller le préposé aux bagages, qui se vengera de l'interruption de son repos par toutes les difficultés dont il pourra s'aviser, et ne cessera de grommeler qu'avec des bagages on pourrait bien faire choix d'une autre heure pour partir. Les mêmes ennuis et les mêmes exactions vous attendent à l'arrivée si, d'avance, vous n'avez fait choix d'un hôtel dont le représentant prend votre place ; mais gardez-vous, dans tous les cas, de rien laisser à la gare, car on ne peut attendre de probité d'un personnel aussi mal payé, et l'on met journellement en état d'arrestation des employés inculpés d'avoir fracturé et pillé les malles et les caisses confiées à leur garde.

Nombre de gens essaient de se soustraire à tous ces ennuis aux dépens de leurs compagnons de voyage. L'administration, qui ne permet pas qu'on garde avec soi la valise la plus portative si elle est en bois ou en cuir garni de clous, tolère l'introduction dans les voitures des colis les plus volumineux dès qu'ils n'ont point le caractère d'une malle ou d'une caisse. On abuse de cette tolérance peu raisonnée. Les Anglais encombrant d'une collection de sacs gigantesques, sous le poids desquels ils plient, les compartimens déjà trop étroits où l'air respirable ne tarde pas à manquer. Les Italiens, race économe, asphyxieraient tous leurs voisins plutôt que de payer un centime à leur gouvernement en sus du prix de leur place. Nous avons vu un paysan entrer bravement dans un wagon avec un matelas enveloppé d'une toile. Comment s'est-il accommodé avec ses voisins ? C'est là un mystère difficile à pénétrer ; car on restreint autant que possible le nombre des voitures et on y entasse les voyageurs avec une inexorable rigueur.

Le personnel supérieur ne laisse rien à désirer, hormis sous le rapport du formalisme bureaucratique. Ce formalisme, qui contraste avec l'expansion et la vivacité du caractère italien, fait comprendre

les appréhensions exprimées dans l'enquête au sujet de la transformation de tous les employés des chemins de fer en fonctionnaires investis de l'infaillibilité administrative. Il est impossible d'être moins communicatif et de témoigner moins d'empressement pour le service du public, que cette administration dirigée, cependant, par des hommes d'un incontestable mérite. Il y a trois ans, dans les premiers jours de mai, un éboulement considérable se produisit sur la ligne de Turin à Modane, à l'entrée du tunnel de La Gombetta, entre les stations de Chiomonte et de Salbertrand, immédiatement après le passage du train qui venait de Modane. La direction générale de Turin, avisée aussitôt, se contenta de faire afficher dans la gare, au-dessus du guichet où se délivrent les billets, que les trains dans la direction de Modane ne partiraient pas. Le lendemain, on annonça avec le même laconisme que ces trains iraient seulement jusqu'à Suse. Les hôtels de Turin regorgeaient de gens qui revenaient d'assister à l'ouverture de l'exposition de Milan et qui s'en retournaient en France ou en Suisse. Impossible pour eux d'obtenir le moindre renseignement sur la cause de cette brusque interruption du service ni sur sa durée. On ne sut rien de l'accident que par les journaux de Milan et par les récits de quelques voyageurs, venant de France, qui avaient franchi à pied la distance qui sépare Salbertrand de Chiomonte. L'administration italienne savait à quoi s'en tenir sur l'importance de l'éboulement; il nécessita des travaux qui durèrent plus de deux mois. Il n'y avait donc pas à se faire illusion sur la nécessité d'établir un service de transbordement : on en avait les élémens sous la main, à Suse, dans les chaises de poste et les chevaux qui font franchir aux touristes le Mont-Conis. L'administration française des Briançonnaises, dont les diligences, conduites par d'excellens chevaux de montagne, viennent à Salbertrand, à tous les trains, n'aurait pas demandé mieux que d'envoyer ses voitures jusqu'à Chiomonte. La plus petite compagnie française d'intérêt local eût, en quelques heures, pourvu à ces détails. L'administration italienne eut besoin de quatre jours : elle négocia avec l'entreprise des tramways de Turin, mais trouvant ses prétentions trop élevées, elle traita avec l'entreprise des omnibus de San-Pier d'Arena à Gênes, dont elle transporta laborieusement sur ses rails les chevaux, les conducteurs et l'ignoble matériel. Grâce à cette sordide lésinerie, les communications entre la France et l'Italie demeurèrent suspendues pendant quatre jours : encore cette administration économe ne voulut-elle s'engager à assurer le transport que de trente-six voyageurs par train : les autres devaient se tirer d'affaire comme ils pourraient.

Si nous sommes entrés dans ces détails, qu'il serait aisé de mul-

tiplier, c'est pour montrer que la commission d'enquête n'a point péché par excès de sévérité à l'égard de l'administration des chemins de fer, depuis qu'elle est passée aux mains des ingénieurs de l'état. Ceux qui assumeront le fardeau de cette exploitation trouveront le champ des améliorations indispensables plus étendu que la commission ne l'a indiqué.

## IV.

M. Genala terminait son rapport en exprimant au nom de la commission d'enquête « les vœux les plus pressans pour que le gouvernement et le parlement donnassent sans retard aux chemins de fer italiens l'organisation définitive que le pays désire et attend depuis longtemps. » On put croire, un instant, que l'accomplissement de ces vœux serait très prochain. Le rapport fut déposé sur le bureau de la chambre le 31 mars 1881. A ce moment, une crise ministérielle éclatait : M. Cairoli quittait la présidence du conseil des ministres et avait pour successeur M. Depretis, l'auteur des projets de convention de 1877. Le portefeuille des travaux publics demeurait entre les mains de M. Baccarini, qui avait fait partie de la commission d'enquête et s'était associé à ses votes les plus importans. M. Depretis annonçait hautement l'intention d'écarter les questions qui avaient divisé la gauche parlementaire et d'inaugurer une politique d'affaires et de progrès matériel. Son appui le plus résolu était acquis à M. Baccarini, et il semblait que celui-ci fût tenu d'honneur de profiter de circonstances aussi favorables pour faire passer dans le domaine des faits le résultat des études auxquelles il avait pris part. Il fit voter, à la date du 23 juillet 1881, une loi qui avait pour objet de modifier les conventions avec la Société des chemins méridionaux et d'en effacer la clause relative à l'échelle mobile : la totalité de la subvention kilométrique était acquise à la société dans tous les cas ; seulement, au-dessus de 15,000 francs, le produit brut kilométrique devait, à l'avenir, être partagé entre la société et l'état, à raison de 60 pour 100 pour la première et de 40 pour 100 pour le second. La nécessité de mettre immédiatement fin à une situation anormale et injuste fut la seule raison invoquée pour donner le pas à une mesure de détail sur l'importante réforme que le pays attendait. Dès la fin de mars 1880, le gouvernement avait invité les trois grandes administrations de chemins de fer à se concerter, en vue de l'élaboration d'un système de tarification unique à substituer aux tarifs en vigueur depuis 1860. C'était une œuvre difficile et de longue haleine, car l'administration des travaux publics estimait impossible de séparer des

tarifs proprement dits les réglemens relatifs aux conditions des transports. C'était en réalité, toute la législation des chemins de fer qui était à refondre. Il fallait d'abord la mettre d'accord avec les prescriptions du nouveau code de commerce, qui avait apporté des modifications importantes au régime antérieur. Le ministre voulut, en outre, qu'on attendit le résultat de la conférence internationale des chemins de fer qui se réunit à Berne, en octobre 1881. Le temps s'écoula pendant que les bureaux ministériels se livraient à ce travail de compilation ; des élections générales vinrent ensuite distraire l'attention du gouvernement ; et ce fut seulement le 18 janvier 1883 que M. Baccarini présenta à la chambre le projet dont les élémens étaient réunis depuis près de deux années. Le ministre ne soumettait aucune convention à l'approbation parlementaire, il se bornait à présenter ce qu'il appelait une loi de principe. Il faisait valoir en faveur de cette manière d'agir que conclure une convention avec une compagnie, c'était enchaîner la liberté du parlement, qui ne pouvait modifier les clauses du contrat sans s'exposer à voir les contractans retirer leur consentement et rendre vaine l'œuvre commencée. M. Baccarini demandait l'autorisation de traiter de l'exploitation des chemins de fer à des conditions spécifiées dans les dix-neuf articles du projet de loi, et emportant obligation de se conformer à un cahier des charges et aux tarifs annexés au projet. Les conditions de l'affermage étant ainsi déterminées à l'avance par le parlement, le gouvernement entrerait en négociations avec les capitalistes qui lui avaient fait des ouvertures, et les conventions qu'il conclurait avec eux ne deviendraient définitives qu'en vertu d'une approbation par les chambres.

M. Baccarini n'avait guère fait que transformer en articles de loi la plupart des recommandations de la commission d'enquête. Il y apportait de très légers changemens : ainsi, il ne croyait pas devoir mettre les compagnies d'exploitation en dehors des règles du code de commerce, qui accorde aux sociétés industrielles la faculté d'émettre des obligations pour un capital égal à leur capital versé. Il divisait en trois périodes de vingt années la durée du fermage. Il accordait aux sociétés le droit de faire entrer des étrangers dans leur conseil d'administration jusqu'à concurrence du cinquième du nombre total, sous la seule réserve que ces administrateurs étrangers auraient un domicile fixe en Italie ; mais, en même temps, il réclamait pour le gouvernement le droit de nommer directement le quart des administrateurs. Il imposait, en outre, aux sociétés l'obligation de déplacer ou de renvoyer sans délai tout employé ou tout agent de l'exploitation dont le gouvernement demanderait le déplacement ou le renvoi, « soit dans l'intérêt du service, soit pour des

motifs d'ordre public... » La conséquence d'un droit aussi exorbitant était de mettre tous les employés des chemins de fer à la merci des influences politiques et de leur retirer toute liberté d'opinion.

La mise en discussion de ce projet de loi semblait d'autant plus urgente que le gouvernement était acculé à une échéance très rapprochée. En modifiant les conventions avec la société des chemins méridionaux, le gouvernement avait demandé à cette Société de prolonger de deux ans le délai qui lui était accordé pour réaliser le traité de rachat, conclu depuis plusieurs années, et ce nouveau délai expirait le 30 juin 1883. Il n'y avait donc pas de temps à perdre ; mais l'auteur de la loi semblait fort refroidi pour son œuvre.

M. Baccarini avait-il, à la longue, subi l'influence de ses bureaux, fort désireux de voir l'exploitation demeurer entre les mains du gouvernement ? Était-il intimidé par la polémique ardente et peut-être intéressée que les journaux de l'opposition dirigeaient contre les personnages financiers qu'on s'attendait à voir à la tête des futures sociétés ? Toujours est-il que le ministre des travaux publics ne témoignait aucun empressement à faire voter une loi à laquelle tout autre aurait été désireux d'attacher son nom. Un journal de Milan publia même, par une indiscretion peut-être souhaitée, une lettre écrite par M. Baccarini à des ingénieurs de cette ville et dans laquelle le ministre déclarait n'avoir présenté la loi qu'à contre-cœur, en sacrifiant ses idées personnelles aux exigences de la discipline ministérielle. Or la remise des chemins de fer à l'industrie privée figurait en tête du programme avec lequel M. Depretis et la gauche étaient arrivés aux affaires en 1876 ; elle avait été inscrite de nouveau dans le programme du cabinet formé en 1881. M. Depretis était donc irrévocablement engagé, et l'attitude prise par M. Baccarini dans cette question des chemins de fer, venant s'ajouter à d'autres dissentimens manifestés par les ministres du commerce et de la justice, détermina une crise ministérielle. Le président du conseil mit ses trois collègues en demeure de se conformer rigoureusement au programme adopté par le cabinet tout entier, deux ans auparavant, ou de se retirer. Tous les trois donnèrent leur démission. Le ministère fut reconstitué au bout de quelques jours ; et ce fut le rapporteur de la commission d'enquête, M. Genala, qui prit le portefeuille des travaux publics.

On était arrivé à la dernière semaine de mai. Dès le 10 de ce mois, à l'ouverture de la crise ministérielle, M. Depretis avait demandé à la Société des chemins méridionaux une nouvelle prorogation, jusqu'au 30 juin 1884, du délai dans lequel devrait s'effectuer le rachat de ses lignes. Les exigences des statuts ne permirent pas de réunir l'assemblée générale des actionnaires avant le 19 juin ; et

par 943 voix contre 220, cette assemblée repoussa, au scrutin secret, la demande du gouvernement, en se fondant sur ce qu'une nouvelle prorogation préjudicierait aux droits d'une certaine catégorie d'actionnaires et pourrait être entachée de nullité. L'assemblée adopta à l'unanimité, aussitôt après ce vote, une résolution par laquelle elle autorisait le conseil d'administration à déclarer, au nom de la société que « celle-ci, composée d'Italiens, était fermement résolue à seconder les intentions du gouvernement au sujet de l'organisation des chemins de fer de la façon qu'il jugera la plus avantageuse à l'industrie et au commerce ; à se prêter à tout ce qui peut concilier avec la situation du trésor public les intérêts généraux du pays et les intérêts particuliers de la société. » Malgré ce correctif, le vote de l'assemblée générale fut envisagé comme un coup fatal porté à la loi, parce qu'on avait toujours considéré jusque-là le rachat de tous les chemins de fer comme un préliminaire indispensable à leur mise en régie.

Il n'en était rien. Ni M. Depretis ni son nouveau collègue ne perdirent courage. Ils ne retirèrent point la loi, bien qu'ils reconnussent la nécessité de la remanier, et ils la firent mettre à l'ordre du jour des bureaux de la chambre, au sein desquels elle fut l'objet d'une discussion approfondie. A ce moment, les polémiques de la presse se réveillèrent plus ardentes et plus passionnées que jamais. La défiance et l'ignorance qui en est la mère sont des défauts inhérens à la démocratie : les hommes qui se meuvent dans un cercle étroit et n'obtiennent au prix de grands efforts personnels que de médiocres résultats sont enclins à croire que l'improbité est le ressort des grandes affaires et que les fortunes qui s'élèvent au-dessus de la moyenne ne se peuvent acquérir qu'au détriment de la nation. Comme les capitaux ne se groupent guère qu'autour de personnages connus, dont la situation personnelle et le renom d'habileté peuvent inspirer confiance, les sociétés financières, si honorables que soit leur composition, si droite que soit leur gestion, ne sont considérées que comme des instrumens au service de ce qu'on appelle volontiers les loups cerviers de la finance. Dans toutes les combinaisons qui s'étaient produites depuis six années, il avait été admis que le réseau adriatique devait être dévolu à la Société des chemins méridionaux qui en exploitait déjà les lignes principales, et qu'on ne renouvellerait pas la faute, commise à l'égard de la Société de la Haute-Italie, de briser une organisation éprouvée et de détruire une puissante agrégation de capitaux pour se jeter dans l'inconnu. Or il était notoire qu'une grande partie des actions de la Société des chemins méridionaux était la propriété du comte Bastogi et des capitalistes florentins qu'il avait groupés autour de lui. On savait,

d'autre part, que pour la constitution de la société destinée à exploiter le réseau méditerranéen, des ouvertures avaient été faites au gouvernement par un groupe de capitalistes piémontais et milanaïsi, à la tête desquels étaient MM. Balduino, Bellinzaghi, Allievi et Fontana. Tous ces noms devinrent le point de mire des attaques les plus insensées : MM. Bastogi et Balduino auraient été des chefs de bandits, à la façon de Cartouche et de Mandrin, qu'ils n'auraient pas été l'objet d'accusations plus violentes et d'appellations plus grossières : tous deux avaient acheté le gouvernement et se préparaient à dévaliser le commerce et l'industrie, qu'on allait mettre à leur merci. Le pays tout entier serait la proie d'une poignée de spéculateurs sans vergogne. Aux passions envieuses se joignaient les rivalités locales et les intrigues politiques. Pourquoi, demandaient certains journaux, une aussi importante entreprise est-elle réservée comme par privilège aux capitalistes piémontais et florentins ? De quel droit les autres régions sont-elles déshéritées de toute part dans cette grande affaire ? Quel est le titre de Turin et de Florence à toutes les faveurs, tandis qu'on ne fait rien pour aucune des anciennes capitales, condamnées à déchoir de plus en plus ? Pour d'autres journaux, M. Balduino n'était qu'un homme de paille, derrière lequel se dissimulaient des capitalistes étrangers en quête d'un nouveau champ d'exploitation. Au mois de septembre, M. de Rothschild, dans une excursion en Italie, rendit visite au président du conseil, en villégiature à Stradella. Plus de doute, le puissant financier était allé porter le dernier coup à la probité chancelante du vieux libéral, et il lui avait acheté à beaux deniers comptans le droit de dépouiller la malheureuse Italie. Toutes ces attaques étaient vues sans déplaisir, si même elles n'étaient encouragées par les *pentarques*, c'est-à-dire par les cinq personnages de la gauche qui, à Naples, dans un banquet politique à grand fracas, avaient déclaré la guerre à M. Depretis, et qu'on accusait d'être prêts à se coaliser avec les partisans de l'exploitation par l'état, afin de renverser le ministère. Le mot d'ordre de la presse d'opposition, bien fait pour frapper les masses, était de répéter sans cesse : Si d'habiles gens sont désireux de se charger de l'exploitation des chemins de fer, c'est que cette exploitation sera lucrative, pourquoi n'en pas réserver les bénéfices au gouvernement, c'est-à-dire à la nation ?

La commission d'enquête avait prévu cette animosité contre les sociétés à former : en retraçant l'histoire des compagnies italiennes, elle avait constaté que la cause réelle de leurs embarras et de leur chute avait toujours été l'impossibilité d'obtenir du parlement, dominé par un esprit de mesquinerie et d'envie, des conditions

équitables et même l'exécution loyale des engagements pris vis-à-vis d'elles. Son rapporteur avait, en son nom, jeté un cri d'alarme, recommandant qu'on ne s'exposât pas à briser le ressort puissant de l'association, en condamnant d'avance à mort les sociétés qu'il serait nécessaire de constituer, et qu'on s'inspirât de l'exemple du reste de l'Europe, où 120,000 kilomètres sur 150,000 sont entre les mains de l'industrie privée.

Après avoir tenu un pareil langage, M. Genala n'était pas homme à se laisser ébranler par les clameurs de la presse, par les intrigues des bureaux ministériels, ou par les manœuvres de l'opposition parlementaire. D'ailleurs, la nécessité d'une solution était devenue urgente. Depuis que la commission d'enquête s'était réunie pour la première fois, diverses conventions de rachat avaient été conclues par le gouvernement en vue de faire rentrer dans le domaine de l'état diverses lignes concédées soit à des particuliers, soit à des provinces; il fallait régler définitivement le sort de ces lignes; 1,200 kilomètres de lignes nouvelles avaient été construits et n'étaient exploités qu'en vertu d'arrangements provisoires; d'autres lignes étaient en construction; et cependant les provinces et les villes ne trouvaient pas qu'une impulsion suffisante fût donnée aux travaux: toutes s'autorisaient de la loi de 1879, qui avait classé près de 4,000 kilomètres, pour qu'on ouvrît des chantiers sur les lignes qui les intéressaient. Loïn d'être en situation d'entreprendre des travaux neufs, le gouvernement n'avait même pas l'argent nécessaire pour pourvoir aux réparations les plus urgentes sur les lignes anciennement construites. Sur quelques lignes, les rails étaient rongés au point de compromettre la sécurité des voyageurs; sur d'autres, les bâtimens délabrés menaçaient ruine; le matériel roulant arrivait à un état de dépérissement honteux. Les devis dressés par les ingénieurs s'élevaient à plus de 100 millions, et chaque jour de retard ajoutait au chiffre et à l'urgence des dépenses à faire. Or le ministre des finances, qui avait dû accorder au ministre de la guerre toutes les augmentations de crédits compatibles avec le maintien de l'équilibre budgétaire, déclarait n'avoir pas un centime à donner aux travaux publics. Il ne repoussait pas moins résolument tout projet d'emprunt. Après la conclusion de l'emprunt de 644 millions, contracté pour mettre fin au cours forcé, M. Magliani avait déclaré au parlement que le grand livre de la dette italienne était fermé, et il entendait tenir cet engagement. Aussi bien, il n'y pouvait manquer sans compromettre l'œuvre qu'il avait entreprise. L'équilibre du budget était encore précaire; le retrait du papier-monnaie ne s'opérait qu'avec lenteur; le moindre affaiblissement du crédit public suffirait à faire sortir de la circulation une partie du numéraire et



L'Italie se trouverait ramenée au régime du cours forcé. D'accord avec le président du conseil, le ministre des finances voyait dans l'aliénation du matériel des chemins de fer l'unique moyen de se procurer les millions dont le gouvernement avait le plus urgent besoin, et il demandait qu'on soulageât le budget général du fardeau que l'exploitation faisait peser sur lui. Le ministère était unanime à reconnaître que le règlement de la question des chemins de fer ne pouvait être différé davantage.

Bien que la majorité de la chambre se fût montrée favorable au projet présenté par M. Baccarini, les observations qui avaient été formulées dans la discussion des bureaux firent reconnaître à M. Genala la nécessité de remanier l'œuvre de son prédécesseur afin d'y rallier le plus possible de suffrages. Il eut, à cet effet, pendant l'hiver de 1883, de fréquentes conférences avec la commission élue dans les bureaux ; et, au mois de janvier dernier, il soumit à cette commission un projet modifié qu'elle approuva à l'unanimité. Fort de ce vote approbatif, M. Genala se remit à l'œuvre pour achever sa tâche. Le ministre et la commission avaient pris l'engagement d'honneur de ne point révéler les résolutions arrêtées : le secret fut fidèlement gardé, au moins vis-à-vis de la presse, car les journaux ne trouvèrent à enregistrer que quelques entrevues du ministre avec M. Bastogi et M. Balduino et des entretiens beaucoup plus fréquents avec les directeurs des trois services d'exploitation, M. Borguini pour les chemins méridionaux, M. Bertina pour l'ancien réseau des chemins romains, et M. Massa pour l'ancien réseau de la Haute-Italie. Ce mystère, qui intrigua fort le public, cessa à la reprise des travaux parlementaires après les vacances de Pâques. M. Baccarini, comme on l'a vu, s'était borné à présenter une loi de principe, se réservant de chercher ensuite des concessionnaires, et de revenir devant le parlement avec des conventions dont l'examen aurait permis de tout remettre en question. D'accord avec la commission parlementaire, M. Genala estima qu'il fallait essayer de tout terminer en une seule fois et il résolut de présenter simultanément, d'une part deux conventions identiques, comprenant un cahier des charges, un code de réglemens et un ensemble de tarifs et, d'autre part un projet de loi approuvant ces deux conventions et réglant l'emploi des sommes mises à la disposition de l'état. Après avoir arrêté de concert avec la commission l'économie générale des conventions à conclure et les modifications à introduire dans les réglemens et les tarifs, il se mit en rapport avec les futurs concessionnaires pour rédiger les conventions définitives. Si le secret avait été jugé nécessaire, c'était pour que les influences parlementaires, les prétentions locales et les exigences des intérêts particuliers ne vinssent pas se

jeter à la traverse d'une œuvre aussi délicate et essayer d'en détruire l'harmonie. Les deux conventions furent signées le 23 avril, et elles furent déposées toutes les deux, sur le bureau de la chambre, avec le projet de loi qui les approuvait, le 5 mai 1884.

La première confiée à la Société des chemins méridionaux l'exploitation du réseau adriatique. M. Genala a tourné d'une façon aussi simple qu'ingénieuse la difficulté qui résultait de l'échec définitif du projet de rachat. Il considère que les stipulations de la loi de concession se décomposent en deux catégories distinctes, dont l'une vise la construction des lignes et l'autre leur exploitation. La société demeure propriétaire des lignes qu'elle a construites et, par voie de conséquence, elle conserve la redevance kilométrique qui lui a été attribuée comme subvention pour leur construction, à laquelle elle a pourvu par ses propres ressources ; mais, au point de vue de l'exploitation, ces mêmes lignes entrent dans le réseau adriatique : elles seront exploitées aux mêmes conditions que le reste de ce réseau et non plus aux conditions particulières spécifiées dans les lois de 1862, de 1865 et du 23 juillet 1881. La seule critique qu'on puisse adresser à cette combinaison, c'est qu'elle est très favorable aux intérêts de la Société des chemins méridionaux, mais cet avantage n'est que la compensation des sacrifices qui lui sont imposés par la prise en charge de lignes improductives.

Les signataires de la seconde convention, relative au réseau méditerranéen, ont été le prince Marc-Antoine Borghèse, le comte Bellinzaghi, et les présidens ou directeurs de la Banque générale, de la Banque de Turin, de la Banque d'escompte et des soies de Turin, de la Banque de Naples et de la Banque subalpine de Milan. On voit que le cabinet a espéré désarmer les rivalités locales, en faisant participer à cette entreprise les établissemens de crédit des anciennes capitales. Un article commun aux deux conventions a été inspiré par la même pensée : il impose aux deux sociétés l'obligation de créer plusieurs directions générales, assurant ainsi à un certain nombre de villes la présence d'un état-major bien rétribué et d'un nombreux personnel.

Les conventions sont conclues pour soixante ans, mais avec faculté réciproque de résiliation à la trentième année, moyennant un préavis de deux ans. M. Genala est revenu à la division de la concession en deux périodes, comme l'avait demandé la commission d'enquête. Les deux sociétés sont tenues d'acquérir le matériel roulant et les approvisionnemens existans sur les lignes dont elles prennent l'exploitation. La Compagnie de la Méditerranée devra, de ce chef, verser au trésor une somme de 135 millions et la Compagnie de l'Adriatique une somme de 115 millions. Ces deux sommes

sont acquises à l'état; si, après l'expertise du matériel, elles se trouvent supérieures à la valeur constatée, le surplus demeurera entre les mains du gouvernement, jusqu'à l'expiration du contrat, à titre de cautionnement. Si l'expertise donne, au contraire, un chiffre supérieur aux sommes prévues, les sociétés devront verser l'excédent au trésor et en espèces. Le gouvernement est donc assuré de se procurer, par la vente du matériel, une ressource d'au moins 250 millions. Cette somme doit être employée, jusqu'à concurrence de 133 millions, à la remise en état des lignes, à la réfection des voies, et aux réparations jugées indispensables. Ces travaux seront exécutés par les compagnies pour le compte de l'état et devront être achevés dans l'espace de quatre années. Les 117 millions demeurés libres seront consacrés à la construction de lignes nouvelles et à l'acquisition d'un grand établissement fondé aux Granili pour la construction du matériel des chemins de fer et que le gouvernement veut préserver d'une déconfiture imminente.

Les deux sociétés s'obligent, en outre, à construire pour le compte de l'état soit en régie, soit à forfait, les lignes classées par la loi du 29 juillet 1879, dans l'ordre que le gouvernement indiquera et conformément aux plans approuvés par lui. Le gouvernement pourra exiger que la Société de la Méditerranée consacre à ces constructions nouvelles 50 millions par an et la Société de l'Adriatique 40 millions. L'une et l'autre se procureront les fonds nécessaires par l'émission d'obligations 3 pour 100, remboursables en quarante-vingt-dix ans, dont l'état garantira les intérêts et l'amortissement. Ces lignes nouvelles seront exploitées pour le compte du gouvernement à raison d'une redevance fixe de 3,000 francs par kilomètre et de la moitié de la recette brute jusqu'à ce que cette recette atteigne le chiffre de 15,000 francs par kilomètre: elles seront alors incorporées dans le réseau et exploitées aux risques de la compagnie.

Le projet de M. Genala transforme donc les deux compagnies d'exploitation en de véritables instrumens de trésorerie; ce sont elles qui ont mission de trouver l'argent nécessaire aux constructions; le gouvernement se réserve le droit de fixer les dates et le mode des émissions, et de les faire lui-même, s'il le juge opportun; si les circonstances ne sont pas favorables à une émission, les compagnies doivent se procurer elles-mêmes les fonds nécessaires à la continuation des travaux et en faire l'avance, moyennant un intérêt et des époques de remboursement à régler entre elles et le trésor. Le gouvernement ne prend donc que la charge de l'intérêt et de l'amortissement des titres à créer, et il est évident que, dans la pensée du ministre des finances et de M. Genala, la participation de l'état dans le produit des chemins de fer couvrira cette charge, qui

ne s'accroîtra qu'à raison d'une dépense maxima de 90 millions par an et dont la progression pourra toujours être retardée par un ralentissement des travaux de construction. On espère que le produit croissant des anciennes lignes permettra d'emprunter graduellement, sous forme d'obligations, le capital nécessaire à la construction des lignes secondaires sans qu'il soit besoin de créer de nouvelles rentes. Ce n'est, sans aucun doute, que substituer un emprunt indirect à un emprunt direct : cette substitution n'en est pas moins avantageuse aux finances italiennes, parce que le crédit d'un état se mesure au cours de ses fonds publics, et c'est la création continuelle de nouveaux titres qui a causé la longue dépréciation de la rente italienne.

Il ne suffisait pas d'alléger pour le budget la charge des constructions nouvelles, si imprudemment imposée à l'état par la loi de 1879, monument de corruption électorale; il fallait pourvoir aux dépenses inévitables sur les anciennes lignes, même après l'exécution des travaux de réfection. Ces dépenses incombent à l'état, puisque celui-ci retenait la propriété des lignes et ne pouvait se soustraire aux obligations de tout propriétaire. Pour les empêcher de tomber à la charge du trésor, on demande encore au produit des lignes elles-mêmes le moyen d'y faire face. Tel est l'objet réel des trois fonds de réserve dont la commission d'enquête avait recommandé l'institution et que M. Genala propose d'établir. On opérera donc sur la recette brute un prélèvement annuel de 200 francs par kilomètre pour les réparations nécessitées par des cas de force majeure; un second prélèvement de 150 francs par kilomètre de voie simple et de 250 francs par kilomètre de voie double pour le renouvellement des rails et de leurs accessoires métalliques; enfin un prélèvement de 1 1/4 pour 100 pour le remplacement du matériel roulant, mis hors d'usage. L'entretien ordinaire du matériel roulant est considéré comme incombant à l'exploitant, en sa qualité de propriétaire, et fait partie des charges de l'exploitation. Mais l'augmentation du trafic ne peut manquer de nécessiter la multiplication des voies, l'agrandissement des gares et de leur installation, l'accroissement du matériel fixe, toutes dépenses qui, en d'autres pays, sont portées au compte de premier établissement. Pour pourvoir à ces dépenses et à l'acquisition du matériel roulant nécessaire à l'exploitation des lignes nouvelles, M. Genala propose d'instituer une *caisse des accroissemens patrimoniaux*; cette caisse se procurera des fonds par l'émission d'obligations au service et à l'amortissement desquelles elle fera face à l'aide de divers prélèvements institués en sa faveur.

On voit que le but poursuivi avec persistance par le ministre a

été de mettre le budget général à l'abri de toute demande de crédit du chef de l'exploitation ou de l'entretien des chemins de fer; il reste à indiquer comment se répartira la recette brute. Prenant pour bases les résultats acquis à ce jour, M. Genala fixe à 416 millions pour le réseau méditerranéen, et à 100 millions pour le réseau adriatique, le minimum de la recette brute annuelle : c'est ce qu'il appelle le produit initial. Sur ce produit, 10 pour 100 seront appliqués : 1° à faire face aux prélèvements institués pour alimenter les trois fonds de réserve; 2° à servir aux sociétés exploitantes, en compensation de l'usure de leur matériel, une indemnité fixée à 7,820,000 francs pour la Société de la Méditerranée et à 6,660,000 fr. pour la Société de l'Adriatique : le surplus de ces 10 pour 100 reviendra à la caisse des accroissemens patrimoniaux. La société exploitante retiendra 62 1/2 pour 100 pour se couvrir de toutes les dépenses mises à sa charge, et le surplus, soit 27 1/2 pour 100, appartiendra à l'état. Il ne sera tenu aucun compte des variations dans le prix du combustible et du fer, qui devaient faire varier en plus ou en moins le fermage stipulé par les conventions de 1877. Bien qu'aucun chiffre ne soit indiqué comme montant du fermage, il est à peine besoin de faire remarquer que, le minimum initial de la recette brute étant déterminé, le calcul le plus simple donne la somme que le ministre des finances peut, en toute sécurité, inscrire aux recettes du budget : cette somme augmentera graduellement par le progrès constant des recettes, qui n'a jamais été inférieur à 4 pour 100 depuis plusieurs années. Jusqu'à ce que cette augmentation atteigne 50 millions, l'excédent sur la recette brute initiale sera dévolu à raison de 15 pour 100 à la caisse des accroissemens patrimoniaux, de 1/2 pour 100 à chacune des réserves destinées au renouvellement de la voie et du matériel, de 56 pour 100 à la société exploitante et de 28 pour 100 à l'état. Quand l'augmentation dans le produit brut dépassera 50 millions, la part de l'exploitant dans ce surcroît de produit sera réduite de 56 à 50 pour 100, et 6 pour 100 seront appliqués aux réductions de tarifs que le gouvernement indiquera. M. Genala conserve la clause qui attribue à l'état la moitié de tout dividende à répartir entre les actionnaires au-dessus d'un intérêt de 7 1/2 pour 100, sans déduction de l'impôt sur les revenus mobiliers, c'est-à-dire, en réalité, au-dessus d'un intérêt de 6.75 pour 100. Ce sont là des conditions bien dures, si l'on considère tous les risques à courir.

M. Genala fait remarquer, dans son exposé, que l'Italie pourra revendiquer l'honneur d'être la première nation qui ait établi l'uniformité des tarifs dans toute l'étendue de son territoire. Non-seulement des tarifs identiques sont imposés aux deux sociétés exploi-

tantes, mais, pour le calcul des distances, les deux réseaux devront être considérés comme n'en faisant qu'un seul. Il est fait une large application des tarifs décroissans, mais avec le correctif de la division en zones, comme en Belgique. Le gouvernement aura le droit de décréter des réductions de tarifs sur les denrées alimentaires en temps de disette et sans compensation; mais lorsque les réductions imposées auront pour but de faciliter l'exportation de certaines marchandises, l'exploitant devra être indemnisé des pertes qui en résulteraient pour lui. Les sociétés auront la faculté de faire des réductions à titre d'essais, mais elles ne pourront rétablir les anciens prix qu'après une année révolue. Des règles nouvelles et plus favorables pour le public sont établies relativement aux billets d'aller et retour, aux voyages circulaires et aux abonnemens, dont les prix seront les mêmes que ceux des compagnies françaises; enfin la taxe sur les voyageurs sera réduite de 13 à 2 pour 100 pour les trains de banlieue et autres trains à courte distance, qui ont pour clientèle les ouvriers et les paysans. Quant à la répartition des marchandises en huit classes, à la tarification générale et à l'établissement de nombreux tarifs spéciaux, M. Genala a adopté le résultat des études faites sous l'administration de son prédécesseur. Ces tarifs, aussi bien que les réglemens de service et le cahier des charges tout entier, fourniront aux hommes spéciaux le sujet d'intéressantes comparaisons qui ne sauraient trouver ici leur place.

Il nous paraît superflu d'indiquer en quoi le projet de M. Genala diffère des conventions élaborées par M. Depretis, bien qu'à première vue on soit plus frappé des analogies que des dissemblances. Ce projet a sur celui de M. Baccarini l'avantage de résoudre du même coup toutes les questions qui peuvent être soulevées au sujet des chemins de fer. Il règle la construction et l'exploitation des lignes nouvelles en même temps que l'exploitation des lignes anciennes. Il assure la réfection de ces dernières et il fournit immédiatement au gouvernement 117 millions pour les travaux neufs, en attendant que les compagnies puissent se mettre à l'œuvre. Enfin il procure au budget une recette minima de 58 millions, destinée à s'accroître progressivement, et qui permettra au gouvernement d'emprunter, par l'intermédiaire des compagnies, à mesure de l'avancement des travaux, les 2 milliards environ auxquels on évalue la dépense de construction des lignes classées par la loi de 1879. Les avantages du projet pour le gouvernement ne sont pas discutables; mais le ministre ne dispense-t-il pas aux compagnies d'une main trop parcimonieuse, les profits du présent et les espérances de l'avenir? La perspective d'un revenu élevé peut seule attirer les capitaux vers une entreprise aléatoire; cette perspective n'est-elle

pas interdite aux futures compagnies par le soin avec lequel le gouvernement se fait la part du lion? Le trafic se développera certainement : les tableaux, dressés avec autant d'intelligence que d'exactitude par les soins de la direction générale de la statistique italienne, ne laissent aucun doute à cet égard; mais l'accroissement de la recette brute proviendra des lignes nouvelles aussi bien que des lignes anciennes; la plupart de ces lignes nouvelles seront des raccourcis; elles joueront, par rapport aux lignes anciennes, auxquelles elles se souderont par les deux bouts, le rôle du troisième côté du triangle par rapport aux deux autres; elle déplaceront le trafic et réduiront les distances sur lesquelles les taxes seront perçues; elles n'exerceront donc pas une action favorable sur la recette nette, unique source de bénéfices pour les compagnies. Le gouvernement n'en réclamera pas moins la part qu'il s'est attribuée, comme si à toute augmentation du produit brut correspondait une augmentation proportionnelle du produit net.

Le projet de M. Genala sera attaqué, d'un côté par les partisans de l'exploitation par l'état, et de l'autre par le groupe des pentarques, c'est-à-dire des dissidens de la gauche, qui prétendent que le gouvernement ne doit pas seulement affermer les chemins de fer, qu'il doit les mettre en vente, mais qui négligent d'indiquer où se trouveraient les acquéreurs et les milliards pour payer une pareille acquisition. Malgré la coalition probable de ces deux sortes d'adversaires, l'adoption du projet nous semble imposée au parlement italien par les besoins du trésor public. Si les travaux de réfection jugés indispensables et urgents s'élèvent déjà à 133 millions, à quel chiffre monteront-ils si l'on tarde à arrêter la dégradation des lignes? D'où viendraient les ressources nécessaires à ces travaux et aux nouvelles constructions, sinon d'une succession d'emprunts qui ruinerait pour longtemps le crédit renaissant de l'Italie? L'adoption du projet de M. Genala ne laisserait subsister qu'une difficulté dont on ne peut se dissimuler la gravité : à des conditions aussi peu libérales, trouvera-t-on des actionnaires et des capitaux?

CUCHEVAL-CLARIGNY.

---

# PAGODES SOUTERRAINES

---

A MADAME LEE CHILDE.

---

En ce moment, je revois une grande lagune morne, qui est là-bas, en Annam. Je me souviens d'y avoir navigué tout un jour dans une jonque mandarine.

Il faisait une chaleur lourde et un temps très sombre. — Les rives basses étaient couvertes d'herbages d'une teinte fraîche d'avril; tout au bord de ces eaux mortes, elles déroulaient lentement leurs bandes de velours vert, où paissaient des buffles.

Lee-Loo disait : « Il faut boire, encore boire, *tchountchoun*, » — et il versait l'alcool de riz dans nos toutes petites tasses de porcelaine peinte.

Au fond de cette jonque tapissée de nattes, nous étions couchés à plat, la tête posée sur ces espèces de tambours très durs qui sont les oreillers chinois.

Une toiture courbe, trop basse, s'allongeait par-dessus nous en dos de poisson, avec une charpente comme des vertèbres, nous donnant le sentiment d'être emprisonnés dans le ventre d'une bête.

Par des petits trous ronds nous voyions défilier le pays triste. — Où pouvions-nous bien aller?.. Depuis plusieurs heures, nous nous étions coulés en rampant sous cette carapace de rotin, ayant l'attente et la curiosité de quelque chose d'extraordinaire que Lee-Loo nous menait voir...



Longue route ; longue sieste ; long sommeil. Le chant de nos rameuses de temps en temps s'élevait comme une plainte chinoise, très douce, sur des notes trop hautes.

« Il faut boire, encore boire, *tchountchoun*. » Où pouvions-nous bien aller, Lee-Loo habillé de vert et orange ; Shang-Tee, de bleu céleste ; moi, de blanc ?

Engourdis d'immobilité, comme trois momies dans une même gaine, nous nous tenions aplatis sous notre abri de voyage. Eux avaient pris bien garde, en s'étendant, de ne pas se coucher sur leur longue queue soyeuse, qu'ils avaient roulée sur leur poitrine. — Ce toit, cet alcool, et cette chaleur pesaient sur nos têtes.

Par les petits trous on voyait toujours passer ce velours vert et ces buffles. — Énormes bêtes vautrées dans les herbages et la vase, tournures d'hippopotames, tournures antédiluviennes, allongeant pour nous flairer des têtes stupides et farouches.

On sentait l'odeur âcre des jonques, où les mariniers jaunes ont coutume de faire leurs cuisines de coquillages ; on sentait les bambous mouillés et les rizières en fleurs. Et puis Lee-Loo avait son parfum d'élégant, qui était un mélange de musc et de poivre...

... Et maintenant ces souvenirs redeviennent très nets, ramenés par je ne sais quoi. — Je retrouve tout, jusqu'aux moindres détails de ce voyage, de cet intérieur de jonque, .. jusqu'aux enlacements compliqués de notre couvercle de rotin, jusqu'aux rosaces de soie brochées sur la robe de Lee-Loo... Et puis aussi ces filets et ces lignes, accrochés aux roseaux de la membrure, ce couteau à ouvrir les poissons, et ce fétiche protecteur de la pêche. — C'est de Fai-Fo que nous sommes partis ce matin, et cette chose extraordinaire que nous allons visiter est la pagode de la Montagne-de-Marbre, que Lee-Loo dit très belle à voir.

Lee-Loo lui-même, tout son personnage physique, se représente à moi brusquement, avec sa maigreur de squelette sous ses robes flottantes taillées à la magot, son crâne rasé et sa longue queue nouée d'un ruban. Une figure plate, jaune, exsangue, avec un certain charme cependant à cause de sa jeunesse, de son air distingué et très fin. Des sourcils ayant une tendance naturelle à se rejoindre, mais séparés et amincis au rasoir, formant au-dessus des yeux vifs deux lignes aussi nettes que des traits à la plume.

Nos rameuses sont quatre jeunes filles. Elles se tiennent debout, tantôt cambrées, tantôt jetées en avant sur leurs grands avirons flexibles. Toujours couchés, nous les voyons au-dessus de nous, de bas en haut, par les trous de notre sarcophage ; elles aussi se penchent de temps en temps pour nous regarder ; leurs sourires ont une bestialité douce et découvrent, comme une surprise, leurs dents passées au vernis noir.

Tout l'effort d'impulsion se fait dans leurs reins souples, moulés sous des tuniques collantes et dont on croit, à chaque secousse en avant de la jonque, sentir sur son propre corps la poussée troublante.

Autour de nous, il y a toujours les infinis de velours vert où la lagune se traîne en long serpent, et, en haut, l'obscurité sinistre de ce ciel où rien ne bouge.

Nous avançons cependant, aidés par une espèce de courant que rien ne trahit à la surface tranquille, par une espèce de vitesse latente qui est dans ces eaux lourdes.

La Montagne-de-Marbre se rapproche toujours ; à chaque tournant de la lagune, elle est plus près ; au milieu de la plaine unie elle semble un grand écueil au milieu d'une mer ; elle découpe sur le ciel ses dentelures exagérées, invraisemblables ; elle est verticale, surplombante ; on dirait une pagode gigantesque dans la platitude d'un désert.

Nous abordons à la rive basse, dans la vase, dans les herbages. Il faut passer au milieu des buffles, qui se sont tous attroupés, immobiles ; tous les cous sont tendus, en arrêt ; tous les naseaux ruisselants sont dilatés, flairant l'Européen qui arrive.

J'ai peur de tous ces gros yeux qui me regardent, de toutes ces cornes. — Lee-Loo dit : « N'avance pas ! » — Eux, les Asiatiques, qui n'ont rien à craindre, vont appeler des laboureurs qui travaillaient dans les rizières. Tous gens d'Asie, aimés des buffles, ils font la haie, et je passe.

Après les herbages, des sables arides, une désolation toute plate, des aloès bleus, un air de Sahara.

La Montagne-de-Marbre se rapproche ; de loin elle était d'un violet d'évêque, à présent elle est d'un gris sombre ; étrangement déchiquetée, contournée à la chinoise, avec toutes sortes de verdures extraordinaires qui s'accrochent, s'enchevêtrent et retombent. — Autour, rien que les sables désolés. — Pourtant on sent qu'on approche de quelque lieu saint : çà et là commencent à paraître des tombes, anciennes, bizarres, — marquant des places où ont pourri des mandarins et des bonzes. — Puis des aiguilles naturelles, de marbre gris, sortent par places du sable uni, comme des flèches d'église. — Et la Montagne-de-Marbre elle-même, qui est là tout près de nous, surplombant nos têtes, n'est qu'un assemblage insensé de flèches disloquées, penchées, désagrégées : ce qui surprend c'est leur hardiesse et leur hauteur, et comment elles tiennent, et comment il y pousse tant d'admirables plantes fleuries.

... C'est tout plein de monde, là-haut ! — Du monde qui accourt, qui se perche sur les pointes, qui écarte les branches pour regarder qui arrive. — De vilaines figures, .. de longues queues... Ah !

des singes, des familles de grands singes, d'orangs au poil fauve. Un coup de fusil en l'air, plus personne; tous cachés, disparus.

La Montagne-de-Marbre est verticale partout.

— Lee-Loo, où est cette grande pagode? Lee-Loo sourit: « Tu vas voir! » Je ne vois que la montagne sauvage, les aiguilles de marbre, et la verdure suspendue.

Lee-Loo, vert et orange, dit qu'il faut monter, et passe devant. En effet, il y a un grand escalier de marbre, taillé dans la roche vive; les décombres et le sable en cachaient l'entrée. — Nous montons, et on dirait des jardins enchantés. — Et je commence à comprendre que c'est la montagne elle-même qui est la pagode, la plus merveilleuse des pagodes d'Annam. Dans toutes les crevasses, dans tous les trous du marbre, il y a des fougères fines, des palmiers rares, des pandanus, des plantes frêles et exquisés de serre. Et des fleurs! — des orchidées blanches, des amaryllis rouges et orangées, et puis des profusions, d'épais tapis de ces pervenches-du-Cap qui sont d'un rose suave avec le cœur rouge de pêcher.

Toujours des marches et des marches, l'escalier de marbre, bordé de rampes et de balustres, monte au milieu du jardin féerique. — Et tout cela tient, on ne sait comment, suspendu au-dessus du vide. — On a de temps en temps, au-dessous de soi, des échappées de vertige, ou bien on voit de grandes flèches de marbre, toutes penchées sur la plaine, tout de travers, séparées des autres comme prêtes à tomber. Quelquefois on passe sous des portiques très anciens, d'une forme chinoise d'autrefois; les monstres qui perchent dessus ont pris la teinte grise du rocher. Les pervenches-du-Cap font sur les marches une jonchée, une traînée rose.

À mi-côte, une grande pagode apparaît; les lianes et les pierres nous l'avaient cachée. Elle est au fond d'une cour silencieuse, dans une espèce de petite vallée sinistre. Les pervenches roses ont aussi envahi les dalles de cette cour. — La pagode est toute hérissée de cornes, de griffes, de choses horribles, de formes vagues et effrayantes. — Des siècles ont passé dessus. — Elle a un air de sépulcre, de demeure enchantée, bâtie là par des génies.

Et je demande à Lee-Loo, vert et orange: « C'est là cette pagode que nous sommes venus voir? » Lee-Loo sourit: « Non, plus haut. Mais regarde au dedans, par ce trou. » Au dedans, le sanctuaire est encore peuplé de ses idoles; elles sont assises au fond, dans l'obscurité, toutes couvertes d'or, étincelantes.

Lee-Loo dit: « Il faut d'abord aller chez le grand-bonze; sa maison est ici, à côté. » Il paraît qu'elle est habitée, cette montagne, par des bonzes solitaires. C'est une surprise; je croyais les grands singes seuls.

Dans une autre toute petite vallée qui s'ouvre à côté, mysté-

riense, il y a en effet la maison de ce chef bonze. — Elle est très vieille, elle a un air hindou avec ses lourdes colonnes de bois rouge. Dans la cour dallée de marbre, des paons font la roue, étalent leur queue magnifique; deux chats blancs dorment étendus.

Il sort et vient au-devant de nous, le vieux bonze, vêtu de blanc, la cagoule blanche sur sa tête jaune, ascète d'Asie amaigri dans les contemplations étranges. Des enfans bonzes le suivent, aussi vêtus de blanc. Des chiens accourent, tout hérissés, pour nous mordre. Les paons s'envolent, d'un vol lourd, sur les toits.

Elle est funèbre, cette cour dallée où se passe cette scène : les arêtes de marbre l'entourent, la surplombent de partout; elle est profonde comme un puits; elle semble une entrée des pays de la mort. Dans la maison des bonzes il fait sombre; les lourdes solives esquissent vaguement des formes de larves, des tournures de monstres. Tout est rongé de vieillesse et de poussière; — mais les idoles précieuses, revêtues de fin or, resplendent au fond, tenant leurs yeux baissés, avec des sourires mystiques. Une grande fresque pâle, pâle, un bouddha mural, offre une ressemblance qui impressionne : l'image géante est assise, avec une auréole de saint byzantin, montrant d'un doigt le ciel, ayant un sourire doux, déjà connu ailleurs, rappelant d'une manière frappante un autre Dieu, le Jésus des chrétiens. Sous les idoles d'or il y a, dans la poussière, des gongs, des cloches au son d'argent pour appeler les Esprits; des instrumens de musique et des instrumens de torture. Les bonzes sont des moines mendians, gardiens de choses précieuses, et vivant, misérables, des aumônes du passant. Assis devant leurs idoles splendides, ils mangent des racines et du riz dans des écuelles de terre.

Nous montons plus haut, par le chemin de marbre. — Il y a de temps en temps des échappées sur l'immense plaine triste, qui s'éloigne en profondeur sous nos pieds, le pays des sables arides ou des herbages verts, que paissent les troupeaux de buffles. — Au loin, du côté de l'ouest, on voit, jusqu'à Hué, les montagnes de l'Annam, à demi perdues dans les nuages. — Du côté de l'est, c'est la mer, dont le grand bruit sourd monte jusqu'à nous dans le silence, — cette mer de Chine éternellement brisante; sous ce ciel obscur, elle est là-bas comme une nappe d'argent qui tremble...

Un portique apparaît devant nous sous lequel le chemin va passer; il est conçu dans un style de rêve, il a des cornes et des griffes; il est comme la forme tangible d'un mystère. Tant de siècles ont passé dessus qu'il est devenu pareil à la montagne; toutes les autres pointes grises qui se dressent partout sont du même marbre et du même âge, — la porte des régions étranges qui ne veulent pas être pénétrées...

— Lee-Loo, est-ce enfin la porte de la pagode que nous sommes venus voir ?

Lee-Loo sourit : — « Oui, — c'est la montagne qui est la pagode. La montagne est aux Esprits, la montagne est enchantée. Il faut boire, encore boire, *tchountchoun*. » Et il remplit encore d'alcool de riz nos petites tasses peintes que porte un domestique jaune.

Il y a deux chemins qui s'ouvrent devant nous après ce portique franchi. L'un descend, l'autre monte ; tous deux disparaissent à des tournans mystérieux dans les roches grises. Tous deux taillés dans le marbre vif, tous deux surplombés, encaissés ; — et envahis par les plantes rares et magnifiques ; tous deux nuancés des mêmes tons de grisailles, ayant sur leurs marches les mêmes tapis de pervenches roses.

Lee-Loo, vert et orange, semble hésiter, — et puis il prend, à main droite, le chemin qui descend.

Alors nous entrons dans le pays des enchantemens souterrains.

... En effet, c'est *la montagne qui est la pagode*. — Tout un peuple d'idoles terribles habite les cavernes ; les entrailles de la montagne sont hantées ; des charmes dorment dans les retraites profondes. Toutes les incarnations bouddhistes, — et d'autres plus anciennes dont les bonzes ne savent plus le sens. — Les dieux, de taille humaine, se tiennent debout, tout brillans d'or, les yeux farouches et énormes ; ou bien sommeillent accroupis, les yeux à demi clos avec des sourires d'éternité. Il y en a qui sont seuls, — inattendus, surprenans dans quelque angle sombre. D'autres, en nombreuse compagnie, siègent en rond sous des dais de marbre, dans l'obscurité verte des cavernes ; — inquiétans de physionomie et d'attitude, — ils semblent tenir des conseils. Tous, coiffés de la même cagoule de soie rouge. Les uns l'ont mise tout bas sur leurs yeux pour se cacher et ne montrent que leur sourire ; il faut la soulever pour les voir.

Les dorures, les couleurs chinoises de leurs costumes ont gardé une sorte de fraîcheur encore éclatante ; pourtant ils sont très anciens, la soie de leurs cagoules est mangée aux vers. Ils sont des momies étonnamment conservées.

Les parois de leurs temples sont les roches de marbre restées primitives, festonnées en stalactites, ravinées au hasard par tous les suintemens de la montagne.

Et puis en bas, tout à fait en bas, dans les cavernes d'en dessous, se tiennent d'autres dieux qui n'ont plus de couleur, dont on ne sait plus les noms, qui ont des stalactites dans la barbe et des masques de salpêtre. Ils sont aussi vieux que le monde, ceux-ci ; ils vivaient quand notre Occident était encore la forêt vierge et froide du grand-ours et du grand-reine. Autour d'eux, les inscriptions ne sont plus chinoises ; elles ont été tracées de la

main des premiers hommes avant toutes les ères connues; leurs bas-reliefs semblent antérieurs à l'époque ténébreuse d'Angkor; — dieux antédiluviens, entourés de choses incompréhensibles. — Les bonzes les vénèrent toujours et leur caverne sent l'encens.

Le grand mystère solennel de cette montagne est d'avoir été, depuis qu'il y a sur terre des êtres qui pensent, consacrée aux dieux, emplie d'adorations. — Qui étaient ceux qui ont fait ces idoles d'en bas? Étaient-ils seulement bien pareils à nous? — Vivaient-ils plus que nous dans les ténèbres, ces premiers hommes autour desquels le monde était jeune? — Ou bien plutôt, ne voyaient-ils pas Dieu plus clair, de moins loin que nous avec nos yeux éteints?.. Alors, émanés tout fraîchement de lui, ils avaient peut-être une raison de choisir ce lieu pour l'adorer... Et ils savaient peut-être ce qu'ils faisaient en lui donnant ces bras multiples, ces formes sensuelles et comme gonflées de tous les sucs de la vie, ces visages qui nous confondent, — à lui, l'incompréhensible qui, dix mille ans avant de créer dans la pâle lumière douce notre Occident chrétien, venait d'enfanter les germes étonnans de l'Asie et l'avait faite ce qu'elle a été : exubérante, lascive, colossale, monstrueuse.

. . . . .  
Sortis des souterrains, quand nous sommes remontés au portique d'en haut, je dis à Lee-Loo :

— Elle est très belle, ta grande pagode.

Lee-Loo sourit :

— La grande pagode?.. tu ne l'a pas vue!

Et cette fois, il prend à main gauche le chemin qui monte.

Toujours les marches de marbre, les tapis de pervenches roses, les amaryllis, les palmes qui retombent, les grandes fougères rares. Il s'encaisse davantage, ce chemin, et ces tapis roses deviennent plus pâles, ces plantes plus frêles dans la fraîcheur plus profonde.

Sur ces flèches de marbre qui nous surplombent, les oranges au poil fauve apparaissent perchés partout, nous suivant des yeux, tous curieux, agités, avec des singeries de vieillards.

Un autre portique devant nous, d'un style inconnu, nous arrête. Il ne ressemble plus au premier, son étrangeté est différente. Il est simple, celui-ci, et on ne sait pas définir ce que cette simplicité a de *jamais vu*; elle est comme la quintessence et le dernier mot de tout. — On sent que c'est une porte de l'*au-delà*, et que cet *au-delà* est le néant au calme éternel. — Des enroulemens vagues, des formes qui s'enlacent dans une sorte d'étreinte mystique, sans commencer ni finir, — éternité sans souffrance ni bonheur, éternité bouddhiste, anéantissement seulement, et paix dans l'absolu *rien*...

Nous passons ce portique, et les parois, de plus en plus rapprochées, se ferment tout à fait sur nos têtes. Les oranges ont disparu

tous ensemble, très vite, comme sachant où nous allons maintenant, et s'y rendant aussi, par un chemin connu d'eux, pour arriver avant nous. Nos pas résonnent sur les dalles de marbre avec cette sonorité qui est particulière aux souterrains. — Nous marchons sous une voûte basse qui entre au cœur de la montagne, dans l'obscurité noire.

La nuit, — et puis une clarté étrange nous vient, qui n'est plus celle du jour : une lueur verte, verte comme un feu de Bengale vert.

— La pagode! dit Lee-Loo.

Une porte irrégulière, frangée de stalactites, s'ouvre devant nous, donnant à mi-hauteur d'édifice dans le grand sanctuaire. C'est le cœur même de la montagne, une caverne haute et profonde aux parois de marbre vert. Les bas-fonds sont noyés dans une espèce de pénombre transparente qui ressemble à de l'eau marine, et d'en haut, d'une trouée par où les grands singes nous regardent, tombe un éblouissement de lumière d'une teinte inexplicable : on dirait qu'on entre dans une immense émeraude que traverserait un rayon de la lune... Et les pagodes, les dieux, les monstres, qui sont là, dans cette buée souterraine, dans ce mystérieux resplendissement vert d'apothéose, ont des couleurs éclatantes de choses surnaturelles.

Nous descendons lentement les marches d'un escalier que gardent quatre dieux horribles assis sur des bêtes de cauchemar. En face de nous, la base un peu perdue dans l'ombre, deux petits temples tout bariolés de bleu céleste et de rose s'élèvent comme des demeures enchantées des Génies de la terre. — Dans une déchirure des roches, une divinité colossale, coiffée d'une mitre d'or, est assise et sourit. Et au-dessus des temples et des idoles, enfermant tout, la voûte de marbre est tendue comme un gigantesque et écrasant velum aux mille plis verts.

Ces dieux de l'escalier nous regardent en louchant avec leurs gros yeux faux et féroces; ils rient jusqu'aux oreilles, de leur rire d'épouvantail. Pour nous laisser passer, ils ont un air de se plaquer aux parois, de retenir ces bêtes, leurs montures, qui nous font des grimaces de tigre. — Et au faite du grand dôme, au bord de la trouée d'où tombent les rayons verts, les oranges sont tous assis, jambes et queues pendantes, parmi les guirlandes de lianes, observant, eux aussi, si nous allons entrer.

Nous descendons en hésitant, avec une lenteur involontaire, pris de je ne sais quelle horreur religieuse inconnue et indicible.

Aux dernières marches de marbre, il commence à faire un froid souterrain; en parlant, nous éveillons des sonorités qui défigurent nos voix...

Le fond de la caverne, d'un sable très fin, est couvert de fientes de chauves-souris répandant une bizarre odeur musquée, et criblé d'empreintes de singes qui ont formes de petites mains humaines. Çà et là sont posés de vieux vases de marbre, ou des autels pour les sacrifices bouddhistes.

Il y a aussi comme de très longs, de très gigantesques serpens bruns qui se laisseraient pendre du haut de la voûte jusque par terre, — ou bien des câbles énormes, d'un luisant de bronze, qu'on aurait tendus dans toute la hauteur de cette nef... Ce sont des racines de lianes, millénaires peut-être, dépassant toute proportion connue. — Et les orangs, qui s'enhardissent, font mine de vouloir descendre le long de ces choses, pour nous voir de plus près, familiers qu'ils sont du sanctuaire.

Voici maintenant un groupe de quatre bonzes en robe violette, qui étaient venus par derrière sur nos pas, et qui apparaissent aux plus hautes marches de l'escalier, dans la trouée par où nous sommes entrés. D'abord ils s'arrêtent là, au débouché du couloir souterrain, dans la pénombre couleur d'eau marine, — tout petits entre les dieux et les monstres. Et puis, pour venir à nous, ils descendent d'un pas rythmé, inondes peu à peu de reflets plus verts. Cela semble une scène ultra-terrestre, une entrée rituelle d'Esprits dans les demeures des cieux bouddhistes. . . . .

— « Il faut boire, encore boire, *tchountchoun*. » Et cet alcool chinois, que Lee-Loo disait très nécessaire pour les visites chez les Dieux, très favorable aux communications avec les Esprits, à la fin nous endort.

Après cette chaleur du jour, cette fatigue de la jonque, étendus maintenant sur ce sable d'en bas, nous avons des sensations d'engourdissement dans de l'eau, de repos dans du froid; les choses s'obscurcissent, nous ne voyons plus qu'une indécise transparence verte; des dieux bleus et roses il nous reste le souvenir seulement, avec l'impression d'être regardés toujours par leurs gros yeux fixes; — et puis, à mesure que nous devenons plus immobiles, la notion confuse d'un va-et-vient commencé sans bruit autour de nous par des personnages pas tout à fait humains; — descentes silencieuses, glissemens de silhouettes le long de cordes tendues: — les grands singes qui arrivent...

Ensuite le sommeil, absolu et sans rêves...



---

## LES MAITRES

DÉ

# L'OPÉRA FRANÇAIS

---

En ce temps où plus que jamais la musique allemande, comme une invasion nouvelle, s'est répandue sur l'Europe entière, on est assez mal venu à parler de la musique française. Il semble même qu'un effort de patriotisme soit nécessaire pour revenir sur cette cause, que l'on croit définitivement jugée. Depuis quelques années, en effet, nos idées se sont si profondément modifiées que l'on ne trouve pas sans peine des défenseurs de nos vieilles traditions musicales; et, chose plus fâcheuse ! nos compositeurs, les meilleurs même de nos jours, ont aidé à cette destruction du passé. Encore une fois, les esprits se sont donc tournés vers un seul pays ou vers un seul homme, et, comme il y a cent ans, c'est toujours du Nord que nous vient la lumière : triste résultat, qui fait au moins mal préjuger de notre nature ou de nos forces. L'invasion cependant avance sans relâche, et nous la subissons, toujours plus docilement, nous la glorifions même, comme si nous n'avions plus auprès de nous des maîtres capables de nous donner de bonnes et solides leçons.

Mais, avant tout, qu'on ne nous accuse pas de contester un seul instant la valeur des musiciens de l'Allemagne. Notre unique regret

est que l'admiration de l'étranger risque de nous faire perdre nos traditions de famille et de race. Que les concerts de musique classique nous aient dévoilé tout à coup des hommes tels que Bach, Händel, Haydn ou Beethoven, et, qu'après un demi-siècle, nos compositeurs se soient un beau jour aperçus qu'ils faisaient fausse route, c'est là, sans contredit, un inestimable bienfait. Nous comprenons donc sans peine les sentimens qui les ont agités, lorsque, au-dessus d'un ancien idéal, étroit et purement sensuel, ils ont entrevu un art nouveau, noble et sacré comme une religion. Mais qu'est-il arrivé? Mus par un de ces ressorts si puissans dans le caractère français, ils n'ont plus marchandé leur admiration, et, loin de disputer la place à l'envahisseur, ou, ce qui valait mieux, d'essayer de rivaliser avec lui, ils n'ont tâché qu'à lui ressembler. L'expiation était inévitable : ceux qui avaient la grâce en partage ont eu l'affectation ; ceux qui avaient la clarté, ce soleil de notre musique et de nos lettres, n'ont eu désormais que le vague et l'indéfini.

Certes les modèles étaient illustres et dignes d'admiration, car nous savons aussi bien que personne la part immense qui revient à l'Allemagne, et les éternels monumens de gloire qu'elle s'est élevés par la musique symphonique ; mais nous ne savons pas moins que si son génie a ouvert à la musique des voies nouvelles, la France en a ouvert autrefois, elle aussi, par où les maîtres allemands se tinrent heureux de passer. Si l'Allemagne peut s'enorgueillir aujourd'hui de noms incomparables, si elle a trouvé des formes musicales plus en rapport avec sa nature et ses mœurs, d'autres sont venus avant elle qui lui ont légué des leçons profitables. Au sortir de cette guerre de trente ans qui avait étouffé en elle toute aspiration d'idéal, n'a-t-elle pas dû recourir à ses voisins et commencer par porter sur ses théâtres les opéras de la France et de l'Italie? Et devons-nous rappeler enfin que ses plus grands maîtres, même ses plus fiers novateurs contemporains, n'ont fait en somme qu'appliquer des principes esthétiques formulés par Gluck il y a plus d'un siècle? et que Gluck lui-même était l'héritier naturel de Lully et de Rameau? Qu'on ne s'étonne donc pas de nous voir prendre la défense d'un passé qu'il semble de bon goût d'oublier aujourd'hui ; avant de parler de nos premiers musiciens, nous devons insister sur les services rendus à un art qu'ils ont pour ainsi dire créé, et qui plus tard a porté de tels fruits.

## I.

On ne saurait en effet toucher à ce sujet sans constater avant tout l'état précaire de notre musique au moment où le drame lyrique

fut importé en France. Le passé ne nous pesait guère. Nous ne parlons pas de la musique d'église ; malgré des exemples qui nous font honneur, c'est encore à l'Italie qu'en revient la plus grande gloire, de Palestrina à Carissimi. C'est elle qui, par sa technique antérieure, avait, sans en prévoir les suites, assuré les fondemens d'un art qui devait émigrer des églises dans les théâtres. La révolution commença à la cour des Médicis, et bientôt il ne fut plus de ville italienne qui n'eût son théâtre et son école. Le xvii<sup>e</sup> siècle devait voir chez nous cette renaissance de la musique, comme le xvi<sup>e</sup> avait vu celle des lettres. Deux siècles suffiront à son évolution, et dans cet intervalle, l'art nouveau aura si universellement étendu son empire qu'il ne serait pas sans intérêt de rechercher par quelle pente insensible il s'est ainsi glissé chez tous les peuples. Le xvii<sup>e</sup> siècle commence la révolution ; le xviii<sup>e</sup> la verra près de finir. Pendant ce temps, toutes les règles, tous les genres musicaux, du plus simple au plus complexe, auront été établis ou créés ; la France aura vu passer Lully, Rameau, Gluck, Grétry et bien d'autres ; l'Italie, Scarlatti, Pergolèse, Sacchini, Spontini ; l'Allemagne, Bach, Händel, Mozart, Haydn et Beethoven. D'autres viendront sans doute, mais, si grand que soit leur génie, on en pourra dire qu'ils n'ont fait, eux aussi, que glaner sur les traces des anciens, et, malgré les modifications nombreuses qu'aura subies l'art initial, on devra rapporter ses plus lointains effets à l'action première de la musique dramatique française.

Nous ne nous attarderons pas à expliquer l'état de notre musique dans les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle. Cela touche plutôt à l'archéologie. Peu importe que les érudits découvrent par intervalles quelque page musicale digne d'échapper à l'œuvre du temps. Louis XIII laissait un pauvre héritage à son successeur. Si la France demandait quelque plaisir à la musique, il lui venait de l'Italie. On comprend sans peine qu'après l'avènement de Louis XIV, lorsque Mazarin eut fait entendre à Paris l'opéra italien, la cour du jeune roi ait songé à acclimater en France un art dont elle goûtait les attraits. Ajoutons que la première tentative avait pleinement réussi et qu'on songea aussitôt à établir un théâtre d'opéra. Mais peut-être vaut-il mieux préciser par des dates des époques aussi importantes et d'ailleurs peu éloignées de nous.

C'est en 1669 que Pierre Perrin obtient les lettres patentes portant « permission d'établir dans la ville de Paris et autres du royaume, des académies de musique pour chanter en public des pièces de théâtre, comme il se pratique en Italie, en Allemagne et en Angleterre, pendant l'espace de douze années. » Fort de ce privilège, Perrin fonde le théâtre de la rue Mazarine, et s'associe avec

Cambert. Au mois de mai 1671, l'opéra de *Pomone*, dont Cambert avait fait la musique, est joué avec un éclatant succès, et, huit mois durant, fait la fortune de ses auteurs. Mais la division se met entre les associés. Grâce au crédit de M<sup>me</sup> de Montespan, Lully obtient le privilège de Perrin, et Cambert désespéré passe en Angleterre, à la cour du roi Charles II, où le chagrin le tue. Par nouvelles lettres patentes, le roi accorde à Lully « permission de tenir académie royale de musique, » et Lully fait construire, rue de Vaugirard, une salle plus vaste que celle de la rue Mazarine. En février 1673, le nouveau théâtre est inauguré par *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, dont Lully avait fait la musique et Quinault les paroles. Ajoutons, pour en finir avec ces détails, que Molière étant mort dans le cours de la même année, le roi fit don à Lully de la salle du Palais-Royal. Dès ce moment, l'opéra est définitivement fondé, et deux hommes prennent possession de la scène française.

Nous avons assurément beaucoup à rabattre du jugement des contemporains et d'un siècle de postérité qui en parlant de ces deux hommes, les a appelés, l'un, « l'immortel Quinault, » l'autre, « le grand, » et même « le divin Lully. » Cependant, disons-le d'abord, nous sommes loin de partager l'opinion de nos lettrés et de nos musiciens, qui font aujourd'hui trop bon marché de ces deux maîtres. En effet, si peu qu'on les étudie et qu'on prenne la peine de se reporter à leur temps, on est forcé d'avouer qu'ils furent des novateurs glorieux. Le musicien surtout ne sera jamais trop admiré, lui qui, dans sa courte carrière, a fixé les principes d'un art qui devait dans la suite servir de modèle aux plus grands maîtres : aussi, ne pourra-t-on jamais élever un monument quelconque à notre histoire musicale sans faire rayonner à son frontispice le grand nom de Lully. Mais d'abord parlons du poète.

Nous partagerions à son égard et sans réserve l'admiration de ses contemporains si, comme le dit Voltaire, l'opéra devait être « un spectacle aussi bizarre que magnifique, où l'asservissement à la musique rend nécessaires les fautes les plus ridicules, où il faut chanter des ariettes dans la destruction d'une ville et danser autour d'un tombeau; où l'on est content pourvu qu'il y ait du spectacle, de belles danses, une belle musique, quelques scènes intéressantes. » Mais si, comme en jugeait l'abbé Arnaud, l'opéra n'est pas seulement « un concert dont la musique est le prétexte, » mais une école où l'on va chercher des émotions d'un ordre élevé; si l'on veut même que l'action dramatique soit augmentée, renforcée par les sons; et si, malgré le côté conventionnel des arts du théâtre, il faut admettre que l'opéra peut et doit exprimer sa part de vérité, dans ce cas, l'immortel Quinault ne reste plus qu'un poète habile,

désireux uniquement de plaire et d'amuser, et dépensant à des jeux futiles un incontestable talent. Lui, du moins, ne pourrait se prévaloir d'avoir trouvé les lettres dans l'état malheureux où Lully trouvait la musique. Toutefois, on ne saurait lui disputer une rare valeur dans un genre qui, depuis deux siècles, a exercé tant d'écrivains, dont aucun ne l'a surpassé. Son plus grand mérite à nos yeux est de s'être mis tout entier au service du musicien, et d'avoir consenti à sacrifier aux exigences du compositeur une nature de poète. Il est vrai que les plus difficiles peuvent lui reprocher de n'avoir pas compris son rôle comme Racine comprenait le sien, et de s'être plus préoccupé du spectacle que de la vérité dramatique. Il n'en reste pas moins le modèle des librettistes par l'harmonie de la forme, la richesse de la langue, et le choix des effets scéniques. En cela, il mérita de triompher de ses ennemis, malgré les attaques implacables de Boileau et les railleries du plus grand nombre qui pensaient, comme Saint-Évremond, que « l'opéra n'est qu'un travail bizarre de poésie et de musique où le poète et le musicien, également gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant ouvrage. » Le jugement de Voltaire à cet égard demeure définitif, et nous pouvons dire avec lui sans hésitation que : « c'est un des grands avantages du siècle de Louis XIV que Lully ait rencontré un Quinault. »

Quant au musicien, nous lui accorderons bien davantage, surtout en considération de l'époque où il est venu. Nous ne redisons pas comment, vers l'âge de treize ans, il fut amené à Paris dans le bagage du duc de Guise, et ses premières années passées dans les cuisines de M<sup>lle</sup> de Montpensier. Si nous rappelons ces détails, c'est seulement pour répondre, en passant, à ceux de ses biographes étrangers ou français qui l'appellent sans plus de façon « le maître florentin. » Ils nous semblent à cet égard singulièrement exagérer les droits de l'Italie. Certes, le titre est juste si l'on se reporte au nom et à l'origine, mais il est faux en tout le reste. Nous comprenons d'ailleurs que l'Italie revendique Lully comme un des siens, et nous le lui abandonnons volontiers, à la condition toutefois qu'elle veuille bien reconnaître que si elle nous a offert un petit marmiton, nous lui avons rendu un grand musicien.

Le plus sérieux dans cette affaire est que Lully, s'il eût vécu à Florence en suivant sa vocation d'artiste, serait forcément tombé dans l'ornière commune, ou serait passé incompris. Mais, avant de parler de la révolution qu'il opéra en France, rappelons que le discrédit dont il semble frappé aujourd'hui tient en grande partie au jugement de nos critiques contemporains. On est porté à juger de son œuvre entière, comme Berlioz a fait de son *Alceste*, en lui

opposant, pour l'en accabler, celle de Gluck, et sans vouloir considérer qu'un siècle sépare ces deux opéras, mais surtout qu'il n'existe entre eux aucun rapport de pensée dramatique. Du reste, Berlioz fait trop souvent retomber sur le musicien les fautes du poète. La faiblesse du poème d'*Alceste* est imputable à Quinault seul. A Dieu ne plaise, cependant, que nous songions à défendre l'*Alceste* de Lully contre celle de Gluck ! Malgré certaines pages d'une facture magistrale, — l'air de Caron, par exemple, — il serait puéril d'attribuer au premier de ces opéras une valeur autre que celle de la curiosité. Mais il ne faut pas moins déclarer que si l'*Alceste* de Lully peut être négligée par celui qui n'estime d'une œuvre d'art que sa valeur intrinsèque, il en est autrement de celui qui s'intéresse plutôt à l'histoire même de l'art, de ses évolutions et de ses révolutions.

On ne doit point oublier, en effet, qu'au moment où Lully prit la direction de l'Académie, il n'avait derrière lui aucune discipline musicale et qu'il avait tout à créer, — depuis son rôle de compositeur jusqu'à celui de ses chanteurs, de ses machinistes, et de ses danseurs. Il lui fallait lutter, non-seulement contre le goût de son siècle, mais surtout contre l'ignorance et le mauvais vouloir des musiciens de son orchestre ; et telle était cette ignorance, que les meilleurs instrumentistes de l'époque, ces fameuses « bandes du roi, » ne pouvaient jouer que de mémoire, et se trouvaient incapables de lire à première vue la plus simple musique. Enfin, le compositeur ne trouvait sous sa main aucun de ces élémens alors si nombreux en Italie. Là, chaque ville avait son école, où des maîtres illustres s'attachaient à perpétuer les vieilles traditions et imposaient à leurs élèves des études longues et laborieuses, bien autrement pénibles que celles de nos conservatoires. Là encore se rencontraient des chanteurs rompus à toutes les difficultés, des artistes si flattés du public et par cela même si certains de l'impunité, qu'ils n'hésitaient pas à sacrifier le malheureux compositeur aux plus étranges fantaisies vocales. — L'idée du musicien n'était plus qu'un canevas sur lequel ils brodaient, à tort et à travers, des trilles, des cadences et des ritournelles. — Mais cela même suffit à prouver que les moyens ne manquaient pas. Lully ne disposait d'aucune de ces ressources. S'il avait un théâtre, il n'avait ni chanteurs ni orchestre. Seules en France, les maîtrises d'église formaient des élèves ; mais les voix, qu'elles dégrossissaient à peine, ne pouvaient guère se plier qu'à la psalmodie liturgique. Que devait-il penser de ses interprètes, alors que Gluck, cent ans plus tard, se plaignait encore de leur faiblesse et de leur ignorance ? Il eut pourtant la force de surmonter tous ces obstacles et de

créer, pour ainsi dire, un genre lyrique si imparfait jusque-là. Après les premiers tâtonnemens, dans plusieurs œuvres aujourd'hui dénuées d'intérêt, il arriva enfin à écrire suivant des principes que le temps n'a pu vieillir.

Le premier, il eut le mérite de croire aux nobles qualités de son art. Il vit que la musique pouvait avoir son expression particulière et sa vérité propre, comme on en avait la preuve dans la musique religieuse italienne. Comme Gluck plus tard, il comprit le parti qu'il pouvait tirer de la langue française, de cette langue ferme, précise, harmonieuse, qui, soit dit en dépit de certaines superstitions écolières, se prête merveilleusement, et peut-être mieux que toute autre, à l'adaptation musicale. Il s'efforça donc de laisser à la parole son autorité, mais en la fortifiant par les sons. Il fit ce que la plupart des musiciens n'ont pas mieux fait depuis : il reconnut à chaque mot un accent, une valeur syllabique spéciale que le compositeur devait avant tout respecter ; ce en quoi il est précieux à étudier, ne fût-ce que pour prouver combien nos contemporains font bon marché de cette règle. Ainsi, le musicien devenait le héraut du poète, ce qui, d'ailleurs, n'enlève guère à son génie, mais ce qui montre combien il importe de mettre la main sur une œuvre véritablement dramatique.

On conviendra d'ailleurs que Lully, en prenant pour modèle la diction théâtrale, devait aboutir à une longue déclamation, presque semblable à une psalmodie. Il est certain qu'il s'éloigna, de parti-pris, de la méthode italienne et qu'il vit la seule vérité dans le récitatif. C'est là qu'il appliqua ses forces. Non pas, comme on l'a cru, que cette forme de l'art lui appartienne en propre. Il en avait emprunté à l'Italie le dessin et le procédé, car on l'y retrouve à peu près identique plus d'un siècle avant lui. Mais il l'a si complètement transfigurée par son génie, que là surtout on peut dire qu'il fut un créateur ; et que Gluck lui-même n'a pas tiré de ces formules monotones des accents plus justes et plus émouvans. Pour mieux voir à quelle puissance, à quelle hauteur peut s'élever le récitatif, qu'on prenne *Armide*, l'œuvre capitale du maître. Qu'on y fasse la part d'une orchestration assez maigre et d'une certaine aridité de forme, pour ne considérer l'œuvre qu'au point de vue dramatique et musical. C'est ici que le musicien s'est montré digne de ce nom du « grand Lully, » que les plus difficiles ne sauraient lui marchander, surtout en se reportant à une telle époque. Qu'on étudie l'admirable récitatif sur lequel l'enthousiasme d'un siècle ne s'est pas lassé, cette page immortelle où Lully a traduit la réponse d'Armide : « Le vainqueur de Renaud, si quelqu'un le peut être, sera digne de moi, » et que l'on compare la même pensée

dans l'*Armide* de Gluck, inspirée, comme celle de Lully, des vers de Quinault.

Rien ne diffère dans la façon dont les deux musiciens ont compris cette scène; tous les deux ont prêté à leurs héros le même caractère. Les moyens employés par Lully sont toujours simples. Dès ses premières paroles, Armide se trahit tout entière. Elle apparaît avec sa nature violente et fière, alors que celle de Gluck, par un admirable calcul du maître, est encore indécise et paraît douter d'elle-même. Sans demander secours au moindre artifice de métier, Lully s'exprime d'abord dans un style large, plein de noblesse, pour aboutir graduellement à un merveilleux effet de puissance. Son Armide est bien la reine sûre de son cœur comme de son pouvoir. Celle de Gluck, au contraire, hésite, comme si les paroles de son père lui étaient nouvelles et ne pouvaient compter sur une réponse facile. Et c'est ici que, derrière le grand musicien, se retrouve le psychologue incomparable qui livre tout à l'analyse, et qui veut soumettre celui qui l'écoute en lui arrachant à lui-même le secret de son cœur. Avant de se prononcer, Armide hésite longuement et, après chaque vers, suspend sa pensée. Cinq fois, avant ses dernières paroles, elle s'arrête et se tait pour songer à l'importance de son aveu. Enfin, comme si elle prenait tout à coup son parti, elle découvre son âme tout entière, et l'on sent déjà qu'elle va faiblir. Ce qui peut-être la rend supérieure à celle de Lully, c'est que cette reine inflexible et hautaine trahit à chaque instant une immense tendresse.

Nous pourrions encore établir d'autres comparaisons entre ces deux *Armide*, ne fût-ce que pour montrer l'influence que Lully a exercée sur Gluck. Nous laissons au lecteur le plaisir de ces découvertes. Qu'on jette un coup d'œil sur l'*Invocation aux esprits de l'enfer*. Dans Lully, c'est Hidraot, le père d'Armide, qui commence son appel terrible; Armide reprend après lui. Gluck semble avoir compris l'illogisme de ce procédé; aussi a-t-il interverti les rôles, puisque Armide seule est ici partie intéressée. C'est donc elle qui, la première, évoque les esprits, et, si le vieillard répond, ce n'est que pour donner plus de force aux accents de sa fille. Certes cette invocation est encore une des pages immortelles du maître allemand, sans compter l'inconcevable puissance de l'orchestration. Mais cela n'empêche pas d'admirer Lully et de déclarer que si, dans ce duo, Gluck reste supérieur par le mouvement et la variété, Lully ne lui cède en rien par l'inspiration.

Nous ne parlerons pas des autres œuvres de Lully. Presque toutes méritent intérêt. On y trouvera les mêmes qualités de style et le même souci de l'expression, et l'on se demandera certainement s'il n'est pas regrettable que cette haute déclamation lyrique soit à



jamais perdue. N'est-ce pas un mal que cet art de la grande diction et du vieux récitatif soit abandonné dans nos conservatoires, et que les efforts et la bonne volonté de rares professeurs viennent se briser contre une inexplicable routine? Où peut-on entendre les meilleures œuvres de nos premiers maîtres, de ceux qui, par leur seul génie, nous ont donné un art national? Lully, Rameau et Gluck, tout Allemand qu'il est, sont de ce nombre; mais Gluck surnage encore, grâce aux tentatives de quelque impresario intelligent et curieux de savoir comment on fait faillite, ou à quelque illustre interprète qui peut s'imposer au public. N'est-ce pas à la vaillance et au génie de M<sup>me</sup> Viardot que la plupart doivent de le connaître? Mais, lorsque, dans le cours de sa carrière d'enseignement, la même artiste a voulu faire exécuter par ses élèves du Conservatoire des airs de nos vieux maîtres, celui de Télémaque, par exemple, dans *Castor et Pollux*, ne s'est-elle pas heurtée au refus des jurys d'examen? N'est-ce pas à de tels motifs, en grande partie, que nous devons ces chanteurs sans style, dont le premier souci semble être de garder pour eux seuls, avec un soin jaloux, le secret des paroles? Pour nous, nous ne saurions trop regretter que nos compositeurs négligent cette forme première de l'art, et ne se servent guère plus du récitatif que pour amener des cantilènes trop souvent, hélas! taillées sur le même patron. Au temps dont nous parlons, la tragédie lyrique avait un but tout autre; cependant ce qu'on est convenu d'appeler du nom de mélodie existait alors, comme on peut s'en convaincre, même par les premiers opéras de Lully. Mais le récitatif lui parut à bon droit le véritable caractère de la musique française. Du reste, ses élèves et ses successeurs se gardèrent d'y rien ajouter, ne fût-ce qu'un peu de génie, du moins jusqu'à Rameau. Campra, Destouches, et tous les autres ne sont que des imitateurs. Le premier survit encore par quelques mélodies d'*Hésione* et quelques ballets de *l'Europe galante*; le second, par son opéra d'*Omphale* et quelques airs d'*Issé*. Le principal mérite de leurs œuvres, toutes sorties du moule de Lully, est de rappeler qu'elles contribuèrent un jour à la fondation de l'opéra français.

## II.

Le xvii<sup>e</sup> siècle musical se ferme sur Lully, mais la gloire du maître va grandir encore; pendant plus d'un demi siècle, il absorbera la pensée lyrique française, et ses opéras, *Thésée*, par exemple, continueront encore de se jouer à côté des plus belles œuvres de Gluck. Entre eux deux, Rameau seul apportera au théâtre d'autres ressources que ses devanciers. Nous ne parlons pas de ses travaux

techniques, qui, du reste, eurent une heureuse influence sur ses opéras. Si dépréciée que soit aujourd'hui sa méthode harmonique, on ne peut nier qu'elle eut du retentissement en Europe, et qu'elle ait servi aux progrès de la musique. Mais c'est dans ses œuvres d'imagination qu'il faut chercher le maître et le réformateur. On sait qu'il n'aborda la tragédie lyrique qu'après de longues épreuves, des études préparatoires dont quelques-unes, comme ses compositions pour clavecin, seront toujours tenues pour des modèles de grâce et de fantaisie. Son idéal était dès lors bien arrêté. Comme il l'avouait plus tard à propos des *Indes galantes*; « toujours occupé de la belle déclamation et du beau tour de chant qui règnent dans le récitatif du *grand Lully*, il tâchait de l'imiter, non en copiste servile, mais en prenant comme lui la simple et belle nature pour modèle. » On chercherait donc en vain dans son premier opéra les tâtonnemens remarqués dans Lully. A ce titre, *Hippolyte et Aricie* marque le commencement d'une ère musicale nouvelle. Les lullistes eux-mêmes, voyant que la tradition était respectée, se rangèrent du parti nouveau; ils avouèrent enfin que la musique avait le droit de reculer ses horizons; et bon nombre d'entre eux durent admettre ce que plus tard d'Alembert écrivait à Rameau : « J'ose croire que l'art ira peut-être plus loin que vous ne pensez. L'expérience m'a rendu circonspect sur les assertions en matière de musique. Avant d'avoir entendu vos opéras, je ne croyais pas qu'on pût aller au-delà de Lully et de Campra. » La pensée n'était pas indigne d'un philosophe; et ce n'est pas en musique seulement que l'avenir l'a plus d'une fois confirmée.

Cependant, si l'école de Lully ne devait pas subir d'atteinte dans son principe, elle devait changer dans ses moyens. Quelles étaient les ressources nouvelles apportées par Rameau? Laissons la parole à un critique musicien, qui fut le premier de nos jours à lui rendre justice : « Les continuateurs de Lully, dit Adolphe Adam, avaient suivi presque pas à pas les traces du grand musicien que l'on regardait alors comme un modèle qui ne devait jamais être surpassé. Ils écrivaient pour les voix et disposaient les instrumens exactement comme l'avait fait Lully quarante ans avant eux. C'était la même coupe pour les ouvertures, les récits de scène, et les airs de danse. Rameau vint changer presque tout. Son récitatif était moins simple et plus surchargé de dissonances, ses airs étaient plus accusés, ses rythmes variés et presque tous nouveaux. Aux mouvemens presque toujours lents il en substituait de vifs et d'animés, et, ce qui étonnait surtout, c'était la nouveauté et l'imprévu de la modulation, la force de l'harmonie et les combinaisons de l'instrumentation. Chez Lully, comme chez ses successeurs, presque toute la partition était écrite pour les instrumens à cordes et à cinq parties. Les instrumens à

vent n'apparaissent que pour doubler les instrumens à cordes dans les tutti... Rameau, abandonnant ce système, faisait faire des rentrées aux flûtes, aux hautbois, aux bassons, sans interrompre le jeu de la symphonie, donnant à chaque instrument une partie indépendante et distincte, assignant à chacun un rôle différent, faisant, en un mot, l'essai de ce qui s'est pratiqué depuis. »

Le génie de Rameau ne saurait toutefois se comparer à celui de Lully. Il y a dans l'auteur d'*Armide* des trouvailles de récitatif, des formules admirables comme Rameau n'en rencontra jamais. On sent trop dans sa composition, ce qu'il avoue d'ailleurs lui-même, que « rien n'est abandonné au hasard ; » mais sa pensée se développe mieux, grâce à des artifices nouveaux. Il ne craint pas d'user du genre fugué qui, à cette époque, faisait fureur en Allemagne, et d'employer la forme descriptive, tentative que ses prédécesseurs avaient jugée des plus hardies. Il veut faire imiter à l'orchestre les roulemens du tonnerre et le bruit des flots. Certes les moyens qu'il emploie sont peu compliqués ; nous avons le droit de les trouver enfans ; mais leur grand mérite est dans la nouveauté, et, n'en déplaise aux adversaires de ce genre musical, ces préoccupations de l'effet n'en sont pas moins louables, parce qu'elles ont souvent amené de très beaux résultats, et qu'elles décèlent dans le musicien le souci de la vérité.

Ces qualités d'invention et de forme qu'Adolphe Adam a si bien analysées dans *Hippolyte et Aricie*, ces pages géniales, comme « le trio des Parques, » nous les retrouvons dans les autres opéras de Rameau, principalement dans *Castor et Pollux*. Le premier chœur des Spartiates, l'air si connu de Téléaire, l'acte tout entier des Enfers et l'air de Castor dans les champs Élysées nous en donnent la preuve. Le seul regret que l'on éprouve devant de pareilles œuvres, c'est que le musicien ait toujours sacrifié à la force, et qu'il n'ait pas compris, comme Gluck et Mozart, que le cœur se laisse aussi bien subjugué par la tendresse et la douceur.

Nous abandonnons une bonne part du xviii<sup>e</sup> siècle à la gloire de Rameau. De longues années durant, le nouveau maître occupe avec Lully l'Académie royale, et obtient des triomphes comme Voltaire seul en connaissait à cette époque. Mais déjà la musique n'était plus l'art ou le divertissement de quelques privilégiés. Elle avait pris droit de cité en France, et s'était si bien insinuée dans les mœurs du pays que les philosophes crurent devoir intervenir. Passons outre à ce long épisode, encombré de querelles et de controverses sur un art que les plus habiles ne pouvaient juger que par leurs sentimens ; les contradictions de tous nos philosophes ont été si bien recueillies et appréciées que nous ne saurions y rien

ajouter (1). Disons seulement que ces luttes entre penseurs et lettrés, ces disputes interminables tiennent bien moins, chez leurs auteurs, à la passion musicale qu'à des motifs personnels. Ce qu'on désirait, ce n'était pas un changement d'école, mais plutôt un changement de milieu.

En effet, depuis les premières années de Louis XIV, que voyait-on à l'Opéra? Une perpétuelle invasion de la Grèce avec ses héros et ses dieux, et, selon l'expression de Diderot, « du fracas, des vols, des triomphes, des lances, des gloires, des murmures, des victoires à perdre haleine. » On se sentait instinctivement poussé vers un art plus humain; on comprenait enfin que la vieille école ne savait ni charmer ni séduire. Les œuvres du répertoire avaient sans doute des qualités de force; aucune n'avait la grâce, aucune la tendresse. Or l'idéal nouveau, d'aucuns l'avaient entrevu au-delà des monts. Une musique tout autre occupait l'Italie. A Rome comme à Florence, à Naples comme à Venise, se jouaient des pièces tirées de la vie ordinaire, écrites dans un style facile, où la mélodie ne cherchait qu'à plaire, et, chose étrange, depuis Lully, jamais la France n'avait songé à jeter un coup d'œil sur les œuvres de ses voisines. Les Bouffons italiens vinrent la réveiller. *La Serva padrona* était juste l'opposé de notre musique. Ces mélodies bien écrites, vivantes et spirituelles, chantées avec les finesses de l'art italien, firent tourner toutes les têtes. « La musique des Bouffons, dit La Harpe, fit connaître à l'oreille un plaisir tout nouveau. Cette richesse, cette variété d'expression, était bien le contraste des effets ordinaires de l'Opéra. » La guerre était allumée.

Nous aurions certainement le droit de traiter la querelle elle-même de pure bouffonnerie, si nous n'y trouvions engagés des hommes comme Rousseau, Grimm, d'Alembert et Diderot. Elle eut lieu à coups d'invectives et à coups d'épée, tant et si bien que Louis XV lui-même dut s'en mêler. Mais, pour revenir à l'Opéra, c'est autour de Rameau que se rallièrent les combattans, et, plus que jamais, d'après leur place au « coin du Roi ou de la Reine » ou d'après leurs impressions du café Procope, écrivains et philosophes divaguèrent à loisir. Le jugement de Rousseau nous intéresse-rait davantage, en raison de la compétence musicale de son auteur, s'il n'avait plusieurs fois varié; mais peu importe, en somme, qu'il ait traité le chant français « d'aboiement continu. » Après tout, cela pouvait bien être; les Italiens, qui étaient bons juges dans la partie, n'en jugeaient pas différemment. S'il a écrit aussi que les Français « n'ont point de musique et n'en peu-

(1) *La Musique et les Philosophes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par M. Adolphe Jullien. — *Grimm et la Musique de son temps*, par M. Jules Carlez.

vent avoir, ou bien que, si jamais ils en ont une, ce sera tant pis pour eux, » ce n'est là qu'une simple boutade. Pourquoi donc les Français n'auraient-ils pas de musiciens, alors qu'ils ont des peintres et des poètes? Pourquoi leur permettre tous les arts, à l'exclusion d'un seul? Assurément ces assertions sont aussi puériles que cette autre du même philosophe, que « la langue française est inapte à la musique, » théorie qu'il faillit payer cher, et dont il eut à subir le plus éclatant démenti, et d'un Allemand, qui plus est. Au résumé, le meilleur de ces controverses a été de nous laisser des œuvres qui resteront comme des modèles de bon goût, si elles ne sont pas des modèles de critique, des pages inimitables comme la *Lettre sur la musique française*, le *Poème lyrique* de Grimm, le *Petit Prophète de Bahmischbroda*, et bien d'autres. Ajoutons qu'elles faisaient un certain bruit en Europe, et qu'elles préparaient à la musique une évolution nouvelle.

Moins brusquement que les Bouffons, un opéra de Gluck venait d'entrer en France. Nous sommes en 1764. D puis deux ans bientôt, l'*Orphée* italien poursuivait à Vienne son éclatant succès. La partition tombe par hasard entre les mains de Grimm. Écoutons le critique allemand, jugeant son compatriote le musicien : « Cet ouvrage, dont j'ai eu l'occasion de voir la partition, m'a paru à peu près barbare. La musique serait perdue si ce genre pouvait s'établir; mais j'ai trop bonne opinion des Italiens, nos seuls maîtres dans les arts, pour craindre que ce faux genre leur plaise jamais. » Qu'on se rassure : ce jugement n'est pas définitif. Il n'empêchera pas le philosophe de proclamer, dix ans plus tard, que ce même *Orphée* est « la musique la plus sublime que l'on ait peut-être jamais exécutée en France. » Mais plus d'un pensa comme lui, car, « après un intervalle d'un peu moins de trois années, il s'était acheté neuf exemplaires de cette partition (1). » Gluck ne se disposait pas moins à venir en France, où il devinait, avec raison, que sa musique trouverait la meilleure hospitalité. Il savait que le terrain lui était dès longtemps préparé. Avec Calsabigi, il a compris que la poésie peut être vraie, comme elle l'est dans le drame antique; il ne s'adressera donc plus à Métastase, le poète abbé, qui est à Racine ce que le cavalier Bernin est à Michel-Ange; il ira chercher son inspiration aux sources les plus pures de l'antiquité. « Quelque talent qu'ait le compositeur, écrit-il, il ne fera jamais que de la musique médiocre si le poète n'excite pas en lui cet enthousiasme sans lequel les productions de tous les arts sont faibles et languissantes. »

*Alceste* est jouée à Vienne et soumet bientôt le public. Après

(1) *Gluck et Piccini*, par Gustave Desnoiresterres. Paris; Didier.

avoir imposé son génie, Gluck allait imposer sa doctrine ; c'est *Alceste* qu'il chargea de ce soin. Tout le monde connaît cet admirable manifeste, cette déclaration des droits de la musique adressée au grand-duc de Toscane. « Lorsque j'entrepris de mettre en musique l'opéra d'*Alceste*, je me proposai d'éviter tous les abus que la vanité mal entendue des chanteurs et l'excessive complaisance des compositeurs avaient introduits dans l'opéra italien, et qui, du plus pompeux et du plus beau de tous les spectacles, en avaient fait le plus ennuyeux et le plus ridicule. Je cherchai à ramener la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentimens et l'intérêt des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des ornemens superflus ; je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoutent à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres... J'ai cru que mon travail devait avoir surtout pour but de rechercher une belle simplicité ; je n'ai attaché aucun prix à la découverte d'une nouveauté, à moins qu'elle ne fût naturellement donnée par la situation et liée à l'expression. » Telle est l'esthétique de Gluck. On y reconnaît tout entière l'école de Lully et de Rameau. Et vers quel pays meilleur que la France le compositeur allemand pouvait-il se tourner pour y importer sa doctrine ? L'Italie avait des maîtres sans doute, mais tous partisans forcenés de la mélodie, incapables de la moindre expression dramatique. L'Angleterre était tout entière au culte de Händel. L'Allemagne se contentait au mieux des œuvres étrangères, et ne se doutait même pas qu'elle avait donné le jour à celui qu'on ne surpassera jamais, au patriarche, à l'Homère de la musique, à Sébastien Bach.

Tandis qu'*Alceste* propageait ainsi la révolution en Europe, *Iphigénie en Aulide* approchait de sa fin. L'œuvre comme le poème était d'essence absolument française, ce qui faisait dire à Burney, l'ami et l'historiographe de Gluck : « S'il était possible aux partisans de la vieille musique française d'en entendre d'autre que de Lully et de Rameau, ce devrait être l'opéra d'*Iphigénie* de Gluck, dans lequel le compositeur allemand s'est tellement accommodé au goût national, à son style et à son langage, qu'il a souvent imité les deux maîtres français et presque adopté leur manière. » — « Il louait dans Lully, écrit le comte d'Escherny, une noble simplicité, un chant rapproché de la nature et des intentions dramatiques. Il avait étudié les partitions de Lully, et cette étude avait été pour lui un trait de lumière ; il avait aperçu le fond d'une musique pathétique et théâtrale, et le vrai génie de l'opéra, qui ne demandait qu'à être développé, perfectionné. S'il était appelé à travailler pour

l'Opéra de Paris, il espérait, en conservant le genre de Lully et la cantilène française, en tirer la véritable tragédie lyrique (1). » Nous tenons d'autant plus à citer de pareils témoignages, qu'ils affirment nettement comment Gluck se rattache à l'école française. Outre l'appui de la dauphine, Marie-Antoinette, son ancienne élève, il pouvait donc compter que lullistes et ramistes se grouperaient autour de lui, puisqu'il vénérât leurs idoles : « Ce grand homme, dit son collaborateur et ami du Rollet, s'est convaincu que le genre français était le véritable genre dramatique musical ; que s'il n'était point parvenu jusqu'ici à sa perfection, c'était moins au talent des musiciens français qu'il fallait s'en prendre qu'aux auteurs des poèmes qui, ne connaissant point la portée de l'art musical, avaient, dans leurs compositions, préféré l'esprit au sentiment, la galanterie aux passions. M. Gluck s'est indigné contre les assertions hardies de ceux de nos écrivains fameux qui ont osé calomnier la langue française en soutenant qu'elle n'était pas susceptible de se prêter à la grande composition musicale. » Réponse péremptoire aux allégations de Rousseau.

*Iphigénie en Aulide* est terminée. Gluck arrive à Paris et s'impose bientôt par un génie sans égal et les conceptions artistiques les plus hardies : Lully et Rameau avaient un successeur et leurs aspirations les plus hautes allaient enfin se réaliser. Quelles réformes apportait-il ? Tous les connaissent sans aucun doute. Elles sont aussi vastes dans le fond que dans la forme. L'œuvre dramatique s'offre à lui comme un faisceau indissoluble dont aucune partie ne doit rester faible ou inutile. L'adaptation musicale est si exacte, si vigoureuse qu'elle semble sculptée sur le poème par une main puissante comme celle d'un Michel-Ange. Dans l'action tout est solidaire ; instrumens et voix agissent de complicité. La forme du chant se modifie. Le récitatif garde sa force et sa simplicité, mais on n'y voit plus ces éternels changemens de mesure qui jetaient l'indécision sur la phrase, et en détruisaient le rythme et le contour. L'orchestre à son tour se transforme ; le musicien lui découvre de nouvelles richesses par la combinaison des timbres. Mais son moindre mérite n'est pas d'avoir répandu sur son œuvre, dès qu'il l'a voulu, tous les attraits de la tendresse. Qu'on cherche au hasard dans *Orphée*, *Armide*, les deux *Iphigénie* ou *Alceste* ; qu'on se demande ensuite si toutes ces qualités de force, de précision, de tendresse et de grâce ne sont pas éminemment, uniquement françaises ; et qu'on ne prétende plus enfin que chez tout autre peuple Gluck eût

(1) Le comte d'Escherny, *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie*.

trouvé la même gloire. Non ; jamais l'Italie ne voulut l'adopter, et l'Allemagne, qui cependant le revendique comme un des siens par un droit que les romanistes appellent le droit de *postliminium*, ne le mit jamais au rang qu'il méritait : « Les Français seuls, dit Fétis, rendirent d'abord justice à ce grand homme. Le pays qui l'avait vu naître ne montra pas seulement de l'indifférence pour sa musique ; des critiques amères y furent publiées sur les inventions qui s'y trouvaient. On crut les flétrir en disant « qu'elles n'étaient bonnes que pour les Français. »

Plus d'un cependant, parmi les maîtres étrangers, rendit hommage à son génie, ne fût-ce que par l'imitation de son style. Contentons-nous de citer Salieri, Sacchini et celui-là même qu'on osa lui opposer, son rival Piccini. Bien d'autres sont venus depuis qui l'ont pris pour maître. Parmi ceux qui nous touchent de plus près, et parmi les plus grands, est-il besoin de nommer Berlioz ? Serait-il aussi sans intérêt aujourd'hui de rechercher l'influence que l'auteur d'*Alceste* a eue sur l'auteur, bien allemand celui-là, de *Lohengrin*, et de voir comment Wagner, par des moyens souvent analogues, a tenté, lui aussi, de résoudre le problème si complexe de l'expression musicale ?

On le voit, Berlioz a pleinement raison lorsqu'il parle de l'immense distance qui sépare Gluck et Lully, mais il a tort assurément d'affirmer que si Gluck fût venu cent ans plus tôt, il nous eût laissé les mêmes chefs-d'œuvre. Qu'il eût compté comme un musicien de génie, nous n'en pouvons douter ; mais, sans contredit, nous n'admirerions pas aujourd'hui les ouvrages les plus parfaits qui soient sortis de l'esprit humain. Du reste, c'est à cette perfection, à cette merveilleuse conscience artistique qu'il doit d'être resté le musicien de quelques milieux ou plutôt de quelques églises, mais n'oublions pas que s'il a pu y atteindre, c'est avec le secours de ses devanciers français, en tirant la musique du cercle étroit où elle étouffait, et en lui imposant pour seule règle « l'imitation de la nature. »

Cet idéal a-t-il changé, et n'est-il pas celui de tous les maîtres ? Nous ne parlons pas de Mozart, qui n'en eut jamais d'autre, mais inconsciemment, par le seul instinct du génie, comme dans *Don Juan* et dans *Idoménée*, ni de Beethoven dans *Fidelio*. Pour trouver un exemple moins éloigné de nous, parmi les contemporains, ne doit-on pas regarder Berlioz comme le plus glorieux disciple de Gluck ? Or, dans ses œuvres dramatiques, telles que *les Troyens à Carthage* et *la Prise de Troie*, ne voit-on pas toujours derrière lui la grande ombre du maître qui lui montre la source où il a puisé ses plus belles inspirations ? Nous voici déjà loin de cette esthétique rêvée par les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle, « de cette simple



phrase mélodique qu'un accompagnement discret doit soutenir. » Toutes les voix de la scène, tous les instrumens de l'orchestre vont s'unir désormais pour donner plus d'expression aux sentimens et de force à la vérité dramatique. Que Gluck ait parfois exagéré sa méthode en donnant simultanément des intentions différentes à l'accompagnement et aux voix, on serait d'autant plus mal venu à l'en blâmer qu'il en a tiré quelquefois de surprenans effets. Même, pour que tout soit indivisible dans l'œuvre, il veut que l'ouverture, si insignifiante jusque-là, prenne part à l'action, et, dans certains cas, il l'a si étroitement liée au sujet dramatique qu'on ne peut, sans la déformer, la jouer isolément. Pour le reste, c'est à l'auditeur de ne pas s'égarer au milieu de cette trame où parfois l'orchestre et le chant jouent un rôle divers. Faut-il rappeler l'exemple si connu donné par Gluck lui-même quand on lui représentait comme un contre-sens musical l'air célèbre chanté par Oreste après les paroles : « Où suis-je?.. A l'horreur qui m'obsède, quelle tranquillité succède? » Cet accompagnement agité, troublé par des syncopes, pre-que toujours en dissonance avec le chant, est, lui disait-on, en contradiction flagrante avec les paroles d'Oreste : « Le calme rentre dans mon cœur. » — « Non! non! s'écria le compositeur, il a tué sa mère! »

### III.

Cette esthétique, on l'avouera, peut sembler spécieuse, et plus d'un a le droit de la contester ; c'est l'expression musicale portée jusqu'au symbolisme : aussi ne laissa-t-elle pas d'être vivement discutée dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs écrivains s'acharnèrent contre elle. Contrairement à Rameau et à Gluck, ils se gardèrent d'accorder à la musique un pouvoir sans limites. Certains critiques lui refusèrent même toute faculté d'expression, et en firent un art distinct n'ayant pas d'autre objet que lui-même. Le problème offrait assez d'intérêt pour être approfondi. Les encyclopédistes y avaient travaillé ; il nous revient aussi nouveau. Puisqu'on cherche à lui faire de nos jours une autre jeunesse, nous ne saurions l'écarter, car il se lie trop étroitement à l'esthétique des maîtres dont nous avons parlé.

Ainsi, tandis que musiciens et bon nombre de philosophes tenaient que la musique, indépendamment des paroles, peut exprimer divers sentimens, d'autres sont venus, et plus récemment en Allemagne, qui lui refusent de tels attributs et veulent qu'elle soit un art spécial, des plus nobles et des plus élevés sans doute, n'ayant pour objet que « le beau. » Convenons tout d'abord, et sans difficulté, que si de semblables théories nous parais-

sent étranges, celles de certains compositeurs de l'école opposée nous paraissent également suspectes. Parmi les plus grands, faut-il citer Haydn? On sait avec quelle fantaisie, sinon avec quelle naïveté, le compositeur autrichien a voulu, dans *la Création*, faire tout rendre à la musique, aussi bien les phénomènes de la nature, la pluie, la grêle, les éclairs, que les bonds des panthères, le rugissement du lion et le chant du rossignol; et cela, par de petits artifices de composition et des combinaisons enfantines. Dans *les Saisons*, le procédé ne varie pas. Haydn fait dépeindre à la symphonie « les épais brouillards de l'hiver, » « l'aube du jour, » même « le passage de l'hiver au printemps, » et bien d'autres sujets tout aussi bizarres : mais d'une façon si touchante et si naturelle, qu'on admire la candeur et la naïveté du maître, sans songer à lui chercher querelle. Ajoutons qu'il ne fut pas le seul à s'accorder ces libertés; Bach lui-même et Beethoven les prirent quelquefois.

Les musiciens ne manquent donc pas de modèles illustres pour la défense de leurs théories, et tout laisse croire que, dans leurs compositions à programme, ils n'auront jamais plus d'audace que leurs devanciers. S'appuyant sur l'autorité de Haydn ou de Beethoven, ils peuvent hardiment parler de musique *imitative, pittoresque, descriptive*, — voire *philosophique*, — et citer parmi les contemporains Liszt, Schumann ou Berlioz. Cette école ne pouvait manquer d'adversaires. A ceux qui déclaraient que « la musique peut reproduire un certain nombre de sentimens déterminés, tels que la joie et la douleur, la gravité ou l'enjouement; qu'elle peut mettre la trivialité, le grotesque, en opposition avec la noblesse et la candeur, mais que si elle veut sortir de ce cercle immense, elle doit avoir recours à la parole chantée (1), » un esthéticien célèbre répond : « Non, elle n'a pas ce pouvoir. La beauté d'une œuvre musicale est spécifique à la musique : c'est-à-dire qu'elle réside dans les rapports des sons, sans égard à une sphère d'idées étrangères, extramusicales (2). » Théorie d'autant plus captieuse qu'elle est vraie en partie, mais qui ne manquerait pas de jeter grand désarroi dans les rangs des compositeurs, si elle était entièrement juste. Inutile d'ajouter qu'elle s'étaie en général sur des exemples bien choisis, et qu'elle se garde bien de discuter les argumens contraires.

Le chef de la nouvelle école, après avoir posé comme prémisses que « l'expression d'un sentiment déterminé est en dehors du pouvoir de la musique, qu'elle est incapable de s'appliquer à un état quelconque de l'âme, » en arrive bientôt à prendre Gluck lui-même

(1) Berlioz, *A travers chan's*.

(2) Hanslick, *Du Beau dans la musique*, *Essai de réforme de l'esthétique musicale*.

à partie. « Cè ne sont pas les sons, dit-il, qui expriment, dans une mélodie vocale, mais les paroles. Le dessin, et non le coloris, détermine le sujet qu'on expose devant nous. Nous faisons appel à la faculté d'abstraction de l'auditeur, et l'invitons à se remémorer quelque belle mélodie dramatique dont il a éprouvé l'effet, en faisant l'effort de ne plus la considérer qu'au point de vue musical... Il se trouvera qu'une mélodie destinée à exprimer la colère, par exemple, ne renferme, quand on l'examine isolément et intrinsèquement, d'autre sens psychique que celui d'un mouvement rapide et passionné... Lorsque l'air d'Orphée,

J'ai perdu mon Eurydice,  
Rien n'égale mon malheur !

faisait fondre en larmes des milliers d'auditeurs, et parmi eux des hommes comme Rousseau, un contemporain de Gluck, Boyé, s'avisa de remarquer que la mélodie pourrait convenir aussi bien et même beaucoup mieux aux paroles suivantes, qui disent tout le contraire :

J'ai trouvé mon Eurydice,  
Rien n'égale mon bonheur. »

Et, là-dessus, le critique allemand reproduit le texte de l'*Orphée* italien où cet air est écrit à deux temps, et dans un mouvement rapide. Et l'argument semble d'autant plus sérieux qu'il est fourni par le grand maître de la musique expressive, par Gluck lui-même, qui d'ailleurs a modifié le mouvement de ce morceau dans l'*Orphée* français. Il nous paraît cependant peu décisif, par la raison que, contrairement à l'opinion commune, nous ne saurions ranger cet air parmi les plus originaux du maître,

Nous reconnaissons donc que le critique peut avoir raison cette fois, et, pour le contredire, nous ne nous attarderons pas à chercher, si, philosophiquement, certaines passions n'occasionnent pas dans l'âme les mêmes effets, c'est-à-dire les mêmes mouvemens, et si l'on peut déterminer à chacune un rôle psychologique absolument distinct. Ce qui ne nous empêche pas de désapprouver certains points de la doctrine musicale à peu près universellement répandue au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand elle déclare que « la musique peut tout dépeindre, même les objets qui ne sont que visibles, et que la nuit, le sommeil, la solitude et le silence sont dans les grands tableaux qu'elle peut reproduire. » Gluck ne va-t-il pas jusqu'à vou-

loir que l'ouverture indique le « sujet » de la pièce? Erreur évidemment surprenante dans un pareil esprit. Mais, au lieu de reproduire ce seul exemple d'*Orphée*, pourquoi les adversaires de l'école de l'expression ne choisissent-ils pas aussi bien la scène des enfers dans ce même opéra? Pourquoi pas des pages sans nombre des deux *Iphigénie*? Le premier acte d'*Alceste* tout entier? Et surtout l'admirable scène d'*Alceste* aux enfers, intercalée par Berlioz dans la partition française? Non, certes, les exemples d'union intime de la musique et de la poésie ne manquent pas dans Gluck. Les séparer pour ne laisser à la musique que son rôle individuel, n'est-ce pas lui enlever toute raison d'être? Nous avons tantôt nommé Haydn. Il est heureux, avouons-le, que l'auteur de *la Création* n'ait pas connu ces théories; il nous eût privés peut-être de quelques pages merveilleuses. Mais celui-ci croyait à la musique, naïvement, avec sa grande foi d'artiste, et nulle autre doctrine que celle de l'inspiration ne sut l'inquiéter. Tout le monde connaît le premier chœur de *la Création*. Haydn va traduire les paroles de la Genèse: « Que la lumière soit, et la lumière fut; » et, par un artifice enfantin de composition, par un simple changement de mode, mais par un trait sublime de génie, le maître allemand déchire tout à coup le voile qui nous couvrait les yeux et nous inonde, pour ainsi dire, des flots de la lumière naissante. Cette musique, comment l'appellera-t-on? Pittoresque, descriptive ou sentimentale? Qu'importe? Sans cette foi immense dans le pouvoir absolu de son art, Schumann nous eût-il jamais dévoilé les visions mystiques du second *Faust*? Entendrions-nous la touchante prière du doctor Marianus, ravi en extase, et le chœur si tendre et si pur des anges emportant dans les hautes sphères la partie immortelle de Faust?

Nous aussi, comme le critique viennois, nous pourrions donc citer des milliers d'exemples à l'appui de notre thèse, et prouver, par la musique instrumentale comme par la musique dramatique, que certains sentimens peuvent être clairement exprimés. La marche d'*Alceste* n'évoque-t-elle pas dans l'esprit une pensée religieuse? Et, pour donner des exemples peut-être mieux connus, la fête chez Capulet, dans le *Roméo et Juliette* de Berlioz, n'aura-t-elle pas toujours sa joie et sa mélancolie? Pour en revenir au poème lyrique, l'invocation à la nature, dans *la Damnation de Faust*, saurait-elle se prêter à d'autres sentimens? Pourrait-on, sans un grave attentat, modifier la pensée de Wagner, lorsque l'Elsa de *Lohengrin*, dans un appel sublime, implore un défenseur? Assurément, nous ne nions pas que les exemples de fausse juxtaposition soient innombrables, même dans les maîtres; par la raison que l'on ne peut demander à la musique de s'exprimer avec la précision de la parole, et parce

qu'elle est un art dont les moyens et le langage sont de leur nature vagues et indéterminés. En conséquence, nous avouons, avec les adversaires de l'école sentimentale, que, si les « qualités substantives » du sujet lui échappent, elle peut en montrer les « qualités adjectives. » Mais à quoi bon ces arguties de philosophe ou de rhéteur pour celui qui atteint son but? Qu'importe que les moyens soient directs ou réflexes si la fin est la même?

Quant à modifier le sens de toute musique par le changement des paroles, cela demande peu d'habileté. Les plus prudens et les plus fins peuvent être dupés par ces adaptations, ce qui d'ailleurs ne prouve rien, ni contre eux ni contre la musique. Le meilleur et le plus digne est de ne pas se les permettre. Nul doute aussi que le compositeur ne puisse rendre d'une seule manière des pensées opposées; Gluck et Händel ont usé de cette liberté. Du reste, la possibilité d'une adaptation nouvelle quelconque, parodique ou sérieuse, ne saurait rien prouver contre la doctrine de l'expression. Que, « dans l'ouverture de *la Flûte enchantée*, l'*allegro*, transformé en une dispute entre brocanteurs juifs, s'adapte d'une façon surprenante aux paroles comiques, » cela n'a rien de bien étrange. Cette ouverture n'en reste pas moins une belle œuvre de musique instrumentale : c'est tout ce que voulait Mozart. Oui, le champ est immense sur lequel on peut exercer ses caprices et ses fantaisies. En effet, « tout motif musical a la conscience large. » Ce qui n'empêche pas la musique de contenir bien plus que la part assignée par les nouveaux esthéticiens. Que contient-elle, d'après eux? « Pas autre chose que des formes sonores et mouvementées. » Nous en convenons un moment, quoique ce terme de « formes mouvementées » puisse donner prise à des objections. Mais alors la musique sera-t-elle capable d'éveiller en notre âme autre chose que l'admiration? Non, sans doute; mais, suivant nous, cela ne suffit pas. D'autres arts, la peinture entre autres, ont aussi le beau pour objet et provoquent pourtant des sentimens divers. Si ces « formes mouvementées » nous font éprouver des sensations différentes, prenons garde de glisser peu à peu vers l'école du sentiment. Comparer enfin, comme le philosophe allemand, la musique à « l'arabesque, » même à « l'arabesque vivante, » ici, nous devons l'avouer, toute analogie nous échappe, et nous pardonnons volontiers au savant esthéticien cette innocente raillerie. Nous savons bien que ce nom « d'arabesque » a été donné par Schumann à une composition d'un travail si exquis et d'une forme si gracieuse qu'il a peut-être forcé la pensée du critique, mais ici encore, le musicien a mis son titre à bon escient, et nous saurons gré au lecteur de nous dire si les œuvres de Bach, de Händel, ou de Beethoven ont jamais éveillé dans son esprit une idée d'arabesque.

Rappelons, en terminant, que la doctrine en question est loin d'être nouvelle. La justice nous oblige à ne pas laisser à l'Allemagne toute la gloire de cette théorie, qui, par les atours séduisants dont on la revêt aujourd'hui, a beaucoup gagné à être rajeunie. Nous avons vu le critique viennois s'appuyer dans son livre sur un argument du Français Boyé, à propos de l'expression dans Gluck. Après lui, bon nombre d'esthéticiens et de philosophes n'ont pas manqué de reproduire le même exemple. Tous, il est vrai, négligent de nous dire ce que vaut l'opinion de cet écrivain. On en pourra juger en lisant une petite brochure, publiée en 1779, qui, elle aussi, fit grand bruit en son temps, et l'on appréciera si la distance est grande entre *l'Essai de réforme de l'esthétique musicale* de M. Hanslick, et le livre de Boyé sur *l'Expression musicale mise au rang des chimères*. Le grand mérite du critique viennois est d'avoir défendu sa thèse avec un goût incontestable, et un respect profond de l'art dont il parle. Lui, du moins, a foi pleine et entière dans la musique, puisqu'en la dégageant des vieilles superstitions du sentiment, il lui accorde le droit de s'élever jusqu'aux hauteurs infinies de la contemplation. Quant à l'écrivain français, puisqu'on semble tenir aujourd'hui à le faire revivre, disons en passant, que dans ce même ouvrage où il prend Gluck à partie, il s'attache à prouver que l'opéra est le plus ridicule des spectacles, que la musique la plus expressive est la plus ennuyeuse, et que la seule vraiment digne de ce nom est la musique de danse.

Il resterait à parler de la période musicale contemporaine à la révolution. Nous y trouverions des musiciens de valeur, mais sortant presque tous de l'école de Gluck. Parmi les meilleurs disciples, on ne peut oublier Méhul. Tout le monde connaît les rapports étroits qui le rattachent à son maître, et lui donnent un rang parmi nos classiques. Mais il appartient à une époque dont on ne saurait s'occuper sans de nombreuses digressions. Il nous faut du reste compter désormais avec l'Allemagne. Haydn, Mozart et Beethoven viennent changer l'équilibre musical. Nous engager dans cette étude serait dépasser notre intention première, car nous ne voulions parler ici que des fondateurs de l'école qui, pendant plus d'un siècle, a rayonné sur l'Europe et préparé la voie aux plus illustres maîtres.

---

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

A PROPOS DU CENTENAIRE DE DIDEROT.

---

*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de \*\*\*. — Est-il bon? est-il méchant?*

Voilà cent ans, le 30 de ce mois, que Diderot a rendu son âme à Dieu, — si tant est qu'il se soit aperçu, le 30 juillet 1784, que Dieu lui en avait prêté une. Voilà cent ans que ce turbulent athlète, souvent dressé contre l'église, repose sous une chapelle de la Vierge : paix à l'auteur de *l'Oiseau blanc* ! Il avait menacé, même couché là, de ne pas se tenir tranquille : on connaît sa lettre à M<sup>lle</sup> Volland, où, pour la première fois, il ébauche, à titre de paradoxe, une doctrine sur la perpétuité de la vie et le chimérique de la mort : « La seule différence que je connaisse entre la mort et la vie, c'est qu'à présent vous vivez en masse, et que, dissous, épars en molécules, dans vingt ans d'ici, vous vivrez en détail... O ma Sophie ! il me resterait donc un espoir de me confondre avec vous quand nous ne serons plus, si les molécules de votre amant dissous avaient à s'agiter, à s'é mouvoir, et à rechercher les vôtres éparses dans la nature. » Il ne paraît pas que, du caveau de Saint-Roch, la poussière du philosophe ait pu s'échapper pour cette amoureuse recherche ; il est donc là, depuis un siècle, immobile : après tant d'agitations, ce n'est pas trop. Mais un pieux hommage ne trouble point les morts : quelques dévots du grand Denis, — l'Antéchrist aura les siens ! — ont résolu, à l'occasion de ce 30 juillet, de remuer un peu sa mémoire.

Il s'est formé un comité pour régler une cérémonie de centenaire : l'idée de cette fête, apparemment, ne déplairait pas à Diderot. Avec toute sa bonhomie et sa négligence, il ne laissait pas d'être glorieux.

Glorieux de vertu d'abord, il s'en expliquait hautement : n'est-ce pas une condition pour être vertueux? N'est-ce pas la première raison de l'être? Aussi bien, lorsqu'on aime la vertu on veut qu'elle soit récompensée, et la meilleure façon de l'affermir est de lui assurer sa récompense : « Il faut un salaire à l'homme ; montrez-lui sa statue quand il ne sera plus. » Voici la statue : elle s'élève déjà devant le Palais de l'Industrie ; elle entendra les applaudissemens. Enfin Diderot, enthousiaste en chambre, estimait à haut prix l'enthousiasme en plein air et les démonstrations publiques. L'idée du roi de Danemarck, un jour acclamé par ses sujets et jetant son chapeau en l'air, le faisait tressaillir de joie : « Ce chapeau jeté en l'air marquait une âme bien enivrée ! » Il n'est pas jusqu'aux pompes catholiques dont il n'admirât les beautés comme des occasions de s'émouvoir et de se sentir des larmes ; il faut voir comme il parle de « notre Adoration de la croix au vendredi saint, et de la procession de la Fête-Dieu. » Va donc pour un centenaire !

Nous le voudrions même, ce centenaire, sinon plus populaire qu'il ne sera, du moins célébré par un concours plus large d'amis. Diderot en a beaucoup, et c'est justice : n'a-t-il pas, de son vivant, assez sacrifié à l'amitié? Il en a de plusieurs sortes et de plusieurs origines : il est si varié ! Je vois bien que dans le comité qui s'est donné le gouvernement de cette fête, quelques diversités ont des représentans. M. Sully-Prudhomme, sans doute, honore le saint que l'on chôme pour ce que sa philosophie a de plus solide et de plus pur, son caractère de plus généreux et de plus délicat. M. Renan le goûte à sa manière, qui n'est pas celle de tout le monde, et peut-être parce que M. Renan n'a le dégoût de rien : il savoure Diderot, et ne montre pas qu'il le trouve rude : quelle différence pourtant de ce bourgogne à son délicieux lacryma christi ! Mais Renan et Sully-Prudhomme ne sont ici que des noms et pour l'affiche : il ne paraît pas que ces messieurs aient pris grande part à l'organisation de la fête. Ils ne sont que du dehors et de la grande famille des fidèles ; les gens d'une communauté plus étroite ont mis la main sur le mort : M. Pierre Laffitte, qui tient un rang distingué dans le sacerdoce positiviste, est le président du comité. Il se conçoit, assurément, que les disciples d'Auguste Comte éprouvent une admiration particulière pour l'auteur de *l'Interprétation de la nature*, de *l'Entrée avec d'Alembert*, du *Rêve* et de certaine lettre à Landois ; plusieurs d'entre eux ont accepté du maître sa doctrine tournée en religion ; ils pratiquent, à son exemple, un culte de l'humanité représentée par les grands hommes ; on s'étonnerait que celui-ci eût échappé à leur piété. Ce qui nous affligerait seulement, ce serait que leur zèle fût d'une grande tête un exercice de superstition domestique et que le 30 juillet de cette année, au lieu d'être le 30 juillet, fut le seizième jour du *Mois de Dante* (*épopée moderne*) : convoqués selon le calen-



drier positiviste, il se pourrait que tous les amis de Diderot ne fussent pas au rendez vous.

M. Pierre Lafitte, en ce jour solennel, fera une conférence au Trocadéro; après quoi, si l'on ne s'est ravisé d'ici là, M. Coquelin aîné, assisté de M<sup>lle</sup> Pierson, jouera *l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de \*\*\**: c'est un projet, paraît-il, que M. Coquelin caressait depuis longtemps. Les conservateurs des reliques de M. Gambetta, qui ne nous laissent ignorer aucune de ses bonnes pensées, nous ont fait savoir que, d'après l'intention de cet illustre ami, le comédien devait risquer l'entreprise dans une des soirées du Palais-Bourbon. C'était, comme on sait, des soirées d'hommes; la plupart connaissaient Diderot comme un des auteurs de *l'Encyclopédie*, et *l'Encyclopédie* comme une machine de guerre contre l'ancien régime: Diderot, en somme, était un adversaire du Seize-Mai. Danton n'ayant pas laissé de proverbes, on ne pouvait trouver mieux qu'un ouvrage de Diderot pour purifier la maison empestée par *Monsieur Choufleuri*. Tout de bon, ce devait être un divertissement curieux entre deux cigares: l'athéisme et le tabac seraient secs, aucun des invités ne s'en fâcherait. Cette recherche d'une pièce rare et de bonne qualité littéraire prouvait l'instinct artistique du méridional qui ne se cachait pas d'égal Périclès; point de meilleure occasion pour ce dialogue. Hélas! la mort a décommandé les acteurs. M. Coquelin pourrait donner la première représentation de *l'Entretien* pour un « bout de l'an » laïque de son ami; ensuite il en trouverait l'emploi dans telle soirée de contrat précédant un mariage civil qui ne serait suivi d'aucune consécration religieuse. Si cette mode prenait, les catholiques en seraient quittes pour faire jouer en matinée, entre la mairie et l'église, *la Partie de dames*, de M. Feuillet, où l'on voit la bonne M<sup>me</sup> d'Ernel convertir son vieil ami le docteur Jacobus: ce serait de franche guerre. Mais, pour commencer, M. Coquelin a trouvé de l'opportunité au centenaire de Diderot; il l'a donc choisi; et c'est sur la scène du Trocadéro que M<sup>lle</sup> Pierson, désignée pour sa partenaire, lui donnera la réplique.

Cette publicité, pour *l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de \*\*\**, est-elle bienveillante? Est-elle avantageuse? Nous doutons sur le second point au moins autant que sur le premier. Que les positivistes aient pour ce dialogue une tendresse particulière, à la bonne heure! Il est dirigé contre « un système d'opinions bizarres qui envoie le coupable demander pardon à Dieu de l'injure faite à l'homme, et qui avilit l'ordre des devoirs naturels et moraux en le subordonnant à un ordre de devoirs chimériques; » si l'on veut le placer dans le bréviaire moderne, à merveille! Mais le transporter sur la scène! Le plus d'acidé libre penseur ose-t-il garantir que les convenances s'en accommodent? Est-ce la religion, aujourd'hui, qui « perpétue dans la société entre les

citoyens, et dans la famille entre les proches, les haines les plus fortes et les plus constantes? » Est-ce le moment de lui reprocher son intolérance, ses ravages, ses habitudes d'extermination, et cela du haut d'un tréteau, dans une salle ouverte à tous venans, et remplie de gens qui, pour la plupart, ne rapporteront pas ces paroles à l'époque où elles furent écrites? L'incrédule éclairé ne se fera-t-il pas scrupule de faire entendre à des illettrés le ton de cette impiété qui n'est plus la sienne? Au risque d'être suspect de cléricalisme, nous protesterons au moins pour les dieux de la Grèce et de Rome, que Diderot traite comme M. Soury tout seul traite aujourd'hui Jésus-Christ : « Les dieux qu'adoraient les vieux Grecs et les vieux Romains étaient la canaille la plus dissolue : un Jupiter à brûler tout vif; une Vénus, à enfermer à l'hôpital; un Mercure, à mettre à Bicêtre. » O monsieur Renan ! laissez-vous réciter devant la foule une pareille histoire des religions? Et l'auteur entravé, traqué, persécuté de l'*Encyclopédie*, n'avait point de griefs contre les serviteurs de Jupiter, de Vénus et de Mercure : après cela, jugez comme il peut parler du Nouveau-Testament ! Est-il opportun vraiment que sa voix trouve de l'écho dans une salle publique ?

Mais, à la rigueur, ce n'est pas notre affaire d'en juger, et, si l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale* de\*\*\*, tout en choquant de secrètes délicatesses, avait chance d'éclater sur la scène comme un chef-d'œuvre théâtral, nous en devrions prendre notre parti. Le malheur est que nous sommes persuadé du contraire. Quelqu'un assure que l'*Entretien* est aussi scénique, pour le moins, que le badinage de Musset : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* ; nous ne saurions en convenir. La manière de couper le dialogue par certaines pauses est à peu près la même dans les deux ouvrages ; Crudeli s'interrompt pour demander si le maréchal est de retour, et la maréchale le prie de poursuivre ; le comte ouvre la porte pour s'en aller, et puis il revient auprès de la comtesse. Joignez à cela, ou plutôt prenez d'abord que Musset, comme Diderot, fait causer ensemble un homme et une femme : voilà toute l'analogie. Mais, chez le poète, les deux interlocuteurs ont un intérêt personnel en jeu ; une action court discrètement sous les paroles, qui a un principe, un milieu et une fin. Le comte, arrivant chez la marquise, lui tient des propos galans qu'elle reçoit assez mal ; peu à peu il nous est donné de voir qu'il l'aime plus qu'il ne pensait et qu'elle est plus près de le récompenser qu'elle ne paraissait d'abord ; à la fin, il l'épouse ; cela suffit à faire circuler d'un bout à l'autre du dialogue un mince filet de vie dramatique, le spectateur ne se distrait pas de l'aventure.

Au contraire, voyez Crudeli et la maréchale : quelle mise de sentimens exposent-ils dans cette affaire ? Aucune. Ils discourent pour le plaisir ; ni l'un ni l'autre n'engage sa personne. Ils se retrouvent à l'autre bout tels qu'ils étaient au départ : Crudeli n'a pas tenté de convertir la maréchale à l'irréligion ; encore moins la maréchale

a-t-elle entrepris de catéchiser Crudeli. Un essai de prosélytisme introduirait là-dedans un semblant d'intérêt d'un ordre bien éloigné, bien peu théâtral; il n'y est même pas. « Je ne me suis pas proposé de vous persuader, dit le philosophe. La religion, qui a fait, qui fait et qui fera tant de méchans, vous a rendue meilleure encore; vous faites bien de la garder. » La maréchale, de son côté, quand le philosophe parle d'un autre monde, se borne à dire obligeamment : « Nous nous y reverrons un jour, monsieur Crudeli. » Sur quoi il répond, avec un redoublement de politesse : « Je le souhaite, madame la maréchale; en quelque endroit que ce soit, je serai toujours très flatté de vous faire ma cour. » Cette manière prouve l'impartialité de l'auteur, ou plutôt sa tolérance; mais rien ne serait moins heureux pour animer sa pièce, s'il avait voulu en faire une. A vrai dire, il n'y a guère pensé. Donner pour telle cette dissertation par répliques, c'est l'exposer au reproche d'être froide, languissante, ennuyeuse, malgré tout l'esprit de Crudeli et ses ressources de raisonnement, malgré la bonne grâce de la maréchale, malgré la belle humeur de tous les deux, leur enjouement et leur promptitude à la repartie. « Quoi! s'écrie la maréchale, vous ne volez point, vous ne tuez point, vous ne pillez point? — Très rarement, répond l'autre. — Que gagnez-vous donc à ne pas croire? — Rien du tout... Est-ce qu'on croit parce qu'il y a quelque chose à gagner?.. — J'avoue que je prête à Dieu à la petite semaine. — Pour moi, je mets à fonds perdu. — C'est la ressource des gueux. — M'aimeriez-vous mieux usurier? — Mais oui, on peut faire l'usure avec Dieu tant qu'on veut, on ne le ruine pas. » Tout ce début est charmant; la discussion s'engage le plus brillamment du monde; et maintes fois encore, de ci, de là, au choc des argumens, de pareilles étincelles y jailliront; cela ne fait pas que le sujet soit scénique. « Est-il possible de séparer de la notion d'une divinité l'incompréhensibilité la plus profonde et l'importance la plus grande? » Voilà, en deux lignes, de quoi assommer un spectateur. Le philosophe ne peut se dispenser, pour plus d'agrément, de traiter sa matière; et par quelles raisons s'en aviserait-il? Il ne sait pas qu'il est en scène, il n'y est pas, il ne prévoit pas que de maladroits amis l'y traîneront. Ce n'est pas sa faute si M. Pierre Laffitte invite les amateurs de spectacles à sa soutenance de thèse, à peu près comme Thomas Diafoirus invite sa maîtresse à venir voir, pour se divertir, la dissection d'une femme. A bon entendeur salut : après cela, si le comité passe outre, nous ne nous désolerons pas. Nous ne pensons pas que, pour ce manquement aux bienséances, le feu du ciel se dérange, ni qu'un grand nombre d'innocens soient affligés par ce scandale : Dieu est bien haut, et le Trocadéro bien loin... Nous ne craignons pas, d'autre part, que la gloire de Diderot périsse dans cette algarade : nous attendons le 30 sans trop d'émoi.

Cependant les commissaires de la fête se sont aperçus que, tel quel, le programme des réjouissances était un peu maigre; ils ont prétendu, pour le renforcer, que la Comédie-Française elle-même se mît de la partie. Aux grands jours de liesse nationale, on ne tire pas seulement un feu d'artifice au Trocadéro: il fallait que la place du Théâtre-Français eût le sien, et il convenait qu'ici la pièce montée fût d'importance. Une campagne a été menée pour décider M. Perrin à faire ce que ses prédécesseurs, ni en 1830, ni en 1854 n'avaient voulu hasarder, à jouer cette pièce de Diderot : *Est-il bon ? est-il méchant ?* qui n'a jamais été représentée sur un théâtre, et qui, retrouvée par M. Paulin vers 1830, fut publiée par M. Taschereau quatre ans plus tard dans la *Revue rétrospective* (1). On a remis en avant, pour ébranler l'administrateur, les opinions de M. Taschereau, de M. Champfleury, de M. Laugier (examinateur à la Comédie-Française sous le règne de M. Arsène Housaye), l'opinion de Baudelaire, assez inattendue en cette enquête, et celle de M. Assézat; on a fortifié le tout de quelques jugemens aussi favorables que les autres, et l'administrateur ne s'est pas laissé vaincre : faut-il l'en blâmer? D'après M. Taschereau, voici « une comédie comme on n'en fait plus depuis Beaumarchais. » M. Champfleury, qui, pendant cinq ans, a pressé M. Arsène Housaye de jouer la pièce, accuserait volontiers M. Taschereau de froideur. M. Laugier, dans son rapport, déclare que c'est « une peinture de mœurs pleine de verve en même temps qu'une excellente comédie de caractères. » Baudelaire y voit un des rares exemplaires « du théâtre que rêvait Balzac; » il en loue hardiment « la merveilleuse portée. » M. Assézat n'a garde de contredire à aucun de ces éloges; il remarque « un air de famille entre M. Hardouin et Figaro. » M. Fouquier, bien que plus tiède, renchérit sur ce point spécial; il admet les deux personnages pour tout à fait semblables. Enfin M. Joseph Reinach certifie que l'œuvre est « profonde, » et, sans marchander, il la traite de « chef-d'œuvre. » A ce concert de panégyriques M. Perrin résiste; apparemment, il s'est fait attacher au mât de son navire : a-t-il tort? a-t-il raison?

Une petite phrase mal tournée du rapport de M. Laugier fait de Pourvray si vanté un éloge plus juste que les autres. L'examinateur encourage la Comédie-Française à « remettre Diderot en lumière dans des conditions tout à fait contraires au *Père de famille*. » C'est en effet le mérite de cette comédie qu'elle tranche sur tout le théâtre de l'auteur, et non-seulement sur *le Père de famille*, mais sur *le Fils naturel* et sur ces tentatives de pièces qu'une récente publication nous a fait connaître : *le Shérif* et *les Pères malheureux*. Ici, par une chance extraordinaire, Diderot ne prétend pas donner un exemple qui réforme le

(1) Elle se trouve dans le tome VIII des *Oeuvres complètes de Diderot*, éditées par M. Assézat, chez Garnier frères. Paris, 1875.

théâtre, ni « concourir avec les lois pour nous faire aimer la vertu et haïr le vice. » Il ne cherche pas à donner un modèle du genre nouveau, honnête et sensible, une comédie sérieuse, ni une tragédie bourgeoise, ni rien d'édifiant et de larmoyant. Ce n'est point ici une de ces productions mémorables pour lesquelles il se guinde sur le trépied et « bouillonne comme l'eau thermale qui sort des volcans. » Ce n'est qu'une bagatelle, un amusement de société, fait pour le plaisir de l'auteur et de quelques intimes : à peine s'il en parlera une fois dans son *Paradoxe sur le comédien*, et seulement pour rappeler la manière dont il y tenait son rôle ; nulle part ailleurs il n'en souffle mot ; personne des contemporains, sinon un Allemand, Meister, ne paraît en avoir connaissance : il y a loin, en effet, de ce modeste ouvrage au *Père de famille*, qui remplit de son importance plusieurs lettres de l'auteur, plusieurs de ses essais, tant de controverses entre ses partisans et ses détracteurs, — et la *Dramaturgie de Hambourg*!

Un jour, Diderot a jeté sur le papier le *Plan d'un divertissement domestique* : une suite de scènes indiquées en quelques lignes, décousues, qui seraient mêlées de couplets et de danses et serviraient, comme l'étiquette l'annonce, de passe-temps à une réunion d'amis : ce serait une charade ou plutôt une parade. Sur ce canevas pourtant une idée comique était marquée. Le chevalier veut obtenir pour M<sup>me</sup> de \*\*\*, veuve d'un officier de marine, une pension réversible sur la tête de son enfant ; que fait-il ? Parlant au premier commis, il se donne pour le père de l'enfant. M<sup>me</sup> de \*\*\*, enchantée du succès, remercie le premier commis et lui présente son fils ; le premier commis « fait l'horoscope de ce fils d'après le père qu'il lui croit ; » la mère demande si ce digne homme n'a pas « une fibre dérangée dans la tête ; » le chevalier, alors, déclare le moyen dont il a usé : indignation de la mère.

L'origine de cette idée ? Une aventure de Diderot, de ce Diderot qui disait ingénument : « On ne me vole point ma vie, je la donne, » toujours engagé, souvent fourvoyé dans l'entreprise de quelque service à rendre, et dévoré par les inconnus presque autant que par ses amis. Entre combien de bons offices, pour peu que l'on feuillette sa correspondance ou l'histoire de sa vie, ne le voit-on pas partagé ! Le souvenir de celui-ci est conservé dans une lettre à M<sup>lle</sup> Volland : « M. Rodier paraît aussi fâché que moi de prolonger à mes dépens la petite pension de cet enfant que j'ai fait à une femme que je n'ai jamais vue, par l'opération du Saint-Esprit ; » dans une seconde lettre il nomme cette femme : une madame Du Bois. La chose était assez plaisante pour qu'il la mit, cinq ans après, dans le *Plan d'un divertissement*. C'est tout ce qu'il garda de ce plan lorsqu'il écrivit, en effet, pour M<sup>me</sup> de M... (sans doute M<sup>me</sup> de Meaux) le divertissement désigné sous ce titre : *la Pièce et le Prologue*. « Cette pièce est l'ouvrage d'un jour, dit-il dans la dédicace ; on a mis à la composer moins de temps qu'à la transcrire. » A l'his-

toire de M<sup>me</sup> Du Bois, pour corser l'ouvrage, il joint l'anecdote d'un procès où figuraient, d'une part, un parent de M<sup>le</sup> Volland, qui avait perdu sa femme, un habitant de Gisors, à qui elle avait légué une chaise à porteurs, et M<sup>me</sup> Geoffrin qui avait aidé à la délivrance du legs; d'autre part, les héritiers naturels de la morte. Ce ragoût d'une affaire d'héritage avec une supposition d'enfant, sans que l'une soit liée à l'autre, c'est la matière principale de *la Pièce et le Prologue, ou Celui qui les sert tous et n'en contente aucun*.

*Est-il bon? est-il méchant?* n'est que *la Pièce et le Prologue* mise en quatre actes au lieu d'un seul. C'est le même sujet remanié, réconforté d'une troisième action, assez analogue à la première : de même que, pour obtenir la pension de la veuve, il se prétend le père de son fils, de même, pour décider une mère récalcitrante à marier sa fille avec l'homme qu'elle aime, le héros de la comédie prête aux amoureux un enfant. Aucun lien, d'ailleurs, entre la troisième action et les deux autres, pas plus qu'entre celles-ci; aucun absolument, sinon l'obligeance du personnage qui mène toutes les trois. A bien compter, il en mène encore une quatrième, qui ne se rattache guère davantage au reste, mais celle-ci tient peu de place : pour être agréable à cette mère qu'il inquiète si fort sur sa fille, il fait donner à un abbé galant le bénéfice destiné à un tartufe morose, et comment? En attribuant à l'un les qualités de l'autre, et *vice versa*, aux yeux d'un vieux dévot. Je ne fais pas mention d'une action générale, qui serait la cinquième, et qui enveloppe toutes les autres : est-ce une action dans *les Fâcheux*, que la promenade d'Éraste à la poursuite d'Orphise? Une fable de ce genre n'est qu'un prétexte à faire défilier les incidens isolés des ouvrages de cette sorte : c'est le cadre où glissent les tiroirs. Dans *Est-il bon? est-il méchant?* comme dans *la Pièce et le Prologue*, l'auteur feint qu'une dame demande au héros d'écrire un divertissement pour la fête d'une de ses amies. Après quelques difficultés, notre homme s'y engage; il est empêché de tenir sa promesse par une série d'embarras, on sait lesquels : une pension à obtenir, un procès à arranger, etc.;.. voilà le train de l'ouvrage; à la fin, le divertissement se trouve fait sans que le public y ait pris garde. Entre temps, le héros a prié un poète de le suppléer; il lui a présenté cette suppléance comme une faveur qu'il lui faisait; au dénoûment, le poète apporte sa pièce, on la refuse; faut-il marquer cet accessoire pour une sixième action? Au moins devons-nous constater que la liste des épisodes s'allonge; l'aventure du poète est déjà dans *la Pièce et le Prologue*, mais point celle des abbés, non plus que celle de la mère, de la fille, et de l'amoureux. De même s'allonge le titre; une fois seulement, citons-le en entier : *Est-il bon? est-il méchant? ou l'Officieux persifleur, ou Celui qui les sert tous et qui n'en contente aucun*.

Aujourd'hui que les noms des collaborateurs prennent toute l'af-

fiche, un titre pareil nous semble exagéré. C'était alors la mode, au moins pour ce genre d'ouvrages. Voyez plutôt les *Amusemens de société ou proverbes dramatiques*, par M. de Carmontelle; » cela s'intitule : *le Petit Maître par philosophie, ou que Chacun fasse son métier et les vaches seront bien gardées; la Rose rouge, ou Qui dit ce qu'il sait, qui donne ce qu'il a, qui fait ce qu'il peut, n'est pas obligé à davantage...* Diderot jugeait sévèrement ce pauvre Carmontelle; il ne trouvait dans ses opuscules « ni chaleur ni verve; » l'un d'eux, cependant, obtient grâce devant son goût : *les Époux malheureux, ou le Diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme* : « C'est le fond d'une comédie charmante et du plus grand pathétique. Ah! si ce sujet fût tombé dans la tête d'un poète, il y a de l'étoffe pour cinq bons actes bien conditionnés et bien chauds. » Dans *la Pièce et le Prologue*, Diderot a trouvé de l'étoffe pour quatre actes; à vrai dire, ces quatre actes ensemble sont à peine plus longs d'un tiers que l'unique de l'origine. De quelque façon qu'ils soient « conditionnés, » grâce à Dieu! ils n'ont point de « pathétique : » on sait quel est le pathétique de l'auteur! Mais, avec toute « la chaleur et la verve » qu'on y peut trouver, ils appartiennent bel et bien à l'espèce des « proverbes dramatiques ou amusemens de société : » *Est-il bon? est-il méchant?* n'est rien de plus. C'est encore, si l'on veut, — et l'auteur lui-même dans le courant de sa pièce en introduit la remarque, — « une de ces facéties telles qu'on en joue aux Palais-Royal ou Bourbon, » une improvisation dans le goût de Laujon ou de Collé; il y faut « l'esprit et la facilité » de l'un, ou la « verve et l'originalité » de l'autre. Admirons-y la facilité, la verve et le reste de Diderot, qui valent cent fois mieux, d'accord! Mais l'espèce est la même. *Est-il bon? est-il méchant?* prendrait place auprès de *la Femme, la Fille et la Veuve*, sous ce titre : *la Veuve, l'Avocat et la Mère*, sans que l'auteur des *A-propos de société* eût quitté son genre. De même, dans le *Théâtre de société*, *Est-il bon? Est-il méchant?* deviendrait *Gilles officieux, ou l'Officieux corrigé*, sans que le fond dût changer. Diderot n'a rien prétendu faire de plus considérable, et lui-même, sans doute, à ceux qui veulent tirer la pièce de cet ordre, opposerait, avec une liberté que je ne prendrai pas, le titre exact d'un proverbe de Carmontelle : il les prierait de ne pas faire de lui *l'Auteur avantageux*, — et de ne pas le faire parler plus haut que la bouche.

C'est justement le mérite ou le bonheur de cette comédie que Diderot l'a faite sans y attacher d'importance. — Mais il y est revenu, trois fois, dira-t-on, ou quatre (une version intermédiaire paraît s'être perdue). — Soit! Il a donc improvisé trois fois ou quatre; et c'est tant mieux : ne fut-il pas surtout et en toutes choses un improvisateur merveilleux? Une improvisation recommencée trois fois et même quatre n'est pas une œuvre méditée : par la méditation, l'auteur du *Père de famille* et du *Fils naturel* eût peut-être gâté la chose. La seconde version

n'était que « l'ouvrage d'un jour; » la première, sans doute, avait été l'ouvrage d'une heure : la troisième ou quatrième dut occuper une heure et un jour. *Est-il bon? est-il méchant?* c'est *l'Impromptu de chez Madame de Malves* ou de chez M<sup>me</sup> de Meaux, ou plutôt c'est le jeu de tiroirs des *Fâcheux* dans le cadre de *l'Impromptu de Versailles*, et c'est vraiment un impromptu : celui de Molière aussi pourrait s'appeler *la Pièce et le Prologue*; tout bref qu'il soit, il exigea sans doute plus de réflexion. Aussi bien il faut en venir là : le singulier avantage de cet opusculé, c'est que Diderot, cette fois, ne se mettant pas en quête d'ingrédients pour composer une pâte lourde, prit pour sa pâte feuilletée ce qu'il avait sous la main ; il se mit au feu lui-même, — et le gâteau leva si bien que c'est un régal!

Sans doute aussi est-ce pour cette raison qu'il revint avec complaisance à cette donnée. Dans *la Pièce et le Prologue*, dans *Est-il bon? est-il méchant?* Diderot s'est campé en scène sous le nom du héros, M. Hardouin. Il y était invité naturellement, puisque plusieurs des aventures qu'il expose en action, sinon toutes, lui étaient arrivées. Il en fait si peu de mystère qu'il place dans la bouche du premier commis une allusion à la générosité de l'impératrice Catherine envers lui : « Voilà, en effet, une belle récompense pour un homme de lettres qui a consumé les trois quarts de sa vie d'une manière honorable et utile, à qui le ministère n'a pas encore donné le moindre signe d'attention et qui, sans la magnificence d'une souveraine étrangère... » D'ailleurs, même sans de telles marques, le personnage se reconnaît à son caractère. Meister ne s'y est pas trompé : « *Est-il bon? est-il méchant?* tel est le titre d'une comédie où ce philosophe voulut se peindre lui-même. .. » Hé! le moyen de s'y tromper?

Il convient cependant de s'expliquer là-dessus. Quelqu'un disait à Diderot : « Vous avez l'inverse du talent dramatique : il doit se transformer dans tous les personnages, et vous les transformez tous en vous. » M. Caro, dans son étude sur *la Fin, du XVIII<sup>e</sup> siècle*, a développé ingénieusement cette parole ; il a montré que tous les personnages du *Fils naturel* « représentent une qualité de Diderot » ou du moins « une de celles qu'il s'imagine avoir : Rosalie, c'est sa sensibilité ; Clairville, c'est sa fougue et son tempérament ; Dorval, c'est sa générosité ; la jeune veuve, c'est sa vertu ; tous les deux, c'est son amour pour la prédication laïque. Et de même dans *le Père de famille*, Germeuil, c'est Diderot bienfaisant, se sacrifiant à ses amis, prêt à immoler même l'apparence de l'amitié pour les mieux servir ; Saint-Aubin, c'est Diderot amoureux ; .. M. d'Orbesson, c'est le père ébullissant, bénissant, pontifiant, comme Diderot ne l'a jamais été, et comme il a toujours rêvé de l'être. » On ne saurait mieux dire : tous ces personnages, qui furent abstraits de Diderot, sont abstraits en effet, et partant ne vivent pas ; cet homme si chaud s'est découpé en tranches froides.



Mais Hardouin, notre héros, n'est pas une tranche de l'auteur, c'est l'auteur; c'est au moins une ébauche de Diderot, mais de Diderot tout entier, reconnaissable à plusieurs de ses traits caractéristiques: c'est donc une ébauche vivante.

L'écrivain, sans doute, n'a pas acquis pour cela « le talent dramatique; » mais pour que ce héros fût animé, il n'a pas eu besoin de « s'y transformer, » il n'a eu qu'à « le transformer en lui, » ou plutôt il n'a fait que s'y produire. Diderot ne pouvait fournir qu'un seul personnage de théâtre, et justement le voici: c'est lui-même, tel qu'on se le figure dans sa « vieille robe de chambre » et sans rien qui le « mannequine. » Or, comme l'a fort bien dit M. Scherer, « ce qu'il y a de plus intéressant dans les œuvres de Diderot, c'est Diderot lui-même. » Voilà précisément ce qui fait la valeur unique de celle-ci, sa vertu dramatique, ou du moins ce qu'elle en a, et l'intérêt familier que nous y prenons; c'est le monstre en personne, que nous regardons se démenner et que nous entendons crier: comment ne serait-ce pas un plaisir?

Voyez Hardouin: « il perd son temps et son talent peut être un peu plus agréablement que la plupart des gens de lettres. » N'est-ce pas là ce Diderot, dissipé en tant de distractions et de besognes, qui écrivait un jour: « Je n'ai pas la conscience d'avoir employé la moitié de mes forces; jusqu'à présent, je n'ai que *baguenaudé*? » N'est-ce pas ce Diderot qui, plus tard, vers la fin de sa vie, en marge d'un chapitre de Sénèque sur le nombre des années perdues, écrivait mélancoliquement: « Je n'ai jamais lu ce chapitre sans rougir, c'est mon histoire? » Hardouin, comme on l'interroge en face sur l'usage de son temps et de son talent, répond avec douceur: « Ma foi, je les donne à tous ceux qui en font assez de cas pour les accepter. » N'est-ce pas ce Diderot qui s'écriait: « Qu'ai-je de mieux à faire que d'accorder une portion de ma vie à celui qui m'estime assez pour solliciter ce présent? » Hardouin, même accablé d'affaires, reçoit un inconnu: « Si c'était quelque jeune auteur qui eût besoin d'un conseil et qui vint le chercher de la porte Saint-Jacques ou de Picpus? un homme de génie qui manquât de pain? Cela peut arriver. » A cette réflexion, je retrouve l'auteur des *Salons*, cette merveille, — commencés pour « fourrer la boutique de Grimm; » et l'auteur d'un *Avis au public* sur une pommade à faire pousser les cheveux, dont l'inventeur, apparemment, menaçait de mourir de faim! Je le retrouve aussi, à cette promesse qu'Hardouin fait à M. de Surmont, le poète: « Si nous réussissons, le succès sera pour votre compte; si vous tombez, la chute sera pour le mien. » Je le retrouve encore à cette description d'une vie écartelée par tant de soucis: « Je suis obsédé d'embarras: j'en ai pour mon compte, j'en ai pour le compte d'autrui; pas un instant de repos. Si l'on frappe à ma porte, je crains d'ouvrir; si je sors, c'est le chapeau rabattu sur les yeux. Si l'on me relance en visite, la pâleur me vient. Ils sont une nuée qui

attendent après le succès d'une comédie que je dois lire aux Français; ne vaut-il pas mieux que je m'en occupe? » En regard de chacune de ces répliques, c'est plusieurs passages de la *Correspondance* de Diderot qu'il faudrait transcrire; en tête du commentaire et des citations, on mettrait celle-ci : « Ne point faire de projets?.. Ma foi, j'en ai tant fait qu'il se sont évanouis que ce serait le mieux; mais on fait des projets comme on se remue sur sa chaise quand on est mal assis. »

Avant qu'il paraisse, on nous présente Hardouin comme irascible et bon; il s'est jeté hors de son lit à la poursuite du valet qui a enfoncé sa porte en y frappant; il s'est précipité « en chemise, écumant, sacrant, jurant, » et, comme le valet, par la force du contrecoup, avait roulé dans l'escalier, Hardouin l'a relevé bien vite : « Mon ami, ne t'es-tu point blessé? » Lui-même fait son examen de conscience : « Moi, un bonhomme, comme on le dit! Je ne le suis point... Je suis touché jusqu'aux larmes de la tendresse de cette mère pour son enfant, de sa sensibilité, de sa reconnaissance; j'aurais même du goût pour elle, et malgré moi, je persiste à la désoler... Hardouin, tu t'amuses de tout; il n'y a rien de sacré pour toi; tu es un fieffé monstre!.. » Et, à la fin, M<sup>me</sup> de Chépy, baptisant la pièce, demande : « Est-il bon? est-il méchant? » La soubrette, M<sup>lle</sup> Beaulieu, répond : « L'un après l'autre... » Diderot! voilà Diderot! C'est son regard « vif et doux, » que M. Poultier reconnaît chez le fils de M<sup>me</sup> Bertrand; c'est par ses « folies » qu'il juge de celles que fera ce garçon; par son bavardage et par son éloquence, par son étourderie et par son courage qu'il devine « la fureur » qu'aura Binbin « de dire tout ce qu'il est de la prudence de taire; » c'est en souvenir de *l'Encyclopédie* qu'il annonce à l'enfant « une nuée de jaloux, de calomniateurs, d'ennemis; » en mémoire de la *Lettre sur les aveugles*, qu'il lui prédit « la Bastille ou Vincennes. »

Bon et méchant, « l'un après l'autre, » ou plutôt ensemble, Hardouin met sa bonté à servir toujours ses amis, et souvent par de méchants moyens. A-t-on le choix des coups, lorsqu'on a tant de pions à pousser? Il est vrai que, si l'on échoue, on ne risque à cela que des invectives : « J'y suis fait, dit notre homme. Je marche depuis vingt ans entre les plaintes de mes amis et mes propres remords. » Et, par le fait, il s'y expose délibérément : « Je crains les reproches de ma conscience, les vôtres, dit-il; mon âme est devenue timorée, je ne m'y reconnais pas. Ah! si j'étais ce que je fus autrefois! » Qu'était-il donc? Certes, un fier meneur d'intrigues, au moins pour le bon motif, un *officieux* hardi à se moquer de gens, un effronté *persifleur*, à juger par ce qu'il est encore! « Il ne voit, dit-il, que des gens qui veulent la chose et qui ne veulent pas les moyens. » Ses moyens à lui, sont d'inventer la mort de sa sœur, la faute d'une honnête femme, la séduction d'une jeune fille. Il convient ensuite de ses impostures avec une aisance, avec une bonne grâce d'étourderie singulières :

« Moi ! j'ai perdu ma sœur ! et qui est-ce qui vous a fait ce conte-là ? — Pardieu, c'est vous ! — Chansons ! chansons ! » Et quand la reconnaissance des gens qu'il a servis par ces expédiens hésite, quand la rancune des gens qu'il a dupés murmure, il s'étonne et se justifie : « J'ai causé une peine cruelle à madame, j'en conviens ; mais j'en ai fait cesser une longue et plus cruelle. J'ai ramené madame à l'équité, à sa bonté naturelle ; et sous quelque face que mon procédé soit considéré, s'il en résultait à l'avenir son propre bonheur, celui de mademoiselle sa fille... » D'ailleurs, en toutes ses fictions, échauffé par le désir du succès, il est presque sincère : « Qui est-ce qui n'y aurait pas donné ? s'écrie le premier commis de la marine. Il en avait les larmes aux yeux ! » C'est bien les larmes de Diderot que nous voyons dans les yeux de M. Hardouin.

Toujours généreuses, toujours faciles à couler, ces larmes, toujours au service de la vertu. Aussi bien, saluons ici le Diderot amoureux des cas de conscience, qui soumettait volontiers à M<sup>lle</sup> Volland des questions comme celles-ci, et répondait par l'affirmative : Une femme qui a « six enfans, peu de fortune, un amant, un mari, » et qui sollicite un emploi pour ce mari, peut-elle payer cet emploi d'une minute de complaisance ? Une fille « qui a le sens assez droit pour sentir que le mariage est un sot et fâcheux état, et qui a le cœur assez bon pour vouloir être mère, » peut-elle se faire faire un marmot par le philosophe ? C'est encore ici le casuiste de *l'Entretien d'un père avec ses enfans*, qui prononce qu'en certaine occurrence, et pour le bien des pauvres, on peut supprimer un testament, et « qu'à la rigueur, il n'y a point de lois pour le sage. » A quoi le père, plus sage en vérité, répond spirituellement : « Je ne serais pas fâché qu'il y eût dans la ville un ou deux citoyens comme toi ; mais je n'y habiterais pas s'ils pensaient tous de même. » Enfin, et surtout, c'est l'entrepreneur de bienfaits qui écrivait à son ami : « J'ai trouvé toutes sortes de protections auprès de M. Dubucq ; c'est lui dont le sort de mon petit cousin dépend. Quelqu'un de ces jours je dresserai un placet, rempli de mensonges les plus honnêtes et les plus pathétiques, il sera présenté, et je vous chargerai de chercher mon absolution dans Suarez et dans Escobar. Ces gens-là auront apparemment décidé qu'il est permis de faire un petit mal pour un grand bien, et ma conscience sera tranquille. » *Habemus confitentem...*

Hardouin est galant : comment ne le serait-il pas ? S'il promet une pièce à M<sup>me</sup> de Chépy, c'est par égard pour sa femme de chambre, M<sup>lle</sup> Beaulieu, qu'il trouve « fort aimable : et pourquoi pas ? Aucun état n'a le privilège exclusif de cet éloge. » M<sup>me</sup> de Vertillac, la mère qu'il « met à la raison, » naguère il l'a mise à mal. Mais ce qu'il faut admirer, c'est son attitude et son style auprès de M<sup>me</sup> Bertrand, la veuve du marin, cet accord de compassion et de passion en sourdine, ce

flux de sensibilité où la sensualité se coule, et cette manière d'être humain où se trahit, en effet, l'homme. Son valet vient prévenir Hardouin que plusieurs visiteurs le demandent : « Au diable ! » Et puis une femme : « Une femme ! » il prend un visage gai. Une femme en deuil, sans doute une veuve. « Jolie ? — Triste, mais assez bonne à consoler. » Après cela, le valet peut annoncer d'autres quémandeurs ; Hardouin, à chaque annonce, répète seulement : « Faites entrer la veuve. » La voici ; elle a le pied petit et des mains !.. « Parlez, madame, parlez. — Vous voyez la créature la plus malheureuse. — Vous méritez un autre sort, et avec les avantages que vous possédez, il n'y a point d'infortune qu'on ne fasse cesser. » Elle vante le mari qu'elle a perdu, un martyr du devoir, qui mit son équipage dans la chaloupe et se laissa couler avec son vaisseau. « C'était un brave homme, conclut Hardouin, et je n'ai jamais rien vu de plus intéressant que sa veuve. — Si je venais à mourir, que deviendrait mon pauvre enfant ? — Vous êtes jeune, vous êtes fraîche... » Elle s'en va, fort assurée du zèle de Diderot... pardon ! de M. Hardouin ; mais plus que jamais, cette fois, on peut s'y tromper. Elle revient une heure après : « Si je vous importune, ne vous gênez point... — Non, madame, les malheureux et les femmes aimables ne viennent jamais à contretemps chez celui qui est bienfaisant et qui a du goût. » Elle se récrie que souvent, à sa seconde visite, elle a été mal reçue par les gens qu'elle sollicitait ; il proteste : « Vous me parlez là de gens sans âme et sans yeux. » Elle a rencontré des hommes pires encore : « On n'ose dire à quel prix ils mettent leurs services : cela fait horreur. » Et lui, qui, dans l'intervalle, s'est attribué la paternité que l'on sait, ne peut s'empêcher de sourire : « Malgré leur peu de délicatesse, je les conçois plus aisément. — Ah ! monsieur, vous êtes presque le seul bienfaiteur honnête que j'aie rencontré. — Hélas ! madame, peu s'en faut que je ne rougisse de votre éloge. » Le brevet de la pension arrive ; suffoquée de joie, M<sup>me</sup> Bertrand se trouve mal. Hardouin ne manque pas « d'écarter son mant<sup>let</sup> » et de « la mettre un peu en désordre ; » elle ne s'en aperçoit qu'un moment après et paraît confuse ; il la rassure : « Vous n'avez jamais été de voire vie aussi touchante !.. » En vérité, n'est-ce point ici, à la fois, de bonne comédie et de bonne histoire ? L'auteur ne se connaît-il pas lui-même de façon plaisante, et ne met-il pas à se confesser une bonne humeur parfaite ? Ces quelques touches auraient manqué au portrait du peintre. On voit même, tandis que le rayon de la charité luit sur son front, passer sous sa robe de chambre le « pied de satire » signalé par Sainte-Beuve. Au moins retrouve-t-on l'homme qui écrivait à Falconet : « J'ai une amie. Entre ses bras, ce n'est pas mon bonheur, c'est le sien que j'ai cherché ; » et à cette amie : « Qu'il est doux d'ouvrir ses bras, quand c'est pour y recevoir et pour y serrer un homme de bien ! »

Diderot ici paraît en déshabillé ; il y parle comme dans la vie, et non comme sur la scène, avec une aisance, une verve, un esprit naturel et prompt qui se communiquent à l'entourage. Quelle différence de ce dialogue à la phraséologie du *Fils naturel* et du *Père de famille* ! Diderot ici cause pour son compte et veut qu'on lui réplique de même ; il ne souffle pas des tirades ou des sentences par un porte-voix à des fantômes abstraits de sa personne. Ses partenaires sont esquissés seulement : est-il achevé lui-même ? On n'oserait l'assurer ; Hardouin n'est pas un Diderot parfait, mais ses interlocuteurs, tels quels, participent de sa vie : au moins la mère, la veuve, l'avocat et le premier commis ont des semblans de caractère, et tous, sans exception, jusqu'aux laquais, parlent une bonne langue de comédie. M<sup>me</sup> de Chépy, qui met la pièce en branle (c'est elle qui demande un divertissement), pourrait bien être la grand'mère de M<sup>me</sup> de Léry du *Caprice* : elle l'annonce par la verdeur, le bon sens et l'agilité de ses ripostes. Son laquais se donne une entorse au moment de faire des courses : « Au lieu de se donner une entorse aujourd'hui, s'écrie-t-elle, que ne se cassait-il la jambe dans quatre jours ! » Hardouin repousse une demande de M<sup>me</sup> de Chépy comme frivole : « C'est à moi, fait-elle, à juger si la chose est frivole ou non ; cela tient à l'intérêt que j'y mets. — C'est-à-dire que s'il vous plaisait d'y en mettre dix fois, cent fois plus qu'il ne faut... — Je serais peu sensée peut-être, mais vous n'en seriez que plus désobligeant. » M<sup>me</sup> de Vertillac déclare à M<sup>me</sup> de Chépy qu'elle ne veut pas consacrer le choix de sa fille ; elle reconnaît cependant que le jeune homme est tout plein de qualités ; son amie l'interrompt : « Ce n'est donc pas votre fille qui est folle ? — Non. — C'est donc vous ? »

Après cela, peut-être, on nous approuvera de ne pas juger l'opuscule aussi durement que M. Scherer : par représailles contre certains enthousiasmes, il ne voit là qu'une « platitude, » et « des conversations sans un grain de sel. » Nous n'y voyons, comme lui, « qu'une bagatelle étendue en quatre actes » et une esquisse ; mais, dans cette esquisse, nous apercevons un personnage central, qui est l'auteur, peint de verve et ressemblant ; dans ces quatre actes, nous reconnaissons, d'un bout à l'autre, un dialogue d'une qualité rare, quelques indications de caractères, et, çà et là éparses, plusieurs scènes de bonne comédie ; j'entends celles où se file, à trois ou quatre reprises, l'aventure de M<sup>me</sup> Bertrand.

Est-il besoin de dire que nous ne donnons pas dans les excès d'admiration que nous avons signalés ? Si l'œuvre est « une peinture de mœurs et une comédie de caractères, » nous avons marqué dans quelle mesure ; qu'elle soit « profonde » et d'une « merveilleuse portée, » c'est ce qu'il nous est impossible de découvrir. Quelqu'un nous a bien juré qu'on y trouvait toute la morale positiviste ; apparemment, parce que les procédés de M. Hardouin supposent la négation de l'absolu et

des vertus inutiles, la prééminence du relatif, des vertus échangeables et de la bienfaisance mutuelle. En effet, cette doctrine est celle de l'auteur : elle soutient donc ce petit ouvrage aussi bien que ses plus importans ; mais la tirer de là ! Si l'on est un abstracteur de quintessence assez résolu pour cette besogne, on peut aussi bien en tirer toute la morale des jésuites : *la fin justifie les moyens*, — encore de quoi rajouter au titre ! — et ce n'est pas à tort que Diderot, comme nous l'avons vu, invoque les noms d'Escobar et de Suarez. Contempler dans ce proverbe l'éthique d'Auguste Comte, c'est au moins regarder la lune dans un seau d'eau : jeu d'innocent ! Quant à prétendre, comme Baudelaire, que ce divertissement est le signe précurseur « du théâtre que rêvait Balzac, » c'est vouloir intéresser un directeur qui a monté *la Marâtre*, et ce n'est rien davantage ; si quelque pièce de Balzac a du rapport avec les œuvres et les théories de Diderot, c'est, en effet, *la Marâtre*, drame domestique ; mais de notre « amusement de société » à l'auteur de *la Comédie humaine*, aucune liaison ne peut s'établir.

De là encore à Beaumarchais le passage est-il plus facile ? Oui, sans doute, si l'on veut remarquer seulement quelque analogie dans le tour du dialogue, si franc et si leste, et dans la manière de donner le coup de raquette ; aussi dans le ton de quelques boutades. Le laquais, à qui M<sup>me</sup> de Chépy défend d'aller chez sa femme, s'écrie *a parte* : « Si l'on nous ôte la douceur de caresser nos femmes, qu'est-ce qui nous consolera de la dureté de nos maîtres ? » Cela sent son Figaro. Mais Hardouin-Figaro ! Passe encore de noter entre les deux cette similitude qu'ils se mêlent volontiers de beaucoup d'intrigues ; mais prenons garde qu'ils ne sont ni de même condition ni de même caractère, et que c'est la condition de Figaro, servie par son caractère, qui fait la portée du personnage. Certaine tirade de « l'officieux, » dans sa scène avec le commis, est bien frondeuse : « Ah ! si l'état n'avait pas fait et ne faisait pas d'autres injustices que celle que je vous propose ! Mais des prostituées, des proxénètes, des chanteuses, des danseuses, des histrions, une foule de lâches, de coquins, d'infâmes, de vicieux de toute espèce épuiseront le trésor, pilleront la cassette... » Veut-on que ce passage suffise pour donner un air de parenté avec Figaro ? J'y consens ; n'allez pas dire pourtant qu'Hardouin et Figaro soient identiques.

N'allez pas surtout insinuer une fausse idée de la pièce en avançant que, depuis Beaumarchais, on n'a point fait de comédie pareille. N'allez pas la traiter de « chef-d'œuvre, » et sans ajouter mot : un retour offensif de M. Scherer vous serait imputable ; au moins dites que c'est le chef-d'œuvre de Diderot, qui l'a fait sans y penser, et que la lecture n'en sera pas ennuyeuse ni la représentation ridicule, comme seraient celles du *Fils naturel* et du *Père de famille*. Pourtant cette repré-

tation serait-elle avantageuse? Nous ne le pensons pas. Les parties de vraie comédie sont trop rares dans ce long dialogue et les actions multiples trop peu liées, trop gauchement et lourdement; malgré toutes les qualités du style, une seule chose, à vrai dire, soutient pour nous l'intérêt d'un bout à l'autre, et c'est le perpétuel rapport que nous faisons du personnage central à l'auteur. Ce rapport, une assemblée de théâtre en suivrait-elle les détails? Il est permis de le contester. Même avertis et mis sur la piste, la plupart seraient vite dérouterés et perdus. Ceux à qui cet ouvrage peut plaire s'en donneront plus à l'aise le spectacle dans un fauteuil : à quoi bon le proposer aux autres?

A quoi bon? Oui, sans doute, à fournir la fête du centenaire!.. Eh bien! que les organisateurs rassurent leurs consciences : ce n'est pas leur faute si le grand homme n'offre pas de quoi le faire triompher comme grand auteur dramatique. Ses idées sur le théâtre, au moins pour une bonne part, ont eu raison dans notre siècle; il est fâcheux que ses prédications par l'exemple, en cette matière, aient décidément tort; personne n'en peut mais, et le plus sage est que tout le monde s'y résigne : Diderot, sans cette gloire, en a bien assez d'autres. Selon le mot de MM. de Goncourt, tandis que Voltaire est « le dernier esprit de l'ancienne France, » Diderot est « le premier génie de la France nouvelle. » Parmi ces « idées enivrées, » qui étaient les siennes, et s'étaient « mises à courir les unes après les autres, » combien sont parvenues à des buts inespérés? En philosophie naturelle, en science, en littérature romanesque, en critique de toute sorte, combien de nouveautés Diderot n'a-t-il pas aperçues! Il s'est plaint d'avoir été « forcé toute sa vie de suivre des occupations auxquelles il n'était pas propre, et de laisser de côté celles où il était appelé par son goût. » Parmi celles-ci, je ne doute pas qu'il ne comptât le théâtre, pour lequel il se croyait né. Sainte-Beuve s'est demandé finement « s'il ne s'abusait point en parlant ainsi, et si cette diversité d'objets sans cesse renaissans n'était point selon ses goûts mêmes. » A quoi, en effet, n'a-t-il pas touché? Sur beaucoup de point, sa faculté de divination ne fut-elle pas prodigieuse? Mais surtout, même avec ses défauts d'esprit et de caractère, avec son emphase, d'une part et, d'autre part, certaine surabondance de tempérament qui déborde en trivialité, voire en ordure, ce fut, qu'on me passe l'expression, un bel animal, et si généreusement doué par la nature qu'on ne peut l'admirer sans l'aimer. C'est pourquoi la meilleure manière de célébrer Diderot est de le chercher où il a mis le plus de sa personne, et le 30 juillet, sans bouger de chez moi, je relirai quelques-unes de ses lettres à M<sup>lle</sup> Volland.

LOUIS GANDERAX.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

15 juillet.

Est-ce l'influence d'un temps peu propice aux œuvres sérieuses? Est-ce l'effet de la fatigue, qui vient avec la saison, et qui ne permet plus de s'attacher avec suite, avec un zèle soutenu à toutes ces questions qui se pressent, les unes inévitables, les autres imprudemment soulevées? Toujours est-il que nos affaires de France se ressentent visiblement de toutes les influences, et de l'atmosphère torride, et de la lassitude universelle, et des fausses directions d'une politique sans fixité comme sans prévoyance. Elles vont comme elles peuvent, d'un pas traînant et mal assuré, à travers des difficultés qu'on a laissées s'accumuler à cette fin de session, et avec lesquelles on voudrait bien probablement n'avoir point à compter aujourd'hui. On a hâte de passer les derniers défilés pour arriver le plus tôt possible au terme des travaux parlementaires, en ajournant tout ce qui n'est pas d'une nécessité immédiate. Bien entendu, il n'est pas pour le moment question du budget, qui n'est pas encore sorti des délibérations intimes de la commission, auquel on songera, suivant l'usage, à l'hiver. S'il y a des crédits à voter pour le Tonkin ou Madagascar, on les expédiera au pas de course. On ne parle plus même de cette loi de recrutement, pour laquelle on a livré de si vives batailles, qu'on était si pressé de voter, et qui fort heureusement finira sans doute par rester en chemin, délaissée par ceux-là même qui ont imaginé cette merveilleuse résurrection d'une garde nationale pour la défense du pays. Pour l'instant, on ne s'intéresse plus guère à ce qu'on fait, et, pour se reposer des émotions, en attendant les vacances, on s'occupe au Palais-Bourbon d'une loi sur les sucres. Tout ce qui reste d'attention à ce monde distrait, dans les derniers jours de la session, se partage entre la revision constitutionnelle, cette œuvre ingrate imposée par l'obstination de



M. le président du conseil à la patience, à la fatigue du sénat, et ces affaires de Chine, qui ont repris tout à coup, il y a quelques jours, une assez importune gravité.

Elle a donc été décidément portée au Luxembourg, cette question de la revision constitutionnelle, qui semble imaginée pour embarasser et troubler les dernières heures d'une session, pour faire concurrence à la cruelle épidémie répandue en Provence. M. le président du conseil y a tenu comme s'il avait à répondre, sans perdre un instant, à un vœu pressant et impérieux du pays, comme s'il ne se trouvait pas, de son propre aveu, en face d'une complète et parfaite indifférence de l'opinion. Il n'a point eu de repos qu'il n'ait eu péniblement arraché à la chambre des députés, à travers toute sorte de contestations et d'interprétations contradictoires, un vote équivoque et obscur, plein de réticences et de menaces, qu'il s'est hâté d'aller soumettre à la bonne volonté du sénat. C'est ce qu'il appelle déployer son initiative et montrer ses facultés d'homme de gouvernement ! Eh bien ! c'est décidé ; après la chambre des députés, c'est au sénat de se prononcer. Que va-t-on faire maintenant, au Luxembourg, de cette proposition qui ne répond à rien, ni à un mouvement sensible d'opinion, ni à des exigences sérieuses d'intérêt public, ni à des difficultés nées du jeu des institutions ? Il est certain que si le sénat avait eu à émettre un vote décisif dès le premier jour, il n'aurait point hésité, il aurait renvoyé la revision à des temps plus propices. Le sentiment général était évident, et il s'est manifesté par le choix des membres de la commission de revision, même de ceux qui ont cru devoir se réserver la possibilité de faire quelques concessions, pour ne pas désobliger le gouvernement. C'était le premier mouvement, celui qu'on prétend être le meilleur. Le lendemain, au second mouvement, on a voulu sans doute faire preuve de bonne volonté ; on s'est mis à discuter les propositions ministérielles, la résolution de la chambre des députés, à chercher ce qu'on pourrait faire sans trop se laisser entraîner, et c'est là justement que sont apparues, comme elles devaient apparaître, les difficultés de la situation que M. le président du conseil lui-même a créée si gratuitement, par une simple fantaisie de réformateur peu convaincu.

Ces difficultés sont de diverse nature. Elles tiennent au fond de la question et à la procédure, qu'on n'a pas réussi encore à fixer. Elles tiennent surtout à ce qu'il y a de vague et d'illimité dans cette proposition, qui, sous prétexte de réaliser une réforme que personne ne réclame, commence à mettre en doute tout l'ensemble constitutionnel. Le fait est que si M. le président du conseil, par ses déclarations, par ses discours qui ont plus ou moins convaincu la chambre des députés, a cru obtenir une limitation, il s'est singulièrement abusé ; il n'a rien obtenu de sérieux et il n'a même réussi à avoir un vote tel quel que parce

qu'il a mis toute sa diplomatie à éviter d'enfermer la revision dans des limites trop strictes. M. Gambetta, comme on l'a dit, a échoué il y a quelques années, dans son court ministère, parce qu'il a voulu préciser les points soumis à la revision et les solutions qui devraient être adoptées. M. Jules Ferry n'a été plus heureux aujourd'hui, — il n'a du moins décidé le vote — qu'en s'abstenant de préciser, en laissant la porte ouverte à toutes les propositions, à toutes les combinaisons, à tous les systèmes d'élection pour le sénat. Il a cru même devoir admettre que s'il n'y avait que quelques articles visés dans la résolution de la chambre, la revision ne pourrait pas moins s'étendre à d'autres parties de la constitution. La limitation est dans les discours, probablement dans les intentions de M. le président du conseil; en réalité, tout reste vague et indéfini. — C'est possible, dira-t-on, c'était une nécessité pour enlever le vote au Palais-Bourbon; mais c'est maintenant au sénat de compléter ou de rectifier ce que l'autre chambre a fait, de serrer de plus près la question, de préciser les résolutions en obtenant des garanties pour lui-même, pour son indépendance, pour sa dignité, pour ses prérogatives les plus précieuses. Il ne s'agit que de cela! Seulement, par quelle voie et comment arrivera-t-on à déterminer ces garanties? Quelle est sérieusement la forme de l'engagement qu'on peut demander à la chambre des députés? Et, de plus, y eût-il un vote, en quoi un acte de la majorité d'aujourd'hui obligerait-il la majorité de demain et lierait-il les représentans du pays qui entreraient dans le congrès, c'est-à-dire dans une assemblée souveraine, avec leur liberté, avec le droit de proposer ce qu'ils voudront, même une révolution, d'ouvrir la discussion sur tout, même sur l'existence de la république? On parle de négociations, de conciliabules, de compromis qui obviendraient à tout, qui simplifieraient l'œuvre du congrès en traçant d'avance le programme de la représentation qu'on se promet de donner à Versailles. Conciliabules, négociations et compromis ne sont guère qu'un moyen de se déguiser à soi-même le danger de l'expérience dans laquelle on se jette les yeux fermés, avec une frivole imprévoyance.

Il faut s'en tenir à la vérité vraie, et cette vérité, M. Léon Say la montrait, il y a quelques jours, — dans la période du premier mouvement, — avec son bon sens, avec la sagacité de son esprit politique. La revision ne peut être proposée et acceptée que dans certaines conditions en dehors desquelles elle n'est qu'une puérilité ou un danger. Elle doit d'abord être opportune; elle doit aussi être sérieusement limitée; il faut enfin que les solutions qu'on propose soient acceptables. De ces diverses conditions quelle est celle qui est remplie aujourd'hui? La revision n'est sûrement pas opportune; non-seulement elle n'est pas réclamée par l'opinion, elle finit, au contraire, par être une importunité et une fatigue pour tout le monde. Elle n'est pas non plus limitée; les discussions de la chambre des députés le

constatent, les réserves de la plupart des orateurs et les votes eux-mêmes l'attestent, les concessions que M. le président du conseil a été obligé de faire le prouvent. Quant aux solutions qui ont quelque chance de prévaloir et auxquelles le gouvernement paraît disposé à se rallier, elles ne tendent qu'à affaiblir le contrôle financier du sénat dans un moment où il faudrait plutôt le fortifier, et à confondre, à troubler les conditions de l'électorat sénatorial sans les élargir. La conclusion, c'est que le sénat n'a en vérité rien de mieux à faire que de suivre son premier mouvement, de se refuser à une révision sans garanties pour lui, sans avantages pour l'ordre constitutionnel. Que risque-t-il ? Il aura servi plus qu'on ne pense peut-être le gouvernement et les institutions. Il s'expose, dit-on, à provoquer une campagne révisionniste plus violente que jamais. Ce n'est pas bien sûr, cela se peut cependant. Il sera, après tout, attaqué par ceux qui, même aujourd'hui, veulent, non le réformer, mais le supprimer. Il se défendra par la manifestation la plus modérée et la plus simple d'une autorité qui a sa place dans la constitution. S'il cède aujourd'hui, s'il se laisse entraîner ou intimider, il va évidemment à une aventure ; il porte au congrès la soumission d'une assemblée qui doute d'elle-même ; et qui peut lui garantir que, fût-il respecté dans son existence, il ne sortira pas de ce congrès avec une dignité amoindrie, avec des prérogatives diminuées ? Qui peut, de plus, assurer au gouvernement que, sous prétexte de poursuivre une réforme douteuse, il ne court pas à un danger que M. le président du conseil lui-même a signalé, le danger d'un congrès prolongeant ses pouvoirs outre mesure, soulevant toutes les questions, agitant, et inquiétant le pays ?

C'est bien la peine de se mettre étourdiment à cette révision, qui n'aurait rien perdu à être ajournée, à être accomplie dans des conditions plus sérieuses de maturité, de se créer inutilement de tels embarras au moment où les affaires de Chine se réveillent, où les affaires d'Égypte sont loin d'être finies pour notre diplomatie. Lorsque le traité signé au mois de mai à Tien-Tsin était porté avec un certain appareil aux chambres par M. le président du conseil, on a pu croire un instant que tout était terminé, que nos différends avec la Chine avaient cessé, que le protectorat français allait pouvoir se déployer désormais sans contestations dans ces contrées du Tonkin et de l'Annam. C'était une illusion qui n'a pas duré longtemps, qui s'est évanouie à la première tentative faite pour occuper les positions assurées par le traité.

Le jour où une petite colonne française a été envoyée pour prendre possession de la ville de Lang-Son à l'extrême frontière, elle a rencontré sur son chemin des forces régulières chinoises qui ont ouvert le feu sur elle presque par surprise ; elle a été obligée de se replier sur Bac-Lé, après un combat inégal de deux jours où le sang français a de nouveau coulé. Chose curieuse ! jusque-là il n'y avait point eu d'hosti-

lités réellement et directement engagées avec la Chine; c'est au lendemain d'un traité que le choc a éclaté, et quelques semaines après qu'il était allé annoncer au Palais-Bourbon et au Luxembourg la paix victorieuse de Tien-Tsin, M. le président du conseil a été obligé de revenir devant les chambres pour leur déclarer que le traité avait été violé, que nos soldats étaient tenus en échec, que la France avait désormais le devoir de rappeler la Chine au respect de la foi jurée, de réclamer à Pékin toutes les réparations nécessaires. En d'autres termes cette guerre avec la Chine qu'on avait voulu, qu'on avait cru pouvoir éviter, pour laquelle l'opinion n'avait visiblement aucun goût, elle peut s'imposer aujourd'hui comme une obligation d'honneur, comme la plus légitime représaille; elle peut éclater d'un jour à l'autre si la Chine ne se hâte pas de souscrire aux conditions françaises, de punir les agressions dont nos soldats ont été les victimes et de donner des gages plus positifs de son respect des traités. Assurément M. le président du conseil n'a fait que ce qu'il devait en expédiant sur-le-champ l'ultimatum de la France à Pékin, en donnant des ordres à l'amiral Courbet, chargé de la défense du drapeau dans les mers de Chine; il est dans son droit en exigeant, fût-ce par les armes, une réparation du gouvernement de Pékin, en réclamant aujourd'hui une indemnité pour laquelle il n'avait pas insisté à la veille du traité de Tien-Tsin. Il a déclaré devant le parlement que rien ne serait épargné pour « sauvegarder avec résolution, avec prudence toujours, mais avec une fermeté que rien n'ébranlera, les droits et les intérêts de la France. » Soit, la France ne peut évidemment reculer devant la perfidie chinoise. Si la guerre devient inévitable par la résistance de la Chine à notre ultimatum, il faut la faire.

Qu'on se décide du moins une bonne fois à savoir ce qu'on veut, à ne point exposer sans cesse la France à des mécomptes ou à des surprises dans ces aventures lointaines, et qu'on évite surtout de compromettre légèrement, inutilement nos soldats dans des opérations mal calculées. Il est bien clair qu'au début de ces derniers incidens, il y a eu quelque faute militaire, qu'on ne devait s'engager dans une contrée inconnue, sur une frontière incertaine, qu'avec des forces suffisantes pour vaincre les résistances, pour tenir tête tout au moins à des difficultés imprévues. Il est tout aussi clair qu'on a été sur le point de commettre une faute autrement grave en rappelant sans réflexion, sans prévoyance, une partie du corps expéditionnaire à la veille même de la violation du traité de Tien-Tsin. Puisqu'on veut un empire colonial, il faut en accepter les conséquences, et ce n'est pas sans doute d'ici à longtemps qu'on pourra diminuer des forces toujours nécessaires pour assurer l'inviolabilité des traités, pour faire sentir l'autorité de la France. Si M. le président du conseil a besoin de ressources nouvelles, on ne les lui refusera probablement pas, — à la condition toutefois qu'il n'offre pas ce perpétuel exemple d'une politique qui

veut et qui ne veut pas, qui commence toute sorte d'entreprises et qui les compromet faute d'oser demander des moyens suffisans pour assurer à la France un rôle digne d'elle.

Quant aux affaires d'Égypte, où M. le président du conseil est aussi particulièrement engagé par sa négociation récente avec l'Angleterre, elles restent livrées aux discrètes délibérations de la conférence réunie à Londres. C'est, pour le moment, entre les délégués financiers que la question se débat, et ce n'est qu'après ce travail préliminaire que la diplomatie reprendra ce problème, qui touche à tant d'intérêts financiers, politiques, internationaux.

Ce qui sortira des délibérations de la diplomatie européenne est encore un mystère. On ne sait trop jusqu'ici à quel's combinaisons se ralliera cette conférence de Londres qui s'est réunie dans des conditions assez ingrates, ni même si elle découvrira une solution qui puisse concilier tous les intérêts. Une seule chose paraît maintenant assez claire, c'est que si les affaires égyptiennes ont été depuis bien des mois une obsession pour nos voisins de la Grande-Bretagne, elles sont éclipsées depuis quelques jours par une autre question qui a pris la première place dans les préoccupations anglaises; et le cabinet de Londres est pour le moment sauvé des embarras qui lui viennent du côté du Nil par la diversion intérieure du bill de réforme électorale. M. Gladstone, depuis le début de la session, a eu à coup sûr de mauvais momens à passer, ayant tous les jours à rendre compte de ce qu'il faisait et de ce qu'il ne faisait pas, de l'insurrection du Soudan et de la mission de Gordon, de ses projets et de ses négociations avec la France, sans cesse harcelé par l'opposition, à laquelle il donnait des armes dangereuses par sa politique égyptienne. Il a eu vraiment à déployer une singulière habileté de tacticien pour échapper aux censures qui l'ont souvent menacé, pour retenir ses amis eux-mêmes prêts quelquefois à se tourner contre lui. Jusqu'à la réunion de la conférence, il a été à plus d'une reprise fort en danger. Les difficultés ne sont pas finies sans doute, elles renaîtront selon toute apparence un peu plus tard. Pour le moment M. Gladstone a détourné le péril; il a reconquis d'un seul coup sa position à la faveur de ce *reform bill*, qui, en lui rendant son ascendant de chef du parti libéral et sa popularité dans le pays, lui laisse plus de liberté pour terminer comme il l'entendra les affaires d'Égypte avec la diplomatie, particulièrement avec la France. Il est vrai que si la crise égyptienne s'apaise et perd momentanément de sa gravité pour le ministère, c'est, d'un autre côté, une crise constitutionnelle des plus redoutables qui s'ouvre par un conflit entre les deux chambres du parlement, par l'agitation qui va se répandre dans toute l'Angleterre, dont M. Gladstone lui-même a donné le signal.

Tant que le nouveau bill, qui donne le droit de vote à deux millions d'électeurs anglais, en était encore à passer par toutes les épreuves

parlementaires dans la chambre des communes, ce n'était rien; la majorité ministérielle, on le savait, était assez forte pour assurer le succès du bill en dépit des résistances qui se sont manifestées même parmi des libéraux comme M. Goschen; et le chef du cabinet était toujours là pour rallier son parti. Le jour où la question, victorieusement tranchée par les communes, a été portée devant la chambre des lords, tout a changé de face; le conflit était à peu près inévitable. Les tories, tout-puissans parmi les lords, ne cachaient pas leur intention de combattre la réforme à outrance, et ils ont convoqué pour la circonstance jusqu'aux pairs qui ne paraissent jamais aux séances du parlement. Il y a eu jusqu'à trois cent cinquante membres présens. Vainement des hommes comme le duc d'Argyll ont défendu la nouvelle réforme électorale; lord Salisbury et ses amis de l'opposition conservatrice l'ont combattue avec acharnement. Il faut distinguer néanmoins: ce qu'un certain nombre de pairs ont combattu dans le bill, ce n'est pas précisément le principe de l'extension du suffrage, c'est le système ministériel; et l'ancien chancelier, lord Cairns, a même présenté sans succès un amendement qui tendait à rectifier ou à compléter ce système. Toute cette discussion, qui a duré plusieurs jours, a été certes aussi brillante que forte, et elle s'est terminée en définitive par la victoire des tories les moins concilians, par un vote qui a rejeté purement et simplement le bill à une majorité de cinquante-neuf voix. Dès lors la lutte était engagée, et M. Gladstone, loin d'être découragé ou affaibli par le vote des lords, s'est trouvé au contraire relevé dans son rôle de chef libéral; il a puisé dans cette situation une force nouvelle et est redevenu d'un seul coup le ministre indispensable. Le chef du cabinet a aussitôt réuni ses amis et il leur a fait part de ses résolutions, qu'il a du reste communiquées à la chambre des communes sur une interpellation qui lui a été adressée. Il a été décidé que la session serait très prochainement interrompue, qu'on mettrait de côté pour le moment tout ce qui n'a rien d'urgent, notamment le bill sur la réorganisation municipale de Londres, et que le parlement serait de nouveau réuni au mois d'octobre pour reprendre la réforme électorale. D'ici là les partis se mettront en campagne pour conquérir l'opinion. Les meetings vont se succéder dans toute l'Angleterre; l'agitation va se propager avec le concours et sous les auspices du gouvernement lui-même pour avoir raison de la résistance de la chambre des lords. En un mot, le conflit va passer des chambres dans le pays, en attendant de revenir plus violent et plus aigu dans le parlement.

C'est assurément une crise grave qui pourrait devenir une épreuve dangereuse pour les institutions britanniques, pour les privilèges héréditaires des lords, pour l'organisation politique et même sociale de l'Angleterre. Il ne faudrait pas cependant aller trop vite et se hâter de

voir dans ces incidens toujours possibles dans un pays de grande liberté les préliminaires d'une révolution. Ce n'est pas la première fois que l'Angleterre a vu se produire des agitations de ce genre, et elle s'en est toujours tirée. Après tout, de quoi s'agit-il? Les conservateurs anglais ne sont pas absolument opposés à l'extension du suffrage, et s'ils revenaient demain au pouvoir, ils prendraient vraisemblablement à leur compte la réforme qu'ils combattent, comme ils l'ont fait il y a déjà bien des années avec M. Disraeli, devenu depuis lord Beaconsfield. Dernièrement même l'amendement de lord Cairns se bornait à demander que le nouveau système des circonscriptions électorales ne fût point séparé de l'extension du suffrage. C'est ce qu'avaient demandé dans la chambre des communes des conservateurs comme sir Stafford Northcote, et même quelques libéraux. D'un autre côté, M. Gladstone, à ce qu'il semble, n'a jamais entendu que le nouveau droit de suffrage fût appliqué avant le vote des circonscriptions électorales, et il ne paraît pas se refuser à joindre les deux questions : de sorte qu'on a déjà les premiers élémens d'une transaction, et c'est toujours par des transactions opportunes que toutes les agitations ont fini en Angleterre, sans dégénérer en irréparables conflits, périlleux pour tout le monde.

La Belgique fait encore parler d'elle. L'évolution qui a commencé pour les Belges avec les élections du 10 juin, qui s'est manifestée par la victoire des catholiques ou des nationaux indépendans, était-elle un accident, une œuvre de circonstance et de hasard? Était-elle, au contraire, le résultat d'un mouvement d'opinion dès longtemps préparé et assez sérieux pour être persistant? S'il y avait encore quelque incertitude après un premier vote, qui par lui-même paraissait pourtant assez décisif, le doute n'est plus possible après le scrutin ouvert il y a six jours, le 8 juillet, pour le renouvellement du sénat.

Ce que les élections des députés avaient commencé il y a un mois, les élections sénatoriales viennent de l'achever. La question est désormais tranchée par un nouveau et sensible succès du ministère de M. Malou et de son parti, par une manifestation nouvelle de l'opinion. Les catholiques ou « les nationaux indépendans, » puisqu'ainsi s'appellent les vainqueurs du jour en Belgique, ont gardé l'avantage presque partout, et même dans certaines villes sans contestation, sans rencontrer de concurrens. Ils n'ont pas seulement gardé les sièges qu'ils avaient, ils en ont conquis trois à Anvers, quatre à Gand, deux à Soignies, deux à Verviers, un à Ath. A Gand, notamment, ils ont eu une majorité de 400 voix. Les libéraux, il est vrai, ont eu un dédommagement d'amour-propre, ils ont trouvé dans le scrutin du 8 juillet de quoi panser leur blessure du 10 juin. Vaincus il y a un mois, même à Bruxelles, qui, pour la première fois depuis un demi-siècle, a élu des députés catholiques, ils ont cherché à prendre leur revanche dans les élections sénatoriales. Ils ont employé les quelques semaines qui

viennent de s'écouler depuis leur défaite à reprendre la lutte plus vivement que jamais. Ils ont opposé candidats à candidats, ils ont chaudement combattu, et, s'ils n'ont pas complètement réussi, ils ont du moins regagné un peu du terrain perdu, ils sont arrivés à une quasi-égalité de suffrages qui nécessite un ballottage. Libéraux et catholiques se serrent de près; il n'y a entre eux qu'une différence d'une centaine de voix sur près de 48,000 votans, et c'est un catholique qui tient la tête de la liste. A Tournai et à Nivelles, il y a également un ballottage. C'est là, si l'on veut, de quoi atténuer jusqu'à un certain point la défaite des libéraux et leur rendre quelque confiance. Dès ce moment, cependant, le résultat est acquis pour le parti que le ministère de M. Malou représente au pouvoir, et même en admettant qu'à Bruxelles comme à Nivelles et à Tournai les scrutins de ballottage soient favorables aux libéraux, les catholiques n'ont pas moins l'avantage dans l'ensemble des élections sénatoriales. Au demeurant, les libéraux avaient dans le dernier sénat une petite majorité de cinq voix; dans le sénat renouvelé, les libéraux fussent-ils élus à Bruxelles, le ministère a encore une majorité de quinze voix, ce qui a son importance dans une assemblée peu nombreuse.

On peut donc considérer le scrutin du 8 juillet comme le complément logique du scrutin du 10 juin; et l'évolution de la politique belge comme définitivement consacrée par l'opinion consultée sous toutes les formes. La victoire des catholiques est pour le moment assurée, et le nouveau ministère n'a point à craindre les tiraillemens, les difficultés qui se produisent toujours avec les majorités douteuses. Ces dernières élections sénatoriales ne laissent pas cependant d'avoir une certaine signification qui peut donner à réfléchir. Si le mouvement qui s'est si vivement et si soudainement déclaré il y a un mois ne s'est point démenti il y a six jours, ce qui s'est passé à Bruxelles et dans quelques autres villes révèle néanmoins une situation où l'opinion reste assez impressionnable, assez facilement livrée aux influences contraires. Les libéraux ont perdu le pouvoir par leurs fautes, cela n'est pas douteux; ils se sont compromis par leur politique de secte, par la triste manie de tourmenter les sentimens religieux et conservateurs du pays, comme par leur imprévoyance financière; et c'est ce qui a détaché de leur cause bon nombre d'électeurs modérés qui sont allés à l'opposition par crainte du radicalisme. Les catholiques, à leur tour, compromettraient sûrement le succès qu'ils ont obtenu, la position qu'ils viennent de reconquérir, s'ils se laissaient aller à abuser de leurs avantages et à inaugurer une politique de réaction à outrance, s'ils oublieraient que la victoire n'a été possible que par l'alliance de tous les modérés, avec qui ils ont fait cause commune dans la dernière lutte, et qu'ils s'aliéneraient infailliblement par des excès de domination. C'était déjà vrai avant les élections sénatoriales, c'est bien plus vrai encore après ces élections.



Le chef du cabinet de Bruxelles, M. Malou, est certainement le premier à le sentir ; il est trop avisé pour ne pas comprendre que la meilleure des politiques sera celle qui saura donner satisfaction aux sentimens modérés du pays ; et, sous ce rapport, le scrutin du 8 juillet peut lui être un appui utile pour résister à ceux qui voudraient l'entraîner dans des campagnes de parti, dans une réaction mal calculée. C'est en définitive la moralité la plus sûre de ce scrutin qui peut être un avertissement salutaire, qui, en achevant la victoire de la politique nouvelle, lui fixe pour ainsi dire une limite qu'elle ne pourrait franchir sans péril.

Voici un pays voisin, ami et allié de la Belgique, la Hollande, qui a aussi son épreuve, une crise nationale et politique destinée peut-être à prendre une assez sérieuse importance. La mort du prince Alexandre, le dernier héritier de la maison d'Orange-Nassau, a profondément ému les Hollandais. Ce n'est pas que le prince eût une grande popularité ; il était peu connu, il se mêlait fort peu au monde. La mort de sa mère, la reine Sophie, femme d'un esprit supérieur, avait été un premier coup qui l'avait atteint dans ses forces physiques comme dans sa vie morale, et lorsque peu après, la fin prématurée de son frère aîné, le prince Guillaume, faisait de lui l'héritier de la couronne, il se sentait accablé de cette fortune inattendue qui était pour lui un fardeau. Il vivait solitairement dans son palais de La Haye, affecté de la mort de ses proches, recevant à peine les princes étrangers qui passaient en Hollande et qui témoignaient le désir de le visiter, fort peu connu de ses compatriotes et peu compris, enfermé le plus souvent dans des études tranquilles qui lui donnaient un renom d'originalité. Tel qu'il était cependant, ce prince avait reçu de sa mère des idées généreuses ; il ne manquait pas de dons naturels développés par une éducation soignée. Il goûtait les hommes de talent, avec qui il aimait à avoir de longues conversations ; et il ne négligeait pas de se tenir au courant des affaires publiques, de se préparer à la lourde tâche qui pouvait lui échoir un jour. Il n'aimait ni le bruit ni l'éclat. La mort précoce et inattendue de ce prince solitaire de moins de trente-cinq ans est venue montrer la place qu'il occupait dans les affaires hollandaises ; elle a rappelé qu'il était le dernier fils du roi Guillaume, déjà souffrant et presque septuagénaire, qu'avec lui s'éteignait la ligne masculine des Orange-Nassau, et, par une coïncidence curieuse qui n'a pu qu'ajouter à l'émotion, cette mort est arrivée au moment où l'on se dispose à célébrer en terre hollandaise le troisième centenaire de la mort de Guillaume le Taciturne, le grand fondateur de la dynastie ! La constitution néerlandaise, il est vrai, a pourvu à tout et attribue la couronne à la fille que le roi Guillaume a eue d'un second mariage, à la jeune princesse Wilhelmine ; mais cette princesse, devenue à l'improviste héritière de la couronne, est une enfant de quatre ans. Il faut, d'après la loi con-

stitutionnelle, instituer une régence. Il y a un intérêt politique de premier ordre à ce que tout soit réglé pour cette régence, pour le choix de la personne qui l'exercera, du vivant du roi, obligé de signer en quelque sorte son testament. Tout cela a paru d'abord assez délicat. Les difficultés ont dû néanmoins être surmontées, puisque le gouvernement, interpellé dans le parlement, a pu déclarer que le souverain est prêt à sanctionner toutes les mesures nécessaires, qu'une loi sera proposée aux chambres réunies au mois d'août.

Tout d'ailleurs semble assez compliqué dans cette situation nouvelle de la Hollande. D'après la loi fondamentale, il est défendu de toucher à la constitution pendant la durée d'une régence. Or, depuis plus d'un an déjà, on est occupé à La Haye, d'accord avec le gouvernement, à préparer une révision constitutionnelle. Une commission royale a été nommée pour étudier la question, et cette commission a même présenté un rapport où le gouvernement doit puiser les élémens du projet définitif qu'il proposera; mais, quelle que puisse être la bonne volonté du chef du cabinet, M. Heemskerk, il est douteux qu'il puisse proposer de sitôt son projet, surtout dans les circonstances présentes. La révision qu'on poursuit peut subir des retards, d'autant plus que la constitution exige une procédure, des formalités assez longues, assez embarrassantes. On sait cela à La Haye, et bien des esprits impatients, inquiets de la santé ébranlée du roi, ont conçu peut-être un peu précipitamment la crainte que la vie du souverain ne se prolongeât pas assez pour que la révision fût présentée, discutée, et votée en temps utile, de sorte que si un nouveau malheur arrivait, on se trouverait en face d'une impossibilité, d'un *veto* invincible. De là est née dans la chambre la pensée de provoquer de la part du gouvernement des résolutions particulières; on lui a demandé de proposer, en attendant une réforme constitutionnelle plus complète, la suppression du *veto* inscrit dans la constitution. On n'aurait pas ainsi les mains liées pendant la durée entière d'une régence éventuelle qui pourrait être longue. Le gouvernement n'a pas décliné du premier coup cette proposition; il n'a pas repoussé absolument une idée dont la réalisation nécessiterait des élections avant la fin de l'année. La question ne laisse pas cependant de demeurer assez compliquée; elle n'aura pas sûrement une solution très prompte à un moment où les esprits sont vivement préoccupés de la situation générale de la Hollande, et les révisions constitutionnelles, on le voit, ne se font pas aisément même dans les pays les plus calmes, les plus sages.

Ce qui ajoute aux difficultés de la situation, c'est que le ministère de M. Heemskerk, quoiqu'il garde une certaine autorité devant le parlement, n'a pas toujours la vie commode avec les partis. Il a, il est vrai, quelques bonnes fortunes; il a réussi enfin à obtenir de ses chambres l'approbation de la convention commerciale franco-hollandaise, qui, sans être encore un traité définitif, assure du moins des

conditions plus fixes et certains avantages réciproques aux deux pays. A l'intérieur, il reste aux prises avec des embarras toujours renaissans, sans cesse aggravés par les divisions des partis. Il n'a pas pu récemment obtenir le vote des ressources dont il avait absolument besoin pour faire face aux nécessités impérieuses qui pèsent sur le trésor; il a fallu suffire, avec des expédiens, au paiement des intérêts d'un emprunt qu'on vient de contracter. Dans d'autres circonstances, le ministère se serait sans doute immédiatement retiré; aujourd'hui il n'aurait fait qu'aggraver la situation générale du pays par une crise ministérielle, qui, dans l'état des partis, n'aurait conduit à rien. Il s'est raisonnablement décidé à rester jusqu'au retour du roi, jusqu'au moment où, par l'accord nécessaire de tous les pouvoirs, il faudra aborder des questions bien autrement sérieuses qui intéressent la paix, l'indépendance, l'avenir même de cette bonne et brave Hollande.

CH. DE MAZADE.

---

## MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

---

Les préoccupations relatives au choléra, au conflit franco-chinois, et à la conférence de Londres ont pesé depuis le commencement du mois sur le marché financier. Les cours des rentes et des valeurs en général ont peu baissé, mais le mouvement des transactions a été très sensiblement ralenti; la spéculation, qui venait d'être si maltraitée par les événemens à la fin de juin, a été fort empêchée de réagir contre le malaise général et de mettre en action les élémens sérieux de reprise que lui offrait l'abondance extrême de l'argent, constatée à la fois par l'abaissement du taux de l'escompte, les achats constans de l'épargne, et les facilités de plus en plus grandes que trouvent les acheteurs à terme à se faire reporter.

A la dernière liquidation, le report est tombé à 0 fr. 02 ou 0 fr. 03 sur le 4 1/2, à 1 ou 2 francs sur les grosses valeurs, comme le Suez, le Gaz, etc.; à 0 fr. 50 sur les actions de quelques-unes de nos compagnies de chemins de fer, au pair sur un assez grand nombre de titres. On a coté du déport sur la Banque de France, sur le Comptoir d'escompte, sur le Panama, dont les titres venaient de perdre une vingtaine de francs en quelques jours.

Il y avait donc un découvert; le fait devenait indéniable par le seul témoignage de la cote des reports. Mais les circonstances pouvaient-elles permettre à des haussiers dont la déconvenue venait d'être si forte depuis quelques semaines, de reprendre immédiatement l'avantage en forçant les vendeurs à se racheter quand même, en dépit de tous événemens fâcheux et alarmans? Bien des raisons devaient tenter les acheteurs, et parmi ceux-ci nous comprenons certains établissemens de crédit de première importance, qui, comme le Crédit foncier de France et le Crédit lyonnais, passent pour être chargés de gros paquets de rente dont la réalisation, aux cours actuels, écraserait le marché et provoquerait une panique générale. Pourquoi ne recommencerait-on pas, par des achats persistans au comptant et à terme, à faire le vide sur ce marché déjà déserté par la plus grande partie de sa clientèle, surtout au moment où la mise en paiement des coupons de juillet, va jeter dans la circulation des sommes considérables dont l'emploi en sérieuses valeurs de Bourse est tout indiqué? La bonne tenue du marché du comptant finirait par réagir sur les dispositions naturellement moins confiantes du marché à terme; les vendeurs en spéculation se montreraient plus craintifs, et bientôt croiraient prudent de se racheter, ce qui faciliterait la hausse, alors même que la situation ne semblerait pas comporter un tel mouvement.

C'est ce programme que l'on a vu en partie se réaliser cette quinzaine. Les cours ont d'abord fléchi quelque peu sous le poids des télégrammes de Toulon, puis de ceux de Marseille, annonçant une extension régulière de l'épidémie. Mais la réaction n'a pas tardé à s'arrêter, parce que la spéculation disposée à vendre s'est aperçue que l'on maintenait les cours au comptant avec une extraordinaire fermeté. Les affaires se sont aussitôt restreintes au minimum des périodes de vacances et de chômage d'été, et il a suffi de quelques achats pour relever assez brusquement les cours le jour même où la mortalité cholérique devenait vraiment inquiétante à Toulon. Il n'y a pas de conclusions sérieuses à tirer, pour l'avenir du marché, de ces mouvemens de Bourse, qui, comme celui que nous venons d'expliquer, semblent contraires à toute logique. Il est fort probable que les affaires resteront en fait dépourvues de toute animation jusqu'au mois d'octobre. Nous venons de dire pourquoi on pourra faire monter, par intermittences, les fonds français et quelques bonnes valeurs. Mais la situation ne comporte évidemment pas une hausse soutenue et durable, un mouvement analogue à celui qui, de janvier à mai, avait relevé de 2 ou 3 francs les cours de nos rentes.

Il est impossible que le monde des affaires se désintéresse des graves événemens qui lui causeraient, il y a moins d'un mois, de si justes alarmes. La conférence de Londres est réunie, mais il est encore bien douteux qu'elle aboutisse à un résultat satisfaisant, soit au point de vue de

la politique générale et de l'entente entre les puissances, soit au point de vue des intérêts des créanciers de l'Égypte. Le gouvernement français a résolu de demander à la cour de Pékin une indemnité sérieuse pour la violation du traité de Tien-Tsin. Il est possible que la Chine reconnaisse promptement ses torts et nous donne pleine satisfaction. Il y aurait peut-être toutefois quelque inconvénient à escompter sans plus tarder cette heureuse issue du conflit. Les entrevues de Li-Fong-Pao avec notre ministère des affaires étrangères ne paraissent avoir rien réglé.

La spéculation peut encore moins négliger les indications si défavorables fournies sur notre état économique par les chiffres de notre commerce extérieur, par les recettes des chemins de fer, par le résultat du rendement des impôts pendant le premier semestre de 1884. Le résultat est très peu satisfaisant. Il y a, pour le seul mois de juin, une moins-value de 10 millions sur les évaluations budgétaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'insuffisance atteint déjà 40 millions, et la diminution du rendement, par rapport aux recettes réalisées en 1883, dépasse 15 millions. On ne peut espérer que les chiffres du second semestre combleront le déficit ainsi créé. Le mal ira au contraire en s'aggravant. Le choléra, par les quarantaines et autres mesures sanitaires adoptées par les gouvernements étrangers et chez nous-mêmes par les autorités administratives et municipales, va entraver sur un grand nombre de points les transactions commerciales. Les transports diminueront encore, les échanges se restreindront, et l'on devra se féliciter si, en fin d'exercice, le déficit ne dépasse pas une centaine de millions. Pendant ce temps, le montant des dépenses se sera certainement accru, le Tonkin et Madagascar réclamant de nombreux millions, et la commission du budget s'évertuant vainement à dresser sur le papier une liste d'économies à réaliser dans les différens ministères, et que l'expérience démontrera irréalisables.

Le seul argument à opposer à ces considérations d'ordre général est l'abondance de l'argent. L'épargne a des disponibilités considérables. Elle a à recevoir depuis le 1<sup>er</sup> juillet le montant d'innombrables coupons d'obligations de chemins de fer, et, depuis le 5 courant, elle a pu toucher, sur les valeurs diverses, des coupons dont voici les plus importans : 53 francs sur les actions de Suez, 43 sur les Délégations, 41 sur les Parts civiles, 53 sur le Nord, 30 sur le Crédit foncier, la Banque de Paris et les Omnibus, 25 sur le Midi, le Crédit foncier d'Autriche et la Banque ottomane, 22 sur les Voitures, 20 sur les Magasins généraux de Paris, les Chemins Andalous, les Méridionaux italiens, 18 sur le Nord de l'Espagne, 15 sur la Compagnie transatlantique et sur les Portugais, 13 sur le Saragosse, 12 sur les Autrichiens. Presque tout cet argent se reporte immédiatement sur les rentes et les obligations de chemins de fer.

Déjà le 3 pour 100 s'est relevé à 76.50 et le 4 1/2 à 107.10. Les détenteurs de ce dernier fonds auront à toucher dans quinze jours le montant d'un coupon trimestriel; ce qui explique les achats au comptant. Quant aux actions de chemins de fer, elles ont baissé de 15 à 20 francs. Ces titres ont été entraînés dans le recul général et de plus subissent l'influence de la faiblesse persistante de leurs recettes hebdomadaires. Cependant les acheteurs sont déjà revenus au Midi à 1,150 et au Lyon à 1,180.

Les valeurs du Suez ont également à lutter contre l'effet des diminutions de recettes. Au-dessus de 1,900 francs, les offres sont redevenues rares; la moindre amélioration dans l'état du marché provoquerait la réapparition de ce cours.

Le Gaz s'est soutenu au-dessus de 1,500 francs, par suite du gain de son procès contre la ville devant le conseil de préfecture. La ville a vu repousser sa demande tendant à un abaissement des tarifs de la Compagnie. Il lui reste, pour obtenir la diminution désirée du prix du gaz, la voie de l'arrangement à l'amiable au moyen d'une prolongation de la durée du monopole.

Les titres des établissemens de crédit sont restés à peu près immobiles. Il est vrai que la plupart n'ont échappé à la baisse que par l'abandon absolu où les oublie la spéculation et par une absence presque complète de transactions. D'ailleurs il n'y a pas de motifs sérieux de hausse sur cette catégorie de titres, les émissions les plus récemment tentées ayant complètement échoué.

Les fonds étrangers ont été assez maltraités depuis quinze jours, surtout l'Italien, qui n'a pu reprendre sans quelque peine le cours de 93, après détachement d'un coupon de 2 fr. 17, et l'Extérieure d'Espagne, qui, après le paiement de son coupon, a immédiatement baissé de 1 franc. En Italie, le parlement s'est séparé sans que l'affaire des conventions de chemins de fer ait pu être portée devant lui, ce qui a été un désappointement assez vif pour la spéculation. L'Unifiée d'Égypte se maintient très ferme à 295. Les propositions de l'Angleterre ont été accueillies froidement par les représentans des puissances, et les porteurs de titres ne désespèrent pas de voir leurs intérêts vigoureusement défendus dans la conférence. Les combinaisons les plus diverses sont mises en avant pour parer aux difficultés de la situation; une des plus intéressantes est celle que signalaient hier des dépêches de Londres et qui tendrait à l'émission d'un impôt général sur le revenu en Égypte. Les créanciers ne seraient atteints ainsi qu'indirectement et leurs droits resteraient intacts.

---

---

# T O N Y

---

DEUXIÈME PARTIE (1).

---

## VI.

Six mois plus tard, M<sup>me</sup> de Trézé, qui avait repris ses quartiers d'hiver à Paris, racontait des choses fâcheuses, sinon inattendues, à M. de Montmerle :

— Tout va mal pour la pauvre petite d'Armançon ; elle ne retournera pas au couvent, son père la garde auprès de lui et cette résolution a été précédée de scènes déplorables. Je le sais par une lingère de Varoille qui est entrée à mon service après avoir été chassée pour s'être mise trop ouvertement du parti de Lucette. Il paraît que cette affreuse gouvernante persécute l'enfant, qui a, d'ailleurs, bec et ongles,.. un vrai démon, à sa manière,.. on l'a exaspérée. Mais la lutte est terrible. Son père se montre quelquefois d'une brutalité!.. Les colères d'un alcoolique ressemblent à de la démence, et vous devinez d'ici le travail souterrain de cette espèce, la Forgeotte,.. ses insinuations perfides, ses mensonges. La belle éducation que cela fera! M. d'Armançon se contente pour sa fille des leçons d'une ancienne institutrice qui habite le village, une libre penseuse, me dit le curé. Aucune surveillance en somme. Elle est tombée une fois dans l'étang qui se trouve au bas de la terrasse.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

C'est miracle qu'un paysan soit survenu pour la repêcher. Il lui arrivera malheur à la fin. Personne ne la garde. A plusieurs reprises, j'ai insisté pour qu'elle vînt passer la journée avec mes filles, ses compagnes aux Ursulines. On a toujours refusé sous quelque bon prétexte. C'est un parti-pris de la séparer du monde, On craint qu'elle ne parle, je suppose... Vous devriez intervenir, cher monsieur, vous qui représentez sa famille maternelle.

— Hélas! j'ai essayé déjà, dit M. de Montmerle; le résultat de mes observations a été une brouille presque complète avec Robert. Il prend de travers tout ce que je me hasarde à lui écrire, et la dernière fois, il a répondu sur un tel ton que je ne puis, pour le moment du moins, tenter de nouvelles démarches. Il est le maître après tout,.. maître absolu de sa fille. Pourquoi cette puissance paternelle, sans bornes, est-elle donnée à des êtres indignes de l'exercer?

— Oui, dit M<sup>me</sup> de Trézé, oubliant qu'elle s'était jadis portée garant des vertus de famille prêtes à éclore chez le fiancé de M<sup>lle</sup> Delisle, oui, le contrat de mariage peut encore mettre à l'abri la fortune future des enfans, mais,.. quelle inconséquence!.. une direction tout autrement grave reste livrée sans contrôle à des mains reconnues incapables de gouverner les simples intérêts matériels. La loi n'en fait pas d'autres! reprit-elle en laissant éclater un esprit de révolte bien féminin contre le code... Avez-vous quelquefois des nouvelles de votre petite cousine?

— Au commencement des vacances, elle m'écrivait, elle paraissait assez contente. On lui permettait de courir à son gré de côté et d'autre, comme un cheval échappé. Les enfans aiment cela, surtout les enfans élevés sous cloche dans une grande ville, mais un moment vient peut-être où eux-mêmes s'aperçoivent que, sous prétexte d'indulgence et de liberté, on les néglige. Tout à coup je n'ai plus reçu de réponse à mes lettres; sans doute son père les intercepte. Que ne donnerais-je pas cependant pour savoir en détail tout ce qui s'est passé!

— Moi, je ne puis rien vous dire, sauf que M. le curé a rattrapé la petite dans le bois du Crot une fois qu'elle se sauvait, voulant, criait-elle, retourner à Paris. La Forgeotte l'avait frappée... Elle pleurait de colère et d'orgueil blessé plutôt que de peur. Le curé lui fit une morale, après quoi il la ramena au château et obtint pour elle le pardon de son père, qui, même, tança vertement devant témoins cette Claudine. Voilà tout ce que j'ai recueilli, avec les propos de Pierrette la lingère... Ceux-là sont peut-être exagérés après tout. Comment se fier aux domestiques?.. aux domestiques congédiés?..



La vérité entrevue à travers les discours de M<sup>me</sup> de Trézé, la vérité, que M. de Montmerle eût si fort désiré connaître à fond, se révélera naturellement au lecteur.

Un soir que M. d'Armançon, après souper, s'était attardé à boire tout seul dans la salle, ce qui lui arrivait quelquefois, Claudine Forgeot était entrée à pas de chatte, l'air contristé, ses paupières, qu'elle baissait hypocritement, rougies par les larmes. Elle s'était avancée jusqu'à la table sans que son maître la vît, et, s'étant assurée du coin de l'œil qu'il arrivait au degré d'excitation où il ne faisait pas bon l'irriter, elle avait imploré timidement la permission de dire un mot.

— Que signifient ces simagrées? demanda non sans rudesse M. d'Armançon, qui prenait volontiers sa revanche d'une sujétion très réelle par des affectations de brusquerie qu'on lui faisait payer ensuite.

— Je viens dire à monsieur que je ne peux rester plus longtemps à son service, répondit la fine mouche entre deux soupirs étouffés. Michelin, lui, restera; il est nécessaire ici; mais moi je serai facilement remplacée... Non, monsieur, rien ne me fera revenir là-dessus... Je ne veux point être cause...

Elle n'acheva pas, leva son tablier jusqu'à ses yeux et, tombant assise sur le coin d'une chaise, se mit à sangloter.

— Claudine! s'écria M. d'Armançon en se levant avec fracas. Qu'arrive-t-il? Tu perds la tête! Jamais je ne te permettrai de partir, jamais...

— Si fait, monsieur, une pauvre fille comme moi ne doit pas être un sujet de brouilleries entre le père et la fille. Mademoiselle ne peut plus me souffrir. Elle est la maîtresse. Je m'en vas...

— Mademoiselle s'est permis?.. Il n'y a de maître ici que moi, entends-tu?.. Et pourquoi ne te souffrirait-elle pas?.. Avez-vous eu encore maille à partir ensemble?..

— Oh! ça se renouvelle tous les jours. J'ai beau y mettre du mien, mademoiselle prétend que je rapporte contre elle, que je la fais gronder, que je suis toujours en travers de son chemin quand elle veut vous voir;.. elle n'écoute rien de ce que je lui commande de votre part. Aujourd'hui, pour une défense qu'il fallait bien lui faire,.. elle s'est mise à m'injurier, elle criait : — On me l'avait bien dit que vous étiez une coquine!.. et que vous étiez cause que papa m'enfermait au couvent!.. et que vous le flattiez! et que vous me feriez la vie dure! et que Varoille était devenu, grâce à vous, le château de Barbe-Bleue!

— Elle a dit cela! s'écria M. d'Armançon en fermant le poing d'un geste furieux.

— Oui, monsieur, et je ne peux pas supporter d'être traitée de cette façon,.. vous comprenez?.. J'aime mieux partir. Il est tout naturel que monsieur donne raison à sa fille,.. même ça se doit... Ça ne me fera jamais oublier les bontés de monsieur.

— Elle a dit cela! répétait M. d'Armançon, le visage en feu, avec un bégaiement d'ivresse commençante, augmentée par la colère.

Il s'élança hors de la salle et monta quatre à quatre l'escalier, poursuivi par les supplications de Claudine. Il alla droit à la chambre de Lucette, cette chambre de sa femme où, le plus possible, d'ordinaire, il évitait d'entrer. L'enfant était en train de se déshabiller avec l'aide de Pierrette.

— Sortez! dit-il impérieusement à cette dernière.

Puis, saisissant sa fille par son petit bras nu, qu'il meurtrit dans cette étreinte de fer.

— Qu'est-ce qui a calomnié Claudine?.. Qu'est-ce qui vous a montée contre elle?.. s'écria-t-il avec une expression si sauvage que Lucette, pâle comme la mort, se jeta éperdument à genoux en gémissant :

— Ne me touchez pas,.. je vous en prie,.. ne me touchez pas!..

— Parlez-vous?.. reprit M. d'Armançon avec la même violence.

La Forgeotte attendait, satisfaite, debout derrière la porte.

— Oui, je vous dirai tout, papa, je vous dirai tout, mais lâchez-moi...

C'était vrai;.. on ne l'avait point trompée;.. ce terrible père était bien Barbe-Bleue.

La figure cachée entre ses mains, elle raconta ce que lui disait au couvent sa voisine de classe, Pauline, et les propos tombés de la bouche de M<sup>me</sup> de Broie, de M<sup>me</sup> d'Orbigny, de M<sup>me</sup> de Trézé. Elle les avait oubliés longtemps, et puis ils lui étaient revenus, elle ne savait comment, dans un moment de colère. Pourquoi aussi Claudine lui défendait-elle de descendre dire bonsoir à son papa?.. Elle les empêchait toujours d'être ensemble... Pourquoi?

— Ah! c'est au couvent, rugissait M. d'Armançon, c'est au couvent qu'on vous apprend tout cela! Eh bien! vous n'y retournerez plus.

Naguère, cette déclaration eût comblé de joie Lucette; mais, de la façon dont marchaient les choses, elle y vit, au contraire, une sorte de menace nouvelle.

— Vous resterez ici, ajouta-t-il, et vous obéirez... Une fois pour toutes, je vous le dis, la personne que vous avez offensée a

droit aux égards de tous. Tant que je vivrai, Claudine sera respectée; je prendrai les torts à son égard comme des torts envers moi-même... Ah! c'est là ce qu'on vous apprend au couvent! Je ne suis pas fâché de le savoir... Commencez par lui demander pardon.

— Non! dit Lucette, qui retrouva soudain son énergie et son obstination.

Il leva la main sur elle; il l'aurait brisée; mais Claudine se précipita entre eux, couvrant Lucette de son corps, et se donnant ainsi le mérite de la générosité.

La pauvre enfant fut en disgrâce jusqu'à ce qu'elle eut cédé. Son père ne semblait pas se rappeler qu'elle existât; personne ne lui parlait, sauf Tony, qui, étant d'humeur familière et caressante, venait, quand elle pleurait, lui essuyer les yeux et lui offrir, en guise de consolation, tous les joujoux rustiques fabriqués par Forgeot. Il l'adorait parce qu'elle s'entendait à l'amuser et que, depuis son arrivée, il avait une camarade; parce qu'elle était patiente et douce, lui témoignant des complaisances de petite maman qui ne lui coûtaient pas, car cette poupée vivante l'amusait, elle aussi, et elle avait cru voir d'ailleurs que son père lui en savait gré. Or, tout gâté qu'il fût, le filleul de M. d'Armançon n'était pas habitué à la douceur. Dine, comme il appelait sa mère, qu'il ne connaissait pas en cette qualité, le rudoyait à tout propos, par grossièreté naturelle; la tendresse de son parrain était aussi fort capricieuse, entremêlée de bourrades que le bambin recevait avec une insouciance dont M. d'Armançon lui savait gré. A la bonne heure! Celui-là était un Bourguignon de race. On reconnaissait un certain Robert au même âge. Tony se moquait de tout, pourvu qu'on lâchât la bride à son humeur turbulente et à sa gourmandise. Il était très drôle, en somme, et, de son côté, Lucette l'aima, ni plus ni moins qu'un petit animal favori joueur et câlin, jusqu'au moment où la plus terrible des maladies s'empara d'elle, une maladie qui semblerait devoir attendre l'heure de l'amour dont elle est l'envers inséparable, et qui cependant accompagne parfois nos premières affections.

Quand la jalousie vient aux enfans, son résultat est une précocité douloureuse, une intensité de sensations toute morbide qui flétrit leurs joies, tue leur gaité, pervertit leur caractère. Les premiers symptômes en parurent chez Lucette au cours de la semaine mémorable où, avant de s'humilier, la haine dans le cœur, elle tint ferme contre un ordre quotidiennement renouvelé de demander pardon à la Forgeotte. Son père ne l'embrassait plus jamais; il avait, pensait-elle, l'air de la détester; et pourtant elle le

voyait prendre sur ses genoux ce petit étranger, cet intrus, qui, sans y avoir aucun droit, était de la maison. Elle le voyait, quand il partait à cheval, emporter en croupe le marmot, qui poussait des cris de joie folle. Elle observait que le regard de son père, si dur en se posant sur elle, pouvait briller et s'attendrir lorsqu'il rencontrait la joyeuse petite figure de Tony. Combien de fois, quand celui-ci s'approchait seulement de l'ingrat qui aurait dû être tout à elle et qui préférerait à son propre sang un filleul sorti on ne savait d'où, s'enfuit-elle au plus profond des allées du parc pour se jeter dans un fourré où nul ne pût la voir et mordre à belles dents la mousse qui étouffait ses sanglots! Si le petit Tony osait la relancer, elle le repoussait avec humeur; des idées de représailles, de vengeance et de cruauté venaient l'épouvanter elle-même; et la blessure intérieure à laquelle d'ailleurs elle eût été incapable de donner son vrai nom s'envenimait toujours. Elle perdit l'appétit, le sommeil; elle maigrit, elle devint laide, laide comme la méfiance, comme le soupçon... Hélas! les jaloux prennent toujours le plus mauvais chemin pour regagner leurs avantages : de ses accès de sombre tristesse on conclut qu'elle était boudeuse; de ses explosions de désespoir, qu'elle était colère. La Forgeotte, appuyée sur un premier triomphe, eut des raisons plausibles pour la dénoncer tous les jours. C'était désormais une guerre ouverte entre elle et son père; il fallait absolument la rompre, disait celui-ci. Et il usait pour cela de tous les moyens que lui suggéraient son humeur ou des conseils malveillans. A la fin, le changement physique de Lucette l'effraya néanmoins. Il fit venir le médecin, qui, ne voyant que fièvres intermittentes, — elles sévissaient dans le pays, — bourra la petite fille de quinine moins amer que son chagrin. Peut-être, après tout, cette enfant s'ennuyait-elle. Il fallait l'occuper. L'oisiveté ne lui valait rien. Elle errait du matin au soir sous les ombrages mal tenus qu'on appelait le parc, telle qu'un animal blessé qui cherche la solitude, en savourant l'impression d'être la plus malheureuse et la plus méchante des créatures.

Cet état ne pouvait se prolonger, et cependant la résolution de M. d'Armançon était fermement prise de ne plus renvoyer sa fille au couvent, où des bavardages de femmes lui avaient fait pressentir ce qu'elle devait ignorer. Les rancunes, les animosités, les volontés plus ou moins extravagantes devenaient, dans ce cerveau détraqué par une intempérance habituelle, autant de manies, d'idées fixes. Mais comment concilier l'éducation de Lucette et son séjour permanent à Varoille, où les Forgeot n'eussent point toléré la présence d'une institutrice? Dans une heure de bon sens, M. d'Armançon

s'avisait que M<sup>lle</sup> Arnet, cette savante, pourrait être de quelque secours, et, sans prévenir sa fille, il l'emmena un matin chez la singulière personne que le curé qualifiait de libre penseuse. Ce n'était, de fait, qu'une déshéritée, aigrie par les injustices du sort et qui, mécontente de la vie, était du même coup en querelle avec la société, avec la Providence.

Elle avait tiré un mauvais numéro à la grande loterie d'ici-bas. Maladive dès son enfance, les soins d'une mère lui avaient manqué; son père n'éprouvait pour elle qu'une pitié méprisante, qui s'était un instant toutefois changée en admiration lorsqu'à l'école on lui avait signalé les aptitudes extraordinaires de cette chétive créature. Le père Arnet, âpre au gain sous toutes ses formes, ne souffrait pas qu'un coin de sol, quel qu'il fût, restât improductif, mais il était capable de sacrifices bien entendus pour arriver à une exploitation quelconque. Ce système qu'il appliquait à ses champs, il l'appliqua de même à sa fille. Un nouveau genre de culture, l'instruction de Constance, absorba une partie des écus que la rumeur publique l'accusait d'avoir grappillés dans ses fonctions de régisseur; bon placement, puisque l'oisillon chétif pouvait devenir, à ce régime, une poule aux œufs d'or. Mais chacun des écus en question avait été reproché d'avance à la future institutrice. On lui fit durement sentir qu'elle devrait rendre au centuple ce qu'elle avait coûté. Munie enfin des brevets qui devaient la conduire à la fortune, transformée en « demoiselle, » répudiée comme telle par tous ceux qui étaient restés à leur place tandis qu'elle gravissait les degrés de l'échelle sociale, Constance Arnet prit son vol à travers le monde.

L'argent était son moindre souci, elle sema d'abord celui qu'elle gagnait sans trop compter; cette fille de fourmis économes avait l'imprévoyance d'une cigale, la main facilement ouverte, des goûts aventureux. Déjà le vieil Arnet se plaignait de ne pas rentrer dans ses frais assez vite. Pour le satisfaire, elle donna un coup de collier désespéré, quitte à tomber au bout de la course; elle suivit une opulente famille russe dans des climats où sa santé se perdit. Alors, on lui fit poliment comprendre que le devoir de toute institutrice accomplie est d'abord de se bien porter. On la congédia, et après quelles amertumes! M<sup>lle</sup> Arnet avait rencontré autour d'elle cette glaciale indifférence, cette réserve systématique, cette ingratitude à peine voilée, cette politesse pleine de dédains qui sont souvent réservées aux prétendus inférieurs et que ceux-ci n'oublient ni ne pardonnent. C'était son lot d'être isolée au milieu des grands comme au milieu des petits, jalousée par ceux-ci, traitée de haut par ceux-là, toujours incomprise, et, comme telle, ridicule.

Des déceptions d'un autre ordre étaient venues se joindre aux froissemens de son orgueil. Jeune et ardente, elle avait eu son roman, ainsi que toutes les femmes; un drame, dont elle seule devait être le témoin et la victime, s'était joué dans les profondeurs de ce cœur ulcéré, où il semblait qu'un germe de tendresse, lent à fleurir, violemment anéanti par le choc brutal des intérêts les plus sordides, fût désormais incapable de renaître. Dix années auparavant, brisée de corps et d'âme, épave d'un naufrage, elle était enfin revenue sous le toit paternel, ne pouvant plus gagner son pain. On fit un accueil cruel à cette maladroite. Ne pas réussir est la pire de toutes les fautes. Le village tout entier, qui l'avait vue partir avec envie, se moqua lorsqu'elle rentra bredouille. Les fables, les calomnies allèrent leur train. Une curiosité malveillante fut le seul sentiment qu'elle rencontra. Le vieil Arnet ne lui pardonnait pas l'écroulement de ses châteaux en Espagne; paralytique, il se faisait servir jour et nuit, la tenait dans la plus dure dépendance, tout en l'accusant d'avoir gaspillé sa dot. Les besoins d'un esprit cultivé lui devinrent un sujet de souffrance auquel personne, autour d'elle, ne pouvait accorder la moindre compassion. Incomprise plus que jamais et plus que jamais dépendante, Constance cherchait un refuge contre les malédictions de son père et la risée des voisins dans le mépris profond de tout ce qu'elle avait connu et de tout ce qui lui restait, dans un mutisme orgueilleux. Elle défiait le ciel de l'accabler davantage, et, en attendant que la mort, depuis longtemps commencée pour elle, lui donnât la paix d'un sommeil sans fin, — l'unique bien auquel son pessimisme voulût croire encore, — elle se consolait de ses maux par le spectacle des malheurs du prochain.

— Tout, en ce monde, est mauvais, se disait-elle. Il n'y a que des imbéciles et des méchans, des bourreaux et des dupes.

Quelle surprise fut la sienne quand M. d'Armançon, qui jamais ne lui avait adressé un mot, lui qui parlait en passant au dernier des journaliers de l'endroit, vint la prier de donner des leçons à sa fille, qu'il désirait garder auprès de lui!

— Je sais, lui dit-il, que vous possédez des diplômes et que vous avez au moins commencé une éducation...

Elle alla chercher et lui présenta en silence les certificats les plus flatteurs. Ceux qui l'avaient abreuvée de dégoûts s'étaient décidés néanmoins à lui rendre justice au moment des adieux.

— Bon! vous en savez plus qu'il n'est nécessaire. Je ne tiens pas à ce que ma fille soit une pédante. Qu'elle apprenne l'indispensable. On vous l'amènera tous les jours, et vous fixerez le prix.

C'était une distraction, une ressource inespérée, une réhabilitation aux yeux du troupeau stupide qui ne la croyait bonne à rien, puisqu'elle était revenue sans le sou. Elle accepta, et depuis lors Lucette passa ses matinées chez elle, sombre et distraite en face de ce professeur peu sympathique, qui, n'obtenant rien de son intelligence ni de sa bonne volonté, lui donnait invariablement des notes détestables, lesquelles avaient au logis une punition pour suite. Si M<sup>lle</sup> Arnet eût été moins confite dans sa misanthropie, elle aurait cherché avec ménagement la cause des mauvaises dispositions de cette nouvelle élève; mais l'espèce de sollicitude quasi maternelle dont elle avait peut-être été capable autrefois s'était éteinte sous les souffles desséchans qui n'avaient rien laissé subsister en elle de tendre ni de féminin; et il ne semblait pas réservé à un sujet ingrat tel que Lucette de l'arracher au pur égoïsme. Elle se dit amèrement qu'une fois de plus sa destinée lui donnait à moissonner des charbons et des orties, sans se douter qu'une passion tout autrement douloureuse que ses propres souffrances, devenues chroniques pour ainsi dire et depuis longtemps refroidies, une passion aiguë aux dents cruelles, la jalousie doublée de haine, rongerait ce cœur enfantin. L'affection exaltée que Lucette portait à son père, malgré tout, en était la source. Elle s'endormait sur le souvenir irrité du baiser donné au petit Tony, un baiser qui, comme tous les autres, aurait dû être pour elle. Au milieu de son sommeil elle criait d'une voix déchirante :

— Non, papa n'aime pas les petites filles !

Elle pensait en s'éveillant :

— Si ce garçon n'était pas là, il m'aimerait davantage ! Restera-t-il donc toujours, ce maudit filleul?..

Elle en arrivait à ne plus pouvoir supporter que Tony la touchât, s'approchât d'elle seulement, et, comme s'il l'eût fait exprès, le pauvre innocent était toujours cousu à ses jupes, guettant le moment où elle descendait de sa chambre, la suivant du matin au soir dans tous les coins, sans plus s'apercevoir qu'il était à charge que ne s'en aperçoit le chien qu'on renvoie en le battant et qui revient jouer, avec un entrain redoublé, prêt à lécher la main qui l'a frappé.

— Ne s'en ira-t-il jamais ? pensait Lucette. Ne finira-t-il jamais de me nuire, d'accaparer l'affection et les caresses de papa ?

Elle oubliait désormais d'en vouloir à la Forgeotte. Toutes les violences de son tempérament à demi créole, où le système nerveux prédominait outre mesure, se manifestant à cette époque tourmentée de sa vie par des tics convulsifs, des goûts bizarres pour certaines substances qui n'avaient rien d'alimentaire, et d'autres per-

versions morbides, toutes ses rancunes exaspérées se tournaient contre Tony. Comment un jour en vint-elle à songer :

— Il peut mourir. Bonne-maman, que j'aimais tant, est bien morte ! Et lui, je le déteste... Les enfans meurent... Il n'y a pas d'âge pour mourir.

Cette pensée une fois entrée dans son cerveau, elle se mit sans relâche, malgré elle, à souhaiter la mort de Tony : quand il aurait disparu, lui qui était plus joli, plus gai, plus aimable qu'elle, lui qui plaisait à tout le monde, son père cesserait de faire des comparaisons, il faudrait bien qu'il se contentât d'une petite fille, il finirait par la gâter, faute de mieux, comme il gâtait Tony. Mais, avant de mourir, on était malade. Et ce petit monstre se portait si bien!..

## VII.

Par une orageuse après-midi, elle était sur la terrasse plantée de vieux tilleuls, assise à l'ombre, et roulant dans sa tête enfiévrée des pensées qui avaient pour digne accompagnement le fracas lointain de la foudre et le passage sinistre des éclairs entre les nuages couleur de plomb. De grandes ombres effleuraient, rapides et frissonnantes, l'eau noire d'un étang que dominait cette terrasse, débris somptueux de l'ancien château. Du temps de la gloire de Varoille, l'aspect de ces fortes assises de pierre couronnées d'ombres d'où l'on découvrait l'immense miroir clair et uni, régulièrement encadré, avait dû être presque royal. Aujourd'hui, la pièce d'eau ressemblait en partie à un marécage, tant sur un vaste espace elle était voilée de juncs et d'herbes flottantes. Des allées humides et moussues y conduisaient, il n'y avait plus d'admirable, dans leur mélancolie profonde, que les bois étagés sur la colline qui bordait l'autre rive. Leur verdure ondoyante et veloutée prenait en ce moment des tons métalliques. Sous l'influence de l'orage, Lucette sentait sa méchanceté croître comme celle des cousins bourdonnans autour d'elle et qui la piquaient à l'envi.

Tout à coup, elle entendit des claquemens de fouet mêlés aux gazouillemens d'une petite voix fraîche à l'extrémité de la terrasse, puis son nom fut jeté au vent sur tous les tons de l'impatience et de la prière. Elle ne bougea pas du banc de gazon où elle s'était blottie parmi les branches :

— Lucette ! répéta Tony.

Il la cherchait de droite et de gauche avec persistance, croyant à un jeu de cache-cache, écartant le feuillage pour la surprendre



et criant lorsqu'une ronce égratignait au passage ses mollets rebondis qui sortaient d'un tablier blanc tout taché de jus de fraises.

Elle retint sa respiration dans le désir qu'elle avait de rester inaperçue.

Mais Tony, comme son parrain, voulait bien ce qu'il voulait. Il ne se découragea pas. Une exclamation ravie et prolongée révéla qu'enfin il l'avait trouvée. Tout à coup, il courut sur elle, dans un transport d'allégresse qui ne fut point partagé. Elle le repoussa rudement, se leva et descendit, pour lui échapper, l'escalier de pierre grise qui conduisait à l'étang. Le fâcheux tint bon. Il la suivit, non sans glisser plus d'une fois sur les marches rompues : « Tu sais bien qu'on m'a défendu d'aller par là ! » répétait-il derrière elle comme pour la rappeler. — Ses petits pieds trouvèrent la descente laborieuse ; en l'achevant avec un soupir de satisfaction, il essuya du coin de son tablier la sueur qui mouillait sa toison emmêlée de brins de paille comme un nid de corneille. Lucette était assise sur l'herbe, tout près de l'étang :

— Toi encore ! dit-elle avec humeur, lorsqu'il s'installa triomphant à ses côtés.

Mais déjà l'attention de l'enfant était prise par de grandes araignées aquatiques qui nageaient, le long du bord, dans une position renversée en charriant une bulle d'air pareille à un globe d'argent. D'autres, se dressant à la surface, faisaient des tours d'acrobates dont Tony riait aux éclats, et ce n'était pas seulement les araignées : les dytiques se livraient à la chasse, les grenouilles plongeaient effarouchées, les demoiselles aux ailes diaphanes, au long corselet, venaient se poser sur les nénuphars somnolens, et dans le silence rendu plus profond par l'intermittence du tonnerre, on entendait sauter un poisson, dont la culbute dessinait un grand cercle au large. Couché à plat ventre, Tony contemplait cet intéressant spectacle avec des oh ! des ah ! d'admiration, en jasant sur ses découvertes. De plus en plus, son corps s'avancait au-dessus de l'eau ; ses mains se tendaient pour saisir la quenouille d'un roseau qu'il avait demandée vainement ; à peine tenait-il au rivage herbu en y enfonçant ses petits genoux. Fut-ce un démon qui parla tout bas à l'oreille de la malheureuse enfant, tandis qu'elle le regardait et constatait le danger : « S'il tombait, ce serait fini... personne ne le verrait plus, j'en serais délivrée ! »

De là au crime il n'y avait que l'épaisseur d'un cheveu. Jamais elle ne sut au juste si elle avait poussé Tony, mais elle eut certes plus que la tentation, elle eut la volonté de le pousser. Un clapotement se produisit, couvert par un épouvantable coup de

tonnerre. La meurtrière crut que Dieu la foudroyait. Un paquet blanc s'éleva deux fois à la surface de l'eau, qui était profonde, deux petits bras s'agitèrent désespérément, elle rencontra le regard effaré de deux yeux innocens qui ne l'accusaient pas, qui n'avaient rien vu, rien compris... La conscience de ce qu'elle avait fait s'empara d'elle comme si elle sortait du plus affreux cauchemar. Avec un cri strident, un cri de folle : « Au secours ! » elle s'élança, oubliant qu'elle ne savait pas nager, plongea, reparut, sentit ses jambes prises dans des liens visqueux qui l'enchaînaient, mais elle avait empoigné la blouse de Tony : « Au secours ! » répéta-t-elle une dernière fois, déjà suffoquée par la vase. Le hasard voulut que le jardinier passât au moment même, fuyant l'averse. Avec un gros juron, il se mit à l'eau, repêcha les deux petits corps enlacés. Un seul des enfans avait perdu connaissance : Tony, qui était resté sous l'eau plus longtemps, ne respirait plus. Quand son ennemie le vit couché dans l'herbe, blanc de cette même blancheur qu'elle se rappelait avoir baisée sur les joues froides de bonne-maman, sa menotte crispée qui retenait encore quelques feuilles de saule auxquelles il avait voulu se rattraper, retombant lourde comme du marbre à ses côtés, elle cria : « Je l'ai tué ! je l'ai tué ! » Puis, à son tour, elle s'évanouit.

— Je l'ai tué ! fut le cri de son délire, un cri qu'aucun de ceux qui la soignaient ne prit au sérieux.

Quand elle revint à elle longtemps après, sa victime ressuscitée escaladait le pied du lit :

— Tu as donc été bien malade, ma pauvre Lucette, pour avoir voulu me repêcher ? Je ne le ferai plus, va !.. Je ne me pencherai plus sur l'eau !..

Et M. d'Armançon, qui la soutenait dans ses bras, tandis que le docteur lui faisait avaler un cordial, répondit au mot :

— Pardon ! — faiblement balbutié.

— C'est vrai, tu as eu tort d'aller du côté de l'étang et de l'y entraîner... N'importe, tu t'es conduite comme une brave fille en t'exposant pour lui...

L'émotion l'étranglait. Lucette s'en aperçut, mais elle ne songea pas à se demander si c'était à cause d'elle ou à cause de Tony. Sa jalousie était restée au fond de l'eau. Ce mot du pauvre petit : — Tu as voulu me repêcher, — avait eu raison, une fois pour toutes, de ses mauvais sentimens ; il était allé droit à son cœur, ce gage d'inconsciente miséricorde, pour le régénérer en le brisant. Elle saisit les mains de l'enfant, elle les baisa, elle pleura et il lui semblait que ces larmes qui ne finissaient pas de couler lavaient tout ce qu'il y avait de pervers en elle, ne laissant rien qu'un besoin

d'expier, qui, à partir de cette heure décisive, ne la quitta plus et fit d'elle une autre créature...

### VIII.

L'année suivante, quand M. de Montmerle, bravant l'accueil douteux de son cousin Robert, vint s'assurer par lui-même de la situation de Lucette à Varoille, situation qu'on lui avait dit être si pénible, presque intolérable, il fut surpris de trouver que tout marchait au mieux. Lucette ne ressemblait plus ni à l'enfant gâtée qu'il avait connue ni à la jeune furie dont M<sup>me</sup> de Trézé lui avait raconté les prouesses. C'était une petite personne délicate et mince, qui, ses longues boucles d'autrefois relevées derrière la tête en un nœud sévère, la taille un peu pliée par une croissance trop hâtive, la physionomie pensive et comme voilée, traversait les phases mystérieuses de l'âge ingrat sans que l'on pût deviner si elle serait finalement laide ou jolie. Au moral, elle ne parut à M. de Montmerle que trop parfaite; il eût voulu des confidences, quelques plaintes peut-être, et à ses questions insidieuses elle ne répondait pas un mot qui pût laisser croire qu'elle fût mécontente ni qu'elle désirât rien. Fort intrigué de ce changement, le vieux créole faisait subir aux uns et aux autres, pour en avoir l'explication, de discrets interrogatoires, mais en vain; tout ce qu'il apprit fut que le caractère de Lucette s'était modifié par miracle. Son père se vantait de l'avoir matée; M<sup>lle</sup> Arnet parlait de ses progrès avec une vivacité qui prouvait qu'après avoir fait le serment téméraire de ne plus s'intéresser à rien ni à personne au monde, elle était tout près d'y manquer :

— Je ne prévoyais pas d'abord, il faut l'avouer, de si bons résultats, disait-elle de son air revêche légèrement adouci. Elle a bien profité de mes leçons.

De son côté, le curé mettait la transformation obtenue sur le compte du catéchisme. Il préparait Lucette à la première communion. Comment ne se serait-elle pas amendée? Tandis que le docteur Berthot s'obstinait pour sa part à croire que la crise qu'avait subie l'enfant avant de recouvrer cet heureux équilibre avait été purement physique :

— Nous l'en avons tirée, disait-il en se frottant les mains; à cet âge, les caprices, les colères, les boutades nerveuses se guérissent par un bon régime, du fer, et de l'exercice.

Ainsi chacun voulait avoir contribué à ce qui n'était en réalité qu'une affaire entre Lucette et sa propre conscience. Le mal lui était apparu tentateur, irrésistible, elle s'était sentie criminelle l'espace

d'une seconde pour concevoir aussitôt après l'effroi, l'horreur d'elle-même. Ainsi qu'il arrive si souvent, la vengeance avait sans transition cédé la place au repentir, qui désormais l'aidait à se vaincre mieux que ne l'eussent fait toutes les admonestations d'autrui. Et comme Dieu était bon ! Dieu qui lui avait pardonné par la bouche de sa victime et mieux que pardonné !.. Dieu qui avait permis que cette victime sauvée ignorât,.. ne pût se douter jamais !

— Mais, alla dire M. de Montmerle au curé, admettez-vous que Lucette conserve réellement quelque respect pour un père qui ne se respecte pas lui-même, qui boit, qui tempête, qui donne le spectacle d'une vie déréglée?..

— Monsieur, dit le curé, celui qui permet ces choses met un bandeau sur les yeux des enfans. M<sup>lle</sup> Lucette prend pour les accès d'une maladie inquiétante tous les affreux symptômes de l'ivresse ; son ambition est de soigner son père, de le guérir, et personne autant qu'elle peut-être n'en serait capable. Nous parlons souvent ensemble de cette prétendue maladie. Je ne la désabuse pas. Se trompe-t-elle, en somme ? Au point où il est, M. d'Armançon me semble à peine responsable. L'homme peut s'arrêter sans doute sur une mauvaise pente, les occasions lui sont données pour cela, mais s'il n'en profite point, s'il laisse passer le moment, s'il s'abandonne lui-même, s'il franchit la limite qui sépare le péché de l'endurcissement bestial, c'en est fait. Pour moi, M. d'Armançon est un fou, et je ne vois pas de mal à ce que sa folie demeure sacrée aux yeux de son enfant.

— Soit ! mais la prédilection de cette innocente pour le petit drôle que vous savez... peut-on tolérer cela?.. Elle s'occupe de lui autant que s'il était son frère tout de bon. L'autre jour, je l'ai surprise, le croiriez-vous ? qui très patiemment lui apprenait ses lettres. C'est scandaleux !

— C'est divin ! riposta le curé. Inclignons-nous devant les choses qui nous passent. Ne savez-vous point ce que dit le Seigneur : « Mes pensées ne sont pas vos pensées, mes voies ne sont pas vos voies, car de même que les cieux sont plus hauts que la terre, mes voies sont plus hautes que les vôtres, mes pensées sont plus hautes que vos pensées ? » Laissons faire la Providence, monsieur ; elle est autrement savante, autrement ingénieuse que nous, et elle se sert parfois de la main d'un enfant pour rétablir l'ordre dans un chaos que toute la sagesse de ce monde ne saurait pas débrouiller.

M. de Montmerle, qui représentait la sagesse de ce monde, hocha la tête, peu convaincu, mais M<sup>lle</sup> Arnet eut l'occasion d'éprouver pour elle-même la vérité profonde des paroles du curé. Lucette,

débarrassée de son propre égoïsme qui l'avait empêchée de penser à d'autres souffrances que les siennes, s'aperçut très vite, avec la perspicacité que donne l'expérience, que cette vieille fille désagréable n'était ainsi que parce qu'un malheur quelconque l'avait rendue méchante. Elle connaissait ce genre de méchanceté douloureuse, elle en eut pitié. Sa compassion se manifesta par des ménagemens de toute sorte, de menus égards, de timides attentions auxquelles, malgré elle, M<sup>lle</sup> Arnet fut sensible. La Saint-Constant par exemple, était la fête de l'institutrice, mais cette fête, on ne la lui avait jamais souhaitée. Quand elle vit son élève entrer avec un bouquet gigantesque pour lequel avaient été dépouillés les parterres de Varoille, assez mal garnis de fleurs automnales, l'ombre d'un sourire passa sur sa bouche et en effaça le pli maussade sans que son remerciement eût beaucoup de grâce néanmoins... elle était si peu habituée à remercier!

— Malheureusement, dit-elle, les parfums me donnent la migraine. Je ne pourrai garder votre beau bouquet.

Lucette eut l'air déconcerté.

— Alors il ne vous fait pas plaisir?

— Si vraiment, il me fait plaisir, plus que vous ne pensez, car c'est le premier que je reçois...

— Est-ce possible?... Personne ne vous?..

Elle s'arrêta, mais M<sup>lle</sup> Arnet avait compris apparemment.

— Non, dit-elle avec un nouveau sourire, très amer celui-là. Personne ne m'a jamais aimée. Au fait, pourquoi m'aimerait-on?.. Je ne suis pas aimable.

— Moi, je vous aime, dit Lucette avec chaleur, en s'enhardissant jusqu'à l'embrasser.

Le front ridé de M<sup>lle</sup> Arnet se déroba presque à cette caresse insolite, mais une sorte de tressaillement réprimé avertit Lucette que son baiser avait « fait plaisir » plus encore que ses fleurs.

— Je vous aime, insista-t-elle, pour tout le mal que je vous ai donné, moi qui méritais si peu...

— Mon Dieu, que dites-vous? interrompit Constance, embarrassée autant qu'émue par ces effusions, vous êtes bonne, mon enfant, meilleure que moi, je suppose, — ajouta-t-elle tout bas.

— Ah! s'écria dans un élan de franchise et d'humilité la petite fille devenue rouge jusqu'à la racine des cheveux, si vous saviez ce que je suis,.. si vous pouviez deviner!.. Je vous tromperais, mademoiselle, en vous laissant croire que je suis bonne. Seulement je tâche de le devenir, reprit-elle au bout d'un instant.

— Et de quoi vous accusez-vous si fort, pauvre mignonne? demanda M<sup>lle</sup> Arnet en riant d'un rire moqueur, curieux, attendri

à la fois. — Elle était toute surprise elle-même de ce qu'elle ressentait de doux et de jeune pour ainsi dire.

Mais Lucette ne consentit pas à s'expliquer davantage. Ouvrant son livre, elle le remit à l'institutrice comme pour la prier de passer aux leçons, et M<sup>lle</sup> Arnet fit preuve de tact : elle évita de la questionner ce jour-là ni jamais. Ce ne fut que trois ans plus tard, — quand des liens de sympathie réelle se furent noués entre ces deux natures ombrageuses et profondes, que Lucette, un beau soir, spontanément encore, comme si elle eût compris que le seul moyen de témoigner sa gratitude était dans une confiance absolue, et aussi peut-être parce que les jeunes cœurs ont à un moment donné l'irrésistible besoin de s'ouvrir, de se livrer, — ce fut trois ans après que Lucette, presque sortie de l'enfance, raconta en détail à Constance Arnet, devenue son amie, certain épisode tragique et déjà lointain qui avait été le grand événement de sa vie. En l'écoutant, l'œil aride de l'institutrice devint plusieurs fois humide. Elle essaya, lorsque le récit fut achevé, de répondre quelque chose, sans rien trouver d'abord. Ses lèvres frémissaient, refusant de la servir :

— Lucette, dit-elle enfin, vous me donnez un grand exemple ; pour vous l'épreuve a été autrement sévère et redoutable que pour la plupart d'entre nous ; elle est venue vous trouver trop tôt, à l'âge où l'on n'est pas armée contre de telles souffrances et vous l'avez bravement subie. Si votre esprit s'est égaré un instant, votre volonté n'a jamais été coupable, croyez-moi, mon enfant. Vous ne saviez plus ce que vous faisiez quand vous avez essayé de faire le mal, mais que d'angoisses cette minute de démence laisse deviner !.. Pauvre, pauvre enfant ! Moi qui me plaignais ! moi qui haïssais ! moi qui ne savais pas pardonner !

La sincérité, l'abandon sont contagieux. Nous répondons tous volontiers par une confession à l'aveu qui vient nous chercher. Ce fut ainsi que M<sup>lle</sup> Arnet s'accusa :

— Hélas ! oui, reprit-elle, je me suis longtemps punie, torturée, en fermant mon âme à la bonté. J'ai aggravé comme à plaisir mon sort fâcheux, qu'aurait pu rendre tolérable la résignation, un dévouement sincère aux devoirs qui me restaient. Il nous en reste toujours, et à tous, des devoirs. Vous êtes venue me le rappeler, cher ange, et quel bien vous m'avez fait !..

— On supposerait vraiment que vous m'admirez ! s'écria la jeune fille stupéfaite. Parce que je suis venue à bout de sentimens détestables que rien ne motivait ? Car n'était-ce pas un premier tort, un tort très grand que de croire mon père capable de préférer tout de bon un étranger à sa fille, et de prendre mal cette bonne action qu'il accomplit à l'égard de Tony ?

— Mais ce Tony, dit en hésitant M<sup>lle</sup> Arnet, qui, comme tout le voisinage, était au courant des motifs de la prétendue bonne action, ce Tony vaut-il quelque chose ?

— S'il vaut quelque chose ! s'écria Lucette indignée. Il m'adore ; et il est si intelligent !.. Je lui apprendis tout ce que vous m'enseigniez. Il saisit du premier coup les explications. Cela enchante papa naturellement.

— C'est afin de lui plaire que vous prenez tant de peine pour son filleul ?

— C'est aussi par intérêt pour Tony. J'ai tant à réparer envers lui sans qu'il le sache ! Et je lui dois beaucoup. Je lui dois d'avoir une conscience, ajouta Lucette avec une gravité qui n'était pas de ses treize ans.

M<sup>lle</sup> Arnet lui prit la main, qu'elle serra longtemps entre les siennes, comme pour s'imprégner de la générosité, de la vaillance, de la candeur qui avaient permis à cette enfant de ne comprendre, de ne voir que ce qu'il fallait pour bien agir sans une arrière-pensée ni un soupçon.

— Ainsi maintenant vous êtes heureuse, chère petite ? vous êtes heureuse ?

Lucette baissa la tête ; si elle pouvait garder un secret, elle ne savait pas mentir :

— Il y a quelqu'un chez nous, dit-elle lentement, qui ne m'aime pas et qui me nuit chaque fois que l'occasion s'en présente. Mon père dit que c'est du reste une personne sûre, une personne dévouée, quoique... Enfin il tient à elle. Je la supporte de mon mieux. Seulement j'aurais voulu devenir utile peu à peu dans la maison, apprendre à diriger notre intérieur, comme faisait sans doute maman. Elle ne l'a pas voulu et mon père m'a interdit de m'occuper de rien. Ce jour-là il s'est mis en colère au point d'avoir ensuite un accès de goutte. Les contrariétés lui font beaucoup de mal. Je n'y reviendrai plus. Après tout je n'entends rien au ménage, je ne suis encore qu'une petite fille ; c'est assez d'être votre élève et à mon tour l'institutrice de Tony.

— Qu'est-ce que votre père compte faire de ce garçon ?

— Je ne sais... Je crois bien qu'il restera toujours avec nous.

— Toujours ?.. Mais quand il grandira, quand il sera un homme ?

— Tony un homme ! dit Lucette en riant.

— Si votre père venait à mourir...

— Oh ! ne supposez pas cela, s'écria-t-elle.

De grosses larmes arrêtaient brusquement son accès de gaieté.

— Quand vous serez mariée enfin ?.. poursuivit M<sup>lle</sup> Arnet.

Et Lucette de rire de plus belle :

— Moi mariée?.. Quelles idées singulières vous avez aujourd'hui, mademoiselle!

— J'ai l'idée que vous êtes un petit ange, Lucette.

— Quand je viens de vous raconter des choses qui devraient me faire prendre pour un monstre!

— Non, je n'en ai pas tiré cette conséquence. La preuve... Écoutez, je n'ai personne en ce monde à qui me donner, ce qui est le plus grand des malheurs pour une femme. Voulez-vous que je sois à vous, mon enfant, moi et ce que je sais et ce que je possède, aujourd'hui et pour toute la vie?

Elle parlait solennellement comme si elle se fût donnée corps et âme en effet. Lucette se jeta dans ses bras; ce fut une longue étreinte maternelle d'un côté, filiale de l'autre.

Le pacte conclu, M<sup>lle</sup> Arnet n'eut plus qu'un rêve : parer Lucette de tout ce qui n'avait pu lui servir à elle-même, créer en sa personne la femme heureuse, accomplie, parfaite, idéale, qu'aurait voulu être autrefois une certaine Constance Arnet étrangement ambitieuse. La destinée avait eu un but en lui inspirant dans sa jeunesse ce furieux désir d'apprendre, en la condamnant ensuite à laisser tant de trésors acquis sans emploi, en la ramenant malgré elle au fond de ce village perdu où une tâche si intéressante l'attendait. Pour être d'accord là-dessus avec le curé, il suffisait de changer la destinée en Providence. M<sup>lle</sup> Arnet ne disputa pas sur les mots, et à quelque temps de là Lucette, à sa grande joie, parvint à rapprocher, à réconcilier ses deux amis, sa chère institutrice et le digne prêtre. L'affection qu'ils lui portaient l'un et l'autre fut un trait d'union entre eux. Ils s'entendirent pour son bien. Le curé reconnut qu'il avait nourri des préventions peu justifiées contre la prétendue libre penseuse, qui était une femme du plus réel mérite. M<sup>lle</sup> Arnet déclara qu'elle s'était privée d'une précieuse ressource en évitant plusieurs années de suite la société d'un homme aussi éclairé, un homme supérieur, à sa manière, et de bonne foi, bien que trop récalcitrant sur le grave sujet du développement illimité de l'instruction chez les femmes.

— Avouez que si vous étiez restée aux champs plutôt que de poursuivre la science et l'inconnu à travers le monde, vous auriez eu moins de soucis, disait le curé dans les disputes, parfaitement amicales d'ailleurs, qu'il avait maintenant avec sa paroissienne reconquise.

— Et que serait devenue en ce cas l'éducation de Lucette? ripostait avec feu M<sup>lle</sup> Arnet.

— Vous avez raison, répliquait le curé, revenant à ses moutons, Dieu fait bien ce qu'il fait.



Et l'influence de Lucette aidant, la révoltée d'autrefois pouvait répondre : *Amen*.

## IX.

Le monde cependant poursuivait le cours de ses jugemens sommaires autant que superficiels. Dans les châteaux voisins de Varoille, on parlait beaucoup de la situation choquante que ce malheureux d'Armançon, décidément abruti, perdu, faisait à sa fille, devenue grande, et si bizarrement élevée qu'elle ne trouverait qu'à grand-peine un mari. Première difficulté, on ne la connaissait pas; c'était une séquestration en règle. Seuls, les Trézé avaient conservé quelques relations avec M. d'Armançon; seuls, ils se glissaient quelquefois dans le repaire de cet ours, les hommes de la famille du moins : le baron, qui gardait, malgré tout, de l'amitié pour un vieux camarade de plaisirs, et son fils, qui, Parisien de goût et d'habitudes, passait cependant chaque année deux ou trois mois d'automne sous le toit paternel pour *se refaire*, disait-il. S'ennuyant vite loin du cercle et du boulevard, il poussait son cheval jusqu'à Varoille par désœuvrement. Sans avoir pour les grandes chasses à courre la passion sincère et véhémement que témoignaient ses aïeux, émules des d'Armançon sous ce rapport, le lancer d'un cerf ou d'un sanglier le distrayait à l'occasion; il aimait alors en causer avec ce veneur émérite, l'ex-beau Robert, un original qui avait, disait-il, « de la couleur, du cachet, » et qui, l'ayant vu naître, ne songeant pas à se gêner avec lui, l'accueillait mieux que tout autre intrus. Fernand de Trézé savait flatter son faible, il le mettait sur le chapitre de ses prouesses d'autrefois, et le louvetier en retraite ressassait d'abondance des souvenirs cent fois racontés, tout en fumant la grosse pipe que Claudine Forgeot allumait entre ses lèvres avant de la lui offrir.

Toujours appétissante, cette Forgeotte; seulement le Rubens était devenu Jordaens; la santé, l'embonpoint débordaient et, au coin de l'œil sournois, de la narine retroussée, du sourire patelin, une expression de ruse triomphante avait plus que jamais élu domicile. A ce visiteur-là elle ne faisait pas grise mine, au contraire; les jolis garçons la trouvaient indulgente, et son goût personnel était peut-être pour quelque chose dans la prédilection que le châtelain de Varoille témoignait à Fernand. Il est vrai que celui-ci reposait aux récits de chasse par des histoires de femmes, des historiettes parisiennes qui avaient le don de chatouiller encore M. d'Armançon et de le faire éclater d'un gros rire à demi moqueur. Il

riaient du petit appétit des mauvais sujets de la nouvelle génération, qui avait eu l'estomac plus exigeant et plus robuste; il en riait comme un soudard habitué aux lippées colossales pourrait rire d'un menu de petit-maitre savouré à fines bouchées dans un restaurant de dimensions modernes.

— Ces freluquets d'aujourd'hui ne sont rien moins que solides, disait-il ensuite à la Forgeotte, mais je ne leur refuse pas d'être amusants... Et puis, soupirait-il en fixant sur sa jambe goutteuse un regard morose, ils sont jeunes!

Et la Forgeotte de répondre ce que, depuis le temps des *Joyeuses Commères*, les favorites de cette sorte ont répondu à tous les Falstaff affligés de vieillir :

— Ce qui n'empêche qu'on t'aime autrement qu'on n'aimerait aucun de ces morveux-là.

Falstaff payait de pareilles réponses du prix d'une mante ou d'une cotte; son émule bourguignon n'était pas quitte à si bon compte. D'année en année, ce qui lui restait de terres se transformait en argent mignon qui passait furtivement entre les mains de Claudine Forgeot, habile à faire valoir les intérêts du « petit. » Pour ce petit-là, sans cesse mis en avant, il volait sa fille, et Lucette, iguorante de cette spoliation quotidienne, persistait dans un rôle de dupe, prodiguant tout ce qu'il y avait de meilleur en elle à celui qui, sans le savoir, lui faisait du tort.

Ce père indigne en était parfois touché jusque dans les replis obscurs de sa conscience engourdie. Il eût voulu lui dire : — C'est trop!

Quant à la Forgeotte, elle était tantôt reconnaissante et fière, prête à baiser les mains de celle qui faisait de son fils un clerc, l'égal des petits messieurs les mieux éduqués, tantôt haineuse, irritée de ce qu'elle appelait alors une façon de lui prendre Tony. Ce gamin la méprisait déjà, n'avait rien à lui dire. Toute son amitié se tournait vers la demoiselle. Celle-ci se vengeait à sa manière; elle le prenait, l'accaparait, elle l'exciterait contre eux un jour ou l'autre, si elle savait jamais...

— Eh! qui te dit qu'elle ne sache pas déjà? répliquait Michelin Forgeot, incapable de croire à la générosité de personne, encore moins à la pureté d'une pensée de vierge; c'est bien malin, les jeunes filles, et cette diablesse d'Arnet, qui ne nous aime guère, a dû lui ouvrir les yeux depuis longtemps. Ce n'est pas pour rien qu'elles sont ensemble comme les deux doigts de la main, va! Il y a quelque chose là-dessous, quelque complot.

Pendant ce temps, Lucette, éprise de son œuvre, car c'était elle qui avait créé cette intelligence ouverte, ce bon petit cœur,

cette mémoire déjà bien meublée, toute cette personnalité enfantine pleine de promesses, comme un arbuste dru et vivace au mois de mai, Lucette, maîtresse depuis longtemps de sa jalousie, sereine et contente d'elle-même, se faisait appeler *petite mère* par le jeune Tony.

Il fallait qu'elle aimât : la tendresse qu'elle avait donnée d'abord tout entière à son père, cette tendresse, refoulée peu à peu par la crainte et le dégoût, se reportait sur celui-là. On les rencontrait ensemble, chevauchant de grand matin, le long des chemins creux mouillés de rosée, elle, sur sa jument du bon type morvandeau, alezane de couleur, courte et râblée de formes, lui, montant quelque vieux cheval de chasse réformé. On les entendait *se crier* gaîment le muguet ou les champignons dans les bois, selon la saison. Ils étaient inséparables. Les paysans souriaient, chuchotaient. A quoi pensait donc la demoiselle?.. Dame, le petit était de son sang!.. Mais ce n'était pas une raison...

M. Fernand de Trézé, pour sa part, quand il constata cette inconvenance, en fut suffoqué. C'était le comble aux excentricités du vieux d'Armançon que de permettre pareille chose, de l'exiger peut-être... Cela passait la mesure. Longtemps Fernand de Trézé s'était fort peu soucié de la façon d'agir, de l'existence seulement d'une Lucette qui, rendue sauvage par l'isolement, s'enfuyait ou se cachait aussitôt que survenaient des visites. Il fut stupéfait de l'apparition de cette belle personne qui, un jour à l'improviste, l'accueillit sur le seuil de Varoille en lui disant que son père, absent depuis le matin, regretterait de ne s'être pas trouvé au logis pour le recevoir, et lui demanda d'une voix très douce s'il n'y avait aucun message dont elle pût se charger pour lui.

— Est-il possible que je parle à M<sup>lle</sup> Lucienne d'Armançon? dit le jeune homme d'un air de doute...

— Moi, répondit-elle en riant, je suis bien sûre de parler à M. Fernand de Trézé. Il n'a pas extraordinairement changé depuis l'année dernière.

— Permettez-moi de vous faire observer que l'année dernière vous êtes restée invisible ou à peu près... — Il sourit,.. un souvenir comique lui revenait à l'esprit, un souvenir que Lucette devina, car elle devint aussitôt très rouge, ce qui l'embellit. Elle était un peu trop pâle d'ordinaire, d'une pâleur créole, l'héritage maternel. — La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous bien regarder, vous aviez quatorze ans, si je ne me trompe. De quatorze à seize ans, certaines jeunes filles se transforment absolument.

— Oui, dit Lucette, j'ai beaucoup grandi tout à coup...

— Oh! ce n'est pas cela, dit le jeune homme, l'enveloppant de la tête aux pieds d'un regard d'admiration indiscret.

Certains hommes sont incapables d'admirer une femme honnêtement.

Il la trouvait charmante, toute fagotée qu'elle fût, si bien faite sous une robe de percale que n'eussent pas voulu porter les femmes de chambre de sa mère, svelte, élancée, avec ce long cou bistré à la nuque sous le poids des lourdes tresses qui entouraient, contrairement à tous les décrets de la mode, une tête petite et bien attachée, éclairée par des yeux incomparables où le jais étincelait dans la nacre vive sous l'épais rideau des cils noirs, un regard plein de langueurs et de flammes involontaires, allumé au soleil des tropiques. Les traits manquaient de régularité, mais ils se modelaient pour ainsi dire sur la pensée ou l'émotion du moment, avec une mobilité qui renouvelait sans cesse la séduction de cette étrange et variable physionomie. Ce fut une observation que M. de Trézé eut lieu de faire un peu plus tard en causant avec elle, car, au repos, l'expression du visage lui avait paru sérieuse, réfléchie, presque mélancolique.

— Quand j'ai dit tout à l'heure que, la dernière fois, vous étiez restée à peu près invisible, mademoiselle, dit-il, prenant plaisir à l'embarrasser, c'est que je n'ai en réalité aperçu de votre personne qu'une robe extrêmement courte et deux... bottines qui se balançaient dans l'air au-dessus de ma tête, tenez, à l'extrémité de cette allée là-bas, tandis que M. votre père me reconduisait.

Lucette rougit de honte en songeant que ce que M. de Trézé appelait une robe courte devait être en réalité une paire de jambes; puis elle rougit de dépit en se rappelant les grosses bottines poudreuses qui ne pouvaient donner de son pied une idée favorable; dans un troisième accès de rougeur, il entra quelque confusion de ce dépit inavouable et une certaine colère aussi de l'embarras où la mettait un propos si léger.

Fernand, qui n'avait parlé que pour faire monter cette jolie pourpre à ses joues, la regardait plus que jamais d'un œil d'expert, ravi d'avoir trouvé une perle dans la plus grossière des coquilles d'huître. Tout à coup elle prit le parti de rire : un rire fin et sonore à la fois, d'une qualité rare, lui aussi!

— Je me rappelle, dit-elle en secouant son trouble qu'elle jugeait ridicule; notre cabinet de travail était dans un arbre, cet été-là. Tony grimpaît très haut, comme un écureuil, pour apprendre sa leçon, moi je m'arrêtais à la fourche pour la lui faire réciter. Voilà un des grands changemens qui se sont produits, monsieur; je ne monte plus aux arbres, veuillez le croire.

— Tony? qu'est-ce que Tony? demanda le jeune Trézé.

— Mon Dieu! c'est Tony, répondit-elle riant toujours, mon élève, mon camarade. Le voici... Viens donc, Tony, que je te présente à monsieur.

Un garçon en blouse de toile grise serrée à la taille par une ceinture de gymnastique, qui traversait la cour comme une flèche au moment même, s'arrêta, passa machinalement la main sur ses cheveux ébouriffés et vint souhaiter un bonjour hardi à l'étranger, qui répondit par le plus hautain des signes de tête.

— Comme tu as chaud! dit Lucienne. Entre te reposer un peu. — Ne vous plairait-il pas, monsieur, ajouta-t-elle, s'étant par une précaution de pudeur instinctive assuré la présence de ce garde du corps, ne vous plairait-il pas d'attendre mon père?..

— J'allais vous le demander, mademoiselle, répliqua le jeune homme, qui, avec empressement, la suivit dans la maison.

Elle lui en fit les honneurs avec cette distinction qui ne s'acquiert pas, parce qu'elle n'est qu'une simplicité exquise. La glace fut vite rompue, grâce à l'habitude du monde que Fernand possédait autant que personne. Le nom de M. de Montmerle, qui revenait souvent dans la bouche du jeune homme, servit de trait d'union. Fernand donna gaiement à Lucette des nouvelles de sa *da*, dont la laine était devenue grise, et qui parlait de « mamselle » comme si elle la voyait tous les jours. Une photographie envoyée par Lucette n'avait plus de tête; elle avait été mangée de baisers.

— Il vous faudra revenir à Paris un jour, disait Fernand.

— Pauvre *da*! je serais si contente de la revoir! reprenait Lucette.

— Oh! vous aurez bien d'autres intérêts que votre *da*. Je suppose que vous aimez le monde, comme toutes les jeunes filles...

Et, se mettant à sa portée, il fit passer sous ses yeux les fêtes, les théâtres, tout ce qui du Paris permis, expurgé à l'usage des jeunes personnes, avait chance de l'amuser. Fernand excellait dans ce genre de bavardage anodin, quoique ce ne fût pas le ton ordinaire de sa conversation; il l'avait cultivé à l'usage de ses sœurs.

Tandis que Lucette l'écoutait, curieuse, animée, toute fière d'être traitée en dame pour la première fois de sa vie, Tony, attentif à sa manière, se permettait quelques grimaces espiègles derrière cette fleur des pois d'élégance parisienne qui lui faisait l'effet d'une caricature, ignorant qu'il était du bel air. Un coup d'œil désapprobateur ayant réprimé ses velléités de moquerie, il alla prendre un livre, se pelotonna dans l'âtre vide auprès de Fricot, le doyen de la meute, toujours assoupi à cette place, et eut bientôt perdu le

fil d'un entretien qui, pour lui, était du grec, quoique Lucette parût y trouver tant de plaisir. Quelque chose de très différent de la coquetterie, malgré la similitude des apparences, le genre d'innocente excitation qui accompagne l'attrait de la jeunesse pour la jeunesse, l'étonnement de plaire et la piquante saveur d'une chose nouvelle, accélérât le sang dans les veines de Lucette, lui donnait la sensation de courir la première aventure de sa vie.

— Tiens!.. tiens!.. se dit à elle-même la Forgeotte en passant son minois madré dans l'entrebâillement de la porte, qu'elle referma sans que personne l'eût entendue.

M. d'Armançon rentra au moment où Fernand ne se souvenait plus guère d'être resté pour l'attendre. Il commença par gronder Lucette, qui n'avait pas offert à son hôte les rafraîchissemens d'usage. Quant à lui, il s'était abondamment rafraîchi déjà chez un de ses fermiers, avec lequel il avait été causer d'affaires d'une façon quelque peu incohérente, à en juger par son état actuel. Il est vrai qu'il avait pris ensuite le coup de l'étrier à La Combe, où il venait de faire halte, ce qui ne l'empêcha pas de réclamer, parce qu'il fallait que Fernand y goûtât, une bouteille de ce fameux meursault qui dormait dans la cave depuis le sacre de Charles X. Il était bu depuis longtemps, ce meursault historique, mais la Forgeotte apportait quand même en triomphe, cachée dans un petit panier, la bouteille revêtue de toiles d'araignées, et M. d'Armançon de dire invariablement :

— Maintenant, ménageons ce qui reste.

Fernand remarqua que Lucette reprenait sa mine sérieuse pour enlever le vin précieux, qui menaçait d'être tari jusqu'à la dernière goutte, bien qu'il eût refusé d'aider à le boire. Il remarqua aussi que, tout en ayant soin de s'effacer d'une façon respectueuse et presque craintive, elle imposait à son père, que celui-ci se contraignait devant elle, retenait ses grosses plaisanteries et ses jurons.

— Quelle tenue excellente! quelle maturité précoce! pensait-il en retournant aux Bordes; il y a chez cette enfant je ne sais quoi de digne et de réservé qui étonne. Son mari pourra compter sur elle dans les circonstances sérieuses de la vie... Le mari de M<sup>lle</sup> d'Armançon !..

— Pourquoi pas? reprit-il tout haut, en retenant son cheval, qui venait de buter contre un caillou, car il avait lâché la bride. — Pourquoi pas? On me presse de me marier. Eh bien! j'aurais là une femme qui à dix-sept ans mérite, pour l'attitude et la raison, de servir d'exemple à tant de vieilles folles dont Paris fourmille. Un naturel parfait, et avec cela l'air d'une jeune matrone au

besoin. Voilà qui est rare, — disons introuvable, — partout ailleurs qu'à Varoille.

Il pensait à sa propre mère, qui avait transformé en cheveux jaunes ses premiers cheveux blancs, qui se défendait avec désespoir contre les années. Jamais il n'avait pu lui accorder cette vénération qu'une mère inspire à tous, dans la jeunesse même, quand elle consent à n'être belle que pour son fils. Et le grand nombre des filles à marier qui avaient jusque-là défilé sous ses yeux ressemblaient plus ou moins à cette mère frivole et fringante. Il était las d'un type uniforme qui, extérieurement, à vingt ans ou à quarante, se rapprochait beaucoup de celui des femmes que l'on n'épouse point, — les femmes qu'il connaissait le mieux, par parenthèse. — Ce n'était vraiment pas la peine de changer.

— Et nous appelons ça pourtant les femmes bien élevées! reprenait-il en s'arrêtant pour allumer un cigare. Parlez-moi, en fait d'éducation, de celle que l'on reçoit entre un vieil ivrogne et une Dulcinée en sabots, dans un pays où la lecture est un art de luxe. Je ne vois d'incorrect, de terriblement incorrect, que la présence de ce polisson... Mais il suffira de lui ouvrir les yeux... — C'est qu'elle cause très gentiment... A qui doit-elle donc cette culture, car enfin, même avec de l'esprit, on ne devine pas tout?.. Cet horrible vieux squelette de Constance Arnet a passé par là,.. oui, je sais bien... N'importe, c'est un miracle.

... Me voyez-vous sur les bras, continuait Fernand à bâtons rompus, me voyez-vous sur les bras une femme du genre de ma mère ou de mes sœurs, une nouvelle mariée insatiable qui voudra sortir tous les soirs, donner à corps perdu dans tout ce qui ne m'amuse plus guère?.. Tandis que celle-ci n'exigera rien du tout. Elle a commencé par une rude épreuve. La rendre heureuse ne sera pas difficile.

M. Fernand de Trézé n'était nullement disposé à prendre beaucoup de peine pour rendre heureuse sa future femme. Le mariage ne lui convenait qu'à la condition de ressembler à un pré planteur où le pur-sang surmené, sinon fourbu tout à fait, après une ample moisson de glorieux états de service, va tranquillement se mettre au vert.

— Des yeux à tout incendier, acheva, en remettant son cheval au pas, après un temps de galop modéré en harmonie avec l'agitation de son cœur, ce jeune homme de la nouvelle école, qui, loin d'avoir un tempérament à prendre feu sans rime ni raison, allait difficilement d'ordinaire jusqu'à s'échauffer.

... Là! là! murmura-t-il sans que l'on pût comprendre si cette interjection calmante s'adressait à lui-même ou bien à sa monture.

Et il conclut d'une façon assez inattendue :

— En tout cas, je ne m'ennuierai pas, cet automne!

## X.

Constance Arnet devait la première s'apercevoir qu'un intérêt nouveau avait germé dans la vie de Lucette. De fait, celle-ci souffrit un peu, à cette époque, de la rusticité de ses toilettes et de son ignorance des arrêts de la mode; elle se surprit à compter les jours quand M. de Trézé tardait à revenir.

— Pour qui ce ruban, ma mignonne? disait malicieusement l'institutrice, pour qui cet air rêveur?

Prompte à lui donner le change, la jeune fille raillait, — mais du bout des lèvres, — le monocle impertinent qui abritait la myopie de deux yeux bleus très expressifs lorsqu'ils se fixaient sur elle, et la façon galante qu'avait M. Fernand d'attacher toujours une fleur, ne fût-ce qu'un brin de bruyère à sa boutonnière, et la présence visible du petit mouchoir de batiste parfumé de *new mown hay* dans la poche d'un habit de chasse qui faisait valoir la jolie tournure un peu grêle de celui qui le portait. Quelle simplicité voulue, étudiée, recherchée dans ces costumes censés campagnards!

— Vous parlez assez mal de votre nouvelle connaissance, mais vous en parlez tout le temps, ce qui équivaut à en dire du bien, répétait pour la taquiner M<sup>lle</sup> Arnet.

Son expérience ne lui permettait pas de douter qu'une fille de cet âge, prisonnière au fond d'un château délabré, où l'on vivait comme dans une ferme, ne prît goût aux assiduités d'un jeune homme de bonne mine qui avait le ton et les talents du monde, qui d'ailleurs était le seul de son espèce qu'elle eût rencontré jusque-là.

Fernand de Trézé était sans cesse sur le chemin de Varoille. Quand il traversait le village, elle le regardait passer en se demandant si c'était réellement le bonheur ou bien de nouveaux soucis que cet élégant cavalier portait à sa chère élève.

Ne se doutant pas qu'on l'observât, il oubliait d'effacer d'un sourire le pli de ses sourcils rapprochés, qui donnait un caractère assez maussade à sa figure, d'ailleurs très distinguée, dans le sens que le monde attribue à ce mot. Le coin de la bouche fléchissait en dessinant une sorte de moue systématiquement railleuse. Sous les cheveux déjà rares qui le couvraient de petites boucles élaborées avec soin, son front n'offrait pas le développement que doit avoir chez



un homme le siège de la pensée. Il y avait quelque chose de sec et d'efféminé à la fois dans l'ensemble que composaient ce sourire sceptique et cette calvitie précoce, le blond presque argenté de sa moustache légère, relevée au-dessus de la bouche comme celle de Joyeuse ou de Saint-Mesgrin, et la délicatesse déjà un peu flétrie de son profil, — quelque chose qui n'était pas jeune et qui cependant faisait penser à un enfant impérieux, volontaire. Plus M<sup>lle</sup> Arnet étudiait cette physionomie, que pouvait transformer en un clin d'œil le désir de plaire ou l'entrain fugitif du moment, moins elle était rassurée. Saurait-il apprécier les trésors de dévouement et d'affection cachés dans le jeune cœur dont elle avait sondé tous les replis profonds ?

Elle aurait voulu l'arrêter, lui dire : — Je vous en supplie, soyez digne d'elle. — Mais elle s'en tenait à soupirer longuement, son opinion de l'espèce masculine étant médiocre, et pour cause.

La Forgeotte, de son côté, avait l'œil au guet et l'oreille aux écoutes.

Toute femme qui a fait de l'intrigue l'affaire unique de sa vie est clairvoyante. Comment la rusée paysanne n'eût-elle pas donné leur juste interprétation aux visites du jeune Trézé, qui se rapprochaient insensiblement depuis le jour où il avait découvert que Lucienne n'était plus une petite fille ? Comment n'eût-elle pas deviné que les envois de gibier tué la veille ou de fruits rares sortis des serres de la baronne ne servaient qu'à excuser celui d'un bouquet pour M<sup>lle</sup> d'Armançon ? Maintenant elle traitait cette dernière avec une considération toute nouvelle. Les gens vulgaires n'estiment que le succès, et c'était un beau succès que d'avoir tourné la tête d'un gentil Parisien, que devaient se disputer toutes les demoiselles. Du reste, il était temps que Lucette décampât ; elle accaparait Tony d'une façon trop outrageante. La Forgeotte en était horriblement jalouse ; non qu'elle eût des entrailles maternelles, mais les despotes en jupons sont tous les mêmes, qu'ils gouvernent sous l'hermine et le satin ou bien avec le trousseau de clés des ménagères à la ceinture. Cette ambitieuse coquette de village voulait tout tenir dans sa main et maîtriser d'abord ce qui se dérobaît, ce qui se défendait, ce qui se refusait à elle. Or, à mesure qu'il s'élevait par les soins de Lucette dans des sphères où une Forgeotte ne pouvait le suivre, l'enfant sorti d'elle sans le savoir lui témoignait plus d'éloignement. Elle avait compromis une fois pour toutes la part d'amitié qu'il lui accordait en s'efforçant lâchement, maladroitement, de le détacher de Lucette, en calomniant d'une façon puérile et sournoise celle qui était à ses yeux la science, la sagesse, la perfection même.

— Ce n'est pas vrai! vous mentez! avait répondu Tony les yeux étincelans de larmes d'indignation et de colère. Je vous défends de me dire qu'elle n'est pas bonne, qu'il ne faut pas que je l'aime. C'est vous que je détesterai, madame Dine, si vous répétez cela.

Un vigoureux soufflet décoché d'une main brutale était tombé sur la joue de Tony pour toute réponse, — mauvais moyen de le convaincre et de se l'attacher. Il avait été se plaindre à son parrain, qui lui donnait toujours raison. Tels étaient les rapports entre le fils et la mère. Celle-ci rongea son frein et versa dans l'oreille de Forgeot, qui seul pouvait l'entendre sur ce chapitre, toute l'amertume de ses ressentimens, de ses humiliations.

— Vois-tu, s'écriait-elle avec rage, pour en finir je dirai un jour à ce petit dénaturé qu'il est à moi, et je le reprendrai d'un coup.

— Il ne t'en respectera pas davantage, répondait son frère avec le bon sens qui s'alliait chez lui à la plus parfaite coquinerie, et tu auras eu la honte d'avoir à lui mettre, pour qu'il comprenne, les points sur les *i*, sans compter que monsieur ne te le pardonnera jamais. Quand tu seras seule à la maison et que cette princesse (il haïssait Lucette, qui ne s'était jamais laissé prendre à ses plâtures; il la trouvait fière, la plus grande injure dans sa bouche), quand cette princesse, une fois mariée, lui tournera le dos, comme ça ne peut manquer d'arriver, tu te rattraperas, ma mie, tu le monteras contre elle à ton aise. Alors il n'aura plus que toi. Attends un peu voir.

— Oh! il faut qu'elle disparaisse et vite, disait Claudine, bouillonnante d'impatience.

Et, là-dessus, elle s'en allait préparer son maître à servir ses projets. Elle lui vantait l'heureuse fortune qui venait d'entrer dans sa maison : le jeune monsieur du château des Bordes en tenait pour M<sup>lle</sup> Lucette; il la mangeait des yeux chaque fois.

— Bah! une gamine! répliquait le père.

— Vous ne voyez donc pas que cette gamine est *au jour d'aujourd'hui* une belle femme qui aura dix-huit ans vienne la Saint-Martin?

A force d'être averti, M. d'Armançon finit par s'en apercevoir en effet, et ce qui lui restait d'esprit s'ouvrit complaisamment à l'idée du beau parti qui se préparait pour Lucette. Il n'était pas si complètement endurci qu'il n'eût parfois comme des éclairs de remords : son devoir envers sa fille n'avait pas été accompli; d'une façon vague, mais pourtant troublante, il le sentait. La pensée qu'après tout elle ferait un pareil mariage le réconciliait avec

lui-même. Par égoïsme encore, il caressait cette pensée, elle était la bienvenue. Eût-elle été placée dans le meilleur pensionnat, conduite dans le monde ensuite, dirigée de toutes manières comme les autres jeunes filles de sa condition, Lucette n'aurait pu trouver mieux.

— « Tout est bien qui finit bien. » Je n'ai pas de reproches à me faire, se disait-il avec soulagement.

Il cessa de la tenir sous cloche, accepta pour elle plusieurs invitations de ses voisins, se décida même deux ou trois fois à l'accompagner; mais le plus souvent on envoyait chercher Lucette; le baron la ramenait lui-même avec une galanterie paternelle, qui, s'ajoutant aux complimens dont l'accablait M<sup>me</sup> de Trézé, aux effusions des deux jeunes filles, achevait d'enivrer doucement la pauvre petite. Il n'y avait pas jusqu'aux recherches de luxe un peu prétentieux, jusqu'à certaines affectations inconnues de confort britannique, jusqu'au parti-pris continuel d'éblouir et de s'amuser qui faisait du château des Bordes la complète antithèse de Varoille, auxquelles sa jeunesse ne se laissât prendre. Et à ce tourbillon, si nouveau pour elle, Fernand mêlait le charme d'une cour discrète qui la flattait, mettant le grain d'assaisonnement dont on peut le moins se passer à cet âge dans tous ses plaisirs.

— Un gentil garçon, n'est-ce pas? disait son père pour sonder ses sentimens secrets.

— Charmant, répondit la jeune fille.

Et comme elle rougissait selon sa mauvaise habitude :

— Parbleu! pensait M. d'Armançon, elle est folle de lui. Les choses n'ont pas changé, elles ne changeront jamais : qu'un joli garçon passe en faisant sonner ses éperons ou claquer sa cravache,.. toutes les petites filles en rêvent nuit et jour... C'est si naturel!

Peut-être, de son côté, le jeune Trézé s'exagéra-t-il l'impression qu'il produisait, n'étant pas dépourvu de fatuité. Il trouvait une jouissance exquise à essayer sur cette jeune créature toute neuve des moyens de séduction qui déjà maintes fois lui avaient rendu bon office :

— Comme elle mord à l'hameçon ! se disait-il avec complaisance.

Et ses sœurs de lui répéter en l'admirant (il était leur dieu) :

— Tu es vraiment trop coquet, Fernand ; tu nous donnerais des leçons... Elle en mourra, la pauvre enfant!.. Épargne-la!

Ceci était du badinage, mais les parens apportaient dans cette affaire tout le sérieux convenable. Ils voyaient sans déplaisir leur fils unique, l'héritier de leur nom, multiplier les prétextes pour retourner à Varoille.

— Il aurait pu choisir plus mal, disait en souriant M<sup>me</sup> de Trézé.

— Sans doute, répliquait le baron, qui, d'ailleurs, était toujours de l'avis de sa femme. Je ne donnerais pas un fêtu de l'héritage du père, les Forgeot font trop bien leurs orges à ses dépens, mais grâce aux précautions du régime dotal, la fortune de la mère demeure intacte. Plus tard, le château restauré sera une résidence convenable pour le jeune ménage, que nous garderons ainsi auprès de nous. C'est une belle alliance, en somme. Je ne vois dans la province aucune famille qui vaille les d'Armançon. Bientôt la branche pourrie va tomber. Avec la vie qu'il mène, ce malheureux Robert n'en a pas pour longtemps. Le docteur prévoit quelque catastrophe. Nous en causions l'autre jour, Berthot et moi... Lui disparu, on fait naturellement maison nette. Les Forgeot de différens âges sont mis à la porte et... inutile de rien précipiter, d'ailleurs ;.. elle est bien jeune ; Fernand jette encore sa gourme...

— Oh ! sa gourme est toute jetée, je vous assure ; sous ce rapport nous n'avons pas à nous plaindre. Les folies de notre fils sont relativement bien raisonnables et je réponds qu'il sera le meilleur des maris.

— Dans le temps, vous répondiez aussi de d'Armançon, ma chère...

— Pouvez-vous comparer ? Fernand n'a point à revenir d'une vie de désordre. Ce n'est pas un saint non plus, naturellement... Il est comme toutes les jeunes gens de son âge et de son monde, mais...

— Vous avez raison, interrompit ironiquement M. de Trézé. Sa jeunesse n'a jamais pris le mors aux dents. Personne ne perd plus la tête aujourd'hui... On parie aux courses et on joue au cercle, parce que c'est obligatoire ; on fréquente la mauvaise compagnie sans s'afficher ; on a les dettes qu'il faut ; on est sage. On ne se soucie de rien au fond.

— Ne dirait-on pas que vous trouvez qu'il manque à Fernand quelque chose ?

— Oh ! rien du tout ; seulement mon fils est plus vieux que son père.

— L'accusation n'atteint que vous. Mais il est vrai que ce cher garçon a le sens rassis. Tenez, j'ai vu avec plaisir que, lors de son dernier petit voyage à Paris, il s'était renseigné sur le côté sérieux, bref qu'il avait eu de longs entretiens avec le notaire.

— Et vous aimez beaucoup cela ?.. Du diable si, avant de me marier, je me serais occupé de ces sortes de choses !

— Parce que votre père s'en occupait pour vous. Il vaut mieux naturellement que les parens règlent l'essentiel, en ne laissant à leur fils que la peine d'être amoureux. Mais, de votre temps comme aujourd'hui, les hommes tenaient à la dot.

— Avec de moins grosses exigences, vous en conviendrez.

— Parce que la vie était plus facile. Fernand ne pourrait se passer de Paris;.. il leur faudra pour quatre ou cinq mois une installation décente et de quoi faire partout bonne figure. Comment joindraient-ils les deux bouts sans une quarantaine de mille francs de rente? Eh bien! entre eux ils auront davantage. Ne blâmez pas votre fils de s'en être assuré avant de lâcher la bride au penchant de son cœur.

— Dieu m'en garde! s'écria M. de Trézé. La petite sera du reste plus riche qu'on ne croit. A qui donc irait la fortune de son vieux cousin de Montmerle?

— Sans doute, interrompit la baronne, et, pour ce qui est des qualités morales, elle est rompue aux concessions. C'est encore un point à envisager... Les jolies manières de Fernand ne l'empêchent pas d'être cassant et dominateur.

— Un homme est naturellement jaloux de son autorité, répartit de bonne foi M. de Trézé, qui toute sa vie avait été mené en laisse.

Certes, nul ne se doutait alors que cette fille si douce et si réservée fût capable de résistances indomptables, et qu'un obstacle sérieux à l'alliance projetée dût venir précisément d'un de ces Forgeot qu'on parlait de jeter à la porte.

— Mon père, disait cependant Lucette avec une sollicitude sincère, que pensez-vous faire de Tony?

Cette question lui avait été suggérée, nous le savons, par M<sup>lle</sup> Arnet, qui, pour la détourner des habitudes mondaines auxquelles il semblait qu'elle se livrât un peu trop, cherchait de plus en plus à l'intéresser aux tâches sérieuses de la vie. D'ailleurs la nécessité d'assurer l'avenir si précaire de l'enfant qu'elle aimait se fut imposée d'elle-même à son esprit.

M. d'Armançon, qui se promenait ce jour-là le long de l'étang, appuyé sur le bras de Lucette, tressaillit et releva brusquement la tête.

— Ce que j'en ferai?.. Mais ce que j'en ai fait jusqu'ici... Je le garderai près de moi.

Tout le naïf égoïsme qui formait le fond de son caractère perça dans cette réponse.

— Très bien! dit la jeune fille, mais Tony a douze ans; cela ne pourra durer toujours, je suppose?

Son père la regarda en dessous d'un air méfiant.

— Il faudra, n'est-ce pas, lui mettre entre les mains quelque moyen de gagner sa vie?

— Comme à un ouvrier?

— Je ne veux pas dire cela. S'il entrait au collège...

— Au collège? interrompit M. d'Armançon repoussant l'idée de se séparer de son Benjamin. C'est une grosse affaire. Et à quoi bon? Il sait tout ce qu'on peut savoir à son âge.

— Oui, dit Lucette avec une satisfaction contenue, mais je ne serai pas de force à l'instruire jusqu'au bout, papa.

— C'est vrai, dit M. d'Armançon, comme s'il eût envisagé pour la première fois cette vérité; le vaurien te doit de n'être pas un ignorant.

Il serra le bras qu'il tenait sous le sien; ses yeux rougis et un peu fixes s'étaient baignés d'une lueur humide.

Jamais autant que ce jour-là, M. d'Armançon ne sentit ses torts. Il retirait chaque jour à son héritière légitime tout ce qu'il pouvait lui retirer. D'année en année, les champs se rétrécissaient autour de Varoille à mesure que le magot grossissait entre les mains rapaces de Claudine. Pour Claudine, pour Tony, il volait sa fille et c'était cette fille admirable qui venait lui parler de l'avenir d'un enfant qu'elle aurait pu si justement haïr!

— Vous m'avez bien comprise, cher papa, reprit Lucette; je voudrais, dans son intérêt, qu'il fût en état un jour de se tirer d'affaire tout seul, honorablement.

— Oui, quand je ne serai plus là, dit avec une certaine amertume M. d'Armançon, qui ne pouvait supporter l'allusion la plus indirecte au grave sujet de la mort. Ah ça, crois-tu donc que je vais lui manquer tout à coup?.. Ai-je la mine qu'avait ce pauvre diable d'Arnet, la veille de son attaque?

Cet été-là, le vieil Arnet avait rendu l'âme, en laissant, non sans regret et parce qu'il ne pouvait les emporter avec lui, beaucoup d'écus enfouis çà et là dans de vieux bas, de vieux pots et des paillasses. Il avait fallu pour les découvrir se livrer à une véritable chasse du haut en bas de la maison et on en était encore à faire des trouvailles imprévues.

— Dis-moi donc tout de suite que je vais tomber à mon tour, continua M. d'Armançon, ne plaisantant qu'à demi.

— Oh! quelle affreuse idée!.. Que le ciel vous garde, mon cher papa!

— Bon! je me sens disposé à vivre cent ans, répondit le père, et personne ne manquera de rien tant que je serai là.

Il était de cette lignée d'insoucians qui s'écrient volontiers : « Après moi le déluge! »

TH. BENTZON.

---

---

LA

# NATION ARMÉE

A PROPOS DE L'OUVRAGE DU BARON COLMAR VON DER GOLTZ.

---

L'honneur, le salut même d'un pays exigent que toutes ses forces vives puissent à un moment donné se réunir en un seul faisceau : l'armée nationale. A moins d'une impossibilité physique bien constatée, il faut donc que chacun apporte son concours le plus dévoué et se prépare, dès le temps de paix, par une période d'instruction sur la durée et la nature de laquelle l'accord n'a pu s'établir. Tout homme de vingt à quarante ans, d'après les lois militaires en vigueur presque partout en Europe, se tient prêt à répondre au premier appel du ministre de la guerre et à courir du jour au lendemain à la frontière, pour la défendre ou la franchir. C'est la nation armée, ou plutôt la nation toujours en armes, toujours frémissante, exposée aux dangers qui peuvent résulter d'un état constant de surexcitation.

Qu'il y ait là un devoir à remplir et un devoir égal pour tous, cela n'est pas douteux. S'ensuit-il toutefois qu'il doive être rempli de la même manière par tous, et que celle adoptée en ce moment soit la meilleure, la plus conforme à l'intérêt du pays? Voilà qui est beaucoup moins certain. On assure cependant que l'égalité absolue entre tous les hommes est la loi des sociétés modernes, et que le service militaire obligatoire, égal pour tous, est exigé par les progrès de la civilisation. Depuis 1871, sous l'influence de ces idées,

les lois militaires ont été profondément modifiées en France et dans toute l'Europe; et l'on croit néanmoins n'avoir pas encore assez fait. On s'imagine, bien à tort, que certaines classes de la société ont été relativement ménagées (1), et l'on se préoccupe beaucoup de les atteindre, moins par un sentiment de basse jalousie que dans l'espoir de présenter au combat des effectifs assez formidables pour triompher avec certitude de toute tentative d'invasion.

Si l'obligation est indispensable, on peut le regretter, mais il faut s'y soumettre sans hésitation, dût-on souffrir les maux qui résultent de ces grands déplacements d'hommes et de peuples, tels que l'on n'en avait pas vu de semblables en Europe depuis l'époque de Tamerlan. Seulement on est en droit d'examiner s'il est absolument nécessaire de jeter ainsi sur la frontière toute la population valide d'un grand pays, et si c'est bien la manière la plus avantageuse et la plus certaine de le défendre. Il convient aussi de se rendre compte des résultats qu'amènera la mise en mouvement d'armées considérables, des conditions mêmes de leur existence, de leur organisation, et du mode de recrutement qu'il convient d'adopter.

Ces réflexions, et d'autres encore, sont suggérées à l'esprit par la lecture de l'ouvrage que vient de publier un officier fort distingué de l'état-major allemand, le baron Colmar von der Goltz. C'est l'expression des idées qui dominent aujourd'hui de l'autre côté du Rhin, et la peinture fidèle d'une armée que l'auteur regarde comme « la plus parfaite et la plus puissante machine de guerre qui ait jamais existé. » Toutes les parties du livre sont très bien coordonnées. L'auteur a profondément médité sur tout ce qui se rattache à l'organisation et à la mise en œuvre d'une armée. Il s'exprime avec clarté; ses idées sont nettes. Les événemens des dernières guerres se présentent naturellement à lui comme des sujets d'études, des occasions de remarques; mais il ne les envisage qu'au point de vue de l'art militaire, et il ne témoigne ni haine ni animosité contre les ennemis qu'a combattus la Prusse. Le légitime orgueil d'un homme

(1) Le métier de soldat est extrêmement pénible, beaucoup plus que ne le croient les personnes qui ne l'ont pas expérimenté. Celui qui s'y consacre doit savoir se contenter d'une nourriture grossière, souvent mal préparée, car les alimens ne cuisent jamais bien dans des cuisines improvisées en plein air. Il lui faut renoncer au bien-être, à toutes les jouissances de la vie; faire de longues marches en portant une lourde charge, exposé à toutes les intempéries le jour et souvent la nuit. L'habitant des villes, et plus encore l'ouvrier des fabriques ou des ateliers, sont beaucoup moins propres à mener cette existence que le paysan, façonné dès l'enfance à la vie en pleins champs, ou l'homme exercé à des métiers qui exigent un grand déploiement de force: le terrassier, le charpentier, le forgeron. Les classes riches souffrent plus que les classes pauvres, par la privation d'une aisance à laquelle elles sont habituées, et ne résisteraient pas si elles n'avaient une force morale supérieure, que donnent l'élévation de l'esprit et un plus profond sentiment du devoir.



qui a pris une part honorable à la lutte ne lui inspire même aucune présomption, ce dont on doit lui savoir d'autant plus de gré qu'on ne trouve pas toujours les mêmes sentimens chez ses compatriotes. On peut, on doit différer quelquefois d'opinion avec le baron de Goltz, — nous le croyons du moins, — mais il ne faut point le faire sans s'étayer de solides raisons, car lui-même ne néglige jamais d'en donner à l'appui de ce qu'il avance.

## I.

La mode veut aujourd'hui que l'on ait des armées immenses. Le nombre des troupes, qui a toujours été regardé comme un puissant élément de succès, semble désormais le seul dont il faille se préoccuper. Cela a été érigé en principe, et la passion populaire en a déjà poussé les conséquences bien au-delà de ce que voudrait la saine raison. L'erreur que l'on commet n'a pas échappé à M. le baron de Goltz. « Un jour peut-être, dit-il, un nouvel Alexandre surgira, qui, à la tête d'une petite troupe d'hommes parfaitement armés et exercés, poussera devant lui des masses énervées qui, dans leur tendance à toujours s'accroître, auront franchi les limites prescrites par la logique et qui, ayant perdu toute valeur, se seront transformées, comme les Pavillons-Verts de la Chine, en une innombrable et inoffensive cohue de bourgeois boutiquiers. » Ce n'est pas là la boutade d'un humoriste; ce n'est pas non plus une phrase prophétique, une vue lumineuse de l'avenir; c'est une appréciation tout actuelle, fondée sur les enseignemens de l'histoire. La recherche de l'énorme n'a jamais réussi. Les aspirations et les tentatives qui dépassent la mesure des forces humaines ne peuvent aboutir qu'à des déceptions. Depuis les temps de Xerxès jusqu'à nos jours, les armées trop considérables ont toujours été détruites par des troupes bien moins nombreuses, mais très exercées et aguerries par une longue habitude du service militaire. Cela est arrivé aux bandes indisciplinées des Teutons et des Cimbres, anéanties par les vieux soldats de Marius, comme à la fameuse Armada de Philippe II, vaincue par l'escadre légère de Drake; et les Gaulois, malgré leur bouillante valeur, n'ont pas plus résisté à la savante tactique de César que les nations de l'Amérique à celle des compagnons de Cortez et de Pizarre.

La constance de ces échecs prouve assez qu'ils ne résultent pas de l'occasion et du hasard, mais de causes générales que l'esprit peut aisément saisir. Le désordre s'introduit d'autant plus facilement dans une masse d'hommes qu'elle est plus nombreuse; une foule, arrachée subitement à des occupations pacifiques, ne

peut être une troupe exercée, car on ne sait bien un métier qu'à la condition de le pratiquer sans cesse; enfin la capacité du chef le plus habile est fatalement impuissante à diriger des forces qui dépassent les bornes de sa prévoyance. Il y a là des limites qu'il ne saurait franchir; elles ne sont pas les mêmes dans tous les temps ni dans tous les pays; elles dépendent des ressources que les arts, l'industrie, et l'organisation sociale mettent à sa disposition. La veille de la bataille de l'Isly, on avertissait le maréchal Bugeaud que d'importans renforts avaient rejoint l'armée marocaine, et l'on exprimait devant lui l'appréhension que l'armée française, trop peu nombreuse, ne se trouvât comme noyée dans la foule des ennemis. « Tant mieux! répondit-il, car plus nous en aurons devant nous, plus notre triomphe sera grand, à cause du désordre qui ne manquera pas de se mettre dans leurs rangs. » L'événement a prouvé combien il voyait juste. Il est très rare que tous les soldats d'une armée nombreuse combattent le jour d'une bataille. Ceux-là seuls sont utiles qui sont directement engagés dans la lutte. Et non-seulement les autres ne servent pas, mais ils peuvent devenir très nuisibles, à cause de l'ébranlement nerveux qui les atteint et qui devient souvent une dangereuse cause de trouble, surtout si ces hommes ne sont pas habitués à compter les uns sur les autres, endurcis aux fatigues et aux épreuves de tout genre qui surviennent inopinément à la guerre.

Une grande armée, par le seul fait de l'agglomération d'hommes jusqu'alors étrangers les uns aux autres, présente d'inquiétans élémens de désordre qui doivent éveiller toute la sollicitude de son chef. Turenne, aussi modeste qu'habile, limitait à 30,000 le nombre des soldats qu'il croyait pouvoir utilement commander. Dès la fin du règne de Louis XIV, une administration déjà fort perfectionnée permettait à des généraux d'un moindre mérite de diriger des armées plus considérables; et l'on ne s'est pas arrêté là. Napoléon se jouait avec des armées de 200,000 hommes, dont il tenait tous les ressorts dans sa main puissante; mais, lorsqu'il en a voulu entraîner 500,000 dans les steppes de la Russie, ses ordres, donnés de trop loin, ne pouvaient plus être exécutés, quoiqu'il eût des troupes incomparables et des lieutenans de la plus rare valeur. Sa prévoyance, quelque grande qu'elle fût, ne pouvait suffire à tout. La nuit même du passage du Niémen, un orage lui faisait perdre plus de 2,000 chevaux, et, après cinquante-deux jours d'une marche qui n'avait pas été très rapide, 100,000 hommes, malades ou traînard, avaient été perdus par le fait seul de cette marche. De nos jours, les chemins de fer, la télégraphie mettent à la disposition du général en chef des moyens d'information et de transports susceptibles de faciliter beaucoup sa tâche. Il peut faire

en toute assurance ce qui aurait été inexécutable il y a cinquante ans ; mais où trouver des chefs comparables à ceux qu'avaient formés les grandes guerres du commencement de ce siècle ? Le seul remède à cette infériorité, c'est d'avoir des soldats robustes, très exercés, habitués à la marche et aux fatigues de tous genres, des troupes assouplies par une forte discipline et unies à leurs chefs de tous grades par les liens d'une confiance réciproque. Or c'est ce qui ne s'acquiert que par une longue habitude de la vie commune, et c'est ce qui a fait dans tous les temps, dans tous les pays, la supériorité des vieilles troupes sur celles de formation récente.

Il semble surprenant que M. le baron de Goltz, après avoir saisi d'un œil si clairvoyant les inconvénients, les dangers même qui résultent d'une agglomération d'hommes excessive, l'accepte cependant comme résultant d'une nécessité inéluctable. S'il en fait la base obligée de l'organisation que doivent avoir les armées modernes, c'est qu'il a toujours en vue l'armée prussienne et qu'elle lui paraît un modèle à imiter en tout. Voyons, cependant, si les faits ne conduisent pas à des conclusions souvent différentes, et si ce qui convient dans un pays et à un état social déterminé est à imiter dans des contrées où l'esprit national est tout autre.

Depuis quinze ans, les principales puissances militaires de l'Europe ont fait de grands efforts pour augmenter l'effectif de leurs troupes et elles sont en mesure d'appeler sous les armes 2 millions et demi à 3 millions d'hommes, appartenant pour moitié à l'armée active et pour moitié à une armée de seconde ligne (réserve, landwehr, ou armée territoriale). Elles tâcheront naturellement d'en diriger la plus grande partie sur le théâtre de la guerre, mais tout le monde ne répondra pas à l'appel, et, outre les défaillans, il faudra pourvoir à la garde des côtes, des forteresses, conserver des troupes à l'intérieur. On ne saurait donc supposer que plus d'un million d'hommes soient jetés de prime abord sur la frontière ; et ce sera déjà beaucoup. En Allemagne, on admet que la plus forte des unités entre lesquelles l'armée est sectionnée ne doit pas dépasser 30,000 hommes. En France, on admet très bien 35 à 38,000 hommes pour l'effectif d'un corps d'armée. Si l'on s'en tenait là, on devrait, au début d'une guerre, pour encadrer un million d'hommes, créer un si grand nombre de corps d'armée nouveaux, qu'on en serait embarrassé, et nous pensons qu'on peut très bien porter à 45,000 hommes ceux que l'on possède. A ce taux, il faudrait encore en avoir vingt-deux, et aucune nation n'en a autant d'organisés en temps de paix. Rien ne s'oppose toutefois à ce que ce chiffre soit obtenu par l'appel des réservistes et il ne doit point d'ailleurs paraître exagéré, car les premières marches ont pour effet de réduire beaucoup les effectifs. Dans un pays comme la

France, la convocation des neuf premières classes doit donner plus de 1,300,000 hommes, et la garde des forteresses doit être principalement confiée aux troupes territoriales. Prenons donc ce chiffre de 45,000 hommes pour base provisoire de nos calculs.

Un corps de 45,000 hommes, en marche sur une seule colonne, n'occuperait pas moins de 36 kilomètres; le train, les munitions de rechange, les parcs et les bagages formeraient une seconde colonne d'une égale longueur. Il suit de là que ces deux parties d'un corps d'armée doivent prendre des routes différentes ou se succéder à un jour au moins de distance. Une étape de 36 kilomètres est bien au-dessus des forces d'une troupe aussi nombreuse, et la queue de la colonne ne pourrait se mettre en marche que lorsque la tête serait déjà arrivée depuis longtemps. Il en serait encore souvent de même si le corps d'armée n'était que de 30,000 hommes, car une étape de 24 kilomètres serait déjà bien longue (1). Dans l'un et l'autre cas, les bagages seraient à une journée de distance, de sorte que les officiers ne les verraient jamais; les malades devraient attendre un jour pour entrer à l'ambulance; les munitions, la poste, les secours de tout genre seraient aussi rejetés au lendemain, à moins qu'on ne prît un jour de repos pour recevoir les distributions. On est donc conduit à reconnaître qu'il ne faut faire marcher un corps d'armée sur une seule route que dans des circonstances exceptionnelles. On devra toujours chercher à se ménager au moins autant de routes distinctes qu'on aura de divisions d'infanterie. Cela n'est pas toujours possible. On peut rencontrer des obstacles, des ponts coupés, qui empêchent d'utiliser certains chemins. Il y aura souvent aussi des points de passage obligés où le corps d'armée se trouvera concentré, où même plusieurs corps d'armée seront réunis. Il faut se garder de pousser l'accumulation plus loin, car on arriverait à des résultats fantastiques. Une armée d'un million d'hommes avec tous ses convois, en colonne sur une seule route, n'occuperait pas moins de 4,600 kilomètres. C'est la distance qui sépare Paris de la frontière russe; deux fois celle de Paris à Marseille.

Une armée en marche, alourdie par des parcs, de nombreux con-

(1) La distance à parcourir par des hommes chargés doit être d'autant moindre que la troupe en marche est plus nombreuse, parce que la poussière, les incidens de tous genres, les à-coups qui résultent des arrêts ou des difficultés de la route pèsent d'autant plus lourdement sur les hommes qu'ils se trouvent plus loin de la tête. Si 30,000 hommes parcourent le même chemin, il est très difficile d'en obtenir une vitesse régulière de 15 à 16 kilomètres par jour. La marche doit alors être réglée avec un soin et une régularité extrêmes. Les résultats diffèrent d'un corps à l'autre d'une manière extraordinaire, suivant la prévoyance et le talent des chefs. Certains généraux de l'armée d'Afrique, le maréchal Bugeaud, le général Perrégaux étaient réputés pour les grandes marches qu'ils savaient faire sans trop fatiguer le soldat.

vois de vivres, de munitions, des ambulances et des *impedimenta* de toutes sortes, devrait donc pouvoir disposer d'au moins deux routes par corps d'armée, et il serait souvent bon d'en avoir une troisième pour le train et les bagages. Sans cela on sera exposé à d'étranges difficultés, et on ne parviendra peut-être pas à éviter l'encombrement aux abords des gares de débarquement, où l'accumulation des hommes, des chevaux, des voitures ne peut manquer de défoncer le sol des routes, pour peu que le temps ne soit pas très favorable.

Une fois arrivées aux lieux de concentration, les troupes devront y séjourner au moins jusqu'à ce que le mouvement soit achevé, et les péripéties de la guerre pourront prolonger beaucoup ce séjour pour certaines d'entre elles. Deux méthodes ont été alternativement mises en usage : camper ou se cantonner. Les campemens, qui peuvent s'établir partout, pourvu qu'on ait de l'eau et du bois à proximité, conviennent mieux aux exigences de la guerre, car les villages peuvent très bien ne pas se trouver aux endroits qu'il est nécessaire d'occuper ; mais les cantonnemens procurent toujours plus de repos et de bien-être au soldat. On les a prônés après la dernière guerre comme une découverte moderne, sans se souvenir qu'on y a eu recours de tout temps, lorsque les circonstances l'ont permis. Impraticables dans les pays de montagnes, où il faut se tenir sur les crêtes, et dans les endroits peu habités, où les maisons font défaut, ils sont d'un emploi commode dans les plaines riches et peuplées. Pourra-t-on toujours y recourir, même lorsque des considérations supérieures n'obligeront pas à éloigner les troupes des habitations ? C'est ce que les chiffres vont faire voir.

Le baron de Goltz, acceptant ceux que l'expérience a fait adopter par l'état-major allemand, estime qu'un corps de 30,000 hommes a besoin d'un espace de 400 à 500 kilomètres carrés pour se loger et trouver sur place les ressources les plus indispensables. C'est presque exactement le carré du côté que ce corps occupe en colonne serrée sur une route, sans y comprendre le train, qui viendra se ranger derrière lui en seconde ligne. En se resserrant sur un espace moindre, on s'exposerait à des souffrances et on serait dans de mauvaises conditions hygiéniques. Il est avantageux, d'ailleurs, qu'une troupe occupe la même longueur en bataille et en colonne : cela facilite les manœuvres de déploiement, le passage de l'ordre de route à l'ordre de combat. Si un corps d'armée compte 45,000 hommes, comme cela arrivera au début, il faudra donc tabler sur l'occupation d'un rectangle de 600 kilomètres carrés, ayant en nombres ronds 30 kilomètres de longueur sur 20 de profondeur. La population moyenne de la France étant de 70 habitans par kilomètre carré, ce rectangle devra contenir approximativement 42,000 habitans. Or

l'état-major allemand suppose qu'on peut imposer à une population donnée un nombre égal de garnisaires; un peu moins dans les villes, où l'on est trop resserré, un peu plus dans les campagnes, qui offrent plus de ressources. Ces données représentent des moyennes qui se trouveront souvent fort éloignées de la vérité, car il ne suffit pas d'abriter les troupes contre les intempéries, il faut aussi les faire vivre. Bien des localités ne présenteront pas des ressources suffisantes pour les hommes et surtout pour les chevaux, — il y en aura 12,000 à 15,000 par corps d'armée pour la cavalerie, l'artillerie, le train, les états-majors, les colonnes de vivres, de munitions, et les équipages de tous genres. — Tel bourg où l'on pourrait loger trois ou quatre soldats par habitant sera hors d'état de fournir l'avoine, les fourrages, l'eau surtout dont on aurait besoin pour les chevaux. En 1870, l'armée allemande a beaucoup souffert de la disette d'eau autour de Metz, notre auteur nous l'apprend. Et si ce fait s'est présenté dans un pays abondamment pourvu de fontaines, arrosé par deux rivières, et à une époque où les pluies ont été assez fortes pour amener un débordement de la Moselle, on peut se demander ce qui arrivera dans des circonstances moins favorables. Comme pourtant on ne doit pas s'attendre à jouir de toutes ses aises à la guerre, on se contentera de peu et il faudra bien savoir se tirer d'affaire sur le terrain de cantonnement dont s'accommode l'état-major allemand. Ce que pourra souffrir la population civile n'entre pas en ligne de compte. Les héros de la guerre de trente ans, Bernard de Saxe-Weimar, Mansfeld, Christian de Brunswick ne s'en sont jamais préoccupés, et leurs successeurs ont toujours agi de même. On se borne à faire observer qu'il est très avantageux de porter la guerre sur le territoire ennemi, où l'on n'a rien à ménager. Les soldats d'infanterie se serreront donc dans les maisons et dans les granges, les chevaux resteront en plein air, gardés par une partie des cavaliers, les soldats du train s'abriteront sous leurs voitures, qu'il sera prudent de garnir de bâches pour préserver ce qu'elles contiennent.

M. de Goltz estime que si la guerre éclatait entre la France et l'Allemagne, il faudrait occuper tout l'espace compris entre Épinal et Verdun. Une telle étendue surprend, au premier abord; en y regardant de près cependant, on s'aperçoit qu'elle est insuffisante et suppose qu'un tiers environ des corps seront sur une seconde ligne en arrière. Car vingt-deux corps de 45,000 hommes, rangés sur une seule ligne, exigeraient une longueur de 660 kilomètres en ne laissant entre eux aucun intervalle, c'est-à-dire l'espace compris entre Belfort et Verdun. C'est pourquoi le baron de Goltz déclare que la frontière franco-allemande a tout juste la longueur nécessaire pour y ranger une armée d'invasion.

Les stratégestes qui ont analysé les campagnes de Frédéric et de Napoléon pour en déduire des règles de conduite, ont longuement discuté la question de savoir s'il convenait d'avoir une ligne d'opération unique, pouvant comporter plusieurs routes parallèles, ou s'il était préférable d'adopter plusieurs lignes convergeant vers le point objectif, afin d'y amener plus aisément les troupes. Que nous sommes loin de ces théories avec deux armées ennemies se faisant face sur une ligne de 110 lieues au moins, de 160 lieues peut-être ! Les combinaisons stratégiques qui ont amené de si grands résultats avec des ressources beaucoup plus restreintes seront-elles encore possibles ? Comment concentrer avant la bataille des troupes réparties sur d'aussi vastes espaces ? La moindre manœuvre n'aura-t-elle pas pour résultat de laisser des vides où l'ennemi pourra pénétrer s'il est vigilant ? Et, dans l'ordre le plus serré que l'on puisse prendre, ne s'étendra-t-on pas encore sur une ligne bien longue ? Quand on aura opéré cette concentration si désirable, sera-t-il possible de marcher en ordre oblique de manière à déborder toujours une aile de l'ennemi, comme à Leuthen ; d'attirer dans un piège un corps imprudemment porté en avant et de l'écraser, comme à Austerlitz ? d'enfoncer le centre de l'ennemi et de détruire ensuite les deux ailes par une poursuite divergente, comme l'a fait souvent Napoléon ? d'envelopper une armée entière, comme à Sedan ? Sans doute un homme d'un génie supérieur saura trouver le moyen de renouveler de pareils coups d'audace, mais bien plus souvent encore il ne pourra maîtriser la fortune à d'aussi grandes distances : « Le général en chef pourra déchaîner la tempête, il sera incapable de la diriger. » Cette exclamation désolée donne à croire que, par momens, le baron de Goltz ne compte plus sur le talent des chefs, mais sur la toute-puissance de la fortune.

Une fois à portée de l'ennemi, les corps d'armée auront une tendance presque invincible à agir pour leur propre compte, sous la pression des événemens qui se passeront sous leurs yeux, et souvent au grand détriment de l'intérêt général. On doit prévoir qu'au lieu de combinaisons d'ensemble, on se laissera entraîner à des luttes partielles, engagées inopinément, et sur lesquelles le hasard aura une influence considérable. Ce qui arrivera ainsi en un point d'une ligne si étendue ne saurait avoir une influence matérielle sur des points distans de dix à quinze jours de marche, mais cela aura peut-être une influence morale tout aussi dangereuse, si l'on ne parvient pas à rétablir l'ordre et la confiance dans l'armée qui aura éprouvé un revers. Il sera très difficile de savoir ce qui se passe et de coordonner les efforts de troupes si éloignées les unes des autres. Télégraphes et téléphones seront insuffisans pour transmettre à propos des ordres et surtout pour en apprécier l'opportunité. Et si l'on

cherche à grouper les corps d'armée de manière à en former des armées distinctes, mais devant concourir au même but, ne s'exposera-t-on pas à un autre inconvénient tout aussi grave : les degrés multiples que la pensée du généralissime devra franchir avant d'arriver aux troupes qui auront à l'exécuter ?

Toutes ces difficultés ne frappent pas l'ambitieux, toujours prêt à jouer un rôle qui ne lui paraît jamais au-dessus de ses forces. Elles écrasent l'homme honnête qui y réfléchit et n'ose se croire capable de les résoudre. Pour obtenir l'unité d'action sans laquelle il serait illusoire de mettre des masses innombrables en mouvement, il faudrait, en effet, posséder des qualités exceptionnelles, et qu'on trouve bien rarement réunies chez le même homme. Qui pourrait dominer un si vaste échiquier militaire d'un œil calme et assuré, veiller à tout, pourvoir à chaque instant aux incidens les plus imprévus, démêler les projets de l'ennemi et préparer les coups qui doivent l'abattre, inspirer partout la confiance, se faire obéir par tous avec intelligence et ponctualité ? Le grand Frédéric et le prince Charles ont reconnu avoir fait des fautes, et en y regardant de près on trouverait peut-être qu'ils ne les ont pas avouées toutes ; malgré son merveilleux génie, Napoléon a succombé pour avoir trop présumé de lui ; qui oserait se flatter d'être plus grand ou plus sage et de suffire à une tâche plus difficile que la leur ? Il est aisé de tracer le tableau des qualités nécessaires à un général d'armée, cela a été fait souvent : autre chose est de trouver un tel homme.

Il semblerait qu'à défaut d'un génie supérieur, qu'on n'a pas le don de faire naître, un gouvernement dût s'efforcer de mettre à la tête de ses armées le meilleur général qu'il possède. On ne procède pas toujours avec une semblable simplicité et l'on a imaginé de fonder sur une situation toute particulière et tout exceptionnelle une théorie singulière.

Le général en chef, quelqu'éclairé qu'il soit, dit le baron de Goltz, aimera toujours à connaître la manière de voir des personnes les plus capables de son entourage. Mais les discussions des conseils de guerre n'ont jamais donné de bons résultats : on y entend les avis les plus opposés, parmi lesquels on est fort embarrassé de faire un choix, et les opinions les plus timides réunissent presque toujours le plus grand nombre de voix, parce que chacun redoute la responsabilité. « Le pire ennemi de la résolution à la guerre, c'est le sentiment de la responsabilité ; ceux-là donc prennent le plus facilement des résolutions qui n'ont à répondre de rien. » En français, ne douter de rien parce que l'on ne risque rien s'appelle avoir de la présomption et n'a jamais passé pour une vertu. Telle n'est pas cependant l'opinion de tout le monde. Au contraire, le remède à l'indécision du général, c'est, dit-on, de lui donner un chef d'état-



major chargé de penser pour lui et de lui présenter des solutions qu'il n'aura qu'à revêtir de sa signature. « Il ne peut pas n'en pas tenir compte s'il ne veut jeter le désordre dans son armée; » et « le chef d'état-major contribuera à compenser le génie militaire qui peut faire défaut au généralissime. » Tel est l'avis du baron de Goltz; mais cela ne suffit pas à le rassurer, et, dans sa sollicitude, il s'efforce de rendre le remède plus efficace encore. Il adjoint au chef d'état-major un second « qui sera d'un grand secours pour conseiller le généralissime; deux hommes éclairés étant plus persuasifs qu'un seul et moins vite à bout d'arguments. » Ainsi non-seulement le général en chef *doit* avoir un chef d'état-major auquel il donne toute sa confiance, mais celui-ci *doit* être aidé par un *second*. Il en sera de même des commandans de corps d'armée, qui auront aussi leurs tuteurs, et il sera bon que ceux-ci, « désignés à l'avance en temps de paix, coopèrent à l'élaboration des projets d'opérations. » Quant aux généraux, on n'examine même pas s'il est nécessaire qu'ils en soient instruits.

Voilà donc le généralissime, ce chef tout-puissant, sur qui repose le salut du pays, réduit au rôle d'un roi constitutionnel, qui règne et ne gouverne pas! non pas même d'un roi constitutionnel, mais d'un roi fainéant, dont le seul privilège est d'endosser la responsabilité des actes d'un maire du palais, dominateur et irresponsable! Voilà tous les généraux de l'armée soumis à leurs inférieurs et réduits à n'avoir que l'écorce du commandement. Les uns comme les autres sont enveloppés dans le réseau serré d'un corps de subalternes qui correspondent entre eux, sont instruits les premiers du secret des opérations, et arrêtent les mesures à prendre. Les chefs nominaux paraissent donner des ordres qui émanent en réalité d'un état major dont le pouvoir n'a pas même cette limite morale qu'imposent les conséquences d'une faute. Si l'officier d'état major a fait une fausse démarche, c'est son général qui en pâtit. Un tel commandement *ad latus* peut avoir les résultats les plus funestes, comme à Sadowa, où le général Benedek a vu avec stupeur les troupes prussiennes pénétrant sans obstacle au centre de son armée, que son chef d'état-major avait dégarni, sans l'en prévenir, des régimens qui devaient s'y trouver.

Une semblable organisation est insensée. Le chef d'une armée, responsable de la vie de ses hommes et du salut de l'état, doit jouir d'un pouvoir en rapport avec ce qu'on attend de lui. Rien de ce qui concerne la guerre ne doit lui être dissimulé; c'est lui qui doit arrêter les plans de campagne, décider de tout et donner des ordres souverains aux officiers de tout grade. L'état-major, chargé de certains détails, est un organe du commandement, qu'il doit servir avec zèle et soumission, et auquel il ne doit jamais chercher à substituer

son action propre. C'est une règle élémentaire que l'on n'a jamais violée sans avoir à s'en repentir. L'armée prussienne aurait-elle donc obtenu des succès en suivant une ligne de conduite tout opposée? Nullement, et la contradiction n'est qu'apparente. Le roi Guillaume, chef de l'armée comme de la monarchie, a compris qu'il n'avait pas reçu de la Providence les dons supérieurs qui font le grand général. Il a donc sagement délégué ses pouvoirs, en se contentant d'exercer une prudente surveillance. L'homme honoré de cette haute confiance s'en est montré digne par ses talents, par la modération et l'habileté avec laquelle il a usé de cette délégation, sans paraître exercer le commandement en chef. Sous le titre modeste de chef d'état-major, le maréchal de Moltke a été le véritable généralissime de l'armée prussienne. Il a eu à donner des ordres à des généraux plus anciens ou supérieurs en grade; mais, agissant toujours sous le couvert du souverain, il n'a pas éprouvé de résistance. Aux lieux où il ne se trouvait pas en personne, cependant, il avait besoin d'agens bien informés, discrets autant que soumis, et qui pussent toujours le tenir au courant de tout. Il a pris soin de dresser lui-même des officiers d'ordonnance, remplissant la double fonction d'officiers d'état-major et de conseillers des généraux auprès desquels ils étaient employés. Un pareil rôle exige un tact et des qualités qui se rencontrent malaisément. La situation en elle-même est du reste anormale, et le caractère de M. de Moltke a pu seul la faire accepter. L'armée allemande tout entière est convaincue de sa droiture et de son patriotisme; il a l'absolue confiance de tous; mais cette confiance lui est personnelle. Son successeur, quelque talent qu'on lui suppose, ne pourra en hériter; il aura des rivaux. Les officiers d'état-major trouveront des jaloux. Eux-mêmes se contenteront-ils toujours d'avoir la direction effective de l'armée, sans jouir des honneurs du commandement? Leur mérite justifiera-t-il toujours des faveurs exceptionnelles, et les généraux mis à la tête des troupes consentiront-ils à suivre sous forme de conseils les ordres de leurs subordonnés? Il faudrait ne pas connaître la nature humaine pour conserver des doutes à cet égard. L'institution de l'état-major allemand, telle qu'elle a été fondée par et pour le maréchal de Moltke ne saurait lui survivre: elle se transformera, sous peine de devenir un élément de désorganisation pour l'armée à laquelle elle a rendu de si grands services.

C'est donc en vain que d'ambitieux plagiaires espéreraient imiter ailleurs ce qui n'a pu réussir que dans une monarchie militaire et grâce à une circonstance exceptionnelle. Une saine appréciation des besoins d'une armée montre combien la création de Gouvion-Saint-Cyr est plus habituellement convenable, et on la prendra certainement pour modèle dans bien des organisations futures.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la prépondérance effective, mais soigneusement dissimulée de l'état-major, qui donnera au général d'une armée le moyen de triompher des difficultés qu'amène l'exagération du nombre de ses troupes. Il faut renoncer à violenter la nature, être fermement convaincu que les foules ne sont point des armées. Il est nécessaire d'avoir un nombre suffisant de soldats aguerris, bien commandés, bien encadrés, endurcis aux fatigues et à la marche, munis du nécessaire, mais débarrassés de la masse énorme des bagages et des *impedimenta* qui alourdissent les colonnes, sous le prétexte de tout prévoir et de pourvoir à tout. Alors on pourra manœuvrer, porter la masse principale de l'armée défensive sur un point de cette ligne longue et faible à laquelle on donne le nom, très mal justifié, de ligne de concentration. On aura moins de troupes que l'adversaire peut-être ; mais ce qui donne la supériorité, c'est le nombre de celles qui se trouvent au lieu où l'on combat ; le reste ne sert qu'à faire figure. On a faussement attribué nos revers de 1870 à une infériorité numérique ; cela n'est pas exact. La France a appelé aux armes plus d'hommes que l'Allemagne. Paris comptait un bien plus grand nombre de soldats, ou réputés tels, que l'armée assiégeante. A quoi cela a-t-il servi ? Et depuis la guerre, à quoi a conduit cette préoccupation exclusive de la recherche du nombre ? A une série de dispositions incohérentes, qui ont amené le désordre partout, augmenté considérablement les charges du budget, et aussi le chiffre des non-valeurs. Des réformes s'imposent ; elles devraient être préparées par des hommes compétents : une commission composée des sommités de l'armée, et non d'hommes très bien intentionnés sans doute, mais qui n'apportent ni les connaissances, ni les études nécessaires. Il n'est possible de donner ici que quelques indications très sommaires sur les principaux *desiderata* ; nous allons les exposer rapidement.

Il n'y a d'ailleurs aucun système qu'il faille toujours suivre pour procéder à l'organisation d'une armée. L'histoire nous montre des différences considérables, selon les temps et les lieux. C'est que l'armée doit avant tout être nationale et faite à l'image du pays dont elle reflète les institutions. Ainsi on aurait tort de vouloir imiter servilement en France ce qui réussit en Allemagne sans se rendre compte des motifs que l'on peut avoir d'agir différemment. La France est un pays démocratique ; l'Allemagne, la Prusse surtout, est restée aristocratique. Sans discuter ici les avantages respectifs de ces deux régimes, il suffit de constater cette différence pour conclure qu'il doit en résulter une analogie dans la constitution des deux armées, et, de fait, il y en a toujours eu. Il faut donc conserver à cet égard une parfaite indépendance d'esprit, comparer, et ne se préoccuper que de l'intérêt militaire. Il est bon aussi de se souvenir

que bien des choses que l'on propose aujourd'hui comme des innovations ont déjà été essayées, n'ont pas réussi, et ont dû être rejetées à la suite d'un examen approfondi.

## II.

La préparation à la guerre comprend trois parties principales : le recrutement de l'armée ; son organisation ; et la mise en marche des troupes, ce que l'on appelle aujourd'hui la mobilisation et la concentration.

Autrefois, les armées françaises se recrutaient en principe par des enrôlemens volontaires. On ne recourait à la conscription que pour compléter des effectifs trop faibles. En fait, et depuis qu'il fut devenu nécessaire de maintenir un grand nombre d'hommes sous les drapeaux, on a eu recours d'abord à des expédiens, puis la conscription a fini par former la masse principale des appelés. Jusqu'en 1872, cependant, on eut toujours soin de maintenir dans la loi que l'armée se formait d'abord par des engagements volontaires. On ne voulait pas considérer le service militaire comme une charge imposée, c'était pour beaucoup une carrière pleine d'attraits, et l'on a eu grand tort, dans un moment d'entraînement, de repousser les volontaires, qui ont fourni tant d'excellens soldats. Quel a été le résultat de cette exclusion ? Chacun est soldat malgré soi, cherche à retarder le moment du départ, à hâter celui du retour ; et l'on sert mal avec ces sentimens-là. Tout en conservant le principe que chacun doit concourir dans la mesure de ses forces à la défense du pays, il faudrait donc laisser une plus large part au volontariat, faire en sorte que le service militaire fût un honneur et non une charge. Le mot obligatoire a toujours mal résonné aux oreilles françaises.

Mais le recrutement de l'armée par des volontaires est-il compatible avec la nécessité reconnue d'apprendre à tout le monde le métier de soldat ? Oui ; parce que si tout le monde doit pouvoir l'exercer au besoin, il n'est pas nécessaire que tout le monde serve pendant le même temps et de la même manière. Les exigences de la constitution d'une armée ne permettent même pas cette parité absolue. Aucune nation, si riche qu'elle soit, ne peut entretenir en temps de paix le nombre d'hommes qu'elle arme pour sa défense en temps de guerre. Montesquieu a fixé au centième de la population le chiffre des soldats qu'un état peut avoir d'une manière permanente, sans se détruire par là même, et l'expérience a prouvé que si l'on dépasse ce chiffre, ce doit être de fort peu. Il en résulte qu'au moment d'une guerre, on doit créer des corps nouveaux ou aug-

menter considérablement les effectifs des anciens corps. Or ces deux mesures sont fâcheuses, surtout si on ne les a pas soigneusement préparées. — Les corps de nouvelle formation manquent toujours de cohésion et de solidité. L'incorporation d'un trop grand nombre de recrues ou de réservistes affaiblit les corps permanens et amène la dissolution des meilleurs élémens dont ils sont formés. On ne doit pas se faire d'illusions à cet égard; les anciens soldats rappelés reviennent toujours de mauvaise grâce, ils ont beaucoup oublié, se plient mal à la discipline, et ne se montrent pas très supérieurs aux recrues. — Il faut donc combiner avec art ces deux mesures; renforcer sans excès les anciens corps et en dédoubler un certain nombre pour en organiser de nouveaux.

Une compagnie d'infanterie peut, au moment d'une guerre, recevoir un nombre de réservistes égal à celui des soldats qui la composent, si elle a ses cadres complets et un noyau d'hommes assez anciens pour avoir conservé les traditions du corps, et apprendre ou rappeler aux nouveau-venus comment on campe et comment on se garde en campagne. On ne saurait sans danger en introduire davantage. L'habitude du service militaire se perd très vite et la plupart des hommes rappelés auraient besoin de faire un stage de quelques mois dans les dépôts. Avec la composition actuelle de l'armée, la médiocrité des cadres inférieurs, l'instruction du soldat reste très faible sur bien des points, celui des gardes en particulier.

La cavalerie est soumise à des exigences particulières. Le dressage des chevaux et les soins à donner à ceux du corps s'accommodent mal de la variation des effectifs. On ne peut d'ailleurs réquisitionner des chevaux de selle avec la même facilité que des chevaux de trait. Sans compter qu'il ne s'en trouve pas un égal nombre dans le pays, il faut toujours un certain délai pour les habituer aux manœuvres des escadrons, sans quoi ils pourraient y porter le désordre. On est donc obligé de maintenir la cavalerie à un effectif beaucoup plus rapproché du pied de guerre que les autres armes. C'est une dépense indispensable. Malgré cela, on pourra la compléter par l'adjonction d'un petit nombre de réservistes et adopter l'expédient de dédoubler un certain nombre d'escadrons.

Il serait très avantageux qu'on pût traiter de même les autres armes spéciales, qui exigent un assez long apprentissage. On s'efforce bien de faire entrer dans les troupes du génie une forte proportion d'ouvriers d'art, mais ils n'ont pas le même genre d'instruction et sont trop jeunes pour être bien experts dans leur métier spécial.

L'artillerie réclame un noyau d'hommes très sûrs et très expérimentés pour les fonctions de chefs de pièce, de pointeurs, et d'artificiers. Les autres servans au contraire peuvent se façonner plus vite que les fantassins. Il serait à désirer qu'on s'arrangeât de

manière à conserver très longtemps les premiers, dont le service exige une haute dose de calme, de prudence et de fermeté. La marine forme au prix d'exercices dispendieux d'excellens canoniers brevetés; ce serait une institution à introduire dans l'armée de terre. Tout homme n'est pas susceptible de faire un bon pointeur; il faut pour cela des aptitudes spéciales. Tout homme non plus n'exerce pas bien les fonctions d'artificier; il est nécessaire d'avoir beaucoup d'ordre et d'attention, du sang-froid, et un mépris habituel du danger. L'art de manier la poudre et les substances explosives sans qu'il en résulte d'accidens ne s'acquiert que par une longue habitude. En revanche, la présence de quelques hommes très expérimentés inspire aux autres une confiance extraordinaire, et le service du canon permet le mélange d'hommes ayant des temps de service très divers. Il en est de même de la conduite des voitures et des pièces, pourvu qu'on n'y attache que des hommes ayant été charretiers ou voituriers. Au combat, le service du canon n'exige pas que tous les hommes soient engagés à la fois. Ceux qui y prennent part les premiers doivent avoir fait l'apprentissage de la bravoure, qui s'acquiert par la durée du service, comme toutes les autres qualités militaires; les autres suivront.

Le train a besoin d'être très bien commandé, très bien encadré. Si cette condition est remplie, c'est le corps qui supporte le mieux les fortes variations d'effectif. On le sait, et on en abuse quelquefois, ce qui amène souvent le désordre dans les colonnes. Il en est de même pour les services administratifs, que l'on aurait grand tort de regarder comme secondaires. Il faut un bon noyau d'hommes de confiance, suffisant pour alimenter les cadres secondaires; les autres pourraient ne servir qu'un temps très limité, ce qui donnerait le moyen, en augmentant le nombre des rappelés, de fournir l'énorme accroissement nécessaire en temps de guerre. L'armée possède en ce moment tant d'infirmiers qu'on ne peut les employer, ni même les introduire dans les hôpitaux. On en forme des sections séparées, qui font les exercices d'infanterie, mais n'apprennent absolument rien des fonctions que des infirmiers auraient à remplir. Mieux vaudrait appeler ces hommes pendant six mois à tour de rôle, pour les instruire sous la direction d'infirmiers permanens et les congédier ensuite.

Il faut donc que chaque arme possède une certaine quantité d'anciens soldats, dont la proportion n'a pas besoin d'être la même pour toutes. Sans doute, on n'obtiendra pas ainsi la solidité des corps uniquement composés de vétérans, mais ce noyau suffira pour entraîner la masse et il entretiendra les traditions de corps. La loi actuelle s'est contentée de demander cinq ans de présence sous les drapeaux, qui dans la pratique ont dû même être réduits à quatre.

C'est trop peu dans la plupart des cas, et il faudrait que cette durée de cinq années pût être intégralement maintenue, car il ne suffit pas que le soldat apprenne le maniement du sabre ou du fusil. La partie la plus importante de l'instruction dont il a besoin consiste à connaître les manœuvres, la vie en campagne, l'art de garder les camps et les positions sans se laisser surprendre par les ruses de l'ennemi; celui de marcher en corps, sans s'isoler, malgré la dispersion qui résulte du service des tirailleurs; l'attaque d'une position; la discipline enfin et surtout la discipline morale, qui résulte de la confiance que l'on a dans la sagesse d'un chef dont on a éprouvé la prévoyance et la sollicitude. Tout cela ne s'acquiert qu'avec le temps, et c'est ce qui fait la force des armées. Ajoutez que l'homme n'est pas complètement formé avant vingt-cinq ans, et que jusqu'à cet âge il n'est pas capable, la plupart du temps, de supporter les fatigues de la vie militaire. Les troupes trop jeunes encombrant les hôpitaux, les ambulances, et, loin d'être utiles, les hommes malades ou éclopés paralysent ceux qu'on est obligé de consacrer à leur donner des soins. Pendant la dernière guerre, le baron de Goltz nous apprend que, malgré un état sanitaire très favorable, 400,000 malades entrèrent aux ambulances de l'armée allemande, en sus de 100,000 blessés. Ils y firent un séjour qui a été en moyenne de vingt jours. Beaucoup naturellement durent retourner chez eux pour compléter leur convalescence; et combien n'y en aurait-il pas eu davantage, si cette armée avait éprouvé de sérieux revers! Il est résulté de là un affaiblissement graduel des effectifs et un sentiment de lassitude générale, qui était très marqué au mois de janvier 1871 et faisait vivement désirer la fin de la guerre. On améliorerait beaucoup la situation, et au grand avantage de la santé publique, en retardant d'une année l'appel des jeunes soldats, afin de n'incorporer que des hommes plus robustes. La légère modification à introduire dans les lois existantes consisterait à porter de vingt et un à vingt-six ans l'âge du service actif, de vingt-sept à trente celui de la réserve; le service de l'armée territoriale, dont l'utilité est fort secondaire, serait diminué d'un an.

Le montant déjà fort élevé du budget de la guerre, qu'on ne peut songer à augmenter encore, ne permet pas l'incorporation de cinq classes complètes, ni même de trois, à cause du nombre assez élevé des serviteurs de l'état qui ne se recrutent pas par la voie des appels. De là vient la nécessité de composer chaque contingent de deux portions, dont l'une sert en temps de paix pendant un moindre nombre d'années. La présence de la seconde portion pourrait n'être que d'un an et même de six mois dans certains corps, ce qui serait un soulagement très sensible pour le pays. Il ne

faut pas perdre de vue que nous sommes dotés de la loi militaire la plus dure, la moins élastique, qu'il y ait en Europe, et tout ce qui permet de l'alléger doit être accueilli avec empressement. La mesure n'a rien de contraire à l'égalité démocratique, puisqu'aucune classe de la société n'est favorisée, le sort donnant à tous la même chance d'être absent moins longtemps de chez soi. La justice ne consiste pas plus à contraindre chacun de rester le même nombre d'années sous les drapeaux qu'à l'obliger de servir de la même manière. Puisque l'un est enrôlé dans l'infanterie tandis que l'autre entre dans la cavalerie et qu'un troisième ne sort pas des bureaux d'un comptable, on peut bien accepter aussi que Pierre reste cinq ans à la caserne tandis que Paul n'y fera qu'un séjour de six mois. Il serait même sage de faire une concession aux goûts et aux aptitudes particulières des jeunes gens et de leur permettre d'échanger entre eux les numéros que le sort leur a attribués. Ce serait une atténuation sans inconvénients des rigueurs de la loi et un heureux ressouvenir du service volontaire.

Le service volontaire, que nous rappelons ici par opposition au service obligatoire, n'a rien de commun avec le volontariat d'un an, emprunté à la législation prussienne par la loi de 1872. Cette institution est considérée avec raison en Allemagne comme d'une haute importance, et elle y rend des services réels. En France, elle n'a nullement réussi. Rien ne montre mieux la différence qui existe entre les deux pays, tant pour l'esprit public que pour l'organisation sociale, et le danger de vouloir implanter dans l'un ce qui convient parfaitement à l'autre. On avait espéré que le volontariat fournirait de bons sous-officiers et serait même une utile pépinière d'officiers de réserve. Il n'en a rien été. On a éprouvé l'inconvénient de confiner dans des positions subalternes des hommes de haut rang ou d'une instruction développée, inconvénient signalé avec force par le baron de Goltz. Le dévouement et le patriotisme de ces hommes ne l'atténue en rien. Au contraire, ils souffrent de ce qu'on ne leur demande pas des services qu'ils se sentent en état de rendre et, s'ils observent la discipline matérielle, la discipline morale leur fait défaut. On ne pourrait d'ailleurs leur confier de prime abord des emplois militaires élevés, auxquels ils n'ont pas été préparés par leurs études. On n'a jamais songé à improviser un homme peintre ou architecte, sous le prétexte qu'il est bon avocat ou savant médecin; pourquoi donc les connaissances littéraires ou scientifiques constitueraient-elles un titre au commandement des hommes?

L'intérêt militaire n'est pas le seul à considérer. On ne peut pas désorganiser la société civile sous prétexte de la défendre; entraver le développement des carrières libérales, rendre l'exercice



même de certaines d'entre elles impossible. Il faut donc admettre des adoucissements au service personnel soit pour sa durée, soit pour le moment où l'on reçoit l'instruction militaire. Il faut les régler au point de vue seul des intérêts civils, et cela est d'autant plus faisable que la loi incorpore dans l'armée plus d'hommes que l'on ne peut en entretenir. Ce que l'on doit absolument repousser, c'est la faculté laissée au ministre de choisir les dispensés. Les sursis d'appel, les congés illimités dont il dispose déjà donnent lieu à des abus considérables et peu connus. Aller plus loin dans cette voie serait lui procurer le moyen d'exempter du service militaire tous les jeunes gens qui auraient trouvé un protecteur assez puissant.

La composition des cadres d'officiers et de sous-officiers, qui n'a pas moins d'importance que le recrutement des soldats, atteste encore la profonde différence qui existe entre l'armée française et l'armée allemande. Tandis que, dans celle-ci, le corps des officiers est complètement étranger à la troupe, chez nous il lui est intimement uni et sort de ses entrailles mêmes, pour la plus grande partie. Suivant le baron de Goltz, organe en cela de l'opinion publique dans son pays, le corps des officiers fait la véritable force, l'essence de l'armée, à laquelle les sous-officiers et les soldats n'appartiennent que temporairement. Aussi veut-il qu'il se recrute en dehors de la troupe, dans une classe privilégiée de la société, où il soit de tradition que chacun des membres doit se consacrer à la carrière des armes. Des hommes habitués dès leur plus jeune âge à diriger toutes leurs pensées vers les choses de la guerre, et entourés de la considération publique, acquièrent par cela seul une aptitude exceptionnelle au commandement. Cet avantage compense-t-il l'inconvénient grave de scinder l'armée en deux classes distinctes, qui ne se mêleront jamais entre elles et dont les intérêts pourront se trouver opposés? Il serait superflu de le discuter, car cela est inapplicable en France, où l'on se glorifie avec raison que tous les rangs de l'armée soient accessibles à tous ceux que leur mérite appelle à y prendre place. Sous l'ancien régime déjà les plus hautes dignités pouvaient devenir la récompense du simple soldat.

Roze et Chevort ont ainsi commencé.

C'est une très grande force pour notre armée que ce mélange des officiers qui ont acquis une instruction très complète dans les écoles militaires avec d'autres péniblement sortis des rangs de la troupe. Toutes les aptitudes peuvent ainsi se faire jour, et l'on trouve dans un corps d'officiers des hommes préparés à remplir toutes les fonc-

tions de la hiérarchie militaire, tempérant le savoir dogmatique des écoles par les connaissances que donne la pratique du métier. Ce qui est à craindre, c'est qu'on ne se laisse entraîner trop loin par le désir, très louable, de procurer à tous une instruction générale très étendue, encyclopédique, ce qui ferait durer outre mesure le stage que l'on fait dans les écoles, créées avec une fâcheuse profusion. Des officiers y ont passé huit et neuf années. C'est beaucoup trop. Il faut savoir se borner et ne pas réduire outre mesure la durée de la vie utile, dont la moyenne ne dépasse pas vingt-deux ans dans l'armée. On la raccourcit outre mesure, d'un côté par le séjour dans les écoles, de l'autre, par des retraites prématurément données à des officiers capables de rendre encore d'utiles services.

On veut ainsi, dit-on, favoriser les officiers, en rendant l'avancement plus rapide. C'est envisager une question très grave sous un point de vue tout à fait faux. L'avancement n'a pas pour objet de satisfaire les convoitises des hommes, ni même, ce qui serait plus acceptable, de récompenser les services rendus; l'avancement est le moyen de recruter les cadres supérieurs. L'état a besoin de colonels et de capitaines comme il a besoin de sous-lieutenans et de soldats. Où les prendra-t-il, si ce n'est parmi ceux qui ont acquis de l'expérience par un long séjour dans un grade inférieur ou qui s'y sont distingués par leur manière de servir? C'est dans l'intérêt seul de l'état que l'avancement doit être réglé. C'est cet intérêt qui doit le faire donner avec une équité rigoureuse, en faisant une part variable, selon les circonstances, au choix et à l'ancienneté. Il ne conviendrait pas de soumettre à des examens des hommes déjà âgés. Des examens ne donnent pas d'ailleurs la vraie mesure de la valeur d'un homme, qu'on doit juger sur ce qu'il a fait, dès qu'on lui a donné quelque chose à faire. Aussi ne sont-ils admissibles qu'à l'entrée dans la carrière, ou lorsqu'il s'agit de passer à des emplois très différens. Mais surtout ils n'apprennent rien sur les qualités les plus importantes d'un homme de guerre : la bravoure, le sang-froid, la fermeté, la grandeur du caractère. Si Condé ou Masséna avaient dû se présenter à Saint-Cyr, ils auraient été écartés par une note éliminatoire pour n'avoir pas su l'allemand. Ney ou Bugeaud, si clairvoyans en présence de l'ennemi, n'avaient pas le don de la parole; un examinateur les aurait mal cotés. Napoléon lui-même qui ne se trouvait pas dans la première moitié des élèves sortans de Brienne, n'aurait peut-être point été admis à l'école de guerre s'il en eût existé une de son temps. De tels exemples montrent à quels faux jugemens on serait exposé en prétendant apprécier le mérite des hommes de guerre d'après des compositions écrites ou des examens oraux.

Les règles actuelles de l'avancement ont donné des résultats

satisfaisans; elles sont à conserver. La limite d'âge est aussi la manière la moins blessante de fixer aux hommes le moment de la retraite; elle a été parfois trop reculée, on a maintenant une tendance à l'avancer trop. On doit utiliser le plus possible les connaissances des hommes et l'on pourrait, par exemple, affecter aux officiers en retraite un certain nombre d'emplois dans les écoles ou dans les bureaux, qui écartent des régimens bien des officiers dont l'absence se fait sentir. Il y aurait là aussi un allègement pour le budget, car on devrait tenir compte de la solde de retraite dans la fixation du traitement attribué à ces emplois.

Les sous-officiers et les caporaux sont les instructeurs de la troupe, ce qui exige qu'ils aient une parfaite connaissance du métier militaire et exercent leur autorité sur les recrues avec autant de patience que de fermeté. Plus rapprochés du soldat que les officiers, ils ont toujours eu sur lui une très grande influence. La composition de ce cadre inférieur mérite donc une très grande attention. On y attache beaucoup d'importance en Allemagne, où tous les sous-officiers et la plus grande partie des caporaux sont rengagés. Ils présentent des garanties d'instruction, la maturité d'un âge plus avancé, et, n'ayant pas été soldats en même temps que la plupart de leurs subordonnés, ils ne sont pas gênés par les liens d'une camaraderie trop intime. En France, toutes les tentatives faites pour retenir les sous-officiers au service n'ont eu que des résultats fort médiocres, et les mesures prises en 1872 pour repousser de l'armée les anciens soldats n'ont que trop réussi. Le petit nombre des sous-officiers instruits et capables est une cause de faiblesse pour notre armée, et elle acquerrait une gravité inquiétante si la durée du service était réduite à trois ans. En ce moment, la moitié à peu près des sous-officiers sont remplacés chaque année au départ de la classe. Les sergens-majors ne font que passer dans un emploi où ils n'ont pas le temps d'apprendre les règles de la comptabilité. Il en résulte une charge pénible et rebutante pour les capitaines, qui ne sont pas soulagés, comme ils devraient l'être, de la surveillance des détails. Avec le service de trois ans, on ne trouvera plus de sergens-majors. C'est en vain que l'on compterait former des sous-officiers avec les jeunes gens qui maintenant font leur volontariat ou avec les élèves d'écoles destinées à en procurer. En supposant qu'ils convinssent et ne pussent pas profiter de dispenses sous une autre forme, ils seraient en nombre très insuffisant. Et puis on n'enseigne pas dans une école à diriger des hommes, à prendre sur eux de l'ascendant. L'âge seul, par la maturité qu'il amène, et l'habitude du service, peuvent donner à un homme les qualités nécessaires pour commander à ses semblables. Que la durée du service soit reportée à cinq

ans pour une partie du contingent, et les sous-officiers ne manqueront pas.

### III.

L'organisation d'une armée est un sujet d'étude si considérable, si complexe, qu'il faudrait des volumes pour en parler convenablement. On se contentera donc d'indiquer ici quelques-uns des points les plus importans, en en laissant de côté beaucoup d'autres, dignes d'intérêt cependant, et tous les détails secondaires.

Deux choses ont frappé ceux qui ont été victimes des événemens de 1870 : l'insuffisance des préparatifs et les voyages inutiles faits en tous sens par les hommes qui allaient de tous côtés rejoindre leurs corps pour reprendre ensuite avec eux la direction même qu'ils venaient de parcourir. On a donc résolu de former les corps sur place et de les pourvoir de tout ce dont ils avaient besoin avant de les mettre en marche. Certes l'idée était bonne, mais elle a été singulièrement gâtée dans l'application par un parti-pris de symétrie à outrance, qu'on a confondu avec la simplicité, quoiqu'il en soit justement le contraire. La moindre réflexion aurait dû faire comprendre que le but de l'armée étant la défense du pays, on ne pouvait traiter Limoges ou Clermont de la même manière que Nice ou Nancy, menacées par les premières démonstrations de l'ennemi. Nos pères avaient voulu que les principales forces fussent massées en temps de paix le long de la frontière : la cavalerie tenait garnison dans les régions riches en fourrages ; les magasins étaient abrités dans les places fortes ; on paraît ainsi aux premiers dangers, et les renforts affluaient ensuite de tous les points du territoire. La première partie de ce plan était excellente ; la seconde devait être modifiée, puisqu'on avait besoin de plus de monde et qu'on disposait d'ailleurs d'un réseau de communications bien préférable. On a tout bouleversé, réparti l'armée uniformément dans toutes les parties de la France en dégarnissant la frontière. Il est bien difficile de concevoir cependant qu'un procédé, si habile soit-il, puisse amener plus rapidement des troupes aux points de concentration que si elles s'y trouvaient déjà.

L'égalité de répartition a été poursuivie sans aucun égard pour la nature des lieux ni pour celle des produits du sol, sans considération pour la garde des forteresses à laquelle il a fallu pourvoir à l'aide d'expédiens. On ne s'est uniquement arrêté qu'à la manière de répartir les contingens. Fallait-il, à l'exemple de l'Allemagne, adopter le recrutement régional, avoir des régimens de Parisiens, de Flamands, de Bretons, de Languedociens, ou mélanger entre eux des conscrits de toutes les provenances ? Le parti que l'on a choisi

réunit les inconvéniens de ces deux manières de faire, en les aggravant même, et sans en avoir aucun des avantages. Les corps sont formés, en principe, d'hommes pris dans toutes les parties de la France ; mais, après avoir accompli la première partie de leur service, ils sont versés comme réservistes dans le régiment qui tient garnison au lieu de leur résidence. Au moment de la mobilisation, la composition sera donc régionale pour les deux tiers environ de l'effectif. L'esprit de corps se trouve ainsi détruit ; le soldat rappelé au service ne retrouvera plus les chefs auxquels il était habitué à obéir, ne sera pas lui-même connu de ses nouveaux officiers ; et les régimens, presque entièrement composés de soldats nouveaux, seront, en réalité, en voie de reformation au début d'une guerre. Cela sera d'autant plus grave que les différentes armes ne devant pas être accrues de la même manière par le passage du pied de paix au pied de guerre, on a décidé qu'un certain nombre d'hommes ayant fait leur apprentissage dans l'une seraient envoyés dans une autre où ils seront tout à fait novices. C'est ainsi que le train sera composé en grande partie avec des hommes tirés de la cavalerie. La mesure est des plus mauvaises ; les militaires expérimentés n'ont jamais rien fait de semblable que dans des circonstances exceptionnelles, et ils ont toujours regardé les changemens de corps, le passage d'une arme à une autre surtout, comme une chose très contraire à la solidité des troupes.

Les quatrièmes bataillons des régimens d'infanterie ne faisaient point partie des projets primitifs. C'est un expédient auquel on a eu recours pour ne pas trop affaiblir l'infanterie, lorsque la chambre a voulu réduire les bataillons à quatre compagnies. Depuis, on les a séparés de leurs corps pour former les garnisons des places fortes et augmenter la sécurité de la frontière. Ils dérangent sans utilité l'uniformité de la répartition des contingens. L'éloignement où ils sont de la portion principale complique la comptabilité, donne lieu à des transports coûteux de matériel, ou oblige à créer des magasins supplémentaires. Enfin les colonels portent peu d'intérêt à des fractions détachées qui échappent à leur influence et ne serviront pas sous leurs ordres en cas de guerre. C'est donc une création regrettable qu'il faudra abandonner tôt ou tard, et l'on a déjà parlé de réunir les quatrièmes bataillons pour en faire de nouveaux régimens, ce qui serait une augmentation peu justifiée des états-majors.

Les compagnies de dépôt sont aussi une création malheureuse. Les dépôts, si indispensables en temps de guerre, ne sont d'aucune utilité en temps de paix. Leur objet est de recevoir les jeunes soldats quand les compagnies actives ne peuvent le faire, et de les instruire. Ils recueillent aussi les hommes écopés, fatigués, qui

n'ont pas besoin d'un traitement à l'hôpital, ceux qui ont perdu une partie de leur équipement par suite d'un accident quelconque, ceux enfin qui se trouvent éloignés momentanément de leur corps. Le dépôt rend un service considérable en recueillant tous ces soldats qui, par suite de leur isolement, ne reçoivent pas de distributions et dont la nécessité de vivre ferait de dangereux maraudeurs. Il les pourvoit des effets qui leur manquent et les ramène à leur corps sous la direction d'un cadre de conduite. On n'imagine pas, à moins de l'avoir expérimenté, ce qu'une armée en campagne perd ainsi d'hommes de bonne volonté par le seul fait des marches et de l'agglomération. Pendant la campagne d'hiver de 1870-71, l'armée du Nord, opérant dans un pays plantureux, et quoiqu'elle ait rarement compté plus de 30,000 hommes actifs, perdait ainsi 600 hommes par jour en dehors des combats. Ils étaient repris par les dépôts et reparaissaient dans les rangs au bout de quelques jours.

Ce rôle tutélaire, les compagnies de dépôt, telles qu'elles sont organisées, ne sauraient le remplir. En temps de paix, elles sont inutiles d'ailleurs, les recrues étant instruites dans les compagnies actives. Il faudrait donc les supprimer. A leur place, on créerait des dépôts départementaux, qui ne comporteraient en temps ordinaire que quelques gardes-magasins, mais dont les cadres seraient formés d'officiers retraités dans la localité même et de sous-officiers réservistes présens aussi sur les lieux, de manière que l'ensemble pût fonctionner dès le jour de la mobilisation. Ces dépôts recevraient les hommes appartenant à des corps quelconques, les habilleraient, les armeraient, et les feraient partir sous la direction de cadres de conduite. L'institution permettrait de composer les régimens d'hommes recrutés dans toute la France et de conserver la précieuse unité d'origine de tous les corps de l'armée. En passant dans la réserve, les soldats resteraient immatriculés dans le corps où ils ont servi et iraient le rejoindre en des endroits désignés d'avance. Ce premier travail fait, les dépôts continueraient de fonctionner comme établissemens d'instruction; ils serviraient à maintenir l'effectif de l'armée, ce dont on ne s'est nullement préoccupé jusqu'à ce jour.

La question des remplacements destinés à combler les vides qui se font incessamment dans une armée se lie à celle de l'effectif des compagnies. Une expérience bien ancienne, — car elle remonte au temps des Romains, — a démontré la convenance d'établir dans l'infanterie des groupes correspondant à l'unité administrative et à l'unité tactique. Celle-ci s'est appelée cohorte, bataillon; il a toujours fallu qu'elle fût comprise entre 600 et 1,000 hommes. Moindre, elle manquait de solidité; plus nombreuse, elle cessait d'être maniable. Pour éviter des frais d'administration trop con-

sidérables, on a toujours été conduit à réunir plusieurs de ces unités tactiques sous un même chef, qui, dans les petites armées, pouvait être en même temps à la tête d'une grande unité tactique : la légion par exemple. Chez nous, la division, et même la brigade, ont paru former des groupes trop forts, et on leur a préféré à juste titre les demi-brigades ou les régiments. Comme sous-unité de détail, à la fois administrative et tactique, on a dû admettre celle où le nombre des hommes est assez limité pour que l'officier les connaisse tous et puisse les diriger de la voix. C'était la centurie chez les Romains, c'est chez nous la compagnie. Voilà à quoi ont été amenés, par une très longue expérience et par une sage appréciation des faits, des chefs militaires dont la capacité et les succès dépassaient de beaucoup ce que peuvent s'attribuer les hommes de notre époque. « La victoire, ont-ils dit, est aux gros bataillons. » Ce précepte ne doit pas être entendu seulement en ce sens qu'il faut des armées nombreuses; mais les unités qui les composent ont besoin d'être elles-mêmes assez fortes pour posséder la solidité convenable. Au bataillon de 800 à 1,000 hommes on a substitué comme unité tactique la compagnie de 250 hommes. C'est trop peu, l'unité est faible; c'est trop pour la sollicitude du chef, qui ne peut plus bien connaître tous ses soldats. Puis, on a monté le capitaine, ce qui l'éloigne des hommes au milieu desquels il doit vivre, d'autant plus qu'il sera secondé par des sous-officiers trop jeunes, sans autorité et sans expérience. Tous ces inconvénients ont frappé; on s'est effrayé des dangers qui peuvent naître de l'ordre dispersé, et on cherche à en corriger les défauts. Le meilleur, et peut-être l'unique moyen de rendre à l'infanterie française la solidité qu'elle a perdue, c'est de ne donner aux capitaines que le nombre de soldats qu'ils peuvent tenir dans la main et de renforcer le bataillon.

Une autre modification non moins importante, et d'un ordre plus élevé, consisterait à rendre les corps d'armée indépendants du commandement territorial, du moins dans les régions de l'intérieur. On a voulu que chaque corps d'armée fût assuré de posséder, au début d'une mobilisation et pendant toute la durée d'une guerre, tout ce qui lui était nécessaire en hommes, chevaux, voitures et matériel de tout genre. Pour cela, on a partagé la France en régions d'une égale population, destinées à subvenir chacune en temps de guerre, aux besoins du corps d'armée qui l'occupe en temps de paix. Le commandant du corps d'armée doit conserver le commandement de la région d'où il est parti, donner les ordres nécessaires pour y lever des hommes, y recueillir des vivres, des chevaux et du matériel; il doit assurer l'exécution de ces ordres. La fabrication des armes, des munitions, du matériel de guerre, l'achat des

effets d'habillement et d'équipement doivent seuls dépendre du ministre lui-même.

Ces dispositions sont inexécutables pour beaucoup de raisons. Il en résulte des désaccords incessans entre le ministre, responsable de l'emploi du budget, et les chefs des corps d'armée, qui, n'ayant pas à s'en préoccuper, veulent quelquefois donner des ordres engageant des dépenses. D'un autre côté, les régions ont beau être établies en vue de l'égalité de la population et, par suite, du nombre de soldats qu'elles fournissent, elles n'en sont pas moins très inégales sous les autres rapports. Montera-t-on la cavalerie légère avec les chevaux du Perche ou du Boulonnais? Attellera-t-on les voitures du train avec les chevaux de Tarbes ou nos légers ardennais? Est-ce la Provence qui enverra des fourrages au 15<sup>e</sup> corps, la Flandre du vin au 1<sup>er</sup>, ou la Gironde du blé au 18<sup>e</sup>, lorsqu'ils seront sur la frontière de l'Est? Le général en campagne avec son corps d'armée n'aura pas trop de toute son attention pour diriger les troupes sous ses ordres, surveiller les mouvemens de l'ennemi, faire profiter ses soldats des ressources de la contrée qu'il occupe. Comment veut-on qu'il donne des ordres utiles à Rennes, à Nantes, ou à Toulouse, et qu'il en surveille l'exécution? Et quand même il pourrait y faire organiser un convoi, comment en assurerait-il l'arrivée, puisqu'il faudrait le diriger à travers des territoires affectés à des collègues, qui, eux aussi, voudront se réserver l'usage des voies ferrées? Exécuter les prescriptions légales n'est pas possible. Il s'est trouvé cependant des personnes qui ont voulu les prendre au pied de la lettre. Pour mettre leur responsabilité à couvert en s'attirant un refus, elles ont demandé la création de parcs de prolonges toutes chargées, à l'effet de nourrir sur la frontière les chevaux auvergnats avec de l'avoine et du foin d'Auvergne, les chevaux bretons avec du foin breton.

Si, maintenant, serrant la question de plus près, on considère les rapports des corps d'armée avec la défense du territoire, on est surpris de voir combien les régions ont été mal délimitées. Sans doute cela importe peu pour les corps d'armée de l'intérieur, car les commandans, éloignés dès l'abord de la région, se désintéresseront de ce territoire sur lequel ils n'auront aucune action efficace; mais les commandans de la frontière sont exposés à recevoir le choc de l'ennemi avant que la concentration des autres corps soit achevée et qu'ils puissent être secourus. Outre la part qu'ils prendront aux opérations générales de l'armée, ils auront deux autres préoccupations très graves qui suffiraient chacune à les absorber tout entiers: ils devront protéger la mobilisation et couvrir la concentration des autres troupes; ils auront aussi à garder la frontière et à défendre les places fortes où seront les principaux magasins des armées. Les



régions affectées aux corps d'armée frontières sont de véritables provinces militaires qui doivent constituer des unités géographiques et topographiques. C'est donc avec étonnement qu'on voit Dijon et la vallée de la Saône séparés de Besançon pour être réunis à Bourges. Le chef du corps d'armée de Besançon est chargé de surveiller à la fois la trouée de Belfort et le passage du Rhône à Culoz, qui est la défense avancée de Lyon. La partie nord des Alpes est un système bien défini, dont le centre est à Grenoble et non à Lyon, mais on ne peut en séparer la vallée de Barcelonnette, rattachée bien à tort à Marseille et à la ligne du Var. Rien ne justifie de pareilles erreurs, résultant de la volonté préconçue de tout subordonner à l'égalité du nombre des habitans dans chaque région.

S'il importe beaucoup de corriger ces dangereuses anomalies, il importe encore plus d'établir une différence fondamentale entre les régions frontières et celles de l'intérieur. Pour les premières, le commandement du territoire et celui des troupes doivent rester indissolublement réunis, celles-ci devant être nécessairement chargées de défendre celui-là. Pour les autres régions, les commandemens doivent être séparés. Il faut répartir les troupes selon les ressources que présentent le casernement, les récoltes, les voies ferrées qu'elles ont à prendre pour rejoindre la frontière. Il y aurait, croyons-nous, avantage à diminuer le nombre de ces corps d'armée et à les composer en principe de trois divisions d'infanterie. Les corps frontières, dont la tâche est très lourde, se trouveraient ainsi renforcés. Quant aux divisions de l'intérieur, elles ne seraient pas toutes égales. Deux seraient maintenues à peu près complètes, de manière à pouvoir être mises en marche au premier signal, sans attendre l'arrivée des réservistes. Le chef de la troisième, dont les effectifs de paix seraient bien moindres, aurait le commandement du territoire en temps de paix, et doublerait ses bataillons de manière à encadrer un grand nombre de réservistes. Chacun de ses régimens formerait une brigade, et on lui affecterait pour cela des officiers de réserve, avec un nombre convenable de sous-officiers pris parmi l'excédent que fourniront toujours les classes de la réserve. Au bout de peu de jours, chacune de ces troisièmes divisions formerait le noyau d'un corps d'armée qui se placerait en seconde ligne. Les garnisons de Paris et de Lyon, au lieu de se composer de quatrièmes bataillons et de divisions empruntées à d'autres corps, seraient formées chacune d'un corps d'armée complet, d'autant mieux préparé qu'il se trouverait toujours groupé. Les ressources importantes que renferment ces villes favoriseraient la prompt formation de nouveaux corps, composés de réservistes ou de territoriaux.

Ces dispositions, dont on ne peut indiquer ici que le principe et

non les détails, faciliteraient, par des dédoublemens sagement ménagés, la formation des corps nouveaux, auxquels on ne peut échapper, en temps de guerre, sous peine de noyer les anciens corps dans la masse trop considérable des hommes rappelés ou même appelés pour la première fois au service. C'est d'ailleurs une nécessité que l'on a déjà comprise, car on a prévu, en cas de mobilisation, le dédoublement d'un certain nombre d'unités, des batteries d'artillerie en particulier. La réduction du nombre des corps d'armée ne serait pas une cause d'affaiblissement, puisqu'ils seraient plus forts, mais elle donnerait le moyen de composer à l'avance, sans augmentation de personnel ni de dépenses, les états-majors des armées elles-mêmes. C'est ce qu'on ne pourrait faire en ce moment qu'en désorganisant les états-majors divisionnaires ou de corps d'armée.

Un autre avantage, et fort notable, serait de pouvoir porter immédiatement sur la frontière menacée un nombre de troupes suffisant pour lui donner une protection efficace, permettre à la mobilisation de se faire sans danger, et garantir les habitans de dévastations méthodiques destinées à enlever au pays les ressources indispensables aux armées défensives. D'après les décisions prises, les corps d'armée ne doivent se mettre en mouvement qu'après avoir été complétés par l'arrivée des réservistes et s'être munis de tous les accessoires qui peuvent leur être nécessaires : parcs d'artillerie, vivres de rechange, ponts de bateaux, ambulances, services auxiliaires, train et bagages. Si l'ennemi envoie des coureurs ou une avant-garde légère, il faut pourtant aviser; il faut aussi que rien ne vienne troubler l'œuvre si compliquée de la mobilisation et de la concentration des troupes. On ne peut disposer, pour obtenir un peu de sécurité, que du petit nombre des troupes non comprises dans la composition des corps d'armée, quelques bataillons de chasseurs; et ce n'est pas assez; c'est d'autant moins qu'il leur faudra partir incomplets : aussi a-t-on cru devoir leur adjoindre la cavalerie indépendante. Autrefois, lorsqu'il fallait faire des courses rapides, on jugeait que c'était le rôle de la cavalerie légère. Maintenant, comme elle est presque entièrement répartie dans les corps d'armée, on est obligé de faire remplir le service de coureurs par les cuirassiers, qui n'y sont pas du tout propres. Lorsqu'une organisation d'armée conduit à de semblables conséquences, elle est jugée, et il ne faut pas hésiter à la modifier. Notre cavalerie est mieux montée qu'avant la guerre, on l'exerce avec beaucoup de soin; il serait bien à regretter qu'elle fût compromise au début par de mauvaises mesures.

L'artillerie a de nombreux détachemens; c'est la perte de cette arme où les hommes ne se forment que par l'instruction donnée dans les poly-

gones et ont besoin d'une très grande habitude de manier et de tirer les bouches à feu qu'ils doivent servir. L'idée de l'égalité répartition entre tous les corps d'armée a conduit à installer des garnisons d'artillerie loin des champs de tir et de manœuvre, en des lieux même où l'eau et les fourrages sont rares, comme elle a fait disperser un certain nombre de batteries loin des corps auxquels elles appartiennent.

Quelques réformes seraient à introduire aussi dans l'organisation des services secondaires de l'armée. Le corps du génie a dans ses attributions tout ce qui se rapporte aux engins employés à la guerre, ainsi que le service des constructions. Cela exige une instruction aussi étendue que variée : on ne peut la posséder qu'à la condition de s'entretenir par une pratique constante et en se tenant au courant des progrès réalisés par l'industrie. Comme elle en a fait beaucoup depuis le commencement de ce siècle, les méthodes à suivre pour l'attaque et la défense des places éprouveront de notables changemens. Il faudrait donc modifier en conséquence l'instruction à donner aux officiers et à la troupe.

Les ouvriers d'administration se trouveront avec facilité parmi les appelés des classes, et, rendus à la vie civile, ils continueront à se perfectionner dans leur état. Mais, pour obtenir de leur travail le produit qu'on doit en attendre, il faudrait en faire de véritables compagnies d'ouvriers, comme en Allemagne, et non des ouvriers-soldats, qui ne sont bons, ni comme ouvriers, ni comme soldats. Par égard pour la convention de Genève, il importe aussi particulièrement que les infirmiers ne soient pas organisés comme une troupe armée.

Quant au train, il a des cadres très insuffisans. On a toujours trouvé très difficile de maintenir le bon ordre dans un convoi, qui constitue toujours un commandement fort important à cause du nombre et de la variété des élémens dont il est composé. D'après l'organisation actuelle, un corps d'armée sera accompagné de plus de 2,000 voitures, dont la file occupera 25 à 30 kilomètres. Un tel commandement comporterait un général expérimenté, secondé par un groupe d'officiers habitués à la conduite des convois, connaissant les précautions à prendre pour l'entretien du matériel. On n'y veut affecter qu'un ou deux officiers supérieurs et quelques capitaines avec des officiers de réserve, c'est-à-dire des personnes étrangères à l'armée et au service très compliqué qu'elles auront à diriger. On risque fort d'avoir, dès le premier jour, nombre de chevaux blessés, de voitures détraquées, et de réquisitionnaires débandés. A la moindre alerte, il se produirait une panique et une vraie débâcle.

L'augmentation des cadres du train comporterait une certaine dépense, qu'il faudrait compenser par des économies faites d'autre

part. On peut en réaliser d'assez importantes par les modifications à introduire sur bien des points. Ainsi les sections de secrétaires des divers bureaux ont une hiérarchie et des cadres que rien ne justifie. N'ayant jamais à se montrer en corps de troupes, les secrétaires n'ont nul besoin d'être encadrés par des sous-officiers et des brigadiers qui n'ont rien à faire. Il suffirait de les répartir en deux classes, seconds et premiers soldats, pour donner un petit avantage aux plus méritans ; et, comme leur service est fort doux, on trouvera toujours des jeunes gens ayant une bonne plume qui le préféreront à la vie active. On les mettrait en subsistance dans un des corps de la garnison, et il résulterait de cette simplification une économie sensible. Une autre suppression devrait atteindre les musiques de cavalerie et celles des établissemens de l'artillerie, qui prélèvent déjà dans les rangs un grand nombre d'hommes à titre d'élèves et en réclameraient bien davantage si la durée du service devenait moindre. La vie de caserne a souvent besoin d'être égayée, et les musiques des régimens d'infanterie, qui accompagnent toujours la troupe, sont utiles pour procurer quelque distraction aux hommes ; mais la musique *équestre* n'a rien qui charme l'oreille, elle ne justifie pas la dépense énorme qu'elle nécessite et qui égale celle de deux régimens de cavalerie. Les musiques de l'artillerie ne suivent pas les régimens, elles restent attachées aux établissemens, et les travaux des forges ou des scieries ne favorisent en aucune manière le son des instrumens. C'est une dépense qui profite uniquement aux oisifs des villes, et il n'y a aucune raison de l'imputer au budget de la guerre.

Une autre institution fort coûteuse et qui est loin de rendre les services qu'on en attend, ou ceux mêmes qu'elle rendait autrefois, est celle des enfans de troupe. A l'origine, on voulait venir en aide aux sous-officiers mariés ; et il n'y en a plus. On préparait au métier de soldat un certain nombre de volontaires issus de l'armée ; et cela n'est plus nécessaire. Maintenant, on espère, en réunissant les enfans de troupe dans des écoles, en faire une pépinière de sous-officiers qui resteront au service un temps assez long pour que l'état profite des dépenses qu'il aura faites pour eux : c'est une double illusion. On a cru pouvoir lier ces enfans au service par des contrats signés d'eux ou de leurs parens ; mais la loi, fort sage, ne reconnaît ni les engagemens pécuniaires souscrits par des mineurs, ni ceux dont la réalisation dépend de la volonté d'une autre personne : toutes les promesses de rester plus tard au service ou de payer une certaine somme seraient déclarées nulles par les tribunaux. D'ailleurs, on ne formerait pas ainsi des sous-officiers au courant du service. Le ministère de la guerre est un fort médiocre instituteur et de plus habiles que lui échoueraient devant une tâche

aussi difficile. On n'enseigne pas à des enfans l'art de commander à des hommes. Cela exige une maturité d'esprit, un sang-froid, une réflexion qu'on n'acquiert pas avant vingt-quatre ou vingt-six ans. Retenir des jeunes gens jusqu'à dix-huit ans dans une école sans leur apprendre autre chose que l'instruction primaire et le manie-ment du fusil, ce serait les condamner à l'oisiveté et nullement leur donner le moyen de gagner leur vie. Il n'y a aucune analogie entre les écoles d'enfans de troupe et celles des mousses de la marine. Ceux-ci apprennent le métier de matelot, qu'ils peuvent exercer sur les bâtimens de commerce comme à bord des navires de l'état, tandis que le métier de soldat ne prépare à remplir aucune carrière civile. Il n'y a pas de rapport non plus entre ces écoles et celles de Saumur ou de Saint-Maixent, qui doivent donner à des sous-officiers déjà formés le complément de connaissances dont ils ont besoin pour devenir officiers. Le meilleur parti à prendre serait donc de renoncer complètement à l'institution des enfans de troupe. On devrait prendre le même parti à l'égard de l'école de La Flèche, destinée à élever des fils de militaires sans fortune. Elle coûte près d'un million par an, et, pour une somme bien moindre, on donnerait un nombre équivalent de bourses dans les lycées : ce serait un secours plus réel, et plus utile à ceux qui en ont besoin.

Il est très important de rechercher les économies qu'il serait possible de réaliser dans le budget de la guerre, car il atteint un chiffre énorme et l'on doit prévoir que, dans un avenir rapproché, de nouvelles dépenses viendront encore s'imposer malgré toutes les répugnances. Les unes proviendront de l'alimentation du soldat, qui doit suivre les progrès de l'aisance générale dans le pays. Le soldat ne boit jamais de vin, à moins qu'il ne l'achète. L'allocation d'une ration de vin tous les deux jours coûterait 15 millions par an. D'autres dépenses seront motivées par l'armement; et ce point a besoin d'être développé.

Bien que les armes aient acquis un haut degré de perfection, on ne cesse de chercher à les rendre plus parfaites et plus puissantes encore, en profitant de tous les progrès réalisés par les arts industriels, par la métallurgie surtout. Depuis vingt ans, outre diverses améliorations de détail, l'armement de l'infanterie a été renouvelé deux fois. Les canons l'ont été bien plus souvent. Depuis l'invention récente encore des canons rayés lançant des projectiles à ailettes, nous avons vu ceux des systèmes de Reffye, Lahitolle et de Bange, la substitution des pièces en acier à celles en bronze. Tout n'est pas fait encore. Les affûts et les plates-formes pour les bouches à feu de gros calibre sont si peu satisfaisans qu'on fait les plus grands efforts pour arriver à une transformation radicale. Quels seront les résultats de toutes ces études? Est-il supposable que l'art des inventeurs va subir

un temps d'arrêt prolongé? et la découverte d'armes très supérieures à celles en usage n'obligerait-elle pas à subir les frais d'une réforme radicale? Au point de vue simplement budgétaire, on peut désirer qu'aucune invention importante ne voie le jour, mais une loi supérieure condamne impitoyablement les nations comme les industries qui s'obstinent à conserver un outillage de qualité inférieure. Il faut donc prévoir le moment, — peut-être éloigné, peut-être prochain, — où des dépenses considérables viendront s'imposer d'une manière absolue.

De profondes réformes seraient à faire aussi dans les principes qui régissent les deux services de l'habillement et des approvisionnements de l'armée. Sans doute, l'adoption de l'uniforme a été une grande amélioration de la discipline de l'armée, mais, comme le disaient nos pères : « L'habit ne fait pas le moine, » et ce serait une dangereuse erreur de confondre les vertus militaires avec ce qui n'en est que l'étiquette. L'armée territoriale ne devant servir que rarement et pendant un temps très court, on pourrait restreindre les effets d'équipement dont elle serait pourvue. Il y a un inconvénient fort grave à porter les approvisionnements au-delà du strict nécessaire : ils se détériorent, la mise en service devient difficile ; le soldat n'est vêtu que d'effets défraîchis ou ayant perdu une partie de leur solidité ; il mange du pain fait avec de vieilles farines, des conserves approchant de la limite de leur durée. Puis il y a des frais de surveillance et de manutention. On est obligé de construire des magasins coûteux et qui exigent eux-même un entretien d'au moins 1 1/2 pour 100 de la valeur des bâtimens.

On a cru introduire des économies dans l'administration de l'armée en supprimant le service en régie des subsistances et des fourrages, pour le livrer à l'entreprise. C'est aller trop loin. Oui, en principe, l'état ne doit pas se faire fabricant, il doit acheter dans le commerce tout ce que le commerce peut lui fournir couramment, mais cette règle souffre quelques exceptions. L'état a un certain intérêt à faire ce qu'il consomme seul. Il y a un intérêt de sécurité à lui confier la fabrication de la poudre. En lui donnant celle des armes, on arrive à ce grand et utile résultat de rendre toutes les pièces interchangeables, de réparer, sans ajustement, un fusil fait à Tulle avec des pièces qui viendront de Saint-Étienne ou de Puteaux. Toutes les parties d'un affût ou d'une voiture pourront aussi être remplacées par des rechanges quelconques. Jamais des industriels ne pourraient en arriver là. Il est bon aussi que les garnisons les plus importantes, celles des places de guerre, ne soient pas à la merci d'une grève de boulangers, et que des magasins à fourrages approvisionnés pour le temps de guerre se renouvellent au moyen de la consommation courante. Il y a donc des tempéra-

mens à observer, et en y ayant égard on pourra apporter de salutaires réductions dans l'administration de la guerre sans en compromettre le bon fonctionnement. Le précepte de Coligny n'est pas moins vrai aujourd'hui que de son temps. Une armée est un monstre, et pour le mettre au monde, c'est par le ventre qu'il faut commencer. Voilà ce que ne doivent pas oublier ceux qui affectent souvent un dédain trop prononcé pour les services auxiliaires de l'armée. Tout, sous ce rapport, doit être prévu et préparé à l'avance, car on compterait vainement sur le concours que pourraient donner les réquisitions. La législation actuelle appelle sous les armes toute la population virile jusqu'à quarante ans; elle a établi la conscription des chevaux et des voitures; où trouverait-on une base assez large pour établir des réquisitions fructueuses, puisqu'il ne restera personne pour y obéir, puisque les moyens de transport auront disparu? Les chemins de fer eux-mêmes étant absorbés par le service militaire, ce qui restera de la population civile aura souvent la plus grande peine à pourvoir à ses propres besoins. N'est-il pas à craindre qu'ici encore on ait dépassé la limite de ce qu'il était convenable de faire?

#### IV.

Tout concourt à prouver qu'un ordre très exact doit régner dans les mesures à prendre pour transporter les troupes sur les lieux où elles doivent opérer. Des dispositions mal conçues peuvent compromettre d'une manière irrémédiable le succès de la campagne. M. de Goltz pense qu'à l'avenir les guerres dureront très longtemps, à cause de la difficulté même de déplacer les masses considérables qu'il faudra mettre en mouvement. On peut opposer des raisons très fortes à cette présomption. Un état aussi violent, qui absorbera, pour les rendre improductives, toutes les forces d'un pays, ne saurait se prolonger; la dépense, qui s'élèvera à 7 ou 8 millions par jour, épuiserait les ressources de la nation la plus riche, et celle contre laquelle se prononceraient les chances de la guerre ne trouverait plus de prêteurs; enfin les armées elles-mêmes fondront avec une incroyable rapidité et l'épuisement mettra fin à la lutte. Les premiers résultats peuvent donc avoir une influence décisive, tant par eux-mêmes que par la prépondérance morale qu'ils donneront à l'une des parties belligérantes. M. de Goltz, trouvant bien téméraire la marche de Napoléon en 1806 entre la Saale et la frontière de la Bohême, fait cette remarque que l'on peut tout oser quand on est le plus fort pour le combat. Rien de plus vrai; mais qui peut affirmer qu'il sera le plus fort pour le combat avant

de l'avoir éprouvé par une longue suite de succès? Il convient donc toujours de se ménager le plus de chances possible.

Le premier point est d'être bien fixé sur ce que l'on veut faire, d'avoir un bon plan de campagne. Il ne s'exécutera pas en toutes ses parties tel qu'on l'aura formé, car il faudra tenir compte des entreprises de l'ennemi et des vicissitudes qui en résulteront; mais ce plan servira de point de départ, et on s'en rapprochera le plus possible, sauf à le modifier suivant les circonstances. La concentration des troupes devra se faire en vue de son exécution, et un changement notable ne saurait intervenir au dernier moment, car il exigerait des mesures prises de longue main. Les quais de débarquement, par exemple, doivent être préparés à l'avance. L'existence de ces quais donne même le moyen de prévoir avec assez d'exactitude les projets de l'ennemi. Il ne lui est plus possible de dérober la marche d'armées innombrables, comme on a pu le faire pour les 50,000 hommes qui ont conquis l'Italie à la journée de Marengo. Enfin la mise en route, ce qu'on appelle aujourd'hui la mobilisation, est un ensemble de mesures ayant pour objet de faire passer l'armée du pied de paix au pied de guerre et de l'amener aux lieux choisis pour la concentration. C'est un moyen, ce n'est pas un but. On ne saurait commettre une erreur plus dangereuse que celle de subordonner les opérations de l'armée à la mobilisation, comme on est tenté de le faire. Il ne faut jamais vouloir que ce qui est possible et en rapport avec les moyens dont on dispose, mais la mobilisation n'a d'autre objet que de préparer la concentration des troupes, et celle-ci sera bien ou mal conçue selon qu'elle facilitera plus ou moins les opérations qu'on se propose de faire.

Personne aujourd'hui ne doute qu'il faille activer la concentration des troupes; on semble même disposé à exagérer cette rapidité, qui pourrait compromettre le succès de l'opération. L'armée prussienne peut à cet égard nous servir d'exemple, car elle a fait en 1866 et en 1870 deux expériences heureuses de mobilisation d'armée, ce qui lui a permis d'apprécier sainement les règles suivies, et de connaître en quoi elles doivent être maintenues ou améliorées. Le baron de Goltz nous apprend qu'en 1870 on voulut trop se presser, « et alors la machine refusa de marcher. » Il est dangereux, dit-il, de trop précipiter la mobilisation, car on perd le calme et la lucidité d'esprit nécessaires. Ce témoignage est précieux, car le même auteur nous fait connaître à diverses occasions avec quel soin extrême les dispositions préliminaires avaient été prises. En préparant les projets de mobilisation pour 1870, on avait poussé la prévoyance jusqu'à étudier un champ de bataille près de Manheim. On ne peut blâmer des précautions d'une si grande prudence; il est difficile seulement de les concilier avec cette assertion que la nation



*la plus pacifique* de l'Europe a été surprise alors par une agression inattendue de la France. Quelque opinion que l'on se fasse du reste à cet égard, contentons-nous de retenir ce précepte important que la mobilisation et la concentration des armées ne doivent être menées qu'avec le degré de vitesse compatible avec le maintien du bon ordre, sans dépasser la limite au-delà de laquelle les forces de l'homme viendraient à fléchir et où les ressorts mis en œuvre perdraient leur élasticité. Ceci fait ressortir combien il serait avantageux d'avoir la plus forte proportion possible des troupes casernées dès le temps de paix sur la frontière menacée, au lieu de les répartir uniformément sur toute l'étendue du territoire.

La seconde condition à remplir, la mobilité des corps d'armée, dont l'importance n'est pas moindre, est connexe avec la première. Les armées modernes sont, sous ce rapport, bien moins favorisées que celles d'autrefois. Elles ont à traîner avec elles des munitions, une artillerie dont le poids les alourdit beaucoup, et elles doivent en outre satisfaire à une foule de besoins sociaux, bien moins développés ou même inconnus au siècle dernier. Ainsi elles doivent être pourvues d'un service sanitaire très complet, de trésoreries, postes, télégraphes ; il leur faut même des aérostats. On dispose, il est vrai, de la précieuse ressource des chemins de fer, mais on n'est pas encore complètement d'accord sur la meilleure manière de les utiliser, et d'ailleurs, c'est le propre des instrumens très perfectionnés de rendre les embarras beaucoup plus grands lorsqu'ils viennent à manquer subitement. Or il est malheureusement certain que la circulation sur les chemins de fer peut être entravée, même fort loin des armées belligérantes, par des moyens simples, efficaces, et dont on n'a pas encore fait usage. Il y a là un aléa de nature à porter un grand trouble dans la concentration des troupes, et il importe de le prévoir afin d'y porter remède s'il venait à se produire.

Notre réseau de chemins de fer, malgré les critiques dont il a injustement été l'objet, est bien disposé, bien construit, et susceptible de permettre une concentration rapide, si l'on sait bien s'en servir. Il y a fort peu de lignes à y ajouter pour qu'il soit possible d'affecter une direction spéciale à chaque corps d'armée, condition importante de l'indépendance des mouvemens. Les trains pourront se succéder d'assez près pour que le nombre de ceux qui seront expédiés chaque jour ne dépende que de la rapidité des débarquemens et de la fatigue à laquelle on soumettra le personnel des gares, point capital et auquel cependant on n'a peut-être pas apporté une attention suffisante. C'est sans doute pour cela que l'état-major allemand fixe de huit à douze le nombre de trains à expédier par jour sur une ligne à simple voie, et de douze à dix-

huit sur une ligne à double voie. Cela paraît faible et l'on croit chez nous, peut-être à tort, pouvoir en faire passer beaucoup plus. En tous cas, le débarquement une fois opéré, il convient de dégager aussitôt les quais et les gares, qui doivent être pourvues pour cela de voies d'accès commodes et bien entretenues.

Nul pays en Europe, à l'exception de l'Angleterre et de la Belgique, ne possède un réseau de routes comparable au nôtre. On doit donc espérer que chaque division d'infanterie disposera d'une route ou d'un chemin carrossable distinct, ce qui permettra de mettre en mouvement un corps d'armée à la fois et de le faire arriver de bonne heure à l'étape. Même avec une pareille facilité, il ne faudra pas moins réduire dans une forte proportion le nombre des voitures, qu'on tend au contraire à augmenter chaque jour, par le désir bien naturel de pourvoir la troupe de tout ce dont elle a besoin. Il résulte de là que les mouvemens seront entravés au point d'être rendus impossibles, car la colonne des voitures d'un corps d'armée, telle qu'elle est organisée, mettrait toute une journée à défiler sur une seule route et ne rejoindrait jamais la troupe en marche. Partagée en deux, à la suite des divisions d'infanterie, elle ne pourrait le plus souvent partir que l'après-midi, pour arriver à une heure avancée de la soirée. Ce serait une chose déplorable, qui augmenterait beaucoup la fatigue des hommes et des chevaux, rendrait les distributions impossibles et ruinerait promptement les attelages. D'ailleurs, si une agglomération de plus de deux mille voitures de natures très diverses est un encombrement terrible, une masse de mille à douze cents n'est point du tout maniable. Il faut absolument réformer cela. On devra diviser le convoi en plusieurs colonnes légères de vivres ou de munitions; avoir une ambulance volante pour les premiers besoins avec chaque division, et laisser celles des hôpitaux à une marche en arrière, pour ne les approcher que si l'on prévoit un combat. Cela n'aura pas d'inconvéniens, car les malades sont toujours beaucoup plus nombreux que les blessés. Chaque jour on les laissera au gîte et ils seront recueillis le soir par les ambulances. Enfin on devrait réduire à presque rien les bagages des corps, supprimer les cantinières qui les accompagnent. Le sacrifice serait plus apparent que réel, car l'officier en marche ne revoit presque jamais ses bagages, et il ne peut compter que sur ce qu'il porte avec lui. Les caisses-cantines dont on l'oblige à se munir sont reléguées à l'arrière-garde, c'est-à-dire à 20 ou 30 kilomètres de lui. L'armée fait-elle séjour, les bagages ne le rejoignent pas. On les réunit au parc, et il lui faut faire plusieurs lieues pour les retrouver. Heureux encore si un mouvement imprévu, un détachement quelconque ne l'en séparent pas à jamais! De tout cela résultent des dépenses et une gêne très grandes pour l'officier,

des chevaux, des voitures, des rations employées en pure perte par l'état; la dissémination de beaucoup de soldats d'ordonnance, qui, faute de chefs, accroîtront l'armée des *fricoteurs*.

Mais là n'est pas le plus grand mal. Les bagages, les convois, les *impedimenta* de tout genre formeront une masse plus considérable que l'armée combattante, et dans laquelle celle-ci se perdra au premier mouvement de retraite, à la moindre évolution exigeant une marche rétrograde. Noyer les corps d'armée dans leurs propres bagages, c'est le danger le plus grand qui puisse se présenter au début d'une campagne et ce serait un désastre complet. Il faut donc à tout prix alléger les troupes actives, ne leur faire emporter que les objets les plus indispensables et pourvoir à tous les remplacements au moyen de magasins abrités derrière les remparts des places fortes qui se trouveront à proximité. Avec tout ce que l'on a la prétention de traîner avec l'armée ou à sa suite, aucune manœuvre n'est possible; la mobilisation elle-même se trouve compromise.

Une diminution considérable du nombre des voitures attachées aux corps de troupes ne rendra pas seulement l'armée plus leste, ses mouvemens plus faciles; elle profitera surtout à la mobilisation, qui est une œuvre beaucoup trop compliquée. Le matériel exige une préparation bien plus longue que les hommes. Plus on a de voitures, plus on a de chevaux à réquisitionner, de harnachemens, de selles à ajuster pendant la période critique, plus il faut de bâtimens pour les conserver et de personnel pour les entretenir pendant la paix. On ne peut, à moins de l'avoir expérimenté soi-même, se faire une idée de l'énormité de tous ces approvisionnementemens. On n'imagine pas à quelles exagérations a pu conduire la superstition de l'uniformité et l'application pharisaïque des règles; chose très commode du reste, car elle dispense de réfléchir et affranchit de toute responsabilité. De même qu'on a voulu rendre tous les corps d'armée semblables, on a voulu les doter tous des mêmes *impedimenta*, bien qu'ils fussent placés dans des situations différentes. On a pris pour chacun d'eux les mêmes précautions, ce qui a conduit quelquefois à des résultats puérils ou grotesques. Les places fortes ont été rangées en deux catégories seulement, dont chacune a dû recevoir les mêmes approvisionnementemens de vivres et de munitions, lors même qu'on aurait pu se les procurer sans difficulté sur place. On pourrait donner de tout cela des exemples singuliers et frappans, mais cela ne serait pas sans inconvéniens. Les bureaux de la guerre se sont inquiétés des conséquences qui pourraient en résulter pour la population civile. L'affectation des chemins de fer à l'usage exclusif de l'armée au moment d'une mobilisation

devant compromettre l'approvisionnement des villes, elle a demandé, il y a une dizaine d'années, à préparer des magasins contenant vingt jours de vivres pour les habitans. L'opposition des ministres des finances et de l'intérieur fit rejeter la mesure. Il serait difficile de trouver un exemple plus sensible des exagérations où on se laisse entraîner lorsqu'on suit une fausse voie.

Il est grand temps d'adopter une ligne de conduite plus rationnelle, d'arrêter des dépenses excessives et insuffisamment justifiées. A la guerre comme dans l'industrie, il faut viser à produire les plus grands résultats avec la moindre dépense de forces possible et l'on peut y parvenir par un meilleur emploi de celles que l'on met en usage. Il faut supprimer les rouages mal graissés, les accessoires peu utiles, simplifier la mobilisation, rendre les corps d'armée plus libres dans leurs mouvemens et indépendans du commandement territorial. Peut-être sera-t-on amené à ne pas leur donner à tous la même importance, une organisation tout à fait pareille. La suppression des compagnies de dépôt et des quatrièmes bataillons simplifierait la comptabilité des corps. Le volontariat tel qu'il existe n'est bon ni pour l'armée ni pour les intérêts civils, dont on doit tenir compte. Il faut chercher autre chose pour donner satisfaction à l'une et aux autres. Le moyen paraît facile à trouver, si l'on veut bien admettre en principe que chacun doit servir le pays, non de la même manière, mais de celle qui est le plus utile au pays et la plus conforme à ses talens ou à ses aptitudes.

Quelque convaincu qu'on soit de l'utilité de ces changemens, il importe de ne pas les brusquer. L'armée n'a que trop souffert de l'état d'instabilité où elle se trouve depuis quatorze ans et il ne faut pas imiter la malheureuse précipitation que l'on a mise en 1872 à bouleverser toutes nos institutions militaires. Améliorer n'est pas détruire. Sans être bien satisfaisante, notre organisation actuelle peut fonctionner et l'on aurait très grand tort de vouloir la bouleverser de fond en comble. On peut d'abord fortifier les cadres inférieurs, s'attacher à former des pointeurs, des artificiers très exercés; réduire l'effectif des compagnies de dépôt au profit des compagnies actives; préparer des états-majors d'armée, sans modifier en rien ce qui existe. Ce seront des améliorations de détail que chacun accueillera avec plaisir. Les autres viendront avec une grande facilité, quand tout le monde aura la conviction qu'elles sont opportunes et nécessaires. C'est la marche sûre et méthodique qu'il faut suivre pour faire une œuvre de durée. Le temps ne respecte pas ce que l'on fait sans lui.

---

---

LA

# CRISE ACTUELLE

DE LA MORALE

---

*Critique des systèmes de morale contemporaine*, par M. Alfred Fouillée. Paris, 1883.

Nous ne nous proposons pas de faire connaître et d'apprécier dans son ensemble un ouvrage dont la plus grande partie a paru ici même. Nous voudrions, à propos des études de M. Fouillée sur les systèmes de morale, examiner la question plus générale qui semble l'avoir engagé dans la critique de ces systèmes, c'est-à-dire l'état des consciences dans la société contemporaine et ce qu'il appelle lui-même « la crise actuelle de la morale. »

## I.

Il paraît difficile, au premier abord, de trouver un rapport bien étroit entre des systèmes philosophiques et l'état moral des âmes dans notre pays et dans notre temps. Le scepticisme à l'égard des systèmes et de toutes les questions de principes est devenu général. Ces questions sont considérées comme oiseuses et surannées dans l'ordre spéculatif, où l'on se défie de tout ce qui dépasse la sphère des faits positifs. Elles sont considérées comme dangereuses dans l'ordre pratique, où elles ne peuvent, dit-on, que compromettre l'universelle confiance qui est ou qui doit être la principale force des règles morales. On les écarte à la fois au nom de la science positive et dans l'intérêt de l'ordre moral lui-même. Indifférentes

ou suspectes à la masse des intelligences, elles ne trouvent pas grâce devant ces esprits délicats et raffinés qui ne peuvent se passer d'un certain idéalisme, mais qui ne l'acceptent que comme un aliment nécessaire pour l'imagination et pour le cœur, et qui craignent de le soumettre au contrôle trop exigeant de la raison. C'est le chef du chœur parmi ces esprits d'élite qui prononçait naguère la condamnation des principes et des systèmes de morale dans le discours même où il discernait, au nom de l'Académie française, des prix à la vertu. « Les origines de la vertu ! s'écriait M. Renan... Mais, messieurs, personne n'en sait rien, ou plutôt nous n'en savons qu'une seule chose, c'est que chacun la trouve dans les inspirations de son cœur. Parmi les dix ou vingt théories philosophiques sur les fondemens du devoir, il n'y en a pas une qui supporte l'examen. La signification transcendante de l'acte vertueux est justement qu'en le faisant on ne pourrait pas dire bien clairement pourquoi on le fait. Il n'y a pas d'acte vertueux qui résiste à l'examen. Le héros, quand il se met à réfléchir, trouve qu'il a agi comme un être absurde, et c'est justement pour cela qu'il a été un héros. Il a obéi à un ordre supérieur, à un oracle infaillible, à une voix qui commande de la façon la plus claire, sans donner ses raisons (1). »

Ce mélange d'un scepticisme si dédaigneux et d'affirmations très voisines du mysticisme peut se faire applaudir, grâce au charme souriant de l'expression qui en dissimule l'amertume, grâce surtout à la complicité de ce positivisme plus superficiel et plus grossier qui, de nos jours, semble avoir envahi presque toutes les âmes. Il peut échapper aux protestations des consciences sévères dans une réunion où l'on vient de proclamer des actes incontestés de vertu. Mais quand notre pensée se détourne du groupe modeste et sublime des lauréats de l'Académie française, quand elle se retrouve en face de la société tout entière, avec ses défaillances de toutes sortes, défaillances de l'esprit, défaillances du cœur, défaillances de la conduite, la réflexion dissipe promptement le mirage d'un « oracle infaillible, » d'une « voix qui commande de la façon la plus claire sans donner ses raisons, » et la question importune des principes de morale ne se laisse plus écarter aussi aisément que le voudraient le scepticisme positiviste et le scepticisme idéaliste et transcendant.

Les erreurs et les vices sont de tous les temps ; mais, aux époques de fermes croyances, les erreurs et les vices sont universellement reconnus quand ils ne sont pas universellement partagés. Les consciences peuvent se troubler ; les volontés peuvent faiblir ; les maximes les mieux établies peuvent être faussées par des interpré-

(1) Discours sur les prix de vertu à la séance publique annuelle de l'Académie française du 4 août 1881.

tations captieuses ; on peut soutenir des paradoxes et on en soutient parfois de singulièrement hardis ; mais il y a du moins pour tous les ordres d'actions un code moral qui fait loi pour tous ; il y a une opinion générale, consacrée également par la communauté de la foi religieuse, par le respect de la puissance civile et par l'obéissance aux préjugés du monde ; il y a une base certaine pour les discussions mêmes dans lesquelles cette opinion générale se montre hésitante et divisée, et les paradoxes qui la heurtent de front ne se présentent et ne se font accepter que comme des jeux d'esprit. Rien de pareil aujourd'hui. La foi religieuse a disparu d'un grand nombre d'âmes et elle est ébranlée dans les autres. Nulle croyance philosophique ne l'a remplacée. Nulle autorité civile ou laïque n'obtient un respect universel et sans réserve. L'état est devenu démocratique ou tend à le devenir ; placé sous la dépendance de tous, il ne fait pas l'opinion, il la subit. Ce qu'on appelle encore « le monde » n'est qu'une petite société ou une juxtaposition de petites sociétés dans un corps social sans croyances communes, sans préjugés communs. Tout est mis en question, non-seulement les premiers principes que l'on renvoie aux systèmes des philosophes et que l'on enveloppe avec eux dans un même dédain, mais ces maximes générales et jusqu'à ces inspirations individuelles de la conscience et du cœur auxquelles on voudrait réduire toute la morale.

« On a écrit jadis, dit M. Fouillée, des pages émouvantes pour montrer comment les dogmes religieux finissent ; on pourrait en écrire aujourd'hui de plus émouvantes encore sur une question bien plus vitale : *Comment les dogmes moraux finissent*. Le devoir même, sous la forme suprême de l'impératif catégorique, ne serait-il pas un dernier dogme, fondement caché de tous les autres, qui s'ébranle après que tout ce qu'il soutenait s'est éroulé ? »

Dans cette crise de la morale, les progrès du scepticisme sont loin d'avoir produit l'indifférence. Jamais, au contraire, les questions de morale n'ont été plus ardemment débattues, n'ont excité un plus universel intérêt. Elles se discutent partout, dans les assemblées politiques, dans les réunions publiques, dans les journaux, dans la littérature romanesque ou dramatique, dans les salons, dans l'intérieur des familles. S'agit-il des relations des peuples, des questions de guerre ou de paix, nous voulons y voir autre chose que de pures questions d'intérêt ; nous faisons appel non-seulement aux idées de droit et de justice, mais aux sentimens les plus élevés et les plus délicats de l'ordre moral ; nous parlons volontiers de reconnaissance, de générosité, de protection des faibles et des opprimés ; ou, si nous repoussons ces considérations comme un reste démodé de la sentimentalité d'un autre âge, nous ne les regardons pas comme tellement hors de saison qu'il soit superflu de les

discuter. Dans la politique intérieure, les partis comprennent si bien de quel côté se dirigent les plus vives préoccupations des esprits qu'ils se renvoient sans cesse le reproche d'immoralité, comme le seul qui puisse toucher les hommes de bon sens et de bonne foi. La politique pure, après avoir trompé tour à tour les espérances des conservateurs et des libéraux, des monarchistes et des républicains, semble menacée de ne plus intéresser que les *politiciens* de profession, comme l'atteste le nombre croissant des abstentions dans toutes les élections ; mais les plus indifférens et les plus sceptiques ne peuvent se désintéresser entièrement de la morale ; on garde encore quelque chance de les émouvoir quand on s'adresse à leurs sentimens d'honnêtes gens, ou si un tel appel ne suffit pas pour réveiller l'intérêt et pour forcer les convictions, il irrite du moins ceux qui lui sont récalcitrans et il a ainsi pour effet, par les controverses mêmes qu'il suscite, de substituer des questions de morale aux questions purement politiques.

En dehors de la politique proprement dite, combien de questions de législation sont en même temps des questions de morale ! La peine de mort, le duel, le divorce, la recherche de la paternité, la protection légale de l'enfance, l'éducation morale et religieuse ! Et ces questions ne donnent pas lieu seulement à des discussions théoriques dans le parlement et dans les journaux ; ce sont tellement de vraies questions de morale pratique, qu'elles se posent dans la conscience de chacun pour quelques-uns des actes les plus importans de la vie. Quand des jurés accordent le bénéfice des circonstances atténuantes à un crime sans excuse, ce n'est pas par un excès d'indulgence pour le crime lui-même, c'est par une répugnance invincible pour la peine de mort. Si certains crimes féminins, tels que l'infanticide ou d'atroces vengeances, trouvent également, près de la plupart des jurys, grâce complète ou partielle, c'est qu'ils se lient, dans la conscience de beaucoup de jurés, à la question de la recherche de la paternité ou à celle du divorce. L'esprit de parti est sans doute pour beaucoup dans la résistance de certaines familles aux nouvelles lois scolaires ; mais l'esprit de parti n'aurait pas cherché à provoquer et à étendre cette résistance si elle ne s'appuyait, dans les consciences mêmes, sur les plus sincères et les plus respectables scrupules.

Ce sont là des cas extrêmes qui relèvent de la morale publique plutôt que de la morale privée. Dans la vie ordinaire, la plupart des actes restent sous l'empire d'une morale courante, soutenue par la force héréditaire des traditions. Il serait peu juste de mettre sur le compte de la crise actuelle les infractions qui se commettent journellement dans tous les milieux sociaux contre cette morale traditionnelle. Ces infractions ne sont pas plus nombreuses que dans



les temps antérieurs et elles n'ont pas cessé de trouver leur explication dans la sollicitation des intérêts et dans l'entraînement des passions. Ce qui est nouveau, ce ne sont pas les actes immoraux ou criminels et leurs causes les plus ordinaires, ce sont les paradoxes qui tendent à les justifier et qui se discutent sérieusement dans les familles, dans les réunions mondaines, dans toutes les relations où le conflit des intérêts et des devoirs est l'aliment naturel de la casuistique. La littérature contemporaine, au théâtre, dans les romans, dans les journaux, vit de ces controverses, et elle contribue à les entretenir dans la société; mais elle ne les crée pas, et l'action qu'elle exerce sur les mœurs n'est que le contre-coup de celle que les mœurs exercent sur elle. L'œuvre littéraire n'est même qu'un écho imparfait des discussions du monde; car elle ne s'attache qu'à certaines passions plus ou moins nobles, telles que l'amour ou l'ambition, ou si, sous prétexte de réalisme, elle descend à quelques-unes des plus basses, comme l'ivrognerie, elle semble considérer comme indiscutables les règles de la probité. Or bien des actes d'indécatesse trouvent des apologistes dans les conversations privées et parfois même dans des discussions publiques. On sait quelles hautes sympathies ont rencontrées publiquement certaines fraudes commerciales qui ont prétendu se faire absoudre, parce qu'elles ne font tort qu'à la bourse des consommateurs sans mettre en danger leur santé. Et si quelque pudeur contient l'audace de ces apologues quand elles se produisent au grand jour, qui ne sait avec quelle franchise elles s'étalent dans un petit cercle et quelle complaisance elles y rencontrent? combien on est porté à se railler des consciences trop scrupuleuses, qui gâtent les affaires par un excès de probité ou qui se refusent à toute fraude au détriment du trésor public ou de certaines industries privées, telles que les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les omnibus? Or, dans la discussion de ces questions de casuistique, on n'oppose pas seulement les maximes aux maximes, les définitions du devoir à d'autres définitions anciennes ou nouvelles, on est ramené par un courant irrésistible à ces premiers principes que le positivisme et la critique de nos jours prétendent en vain condamner à un éternel oubli; on ne peut produire aucun argument qui n'oblige à les invoquer, ne fût-ce que pour les combattre; il n'existe au-dessous d'eux aucune maxime, aucune règle qui ait par elle-même assez de consistance pour offrir aux discussions une base suffisante et pour en bannir toute métaphysique. Nos assemblées politiques, nos réunions publiques, nos salons les plus frivoles, se transforment à certains jours, par l'entraînement naturel d'une controverse sur des questions toutes pratiques, en académies ou en conciles. J'ai vu plus d'une fois les questions de l'existence de Dieu

et du libre arbitre intervenir dans une querelle entre un père et son fils à propos de peccadilles de jeunesse.

## II.

Ces vieux principes, qui reviennent sans cesse, affirmés ou contredits, dans nos discussions morales, montrent encore, par un autre signe bien remarquable, combien ils ont gardé de crédit dans un grand nombre d'esprits et combien, en même temps, s'est affaiblie leur action sur les âmes. Il n'existe pas, pour les maximes courantes et pour la conduite générale, de différence appréciable entre ceux qui les rejettent et ceux qui leur restent fidèles. De part et d'autre, il y a d'égales vertus; il y a des « saints de la libre pensée, » un Littré, par exemple, comme il y a des saints de la foi chrétienne. De part et d'autre aussi, il y a même légèreté de langage et de mœurs, même appétit de scandale, même absence de scrupules dans la poursuite du plaisir ou de la fortune. On avait vu, dans d'autres temps, la foi, la dévotion même s'unir au libertinage. Chez les uns, c'était pure hypocrisie; chez le plus grand nombre, entraînement des passions et abandon de la volonté. Les hypocrites dissimulaient avec soin leurs vices, et les âmes faibles manifestaient de temps en temps de sérieux et vifs remords. Ce qui paraît propre à notre époque, c'est l'espèce d'inconscience avec laquelle on écarte tout souci de mettre sa conduite en harmonie avec ses principes. On est fier de bien penser et on ne rougit pas de mal agir. On veut le plus sincèrement du monde n'être troublé ni dans ses croyances ni dans ses jouissances.

La lecture de certains journaux est très instructive à cet égard. « Le monde où l'on s'amuse » a trouvé, depuis une vingtaine d'années, dans la presse périodique, un nombre croissant d'organes à son image. Les uns appartiennent aux opinions démocratiques et à la libre pensée; les autres défendent avec énergie les principes conservateurs et les croyances chrétiennes. Entre les articles sérieux ou qui visent à l'être de ces deux catégories de journaux, il y a un abîme. Là, on s'inspire de Voltaire, de Diderot, de Paul-Louis Courier; ici, le style seul vous avertit que vous ne lisez pas une page de Joseph de Maistre. Passez ces articles, qui sont, des deux côtés, comme le pavillon destiné à couvrir la marchandise : vous trouverez même marchandise, des anecdotes scandaleuses et des romans également licencieux. Quelque différence s'accusera peut-être dans le choix des héros de ces anecdotes et de ces romans : là, on se plaira à mettre en scène des prêtres ou des religieux; ici,

les vices garderont l'habit laïque et mondain ; mais, sous la différence du costume, le fond sera à peu près le même.

Nous ne mettons pas en cause, chez les écrivains eux-mêmes, les sentimens intimes qui peuvent se cacher sous ce mélange d'une extrême sévérité de principes et d'une extrême liberté d'imagination et de langage ; le succès de leurs productions nous intéresse seul comme symptôme d'un curieux état de mœurs dans la société contemporaine. Si les journaux de droite et de gauche qui flattent à l'envi les goûts les plus légers et les passions les plus malsaines trouvent tant de lecteurs, c'est sans doute qu'une grande partie de la société éprouve à la fois le besoin d'affirmer hautement les principes les plus divers en politique, en religion et en morale, et d'oublier, dans l'uniformité de ses mœurs, la diversité de ses principes.

Il est également instructif d'observer, en dehors des journaux, dans les romans et au théâtre, la peinture de la société contemporaine. Les allusions y sont fréquentes aux divisions politiques et religieuses : elles ne visent que l'attitude extérieure des personnages ; elles n'éclairent en aucune façon leurs actions. Tel héros de roman ou de comédie exalte avec emphase le progrès des lumières et des mœurs ; tel autre déplore, sur le ton de Jérémie, notre décadence intellectuelle et morale ; ils se classent ainsi dans des partis ou plutôt dans des mondes opposés, mais ils n'y trouvent que des cadres différens pour des tableaux semblables, dont la moralité se résume dans ce mot à la fois si triste et si gai d'une comédie contemporaine : « C'est égal, c'est tout de même bien amusant de vivre à une époque de décadence ! » Deux romans ont paru dans le même temps dont les héros sont des ministres de la troisième république. L'un appartient au parti royaliste ; il est l'orateur en renom des soutiens du trône et de l'autel. L'autre est républicain, et la gauche anticléricale est fière de son éloquence. C'est, entre eux, la principale et presque l'unique différence. Rien, au fond, ne serait changé dans les deux romans si Numa Roumestan était républicain et Sulpice Vaudrey royaliste.

Ce n'est pas seulement dans la vie privée que les partis politiques, malgré l'opposition de leurs principes, montrent un singulier accord, c'est dans les jugemens et les actes où cette opposition devrait surtout se manifester, c'est dans l'ordre politique lui-même et dans les questions de morale publique. Nous ne parlons pas de cette émulation dans la violence dont semblent se faire un honneur, à droite comme à gauche, les partis extrêmes. Nous ne voulons pas non plus rappeler la facilité avec laquelle, sur une foule de questions, les partis échangent leur manière de voir dès qu'ils passent de l'opposition au pouvoir ou du pouvoir à l'opposition. Nous avons

en vue quelques-uns des plus graves problèmes qui puissent se poser dans la conscience de l'homme et du citoyen.

Les sympathies n'ont manqué, dans aucun temps, soit aux insurrections triomphantes, soit même aux insurrections vaincues; mais il semblait que, de nos jours, en dehors des révolutionnaires de profession, pour qui l'insurrection est toujours « le plus saint des devoirs, » on dût être d'accord, dans les partis modérés et, à plus forte raison, dans les partis qui se proclament antirévolutionnaires, pour condamner tout recours à la violence au profit d'une cause politique. La conscience la plus scrupuleuse ne se refuse pas à excuser ou même à absoudre un acte de révolte provoqué par une flagrante et odieuse injustice; mais elle prononce, dans ce cas, comme un jury qui acquitte d'après les circonstances particulières de la cause, d'après l'honorabilité des mobiles qu'il reconnaît ou croit reconnaître chez l'accusé, mais dont le verdict ne saurait avoir le caractère d'une justification doctrinale. Or, dans ces derniers temps, la question du droit d'insurrection a été agitée à la fois et comme à l'envi, théoriquement et pratiquement, par les partis qui se qualifient de radicaux, d'intransigeans, d'anarchistes, par ceux qui se piquent de modération et de sagesse politique, et par ceux mêmes qui proclament le plus haut leur attachement aux principes conservateurs. Les « opportunistes » ont protesté contre la prétention des purs radicaux d'avoir seuls préparé une insurrection, non-seulement contre l'éventualité d'un coup d'état, mais en prévision d'une décision légale et légitime d'une assemblée souveraine. Ailleurs on discute publiquement les moyens de renverser le gouvernement établi; ceux qui répugnent à sortir des voies légales sont traités de niais, de poltrons ou de traîtres par les plus ardents conservateurs, et plus d'un, pour éviter l'accusation de pusillanimité et de tiédeur, ne craint pas d'exprimer, non la crainte, mais l'espérance d'un acte révoltant d'oppression qui pourrait rendre l'insurrection légitime.

Il semblait encore que l'assassinat politique n'eût plus de partisans avoués que dans les rangs les plus extrêmes des partis révolutionnaires. C'est un thème banal d'accusation contre l'éducation classique d'avoir élevé nos grands-pères dans l'admiration des Harmodius et des Aristogiton, des Brutus et des Cassius. Cette question rebattue et qu'on devait croire définitivement jugée vient d'être posée de nouveau devant la conscience contemporaine par un drame récent. L'auteur avait usé de son droit de poète dramatique en se plaçant au point de vue des sentimens qui dominaient dans le pays et à l'époque où il avait transporté l'action de son drame. Il n'avait point introduit une lutte morale dans l'âme de son héros sur la question même de l'assassinat politique, mais

sur une question de parricide dont il avait compliqué sa fable. Il serait puéril de lui imputer une apologie du tyrannicide ou une excuse du parricide; mais les jugemens du public ne se règlent pas sur des considérations purement littéraires; la plupart s'intéressent à l'action dramatique comme à un de ces événemens de la vie réelle que les journaux se plaisent à raconter et à grossir, et pour lesquels on a inventé le nom de « nouvelles à sensation; » ils prennent parti pour ou contre les personnages d'un drame, comme ils feraient dans un procès criminel à l'égard des accusés, des victimes, ou des témoins. Le public populaire injurie « le traître, » comme il applaudit « le personnage sympathique, » non pour l'art avec lequel le poète ou l'acteur l'ont représenté, mais pour lui-même, pour ses sentimens et pour ses actes. Le public bourgeois a plus de retenue, mais sa manière de juger et de sentir est du même ordre, et la pièce sera appréciée, dans les conversations des loges et des salons, à un point de vue peu différent de celui des manifestations naïves qui se produisent bruyamment aux étages supérieurs du théâtre. Ce n'est donc pas un problème littéraire, c'est un problème de morale qui est en jeu dans les opinions émises au sujet d'un drame tel que celui de M. Coppée. Nous avons noté particulièrement les sentimens qui se sont fait jour devant nous dans des milieux conservateurs. Ils ne diffèrent en rien, sauf peut-être dans l'expression, de ceux qu'on s'attendrait à trouver dans des milieux révolutionnaires. Nous avons entendu des femmes, des chrétiennes, très attachées à toutes les bases morales et religieuses de l'ordre social, exprimer hautement leur étonnement et leur indignation, non de la tentative de parricide, non de l'assassinat et du suicide commis dans une église, non de la complicité d'un moine dans le meurtre et dans le sacrilège, mais des hésitations de Severo Torelli et des scrupules de sa mère. Et ce n'est pas seulement à propos d'une œuvre d'imagination qu'on pourrait constater un pareil désordre des consciences, c'est à propos de faits réels, où un intérêt de parti ou parfois même une simple question de sentiment est en cause. Qu'on se rappelle, pour ne pas évoquer des souvenirs trop près de nous, dans le temps ou dans l'espace, la faveur dont le monde aristocratique et religieux de la restauration couvrait les crimes les moins excusables de la « terreur blanche » et, à notre époque même, en Irlande, la complicité morale de tout un peuple, très attaché à sa foi religieuse, dans d'horribles attentats. Sur l'assassinat politique, comme sur le droit d'insurrection, comme sur la plupart des questions de morale publique, on ne saurait se dissimuler que les principes sont peu de chose et que les opinions ne s'inspirent le plus souvent que des sympathies ou des répu-

gnances, non pour le caractère moral ou immoral de l'acte lui-même, mais pour ses mobiles et pour son but.

### III.

Que faut-il conclure de ces étranges contrastes dans les consciences contemporaines? Il est certain qu'on ne peut compter sur les principes professés pour éclairer les jugemens et pour déterminer les actes dans les cas particuliers; mais il ne s'ensuit pas qu'il ne faille plus compter avec les principes. Si un grand nombre d'âmes repoussent avec dédain, et quelquefois même avec colère, les bases traditionnelles qu'assignent à la morale les dogmes religieux ou les systèmes philosophiques, beaucoup leur sont restées profondément attachées, alors même qu'elles en témoignent un médiocre souci dans leur conduite. Un plus grand nombre encore, plus ou moins atteintes, mais non complètement envahies par le scepticisme contemporain, sont loin d'avoir pour ou contre les principes religieux ou philosophiques de la morale un parti-pris absolu. Ces principes subsistent donc, entre les croyans, les hésitans et les sceptiques, comme l'objet premier et inévitable des discussions morales. En vain déclare-t-on que c'est la base la plus chancelante, on ne gagne rien sur les âmes qui se maintiennent résolument sur cette base ou qui ne s'en sont pas absolument détachées, si on n'y descend pas avec elles pour leur en montrer la fragilité. Les meilleures y tiennent d'autant plus qu'elles y trouvent ou croient y trouver le plus sûr soutien de leur vertu. Les plus légères sont d'autant moins tentées de les rejeter qu'elles n'en éprouvent aucune gêne dans la pratique et qu'elles ne leur demandent que la satisfaction d'un certain besoin de croire ou la consécration de certaines bienséances mondaines. « Il est des morts qu'il faut qu'on tue, » a dit un poète contemporain. Or, quand de tels morts, au lieu de se laisser paisiblement enterrer, nous obligent à nous battre contre eux, on peut bien tenir pour incontestable leur acte de décès, il n'en faut pas moins agir avec eux comme s'ils étaient vivans.

De sages esprits ont cru trouver, en dehors de ces principes, si obstinément réfractaires à leur arrêt de mort, un terrain plus solide, dans un certain ordre de faits sur lesquels il semble que tous les hommes puissent se mettre aisément d'accord. Ce sont les faits de la nature humaine, étudiés à la manière des sciences positives, par la physiologie ou la psychologie, par l'anthropologie ou par l'histoire. Ce ne sont pas des principes dans le sens métaphysique du mot; ils constituent ce que M. Herbert Spencer appelle « les données de la morale, *the data of ethics*, » et M. Fouillée « la physique

des mœurs. » Cette prétention, si raisonnable en apparence, se heurte malheureusement à deux obstacles insurmontables. D'abord l'accord n'existe pas sur ce qu'il faut entendre par la nature humaine. Suivant les psychologues idéalistes ou spiritualistes, M. Vacherot, M. Bouillier, M. Janet, la morale a sa base dans la nature propre de l'homme, c'est-à-dire dans ce qui distingue l'homme des animaux, dans cette partie « intellectuelle » de l'âme que l'ancienne philosophie séparait avec autant de soin de la partie « sensitive, » qu'elle élevait la partie sensitive elle-même au-dessus des pures fonctions du corps. Distinction frivole et chimérique ! disent les évolutionnistes et les positivistes aussi bien que les matérialistes. Entre l'homme et les autres animaux, il n'y a qu'une différence de degré dans l'évolution de la série animale ; entre les plus hautes et les plus basses facultés de l'âme humaine, il n'y a également que les momens successifs de la double évolution qui se produit dans l'humanité à travers les siècles et dans chaque individu à travers les différentes périodes de sa courte vie. Toute la morale, dira M. Littré, repose sur les deux fonctions de la nutrition, base de l'égoïsme, et de la génération, base de l'altruisme. La vertu, dira M. Spencer, n'est qu'un degré dans une évolution qui commence, chez les plus infimes animaux, par la recherche et le discernement des moyens les plus propres à assurer leur bien-être, et qui trouve son couronnement, au plus haut point de la civilisation et de la moralité générale, dans l'accord complet du bonheur de chacun et du bonheur de tous, poursuivi spontanément, sans arrière-pensée égoïste et sans même l'intervention des idées relativement inférieures d'obligation et de devoir. Et que reproche la seconde école à la première ? C'est de n'être qu'une métaphysique sous la fausse apparence d'une philosophie expérimentale. Le débat se maintient donc toujours sur le terrain des principes métaphysiques ; car ces principes ne cesseront pas d'être en cause tant qu'il se trouvera des psychologues pour affirmer soit le libre arbitre, soit la distinction de la raison et des sens, de l'âme et du corps, de l'homme et de l'animal.

Mais je suppose, par impossible, cette première difficulté surmontée. On s'est mis d'accord sur la nature humaine et sur tous les élémens dont elle se compose, et on s'est mis également d'accord pour ne demander qu'à la méthode expérimentale la connaissance de ces élémens. Est-on beaucoup plus avancé pour la discussion des questions de morale ? Il ne s'agit pas, dans ces questions, de ce qu'est l'homme, d'après les lois de sa nature propre, mais de ce qu'il doit faire, d'après une loi d'un caractère tout spécial, qui ne se réalise pas nécessairement, mais qui commande obligatoirement. Il y a désaccord sur la qualification morale

d'une action. L'un excuse ce que l'autre condamne. Suffira-t-il d'en appeler à la nature? Mais la nature, dans ses lois générales, est la même chez celui que sa raison fait agir dans un sens et chez celui que ses passions entraînent dans un autre sens. Elle comporte donc, sans que ses lois soient violées, des actes différens et elle laisse entre eux la liberté ou, si l'on veut éviter ce terme suspect, la possibilité du choix. Direz-vous qu'elle se prononce par les conséquences heureuses ou malheureuses des actions, telles que l'expérience les atteste? C'est invoquer un des principes entre lesquels se partagent les moralistes et ramener toutes les difficultés que la morale utilitaire a vainement jusqu'ici tenté de résoudre. De quel intérêt s'agit-il? D'un intérêt propre à cette vie ou d'un intérêt d'outre-tombe? Vous retrouvez la question de la vie future, et vous pouvez d'autant moins l'éviter qu'il y a encore bien des âmes qui ne sont pas absolument décidées à renfermer dans la vie présente toutes leurs craintes et toutes leurs espérances. Vous obtenez cependant qu'il ne soit question d'aucun au-delà : cet intérêt terrestre que vous invoquez seul ne peut se passer d'une définition. S'agit-il de l'intérêt personnel ou de l'intérêt général? Si vous voulez que le premier se sacrifie au second, il faut une raison décisive. La plus sûre serait celle du devoir, mais elle ramène un de ces principes que vous prétendez éviter. La plupart des utilitaires n'affirment la prédominance de l'intérêt général qu'en le faisant rentrer dans l'intérêt personnel lui-même, dont il serait la meilleure<sup>s</sup> garantie; mais ce motif fondamental de l'intérêt personnel, il faut lui-même le définir. Placerez-vous la suprême utilité, pour chacun comme pour tous, dans la perfection générale de tous les attributs<sup>s</sup> de la nature humaine? Cette idée de perfection est une idée métaphysique. Réduirez-vous l'intérêt personnel au bonheur pleinement senti, c'est-à-dire à la somme la plus grande et la plus constante<sup>s</sup> de plaisirs avec la moindre somme de souffrances? On vous demandera si vous distinguez entre les plaisirs, si vous admettez, avec Stuart Mill, qu'ils puissent être de qualité différente et que le bonheur d'un pourceau ne soit pas comparable à celui d'un homme intelligent, délicat et bien élevé. Et si vous acceptez cette distinction, où prendrez-vous la mesure de la qualité des plaisirs? Où trouverez-vous une règle qui ne soulève pas là question du devoir ou celle du bien en soi, en un mot, une des questions de la morale métaphysique? Vous ne pouvez distinguer les plaisirs que par leur degré d'intensité, si vous voulez vous en tenir aux seules données expérimentales. Vous trouverez là une base sûre, mais une base purement individuelle, dont chacun prétend, avec raison, rester l'unique juge. Vous voulez que je sacrifie le plaisir d'aujourd'hui<sup>s</sup> à l'espérance des plaisirs que vous me promettez ou à la crainte



des souffrances dont vous me menacez pour demain ; je vous écouterai si cette crainte ou cet espoir est pour moi un sentiment plus vif, plus intense que la jouissance présente ; dans le cas contraire, pourquoi m'imposer un sacrifice dont je ne sens que l'amertume ? La crainte du lendemain est un argument rebattu au profit de la sagesse ; mais l'incertitude du lendemain a été aussi dans tous les temps un argument très écouté au profit de la folie :

Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie :  
Qui sait si nous serons demain ?

La passion tient d'ailleurs en réserve un dernier argument, irréfutable pour une science purement expérimentale : l'argument de sa fatalité. La question du libre arbitre ne saurait, en effet, se réduire à une simple question de fait. La philosophie spiritualiste a bien tenté de la résoudre par un appel direct à l'observation intérieure ; mais elle ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il s'y mêle d'autres questions, d'ordre métaphysique ou physique, dont il est impossible de ne pas tenir compte. Quant aux écoles positivistes ou matérialistes, elles refusent absolument d'y voir autre chose qu'une question métaphysique, qu'elles écartent les unes comme insoluble, les autres comme ne pouvant recevoir, d'après toutes les lois de la nature, qu'une solution négative. Or, on voudrait en vain faire le silence sur ce terrible problème où sont engagées toutes les questions de morale pratique comme de morale spéculative. Il revient sans cesse dans toutes les controverses morales. Il ne divise pas seulement les philosophes, il se discute, sous une forme plus ou moins précise, mais, au fond, dans tout ce qu'il a d'essentiel, parmi les ignorans comme parmi les savans ; il hante l'esprit des enfans eux-mêmes, qui n'attendent pas la classe de philosophie des colléges pour l'agiter entre eux ou pour le poser intrépidement en face de leurs parens ou de leurs maîtres. Le problème du libre arbitre est inévitable en morale et ce seul problème rend également inévitable le retour de la morale aux considérations métaphysiques.

Les adversaires décidés de cet ordre de considérations déclarent volontiers que toute entente est impossible et, par conséquent, toute discussion inutile avec les « mystiques » de la foi ou de la raison, c'est-à-dire avec tous ceux qui ne savent pas se renfermer dans le cercle scientifique des faits rigoureusement positifs. Ils ne voudraient donc s'adresser qu'à ces libres esprits qui ont pris résolument parti contre les principes théologiques ou métaphysiques de la morale. C'est pour cette élite seule qu'ils travaillent à fonder une morale nouvelle, dont ils ne désespèrent pas de faire un jour, par le progrès continu des idées, la morale universelle de l'humanité civilisée. Je

ne veux pas discuter pour le moment cette espérance. Je remarquerai seulement que ce progrès sur lequel on compte, pour la diffusion de la nouvelle morale, serait singulièrement entravé par le refus ou plutôt par l'impossibilité de discuter avec tous ceux qui ne se sont pas entièrement dégagés de l'ancienne. Je remarquerai encore que la petite église de la « morale naturaliste » se réduirait à de bien infimes proportions si elle ne devait comprendre que ceux qui apportent dans leurs négations des convictions raisonnées et un intérêt exclusivement scientifique. Pour ne considérer que le libre arbitre, la plupart de ceux qui le rejettent n'obéissent guère qu'au désir de s'affranchir de tout devoir; et le sacrifice de la passion à la raison ne leur paraîtra pas plus acceptable lorsqu'on essaiera de l'obtenir en faisant mouvoir, comme dit M. Fouillée, « un des ressorts possibles de l'automate intelligent et sensible » que lorsqu'il était imposé sous la forme brutale de « l'impératif catégorique, » ou d'un « commandement de Dieu. »

Quelles que doivent être les destinées de la morale naturaliste, il est donc certain que la très grande majorité des esprits continue à réclamer et réclamera d'ici longtemps encore la solution, ou tout au moins la discussion de ces problèmes d'un ordre supérieur à celui de la nature qui s'appellent le libre arbitre, le fondement et la sanction de la loi morale, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Les uns ont, sur toutes ces questions, des convictions arrêtées, dont ils font honneur à la lumière naturelle ou à une foi surnaturelle. Les autres ont des doutes qui se refusent aux meilleurs raisonnemens comme aux plus pressantes adjurations des croyans, mais que ne satisfait pas davantage la prétention absolue de leur interdire jusqu'à l'examen de telles questions. Beaucoup, par indifférence plutôt que par parti-pris, s'abstiennent d'y penser et souffrent impatiemment que leur attention soit appelée sur des matières aussi abstraites; mais ils ne voudraient pas s'engager à s'en désintéresser complètement, et plus d'un y pensera peut-être de lui-même devant une de ces épreuves qui troublent tout d'un coup les existences les plus heureuses et les consciences les plus libres de tout souci sérieux. Il faut donc à la plupart des âmes, au moins pour le temps présent et pour un avenir plus ou moins long, une morale qui ne se dégage pas systématiquement de toute considération supérieure à l'ordre des faits positifs. Toute la question est de savoir à quelles sources doit se chercher cette morale, si elle doit être théologique ou philosophique.

#### IV.

Rien n'est plus légitime que les efforts de la foi religieuse pour donner à la morale, dans toutes les consciences qui lui sont ouvertes

ou qu'elle peut espérer de s'ouvrir, l'appui de ses dogmes. On dira que c'est un appui fragile et dangereux tout ensemble, que sa fragilité est manifeste à une époque où la tiédeur et l'indifférence dominent parmi ceux mêmes que la libre pensée n'a pas envahis tout entiers et que ses dangers sont également redoutables pour la morale et pour la foi ; car il confond l'intérêt universel de la morale avec l'intérêt particulier d'une église, il autorise cette double et monstrueuse conclusion qu'il n'existe aucun lien moral entre les fidèles de l'église privilégiée et les incrédules ou les hérétiques, et qu'en se séparant de cette église on s'affranchit par là même de tout devoir. Les théologiens peuvent répondre que la foi est encore ce qui divise le moins les hommes de notre temps, et que, si elle est affaiblie ou ébranlée dans un grand nombre d'âmes, les systèmes positivistes, matérialistes ou spiritualistes qui la rejettent entièrement ont encore, même à les prendre tous ensemble, moins d'adhérens convaincus et déclarés. Ils peuvent ajouter que c'est toujours à eux qu'appartiennent les plus sûrs moyens d'agir sur les âmes, que leurs prédications pénètrent dans des milieux où n'iront jamais les enseignemens ou les livres des savans et des philosophes, qu'ils ne cessent pas d'opérer des conversions parmi les esprits éclairés comme parmi les ignorans, et que les temps même où l'irréligion se montre le plus assurée de son triomphe sont souvent ceux où se produisent de soudains et puissans réveils religieux. Ils peuvent enfin revendiquer pour la foi une part d'action jusque dans les âmes qui lui semblent le plus fermées et qui lui sont le plus hostiles : « On garde encore, dit M. Renan, la sève morale de la vieille croyance sans en porter les chaînes. A notre insu, c'est souvent à ces formules rebutées que nous devons les restes de notre vertu. Nous vivons d'une ombre, du parfum d'un vase vide ; après nous, on vivra de l'ombre d'une ombre ; je crains par momens que ce ne soit un peu léger (1). » Si légère qu'elle soit, cette « ombre d'une ombre » est encore un lien entre la foi et la libre pensée, et ce lien permet à la première l'espoir de forcer un jour le retranchement de la seconde. Les théologiens reconnaissent, d'ailleurs, entre eux et les incrédules, un autre lien moral que cette ombre toujours subsistante d'une foi perdue ou délaissée. Ils désavouent hautement ou tacitement cette conséquence, que l'on prétend tirer de leurs doctrines, qu'il n'y a point de salut pour la morale hors de telle ou telle église. La morale théologique n'exclut pas la morale naturelle ; la foi, dans toutes les grandes religions, vient en aide à la conscience et à la raison ; elle ne prétend pas les remplacer entièrement. Les religions peuvent donc, avec fruit et sans danger, dans notre siècle de doute

(1) Réception de M. Cherbuliez à l'Académie française, 25 mai 1882.

comme dans les siècles de foi, poursuivre leur prédication morale; elles ne font que prêter au devoir une force nouvelle sans entraver la force naturelle qu'il possède dans toutes les âmes.

Ainsi comprise et justifiée, la morale théologique maintient ses droits; mais elle ne les maintient qu'à la condition de les reconnaître elle-même comme secondaires et subordonnés. Les théologiens ne peuvent engager, sur les questions morales, avec les incrédules que des discussions toutes rationnelles. Ils ne peuvent se refuser, dans bien des cas, à des discussions du même genre avec les croyans eux-mêmes. Ils ne sauraient prétendre, en effet, que la foi ait tout prévu et tout réglé et s'ils élevaient cette prétention, ils ne la feraient accepter d'aucun esprit éclairé. De nos jours surtout et dans notre pays, la foi ne conserve son empire que sur deux sortes d'esprits : une petite minorité de sectaires et de fanatiques, résolue d'avance à une soumission aveugle, quelque point de conduite ou de doctrine qui lui soit imposé par un représentant quelconque de l'autorité religieuse, et une masse considérable, dans tous les rangs de la société, d'intelligences plus ou moins libres, qui n'entendent ni se séparer de l'église à laquelle elles appartiennent par la naissance et par l'éducation première, ni lui abandonner sans contrôle et sans réserve la direction de leurs pensées et de leurs actes. C'est cet état d'esprit que Littré, dans une remarquable page des derniers temps de sa vie, appelait « le catholicisme suivant le suffrage universel » et qu'il recommandait à la prudence des théologiens comme des politiques. Il flétrissait avec raison ces fanatiques de la libre pensée pour qui rien ne compte dans le pays en dehors de leur petite église; mais sa haute et sereine impartialité n'avait pas plus de ménagemens pour ces défenseurs également excessifs de la foi qui continuent à parler au nom d'une immense majorité de croyans, mais qui raisonnent et agissent comme si cette majorité se réduisait au petit troupeau de leurs dociles et aveugles sectateurs. Le double danger dont la morale théologique, renfermée dans ses justes bornes, peut répudier la responsabilité, ne serait que trop réel pour une morale exclusivement fondée sur la foi. D'un côté, les croyances morales risqueraient d'être entraînées dans le naufrage des croyances religieuses et, en disparaissant, elles ôteraient aux croyances religieuses leur meilleur point d'appui pour ressaisir les âmes; d'autre part, tout désaccord sur une question de morale se résoudrait dans un désaccord sur une question de foi, et le dogme théologique se trouverait compromis dans toutes les révoltes de la passion ou de la raison elle-même contre certaines maximes de conduite.

Ce dernier danger aurait pour conséquence un péril non moins grand pour la morale elle-même. C'est une tendance naturelle aux

dépositaires de l'autorité religieuse d'avoir plus de souci des intérêts de la foi que de ceux de la morale. De là ces complaisances pour les faiblesses humaines que l'on a pu, dans tous les temps et dans toutes les religions, reprocher à la casuistique théologique et qui ont souvent trouvé une excuse près des hommes les plus respectables, les plus sévères pour eux-mêmes, dans la crainte d'éloigner les âmes d'une religion trop farouche et trop exigeante. Ces complaisances ne se montrent pas seulement dans les formules générales des casuistes, mais dans la pratique journalière des directeurs de conscience. Elles paraissent, en quelque sorte, plus naturelles et plus légitimes dans un temps où la foi est réduite à l'état de guerre non-seulement contre l'hérésie, mais contre l'incrédulité, et où les luttes qu'elle soutient sont d'autant plus redoutables qu'elles ont lieu au sein d'une même société, souvent au sein d'une même famille, entre des hommes vivant de la même vie, engagés, sur tous les autres points, dans des relations de toute sorte. Comment ses défenseurs ne céderaient-ils pas avant tout à la crainte de semer le découragement et de provoquer des désertions dans les rangs des fidèles par un excès de sévérité? Une indulgence mutuelle n'est-elle pas presque inévitable quand on combat pour la même cause, quand on partage les mêmes périls, quand on est en butte aux mêmes inimitiés? Et n'est-il pas inévitable aussi que la sympathie pour la communauté de foi et la reconnaissance pour les services rendus à la bonne cause voient un peu à des yeux naturellement prévenus certaines taches qui n'intéressent pas directement et exclusivement l'ordre religieux? Enfin l'importance même que les religions attachent aux pratiques du culte relègue parfois dans l'ombre les devoirs généraux de la morale et l'on songe moins à se montrer sévère pour l'oubli de quelques-uns des commandemens de Dieu, quand cet oubli est pallié par l'observation scrupuleuse des commandemens de l'église.

Ce n'est pas seulement chez leurs coreligionnaires et chez les ministres de leur religion que beaucoup de croyans rencontrent une indulgence excessive pour leurs vices et pour leurs fautes, c'est en eux-mêmes, dans leur propre conscience. Plus ils tiennent à leur foi, plus ils craignent de l'ébranler en donnant trop d'attention aux conflits qu'elle pourrait soutenir sur le terrain de la morale avec leurs intérêts et leurs passions. D'un autre côté, ils sont trop heureux et trop fiers d'être en possession de la vérité surnaturelle pour se reprocher trop sévèrement quelques faiblesses qui n'intéressent que l'ordre naturel des choses humaines. De là ce contraste, si fréquent dans les mêmes âmes, d'une extrême sévérité et d'un extrême relâchement, dans le langage et dans les actes, suivant qu'il s'agit de religion ou de simple morale. Les ennemis de la foi exagèrent sans doute le scandale de ce contraste et affectent trop souvent de

n'y voir qu'une odieuse hypocrisie; mais les défenseurs de la foi sont trop portés à le méconnaître et à l'excuser en eux-mêmes et chez leurs amis.

La recherche et la discussion des principes de morale appartiennent légitimement aux théologiens de toutes les églises, comme aux philosophes de toutes les écoles; mais une morale purement théologique, quelle que soit sa valeur propre, ne serait bonne ni pour la religion où elle trouverait sa base exclusive, ni pour la société où elle tendrait à régner sans partage. Les principes théologiques de la morale ne peuvent se passer du concours de certains principes philosophiques. Le premier rôle dans l'établissement de la morale ne saurait donc être disputé à la philosophie.

## V.

« Il est prudent, dit M. Renan, de n'associer le sort de la morale à aucun système (1). » La prudence ici doit s'incliner devant la nécessité. On peut regretter la crise actuelle de la morale, mais on n'en peut nier ni la réalité ni l'intensité. Or cette crise ne se borne pas à quelques questions de casuistique; elle s'étend aux règles les plus générales de la conduite et, par ces règles, aux principes eux-mêmes. Je ne sais si elle peut être conjurée ou atténuée par un retour aux principes théologiques; mais ce retour lui-même ne peut se faire par le seul réveil de la foi; il ramène nécessairement la controverse morale sur le terrain de la philosophie et de ses systèmes.

La prétention est donc vaine de vouloir écarter de la morale les systèmes philosophiques. Ils ont leur part dans la crise, mais ils peuvent seuls contribuer efficacement à la résoudre. Ils ébranlent la morale par leur désaccord et leurs luttes incessantes; mais, en l'ébranlant, ils assurent ses progrès. Il faut renoncer, en effet, à la chimère d'une morale immuable. La morale a son évolution comme les autres sciences et ses crises, toutes redoutables qu'elles sont en elles-mêmes, sont les conditions de son perfectionnement. Non pas, si l'on veut, du perfectionnement de la vertu, considérée dans sa valeur propre. Nous distinguerons volontiers avec M. Bouillier, le progrès de la moralité du progrès des idées morales et nous ne ferons pas difficulté de reconnaître que le premier n'est pas nécessairement lié au second. On ne saurait nier cependant que de nouvelles vertus, de nouveaux élémens de moralité ne se fassent jour avec le progrès des idées. Il a fallu que l'idée de la tolérance entrât dans les esprits pour que la vertu de la tolérance s'introduisît dans

(1) Réception de M. Pasteur à l'Académie française, 22 avril 1882.

les mœurs. Il y a donc un perfectionnement moral en même temps qu'un perfectionnement de la morale; mais nous ne voulons considérer que ce dernier, comme plus sûr et plus manifeste. Or le progrès des idées morales, à travers les crises qu'elles ont traversées depuis deux siècles, n'est pas douteux. L'ancienne morale, chez les théologiens et chez les philosophes, condamnait absolument le prêt à intérêt; elle repoussait la liberté de conscience; elle justifiait l'esclavage : sur ces trois points, — et nous en pourrions citer bien d'autres, — la conscience contemporaine, éclairée par la philosophie, n'éprouve aucune hésitation à porter, en théorie et dans la pratique, des jugemens tout contraires.

Une morale progressive est nécessairement une morale mobile, dont l'autorité, toujours discutée, est compromise par son évolution même. C'est une faiblesse, mais c'est aussi un avantage, non seulement pour l'avenir, dont le progrès est ainsi assuré, mais pour le présent. Kant, après avoir reconnu, dans l'existence de Dieu et dans la vie future, deux conditions nécessaires de la morale, s'applaudit de ne pouvoir donner de ces deux *postulats* une démonstration rigoureuse. Il serait dangereux, dit-il, que Dieu et l'éternité, avec leur majesté redoutable, fussent sans cesse devant nos yeux, sans nuages et sans voiles. On peut en dire autant de la morale elle-même. Sans doute, en ce qui concerne nos propres actes, elle ne saurait avoir une trop grande certitude. Elle trouve en nous trop d'obstacles pour pouvoir disposer absolument de notre conduite par la force irrésistible de ses argumens. « Si la géométrie, dit Leibniz, s'opposait autant à nos passions et à nos intérêts présents que la morale, nous ne la contesterions et ne la violerions guère moins, malgré toutes les démonstrations d'Euclide et d'Archimède. » La morale ne saurait donc, sous ce rapport, être trop rigoureusement démontrée. Mais elle ne règle pas seulement nos jugemens sur nous-même, nous lui demandons aussi nos jugemens sur autrui et nous y portons une sécurité, une intolérance d'autant plus grandes que nous nous croyons éclairés par une lumière infallible. Nous nous reprocherions comme une défaillance d'accepter la discussion sur nos anathèmes, nous refusons d'entrer dans les motifs des actions qui nous révoltent et d'y faire la part d'une erreur possible, soit chez celui qui les a commises, soit dans notre propre jugement; nous mettons volontiers de telles actions, non seulement en dehors de la morale, mais en dehors du droit; car rien n'est plus difficile que de marquer d'une manière générale et surtout de reconnaître dans les cas particuliers la limite précise où la sphère du droit peut s'étendre jusqu'à la liberté du mal. Beaucoup s'indignent à la seule pensée que le mal puisse être respecté comme un droit; ceux mêmes qui sont assez libéraux pour s'incliner en principe

devant une certaine liberté du mal sont toujours prêts à lui refuser tout droit dès qu'elle se heurte à quelques-uns des sentimens qui leur sont le plus chers. Aussi M. Fouillée, qui a, mieux qu'aucun de ses devanciers, reconnu cet écueil de la définition du droit, ne voit pas de meilleur moyen d'y échapper que de fonder le droit sur le sentiment même de notre faillibilité : nous respecterions les abus possibles de la liberté d'autrui pour cette seule raison que nous ne saurions en être les juges infaillibles. Je sortirais des limites que je me suis tracées si je discutais ici cette théorie ; mais, quelle que soit sa légitimité comme fondement scientifique de la science du droit, elle a certainement, comme règle pratique, une haute valeur. La reconnaissance des droits d'autrui ne peut que gagner à la conviction que nos jugemens moraux ne sont pas d'une évidence absolue, qu'ils sont sujets à discussion, et que ceux mêmes qui rencontrent autour de nous une adhésion unanime peuvent être révisés par l'évolution des consciences et le progrès de la science morale.

Cette conviction de notre faillibilité, en nous enseignant la tolérance et le respect à l'égard d'autrui, devient par là même un principe utile pour la direction de notre propre conduite, car cette tolérance et ce respect sont pour nous des devoirs, des actes de vertu. Si le doute affaiblit l'autorité de la morale, s'il vient en aide aux intérêts et aux passions qui la combattent, il peut aussi préserver de certains écarts où se laissent aisément entraîner les consciences trop sûres d'elles-mêmes. M. Renan, qui a écrit tant de lignes exquises sur les bienfaits du doute, ne saurait reprocher bien sévèrement aux systèmes philosophiques de semer le doute en morale par leur opposition et les discussions qu'ils soulèvent.

L'un des plus grands périls pour la morale est de se renfermer dans des formules étroites, acceptées de confiance comme des oracles de la sagesse humaine et de la sagesse divine. Les formules les plus exactes et les plus précises ne peuvent prévoir tous les cas ; elles ne peuvent embrasser toutes les circonstances extérieures ou intérieures, toutes les nuances de sentimens ou de pensées qui concourent à constituer la moralité ou l'immoralité d'une action. Lors même qu'une formule, excellente en elle-même, s'appliquerait exactement à un cas donné, il ne suffirait pas d'en remplir scrupuleusement toutes les prescriptions pour bien agir. L'acte serait *légal*, il ne serait pas *moral*, suivant la distinction de Kant. L'acte moral doit non seulement se conformer à la lettre, mais entrer dans l'esprit même de la formule, et il n'y entrera véritablement que s'il remonte à son principe. L'intérêt personnel, la sympathie pour autrui, l'amour de la vertu pour elle-même, l'amour ou la crainte de Dieu, le respect de l'opinion publique, la soumission aux lois, l'espoir



d'une récompense ou la menace d'un châtement en ce monde ou dans un autre : autant de mobiles, d'ordres très différens, qui peuvent déterminer une même action et se traduire, au point de vue pratique, en un même précepte. Or chacun de ces mobiles a la valeur d'un principe dans les divers systèmes de morale. La moralité ne commence donc qu'après qu'on s'est élevé de l'observation littérale des formules à l'intelligence et à l'acceptation volontaire du principe systématique où elles puisent leur valeur morale. Rien n'est plus propre à éclairer les consciences sur l'insuffisance des formules que le doute philosophique et les discussions sérieuses dont elles peuvent être l'objet.

Il faut savoir douter des formules; il faut aussi savoir douter des principes eux-mêmes. Ici encore l'erreur est toujours possible, et lors même qu'on posséderait la vérité pure, la vérité absolue, il faut, pour la faire passer dans un acte vraiment moral, lui prêter autre chose qu'une adhésion superficielle; il faut s'y attacher sincèrement et complètement par un effort éclairé de foi et d'amour. Un tel effort peut être empêché par la discussion et par le doute; mais souvent aussi la discussion et le doute sont nécessaires pour le préserver de tout écart et pour lui donner toute sa valeur.

Nous devons à M. Paul Janet la révélation récente d'un éloquent passage des premières leçons de Victor Cousin à la Faculté des lettres de Paris (1). Dans ce passage, qu'il n'a pas cru devoir conserver lors de la publication de ses cours, le jeune philosophe se prononçait contre la prétention de soumettre la morale à des formules inflexibles. Chaque précepte, dit-il, ne vaut que pour un cas particulier et peut, dans un autre cas tout semblable en apparence, être infirmé par la décision souveraine de la raison : « La raison, tombée dans ce monde, la raison qui plane sur tous les cas donnés à son tribunal, prononce comme cette institution qui est déjà gravée dans les nôtres, le *jury*. Elle prononce pour un cas, mais jamais d'une manière générale. Chacune de ses décisions est l'oracle et ne la lie pour aucune autre décision. » Il faut donc que la raison soit toujours en éveil, s'appuyant sur des formules, sur des préceptes particuliers, sur des principes généraux, mais toujours prête à se dégager de ces formules, de ces préceptes et de ces principes. « On cherche en morale quelque chose qui, *decretorie et peremptorie*, décide ce qui est bien et mal et juge en dernier ressort. Alors on prend quelques règles : les contingentes, on en a bon marché; on en prend d'autres qui sont plus générales, auxquelles on s'asservit soi-même, de telle sorte qu'on ne les confronte plus avec la raison;

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1884.

mais c'est abjurer l'esprit moral. » L'esprit moral, pour le Victor Cousin de 1819, c'est une intuition supérieure de la raison; c'est, dans les cas difficiles, où un effort de vertu est nécessaire, une inspiration et comme un miracle du génie. « Le génie ne produit que des miracles, c'est-à-dire qu'il produit des choses qui ne sont pas réductibles à des proportions matérielles, à des lois fixes et immobiles. Aussi, loin que le miracle soit impossible, il se fait par le génie. Un miracle, c'est la poésie d'Homère; un miracle, c'est Platon, c'est le *Parménide*, c'est la *Mécanique céleste* de Laplace, c'est l'action de d'Assas, c'est la vie entière de saint Vincent de Paul, c'est la vie de tous les hommes sur lesquels l'humanité, qui ne se trompe jamais, prononce qu'ils sont des hommes de génie, qu'ils sont l'élite du genre humain. Il n'y a point de code du génie; il n'y en a point de haute morale. Un code du génie serait destructif du génie lui-même. »

Il y a, dans ce curieux passage, des propositions excessives exprimées sous une forme déclamatoire, et on comprend qu'il n'ait pas trouvé grâce devant la prudence ultérieure de l'auteur, devenu le directeur officiel de la philosophie française. Cet appel aux intuitions personnelles de la raison et aux inspirations du « génie, » en dehors et au-dessus de toute règle et de tout principe, justifierait plus souvent de dangereux écarts que des « miracles » de vertu. Il y a là cependant, si on sait la bien entendre, une doctrine incontestable. Nul précepte, nul principe n'est assez vaste pour tout embrasser, ni assez sûr pour tout régler. La conscience a besoin, dans bien des cas, d'actes personnels d'initiative et d'indépendance, soit pour reconnaître et pour combler les lacunes des règles de conduite auxquelles elle s'est soumise, soit pour en redresser les erreurs. C'est par de tels efforts que de nobles et libres esprits ont su, dans tous les temps, réagir contre les fausses maximes généralement admises autour d'eux et souvent même contre les conséquences de leurs propres doctrines. Il est bon d'instituer en soi-même ce « jury » dont parle Victor Cousin, qui ne s'assujettit à aucun article de code; mais il est bon aussi de ne pas se confier plus aveuglément dans l'intelligence et la probité de ce jury que dans la sagesse du code. Le doute philosophique doit s'étendre à soi-même, à ces « décisions de la raison » que M. Cousin opposait aux formules, à ces « inspirations du cœur » que M. Renan oppose aux systèmes. La moralité est dans l'intention personnelle, mais dans l'intention éclairée et n'ayant négligé aucune source de lumière. Il faut donc sans cesse en appeler des formules et des systèmes au jugement personnel de la raison et des intuitions de la raison individuelle, « toujours courte par quelque endroit, » à l'examen et à la discussion des formules et des systèmes. Il faut,

en d'autres termes, que la morale philosophique, dans la plus haute et la plus large acception, ait toujours le dernier mot.

L'action directe de la philosophie ne s'étend guère au-delà d'un petit nombre d'esprits suffisamment éclairés pour comprendre ses théories et suffisamment bien disposés pour y prendre un sérieux intérêt. C'est faire encore un très bel éloge des philosophes, et beaucoup refuseraient d'y souscrire, que de les considérer comme une élite dont les enseignemens ne s'adressent également qu'à une élite. Tout le monde cependant philosophe plus ou moins, en notre pays surtout, si amoureux d'idées générales et de déductions logiques. Tout le monde philosophe à propos de religion, de politique, de questions sociales et de toutes les questions de morale publique ou privée. Jouffroy n'invoquait qu'un besoin naturel et universel de la raison dans sa célèbre hypothèse d'un pâtre inculte se posant de lui-même le problème de la destinée humaine. Lors même qu'on rejetterait l'innéité d'un tel besoin, il faudrait reconnaître, jusque dans les esprits les moins cultivés, une sorte d'infiltration de certaines doctrines philosophiques, et il faudrait également admettre que certaines tendances philosophiques ont pu pénétrer assez profondément et pendant assez longtemps dans les différentes couches intellectuelles pour devenir, par la transmission héréditaire, des qualités natives d'une race ou d'un peuple. Ces doctrines et ces tendances ont concouru, dans tous les temps et chez tous les peuples, à l'évolution des croyances morales, soit par un mouvement insensible, soit par ces soudaines et violentes explosions où le travail latent des idées se fait jour dans le déchaînement des passions populaires. Toutes les grandes révolutions, avec leurs bienfaits comme avec leurs erreurs et leurs crimes, ont là soit leur explication générale, soit quelques-unes de leurs principales causes, même chez les peuples qui, comme les Anglais, répugnent le plus aux conceptions purement philosophiques (1).

Rien n'est donc plus utile dans tous les temps, et particulièrement dans les temps de crise, que d'appeler l'attention sur les systèmes philosophiques de morale et de soumettre ces systèmes à une critique sévère, soit pour donner plus de force et de clarté à celui qui paraît le seul véritable ou du moins le plus près de la vérité, soit pour les détruire tous au profit d'une théorie nouvelle

(1) Le philosophe Locke, dans des écrits tout philosophiques, a fait, en présence des événemens et au début de leur développement historique et logique, la théorie de la révolution de 1688, la vraie révolution d'Angleterre suivant les Anglais; et, dans la révolution avortée de 1649, les thèses philosophiques tenaient une grande place, à côté des thèses théologiques, chez les polémistes des deux partis, chez Milton et chez Hobbes par exemple, pour ne citer que les plus illustres.

plus exacte et plus profonde. C'est cette dernière entreprise que poursuit M. Fouillée. Sa critique des systèmes n'est, comme la première partie du *Novum Organum*, qu'une *pars destruens*, qui doit être suivie d'une *pars informans*, c'est-à-dire de l'exposition d'un nouveau système. Les indications qu'il nous donne sur la doctrine qu'il se propose d'édifier sont encore trop vagues pour qu'il soit possible de juger dès à présent quelles espérances il est permis d'en concevoir; mais ses critiques des doctrines antérieures ne sauraient être méditées avec trop d'attention par tous ceux qu'intéressent et que troublent les questions morales. Nous sommes loin de lui donner raison sur tous les points. Pour nous, la critique ne consisterait pas à tout détruire pour tout réédifier. Nous restons invariablement attaché aux doctrines spiritualistes, même après toutes les objections qu'il a accumulées contre elles. Nous croyons que si elles peuvent pécher par quelque détail d'argumentation ou d'exposition, ou même par quelque erreur fondamentale, elles ne peuvent que gagner, dans leurs parties essentielles, en solidité et en évidence à l'épreuve d'un examen sérieux et approfondi. Toutefois, là même où elles n'ébranlent pas nos convictions, les discussions de M. Fouillée, toujours ingénieuses et pénétrantes, nous éclairent sur les points faibles des idées que nous nous refusons le plus énergiquement à lui abandonner. Quelle que doive être la fortune du nouveau système qu'il nous promet, cet important ouvrage de critique philosophique vient à son heure dans la crise actuelle de la morale et nul n'est plus propre à en préparer la solution. Il peut d'autant mieux la préparer que ce livre tout négatif n'est pas l'œuvre d'un sceptique. M. Fouillée ne s'exagère pas la puissance de la raison humaine; mais il croit que la raison humaine, à travers la série de ses erreurs et de ses désillusions, est faite pour approcher sans cesse de son but idéal. « Les êtres intelligens, dit-il à la fin de sa préface, peuvent espérer, sans pour cela méconnaître les bornes de la pensée, de reculer toujours ces bornes; ils peuvent espérer, par l'intermédiaire de la pensée même, qui est aussi une force immanente à la nature, de porter toujours plus loin la subordination de la nature à leur idéal moral et social, par conséquent le progrès de l'inférieur au supérieur. Si la devise de la science devant l'énigme des origines du monde est : *Ignorabimus*, la devise de la morale devant l'énigme des destinées du monde peut être : *Sperabimus*. »

---

UN

# GÉNÉRAL DIPLOMATE

AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION

---

II<sup>1</sup>.

DUMOURIEZ ET LA RETRAITE DES PRUSSIENS.

---

Archives des affaires étrangères, Archives nationales, Archives de la guerre: *Correspondances* de 1792 (2).

Le 18 août 1792, Dumouriez reçut sa nomination de commandant en chef de l'armée du Nord. Il remplaçait La Fayette, qui, désespéré de n'avoir pu sauver Louis XVI, renié par ses soldats, désavoué par son parti, proscrit par l'assemblée, était à la veille de passer la frontière. Le roi était captif, Paris en pleine révolution, la France en pleine anarchie. Frédéric-Guillaume et Brunswick s'avançaient avec 42,000 Prussiens, 6,000 Hessois, autant d'émigrés, soutenus sur

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

(2) Outre les documens inédits, j'ai consulté pour cette étude les documens publiés par MM. de Vivenot, Mortimer-Ternaux, Feuillet de Conches; les *Correspondances* de Gouverneur-Morris, Fersen, La Marck, Lombard; les *Mémoires* de Dumouriez, Massenbach, Dumas; les écrits de MM. de Sybel, Häusser, Ranke, Hüffer; ceux de Jomini, Gouvion Saint Cyr, Sault, et de M. C. Rousset; la *Biographie* de Dumouriez par un officier prussien, M. de Boguslawski, et la *Campagne de France* de Goethe, dont M. A. Chuquet a donné récemment une excellente édition.

leur droite par 15,000 Autrichiens sous Clerfayt, sur leur gauche par 15,000 sous Hohenlohe; en tout environ 83,000 hommes. Le duc de Saxe-Teschen couvrait la Belgique et menaçait Lille avec 25,000 hommes. L'Autriche annonçait des renforts qui se dirigeaient vers la frontière de l'Est. La France n'avait à leur opposer qu'une centaine de mille hommes, échelonnés du Rhin à la mer, derrière des places à demi démantelées et dépourvues de munitions. Dumouriez estimait ses forces à 6,000 cavaliers, 25 à 30,000 fantassins; mais, à part l'artillerie, l'arme classique de la France, qui avait conservé ses cadres et ses officiers, le reste était de qualité douteuse et présentait peu de consistance. C'étaient des troupes privées de leurs chefs, « désorganisées, consternées, » agitées par les soupçons, travaillées par la propagande, en proie aux paniques. Dumouriez croyait possible de les enlever pour une attaque; il ne les jugeait pas assez fermes pour les épreuves de la défensive. C'est pourquoi il pensait toujours à se jeter sur la Belgique. Il comptait que les Prussiens s'arrêteraient à assiéger les places et que cette diversion les déconcerterait. Mais, le 30 août, pressé par Clerfayt, apprenant d'autre part que Longwy avait capitulé et que les Prussiens assiégeaient Verdun, il se décida à se retirer, emmenant avec lui tout ce qu'il pouvait ramasser de troupes: son intention était de se retrancher dans les défilés de l'Argonne et de couper aux Prussiens la route de Paris. L'opération était hasardeuse: l'armée manquait de vivres et de charrois, l'ennemi la serrait de près. Avec un peu d'audace il aurait pu l'anéantir: il ne le fit point. Le 4 septembre, Dumouriez occupait à Grandpré un des défilés de l'Argonne avec 13,000 hommes; Dillon le rejoignit le lendemain avec 7,000. Le 7, Duval arrivait avec 6,000 hommes.

Les collines qu'ils occupaient s'étendent sur seize lieues environ; elles sont couvertes de bois épais, coupées de ruisseaux, d'étangs et de marécages qui les rendent impraticables partout ailleurs que par les cinq passages de routes. Il est aisé de s'y retrancher; Dumouriez le fit, mais il se garda mal. Le 12, un des passages, La Croix-aux-Bois, fut surpris par l'ennemi. L'armée était tournée. Dumouriez se tica d'affaire grâce à son sang-froid. Sa légèreté le mettait souvent en péril, sa vivacité et sa résolution l'en retiraient. Il décampa dans la nuit du 14 au 15 et parvint à dérober sa retraite aux Prussiens. Mais quand le jour parut, les soldats se trouvèrent au milieu de la brume et de la pluie, dans des chemins défoncés, transis, et harassés par les piétinemens de la nuit: leur courage s'ébranla, ils s'agitèrent. Douze cents hussards prussiens se jetèrent sur une des divisions, qui se mit en déroute. Il y eut des hommes qui s'enfuirent jusqu'à trente lieues de là en criant à la trahison. Les chefs parvinrent à en rallier le plus grand

nombre. Le lendemain, le même vertige égara d'autres troupes. Dumouriez, qui était resté vingt heures à cheval et venait d'en descendre, remonta en selle, sabra les fuyards, harangua les alarmés et l'on campa. Les alliés, heureusement, ne parurent point. Le 17, la petite armée de Dumouriez arrivait à Sainte-Menehould, elle était sauvée. Elle pouvait attendre les renforts qu'on lui envoyait de toutes parts et Kellermann, qui avait l'ordre de la rejoindre. Dumouriez s'établit fortement dans son camp. L'expérience qu'il venait de faire de ses troupes l'avait convaincu de la nécessité de temporiser jusqu'au moment où elles auraient repris confiance, acquis de la fermeté, et se sentiraient en nombre. Le 19 septembre, la division de Beurnonville opéra sa jonction avec Dumouriez. Tandis que le général en chef saluait ces troupes, le lieutenant Macdonald lui annonça l'arrivée de Kellermann. L'armée s'élevait à plus de 50,000 hommes. Le soir, Dumouriez écrivait à l'un de ses lieutenants qu'il avait laissé à l'armée du Nord : « Les Prussiens sont accablés de maladies, exténués de fatigue et mourant de faim. En tenant cette position-ci, j'achèverai de ruiner leur armée : c'est l'affaire de quinze jours et je réponds du succès... Je vous promets, avant le 10 octobre, de mener 30 ou 40,000 hommes à votre secours et de pénétrer encore cet hiver en Belgique. » Le lendemain, un événement qu'il n'attendait pas allait, en le couvrant de gloire, justifier en moins de temps qu'il ne l'espérait toutes ses conjectures. Mais, pour comprendre cet événement, son caractère, ses conséquences, les négociations singulières qui en furent la suite, il faut pénétrer dans le camp des alliés, rechercher pourquoi, après avoir négligé tant d'avantages, ils allaient commettre tant de fautes, et nous rendre compte des mobiles compliqués qui décidèrent de l'issue d'une campagne où la politique joua un plus grand rôle que la stratégie.

## I.

Les Prussiens étaient entrés en France pleins de mépris pour l'armée qu'ils auraient à combattre, convaincus, sur la foi des émigrés, que les populations allaient les recevoir en sauveurs. Les villes ouvraient leurs portes ; quant aux hordes révolutionnaires, on les balaitait jusque devant Metz, où le canon anéantirait ce que la peur n'aurait point dispersé. Ils trouvèrent les populations hostiles ; ils les traitèrent en peuple conquis et achevèrent de les exaspérer. La désillusion fut prompte. « Leur enthousiasme insensé et surtout leur exaspération contre nous dépassent la mesure et les

moyens permis, » écrivait le 20 août un secrétaire du roi de Prusse. Des habitans tirèrent sur l'ennemi; l'ennemi fusilla les habitans, pilla les villages et ne s'en trouva pas mieux. Ajoutons que, comptant sur la soumission du pays, les Prussiens n'avaient point pris leurs précautions. Dès les premiers jours, ils manquèrent de tout. Leurs énormes bagages s'entassaient et s'embarrassaient sur les routes détrempées par la pluie. Le mauvais temps durait depuis le 30 juillet; la marche harassait les troupes, le bivouac les épuisait : la maladie les gagna et avec elle le découragement. Cependant on s'était arrêté un jour à Longwy pour se refaire; on s'était arrêté à Verdun; on piétinait dans la boue plutôt qu'on n'avancait. Deux lieues en une journée, rapporte un témoin, suffisaient à mettre sur le flanc les hommes et les chevaux. Les troupes se décimaient sur les chemins. Embourbée et entravée, cette lourde machine de guerre se disloquait. Quand l'armée prussienne rejoignit les Français, elle était méconnaissable. Le prince de Ligne, un frère de l'écrivain, fut tué dans le combat du 13 septembre. On trouva sur lui une lettre inachevée. « Nous commençons à être las de la guerre; les émigrés nous promettaient plus de beurre que de pain, mais nous avons à combattre des troupes de ligne dont aucun ne déserte, des troupes nationales qui résistent; tous les paysans qui sont armés, ou tirent contre nous, ou nous assassinent, quand ils trouvent un homme seul ou endormi dans une maison... Le temps depuis que nous sommes en France est si détestable... que nous ne pouvons retirer nos canons; de plus la famine... Nous avons tout le mal imaginable pour que le soldat ait du pain. La viande manque souvent. Bien des officiers sont cinq, six jours sans trouver à manger chaud. Nos souliers et nos capotes sont pourris... Je ne sais comment nous ferons, et ce que nous deviendrons. »

C'était la question que se posait le général en chef, le duc de Brunswick. Il blâmait la guerre qu'il était chargé de conduire et le plan qu'il était chargé d'exécuter; les obstacles qu'il rencontrait confirmaient ses appréhensions secrètes; et les difficultés augmentaient chaque jour en lui les irrésolutions d'un esprit naturellement perplexe. Le roi, impatient, fougueux, colère, voulait que l'on s'avancât sur Paris à marches forcées. Brunswick conseillait de s'arrêter devant les places, d'assurer les communications et les approvisionnemens, de ne rien risquer, en un mot, et de ne frapper qu'à coup sûr. Il estimait qu'au train dont allaient les choses, il pourrait tout au plus amener sous Paris une armée de 30,000 hommes, et c'était, à ses yeux, pure folie de s'exposer de la sorte. Le roi ne se rendit point à ces raisons : il ordonna la marche en avant. Brunswick se soumit à regret. Trop



courtisan pour résister à son maître, il était trop entêté de ses idées pour se plier à celles d'autrui. Il exécuta mollement une entreprise téméraire et s'exposa à tous les inconvéniens de l'imprévoyance sans s'assurer aucun des bénéfices de l'audace. C'est ainsi qu'il laissa, sans l'inquiéter, Dumouriez accomplir sa périlleuse marche de flanc. Après la surprise du 12 septembre, au lieu de l'attaquer de front, il prétendit l'envelopper, et il le laissa s'échapper. Ce qu'il apprit de l'armée française à la suite de cette rencontre n'était pas fait pour diminuer ses hésitations.

Dans le camp des alliés, et sur la foi des intrigans de toute sorte qui y affluaient, on se flattait que les généraux français transigeraient avec l'ennemi et se prêteraient à rétablir la royauté. Le passé de Dumouriez, son rôle au ministère, les négociations qu'il avait essayé d'ouvrir à Berlin, le langage de plusieurs personnes qui se disaient ses amis permettait de croire qu'il écouterait des propositions de cet ordre. On espérait agir sur lui par sa maîtresse, la baronne d'Angelle, qui était la sœur de Rivarol, et se rattachait ainsi à l'émigration. Au commencement de septembre, un émissaire aborda Dumouriez avec une lettre qui contenait des avances; le général la déchira, en jeta les morceaux aux pieds du porteur, et lui dit très froidement : « J'y répondrai à coups de canon. » Le 14 septembre, voulant se renseigner à la fois sur l'état de l'armée et sur les dispositions du commandant, Brunswick lui dépêcha un officier qui avait toute sa confiance, connaissait les affaires, et parlait passablement le français : le major de Massenbach ; il devait proposer à Dumouriez une entrevue soit avec le duc de Brunswick, soit avec le prince de Hohenlohe. Massenbach s'attendait à tomber dans une horde de Huns ou de Vandales, une émeute en mouvement, une populace en expédition. Il n'était pas, au fond, sans quelque appréhension en arrivant aux avant-postes français ; son inquiétude changea promptement de nature, mais n'en devint que plus vive.

Il vit un camp établi selon les règles ; on l'accueillit avec toutes les formes voulues ; l'officier qui l'accompagnait se montra plein de courtoisie ; les soldats qui l'escortaient n'avaient rien de féroce ni de débraillé ; ils étaient allègres, de belle tenue et de bonne humeur. Il fut reçu par le général Duval : c'était un vétéran de l'ancienne armée, qui avait fait la guerre de sept ans et connaissait l'Allemagne. Il avait de beaux cheveux blancs, une taille majestueuse et s'exprimait avec une dignité familière, sans emphase et sans violence. « Croyez-moi, dit-il à Massenbach, tandis qu'ils attendaient la réponse de Dumouriez, les alliés font une folie de se mêler des affaires intérieures de la France. Ils n'en ont pas le droit, et ils supporteront les conséquences d'une guerre où ils

se sont laissé entraîner par la frivolité des émigrés. Vous vous imaginez que vous allez arriver tout droit à Paris. Écoutez-moi, j'ai servi longtemps, j'ai réfléchi à mon métier : votre marche sur Paris tournera comme celle de Charles XII sur Moscou ; vous trouverez votre Pultava... Et comment le roi de Prusse peut-il marcher avec sa rivale, la perfide Autriche, contre une puissance qui est son alliée naturelle ? Vous ne ferez pas de contre-révolution en France ; au contraire, vous y fortifierez la révolution. Ne comptez pas surtout sur les défections et ne vous fiez pas aux émigrés... » La conversation se poursuivit jusqu'à dix heures du soir. Dumouriez fit alors répondre qu'il refusait l'entrevue, et Massenbach se retira, emportant l'impression qu'il y avait encore une armée française et des généraux capables de la conduire.

Brunswick en conclut qu'il fallait attendre des renforts. Ils ne se pressaient point d'arriver. Les Autrichiens se montraient plus lents encore que leurs alliés à entrer en campagne. Obéissant à des arrière-pensées de conquête qu'ils dissimulaient de moins en moins chaque jour, ils assiégeaient avec 25,000 hommes et une puissante artillerie Lille, qui n'était défendue que par 4,000 hommes de ligne et 6,000 gardes nationaux. Leurs forces principales devaient couvrir le Rhin et assurer ainsi les communications de l'armée d'invasion. La Prusse ne les voyait pas en mesure de le faire ; elle redoutait, de ce côté, une pointe des Français qui aurait compromis la sécurité de son armée. Après avoir blâmé ces lenteurs, qu'elle attribuait à des calculs politiques, elle commençait à s'en inquiéter. C'est que, pour s'être alliées contre un ennemi commun, les deux puissances allemandes n'étaient point devenues amies et n'avaient pas cessé d'être rivales. A vrai dire, elles ne s'étaient jamais accordées ni sur le but de la guerre ni sur la manière de la conduire. Le roi de Prusse, endoctriné par les émigrés, poussé par la Russie, inclinait à rétablir en France la monarchie absolue, comptant se ménager dans le gouvernement restauré un allié puissant ; l'Autriche trouvait son intérêt à maintenir la France dans un état de trouble intérieur qui la paralyserait : il lui suffisait que le roi gardât sa couronne et parvînt à régner décemment, par une sorte de compromis, de façon à n'inquiéter ses voisins ni par la force ni par la faiblesse de son gouvernement. Enfin rien n'était encore arrêté sur l'article des indemnités de guerre, « le plus important de tous, » comme le disait avec une grande sincérité le ministre prussien, Schulenburg.

Tandis que les généraux discutaient le plan de campagne, les diplomates s'étaient réunis à Mayence, vers la fin de juillet, pour régler cette grosse affaire. Sur le principe et les vues générales, ils s'accordèrent aisément. Les vues générales, c'était d'acquérir le plus possible ; le principe, d'observer dans les acquisitions respec-

tives une rigoureuse égalité. Ce « principe » était entré dans le droit public des cours du Nord depuis le partage de la Pologne : il ne souleva point d'objections. On n'en trouva pas non plus à déclarer que la Prusse chercherait son indemnité en Pologne et que l'Autriche trouverait la sienne dans la Bavière, qu'elle échangerait contre la Belgique. Louis XVI était encore roi, on s'armait pour venir à son secours, il ne pouvait être déceimment question de le dépouiller : on s'en tenait donc aux Polonais, alliés de la Prusse, et aux Bavaoïs, confédérés de l'Autriche. Restaient les questions de quantité et de qualité. C'est sur ce point que l'on cessa de s'entendre. Les Prussiens parlèrent de plusieurs palatinats, quelque chose comme la province de Posen. Les Autrichiens se récrièrent : c'était violer le principe de l'égalité, qui formait, comme on vient de le voir, l'article premier de la déclaration des droits. La Prusse ferait un bénéfice net, l'Autriche, par son échange, n'en ferait qu'un de convenance; encore y perdrait-elle 2 millions de revenus; si la Prusse prenait tant de Polonais, il serait nécessaire de fournir à l'Autriche, « en sus du troc, un surcroît de dédommagement, » car enfin, disait le plénipotentiaire autrichien, Philippe Cobenzel, « les deux cours se proposant un double but, celui de l'arrondissement et celui de l'accroissement en revenu, le principe de l'égalité serait blessé si le lot qui écherrait à l'Autriche, pour bonifier le désavantage du troc, ne réunissait pas également l'une et l'autre convenances. » C'est le style et le ton de ces graves entretiens : il est bon de les connaître. On ne raillera jamais assez les boursoufflures, on ne flétrira jamais trop les hypocrisies sentimentales de la rhétorique terroriste; mais ce jargon de brocanteur, cet argot d'hôtel des ventes, parlé gravement par des diplomates, étalé tout crument par eux dans des documens publics, mérite aussi, ne fût-ce que par contraste, sa part de raillerie et sa flétrissure. Bref l'Autriche demandait Anspach et Baireuth. Ce fut au tour des Prussiens de jeter les hauts cris : ils n'étaient point gens à troquer le bien de leur roi. Ils se déclarèrent « révoltés » de cette proposition « effroyable, pour ne pas dire insolente. » Cependant ils s'apaisèrent à la crainte, bien chimérique d'ailleurs, que l'Autriche, pour couper court aux litiges, ne renonçât aux indemnités. Il en fallait absolument. « Nous n'avons entrepris la guerre qu'à cette seule condition, écrivaient les ministres prussiens. Ce serait une vraie duperie que d'avoir fait des frais si énormes pour une cause qui d'ailleurs nous est étrangère, à pure perte, et sans en obtenir un juste dédommagement. » Voilà où en étaient les alliés à la fin de juillet. Ils n'étaient guère plus avancés au milieu de septembre, sauf que n'ayant plus à compter avec le roi de France, ils pouvaient tailler

dans son royaume, et qu'ainsi un nouveau champ allait s'ouvrir, croyaient-ils, aux applications du « principe » de l'égalité.

A Vienne, il s'était fait une petite révolution de chancellerie. Le vieux Kaunitz avait décidément pris sa retraite; le vice-chancelier, Philippe Cobenzel, le remplaçait depuis le 19 août. Dans des conférences ministérielles qui eurent lieu le 3 et le 7 septembre, on discuta longuement sur la révolution de France et son étrange corollaire, la question des indemnités. L'Autriche persistait à réclamer, outre l'échange de la Belgique contre la Bavière, un supplément de bénéfices : elle demanderait Anspach et Baireuth; faute de les obtenir, elle se rejeterait sur l'Alsace ou sur la Pologne. Mais elle considérait que l'Alsace était loin, que les Alsaciens montraient peu de dispositions, que la France chercherait toujours à reprendre cette province, et elle conclut pour la Pologne. Il restait à prévoir un cas bien délicat : celui où, la Prusse ayant pris son lot en Pologne, l'échange de la Bavière ne se pourrait opérer, soit que les Bavares s'y refusassent, soit que, par le fait des Français, la Belgique ne fût plus disponible. Pour se garantir contre ce danger, les Autrichiens jugèrent prudent d'occuper, à titre de nantissement, autant de districts polonais qu'en occuperaient les Prussiens; si l'échange s'opérait, on évacuerait une partie de ces districts, et l'on ne conserverait que les territoires constituant le complément, le *surrogat* d'indemnité, comme on disait. Il fut décidé qu'une négociation serait ouverte, à cet effet, avec la Prusse, et le référendaire Spielmann, qui fut chargé de la conduire, partit le 12 septembre pour le quartier-général de Frédéric-Guillaume. Ses instructions, quant aux affaires de France, prévoyaient le cas où, le roi et le dauphin venant à succomber, Monsieur serait en position de faire valoir ses droits. L'Autriche estimait qu'alors il serait aussi imprudent que dispendieux de poursuivre la guerre pour imposer à la nation un gouvernement dont elle ne voulait point. Il faudrait au moins que l'Espagne et l'Angleterre s'en mêlassent, ce qui semblait douteux. L'instruction admettait donc l'hypothèse d'une paix qui laisserait la France divisée : une partie, les départemens royalistes, sous Monsieur, le reste en états confédérés. Si, par bonheur, le roi et le dauphin conservaient la vie, Spielmann était autorisé à approuver une négociation entre le gouvernement français et le duc de Brunswick : le salut de la famille royale et le rétablissement de Louis XVI sur le trône en formeraient les conditions essentielles. Le sentiment des difficultés de la guerre, la crainte que la Prusse n'obtint des succès trop prononcés, l'arrière-pensée de ne se point engager à fond sans être sûr d'avoir la Bavière ou au moins des palatinats polonais, l'abandon éventuel de la cause royaliste, la tendance à négocier et à transiger avec la

révolution, telles étaient les idées qui perçaient à travers les instructions de Spielmann et qui retardaient la marche des Autrichiens.

Des préoccupations analogues assiégeaient, dans le même temps, l'esprit des Prussiens et suspendaient leurs mouvemens. La Russie se montrait d'une réserve extrême; on ne pouvait obtenir d'elle des explications précises. Après avoir tant excité les convoitises, elle semblait prendre plaisir à les décevoir : la Prusse ne savait qu'une chose, c'est que, profitant de l'éloignement des alliés, la tsarine s'établissait en Pologne et y opérait à sa guise. L'Autriche, d'autre part, s'enveloppait de mystère; on pouvait craindre qu'au lieu de risquer ses forces contre les Français, elle n'occupât tout simplement la Bavière, et ne s'entendît avec la Russie pour régler les affaires de Pologne au détriment de la Prusse. Était-il prudent, dans ces conditions, d'engager l'armée prussienne? Ces réflexions fortifiaient Brunswick dans son dessein de gagner du temps, de parlementer, de négocier jusqu'à ce que l'on sût à quoi s'en tenir. Frédéric-Guillaume répugnait à cette politique, mais on y inclinait autour de lui, et ce prince, véhément et mobile, n'échappait jamais longtemps aux influences de son entourage. Là, tout était petites vues et petits moyens. Le ministre Schulenburg, le seul homme d'affaires que le roi eût auprès de lui, était reparti pour Berlin, en demi-disgrâce, débordé par les événemens, discrédité par les favoris. La direction de la diplomatie passait entre les mains d'un Italien élevé dans la chancellerie de Frédéric, adroit, habile même, insinuant, mais ondoyant au possible, fugitif dans ses vues, insaisissable dans ses actes, un parfait égoïste au fond et toujours inquiet de flairer le vent favorable. C'était Lucchesini, naguère ministre à Varsovie, où il s'était montré l'adversaire ardent de l'Autriche. Il arriva le 14 septembre au quartier-général. Il y fut bientôt suivi par Haugwitz, qui, pendant tout l'été, avait représenté la Prusse à Vienne, et qui, fort lié avec Bischoffswerder, sorti comme lui des rose-croix, allait chercher à se faufiler aux premiers rangs par l'appui de la cabale. Dans ce groupe, l'influence principale appartenait alors à un aide-de-camp du roi, le colonel Manstein. Laborieux, borné, courtisan grave et mystique, mélange du théosophe et de l'intrigant, imposant par ses manières réservées, la correction de sa tenue, son air sombre, ses allures taciturnes, Manstein visait à prendre dans l'esprit du roi la place de Bischoffswerder. Ce dernier avait assis son crédit sur l'alliance autrichienne; il avait flatté l'enthousiasme de Frédéric-Guillaume pour la croisade des rois; Manstein prévoyait un revirement et se préparait à en profiter. Tous d'ailleurs inclinaient à juger la partie perdue; ils ne s'étaient mis en route que pour une promenade militaire; ils ne voulaient point d'une expédition sérieuse qui, en se prolongeant, substituerait

nécessairement l'influence des militaires à celle des favoris. Ils préféreraient la diplomatie à la guerre et l'intrigue à l'action.

Ainsi, dirigés par des motifs divers, tous ceux qui tenaient les fils dans ces conjonctures critiques se trouvaient disposés aux négociations : Dumouriez, pour gagner du temps et attendre ses renforts ; les alliés, pour se tirer d'une affaire qui leur semblait inextricable, s'épargner de nouvelles dépenses et s'assurer plus vite leurs indemnités ; les émigrés, enfin, pour hâter l'événement et décider leur succès. Ils prenaient leurs mesures pour circonvenir Dumouriez, comptant fort sur l'intervention de la baronne d'Angelle. C'était l'évêque de Pamiers qui menait ce petit complot. Il s'agissait d'obtenir de Dumouriez que, dans le cas où son armée serait repoussée sous Paris, il se prononcerait pour Louis XVI. « Je ne sais point, écrivait le baron de Breteuil, de bornes à mettre aux gains que Dumouriez pourrait demander pour lui et ses adjoints en pareille circonstance. » Ils affectaient, d'ailleurs, de conserver dans l'issue de l'entreprise une imperturbable confiance. « Il ne restait plus qu'une bataille à gagner, rapporte Bertrand de Molleville, bataille que le mauvais temps empêchait de livrer ; mais je n'avais pas le moindre doute que, le jour où la pluie cesserait, l'armée de Dumouriez ne fût taillée en pièces. L'impatience de voir arriver ce beau jour me réveillait. » Le baron de Breteuil le croyait prochain. Les Prussiens marchent sur Paris, écrivait-il à Fersen le 12 septembre, « M. le duc de Brunswick ne compte s'arrêter à Valmy, où il sera dans quatre jours, que le temps qu'il lui faudra pour renouveler et assurer les vivres de son armée. » Brunswick arriva, en effet, à Valmy à peu près au jour dit ; mais il y trouva Kellermann, qu'il ne s'attendait point à y rencontrer.

## II.

Le soir du 19 septembre, Kellermann s'était établi sur les hauteurs de Valmy. Ses troupes étaient entassées sur un étroit plateau où il n'avait pas les moyens de les déployer. Il disposait d'environ 20,000 hommes, et se trouvait assez éloigné de l'armée de Dumouriez, qui présentait alors un effectif de plus de trente mille soldats. Les Prussiens, qui en comptaient 40,000, se trouvaient entre eux et la route de Paris ; les Français se plaçaient entre l'ennemi et la frontière : les deux adversaires s'étaient tournés l'un l'autre. Le roi de Prusse prétendit couper les Français de leurs communications, et, craignant que Dumouriez ne lui échappât une seconde fois, il ordonna d'occuper, le 20 septembre, la route de Châlons. Les Prussiens se mirent en marche le matin, par un brouillard

intense, et se heurtèrent à Kellermann. Celui-ci fit aussitôt mettre ses canons en batterie. Il n'en avait que quarante, mais parfaitement servis. Les Prussiens lui en opposaient quatre-vingts. Une furieuse canonnade s'engagea dans la brume. Vers onze heures, le brouillard se dissipa, et le jour, en s'élevant, découvrit l'une à l'autre les deux armées. Les Prussiens s'étaient formés en colonnes d'attaque : c'était la fameuse infanterie de Frédéric; depuis la guerre de sept ans, elle n'avait pas livré de grande bataille; l'ardeur de combattre, le sentiment qu'elles avaient de leur prestige rendaient à ces troupes, abattues la veille, leur allure redoutable. Sous le feu violent des artilleurs français, elles se déployaient, rapporte un officier russe (1), « avec cet ordre qui caractérise les troupes prussiennes; à quelques boulets près, on eût cru se trouver à une manœuvre de Potsdam bien compassée. Jamais je ne vis rien de plus beau et de plus imposant, et jamais je n'avais plus fermement cru à une victoire. » Les alliés s'attendaient à voir les Français, après quelque attaque désordonnée, plier et se débander devant cette forteresse vivante qui s'avancait vers eux; ils les aperçurent, au contraire, fermes à leur poste et en bel ordre de bataille; « rangés, rapporte Goethe, en amphithéâtre, dans un repos et une tranquillité imperturbables. » Il y eut, de part et d'autre, une sorte de saisissement, quelque chose comme ces accalmies soudaines qui précèdent l'explosion des orages. Les Prussiens s'arrêtèrent. Des caissons firent explosion au milieu des Français; ils parurent tourbillonner un instant et leur feu cessa. Les Prussiens se remirent en marche. Le trouble augmenta parmi les Français. Sur l'ordre général, le duc de Chartres fit approcher deux batteries montées qui couvrirent l'infanterie. Alors Kellermann, levant au bout de son épée son chapeau décoré de la cocarde tricolore, parcourut le front des troupes, animant les cœurs; des cris mille fois répétés de : « Vive la nation! » lui répondirent.

Cependant l'artillerie s'était remise de son alerte; la canonnade des Français reprit serrée, continue. Les coups portaient dans les masses profondes de l'ennemi. Déconcertés par l'aplomb de ces troupes, qu'ils se figuraient chancelantes, troublés par le feu de cette artillerie, qu'ils avaient cru désorganisée et qu'ils reconnaissaient encore « pour la première de l'Europe (2), » les Prussiens hésitèrent. Brunswick arriva sur le champ de bataille; il jugea l'opération manquée et la suspendit. On vit alors ces colonnes, tout à l'heure si fières et si menaçantes, osciller un instant, pivoter sur leur base et s'éloigner. La canonnade seule continua jusqu'au soir. La bataille coûtait à peine deux cents hommes aux Prussiens, trois

(1) Relation du prince de Nassau-Siegen, dans le recueil de M. Feuillet de Conches.

(2) Lettres de Lombard.

cents aux Français. Si l'on ne regarde qu'au sang versé, c'était une escarmouche; si l'on mesure les résultats, c'était une des grandes journées de l'histoire, à l'inverse de ces vaines hécatombes qui semblent n'avoir d'autre objet que de faire éclater à la fois l'horreur et la grandeur de la guerre, et de montrer qu'il n'y a rien de supérieur au génie destructif de l'homme, si ce n'est sa constance à défier la mort.

Dumouriez n'avait point pris part au combat. Il sut en retirer tous les fruits. Il échauffa les troupes et les entraîna. Il leur inspira confiance en elles-mêmes et dans leurs chefs. Elles avaient fait reculer les phalanges de Frédéric, elles se crurent invincibles. L'entrain succédait à la panique. Les Prussiens se sentirent vaincus; ils doutèrent, non de leur force, mais de la faiblesse de l'ennemi et de l'utilité de la guerre. Il suffit de cette rencontre pour réveiller chez eux toutes les animosités contre ce rival d'hier, cet allié d'aujourd'hui, l'Autrichien, pour lequel ils s'épuisaient inutilement sans en être soutenus. Ajoutons qu'ils n'avaient alors nulle haine contre les Français; les trouvant forts, ils se reprirent à les respecter, et se souvièrent que la France avait été longtemps une amie fidèle. Entre une armée luttant pour une cause nationale, se croyant appelée à régénérer le monde, et des soldats soutenant, loin de leur patrie, une guerre toute politique, sous des chefs incertains, la partie cessait d'être égale. Valmy fit passer toutes les forces morales du côté des Français.

On le sentit au camp prussien : « Vous allez voir, disait un officier, comme ces petits coqs-là vont se dresser sur leurs ergots. Ils ont reçu le baptême du feu... Nous avons perdu plus qu'une bataille. Le 20 septembre a changé la tournure de l'histoire. C'est le jour le plus important du siècle. » Le soir, autour du feu de bivouac, Goethe, interrogé par ses compagnons sur la portée de l'événement, leur répondit : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque de l'histoire du monde, et vous pourrez dire : J'y étais. » Ce que Massenbach exprimait en soldat, ce que Goethe résumait en philosophe, chacun en avait l'instinct, et la dépression des âmes était d'autant plus profonde que les souffrances matérielles s'y joignaient. Depuis quatre jours, les troupes vivaient d'une décoction de blé : le pain manquait, et, qui pis est, l'eau potable, au milieu des marécages et sous la pluie battante. « Le 21, au matin, rapporte Goethe, on se sentait dans une situation humiliante et désespérée. Nous nous trouvions placés sur le bord d'un vaste amphithéâtre, et, de l'autre côté, sur des hauteurs dont le pied était couvert par des rivières, des étangs, des ruisseaux, des marais, l'armée ennemie formait un demi-cercle immense... Si belliqueux qu'on eût été la veille, on avouait qu'un armistice était désirable, car les plus cou-



rageux et les plus ardents étaient forcés de reconnaître qu'une attaque serait l'entreprise la plus téméraire du monde. »

Si la position des Prussiens était mauvaise, celle de Dumouriez restait dangereuse. Le découragement de l'ennemi le servait plus que ses propres forces. Ses troupes ne lui paraissaient pas encore de taille à risquer une bataille rangée. Avec un peu de résolution et d'audace, les Prussiens pouvaient le tourner et le couper. Il comprit avec une sagacité rare que le temps travaillait pour lui et que, dans cette rencontre singulière, il ne s'agissait que de payer de contenance. Il suffisait d'agir en vainqueur pour s'assurer les avantages de la victoire. La partie se présentait comme il aimait à la jouer ; ces complications convenaient à la subtilité de son génie : il se trouvait enfin dans son élément. « Je suis arrivé au point d'épuiser cette armée par les bivouacs, la famine, les maladies et la désertion, écrivait-il à Servan le 26 septembre. J'ai eu l'avantage dans tous les combats particuliers : c'est en quoi le brave Kellermann m'a vigoureusement aidé. J'ai été le Fabius, il a été le Marcellus, et nous minons ensemble l'Annibal Brunswick. » Il se proposait de réunir 80,000 hommes, et, en attendant, de maintenir une « espèce de trêve » en amusant l'ennemi « par de vaines négociations. » Vaines, au début peut-être, mais dans sa pensée elles ne devaient point le demeurer toujours. Il comptait amuser l'ennemi, mais il désirait, au fond, que l'ennemi prît l'amusement au sérieux. L'idée de détacher le roi de Prusse de la coalition lui revenait naturellement à l'esprit, et il se croyait dans son camp plus maître de la diplomatie qu'il ne l'était, trois mois auparavant, aux affaires étrangères. Toutefois, ignorant les sentimens de la Convention, qui se réunissait alors à Paris, il ne voulait se hasarder qu'avec une extrême prudence sur ce terrain scabreux. Il se contenta de le reconnaître. Le hasard lui en fournit l'occasion.

Il y avait dans la maison civile du roi de Prusse un jeune secrétaire du nom de Lombard ; c'était un garçon fort avisé, mais d'un naturel pacifique. Cependant, lorsqu'il entendit le canon, il ne put contenir sa curiosité et voulut, comme tous les autres, aller voir la bataille. Mal lui en prit, car il tomba dans un parti de cavaliers français qui le ramassèrent. On prétendait qu'ils ne faisaient point de quartier aux Prussiens ; Lombard s'estima trop heureux de leur abandonner sa bourse, sa montre, sa bague, ses éperons et son cachet. Tandis qu'ils l'emmenaient, ils rencontrèrent une troupe de volontaires, et ce fut, avoue Lombard, un très mauvais moment à passer. Lombard était d'une famille de réfugiés ; il parlait français ; les volontaires, à son costume civil et à son langage, le prirent pour un émigré et voulurent le pendre. Les hussards le dégagèrent et l'entraînèrent à bride abattue jusqu'au camp du général Duval,

entre les mains duquel ils le laissèrent. Duval, en apprenant sa qualité, le traita fort poliment, et ordonna qu'on le conduisît chez Dumouriez, à Sainte-Menehould. Il partit avec un convoi de blessés et erra toute la nuit dans les chemins, sous la pluie, sans manteau, affamé, transi, et par-dessus tout consterné de la déplorable aventure dans laquelle son imprudence l'avait jeté. Dumouriez lui envoya le lendemain un de ses aides-de-camp, qui tâcha de le faire parler; puis, averti que le roi de Prusse le réclamait, il proposa de l'échanger contre George, ancien député de Verdun, que les Prussiens avaient pris et gardaient en otage. Lombard écrivit pour annoncer cette proposition, ajoutant, avec un beau stoïcisme, qu'il s'en remettait à la sagesse du roi et subordonnait sa liberté aux besoins de la politique. Le message fut porté, le 22 septembre, par un homme qui tenait à la fois de l'agent secret et de l'aventurier militaire, Westermann, révolutionnaire ardent, fort compromis dans le 10 août. C'était un des hommes de main de Danton, et Dumouriez jugea prudent de le mêler à ses opérations. Il lui remit un mémoire pour le roi de Prusse. Dans ce mémoire, destiné, comme l'écrivait Dumouriez à Lebrun, ministre des affaires étrangères, « à amorcer la négociation, » il insistait sur le péril où l'alliance autrichienne entraînait la Prusse, sur les forces, chaque jour plus formidables, que lui opposerait la France. Après avoir insinué, sous forme de parenthèse, que Dumouriez se trouvait placé « par l'universelle confiance au plus haut degré du pouvoir, » le mémoire concluait en ces termes : « L'examen de tout ce qui vient d'être dit, joint à une multitude de motifs intéressans au roi de Prusse lui-même, porterait volontiers M. Dumouriez, général en chef, à prendre la liberté de lui conseiller de se retirer d'abord de sa personne et, ensuite, d'entrer en négociation sur le pied qui lui a été proposé par ce général lorsqu'il était ministre des affaires étrangères; alors le roi de Prusse retirerait son armée du pas dangereux où elle se trouve et s'en servirait, ainsi qu'il y sera infailliblement appelé par une nécessité supérieure, à achever le vrai plan de la monarchie prussienne, qui est de contre-balancer la maison d'Autriche... » L'émissaire de Dumouriez ne se contenta point de remettre ce mémoire, il insinua que l'on pourrait négocier un arrangement qui assurerait le salut de Louis XVI, et que l'on en saurait davantage si l'on envoyait quelque personne de confiance auprès du général en chef.

Le roi accepta la proposition d'échange. Brunswick et Mantein l'engagèrent vivement à ne point repousser les ouvertures de Dumouriez. L'état de l'armée, la nécessité où l'on croyait être de battre prochainement en retraite, les inquiétudes que donnait la conduite de l'Autriche et de la Russie, enfin l'espoir de sauver la

vie de Louis XVI décidèrent Frédéric-Guillaume. Il autorisa Manstein à se rendre au camp français, en compagnie de Heymann, ancien lieutenant de Bouillé, qui se piquait d'avoir de l'action sur Dumouriez et des intelligences dans le parti de la révolution. L'entrevue eut lieu le 23 septembre à Dampierre, au quartier-général de Kellermann. On échangea force complimens et prévenances; Manstein tâcha d'amener Dumouriez à se déclarer pour Louis XVI. Sans se prononcer sur le fond, Dumouriez prodigua les encouragemens et les promesses générales, « amplifia beaucoup sur le mémoire, » et consentit à transmettre au conseil exécutif les propositions que Manstein lui laissa par écrit sous ce titre : *Points essentiels pour trouver moyen d'accorder à l'amiable tout malentendu entre les deux royaumes de France et de Prusse*. Le texte était court et précis :

1° Le roi de Prusse ainsi que ses alliés désirent un représentant de la nation française dans la personne de son roi pour pouvoir traiter avec lui. Il ne s'agit pas de remettre les choses sur l'ancien pied, mais, au contraire, de donner à la France un gouvernement qui soit propre au bien du royaume.

2° Le roi ainsi que ses alliés désirent que toute propagande cesse.

3° L'on désire que le roi soit mis en entière liberté.

La conférence terminée, on se mit à table, puis on convint de se revoir et l'on décida de cesser provisoirement le feu. Le lendemain, 24 septembre, Manstein invita Dumouriez et Westermann à dîner. Dumouriez accepta d'abord; puis, à la réflexion, il se ravisa. C'est qu'il venait d'apprendre les premiers décrets de la Convention : l'abolition de la royauté, la proclamation de la république. Ces nouvelles coupaient court à la négociation entamée par Manstein. Dumouriez n'était point homme à se compromettre sans profit et à risquer prématurément sa fortune dans la partie que venait de perdre La Fayette. Il écrivit à Manstein, lui fit ses excuses et lui manda les nouvelles de Paris, ajoutant qu'il attendait les ordres de son gouvernement pour reprendre les pourparlers. Il terminait par des complimens emphatiques et par l'expression sentimentale des regrets que lui causait une guerre contraire aux principes de l'humanité, de la philosophie et de la raison. Dumouriez savait aussi bien parler le jargon des rose-croix que celui des jacobins et jouait tour à tour, avec la même désinvolture, le personnage qui convenait à ses desseins.

Cette négociation avec les Prussiens était encore la moindre des affaires qu'il avait à conduire. Il lui fallait défendre contre son

propre gouvernement la position dans laquelle il s'était retranché et dont il tirait tant de parti. Servan le pressait de battre en retraite et de couvrir Paris. Les troupes françaises souffraient moins que les prussiennes, mais elles étaient très éprouvées cependant. Dans l'inaction de la vie campée, au milieu des bois trempés de pluie, l'indiscipline tendait sans cesse à renaître. Ces allées et venues d'émissaires, ces entrevues de généraux agitaient les esprits, naturellement portés au soupçon. Enfin Kellermann, qui se sentait le vrai vainqueur de Valmy, supportait impatiemment la prépondérance que prenait Dumouriez et ne le secondait pas. Dumouriez tâchait de le rallier à ses projets; il s'efforçait de convaincre Servan : qu'on lui permit seulement d'attendre, et les Prussiens seraient forcés de se retirer; leur retraite ouvrirait la route de la Belgique. C'était son idée maîtresse, il y revenait toujours. Le ministre des affaires étrangères, Lebrun, était sa créature; le 24 septembre, il lui écrivit une lettre qu'il confia à Westermann. Ce dernier devait raconter à Danton ce qu'il avait vu dans le camp prussien et résumer de vive voix les pourparlers.

« Les *points essentiels* de Manstein ne sont point une base de négociation, écrivait Dumouriez; mais cette pièce, qui n'engage à rien, peut servir de prétexte pour entrer en conversation. Elle prouve la détresse de l'armée prussienne. — Je crois, ajoutait-il, le roi de Prusse très embarrassé et très fâché d'avoir été si avant, et qu'il désirerait trouver un moyen de sortir d'embarras... Si je le tiens encore en panne huit jours, son armée sera entièrement défaite, d'elle-même, sans combattre. » D'ailleurs il n'entamerait aucune négociation sans un ordre formel. « Répondez-moi à cet égard; en attendant, je continuerai à tailler ma plume à coups de sabre. » Deux jours après, le 26, s'adressant à Clavière, le ministre des finances : « J'espère que ceci ne sera pas long et que, si on m'y autorise, avec quelques escarmouches et de bonnes paroles, je vous débarrasserai des Prussiens. Quant aux Autrichiens, c'est autre chose. Mon avis n'est pas que nous les tenions quittes à si bon marché, et mes braves amis belges doivent y gagner leur liberté et nous leur alliance. » Il attendait beaucoup des « bonnes paroles; » mais il souhaitait qu'on lui permit d'aller plus loin. « Comme les Prussiens paraissent me témoigner une confiance exclusive, parce que j'ai été ministre des affaires étrangères, écrivait-il à Servan le 26 septembre, je pourrai, si la république le juge à propos et si on m'envoie des bases, travailler activement et profiter des circonstances. » Reconnaissance de la république, rupture de la coalition, neutralité entre la France, l'Autriche et l'Empire, une simple intercession pour Louis XVI, évacuation du territoire : « Si ces articles

peuvent être accordés, il s'ensuivra très vite un traité d'alliance entre la France et la Prusse qui donnera, presque sans combattre, la liberté aux peuples de la Belgique. »

En attendant, des émissaires choisis parmi les Alsaciens de l'armée se rendaient aux avant-postes prussiens, y répandaient des écrits contre l'Autriche et des appels à la liberté, engageaient les Allemands à désertre, à s'établir en France pour jouir des bienfaits de l'égalité : ils y trouveraient des emplois et des terres, car les Français, disaient ces naïfs apôtres, « aimaient les Prussiens comme des frères et ne détestaient que les Autrichiens. » Les Autrichiens et les émigrés se plaignaient de cette propagande que les Prussiens semblaient favoriser. Ceux-ci se décidèrent à y mettre fin, et, le 24 septembre, Massenbach fut chargé de déclarer que si les émissaires persistaient dans leurs tentatives d'embauchage, on les repousserait à coups de fusil. Reçu aux avant-postes français par le général Stengel, Allemand d'origine et qu'il connaissait de longue date, Massenbach fut conduit chez Kellermann. Il y trouva réunis les généraux La Barouillière et Dillon, avec les ducs de Chartres et de Montpensier, « les deux princes Égalité, » comme on disait alors. On se mit à causer de la campagne en gens du métier, qui se faisaient la guerre ainsi que l'entendaient, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, les militaires de profession, sans esprit de haine nationale, sans passion dénigrante et sans mépris : une sorte de milieu entre une affaire d'honneur et une partie d'échecs. On s'estimait justement parce que l'on se battait ensemble, et pendant les pauses, on causait en hommes qui, pour risquer leur vie les uns contre les autres, ne se sentent pas moins du même monde, nourris de la même civilisation et liés encore, quoiqu'enemis, par la grande franc-maçonnerie des armes. Massenbach trouva les Français très préoccupés des événemens politiques. Ils n'osaient pas, disaient-ils, considérer l'avenir. Dillon, soldat vaillant et royaliste convaincu, partagé entre son ardeur guerrière et son attachement pour Louis XVI, se montrait plus agité, plus perplexe, plus communicatif aussi que ses compagnons. Il avait autrefois connu Frédéric-Guillaume et Brunswick. Après le dîner, il prit à part Massenbach : « Dites au roi et au duc, lui dit-il, que la vie du roi ne peut être sauvée que si la coalition reconnaît la république et fait la paix avec elle. Cette paix la ruinera, car les partis se déchireront, mais la guerre les exaspérera, la monarchie et la noblesse seront anéanties. Qu'on ne songe pas à ramener les frères du roi : toute la nation les méprise et les déteste. » Puis, attirant son interlocuteur dans l'embrasement d'une fenêtre ouverte, où il était sûr de n'être point entendu de ses compagnons, il ajouta plus bas : « Dites au roi qu'on prépare à Paris une invasion de l'Allemagne, car on sait que le Rhin est découvert de troupes allemandes, et

qu'on espère ainsi hâter la retraite des armées du sol français. » Cette confiance était peut-être, dans la pensée de Dillon, un moyen de décider les Prussiens à la retraite ; mais l'avis dépassait singulièrement la mesure, et des confidences de ce genre menaient à l'échafaud. Il n'y avait qu'une façon de concilier tous les devoirs : se battre et se taire. C'est le rude conseil que Danton donna au duc de Chartres (1). La pente était trop glissante, et c'était le péril de ces entrevues. Dumouriez était trop avisé, trop maître de lui pour laisser échapper de ces paroles redoutables ; mais il avait, et comme général et comme diplomate, trop d'intérêt à continuer les pour-parlers pour ne pas employer tout son art à tenir les Prussiens en haleine.

Il trouva dans Manstein un partenaire plein de zèle. Refusant de se rendre au camp prussien sous le prétexte que ses soldats s'y opposaient, il invita l'aide-de-camp du roi à venir le voir : « Nous causerons à fond sur les intérêts de deux nations faites pour s'aimer et être alliées. » Manstein dîna le 25 septembre à Dampierre, chez Dumouriez, avec Kellermann, Valence et les « deux princes Égalité. » Dumouriez démontra que le roi de Prusse serait nécessairement conduit à traiter avec la Convention. Manstein n'en écarta pas absolument la pensée et fit entendre que, « malgré la répugnance du monarque prussien, » de nouvelles propositions seraient probablement faites. Pour les faciliter, on résolut de négocier un cartel d'échange des prisonniers de guerre, et l'on arrêta que Thouvenot, l'aide-de-camp de confiance de Dumouriez, se rendrait, à cet effet, le lendemain au quartier-général prussien.

On s'y flattait alors des plus étranges illusions ; on croyait pouvoir gagner Dumouriez et, ce qui était plus invraisemblable, s'assurer le concours de son armée pour restaurer la monarchie. Brunswick se prononçait nettement pour les négociations. Les terrains étaient impraticables ; la cavalerie perdait ses chevaux, la dysenterie continuait de sévir. On ne pouvait songer à une attaque nouvelle avant d'avoir reçu des renforts. Des bruits sinistres circulaient ; on assurait que des troupes arrivaient chaque jour à Dumouriez ; que des bandes de forcenés battaient le pays, rompant les communications, massacrant les soldats isolés. L'inquiétude était extrême. Ajoutez les nouvelles venues de Paris, la proclamation de la république et la menace d'une invasion des Français dans les pays du Rhin.

Lorsque, le 26 septembre, Thouvenot se présenta, il fut reçu par le duc de Brunswick. Le cartel d'échange fut signé sans difficultés ; puis on en vint aux affaires politiques. Thouvenot s'en tira avec

(1) H. Taine, *la Révolution*, II, p. 284.

esprit, éludant les questions compromettantes. « Nos nations, disait Brunswick, ne sont pas faites pour être ennemies. N'y aurait-il pas moyen de nous accommoder à l'amiable? Nous savons que nous n'avons pas le droit d'empêcher une nation de se donner des lois, de tracer son régime intérieur; nous ne le voulons pas. Le sort du roi seul nous occupe. » Qu'on les rassurât sur la vie de Louis XVI, qu'on lui donnât une place dans le nouvel ordre de choses, et le roi de Prusse se retirerait, il deviendrait même un allié de la France. — Je ne vois, répondit Thouvenot, qu'un seul moyen d'arrangement : c'est de traiter avec la convention nationale. » Sur ces entrefaites, Lucchesini survint. Il trouvait des difficultés à négocier avec la Convention : ne pourrait-on pas s'arranger avec l'armée? — « Chez nous, monsieur, répliqua Thouvenot, la force armée ne traite pas de politique. »

Dumouriez jugea que son aide-de-camp avait montré trop de réserve. Ayant appris que le roi de Prusse manquait de sucre et de café, il imagina, le 27 septembre, de lui en envoyer; il y joignait un second mémoire, plus long que le premier et beaucoup plus emphatique, sur le danger que l'alliance autrichienne faisait courir à la Prusse. Le tout était accompagné d'une lettre adressée à Manstein, « le vertueux Manstein, » comme le qualifiait Dumouriez. Il protestait de l'estime où tous les Français tenaient le roi de Prusse, de leur désir de renouer avec lui l'utile alliance dont les avait privés « une cour légère et perfide. » Il montrait les calamités qu'entraînerait la continuation de la guerre : « Il faut traiter avec nous ou il faut nous détruire, et on n'efface pas de la surface du globe une nation courageuse de 25 millions d'habitans. D'ailleurs, concluait-il, ce succès serait un crime contre l'humanité, s'il pouvait avoir lieu; nous passerions de l'amour de votre roi à l'horreur d'un homme inhumain et injuste. Non, cela ne peut pas être; vous m'avez peint le cœur et les vertus du roi, vous devez être son garant. Je vous embrasse cordialement. » Il comptait sans doute que ces fadeurs humanitaires et cet épais encens enivreraient le sombre théosophe. Il se mettait au ton des bizarres courtisans de Frédéric-Guillaume, espérant ainsi gagner ce monarque à ses insinuations et l'amener à quelque proposition bien déterminée. Il l'amena, en effet, à se prononcer, mais dans un sens fort différent de celui qu'il désirait.

Lucchesini exerçait une influence chaque jour plus grande au quartier-général prussien. Tout adversaire qu'il fût de l'alliance autrichienne, il était homme de précaution, et il trouva que Manstein s'était beaucoup trop engagé avec Dumouriez. Depuis son entretien avec Thouvenot, et en raison même de la réserve observée

par cet officier, il s'était convaincu que Dumouriez n'avait point de pouvoirs, que la convention, selon toute vraisemblance, ne l'autoriserait point à traiter aux seules conditions compatibles avec l'honneur de la Prusse, que l'armistice ne profiterait qu'aux Français et que toutes ces négociations n'aboutiraient qu'à brouiller en pure perte la Prusse avec ses alliés. Le second mémoire de Dumouriez à Manstein le fortifia dans cette opinion. Le roi fut d'ailleurs blessé du ton que le général français prenait à son égard, de la manière dont il lui faisait la leçon sur ses propres intérêts, et de la hauteur avec laquelle il lui conseillait de trahir l'Autriche. Il désapprouva Brunswick, blâma Manstein, et l'obligea d'écrire sur-le-champ à Dumouriez. La lettre était fort sèche : elle coupait court, dans les formes les moins sentimentales, aux effusions du général français. Le roi ne manquait de rien, les présens étaient superflus. « J'ose vous prier de ne plus vous donner de pareilles peines. » Manstein pria aussi Dumouriez de ne plus parler de l'Autriche. « Chacun a ses principes : celui du roi mon maître est de demeurer fidèle à ses engagements. Ce principe ne pourra qu'augmenter la bonne opinion que la nation française a de ce prince... » Cette ironie, qui sentait son Frédéric, trahissait la collaboration de Lucchesini à la correspondance du « vertueux » Manstein.

La lettre rompait la négociation ; mais elle ne changeait point le fond des choses. Elle n'empêchait pas la pluie de tomber sans relâche, la terre de se détremper encore davantage, les convois de s'embourber et de rester en chemin, le fourrage de manquer, les chevaux de dépérir, les hommes d'avoir la dysenterie, les Russes de s'établir en Pologne et les Autrichiens de s'attarder en Allemagne. En huit jours, l'armée prussienne s'était affaiblie de 6,000 hommes, et le ministère ne recevait aucune offre réelle de Vienne ou de Saint-Petersbourg. Le 21 septembre, lorsque les Prussiens pouvaient encore livrer bataille, ces considérations les avaient engagés à différer le combat ; maintenant que l'attaque devenait téméraire, elles leur commandaient la retraite. C'est à quoi ils se résignèrent. Pour se couvrir, et faute d'autre engin de guerre, ils lancèrent un manifeste. Brunswick, qui avait signé déjà celui de juillet, qu'il trouvait détestable, signa encore celui d'octobre, qu'il ne jugea pas meilleur. Il était moins brutal, sans doute ; le premier était un manifeste d'invasion, destiné à faire peur ; celui-ci était un manifeste de retraite, destiné à faire illusion : il était tout rempli de faux-fuyans emphatiques, les équivoques de la pensée atténuaient les rodomontades du style, et les sommations étaient doublées d'échappatoires. Cet épouvantail de chancellerie était l'œuvre de Lucchesini. Il en paraissait très fier, parce qu'il y avait glissé nombre de malentendus : « J'ai dû, écrivait-il aux ministres prussiens, me



borner à insister sur la liberté, la sûreté et le rétablissement de la dignité du roi très chrétien, points qui pourront être accordés en tout cas sans entraîner implicitement l'idée de son autorité. J'ai évité soigneusement de rien dire qui puisse nous compromettre par rapport à cette formation subite d'un état républicain; enfin les termes employés nous laisseront toute la liberté et la facilité d'appliquer leur sens aussi bien à un avenir heureux qu'à un état de succès imparfaits et insuffisans pour l'exécution de nos vues. »

Une missive de Manstein transmit, le 28 septembre, ce manifeste à Dumouriez et lui en annonça la publication. Le manifeste prussien produisit sur Dumouriez le même effet que son mémoire avait produit sur le roi de Prusse : « Le duc de Brunswick me prend sans doute pour un bourgmestre d'Amsterdam, dit-il à l'officier qui apportait le message. Annoncez-lui que, dès ce moment, la trêve cesse et que j'en donne l'ordre devant vous. » Puis, prenant la plume, il écrivit : « Je suis affligé, vertueux Manstein, de recevoir pour unique réponse à des raisonnemens que m'inspiraient l'humanité et la raison une déclaration qui ne peut qu'irriter un peuple libre... Ce n'est pas ainsi qu'on traite avec une grande nation et qu'on dicte des lois à un peuple souverain. » Dumouriez n'avait point à dissimuler le manifeste ; il prit les devans, le fit imprimer, y joignit son second mémoire au roi de Prusse, la lettre de Manstein, sa réponse, et fit lire le tout aux soldats avec cet ordre du jour : « Voici, mes compagnons d'armes, les propositions raisonnables que j'ai faites aux Prussiens après avoir reçu d'eux des messages pour une pacification. Le duc de Brunswick m'a envoyé pour réponse un manifeste qui irritera la nation entière et augmentera le nombre des soldats. Plus de trêve, mes amis; attaquons ces tyrans et faisons-les repentir d'être venus souiller une nation libre. » Correspondance, mémoire, manifeste et ordre du jour furent envoyés à la Convention, et Dumouriez eut soin que quelques exemplaires s'égarassent chez les Prussiens.

Ce ton péremptoire et cette fermeté de décision ne laissèrent point de leur causer de l'inquiétude. Ils trouvèrent que Dumouriez allait bien vite en besogne et que, pour le prendre de si haut, il devait se sentir en mesure d'agir avec vigueur. S'il le faisait, leur retraite était plus que compromise et pouvait se terminer en déroute. Il leur parut que le général français avait pris trop à la lettre la rhétorique du manifeste et n'en avait pas saisi toute la diplomatie. Dumouriez les avait abusés par des négociations illusoires et s'était ainsi donné le temps de recevoir ses renforts. Ils tâchèrent de lui rendre la pareille et de l'amuser à leur tour jusqu'au moment où leur retraite semblerait assurée. Le plus pressé était de prolonger la trêve, ne fût-ce

que d'un jour. Brunswick le déclarait indispensable ; Manstein écrivit le 29 septembre à Dumouriez, l'assurant qu'il s'était mépris sur le sens de la déclaration : « Cette réflexion et l'amour de l'humanité me prescrivent de vous demander un entretien pour demain. » Dumouriez, qui disposait alors de plus de 70,000 hommes, préparait un mouvement qui devait, selon lui, forcer les Prussiens à se retirer sur la Meuse ; mais il avait besoin de quelques jours pour se concentrer. Pour les gagner, il comptait harceler l'ennemi, le fatiguer, couper ses convois. Tout en les « tracassant » ainsi, tout en se préparant à les contraindre à la paix, il espérait encore les y amener par les voies de persuasion ; mais il ne croyait plus possible de décider le roi de Prusse à rompre avec l'Autriche : « Ces gens sont insolens, écrivait-il le 29 septembre à Lebrun ; mais ils ont besoin de la paix et je les crois très fâchés de s'être enfournés. La grande difficulté pour eux est de savoir comment ils pourront garder le *decorum* dans cette négociation. Je crois que décidément le roi de Prusse n'abandonnera pas l'Autriche. Mon avis est aussi qu'il vaudrait mieux consentir à la paix générale, si nous pouvions la faire glorieusement, que de courir les hasards d'une guerre très longue dans notre propre patrie. J'espère qu'ils ne s'aviseront pas de nous demander de l'argent ou des cessions de territoire et que, dans aucun cas, nous ne serons assez lâches pour rien céder qui compromette la dignité nationale. » Mais que voulait-on à Paris ? Dumouriez, dans l'ignorance où il était sur ce point, ne pouvait faire un pas de plus : « Je ne vois point arriver les citoyens Westermann et Benoît que vous m'avez annoncés. Voilà plusieurs courriers très importants qui restent sans réponse. Il est cependant bien essentiel qu'on prenne un parti, ou pour traiter ou pour rompre entièrement. Je le demande avec insistance. »

Dans tous les cas, si l'on voulait renouer, il y avait une condition préalable à remplir : la rétractation du manifeste. Persuadé qu'il l'obtiendrait en tenant ferme, il écrivit à Manstein que, tant que ce manifeste subsisterait, les pourparlers ne pourraient être repris. Il ajouta que, d'ailleurs, il l'avait envoyé à la convention : « Je ne peux, disait-il en terminant, qu'attendre les ordres de mon souverain, qui est le peuple français, rassemblé en convention nationale par ses représentants. » Ainsi, le 29 septembre, les rôles étaient sensiblement changés. Le lendemain de Valmy, les Prussiens avaient eu réellement la pensée de négocier ; maintenant la négociation n'était plus pour eux qu'une ruse de guerre. Ils cherchaient à arrêter Dumouriez par le moyen qu'il avait employé pour les contenir. Dumouriez les avait joués, mais, au fond et tout en profitant de son artifice, il était tout prêt à engager sur cette invite une partie sérieuse. De

part et d'autre, on était donc disposé à reprendre la conversation ; mais il fallait un prétexte, un moyen de renouer le fil rompu par le manifeste de Brunswick et la dénonciation de l'armistice. L'arrivée de Benoît et de Westermann en fournit l'occasion. Le conseil exécutif, à son tour, inclinait vers les négociations.

### III.

Danton avait été nommé député à la Convention ; le 21 septembre, il déclara se démettre de ses fonctions de ministre, mais il les exerça jusqu'à l'installation de son successeur, Garat, qui, nommé le 10 octobre, n'accepta que le 12. Lors même d'ailleurs qu'il ne siégea plus dans le conseil, il continua d'y dominer. Tous les témoignages confirment ce jugement de Michelet : « En lâchant le ministère, il n'avait rien lâché... Il conservait les fils de la diplomatie et de la justice... On pouvait croire que le dictateur n'était plus à trouver, qu'il existait déjà, ce roi de l'anarchie... » C'est le 25 septembre que le conseil reçut les lettres apportées par Westermann et prit connaissance des *Points essentiels* posés par Manstein. D'après une tradition recueillie par l'auteur des *Mémoires d'un homme d'état* et admise par la plupart des historiens, Danton se prononça pour les négociations : il ne s'agissait point, selon lui, de conclure un traité en forme, mais une convention secrète et toute militaire, en vertu de laquelle les Prussiens se retireraient ; le but de la guerre serait atteint, et cette retraite, qui passerait pour une déroute, découragerait les émigrés. Les documens (1) nous prouvent que le conseil désirait négocier. Sans accorder « beaucoup de croyance à la sincérité des ouvertures faites par le roi de Prusse, le conseil exécutif, écrit Lebrun, était cependant dans l'intention de ne pas les repousser. » Sur le premier et le troisième des articles indiqués par Manstein, le maintien de Louis XVI sur le trône et sa mise en liberté, il n'y avait point de conciliation possible ; mais en serrant de près, en sollicitant avec insistance le texte du premier article, le conseil en retirait « l'aveu formel de cette base fondamentale de la république, .. la souveraineté de la nation française. » — ... « En demandant Louis XVI comme un représentant avec lequel il pût traiter, le roi de Prusse, par une contradiction bizarre, faisait une demande conforme à ce qu'avait établi la constitution contre laquelle les puissances liguées avaient pris les armes et dont elles

(1) Procès-verbal du conseil exécutif, 30<sup>e</sup> séance. — Lebrun à Dumouriez, 26 septembre. — Lebrun à Noël, 28 septembre.

avaient accéléré la chute... » Enfin, ce premier point essentiel qui contenait tant de choses, contenait aussi « l'aveu formel que l'ancien gouvernement n'était pas propre au bien du royaume. » Le conseil concluait de là que, tout en écartant ces articles relatifs à Louis XVI, on pourrait peut-être s'accommoder sur les intérêts mêmes du roi de Prusse ; il décida, en conséquence, de renvoyer Westermann auprès de Dumouriez et de lui adjoindre Benoît « avec des pouvoirs suffisans. » Benoît avait été chargé naguère par Dumouriez d'une mission à Berlin : il devait se concerter avec lui, et conduire l'affaire sous sa direction.

Il avait fallu toute la dextérité des fins légistes qui siégeaient dans le conseil pour concilier les *Points essentiels* de Manstein, qui ne touchaient que Louis XVI, avec une négociation dont sa personne devait être exclue. Ce n'était point simplement pour calmer leurs scrupules juridiques que les membres du conseil s'étaient livrés à cette joute de subtilités. Ils jugeaient opportun de négocier, mais ils savaient qu'il serait dangereux de passer, aux yeux de leurs terribles commettans, pour suspects de pactiser avec les tyrans. Sous ce rapport, un procès-verbal succinct et des dépêches diplomatiques, nécessairement secrètes, ne suffiraient point à les couvrir, du moins au début. Il fallait se mettre en règle avec la Convention, et comme l'évacuation du territoire était le but qu'ils se proposaient d'atteindre, ils jugèrent expédient de poser comme une condition préalable de leurs négociations ce qui en devait être le résultat. En conséquence, ils rédigèrent la déclaration suivante :

Les généraux de l'armée du Nord et du Centre, ayant fait connaître au conseil exécutif que des ouvertures leur ont été faites de la part du roi de Prusse, qui annonce son désir d'entrer en négociation, le conseil arrête qu'il sera répondu que la république française ne veut entendre aucune proposition avant que les troupes prussiennes aient entièrement évacué le territoire français.

Le lendemain, 26, Lebrun porta cet arrêté à la Convention. Il le fit précéder d'un rapport d'une violence extrême. Il y parlait, notamment : « de ces perfidies profondes dont la politique du cabinet de Berlin avait souvent donné le scandale. » Le reste allait du même ton. Si Brunswick ignorait le langage qu'il faut tenir aux peuples libres dont on désire l'amitié, il est clair que Lebrun n'avait aucune notion de l'art de parler aux rois dont on recherche l'alliance. Il y avait sans doute quelque finesse cachée et des arrière-pensées qui se dissimulaient derrière l'emphase de son rapport, comme il y en avait dans le manifeste de Lucchesini, mais chacun gardait pour

soi les restrictions mentales; manifestes et discours s'adressaient à la galerie, et la galerie, qui les prenait à la lettre, n'y voyait que les mépris, les menaces, les gros mots et les provocations. La lecture du rapport fut suivie de celle de l'arrêté. L'un et l'autre furent accueillis par des applaudissemens. Lebrun déclara en terminant que désormais la politique « serait aussi franche que peu compliquée, » et qu'il n'y aurait plus lieu de recourir « à cette diplomatie qui n'était que l'art de la dissimulation, de la perfidie, de l'imposture, et de la tromperie. » Cela fait, il rentra dans son ministère et signa les instructions destinées au négociateur qu'il envoyait à l'un de ces potentats qu'il venait de flétrir et dont il repoussait si superbement les avances.

Considérant les *Points* posés par Manstein, Lebrun répondait que Louis XVI ne représentait plus la France et que l'on ne pouvait le mettre en liberté. « Il sera jugé, et la nation ne souffrira point qu'aucun étranger vienne influencer sur sa justice ou sur sa clémence (1). » C'était donc avec le conseil exécutif qu'il convenait désormais d'entrer en négociations. Sur le second point, la propagande, il s'expliquait nettement : il la répudiait. C'était une calomnie des émigrés. La propagande n'avait jamais reçu ni organisation ni autorisation. « La nation française crut toujours que le livre éternel de la nature et de la raison était une propagande infaillible et plus puissante que ses orateurs et ses pamphlets. C'est donc sur la raison, sur les intérêts bien entendus des princes, plutôt que dans l'exaltation même de ses sentimens de bienveillance universelle qu'elle s'est reposée du bonheur de l'humanité. Elle ne souffrira jamais qu'on s'autorise de son nom et de sa puissance pour porter le trouble dans les états de ses alliés. » La Prusse pourrait être un de ces alliés : le sort de Louis XVI n'importe point à son bonheur. « Si le roi de Prusse renonçait à une guerre désastreuse, ses propositions seraient écoutées avec intérêt, et l'alliance des deux nations deviendrait possible; » mais il y aurait un préliminaire indispensable, ce serait la retraite des Prussiens en territoire neutre. « Dans cette hypothèse, l'alliance ne tarderait pas à être promise, on s'occuperait promptement d'en régler les bases. » Ces dispositions ne s'appliquaient qu'à la Prusse : l'Autriche en était exclue; la France ne poserait les armes qu'après s'être vengée de la cour de Vienne. Ce qui suivait était d'une nature extrêmement délicate et montrait dans quelle mesure le conseil exécutif, tout en conservant encore pour lui-même les principes de la révolution, était déjà disposé, dans ses transactions avec les états de la vieille

(1) Lebrun à Dumouriez, 26 septembre 1792.

Europe, à se plier à la coutume des démembrements et des échanges, à concilier enfin le système de la convenance d'état avec le principe de la souveraineté du peuple. « Si même le roi de Prusse ressentait contre la maison d'Autriche la juste indignation qui doit l'animer, s'il prétendait à s'indemniser des frais d'une guerre entreprise sur les exposés insidieux et les folles espérances de la cour de Vienne, on ne serait peut-être pas éloigné de trouver convenable qu'il s'emparât du reste de la Silésie; mais alors il s'engagerait à garantir l'indépendance des provinces belgiques, que la France ne tarderait point à couvrir de ses armées. Par une suite des principes que la volonté nationale a consacrés, l'indépendance de ces provinces serait absolue, et la nation française promettrait formellement que jamais, même dans le cas où les Belges délivrés en exprimeraient le vœu librement, elle ne consentirait à l'accession d'aucune partie des territoires des Pays-Bas à l'empire français. »

Sentant bien que les articles relatifs à Louis XVI étaient la partie très faible de ce plan de négociation, les membres du conseil firent remettre à Westermann des pièces tendant à prouver que, dans sa captivité, le monarque déchu était traité avec égards. Muni de ces documens, de ces instructions et de celles qui étaient destinées à Dumouriez, Benoît et Westermann partirent, le 27 septembre au soir, pour rejoindre ce général. Les choses en étaient là, quand le conseil reçut coup sur coup le manifeste de Brunswick, qui rompaît les négociations, et la lettre de Dumouriez, du 29 septembre, qui en faisait pressentir la reprise. Le conseil approuva la conduite et les vues du général (1). Sur la foi de rumeurs, assez fondées d'ailleurs, et qui annonçaient des troubles en Prusse, Lebrun croyait que Frédéric-Guillaume ne cherchait qu'à sortir honorablement de son expédition. Il allait même maintenant jusqu'à admettre l'idée d'une paix générale. Trois jours auparavant, il déclarait à l'Autriche une guerre à outrance; sous l'impression de la lettre de Dumouriez, il se faisait à l'idée de traiter même avec cette ennemie héréditaire. « Je crois, écrivait-il, qu'il est de l'honneur du roi de Prusse de ne pas abandonner son alliée aussi subitement, et que, si l'on peut faire une paix générale sur les seules bases que la république française peut maintenant admettre, il y aurait une obstination mal placée de ne pas en saisir l'occasion. » Ce ne serait d'ailleurs que partie remise : avant trois mois, l'Autriche serait en guerre avec la Prusse, et la Prusse serait alliée de la France. « Ainsi, mon cher général, il ne faut pas trop tenir à l'idée de ne

(1) Lebrun à Dumouriez, 30 septembre.

traiter qu'avec la Prusse seule ; mais, dans tous les cas, il ne faut pas consentir à l'ouverture d'un congrès pour des négociations suivies, qu'au préalable les troupes ennemies ne soient hors de notre territoire ; vous pourrez seulement convenir de quelques bases préliminaires, sous la ratification de la Convention, pour faciliter leur sortie de France. » Ainsi, dans le temps même où les Prussiens désiraient des négociations pour masquer leur retraite, le conseil exécutif leur offrait de négocier à la condition qu'ils se retireraient.

## IV.

Benoît et Westermann arrivèrent le 29 septembre au camp de Dumouriez. Ils y trouvèrent trois commissaires de la convention qui venaient y proclamer la république. C'étaient Prieur (de la Marne), Sillery et Carra. Prieur était un avocat, jacobin prononcé ; Sillery un ci-devant noble, ami du duc d'Orléans et mari de M<sup>me</sup> de Genlis ; Carra, un journaliste, dont les violences se prêtaient à des compromis étranges : c'était lui qui avait lancé naguère l'idée d'appeler le duc de Brunswick au trône de France. Ni Carra ni Sillery n'étaient gens à redouter des négociations, voire à s'effaroucher d'une intrigue. Tous les trois d'ailleurs étaient sous le charme de Dumouriez. « Il fait, écrivait Sillery à Pétion, la plus belle et la plus savante campagne que la France ait jamais faite... Il n'y a pas deux partis à prendre : il faut donner à Dumouriez le grade de maréchal de France qui ôte tout prétexte de division entre les chefs ; lui seul a tenu tête à toutes les opinions différentes, et le résultat est qu'il a sauvé la France. » Rien, du côté des Français, ne s'opposait donc à ce qu'on entamât sérieusement les pourparlers. Benoît et Westermann se rendirent dans le camp prussien ; on les y accueillit avec force compliments ; on leur prodigua l'eau bénite de cour, qu'ils reçurent très poliment ; disposés comme ils l'étaient, on n'eut aucune peine à les amuser de vaines paroles et à les tenir en patience. C'était alors tout ce que voulaient les Prussiens.

Leur retraite commençait, et elle s'opérait dans des conditions désastreuses. L'ordre de marcher fut donné dans la nuit du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre (1). L'armée s'ébranla tristement et lentement. Les bagages et l'artillerie s'encombraient et barricadaient les chemins. La troupe marchait à travers des champs d'argile rougeâtres, gluans, tenaces, coupés de flaques marécageuses. Cava-

(1) Voir Goethe, *Journal de la Campagne de France* ; les rapports de Nassau-Siegen, et les lettres de Lombard.

liers et fantassins risquaient à tout instant de s'abîmer dans cette fange. C'était, selon l'image évoquée par Goethe, une sinistre parodie du désastre de Pharaon dans la Mer-Rouge. Les routes se jonchaient d'hommes et de chevaux morts; le 3 octobre, il fallut abandonner les malades à la générosité des Français. On se pressait, on s'encombrait, et la confusion achevait de déprimer les esprits. C'est qu'on se sentait à la merci de l'ennemi. « On avouait, écrit Goethe, qu'il n'y avait pas de salut à espérer aussitôt que l'ennemi que nous avons à dos, à droite, et à gauche jugerait à propos de nous attaquer... Mais l'attaque ne s'étant point faite dans les premières heures, les cœurs qui avaient besoin d'espérance se rassurèrent bientôt... On se disait que les négociations entre les quartiers généraux s'étaient terminées à notre avantage. » Elles n'étaient qu'entamées, et à peine encore, mais cela devait suffire pour sauver les Prussiens.

Les ordres que Dumouriez donna pour la poursuite manquaient de précision : ils furent exécutés mollement. Kellermann ne les approuvait point; la discorde des généraux ralentit encore l'action de l'armée. Elle suivit les Prussiens, elle ne les harcela point. C'est que Dumouriez, et, sur ce point, Kellermann s'accordait avec lui, désirait traiter. Les Prussiens, pour gagner du temps, n'avaient qu'à flatter ces espérances et à soutenir ces illusions. Ils s'y employaient de leur mieux. Leurs généraux, dans les entretiens qu'ils eurent avec Westermann et Benoît, parlaient peu de la république; ils se montraient réservés sur l'article de la paix, plus retenus encore sur celui de l'alliance; mais, en revanche, ils se répandaient en diatribes véhémentes contre l'Autriche. Les envoyés du conseil exécutif se laissèrent prendre à ce stratagème classique qui avait déçu avant eux tant de diplomates de l'ancien régime et continua d'abuser après eux tant de diplomates du régime nouveau. Comme la haine de l'Autriche les obsédait, il suffisait que l'on parût d'accord avec eux sur ce point pour qu'ils s'imaginassent qu'on l'était sur les autres. Qui détestait leur ennemi devait nécessairement les aimer. Ils n'apercevaient pas de moyen terme entre ces propositions, et pour les entretenir dans cette équivoque, les Prussiens n'avaient qu'à ne point démentir les conclusions qu'ils en tiraient. Entre gens qui s'entendaient si bien l'alliance semblait facile; nos envoyés la voyaient déjà conclue. On prétend que Westermann reçut 250,000 livres pour se laisser jouer de la sorte : c'est faire trop d'état de la générosité des Prussiens et trop peu de cas la sottise humaine. Westermann était convaincu. Il écrivait à un de ses amis : « J'ai été au camp prussien dîner avec le roi de Prusse; j'ai fait plus que jamais l'on n'a



espéré de moi; dans ce moment, je suis tout-puissant... Tout va bien : les Prussiens se séparent d'avec les Autrichiens; toutes leurs armées sont en déroute... La république sera établie malgré l'univers. » Les commissaires de la convention l'envoyèrent porter ces bonnes nouvelles au conseil exécutif. Il partit le 3 octobre. La manœuvre des Prussiens avait réussi. Il était maintenant trop tard pour leur couper la retraite.

Dès qu'on leur avait laissé franchir les défilés, l'occasion était perdue de les écraser. Les difficultés de la marche étaient les mêmes pour les Français que pour l'ennemi, et les Français, moins aguerris, moins fortement encadrés, en auraient peut-être été plus ébranlés encore. « Le temps et les chemins sont détestables, écrivait Dumouriez, le 6 octobre, au ministre de la guerre; nous n'avons ni vivres ni fourrages, et nous finirions par nous mettre aussi mal qu'eux si nous suivions leur marche avec plus d'acharnement que de prudence. » Il revint alors à son plan primitif, qu'il n'avait jamais abandonné. Il résolut de marcher sur la Flandre avec 30,000 hommes, de débloquer Lille et d'entrer en Belgique, tandis que Kellermann, avec 50,000 hommes, contiendrait les Prussiens, menacerait leur retraite, appuierait les mouvemens de Custine sur le Rhin, et que Montesquiou envahirait la Savoie. Au cours de ces combats, on continuerait les négociations. « C'est ainsi, écrivait Dumouriez à Biron (1), que nous pourrons travailler en grand... J'espère que je finirai par faire préférer au roi de Prusse l'alliance de la France à celle de la dangereuse et perfide Autriche. Je charge Kellermann d'achever sa conversion à coups de canon... Je fais filer 30,000 hommes pour aller délivrer le département du Nord; j'y marche à leur tête, et vous jugez d'avance, mon ami, que je ne compte pas m'en tenir là et que j'espère passer mon carnaval à Bruxelles. C'est la seule récompense que je demande pour avoir sauvé la patrie. » Tout alors se pliait à ses vues. Il reçut une lettre de Lebrun, datée du 7 octobre, remplie de promesses; il n'y aurait point de récompenses trop éclatantes pour ses services; le commandement en chef de l'expédition de Belgique lui était assuré : « C'est une véritable jouissance pour moi d'être encore l'organe du conseil pour vous transmettre une autorité exclusive et une confiance sans bornes. » Toutefois il restait à régler les détails d'exécution et à combiner l'expédition de Belgique avec l'offensive générale sur le Rhin et sur les Alpes. Dumouriez jugea nécessaire de donner de sa personne; il partit pour Paris.

Cependant l'armée prussienne, « hôpital ambulante traînant une

(1) 6 octobre 1792.

marche lente, » selon le mot de Goethe, avait péniblement atteint Verdun. Les Prussiens ne songeaient pas à tenir dans cette place, mais ils avaient besoin de s'en couvrir quelques jours, et comme Dillon, qui les serrait de près, leur faisait beaucoup de mal avec l'artillerie de son avant-garde, ils eurent recours à l'expédient qui les avait jusque-là si bien servis. Le 8 octobre, Kalkreuth, un des lieutenans de Frédéric et un des combattans de la guerre de sept ans, demanda aux généraux français une conférence en vue d'une suspension d'armes. Les généraux La Barouillière et Galbaud se rendirent, à cet effet, aux avant-postes. Comme ils mettaient à l'armistice des conditions que le commandant en chef de l'armée prussienne pouvait seul décider, on l'appela. L'entretien se tourna, presque dès son début, sur les affaires générales. « Causons de votre nation, dit Brunswick ; je l'aime, et je l'ai prouvé plus d'une fois. Je suis fâché que Dumouriez, au sujet de mon dernier manifeste, ait pris la mouche pour quelques expressions insignifiantes qui s'y trouvent. Ces expressions se jettent dans le peuple, mais les personnes instruites savent les apprécier. » Galbaud fit observer que la nation ne pouvait admettre des négociations avec ceux qui n'iaient la souveraineté nationale. Un émigré vint à passer ; les deux Prussiens ne cachèrent point leurs sentimens pour ses pareils. « Je n'ai jamais aimé les traîtres, dit le duc, faites-en tout ce que vous voudrez, peu nous importe. Mais j'insiste pour que la nation française, connaissant mieux ses intérêts, revienne à des principes plus modérés. » La Barouillière répondit que la retraite de l'armée prussienne serait la meilleure preuve de ces dispositions. Les Français étaient en mesure de contraindre les Prussiens à évacuer le territoire, mais les Prussiens avaient intérêt à éviter toute effusion de sang. Ces propos ramenèrent les interlocuteurs à l'armistice, qui fut décidé pour une durée de vingt-quatre heures. On convint, en outre, qu'il y aurait une nouvelle conférence, dans laquelle on traiterait de la capitulation de Verdun. Mais le duc avait besoin de prendre auparavant les ordres du roi. « Je suis charmé, dit-il à La Barouillière en le quittant, d'avoir fait votre connaissance ; quant à vous, général Galbaud, j'ai vu avec plaisir un officier d'artillerie : vous m'avez montré, par votre batterie, un échantillon des talens de l'ancien corps royal. Continuez à bien servir votre patrie, et croyez que, malgré la teneur des manifestes, on ne peut s'empêcher d'estimer ceux qui travaillent avec loyauté à assurer l'indépendance de leur pays. » Après cet entretien, qui résume mieux que ne le pourrait faire une longue étude, les mœurs militaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, « le prince philosophe » se retira dans son camp, Dillon s'établit devant Verdun et somma la place de se rendre. Il s'agissait, pour les Prus-

siens, de la rendre à de bonnes conditions. C'est à quoi s'employa Kalkreuth dans la conférence qu'il eut le 11 octobre avec Dillon et Galbaud. L'Autriche fit les frais de la conciliation. « Vous n'ignorez pas, dit le général Dillon, que, de tout temps, la nation française a estimé les Prussiens, qu'elle a toujours blâmé le monstrueux traité de 1756... Puissent les deux nations, connaissant mieux leurs intérêts, se réunir contre leur ennemi commun! — Croyez, repartit Kalkreuth, qu'il ne dépendra pas de moi que cet heureux événement n'arrive promptement. Je n'ai point été consulté sur la guerre présente; je la trouve aussi impolitique, de la part du roi, que celle de 1756, de la part de Louis XV. » Dillon insista pour que la Prusse se séparât de l'Autriche. « J'espère, dit-il à Kalkreuth en prenant congé, que la campagne prochaine ne s'ouvrira pas sans que la France et la Prusse soient réunies, que vous nous aiderez à affranchir les Pays-Bas. Rappelez au roi de Prusse qu'il ne saurait avoir une plus belle alliance que celle d'un peuple libre. — Reposez-vous sur moi, répondit Kalkreuth; croyez que personne n'apprécie mieux les avantages communs d'une telle alliance. Puissé-je aller moi-même à Paris la négocier! Sûr de la loyauté française, les affaires ne seront pas longues à terminer. » Celle de la reddition de Verdun avait été vite conclue. Les Prussiens évacuèrent la place le 12 octobre sans être inquiétés, et Dillon y entra.

A mesure que l'armée alliée avançait vers la frontière, la retraite tournait à la déroute. Les Prussiens en étaient réduits à dépecer les chevaux morts. Les chariots embourbés restaient dans les ornières. Il fallait encore gagner du temps, et Kalkreuth fut chargé de négocier un nouvel armistice. Le 14 octobre, il eut une entrevue avec Kellermann et Dillon. « Si la guerre continue, dit Kellermann à l'un des officiers qui accompagnaient le général prussien, on veut absolument rendre libres les Pays-Bas autrichiens. On sait en France que vous visez à un second partage de la Pologne; la France verrait avec plaisir augmenter par là les forces d'une puissance qui doit tôt ou tard être son alliée. » C'était toucher les Prussiens à l'endroit sensible. Lucchesini, qui affectait de blâmer « ces négociations insidieuses, » était forcé de reconnaître que la tactique des Français avait porté ses conséquences. Les Autrichiens s'en inquiétaient, et les Prussiens, de leur côté, découvraient chaque jour de nouveaux motifs de se méfier de leurs alliés. Les généraux français allaient trop vite en besogne quand ils croyaient possible de les séparer immédiatement et d'amener le roi de Prusse à se faire républicain; mais le fait est que les relations des deux cours étaient fort loin d'être cordiales, que ces alliés en étaient à la suspicion légitime, et que, tout éloignés qu'ils fussent encore de la

rupture, ils en prenaient le chemin. Les Prussiens s'étaient plaints, dès le début, de la lenteur que l'Autriche mettait à les appuyer. Ce n'était plus de renforts qu'il s'agissait maintenant. L'Autriche retirait ses troupes. Forcée de lever le siège de Lille, elle rappelait pour couvrir la Belgique les divisions qui avaient été détachées à l'armée de Brunswick. Ces résolutions, jointes au silence que gardait la cour de Vienne sur l'article des indemnités, avaient fort irrité le roi. « Il est tombé dans le plus profond dégoût contre l'Autriche, » écrivait Lucchesini le 13 octobre. Hohenlohe refusa péremptoirement d'aider les Prussiens à défendre Longwy. Ce fut le coup de grâce. A la suite d'une conférence orageuse avec le général autrichien, Frédéric-Guillaume fit retomber sa colère sur Bischoffswerder. « Voilà, s'écria-t-il, les f... alliés que vous m'avez donnés! je suis près de rompre avec eux. »

C'est alors que l'envoyé de la cour de Vienne, Spielmann, arriva pour régler la question des indemnités. Il était à Luxembourg depuis le 30 septembre; il s'était présenté à Verdun, s'y était abouché avec Haugwitz, puis il s'était joint au cortège de la retraite. Tout ce qu'il avait appris et observé l'avait convaincu que ses instructions étaient fort sages, qu'il fallait s'y tenir, assurer les indemnités, tâcher de finir la guerre, traiter avec les Français « au meilleur marché possible, » et se contenter au besoin d'une « quasi-liberté » pour Louis XVI. Les Prussiens pensaient de même; ils déclarèrent d'ailleurs formellement qu'ils étaient contraints de songer à leurs propres affaires et mirent leurs alliés en demeure de leur fournir les acquisitions qu'on leur avait promises en Pologne. Ainsi, l'Autriche songeait à la paix, la Prusse y inclinait, l'une et l'autre ne cherchaient plus que leur intérêt et leur profit. La coalition n'était pas dissoute, mais elle changeait de but et de caractère. Il pouvait se former encore entre les alliés de 1792 des sociétés d'acquêts, la croisade était finie. La guerre de principes n'avait pas résisté aux épreuves d'une campagne de six semaines.

Cependant les Prussiens atteignaient Longwy; c'était leur dernière étape. Kalkreuth parvint une dernière fois à gagner quelques jours au moyen des mêmes feintes. Le 22 octobre, les Français entrèrent dans la place, et le lendemain, trois salves d'artillerie, tirées par l'ordre de Kellermann, annonçaient que l'ennemi avait évacué le territoire de la république. La France était délivrée; elle prenait déjà l'offensive : Custine était dans Mayence et Dumouriez partait pour la conquête de la Belgique.

---

LES

# GRANDES PERCÉES DES ALPES

---

LE MONT-CENIS. — LE SAINT-GOTHARD. — L'ARLBERG.

---

Les Alpes forment une vaste ceinture au nord de l'Italie et y décrivent un grand arc de cercle. Elles se dressent comme une muraille gigantesque et infranchissable sur les magnifiques et verdoyantes plaines du Piémont et de la Lombardie, isolant l'Italie de la France, de la Suisse, de l'Autriche. Les Alpes principales sont divisées en Alpes occidentales, qui servent de limite entre l'Italie et la France; en Alpes centrales ou du nord, qui séparent l'Italie de la Suisse; et en Alpes orientales, qui séparent l'Italie, ainsi que la Suisse, de l'Autriche-Hongrie. Les points culminans des Alpes, les pics, sont séparés entre eux par des vallées montantes, souvent très étroites, qu'on appelle, à leur point le plus élevé, des cols; mais la hauteur de ceux-ci est toujours inférieure à celle des pics. Ces cols sont plus ou moins accessibles et offrent plus d'un danger; toutefois, ils n'ont jamais arrêté, ni dans les Alpes, ni dans d'autres chaînes de montagnes, la marche des races émigrantes, des armées, du commerce, des voyageurs, et ils

ont servi, de tout temps et en tout pays, de lieu de passage aux hommes et aux marchandises.

#### I. — LES PASSAGES DES ALPES.

La plupart des cols des Alpes sont célèbres. Ils ont ouvert les communications de peuple à peuple dès les premiers âges de l'histoire. Le col de Tende, qui est comme le nœud qui soude les Alpes aux Apennins, trace encore aujourd'hui, en attendant la construction d'un tunnel et d'un chemin de fer, la route de terre en lacets qui va de Vintimille à Cuneo. En hiver, c'est en traîneau que l'on passe, au milieu des précipices, en dépit des avalanches qui pourraient survenir et au grand effroi de quelques voyageurs novices et timorés. Le passage du Viso conduit de Briançon à Saluces, le Saluzzo des Piémontais, et, par le pas du Mont-Genèvre, on va à Pignerol, dans les vallées vaudoises. Le col du Mont-Cenis, haut de 4,906 mètres, menait de Modane à Suse, en diligence, avant l'établissement du chemin de fer. La route a été ouverte, de 1803 à 1810, par Napoléon. C'est une des plus sûres des routes alpestres; elle est praticable même en hiver, mais alors en traîneau. Il y avait, quand la route était en plein exercice, vingt-trois maisons de refuge, et le chemin a coûté 7,500,000 francs.

Le col du Petit-Saint-Bernard va de Chambéry à Aoste, et celui du Grand-Saint-Bernard, fameux par le passage de Bonaparte et de son armée, en 1800, du 15 au 21 mai, un mois avant la bataille de Marengo, conduit aussi en Piémont, en partant de Martigny, en Suisse. L'un et l'autre de ces pics flanquent le Mont-Blanc à droite et à gauche. Charlemagne a franchi le Grand-Saint-Bernard en 773, et Frédéric Barberousse en 1106. L'hospice est au col, à 2,472 mètres, et contient deux cents lits. Les dépenses sont de 50,000 francs par an, et sont couvertes par des dons. Au Grand-Saint-Bernard, il gèle même en été. En hiver, il tombe dix mètres de neige. Les chiens de l'hospice, qui aident au sauvetage des voyageurs enfouis sous la neige, sont connus. Il passe chaque année 20,000 personnes par le Grand-Saint-Bernard.

La route du Simplon, qui vient ensuite, a été construite, ou plutôt considérablement améliorée, par le premier consul, qui la fit commencer en 1800, du côté de la Lombardie, et, en 1801, du côté de la Suisse. C'est une route très pittoresque, et l'on ne met que huit heures pour aller de Brieg, dans le Valais, dernière station du chemin de fer de la Suisse occidentale et Simplon, à Isella, dans le Milanais. On peut continuer de là en voiture, par une très

belle route, sur Domo d'Ossola et sur Pallanza ou Arona, au lac Majeur, où l'on retrouve le chemin de fer. Cinq mille ouvriers ont travaillé, à partir de 1800, pendant cinq étés consécutifs, à la route du Simplon. On y a dépensé 18 millions, supportés en petite partie par la France, et en majeure partie par la république cisalpine, *are italo*, comme le dit l'inscription gravée sur la paroi rocheuse d'une galerie au sommet du col, et portant la date de 1805, qui est celle de l'achèvement de la route.

Le chemin du Saint-Gothard, qui va d'Alfort à Bellinzona, a été, jusqu'à ces derniers temps, le plus fréquenté de tous. En 1800, on recensait déjà, sur un chemin qui n'était qu'un sentier assez dangereux, 16,000 voyageurs et 9,000 chevaux ou mulets. Avant d'arriver au col même, on passe sur le fameux pont du Diable, jeté sur un torrent par un moine, au XI<sup>e</sup> siècle; près de là est le défilé du Stalvedro, où, en 1799, 600 Français se défendirent contre 3,000 Russes. Les diligences mettaient douze heures pour franchir le col, qui est à l'altitude de 2,414 mètres. Il y a là un hôtel et un hospice. On y comptait, en 1881, avant l'ouverture du tunnel, 70,000 voyageurs. La route a été construite, de 1820 à 1832, par les cantons d'Uri et du Tessin.

Le chemin du Splügen a été ouvert, de 1818 à 1823, par l'Autriche et les Grisons, et celui du Bernardino, de 1819 à 1823; mais le passage du Splügen existait de temps immémorial. Les empereurs d'Allemagne ont choisi naturellement ce passage et celui du Saint-Gothard pour aller en Italie, tandis que les empereurs romains y compris Constantin, et Pépin, et Charles VIII, et d'autres, passaient par d'autres cols, le Grand-Saint-Bernard, le Splügen ou le Mont-Cenis. On dit que Scipion a traversé le Simplon, auquel il aurait donné son nom, et que Marius et Pompée ont fait la même route. Quant à Annibal, on ne connaît pas encore exactement le col qu'il a suivi; d'aucuns opinent pour le Mont-Genèvre ou le Petit-Saint-Bernard, qui est dans les Alpes Pennines. L'empereur d'Allemagne Henri IV, allant faire sa soumission à Canossa devant Grégoire VII, prit par le Splügen. C'est là aussi que passa le général Macdonald, du 27 novembre au 4 décembre 1800, en plein hiver, où les avalanches enlevèrent des colonnes entières de nos soldats. La route du Splügen unit Coire à Chiavenna; on met douze heures pour franchir le col. Le Bernardino, qui conduit de Coire à Bellinzona, et le Stelvio, sont voisins du Splügen. Le Stelvio, qui mène du Tyrol en Lombardie, forme la route de voiture la plus élevée de l'Europe. Elle est à 2,814 mètres. C'est une magnifique voie, à la fois stratégique et commerciale, et qui a été construite de 1820 à 1824. Deux mille ouvriers y ont travaillé pendant quatre étés. La

route est difficile, et elle est très dangereuse en hiver, malgré tous les travaux d'art qu'on y a exécutés : ponts, viaducs, tunnels, galeries, abris contre les avalanches. Tous ces travaux ont coûté 7 millions et demi de francs.

¶ Dans les montagnes du Tyrol, le col du Brenner est l'une des routes les plus anciennes des Alpes. Elle était déjà connue du temps des Romains et mène d'Innsbruck à Vérone. Elle a été établie en 1772 par le gouvernement autrichien. Auparavant, il n'y passait que des mulets et des piétons. C'est la moins élevée des routes des Alpes; elle n'est qu'à 1,362 mètres. Le chemin de fer du Brenner a été ouvert sur cette route par l'Autriche, en 1867, unissant l'Italie à l'Autriche-Hongrie et à l'Allemagne du Sud. C'est l'une des œuvres les plus hardies de notre temps. On y a travaillé quatre ans. Les rampes y atteignent 23 et 25 millièmes, c'est-à-dire 23 et 25 mètres par kilomètre. Il y a vingt-deux tunnels, soixante grands viaducs et ponts. Quelques tunnels sont tournans, tracés en demi-cercle. Les courbes sont très prononcées sur quelques parties de la voie. La longueur du tunnel principal n'est que de 885 mètres, et la longueur totale du chemin de fer, d'Innsbruck à Vérone, de 281 kilomètres. Ce chemin était le plus court pour aller d'Allemagne en Italie avant l'ouverture du Gothard.

En 1854, treize ans avant que le chemin de fer du Brenner fût ouvert, celui dit du Semmering, du nom d'un contrefort des Alpes styriennes, et faisant partie de la voie ferrée de Vienne à Trieste, avait été livré à la circulation. Cette voie se relie aussi à Venise, et fait ainsi communiquer l'Autriche-Hongrie avec l'Italie et l'Adriatique. La partie la plus difficile de la voie est la traversée du Semmering, qui commence à 420 mètres d'altitude, à la station de Gloggnitz, à une distance de 76 kilomètres de Vienne. Les rampes atteignent bien vite 25 et 30 millièmes, et il faut de très puissantes locomotives, d'une disposition particulière, les locomotives Engerth, pour arriver à remonter ces hauteurs. Le chemin de fer est établi le long de rochers abrupts, de précipices vertigineux, et offre une succession de points de vue aussi variés que grandioses, qui font l'admiration des voyageurs. On traverse successivement quinze tunnels, ayant une longueur totale de 4,469 mètres, et autant de viaducs. Le tunnel principal a 1,384 mètres; on le parcourt en trois minutes. Les 40 kilomètres du chemin de fer du Semmering équivalent à 400 kilomètres en plaine, par suite des difficultés de traction et de la diminution forcée de vitesse qui en résulte. L'entreprise a coûté 37 millions et demi de francs, soit près d'un million par kilomètre.

Il reste à dire un mot d'une dernière route des Alpes, celle de l'Arlberg, qui franchit le col dans le massif du Vorarlberg, lequel



sépare le Tyrol de la province autrichienne de ce nom, limitrophe de la Suisse. La route va de Landeck à Bludenz; elle a une longueur de 75 kilomètres, et on la parcourt en neuf heures. Aujourd'hui la voie de terre est remplacée par la voie de fer; car le tunnel de l'Arlberg, dont nous parlerons en son lieu et place, est terminé depuis le mois de novembre dernier, et les abords en viennent d'être entièrement achevés.

Tous les cols des Alpes dont il vient d'être fait mention sont toujours fréquentés par les voitures et les piétons, même ceux qui aujourd'hui ont été dotés d'un tunnel et sont sillonnés par la voie ferrée. On compte que, chaque année, 350,000 voyageurs passent encore par toutes les routes alpestres, en diligence ou en voiture; si l'on y ajoute 150,000 piétons, c'est un total de 500,000 individus; et cela, malgré l'ouverture des tunnels du Mont-Genis, du Saint-Gothard et de l'Arlberg, dont nous allons maintenant parler.

## II. — LE PERCEMENT DU MONT-GENIS.

Le chemin de fer du Brenner n'était pas même projeté que déjà on avait procédé à l'exécution de celui du Mont-Genis. L'idée première d'un tunnel à travers cette partie des Alpes remonte à 1841; elle appartient à un géomètre savoisien, Médail, qui a le premier indiqué que l'endroit où la plus courte galerie pourrait être creusée à travers le massif alpin était le col des Fourneaux ou du Fréjus, où le percement ne dépasserait pas 12 kilomètres, et demanderait trente-six ans. Les procédés merveilleux que la mécanique a mis depuis en usage n'étaient pas encore imaginés. Médail entendait percer sa galerie avec un fleuret à main et l'aérer par des puits inclinés ou obliques. Le roi Charles-Albert, qui voyait là un moyen de faire communiquer rapidement le Piémont avec la Savoie, le glorieux berceau de sa maison, accueillit Médail avec bienveillance et l'écouta avec un vif intérêt; mais, sur ces entre-faites, la malheureuse guerre de 1848-1849 entre le Piémont et l'Autriche força le roi d'abdiquer, après qu'il eut été défait à Novare, et il alla finir tristement ses jours en Portugal. Son fils, le roi Victor-Emmanuel, reprit le projet de Médail.

Entre temps, le Piémont avait développé ses chemins de fer et construit, avec l'aide d'un ingénieur belge, M. Maus, la voie ferrée de Gênes à Turin, qui est une œuvre remarquable, avec son tunnel du Giovi, coudé, creusé dans les Apennins, et d'une longueur totale de 3,254 mètres. Les rampes y atteignent 29 et même 35 millièmes, dépassant celles du Semmering. L'inauguration de ce chemin de fer date de 1854. Auparavant, dès 1849, M. Maus avait présenté un projet pour le percement des Alpes au moyen d'une ligne ferrée souterraine

ouvertes sous le Mont-Cenis. D'autre part, en 1852, un Suisse, M. Coladon, depuis longtemps connu dans le monde savant, avait fait breveter un système de perforation du tunnel par l'air comprimé; cet air, détendu, devait servir en même temps à l'aération des chantiers. Enfin, en 1854, trois jeunes ingénieurs sardes, dont les noms sont inséparables, sortis tous les trois de l'Université de Turin et attachés tous les trois au chemin de fer de Turin à Gênes, MM. Sommeiller, Grandis et Grattoni, faisaient, de leur côté, breveter leur *bélier compresseur*. Cette curieuse machine hydraulique rappelait l'ancien bélier des frères Montgolfier; elle était destinée à utiliser la force des chutes d'eau de l'Apennin pour comprimer l'air et pousser ainsi les convois sur les rampes du Giovi.

Il faut ajouter à ces noms celui de l'Anglais Bartlett, inventeur, en 1855, d'un perforateur mécanique à vapeur que va bientôt perfectionner et rendre pratique Sommeiller; et celui du géologue turinois Sismonda, qui dresse avec le plus grand soin et la plus grande exactitude la carte géodésique et géologique du Mont-Cenis. Ce sont là tous les hommes de talent dont le concours pouvait seul permettre l'exécution de cette œuvre gigantesque. C'est ainsi que les Sommeiller au Mont-Cenis, les Favre au Saint-Gothard, les Lesseps à Suez et à Panama, viennent en quelque sorte à leur heure, au moment voulu, comme des êtres prédestinés, et que sans eux rien ne se serait peut-être fait.

N'oublions pas Cavour, qui allait malheureusement sitôt disparaître, et qui soutint de tous ses efforts, des deniers de l'état, de ses discours persuasifs et patriotiques devant les chambres, le projet du tunnel et les trois ingénieurs qui en étaient en quelque sorte l'âme.

L'inauguration des travaux eut lieu le 31 août 1857, du côté nord ou de Modane, en présence du roi Victor-Emmanuel et de Cavour. La première mine fut allumée par le roi au moyen d'un fil électrique, et, le 14 novembre suivant, on amorça également la première mine du côté sud ou de Bardonnèche. On commença à travailler péniblement à la main, le forage marchant lentement, pas plus vite que dans une galerie de mine. Les événemens de la guerre d'Italie vinrent d'ailleurs quelque temps ralentir les travaux. En janvier 1861, c'est-à-dire après trois ans et quatre mois, le forage du Mont-Cenis n'avait guère avancé que de 725 mètres du côté de Bardonnèche, soit de 0<sup>m</sup>,63 en moyenne par jour; il est vrai qu'on ne marchait encore qu'avec des fleurets à main. Mais, à cette date, on installa à Bardonnèche la première machine perforatrice de Sommeiller, son bélier compresseur. Par suite de toutes les difficultés du début, de l'inexpérience des ouvriers, on n'avait fait, avec une série de ces machines, à la fin de l'année 1861,

que 170 mètres, ou 0<sup>m</sup>,45 par jour, un tiers de moins qu'avec le travail à la main! L'époque des tâtonnemens allait toutefois bientôt finir; tous les perfectionnemens étaient enfin trouvés. On put désormais percer, avec les nouvelles machines perforatrices de Sommeiller mues par l'air comprimé, soixante trous à la fois, et chaque foret perceait un trou dix fois plus vite que le fleuret à main du mineur. En 1862, on fit ainsi à Bardonnèche plus de 1 mètre par jour; en 1863, 1<sup>m</sup>,16; en 1865, 1<sup>m</sup>,70; enfin, en 1870, 2<sup>m</sup>,42; pendant quelques jours, on atteignit même un avancement maximum de 3 mètres.

Du côté de Modane, le travail à la main dura deux ans de plus que du côté de Bardonnèche, avec un avancement moyen de 0<sup>m</sup>,50 seulement par jour. Les machines perforatrices ne furent installées à Modane qu'en 1863, au mois de janvier. Elles eurent à subir moins de péripéties que du côté de Bardonnèche; on avait plus d'expérience; mais la roche, beaucoup plus résistante de ce côté, retarda le moment de l'achèvement. Dès le mois de juillet 1863, on se trouva dans l'obligation de percer 381 mètres d'une roche siliceuse très dure, très compacte, une sorte de quartzite. On n'avancait dans cette roche que de 0<sup>m</sup>,50 par jour, et à certains momens, de 0<sup>m</sup>,30 seulement. Le quartzite franchi, on marcha beaucoup plus vite, et, en 1870, on avança même d'un peu plus de 2 mètres par jour au maximum.

En somme, du côté de Bardonnèche, de 1857, ou, si l'on veut, (en prenant l'année de l'installation des machines), de 1861 à 1870, on a creusé 7,080 mètres de tunnel, et du côté de Modane, de la même époque, ou plutôt de 1863 à 1870, 5,153 mètres, soit en tout 12,233 mètres, qui représentent la longueur totale du tunnel du Mont-Genis. Ce n'est pas au milieu du tunnel, mais à 1,000 mètres plus près de l'entrée nord ou de Modane, qu'on s'est rencontré. On a mis treize ans et quatre mois pour cet avancement total; car c'est le 25 décembre 1870 que la sonde a traversé la dernière masse rocheuse qui séparait les deux galeries. La rencontre s'est faite presque mathématiquement, avec une déviation insignifiante de 0<sup>m</sup>,40 ou deux cinquièmes de mètre, tant les précautions avaient été minutieusement prises. En tenant compte des dates extrêmes des 31 août 1857 et 25 décembre 1870, écoulées entre le premier et le dernier coup de mine, soit treize ans et quatre mois, cela donne pour l'avancement journalier moyen dans le tunnel du Mont-Genis 2<sup>m</sup>,60. Pendant tout ce temps, quinze à dix-huit cents ouvriers ont été occupés dans le tunnel. Le travail y a été très difficile, parfois périlleux, et la température souvent intolérable, 30 degrés et demi, dans un air très humide. L'anémie a fait un assez grand nombre de victimes.

C'est seulement dans le courant de l'année 1871 que tous les

travaux du Mont-Cenis et de ses abords ont été entièrement achevés. La première locomotive franchit le tunnel en août, et l'inauguration solennelle eut lieu le 17 septembre. Le 11 juillet, deux mois auparavant, Sommeiller était mort, emporté par une maladie de cœur à la suite des fatigues incessantes qu'il avait endurées pendant tout le temps de l'exécution du tunnel. Il ne put assister à son triomphe. « Je suis perdu, » disait-il à son médecin. « Vous, qui avez percé la grande montagne, vous surmonterez cette épreuve, » répondit l'autre. » Mais lui : « *No, è ferma* : Non, le poumon est fermé ; » et très peu de jours après, il expira.

La loi du 17 août 1857, votée par les chambres piémontaises, avait fixé la dépense du tunnel et des voies accessoires à 41,400,000 francs, dont 16,600,000 francs pour la construction de 36 kilomètres de voie extérieure. La Compagnie du chemin de fer Victor-Emmanuel devait concourir à cette dépense pour 20 millions. Après la cession de Nice et de la Savoie, en 1860, la dépense totale du tunnel et de ses abords fut estimée à 58 millions, dont la France dut prendre pour sa part 29 millions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1862. Le coût du tunnel proprement dit fut évalué à 3 millions par kilomètre, soit, en nombre rond, 36 millions, pour le tunnel entier. La France accordait 500,000 francs de prime à l'Italie pour chaque année qui serait gagnée sur les vingt-cinq ans qu'on fixait, à dater du 31 août 1857, pour l'entier achèvement du tunnel, et 600,000 fr. pour chacune des années gagnées au-dessous de quinze. N'oublions pas qu'on était alors en 1862, époque où le tunnel était à peine commencé, on sait au milieu de quelles incertitudes et de quels déboires ; l'œuvre allait cependant être terminée dans huit ans, une fois toutes les difficultés et tous les tâtonnemens du début surmontés.

Par un contrat passé, en 1867, avec MM. Sommeiller et Grattoni, le gouvernement italien leur abandonnait à forfait tous les travaux du tunnel, jusque-là conduits en régie, et leur accordait 4,617 francs par mètre courant qu'ils feraient, en leur imposant la condition de livrer le tunnel avant le 1<sup>er</sup> janvier 1872. En outre, il leur prêtait gratuitement tout le matériel d'exploitation et de construction : appareils hydrauliques, perforateurs, etc. L'amende pour les entrepreneurs devait être de 1,000 francs par chaque jour de retard dans la livraison du tunnel, et la gratification qu'ils recevraient serait également de 1,000 francs par chaque jour d'avance sur la date extrême fixée pour la livraison. On y ajoutait la moitié de la prime de 600,000 francs due par la France pour 1871 si l'exécution du tunnel était achevée à cette époque. En réalité, le tunnel du Mont-Cenis avec ses abords a coûté 75 millions de francs, dont la France a payé 38 millions.

Le tunnel du Mont-Cenis, qui fait communiquer Paris avec Turin, la France avec l'Italie, a 10 mètres d'ouverture ou de diamètre. Il est à une altitude de 1,335 mètres au point le plus élevé au milieu du tunnel. A Bardonnèche, l'altitude est de 1,251 mètres, à Modane de 1,159. La rampe du tunnel est de 22 millièmes ou de 0<sup>m</sup>,22 par mètre à partir de l'entrée nord en venant de France et sur 6.110 mètres, et la pente est de 5 dixièmes de millimètre par mètre et presque insensible, sur les autres 6,110 mètres, en allant vers Bardonnèche. Il en résulte que la pente générale du tunnel va de la France vers l'Italie, et que c'est comme une énorme cheminée dont le tirage se fait dans ce sens. L'air y est toujours bon, jamais trop chaud. On met vingt-cinq minutes pour la traversée du tunnel en allant dans le sens de la descente et à peu près le même temps dans l'autre sens. Nous ferons observer que le tunnel du Mont-Cenis ne passe pas sous le Mont-Cenis, mais sous le col du Fréjus, et que c'est en réalité le tunnel du Fréjus qu'il faudrait l'appeler, comme l'appellent, en effet, beaucoup de géographes. Le Mont-Cenis proprement dit est à 27 kilomètres environ au nord-est du tunnel.

Avant l'ouverture du tunnel, en 1868, un ingénieur anglais, M. Fell, et un grand entrepreneur, également anglais, M. Brassey, avaient construit sur le Mont-Cenis un chemin de fer avec un rail central à crémaillère, un peu plus élevé que les rails latéraux; c'était le système qu'on a depuis imité au Righi, en Suisse, et au Kahlenberg, sur le dernier contrefort des Alpes autrichiennes, près de Vienne. Le chemin de fer de M. Fell fut construit en dix-huit mois. Il côtoyait tout le temps l'ancienne route du Mont-Cenis et offrait, par la disposition particulière des roues de la locomotive et des voitures, des garanties très grandes de solidité et de sécurité. On allait ainsi de Modane à Suse. La perspective dont on jouissait, suspendu au-dessus des abîmes, était des plus saisissantes. Aujourd'hui ce chemin de fer ne fonctionne plus; quelques ingénieurs ne laissent pas toutefois de penser que, tous les grands tunnels des Alpes étant maintenant percés et ayant tous coûté très cher, on ne fera plus désormais que de ces espèces de tramways alpins pour tous les cols qui restent à franchir par la voie ferrée.

### III. — LE CHEMIN DE FER DU SAINT-GOTHARD.

L'idée de percer les Alpes helvétiques par un tunnel de chemin de fer dans la direction de l'Italie a pris naissance dans les cantons un peu avant 1848, au moment où les premières voies ferrées étaient établies en Suisse. Tel penchait pour le Luckmanier, c'est-

à-dire pour le Saint-Gothard proprement dit, tel pour le Bernardino, le Splügen ou le Septimer, tous les trois à l'ouest du Saint-Gothard, mais dans le même massif alpin. Les cantons de la langue française, Genève en tête, opinaient pour le Simplon. A vrai dire, la Suisse n'avait ni les fonds ni le pouvoir politique suffisans pour mener à bien toute seule, surtout dans l'état où se trouvait alors l'Europe, une aussi colossale entreprise. L'Allemagne, l'Autriche, la France, y avaient d'ailleurs chacune des intérêts opposés ; force fut donc d'attendre.

En 1860, un premier pas fut fait par la fondation de l'unité italienne. L'Autriche, dans la question du percement des Alpes, se trouva ainsi évincée. En 1866, nouveau pas en avant, par l'établissement de la confédération de l'Allemagne du Nord, à la suite de la défaite de l'Autriche à Sadowa. Le moment était venu de songer au percement projeté par un concert de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie. En 1869, se tint la conférence de Berne, imaginée par M. de Bismarck, et où intervinrent à la fois la Suisse, l'Allemagne du Nord, le grand-duché de Bade, le royaume de Wurtemberg, enfin l'Italie. La perforation du Saint-Gothard y fut décidée. La France s'inquiéta, le corps législatif s'émut. M. Rouher annonça que la chose était si grave qu'elle serait traitée diplomatiquement. En attendant, on songeait en France au percement du Simplon pour contre-balancer les effets du Gothard. Le 20 juin 1870, une nouvelle conférence se tint à Varzin, sous la présidence de M. de Bismarck. Le creusement d'un tunnel alpin par le col de Saint-Gothard y fut de nouveau résolu. Sans l'affaire du Hohenzollern d'Espagne, qui amena la guerre néfaste de 1870-71, nous aurions peut-être vu là un autre *casus belli*.

Les événemens militaires et politiques qui suivirent portèrent momentanément l'attention de l'Allemagne d'un autre côté que de celui des Alpes, et ce ne fut en réalité que le 1<sup>er</sup> octobre 1872, — on peut dire après vingt-quatre ans de discussions, de pourparlers, de chicanes, — que le premier coup de pioche fut enfin donné. Au 31 décembre, on avait pénétré déjà de 120 mètres dans les Alpes, attaquées à la fois du côté nord ou helvétique, à Göschenen, et du côté sud ou italien, bien qu'appartenant au canton du Tessin, à Airolo. En 1873, on avança de 3 mètres par jour au total ; en 1874, ce fut près de 5 mètres ; en 1875, 6<sup>m</sup>,65 ; en 1878, 7 mètres ; en 1879, 6<sup>m</sup>,40. En somme, la moyenne a été de 5<sup>m</sup>,58 ou plus du double de celle du Mont-Cenis, qui est, on l'a vu, de 2<sup>m</sup>,60. Le 29 février 1880 à onze heures dix minutes du matin, le tunnel était terminé, les deux parties communiquaient ensemble, on avait fait en sept ans et cinq mois 7,744<sup>m</sup>,70 dans la section de Göschenen, et 7,467<sup>m</sup>,70 dans celle d'Airolo, en tout 14,912<sup>m</sup>,40, qui est la longueur totale

du tunnel du Saint-Gothard. L'altitude maximum du tunnel est, vers le milieu, de 1,155 mètres, de 1,100 à Gœschenen et de 1,145 à Airolo. La rampe, jusqu'au-delà du milieu du tunnel, n'atteint pas 6 millièmes.

Le tunnel a été exécuté à l'aide de machines perforatrices perfectionnées, mues par l'air comprimé obtenu au moyen de presses hydrauliques. Du côté de Gœschenen, la Reuss, du côté d'Airolo, le Tessin ont fourni en abondance l'eau qui était nécessaire. Ici, comme partout, on a eu à surmonter des difficultés de toute nature. Les roches traversées ont été d'une dureté exceptionnelle, des granites, des chlorites, des micaschistes, des gneiss, compacts, résistants, émoussant l'acier ; puis des éboulements subits, ou des éruptions instantanées de sources volumineuses, de véritables fleuves souterrains. On a vaincu tous ces obstacles. Du 29 février 1880 au commencement de décembre 1881, aucune locomotive n'a pu parcourir le tunnel. On a employé tout ce temps à le mettre en complet état. Vers la fin du mois de décembre, une locomotive a été lancée pour la première fois dans le tunnel, et ensuite quelques trains de marchandises et de voyageurs. L'inauguration solennelle n'a eu lieu qu'à la fin de mai 1882, et le 1<sup>er</sup> juin suivant, le service régulier a commencé.

L'entrepreneur chargé de l'exécution du tunnel, M. Favre, de Genève, ne faillit pas une minute à sa délicate et périlleuse mission. Nous l'avons connu à Paris, en 1879, où M. de Lesseps l'avait appelé dans le congrès international où se discutait le percement de l'isthme américain. Quelques semaines après, M. Favre est mort sur son champ de bataille, dans le tunnel, le 20 juillet 1879, comme il visitait les chantiers. On a attribué cette mort à un coup de sang, résultat de longues fatigues dans un milieu souvent méphitique, chargé d'humidité et brûlant. La température, au milieu du tunnel, s'est élevée à 32 degrés centigrades ou 2 degrés de plus qu'au Mont-Cenis ; on a même noté 35 et 37 degrés. L'anémie a abattu les mineurs ; d'autres affections les ont décimés : des gastrites bilieuses, la perte de l'appétit, une soif inextinguible, la maigreur, la pâleur, les pulsations du pouls atteignant le chiffre de 130 ; cent cinquante ouvriers sont morts dans le cours des travaux, atteints par des explosions de mines, des éboulements, ou surpris par des inondations souterraines ; enfin, quatre cents ouvriers ont été blessés dans ces cas ou autrement. Ils ont tous été soignés à l'hôpital de la compagnie.

Le coût du tunnel du Saint-Gothard et du chemin de fer qui y accède a dépassé de beaucoup les prévisions des ingénieurs. Il s'élève à 227 millions, ce qui, pour une ligne qui mesure en tout 250 kilomètres avec ses embranchemens, équivaut à 908,000 francs

par kilomètre, ou près d'un million, prix excessif, car la ligne n'a qu'une seule voie. Dans le principe, le capital de la compagnie était de 187 millions; il a été porté, en 1878, à 238, dont 34 millions d'actions, 85 millions d'obligations et 119 millions de subventions. Celles-ci incombent pour 58 millions à l'Italie, 31 millions à l'Allemagne, 30 millions à la Suisse. La compagnie a son siège social à Lucerne.

Le coût énorme des travaux n'est pas le seul désavantage de la ligne du Gothard. Le faible rayon des courbes, qui ne dépasse pas, sur certains points, 300 mètres, et la cote élevée des rampes, qui atteint 26 millièmes, offrent aussi des inconvénients graves. Souvent les courbes se suivent en lacets, comme il arrive en pays de montagnes. Enfin, soixante tunnels ou galeries, distribués de part et d'autre du grand tunnel, — trente et un entre Immensee, point de départ de la voie, sur le lac de Zug, et Gæschenen, et vingt-neuf entre Airolo et Chiasso, terminus de la voie sur la frontière italienne, — ayant ensemble un développement double de celui du grand tunnel, c'est-à-dire 28,574 mètres, forment à leur tour un obstacle sérieux à la rapidité et partant, à l'économie des transports. Quelques-uns de ces tunnels sont tournans, suivent même sous le sol une ligne sinueuse, remontant sur elle-même, hélicoïdale, pour racheter les différences de niveau. Tout cela empêche que la vitesse dépasse 25 kilomètres pour les marchandises, et, pour les trains de voyageurs, 30 à 40 kilomètres. De Bâle à Milan, on met douze heures pour faire 400 kilomètres, ce qui fait 33 kilomètres à l'heure. En outre, il faut des locomotives très lourdes, pour assurer l'adhérence sur les rails à la montée ou à la descente, et très puissantes, pour gravir aisément les rampes. Enfin, on est tenu à une plus grande consommation de combustible, sans compter que l'usure du matériel est considérable. En définitive, les dépenses de traction sur ces chemins de fer, dont les rampes varient de 15 à 26 millièmes, sont doubles de celles d'un chemin de fer à faible pente.

Le parcours de la ligne du Gothard, d'Immensee, sur le lac de Zug, à Chiasso, canton du Tessin, sur la frontière d'Italie, est de 232 kilomètres. Le chemin est des plus pittoresques. C'est désormais la route préférée des voyageurs qui vont en Italie et en Orient par Brindisi. On côtoie au départ les magnifiques lacs de Zug et de Lucerne, puis, à Fluelen, commence l'ascension. On suit tout le temps la vallée de la Reuss. On passe par cette série de tunnels dont il a été parlé, et dont quelques-uns sont en hélice, en forme de vis; on entre par en bas, on sort par en haut. A droite, à gauche les Alpes neigeuses, les glaciers. On franchit le grand souterrain, entre Gæschenen et Airolo. Ce trajet dure vingt-cinq minutes. La température, dans le tunnel, est sensiblement la même que celle



de l'extérieur, la ventilation est très bonne. Passé le milieu du tunnel, le point culminant de la voie est de 1,154 m, 60 au-dessus du niveau de la mer; le point culminant du tunnel du Mont-Cenis est plus haut de 180 mètres.

On descend, et l'on suit la vallée du Tessin. Nouvelle succession de tunnels. Les neiges se montrent de nouveau. La voie est encaissée. Peu à peu, la vallée s'élargit. On salue Biasca, Bellinzona, avec ses trois pittoresques châteaux, autrefois lieux de séjour des syndics ou baillis des trois cantons qui gouvernèrent la vallée du Tessin jusqu'en 1798 : Uri, Schwytz, Unterwalden. On arrive au lac Majeur, où l'on quitte la vallée du Tessin : le Tessin se jette dans ce lac; de là, on salue Lugano et le lac Lugano, que l'on suit et qu'on traverse par le milieu sur une chaussée qui divise le lac. Aucune vue plus magique. Enfin on touche à Chiasso, où surgit la douane italienne. Ici la voie du Gothard s'unit à celle de Côme, Monza et Milan. Un embranchement qui se soude sur la voie principale en aval de Bellinzona va à Locarno, sur la rive droite du lac Majeur; un autre, qui se détache du premier, suit la rive gauche du lac Majeur jusqu'à Pino, ce qui permet de gagner Gênes par Novare et de faire du port de la Ligurie le port de la Suisse et d'une partie de l'Allemagne sur la Méditerranée.

Ce qui assure la prospérité de la ligne du Gothard, malgré tous les inconvénients qu'elle présente et que nous avons signalés, c'est précisément la situation réciproque de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne, soit au point de vue économique, soit au point de vue géographique. Le versant sud du Gothard est italien, car il comprend d'abord un canton de langue italienne, le Tessin, puis le Milanais, et l'on peut dire aussi le Piémont et la Vénétie; et de même, le versant nord est allemand, car d'abord il ne renferme que des cantons de langue allemande, et par Zurich et Bâle, il communique avec l'Allemagne du sud et de l'ouest. La vallée du Rhin, et subsidiairement celle de l'Escaut, enfin celles du Weser et de l'Elbe, sont reliées par là avec celles du Tessin et du Pô; la Mer du Nord avec la Méditerranée; Anvers, Brème, Hambourg, avec Gênes, Venise et Trieste; en un mot, c'est le nord et le sud de l'Europe qui communiquent par ce tunnel.

La Suisse est un pays industriel, l'Italie un pays agricole, l'Allemagne une contrée à la fois industrielle et agricole; mais, pour le cas qui nous occupe, plus industrielle qu'agricole. Là est tout le nœud des relations qu'ouvre le Gothard entre ces trois pays. L'Allemagne expédie par là à l'Italie les houilles de la Sarre, de la Ruhr, de la Saxe, qui déjà font concurrence aux charbons anglais dans la Lombardie et le Piémont; les fontes, les fers, les aciers, les métaux

ouvrés, la quincaillerie, les machines, les locomotives de la Westphalie, de la Prusse rhénane; la bière de Strasbourg, de Francfort, d'Ulm, de Munich; les soieries, le sucre, l'alcool, le papier. A son tour, la Suisse expédie à l'Italie par là ses tissus de soie, de coton, de lin, provenant des filatures de Bâle et de Zurich, ses fromages d'Emmenthal, son lait condensé, son bétail, son horlogerie et sa bijouterie de Genève, ses bois d'œuvre et ses bois à brûler. Enfin l'Italie expédie par le Gothard à la Suisse et à l'Allemagne la soie, le coton, le chanvre, le lin, sa bijouterie, ses objets d'art, son corail, le bétail engraisé, le vin, les raisins, l'huile, le soufre, le marbre, ses fruits si variés, le blé, la farine, le riz, toutes les céréales, les légumes frais et secs, les conserves, les œufs, le lait, les fromages, tels que le parmesan et le stracchino, le beurre, tous les produits de vacherie et de basse-cour.

L'exploitation du chemin de fer du Gothard a commencé le 1<sup>er</sup> juin 1882. Depuis lors, la compagnie a publié des statistiques mensuelles et l'on peut dire que le nombre des voyageurs, le tonnage des marchandises, et, par suite, le chiffre des recettes et des bénéfices ont été toujours en augmentant. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1883, le nombre des voyageurs transportés par le chemin de fer du Gothard a été de 4,040,326, et les recettes de ce chef, y compris les bagages, ont été de 4,804,538 francs. C'est en juillet qu'il passe le plus de voyageurs, puis en août et en septembre. Ces trois mois ont été respectivement, en 1883, de 140,750, 126,056 et 109,600 voyageurs. Le mois de décembre a eu le moins de voyageurs : 55,300. Le nombre des tonnes des marchandises transportées a été de 462,215, et les recettes, dans cette partie du trafic, de 5,634,533 francs. La moyenne du parcours des marchandises a été de 161 kilomètres. Le transit de l'Allemagne en Italie, et *vice versa*, a été de 43,200 tonnes, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1882; cela fait par an 86,400 tonnes. Pour 1883, il est estimé à 120,000 tonnes, dont 80,000 pour le transit de l'Allemagne en Italie. L'Allemagne expédie en outre 30,000 tonnes en Suisse. En additionnant les recettes de 1883, afférentes aux voyageurs et aux marchandises, on trouve un total de 10,439,071 fr., soit un rendement par kilomètre de 39,255 francs.

L'excédent des recettes sur les dépenses est de 5,417,462 francs. Le produit net, en y ajoutant le solde de 1882 et des intérêts divers, a été de 5,925,595 francs. La somme à payer pour les intérêts et l'amortissement des obligations s'élève à 4,250,000 francs. La somme disponible, 1,675,595 francs, a été répartie à la réserve, au fonds de prévoyance, à l'amortissement et à l'intérêt des actions, lequel a été de 3 pour 100. Il avait été de 2 1/2 pour 100 pour

le dernier semestre de 1882. On voit par là que si la situation n'est pas des plus brillantes pour les actionnaires, qui, après dix-neuf mois d'exploitation, ne touchent que 2 1/2 à 3 pour 100 d'intérêt, l'entreprise n'en est pas moins complètement consolidée, puisqu'on n'avait compté, dans le principe, que sur 260,000 voyageurs et sur 390,000 tonnes de marchandises, dont 150,000 pour le transit international. Néanmoins, on s'occupera plutôt à l'avenir de réduire les tarifs pour augmenter le trafic que de tendre à élever le taux de l'intérêt des actions. L'acte constitutif de la compagnie du Gothard fixe à 6 pour 100 l'intérêt des actions et à 5 pour 100 l'intérêt des obligations. Dans le cas où les dividendes des actions s'élèveraient au-dessus de 7 pour 100, la moitié de l'excédent serait attribuée aux états qui ont fourni les 419 millions de subventions, et ce, en proportion de leur versement.

Les tarifs ont été réglés par le traité du 15 octobre 1869 entre la Suisse et l'Italie. L'Allemagne s'est ralliée à ce traité le 28 octobre 1871, et il a été complété par l'acte additionnel du 12 mars 1878, qui autorise la compagnie du Gothard à prélever les tarifs maxima suivans pour le transit entre l'Allemagne et l'Italie. Pour les voyageurs de première classe, 0 fr. 404 par kilomètre, pour ceux de seconde classe, 0 fr. 072, et pour ceux de troisième classe, 0 fr. 052. Sur les rampes qui sont supérieures à 15 millièmes, le supplément du prix des places est de 50 pour 100. Quant aux marchandises, le prix de la tonne kilométrique est de 0 fr. 45 en petite vitesse, et pour des rampes supérieures à 15 millièmes; pour des rampes inférieures à 15 millièmes, il n'est que de 0 fr. 30. Tous ces tarifs sont très élevés, et nous en avons dit les raisons; aussi a-t-on recours aux tarifs dits de réforme qui s'appliquent aux wagons complets de 10 tonnes. Les prix se réduisent alors à 0 fr. 08 et à 0 fr. 05 par tonne et par kilomètre pour les expéditions de marchandises lourdes : céréales, vins, coton, laines, fers, machines, houille, etc.

Les tarifs de réforme s'appliquent surtout au transit international, par exemple à celui de l'Allemagne en Italie, qui est toujours à meilleur marché que les tarifs suisses et italo-suisses, et c'est pourquoi les Suisses sont si mécontents et prétendent que ce chemin de fer n'est qu'un chemin de fer allemand, fait pour les seuls Allemands et contre la Suisse. Le tarif allemand est admis sur le parcours suisse avec 15 pour 100 au moins d'augmentation. De Mulhouse à Chiasso, on paie pour le transport des machines, sur une étendue de 411 kilomètres, 2 fr. 18 les 100 kilogrammes, tandis que, de Zurich à Chiasso, où l'on ne compte que 330 kilomètres, on paie 2 fr. 57. Les fers coûtent, de Dormund, en Westphalie, à

Chiasso, 29 fr. 45 les 100 kilogrammes, de Dusseldorf, 27 fr. 95 ; mais de Lucerne à Chiasso, c'est 29 francs. Les Suisses n'ont-ils pas raison de crier ? Par l'établissement de ses tarifs, la Compagnie du Gothard protège principalement le transit et néglige le commerce intérieur.

La lutte du Mont-Cenis contre le Saint-Gothard n'est guère possible, à moins que la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée ne diminue beaucoup ses tarifs. Ainsi de Zurich à Gênes, par le Mont-Cenis, le transport des machines est de 5 fr. 33 les 100 kilogrammes, tandis que, par le Gothard, il n'est que de 4 fr. 37, soit un franc de moins. Il est vrai que ce cas est le plus défavorable ; car si l'on part de Milan pour Paris, par le Saint-Gothard ou le Mont-Cenis, on trouve les mêmes distances, on met le même temps, on paie le même prix, à très peu de différence près. Ainsi, de Paris à Milan, par Modane et Turin, il y a 951 kilomètres, on paie 119 fr. 75, et l'on met 22 heures ; de Paris à Milan, par Bâle, Lucerne et le Saint-Gothard, on compte 924 kilomètres, on paie 117 fr. 35, et l'on met 25 heures.

L'Allemagne étend de plus en plus son commerce avec l'Italie par le Gothard, et cela la France ne peut guère l'empêcher, car cette voie nouvelle a été faite essentiellement pour développer les échanges que l'Allemagne, la Suisse et l'Italie peuvent opérer entre elles. Par le Gothard, passent la bimbeloterie, les machines et les métaux de Nuremberg, les meubles de la Forêt-Noire, la coutellerie et les armes de Solingen, la maroquinerie de Berlin, les cuirs et les peaux de Reutlingen, la mercerie, les fils d'Elberfeld, de Leipzig, les papiers peints de Crefeld, les fers, la quincaillerie d'Essen, le fer et l'acier de Manheim, les tissus de coton et de lin de Bielefeld, les draps, les flanelles de Chemnitz. Que l'on prenne maintenant la mercerie, la bimbeloterie, l'article de Paris, et, dans nos départemens de l'Est, les Vosges, la Meurthe-et-Moselle, tous les produits manufacturés analogues à ceux dont nous venons de parler pour l'Allemagne, on verra que l'élévation de nos tarifs de chemins de fer nous empêche de lutter, et cependant nous ne pouvons lutter contre cette concurrence déjà si sérieuse que par un abaissement notable des tarifs. Cet abaissement, les compagnies intéressées, celle de Paris-Lyon-Méditerranée et celle de l'Est, au besoin celle du Nord, pourraient l'entreprendre de concert avec l'état. On sait que les compagnies, depuis les conventions que l'état a conclues avec elles, sont favorables à l'abaissement des tarifs et qu'elles sont prêtes à faire la même diminution que l'état si celui-ci abaisse, de son côté, les impôts qui pèsent encore si lourdement sur les transports.

Le 8 février 1882, M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères et président du conseil, eut l'idée de faire de M. Amédée Marteau, publiciste, rédacteur d'un journal du Havre, une sorte de consul ambulante. Il le chargea, pour commencer, d'étudier l'influence que pouvait avoir, au point de vue des intérêts français, l'ouverture du chemin de fer du Gothard. M. Marteau visita Marseille, Gênes, Milan, Lucerne, Bâle et adressa un premier rapport au gouvernement le 5 juillet 1882. Il y avait alors seulement un mois que la ligne du Gothard était en exploitation. L'année suivante, M. Marteau repartit pour faire un nouvel examen et un deuxième rapport de lui fut publié en novembre 1883.

Dans ce dernier rapport, M. Marteau constate que le commerce général de la France avec l'Italie, en 1882, a diminué de 23 millions, tandis que le commerce de l'Allemagne, comparé à celui de 1881, a augmenté de 18 millions. La diminution a porté chez nous sur les tissus de soie, de laine, de coton, la mercerie, la bimboloterie, la verrerie, la porcelaine, la faïence, les produits chimiques, les ouvrages en bois. M. Marteau dit qu'il a rencontré en Italie, en Suisse, de nombreux agens allemands qui venaient tirer parti de la nouvelle voie pour accélérer les échanges entre les trois pays, mais surtout avec l'Allemagne; et il a attribué à l'influence de ce chemin de fer, qui n'avait cependant, en 1882, que sept mois d'existence, le déficit qu'il constatait dans notre commerce avec l'Italie et l'augmentation qu'il relevait chez les Allemands. Il dit encore que la ligne du Mont-Cenis a perdu, en 1882 et en 1883, des centaines de mille francs sur le rendement de son trafic et que la perte sur la recette kilométrique a déjà dépassé, pour les sept premiers mois de 1883, le chiffre de 3,000 francs. En fait, cette perte a été, en 1882, de 58,000 francs, soit 1,110 francs par kilomètre, et, en 1883, de 402,959 francs, soit 3,030 francs par kilomètre ou 6 pour 100. Mais aujourd'hui la perte n'existe plus, et, dans le premier semestre de 1884, le Mont-Cenis est en gain sur le semestre correspondant de 1883, de 55,000 francs, soit 1 fr. 87 pour 100 par kilomètre. M. Marteau ajoute enfin que l'Allemagne a gagné sur le marché italien ce que la France a perdu, et que l'augmentation a porté principalement sur les liquides, les denrées coloniales, les produits chimiques et tinctoriaux, les minerais, les métaux bruts et ouvrés, les céramiques, la verrerie, les céréales, les farines, les pâtes. Sur les faïences et la verrerie seules, l'exportation de l'Allemagne en Italie s'est accrue de 6 millions.

Tout ce raisonnement nous paraît peu fondé, et le remède que nous propose M. Marteau de construire un chemin de fer par le col du Simplon, semble bien anodin. Il y a, dans notre commerce

extérieur, pour 1883 et pour les six premiers mois de 1884, des diminutions bien autrement importantes que celles que M. Marteau s'est plu à relever, en ce qui concerne l'Italie, pour 1882. Le Saint-Gothard n'entre pour rien là-dedans, ou, s'il y entre, c'est pour une somme insignifiante, et c'est à la crise, la crise financière, économique qu'il faut s'en prendre. C'est la liquidation du *krach* de 1882 qui amène tous ces déficits, lesquels réagissent sur les transports de nos chemins de fer. En 1883, le Paris-Lyon-Méditerranée, ancien réseau, a perdu 6 fr. 24 pour 100 sur ses recettes de 1882; le Midi, 2 fr. 57; le Nord, 1 fr. 79; l'Orléans, 1 fr. 15; l'Est, 0 fr. 78; l'Ouest, 0 fr. 46. La concurrence du Saint-Gothard n'a rien à voir dans tout cela, non plus que dans les moins-values sur le montant de nos évaluations budgétaires ou sur le rendement de toutes les contributions directes et indirectes. C'est à 13 millions que le déficit s'est élevé sur le revenu des contributions pour le semestre de janvier à juin 1884, et, pour notre commerce extérieur, à l'importation et à l'exportation, le déficit total est de 107 millions, pour ce même semestre comparé au semestre correspondant de 1883. Là, et non dans le Saint-Gothard, répétons-le, est la cause prédominante de la diminution de notre commerce. Il faut reconnaître aussi que les salaires sont, chez nous, devenus trop élevés, et, par conséquent, que le prix de revient de nos fabrications est maintenu trop haut relativement à celui de l'étranger. Les frais de manutention des marchandises dans nos ports, sur nos quais, sont aussi trop onéreux. Enfin, par l'effet même des expositions internationales, de l'extension des communications rapides par les chemins de fer, les navires à vapeur et les télégraphes, de la diffusion des découvertes scientifiques, la production est devenue partout trop forte, a dépassé les besoins de la consommation, et, de là, une crise économique qui est à peu près universelle et qui ne frappe pas seulement la France, mais encore l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, les États-Unis et d'autres pays.

Quant à ce qui concerne spécialement le tunnel du Saint-Gothard, nous pourrions lutter avec assez d'avantage par l'abaissement des tarifs communs de transit international. C'est sur ce point seulement que la lutte peut être ouverte et que nous devons la poursuivre à tout prix. Mais il faut d'abord bien s'entendre sur ce qu'on appelle le transit. Ceux qui croient que le transit se fait par le Saint-Gothard entre Londres et Brindisi, bien mieux, entre Londres et l'extrême Orient, et que nous serons ruinés si ce transit, si la malle de l'Inde nous échappe, ceux-là se trompent étrangement. Le transit dont ils parlent ne se fait que par le canal de Suez ou par le cap de Bonne-Espérance. Il touche, dans la Méditerranée, à Trieste,

Venise, Gênes, Marseille; et, passé Gibraltar, à Bordeaux, Le Havre, Rotterdam, Amsterdam, Brême, Hambourg, principalement à Londres, et, pour la plus grande part, ce transit, aucun chemin de fer ne le détournera. On transporte sur l'Océan, la route éternelle, et neutre, et gratuite, à moins d'un centime et même d'un demi-centime par tonne et par kilomètre, tandis que, sur un chemin de fer, on ne peut descendre à moins de 2 ou 3 centimes; et nous avons vu que sur le Saint-Gothard ces prix sont de beaucoup dépassés. Les frets sur mer sont descendus à des minima incroyables, et l'on ne tient même plus compte de la différence des distances. Le fret de Bombay à Marseille, pour le blé, par exemple, est le même que celui de Bombay à Londres ou à Liverpool.

Quant au transit par terre, il est insignifiant pour les marchandises (35,000 tonnes au plus d'Angleterre et de Belgique en Italie par la France, et *vice versa*), et tout ce transport représente à peine 1 million 1/2 de francs, soit 1/4 pour 100 du rendement des chemins de fer par où il a lieu : le Nord, l'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée. Pour le mouvement des voyageurs suivant la même voie, venant du nord et du nord-est, il est d'environ 40,000 individus.

Mais ce qu'il s'agit d'obtenir dans la lutte de nos chemins de fer avec celui du Saint-Gothard, c'est, par exemple, de conserver à Marseille l'alimentation de la Suisse et d'une partie de l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, pour les blés et toutes les céréales, les farines, les graines, les laines, les sucres, les vins, les légumes secs, et empêcher que l'Allemagne nous chasse de ces marchés, qu'Anvers ou Hambourg, au nord, et même Gênes ou Trieste, au sud, remplacent Marseille. Car cela est possible, cela se fait, et voici comment. Les tarifs de transit direct d'Allemagne en Italie à travers la Suisse sont à meilleur marché que les tarifs suisses et italo-suisse. A la fin de 1882, on a promulgué des tarifs de faveur encore plus réduits sur les houilles, le sucre, aussi bien contre les importations de la France en Italie que contre celles de l'Angleterre. L'Allemagne a la prétention de chasser du Milanais et du Piémont les charbons anglais, et déjà on installe, sur le lac Majeur, à Locarno, à Luino, des entrepôts de houille, et ces jolis sites deviennent des ports charbonniers, au grand désespoir des touristes. Les négociants de Francfort, de Cologne ne parlent de rien moins que de commercer avec Barcelone et l'Espagne, par la ligne du Saint-Gothard et par Gênes, sans plus passer par Marseille, et déjà une ligne de bateaux à vapeur italo-allemande est projetée pour exécuter ce transit direct.

Nous pourrions lutter utilement contre tout cela. Il existe un tarif international commun entre la Compagnie de Paris-Lyon-Méditer-

ranée et les chemins de fer de la Suisse centrale et occidentale, qui permet de transporter à prix réduit, par wagons de 10 tonnes, le blé, les céréales, les farines, les légumes secs, les graines oléagineuses ou autres. C'est ce tarif, connu sous le nom de tarif commun de transit n° 442, dont le conseil fédéral, à Berne, par sa décision du 19 novembre 1882, sans doute pour obéir aux suggestions de l'Allemagne, avait interdit l'application à partir du 15 février 1883. Heureusement que les réclamations furent si pressantes, notamment de la part de la chambre de commerce de Marseille, soutenue par le gouvernement français, que la décision du conseil fédéral fut rapportée le 13 février 1882, deux jours avant la date fatale, et alors il fut décidé qu'entre le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée et les chemins de fer de la Suisse occidentale et Simplon, de Jura-Berne-Lucerne, Central-Suisse, Nord-Est-Suisse, etc., un nouveau tarif commun de transit, *via* Genève, prendrait date à partir du 15 mai 1883, abaissant au minimum le prix de transport des céréales et autres grains entre Marseille et les principaux centres commerciaux de la Suisse, de manière à équilibrer les conditions de la lutte pour le trafic et le transit entre Marseille, Gênes et Anvers, par suite de l'ouverture du Saint-Gothard. Ce nouveau tarif porte le nom de tarif commun de transit n° 445 *bis*, et il y est dit que, par wagon de 10 tonnes, le blé, le riz, toutes les céréales, les légumes secs, de Marseille à Berne, paieront 32 fr. 50 la tonne, dont 2 fr. 50 pour les docks de Marseille, 20 francs pour la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée et 10 francs pour les chemins de fer suisses. D'Anvers à Berne, c'est plus cher : 35 fr. 50, et de Gênes à Berne, par le Saint-Gothard, 32 fr. 90. De Marseille à Bâle, c'est 29 fr. 80 pour 767 kilomètres ; de Marseille à Zug, 30 fr. 87 ; à Soleure, 31 fr. 94 ; à Zurich, 32 fr. 49 ; à Winterthur, 33 fr. 38 ; à Romanshorn, sur le lac de Constance, 34 fr. 97.

Par le tarif n° 451 (qui doit être à cette heure homologué), les vins en fût paieront, de Marseille ou de Cette à Bâle, 41 francs par wagon de 5 tonnes et 37 francs par wagon de 10 tonnes. A ce compte, Marseille et Cette pourront toujours lutter avec les ports concurrents du Nord, tels qu'Anvers, pour l'alimentation de la Suisse et même de l'Allemagne occidentale et méridionale, et avec les ports concurrents du Sud, tels que Gênes, venant par le Saint-Gothard aux mêmes marchés, et l'on ne verra plus ce qui a déjà été vu malheureusement en 1882, où un navire qui était d'abord venu à Marseille chargé de blé, recevait ensuite l'ordre de relever pour Gênes, tandis qu'un autre navire était de même réexpédié de Marseille à Gênes pour y livrer des laines vendues et destinées à une filature de Munich, lesquelles avaient dû d'abord transiter par Marseille.



## IV. — LE TUNNEL DE L'ARLBERG.

Le 4 janvier 1880, avant que le tunnel du Saint-Gothard fût achevé, le gouvernement austro-hongrois signait une convention avec le gouvernement et les compagnies de chemins de fer suisses, en vue de construire une nouvelle voie ferrée à travers le massif de l'Arlberg, pour parer à la concurrence que l'ouverture de la ligne du Saint-Gothard allait faire à l'Autriche-Hongrie sur le marché de la Suisse. En même temps, ce projet avait pour objet d'annihiler les effets du nouveau tarif douanier allemand dirigé contre les produits hongrois et autrichiens qui entraient par la frontière de l'Allemagne. Le but principal que poursuivait l'Autriche-Hongrie était d'augmenter l'importance de son commerce avec la Suisse par des relations directes, et non plus au moyen d'un transit détourné effectué par les voies ferrées germaniques. Enfin, la nouvelle ligne était destinée à réunir au Tyrol la province de Vorarlberg, riche et industrielle, bien que d'une étendue limitée et jusque-là complètement séparée du reste de l'empire austro-hongrois par le massif de l'Arlberg. C'est ainsi que nous avons vu le roi Charles-Albert songer lui aussi, dès 1841, au tunnel du Mont-Cenis pour réunir la Savoie au Piémont.

Le tunnel de l'Arlberg sera, en dernière analyse, la grande voie de communication destinée à détourner des rails allemands le transit entre l'Autriche-Hongrie, la Suisse et la France, et même entre la vallée du Danube et la vallée du Rhin. Zurich deviendra ainsi l'entrepôt entre la France et l'Autriche-Hongrie; cette route rattachera la Serbie, la Roumanie, la Turquie, la Russie elle-même à tout l'occident de l'Europe; en un mot, ce sera comme le lien entre Constantinople et Paris. C'est l'ancien grand chemin de l'Orient à l'Occident qu'il s'agit de reprendre, le chemin qui fit au moyen âge la fortune de Nuremberg, d'Ulm, de Ratisbonne, de Francfort, républiques marchandes qui étaient en relations continues avec celles de Venise, de Gênes, de Pise, de Florence.

Le projet de loi pour la construction du chemin de fer de l'Arlberg fut déposé par le ministre du commerce d'Autriche le 24 janvier 1880, voté par la chambre des représentans de Vienne, le 15 mars, par la chambre des seigneurs, le 3 mai, et sanctionné par l'empereur le 7. Le 15 mai, la direction des chemins de fer de l'état reçut l'ordre de commencer les travaux en régie; ils furent inaugurés les 14 et 24 juin, presque simultanément, de l'un et de l'autre côté. On alla vite en besogne, et cette célérité ne s'est pas un instant démentie jusqu'à l'achèvement complet des travaux, dont la rapidité a tenu du prodige. On a procédé ici avec une conscience

et un coup d'œil étonnans; mais on avait pour soi, il faut bien le reconnaître, l'expérience des deux précédens grands tunnels, celui du Mont-Cenis et celui du Gothard.

Le chemin de fer de l'Arlberg unit Inspruck à Bludenz par le col de l'Arlberg. Cette chaîne de montagnes sépare le bassin du Danube de celui du Rhin, et, à Bludenz, le chemin de fer se joint aux chemins suisses qui vont à Zurich et au lac de Constance, à Bregenz, à Romanshorn. Le chemin de fer de l'Arlberg comprend : 1° une ligne en plaine, d'Inspruck à Landeck, qui remonte la vallée de l'Inn et mesure 72 kilomètres; elle a été ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 1883; 2° une ligne de montagnes qui va de Landeck à Saint-Antoine, de construction assez difficile, comprenant une série de petits tunnels, dont quelques-uns sont tournans, de viaducs, d'aqueducs, de ponts, d'abris contre la neige et les avalanches, de murs de soutènement contre les poussées du terrain; 3° le tunnel de l'Arlberg, qui va de Saint-Antoine à Langen et mesure 10,266 mètres; 4° enfin, une autre ligne de montagnes qui va de Langen à Bludenz et qui mesure, avec la première, une longueur totale de 65 kilomètres, ce qui donne, pour le développement total de la ligne de l'Arlberg, 147 kilomètres, y compris le tunnel.

C'est le 13 novembre 1880 que la perforation mécanique a été mise en train au tunnel de l'Arlberg, et c'est le 13 novembre 1883, trois ans après jour pour jour, que la communication s'est faite. L'avancement journalier a été moyennement de 8<sup>m</sup>,30, plus de 4 mètres de chaque côté, et l'on a fait jusqu'à 10 mètres par jour au mois de janvier 1883. Cet avancement représente plus du triple de celui du Mont-Cenis et moitié en plus de celui du Gothard. Le Gothard est d'ailleurs d'un tiers plus long que l'Arlberg et le Mont-Cenis d'un cinquième. Le seuil du tunnel de l'Arlberg est légèrement bombé. Il s'incline de part et d'autre, à partir du milieu, dont l'altitude est de 1,310 mètres, celle du col de l'Arlberg étant d'ailleurs de 1,797 mètres. A l'entrée du tunnel, sur le versant du Tyrol, ou côté est, l'altitude est de 1,302 mètres, et, à la sortie, sur le versant suisse, ou côté ouest, elle est de 1,215 mètres. Sur une section du tunnel, la pente va jusqu'à 28 millièmes. La rencontre ne s'est pas faite au milieu du tunnel, mais au-delà, du côté ouest, l'avancement ayant toujours été plus rapide du côté est, où le terrain était meilleur et les machines mieux installées et d'un meilleur système. La longueur totale mesurée du tunnel a été de 4 mètres moindre que celle qui avait été déterminée par le calcul, soit 10,266 mètres au lieu de 10,270. En tenant compte des dates extrêmes pour la durée de percement des trois grands tunnels, on voit que le Mont-Cenis a été percé en treize ans et quatre mois, le

Saint-Gothard en sept ans et un mois et l'Arlberg en trois ans et cinq mois. Les entrepreneurs de l'Arlberg ont été en avance de un an et deux mois sur les délais du cahier des charges et doivent, dit-on, recevoir, à titre de prime, 2,000 francs par jour d'avance, soit, en tout, 840,000 francs. S'ils avaient dépassé la limite de temps fixée, ils auraient dû, en retour, payer une amende de 2,000 francs par jour de retard. Le chiffre total des ouvriers a été de 2,270 pendant la durée des travaux, dont 1,720 pour les travaux souterrains, soit 82 pour 100 du chiffre total.

Au Mont-Cenis, au Gothard, on avait percé le tunnel par le sommet, à l'Arlberg on l'a percé par la base, et ce procédé a paru plus sûr, plus rapide et plus économique que le précédent. Les roches traversées ont été principalement le gneiss et le micaschiste, roches de mica et de feldspath ou de mica et de quartz, le micaschiste dominant, tandis qu'au Gothard c'était le gneiss. Du côté tyrolien a été installée la machine perforatrice à percussion de l'entrepreneur Ferroux, aidé de l'ingénieur italien Ceccoui, et, du côté suisse, fonctionnait la machine perforatrice à roder de l'ingénieur Brandt, aidé de l'entrepreneur Lapp, Autrichien. La première machine, celle de Ferroux, qui avait été ingénieur en chef au tunnel du Gothard, était actionnée par l'air comprimé produit par des pompes de compression mues par des turbines, la seconde était mue par l'eau sous pression, ainsi que les ventilateurs. C'était la lutte de l'air et de l'eau comprimés : l'air, qui avait déjà fonctionné au Mont-Cenis et au Gothard, l'eau, qui entraînait ici en scène pour la première fois et triomphait. Au Mont-Cenis, l'Arc et le torrent de Bardonnèche, au Gothard, la Reuss et le Tessin, avaient fourni de l'eau en abondance ; à l'Arlberg, ç'a été la Rosanna, affluent de l'Inn, du côté tyrolien, et l'Albenz, affluent de l'Ill, du côté suisse. L'installation de tous les appareils hydrauliques a coûté 2 millions de francs. La Rosanna a été barrée à la cote de 132 mètres au-dessus du tunnel, et on a pu ainsi amener l'eau à la pression de 13 atmosphères au bâtiment des machines, qui étaient du système dit à colonne d'eau. En été, la force disponible était de 1,500 chevaux ; en hiver, de 800 seulement, à cause des gelées. Sur l'Albenz, on obtenait des pressions allant jusqu'à 18 atmosphères et une force de 8 à 900 chevaux, dont 450 pour la machine perforatrice. Les machines donnaient 78 pour 100 du travail théorique.

Ce fut le mardi 13 novembre 1883, que le tunnel de l'Arlberg fut achevé par un coup de mine, abattant la paroi rocheuse qui séparait les deux galeries venant à la rencontre l'une de l'autre. Le lundi suivant, 19 novembre, jour de Sainte-Élisabeth, patronne de l'impératrice d'Autriche, fut choisi pour la date de l'inauguration

du tunnel. La cérémonie se fit avec solennité à Saint-Antoine, en présence du ministre du commerce d'Autriche et du gouverneur du Tyrol. Ils entrèrent dans le tunnel, et le ministre mit le feu à la dernière cartouche au moyen d'un fil électrique. On arriva ainsi de l'autre côté du tunnel, à Langen, où fut frappée une médaille commémorative représentant le Tyrol et le Vorarlberg se donnant la main.

Le coût du chemin de fer de l'Arlberg, sur l'une et l'autre des voies d'accès, est estimé à 87 millions de francs, dont 40 millions pour le tunnel, ce qui met le coût du mètre courant du tunnel à 4,000 francs. Un crédit additionnel de 14,250,000 francs a été demandé, le 6 décembre 1883, à la chambre des représentans par le ministre des finances d'Autriche au nom du ministre du commerce. Ce surplus de dépenses est nécessité par le coût imprévu du soutènement du tunnel, qu'il a fallu revêtir d'une armature en briques pour résister à la poussée du terrain. Il en résulte que le prix de revient total du chemin de fer de l'Arlberg sera de plus de 100 millions de francs. Cette voie doit être entièrement achevée depuis le 1<sup>er</sup> juin, de sorte que la prochaine récolte de l'Autriche-Hongrie pourra être transportée en Suisse, et même en France, par l'Arlberg dans le courant du mois d'octobre prochain. Déjà, pendant le mois de janvier dernier, les délégués des compagnies suisses, autrichiennes et françaises ont tenu des conférences à Vienne pour l'examen des tarifs internationaux de la voie de l'Arlberg. Une réunion s'est tenue aussi à Munich, en février, entre les représentans des chemins de fer de l'Allemagne du Sud, des chemins de fer autrichiens et ceux de Suisse et de France pour discuter les tarifs communs de transit. En 1889, le chemin de fer de l'Arlberg pourra être racheté par l'état. Cependant des pourparlers ont déjà été entamés, dès le 5 décembre 1883, entre le ministre du commerce d'Autriche et le conseil d'administration de l'Arlberg. On traiterait sur le pied de 200 florins au pair ou 500 francs par action.

V. — LES PERCEMENS PROJÉTÉS. — LE SIMPLON, LE MONT-BLANC, LE GRAND ET LE PETIT SAINT-BERNARD.

Voici les Alpes percées de trois côtés : à l'ouest, par le tunnel du Mont-Cenis ; au nord ou au centre, par celui du Saint-Gothard ; à l'est, par celui de l'Arlberg ; sans parler des tunnels du Semmering et du Brenner, aussi à l'est, et qui ont été comme les précurseurs de ceux-là. Toutefois, cela n'a pas suffi à satisfaire tous les pays intéressés à ces grands percemens, et, de même qu'à propos

du percement projeté du Gothard, on parlait en Suisse de percer de préférence le Lockmanier, le Splügen ou d'autres cols; de même aujourd'hui, en France, la lutte est ouverte entre trois ou quatre projets qui tous réclament un nouveau tunnel afin de faire concurrence au Gothard.

*Le Simplon.* — Parmi ces divers projets, le seul qui ait été réellement bien étudié, le seul qui mérite de fixer l'attention, est le projet d'un tunnel par le Simplon. Le tunnel du Simplon, que les cantons de langue française, Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg préféraient naturellement à celui du Saint-Gothard, réclamé par les cantons allemands et le canton italien du Tessin, a toujours eu la préférence aussi près la plupart des ingénieurs français, et ce projet a joui en France, à diverses reprises, d'un certain renom, d'une sorte de popularité, même parmi nos législateurs et nos hommes d'état. Le passage par le Simplon a déjà failli l'emporter sur celui du Saint-Gothard au temps où ce dernier était en discussion. Reconnaissons toutefois que la position du Saint-Gothard, au centre des Alpes, était meilleure, surtout pour l'objet qu'on se proposait et qui était non-seulement de percer le massif alpin pour dégager la Suisse, mais encore d'unir par une voie de fer continue, allant du nord au sud, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Le Saint-Gothard sera toujours le plus favorisé, à moins que l'avenir ne décide pour l'Arberg, Quant au Mont-Cenis, il sera fatalement toujours au dernier rang, et déjà le Gothard l'emporte sur lui pour le transit venant du nord ou du nord-est de la France.

C'est à l'année 1852 que remonte le premier projet de percement du Simplon. Un groupe de financiers et d'entrepreneurs français obtint alors du Valais et de la Confédération suisse la concession d'une ligne ferrée partant du lac Léman, remontant la vallée du Rhône, et traversant les Alpes au Simplon. Ce projet n'eut pas de suites. En 1857, deux ingénieurs valaisans présentèrent le premier devis pour la traversée du Simplon; puis vint M. Eugène Flachat, ingénieur français, en 1860. La même année, M. Vauthier, ingénieur des ponts et chaussées, frappé de la faible épaisseur relative que présente au Simplon le massif des Alpes, reconnut que, sur toute la chaîne, du Mont-Cenis au Tyrol, le Simplon était le seul point où l'on pût attaquer par un tunnel la montagne au-dessous de 1,000 mètres, sans dépasser une longueur qui ne fût pas exécutable, et il fixait le côté pratique de ce travail par le fonçage d'un tunnel au niveau le plus bas possible de la montagne, à 743 mètres d'altitude, ayant 18,220 mètres de long, et qu'il appelait un tunnel de *basse*, par opposition aux autres, qui sont des tunnels de *haute*. De 1862 à 1878, divers ingénieurs présentèrent suc-

cessivement cinq ou six projets différens, et enfin, en 1878, la compagnie nouvelle du chemin de fer du Simplon, qui avait succédé à la compagnie primitive du Simplon, dont la déchéance avait été prononcée en Suisse et en Italie, en 1873-74, pour cause de non-exécution du cahier des charges, avait imaginé un projet complet qui figura à l'exposition universelle de Paris en 1878.

Déjà, en 1869 et 1870, quand le projet du Gothard s'était fait jour et l'avait emporté sur tous les autres, il avait été question du chemin de fer du Simplon à la tribune française, comme d'une sorte de revanche économique à prendre contre les Allemands qui nous menaçaient par le Gothard. En 1871, après la guerre franco-allemande, dont ce chemin de fer semblait devoir compléter les tristes résultats, le projet reparut dans l'assemblée nationale, et, en 1874, M. Cézanne, ingénieur des ponts et chaussées, qui avait été nommé rapporteur de la commission élue à cet effet, le combattit victorieusement, en disant qu'il n'était utile à la France ni au point de vue commercial, ni au point de vue politique, mais nuisible plutôt, par la concurrence qu'il ferait à la voie plus française du Mont-Cenis. Il ajoutait qu'une compagnie pour le chemin de fer et le percement du Simplon s'était formée en Suisse, qu'elle n'avait pas fait de brillantes affaires et qu'il fallait repousser le projet du Simplon. Nous savons qu'aujourd'hui la compagnie du Simplon ne fait qu'une avec celle de la compagnie de la Suisse occidentale. A la tête de cette compagnie se trouve M. Cérésolle, ancien membre du conseil fédéral, et qui a toujours patronné le Simplon. Il est soutenu, en France, par M. le député Wilson, et un groupe d'autres députés et d'ingénieurs. Plusieurs fois, cette motion du chemin de fer du Simplon est revenue à la chambre, et M. Wilson, nommé rapporteur, en 1879, a même déposé un rapport favorable, tandis que le sénat en recevait un de M. le général Billot en faveur du tunnel du Mont-Blanc. Enfin, en 1880, une commission parlementaire a été chargée d'étudier un nouveau passage des Alpes, notamment par le Simplon, mais n'a pas été trop favorable à ce dernier, bien que M. Léon Renault ait alors déposé sur le bureau de la chambre une proposition de loi tendant à ce qu'un crédit annuel de 50 millions de francs fût mis à la disposition du gouvernement pendant dix ans, à partir de 1881, pour subvenir aux frais de la traversée du Simplon.

Nous ne devons pas oublier, parmi les partisans déclarés du Simplon, M. W. Huber, ingénieur, qui est à demi Français et a fait partie du corps de l'état-major suisse; mais on peut dire que c'est M. Cérésolle qui est l'âme de cette affaire et qu'il n'y a jamais épargné ni son temps ni son argent. Il a publié, depuis des années, une série

de projets toujours nouveaux, accompagnés de nombreuses cartes, et, depuis 1882, il fait même paraître un *Bulletin mensuel du tunnel du Simplon*, où il tient le lecteur au courant de ses espérances et des progrès du Gothard.

Le dernier projet de tunnel que la compagnie ait publié date de 1882. Il donnerait, d'après ses auteurs, par des modifications opérées à la traversée du Jura, un raccourci sur le Gothard d'environ 100 kilomètres, de la Mer du Nord à Plaisance. Le tunnel serait ouvert à une altitude de 789 mètres du côté nord ou suisse, de 678 mètres sur le côté sud ou italien, et il atteindrait, au point culminant central, une altitude de 708 mètres. Il ne passerait pas précisément sous le Simplon, mais sous le col de Monte-Leone, et il aurait une longueur totale de 20,000 mètres, ou une fois et un tiers la longueur du tunnel du Gothard, le plus long de tous les tunnels connus. Un pareil ouvrage coûterait au moins 80 millions de francs, à 4,000 francs le mètre courant, comme il ressort des prix de revient des tunnels du Gothard et de l'Arberg. Malgré le peu d'altitude relative du tunnel du Simplon, les déclivités atteindront encore 20 à 25 millièmes. Mais la question de la température souterraine est ici non moins importante et pleine encore d'incertitude. On sait que le thermomètre monte d'un degré par 30, 40 ou 50 mètres de profondeur sous le sol, suivant les cas, et ces expériences ont tout d'abord été faites dans les mines les plus profondes. Ici, nous prenons le tunnel si bas que nous avons un massif de 3,000 mètres sur la tête, et qu'on parle de températures qui atteindront peut-être 35 et 40 degrés. Nous savons ce que les ouvriers ont déjà souffert au Mont-Genis, au Gothard. Au Simplon, le malaise sera encore plus grand, et c'est pourquoi M. Meyer, ingénieur en chef de la construction au chemin de fer de la Suisse occidentale et du Simplon, qui a fait le dernier projet de travaux, a imaginé un tunnel coudé, long de 20 kilomètres, pour diminuer les risques d'une trop grande élévation de température.

Une œuvre si formidable, avec tous les perfectionnements réalisés à l'Arberg, demanderait au plus sept ans. On creuserait du reste le tunnel au moyen de deux puits, qui contribueraient singulièrement à l'aérage; et c'est ainsi que des travaux qu'on aurait jugés hier comme absolument irréalisables et beaucoup trop coûteux deviennent aisément exécutoires aujourd'hui en peu de temps, avec économie. Le canal de Panama, pour lequel les ingénieurs demandaient en 1879 plus d'un milliard de francs et douze ans, se fera avec 600 millions et en six ans; il sera fini en 1888. Et cependant, il faudra remuer 100 millions de mètres cubes de roches, sur une étendue de 74 kilomètres; faire deux grands

ports, dont l'un à Panama, à écluses, l'autre, à Colon, avec une jetée de 1,000 mètres; creuser, sur une longueur prise aux deux tiers de l'isthme en venant de Colon, à travers la chaîne des Andes, une tranchée qui aura jusqu'à 110 mètres de hauteur et courra sur plusieurs kilomètres; enfin, élever entre deux collines, au moyen de ces déblais, un énorme barrage d'un kilomètre de long, de 45 mètres de haut, de 850 mètres de large, pour endiguer, pour barrer le fleuve torrentiel du Chagrès, qui emmagasinera de la sorte un milliard de mètres cubes d'eau. Le Chagrès, ainsi dompté, s'en ira par un émissaire ou déversoir à la mer, parallèlement au canal, sans s'y mêler, sans le troubler. La puissance explosive de la dynamite, les excavateurs, les dragues gigantesques, surtout celles des Américains, qui remuent automatiquement 5,000 mètres cubes de roches par jour, justifient toutes ces audaces, et c'est à ce point de vue qu'un tunnel de 20 kilomètres, toutes choses du reste prévues et égales, ne doit pas non plus nous surprendre aujourd'hui.

La dernière station dont partira le tunnel du Simplon est celle de Brieg, dans le canton de Vaud, sur la ligne du Simplon, laquelle mesure 117 kilomètres de Bouveret à Brieg. De Brieg à l'entrée du tunnel, il y a 2,448 mètres de chemin de fer à faire. Vient ensuite le long tunnel tournant de 20 kilomètres de long, qui devra sortir à Iselle, et pour le creusement duquel on établira deux puits. D'Iselle à Domo d'Ossola on compte 20 kilomètres. De Domo d'Ossola à Milan, le chemin de fer n'existe qu'à partir d'Arona, à la pointe sud du lac Majeur; mais le gouvernement italien se chargera de cette voie d'accès. La ligne du Simplon, on le voit, a au sud le même aboutissant que le Gothard, et c'est là une objection qu'entre beaucoup d'autres lui font ses opposans.

Il est difficile d'avoir un devis exact des dépenses pour l'exécution de la ligne du Simplon. On en peut néanmoins esimer le coût total, avec tous les abords de la voie et y compris le tunnel, à 130 ou 140 millions. La difficulté est de trouver cette somme. Naguère, on comptait sur des subventions qui auraient été fournies par les états intéressés, comme au Gothard. La France aurait, par exemple, donné 50 millions, comme il a été dit, l'Italie 30, la Suisse 20, total 100 millions: le Gothard en a bien reçu 119. Mais la France ne profiterait de ce chemin, qui ne passe pas sur son territoire, que pour son transit du nord et du nord-est, sur une bande du pays enserrée entre Dunkerque et Le Havre, comprenant Paris et convergeant vers le Jura et Genève. Les voyageurs et les marchandises en transit suivraient cette voie pour aller en Italie, et, outre les deux ports déjà cités, Calais, Boulogne, Dieppe, Rouen, profiteraient aussi de la nou-



velle voie. En revanche, nos ports du Midi, ceux de la Méditerranée, seraient sacrifiés, tels que Marseille et Cette. Le Mont-Genis serait aussi tenu en échec. Ce serait contre eux tous une nouvelle concurrence ajoutée à celle du Gothard. Pour cette raison, la France n'est qu'à demi intéressée dans le projet du Simplon, quoi qu'en ait pu écrire et conseiller M. Marteau, comme conclusion à son second rapport sur le Saint-Gothard. D'ailleurs, notre situation financière est à cette heure trop engagée pour que nous songions à subventionner cette ligne. C'est à la compagnie du Simplon à s'entendre avec les compagnies françaises intéressées à cette œuvre, celles de l'Est d'abord, puis celle du Nord, et peut-être aussi celle de Paris-Lyon-Méditerranée; mais il n'y a pas grand'chose à attendre sous forme de subventions des états traversés. La Suisse et l'Italie nous paraissent être aussi obérées que la France; l'Italie surtout, qui renonce à cette heure à la coûteuse expérience qu'elle avait faite de l'exploitation des chemins de fer par l'état, trop heureuse de s'en débarrasser désormais sur les compagnies. Il est juste toutefois de reconnaître qu'en Suisse, l'assemblée fédérale a voté récemment une subvention de 4 millions et demi pour un tunnel dans la partie occidentale des Alpes suisses, et qu'en avril 1883, le conseil fédéral a fait des démarches auprès de la France et de l'Italie pour amener la réunion d'une conférence internationale qui résolut cette question; mais c'est là tout et ce n'est pas assez.

*Le Mont-Blanc.* — C'est contre le projet du Simplon que le projet du Mont-Blanc a été présenté et défendu par M. Corbon, sénateur, et par M. Philippe, député de la Haute-Savoie. La première idée de percer le Mont-Blanc remonte à 1844, comme celle de percer le Mont-Genis remontait déjà à 1841; mais le projet n'a pris corps qu'en 1873-1874, et c'est en 1875 qu'il a été présenté à Paris au congrès géographique international qui venait de se réunir. Le rapport législatif de 1873, fait par M. Cézanne, ingénieur des ponts et chaussées, qui rejetait le projet du Simplon ou du moins la subvention que la France lui aurait accordée, demandait qu'on s'assurât avant tout si, sur notre territoire, il ne se trouverait pas une voie meilleure, le Mont-Blanc, par exemple. Sur quoi une commission d'inspecteurs généraux des ponts et chaussées fut nommée, lesquels, après avoir comparé entre eux les divers projets pour un nouveau passage des Alpes, par le Mont-Saint-Bernard, le Simplon, le Mont-Blanc, donnèrent des conclusions favorables au Mont-Blanc. Ces conclusions furent soumises au conseil supérieur des ponts et chaussées, qui, après un mûr examen, se prononça aussi pour le Mont-Blanc. A la suite de cet avis, les études préparatoires des projets furent confiées à M. Godin de Lépinay, ingénieur en chef des ponts

et chaussées. Ces études, faites en 1875-76, démontrèrent la possibilité d'établir une voie ferrée à travers le Mont-Blanc. Les chambres durent s'occuper plus tard de cette affaire en même temps qu'elles revenaient sur celle du Simplon. En 1879, au sénat, M. le général Billot déposa, nous l'avons dit, un rapport favorable au Mont-Blanc, tandis qu'à la chambre des députés M. Wilson proclamait de nouveau les avantages du Simplon.

L'idée des promoteurs de cette affaire, en l'opposant à celle du Simplon, a été surtout une idée patriotique, celle de construire un chemin de fer international en terre toute française, car le Mont-Blanc nous appartient entièrement depuis que la Savoie nous a été cédée par l'Italie. Le tunnel, ici, commencerait donc en terre française et non point helvétique; il sortirait en terre également française, et non point italienne; tout le chemin serait ainsi français. On comprend assez par là qu'au point de vue non-seulement économique, mais encore stratégique, le chemin du Mont-Blanc soit d'une grande importance.

Le tunnel du Mont-Blanc serait creusé à l'altitude de 1,140 mètres d'un côté et 1,050 de l'autre; il aurait 19,220 mètres de long, et, sur un autre point, 18,940 mètres, dont 13,640 mètres pour le tunnel proprement dit et 5,300 pour ce que l'ingénieur qui a projeté ce tunnel appelle les *galeries sous vallées*. On estime que le creusement durerait six ou sept ans; mais nous sommes ici sous le point culminant des Alpes, nous avons un faite de plus de 3,000 mètres sur nos têtes, et les physiciens estiment que la température qu'on pourrait rencontrer dans le fonçage du tunnel dépasserait 40 degrés centigrades atteindrait peut-être 50. A ce compte, toutes les ventilations possibles d'air frais, qui sont si faciles à obtenir au moyen des machines perforatrices à air comprimé qu'on emploie dans le creusement des tunnels, ne donneraient qu'un abaissement d'un demi à un degré, comparé à la température propre de la roche à ces énormes profondeurs, et ce ne serait pas suffisant. Dans ce cas, le tunnel ne serait pas exécutable et c'est là l'objection la plus sérieuse qu'on puisse faire au projet du Mont-Blanc, avec cette autre, qu'il ne ferait en réalité que doubler le Mont-Cenis.

La voie du Mont-Blanc conduirait de Chamonix à Aoste et d'Aoste à Ivree, où l'on trouve les chemins de fer qui mènent à Turin, à Milan, à Plaisance, sur la section italienne; du souterrain à Aoste il y aurait 30 kilomètres à faire, et d'Aoste à Ivree, on compte 67 kilomètres: c'est en tout 97 kilomètres à construire. Du côté français, ce serait une dépense de 64 millions rien qu'en souterrains et galeries, sans compter la ligne d'Albertville à Chamonix, classée par la loi du 17 juillet 1879, mais qui est loin d'être commencée.

L'ingénieur du Mont-Blanc, qui n'a fait que des études sommaires, que plus tard l'ingénieur en chef de la Haute-Savoie a, il est vrai, approuvées, estime la dépense totale à 80 millions, dont 12 pour les 30 kilomètres de la sortie du tunnel à Aoste, qu'il estime à 400,000 francs le kilomètre, et 4 millions pour une section de 26 kilomètres d'Ivrée à Santhia, qu'il estime à 150,000 francs le kilomètre; mais il passe sous silence la ligne d'Aoste à Ivrée sur la section italienne, comme celle d'Albertville à Chamonix sur la section française, de sorte que le chiffre de dépenses qu'il présente est certainement plus qu'insuffisant. Des opposans, des contradicteurs, les promoteurs du Simplon le portent à 180 millions pour toute la ligne à exécuter, et c'est à peine assez. Il est certain que, tant du côté français que du côté italien, une certaine partie des travaux incombera naturellement aux gouvernemens ou aux compagnies intéressées et que tout ce qui restera à faire, ce sera la traversée du Mont-Blanc de Chamonix à Aoste; mais là le projet est encore moins étudié et encore plus dans les nuages que celui du Simplon, et ne sera probablement jamais entrepris.

*Le Grand Saint-Bernard.* — L'idée du percement de ce col particulier des Alpes a germé, on peut le dire, dans la tête d'un seul homme, M. le baron de Vautheleret, qui l'a faite sienne, qui la défend activement, ardemment, par les livres, les brochures, le journal, les cartes, les plans, même en relief, enfin par les conférences publiques, notamment devant la Société des ingénieurs civils ou la Société de topographie. Il a même créé pour cela un journal spécial : *l'Organe des mines, canaux et chemins de fer*. Il propage son affaire non-seulement à Paris, où il a établi des bureaux et fondé une compagnie d'études, une sorte de société civile, avec quelques associés qu'il a intéressés à ses projets et qui lui ont fourni les premiers capitaux nécessaires; mais encore en divers endroits, dans quelques grandes villes, comme à Boulogne, à Besançon, à Turin. Il fait partout des conférences, il entretient publiquement les autorités, les sociétés savantes, et l'on parle par instans de lui avec de grands éloges dans les gazettes des localités où il passe. N'annonce-t-il pas avec un patriotisme ardent qu'il faut lutter contre le Saint-Gothard?

Son projet consiste à réunir les réseaux français, suisse et italien par un tunnel passant, non pas précisément sous le col du Grand-Saint-Bernard, mais sous le col Ferret, qui en est voisin. Nous ne croyons pas qu'il ait dépensé beaucoup d'argent ni de temps pour établir ses devis et ses avant-projets, qui ont quelquefois varié, comme ceux du Simplon. Les mauvaises langues prétendent qu'il est monté une seule fois en voiture au col Ferret avec

un baromètre anéroïde dans sa poche, et qu'avec cela, une bonne carte a suffi, telle que celle du général Dufour, de l'état-major suisse, qui est une carte célèbre que tous les géographes consultent. Dans tous les cas, les frères hospitaliers du Grand-Saint-Bernard disent qu'ils ne l'ont jamais vu et qu'il a dressé tous ses plans dans son cabinet.

Le tunnel projeté par M. de Vautheleret aurait 9,485 mètres de long et serait à l'altitude de 1,622 mètres d'une part, 1,620 de l'autre. Ce serait le plus haut de tous les tunnels alpins, alors que celui du Simplon serait le plus bas; mais à cela on peut répondre avec raison que, sur le grand chemin de fer du Pacifique, le premier qui ait été construit aux États-Unis entre les deux océans, la branche de l'*Union Pacific*, qui va d'Omaha, sur le Missouri, à la ville des Mormons, traverse les Montagnes-Rocheuses à 2,313 mètres; et que celle du *Central Pacific*, qui va du grand Lac-Salé des Mormons à Sacramento, capitale de la Californie, franchit la Sierra Nevada à 2,140 mètres. Sur le *Northern Pacific*, qui est au nord de la ligne précédente, au voisinage de la frontière des États-Unis avec le Canada, la ligne de faite est atteinte par le rail à 1,652 mètres. De La Vera-Cruz à Mexico, le chemin de fer s'élève à une hauteur de 2,100 mètres, et la ligne ando-péruvienne, qui va de Lima à Oroya, à 4,768 mètres. C'est à cette altitude que s'ouvre le tunnel de Meigg, ainsi appelé du nom du hardi entrepreneur de la voie. Enfin, le chemin de fer de l'Himalaya, dans l'Inde, qui a 80 kilomètres de long, avec un écartement de rails de 0<sup>m</sup>, 61 seulement, s'élève à 2,250 mètres, avec des pentes de 45 à 50 millièmes et des courbes de 21 mètres de rayon. De même, de Calcutta à Djarjeeling, également dans l'Himalaya, le chemin de fer, qui a 580 kilomètres de long, monte jusqu'à une hauteur de 2,345 mètres. Ce n'est donc pas à cause de l'altitude que le tunnel du Grand-Saint-Bernard sera inexécutable, pas plus qu'en raison des déclivités, qui ne dépassent pas 15 ou 20 millièmes, ou enfin par l'élévation de la température dans le souterrain en creusement, laquelle n'ira pas au-delà de 20 à 22 degrés, mais c'est pour d'autres causes que ce tunnel, comme tant d'autres qui sont également en projet, ne se fera pas.

M. de Vautheleret a commencé à étudier son projet de tunnel du Grand-Saint-Bernard dès 1871. D'autres personnes l'avaient aussi examiné avant lui; mais il est bientôt resté seul sur la brèche. Il a donné à la ligne qu'il propose le nom de *Ligne ferrée directe de Londres à Brindisi*, comme si tout le transit de l'Inde et de l'extrême Orient allait se faire par là, et il joint même à son premier projet celui du tunnel du col de Tende ou de la ligne de Nice et Vintimille à Cuneo, qu'il appelle la *jonction avec la Méditerranée*.

Il a pour lui les Piémontais, naturellement. Ayant la parole chaude, expressive et facile, dans toutes les sociétés savantes ou autres devant lesquelles il a parlé, il a souvent provoqué les applaudissements; mais c'est un pur théoricien. Le dernier projet dont il vient de faire part au public va de Martigny, dans le canton du Valais, à Aoste, en Piémont, sur une longueur de 139 kilomètres, y compris le tunnel de 9,485 mètres, qu'il creusera, dit-il, au moyen de quatre puits. Son devis estimatif comporte, sur ces données, une dépense totale de 86 millions de francs seulement, moyennant quoi il prétend gagner, de Galais ou de Paris à Plaisance, sur le Mont-Cenis, 118 kilomètres, sur le Saint-Gothard 96, et sur le Mont-Blanc 92. En un mot, ce serait, d'après lui, la route la plus courte, la plus économique, la plus sûre, la meilleure.

Ce projet et celui du Mont-Blanc peuvent marcher de compagnie; car on n'ouvrira certainement ni l'une ni l'autre de ces voies, où les lignes d'accès ne sont pas encore faites ni à faire. Le Grand-Saint-Bernard serait, du reste, comme le Mont-Blanc, une superfétation de la ligne du Mont-Cenis, et tous les deux tomberaient en Piémont, comme le Mont-Cenis, mais plus mal, n'aboutissant à aucun chemin de fer déjà exécuté. M. de Vautheleret a tort d'ailleurs d'appeler son projet une *ligne exclusivement française*; c'est le Mont-Blanc seul qui mérite ce titre. La ligne du Grand-Saint-Bernard commencerait en Suisse, à Martigny, et finirait à Aoste, en Piémont. A ce compte, et pour nous, elle n'est pas plus favorable que celle du Simplon.

*Le Petit-Saint-Bernard.* — Tous les cols ont leur place dans ces projets, même le Petit-Saint-Bernard, auquel d'aucuns ont pensé, ne fût-ce que pour le mettre en parallèle et en concurrence avec le Grand-Saint-Bernard; mais il est encore plus rapproché du Mont-Cenis que l'autre. Divers projets consisteraient à faire un tunnel à 923 mètres d'altitude ou un autre à 1,200 mètres; le premier aurait 20 kilomètres de long, le second 12 ou 13. D'autres prétendent aussi passer sans tunnel par la vallée de l'Isère et se rendre à ciel ouvert, en tramway, d'Albertville, en Savoie, au val d'Aoste, en Piémont. Certes, ce serait là une autre voie essentiellement française, comme celle du Mont-Blanc, et l'on dit que les députés de la Savoie y sont favorables. Il n'en est pas moins probable que l'on ne fera rien non plus de ce côté, car les Alpes sont déjà suffisamment percées, à l'ouest par le Mont-Cenis, au nord par le Gothard, à l'est deux fois, par le Brenner et par l'Arberg.

La nécessité d'un moment d'arrêt, de suspension se fait d'ailleurs sentir dans les dépenses qu'exigent en France les travaux publics, et qui sont souvent exagérées, même quelquefois inutiles. Si l'on

veut lutter contre la concurrence du Saint-Gothard, nous en avons indiqué la meilleure manière, qui consiste principalement à chercher tous les moyens d'arriver à la modicité du prix des transports, surtout par l'abaissement des tarifs et l'établissement de tarifs communs, internationaux ou de transit, réduits au minimum. Nous en avons donné quelques exemples ; on pourrait les multiplier. Enfin, il faut achever tous nos canaux, améliorer nos ports, nos rivières, compléter nos voies ferrées, non par ces grands tunnels gigantesques, de longueur interminable, hérissés de difficultés, qui entrent des centaines de millions que les états aujourd'hui ne peuvent ou ne veulent plus donner, mais par des embranchemens, des raccordemens de moyenne longueur en plaine ou de faible pente, et qui vont partout chercher le fret sans grandes dépenses et sans grande peine. Il faut aussi développer notre industrie en multipliant les écoles d'arts et métiers, en fortifiant l'enseignement technique, en introduisant les procédés les plus perfectionnés dans nos usines, nos fabriques, nos manufactures, ce qui est un moyen d'abaisser les prix de revient sans toucher aux salaires. A l'étranger, il nous faut établir partout, ou au moins dans les plus grands centres, où nous avons des résidens stables assez nombreux, des chambres de commerce, et mieux organiser nos consulats, nos écoles de commerce, nos sociétés de géographie, d'une manière plus libérale, plus pratique et plus progressive. Tout cela se relie à la question des échanges et à celle des transports, en un mot, à celle du travail industriel national, que nous résoudrons par tous ces moyens, et non en cherchant encore à percer de grands tunnels dans les Alpes, quand il y en a déjà quatre d'ouverts, dont un n'a été fait que pour arriver en quelque sorte à diminuer ou troubler à tout le moins notre commerce extérieur.

L. SIMONIN.

---

## LES TROIS ÉPOQUES

D'UNE

# DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE

---

### LA CIRCULATION DU SANG.

---

« La découverte de la circulation du sang, a dit Flourens, n'appartient pas et ne pouvait guère appartenir, en effet, à un seul homme, ni même à une seule époque. » Le livre que Flourens ouvrait par cette déclaration date de trente ans, et, depuis ce temps, on sait universellement que Guillaume Harvey, Anglais, médecin du roi et professeur d'anatomie au collège des médecins de Londres, n'est pas seul à mériter la gloire qui s'attache à cette grande conquête scientifique.

Les admirateurs de Harvey ne peuvent revendiquer pour lui qu'une part considérable, à la vérité, mais enfin une part seulement dans la solution complète de ce problème physiologique : ils ne sauraient lui attribuer autre chose que la découverte de ce que l'on nomme la grande circulation. Mais, antérieurement à lui, cette mystérieuse fonction de la circulation du sang avait été éclaircie dans un de ses rouages essentiels. On connaissait et l'on connaissait bien la petite circulation pulmonaire. Plus de trente ans avant la naissance de l'anatomiste anglais, l'Italien Realdo Colombo et l'Espagnol Michel Servet l'avaient décrite avec une précision qui ne devait pas être dépassée, et cette première connaissance enveloppait l'autre et la contenait implicitement.

D'ailleurs, lors même qu'on écarterait du débat cet important préambule et qu'on se réduirait à la considération de la circulation générale, qui passe pour l'œuvre propre de Harvey, on verrait que là encore il a eu bien des auxiliaires. Pendant ses voyages en Italie, durant sa fréquentation de quatre années à l'école célèbre de Padoue, il avait appris dans les écrits de Realdo Colombo, de Césalpin, d'André Vesale et de Fallope, et il avait entendu de la bouche même de Fabrice d'Acquapendente, son maître direct, tout ce qu'il était nécessaire de savoir pour conclure, comme il a fait, au mouvement circulaire du sang. A la vérité, cette histoire est celle de la plupart des découvertes. Bien rares sont celles qui ont jailli de toutes pièces du cerveau d'un seul homme, comme Minerve du front de Jupiter. Et c'est pourquoi Flourens, Ch. Richet et tous les biographes de Harvey déclarent que la gloire de ce grand homme ne se trouve pas beaucoup diminuée par le mérite de ses maîtres et de ses inspirateurs.

Quoi qu'il en soit, un point au moins échappe à toute contestation, c'est que l'histoire de la circulation du sang ne commence pas à Harvey : nous devons ajouter qu'elle ne finit pas non plus à lui, et, de même que le célèbre anatomiste a eu des prédécesseurs, il a eu aussi des successeurs. Nous entendons dire par là que la découverte des circulations locales, due à Claude Bernard et complétée par les physiologistes contemporains, est aussi essentielle à l'intelligence des mécanismes circulatoires que celles de Realdo Colombo et de Harvey. Ce sont des progrès de même ordre et qu'il est permis de mettre en balance les uns avec les autres. En d'autres termes, la découverte de Harvey marque une sorte de crise célèbre dans la lente évolution de nos connaissances relatives à la circulation et cette crise se place entre deux autres, l'une qui l'a préparée, l'autre qui l'a complétée. De ces trois époques que l'on peut distinguer dans l'histoire de la circulation, c'est surtout la dernière que nous nous proposons de raconter. Cependant des documens nouveaux, des discussions récentes nous obligent à reprendre avec quelques développemens l'histoire de la circulation pulmonaire et de la circulation générale.

#### I. — LA CIRCULATION PULMONAIRE.

Il est facile d'expliquer la circulation pulmonaire, et, de fait, dans nos collèges, on l'explique à d'assez jeunes enfans; mais il est bien plus malaisé de comprendre l'idée que l'on s'en formait depuis l'antiquité jusqu'à la renaissance. Les anciens connaissaient, à la vérité, les relations anatomiques du cœur avec les poumons; ils savaient que les deux organes sont reliés par deux systèmes de



canaux : l'artère et les veines pulmonaires, qu'ils appelaient d'autres noms. L'artère pulmonaire prend naissance dans la moitié droite du cœur, au ventricule droit, et répand ses rameaux dans le poumon ; la veine pulmonaire y plonge ses racines et son tronc vient déboucher dans la partie gauche du cœur, à l'oreillette gauche. Ces dispositions étaient faciles à apercevoir : Galien les avait décrites chez le singe et plus tard elles avaient été vérifiées sur l'homme même. Mais ce que l'on ignorait encore, c'est que ces deux arbres, l'artériel et le veineux, se rejoignent dans le poumon, de telle sorte que les rameaux de l'artère s'abouchent directement avec les racines des veines. Ces communications étroites, qui forment le réseau capillaire pulmonaire, avaient échappé à une investigation trop grossière. C'est grâce à elles pourtant que le sang peut passer d'un système dans l'autre sans s'extravaser et se répandre dans le tissu. Il se rend ainsi du cœur droit au cœur gauche en exécutant une sorte de voyage circulaire à travers l'organe respiratoire, avec l'artère pulmonaire comme voie d'aller et les veines pulmonaires comme voie de retour.

Pour les anatomistes antérieurs à la renaissance, ce réseau intermédiaire n'existait pas : les deux arbres restaient isolés l'un de l'autre, chacun ayant son contenu propre, qui ne pouvait qu'osciller, de la racine au faite. Les anciens comparaient ce prétendu mouvement de va-et-vient des vaisseaux au flot alternatif de l'Éuripe. Dans le flux et le reflux de cet étroit canal qui séparait l'île d'Eubée de l'Attique et de la Béotie, Aristote voyait une image fidèle des déplacements du sang dans les conduits qui l'enferment. La tradition avait perpétué cette comparaison de l'Éuripe. A chaque instant, on la retrouve dans les ouvrages des anciens médecins, qui l'adoptaient comme une explication suffisante, et jusque dans le livre de Harvey, qui en a fait apercevoir la fausseté.

Aux temps dont nous parlons, on ne soupçonnait donc pas que ce fût le même sang qui, amené du cœur par l'artère pulmonaire, y revenait par la veine pulmonaire. C'était, croyait-on, deux liqueurs différentes : d'une part, le fluide sanguin nourricier de l'organe ; et, de l'autre, un singulier mélange de sang, de phlegmes, et enfin d'air destiné à rafraîchir le cœur. Et cependant on avait admis que le sang du cœur droit devait passer dans le cœur gauche, ce qui est parfaitement vrai. On l'avait admis pour des raisons chimériques inutiles à rappeler. Mais, au lieu que ce passage s'accomplît, suivant les paroles mêmes de Michel Servet, « par un long et merveilleux détour à travers le poumon, » Galien avait imaginé une communication plus directe. Il avait percé la cloison mitoyenne des ventricules, barrière infranchissable entre les deux cœurs, et, par ces orifices imaginaires, il expliquait le déversement de l'un à l'autre.

Dans la réalité, il n'y a rien de pareil, ni chez l'homme ni chez les animaux adultes. Ces prétendus orifices, qui supprimeraient la nécessité du circuit à travers le poumon, n'ont plus de raison d'être dès que cet organe fonctionne, c'est-à-dire dès la naissance. Avant que l'enfant ait encore respiré, le poumon, repley sur lui-même et imperméable, ne peut offrir libre passage au courant sanguin. Une disposition transitoire, qui disparaîtra avec la venue de l'enfant à l'air et au jour, permet donc au sang d'aller du cœur droit au cœur gauche à travers un orifice ménagé dans la cloison au niveau des deux oreillettes. Vesale, Arantius et Galien lui-même avaient vu et décrit ce trou, et cependant c'est Botal qui lui a légué son nom; Botal, praticien piémontais, sorte de Sangrado qui dut sa célébrité à ce qu'il saignait à outrance les mêmes malades que la Faculté de Paris, comme le dit Flourens, purgeait sans pitié :

L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné.

Mais cet orifice temporaire s'oblitére progressivement, et chez l'enfant, après dix-huit mois, l'on n'en retrouve habituellement plus de traces. La cloison mitoyenne des deux cœurs, dans toute son étendue, est continue et imperméable.

L'erreur de la croire percée dura treize siècles, depuis Galien jusqu'à Realdo Colombo et à Michel Servet. C'était là pourtant une méprise grossière. Le plus simple examen de cette cloison devait montrer qu'elle présentait des fossettes, mais qu'elle n'avait point de trous. Il suffisait au premier anatomiste attentif de regarder et d'en croire ses yeux. Mais c'était précisément cette confiance au témoignage des sens qui était, en ces temps, une extrême hardiesse. Galien régnait sur l'école. Sa parole exerçait une telle autorité que les observateurs qui avaient regardé cette cloison sans y voir la moindre perforation n'osaient pas contredire le « prince des médecins, » et aimaient mieux croire à l'erreur de leurs yeux qu'à l'erreur du maître. Mundini, en 1540, voit ces orifices qui n'existent pas; Le Vasseur les voit aussi. Un maître célèbre, qui professait à Bologne en 1521, Bérenger de Carpi, convient qu'ils « ne sont pas bien visibles » chez l'homme; mais, en revanche, il n'hésite pas à les reconnaître chez le bœuf et chez d'autres animaux de grande taille. Et, en 1551, Léonard Fuchsius, dans une sorte d'*Építome* destiné aux étudiants, parlant de cette cloison et des fossettes qu'elle présente : « Ces fossettes, dit-il, ne nous paraissent pas perforées, afin sans doute que nous soyons forcés d'admirer l'ouvrier de toutes choses qui fait passer par des trous inaccessibles à notre vue le sang du ventricule droit dans le ventricule gauche. » Mais on peut citer un fait plus significatif encore : le célèbre André Vesale, qui a

reçu des historiens de la médecine le nom très honorable de « père de l'anatomie moderne, » dans la première édition de son *Traité d'anatomie*, publiée en 1543, reproduit l'erreur de Galien. Et lorsque, douze ans plus tard, l'erreur eut été connue et redressée par d'autres, Vesale, ce savant déjà célèbre à vingt-cinq ans, que le sénat de Venise sollicitait d'accepter une chaire à l'école de Padoue, ce novateur hardi ne trouve rien de mieux, pour justifier son ignorance, que de dire qu'il avait jadis dissimulé la vérité « afin de s'accommoder aux dogmes de Galien. »

Ce n'est plus, comme on le voit, un simple problème d'anatomie qui va se décider. La question s'élève singulièrement et présente une importance qui la recommande à tous ceux qu'intéresse l'histoire des progrès de l'esprit humain. On touche à un moment critique dans le développement des sciences. L'esprit nouveau, l'esprit de libre examen, la méthode expérimentale naissante se trouvent en présence de l'esprit scolastique et traditionnel, de la méthode des commentateurs.

Tout le moyen âge a vécu dans l'idolâtrie d'Aristote et de Galien, et cette idolâtrie était telle que l'évidence du fait ne pouvait prévaloir contre elle. Rien de ce qu'avait dit Galien en anatomie n'avait encore été contredit, et pourtant, depuis longtemps, en Italie, on avait étudié sur le cadavre de l'homme la structure des organes. Dès le <sup>xiii</sup> siècle, Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Romains, le fondateur de l'université de Naples, le restaurateur des écoles de Padoue, de Bologne et de Salerne, avait édicté des réglemens qui obligeaient quiconque voulait devenir médecin à disséquer pendant deux années. Si peu que ces sages prescriptions eussent été suivies, cela suffisait pour ébranler la foi aveugle dans la parole du maître. Et cependant, devant les démentis de l'expérience, les plus sages, comme Bérenger de Carpi, et plus tard Vesale, accusaient l'imperfection de leurs sens, et les plus téméraires ne reculaient pas devant l'absurde déclaration que la structure du corps humain avait pu changer depuis le temps où le célèbre médecin de Marc Aurèle avait écrit son livre.

Ce vasselage traditionnel va être rompu. Il ne s'agira plus de commenter Aristote ou Galien et de pénétrer le sens de leurs paroles : il faudra envisager la nature en face. Et la première victoire de l'esprit de libre examen eut précisément pour terrain cette question minime en apparence de savoir si la cloison qui sépare les cavités gauche et droite du cœur est réellement percée. D'où souffle ce vent de libre examen? De tous les points de l'horizon sans doute, mais nous n'avons pas à le dire : nous n'avons ici qu'à en signaler la première manifestation dans le domaine des sciences anatomiques. Quels ont donc été les premiers ouvriers de

cette œuvre, si modeste en apparence, si considérable dans la réalité? Lequel, parmi tous ces savans qui illustrent l'Italie, ou même l'Europe, a dressé l'autorité de l'expérience contre celle de Galien, ou, plus simplement, lequel a réfuté l'erreur relative aux trous de la cloison du cœur et découvert la circulation pulmonaire?

C'est sur ce point que la critique contemporaine hésite encore. A la vérité, elle écarte, sans grande peine, la compétition d'André Vesale, malgré les efforts de son biographe M. Burgræve; elle écarte aussi les noms de Ruini et d'Eustachio Rudio, qui sont des auteurs de seconde main. Mais deux grandes figures restent en présence : Michel Servet, la malheureuse victime de Calvin, à la fois médecin et théologien, et Realdo Colombo, savant illustre, esprit à la fois observateur et expérimentateur, qui a pu être appelé avec justice et sans qu'aucun des deux personnages ait rien à perdre à ce rapprochement, le Claude Bernard du xvi<sup>e</sup> siècle. Les documens principaux du débat sont fournis par deux passages souvent cités : l'un du *Christianismi Restitutio*, de Servet, l'autre de l'ouvrage de Colombo, *de Re anatomica*. Dans les deux cas, la découverte de la petite circulation est exprimée avec une extrême précision. Mais le premier date de 1553, l'autre de 1559. Ce serait un écart de six années au profit de Servet. Et pourtant cet argument, qui paraît victorieux, ne saurait clore la discussion. Il ne fait guère que l'ouvrir, et il nous oblige à entrer dans le détail des circonstances où les deux livres ont paru.

Le livre de Servet fut imprimé secrètement à Vienne, en Dauphiné, à la fin de l'année 1552. Après une jeunesse mouvementée, occupée par des travaux divers, des voyages, et des querelles théologiques et scientifiques, le fougueux Espagnol s'était établi en France. Ayant exercé la médecine pendant deux ou trois ans à Charlieu, aux environs de Lyon, il vint ensuite se fixer à Vienne, où il était appelé par l'archevêque Pierre Paulmier, et où, comme il le dit lui-même, « tout le monde lui voulait du bien. » La médecine était loin d'occuper toute son activité. L'un de ses maîtres à l'Université de Paris, Winter d'Andernach, parlait de lui comme d'un « jeune homme orné de toute espèce de littérature. » Mais sa passion était la théologie. Son premier ouvrage, publié à Haguenau en 1531 (l'auteur avait vingt et un ans) est dirigé contre le dogme de la trinité, qu'il appelait « une imagination polythéiste. » Cette publication souleva contre lui toutes les églises d'Allemagne : elle fut réprouvée par Bucer et Capiton, les réformateurs de l'Alsace, à qui Servet était allé proposer sa doctrine avant de la répandre, et par O'Ecolampade, qu'il avait consulté sans plus de succès à Bâle. C'est à ce moment que l'auteur fut obligé de fuir et de se réfugier à Paris. Son second ouvrage roule sur la même question :

*de Trinitatis Erroribus*. Le *Christianismi Restitutio* lui-même est encore un livre de théologie. Servet y combat la doctrine de l'humanité du Christ, le baptême des petits enfans, et encore le dogme de la trinité.

On pourrait s'étonner de trouver dans un traité de ce genre, si entièrement étranger par son objet aux sciences naturelles, des considérations et une découverte, enfin, qui sont d'un si grand intérêt pour la physiologie. Si l'authenticité de l'exemplaire qui existe à la Bibliothèque nationale n'était aussi certaine, on serait tenté de croire à une interpolation : mais il faut renoncer à cette idée ; il n'y a point de passage intercalé, point de tricherie. Et d'ailleurs on peut saisir le lien qui, dans l'esprit de l'auteur, rattachait entre eux ces objets différens. Les anciens confondaient la vie avec le sang : la vie, l'âme des héros d'Homère s'écoulent de leurs veines et abandonnent en même temps que le sang le corps du guerrier. La même idée se retrouve dans les livres hébraïques ; dans la Genèse, dans le Deutéronome, dans le Lévitique enfin, où il est dit : *Anima omnis carnis in sanguine est* : L'âme est dans le sang ; elle y a été soufflée par Dieu à travers la bouche et les narines. Et c'est pour cela qu'il est interdit de s'en nourrir, qu'il faut saigner les animaux sacrifiés et recouvrir de poussière le sang répandu à terre. C'est aussi pour mieux connaître les mouvemens de l'âme que Servet étudie les pérégrinations du sang. A des traits de ce genre, à son goût de la controverse, à son parti-pris de s'attacher au sens littéral, on reconnaît l'esprit scolastique et théologique. Que dans cet ordre de considérations, il soit admirable, c'est ce que déclare l'un de ses savans biographes, le pasteur allemand H. Tollin, qui a consacré sa vie et ses talens à la glorification de Servet. « Si, dit-il, dans son grand système théologique, il n'eût point parlé de la circulation pulmonaire, son nom serait resté inconnu aux physiologistes et aux médecins, mais alors l'illustre Espagnol n'aurait encore perdu qu'un seul fleuron de sa riche couronne. » Tel n'est point notre avis. Ces dix pages où Servet traite une profonde question de physiologie ont plus fait pour sa réputation que toutes les autres ensemble.

C'est ici une observation capitale. Les deux courans qui entraînaient les esprits de ce temps se sont rencontrés dans le cerveau de Servet. Poussé par les circonstances vers l'observation de la nature, attiré par ses goûts vers la scolastique et le commentaire, il constitue une figure indécise et les historiens des sciences doivent hésiter avant d'attribuer l'une des plus importantes découvertes de la physiologie naissante à un esprit imbu de tant de chimères. Il faut se souvenir, en effet, que six ans après son traité théologique contre les trinitaires, en 1537, il ne craignit pas d'ensei-

gner à la faculté de médecine de Paris, dans les écoles de la rue de la Bûcherie, les superstitions de l'astrologie judiciaire et la divination, et d'en publier une *Apologie*. Il fut pour ce fait, et sur la plainte du doyen Jean Tagault, traduit devant le parlement et exclu pour toujours de la faculté. Cette erreur de Servet, qu'on ne retrouverait point chez les véritables savans de cette époque, n'était pourtant pas sans exemple chez les médecins. A l'école même de Paris, le célèbre Fernel, — que l'on appelle quelquefois le « Galien moderne » et dont Gui-Patin a dit qu'il « était le plus savant et le plus poli » des hommes, — Fernel avait commencé par s'occuper « d'astrologie, de qualités occultes et de démonomanie. »

Et pourtant Servet est observateur et médecin aussi. A l'âge de dix-sept ans, Jean Quintana, confesseur de Charles-Quint, l'amène en Italie, foyer des sciences renaissantes, terre privilégiée où s'épanouit déjà le génie moderne. Il est entraîné par l'admirable mouvement de curiosité qui poussait tant d'esprits dans la voie des études anatomiques. Les artistes n'y étaient pas moins empressés que les savans. Ils vivaient en rapports étroits avec les anatomistes, auxquels ils demandaient de leur faire connaître la forme et le jeu des muscles et les actions du corps. Léonard de Vinci, génie véritablement encyclopédique, avait poussé très loin, dans l'âge précédent, ce genre de recherches : il méditait la publication d'un traité d'anatomie, dont les notes sont conservées à la bibliothèque de Windsor, et qu'il destinait aux élèves de l'académie des beaux-arts qu'il fonda à Milan. Dans les treize portefeuilles qu'il a laissés à sa mort, on trouve de remarquables études anatomiques relatives aux os, aux jointures, aux muscles et aux tendons. Michel-Ange disséquait lui-même pendant plusieurs années sous la direction de Realdo Colombo, son contemporain et son ami. Il avait étudié sur le cadavre, avec un soin extrême, la forme et les ressorts du corps humain, et il a laissé parmi ses dessins de très belles pages d'anatomie. On en peut dire autant de Raphaël : les collections italiennes, le musée du Louvre et le musée Wicar, de Lille ont de lui des essais très remarquables ; un de ses dessins de squelette destiné à l'étude d'une des figures du tableau de la *Mise au tombeau* est particulièrement célèbre. Enfin, Titien et son élève Jean de Calcar sont les auteurs des admirables figures qui illustrent l'ouvrage de Jean Vesale. — Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, comme le fait H. Tollin, que Michel Servet, introduit tout jeune et plein d'ardeur dans ce milieu avide de connaissances anatomiques, ait eu la curiosité d'assister aux démonstrations des maîtres qui professaient à Bologne et à Padoue, François Litigatus et Realdo Colombo. Un peu plus tard, il suivit les armées de Charles-Quint en qualité de médecin. Puis il dissèqua à l'école de Paris ; il écoute les leçons de Sylvius et

de Fernel et il sert avec André Vesale, son contemporain et son condisciple, d'aide et de prosecteur à Winter. Enfin il se consacre depuis l'âge de trente ans, et d'une manière presque continue, à la pratique médicale et correspond sur les matières de son art avec beaucoup de savans médecins, Lavau, de Poitiers, Jérôme Bolec, médecin de la reine de Pologne, et d'autres encore.

Mais il est permis de croire que ces occupations et ces études ne répondaient pas à sa secrète passion. Il avait reçu dès son enfance une impression que rien ne pouvait effacer. Il était né en 1509 d'un père espagnol, à Villanueva, en Navarre. Les Morisques n'avaient pas encore été chassés de l'Espagne, et, comme on l'a fait remarquer, dans les villes du nord et de l'est de la péninsule, plus d'un fervent musulman se cachait alors sous l'apparence d'un chrétien. Servet enfant put recevoir de quelqu'un de ces faux convertis le germe de cette idée musulmane que les chrétiens seraient des idolâtres et des polythéistes croyant à plusieurs dieux parce qu'ils croient à la trinité. — C'est le dogme qu'il combattit toujours et particulièrement dans cet ouvrage de la *Restitution du christianisme*, auquel il nous faut maintenant revenir.

Six mois après qu'il avait été imprimé, le 17 juin 1553, ce livre hérétique était brûlé sur la place de la Charnève, à Vienne, par la main du bourreau. Des huit cents exemplaires que l'imprimeur Balthazard Arnollet en avait tirés, un petit nombre seulement échappa à la destruction. Il n'en subsiste plus que trois ; ces trésors bibliographiques inestimables appartiennent aux bibliothèques de Paris, de Vienne et d'Édimbourg. Chacun d'eux a son histoire et comme une sorte de feuille de route qui permet d'en suivre les étapes. De l'exemplaire viennois nous dirons seulement, d'après M. Chéreau, qu'il fait partie de la bibliothèque impériale depuis l'année 1786, où un magnat hongrois, le comte Samuel Peleki, en fit don à l'empereur Joseph II. Quant à l'exemplaire français, on en connaît bien les fortunes diverses, grâce encore à M. Chéreau. — Ce livre, que tout le monde peut voir exposé parmi tant d'autres richesses dans la galerie Mazarine, a joué un rôle dans le procès du malheureux Servet. C'est sur cet exemplaire que Germain Colladon, avocat, procureur général, l'accusateur du médecin navarrais, a souligné ou annoté les passages incriminés ; et, à la fin du volume, il a récapitulé de sa main les assertions et les hérésies contraires à la vraie doctrine de Genève. — Les premiers feuillets sont roussis sur les bords, quelques-uns percés à jour.

Flourens a parlé avec émotion de ces traces laissées par les flammes « du bûcher où l'on brûlait à la fois le livre et l'auteur. » Cette généreuse pitié n'est pourtant pas ici à sa place. Le livre ne vient pas du bûcher de Genève. A la vérité, dans cette

journée du 27 octobre 1553, où l'infortuné médecin mourait dans les tourmens du feu, le corps fixé par une chaîne à un poteau planté au milieu d'un tas de bois vert et « la tête couverte d'une couronne de roseau, enduite de soufre, » un exemplaire de son livre, lié derrière lui à ses reins, fut consumé incomplètement et aurait pu être recueilli par des mains pieuses ou peut-être simplement mercenaires. Les termes de la sentence laissent supposer que d'autres exemplaires encore et avec eux quelques manuscrits furent exposés aux mêmes flammes et aux mêmes chances aussi de préservation. Le supplice fut lent : la nuit arriva avant que le corps du malheureux patient ni les livres, prétextes et compagnons de son supplice, fussent réduits en cendres. — Nous nous excusons ici de chercher de froids documens bibliographiques au milieu de ces affreux souvenirs. Mais d'autres avant nous ont éloquemment flétri les bourreaux et plaint la victime de ce drame. On a montré à l'œuvre cette haine persévérante de Calvin inspirée par l'orgueil blessé autant que par le zèle de la doctrine.

Servet et Calvin se connaissaient de longue date : ils étaient exactement du même âge ; ils s'étaient vus et fréquentés à Paris. Inspirés l'un et l'autre de la même passion réformatrice, ils entretenrent pendant plus de seize ans un long commerce épistolaire, débattant sans pouvoir se convaincre les questions dogmatiques les plus ardues et les plus épineuses. — De leur désaccord naquit une haine qui, du côté de Calvin, se faisait jour à toute occasion. Dans un Commentaire sur l'évangile de saint Jean, Calvin traite Servet de « meschant garnement rempli d'orgueil, » et « de chien. » C'est lui, proscrit pour délit d'opinion, hérétique pour les orthodoxes de France, qui, par l'intermédiaire d'un de ses agens, Guillaume Trie, dénonce les hérésies de Servet à cette même autorité ecclésiastique dont il avait été la première victime. Et, pendant le procès, devant les magistrats de Genève, le malheureux Espagnol lui reprochait en face l'infamie du procédé auquel il avait eu recours en envoyant à l'inquisiteur Molaris et au grand vicaire Arzelier de Vienne, non-seulement les feuilles imprimées d'un livre qui n'avait pas été répandu dans le public, mais les lettres plus secrètes encore de leur correspondance privée. Lorsque ces manœuvres eurent réussi à faire condamner Servet par les juges delphinaux à 1,000 livres d'amende envers le roi dauphin et à être brûlé ainsi que ses ouvrages, Calvin put croire qu'il en avait bien fini avec son adversaire. Mais les magistrats de Vienne furent heureux de laisser échapper leur prisonnier, et celui-ci, fuyant la persécution et décidé à gagner l'Italie, prit la route de Genève. Il était caché dans une auberge de la ville, à l'enseigne de *la Rose*, et il débattait avec des bateliers les conditions de son transport à travers le



lac, lorsque Calvin, informé de sa présence, le fit appréhender. Il suscita contre lui un accusateur, Nicolas de La Fontaine, qui était une de ses créatures et que dans ses lettres il appelle « Nicolaus meus, » une sorte de domestique, d'autres disent « son cuisinier, » en tous cas un homme à lui. Au cours du procès, Calvin poursuivit l'accusé de ses injures, et comme Servet les dédaignait, il raconta plus tard cet incident dans les termes suivans : « Tant il y a que ce sale chien, étant ainsi abattu par de si vives raisons, ne fit que torcher son museau, en disant : « Passons outre ; il n'y a point de mal. » Enfin, et malgré ses dénégations, il est constant qu'il poussa secrètement les juges à prononcer la peine de mort contre son rival. Il tenait ainsi la promesse qu'il faisait sept ans auparavant, en 1546, à Guillaume Farel son ami, et plus tard à Viret, lorsqu'il écrivait au premier : « Si je puis quelque chose auprès des magistrats, je ferai en sorte qu'il ne s'en tire pas vivant. » Et Farel de lui répondre plus tard : « C'est un effet admirable de la Providence de Dieu à l'égard de Servet qu'il soit venu à Genève. »

Une circonstance du supplice de Servet doit être rappelée. Le bûcher était chargé de bois vert (*adhuc frondosus*) qui pendant plus de deux heures refusa de flamber. Et pendant que Farel, là présent, adjurait le patient de rétracter ses erreurs, lui, aveuglé par la fumée, enveloppé par le feu jusqu'à mi-corps, criait d'une voix lamentable : « Ah ! malheureux, qui prie que ma vie finisse et qui ne puis mourir ! Est-ce que les pièces d'or qu'on a saisies sur moi, et le collier d'or qu'on m'a ôté, et que Calvin n'a pas fait condamner à être brûlé avec moi, ne suffisaient pas à acheter assez de bois pour me consumer, moi, malheureux ! »

Si ce ne sont pas les flammes du bûcher allumé sur le Champ-du-Bourreau à Genève qui ont roussi les pages de ce livre dont nous suivons l'histoire ; au dire de quelques biographes et de M. Chéreau en particulier, ce serait le feu d'un autre bûcher. Cet exemplaire aurait fait partie des cinq balles de feuilles qui furent jetées dans les flammes, le 17 juin 1553, à Vienne, sur la place de la Charnève, en même temps que l'effigie de l'auteur. Sauvé par une intervention inconnue, il se serait retrouvé, quatre mois plus tard, entre les mains de Colladon, l'accusateur de Servet. Mais la légende s'évanouit devant le procès-verbal de l'exécution, signé du crieur et trompette de Vienne et des sergens royaux, déclarant que la sentence a été mise à « due et entière exécution, tant en ce qui concerne l'effigie que les livres. » Celui-ci a donc eu une autre origine et une fortune moins dramatique. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre, avec H. Tollin, que les traces de feu qu'il semble présenter ne seraient en réalité que les ravages de l'humidité et des moisissures ; mais nous dirons que ces dégâts sont l'effet de quel-

que accident vulgaire. Quoi qu'il en soit, cet exemplaire de Colladon était, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, l'une des curiosités de la bibliothèque de l'électeur de Hesse-Cassel. En 1720, lorsque le prince Eugène, passant à Cassel, demanda à voir ce livre fameux, il avait disparu. Vingt ans plus tard, en 1740, selon la parole de Des Maizeaux, il était « l'ornement » de la précieuse collection du médecin anglais Richard Mead. Il passe de là à celle de Claude de Boze, numismate connu; il devient ensuite la propriété du président de Cotte en 1753; il est adjugé plus tard au duc de La Vallière pour la somme de 3,800 livres et, après la mort du duc, en 1783, le baron de Breteuil, ministre, le fait acheter, pour la bibliothèque du roi, au prix de 4,421 livres.

C'est dans ce livre précieux, nous l'avons dit, à la page 171, que se trouve le passage célèbre qui nous ramène à notre discussion : « La communication des deux cœurs ne se fait pas à travers la cloison moyenne des ventricules, comme on se l'imagine communément; mais, par un long et merveilleux détour, le sang est conduit à travers le poumon, où il est agité, préparé, où il devient jaune, *flavus* (remarquons ce mot) et passe de l'artère pulmonaire dans la veine pulmonaire. » Voilà la petite circulation bien connue et bien comprise, et cela en 1553 ! Il y a plus : on a prétendu, et le fait n'a rien d'in vraisemblable, que, dès l'année 1546, le *Christianismi Restitutio* avait été achevé en manuscrit par Servet et envoyé par lui à Calvin et à Mélanchthon.

Or, cette importante découverte, source de tant d'autres et qu'il possédait ainsi depuis des années, Servet ne la réclame point pour lui. Il la mentionne, pour ainsi dire, comme une observation sans propriétaire. Il la produit incidemment dans un passage imprégné de l'esprit de Galien et au milieu de considérations purement théologiques d'une bien autre valeur à ses yeux. S'il ne s'en attribue point lui-même le mérite, personne non plus ne songe à lui en faire honneur. Dans les discussions auxquelles elle va donner lieu pendant près d'un demi-siècle, aucun champion, Anglais ou Français, Italien ou Allemand, luthérien ou catholique, ne fait mention de Servet, aucun ne le connaît comme anatomiste. Vainement on prendra la peine de supputer le nombre des exemplaires qui ont pu échapper aux bûchers de Vienne et de Genève. H. Tollin en a compté trente et un, mais ces calculs ne sont peut-être pas d'une exactitude absolue. Il est bien vrai qu'avant de prononcer une condamnation capitale et en présence des sympathies qui commençaient à se manifester en faveur du malheureux Espagnol, le conseil de Genève crut devoir consulter les conseils des autres cantons protestans. Il envoya les écrits de Servet à Zurich, à Schaffhouse, à Bâle et à Berne, sollicitant un avis qui fut donné, en

effet, sous une forme très vague, les théologiens de Zurich ayant seuls exhorté les Genevois à user de sévérité. Henri Tollin compte ainsi onze exemplaires répandus dans toute la Suisse. Mais, d'un autre côté, un passage d'une lettre de Calvin à Farel, datée de la veille du supplice, dans lequel le réformateur mande à son ami que « le messenger qu'on avait envoyé en Suisse est de retour, » pourrait faire supposer que c'était un seul et unique dossier qui avait été successivement transmis aux différens conseils. Des argumens de ce genre seraient capables de rapetisser le débat. Ce qui est certain, c'est que, ni dans ces temps-là, ni dans le nôtre, on ne pourrait voir l'ensemble de tous les savans, hommes de vérité et de libre discussion, concerter entre eux une sorte de conspiration du silence comme celle dont aurait été victime Michel Servet. Tandis que tous les anatomistes, partisans ou adversaires, parlent de Realdo Colombo, quelques-uns avec une extrême âpreté, pourquoi se tairaient-ils à propos de Michel Servet? Si pas un ne semble le connaître, c'est qu'en réalité pas un ne le connaît. Ce n'est pas du malheureux Espagnol qu'aucun d'eux a rien appris.

Il faut attendre près de cent cinquante ans pour qu'en 1697, un érudit anglais, Wotton, exhume du chaos où il était enseveli ce passage célèbre et essaie d'attribuer à Servet la découverte de la petite circulation. La sympathie universelle qu'avait provoquée l'injuste supplice de Servet, l'admiration pour la constance et le courage dont fit preuve ce martyr de l'intolérance, ont aidé la légende à s'établir; mais elle a contre elle des raisons intimes et pour ainsi dire psychologiques. Il n'y aurait pas d'autre exemple dans l'histoire qu'un esprit de cette trempe, imbu de chimères, entiché de scolastique et de théorie, sans recherches approfondies, eût fait, d'un air indifférent et comme en se jouant, l'une de ces découvertes qui sont le salaire d'une longue patience et du véritable génie expérimental. Non; cette doctrine qu'il n'a pas transmise, il l'a reçue, au contraire, il l'a tenue des étudiants italiens, dans la familiarité de qui il vivait à Paris, à moins que lui-même ne soit allé la chercher à la source même, c'est-à-dire au pied de la chaire de Realdo Colombo. L'historien de la médecine espagnole, Morejon, admet la réalité de ce stage de Servet à l'école de Padoue. Vainement le critique allemand Tollin se fonde sur ce que les registres de l'université ne mentionnent aucun acte en son nom pour prétendre que Servet n'est jamais retourné à Padoue. Mais les registres de la faculté de Paris ne signalent non plus aucun acte probatoire au nom de Servet. Il n'y prit aucun grade, et cependant nous avons eu, par le témoignage de ses maîtres et du doyen Tagault, des preuves de son séjour et de sa turbulence.

Si, comme tant de raisons nous obligent à le croire, Michel Ser-

vet n'a pas découvert la circulation pulmonaire, il a eu tout au moins le mérite de la bien comprendre et de s'attacher à elle dans sa nouveauté. Cet homme restera comme l'un des rares exemplaires de ces esprits ardents, mais en même temps inquiets, dont une seule étude ne saurait apaiser la curiosité et qui se dépensent à mille travaux, perdant ainsi en profondeur ce qu'ils gagnent en étendue. Nous le savons lettré, érudit, « à nul autre pareil en fait de doctrine de Galien ; » entiché d'astrologie pendant un moment ; géographe, à un autre moment, lorsqu'il réédite la version latine de la *Géographie* de Ptolémée ; médecin, lorsqu'il fait paraître un petit traité : *Syruporum Universa Ratio* ; anatomiste, lorsqu'il collabore aux *Anatomicarum Institutionum Libri* de Winter, mais toujours et par-dessus tout théologien et réformateur. Sa vie n'est pas moins incertaine et agitée que son esprit. Nous le trouvons en Espagne, sa terre natale, qu'il quitta dès la jeunesse ; on le voit à l'université de Toulouse occupé d'humanités et de droit ; il passe en Italie, à Naples, et plus tard à Bologne en 1530, où il assiste au couronnement de Charles-Quint ; puis, le voilà à Strasbourg et à Bâle conférant avec les réformateurs, chassé d'Allemagne à cause de la hardiesse de ses doctrines et condamné à Paris par le parlement. Il séjourne à Lyon, où son temps se partage entre les occupations de correcteur d'imprimerie chez les Trechsel et de médecin assidu aux leçons de Symphorien Champier ; en dernier lieu, fixé à Vienne, et enfin brûlé en effigie dans cette capitale du Dauphiné et brûlé en chair et os à Genève, à l'âge de quarante-quatre ans. En lui refusant les palmes de l'invention physiologique, on ne diminuera point le respect et les sympathies de la postérité pour cette noble figure qui a représenté, dans un moment critique de l'histoire et en face de la violence fanatique, les droits du libre examen et l'indépendance de l'esprit humain.

Realdo Colombo est un tout autre personnage, c'est une pure figure de savant. Il naît à Crémone en 1494, dix-sept ans avant Servet, et toute son existence s'écoule dans le travail et la recherche, loin des agitations religieuses, au milieu de ces écoles d'Italie, source féconde d'instruction, où les lettres et les sciences, sortant de leur longue torpeur, attiraient les esprits curieux de toutes les parties de l'Europe. C'était surtout une belle époque pour les sciences d'observation et en particulier pour les sciences naturelles. La vocation du jeune Crémonais était bien marquée. Déjà, au temps de sa prime jeunesse, apprenti pharmacien et plus tard élève en chirurgie, il manifestait le goût le plus vif pour les études anatomiques et il s'essayait sans relâche à scruter les secrets rouages de l'organisme. Il disséquait dans les amphithéâtres de Padoue, à Pise et à Rome. Dans les colombaires de Sainte-Marie-Nouvelle à

Florence, il étudiait avec curiosité les ossemens des morts innombrables qui y étaient conservés. Il fut bientôt connu pour l'un des plus habiles anatomistes de l'Italie. Cette célébrité dont il jouissait déjà de son vivant s'affirmait encore après sa mort, et deux siècles plus tard, l'illustre médecin Baglivi, parlant de Realdo Colombo, l'appelle « anatomiste d'une réputation immortelle. » De nombreux élèves, venus de tous les points de l'Europe, se pressaient à ses leçons, à Pise d'abord et ensuite à Padoue, où, en 1544, il remplaçait André Vesale dans la chaire que celui-ci avait illustrée. Précédemment, il n'avait pas craint de se mettre à l'école de l'anatomiste flamand, plus jeune que lui de douze années, et de lui servir de prosecteur. Parmi ses auditeurs et ses aides, on comptait des étudiants de toutes les nationalités : des Italiens, des Français, des Espagnols et, parmi ces derniers, un anatomiste connu, Valverde, qui partageait les travaux de Colombo et qui, plus tard, en 1556, devait publier à Rome un *Traité de la composition du corps humain*, où se trouve relatée la découverte de son maître. Le passage qui contient cette mention est dans la dédicace, écrite dès 1554. De telle sorte que, moins d'un an après la mort de Servet, voici que la circulation pulmonaire était connue des anatomistes italiens et établie cette fois sur des preuves, sur des expériences que « j'ai faites, dit l'auteur, avec mon maître Realdo Colombo, tant sur des animaux vivans que sur des cadavres. » Valverde ne cite point Servet, et l'on ne croira pas facilement qu'il tienne de lui ces notions qu'il rapporte à son maître et qu'il a apprises, non dans quelque livre de théologie, mais sur le vif et, pour ainsi parler, dans le livre même de la nature. M. Chéreau a présenté avec force tous ces argumens, qui ne laissent point de place à l'hésitation.

Colombo s'était non-seulement en effet occupé de dissection, mais il avait scruté la nature sur des êtres vivans, sur des chiens et surtout sur des porcs, dont on pensait alors que c'était l'animal dont les fonctions physiologiques se rapprochent le plus de celles de l'homme. En 1554, il fit même à Pise, avec l'aide de Valverde, une curieuse expérience que celui-ci raconte, et qui consistait à comprimer et à laisser libres alternativement chez un jeune homme les artères principales de la tête : il produisait ainsi la torpeur du cerveau et la faisait cesser à volonté. Le nombre de ses expériences est considérable et si l'on n'en veut relever le détail dans ses œuvres mêmes, on le trouvera chez les historiens de la médecine, dans l'ouvrage de Sprengel et dans celui de Portal. Colombo savait le prix de cette méthode expérimentale à laquelle il demandait ses lumières. Il disait, à propos d'une certaine vivisection, qu'elle en apprenait « plus en une heure que trois mois de lecture des livres de Galien. » Et, chose remarquable, ces opérations qui soulèvent aujourd'hui la

réprobation de tant de bonnes âmes, ignorantes des droits et des nécessités de la science, elles étaient alors suivies curieusement, au dire du même biographe, par une foule de grands personnages, entre lesquels on peut citer l'archevêque Orsini, l'évêque Aloïsius Ardingheller, Ranuce Farnèse, prieur de Venise, et Bernard Salviat, prieur de Rome.

Il semble, d'après cela, que le nom de créateur de la physiologie moderne, que l'on décerne trop souvent à Harvey, revient plus justement à Colombo. Déjà imbu de la méthode moderne des sciences d'observation, ce n'est plus Galien ou Vesale qu'il invoque lorsqu'il veut convaincre ses lecteurs, c'est la nature même, c'est l'expérience renouvelable et facile à répéter. « Lecteur qui cherches avec ardeur la vérité, je te conjure, dit-il, de t'en convaincre sur des animaux que tu ouvriras vivans; je t'exhorte, je te convie à voir si ce que j'ai dit n'est pas conforme à la vérité. » Il s'indigne contre ceux qui lui opposent, à lui qui a passé de longs jours consacrés à la dissection des corps humains et qui décrit ce qu'il a observé, « l'autorité de leur Avicenne, prince, selon eux, de toutes les écoles, et leur Mundini et leur Carpi, et Vesale même, anatomistes qui n'auraient rien laissé de digne d'être ajouté à leurs travaux. Je ne fais pas tant de cas de Galien et de Vesale que de la vérité : c'est à elle que je suis le plus fortement attaché. » Voilà le vrai et ferme langage que parle la science. Et notre admiration redouble lorsque nous songeons que ces paroles étaient prononcées vers 1550 (publiées dans tous les cas en 1559), trente ans environ avant la naissance de Harvey, soixantedix ans avant le *Novum Organum* de Bacon. C'est cet homme de bonne foi, cet anatomiste célèbre dans toute l'Italie, ce précurseur de la méthode expérimentale, que tout préparait à la découverte de la circulation pulmonaire et qui la fit en effet. Dans le passage du livre de Colombo où se trouve mentionné le circuit du sang à travers le poumon, on reconnaît l'accent de l'homme qui a reconnu la vérité, qui la réclame comme son œuvre et qui la défend contre « les auteurs prétendus excellens qui n'ont pas su voir une chose si claire, ou contre les ignorans qui ne peuvent rien supporter de nouveau. » En un mot et selon les paroles mêmes de Flourens, « on voit partout empreint, dans la description animée de Colombo, le cachet de l'originalité et de l'invention. »

Il faut ajouter que, dans ces passages du *de Re anatomica*, qui traitent de la circulation pulmonaire, l'auteur est plus exact, mieux informé et plus complet que Servet. A la vérité, sur la couleur du sang, ils s'expriment l'un et l'autre d'une manière ambiguë. On sait que le sang charrié par l'artère pulmonaire est le sang veineux ou sang noir qui va se révivifier dans l'organe respiratoire au contact de l'air et qui revient au cœur gauche à l'état de sang arté-

riel de couleur rouge vif; Colombo dit tout cela : ce sang de retour, il l'appelle : « léger, beau, éclatant de couleur (*floridus*); » Servet l'appelle : jaune-ardent, vermeil (*flavus*), expression que M. Chéreau a tort de trouver plus inexacte que celle de Colombo. Sur les autres points, l'avantage reste décidément au maître italien : la cloison, par exemple, qu'il déclare absolument étanche, Servet la croit encore capable de laisser transsuder quelque chose : il ne la ferme pas entièrement.

Les contemporains et les successeurs de Realdo Colombo ne s'y sont pas trompés : « C'est moi, disait l'anatomiste de Crémone, qui ai fait cette découverte. Cela était facile à constater; néanmoins personne avant moi ne l'a marqué par écrit : » les anatomistes de son temps ont dit comme lui. Dès 1556, Valverde lui attribuait nettement la doctrine de la circulation. Primerose de même, lorsque dans ses discussions avec Harvey, il reproche à l'anatomiste anglais de n'être que le copiste de Colombo, d'atténuer simplement ce que le Crémonais avait pensé. Mais Harvey lui-même, dont Flourens dit à tort qu'il ne cite personne, Harvey rend justice à Colombo. Il en parle plusieurs fois en le qualifiant de très savant et très habile, et lui accorde nettement la découverte de la circulation pulmonaire. Botal plus tard encore fait de même. A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, Haller et Baglivi reconnaissent, eux aussi, que Realdo Colombo a ouvert le premier le passage du sang par les poumons, et que le premier il a ainsi indiqué la circulation du sang.

C'est donc une iniquité manifeste de refuser à l'anatomiste de Crémone le mérite d'une découverte qui lui appartient et de le déposséder au profit d'un autre, fût-il aussi illustre et aussi cher à la mémoire de la postérité que Michel Servet. Et si maintenant nous cherchons les raisons de ce déni de justice, nous n'en trouverons toujours qu'une seule, toujours la même, cet argument brutal des dates. Le livre de Servet a paru en 1553. L'ouvrage de Colombo a paru en 1559, six ans après. On transporte ainsi à des temps qui ne la comportaient pas une jurisprudence qui est en vigueur de nos jours dans les procès de priorité : c'est la parole imprimée qui fait foi, et c'est la date de la publication qui décide. Au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, l'usage de l'imprimerie était moins ordinaire : les opinions des maîtres étaient répandues par leur enseignement, par les notes manuscrites de leurs élèves; un professeur aussi connu que Colombo n'avait pas de précautions à prendre contre les plagiaires. L'opinion qu'il soutenait relativement à la circulation dans le poumon pouvait être combattue, et elle l'était en effet, mais ne pouvait lui être dérobée. Aussi, n'est-ce qu'à la fin de sa vie, et en quelque sorte pour couronner sa longue carrière, qu'il songea à ras-

sembler ses doctrines dans un livre longuement médité. Telle fut l'origine de l'ouvrage *de Re anatomica*. — Colombo avait soixante-quatre ans lorsqu'il en commença l'impression en 1558. Il mourut brusquement avant qu'elle fût achevée, dans la seconde moitié de l'année 1559, et ce furent ses deux fils, Lazare et Phœbus, qui donnèrent les derniers soins à cette publication, préparée depuis plusieurs années, comme ils le disent eux-mêmes dans la dédicace qu'ils adressent au pape Pie IV.

On nous excusera d'avoir parlé si longuement de la découverte de la circulation pulmonaire : nous en avons donné par avance les raisons en rappelant qu'elle a sonné, dans la nuit où étaient plongées les sciences, l'éveil de la méthode expérimentale. Il y a un mot de plus à dire. Le procès qui se débat entre le théologien Michel Servet et le physiologiste Realdo Colombo n'intéresse pas seulement la personne des inventeurs, mais les conditions mêmes de l'invention. Il n'y a qu'une méthode qui mène à la vérité scientifique, c'est, comme l'a dit Newton, d'y beaucoup penser. Servet était plus préoccupé de la doctrine d'Arius et des deux Socin que de la physiologie du cœur et du poumon ; et la théologie a fait à la fois sa célébrité et son malheur : Colombo, au contraire, a beaucoup pensé à la circulation pulmonaire et c'est lui qui l'a découverte.

## II. — LA CIRCULATION GÉNÉRALE, — HARVEY.

La découverte de la circulation du sang dans le poumon entraîne presque nécessairement la connaissance de la circulation dans tous les autres organes, c'est-à-dire de la circulation générale. Mais, outre que la doctrine de Realdo Colombo ne devait pas s'établir sans difficulté, ses conséquences non plus ne devaient pas apparaître tout d'abord. Ni Colombo, ni Servet, ni d'autres ne les virent. Il fallut attendre près de soixante-dix ans avant que Harvey les mit dans tout leur jour. Nous pouvons être sobres de détails sur cette période. Elle a été racontée en Angleterre, en Allemagne, en Italie par les historiens de la physiologie, et en France par Flourens, Milne Edwards, Ch. Richet, et d'autres encore, dans des livres désormais classiques. Deux ou trois points essentiels en sont toutefois à reprendre.

Ce que Realdo Colombo avait découvert pour l'organe respiratoire se produit pour tous les autres. Chacun reçoit le sang venu du cœur par une artère divisée en nombreux rameaux et il le renvoie dans les racines et le tronc des veines. Il y a ainsi, pour chaque département du corps, une artère qui sert de voie d'aller et une veine qui sert de voie de retour. Entre ces deux vaisseaux principaux existe un réseau ininterrompu formé par les dernières divisions artérielles qui rejoignent les premières divisions vei-



neuses et s'abouchent avec elles. Il y a un moment où ces voies étroites et multipliées ne sont déjà plus des artères et pas encore des veines; elles forment un système indifférent, distinct par sa structure des artérioles vraies et des veinules vraies; cette sorte de chevelu qui enserre l'organe et le pénètre, c'est le réseau des capillaires. Ce nom d'ailleurs n'en donne qu'une image grossière : car les plus larges sont encore bien plus étroits que le cheveu le plus fin.

Le sang reste ainsi enfermé dans un ensemble de tuyaux qui n'offrent point de solution de continuité et qui ne permettent pas à ce liquide de s'extravaser dans les tissus. Il parcourt toujours dans le même sens cette canalisation qui, dans l'organisme, représente quelque chose d'analogue à la canalisation du gaz et de l'eau dans une ville. Parti du ventricule gauche par un conduit principal, l'aorte, qui fournit autant de branchemens qu'il est nécessaire pour tout alimenter, il revient ensuite au cœur droit par un canal principal, la veine cave, qui reçoit comme autant d'affluens les veines ou vaisseaux de retour des divers organes et en déverse le contenu dans le cœur droit. C'est là la grande circulation. Le sang ramené ainsi au cœur droit est envoyé par celui-ci aux poumons et, revenant au cœur gauche, il parcourt de nouveau le même circuit que nous venons de décrire. On voit par là comment les deux circulations, petite et grande, se joignent et se font suite.

A ces notions banales il faut ajouter quelques détails d'une égale banalité. Essayons donc de nous représenter en imagination un organe quelconque, avec son artère afférente, branche de l'aorte qui lui apporte le sang nourricier, la veine, branche de la veine cave qui le remporte au cœur, et entre les deux, le réseau capillaire qui réunit les dernières branches de l'artère aux premières divisions de la veine. Ce que l'imagination nous représente, nous pourrions le voir en réalité, si les tissus étaient assez transparens pour devenir visibles à toute profondeur, ou si notre vue était assez perçante pour distinguer des vaisseaux si ténus. Dans une telle hypothèse, il n'y aurait pas eu de difficulté à la découverte de la circulation du sang; Harvey n'aurait pas trouvé là matière à s'illustrer; il aurait suffi d'ouvrir les yeux pour apercevoir, en quelque sorte sur le vif, la circulation en action, le fait matérialisé. Or cette supposition n'en est pas une : c'est une pure réalité. Les physiologistes, aujourd'hui, en choisissant un organe assez mince pour être translucide, une membrane telle que le mésentère du lapin, la langue ou la palmure des doigts de la grenouille, n'ont point de peine à apercevoir, grâce au microscope, le sang chargé de corpuscules qui chemine de l'artère aux artérioles, aux veinules et enfin aux veines. Cette expérience a été faite pour la première fois en 1661 par Malpighi, le médecin du

pape Innocent XII, l'un des fondateurs de l'académie del Cimento ; elle se répète couramment et forme l'un des plus intéressans spectacles qu'il soit donné au naturaliste d'observer. L'épreuve sera moins saisissante, mais convaincante encore, si elle se fait d'une autre manière, non plus sur le vivant, mais sur le cadavre. On pourra, par un artifice anatomique, injecter dans l'artère un liquide qui s'y figera, une cire colorée, par exemple, et si l'on débite ensuite l'organe en tranches minces, l'examen microscopique permettra de voir la continuité de ce réseau, qui s'étend sans interruption de l'artère à la veine. C'est ainsi que procédait, vers l'année 1690, l'anatomiste hollandais Ruysch : il montrait par là, non plus la circulation en acte, mais la circulation au repos et, pour ainsi dire, cristallisée. Les admirables préparations de Ruysch excitèrent, en leur temps, une très vive curiosité : la plupart furent acquises après sa mort, en 1717, par le tsar Pierre le Grand. Le savant hollandais appliqua ses procédés d'injection à la conservation des pièces anatomiques et à la pratique des embaumemens. Il s'attira non-seulement parmi les médecins, mais aussi dans le public, une grande célébrité par la merveilleuse préparation de ces momies, qui, comme l'a dit Fontenelle, « prolongeaient en quelque sorte la vie, tandis que celles de l'ancienne Égypte n'avaient su prolonger que la mort. »

A l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, le microscope, auxiliaire indispensable de ces expériences, n'était pas encore connu. Hans et Zacharias Jansen s'occupaient seulement à en construire les premiers exemplaires, encore trop grossiers d'ailleurs pour des observations si fines. Ce qu'il était impossible de montrer aux yeux, il fallait donc le montrer à l'esprit, il fallait le montrer par des expériences si claires, si convaincantes que leur certitude pût équivaloir au témoignage des sens. C'est ce que fit Harvey : ce fut là son œuvre, ou plus exactement c'est l'œuvre dont la postérité lui fait honneur et que lui-même s'est attribuée, lorsque, dans la préface de son livre, il disait : « Je suis seul à affirmer que le sang revient sur lui-même, contrairement à l'opinion générale admise et enseignée par un grand nombre de savans illustres. » Cette doctrine était-elle vraiment aussi personnelle et aussi originale que l'auteur le prétend ?

La plupart des Italiens qui ont écrit sur cette époque de la renaissance, si glorieuse pour leur patrie, se sont élevés avec énergie contre cette prétention du médecin anglais. Ils sont sévères pour Guillaume Harvey, aussi pour Michel Servet ; ils le sont pour tous les étrangers. Qu'on les consulte tous, depuis le plus ancien, Morgagni, jusqu'au plus récent, « l'anonyme de Bizzozero, » partout on retrouvera à des degrés divers la même passion.

C'est en Italie que G. Harvey vint faire ses études médicales,

vers l'âge de vingt ans. Il y séjourna quatre années, de 1598 à 1602. Il connut Césalpin, à Pise ou à Rome ; il étudia à Padoue sous Fabrice d'Acquapendente. Auprès de ces maîtres il puisa le goût des recherches et surtout l'exact sentiment de la méthode expérimentale. De retour en Angleterre, il devint membre du *College of physicians* en 1604, médecin de l'hôpital Saint-Barthélemy en 1609, et, quatre ans plus tard, professeur d'anatomie au Collège royal. Bientôt après, et certainement avant l'année 1620, il commença d'enseigner publiquement la circulation devant ses élèves et devant ses collègues, et, comme il le déclare lui-même, il « la confirmait par des expériences directes, la complétait par des raisonnemens et des argumens et il la défendait dès lors contre les objections des plus illustres et des plus habiles anatomistes. » Après avoir ainsi préparé longuement les esprits à la hardiesse de sa doctrine, imitant en cela la conduite de Realdo Colombo, il se décida à publier le livre « que tous désiraient. » C'est en 1628 que parut le *Traité anatomique sur les mouvemens du cœur et du sang chez les animaux*, ce petit livre de cent pages qui est, selon Flourens, « le plus beau livre de la physiologie. »

Qu'y avait-il dans cet ouvrage que ne lui eussent appris les maîtres italiens ? Rien d'essentiel, disent ses adversaires. Les découvertes véritables, si nous voulons les en croire, elles appartiennent à Realdo Colombo, qui reconnut le circuit du sang dans le poumon ; à André Césalpin, qui enseigna la direction du courant dans les vaisseaux ; à Jérôme Fabrice, qui découvrit les valvules des veines. Pendant son noviciat médical en Italie, Harvey avait appris tout cela, et il ne s'en cache point, sauf en ce qui concerne Césalpin, dont il ne dit mot. Mais, dans son livre si court, il cite quatre fois Colombo en termes élogieux ; il cite de même quatre fois Jérôme Fabrice, son maître, « très habile anatomiste et vénérable vieillard, » et il lui attribue d'avoir « d'abord décrit et représenté les valvules membraneuses des veines, » tandis que Riolan, en France, réclamait cette observation pour Jacques Dubois, plus connu sous son nom latinisé de Silvius, et que quelques auteurs, plus tard, devaient en faire honneur à Charles Estienne, le frère du célèbre imprimeur Robert Estienne. Or, sur ces trois notions repose tout l'édifice de la doctrine, et comme aucune d'elles n'est l'œuvre de Harvey, ses adversaires italiens ont cru pouvoir déclarer avec Zecchinelli que ce grand homme n'a été « que le démonstrateur et non l'inventeur de la circulation. »

En dépit de ces argumens d'une réelle valeur, la postérité a donné tort aux détracteurs de Harvey : de bons juges lui maintiennent la découverte de la circulation. Il faut essayer de comprendre

ce jugement, qui met en sûreté la gloire de l'anatomiste anglais. La question en vaut la peine. Ce n'est plus, en effet, les personnes qui sont en cause : c'est encore une fois la théorie de la découverte scientifique et ce que l'on pourrait appeler la psychologie de l'invention.

Tandis que les précurseurs de Harvey ont vu clair chacun en quelque endroit, s'égarant ensuite à toute occasion, lui, a vu clair partout. Toujours il a discerné la vérité, et il l'a en quelque sorte extraite du chaos où elle était mêlée à un nombre infini d'erreurs. Ainsi en est-il lorsqu'il parle du cœur, des artères, des veines. On sait aujourd'hui que le cœur est le point de départ ou le point d'arrivée de tous les vaisseaux. On l'ignorait encore vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle : le foie et le poumon, la tête même pour Césalpin, étaient regardés comme la principale source des veines. Le cœur est, suivant une définition courante, « un muscle creux qui fonctionne à la façon d'une pompe foulante, » c'est-à-dire un organe d'impulsion qui met en branle la colonne sanguine ; il est aussi, grâce à ses valvules, un appareil de direction qui l'oblige à cheminer dans un sens toujours le même. Ces valvules ou clapets, disposées vers le milieu des cavités, divisent ainsi chacun des deux cœurs droit et gauche en deux chambres, l'oreillette en haut, le ventricule en bas. Les oreillettes reçoivent le sang des veines, les ventricules le chassent dans les artères. Les valvules, celles du cœur et aussi celles des vaisseaux dont nous parlerons dans un moment, Fabrice les a connues ; il les appelait *ostioles* ou *petites portes*, mais il n'en a pas aperçu le rôle. Il ne comprit pas qu'il se trouvait en présence d'un mécanisme naturel très général. Toutes les fois qu'il s'agit d'imprimer une direction constante au cours d'un liquide quel qu'il soit, la nature recourt au même artifice : elle dispose à l'intérieur des canaux qui le renferment des replis placés en regard l'un de l'autre qui s'ouvrent comme les doubles portes d'une écluse ; ces valvules s'écartent devant le courant qui suit la direction naturelle et lui laissent passage ; au contraire, elles se rabattent, et, affrontant leurs bords, opposent un obstacle absolu au cours rétrograde du liquide qui tend à refluer. C'est ainsi que, dans chaque moitié du cœur, le sang marche toujours de l'oreillette au ventricule et qu'il est empêché de suivre la route inverse. Harvey ne s'y trompe point, et il s'attache sans hésitation à ces vues exactes. Il comprend que la veine cave amène le sang de toutes les parties dans l'oreillette droite et que celle-ci se dégorge dans le ventricule droit, qui pousse le sang noir dans le poumon. Revenu, après avoir traversé le circuit pulmonaire, dans l'oreillette gauche, le liquide, coloré d'une belle teinte vermeille, tombe ensuite dans le

ventricule, qui le chasse dans l'aorte, dans les artères, les capillaires, et enfin dans les affluens de la veine cave.

L'opération recommence alors. Sans trêve, sans interruption, depuis les premiers jours de la conception jusqu'à la mort, le cœur renouvelle le même travail entrecoupé, à raison de soixante-douze reprises environ par minute. Harvey voit tout cela, et il décrit avec exactitude les mouvemens du cœur, ces mouvemens si difficiles à saisir dont Fracastor disait qu'ils n'étaient « connus que de Dieu seul. » Ces notions sont pour nous d'une extrême simplicité ; pour les prédécesseurs de Harvey, elles étaient hardies, sinon entièrement nouvelles. Un naturaliste danois, Sténon, célèbre à d'autres titres, et qui, comme la plupart des savans de cette époque, était venu, lui aussi, s'éclairer aux lumières des écoles italiennes, avait bien compris les contractions et les relâchemens alternatifs du cœur : les systoles et les diastoles. Il les avait assimilés aux contractions et aux repos des muscles, et il avait déclaré que le cœur n'était autre chose qu'un muscle creux. En France, Jean Riolan, doyen de la faculté de Paris, aux environs de 1596, et César Baubin, à Bâle, en 1605, avaient observé le jeu du cœur sur des animaux dont ils ouvraient la poitrine, et ils avaient distingué le mouvement de chacune des parties. Ils se trompaient seulement en pensant que ces quatre mouvemens se produisaient à des momens distincts. Harvey, par une observation plus fine, s'assura que les deux cœurs étaient synergiques et leurs contractions synchrones : les deux oreillettes entrent simultanément en action et tombent simultanément au repos ; de même les deux ventricules. En réduisant à deux actes, coupés de repos, la révolution du cœur qui, pour Baubin et Riolan, se développait en quatre actes, le médecin anglais ne faisait que relever heureusement une erreur de détail. Le fait principal avait été bien vu par les savans qu'il rectifiait. Mais ceux-ci, relativement bien inspirés à propos de cette question particulière, retombent aussitôt en défaut ; ils ne comprennent rien à la circulation et Riolan même, se posant en adversaire résolu de Harvey, soutient contre lui une controverse célèbre. — Il s'en faut d'ailleurs que, sur ce point particulier où Sténon, Baubin et Riolan ont tant approché de la vérité, ils fussent d'accord avec leurs contemporains. Certains conservaient les opinions d'Aristote, qui, dans un endroit, appelle le cœur « l'acropole » du corps, comparaison qui n'apporte pas grande clarté, et qui, dans un autre passage, considère cet organe comme l'origine des nerfs, opinion qui cette fois est décidément fausse. Quelques-uns, et Servet lui-même, le regardaient comme le siège de l'*esprit vital*, d'autres comme l'organe immédiat de l'âme, et presque tous comme le foyer de cette *chaleur innée* soufflée dans le corps des animaux avec la

vie même et qui échauffe toutes leurs parties. On voit quelle distance il y a de ces conceptions obscures à cette idée si claire et si vraie qui fait du cœur un appareil mécanique à la fois propulseur et directeur du sang.

Les artères, dans la théorie exacte de la circulation, conduisent le fluide nourricier du cœur aux parties : les veines le ramènent. Dans celles-ci, le courant gagne le cœur ; dans celles-là, il le fuit. Connaître ces différences de direction, c'est connaître à peu près la circulation. Si l'on sait que le contenu de l'artère est charrié vers l'organe et que le sang de l'organe est charrié vers le cœur, on possède les deux tiers du circuit, et il suffit d'un faible effort d'imagination pour le reconstituer en entier. C'est là en quelque sorte le nœud de la question : la notion du cours du sang tient ici, relativement à la circulation générale, la même place que la notion exacte de la cloison pour le problème de la circulation pulmonaire. Or ce n'est point Harvey qui a établi la vérité à cet égard, ce sont ses deux maîtres, André Césalpin et Jérôme Fabrice d'Acquapendente.

La figure de Césalpin a plus d'un trait de ressemblance avec celle de Michel Servet, qui était né dix ans avant lui. Il est, comme Servet, théologien et philosophe en même temps que naturaliste, attaché à la secte des averroïstes comme l'autre à celle des ariens ; il eut comme lui des démêlés avec l'inquisition, quoique la faveur du pape Clément VIII, dont il fut le médecin, ait protégé ses dernières années. Cependant, à l'inverse du personnage navarrais, il était plus attaché à la science qu'à la dispute religieuse et sa mémoire a été arrachée à l'oubli par d'immortels travaux botaniques. On a dit qu'avant Harvey, il avait compris la découverte de Realdo Colombo et qu'il avait su se l'approprier ; longtemps il la répandit à Pise et à Rome, où il professa la médecine. Et voici maintenant que nous allons le montrer tout près de découvrir à son tour la grande circulation et de cueillir les palmes que la postérité a décernées à Harvey.

Il est évident, dans la vraie doctrine de la circulation, que, si l'on vient à oblitérer une artère en un point de son trajet, le sang que le cœur lui envoie s'accumulera au-dessus de l'obstacle ; il s'amassera au-dessous s'il s'agit d'une veine. L'observation se présente d'elle-même toutes les fois que l'on pratique la saignée du bras. On serre, en effet, un lien au-delà du coude, afin que les veines, se gonflant au-dessous de la ligature, deviennent plus saillantes et plus accessibles à la lancette. Or on saignait déjà avant Galien, depuis Hippocrate ; on saignait beaucoup à la fin du *xvi<sup>e</sup>* siècle, et plus d'un médecin de cette époque eût mérité le

reproche de *pédant sanguinaire*, que Guy de La Brosse adressait à ceux de son temps. Riolan supputait que les Anglais et les Flamands possèdent environ 30 livres de sang, tandis que les Français n'en ont que 20, et il estimait qu'en cas de maladie, il n'y avait nul inconvénient à alléger les premiers de la moitié. Plus d'un, parmi ces redoutables praticiens, aurait pu réfléchir à la signification de ce gonflement de la veine qui se produit toujours au-dessous de la ligature et en conclure que le sang y circulait normalement de la périphérie vers le cœur. Mais les erreurs de l'esprit sont un bandeau pour les yeux et le fait passa inaperçu.

Ce fut Césalpin qui, entre 1571 et 1593, renouvela l'observation et, à ce propos, prononça le premier le mot célèbre de circulation. Mais nous devons dire que Flourens et, après lui, tous les historiens, sauf M. Turner, se sont exagéré la portée des conclusions de l'anatomiste italien. Il ne vit dans le retour du sang par les veines qu'un phénomène artificiel provoqué par la ligature; ce même reflux se produirait pendant le sommeil et chez les malades atteints de pneumonie. Et, sans compter qu'il crut à toutes les chimères d'Aristote : — le cœur siège de l'âme, les artères continuées par les nerfs au lieu de l'être par les capillaires, la cloison du cœur perméable, et d'autres encore, — on peut dire avec vérité que Césalpin ne comprit lui-même que peu de chose à l'observation dont il était l'auteur.

Deux ans avant que Césalpin eût publié cette observation fondamentale, Jérôme Fabrice d'Acquapendente l'avait éclairée par une découverte anatomique pleine d'intérêt. Il remarquait « avec une grande joie » que la plupart des veines possèdent des valvules qui s'ouvrent du côté du cœur et se ferment pour le sang qui tendrait à rétrograder vers les parties. Il vit ces replis membraneux, mais il n'en comprit point l'usage. S'il l'eût compris, il n'aurait plus éprouvé d'hésitation relativement à la direction du courant veineux; il aurait conçu que le sang des veines remonte au cœur, tandis que le sang artériel en descend : le circuit devenait évident.

Or, précisément dans ces voies où les initiateurs eux-mêmes hésitent, Harvey va droit : les expériences qu'il institue sont leurs expériences mêmes; mais, de plus qu'eux, il sait tirer la conclusion. Et voilà le rare mérite de Harvey, voilà son génie. Il faudrait choisir dans l'esprit de Colombo ce qu'il eut de vues justes, y joindre un Césalpin débarrassé de ses scories et un Fabrice expurgé, et, de ce mélange, composer une figure unique : ce personnage serait Harvey. Les maîtres italiens manquèrent de cet esprit de généralisation qui leur eût fait apercevoir le lien secret de leurs découvertes. Harvey, moins original dans le détail, possédait à un

haut degré cette faculté généralisatrice. Par un puissant effort de synthèse, il fit sortir des matériaux accumulés par ses prédécesseurs la doctrine de la circulation, qu'ils contenaient en effet. L'anatomiste anglais a d'ailleurs fourni d'autres exemples de cette heureuse alliance du talent d'observation et de l'esprit de système qui s'unissaient chez lui dans une si exacte mesure. Il a laissé un *Traité de la génération*, où, parmi beaucoup de faits nouveaux, se trouve formulée la célèbre proposition qui n'a été bien comprise que de notre temps : *Omne vivum ex ovo* : Tout être vivant sort d'un œuf. Cet aphorisme sert de légende à la gravure placée au frontispice de l'ouvrage, et qui représente Jupiter tenant dans ses mains les deux moitiés d'un œuf d'où sortent les différens types de l'animalité : une araignée, une sauterelle, un papillon, un poisson, un serpent, un crocodile, un oiseau, un daim et un enfant. Un autre ouvrage relatif à la *Reproduction des insectes*, n'a pas été conservé ; le manuscrit en fut brûlé, dit-on, lors du pillage de sa maison par la populace de Londres, amentée contre l'homme qui était à la fois le médecin et l'amî du roi Charles I<sup>er</sup> ; mais on ne saurait douter qu'il ne fût digne de ses aînés.

L'histoire de la découverte de la circulation du sang contient peut-être un enseignement qui mériterait d'être médité. Les règles qui conduisent les savans de notre temps et qui les portent à accorder plus d'importance à la plus petite découverte de fait qu'à aucun essai de synthèse s'en trouveraient un peu ébranlées. On peut concevoir qu'en dehors de ces travaux d'analyse, qui se multiplient comme une poussière, il y ait quelques tentatives d'un autre ordre encore dignes d'occuper une place honorable dans la science. Et il est permis de douter enfin que le plus petit fait vaille toujours une bonne idée, lorsque celle-ci sait se soumettre au contrôle de l'observation et de l'expérience.

### III. — LES CIRCULATIONS LOCALES ; LES NERFS VASO-MOTEURS.

Après cent ans de discussions, de controverses et de disputes, la doctrine de la circulation du sang fut définitivement acceptée. La lutte des circulateurs et des anticirculateurs, qui avait troublé si longtemps le monde des médecins, s'était apaisée, et la Faculté de Paris elle-même, dernier boulevard de la résistance, avait rendu les armes. En dépit de Riolan et de Gui-Patin, en dépit de Prime-rose et de Parisinus, et, plus bas enfin, en dépit de tous les Diafoirus de l'école, la vérité triomphait en même temps que la méthode expé-



rimentale : Harvey détrônait Galien. L'idée s'accrédita dès lors que, dans ce domaine de la physiologie, la découverte fondamentale étant faite et le filon principal épuisé, il n'y aurait plus de pépites, mais seulement des paillettes à recueillir. Les travaux de Claude Bernard, complétés par quelques contemporains, devaient faire mentir ces prévisions. Par les clartés inattendues qu'elle a jetées sur les mécanismes et sur le but même de la circulation, sur la nutrition et la chaleur animale, et enfin sur le système nerveux, la découverte des circulations locales et de leurs instrumens, les nerfs vaso-moteurs, a renouvelé la physiologie et révolutionné la pathologie elle-même.

Pour comprendre ce progrès important de la science contemporaine, il faut retourner de quelques pas en arrière et revenir à ces chercheurs de paillettes dont nous parlions tout à l'heure. Leurs trouvailles ne sont pas à dédaigner. La théorie de la circulation, fixée dans ses traits essentiels, restait à connaître dans ses mécanismes particuliers : il fallait, par des recherches attentives d'anatomie et par des expériences souvent difficiles et ingénieuses, déterminer la structure et le rôle de chaque partie. La matière fut divisée en cinq départemens principaux, et l'on étudia la constitution, les propriétés et le mode de fonctionnement du cœur, des artères, des veines, des capillaires et du sang lui-même. De tout ce travail scientifique qui a alimenté des publications considérables, on ne peut rappeler ici que les résultats essentiels et insister sur le caractère général qu'ils présentent. Dans la période qui s'étend de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du nôtre, les travaux sur la circulation présentent tous ce trait d'appartenir presque autant à la mécanique qu'aux sciences naturelles. Une pompe, le cœur ; des canaux, les artères et les veines ; des écluses et des clapets, les valvules ; un liquide en mouvement, le sang, dont les pressions aux différens points étaient mesurées au manomètre, et les vitesses avec l'hémodynamomètre : tel était l'appareil circulatoire. Il fallait, pour l'étudier, unir les connaissances de l'ingénieur hydraulicien à celles de l'anatomiste et du physiologiste. *L'iatro-mécanicisme* trouvait ici une application nécessaire.

On connaît cette doctrine dont Descartes avait posé les fondemens et formulé les principes. Les corps vivans et le corps humain sont des mécanismes : ce sont des machines montées, formées de rouages, de ressorts, de leviers, de pressoirs et de cribles, de tuyaux et de soupapes fonctionnant suivant les lois de la mécanique des solides et des liquides. Quant à l'âme, étrangère à ce qui se passe, elle assiste en simple spectatrice à ce qui s'accomplit dans le corps. Les

adeptes de Descartes, Borelli le Napolitain et son élève Bellini, Pitcairn, Stephen Hales et Bernoulli, étendirent et précisèrent les explications mécaniques des phénomènes vitaux. Mais le plus célèbre de ces iatro-mécaniciens ou iatro-mathématiciens, fut Boerhaave. Il poussa le principe à son exagération et par suite à sa ruine : pour lui, par exemple, la sécrétion des glandes se produisait par le jeu du pressoir et la chaleur animale par les frottemens des globules du sang contre les parois des vaisseaux. Les viscères étaient des cribles ou des filtres; les muscles, des ressorts; tous les organes, des instrumens mécaniques. Dans le domaine de la circulation, ces tendances trouvaient amplement à se satisfaire. On alla jusqu'à croire que le problème était mûr pour la mise en équation mathématique, et il ne serait pas impossible de trouver dans les recueils de cette science, par exemple dans les *Annales* de Gergonne, quelque mémoire inspiré par cette illusion. Pendant la première moitié du siècle, Poiseuille, en France, Volkmann et les frères Weber, en Allemagne, et de notre temps Vierordt, Ludwig, MM. Chauveau et Marey peuvent être regardés comme les continuateurs de cette école, qu'ils ont prolongée jusqu'à nous en conservant ce qu'elle avait de bon et en répudiant ses exagérations. On leur doit des études très soignées et très ingénieuses sur la mécanique circulatoire.

Brusquement, vers 1850, sous l'influence de Claude Bernard, la direction des idées tourna court, et la question se trouva replacée sur son véritable terrain. L'éminent physiologiste montra que les conditions mécaniques n'interviennent pas seules et qu'elles sont primées en toute occasion par des conditions vitales. Les vaisseaux sanguins ne sont pas des tubes inertes et élastiques soumis aux lois uniques de l'hydrodynamique : ce sont des canaux actifs et contractiles, animés par le système nerveux, qui peut à chaque instant modifier leur calibre et, par là, toutes les circonstances de la circulation, aussi bien la vitesse du sang que sa pression et son débit. En raisonnant comme s'ils étaient inertes et doués uniquement d'élasticité, on a accompli une œuvre utile sans doute, mais incomplète. L'œuvre est utile en ce qu'elle dissocie les deux facteurs pour étudier l'un d'eux isolément, méthode d'analyse que la science recommande dans tous les cas de ce genre; mais elle est incomplète en ce qu'elle néglige l'élément physiologique. Il est donc impossible, comme l'avaient cru les iatro-mécaniciens, de transporter brutalement à l'organisme vivant des résultats physiques que le jeu des nerfs, — c'est-à-dire de ce qu'il y a plus spécialement vital, — peut modifier à tout moment. En un mot, la circulation, que l'on s'habituaît déjà à considérer comme la proie des forces mécaniques, fait retour à la pure physiologie. Tel est le sens de la révolution

accomplie par Claude Bernard et contenue dans la découverte des nerfs vaso-moteurs.

Il faut maintenant que le lecteur veuille bien nous suivre quelques momens avec attention au travers de cette mécanique circulatoire. Il est nécessaire de comprendre ce que les physiologistes nous ont appris sur la pression du sang, sur le pouls, et sur les caractères du courant sanguin dans les différens vaisseaux.

L'ensemble des artères, ou arbre artériel, représente une cavité remplie de sang, une sorte de vase ou de sac, de forme arborescente très particulière, très tourmentée, mais, au demeurant, un véritable sac. Ce sac vasculaire est distendu comme si l'on y avait refoulé une quantité de liquide plus grande que celle qui y trouverait naturellement accès. Il est dans la situation d'un ballon de caoutchouc qui, lorsqu'il est gonflé, enferme une quantité d'air incomparablement plus grande que lorsqu'il est à l'état naturel. Mais, pour que l'image soit tout à fait exacte, il faut nous représenter la paroi de ce ballon comme percée d'un grand nombre de petits orifices qui laissent fuir le gaz, de sorte que, pour le maintenir à son état de distension, on devra l'insuffler constamment. Le système des artères réalise ces conditions : à l'une de ses extrémités, il laisse fuir le sang dans les capillaires et les veines, et à l'autre extrémité, le soufflet du cœur, comme une autre Danaïde, le remplit sans relâche, en y refoulant le liquide qui s'en échappe sans cesse. Une sorte de balance s'établit entre ces pertes et ces gains, équilibre perpétuellement rompu et aussitôt rétabli. L'écoulement par les capillaires a lieu d'une manière continue ; le remplissage par la pompe du cœur d'une manière intermittente et comme par à-coups successifs correspondant aux battemens, c'est-à-dire aux contractions de cet organe. On conçoit bien alors que si l'on vient à blesser une artère, c'est-à-dire à perforer le sac en quelque point, le liquide jaillira avec une certaine force et sera projeté à une distance plus ou moins grande. La puissance d'effraction diminuera d'ailleurs à mesure que l'on s'éloignera du moment où le cœur s'est dégorgé dans l'artère, jusqu'au moment où il s'y dégorgera de nouveau. De là ces reprises et ces saccades qui se produisent dans le jet de sang qui sort d'une artère. On conçoit également que si l'on dispose sur cette ouverture artérielle un manomètre, c'est-à-dire un appareil capable de mesurer la pression qui s'opposera efficacement à la fuite du sang, l'instrument indiquera des variations périodiques de cette pression correspondant à toutes les circonstances de l'activité du cœur. Dans l'artère du bras, chez l'homme, cette pression artérielle s'élève à 0<sup>m</sup>,12 de mercure au moment de la

contraction ; elle s'abaisse ensuite à 0<sup>m</sup>,11 et remonte à 0<sup>m</sup>,12 au moment de la contraction suivante. Si, au lieu d'examiner la pression dans un point déterminé de l'arbre artériel aux différens instans d'une révolution cardiaque, on l'explore au même moment dans les différentes artères, on remarque ce fait que la pression est la plus forte et qu'elle présente les oscillations les plus étendues au voisinage du cœur, dans les gros troncs artériels, et au contraire qu'elle est constante et quatre fois moindre, en moyenne, à l'entrée du réseau capillaire. Ces notions ne présentent pas de difficultés réelles, et elles sont fécondes en applications.

Nous n'en signalerons qu'une seule, qui est relative au phénomène du pouls. C'est, comme l'on sait, la sensation de soulèvement que le doigt éprouve lorsqu'il comprime une artère contre un plan résistant, par exemple au poignet contre l'os de l'avant-bras, à la tempe contre l'os temporal, et chez les animaux, chez le cheval, par exemple, à la face, contre la ganache. Les anciens ne s'étaient pas mis en grands frais d'imagination à ce propos. Galien avait tout simplement doté les artères d'une *vertu pulsifique* qui n'est pas sans analogie avec la *vertu dormitive* de l'opium. Reprenons l'image du sac artériel distendu par le sang ou du ballon gonflé. Il est clair que si l'on vient à le presser en un point, le contre-coup se fera sentir partout. Or, au moment où le cœur fait pénétrer dans l'artère une onde sanguine, il produit précisément cette compression que nous avons supposée et qui retentit universellement ; le doigt explorateur est ainsi affecté dans sa sensibilité tactile qui révèle précisément le degré de pression que nous exerçons sur les corps ou que les corps exercent sur nous. L'artère se dilate au même moment, mais ce n'est pas ce changement de volume que le doigt peut apprécier ; il n'a point de sens pour cela : c'est la variation de la pression sanguine. Cette sensation a toutes sortes de nuances et les anciens médecins apportaient dans la détermination de ces nuances une certaine virtuosité : ils distinguaient le pouls fort, faible, plein, filiforme, rapide, lent, mou, capricant, dur et même duriuscule, comme dit le personnage de Molière. Aujourd'hui l'on charge un instrument enregistreur de recueillir ces indications d'une manière automatique et de les conserver fixées dans un graphique. C'est le sphygmographe de M. Marey.

Parmi la multitude de phénomènes dont les explications ont été données par les physiologistes circulateurs de notre époque, nous avons dû nous contenter d'en indiquer deux. On concevra facilement que la matière soit en quelque sorte inépuisable et l'on comprendra par ces deux exemples ce que nous avons voulu seulement montrer, c'est-à-dire la direction physique et méca-

nique que les études sur la circulation avaient prise et conservée depuis le temps de Harvey jusqu'au nôtre. Avec Claude Bernard, avec l'entrée en scène des nerfs vaso-moteurs, le spectacle va changer.

Des différens départemens de l'appareil vasculaire si l'on demandait celui qui présente le plus d'importance, — c'est-à-dire pour lequel tous les autres sont faits, — il ne faudrait répondre ni par le cœur, ni par les artères, ni par les veines : il faudrait nommer le système capillaire. Le sang, en effet, est destiné à nourrir les parties, à les ravitailler de toutes les provisions qu'ils consomment, et à emporter leur déchets. Or il ne peut remplir ce rôle qu'au niveau des capillaires. Partout ailleurs l'épaisseur et l'imperméabilité des parois l'empêchent d'entrer en communication avec les élémens de l'organisme disposés autour des vaisseaux. Au contraire, le chevelu de ces petits vaisseaux est si fourni, leur nombre est tellement multiplié qu'il n'est, pour ainsi dire, pas d'élément anatomique qui ne soit en relation avec quelqu'un d'entre eux. L'anatomiste hollandais Ruysch, frappé du nombre immense de vaisseaux que ses injections faisaient apparaître dans les organes, put croire que les capillaires étaient les élémens mêmes de l'organisme. Cela revient à dire que le corps de l'animal serait un territoire si bien doté de voies de communication qu'il n'y aurait plus de place pour les champs et les cultures. Une erreur si singulière, commise à propos de ce réseau, doit, tout au moins, nous donner une idée de son extrême richesse. Ces vaisseaux si nombreux sont en même temps très minces, ils ont des parois si fines et si perméables, qu'elles, permettent, sans rupture et sans solution de continuité, le passage des liquides par imbibition, ou osmose, des particules vivantes extérieures jusqu'au sang et du sang à chaque particule. Cet échange, c'est la *nutrition*, c'est le phénomène objectif de la vie.

On comprend d'après cela quel est le but de la circulation. Harvey raconte, dans sa seconde réponse à Riolan, que beaucoup d'anticirculateurs combattaient sa découverte parce qu'ils ne pouvaient concevoir à quoi eût servi une pareille fonction; ils lui reprochaient de n'en pouvoir faire connaître ni les causes efficientes ni la cause finale. Aujourd'hui pareil embarras n'existe plus. On sait que la circulation n'est pas faite pour elle-même; elle n'est pas, comme l'on disait autrefois, le caprice d'une nature artiste; comme toutes les fonctions, elle a pour raison d'être unique de permettre la nutrition des élémens anatomiques, c'est-à-dire leurs échanges avec le milieu extérieur. Un élément anatomique situé loin du tube digestif où s'élaborent les liquides nourriciers, loin encore du poumon par où pénètre l'oxygène, le *pabulum vitæ*, et qui n'aurait point de

décharge pour ses déchets, ne pourrait pas vivre si le sang ne venait le ravitailler et le débarrasser.

La circulation générale existe donc pour la nutrition des parties, des élémens et des organes : les circulations locales président à leur fonctionnement, elles règlent l'activité spéciale à chacun d'eux, l'exaltent ou la restreignent, et sont ainsi placées en quelque sorte aux sources mêmes de toute manifestation vitale. Les physiologistes ont vérifié que lorsqu'un organe entre en jeu, le cours du sang s'y accélère, et ils ont formulé cette loi que : la suractivité fonctionnelle y coïncide avec la suractivité circulatoire limitée. C'est au moment où le muscle travaille qu'il se remplit de sang et s'échauffe, et lorsque une glande se met à sécréter, on observe de même que la circulation s'y exagère et que les vaisseaux élargis permettent un afflux sanguin plus abondant; et inversement, l'organe inactif s'anémie, devient pâle et froid, révélant ainsi l'état languissant de la circulation. Le cerveau lui-même, instrument de facultés supérieures, n'échappe pas à cette subordination : l'intelligence, la sensibilité et toutes les fonctions psychiques s'assoupissent dans l'organe anémié; au contraire, lorsque l'activité cérébrale s'exalte, les vaisseaux s'injectent et le sang afflue avec plus d'abondance ou circule avec plus de rapidité.

Ces variations circulatoires qui surviennent dans les organes, suivant leur état d'activité ou de repos et suivant leur état normal ou pathologique, jouent le rôle le plus important dans la production des manifestations vitales. C'est la circulation locale qui domine la phénoménalité vivante. La circulation générale, telle qu'elle est connue depuis Harvey, n'exerce ici, lorsqu'on pénètre au fond des choses, qu'une influence secondaire. Si quelque mécanisme ne permettait à chaque organe de régler selon ses besoins sa circulation et, par suite, son activité, tous s'exalteraient au même moment et dans la même mesure, tous ensemble rentreraient au repos. Le moteur cardiaque, lançant dans des canaux inertes un courant toujours identique à lui-même, aurait seul le gouvernement de la vie, et toutes les parties, simultanément actives ou paresseuses, feraient de l'organisme une sorte de machine rigide absolument différente de ce qu'elle est en réalité. La notion des circulations locales y rétablit l'élasticité indispensable au jeu de cette admirable mécanique. Chaque organe, chaque élément possède sa circulation indépendante du circuit général, sa nutrition spéciale, son fonctionnement distinct de celui du voisin, son activité circulatoire et, par conséquent, son activité vitale n'est pas liée à celle de tous, mais, suivant les circonstances, à celle de tel ou tel d'entre eux; par là se trouvent réalisées les synergies qui constituent les fonc-

tions, alliances continuellement variables des diverses parties de l'organisme temporairement unies pour un but commun.

Cela revient à dire qu'il y a, dans l'appareil circulatoire, autre chose encore à considérer que les quatre grandes divisions des artères, des veines, des capillaires et du cœur, qui réalisent la circulation générale. On y doit reconnaître autant de circonscriptions particulières qu'il y a d'organes. Ces sortes de circuits dérivés, branchés sur le circuit principal, capables de régler eux-mêmes leur consommation, — comme tel ou tel établissement industriel est maître de puiser dans la canalisation commune les quantités de gaz et d'eau appropriés à ses besoins, — ces départemens distincts de la grande circulation, ce sont les *circulations locales*.

Par quel artifice chacun des départemens peut-il s'isoler du circuit général et comment, à d'autres momens, peut-il établir avec lui de larges communications? La réponse est simple : c'est par le jeu des nerfs vaso-moteurs et des muscles des vaisseaux. Il existe autour des petites artères une tunique musculaire formée de fibres disposées en anneau. Lorsque ces fibres se contractent, elles resserrent le vaisseau et diminuent son calibre quelquefois jusqu'à l'effacement. C'est en quelque sorte un robinet qui se ferme plus ou moins complètement; selon que son ouverture sera plus ou moins grande, on conçoit que le débit sanguin pourra varier de toutes les façons et se proportionner à toutes les nécessités. Deux sortes d'agens sont préposés au maniement de cet appareil d'obturation : l'un fait contracter les muscles vasculaires et restreint, en conséquence, le calibre; il ferme le robinet du branchement qui relie l'organe à la grande canalisation : c'est le nerf vaso-constricteur; l'autre agent a une fonction tout opposée; il ouvre la porte au sang en relâchant l'anneau vasculaire : c'est le nerf dilatateur. Ces puissances antagonistes président aux circulations locales, et, par suite, à la nutrition et au fonctionnement des parties.

Ces nerfs d'une espèce si singulière étaient inconnus avant l'année 1851; on n'avait encore, à cette époque, qu'une idée très vague des mécanismes que nous venons de décrire à grands traits. Xavier Bichat, au commencement du siècle, et Stilling, un peu plus tard, avaient pu en soupçonner l'existence. Claude Bernard vint changer ce soupçon en certitude. Il découvrit les instrumens nerveux des circulations locales et les mit en évidence par une expérience tellement simple qu'on peut la croire l'une des plus faciles de la physiologie. Elle est aujourd'hui classique et se répète dans tous les cours. L'expérience de Claude Bernard fut complétée par M. Brown-Sequard, et les noms de ces deux physiologistes resteront attachés dans l'avenir à cette importante conquête de la science. La question d'ailleurs

— on en peut faire en passant la remarque, — est essentiellement française. Après Claude Bernard et M. Brown-Sequard, c'est M. Vulpian qui a contribué par ses recherches à l'étendre et à la préciser : d'autres physiologistes, plus récemment, y ont appliqué leurs efforts.

De tous ces travaux réunis résulte une œuvre claire, simple, et d'un profond intérêt pour l'intelligence des phénomènes de la santé et de la maladie. Il y eut même un moment où la doctrine vaso-motrice jouit dans le monde médical d'une popularité comparable à celle qui accueille aujourd'hui la théorie microbienne. On expliquait à peu près tous les troubles de l'organisme par les modifications fonctionnelles des nerfs vaso-moteurs. La fièvre, les inflammations, les hémorragies, les dyspepsies, les grandes névroses, le tétanos, le diabète, l'albuminurie, l'action des poisons et celle des médicamens, tous ces états pathologiques et tous ces phénomènes thérapeutiques étaient attribués uniquement à une perturbation de l'appareil vaso-moteur. En écartant les exagérations qui sont inséparables de la première application pratique de toute grande découverte, il reste encore au système vaso-moteur une part considérable dans le fonctionnement de l'organisme sain ou malade. La doctrine vaso-motrice établit une relation entre les deux grandes fonctions de la Circulation proprement dite et de l'Innervation ; elle rattache le système des vaisseaux au système des nerfs, et il est naturel qu'en éclairant la théorie du mouvement du sang, elle ait apporté aussi d'utiles éclaircissemens à la physiologie nerveuse. Il en faut développer un exemple.

Il est très remarquable que les premières études sur les vaso-moteurs aient eu pour effet d'ébranler et même de ruiner la célèbre conception de Xavier Bichat sur les deux vies et les deux systèmes nerveux et que les derniers travaux aient eu pour résultat, au contraire, de restaurer cette grande idée et de l'assurer désormais en lui apportant la consécration de l'expérience. C'est dans ses *Recherches sur la vie et la mort* que Bichat a exposé avec ampleur ce système indiqué déjà dans son *Traité des membranes*. — Bornant uniquement ses considérations à l'animal supérieur, à l'homme, il l'observe successivement actif et endormi. Pendant le sommeil, les organes continuent silencieusement leur besogne habituelle ; le cœur et les vaisseaux, l'estomac et l'intestin, le poumon et les glandes poursuivent leur office ; toutes les parties travaillent sourdement ; le corps se nourrit, s'entretient, se développe, grandit, cicatrise ses plaies ; l'animal conçoit et est fécondé ; tout cela sans qu'il en soit averti par aucune perception ou qu'il y intervienne par aucune volonté. C'est là ce que Bichat appelle la *vie organique ou végétative*, ensemble des fonctions de nutrition ; c'est la façon d'être du fœtus



inclus dans les organes maternels ; c'est, au degré près, la manière de vivre de l'arbre, de la plante. — L'animal éveillé continue de posséder cette modalité vitale. Mais d'autres phénomènes viennent s'y joindre. Le monde extérieur agit sur lui et son action est perçue par l'exercice de la sensibilité ; il réagit sur le monde extérieur par le mouvement volontaire ; et, entre ces termes extrêmes de la perception et de la volonté, se déroule le tableau tout entier des actes psychiques. Sensibilité, intelligence, volonté et mouvement qu'elle commande, voilà tout un ordre de phénomènes, une seconde vie, qui fait totalement ou partiellement défaut chez la plante et qui chez l'animal se surajoute à l'automatisme végétatif : c'est là la *vie animale*, ensemble des fonctions de relation. A cette double modalité président deux appareils directeurs différens : deux systèmes nerveux. Le système nerveux de la vie animale est formé de la moelle et du cerveau avec les nerfs qui en émanent : c'est l'appareil *cérébro-spinal*. Le système nerveux de la vie de nutrition est le *grand sympathique*, avec sa double chaîne ganglionnaire et ses filets nerveux anastomosés en réseaux.

Cette conception éminemment simple, formulée d'ailleurs d'une manière trop absolue, devint promptement classique. Elle a été inscrite pendant longtemps au seuil de la physiologie comme une sorte d'axiome. Mais, entre 1850 et 1860, la conception de Bichat, la distinction des deux vies, et particulièrement celle des deux systèmes nerveux qui en était la pièce maîtresse, disparut de la physiologie et se trouva reléguée, avec tous les autres systèmes et avec les doctrines éteintes, dans les archives de la science passée. Cet événement était dû précisément aux notions que venait de révéler l'étude des nerfs vaso-moteurs.

Claude Bernard avait fait connaître en 1851 ses mémorables expériences. Elles avaient été inspirées par le désir de soumettre à l'épreuve l'idée de Bichat, à savoir que le sympathique préside à la nutrition, et, comme la nutrition des parties, échappe encore à toute mesure directe, Claude Bernard, employant un détour, prétendit l'apprécier par la production de chaleur qui l'accompagne. Les phénomènes de calorification sont, en effet, intimement liés aux actes nutritifs, et ceux-ci, dans l'hypothèse de Bichat, étant sous la dépendance du grand sympathique, la section ou la paralysie de ce nerf devait entraîner à la fois des modifications dans la nutrition et dans la température des organes qu'il anime. Claude Bernard choisit donc comme champ d'exploration une branche de ce nerf qui se rend à la tête, facilement abordable parce qu'elle est superficiellement située dans son trajet au niveau du cou, et que l'on appelle *le cordon cervical du grand sympathique*. Il

sectionna ce nerf et il vit dans les régions de la tête qui correspondent à la distribution de cette branche, et dans celles-là seulement, une augmentation de température vraiment extraordinaire. Cet accroissement de chaleur s'accompagne d'une dilatation extrême des vaisseaux et s'explique, ainsi que le montra M. Brown-Sequard, par le déplacement du sang chaud des parties profondes répandu subitement dans les parties superficielles de la tête. L'excitation artificielle du sympathique par l'électricité, en rendant à ce nerf son activité, en l'exagérant même pour un instant, détermine un changement inverse. Les mêmes régions qui tout à l'heure avaient montré une suractivité circulatoire et calorifique, qui étaient rouges, tuméfiées, sillonnées de vaisseaux sanguins élargis, deviennent pâles, rétractées et froides maintenant que le sang cesse d'y affluer. L'excitation du nerf avait contracté les vaisseaux, diminué leur calibre, et par suite leur débit. Les physiologistes se mirent à l'œuvre et ce qui avait été fait pour ce segment du sympathique et pour cette région de la tête fut fait pour tous les autres segments et étendu à tous les autres départemens de l'organisme. Le grand sympathique apparut alors comme le nerf moteur général des vaisseaux et son nom même devint synonyme de nerf vaso-constricteur. L'un des deux instrumens nerveux des circulations locales était connu.

L'autre, le nerf vaso-dilatateur, l'antagoniste du précédent, celui qui ouvre largement les voies que celui-ci tend à fermer, fut découvert en 1858 par le même physiologiste. Il en reconnut un seul, désigné par les anatomistes sous le nom de corde du tympan. Les recherches de MM. Lépine, Vulpian et d'autres contemporains aboutirent à en signaler quelques autres. Mais, et c'est là le premier point qu'il faut exactement noter, on n'en put d'abord constater la généralité : le petit nombre que l'on trouvait était restreint à une région toujours la même, la région de la tête. C'est seulement dans ces toutes dernières années que des recherches conduites par M. Morat et nous-même ont étendu à l'organisme tout entier l'existence de cette catégorie d'instrumens nerveux. En même temps, un résultat plus important se dégagait de ces recherches, et il est précisément relatif à la doctrine de Bichat, à laquelle il nous faut maintenant revenir.

On avait cru que les premiers nerfs vaso-dilatateurs étaient indépendans du grand sympathique : ils semblent, en effet, appartenir aux nerfs crâniens, c'est-à-dire au système cérébro-spinal. C'était là un coup redoutable porté à la doctrine de Bichat et qui parut devoir d'abord en consommer la ruine. Voici, en effet, que la principale des fonctions organiques, la circulation et, par contre-coup,

la nutrition même, tombaient sous la dépendance directe, non plus du sympathique, mais du système de la vie animale. La systématisation fonctionnelle établie dans les attributions des deux systèmes nerveux s'écroulait sous l'effort de l'expérience. Et c'est précisément ce moment, vers 1860, qui marque la décadence de la conception des deux systèmes nerveux. Mais, sur ce point, l'expérience du lendemain devait infirmer l'expérience de la veille. Nous avons montré que les agens dilatateurs appartiennent, en réalité, au sympathique au même titre que les nerfs constricteurs. A cet égard, le système sympathique, dont la définition s'élargit, est un *système mixte* ou un *système double* contenant à la fois les deux catégories d'instrumens nerveux capables de régler le cours du sang, aussi bien ceux qui l'activent que ceux qui le ralentissent. L'unité de l'appareil nerveux circulatoire, tout à l'heure rompue, se rétablit : dans toutes ses parties, il ressortit au système de la vie de nutrition, au nerf de la vie organique ou involontaire.

Il serait facile de prouver que la conception de Bichat et de Buffon, — car elle remonte jusque-là, — loin d'être inutile à la science, a rendu, au contraire, d'éminens services dans l'ordre de la recherche plus encore que dans l'ordre des explications, et que, pour l'avoir méconnue, beaucoup d'expérimentateurs sont tombés dans des erreurs qu'elle leur eût épargnées. Qu'il suffise de dire, puisque aussi bien c'est le dernier résultat qui se rattache à l'histoire de la circulation, que cette doctrine des deux vies et des deux systèmes nerveux, appuyée sur des expériences et des faits, développée et précisée dans ses détails, doit reprendre dans la physiologie contemporaine le rang et la place qu'elle a toujours mérité de garder. Cette acquisition récente vient clore la troisième période de l'histoire de la circulation. A considérer la longue suite d'efforts que nous avons racontés et les succès qui les ont couronnés, on pourrait croire que cette histoire est finie et que le problème est résolu. Nous le dirions nous-mêmes si nous ne savions que dans les sciences de la nature rien ne finit jamais, et que chaque découverte n'est que l'introduction à quelque découverte nouvelle que l'avenir tient en réserve.

---

LA

# SITUATION DE LA VITICULTURE

EN 1884

---

On peut aisément caractériser notre situation financière en disant que, depuis déjà trop longtemps, à mesure que les dépenses augmentent, les ressources diminuent, et sans que rien fasse malheureusement entrevoir le terme de cette série d'années difficiles. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur les documens publiés par les soins de MM. les ministres des finances et du commerce pour concevoir de bien légitimes appréhensions. Nous voyons d'un côté les importations étrangères atteindre pour bien des articles des chiffres plus élevés que nos exportations, et les droits perçus par l'état sur les mutations foncières rester en dessous des évaluations fondées sur une marche normale des affaires. La France s'appauvrit donc : telle est, en quatre mots, la situation générale, et si nous descendons dans les détails, les documens comparatifs émanés du ministère du commerce nous permettent de constater un écart considérable entre les importations et les exportations des matières alimentaires.

Parmi ces matières alimentaires que nous exportions jadis, et que nous sommes aujourd'hui réduits à importer, nous voyons le vin tenir le premier rang. Ne s'agit-il ici que d'une série de mauvaises récoltes? Malheureusement non, et s'il nous restait des illusions à ce sujet, les statistiques du ministère de l'agriculture seraient là pour nous les enlever. Nous y trouvons, en effet, que sur une superficie totale de 2,415,896 hectares, plantés en vignes avant l'invasion du phylloxera, 763,799 hectares de vignobles ont disparu

et que 642,978 hectares sont fortement atteints. Il nous reste donc à cette heure à peine un peu plus de 1 million d'hectares de vignes. Pour comble de malheur, ce sont les départemens producteurs de grandes quantités de vins à bon marché qui ont été le plus cruellement éprouvés : l'Hérault, pour n'en citer qu'un seul, après avoir fourni le sixième de toute la production française, a vu disparaître la presque totalité de ses vignes. Aussi, malgré l'amélioration des procédés de culture, l'emploi des insecticides, la submersion, la plantation de cépages américains, etc., la production, qui diminue chaque année depuis 1870, est-elle descendue de 62 millions d'hectolitres à une moyenne de 30 millions. C'est à partir de cette année funeste que nous voyons la France devenir tributaire de ses voisins épargnés par le fléau et leur demander après chaque récolte le complément de vins nécessaires à son alimentation.

Le chiffre total des importations depuis quatorze ans n'est pas de moins de 35,597,378 hectolitres, dont 29,029,646 hectolitres pour l'Espagne et 6,567,732 hectolitres pour l'Italie. Nous avons voulu nous rendre compte des sommes dépensées pour solder à nos voisins cette énorme quantité de vins, dont l'hectolitre, d'après les chiffres officiels, vaut en moyenne 41 fr. 75; et nous sommes arrivés au chiffre énorme de 1 milliard 486,491,531 francs dont 1 milliard 211,987,720 fr. pour l'Espagne et 274,503,811 fr. pour l'Italie. Les quatre dernières années à elles seules nous ont coûté 1 milliard 182,350,894 francs. A côté de cette prodigieuse consommation, il ne faut pas négliger de signaler les importations de raisins secs destinés à la fabrication du vin. Nous en achetons en moyenne depuis ces trois dernières années plus de 60 millions de kilogrammes. Voilà donc encore 25 millions de francs qui viennent s'ajouter au déficit que nous indiquons plus haut. A ce compte, l'Espagne, l'Italie, la Grèce n'ont plus qu'à profiter de la position qui leur a été faite par des traités de commerce devant lesquels ne pouvons que nous incliner.

Ce drainage annuel de plus de 300 millions est bien fait à lui seul pour légitimer les plus sérieuses appréhensions. Aussi croyons-nous accomplir un devoir en demandant instamment à nos chambres de venir, dans un bref délai, au secours de la viticulture. En dehors de cette perte annuelle de plus de 300 millions il y a bien des raisons d'ailleurs à faire valoir pour démontrer l'urgence d'une prochaine intervention. Laissera-t-on accomplir le désastre? Attendra-t-on pour agir que les viticulteurs aient vu disparaître leurs dernières ressources et que les consommateurs aient employé toutes leurs économies à l'achat des vins étrangers? Laissera-t-on le phylloxera dévaster le million d'hectares de vignes qui nous reste avant de songer d'une manière sérieuse à reconstituer les quatorze

cent mille hectares déjà disparus? Il serait alors un peu tard, trop tard même, car la France ne serait plus assez riche pour supporter un aussi colossal effort. Les vignobles sont en général situés sur des terres impropres à toute autre culture, et toute plantation nouvelle exige une mise de fonds aussi considérable que la valeur intrinsèque du sol. Il faut remuer profondément la terre, arracher tous les arbres, et attendre plusieurs années avant de porter les premiers raisins à la cuve. Dans certaines parties de la France, dans le Sud-Est surtout, où depuis des siècles on avait l'habitude des plantations d'arbres intercalaires, il va falloir arracher les oliviers et se priver du même coup de cette seconde récolte. Comment pourra-t-on faire face à tant de dépenses dans quelques années, alors que les propriétaires seront réduits à la plus grande misère, et que les revenus de l'état auront diminué dans des proportions que les derniers exercices permettent maintenant de prévoir?

Est-il actuellement possible d'empêcher une de nos principales ressources financières de disparaître? Nous le pensons; et ce résultat peut encore être obtenu, suivant nous, par l'adoption d'une série de mesures dont les unes auront pour objectif la reconstitution des vignobles détruits, ainsi que la conservation de ceux qui existent encore, et les autres l'accroissement de la production actuelle. Les premières demandent des secours effectifs et directs, les deuxièmes, des secours indirects; nous allons les passer successivement en revue.

## I.

La question du phylloxera a été mal comprise dès le début, cela est certain; mais, pendant la première période, une erreur de ce genre était très excusable. Gouvernans et gouvernés se trouvaient en présence d'une situation nouvelle dont personne ne pouvait prévoir les funestes conséquences. Beaucoup se refusaient à croire au danger, et les récents succès obtenus dans la lutte contre l'oïdium donnaient à tous le droit d'espérer dans la découverte d'un nouveau moyen scientifique. De tous côtés, donc, les savans se sont mis à la recherche du meilleur insecticide, et l'état, hésitant, s'est contenté de distribuer quelques millions pour les aider dans leurs recherches, ou pour encourager les propriétaires qui consentaient à faire l'épreuve de ces divers remèdes. Nous ne saurions l'en blâmer; nous approuvons même sa conduite jusqu'au jour où il a été prouvé que les insecticides les plus puissans ne peuvent réussir que dans certaines conditions exceptionnelles et que le phylloxera, poursuivant malgré leur emploi sa marche dévastatrice, est devenu un véritable fléau national. C'est sous ce nouveau point de vue qu'il faut le

considérer désormais et proportionner nos efforts à l'immensité des ravages causés par la présence de notre microscopique ennemi.

Le rôle de l'état nous semble dès lors parfaitement défini et identique à celui qui lui est imposé par les menaces d'un voisin puissant ou par les grandes crises commerciales et industrielles. Que fait-il en pareille occurrence? Se contente-t-il de prélever quelques millions sur son budget ordinaire? Non, bien certainement; il signale le danger; et le patriotisme des chambres ne lui marchandé jamais les subsides dont il peut avoir besoin. Nous avons, dans ces derniers temps, emprunté chaque année, pour refaire notre matériel militaire, élever des écoles, creuser des canaux, endiguer des rivières, assurer la sécurité de nos ports, compléter le réseau de nos chemins de fer, subventionner des lignes de paquebots, primer les navires construits sur les chantiers français. Nous ne saurions hésiter davantage à consacrer quelques centaines de millions au relèvement de notre industrie viticole, — dont les pertes actuelles dépassent bien certainement 5 milliards.

Nos représentans des deux chambres ne connaissent certainement pas la gravité de la situation. Il appartient à M. le ministre de l'agriculture de la leur exposer sans réticences, de leur dépeindre les misères des viticulteurs, de leur montrer le danger causé, non point par une série de mauvaises récoltes, mais par la destruction du fonds et de les inviter à voter *l'emprunt de la viticulture*. Les mêmes hommes qui ont accepté le programme de M. de Freycinet pour conjurer une crise fatale à notre industrie comprendront sans doute que la richesse de la France doit fatalement s'engloutir sous un déficit annuel de plus de 300 millions.

Il leur faut donc sans hésiter rouvrir le grand livre de la dette publique et mettre des annuités suffisantes à la disposition du ministre de l'agriculture, dont la compétence et la bonne volonté ne peuvent être mises en doute, mais qui jusqu'à ce jour n'a pu distribuer que des secours dérisoires aux viticulteurs assimilés par bienveillance aux victimes des incendies ou des inondations. Jamais emprunt n'aura été plus légitime, comme aussi mieux accueilli par l'opinion publique, et nos représentans aimeront mieux voter cette dépense extraordinaire que de consentir à voir distraire des sommes beaucoup moins importantes d'un budget ordinaire déjà fort surchargé. C'est pour cette cause, sans doute, que la chambre des députés et le gouvernement lui-même ont pris jusqu'à ce jour des mesures tellement insignifiantes qu'on serait presque en droit de les qualifier de dérisoires. Telle a été aussi la raison de l'échec subi par la proposition de loi présentée par M. Maurel, député du Var. Sa demande était pourtant bien modeste, mais elle s'adressait au budget ordinaire et devait, par conséquent, échouer. Nous partageons trop

les idées de M. Maurel sur cette question, nous lui sommes trop reconnaissant d'avoir tenté la première démarche sérieuse, pour ne pas donner quelques détails sur son projet, qui contient le germe des mesures que nous demandons.

Voici d'abord en quels termes M. le député Lalande, rapporteur de la 16<sup>e</sup> commission d'initiative, a cru devoir apprécier la proposition de M. Maurel. Les limites de ce travail ne nous permettent pas, à notre grand regret, de citer le rapport tout entier. Après avoir fait la peinture attristée de la situation de la viticulture française, M. Lalande continue en ces termes :

« Qu'il y ait là un élément perturbateur dans la fortune publique qui se fasse sentir sous diverses formes, notamment dans l'élasticité amoindrie des recettes du trésor, personne ne saurait en être surpris. Il y aurait plutôt lieu de s'étonner que ces résultats ne se soient pas fait sentir plus tôt ni plus gravement.

« Mais en présence d'une telle situation, on ne doit pas se laisser aller à des regrets stériles. Il faut réagir avec énergie pour combattre le mal, pour remédier à ses conséquences. L'intérêt des populations frappées et celui du pays tout entier en font un patriotique devoir.

« Or, des expériences faites depuis plusieurs années sur une vaste échelle donnent non-seulement l'espoir, mais la confiance la plus fondée que les vignobles détruits pourront être reconstitués au moyen des vignes américaines, soit en vue de la production directe, soit surtout comme porte-greffes de nos meilleurs cépages français.

« Les résultats obtenus depuis quelques années, de magnifiques et vastes vignobles entièrement reconstitués et donnant une production considérable, ont relevé les courages à ce point qu'on évalue à 20,000 hectares le chiffre des vignobles replantés cette année en vignes américaines.

« Mais beaucoup de propriétaires privés de revenu depuis bien longtemps n'ont plus d'autres ressources que leur terre, souvent grevée d'hypothèque, et se trouvent placés dans une position bien difficile pour effectuer les replantations. Ils sont forcés de recourir au crédit et il leur est trop souvent impossible de l'obtenir.

« Leur en faciliter les moyens, tel a été l'objet de la proposition de loi de M. Maurel et de ses collègues, dont nous rappellerons ici l'article 1<sup>er</sup>.

« Une somme de 1 million est inscrite au budget de 1884 comme garantie d'intérêt des sommes à prêter aux viticulteurs pour planter leurs vignobles en cépages américains.

« Le ministre des finances, interrogé par la commission d'initiative, a déclaré ne pouvoir donner son assentiment à cette proposi-



tion, sans doute à cause des difficultés que son application pourrait présenter et des sacrifices trop grands qu'elle pourrait entraîner pour le trésor public.

« La commission d'initiative a partagé ces craintes dans une très large mesure.

« Elle ne pense pas que la proposition telle qu'elle est formulée par ses auteurs doive être adoptée par le parlement. Mais si votre commission ne croit pas devoir approuver les termes mêmes de la proposition, elle s'associe chaleureusement aux sentimens et à la pensée qui l'ont inspirée, elle en adopte l'esprit. Elle juge qu'il y a lieu de venir en aide à des populations si cruellement éprouvées, elle croit que la justice le commande non moins que les intérêts d'état, et elle a la confiance que l'étude approfondie de cette importante question permettra de trouver les moyens pratiques d'atteindre le but que se sont proposé nos honorables collègues par la proposition soumise à notre examen, tout en sauvegardant avec soin et prudence les intérêts du trésor. »

En résumé, la commission d'initiative constate l'exceptionnelle gravité de la situation, elle pense qu'il faut venir sans retard au secours des viticulteurs en leur procurant les moyens de replanter leurs champs en cépages américains, elle adopte l'esprit de la proposition de loi de M. Maurel, mais elle attend, pour en proposer la réalisation, que l'état de nos finances le permette. A ce compte, nous avons bien peur qu'elle attende longtemps ; et les viticulteurs aussi. Cependant, nous l'avons déjà fait remarquer, la proposition de M. Maurel était bien modeste, elle ne demandait au budget de 1884 qu'une somme de 1 million à titre de garantie des intérêts de sommes plus importantes qu'une compagnie pourrait avancer aux viticulteurs désireux de replanter leurs vignes en cépages américains. M. Maurel faisait remarquer avec raison que l'assimilation des planteurs de vignes exotiques aux syndicats constitués pour l'emploi du sulfure de carbone mettrait entre les mains des propriétaires déjà ruinés des ressources bien insuffisantes, s'élevant à peine à 125 francs par hectare, et qu'il était bien préférable de leur fournir les moyens d'emprunter tout l'argent nécessaire à un taux peu élevé. Ce résultat pouvait être facilement obtenu en offrant aux prêteurs, en sus de la garantie des intérêts à 4 pour 100 par l'état, leur privilège sur le fonds et sur les récoltes. Pour éviter d'ailleurs tout mauvais emploi de l'argent prêté, M. Maurel jugeait nécessaire le concours d'un agent spécial chargé, dans chaque département, de faire une enquête préalable sur toutes les demandes, de déterminer les zones dans lesquelles les plantations pourraient avoir lieu, d'indiquer le choix des cépages et de surveiller les plantations ainsi que les cultures. Bien des écoles pourraient ainsi être évitées et, dans peu

de temps, l'argent remboursé par les propriétaires aurait constitué un fonds de roulement qui serait aussitôt employé à reconstituer une nouvelle série de plantations.

Il est évident que la proposition du député de Toulon aurait facilité la création d'une caisse de crédit viticole; les secours auraient été immédiats, auraient-ils été suffisants? Nous ne le pensons point, car les capitaux engagés dans cette opération se seraient tenus dans les limites de la garantie d'intérêt assurée par le texte même de la loi, et, en admettant que chaque année la même somme eût été votée par le parlement, il aurait toujours fallu quatre ans pour qu'une somme de 100 millions fût mise à la disposition des viticulteurs. Or nous ne devons point perdre de vue que la somme dont ils ont besoin en ce moment dépasse 1,500 millions, que la tache phylloxérique s'étend de plus en plus, et qu'enfin les ressources de l'état et des particuliers diminuent chaque jour. C'est peut-être pour cela que la commission d'initiative a cru prudent de réserver la solution de la question et qu'elle a craint, par un vote de principe, d'engager outre mesure les ressources du budget ordinaire.

Nous ne saurions donc trop conseiller à M. Maurel de reprendre sa proposition et de lui donner toute l'ampleur que comporte le désastre qu'elle est appelée à réparer. Si le budget ordinaire ne peut rien lui donner, qu'il propose un emprunt. Car il faut promptement se résoudre à d'importants sacrifices, si l'on veut provoquer en temps utile la replantation avec des cépages américains des 1,500,000 hectares déjà détruits.

Conformément à l'idée première émise par M. Maurel, une partie de l'emprunt serait consacrée à faire aux viticulteurs des avances remboursables, avec ou sans intérêts, dans le délai de six ans. L'état pourrait même ne pas donner l'argent lui-même et se contenter d'en garantir les intérêts, soit au Crédit foncier, soit à toute autre compagnie financière dont les risques quant aux sommes avancées seraient nuls, puisqu'elles représenteraient à peine le prix du sol, et que les plantations effectuées sous un contrôle sérieux doubleraient ou tripleraient la valeur du fonds. Après cette période de six années, les vignobles reconstitués étant en plein rapport, la garantie de l'état deviendrait inutile, et les propriétaires se libéreraient graduellement au moyen d'annuités fixées d'avance, suivant le système adopté par le Crédit foncier. La seconde partie de l'emprunt serait affectée à payer : 1° des primes annuellement accordées pendant quatre ans à toutes les plantations de vignes américaines, sur le pied de 125 francs par hectare. Ces primes, représentant à peu près la valeur des frais de culture, seraient délivrées sur le rapport d'agens spéciaux chargés de constater le bon état d'entretien des jeunes vignes; elles seraient refusées à

tout propriétaire n'ayant pas donné à son vignoble les soins nécessaires; 2° à primer également les propriétés sur lesquelles on chercherait à conserver les plantations de vignes françaises, soit au moyen des insecticides, soit au moyen de la submersion, soit enfin par d'autres procédés que le hasard ou la science peuvent faire découvrir. Ces subventions ne devraient pas être accordées pendant plus de trois ans aux mêmes terrains, parce qu'au bout de ce laps de temps on sait si la vigne peut être garantie contre le phylloxera, ou si elle doit succomber. On pourrait ainsi élargir de beaucoup le cercle des expériences et, dans tous les cas, on ne verrait plus primer à perpétuité des vignobles chargés de plantureuses récoltes; 3° à primer les vignobles reconstitués par la greffe du pied français phylloxéré au moyen de cépages américains et par le provignement de ces derniers; 4° à mettre entre les mains du ministre de l'agriculture des sommes importantes destinées à l'achat de boutures américaines, bien enracinées et greffées depuis un an avec des sarmens français. Ces boutures, exclusivement fournies par l'industrie privée, seraient distribuées gratuitement aux propriétaires ayant déjà profité des avances affectées sur la première partie de l'emprunt par le représentant de l'administration centrale; ce dernier serait aussi chargé de choisir les porte-greffes s'adaptant le mieux aux terrains. Procéder autrement, ce serait retomber fatalement dans les erreurs du passé, mettre des viticulteurs inexpérimentés en présence des coûteuses difficultés de l'enracinement et de la soudure des greffons; ce serait aussi recommencer les écoles de l'adaptation qui se traduisent toujours par une perte de temps et d'argent.

En résumé, les propriétaires des vignobles déjà détruits recevraient à titre de prêt les sommes nécessaires à la préparation des terres, et, à titre gratuit, les vignes indispensables à leurs premières plantations ainsi que les moyens de faire face aux frais de culture. Quant aux autres propriétaires, ils auraient, après trois années d'expérience, à renoncer à toute subvention ou à se ranger dans la première catégorie.

Nous n'avons pas eu la prétention, dans ce rapide exposé, d'entrer dans tous les détails que comporte une aussi vaste organisation, mais nous croyons en avoir indiqué les lignes essentielles et montré au prix de quels sacrifices il est encore possible de reconstituer le vignoble national. Cette tâche difficile ne sera pas, espérons-le, au-dessus de l'énergie de nos chambres; la solution par l'emprunt s'impose à leur patriotisme par la logique des choses : qui veut la fin veut les moyens. — Que penser, en effet, du propriétaire d'une vieille masure, située dans un beau quartier, qui préférerait n'en tirer aucun revenu et s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de

contracter un emprunt pour la reconstruire et y trouver à la fois sécurité et profit?

## II.

Après avoir énuméré dans la première partie de cette étude la série des mesures à prendre pour venir directement au secours de la viticulture, il nous reste à développer nos idées sur d'autres moyens, tout aussi nécessaires, tout aussi bienfaisans que les premiers, mais dont l'emploi peut se faire sans rien demander au budget et sans diminuer les recettes des contributions indirectes; ce sont : 1° l'abaissement des droits sur les alcools destinés au vinage; 2° le dégrèvement absolu des sucres à mélanger aux vendanges pour élever le titre alcoolique des vins de première et de deuxième cuvée. Ces deux opérations, ayant pour but l'augmentation de la production indigène, nous paraissent devoir être également favorisées pendant toute la durée de la crise. Elles pourront présenter plus tard certains inconvéniens; aussi ne les proposons-nous (le vinage surtout) qu'à titre de mesures transitoires.

Pour le moment, ce sont les seuls moyens qui permettent encore au gouvernement de rétablir l'équilibre rompu au détriment de nos nationaux et de réagir contre l'injuste situation dans laquelle ils se trouvent par suite des traités de commerce actuellement en vigueur. Ces traités ont été conclus dans la très louable intention de favoriser les consommateurs en attirant sur nos marchés une grande quantité de vins étrangers; ils nous engagent encore pour quelques années; ce n'est donc pas l'heure de les discuter. Mais les libre-échangistes les plus convaincus ne peuvent trouver mauvais que les producteurs français réclament contre une législation intérieure qui les met dans l'impossibilité la plus absolue de lutter contre leurs rivaux étrangers. Nous irons même plus loin, et nous soutiendrons qu'en signant les traités actuels, en abaissant les droits de douane de 2 francs par hectolitre de vin, en élevant à 15°,9 le titre alcoolique de ces liquides d'importation, le gouvernement a eu la pensée de faire ce que nous demandons vainement depuis plusieurs années; il eût été sans cela d'une imprévoyance déplorable. Ainsi, pour ne parler que des dernières tentatives en faveur du vinage, avons-nous vu que M. Léon Say, ministre des finances, après avoir obtenu par la loi du 19 juillet 1880 un abaissement considérable des droits perçus sur les sucres, présenta à la chambre des députés, le 23 février 1882, un projet de dégrèvement des alcools destinés au vinage. Sa proposition n'a pas rencontré, il est vrai, auprès de la majorité l'accueil qu'elle méritait; elle a échoué; non point qu'elle fût pré-

maturée, mais plutôt par suite de l'inexpérience de nos mandataires dans les questions de cet ordre économique.

Une grande discussion a été soulevée depuis sur ce sujet par la proposition de M. Bernard-Lavergne, et le doute n'est maintenant plus permis : ce n'est plus contre les alcools rectifiés du Nord que le Midi doit prendre des garanties, c'est l'envahissement de la France tout entière par les alcools allemands qu'il s'agit d'éviter (1). Du moment qu'il n'est point considéré comme une falsification et poursuivi comme tel, le vinage en lui-même n'a plus qu'une importance secondaire. Il est ouvertement pratiqué en dehors des frontières, et, par suite de nos traités de commerce, nous sommes obligés de le supporter pour tous les vins d'importation étrangère, a dit M. Salis. — Lors de la discussion de ces traités, a rappelé M. Maurice Rouvier, le gouvernement a très explicitement prévenu la chambre qu'ils auraient pour conséquence le vinage des vins français. — On vine et on vinera en fraude dans l'intérieur du territoire tant que l'on n'abaissera pas dans de fortes proportions les droits sur les alcools français destinés à cet usage. C'est donc une perte considérable pour le trésor, a déclaré M. Tirard, ministre des finances. — Puisqu'on vine en dehors, a conclu M. Courmeaux, pourquoi empêcher, par l'élévation de nos tarifs, de viner en dedans et enrichir des étrangers au détriment des producteurs français ? Voilà pour nous le dernier mot de la question et le point de vue sous lequel la chambre aurait dû l'envisager, au lieu de se laisser influencer par des considérations d'un ordre plus élevé sans doute, mais contraire, pour le moment, à l'intérêt général du pays.

Les plus sérieux argumens n'ont certes pas manqué aux adversaires du projet présenté par M. Bernard-Lavergne ; ils les ont développés avec une éloquente conviction à la tribune de la chambre des députés. Nous admettons volontiers avec eux que le vinage est en lui-même une mauvaise opération ; que les vins relevés par ce procédé, alors même qu'ils ont été vinés avec de l'alcool de vin, au lieu d'être une combinaison, ne sont plus qu'un mélange, dans lequel l'alcool ne tarde pas à gagner les couches supérieures ; qu'ils perdent leur bouquet ; qu'ils provoquent une ivresse redoutable ; qu'ils présentent des dangers sérieux pour la santé publique quand ils contiennent des alcools impurs. Nous admettons aussi avec eux que le vinage, poussé

(1) Le vinage, peu de personnes l'ignorent, est une opération qui consiste à élever le titre alcoolique des vins déjà sortis de la cuve dans laquelle s'est opérée la fermentation des raisins. Il est pratiqué avec des alcools de toutes provenances, soit pour assurer la conservation des vins faibles, soit pour diminuer les droits à payer en rendant possible le dédoublement des vins aussitôt qu'ils ont franchi les lignes de la douane et les barrières des octrois.

au-delà de certaines limites, est un acte délictueux, dont les auteurs devraient être passibles des peines correctionnelles réservées à ceux qui sophistiquent les matières alimentaires ou qui trompent sur la nature de la chose vendue. Mais nous leur répondrons que le vinage détruisant le bouquet ne pourra jamais être pratiqué sur des vins ayant quelque valeur ; qu'il ne pourra, par conséquent, pas nuire à la réputation si justement établie de nos vins d'exportation ; qu'il sera presque exclusivement employé à empêcher les vins faibles de tourner ou à relever de quelques degrés le titre alcoolique des vins indigènes grossiers et fortement colorés qui remplaceront avantageusement ceux qui nous arrivent de l'Espagne ou de l'Italie après avoir subi la même manipulation ; que, loin de nuire aux viticulteurs, cette mesure leur permettra d'utiliser les mauvaises récoltes, et qu'enfin il est bien facile de ne la voter que pour un certain nombre d'années déterminé par la durée de nos traités de commerce.

### III.

Le vin doit-il être considéré comme un produit naturel ? Cette question paraît fort simple à résoudre ; on peut cependant y répondre de deux façons différentes : affirmativement, si l'on considère que le fruit de la vigne contient tous les élémens de ce bienfaisant liquide ; négativement, si l'on tient compte des changemens survenus dans les moûts sous l'influence de la fermentation. Après qu'elle s'est effectuée, les deux liquides ne se ressemblent plus. Le vin n'est donc pas un produit naturel dans le sens littéral du mot, c'est plutôt un produit secondaire obtenu par la fermentation et par la combinaison des divers élémens contenus dans le raisin. Si ces élémens se trouvent en quantité suffisante, si leur transformation est complète, les vins seront de bonne qualité ; sinon, la dégustation ou l'analyse nous indiquera les principes qui leur ont fait défaut.

Le facteur principal de la vinification est sans contredit la glycose ou sucre de raisin ; sans glycose, point d'alcool, et par conséquent point de vin. On comprendra, dès lors, combien les vigneronns sont intéressés à le remplacer par des substances équivalentes lorsqu'il se trouve en trop faible quantité dans les moûts. Les glycoses bien épurées, les sucres de canne ou de betterave, dont la composition chimique est identique à celle du sucre de raisin, peuvent servir à cet usage ; et leur emploi judicieux permet, avant toute fermentation, de doser, dans des proportions mathématiques, le titre alcoolique des cuvées jusqu'à 15 degrés centigrades inclusi-

vement. C'est assez dire quels services peut rendre le sucrage des vendanges, non-seulement pour préserver de la destruction les vins trop faibles naturellement, mais encore pour augmenter les qualités des gros vins ordinaires et leur permettre de lutter sans désavantage contre les mêmes produits vinés à l'étranger.

Notre législation intérieure apporte malheureusement encore un obstacle sérieux à la généralisation de cette pratique si simple, dont l'emploi n'a jamais soulevé d'objection : elle maintient les matières premières à des prix beaucoup trop élevés, sans profit pour le trésor public. A la vérité, nous avons obtenu dans ces dernières années, grâce à M. Léon Say, une légère diminution dans les tarifs des impôts qui frappaient les sucres en général. Les vignerons en ont profité d'une manière indirecte, mais nous sommes encore bien loin de ce dégrèvement absolu des matières saccharines destinées aux vendanges. Et pourtant, nous aurions presque le droit d'y voir une mesure de salut public, comme nos lecteurs peuvent en juger par le tableau suivant :

## TARIF DE 1877 POUR 100 KILOGRAMMES.

Sucres bruts au-dessous du type 13, 66 fr., 63 fr., 66 fr., suivant provenance.  
 Sucres bruts du type 13 au type 20, 69, fr., 66 fr., 69 fr., suivant provenance.

## TARIF DE 1882 POUR 100 KILOGRAMMES.

Sucre brut en poudre de 98 pour 100 au moins, 40 francs.  
 — de plus de 98 pour 100, 52 fr. 50.

## DIFFÉRENCES.

|            |            |            |
|------------|------------|------------|
| 66 francs. | 63 francs. | 69 francs. |
| 40 »       | 40 »       | 52 fr. 50. |
| <hr/>      | <hr/>      | <hr/>      |
| 26 francs. | 23 francs. | 16 fr. 50. |

Les propriétaires qui veulent ajouter du sucre à leurs vendanges ont donc encore à payer au moins 40 francs d'impôt par 100 kilogrammes, somme qui, ajoutée aux frais de transport des raffineries à la ferme et à d'autres menues dépenses, arrive presque à doubler le prix d'achat. Si, avec cela, on tient compte de l'ignorance, de l'apathie générale, et surtout de la diminution considérable des ressources disponibles des propriétaires terriens depuis ces dernières années, on ne s'étonnera pas de voir un si petit nombre de vignerons pratiquer le sucrage.

Les producteurs du Tarn et autres départemens limitrophes, dont les vins sont trop faibles, auraient dû peser leurs moûts et ajouter du sucre à leurs cuvées, ont dit à la tribune les adversaires

du projet de vinage présenté par M. Bernard-Lavergne. Nous ne demandons pas mieux que de suivre les précieuses indications du glucomètre de Baumé, répondent les intéressés; vous nous donnez un excellent conseil; et nous nous empresserons de le suivre aussitôt que vous nous en aurez fourni les moyens en dégrevant les sucres qui nous sont indispensables. Le vinage présente, dites-vous, certains inconvénients, vous le repoussez même à titre exceptionnel; facilitez au moins le sucrage, dont les avantages sont reconnus par tout le monde; nous pourrions alors sauver nos vins faibles de la destruction et donner à nos gros vins les qualités sans lesquelles ils seront toujours primés par les vins étrangers, dont le titre alcoolique a été élevé par le vinage avant de traverser la frontière.

Ces observations sont fort justes. La France produit surtout des vins modérément chargés d'alcool, qui varient, dans les meilleures années, entre 8 et 10 degrés; sauf quelques crus exceptionnels, les plus chargés marquent à peine 12 degrés à l'appareil de Salleron. Notre climat le veut ainsi, et les négocians le savent si bien qu'ils achètent de préférence, au-delà des frontières, des liquides vinés jusqu'à 15° 9. Pendant longtemps encore, ils useront de la latitude qui leur est accordée par la loi; la chambre ne peut l'ignorer. Aussi avons-nous la ferme espérance qu'elle ne se refusera pas à voter le dégrèvement absolu des sucres destinés aux vendanges, le jour très prochain, peut-être, où cette mesure sera présentée à la tribune comme un palliatif de nos désastreux traités de commerce.

Malgré la compétence des hommes chargés de les élaborer, ces traités, destinés à régler les conditions de nos échanges internationaux, ont-ils produit les résultats attendus? Maintenant qu'ils ont été soumis à la sanction d'une expérience de plusieurs années, la preuve qu'ils nous sont funestes n'est, hélas! plus à faire; il s'agit donc, pour nous, d'en atténuer la portée dans les limites du possible. Un physiologiste, après avoir absorbé une substance toxique pour étudier ses effets, hésite-t-il à vider le verre qui contient le contre-poison? Le libre échange nous ruine; nous sommes envahis par les produits étrangers; au lieu de gémir et de courber la tête, commençons d'abord par écarter résolument toutes les causes intérieures de notre infériorité relative. Il ne suffit pas, en effet, de développer les qualités commerciales de nos vins, il faut aussi tirer parti de toutes nos ressources pour augmenter la production nationale. Après le soutirage du vin, il reste au fond des cuves des marcs qu'une première fermentation n'a pu épuiser complètement; ils contiennent peu d'alcool, il est vrai, mais ils sont



encore fort riches en tannin, en matière colorante, etc. Pourquoi les livrer à la distillation ou en faire de la piquette, alors qu'ils peuvent nous donner encore des vins de bonne qualité en quantité suffisante pour assurer la consommation sur place et faire rentrer dans la circulation commerciale plusieurs millions d'hectolitres de vins des premières cuvées? Le dégrèvement des sucres nous permettrait de provoquer économiquement cette seconde fermentation; c'est donc une raison de plus pour nous l'accorder.

On nous a objecté que le dégrèvement étendu jusqu'aux sucres destinés à la fermentation des marcs provoquerait à l'intérieur du territoire une concurrence redoutable pour les propriétaires de vignobles, et qu'il ne tarderait pas à s'établir un peu partout des usines qui feraient métier de renouveler les cuvées jusqu'à l'épuisement complet des marcs. Ces craintes nous paraissent chimériques, d'abord parce que les propriétaires, pouvant faire à bon marché des vins de deuxième cuvée, ne vendront plus leurs marcs, et ensuite, parce que les bénéfices du dégrèvement ne seront accordés qu'à ceux d'entre eux qui auront justifié de l'emploi de leurs sucres. Bien loin de leur nuire, le dégrèvement servira donc leurs intérêts en faisant disparaître les usines qui fonctionnent maintenant grâce à notre législation actuelle. Et puis, les vins de deuxième cuvée, nous l'avons déjà dit, serviront surtout à la consommation intérieure des exploitations agricoles; il est peu probable qu'ils entreront en notables quantités dans la circulation commerciale. Mais quand ils se présenteraient sur les marchés, ils n'y pourraient jamais entrer en concurrence avec les vins des premières cuvées, dont il est si facile de les distinguer. Ils prendraient plutôt la place de ces dilutions industrielles fabriquées soit en France, soit à l'étranger, avec des marcs ou avec des raisins secs, et vinées avec des alcools de grains, au grand détriment de la santé publique. Grâce à leur bon marché, ces produits... chimiques font une concurrence sérieuse à nos vins ordinaires sur tout le littoral du sud-est de la France.

Ce commerce se fait au grand jour, sous les yeux des agens du gouvernement, qui ne peuvent s'y opposer. Pourquoi donc hésiter à prendre des mesures de compensation? Nous comprendrions cette manière d'agir si nos lignes de douane ne laissaient pénétrer que des vins naturels après les avoir sérieusement contrôlés; mais du moment que les étrangers peuvent nous inonder de vins artificiels, du moment qu'ils usent et abusent de cette latitude, n'est-il pas logique de favoriser, de provoquer même chez nous la fabrication de produits analogues? Cela diminuerait d'autant les charges de nos viticulteurs pendant les longues et pénibles périodes qu'ils doivent encore traverser avant d'avoir achevé la reconstitution de leurs vignobles. Pour atteindre ce résultat, l'état doit-il s'imposer de

nouvelles charges? doit-il abandonner quelques-unes de ces recettes si nécessaires à l'équilibre de son budget? Heureusement non. Ou plutôt, nous sommes en droit d'affirmer que le dégrèvement absolu des sucres et glycoses destinés aux vendanges produira immédiatement un accroissement des revenus de l'état.

Cette affirmation de notre part peut, au premier abord, sembler paradoxale; il suffit pourtant d'un instant de réflexion pour admettre que, dans les conditions de la législation actuelle, le sucrage des vendanges est entravé par le prix des matières saccharines, et qu'il ne saurait être pratiqué dans de bonnes conditions économiques. Le sucre n'étant pas dégrévé n'est donc pas consommé, et l'état ne perçoit rien de ce côté. On en consommerait, au contraire, plusieurs millions de kilogrammes s'il était dégrévé, et l'état retirerait un bénéfice certain en percevant des droits de consommation sur les boissons obtenues par la fermentation. La mesure que nous demandons n'est donc qu'une fiction quant à l'abandon des droits actuels, mais elle devient une réalité au point de vue de l'augmentation des impôts sur les liquides alcooliques. Est-il admissible, du reste, est-il juste que l'état perçoive deux droits, l'un sur le sucre ou le glucose, l'autre sur ces mêmes substances transformées par la fermentation? Les autres mesures que nous avons proposées plus haut, l'emprunt de la viticulture, le vinage, etc., peuvent froisser certains intérêts régionaux et trouver des contradicteurs, mais le dégrèvement des sucres destinés à la cuve recueillera certainement l'unanimité des suffrages, car elle réunira, pour la première fois peut-être, dans une communauté d'intérêts, les groupes si souvent opposés des producteurs du vin, du sucre, des fécules et de l'amidon.

De tous les argumens que nous avons développés dans le cours de cette étude, quelques-uns frapperont peut-être l'esprit des hommes qui tiennent dans leurs mains les destinées du pays; nous espérons, en tout cas, avoir démontré que l'heure des hésitations est passée. Depuis le début de la crise phylloxérique, qu'avons-nous fait? Presque rien. L'abîme dans lequel nous laissons engouffrer la meilleure partie de l'épargne nationale est devenu plus profond, le mal sera bientôt irréparable, la viticulture se meurt, et nous allons voir disparaître, si nous n'y prenons garde, cette branche jadis si prospère à notre agriculture. Que deviendront alors les quinze cent mille familles de vigneron et les deux millions d'intermédiaires qui ont vécu jusqu'ici des produits de la vigne? Ce n'est point sans tristesse que nous voyons leur avenir aussi gravement compromis.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

LES PETITS NATURALISTES.

---

Il y en a plusieurs, il y en a même beaucoup, et, sans être accusé pour cela de souhaiter la mort de personne, on peut bien dire qu'il y en a trop, puisqu'à peine entre eux tous ont-ils du talent comme quatre. Les uns, — ce sont les délicats, à moins que ce ne soient les timides, — imitent ce qu'ils peuvent de la manière de M. Daudet : M. Alain Bauquenne, par exemple, ou M. Léon Allard. D'autres, plus raffinés, et qui trouvent apparemment M. Daudet trop simple, aiment mieux s'égarer sur les traces de M. Edmond de Goncourt : tel est l'auteur de *la Robe du moine* et de *Ludine*, l'étonnant M. Francis Poictevin, celui qui se fait écrire par M. Taine des « choses » que M. Paul Alexis, qui s'y connaît, n'hésite pas à déclarer « médiocres. » Mais le vrai maître de l'école, aujourd'hui comme au temps des *Soirées de Médan*, c'est M. Zola, toujours, et par-delà M. Zola, c'est Flaubert, encore Flaubert, éternellement Flaubert, et surtout le Flaubert de *l'Éducation sentimentale* et de *la Tentation de saint Antoine*. On prend ses modèles où l'on peut, et quand on veut des grands hommes à soi, on se les fait. Il est certain d'ailleurs que M. de Goncourt aura beau multiplier les préfaces apologétiques, ou M. Champfleury revendiquer les droits des *Bourgeois de Molinchart*, le procès est désormais jugé, et bien jugé : c'est Flaubert qui demeurera dans l'histoire littéraire de ce temps le vrai héraut du naturalisme, comme il est bien probable que *Madame Bovary* en demeurera le chef-d'œuvre. Pour moi, je joindrais

seulement à Flaubert le facétieux auteur de *la Laitière de Montfermeil* et de *Gustave le Mauvais Sujet*, — Paul de Kock, pour l'appeler par son nom, — s'il n'y avait eu, tout au fond de Flaubert lui-même, un vaudevilliste « énorme, » selon le mot qu'il aimait, et trop longtemps méconnu.

Ce sont ses jeunes élèves qui nous l'ont révélé : M. Henry Céard et M. Karl Huysmans, M. Léon Hennique et M. Guy de Maupassant, quelques autres encore. Leurs œuvres étant, d'ordinaire, difficiles et surtout peu tentantes à résumer, et le titre même de quelques-unes d'entre elles étant impossible à transcrire, je ne saurais avoir ici l'intention d'en faire le décombrement, et bien moins de les analyser. Mais, parmi diverses qualités dont ils brillent, c'est de leur force comique, uniquement, que je voudrais leur donner conscience, et ainsi les aider à retrouver leur vraie voie, que je crains qu'ils ne connaissent pas.

De toutes les leçons du maître, — développées, interprétées, illustrées par M. Zola, — celle qu'ils ont retenue le plus fidèlement, et le plus religieusement appliquée, c'est qu'il faut expulser du roman de l'avenir l'intérêt romanesque d'abord, et ensuite, autant qu'il se pourra, toute espèce d'intérêt généralement quelconque. Flaubert, à la vérité, toujours un peu romantique, et conséquemment romanesque, n'y a réussi que très tard, comme l'on sait, dans ses dernières œuvres seulement, et après vingt-cinq ou trente ans d'un prodigieux labeur. M. Zola lui-même, emporté par je ne sais quelle fougue d'imagination méridionale, n'a peut-être pas imité d'assez près la platitude de l'existence, et, reculant encore trop souvent devant l'application entière de ses principes, n'a pas été toujours aussi banal qu'il l'avait promis. « Certes, il travaille dans la vie, disent volontiers de lui les intransigeans de l'école, mais la vie de ses livres est arrangée par un artiste; » et c'est ce que, dans le secret de leur cœur, ils ont quelque peine à lui pardonner. Plus heureux que leurs maîtres ou même qu'un ou deux de « leurs frères d'armes, » et mieux servis d'ailleurs par la stérilité de leur génie naturel, quelques disciples ont touché le but presque du premier coup : M. Henry Céard, par exemple, et M. Léon Hennique. Sans doute, celui-ci, dans son premier roman, — *la Dévouée*, — n'avait pas laissé d'arranger encore un peu la vie. Un horloger besoigneux, pour se procurer cent mille francs, empoisonnait sa fille cadette et faisait guillotiner son aînée. Cette façon de se remettre en fonds ne m'étonne pas autrement, mais elle est relativement rare. J'en conclus qu'il y avait une intention d'art dans cette machine, et c'était, si l'on veut, de l'invention de collégien, mais enfin c'était de l'invention. Dans *l'Accident de Monsieur Hébert*, le progrès, sous ce rapport, est sensible : il ne s'y passe rien, ou plutôt, — et pour être tout à fait exact, — quand il s'y passe

quelque chose, c'est de telle manière que l'on aimerait autant qu'il ne s'y passât rien. Le capitaine Ventujol aime M<sup>me</sup> Hébert, et il en est aimé. Tout se découvre. Alors Ventujol s'en va d'un côté, M<sup>me</sup> Hébert de l'autre; et le roman est terminé. M. Hébert est en bois; si j'ajoute que Ventujol ressemble beaucoup plus à tout le monde qu'à lui-même, et que le caractère particulier de M<sup>me</sup> Hébert consiste à n'en pas avoir, on comprendra que je dise que *les Sœurs Vatard*, de M. Karl Huysmans, ou encore *une Vie*, de M. Guy de Maupassant, soient des œuvres « chargées de matière » en comparaison de *l'Accident de Monsieur Hébert*. Osons en convenir : le dernier chef-d'œuvre lui-même de M. Edmond de Goncourt : *Chérie*, est à peine aussi vide, sans compter que l'aventure s'y dénoue par une mort, ce qui semble peu conforme à la réalité. Car, tout le monde le sait, rien ne commence, rien ne finit; et on ne meurt pas dans la vie, mais seulement au théâtre. Or, justement, comme *l'Éducation sentimentale*, ou comme *Bouvard et Pécuchet*, — dont les leçons ne sont pas douteuses, — *l'Accident de Monsieur Hébert* ramène les personnages à leur point de départ et remet, ou à peu près, les choses en l'état. Voilà le vrai roman naturaliste, le roman selon la formule, le roman enfin sans incidens, p<sup>er</sup>ipéties ni dévoûment, reproduction fidèle de la nature, exacte imitation de la vie dans la simplicité de sa « nullité crasse, » — comme ils disent, — et la réalité de sa « platitude nauséuse. » Lisez encore, si vous en avez le courage, *la Petite Zette*, par M. Jules Case, avec dédicace à M. de Maupassant; ou l'unique roman, je crois, de M. Henry Céard : *une Belle Journée*.

Ces effets, vraiment surprenans, ne s'obtiennent pas sans beaucoup de peine, et même beaucoup d'art. On n'arrive pas plus aisément à parler pour ne rien dire qu'à peindre pour ne rien montrer, et, indépendamment d'une grâce d'état, il y faut toute une longue, patiente, laborieuse éducation de l'œil et de l'esprit. Nous apprendrons donc premièrement à situer les « héros modernes » dans des milieux plus gris, plus incolores, plus insignifians qu'eux-mêmes. C'est à quoi nous réussissons en arrêtant ordinairement nos regards sur ce qui ne vaut pas la peine d'être regardé, comme en habituant notre main à reproduire ce qui ne mérite pas d'être reproduit. Les maîtres ont donné des modèles en ce genre : *l'Éducation sentimentale* en est un; *le Ventre de Paris* en est un autre. Qui de nous n'a dans la mémoire ces pages immortelles? « Après le quai Saint-Bernard, le quai de la Tournelle et le quai de Montebello, on prit le quai Napoléon... Puis on repassa la Seine sur le Pont-Neuf, on descendit jusqu'au Louvre, et par les rues Saint-Honoré, Croix-des-Petits-Champs et du Bouloi, on atteignit la rue Coq-Héron. » Et qui de nous n'a sous les yeux ces inimitables tableaux? « Devant elle s'étaient, dans des

plats de porcelaine blanche, les saucissons d'Arles et de Lyon entamés, les langues et les morceaux de petit salé cuits à l'eau, la tête de cochon noyée de gelée, un pot de rillettes ouvert et une boîte de sardines dont le métal crevé montrait un lac d'huile. » Et cependant, je ne sais, encore ici, si les disciples n'auraient pas surpassé les maîtres. Il me semble du moins que leurs descriptions, plus longues, sont aussi plus oiseuses; que la qualité propre de leur observation a quelque chose de plus banal; et que leurs découvertes enfin, plus inattendues, sont généralement plus drôles. Celui-ci, par exemple, ne s'est-il pas un jour avisé que, « par les temps de forte chaleur, les boueux passaient le matin dans les rues afin d'enlever les ordures? » Celui-là, non moins subtil, a fait observer qu'en été, « quelques personnes seulement occupaient l'intérieur des tramways, les autres préférant l'impériale ou les plates-formes. » Mais un troisième, s'élevant plus haut, — et comme qui dirait jusqu'à l'observation sociale, — a remarqué le premier que, « dans leurs corps de garde, les pompiers écrivaient toujours, » ou, « dans un autre ordre d'idées, » que « les relieurs étaient les plus inexacts des commerçans. »

Si nous avons affaire à de plus gros personnages que M. Karl Huysmans ou M. Guy de Maupassant, — je veux dire à des œuvres plus fortes en leur genre que *les Sœurs Vatard*, ou de plus de prix que *les Sœurs Rondoli*, — peut-être y aurait-il quelque utilité, quelque intérêt de curiosité tout au moins à se proposer de définir et de fixer le procédé. Mais quatre mots ici pourront suffire. Cela consiste essentiellement à ne rien laisser échapper de ce qui traverse le champ de la vision, et, renversant alors l'ordre accoutumé des choses, n'en retenir pour le noter que ce que sa banalité même semblait devoir soustraire à l'observation : « La grand'route, devant sa porte, se déroulait à droite et à gauche, presque toujours vide. De temps en temps, un tilbury passait au trot, conduit par un homme à figure rouge, dont la blouse, gonflée au vent de la course, faisait une sorte de ballon bleu; parfois c'était une charrette lente, ou bien parfois on voyait venir de loin deux paysans, l'homme et la femme, tout petits à l'horizon, puis grandissant, puis quand ils avaient dépassé la maison, rediminuant, redevenant gros comme deux insectes, là-bas, tout au bout de la ligne blanche qui s'allongeait à perte de vue, montant et descendant selon les molles ondulations du sol. » Ou bien encore : « La rue que les deux jeunes gens suivaient était déserte, et leurs pas retentissaient avec un bruit clair sur le trottoir. Tantôt leurs ombres se briaient le long des boutiques fermées, tantôt les précédaient ou les suivaient, étalées à plat sur les dalles, pâles à certains momens, foncées à d'autres. Souvent, elles s'enchevêtraient, se confondaient, s'unissaient des épaules, ne formaient plus qu'un tronc, ramifié de bras et de jambes, sur-

monté de deux têtes, parfois elles s'isolaient, se ramassaient sous leurs pieds ou s'allongeaient démesurément et se décapitaient dans le renfoncement des portes. » Que l'on puisse tirer de là quelquefois des effets vraiment curieux, je ne le nierai point, ou plutôt, je conviendrai volontiers que M. Guy de Maupassant et M. Karl Huysmans eux-mêmes en ont rencontré plus d'un. Faut-il aller jusqu'à dire que certains coins du Paris contemporain n'ont pas été plus fidèlement observés par M. Zola que par M. Huysmans, et que Flaubert eût à peine mieux rendu que M. de Maupassant certains aspects de la nature normande? On le peut, et nous le disons, et nous avons même le devoir de le dire, car autrement on serait en droit de nous demander pourquoi tant s'occuper de M. de Maupassant et de M. Huysmans. Mais nous croyons après cela que ce que l'on en tire surtout, et le plus souvent, ce sont des effets comiques, beaucoup plus comiques peut-être que ne le savent leurs auteurs eux-mêmes.

Jusque dans les œuvres des maîtres, et plusieurs fois déjà, nous avons signalé cette remarquable affinité du roman naturaliste pour le vaudeville et la grosse farce. Bouvard et Pécuchet, que sont-ils, je vous le demande, que deux maniaques échappés du théâtre des Duvert et Lauzanne? et, bien avant *Pot-Bouille*, Trublot, le monsieur qui suit les bonnes, n'appartenait-il pas, vous le savez, au répertoire du Palais-Royal? Si bien qu'après avoir jadis traité du plus outrageux dédain « dramaturges » et « vaudevillistes, » enveloppés à la fois dans la même sentence, il me paraît maintenant plus évident chaque jour que les naturalistes ne sauraient autrement finir que par leur ressembler. La vulgarité soutenue des sujets où ils se complaisent, toujours les mêmes; la façon dont ils les développent, qui ne manque de rien tant que de vérité vraie; les énormes drôleries qu'ils mettent dans la bouche de leurs personnages; tout enfin, — jusqu'aux noms qu'ils fabriquent industrieusement pour les en affubler, — les achemine, en dépit d'eux, vers cet écueil de toutes leurs prétentions. Et comment, à vrai dire, se défendraient-ils de s'y venir heurter si leurs procédés, comme on vient de le voir, ne sont autres en principe que ceux de la caricature? Mais, de plus, par une perversion de l'œil et de l'esprit tout à fait singulière, ils en sont arrivés à ce point, sous prétexte de naturalisme, qu'ils ne trouvent rien de si ridicule autour d'eux que ce qu'il y a de plus naturel; tandis qu'inversement, ils n'aperçoivent rien de si digne de toute leur attention et de tout le scrupule dont leur art est capable, que ce qu'il y a de plus insignifiant et de plus risible au monde. Regardez-y d'un peu près. Les situations burlesques dont s'égayait jadis, avec plus de verve que de style, le toujours populaire auteur de *la Pucelle de Belleville* et de *Monsieur Dupont*, prennent à leurs yeux des aspects quasi tragiques. C'est précisément dans les

amusantes inventions de l'auteur d'*Edgard et sa Bonne* et de *Célimare le Bien-Aimé* qu'ils savourent ce qu'ils appellent toute l'amertume de l'existence. Au comique irrésistible que dégagent d'elles-mêmes les perplexités d'un Beudeloché ou d'un Beauperthuis quelconque, tombé au piège de sa propre sottise, ils ajoutent celui de prendre l'accident de Beauperthuis ou le désespoir de Beudeloché au sérieux. Et c'est pourquoi tout vaudeville contient en soi le germe d'un roman naturaliste, comme tout roman naturaliste peut se définir correctement : l'erreur d'un vaudevilliste qui s'ignore. On l'a bien vu, peut-être, lorsque M. Zola s'est avisé de faire transporter son *Assommoir*, et surtout son *Pot-Bouille*, à la scène. Quatre actes de vaudeville et six actes de mélodrame, dix au total; c'est à quoi se résumait ce que ce grand contempteur de la « dramaturgie » et du « vaudevillisme » avait imaginé de plus naturaliste.

Ce serait inutilement accabler le lecteur de titres de romans et de nouvelles naturalistes que de vouloir pousser à bout ce commencement de démonstration. Ceux à qui ne suffirait pas l'analyse détaillée de *l'Accident de Monsieur Hébert*, telle que nous avons essayé de la leur donner plus haut, ou la lecture d'une *Belle Journée*, s'ils ont tant fait que de l'entreprendre, n'auront au surplus qu'à choisir dans le répertoire déjà considérable de M. de Maupassant : *Boule de suif*, *En famille*, *A cheval*, *l'Héritage*, et tant d'autres. Je leur signale aussi le dernier roman de M. Karl Huysmans, *A rebours*, imitation ou transposition de *la Tentation de Saint-Antoine*; et je le leur recommanderais même, s'il ne s'y rencontrait, comme dans tous les autres d'ailleurs, trop de pages bonnes à mettre au cabinet.

Mais ce que je puis bien dire, en tout cas, c'est que le héros de cette histoire, le duc Jean Floressas des Esseintes, est à lui tout seul plus plaisant, risible et falot, que tous les Nonancourt et tous les Champbourcy du vaudeville contemporain mis ensemble. Il paraît que ce livre « a marqué dans une certaine direction la frontière avancée du talent de M. Huysmans, qui se trouve embrasser certaines régions lointaines apparemment extérieures. » Si cela signifie, comme je le conjecture, que M. Huysmans a quitté cette fois le terrain ordinaire du naturalisme pour chevaucher les plus fantastiques chimères, il n'en est donc alors que plus curieux et plus caractéristique de le voir, après ce bel élan, retomber à chaque pas dans le vaudevillisme. L'idée de s'offrir à soi-même des symphonies de liqueurs « avec de vieille eau-de-vie représentant le violon, » et « le rhum simulant l'alto » ou « le vespéto le violoncelle, » est peu neuve, et serait difficile, sans doute, à mettre en scène. Mais l'idée de se procurer la sensation d'un voyage à Londres en se transportant dans une taverne de Paris plus ou moins britannique, est tellement une idée



de vaudeville que, modifiée convenablement, elle a fourni le fond du *Voyage à Dieppe*, de Wafflard et Fulgence. Et quant à l'idée de protester « contre le bas péché de gourmandise » en se nourrissant *a posteriori*, ceux qui goûtent *le Mala le imaginaire* jusqu'au bout, et *Monsieur de Pourceaugnac* même dans les entr'actes, regretteront éternellement que l'état de la médecine de son temps n'ait pas permis à Molière d'en exploiter tout le bas comique. C'est ici de la fantaisie de vaudeville, s'il en fut. J'en appelle plutôt aux hommes du métier. Seulement n'est-il pas bien remarquable que quand un naturaliste essaie de secouer une fois l'esthétique de l'école, l'unique loi qu'il n'en puisse absolument rejeter soit celle qui veut que le vaudeville se retrouve au fond de tout roman naturaliste? Nous ne saurions donc inviter trop vivement M. Huysmans en particulier, et les naturalistes en général, à se porter tout entiers du côté où ils penchent. Ce qu'ils dépensent de talent dans ces petites nouvelles qui remplissent les premières colonnes de quelques journaux du matin ne fait pas peut-être beaucoup de tort au grand art, mais le vaudeville a droit de regretter ce qu'ils y sèment d'idées, qui ne demanderaient que la main d'un bon metteur en œuvre pour s'adapter à la scène des Variétés ou du Palais-Royal. Et pour ce que le rire est le propre de l'homme, comme disait l'autre, ayant reçu le don de le communiquer, ils seraient impardonnables d'en réserver la jouissance à leur petite école.

Que, d'ailleurs, ils ne sachent point le théâtre, ce n'est pas une affaire; le vaudeville se fait en collaboration; ils trouveront les idées, d'autres se chargeront de les accommoder à l'optique qu'il faut. Et puis, s'ils ne connaissent pas le métier, ils en seront quittes pour l'apprendre. Ce qui leur sera d'autant plus facile que c'est aussi bien la seule chose qui leur fasse présentement défaut. Capables d'imaginer des situations comiques, ils ne le sont pas moins d'écrire en style de vaudeville. Ou plutôt, c'est là leur triomphe, et je ne sais s'ils excellent en rien tant que dans l'art de renforcer par des mots le comique des situations. « Le mari sauta le premier, puis ouvrit les bras pour recevoir sa femme. Le marchepied, tenu par deux branches de fer, était très loin, de sorte que pour l'atteindre, M<sup>me</sup> Dufour dut laisser voir le bas d'une jambe dont la finesse primitive disparaissait à présent sous un envahissement de graisse tombant des cuisses. M. Dufour, que la campagne émoustillait déjà, lui pinça vivement le mollet, puis la prenant sous les bras, la déposa lourdement à terre, comme un énorme paquet. » Ce petit tableau de genre est de M. de Maupassant, et non de Paul de Kock; on peut l'intituler : *A la campagne*. Celui-ci, que l'on pourrait intituler : *Chez le dentiste*, n'est pas de Pigault-Lebrun, mais de M. Huysmans. « Un craquement s'était fait entendre, la molaire se cassait, en venant. Il lui avait alors semblé qu'on lui arrachait à la tête; il avait

perdu la raison, avait hurlé de toutes ses forces, s'était furieusement défendu contre l'homme qui se ruait de nouveau sur lui, comme s'il voulait lui entrer son bras jusqu'au fond du ventre, s'était brusquement reculé d'un pas, et, levant le corps attaché à la mâchoire, l'avait laissé brutalement retomber, sur le derrière, dans le fauteuil, tandis que debout, emplissant la fenêtre, il soufflait, brandissant au bout de son davier une dent bleue où pendait du rouge. »

C'est exactement l'espèce particulière de grossissement que l'esthétique du vaudeville exige. Les mots ne s'associent plus ici selon leur sens, ou pour traduire une idée, mais en vue d'un effet à produire, et dans l'un comme dans l'autre cas, la cause étant la même, l'effet est le même aussi. Dans cette langue spéciale on ne se calme pas, « on s'édulcore, » on ne se décourage point, « on s'aveulit; » celui-ci se « vautre devant une perspective, » et cet autre se « plonge dans d'inqualifiables fanges; » on ne dit point d'une femme qu'elle est sentimentale, mais qu'elle fait « des rêves intoxiqués de sentimentalisme; » et on ne dit point qu'elle a perdu ses illusions, mais « que son idéal a subi bien des renforcements et bien des accrocs. » N'est-ce pas aussi la langue du vaudeville? et le Vancouver de *Mon Isménie* parle-t-il autrement quand il dit : « Dardenbœuf, excusez cet épanchement prématuré... mais vous me plaisez ? » ou le Chalandard de *la Sensitive* quand il dit : « Je ne l'avais pas regardée, la cousine,.. elle est ahurissante de beauté? » ou le Fadinard du *Chapeau de paille d'Italie* : « Marié !.. ce mot me met une fourmi à chaque pointe de cheveu? » ou le Daniel du *Voyage de M. Perrichon* : « Quand je parais, son visage s'épanouit, il lui pousse des plumes de paon sous sa redingote? » Combien d'autres rapprochemens, que je laisse au lecteur le plaisir de faire! C'est que, dans le vaudeville comme dans le roman naturaliste, il s'agit justement d'égayer par quelque artifice la vulgarité convenue des sujets, et si la cocasserie du style n'y saurait seule suffire, c'en est cependant un des bons moyens. Lorsqu'il est bien entendu que vous ne prétendez intéresser le lecteur ou le spectateur ni par la singularité des aventures, ni par la nouveauté de l'observation, ni par l'originalité des caractères, il faut pourtant bien trouver à quoi l'intéresser, ou ne se mêler alors ni de roman ni de théâtre. Le roman naturaliste et le vaudeville y réussissent quelquefois par des combinaisons de mots et des associations d'idées qui sont au naturel ce que les lignes heurtées de la caricature sont à la vérité du dessin de la forme humaine. Aussi ne les faut-il accuser ni l'un ni l'autre, en outrant la nature, d'avoir passé le but, puisque précisément c'est là tout ce qu'ils se proposent; et ils nous répondraient à bon droit qu'ils l'ont ainsi voulu. L'ont-ils vraiment ainsi voulu? demandent bien quelques sceptiques. Mais ce sont des sceptiques.

Si maintenant le vaudeville, à cette ressource du style épileptique, ajoute celle de l'intrigue, le roman naturaliste dispose, lui, de celles de l'équivoque et de l'obscénité. Non sans doute que le vaudeville soit toujours fait pour les oreilles chastes, — on lui a quelquefois passé des libertés singulières, — et, s'il faut être franc, ces libertés ou ces licences, depuis quelques années surtout, composent malheureusement une partie du plaisir que l'on y va chercher. Mais insister sur ce sujet serait peut-être imiter les naturalistes eux-mêmes, dont le cynisme de langage n'est animé, comme l'on sait, que de l'intérêt de la morale... Faisons donc seulement observer que si, pour être juste, notre siècle en ce point ne vaut ni mieux ni pis que tous ceux qui l'ont précédé dans l'histoire, et si même nous sommes encore assez loin des polissonneries de Casanova de Seingalt ou des grossières ordures de Resnais de La Bretonne, les romanciers naturalistes ne feront pas moins bien dès à présent d'y prendre garde. Les derniers venus, qui sont encore jeunes, ont peut-être écrit déjà plus d'une page qu'ils regretteront quelque jour; et il ne faudrait pas que leurs anciens se fissent une obligation, en les imitant à leur tour, de leur apporter une excuse. Vainement ils invoquent Rabelais et Récnier, Shakspeare et Molière, Saint-Simon et Voltaire : qu'ils se rappellent plutôt l'indignation de Flaubert, très vive et très sincère, lorsque Sainte-Beuve prétendit avoir senti dans *Salammbo* ce qu'il appelait « une pointe de sadisme. » La suite a prouvé qui des deux avait raison : Sainte-Beuve de l'y reconnaître, ou Flaubert de nier qu'elle y fût. Le naturalisme, qu'il s'en rende compte ou non, est aujourd'hui sur cette pente, et ce n'est pas seulement pour lui que je serais fâché qu'il roulât jusqu'en bas.

Rien ne serait plus facile encore que de rapprocher l'espèce de pessimisme dont nos naturalistes font « ont de ce pessimisme inconscient qui se trouve être également le fond du vaudeville classique. Qu'est-ce en effet que le vaudeville, sinon le miroir de la bêtise humaine, et parfois même de la bêtise compliquée de gredinerie? J'aime mieux toutefois attirer l'attention sur deux points de quelque importance. — Le premier, c'est qu'ils sont bien durs, grands et petits, depuis Flaubert jusqu'à M. de Maupassant, pour la pauvreté, je veux dire pour les ridicules et les vilénies, s'ils y tiennent, qu'engendre la misère. Sous ce rapport, c'est le contraire du naturalisme anglais, depuis Fielding jusqu'à George Eliot, si indulgent, si compatissant, si humain. On n'est pas beau non plus quand on a le corps déjeté par la souffrance et la physionomie ravagée par la maladie; cependant, je ne sais quelle pudeur physique retient communément de plaisanter la laideur d'un malade. Qu'est-ce que les habitudes ou les tics de la misère peuvent avoir en soi de plus ridicule ou de plus réjouissant

que les spasmes et les convulsions de la douleur? Je voudrais donc voir nos naturalistes effacer de leurs œuvres ce caractère de dureté. Il ne me semble d'ailleurs, je l'avoue, nullement drôle que l'on achète un journal d'un sou quand on ne peut pas y mettre quinze centimes, ni qu'une mère de famille, après le couvert ôté, fût-ce dans la même pièce, et par économie forcée, taille les robes de sa fille. — En second lieu, ces jeunes mandarins de lettres manquent trop aussi de pitié pour la grande foule de ceux qui ne goûtent pas leur littérature, ni même aucune littérature, puisqu'aussi bien il y a de telles gens. Car enfin, je ne suis pas persuadé qu'il convienne de partager en deux l'humanité tout entière : d'une part, les imbéciles, et, de l'autre, les romanciers naturalistes.

On peut être honnête homme et faire mal les vers.

Mais c'est précisément ce qu'ils n'admettent pas sans peine, ou plutôt c'est ce qu'ils n'admettent pas du tout; et peut-être est-ce là le principe de leur pessimisme. Au prix de la leur, dont je n'ai garde de médire, toute autre occupation leur paraît misérable. Ils ne pensent pas qu'il y ait d'autre intérêt en ce bas monde que de peser des syllabes et d'assembler des mots. Et ils ont le mépris du siècle parce que le siècle, comme ils disent, a la haine de la littérature. « Des Esscintes flairait une sottise si invétérée, une telle exécution pour ses idées à lui, un tel mépris pour la littérature, pour l'art, pour tout ce qu'il adorait, implantés, ancrés dans ces cerveaux étroits de négocians, exclusivement préoccupés d'argent et seulement accessibles à cette basse distraction des esprits médiocres, la politique, qu'il rentrait en rage chez lui et se verrouillait avec ses livres. » C'est de leur Flaubert encore qu'ils ont hérité cette singulière manie, que Flaubert avait lui-même héritée des romantiques. Mais positivement, quand ils parlent ainsi, ne se sent-on pas une démangeaison de les adresser à Sedaine, et de les mener entendre M. Maubant lui-même réciter le couplet célèbre : « Un négociant, mon fils!.. quelques particuliers audacieux font armer les rois,.. mais ce négociant, anglais, hollandais, russe ou chinois, n'en est pas moins l'ami de mon cœur; et nous sommes sur la superficie de la terre autant de fils de soie qui tient ensemble les nations... Voilà, mon fils, ce que c'est qu'un honnête commerçant. » Comme si jamais ou nulle part, excepté du temps des romantiques, — et à la Chine peut-être aussi, puisque M. Vanderk nous y fait penser, — on s'était avisé d'isoler les « lettrés » du reste des hommes et de couper ainsi l'art de ses communications avec la vie! Pas plus d'ailleurs que nous ne nous sommes engagé tout à l'heure sur le terrain de la « philanthropie, » pas plus nous ne voudrions ici nous

aventurer sur celui de « l'utilitarisme. » Mais si ces observations n'étaient pas inutiles à faire, les voilà faites.

Il faudrait maintenant pouvoir en « édulcorer » l'amertume, — comme dirait M. Léon Hennique, — à défaut de quelques complimens, au moins par quelques consolations. Et nous ne demanderions pas mieux, si en effet nous le pouvions. Mais, nous attendons les autres à leur prochain roman, et puisque c'est surtout de M. Karl Huysmans et de M. Guy de Maupassant que nous avons parlé jusqu'ici, c'est d'eux seuls que nous dirons encore quelques mots.

M. Karl Huysmans a de la verve, et, en dépit de ses affectations de pessimisme, il a de la gaieté, une grosse gaieté, qui lui a souvent inspiré de bien mauvaises pages, de la gaieté cependant, et c'est toujours quelque chose. Je ne sais s'il se doute lui-même comme il est gai. Il me semble bien aussi qu'il a l'œil d'un observateur, quoique jusqu'ici son observation n'ayant porté sur rien de très intéressant, on n'en puisse encore dire très exactement la valeur. Sauf dans son dernier roman, *A Rebours*, qui est une tentative que l'on ne peut pas humainement l'engager à recommencer, dans ses précédens écrits : *les Sœurs Vatarde*, *Marthe*, *En Ménage*, il n'a guère étudié que l'unique matière dont M. Daudet vient de s'emparer à son tour en composant *Sapho*. Trois volumes sur ce sujet, qui prête un peu trop à des peintures trop libres, qui n'a rien par lui-même de bien séduisant, et qui ne vaut enfin que ce que valent eux-mêmes les personnages que le hasard ou leur mauvaise fortune a engagés dans de telles aventures, c'est beaucoup ; car les personnages de M. Huysmans ne valent pas grand'chose, — psychologiquement s'entend, — et les situations burlesques où il aime à les placer l'ont toujours empêché d'apercevoir clairement et de traiter la situation principale. Au résumé, ce sont les *Scènes de la vie de bohème* réécrites comme qui dirait dans le style de *l'Assommoir*. Si j'ajoute après cela M. Huysmans ne manque malgré tout ni d'esprit ni d'idées, ce n'est pas que je me fasse aucune illusion sur l'érudition facile et l'originalité factice de son dernier roman. Je ne crois pas toutefois me tromper trop grossièrement ; — et le jour où M. Karl Huysmans m'aura donné complètement raison, sa part, comme on voit, ne laissera pas d'être assez belle.

Le cas de M. Guy de Maupassant est un peu plus compliqué. Tous les défauts qu'exige l'esthétique naturaliste, il les a, mais il a aussi quelques qualités qui sont assez rares dans l'école. Ainsi, j'ose à peine l'en féliciter, mais il y a chez lui quelques traces de sensibilité, de sympathie, d'émotion : dans *le Papa de Simon*, par exemple, dans *En Famille* même, dans *Miss Harriett*, dans *une Vie*. D'intempérans admirateurs ont trop loué son talent descriptif. J'aime assez sa Normandie, beaucoup moins son Algérie, bien moins encore sa Bretagne. Ce n'est

pas ce qu'il voit qu'il voit bien, mais plutôt ce dont il est profondément imprégné. Sa manière d'écrire est d'ailleurs plus simple, plus franche, plus directe que celle de la plupart de ses émules en naturalisme, et même de M. Zola. On dirait aussi que son pessimisme a quelque chose de moins littéraire, de moins voulu par conséquent, et de plus douloureux; il a le comique triste, et quelquefois amer. En fait de nouvelles, *l'Histoire d'une fille de ferme*, malgré quelques brutalités inutiles, est peut être jusqu'ici ce qu'il a donné de mieux. Mais, il y a trop de Flaubert en lui. *Boule de suif* et *l'Héritage*, qui sont ce qu'il a écrit, sauf *une Vie*, de plus considérable, sont du pur Flaubert, moins sobre et mieux portant, si l'on veut; et généralement, dans ses premiers récits, je n'en connais pas un qui ne soit par quelque endroit trop inspiré de Flaubert. C'est un élève dont l'originalité n'est pas assez dégagée de l'admiration et de l'imitation de son maître. Il serait temps d'y aviser. Comme Flaubert, il manque surtout de goût et de mesure. Sans cela, sans quelques pages qui semblent une gageure, et qui s'étalent sans vergogne en trois ou quatre endroits, *une Vie* serait presque une œuvre remarquable. C'est sans doute une bien simple et bien banale histoire; elle se laisse lire toutefois; et, voulant en parler, j'ai pu la relire sans ennui. Mal équilibré, mais soutenu par la solidité, si je puis ainsi dire, de trois ou quatre scènes principales, l'ensemble a de la carrure et respire une certaine puissance. On louerait ce livre davantage si l'on ne craignait d'avoir l'air d'en recommander la lecture à ceux qui ne le connaissent point. Pourquoi M. de Maupassant s'en est-il tenu là? Car il est bien certain qu'il n'a pas tenu les promesses qu'*une Vie* nous avait données. On peut même dire que ses deux derniers volumes, *Miss Harriett* et *les Sœurs Rondoli*, nous le montrent engagé dans une voie fâcheuse, puisque c'est celle de ses pires défauts. Souhaitons-lui seulement de ne pas y persévérer; car déjà ces deux derniers volumes feraient presque craindre qu'il ne fût condamné dès à présent à se répéter lui-même, et ne plus se renouveler. Et vraiment, par un effet de l'infélicité des temps, le talent est aujourd'hui trop rare pour que ce ne fût pas dommage.

F. BRUNETIÈRE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 juillet.

Et voilà comment les affaires mal conçues, mal engagées, mal conduites, sont nécessairement condamnées à se traîner à travers les obscurités et les contradictions pour n'aboutir à rien ou pour finir par les surprises de l'inconnu.

C'est l'éternelle histoire. On se figure pouvoir faire de la politique avec des fantaisies, avec de médiocres calculs de parti, avec de petites tactiques, et un jour ou l'autre on recueille ce qu'on a semé. On croit bien habile de céder à l'esprit d'aventure, de soulever des questions inutiles ou périlleuses sous le prétexte ingénieux de ne pas les laisser à des adversaires, et l'on ne réussit qu'à tout embrouiller, à mettre l'incertitude et le trouble dans une situation. Une fois qu'on s'est engagé sans réflexion et sans raison, on compte du moins qu'il sera toujours possible de se tirer d'embarras avec de la ténacité ou de la ruse, de passer à travers les écueils, et pas du tout : les embarras ne font que s'accroître à chaque pas sur la route où l'on s'est aventuré, les difficultés deviennent des impossibilités, la volonté et la ruse ne servent à rien, pas même à pallier le mal, qui s'aggrave. On va d'expédient en expédient, épuisant les combinaisons et les subterfuges, pour finir par se trouver, sans l'avoir prévu, sans y avoir songé, dans une crise véritable d'où l'on ne sait plus comment sortir. On s'est créé des dangers auxquels on n'échappe tout au plus que par des équivoques ou par de médiocres supercheries de tacticiens effarés. Seulement il y a une chose bien évidente, malheureusement aussi triste qu'évidente. Tandis qu'on va ainsi au hasard, cherchant péniblement une issue, poursuivant la solution des questions inutiles qu'on a si gratuite-

ment soulevées, tout reste nécessairement en souffrance. Les intérêts sérieux et permanens du pays subissent le contre-coup de ces agitations factices, le commerce et l'industrie se resserrent. Le gouvernement, au milieu des embarras qu'il s'est créés, ne se fortifie sûrement pas. Les pouvoirs publics se déconsidèrent par l'imprévoyance et la légèreté impuissante dont ils offrent le singulier spectacle. Les grandes affaires de la France engagées au loin se ressentent forcément de ce trouble futile et du discrédit qui en résulte pour tous ceux qui, au pouvoir ou dans les assemblées, participent à la direction de la politique nationale. Le pays, qu'on fait si souvent parler quand il ne dit rien, quand il ne demanderait qu'à être tranquille, le pays lui-même, atteint dans sa sécurité et dans ses intérêts, excédé et fatigué, finit par se demander ce qu'on veut faire de lui, ce que tout cela signifie. Tout souffre d'une politique de fantaisie et d'aventure qui se fait un jeu d'une agitation stérile, et c'est là, jusqu'à présent, la plus évidente, la plus saisissante moralité de cette expérience de la revision que M. le président du conseil inaugurerait il y a quelque temps avec une si superbe assurance, qui continue encore à travers des péripéties toujours nouvelles.

Non décidément, cette revision constitutionnelle n'aura pas porté bonheur à M. le président du conseil. Dût-il réussir, comme cela n'est plus douteux aujourd'hui, à avoir son congrès à Versailles pour voter on ne sait plus quel projet, on ne sait plus trop quelle résolution, il n'aura pas gagné une grande victoire. Il aura livré une bataille qui n'aura été qu'un péril sans compensation, et les incidens qui se sont pressés dans ces derniers jours, qui sont comme les préliminaires du prochain congrès, ces incidens démontrent assez désormais que la revision ne répondait à aucune nécessité publique, qu'elle n'avait rien d'urgent ni de sérieux, qu'elle était, en un mot, une de ces affaires destinées à finir médiocrement parce qu'elles ont été mal engagées. C'est bien vainement que M. le président du conseil, après avoir avoué il y a quelque temps l'inattention et la froideur de l'opinion française pour la réforme de la constitution, s'est évertué l'autre jour à démontrer, au contraire, que le pays était plein de feu pour la revision, qu'il l'avait imposée à ses mandataires, sénateurs ou députés, qu'il s'y intéresse profondément. M. le président du conseil en est quitte pour une contradiction de plus. Le seul fait que, depuis deux ou trois semaines, on a pu discuter toutes ces questions au milieu d'une indifférence publique avérée, sans qu'il y ait eu même une apparence d'agitation ou d'émotion, ce seul fait prouve ce qu'il y a d'arbitraire et d'artificiel dans cette entreprise revisionniste.

Lorsque le pays, à tort ou à raison, s'attache réellement à une réforme qu'il croit sérieuse, qui le touche dans ses sentimens ou dans ses intérêts, il est certes autrement animé. Il peut se tromper, il ne



poursuit pas moins son but. Il ne se perd pas dans des subtilités, il met ses vœux et même ses exigences dans une formule simple, souvent dans un mot net et retentissant. Où a-t-on distingué rien de semblable aujourd'hui? Où a-t-on vu une trace, un signe de ce mouvement populaire dont la réforme proposée par M. le président du conseil, portée par lui à la chambre des députés et au sénat, serait l'expression? Cette revision, c'est l'œuvre de tacticiens dans l'embarras, de casuistes parlementaires, et rien ne prouve mieux ce qu'il y a de superficiel et de factice dans un travail ainsi poursuivi, que ces discussions qui se sont succédé depuis quelques jours, qui ont offert le curieux spectacle de toutes les impuissances, de toutes les subtilités. Que faire pour arriver à tout dire et à ne rien dire? Comment mettre d'accord les deux assemblées sur un même projet de façon à rendre le congrès possible? Retirera-t-on de la constitution tout ce qui a trait à l'élection des sénateurs? Soumettra-t-on à la revision l'article 8 sur les attributions financières du sénat, au risque de désarmer la première chambre de son droit de contrôle? La chambre des députés a voté sa résolution, où elle a inscrit, sur la proposition du gouvernement d'ailleurs, la revision de ce légendaire article 8. Le sénat a son programme, où il n'admet pas la revision de l'article 8. M. le président du conseil va de l'un à l'autre, ajoutant ses propres contradictions aux contradictions qui ne manquent pas dans les deux chambres. Et on veut que le pays se passionne pour ces manœuvres, qu'il s'intéresse à ces jeux de coulisses parlementaires? Il les voit de loin, il aurait de la peine à les comprendre. Les sénateurs et les députés eux-mêmes ne comprennent sûrement pas toujours ce qu'ils votent; ils finissent par ne plus savoir où ils en sont, et, à travers tout, ce qui souffre le plus de ces confusions, c'est le régime parlementaire faussé, altéré, abaissé, réduit à n'être plus qu'une vaine et puérile représentation sans dignité comme sans efficacité.

On dirait en vérité que toutes ces incohérences se sont concentrées dans un dernier incident qui serait presque comique s'il ne s'agissait pas d'intérêts si sérieux. Il n'y a que peu de jours encore, le sénat, plein de perplexités, était à discuter sur ce fameux article 8, qu'il allait visiblement refuser de livrer aux chances de la revision. Survient à l'improviste un amendement proposant d'admettre la revision au sujet des attributions financières de l'assemblée du Luxembourg, mais à la condition qu'un certain nombre de services publics réglés par des lois organiques resteront à titre permanent dans le budget et ne pourront être supprimés. Que va faire le sénat? Se laissera-t-il ébranler par cette proposition spécieuse qui a l'air de mettre à l'abri les premiers services de l'état, et livrera-t-il à ce prix l'article 8? C'est peu probable, il paraît toutefois hésiter. Là-dessus intervient brusquement M. le président du conseil, qui supplie pathétiquement le sénat de suspendre

sa délibération, qui lui demande vingt-quatre heures, quarante-huit heures au plus pour aller voir ce qui se passe au Palais-Bourbon, qui lui promet de revenir avant trois jours avec une adhésion ou une consultation de la chambre des députés. C'était déjà bien étrange, on en conviendra, de demander à une assemblée d'interrompre une grave délibération pour aller consulter une autre assemblée; c'était tout simplement s'exposer à compliquer un gâchis, déjà très suffisant, d'un inextricable et irréparable conflit. Ce n'est pas tout encore, cependant. Trois jours se passent, M. le président du conseil a eu probablement le temps d'aller en consultation, il y est même allé à coup sûr; il a passé dans les coulisses, il a vu le médiocre accueil fait à l'amendement dans lequel il avait vu un moment un moyen de salut : cela lui suffit. Les trois jours écoulés, M. le président du conseil revient tranquillement au Luxembourg comme si rien ne s'était passé, et quand on lui demande des explications, les communications qu'il a promises sur l'opinion de l'autre chambre, il répond lestement qu'il n'a rien à dire, qu'il n'a aucun compte à rendre de ses visites au Palais-Bourbon, que le sénat n'a qu'à voter comme il voudra, que le gouvernement en délibérera, etc. Et c'est ainsi que M. Jules Ferry entend relever le régime parlementaire, et représenter un gouvernement sérieux? Le secret de la comédie, c'est qu'on veut à tout prix un congrès et que la chambre des députés, plutôt que d'accepter un amendement qui lui enlèverait le vote annuel des principaux services publics, a paru disposée à faire au sénat la concession du maintien complet de l'article 8. Et le sénat, devant d'aussi bonnes dispositions, a effectivement voté la revision, — moins l'article 8.

Fort bien! si la chambre le veut maintenant à son tour, si elle adhère à la résolution du sénat, et c'est ce qu'elle fait sans doute à l'heure qu'il est, le congrès peut se réunir. Et, après cela, après tant de débats confus, d'incidens et de péripéties, que reste-t-il? On se trouve, il faut l'avouer, en présence d'une revision singulièrement diminuée, une ombre de revision. Que disait M. le président du conseil il y a quelques jours, dans cette séance extraordinaire où il demandait au sénat de suspendre sa délibération? Il prétendait que si on excluait l'article 8, la revision serait « décapitée, » qu'on allait offrir le plus étrange spectacle d'impuissance en se réunissant uniquement pour décider que sept articles de la loi électorale du sénat cesseront d'avoir le caractère constitutionnel, — « et puis plus rien! » C'est justement ce qui arrive. Tout se borne à mettre hors de la constitution les articles qui ont réglé jusqu'ici l'élection du sénat, et la grande réforme qui va s'accomplir, que M. le président du conseil tient en réserve dans une loi déjà préparée, se réduit à supprimer les sénateurs inamovibles pour l'avenir, à ajouter quelque vingt-sept mille délégués communaux au corps des électeurs sénatoriaux. C'est

tout. Il est vrai que les revisionnistes auront le moyen et l'occasion de compléter leur ouvrage. Ils vont pouvoir supprimer l'article constitutionnel qui ordonne des prières publiques à l'ouverture des sessions et même proclamer, à propos d'un autre article, l'éternité de la république. De sorte que, depuis quelques semaines, on a prononcé bien des discours, on a fait bien du bruit pour arriver à supprimer les prières publiques et à créer 27,000 électeurs sénatoriaux de plus ! N'est-on pas frappé de cette choquante disproportion entre les dangers qu'on a créés, les incertitudes qu'on a répandues partout, et un si médiocre résultat ? C'était bien la peine de tout agiter pour finir ainsi, lorsque, avec un peu plus de sang-froid et de raison, on aurait pu reconnaître que ce qu'il y avait à réformer, ce n'était pas la constitution, c'était la politique, qui fausse tout, qui altère tout, la constitution elle-même, l'administration publique et les lois, dans un vulgaire intérêt de domination de parti.

Au lieu de perdre le temps à faire ce que M. le président du conseil a appelé des « réparations, » — des réparations peu sérieuses, d'une utilité douteuse, dans une constitution qui suffisait telle qu'elle était, mieux vaudrait, certes, s'occuper des grands intérêts publics, qui ont besoin d'une protection vigilante et assidue, mieux vaudrait garder ce qu'on a de crédit et de volonté pour assurer au pays une administration équitable et éclairée à l'intérieur, pour mener enfin à un dénouement toutes ces entreprises où la France est engagée au loin, au Tonkin, à Madagascar.

Les affaires de ce genre ne s'achèvent pas en quelques jours ni en quelques mois, nous le savons bien ; elles durent cependant depuis assez longtemps pour qu'on ait pu, si on l'a voulu, se faire des idées précises, se tracer un système de conduite, et le fait est qu'en dépit de toutes les déclarations officielles, il est quelquefois assez difficile de saisir le caractère et les limites de la politique que le gouvernement prétend suivre dans ces régions lointaines. On ne sait pas même bien au juste, à l'heure qu'il est, dans quels termes sont nos rapports avec la Chine après les derniers incidens, après la meurtrière échauffourée dont nos soldats ont été les victimes sur la route de Lang-Son. Que M. le président du conseil ait vu, dans l'acte de guerre et d'agression accompli par des forces chinoises contre nos soldats, une violation du traité de Tien-Tsin et qu'il en ait aussitôt demandé compte au gouvernement de Pékin en réclamant, par voie d'ultimatum, une réparation et une indemnité, rien de plus simple et de plus légitime ; M. le président du conseil a fait son devoir comme ministre des affaires étrangères, chargé de sauvegarder la dignité de la France. Une première satisfaction paraît du reste avoir été accordée par la Chine au sujet de l'intégrité et de l'exécution du traité de Tien-Tsin, et cette première satisfaction sera vraisemblablement suivie d'une réparation plus complète,

sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours aux armes, d'employer l'escadre de l'amiral Courbet. Il resterait à savoir dans quelles circonstances a pu se produire cette échauffourée de Lang-Son, qui a remis un instant en doute la paix avec la Chine, quels étaient les termes précis de l'acte diplomatique de Tien-Tsin, comment des soldats chinois pouvaient se trouver encore sur la frontière. Tout cela reste provisoirement vague. Ce qu'il y a de certain, c'est que, s'il y a eu de la part de la Chine une agression accidentelle ou préméditée, pour laquelle on a justement demandé réparation, il a dû aussi y avoir quelque imprévoyance de la part du commandant en chef de notre corps expéditionnaire. Évidemment, avant de mettre six ou sept cents hommes en marche sur Lang-Son, le chef de notre petite armée aurait dû être au courant de l'état de la place, des forces qui s'y trouvaient. S'il ne le savait pas, il était en faute; s'il le savait, il était deux fois en faute en expédiant des forces insuffisantes. La vérité est qu'après quelques succès que l'amiral Courbet lui avait d'avance facilités, M. le général Millot paraît exercer ses fonctions assez légèrement, et en prendre un peu à l'aise, soit avec ses lieutenans, soit avec les officiers de la marine française qui sont sous ses ordres, dont il ne peut disposer néanmoins que selon les règles de la hiérarchie. C'est un chef d'armée improvisé qui, avec ses procédés, ne tarderait pas à compromettre nos intérêts et à provoquer des incidens. Le seul moyen d'éviter les confusions et les faux mouvemens qui peuvent avoir souvent les plus graves conséquences, c'est de donner aux chefs militaires qu'on envoie des instructions précises, d'avoir une politique nettement définie, de savoir ce qu'on veut et de ne pas rester sans cesse à la merci d'un hasard décidant d'une résolution, engageant à l'improviste le pays.

Ce qui est vrai du Tonkin du reste l'est au moins autant de Madagascar, où la France a déjà depuis longtemps des forces, où elle occupe quelques points avec l'intention d'appliquer ce qu'on appelle aujourd'hui la politique coloniale. La France a des droits déjà anciens sur Madagascar, elle veut les exercer, et c'est pour cela qu'elle a envoyé des forces, placées pour le moment sous les ordres de M. l'amiral Miot. La question est seulement de savoir dans quelle mesure elle se propose d'appliquer sa nouvelle politique coloniale, jusqu'à quel point elle veut se laisser entraîner, pour vaincre les résistances qu'elle rencontre dans une partie de la population de l'intérieur, dans la peuplade indépendante et remuante des Hovas. Il y a quelques mois déjà une première discussion avait lieu au Palais-Bourbon, et elle attestait avec un certain éclat l'accord du gouvernement et du parlement pour maintenir et exercer les droits de la France sur la grande île de l'Afrique orientale. Il n'y a que quelques jours, une nouvelle discussion s'est produite à propos d'un crédit de cinq millions demandé par M. le ministre de la marine pour l'expédition de Madagascar, et le crédit a

été voté sans difficulté, presque sans opposition, même avec l'assentiment chaleureux de M. l'évêque d'Angers. L'intention générale reste la même; mais la question délicate subsiste toujours et reste aussi la même. Le vote des cinq millions ne dit pas ce qu'on veut faire. Se bornera-t-on à camper sur quelques nouveaux points des côtes, comme on campe déjà à Tamatave et à Majunga? S'engagera-t-on dans l'intérieur de l'île, jusqu'à la capitale Tananarive? S'en tiendra-t-on à une occupation partielle? Se décidera-t-on pour l'occupation totale? M. le président du conseil et M. le ministre de la marine ont évité d'exprimer une opinion bien nette, préférant laisser une certaine liberté à M. l'amiral Miot, commandant de l'expédition. M. l'amiral Miot est certainement homme à mériter la confiance qu'on met en lui; mais il aimerait probablement mieux savoir d'une manière plus précise ce qu'il doit faire. A Madagascar comme au Tonkin, le danger est dans cette politique à la fois audacieuse et indécise qui, en permettant toutes les tentatives, s'expose à tous les mécomptes.

Quant à la question égyptienne à laquelle la France est certes intéressée, et qui est en ce moment soumise à la conférence de Londres, si elle a fait un pas depuis quelques jours, elle l'a fait bien petit, et elle est peut-être plus près d'un nouvel ajournement que d'un dénouement. La difficulté est tout entière dans la différence des plans proposés par la France et par l'Angleterre pour la liquidation ou la régularisation des finances égyptiennes. Les deux puissances ont signé, il n'y a que quelques semaines, un arrangement au sujet de l'Égypte; elles s'étaient réservé, à ce qu'il paraît, le droit de n'être plus d'accord le lendemain. L'Angleterre a son programme financier, la France a un autre programme. La conférence, placée entre les deux projets, n'a rien décidé encore, et les plénipotentiaires attendent en paix à Londres des instructions nouvelles qui ne seront peut-être pas plus décisives.

Bien des affaires sont donc engagées aujourd'hui dans le monde, et pour la France, et pour l'Angleterre, et pour tous les pays grands ou petits. Sous l'apparence d'une paix générale, qui heureusement ne semble pas menacée, la vie des nations n'a jamais été peut-être plus compliquée d'incidents de toute sorte, de conflits d'opinions ou d'intérêts, de difficultés extérieures ou intérieures. Aux débats diplomatiques se mêlent les luttes de parlement, les crises politiques, sociales ou économiques, et au moment même où se traitent à Londres ces affaires d'Égypte qui ont sans doute leur importance, qui ne s'approchent guère du dénouement, l'Angleterre, pour sa part, a devant elle une bien autre question qui l'occupe et la passionne. C'est cette question de la réforme électorale, qui prend décidément la première place dans la politique anglaise, qui s'aggrave de plus en plus et par les conflits de pouvoirs

qu'elle soulève et par l'animation qu'elle suscite dans le pays, qui peut être le commencement d'une grande crise constitutionnelle.

Le bill de réforme proposé par M. Gladstone, voté par la chambre des communes, ardemment soutenu par tous les libéraux anglais, ce bill qui crée deux millions d'électeurs de plus, finira-t-il par l'emporter? La chambre des lords l'a jusqu'ici arrêté au passage par des votes successifs, ou du moins elle a refusé d'admettre le principe de l'extension du droit de suffrage tant qu'on ne lui présenterait pas un système de circonscriptions électorales. Les conservateurs, toujours puissans parmi les pairs, se sont vigoureusement retranchés sur ce terrain, refusant de séparer les deux questions, l'extension du droit de vote et la nouvelle distribution des districts électoraux: c'est sur ce point que la lutte s'est engagée et elle est devenue bientôt d'autant plus vive, elle est aujourd'hui d'autant plus passionnée, qu'on a cru un moment à une transaction, que les derniers votes de la chambre des lords avaient été précédés d'une négociation conciliatrice dont le secret n'a pas tardé à être divulgué. Il s'agissait de faciliter aux lords conservateurs le vote du bill en leur donnant une certaine satisfaction. Une première fois, lord Granville, au nom de M. Gladstone, avait eu des pourparlers tout confidentiels avec lord Cairns; le ministère prenait l'engagement moral de présenter dans une prochaine session le bill complémentaire sur les circonscriptions électorales, et c'est à la suite de ces pourparlers que lord Cairns présentait un amendement qui en définitive a été repoussé. Les conservateurs de la chambre des pairs, conduits au combat par lord Salisbury, se sont refusés à cette première concession, au risque d'aller au-devant d'un conflit des plus redoutables. Depuis, pour détourner des crises extrêmes, une nouvelle tentative a été faite par lord Wemiss, un tory modéré et indépendant qui a porté le nom de lord Elcho et a été autrefois dans le gouvernement avec lord Aberdeen. Lord Wemiss, d'accord avec le ministère, proposait tout simplement de revenir à la transaction primitive, au vote du principe de la réforme, à la condition que le bill sur le remaniement des circonscriptions électorales serait présenté à la session d'automne. C'était, à la vérité, une proposition assez délicate, puisqu'il s'agissait pour les conservateurs de se déjuger à quelques jours d'intervalle, d'accepter par une délibération nouvelle et un peu irrégulière ce qu'ils avaient repoussé une première fois. La tentative a encore échoué, quoiqu'elle ait eu l'appui du gouvernement et du vieux lord Shaftesbury qui a vainement rappelé la grande crise de 1831. Le chef des conservateurs, lord Salisbury, a réussi à rallier toutes les forces de son parti contre la motion de lord Wemiss. Lord Salisbury, en se refusant depuis le commencement de ces débats à toute transaction, en excitant ses amis à une résistance désespérée, a eu visiblement une arrière-pensée, une tactique.

Il a cru sans doute pousser le ministère dans ses derniers retranchemens et le contraindre à dissoudre le parlement, à en appeler au pays, espérant profiter, dans des élections nouvelles, des mécontentemens causés par la politique extérieure du cabinet. M. Gladstone, de son côté, a vu le piège et ne s'est pas laissé prendre à cette tactique. Appuyé sur une majorité considérable dans les communes, sur l'opinion libérale dans le pays, il n'a pas vu la nécessité de faire l'expérience d'une dissolution pour conquérir une majorité qu'il a déjà. Il s'est montré prêt à entrer dans toutes les négociations, disposé à la conciliation, et, puisque rien n'a réussi à désarmer la résistance des conservateurs de la chambre des pairs, il se trouve jusqu'à un certain point dégagé; il reste le chef incontesté des communes et des libéraux d'Angleterre, libre de reprendre la lutte à la session d'automne.

Qu'en résulte-t-il? C'est que la situation devient évidemment des plus critiques et que, dès ce moment, s'ouvre une campagne d'agitation, organisée sous le prétexte de vaincre la résistance des pairs à la réforme, dirigée en réalité contre les lords et leurs privilèges, contre l'institution même de la chambre haute d'Angleterre. Déjà les démonstrations et les meetings ont commencé. La première manifestation a eu lieu, il n'y a que quelques jours, en plein Londres, à Hyde-Park. Les manifestans n'étaient peut-être pas, comme on l'a dit, au nombre de cent mille ou de cent cinquante mille; ils étaient plus probablement, sans parler des curieux, quelque trente mille qui ont parcouru les rues de Londres jusqu'à Hyde-Park, promenant leurs emblèmes et leurs drapeaux, vociférant quelque peu devant Carlton-Club ou devant l'hôtel de lord Salisbury, criant surtout : « A bas les lords ! » Ils ont écouté des discours, signé des résolutions en faveur du ministère, protesté contre les votes d'une chambre de privilégiés, « irresponsable et sans mandat. » Au demeurant, tout s'est passé avec un certain ordre, au moins sans tumulte et sans accident. Ce n'est là évidemment que le début d'une agitation qui va se propager, d'une série de meetings qui vont se succéder dans les principales villes d'Angleterre, et où les ministres eux-mêmes auront sans doute leur rôle. Les libéraux sages et prévoyans, à vrai dire, n'en sont point à se dissimuler le danger d'une campagne de ce genre, et, l'autre jour, dans une réunion provoquée par M. Gladstone au *foreign office*, M. Goschen n'a point caché ses craintes. Il a commencé par déclarer qu'on devait se garder des « attaques immodérées, » des violences qui ne feraient qu'humilier ou irriter les lords en les encourageant à la résistance. Le ministère pense vraisemblablement comme M. Goschen; mais dans ces mouvemens populaires, ce ne sont pas les modérés qui sont les plus nombreux ou qui gardent toujours l'ascendant, et, à côté de M. Goschen, voici M. Bright, qui, malgré ses soixante-treize ans et ses projets de

retraite, reparait sur la scène pour prêter sa vieille ardeur à l'agitation. M. Bright n'y met aucune diplomatie; il n'hésite pas à déclarer que la modération n'est pas son fait, que pour sa part il ne serait « nullement fâché de voir l'existence de la chambre des lords mise en question, » qu'une chambre héréditaire n'a pas de sens dans un pays libre, que les lords doivent abandonner leur *veto*, et que s'ils ne l'abandonnent pas volontairement, on les y obligera, etc. Les programmes, on le voit, se dessinent d'une façon assez tranchée. Qu'en sera-t-il en réalité? Dans ce mouvement qui commence, qui l'emportera des esprits sages ou des esprits violens? On va beaucoup s'agiter, on va faire beaucoup de discours contre les lords, cela est certain, et en définitive il est assez vraisemblable que tout finira encore une fois par des concessions. Les pairs anglais finiront par voter la réforme après une honorable résistance, et le sentiment public s'arrêtera devant une assemblée qui reste encore une des personnifications les plus caractéristiques de la vieille Angleterre.

Tel est le mouvement des choses dans les pays où l'opinion règne et gouverne. C'est l'opinion qui fait la force du ministère libéral en Angleterre, et rien n'indique, rien ne laisse pressentir un revirement prochain; c'est l'opinion qui a renversé récemment un ministère libéral en Belgique et qui a élevé au pouvoir un ministère conservateur, catholique ou indépendant, comme on voudra l'appeler. Quel qu'ait été le résultat des élections complémentaires qui viennent de se faire pour le sénat belge, — et ce résultat, au moins à Bruxelles, est favorable aux libéraux, — le cabinet formé et présidé par M. Malou garde toujours une majorité qui est plus que suffisante dans la chambre des représentans comme dans le sénat, qui dépasse même toutes les anciennes majorités, libérales ou catholiques. Maintenant que tout cela est fait, que l'opinion a dit son dernier mot par les élections et que les chambres sont réunies, le ministère n'a plus qu'à gouverner, à dégager pour ainsi dire par ses actes, par la direction qu'il va imprimer aux affaires belges, le sens de cette évolution. C'est là justement le difficile pour un gouvernement placé entre des adversaires qui se remettent par degrés de leur défaite, qui ont repris courage surtout après les récentes élections sénatoriales de Bruxelles, et des amis impatiens de profiter, peut-être d'abuser de leur victoire. La question, pour le nouveau ministère belge, est de donner satisfaction au mouvement d'opinion qui l'a porté au pouvoir sans se laisser entraîner à des excès de réaction, sans commettre des fautes dont ses adversaires ne tarderaient pas à tirer parti. Ses premiers actes suffisent-ils à préciser le caractère et les limites de sa politique? Évidemment il y avait quelques points sur lesquels il ne pouvait éviter tout d'abord de se prononcer. Dès que les chambres ont été réunies, il a demandé un crédit pour renouer des relations régu-



lières avec le Vatican, pour avoir, comme par le passé, un représentant de la Belgique auprès de la cour de Rome, et ce n'était là qu'une conséquence assez naturelle de la victoire du parti catholique. Le ministère, dès son avènement, a tenu à faire revivre des traditions de bons rapports avec l'Église, qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avaient jamais paru incompatibles avec les libertés belges. Tout cela n'a rien que de simple et de conforme aux sentimens comme aux habitudes de la nation belge. L'acte le plus significatif et le plus grave du cabinet de M. Malou jusqu'ici, c'est la nouvelle loi organique de l'enseignement primaire qu'il a proposée pour remplacer la loi de 1879, et ici encore, après tout, on ne peut pas dire qu'il y ait une surprise, puisque la réforme de cette loi de 1879 était dans tous les programmes des candidats qui ont triomphé aux élections dernières.

La faute des libéraux, et ils l'expient aujourd'hui, a été de faire, en 1879, une loi de parti et de secte, d'introduire dans cette loi un esprit de centralisation et de vexation qui répugne aux mœurs comme aux sentimens d'un pays tel que la Belgique, de violenter les droits des communes, les droits des pères de famille aussi bien que les croyances religieuses. Ils n'ont pas vu, ils n'ont pas voulu voir qu'en procédant ainsi, ils livraient d'avance leur œuvre aux chances d'inévitables réactions. C'est ce qui est arrivé. Et qu'on voie par cet exemple le danger qu'il y a toujours à mettre l'esprit de parti ou de secte dans des questions qui devraient être traitées et résolues avec la plus souveraine impartialité! Lorsque les libéraux belges ont fait leur loi scolaire de 1879, ils ont abusé de leur pouvoir dans un intérêt de domination, et les catholiques n'ont pas caché que le jour où ils reviendraient aux affaires, leur premier acte serait d'abroger ce qu'ils ont appelé une « loi de malheur. » Aujourd'hui, ce sont les catholiques qui sont au gouvernement, qui proposent une loi nouvelle où ils mettent naturellement leurs idées, et déjà, dans les premières délibérations des bureaux de la chambre, les libéraux protestent à leur tour que le jour où ils rentreront au pouvoir, ils se hâteront d'abroger la loi qu'on va faire. Avec ce système que deviennent les intérêts les plus essentiels, les plus sérieux d'un pays? Ils restent sans garanties, perpétuellement livrés à toutes les représailles, sacrifiés d'avance à l'esprit de faction. Cela arrive dans d'autres pays que la Belgique! Si le nouveau ministère de Bruxelles veut accomplir une œuvre durable, ce qu'il a de mieux à faire, c'est de se dégager de ces malfaisantes influences de parti, de réformer dans les lois scolaires ce qui peut être utilement réformé, sans se laisser aller à de dangereux conseils de réaction. C'est la politique la plus éclairée et c'est encore la politique la plus sûre en Belgique comme dans tous les pays.

La question est la même partout, en effet, à Bruxelles aussi bien qu'à

Madrid, où la session des chambres d'Espagne vient de se clore après une discussion où toutes les politiques se sont trouvées en présence. Cette discussion, qui a duré cinquante jours, pour aboutir au vote d'une réponse au discours du roi, a été certes des plus brillantes. Peu de parlemens européens, aujourd'hui, égalent en éloquence le parlement espagnol, où il y a des chefs d'opposition comme M. Castelar, M. Sagasta, M. Moret, le général Lopez Dominguez, mais où il y a aussi des chefs et des orateurs du gouvernement comme M. Canovas del Castillo, M. Pidal y Mon, M. Romero Robledo. Il y a eu des momens, dans ces derniers débats, où la lutte a eu un éclat singulier, par exemple lorsqu'elle s'est resserrée entre le plus séduisant des orateurs, M. Castelar, et M. Pidal, ou entre M. Sagasta et M. Canovas del Castillo. Le ministère espagnol avait justement à se défendre contre des adversaires de tous les camps, libéraux constitutionnels, orateurs de la gauche dynastique ou républicains, qui l'accusaient de suivre une politique de réaction à outrance, d'être un gouvernement d'influence clérical. Le président du conseil, M. Canovas del Castillo, a naturellement repoussé toutes ces accusations, et il s'est énergiquement défendu en déclarant une fois de plus qu'il était avant tout un constitutionnel résolu à maintenir intacte la royauté, prêt à accepter tous les concours, bien décidé, néanmoins, à ne pas entrer en connivence avec ceux qui, par degrés, par des complaisances pour les partis extrêmes, livreraient la monarchie à ses ennemis. C'est sa politique, et il la développe avec autant d'habileté que de force. Le ministère, avec sa majorité, n'a point eu de peine à avoir le dernier mot au scrutin qui a clos ces brillantes luttes de la parole. Le malheur a voulu, cependant, que de ces débats il sortît un incident fort imprévu, presque une querelle avec l'Italie. Comment cela a-t-il pu se faire? Le ministre des travaux publics, M. Pidal, en faisant assaut d'éloquence avec M. Castelar, en parcourant avec lui toutes les régions de la politique et de l'histoire, a prononcé quelques paroles de sympathie sur le pouvoir temporel du pape. Ces paroles ont dû être transmises à Rome dénaturées ou exagérées, et le fait est qu'il s'en est suivi entre le gouvernement italien et le cabinet de Madrid un échange d'explications qui finit à peine. C'était beaucoup pour un simple incident oratoire, pour quelques paroles qui ne touchent nullement aux relations des deux pays, qui n'impliquent en rien un changement de la politique espagnole. M. Canovas del Castillo n'a éprouvé aucune difficulté à le déclarer, et M. le ministre des affaires étrangères Mancini peut être assuré aujourd'hui que l'Espagne ne médite aucune expédition de Rome pour la restauration du pouvoir temporel du pape.

## MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

---

Les rentes françaises ont donné, pendant la dernière quinzaine de juillet, le spectacle d'une hausse importante qu'aucune réaction n'a interrompue et qui atteint son apogée en pleine liquidation. Le programme que nous exposons ici même il y a quinze jours a été suivi de point en point. Le groupe de maisons de banque et d'établissements de crédit qui a entrepris ce travail de relèvement des cours a procédé avec une régularité mathématique sans tenir aucun compte des influences extérieures, qui, d'ordinaire, exercent une action plus ou moins directe et sensible sur le marché.

Il a été entendu tout d'abord qu'il serait fait abstraction des événements, ou, du moins, que l'on interpréterait avec un parti-pris d'optimisme ceux qui s'imposeraient trop violemment à l'opinion publique. Au début du mois de juillet, il semblait qu'aucun effort sérieux de reprise ne pourrait être tenté aussi longtemps que subsisteraient les préoccupations relatives à l'épidémie cholérique, au conflit franco-chinois, à la conférence de Londres, à la revision constitutionnelle. Ces préoccupations subsistent, et cependant nos fonds publics ont monté de plus d'une unité.

Il est vrai que les haussiers qui sont entrés en scène vers le milieu du mois ont eu cette bonne fortune de voir les faits n'apporter jusqu'ici aucun démenti à leur optimisme de commande. Aucune des questions posées il y a trois semaines n'a encore reçu de solution, mais rien ne s'est aggravé, et, à certains égards, la situation présente une amélioration sérieuse.

Nous signalions, il y a quinze jours, ce fait singulier que la hausse des rentes avait été inaugurée avec éclat le jour même où le télégraphe transmettait des nouvelles désastreuses sur l'extension de l'épidémie à Toulon et à Marseille. Un moment, on a cru que le fléau avait gagné Paris. Les acheteurs ont montré une fermeté imperturbable et la rente a pendant vingt-quatre heures reculé à peine de 10 à 15 centimes. Puis le mouvement ascensionnel a repris son cours et le 4 1/2 pour 100 a passé de 107.45 à 108.25. Aujourd'hui, on ne parle même plus de cas isolés à Paris et l'on apprend avec satisfaction que le nombre des décès en Provence subit une décroissance très rapide.

Le conflit franco-chinois n'a pas fait un pas vers son dénoûment. On négocie à Shanghai, on ne sait sur quelle base, et les journaux anglais peuvent publier sans exciter un étonnement excessif des dépêches tendant à démontrer que tous les torts seraient de notre côté dans l'affaire de Lang-son et que nous hésiterions à réclamer une indemnité, même des plus modestes. En d'autres temps, de telles informations auraient produit un très fâcheux effet; les haussiers du jour n'en ont pris nul souci; et les cours établissent qu'ils ont eu raison.

Il en est de même pour la conférence, dont l'insuccès paraît à peu près complet. Les représentans des puissances neutres se sont montrés opposés aux propositions de l'Angleterre, mais leurs instructions ne les autorisaient pas à prendre nettement fait et cause pour les contre-propositions françaises, en sorte que les deux systèmes restent en présence, parfaitement inconciliables, et que les plénipotentiaires ne savent à quel parti se résoudre. D'un côté, M. Gladstone demande la réduction de l'impôt foncier pesant sur les fellahs et la réduction de l'intérêt payé aux créanciers de l'Égypte. Le cabinet français déclare qu'il ne croit nullement nécessaire de réduire l'impôt foncier et qu'il ne consent pas à laisser diminuer l'intérêt payé aux créanciers. La conférence a dû s'ajourner plusieurs fois pour défaut d'instructions de plusieurs de ses membres. Les plénipotentiaires doivent encore se réunir aujourd'hui jeudi. On pense qu'ils sanctionneront un arrangement quelconque pour deux ou trois années, et que l'Angleterre restera, de fait, pleinement libre de son action en Égypte, ce qui sera une mauvaise solution pour les intérêts français dans ce pays. Cette perspective n'a pas arrêté un seul instant la progression de nos rentes.

Ajoutons que la spéculation, ou, pour mieux dire, les quelques banquiers qui représentent actuellement la grande spéculation, n'ont pas accordé plus d'attention aux péripéties étranges par lesquelles passait sur la scène parlementaire la question de la revision. Ce scepticisme dédaigneux est aujourd'hui récompensé. La chambre et le sénat ont fini par tomber à peu près d'accord, et il n'y a plus de crise ministérielle à prévoir.

Toutes les influences extérieures ayant été ainsi écartées du marché, les acheteurs se trouvaient en effet en présence d'une situation de place se prêtant fort avantageusement aux opérations qu'ils allaient entreprendre : d'un côté, des vendeurs à découvert dans les bas cours, persuadés que les événemens leur assureraient une longue quiétude; de l'autre, un marché dépourvu de toute animation, mais des capitaux en grande abondance et une épargne plus confiante que naguère, disposée à se porter avec entrain sur les rentes comme elle s'était jetée il y a peu de temps sur les fonds publics. La campagne a été engagée avec résolution et conduite avec habileté. Des demandes quotidiennes

d'inscriptions, par voie d'escompte ont averti régulièrement le découvert qu'on allait le pourchasser; chaque jour on a fait monter le 3 pour 100 et le 4 1/2 de quelques centimes, et la plus grande attention a été portée sur l'inscription, à la cote du comptant, de cours constamment supérieurs à ceux du terme. On a atteint de la sorte, sur le 4 1/2, 107.75, puis 108, enfin 108.25. Il y a un mois, ce fonds avait été compensé à 107. Comme un coupon trimestriel de 1 fr. 12 1/2 va être détaché demain, le prix réel ressort à 107.12, et les haussiers ont raison d'estimer que ce n'est pas là un cours trop élevé alors que l'on a vu, il y a quelque temps, un syndicat de grands établissemens de crédit, dont fait partie la Banque de Paris, souscrire par adjudication un emprunt hollandais de 60 millions de florins en rente 4 pour 100, au taux de 101.50 pour 100.

Le 3 pour 100 et l'amortissable ont monté dans les mêmes proportions que le 4 1/2. Les derniers cours représentent 1 franc de hausse sur la compensation de fin juin.

Beaucoup de vendeurs se sont rachetés et ont contribué pour leur part à accélérer le mouvement. Le découvert a dû diminuer singulièrement d'importance, tandis que les engagemens à la hausse se sont grossis d'autant. La situation de place est donc bien modifiée. Il est vrai que la réponse des primes se faisant aux plus hauts cours, le travail de la liquidation va se trouver aux trois quarts effectué par anticipation. Il est probable que la campagne de relèvement, si elle doit se continuer, portera le mois prochain sur les valeurs, ou du moins sur quelques valeurs, plutôt que sur les rentes.

Ce n'est pas que certains titres n'aient déjà profité, dans une large mesure, de l'amélioration obtenue sur les rentes. L'Italien 5 pour 100 a même gagné plus que notre 4 1/2. Il y a quinze jours, on le cotait 93.20; le voici à 94.70. Ce n'est pas là une constatation isolée; presque tous les grands fonds d'état ont monté depuis quinze jours. Le 4 pour 100 or d'Autriche a passé de 85.25 à 86.60, le Hongrois 4 pour 100 or, de 76 à 76.75, le 5 pour 100 Russe 1877, de 95.50 à 96.35, l'Extérieur d'Espagne de 57 1/2 à 59. C'est donc un mouvement général, et l'avance sur nos fonds publics trouve dans ce fait une ample justification.

Certaines valeurs françaises ne peuvent que profiter également de tout succès de la spéculation à la hausse. Il est difficile, si la rente monte, que l'Obligation tunisienne nouvelle, garantie par l'état, reste à 475, c'est-à-dire donne un revenu net de 4 pour 100 à 95, alors que le 4 1/2 se cote 98 et 100. Les obligations du Crédit foncier, depuis si longtemps immobiles, ont fini par s'animer: les Foncières 1883 se sont élevées de 348 à 355, les Obligations communales 1879, de 448 à 453. Parmi les obligations de chemins de fer, quelques catégories qui se trouvaient en retard ont atteint le niveau général. Ainsi l'Obligation

Est a monté de 364 à 367, la Méditerranée de 371 à 374. Les obligations des chemins de fer étrangers ont subi la même influence. Nous notons 3 francs de hausse sur les Obligations lombardes, 4 francs sur l'Obligation Nord de l'Espagne deuxième série, 3 francs sur la Pampe-lune, 3 pour 100 sur l'Obligation Saragosse.

Tels sont les titres sur lesquels se porte de préférence l'argent du public et qui constituent l'élément essentiel des négociations au comptant. Les capitaux se portent encore avec une certaine activité sur les actions des Chemins français et étrangers, sur le Crédit foncier, la Banque de Paris et quelques titres de sociétés industrielles.

Des actions du Lyon ont été demandées à l'escompte dans le courant du mois. Pour trouver les titres, il a fallu subir une surélévation de cours qui atteint près de 35 francs pour la dernière quinzaine. Le Nord a gagné 20 francs, le Midi et l'Orléans 15, l'Est 10, l'Ouest 5. Le Crédit foncier a passé de 1,277 à 1,285, la Banque de Paris de 780 à 788. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont repris de 10 francs à 528 et 428, le Lombard de 7 francs à 315, les Autrichiens de 5 francs à 665, les Chemins méridionaux de 35 francs à 625.

Les titres des sociétés de crédit restent en général tout aussi négligés que par le passé. La Banque d'escompte a cependant été demandée jusqu'à 520, à cause de l'intérêt que cet établissement peut avoir à la hausse de l'Italien et des chemins de fer méridionaux. En outre, une assemblée générale des actionnaires de la Banque française et italienne vient de sanctionner un nouveau projet de fusion avec la Banque d'escompte. Les cours sur les titres des autres sociétés sont restés complètement immobiles. Une baisse rapide de l'action des Tabacs avait entraîné un moment la Banque ottomane. Celle-ci s'est relevée à 600. La tenue des valeurs turques en général a été un peu plus ferme. L'Unifiée, au contraire, a reculé de quelques francs, par suite de l'incertitude qui règne sur les résultats de la conférence.

Les valeurs de la compagnie de Suez ont été l'objet de transactions très peu actives, et les cours ont subi l'influence de la diminution constante des recettes. L'action a été ramenée de 1,915 à 1882 et la Part civile de 1,200 à 1,180. Le découvert sur l'action Panama a été forcé de se racheter, et ce titre s'est relevé à 492, mais l'obligation est bien faible à 240. La décroissance de l'épidémie cholérique à Toulon et à Marseille a facilité une reprise de 40 francs sur la Transatlantique à 480 et de 20 francs sur les Messageries maritimes à 620. L'opinion de plus en plus accréditée qu'un arrangement à l'amiable terminera tous les différends entre la ville et la compagnie du Gaz amène des acheteurs sur l'action de cette société entre 1,500 et 1,510.

---

# T O N Y

---

TROISIÈME PARTIE (1).

---

## XI.

— Pourriez-vous m'indiquer le chemin des Bordes, madame,.. mademoiselle?..

— Prenez là-bas le sentier à gauche et allez tout droit devant vous, par la traverse, monsieur.

Ces mots furent échangés dans certain chemin creux où ils se croisèrent à l'improviste, entre M<sup>lle</sup> d'Armançon, qui faisait, portée par Jacquette, une promenade solitaire, et un jeune homme dont la figure et l'accent indiquaient, à ne s'y pas méprendre, qu'il était étranger. Pourtant ce jeune homme montait un cheval que Lucienne avait vu souvent, un cheval de l'écurie des Trézé. C'était quelque visiteur sans doute, un nouveau-venu dans le pays.

L'inconnu salua en remerciant et continua d'avancer, mais bientôt il se retourna sur sa selle d'un air de vive curiosité. Au moment même, Lucienne, sans trop savoir pourquoi, fit un mouvement semblable. De loin, leurs yeux se rencontrèrent. La jeune fille donna un impétueux coup de cravache à sa jument et disparut. Quant au jeune homme, il avait arrêté son cheval et persistait à suivre d'un œil rêveur la svelte et gracieuse silhouette de l'amazone. Tout à coup il sourit en haussant les épaules, comme s'il

se fût surpris en flagrant délit d'enfantillage, et poussa au galop dans la direction qui lui avait été indiquée, car la matinée n'était que trop avancée; il craignait d'être en retard pour le déjeuner... Les appels désespérés d'une cloche lancée à grande volée l'avertirent, lorsqu'il approcha du château, qu'il ne se trompait pas.

— Ma mère commençait à s'inquiéter, elle vous croyait perdu, dit Fernand de Trézé quand l'étranger mit pied à terre dans la cour.

— Je l'étais en effet, mon ami, et je le serais encore probablement si le hasard ne m'avait mis en présence d'une charmante personne qui m'a tiré d'embarras.

— Oh! charmante, je suppose, parce qu'elle s'est montrée à propos... Les jolies figures sont rares parmi nos paysannes, vous avez dû le remarquer.

— En quarante-huit heures? Non vraiment. Nous sommes à un moindre degré que vous autres préoccupés du beau sexe. Je n'ai pas encore traversé le village, et vos champs sont si agréablement déserts que j'ai eu des yeux pour eux seuls, jusqu'au moment... Par parenthèse, ce n'était pas une paysanne...

— Enfin vous voilà, monsieur Raynal! interrompit M<sup>me</sup> de Trézé, paraissant sur le perron dans un élégant négligé garni de dentelles qui lui donnait l'air plus jeune que ses filles. Mon Dieu! qu'est-ce qu'on me disait donc de cette fameuse ponctualité américaine? Je n'en crois plus un mot.

— De grâce, madame, excusez le Français flâneur que je suis à moitié, s'écria le jeune homme.

Il la rejoignit et, lui offrant le bras pour passer dans la salle à manger, où étaient déjà réunis M. de Trézé, ses filles et le curé, leur hôte habituel :

— Pardon, dit-il; en deux jours je serai orienté. Toute la faute est à votre pays, que j'adore.

On se mit à table, M. Raynal, très excité par sa promenade, déclarant que la nature bourguignonne en ces parages était une enchantresse dont il fallait se méfier, tant elle s'entendait à vous égarer et vous retenir.

— C'est bien la peine d'avoir été dans le Far-West pour s'extasier si facilement, dit Fernand avec dédain.

— Le seul mérite de ce pays-ci est qu'on y trouve en petit un peu de tout, ajouta M. de Trézé, des collines qui, à la rigueur, font l'effet de montagnes, des étangs qui, avec un brin de bonne volonté, pourraient passer pour des lacs...

— Et des rochers superbes, çà et là, interrompit M<sup>lle</sup> Albertine. Avez-vous vu le dessin que Jeanne a fait de La Roche-au-Loup? ajouta-t-elle empressée pour quelque raison à faire valoir sa sœur.



On dirait une forteresse. Rien n'y manque, ni les créneaux, ni les meurtrières, ni une tour formidable au sommet de laquelle l'animal fantastique qui lui a donné son nom semble faire le guet.

— Mais la Roche-au-Loup est en Morvan, dit à son tour le curé. Sans aller si loin, M. Raynal trouvera des choses très intéressantes. Le village, monsieur, est rempli de maisons quasi monumentales, anciens pied-à-terre de la noblesse du duché, qui, au moyen âge, s'assemblait parfois autour du seigneur de Saint-Jean, dont il faudra que vous voyiez le château. Les ruines qui en restent sont fièrement plantées sur un de ces rochers que vous vante avec raison M<sup>lle</sup> Albertine. Vous me direz des nouvelles de la chapelle, encore assez bien conservée pour qu'on y remarque des fresques dont j'ai fait l'objet d'un petit rapport dédié à la Société éduenne. — Le curé était archéologue. — Ce château, monsieur, se rendit en 929 à Raoul, roi de France; mon église, qui en dépendait, doit être postérieure à cette époque, mais vous y verrez un retable magnifique du xvi<sup>e</sup> siècle. Et, comme je l'expliquais tout à l'heure, les moindres maisons d'alentour gardent du passé, celle-ci une fenêtre à croisillons, celle-là une porte cintrée, un pignon avancé soutenu par des ornemens travaillés en ogive, ou encore, à l'intérieur, un escalier de pierre, une cheminée à sculptures, qui atteste leur origine féodale. Voilà, quoi qu'en dise M. Fernand, de ces choses qui ne se trouvent pas dans le Far-West, ajouta le curé en prononçant ces deux mots d'une manière qui fit sourire tout le monde, Frank excepté; parlant presque toutes les langues de l'Europe, il avait l'indulgence habituelle en pareil cas pour ceux qui écorchaient la sienne.

— M. le curé enfourche son dada, nous ne sommes pas près d'en avoir fini,.. rompons les chiens, souffla tout bas Fernand à l'oreille de sa sœur aînée. — Vous ne voyez pas, reprit-il tout haut, que le sournois que voici se moque de nous, qu'il met sur le compte du paysage, pour nous flatter, un retard dont nos taupinières, nos mares et nos petits ruisseaux ne sont nullement responsables. Il m'a confié avant d'entrer qu'une beauté fort peu champêtre l'avait arrêté en route et lui avait fait oublier le temps.

— Une beauté! répéta M<sup>lle</sup> Albertine en écarquillant deux petits yeux effarés.

Sa sœur, moins bien partagée qu'elle encore quant aux avantages physiques, pinça les lèvres et regarda le fond de son assiette.

— Déjà une aventure! s'écria M<sup>me</sup> de Trézé.

— ConteZ-nous ça! dit son mari avec un gros rire.

— Il est inutile que ces demoiselles et moi nous nous retirions?.. demanda le vieux curé avec bonhomie.

— Oh! les oreilles les plus timorées peuvent entendre, dit gai-

ment M. Raynal. De fait, il n'y a rien à raconter. Mon cheval filait entre deux haies vives tout enchevêtrées de clématites. On parle beaucoup des haies d'Angleterre; les vôtres les valent, je crois même qu'il entre plus de variété dans leur délicieux fouillis. De ces haies jaillissaient des arbres dont les branches s'entrelaçaient au-dessus de ma tête. Plus de soleil... Une fraîcheur exquise. J'eus le tort, au lieu de prolonger la jouissance, d'aller au grand trot. Déjà il me semblait entendre cette maudite cloche, j'avais le déjeuner en tête et des tiraillemens d'estomac. Une amazone brune, charmante, — je le maintiens, — vint en sens inverse. Pour éviter un choc, il me fallut asseoir mon cheval sur ses jarrets. Le premier émoi passé, je demandai, ce que j'eusse fait une heure plus tôt si la Providence avait suscité un passant, quel chemin il fallait prendre pour regagner les Bordes. Une voix me répondit, si joliment timbrée que d'abord je n'en entendis que la musique,.. il faut vous dire que je suis sensible presque autant que peuvent l'être les aveugles à cette musique-là; elle représente déjà pour moi une espèce de beauté... Enfin je fus renseigné... J'avais commencé par tourner le dos à mon but, mais il paraît que j'étais en passe de me retrouver tout seul... N'importe, je ne regrette pas cette rencontre.

— Elle vous a même, il me semble, assez vivement impressionné, fit observer d'un ton aigre, en affectant de rire, M<sup>lle</sup> Jeanne.

— Le cadre était ravissant, et la figure qui est venue s'y placer comme par magie ne le déparait point, au contraire. Vous êtes trop artiste, mademoiselle, pour ne pas comprendre le genre de plaisir que j'ai pu éprouver.

Cet hommage rendu à ses talens rasséra la physionomie de Jeanne.

— Vous dites qu'elle était brune? demanda Fernand.

— Oui, et elle montait un petit alezan à jambes trop courtes, un peu massives.

— Ce n'est pas malaisé à deviner en ce cas, d'autant moins que, sauf mes sœurs, il n'y a qu'une amazone dans le pays, M<sup>lle</sup> d'Armançon.

— Eh bien! M<sup>lle</sup> d'Armançon me plaît infiniment, répéta Frank Raynal avec beaucoup de simplicité.

— A moi aussi, parbleu! repartit Fernand.

— C'est une personne que tout le monde aime et respecte, ajouta le curé. Je la connais peu pour ma part, mais mon confrère de Varoille m'a parlé d'elle souvent. Il fait grand cas de son caractère. Cette jeune fille a montré de singulières vertus dans une situation difficile.

— Vraiment? dit l'Américain avec un visible intérêt.

Mais M<sup>me</sup> de Trézé cligna de l'œil d'une façon significative du côté

de ses filles, comme pour indiquer que l'on reprendrait cette conversation dans un moment plus opportun.

— Oui, dit Jeanne, il faut avouer qu'elle a mené une vie fort triste, une vie de sauvage absolument, jusqu'au jour où son père, un vieil original odieux, s'est décidé à lui permettre de nous voir. Il y a de cela un an.

— Et depuis, reprit Albertine, avec un sourire plein de sous-entendus, elle ne s'ennuie plus, je suppose. Nous faisons certainement tout ce que nous pouvons pour l'attirer quand nous sommes aux Bordes.

— Je la reverrai ici? demanda Frank avec une vivacité un peu yankee, comme le dit ensuite l'aînée des deux sœurs.

— Certainement, et plus d'une fois si vous restez tout l'automne comme nous le souhaitons, dit M<sup>me</sup> de Trézé; mais... Fernand, ajouta-t-elle en riant, se chargera de compléter ma pensée.

— Oui, oui, j'aurai un petit avertissement à vous donner dans notre intérêt à tous, reprit le jeune Trézé, qui avait échangé avec sa mère un regard d'intelligence. Que diable! mon gaillard, vous me faites l'effet d'aller vite en besogne quand il s'agit de vous enflammer.

— S'enflammer est un mot français, répondit le jeune homme, et il y a trop de sang yankee en moi, comme vous dites, pour que j'en comprenne au juste la signification. Je suis capable d'admirer ce qui est beau, d'estimer ce qui est bien; je serai parfaitement capable aussi, je crois, de m'attacher, le moment venu, à une femme qui m'inspirera tout ensemble de l'admiration et de l'estime...

Jeanne de Trézé s'était déjà fait plus d'une fois le serment d'être cette femme-là.

— Mais, en vérité, je ne sais pas pourquoi nous parlons d'elle à propos d'une inconnue qui a passé auprès de moi, rapide comme l'éclair, dans un petit chemin creux.

— N'était-ce pas purement et simplement une vision? dit Albertine de son air moqueur. Non, pourtant, vous avez remarqué que sa jument alezane avait les jambes lourdes... Les visions sont toujours parfaites, je suppose? ces jambes-là donnent décidément à la vôtre un caractère de réalité...

— Si vous m'emmeniez voir cette fameuse chapelle du château de Saint-Jean, monsieur le curé? dit Frank Raynal, coupant court aux taquineries. J'aimerais beaucoup vous avoir pour guide, renseigné comme vous paraissez l'être.

— Je suis tout à vos ordres, monsieur, répliqua le curé, naïvement enchanté d'une occasion d'étaler son savoir.

— Et je vous accompagnerai avec votre permission, dit d'un air indifférent M<sup>lle</sup> Jeanne; il y a des siècles que je veux prendre un

croquis de ce qui reste des figures de la fresque;.. un certain bonhomme à tête rousse, avec des bourrelets en guise de haut-de-chausses, sera très bien ici transporté sur les vitraux de la bibliothèque. N'oubliez pas vos crayons, monsieur Raynal. Nous dessinerons; qu'en dites-vous?

Avec plus de politesse que de satisfaction intime le jeune homme s'inclina. Il trouvait cette grande fille à bec d'oiseau de proie bien empressée à lui tenir compagnie. A Paris même, il avait cru s'apercevoir d'une certaine préférence qui l'embarrassait un peu, et maintenant il se demandait si, en insistant pour l'attirer et le garder aux Bordes, les Trézé n'avaient pas de secrets desseins auxquels il n'aurait eu garde de souscrire. Les mœurs de son pays, où la chasse aux maris est menée grand train, lui avaient inspiré de bonne heure une luttaine prudence.

Tandis que l'on attelait pour conduire le trio jusqu'aux ruines de Saint-Jean et que ces demoiselles servaient le café dans le salon Fernand prit à part son ami sous prétexte de lui offrir un cigare.

— Il vaut mieux, je crois, vous le dire tout de suite, commença-t-il sans préambules, la chasse est gardée, je me réserve ce fin gibier,.. M<sup>lle</sup> d'Armançon...

— Et vous en êtes terriblement amoureux si l'amour se mesure au soupçon, répliqua en souriant M. Raynal, car je n'ai rien dit, il me semble, qui puisse vous porter ombrage. Diable! comptez-vous empêcher qu'on ne trouve jolie votre future femme? Quelle prétention! Il faudrait donc crever les yeux à tout le monde. Mais permettez-moi une question, puisque vous m'avez autrefois livré un secret qui, du reste, n'en est un pour personne à Paris. Que faites-vous de M<sup>me</sup> de Mauves?

— Eh! c'est elle justement qui m'a empêché de me lancer l'année dernière comme j'en avais eu d'abord l'intention. Il y a des choses qu'on ne peut brusquer, des égards nécessaires...

— De sorte qu'ayant le projet d'épouser M<sup>lle</sup> d'Armançon, vous avez passé l'hiver à combler d'égards M<sup>me</sup> de Mauves? Je m'instruis, mon cher Fernand, je continue à pénétrer avec intérêt sous vos auspices dans ce que vous appelez le fond et le tréfond des habitudes parisiennes.

— Rassurez-vous, puritain! La rupture est accomplie maintenant et elle n'a rien perdu à être amenée avec art. Depuis deux mois, je suis aussi libre qu'un homme puisse l'être et je compte en profiter.

— M<sup>lle</sup> d'Armançon vous aime?

— Une jeune fille chez nous aime toujours, je suppose, le premier garçon bien tourné qui s'occupe d'elle. Il y a près d'un an qu'absent, je lui fais envoyer des bouquets anonymes par Vaillant-

Rozeau, et que, présent, je me montre auprès d'elle aussi empressé qu'il est permis à un galant homme de l'être avant la déclaration formelle,.. qui, chez nous, se fait à la famille, vous savez.

— La famille de M<sup>lle</sup> d'Armançon se compose?..

— D'un père digne plus que personne, j'en réponds, d'être classé dans cette collection de types étranges que vous ramassez à travers vos voyages. Vous jugerez, du reste. C'est une curiosité locale autrement rare et frappante que toutes celles dont a pu vous parler le curé... A mesure qu'elle avance en âge et si peu qu'elle comprenne, la pauvre fille doit trouver son sort auprès de lui vraiment intolérable.

Toujours, à titre de curiosité, pour initier le voyageur à certaines mœurs bien caractéristiques, Fernand exposa la situation que subissait cette aimable héritière, entre un père qui se grisait au moins deux fois par jour et une servante-maîtresse qui lui laissait le soin d'élever sa progéniture.

— Et vous dites qu'elle s'est attachée à l'enfant? demanda M. Raynal après avoir écouté avec une extrême attention.

— Oh! en apparence, par crainte,.. pour complaire à son vieux tyran de père. Il lui impose évidemment cette simagrée; en s'y prêtant, elle a pris sur lui quelque influence, c'est habile. Au fond, elle doit haïr l'intrus en question si elle sait... Non, elle ne peut savoir au juste, mais il y a un instinct qui avertit la plus innocente...

— Pauvre fille! dit gravement M. Raynal, être forcée si jeune à dissimuler, à se contraindre, à jouer un rôle! Voilà encore ce qu'il y a de plus triste dans la triste histoire que vous venez de me confier.

— M<sup>lle</sup> Jeanne et M. le curé sont en voiture; ils attendent monsieur, vint dire un domestique.

Frank Raynal jeta le cigare qu'il avait oublié de fumer : l'instant d'après, préoccupé encore de Lucienne d'Armançon, il répondait avec sa réserve accoutumée aux coquetteries de Jeanne de Trézé. Il y avait dans l'esprit de ce jeune homme, très positif sur certains points, une part de rêveries généreuses, de sentimens romanesques, d'enthousiasmes un peu fous qu'il gardait pour lui tout seul, avec une jalouse pudeur, ne livrant la clé de son trésor à personne. Dans ce repli mystérieux de sa pensée, la figure de l'intéressante amazone qu'il avait une fois rencontrée prit place dès le premier jour. Rien ne l'empêchait de l'admirer et de la plaindre quoiqu'elle fût, ou il s'en fallait de peu, la fiancée de Fernand. De cela il la plaignait presque autant que d'être la fille de M. d'Armançon. Des occasions nombreuses s'étaient présentées pour lui d'observer le

jeune Trézé, qu'il avait connu au cercle élégant, où son premier soin, en arrivant à Paris, avait été de se faire présenter, et qui, depuis lors, lui avait servi d'initiateur à travers certains détours de la vie amusante où il n'avait pas toujours consenti à le suivre.

— Je gage qu'elle mérite mieux qu'un pareil mariage, se disait-il. Certainement, un homme énergique peut s'arrêter sur la pente des premières folies, mais cet être sec et usé, qui n'est jamais sincère, fût-ce vis-à-vis de lui-même!.. Elle méritait mieux,.. reprit Frank, reléguant le fait au passé afin de n'y plus songer.

Il y songeait tout de même, si bien qu'il oublia de répondre à M<sup>lle</sup> Jeanne, qui lui faisait remarquer en chemin l'aspect pittoresque du village. Plantées sur l'échine d'un long rocher qui avançait dans la plaine en manière de promontoire, les maisons qui composaient le bourg de Saint-Jean semblaient déborder à droite et à gauche de l'étroite assise, grisâtre comme leurs murs. Bien au-dessus se dressait le vieux château-fort.

— N'a-t-il pas grand air? reprit M<sup>lle</sup> Jeanne, résolue à faire parler cet indifférent. Ne dirait-on pas qu'il écrase encore d'un joug impitoyable les vassaux groupés à sa base? Et pourtant les siècles en ont fait une méchante ferme...

— Moins incommode à ses voisins que ne l'était la forteresse probablement, repartit l'Américain, réveillé en sursaut.

Et il ajouta quelque chose d'involontairement sentimental sur les jeunes châtelaines, prisonnières languissantes derrière ces remparts; mais il évita de dire que toutes celles qu'il évoquait en lui-même ressemblaient à M<sup>lle</sup> d'Armançon.

— Vous n'avez point de pareilles ruines dans votre Nouveau-Monde, disait triomphalement le curé, supposant qu'il dénigrait par envie. Vous n'avez pas, par conséquent, les chroniques naïves qui s'y rattachent.

C'était là un préambule à l'histoire détaillée du château de Saint-Jean, une histoire avec dates et documens à l'appui.

— Monsieur le curé, dit Jeanne pour interrompre ce qu'elle devait avoir entendu cent fois, vous rappelez-vous comme nous avons ri quand nous sommes allés en pique-nique là-haut et que le propriétaire actuel, un paysan, a dit, en nous faisant les honneurs de la chapelle : « Je tiens cela de mes ancêtres! »

— Pour certaines gens, les ancêtres ne sont que des grands-pères, repartit le curé.

— Par exemple, en Amérique, nous sommes tous logés à la même enseigne, dit Frank Raynal, se mêlant enfin à l'entretien.

— Oh! vous n'avez pas le droit de vous diminuer ainsi! s'écria M<sup>lle</sup> Jeanne. Il va sans dire que la plupart de vos compatriotes ne

sont que des marchands; mais mon père sait fort bien, puisque vous devez être un peu parens dans le lointain des âges, qu'un François de Raynal, de fort bonne maison, émigra jadis...

— Oui, mademoiselle, il fit fortune dans les défrichemens et engendra trois ou quatre générations de négocians et de banquiers... La dernière donna au drapeau de l'Union, pendant la guerre, des preuves d'attachement solides et sonnantes, ce qui lui valut un surcroît d'honorabilité dont nous sommes plus fiers que de tous nos parchemins, s'ils existent.

— Quelle fierté républicaine! dit en riant M<sup>lle</sup> de Trézé. Vous ne pouvez cependant nous en vouloir, ajouta-t-elle en essayant d'être gracieusement provocante, vous ne pouvez nous en vouloir de revendiquer en vous l'un des nôtres?

— J'en suis d'autant plus touché, mademoiselle, que la France est restée pour moi ce qu'était l'Italie pour Hawthorne : la patrie de mon âme. Question de génie chez ce grand écrivain, question d'atavisme probablement chez moi.

## XII.

Pendant que M<sup>lle</sup> Jeanne relevait sur son album les fresques de la chapelle abandonnée en essayant sans grand succès de changer quelque chose au tour purement archéologique qu'avait repris la conversation, M<sup>lle</sup> Albertine, sautant dans le petit panier qu'elle conduisait elle-même, s'était rendue à Varoille en compagnie de l'Anglaise d'un âge respectable qui servait de chaperon aux deux sœurs.

Varoille, depuis que se préparait un mariage dont on ne parlait pas encore, mais auquel tout le monde s'attendait, Varoille avait une physionomie moins rébarbative et moins maussade que par le passé. Sans modifier d'ailleurs ses habitudes, M. d'Armançon entr'ouvrait la porte pour laisser pénétrer les gens bien intentionnés qui allaient le délivrer d'un de ses soucis. La cour avait été déblayée avec de vagues intentions d'ordre et de propreté; on avait rendu aux visiteurs le salon aux murs salpêtrés qui, ayant été fermé si longtemps, exhalait encore une odeur de moisi. De même, il trouvait bon que Lucienne fût bien mise; M. de Montmerle avait été chargé d'envoyer quelques jolis chiffons nécessaires. C'était la Forgeotte qui suggérait à son maître ces menues concessions auxquelles il n'eût point pensé tout seul et qu'assurément Lucienne n'eût osé demander; chacun des conseils auxquels toujours il finissait par céder, quoiqu'il leur opposât d'abord presque invariablement force jurons et force refus, augmentait l'admiration croissante qu'il avait

pour le jugement de cette femme avisée. Tout ce qu'il demandait, c'était qu'on le laissât personnellement tranquille.

Albertine de Trézé, connaissant ses manies, passa bien vite devant la porte de « la salle, » où il se tenait de préférence, gravit d'un pied léger le grand escalier de pierre aux marches ébréchées et courut surprendre son amie dans la chambre verte, comme on appelait l'ancien appartement de feu M<sup>me</sup> d'Armançon.

Lucienne était en train d'essayer une robe arrivée de Paris le matin même; elle ne fut pas fâchée d'avoir le goût d'une personne aussi experte en matière de toilette que M<sup>le</sup> Albertine.

— Vous êtes jolie à croquer! s'écria cette dernière en lui sautant au cou. — C'est pour notre bal, n'est-ce pas? pour ce fameux anniversaire de la naissance de Jeanne? Eh bien! vous ferez sensation, je le prédis. Mon pauvre frère et M. Raynal se disputeront un regard de vos beaux yeux.

— M. Raynal?

— Faites donc l'étonnée,.. après l'événement de ce matin!

— Mon Dieu! quel événement?.. dit Lucienne avec une de ces rougeurs si peu motivées qui la mettaient au désespoir.

— Vous n'avez pas rencontré dans la campagne un beau jeune homme?..

— Beau?.. Ma foi, non! Je n'ai nullement remarqué qu'il fût beau...

— Très bien tourné du moins. Pour la figure, je suis de votre avis: des traits trop accentués, un regard qui semble tantôt commander sans réplique, tantôt scruter le fond de votre âme, un front proéminent qui lui donne l'air fatal, une mâchoire saillante, volontaire, impérieuse... Jeanne trouve tout cela superbe; elle a des goûts d'artiste, ma pauvre Jeanne, pour les têtes à caractère, et surtout, vous savez, elle aime à avoir peur; mais moi, je préfère cent fois l'ensemble de la physionomie de Fernand,.. et vous?

— Votre frère est beaucoup mieux que lui, en effet, autant que je puis me souvenir de ce monsieur...

— Raynal,.. de Raynal. Son nom ne se prononce pas ainsi à l'américaine, bien que ce soit un nom d'origine française; ils l'ont travesti en Raïno!, ou je ne sais quoi d'approchant, sans particule... nous repoussons ces vanités. Oh! par exemple, il n'y a pas à le nier, il est magnifiquement bâti, comme dit papa. La tête de plus que Fernand et une désinvolture, une façon de marcher qui semble vous faire entendre que le monde est trop petit pour lui suffire. Il en a déjà fait le tour une fois... Que n'a-t-il pas fait!.. Il s'est cru du goût pour toutes choses: pour la navigation (il a un yacht à lui quelque part); pour les voyages de découverte, ni plus ni moins que Livingstone ou Stanley; pour les



beaux-arts (Jeanne prétend qu'il dessine mieux qu'elle). Moi qui croyais que les Américains ne s'entendaient qu'au commerce et aux machines ! Il est ferré sur la littérature anglaise d'une façon qui émerveille miss Brown, et il connaît la nôtre aussi ; jamais je n'ai imaginé de mémoire pareille ;.. lui-même a écrit dans les journaux de son pays ; bref il a fait tout ce qu'un homme peut faire ; c'est son mot ; il n'est fier que de cela, et il n'a pas trente ans, et son père lui donne tout l'argent qu'il veut. Voilà pourquoi il ne s'est fixé à rien jusqu'ici, lâchant toujours la bride à sa fantaisie. Mais sa fantaisie ne l'a jamais porté à l'oisiveté. Cela jette mon frère, le flâneur par excellence, dans un étonnement !.. La seule idée de cette activité dévorante lui donne une courbature. Cependant je crois bien que, depuis deux ans qu'il est à Paris, M. Raynal n'a guère travaillé. Il prétend le contraire ; il dit qu'il observe, qu'il étudie.

— Mais quelle importance prend tout à coup M. Raynal ! dit Lucienne aussitôt que la volubilité de son amie lui permit de placer un mot. Vous ne m'aviez jamais parlé de lui.

— Oh ! nous le voyions peu... C'était un ami de Fernand, un ami du cercle, et maman se méfie un peu de ces amis-là,.. vous comprenez, à cause de nous... Il y en a de trop gais. Mais celui-ci,.. contre celui-ci il n'y a rien à dire... Figurez-vous qu'il trouve mauvais ton à Fernand, qu'il lui reproche de ne pas respecter ses sœurs. C'est Fernand qui nous l'a dit en riant ;.. ces Américains ont la religion de la femme ;.. ils placent là-dans toute leur chevalerie. Il faut bien, si républicain que l'on soit, mettre quelque chose sur le piédestal : nous sommes donc pour eux l'idole vénérée ; mais maman ne pouvait pas deviner cela... Bref, elle n'a consenti à le recevoir que l'hiver dernier, et depuis elle est inconsolable de ne l'avoir pas invité plus tôt. Afin de rattraper le temps perdu, nous lui avons proposé de venir tâter de la vie de château... Ma chère, il fait nos délices. Sa conversation, quand il se décide à parler de lui-même, est si intéressante ! Tout ce que je lui reprocherai, c'est de prendre un peu trop les choses au sérieux, du moins quand il n'est pas dans ses accès d'humour, car alors il devient très drôle, et on dirait qu'il se moque de vous... mais sur certaines choses, dame ! il ne plaisante pas et ne souffre pas qu'on plaisante. Il y a chez lui un fond de puritanisme qui n'exclut pas une pointe d'excentricité. Vous verrez, c'est très piquant.

Tout en écoutant le bruit continu de ce moulin à paroles, Lucienne avait laissé glisser à ses pieds sa robe de soirée d'un rose pâle relevé par des bouquets d'églantine, et les ravissantes épaules, les bras bien modelés qui jamais jusque-là n'avaient eu l'occasion de se révéler à personne, étaient rentrés dans leur modeste écrin de tous les jours.

— Des merveilles ! s'écriait Albertine. Qu'elle est heureuse !.. pas

l'ombre de clavicules et une peau qui, sans être blanche, doit éblouir aux lumières.

— Mais comment votre Américain a-t-il su que c'était moi qu'il avait rencontrée? demanda M<sup>lle</sup> d'Armançon avec curiosité.

— Nous l'avons aidé naturellement, répondit en riant M<sup>lle</sup> de Trézé.

— Il vous avait donc parlé d'une chose si parfaitement insignifiante?

— Et sur quel ton!.. Des extases!.. Fernand était positivement éperdu de jalousie... Allons, ne rougissez pas encore!.. Dieu! que c'est amusant de la voir rougir comme cela pour rien! Les oreilles ont dû vous sonner à l'heure du déjeuner. Notre Américain, comme vous l'appellez, faisait de vous, et du chemin creux, et des clématites, et des branches arrondies en arceaux, et de Jacqueline elle-même, tout un petit tableau de genre délicieux. Mais je vois qu'il ne vous a pas fait une impression aussi favorable. Vous l'avez trouvé laid. Soyez tranquille, je me garderai de le lui dire.

Au fond, Albertine, en bonne sœur, se promettait d'insinuer de son mieux à M. Raynal qu'il n'avait nullement séduit M<sup>lle</sup> d'Armançon, afin de faire monter les actions de Jeanne.

— Vous reviendrez peut-être de vos préventions quand vous l'aurez vu au *laxtennis*. Ma chère amie, nous n'avions pas l'idée de ce que pouvait être le *tennis* avant d'y avoir joué avec lui. Cela devient quelque chose d'héroïque, de sublime. Une agilité, une vigueur, des poses athlétiques! Jeanne veut faire son portrait ainsi, en chemise de flanelle et en souliers plats, avec cet amusant petit bonnet qui retient ses cheveux,.. il en a trop. C'est qu'il rame, paraît-il, comme il lance la balle, et il est de même à cheval. Oh! à cheval vous avez pu juger.. Non?.. Vous l'avez regardé à peine?.. Eh bien! vous le verrez mieux demain. Fernand doit l'amener à M. votre père. Ils échangeront leurs confidences de chasseurs. M. Raynal est allé jusque dans l'Inde tuer des tigres. Étonnans ces Américains!.. Ils vont dans l'Himalaya, comme nous allons aux Pyrénées et ce qu'il y a de plus incroyable, c'est que cet original ne se vante de rien; sans Fernand qui le fait mousser... Oh! je ne connais personne comme Fernand pour faire mousser ses amis. Quel excellent garçon que Fernand! Dites que vous le trouvez gentil? N'est-ce pas qu'il est gentil tout à fait?

Au plus fort de ce babillage dont Lucienne était étourdie, un pas bondissant avait escaladé l'escalier quatre à quatre; une main apparemment fort impatiente tambourinait à la porte.

— Laissez-nous, cria Lucienne, nous sommes occupées.

— Ah! répondit tristement la voix d'un garçon désappointé.

Et le pas, si joyeux tout à l'heure, s'était éloigné à regret, lente-

ment, en s'arrêtant à chaque marche comme sur une réflexion triste dont Lucienne avait fort bien saisi l'écho chargé de reproches. Elle-même s'accusait de renvoyer trop souvent Tony. Depuis qu'elle avait en tête des idées nouvelles, des préoccupations égoïstes, oui, égoïstes, il n'y avait pas à se le dissimuler, ce qui était autrefois sa meilleure distraction lui était devenu quelquefois importun. Il était toujours sur son chemin, et si elle désirait plus que jamais qu'on l'envoyât au collège, ce n'était pas pour son bien seulement, c'était parce qu'il la gênait un peu, parce qu'elle n'avait plus le temps de s'occuper de lui.

— Comment ! ce garçon se permet de monter chez vous, Lucienne, et vous tolérez cela ? s'écria M<sup>lle</sup> Albertine d'un ton de dédaigneuse surprise.

— Il a toujours eu l'habitude d'entrer partout comme un coup de vent, répondit Lucienne avec un sourire qui excusait l'étourdi.

— Quel excès d'indulgence de votre part ! Comme je le remettrais à sa place ! Vous êtes trop bonne. Tout le monde le dit.

Elle laissa Lucienne mécontente d'elle-même. Il aurait fallu défendre Tony, proclamer l'affection qu'elle avait pour lui. Une sorte de lâcheté l'en avait empêchée, un embarras plutôt dont elle ne se rendait pas compte. Pauvre Tony ! à son tour, il était à plaindre sans l'avoir mérité. Une main bienfaisante et attentive s'était emparée un jour du petit sauvageon, l'avait cultivé, transplanté, avait greffé sur lui toute sorte de qualités, de délicatesses, de besoins nouveaux. Il avait pris l'habitude d'être sagement et doucement conduit, d'accaparer avec cette hardiesse confiante que donne la certitude d'être aimé tous les instans d'une vie consacrée au bonheur de la sienne, et voilà qu'on lui faisait entendre tacitement ces paroles qui terminent un cruel conte de fées : — Retourne à ton poulailler, retourne à tes dindons, retourne en bas. — Un coup de baguette et c'en était fait. Pourquoi ? Il était de trop et il le sentait à sa manière, avec toute la vive précocité d'une intelligence développée par les soins de la protectrice qui, peu à peu, s'était détournée de lui.

De fait, personne à Varoille ne paraissait plus lui porter grand intérêt. Lucienne était toujours entourée, préoccupée, prête à partir ; M. d'Armançon le brusquait sans cesse : ce qui restait de cervelle dans la pauvre tête de ce colosse abattu n'aurait pu nourrir plus d'une idée à la fois, et son idée du moment était le mariage de Lucienne. Après, il aurait tout le temps de s'amuser de nouveau des gamineries de Tony, auquel on remettrait la bride sur le cou. Il était devenu trop raisonnable, trop appliqué, cet enfant, sous une influence féminine ; les garçons ne gagnent rien en somme à être suspendus aux poches d'un professeur en jupons qui prêche et qui

raisonne : des taloches ou des récompenses, voilà les moyens d'éducation les plus simples. A trois ans, Tony s'en contentait; il faudrait bien qu'il s'en accommodât encore à treize, quoiqu'il fût décidément moins sans-souci, moins gai, moins sanguin... Lucienne aurait fini par exciter la sensibilité de ce petit; grâce à elle, il eût été plus difficilement heureux. Vivent pour être heureux à peu de frais les poulains turbulens lâchés en liberté dans l'herbage! — M. d'Armançon avait gardé, on le voit, ses anciennes théories sur le bonheur, au milieu du naufrage d'un entendement englouti plus qu'à demi dans le jus de la vigne.

Ce n'était donc point le genre de tendresse de son parrain qui eût pu dédommager Tony. Et la Forgeotte ne profitait même pas du désemparement passager où se trouvait son « petit gars » pour essayer de le reconquérir. Elle était de la nombreuse espèce des girouettes qui tournent, virent, veulent et ne veulent plus avec une singulière rapidité; aucune espèce de *papillonne* ne lui était étrangère. L'année précédente, elle eût accompli volontiers la plus mauvaise action pour arracher son enfant aux influences qui l'éloignaient d'elle. Maintenant son caprice était ailleurs; elle avait, disait-elle, d'autres chiens à fouetter.

Certain jour du dernier hiver, Lucienne était entrée par hasard pour prendre une pomme que désirait Tony dans un fruitier qui faisait partie de l'empire de la Forgeotte, élevé de quelques marches au-dessus du rez-de-chaussée, derrière l'office et la cuisine. Le jour déclinait : à peine filtrait-il encore, à travers les barreaux des doubles fenêtres basses, dans cette grande pièce aux boiseries nues, jonchée d'une couche de paille que parfumait l'appétissante odeur des reinettes, plus savoureuses que l'ananas, des poires trop mûres, des nêles et des alizes en fermentation. Mais comme elle poussait brusquement la porte, un cri étouffé l'avait fait tressaillir et deux personnes qui causaient très près l'une de l'autre s'étaient brusquement séparées à sa vue. L'une de ces personnes était la Forgeotte dans un désordre compromettant, l'autre le fils d'un mauvais cabaretier du village, le grand Hubert Robin, un Adonis de six pieds de haut, qui, revenu depuis peu du régiment, paré des séductions militaires les plus irrésistibles, passait pour être la coqueluche de toutes les filles du pays.

Le commun des mortels ne sacrifie à l'ambition qu'après s'être lassé de l'amour; Claudine Forgeot avait compris l'existence différemment : elle s'était amassé une dot ronde avant de s'affoler d'un joli garçon, moyen plus sûr qu'aucun autre d'être payée de retour. La gouvernante de M. d'Armançon était donc amoureuse, et c'était pour la première fois, assurait-elle. Robin, qui ne possédait pas un sou vaillant, n'avait eu garde d'en douter; il ne se montrait pas

trop pointilleux sur la qualité de cette belle passion, ni sur les années que sa bonne amie avait de plus que lui. On se rencontrait où l'on pouvait et, faute d'un meilleur gîte, dans le fruitier, qui, l'expérience l'avait prouvé à la fin, n'était pas sûr.

— Je crois, dit le lendemain Lucienne à M<sup>lle</sup> Arnet, en racontant cette aventure, je crois vraiment qu'ils s'embrassaient. Claudine pense un peu tard au mariage.

— Elle y pense probablement, répondit l'institutrice d'un air d'indifférence affectée. Mais, si vous m'en croyez, vous ne parlerez pas à M. d'Armançon; il tient à elle et serait contrarié de son départ.

— Vous avez raison, dit naïvement Lucienne, il sera temps qu'il le sache si elle doit quitter la maison. Ne pensez-vous pas cependant qu'il gardera plutôt le mari à son service?..

La Forgeotte, qui ne supposait pas sa jeune maîtresse niaise à ce point, était fort inquiète des suites d'une imprudence irréparable. Si vite que Lucienne eût refermé la porte, elle avait dû en voir assez pour tirer des conclusions de son intimité avec Hubert; sans aucun doute, la détestant, elle se servirait de cette découverte pour se venger enfin, pour la perdre. Quelle maladresse! au moment de jouir du fruit de sa patience et de ses rapines!.. Car M. d'Armançon baissait à vue d'œil; il n'y avait plus qu'à attendre un peu... Voilà justement ce qu'elle disait à Hubert Robin au moment où cette malencontreuse porte, qu'elle croyait si bien avoir fermée à clé, s'était ouverte.

Pendant huit jours, elle fut dans une véritable angoisse, attendant de minute en minute un congé ignominieux, ne répondant plus qu'avec crainte à chaque appel de son maître; puis, peu à peu, lorsqu'elle eut constaté que les manières de celui-ci restaient les mêmes à son égard, elle se rassura, osa de nouveau lever les yeux sur Lucienne, se figura enfin que celle-ci n'avait rien vu ou qu'elle était trop sotte pour profiter de l'atout qu'elle tenait. Bref, elle reprit le cours de son intrigue avec l'ex-dragon, tenu d'abord à l'écart. Seulement on accumula les précautions et jamais dupe ne fut choyée, dorlotée, en un mot, étouffée sous l'oreiller des petits soins comme le fut M. d'Armançon après cette panique. L'incident est si vulgaire, du reste, qu'il ne mériterait pas d'être raconté s'il ne servait à expliquer que personne, à cette époque, ne se souciait de Tony. Dans son désespoir, il se réfugiait quelquefois auprès de M<sup>lle</sup> Arnet, qui, elle aussi, sentait un vide se creuser autour d'elle. Certes, Lucienne lui témoignait toujours la même gratitude et continuait à lui dire tout ce qu'elle ne disait à personne, mais les deux amies se voyaient moins; entre elles il y avait le monde, le monde qui a si vite fait de saisir une proie, de l'étourdir, de l'enlacer dans un

réseau inextricable de choses futiles et vaines dont le contact émousse les originalités les plus franches, les caractères les mieux trempés. Lucienne ne faisait guère dorénavant que passer au village; elle était toujours attendue pour une promenade, pour une partie de *croquet*, pour une pipée, pour une pêche. On prenait le thé à cinq heures chez M<sup>me</sup> de Trézé, on faisait de la musique en attendant le jour prochain du grand bal, qui devait coïncider avec une visite de M. de Montmerle, invité à s'établir aux Bordes. Quelque chose de décisif se préparait évidemment.

— Eh bien! pensait, non sans tristesse M<sup>lle</sup> Arnet, tant mieux, en somme! Elle prend goût à son futur genre de vie: du bruit, du mouvement, un peu de vanité... Je ne l'aurais pas cru, mais il ne lui en faudra pas davantage pour être satisfaite; elle ne demandera pas à son mari plus que ne peut donner un homme du monde dans la stricte acception du mot; tant mieux assurément! Que gagnent-on à être exigeante?

Mais, tout en raisonnant ainsi, elle se sentait désappointée, elle ne pouvait s'empêcher de regretter la petite fille ardente et réfléchie qu'elle avait connue avant cette tentation et qui ne ressemblait à aucune autre. L'âge était venu des entraînemens que peuvent seules condamner les femmes qui ne les ont point subis. La pauvre Constance Arnet sans doute était de celles-là. Elle n'avait jamais eu l'occasion de céder au vertige qui nous fait négliger tout à coup de vieux amis et d'anciennes habitudes pour ces riens qu'on appelle la toilette, les hommages, le plaisir. Si morose qu'elle fût, pourtant, elle se gardait de marchander à Lucienne ces instans d'effervescence, les meilleurs de la vie, au dire de bien des gens, et que, jeune, elle avait peut-être enviés; il lui semblait se trouver en face d'une personne nouvelle, et elle parlait volontiers de la Lucette d'autrefois, de la vraie Lucette, avec Tony, en qui elle retrouvait fidèlement transmis, ce qu'elle avait semé de meilleur chez son élève. Elle recueillait le petit abandonné pendant de longues après-midi et le faisait travailler, autant pour se consoler elle-même que pour le distraire, touchée du regard anxieux que par intervalles il dirigeait vers la fenêtre en disant: — Croyez-vous qu'elle revienne bientôt? Que peut-elle faire là-bas pour s'y plaire autant, pour y être toujours?.. Tantôt c'est à déjeuner,.. tantôt c'est à dîner... On nous la prend, voyez-vous!

### XIII.

Ainsi que l'avait annoncé M<sup>lle</sup> Albertine, M. Raynal vint à Varoille avec son ami Fernand. Le jour de cette visite fut assez mal choisi.

M. d'Armançon avait reçu le matin même quelques-uns des commensaux de bas étage que lui envoyait parfois la petite ville voisine et, après un repas trop copieux, se trouvait absolument hors d'état de remplir ses devoirs de maître de maison. Ce fut Lucienne qui, avec un peu de honte, dut l'excuser, le remplacer. Elle saisit au passage un coup d'œil de M. Trézé, qui, s'adressant à son ami, signifiait : « Je vous l'avais bien dit ! » et fut touchée en revanche de la discrétion avec laquelle M. Raynal feignit de ne point remarquer l'état d'humiliante somnolence où était plongé son père. Du reste, Frank Raynal ne souffrit pas qu'on le présentât : La connaissance était déjà faite, lui dit-il, et faite sans le secours de personne : dès le premier instant il avait été l'obligé de M<sup>lle</sup> d'Armançon.

Sa bonne humeur absolument dépourvue de galanterie la mit à l'aise tout de suite ; Fernand, au contraire, avait toujours souci de produire de l'effet et d'embarrasser les gens par des compliments ou des moqueries. Lucienne ne put s'empêcher de comparer les deux amis : chose singulière, il lui parut qu'après une heure de conversation, elle connaissait mieux M. Raynal, tout Américain qu'il fût, que depuis des mois elle ne connaissait M. de Trézé. L'un ne parlait jamais que de sujets tout extérieurs pour ainsi dire, et avait placé les principaux intérêts de sa vie dans des régions qu'elle ne soupçonnait pas ; souvent, par exemple, son jargon mondain avec ses sœurs était inintelligible pour elle ; l'autre prenait évidemment à tâche de vous inspirer confiance plutôt que de vous étonner. Le cercle de ses expériences en ce monde avait été plus large, plus intéressant, plus humain ; le convenu, l'artificiel, tenait chez lui moins de place. De son regard et de sa parole se dégageait quelque chose de grave, de curieusement sympathique, de doucement protecteur qui le vieillissait un peu et qui révélait de prime saut une supériorité réelle, mais une supériorité bienveillante à l'ascendant de laquelle on n'avait nulle envie de se dérober. Outre cela, le prestige de la force, avec cette espèce d'autorité sereine qu'elle implique. Auprès de lui, Fernand de Trézé, ce Parisien nerveux, irritable et railleur, était réduit à l'insignifiance d'une gravure de modes, quoique son ami lui laissât naturellement ce jour-là dans l'entretien le premier rôle, un rôle dont il ne s'acquitta pas d'ailleurs à l'entière satisfaction de Lucienne. On eût pu croire qu'il affectait vis-à-vis d'elle comme il ne l'avait pas encore fait une prise de possession pour ainsi dire ; elle le sentait et, sans bien savoir pourquoi, elle en était choquée ; de son côté, elle répondait constamment à Fernand avec une froideur étudiée qui, d'abord, surprit M. Raynal, qui lui fit croire ensuite que sa présence gênait la *flirtation*. Il éprouvait

ce sentiment pénible, pour un jeune homme surtout, d'être le tiers incommode, quand Tony fit irruption sur la terrasse, où il croyait Lucienne établie, à l'ombre des tilleuls, toute seule avec sa tapisserie. Le refrain d'une chansonnette en patois s'arrêta sur les lèvres du gamin, et il demeura irrésolu, l'espace d'une minute, n'osant avancer. Les façons effrontément confiantes de Tony s'étaient modifiées depuis quelque temps et pour cause; ces gens orgueilleux des Bordes avaient eu soin de les rembarrer! M. Raynal cependant fixa un regard d'approbation sur sa jolie figure :

— *A bright boy!* dit-il à demi-voix pour ne pas achever de le déconcerter.

M. de Trézé observait le sautaillement d'un oiseau dans les branches au-dessus de lui, comme s'il n'eût pas entendu.

— Oui, dit Lucienne, qui comprenait l'anglais, aucun mot ne convient mieux à son humeur et à sa figure. — Eh bien! Tony, que nous veux-tu?

Le jeune garçon se glissa vif comme un écureuil derrière le banc de jardin où elle était assise et lui dit deux mots à l'oreille.

— Tu le trouveras dans le vestibule, répondit Lucienne. Il s'agit d'un certain rabot, reprit-elle en s'adressant à ses hôtes : nous nous adonnons en ce moment à la menuiserie pendant nos récréations : nous avons la prétention, ayant lu beaucoup de voyages, de construire un canot qui puisse nous porter sur l'étang.

— A la bonne heure! dit M. Raynal, ramer est un bon exercice, mais il ne faudrait pas s'y livrer sans quelques précautions préalables. Savez-vous nager, mon enfant?

— Oh! oui, s'écria Tony, rassuré par le ton amical de l'étranger. Je ne risquerais pas de recommencer ce que j'ai fait une fois... Sans elle je me noyais, dit-il en montrant du doigt Lucienne.

Ce souvenir, évoqué à brûle-pourpoint, la remplit d'un trouble visible; M. Raynal en fut frappé : il avait ce genre de curiosité qui fait chercher sous les apparences d'une personnalité ou d'un fait tout ce qui est mystérieux et singulier. Le romanesque, avait-il coutume de dire, abonde toujours dans l'existence; il ne s'agit que de savoir le discerner, de ne pas s'arrêter à la surface banale. Déjà le récit des épreuves de Lucienne lui avait inspiré l'envie d'approfondir une situation qu'il jugeait exceptionnelle; l'aspect de la maison révélateur d'étranges habitudes dont une femme délicate devait souffrir, avait achevé de l'impressionner, et maintenant il désirait infiniment connaître au juste la nature exacte de ses rapports avec cet enfant qu'elle tolérait et ménageait par calcul, lui avait-on dit.

— Vraiment?.. répéta-t-il en forçant Tony à s'asseoir auprès de



lui, vraiment vous vous noyiez, maladroït, sans le secours de M<sup>lle</sup> d'Armançon? Comment cela s'est-il passé? Dites.

Et Tony, assez bavard de sa nature, raconta, se voyant encouragé, que le pied lui avait glissé un jour quand il était petit, sur un point qu'il indiquait par-dessus le mur de la terrasse, et que certainement il serait allé au fond de l'eau si Lucienne, qui pas plus que lui pourtant ne savait nager, ne s'était élancée pour le ressaisir.

Tandis qu'il parlait, la jeune fille, très pâle, contemplait la surface ténébreuse de l'étang comme si elle eût redouté qu'une voix n'en sortît pour rétablir les faits et publier la criminelle tentative qui ne lui avait jamais été rappelée jusque-là.

— Ce plongeon était stupide, puisqu'il ne pouvait me conduire qu'à rejoindre les poissons avec toi, interrompit-elle en essayant de rire à travers son trouble. Voilà comme j'entends le métier de sauveteur, monsieur. J'ai laissé à un brave homme, qui est intervenu fort heureusement, la peine de retirer de l'étang deux personnes au lieu d'une.

— N'importe! dit Tony en se levant pour lui planter un gros baiser sur le cou.

— Il a raison, dit M. Raynal, n'importe!. L'élan, le sacrifice irréflecti doit seul compter. La vraie preuve d'amour est dans le premier mouvement... Ce qui en résulte, bien ou mal, est l'affaire de la destinée et ne dépend plus de personne. Nous nous sommes donnés spontanément, nous ne pouvons rien faire de plus. J'honore et je vénère ceux qui se donnent ainsi,.. ceux qui se jettent à l'eau sans considérer s'ils savent nager, si on leur en saura gré, si cela en vaut la peine, et le reste...

M. de Trézé, cependant, paraissait visiblement impatienté. Tony n'écoutait pas, il embrassait Lucienne.

— Elle était toute jeune quand elle a fait cela, dit-il, relevant enfin la tête, et depuis...

— Depuis, vous avez continué d'être tous les deux, à ce que je vois, en très mauvaise intelligence?

— Nous nous détestons! s'écria le gamin, fondant sur elle de nouveau avec ses caresses impétueuses et gauches de grand chien de chasse, qu'elle réprimait comme à regret en lui répétant: « Allons, tenons-nous, Tony. »

— Mon opinion est faite sur M<sup>lle</sup> d'Armançon, reprit Frank Raynal de sa belle voix profonde, qui donnait à ce qu'il disait une valeur indépendante des mots, celle du sentiment. Je vous félicite, monsieur Tony, d'avoir une pareille Providence... Mais, ajouta-t-il en s'interrompant, si je vous donnais, moi, quelques conseils pour la construction de ce fameux canot? J'en suis capable; j'ai beaucoup

cultivé les arts<sup>u</sup> utiles. Il n'y a guère de garçon chez nous, habitant le voisinage d'une rivière, qui n'essaie de fabriquer lui-même un bateau de plaisance. Dites, voulez-vous de mon aide ?

— D'autant plus qu'ayant ajusté les deux planches du fond, je ne sais plus du tout comment m'y prendre pour appliquer les bordages, s'écria Tony avec animation. Oh ! monsieur, comme je vous remercie !

— Allons ! dit M. Raynal en se levant. Vous permettez, mademoiselle?..

Il croyait avoir trouvé ainsi le meilleur moyen de la laisser causer avec celui qu'il appelait déjà en lui-même son fiancé, mais ce ne fut pas cette complaisance qu'elle récompensa d'un sourire. Il avait témoigné de la bienveillance à Tony, et elle en était maternellement touchée. Si Fernand eût été sincère, il aurait avoué ensuite à Frank qu'elle avait employé tous les instans du tête-à-tête ménagé par ses soins à le questionner sur lui.

— Comme ce monsieur est habile ! dit Tony après le départ des deux visiteurs. On dirait qu'il n'a fait que construire des bateaux toute sa vie. Il faut voir comme il s'y prend bien. Et puis il est très amusant. Il m'a raconté des choses !.. Figure-toi qu'à douze ans il s'est sauvé de chez ses parens pour s'embarquer en cachette. Et on ne l'a pas fait revenir de force ; on l'a laissé se dégoûter tout seul de la mer. Son voyage, comme il me l'a raconté, vaut *Robinson* pour le moins. Ce n'était pas un garçon sage du tout, paraît-il, et tu vois pourtant comme il est devenu aimable ! Car je le trouve très aimable, ce M. Raynal. Jamais personne n'a été aimable comme cela pour moi... Je veux dire les gens qui ne sont pas de la maison. Tous ceux qui viennent ici, .. je ne sais pas ce que je leur ai fait, par exemple, .. tous ceux qui viennent ici me regardent de travers..

— Quelle idée !..

— Oh ! tu l'as remarqué, j'en suis sûr. Et ça me serait bien égal, du reste, si...

— Pourquoi t'arrêtes-tu, Tony ?

— Si je t'avais toujours, .. mais je ne t'ai plus...

— Qu'est-ce que tu dis là, petit ingrat ?

— Ingrat, non, je ne le suis pas...

— C'est vrai, .. reprit-elle en riant, tu ne l'es même pas assez, car tu as raconté aujourd'hui, sous prétexte de me faire honneur, une histoire que je te recommande de garder pour toi, entends-tu ?

— Ah !.. comme tu voudras. Mais, enfin, c'est parce que je me rappelle si bien tout, oui, toutes tes gâteries, que j'ai quelquefois du chagrin...

— Du chagrin!.. Tu as du chagrin, mon pauvre Tony?..

— Je n'en ai pas l'hiver quand les Trézé sont à Paris... S'ils pouvaient y rester toujours, nous laisser tranquilles, comme ils faisaient dans le temps!

— M. Fernand est pourtant venu plusieurs fois l'hiver dernier...

— Oui, mais en passant, pour s'en aller bien vite... et puis il ne fait pas comme ces dames, qui ont toujours l'air de chuchoter sur mon compte, de me regarder par-dessus l'épaule. Hier, M<sup>lle</sup> Albertine avait laissé tomber son éventail, je l'ai ramassé, je le lui ai rendu,.. elle ne m'a pas dit merci. Ce n'est guère poli, tu l'avoueras?.. Et tiens, M. Fernand lui-même,.. je ne veux pas dire du mal de M. Fernand,.. il est très bien, mais quelle différence avec son ami!..

— Tu trouves?..

— Oh! il n'y a pas de comparaison. Rien qu'à les regarder, on sent qu'ils ne se ressemblent pas plus de caractère que de figure. M. Raynal est comme toi, il est bon...

— M. Fernand aussi, je suppose.

— Peut-être bien, dit Tony en haussant les épaules d'un air de doute; mais pour l'autre, j'en suis sûr.

A quelques jours de là, Lucienne alla voir M<sup>lle</sup> Arnet.

— J'ai à me plaindre de vous, lui dit-elle, à demi sérieuse. Vous ne me grondez plus...

— Et pourquoi vous gronderais-je?

— Parce que je le mérite. Êtes-vous devenue aveugle sur mes défauts, ou bien désespérez-vous maintenant de les corriger? Vous pourriez, vous devriez me gronder d'être devenue très frivole.

— Des amusemens dont vous étiez privée se sont offerts,.. vous en profitez; n'est-ce pas tout naturel?

— Non, apparemment, puisque je ne suis pas contente de moi.

— Et quels nouveaux reproches vous adressez-vous donc, mademoiselle Scrupule?

— Par exemple, de négliger mes devoirs. Tony me l'a fait entendre. A l'en croire, je ne suis plus du tout à lui.

— Votre lot en ce monde n'est pas d'être à Tony. Vous n'avez pas de devoirs proprement dits envers cet enfant.

— Vous savez bien que si. Oh! quelle confusion j'ai ressentie quand il a rappelé si mal à propos ce terrible jour que je voudrais qu'il eût oublié!

— Oubliez-le vous-même, mon enfant. Vous avez grandement réparé à l'égard de Tony; vous lui avez fait beaucoup de bien.

— Je ne lui aurai fait que du mal, si je ne continue pas. Mieux eût valu ne jamais commencer.

M<sup>lle</sup> Arnet ne répondit rien d'abord. Il était trop évident que Lucienne avait raison.

— Continuer vous sera peut-être impossible, dit-elle après un silence, voyant que la jeune fille attendait qu'elle lui suggérât quelque excuse vis-à-vis d'elle-même. A l'impossible nul n'est tenu.

— Il fallait y penser plus tôt, en ce cas,.. ne point entreprendre une tâche pour la laisser incomplète.

— A l'âge que vous aviez, Lucette, on ne prévoit pas les obstacles que la vie apporte. Vous n'avez consulté personne pour adopter cette petite âme,.. vous avez agi d'une façon aussi généreuse que téméraire...

— Et celui qui voit nos intentions m'en tiendra compte, n'est-ce pas? Voilà que vous parlez comme M. le curé. On dirait que tous les deux vous prenez à tâche de m'aveugler sur moi-même. Eh bien! ma chère amie, je ne crois tout à fait, en cette circonstance, ni vous ni lui. Quelque chose parle en moi qui ne me flatte pas et qui doit avoir raison. Je n'aurai fait que gâter l'avenir de Tony, puisque mon père ne veut pas m'aider comme il le faudrait à compléter cette œuvre témérairement entreprise, vous en convenez. Déjà le pauvre petit sent bien des choses dont je ne croyais pas, jusqu'à ce matin, qu'il pût s'apercevoir. Il prétend que tout le monde lui fait froide mine, et il n'a pas tort. En somme, de quel droit se montre-t-on si dédaigneux pour le filleul de mon père, pour un enfant qu'il a jugé bon d'élever auprès de lui?

— Mon Dieu! Tony ne compte pas personnellement...

— Oh! ce n'est pas cela... L'attitude des Trézé à son égard est hostile. Mon père n'y fait pas attention, moi j'en suis blessée. Du train dont vont les choses, Tony finira par avoir, en grandissant, une situation tout à fait fautive et pénible à Varoille. Qu'a-t-on contre lui?... Vous n'avez aucune idée de ce que pouvaient être les parens de Tony? demanda Lucienne après une pause.

— Grand Dieu! pensa M<sup>lle</sup> Arnet, aurait-elle un soupçon? — Mais ce regard clair arrêté sur le sien la rassura. On voyait jusqu'au fond et il témoignait d'une complète ignorance.

— Non, aucune idée, répondit-elle brièvement.

— C'est étrange!.. Il n'est donc pas du pays?... Robert-Antoine,.. prononça-t-elle lentement... Les deux noms de papa... Mais son nom de famille?..

— Il y a de pauvres enfans abandonnés qui n'en ont pas, dit M<sup>lle</sup> Arnet, marchant avec crainte sur un terrain brûlant.

— Je sais,.. comme la petite bergère de la ferme du Foyard, cette pauvre blondine estropiée, qui est de l'hospice. Pas de mère!..

Pauvre Tony!. J'aurais voulu lui en tenir lieu... — Savez-vous, chère amie, que l'air des Bordes n'est pas sain. Il agit sur moi... Je m'y sens toute rapetissée. Je n'oserais y parler que de sornettes. Quand quelqu'un, là-bas, quitte le ton léger, tout le monde a l'air de tomber des nues. Mon intimité avec Jeanne et avec Albertine ne m'a jamais conduite à leur donner la clé de mes pensées. Nous bavardons ensemble comme des pies, et il se trouve à la fin que nous ne nous sommes rien dit du tout. Elles ont beaucoup plus d'esprit que moi, elles savent mille choses que j'ignore, et j'ai peur de leur paraître sotte, de les voir éclater de rire, c'est un fait... Voilà pourquoi j'ai tant besoin de vous, ma chérie, poursuit Lucienne en prenant la main décharnée de M<sup>lle</sup> Arnet avec une tendresse qui remua le cœur de la vieille fille.

— Je retrouve ma Lucette, dit-elle en souriant, je retrouve cette bonne et sage petite élève à l'école de laquelle je suis allée sans en avoir l'air, moi, la maîtresse, pour ma consolation...

— Vous l'aviez donc perdue, cette Lucette? Vous avouez que vous l'avez crue perdue un instant! Et vous ne l'aidiez pas à se retrouver?..

Elle se tut comme distraite par une idée nouvelle, à en croire le sourire vague qui avait soudain passé sur ses lèvres.

— C'est singulier, dit-elle, sans écouter les protestations de Constance, qui se défendait de son mieux, cette gêne que j'éprouve avec les Trézé, ce sentiment confus de mon insuffisance que j'ai toujours dans le monde, je ne l'ai pas éprouvé du tout ce matin avec un étranger, avec ce M. Raynal. Nous sommes amis intimes, quoique je ne l'aie vu qu'une fois...

— Qu'a-t-il donc fait pour cela? demanda M<sup>lle</sup> Arnet.

— Je ne sais vraiment pas; il parle sérieusement de choses simples, il ne se moque jamais, il ne fait pas de compliments, et puis il a été parfait pour Tony...

#### XIV.

On aurait pu croire, après cette espèce d'amende honorable, que Lucienne ralentirait un peu le tourbillon qui l'entraînait du côté des Bordes, mais il n'en fut rien. M<sup>lle</sup> Arnet eut une preuve nouvelle de l'inconséquence des jeunes filles; tout devait se borner à de vaines paroles. Un aimant agissait sur Lucienne, plus fort que toutes les résolutions; elle rapprochait, au lieu de les éloigner, des visites auxquelles elle trouvait de plus en plus de plaisir. L'aimant, c'était, — elle l'affirmait du moins, — la présence de M. de

Montmerle, qui était venu, accompagné de sa *da* en guise de valet de chambre. Comment décrire les joies de la réunion? Lalie ne faisait que sangloter et rire alternativement, quelquefois tout ensemble... Elle divaguait à cœur-joie... Non, ce n'était plus là sa petite mamselle, c'était plutôt l'autre, sa grande Lucienne, à l'âge où elle était « partie pour France,.. » c'était aussi un peu la belle des belles, cette divine Théonie de Montmerle, la maîtresse par excellence de Lalie avant son mariage avec M. Delisle.

— *Tous les trois!.. moë qua voi yo tous les trois!* jargonnait la pauvre *da* en roulant dans son extase des yeux égarés qui pouvaient faire craindre qu'elle ne devint réellement folle.

— Tiens, lui disait Lucienne, parlons de bonne-maman!..

Et alors Lalie, s'accroupissant à ses pieds, égrenait le chapelet sans fin des souvenirs. Cette légende de la famille avait été peu à peu embellie par elle de maints détails quasi fantastiques, fruits d'une imagination inventive, mais, depuis longtemps, à force de les redire, les fables les plus hardies étaient acceptées par leur auteur comme de pures vérités. Elle eût juré sur les reliques des saints que tout s'était passé de la sorte. Comme autrefois, Lucienne écoutait sans discussion l'intarissable conte de fées où ses parens et elle-même jouaient des rôles merveilleux. Les larmes de la *da* coulaient à flots sur les tribulations d'une petite mamselle captive durant des années dans certaine tour, au milieu de bois affreux, gardés par des griffons, des serpens et des tigres, hantés par de mauvais génies qui lui avaient fait endurer mille misères. Longtemps une pauvre *da* avait rôdé au pied de la tour, priant et suppliant en vain. Et, à l'improviste, par la vertu d'un coup de baguette, les murs s'étaient écroulés, de sorte, qu'avant de mourir, la vieille *da* avait revu sa petite mamselle qu'elle s'attendait à trouver triste et défigurée, qui, au contraire, était resplendissante comme le soleil... Par quel miracle?.. C'est que tout le temps, de là-haut, sa bonne-maman, un ange, l'avait protégée. C'était bonne-maman qui avait suscité, l'heure venue, un prince beau comme le jour, lui aussi, dont le dévouement et la vaillance devaient rompre ce maudit enchantement.

— Quelle figure avait-il, ce prince? demandait en riant Lucienne.

Et Lalie de répondre avec une malice égale à la sienne qu'il était blond, avec un lorgnon d'or, à moins que ce ne fût un grand brun avec de beaux yeux d'un gris noir... Cela dépendait du goût de la petite mamselle.

Des éclats de gaieté portaient alors comme autant de fusées, le rire argentin de Lucienne se mêlant aux cris, aux gloussemens,

aux convulsions, aux battemens de mains frénétiques de la vieille mulâtresse électrisée. Certes, bonne-maman devait se trouver entre elles, souriant à sa manière, goûtant ainsi la meilleure part de ce paradis où allait la chercher une évocation naïve. Jamais, de son vivant même, cette adorable grand'mère n'avait été plus près : Lucienne lui payait comme un arriéré de tendresse confiante, elle plaçait sous ses auspices la première et complète floraison de l'amour et du bonheur qui se produisait, presque à son insu, sans que sa volonté du moins y intervînt, sans qu'elle fit autre chose que d'assister, passive et ravie, à un enchantement plus merveilleux mille fois que tous ceux dont Lalie émaillait ses paraboles. Et pour qui était cet amour ? Ce bonheur, qui donc devait le lui donner ?

M. d'Armançon et M. de Montmerle, rapprochés par les projets qu'ils formaient en commun, par la joie qu'ils avaient l'un et l'autre du mariage presque assuré de Lucette, se chuchotaient à l'oreille le nom de Fernand ; la famille de Trézé tout entière partageait l'illusion des deux vieillards. Personne, sauf une devine à peau noire et à madras calandré, qui, n'ayant vécu que par le cœur, s'entendait à déchiffrer couramment ce grimoire-là, personne, sauf Lalie, qui avait beaucoup aimé de toutes les façons, ne se doutait que l'irrésistible Fernand comptât pour si peu dans les pensées de Lucienne et qu'il n'eût servi qu'à éveiller chez elle ce besoin de plaire un peu banal, précurseur des sentimens plus profonds. Comme par le passé pourtant, elle lui témoignait une cordialité gracieuse, voulant peut-être se donner le change à elle-même, lui sachant gré plutôt d'être l'ami de Frank Raynal et de faire ressortir par sa présence les qualités absolument opposées, absolument supérieures aussi de ce dernier.

— J'ai grand' peur que vous ne soyez volage, disait en hochant la tête M<sup>lle</sup> Arnet ; voilà que vous ne vous intéressez plus qu'à l'Amérique.

Après tout, pensait l'institutrice, il vaut mieux qu'elle ne s'absorbe pas dans une préférence. Ni l'un ni l'autre sans doute ne l'occupe sérieusement. Elle s'amuse d'être admirée, comme pourrait s'amuser une rose d'attirer les papillons.

Tony ne remarquait pas, pour sa part, que Lucienne lui parlait très souvent de Frank Raynal. Cela lui paraissait tout simple qu'elle fit grand cas d'une personne qui le comblait de bontés : il avait sans cesse à la bouche pour son compte le nom de M. Raynal... M. Raynal lui prêtait des livres, M. Raynal l'emmenait à la pêche, M. Raynal lui donnait rendez-vous pour des promenades matinales à cheval, et tout ce qu'il racontait de sa « petite mère » paraissait intéresser extrêmement M. Raynal. Tony avait poussé les confi-

dences jusqu'à se plaindre d'elle un peu, jusqu'à dire ce qu'il pensait de la façon indiscrète dont les Trézé l'accaparaient, et M. Raynal lui avait répondu : — Il ne faut pas être exigeant à ce point. Un jour sans doute elle vous quittera, elle suivra quelque part une nouvelle famille, un mari...

Le jeune garçon répéta ces paroles à Lucienne : — Sais-tu, lui dit-il, que j'en ai pleuré?. Ce n'est pas sûr, n'est-ce pas, que tu te maries? Mais s'il le fallait absolument,.. je vais te dire mon idée, une idée qui peut-être arrangerait tout. Tu devrais prendre M. Raynal.

A quoi Lucienne avait répondu d'un ton léger, en lui donnant un petit soufflet : — Pour prendre un homme, comme tu dis, il faut d'abord qu'il s'offre. — Puis elle s'était éventée avec acharnement, quoiqu'il ne fit pas très chaud, cachant sa figure derrière l'éventail et ajoutant d'un air inquiet : — Tu devrais bien éviter, Tony, de répéter tout ce qu'on te dit...

Ce jour-là eut lieu une de ces excursions que M<sup>me</sup> de Trézé organisait, plusieurs fois par semaine, sous prétexte de faire connaître à l'étranger, avant son départ, tout ce qui du pays valait la peine d'être vu; en réalité, pour favoriser les progrès de l'intimité entre deux couples que la châtelaine des Bordes s'était promis de conduire à l'autel le même jour. Lucienne et Fernand, à en croire ce dernier, s'entendaient déjà aussi bien que pouvait le souhaiter sa sollicitude maternelle, mais les choses marchaient plus lentement entre Frank Raynal et Jeanne de Trézé, malgré toute la bonne volonté d'une fille majeure, laide et pressée de se marier. Jeanne avait beau s'asseoir à côté de lui pour déjeuner sur l'herbe, implorer son secours dans les descentes trop rapides, prendre et serrer son bras outre mesure dans la terreur folle qu'elle avait des chauves-souris qui accompagnaient parfois leurs retours nocturnes; il la servait, la secourait, la rassurait de bonne grâce, mais sans sortir jamais des bornes d'une indifférence polie dont elle souffrait un peu en attendant qu'elle y cherchât des causes.

— Les Américains sont ainsi, lui disait sa sœur, confidente de ses perplexités. Il est froid en apparence, il met sa gloire à rester maître de lui, mais tu vois bien qu'il ne parle pas de repartir. Pourquoi s'attarderait-il ici?

Frank déclarait chaque jour, au contraire, que des affinités nouvelles l'attachaient à la France et lui donnaient un désir plus grand de s'y fixer.

— C'est un accident, en somme, qui m'a fait naître loin d'elle, disait-il. Je tiens à mon pays nourricier par l'amour et le respect que m'inspirent ses institutions, par la force de l'habitude; mais



la patrie de mes ancêtres, la source de mon sang, ma mère, c'est la France, c'est la Bourgogne même. Je m'y retrouve chez moi, je crois reconnaître à chaque pas ce que je n'avais pourtant jamais vu... Apparemment la mémoire de quelque grand-père s'éveille dans mon cerveau, à moins que je n'aie rêvé autrefois le temps délicieux que je devais passer ici.

C'était la plaisanterie favorite de la jeunesse qui l'entourait de faire deviner à Frank Raynal le site vers lequel roulait le break où l'on s'empilait gaiement, gens et provisions.

— Rappelez-vous, lui disait-on.

Il décrivait la pierre branlante, le camp romain, la vieille église, et quand par hasard il se rapprochait de la vérité, on criait au miracle.

— Miracle scientifique,.. se hâtait d'ajouter M<sup>lle</sup> de Trézé, qui le savait ennemi des superstitions. Mais puisque vous vous souvenez si bien, monsieur Raynal, vous devez savoir que nos montagnes, pour être moins hautes que les montagnes Rocheuses, sont tout aussi longues à explorer. Nous n'en aurons pas fini de sitôt.

— Tant mieux ! répondait-il, les yeux fixés sur Lucienne, tout en ouvrant une oreille distraite aux folies de Jeanne, je ne demande qu'à rester indéfiniment... jusqu'à l'heure, du moins, où M<sup>me</sup> de Trézé jugera bon de me mettre à la porte.

— Ne comptez pas que cette heure-là sonne ! s'écriait coquettement l'ex-jolie femme, qui eût volontiers exercé sur lui son pouvoir en attendant qu'elle devînt sa belle-mère. — A nous deux, disait-elle à sa fille, à nous deux, nous le dégèlerons !

Lucienne ne voyait rien des manèges qui l'entouraient ; elle s'abandonnait à l'ivresse de ces courses bienheureuses, qui, sous le ciel bleu, à travers les bruyères et les bois, la conduisaient elle ne savait où... Ce chemin avait tant de replis et de méandres... Et puis que lui importait ?.. Le charme des choses extérieures se mêlait à la magie de ses impressions intimes, se confondait avec elles : sa joie secrète montait, grandissait, flamboyait comme monte, grandit et flamboie le soleil qui a commencé d'abord par colorer d'un rose indécis les teintes neutres de la matinée ; si elle mettait pied à terre pour marcher, sous l'influence d'un besoin d'activité presque fiévreux, il lui semblait avoir des ailes comme les oiseaux du buisson voisin. N'existait-il pas quelque rapport entre l'heure grave et douce que nos pères appelaient si poétiquement la vespérée, entre cette heure qui répand sur les champs un calme rêveur, qui fait du moindre son une musique attendrie, et le regard profond d'un bel œil gris, frangé de noir, qui parfois, lui semblait-il,

cherchait le sien?.. Quand la nuit se répandait dans la forêt, dont le break, en fuyant, frôlait les branches, il lui semblait qu'une seule voix, la voix mâle et vibrante qui la troublait, aurait eu le droit de rompre le mystérieux silence, et quand Frank lui prenait la main pour l'aider à descendre de voiture, elle avait comme un vague espoir qu'il allait garder cette main frémissante entre les siennes à tout jamais durant le grand voyage à travers la vie, dont cette promenade émue n'était que le prélude.

Hélas! toutes les belles chimères qu'elle chérissait, qu'elle berçait en elle-même devaient se dissiper au premier souffle de la malice et de l'envie comme s'évaporent ces palais aériens, bâtis de nuages empourprés et de rayons d'or, qui, au coucher du soleil, dressent dans l'azur leur façade enflammée. Un coup de vent et ce n'est plus rien; les rubis, les escarboucles s'écroulent, l'incendie a pris des pâleurs de brouillard, toute cette gloire s'est éteinte,.. il ne reste plus que la morne tristesse du crépuscule.

Le break avait roulé jusqu'à une certaine *pièce écrite*, dont le curé, organisateur de l'expédition, faisait grand bruit d'avance, mais Frank Raynal était resté en route, retenu par un de ces tableaux qui embrassent un petit espace, qui traitent un sujet modeste et dont la sobriété reste mieux gravée dans l'esprit que maint panorama ambitieux. Une pièce d'eau bien inattendue sur la hauteur qu'on venait d'atteindre, deux grands arbres, inclinés l'un vers l'autre, laissant tomber un jour verdâtre sur des vaches en pâture, une bande éperdue d'oisons qui s'enfuyaient les ailes ouvertes devant un bambin aussi rougeaud que déguenillé, ce n'était rien, mais cela eût suffi à captiver Potter ou Troyon aussi bien que Frank Raynal. Il avait tiré de sa poche son *block* d'aquarelliste et s'était installé devant cette scène pendant que le curé archéologue s'évertuait à déchiffrer, une demi-lieue plus loin, sur la pierre renversée de ce qu'il croyait être un tombeau celtique, postérieur à l'invasion romaine, certaine inscription dont aucune trace lisible ne subsistait plus. Les figures en relief avaient été brisées, effacées par le frottement des roues et des pièces de bois qu'un charron du village voisin appuyait quotidiennement contre elles, et pourtant les paysans, qui n'avaient pas su relever cette pierre, qui, chaque jour, travaillaient au contraire à compléter sa destruction, entouraient avec une curiosité avide « les messieurs venus pour leur monument, » en insinuant qu'ils savaient bien avoir parmi eux un trésor dont les connaisseurs devraient s'occuper : le bourg sans doute en tirerait profit. Après s'être amusées quelque temps de cette ruse et de cette rapacité caractéristiques autant que des suppositions à perte de vue du bon curé, les trois jeunes filles, trou-

vant que la drôlerie, comme disait Albertine, se prolongeait un peu trop, retournèrent en voiture au lieu où était resté Frank.

— Vous ne verrez pas la pierre écrite, lui crièrent-elles de loin, M. le curé l'a étudiée sur toutes ses faces, il lui a composé une histoire authentique, et maintenant il doit être parti pour nous rejoindre à pied.

— Que voulez-vous ! dit le jeune homme, c'est mon malheur de rester en route trop souvent, d'oublier presque toujours, pour quelque détail du chemin, le but que je me proposais au départ.

— Agissez-vous ainsi en voyage seulement ou, d'une façon plus générale, dans la vie ? demanda Jeanne de Trézé, appuyée sur le manche de sa haute ombrelle Louis XV, tandis que Lucienne et Albertine admiraient par-dessus l'épaule de Frank le paysage auquel il mettait les dernières touches.

— Dans la vie comme en voyage, répondit-il. Je faisais mon examen de conscience tout à l'heure, seul ici, devant ces belles vaches et cette flaque d'eau ; je pensais à bien des choses...

— Peut-on sans indiscretion vous demander lesquelles ? dit Jeanne persuadée qu'elle devait jouer un rôle dans sa confession.

— Oh ! à des choses qui vous paraîtront bien terre à terre et bien pratiques. Je me reprochais mes loisirs.

— Même ceux que vous nous devez ? demanda gaiement Albertine.

— Ceux-là surtout peut-être, répondit-il du même ton, en continuant de caresser son aquarelle d'un pinceau distrait. J'ai perdu déjà beaucoup de temps à hésiter, à chercher ma voie. J'en suis honteux devant mes compatriotes, qui, tout jeunes, jouent si vaillamment des coudes, qui se poussent droit en avant.

— Bah ! interrompit Jeanne, rassurez-vous ; dans la patrie de votre âme, comme vous dites si joliment, on vous pardonne, et il dépend de votre volonté, n'est-ce pas, de vous donner à elle une bonne fois, de ne plus la quitter ? Nous en serons ravies pour notre part.

Il s'inclina en répondant :

— Hélas ! je crois au contraire que le prochain paquebot va me rendre à des réalités un peu rudes, après un rêve trop doux, trop prolongé.

Lucienne crut sentir qu'en parlant il attachait sur elle des yeux tristes, mais elle ne pouvait savoir au juste : l'annonce imprévue de ce départ l'avait laissée défaillante, le cœur serré comme dans un étou, uniquement préoccupée de faire bonne contenance, et elle n'y réussissait guère, car Jeanne en l'observant devina, dès cette minute, tout ce qu'elle ne soupçonnait pas la veille encore.

— Oui, continuait Frank, il faut que je sacrifie enfin à cette machine dévorante, surchauffée, insatiable qui représente la vie sociale chez nous. Je sens mon infériorité, je me l'explique : il m'a manqué d'être pauvre. Mes avantages m'ont nui au lieu de me servir. Parti de rien, je me serais élevé plus haut. La volonté de faire fortune m'eût décidé comme tant d'autres à choisir vite, à me presser. Je n'aurais pas été cette anomalie : un Américain amateur.

— Vous êtes quelque chose de mieux quand il s'agit de peindre ; votre croquis est charmant, dit Jeanne, en continuant de surveiller Lucienne du coin de l'œil.

— Pour un feuillet d'album peut-être, répliqua-t-il en le lui offrant. J'ai tout esleuré. Il est grand temps que je me fixe à quelque chose. Aussitôt rentré dans mon pays, j'y songerai très sérieusement. Vous ne vous étonnerez pas d'apprendre qu'en fin de compte je me sois improvisé ingénieur, par exemple,.. oui, du jour au lendemain, tout bonnement. Ce n'est pas comme chez vous, on nous tient quitte des diplômes ; une certaine expérience personnelle suffit. Ingénieur, je le suis déjà, puisque j'ai, au temps de mes voyages dans l'Ouest, fourni des plans et des rapports à une future compagnie de chemins de fer. Je suis ingénieur au même titre que peintre, journaliste, etc. Laquelle de ces carrières me conseillerez-vous de choisir, mademoiselle Lucienne ?

— Moi,.. commença Lucienne avec embarras, — mais déjà la pétulante Albertine l'avait interrompue.

— Je vous conseillerais tout simplement de vous marier, répondit-elle, renchérissant sur les avances de sa sœur.

Il la regarda sans qu'elle pût voir si cette attaque hardie avait porté. Sa physionomie, ouverte d'ordinaire, revêtait parfois un masque irritant d'impassibilité anglo-saxonne, mais Albertine, très perspicace, avait remarqué qu'il appelait surtout ce masque à son aide aux momens d'émotion.

— Pour cela aussi j'ai manqué le coche, répondit-il en serrant ses crayons et ses couleurs avec une affectation de soin, et deux trop bonnes raisons m'empêcheront de le rattraper. M<sup>lle</sup> Jeanne est au courant d'une de ces raisons, votre frère connaît l'autre.

Lucienne, quant à elle, ne savait pas ce que c'est qu'un masque. Son pauvre petit visage couvert de pâleur exprima une curiosité si suppliante que Jeanne ne résista pas au cruel empressement de la satisfaire.

— Ah ! tu veux savoir ? pensait-elle... Ah ! cela t'intéresse à ce point ?

Quel soulagement de pouvoir faire retomber sur quelqu'un une partie de sa souffrance, une souffrance âpre, haineuse et méchante où le dépit et la colère se mêlaient à l'humiliation!

L'attirant à l'écart sous un prétexte :

— M. Raynal, lui dit-elle avec une négligence calculée, M. Raynal m'a confié, en effet, les raisons qui l'ont empêché de se marier jusqu'ici et qui probablement l'en empêcheront encore. Il s'est épris autrefois d'une grande passion pour une coquette de son pays. Elles sont là-bas si séduisantes!.. des sirènes capables de tout pour s'emparer d'un homme, pour se l'attacher tant que cela leur plaît et pour le désespérer au besoin si elles trouvent mieux ou qu'un caprice les pousse. Miss Annie Jenkins était le plus délicieux, le plus accompli des monstres. Son fiancé en eut la preuve; il rompit cette chaîne dans un moment d'indignation trop justifié, mais il en traîne partout les lambeaux avec lui... Jamais il ne réussira, je suppose, à oublier. Les hommes les plus forts sont lâches quand il s'agit d'amour.

Elle avait vu Lucienne changer de couleur dix fois, pendant ce récit lentement distillé; elle savait que le trait tiré de but en blanc était allé se planter au bon endroit. Et après tout elle n'avait fait qu'un demi-mensonge. Frank, un jour qu'elle le poussait outre mesure sur la pente du sentiment, s'était avisé de chercher refuge dans les confidences, sans réussir, du reste, à décourager des entreprises qu'avait plutôt stimulées l'aveu de cet ancien chagrin de cœur. Il était vrai qu'une blessure encore saignante au moment de son départ l'avait décidé à essayer du remède infallible, un nouveau voyage, mais la blessure en question n'avait pas résisté au changement de climat et d'habitudes; il n'en retrouvait même plus la cicatrice. Jamais, depuis qu'il connaissait Lucienne, il n'avait pensé à la belle miss Jenkins que pour opposer l'égoïste et brutale vanité de cette dernière, ses audaces de mauvais goût, la coquetterie sans frein qui l'avait révolté après un premier vertige, à l'innocence, à la simplicité, à l'éloignement de tout artifice et de tout calcul qui l'encharmaient chez Lucienne et qui composaient ce qu'il appelait en lui-même le jeu franc et harmonieux de sa nature. Ayant été victime de certains défauts odieusement féminins, il adorait par un retour très naturel les qualités contraires, bien féminines aussi, et s'il les adorait en secret, c'était par un scrupule d'honnêteté dont Fernand, comme il l'avait fait comprendre à mots couverts, aurait pu seul donner l'explication.

Mais Lucienne était incapable de rien interpréter, de rien déduire, encore plus de rien deviner quand il s'agissait des replis de cette nature humaine qui, chez elle, n'avait ni détours ni mystères; les

étranges reviremens de l'amour étaient lettre close pour elle ; il n'y avait pas de romans à Varoille, sauf dans la petite bibliothèque de sa mère défunte, où quelques beaux romans anglais de la vieille école affirmaient, méthodiquement rangés sur des rayons de bois rose, que le cœur, s'étant donné une fois, ne peut changer, quoi qu'il arrive.

— Ah ! dit-elle d'une voix altérée, et avec un soupir, les yeux de son imagination fixés sur la grande *flirt* américaine qui lui apparaissait de loin, semblable à quelque déité d'espèce exotique et prestigieuse, dominant de sa beauté souveraine les attraits médiocres des simples mortelles, ah ! il va la retrouver et il lui pardonnera... Si elle a eu vraiment des torts à son égard, elle doit tant les regretter !.. elle doit être si malheureuse de l'avoir perdu !

C'était avouer tout le prix qu'elle eût attaché à ce qui avait été la propriété de miss Annie Jenkins. Du moins Jeanne fut de cet avis. Le soir même, en rentrant, elle dit à son frère :

— A ta place, je me méfieraient un peu de cet excellent ami, M. Raynal.

— A quel propos?..

— Il pourrait bien être conduit par les circonstances à te couper l'herbe sous le pied.

— Je suis à cent lieues de te comprendre, répondit Fernand, mais tu aurais peine à me faire croire que celui-là ne soit pas loyal jusqu'à l'exagération, jusqu'au ridicule. Je l'ai vu à l'œuvre...

— En vérité?.. dit Jeanne avec un détachement qui eût fait honneur à la plus habile comédienne. C'est qu'alors il n'était pas question de femmes peut-être...

— De femmes?.. Raynal se soucie des femmes comme... Tiens, tu es jalouse ! tu es folle !..

— Moi jalouse?.. s'écria Jeanne en éclatant de rire. Tu as pu t'imaginer avec cette pauvre maman?.. — Elle riait toujours, elle riait trop,.. sa gaieté touchait à l'attaque de nerfs. — Mais tu es seul en jeu, mon pauvre ami... Regarde autour de toi, conclus à ta guise, je ne te crierai plus gare...

— Jeanne, explique-toi,.. tu prétends qu'il courtise?..

— Oh ! je ne prétends rien du tout,.. j'ai des hallucinations, je suis folle... Tu as bien raison de croire à l'amitié, aux ingénues, *et cætera* ;.. cela t'honore.

Ayant semé la zizanie, cette mauvaise graine qui ne tarde jamais à germer, M<sup>lle</sup> Jeanne alla dans sa chambre déchirer à belles dents un mouchoir de batiste et briser quelques porcelaines pour se remettre, tandis que la pauvre Lucienne se demandait, triste et songeuse, dans la sienne, comment il se faisait que rien ne l'inté-

ressât plus parce que M. Raynal pensait à retourner en Amérique, où l'attendait une miss Jenkins bien coupable, mais toujours aimée.

En somme, n'avait-il pas le droit de se marier? Son départ n'était-il pas chose prévue?.. Elle revenait lentement, avec le vain désir de conserver une illusion, sur tout ce qui s'était passé entre eux, durant ce long mois qu'elle trouvait si court, de rapports quotidiens, presque d'intimité... Il avait été très amical, très bon,.. un peu plus familier que ne l'eût été un Français à sa place,.. familier comme un grand frère... Galant? Oh! pas le moins du monde! Fernand de Trézé était galant, et il lui eût été si égal que celui-là s'en allât au bout du monde retrouver n'importe qui... Mais que s'était-elle donc figuré qui la rendait heureuse hier encore?.. Sotte fille! tout se passait en elle-même... Elle avait rêvé...

Et la pauvre enfant restait déconcertée devant son rêve, avec le sentiment d'amertume et de dégoût d'un buveur qui, après avoir savouré à longs traits le plus délicieux, le plus enivrant breuvage, trouve du fiel au fond de la coupe.

— Elle a les yeux rouges comme quelqu'un qui n'aurait pas dormi ou qui viendrait de pleurer,.. dit le lendemain sa vieille *da* à M<sup>lle</sup> Arnet, avec laquelle, ravie de trouver une personne d'esprit qui comprenait mamselle presque aussi bien qu'elle-même, la Moricaude avait de longs entretiens.

Ce nom de Moricaude, le seul sous lequel on la connût dans le pays, lui venait de Claudine Forgeot, qui la détestait, flairant en elle une ennemie, un espion.

De son côté, Lalie disait :

— Si je pouvais, sans trop pécher, pendre toute la famille, le frère, la sœur et le gamin, à trois bonnes branches bien solides!

Au nom de Lucienne, M<sup>lle</sup> Arnet demandait grâce pour Tony; et la *da* de répondre avec une grimace expressive :

— Mamselle a eu vraiment une drôle d'idée de s'attacher à ce joujou-là!

## XV.

Le bal depuis si longtemps annoncé eut lieu la veille du départ de Frank. Les Trézé, tout à un premier désappointement, l'eussent volontiers supprimé, mais leurs invitations étaient lancées, on fut contraint de s'amuser quand même. Rien de plus gai que ces bals d'automne dans une campagne lointaine. Les châteaux sont à grande

distance les uns des autres, les routes mauvaises parfois, les nuits déjà froides; il faut que les robes de gaze et de dentelle affrontent des chemins de traverse, qu'elles se hasardent à franchir des gués, à risquer toute sorte d'accidens qui ne font que stimuler l'entrain général.

Deux jours d'avance, les tapissiers venus de la ville voisine suspendaient partout des lustres, des girandoles, disposaient des banquettes, travaillaient à l'installation de l'orchestre, assez péniblement recruté. Un souper monstre se préparait pour satisfaire le robuste appétit bourguignon; le parc fut, sous une pluie battante, illuminé en verres de couleur. Et quel joyeux défilé de véhicules variés entrant successivement au port, chacun avec son odyssee! Quel fouillis de pelisses de toute sorte jonchant le grand vestibule et s'accrochant aux armures des panneaux! Jamais on ne vit pareille collection de jeunes filles resplendissantes de belle humeur et de santé; nombre d'entre elles mises avec autant de goût que des Parisiennes de pur sang, car, sous le rapport de la toilette, il n'y a plus de provinciales.

L'élément masculin était représenté en partie par les officiers très fringans de la garnison la plus proche; ceux-ci faisaient un certain tort aux rudes chasseurs et aux gros propriétaires indigènes, qui, encombrant les portes, échangeaient à demi-voix leurs réflexions en langue chevaline sur telles ou telles épaulés et arrêtaient au passage les plateaux abondamment chargés. On dansait partout; à grand'peine, M<sup>me</sup> d'Armançon, qui avait déclaré souffrir d'un violent mal de tête, après le premier quadrille réclamé par Fernand, put-elle trouver un coin pour y cacher son inexplicable mélancolie, que semblait augmenter la gaieté environnante. Il y avait dans la serre qui faisait suite au boudoir de M<sup>me</sup> de Trézé un massif de hautes fougères; elle se glissa derrière ce rideau pour fuir le bruit et le spectacle de la fête dont elle s'était d'avance promis tant de plaisir. Son premier bal.. et cette robe, que tout le monde trouvait ravissante, et cette ovation évidemment sincère faite à sa beauté,.. comme elle s'en souciait peu! Des larmes lui montèrent aux paupières,.. des larmes de pitié.. Comment n'aurait-elle pas eu pitié d'elle-même?.. Tony, en la voyant partir dans ses atours, lui avait dit : — Je ne te reconnais plus. — Elle ne se reconnaissait pas davantage, mais pour d'autres raisons... Sa figure, dont une glace lui renvoyait le reflet, était pâle et comme vieillie. Quel changement plus complet encore au dedans! Elle ne désirait rien désormais, sinon qu'on la laissât seule avec un chagrin qu'elle eût été impuissante à définir, mais qui l'accablait.

Frank Raynal passa, l'air préoccupé, paraissant chercher quel-



qu'un. Elle retint son souffle... Puis ce fut M. de Montmerle qui vint la relancer.

— Lucette! disait-il d'une voix basse et inquiète.

Elle écarta les branches et répondit :

— Je suis là.

— Eh! grand Dieu, que fais-tu?..

— Je me repose.

— Déjà?.. Est-ce qu'une jeune fille se repose jamais!.. Ah! si tu avais vu ta grand'mère!... une sylphide!.. Nous avons quelquefois valsé jusqu'au matin,.. — il soupira, — quand je ne me servais point de béquille, quand elle avait seize ans... Impossible que la petite-fille de Théonie n'aime pas la danse.

— Je ne sais,.. je n'ai jamais appris...

M. de Montmerle leva les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de l'insuffisance d'une éducation où l'essentiel même, la danse, avait manqué.

— N'importe, reprit-il, l'oiseau apprend-il à chanter?.. C'est un goût naturel, irrésistible chez la femme;.. tu pourrais..

— N'insistez pas, je vous en prie; je me sens fatiguée, malade.

— Malade?.. Veux-tu que je dise à ton père de t'emmener?.. Il ne demandera pas mieux,.. il bâille déjà depuis une heure... Mais quel don mage!..

Elle prit son bras pour rentrer dans le grand salon.

— Pas même une fois? disait-il, pas même avec Fernand?..

— Pas plus avec lui qu'avec un autre.

M. de Montmerle eut l'air étonné, presque scandalisé.

— Regarde-le pourtant... Peut-on avoir meilleure grâce que ce garçon-là?.. Et tu l'as peiné, je le sais,.. véritablement peiné en refusant. Voyons, tu te sens mieux, n'est-ce pas? tu restes encore?..

Il l'avait conduite auprès d'un groupe de jeunes filles, qui, l'instant d'après, au signal de l'orchestre, s'envola comme un essaim de papillons.

— Oui, encore un peu, répondit-elle en voyant Frank Raynal se diriger de son côté. Elle ne se sentait pas la force de l'éviter une seconde fois.

Il vint, en effet, s'asseoir auprès d'elle :

— Vous ne dansez pas, lui dit-il, moi non plus... Mais un quadrille assis,.. accordez-moi cela, voulez-vous?..

Elle fit en souriant un signe affirmatif en désaccord avec sa réponse :

— Vous trouveriez sans peine meilleur emploi de votre temps. Je ne suppose pas que vous ayez les mêmes motifs que moi pour

faire tapisserie : l'ignorance. Jeanne et Albertine ont entrepris pour- tant de m'aider à me débrouiller, mais sans réussir...

— J'ai d'autres motifs en effet, répondit Frank. A mon âge, on n'aime plus la danse pour elle-même...

— Sans doute, pensa Lucienne, il ne voudrait pas tenir une autre femme que miss Jenkins entre ses bras... — Et décidément vous partez ? reprit-elle tout haut d'une voix qu'elle s'efforçait d'affermir.

— Je pars... assez inquiet. Les dernières lettres de mon père me mettaient au courant d'une crise financière comme il en survient si souvent chez nous, qui lui fait courir quelques dangers... Il est bon que je sois auprès de lui, et voilà pourquoi je disais l'autre jour que j'aurais peut-être à prendre un parti sérieux qui ne me permettrait plus de longtemps les flâneries à l'étranger. Ceci tout à fait entre nous, ajouta-t-il, je confie mes soucis à votre amitié... Pourrai-je compter sur elle de loin, mademoiselle Lucienne ?

— Toujours, répondit-elle, en lui tendant la main d'un mouvement brusque qui fut surpris par Jeanne de Trézé, occupée cependant à organiser le cotillon.

— Elle m'est très précieuse, je vous le jure, reprit Frank en retenant cette main l'espace d'une seconde. La mienne ne s'est jamais prodiguée à la légère... Il faut que, sous l'agrément des rapports mondains, je sente un caractère... Vous êtes toute jeune, vous êtes femme et je vous parle de mes préoccupations comme je ferais à un bon camarade, fidèle et sûr, vous voyez...

— Merci ! dit Lucette d'une voix défaillante.

— Seulement je ne demanderais pas à un camarade ce que je vais vous demander. Je pars demain, nous ne nous reverrons peut-être plus jamais... Voulez-vous m'accorder cette dernière valse ?

Lucienne ne songea pas à lui répondre ce qu'elle avait répondu à Fernand et à tous les autres, qu'elle ne savait pas valser.

Sans sourire, ses yeux fixés sur les siens, dans une sorte d'attente pleine de délices et d'angoisses, elle se leva. De tout le reste elle eut à peine conscience. Le bras de Frank l'enlaçait ; elle était emportée légère dans un tourbillon rapide ; elle respirait une atmosphère de feu, son cœur battait à coups redoublés. Au mot qu'il lui avait dit, en partant, pour l'encourager : « Abandonnez-vous, .. laissez-moi vous conduire, » elle répondait, en effet, par un abandon complet ; elle n'avait plus d'autre volonté que celle qui paraissait prendre si doucement et si impérieusement possession de son être. Tout ce qui n'était pas cette étreinte s'effaça, tout jusqu'au sentiment du lieu où elle était, et puis il lui sembla qu'un profond

silence régnait soudain, succédant à des bourdonnemens vagues, que le sol s'abîmait, qu'elle entraît dans la nuit.

— M<sup>lle</sup> d'Armançon se trouve mal! dit quelqu'un.

On soupait... Les salons, semés de tulle et de rubans, avaient été abandonnés pour la salle à manger. La clarté des bougies, la plus propice de toutes à la beauté, n'empêchait pas que le teint de ces dames ne parût trop animé et celui de ces messieurs assez vert pour qu'on en pût conclure qu'ils étaient sur les dents. L'uniforme seul tenait bon, et encore grâce au champagne.

Dans la serre où Lucienne, deux heures auparavant, avait fait de si sombres réflexions, Frank Raynal et Fernand de Trézé étaient aux prises, le premier très calme, avec cet air d'autorité placide, un peu hautaine, qui lui était particulier dans les circonstances graves; le second hors de lui, les lèvres blanches de colère.

— A votre guise, disait-il; vous m'expliquerez ce qui s'est passé de façon à me satisfaire, ou vous m'en rendrez raison.

— Vous oubliez, mon ami, que le duel à égratignures, réglé par les témoins selon un prétendu point d'honneur, est en Amérique une vieillerie mise au rebut; quand on s'entr'égorge, c'est sérieusement... L'unique explication que j'aie à vous donner, la voici : J'ai insisté, plus que je n'aurais dû peut-être, pour décider la personne dont nous parlons à prendre part au bal. Depuis le commencement de la soirée, elle se plaignait d'un malaise, vous le savez... M. de Montmerle vous dira que son père avait été sur le point de l'emmenner... Mais laissons cet incident, puisque M<sup>lle</sup> d'Armançon est revenue à elle et rentrée à Varoille. Vous auriez tort de me soupçonner d'avoir jusqu'ici couru sur vos brisées. Et cependant, reprit-il, après une pause, je serais très disposé à le faire par la suite, non pas à votre insu, mais en jouant franc jeu.

— Ah! vous êtes amoureux d'elle! vous en convenez, s'écria, Fernand, dont les yeux étincelèrent.

Ce jeune homme était resté de fait un enfant gâté. A six ans, il ne se souciait pas de ses jouets à moins qu'on ne les lui disputât et il convoitait en revanche ceux de ses camarades. A vingt-sept, il continuait de trouver du prix à ce que les autres enviaient ou possédaient; une rivalité quelconque lui fouettait le sang et fixait ses indécisions. Il n'eût pas été résolu à prendre pour femme M<sup>lle</sup> d'Armançon, que le goût d'un autre homme pour elle l'eût certainement conduit à la demander plus vite.

— Je conviens de tous les sentimens très tendres et très respectueux qu'elle m'inspire, répondit Frank toujours impassible, mais vous n'avez pas lieu d'en prendre ombrage. Si elle vous épouse, je

m'interdirai naturellement de la revoir ; si elle conserve sa liberté, au contraire, je saurai la retrouver quand il me sera permis de songer au mariage.

Fernand ne comprit rien à cette restriction ; il ignorait, en effet, que la maison de MM. Raynal père et fils aîné fût menacée à son tour par la débâcle où avait sombré depuis peu à New-York plus d'un « prince marchand. » Riche et libre, pourquoi cet original tardait-il à s'offrir ?

— C'est le comble de la présomption ou de la naïveté que de mettre volontairement la mer entre soi et une femme qui vous plaît, en la laissant tête-à-tête avec un rival,.. un rival tel que moi,.. et sans s'être déclaré seulement, et en comptant sur l'avenir encore !

Frank lui faisait l'effet d'un animal curieux. Toutefois, il ne doutait pas de sa parole, il ne le soupçonnait plus d'avoir cherché par un moyen quelconque à le supplanter,.. la sincérité s'impose, même aux moins sincères ; il suffisait que Raynal affirmât pour qu'on le crût.

— Enfin, il me cède la place ; voilà tout ce qui importe, se dit le jeune Trézé en haussant les épaules. Il me cède la place et il se croit amoureux ! Ces Yankees sont en vérité d'une autre pâte que nous.

Le lendemain, M. de Montmerle vint pompeusement et avec l'émotion voulue apprendre à Lucienne que Fernand de Trézé attendait d'elle, — ce fut l'expression classique dont il se servit, — le bonheur de sa vie. M. d'Armançon l'avait chargé de parler à sa fille, n'ayant aucune idée, disait-il, des manières accoutumées pour préparer au mariage des péronnelles qui cependant devaient griller d'être madame.

Lucienne reçut son vieil ami dans sa chambre, où la retenait probablement l'indisposition commencée au bal. Certes, il fallait être malade pour changer à ce point en vingt-quatre heures ; d'ailleurs la précipitation du pouls, la peau sèche et brûlante, annonçaient un accès de fièvre. Tony avait passé cette matinée auprès d'elle à recommencer vingt fois le même récit sur ses pressantes questions : de bonne heure, comme il venait de se lever et mangeait son déjeuner dehors, M. Raynal s'était montré derrière la grille en habit de voyage, lui demandant des nouvelles de M<sup>lle</sup> d'Armançon, puis avec un vigoureux *shake-hands* il avait dit à Tony :

— Écoutez bien, mon petit camarade. Si jamais les hasards de votre vie vous conduisent en Amérique, — c'est le pays de l'avenir, un pays qui promet beaucoup à ceux qui ne trouvent pas de

place dans votre vieux monde, et qui tient ce qu'il promet aux vaillans, aux cœurs déterminés, — cherchez-moi, et, riche ou pauvre, je vous donnerai un coup d'épaule. Quand vous n'auriez plus personne, — ce qu'à Dieu ne plaise! — vous m'aurez.

— Je crois qu'il m'aime beaucoup, ajoutait Tony après avoir récité religieusement ce discours, et je l'aime aussi. Quand je serai grand, je ne serais pas fâché d'aller en Amérique.

— Et il ne t'a rien dit pour moi, Tony?

— Il m'a chargé de son souvenir...

— Tu lui as trouvé l'air triste?

— Je n'ai pas remarqué... Il était un peu pâle...

M. de Montmerle fut stupéfait de l'apathie avec laquelle Lucienne reçut une communication qui aurait dû, selon lui, la remplir d'un joyeux orgueil. Il avait beau faire valoir tous les avantages d'une pareille union, elle semblait les goûter médiocrement.

— Voyons, fillette, parle, es-tu contente? lui dit-il, à la fin de son ambassade. Il y a lieu d'être contente, je t'assure.

Pour toute réponse elle fondit en larmes.

— Les nerfs! pensa-t-il. Le jour est mal choisi pour lui parler. Voyons, calme-toi... Ta première jeunesse n'a pas été gaie, pauvre mignonne, mais les dédommagemens vont venir,.. tu seras heureuse...

— Oh! non, balbutia-t-elle en sanglotant.

— Non?... Est-il possible qu'il ne te plaise pas? Tout autre jeune fille à ta place serait enchantée. Compare-le aux hommes que tu as pu voir, à ceux qui étaient hier à ce bal... Aucun ne lui allait à la cheville.

Comme elle protestait d'un geste involontaire, tout en pleurant plus fort, une idée parut le frapper ou lui revenir.

— A moins que... Écoute, Lucette. J'ai remarqué souvent depuis un mois que tu avais plaisir à causer avec ce M. Raynal, et hier soir encore... Tu ne veux pas que je suppose cette chose absurde... que tu le préfères à son ami?

— Quand cela serait? dit Lucienne, ensevelissant sa tête éplorée dans son mouchoir.

— Mais tu disais toi-même, autrefois, que Fernand était plus joli homme... Même tu le trouvais laid tout franchement...

— Jamais! répliqua-t-elle en relevant le front avec véhémence... jamais!.. Il est beau parce qu'il est intelligent, parce qu'il est bon. La grande qualité pour un homme d'être joi!..

— Fernand de Trézé a en outre toutes les qualités qui composent ce qu'on appelle un bon parti, dit M. de Montmerle d'un ton

persuasif, la fortune, le nom, la situation sociale... L'autre n'est après tout qu'un Américain...

M. de Montmerle avait les préjugés créoles contre ce peuple de roturiers, de travailleurs à outrance et de républicains systématiquement égalitaires.

— Je sais bien, ajouta-t-il pour la ménager et aussi par équité naturelle, qu'il se ressent d'avoir du sang français dans les veines, que le mélange des races a produit chez lui des résultats particulièrement heureux; bref, je lui accorde les façons d'un homme bien élevé, mais son arrière-grand-père était une espèce d'aventurier qui a choisi de vivre chez les sauvages; son père n'est qu'un marchand... et quel cas peut-on faire de ces grosses fortunes industrielles? Elles sont suspendues à une spéculation, à un hasard, très précaires, par conséquent... Enfin, quoi qu'en puissent penser les Raynal, leur nom, tout honorable qu'il soit, est un nom dégénéré,.. tandis que les Trézé appartiennent à la plus haute noblesse,.. noblesse d'épée, pas une tache à leur blason. Ta bonne-maman eût désiré par-dessus tout te voir rester dans ton monde. Comme moi, d'ailleurs, elle abhorrait les étrangers.

— Vous dites que bonne-maman aurait été satisfaite de me voir épouser M. de Trézé? demanda Lucienne d'une voix morne.

Qui devait-elle croire, M. de Montmerle ou elle-même? Naguère encore, quand Frank, revenant sur ses voyages, nommait La Martinique où il était allé, où il avait vu mille choses familières à bonne-maman et dont elle n'avait plus entendu parler depuis que cette bouche tant aimée s'était tue pour toujours, elle imaginait un lien de sympathie entre lui et la chère morte, elle croyait entendre cette dernière lui dire : — C'est moi qui te l'ai choisi, qui te l'amène, qui te le donne... — Et voilà que bonne-maman au contraire eût préféré M. de Trézé!..

M. de Montmerle entreprit de le lui prouver au moyen de mille argumens spécieux qui ne remuèrent en elle ni ambition ni vanité. Ce qui la toucha plus que le reste fut l'appel que fit son vieil ami au sentiment filial que n'avaient pu éteindre tous les torts de M. d'Armançon. Celui-ci était menacé dans sa santé, dans sa vie, gravement atteint au dire du docteur Berthot; il aspirait à voir sa fille entrer au port. Elle pouvait lui donner une très grande joie, la dernière peut-être. Était-ce après tout se sacrifier?.. Un jeune homme charmant qui l'adorait...

— Mais si je ne l'aime pas?.. hasarda Lucienne.

— Tu l'aimeras, ne fût-ce que par reconnaissance. Toutes les femmes aiment après...

— Ah!.. soupira la pauvre enfant dans son inexpérience.

— Et si l'amour ne vient pas, on peut être encore très heureuse. Ta bonne-maman n'avait que de l'estime pour M. Delisle ; elle l'a épousé cependant de son plein gré, quitte à mettre au désespoir quelqu'un qui l'adorait... Ce quelqu'un, je peux bien te le dire maintenant, c'était moi-même...

— Et vous venez me prêcher?..

— D'être raisonnable? Pourquoi pas? En vieillissant, on comprend,.. on se résigne... D'ailleurs, toi, tu ne désolés personne. M. Baynal ne t'adore pas, Dieu merci!.. J'espère qu'il ne t'a jamais fait la cour? reprit M. de Montmerle d'un air inquiet.

— Jamais... Il a seulement parlé hier de son amitié pour moi...

— A la bonne heure! Et puis il est parti,.. signe certain qu'il n'avait nulle idée de t'épouser.

— Oui,.. sans doute, balbutiait Lucienne, écrasée sous cette logique.

— Elle ne s'est pas formellement prononcée, dit M. de Montmerle à M. d'Armançon après une heure d'entretien; tout cela naturellement l'étonne un peu, la prend au dépourvu... Elle veut réfléchir, mais je considère la chose comme conclue.

— Pardieu! s'écria M. d'Armançon, il ferait beau voir...

Et, de fait, à un mois de là, moitié crainte de son père, qui tenait à se débarrasser d'elle, moitié confiance en M. de Montmerle, qui n'avait qu'une idée : la tirer de cette affreuse caverne, comme il appelait Varoille, Lucienne finit par accepter, sous l'empire de toutes les raisons, bonnes ou mauvaises, qui décident une jeune fille annihilée à se laisser faire, la bague de fiançailles, perles et diamans, que Fernand de Trézé lui rapporta de Paris.

TH. BENTZON.

*(La dernière partie au prochain n°.)*

---

---

ÉTUDES

POLITIQUES ET RELIGIEUSES

---

LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX ET L'ÉGLISE DE FRANCE  
DE 1830 A NOS JOURS.

---

I.

DE 1830 A LA SCISSION DU PARTI CATHOLIQUE.

---

I. *Discours et Mélanges politiques*, par M. le comte de Falloux, 1882. — II. *Vie de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans*, par M. l'abbé F. Lagrange, 1883-84.

Une des choses les plus pénibles qui puissent assombrir la vie d'un enfant, c'est le spectacle quotidien des discordes d'un père et d'une mère qui tous deux lui semblent dignes de son affection et que des divergences d'idées ou de goûts, pour lui incompréhensibles, mettent devant lui, et souvent à cause de lui, aux prises l'un avec l'autre. L'enfant s'en attriste, et, pour peu qu'il ait le cœur bien placé, il s'interdit de chercher lequel a raison, il se défend de faire un choix entre eux, il refuse de prendre parti pour l'un contre l'autre. En entourant sa mère de ses caresses, l'adolescent ne se permet pas de condamner son père. Il cherche à se persuader qu'entre eux il n'y a que des malentendus passagers, qu'ils sont trop bons et trop nobles tous deux pour ne



pas se comprendre et s'accorder un jour, et cette entente, il travaille timidement à la provoquer, il s'ingénie en secret à la rendre plus aisée, il se promet, en grandissant, d'en être le témoin et l'auteur.

Tel a été, souvent à leur insu, l'histoire de certains esprits de notre temps. Beaucoup ont, dès leur adolescence, souffert des dissentimens de la foi qui avait souri à leur berceau et du siècle dont ils avaient hérité les ardeurs et les ambitions. En face de cette sorte de divorce moral dont tant de jeunes âmes ont ressenti les amertumes, la plupart, après des luttes plus ou moins longues et plus ou moins cruelles, se sont résignés à faire un choix : les uns ensevelissant dans leurs pieux souvenirs comme une morte aimée la sereine foi de leur enfance; les autres étouffant en eux comme des démons maléfaisans les austères aspirations de la science et de la liberté. Ce choix si souvent déchirant, quelques-uns, les plus heureux à coup sûr, le repoussent, n'en ayant pas le dur courage ou n'en reconnaissant pas l'odieuse nécessité. Ils ne veulent point séparer dans leur affection la mère de leurs âmes, la tendre et noble mère dont les leçons ont façonné leur cœur aux fortes et délicates vertus, et le père alier de leur intelligence, l'esprit moderne qui leur a inculqué le viril amour de la liberté et du progrès. Au lieu d'opter entre eux, ils se font un devoir de les rapprocher; ils cherchent à les convaincre qu'ils ne se combattent que parce qu'ils se méconnaissent.

Ainsi ont fait, nous semble-t-il, dès la première moitié du siècle, les catholiques dits libéraux (1). Enfans soumis de l'église et fils de la France contemporaine, ils n'ont pas consenti à les isoler dans leur cœur. Se refusant à croire que l'amour de l'une exclût le respect et l'affection de l'autre, ils ont entrepris de mettre fin à une lutte dont les sociétés modernes ne leur semblaient pas moins souffrir que les jeunes âmes. Ils ont tenté de les réconcilier, de leur prouver qu'elles pouvaient, qu'elles devaient même s'aimer et s'entendre, sans se laisser décourager par aucune froideur ou aucune rebuffade. C'était là assurément une tâche qui n'avait rien de bas ni de banal, dont le succès, quelque illusoire qu'il pût sembler, était presque aussi désirable pour l'esprit que pour le cœur, et ceux qui, dans leur jeunesse, ont conçu cette haute ambition pou-

(1) Le lecteur remarquera que, dans tout le cours de cette étude, nous nous sommes interdit l'expression, fréquemment employée par d'autres, de *catholicisme libéral*. C'est qu'à nos yeux, c'est là un terme à tout le moins impropre, qui a le tort de prêter à l'équivoque. Ainsi que nous le rappellerons plus loin, il n'y eut jamais là, en effet, de catholicisme d'un genre particulier. Jusque chez les plus hardis d'entre eux, le libéralisme de ces catholiques libéraux est toujours demeuré d'ordre politique, entièrement étranger à la sphère religieuse.

vaient, à travers toutes leurs déconvenues, se vanter d'avoir servi les vrais intérêts des deux causes qu'ils prétendaient rapprocher. Si sceptique ou défiant que vous laissez leur tentative, qu'on approuve ou rejette leurs méthodes et leurs procédés, il est malaisé de ne pas ressentir de sympathies pour leurs efforts et leurs souffrances.

## I.

Qu'on se rappelle les premiers promoteurs, les initiateurs de cette thèse, les plus illustres champions de cette réconciliation entre l'antique église et l'orgueilleuse société moderne. Jamais, à aucune époque, cause plus noble ne fut défendue par de plus nobles esprits : les Montalembert, les Lacordaire, les Ozanam, les Gratry, les Cochin, pour ne parler que des morts, hommes dont, éloge rare, la vie fut d'accord avec les doctrines et que l'âge mûr trouva fidèles aux rêves de la jeunesse ; orateurs ou écrivains dont, mérite peut-être plus rare encore, le caractère demeura supérieur au talent et l'âme aux œuvres. Que d'ardeur, que d'enthousiasme, que de généreuses illusions ! et aussi, d'un bout à l'autre de leur route, que de déboires, que de publics mécomptes et de secrètes tristesses ! Déceptions presque égales des deux côtés entre lesquels ils cherchaient un rapprochement ; déceptions de la part des nombreux catholiques qui les renient, qui leur reprochent comme une trahison leurs avances à l'esprit du siècle, qui, les accusant de vouloir combler l'abîme entre la vérité et l'erreur, ne leur épargnent ni insulte ni soupçon et mettent tout en œuvre pour les faire réprouver de cette église dont ils n'ont d'autre ambition que de servir la cause. Déceptions non moindres et non moins cuisantes du côté des libéraux et des défenseurs attitrés de la société moderne, qui, eux aussi, se font souvent un devoir de les répudier, qui, non contents de repousser leur concours, mettent en doute leur bonne foi, les taxent d'hypocrites manœuvres, allant jusqu'à les dénoncer comme les pires ennemis de la société moderne et à leur dénier le droit de prononcer le nom de liberté.

En faut-il croire ces désaveux partis des deux camps opposés ? Les hommes qui se flattaient de réunir la religion et la liberté étaient-ils victimes d'une incurable illusion, jouet des trompeurs mirages d'un cœur altéré et d'une imagination lasse ? Entre le catholicisme et les idées modernes y a-t-il un gouffre si profond que rien ne le puisse remplir ? L'église du Christ et la société issue de 1789 sont-elles fatalement vouées à une guerre sans fin et l'antagonisme entre elles est-il si naturel que tout rêve de paix doive leur

sembler à toutes deux chimère ou duperie? C'est là sans conteste une grande question, une des grosses questions de notre âge, qui en compte tant, et, bien que des deux parts l'esprit d'intolérance se flatte de l'avoir décidée à son profit, il est aisé de prévoir qu'elle agitera non moins le xx<sup>e</sup> siècle que le xix<sup>e</sup>. Durant des générations encore, elle sera bruyamment remuée par les passions politiques ou religieuses, qui, en raison même de leur parti-pris, sont incapables de la résoudre.

Cette question, que la présomption de l'esprit de parti a coutume de trancher si lestement, est trop complexe pour que nous prétendions la débattre à fond, et trop importante pour qu'on nous permette d'avoir l'air de l'esquiver. Nous pourrions, du reste, y revenir plus loin ou plus tard. Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est la manière dont elle se présente aux chrétiens, aux croyans désireux d'être à la fois de leur église et de leur temps, de rester citoyens sans cesser d'être catholiques. A regarder les principes comme les tendances, il peut sembler qu'entre le catholicisme et la société moderne l'incompatibilité soit absolue, les conflits inévitables, la réconciliation une utopie. Au premier abord, la raison paraît avec les libéraux et les catholiques, ou, si l'on aime mieux, avec les radicaux et les ultramontains, qui, des deux pôles opposés, s'entendent pour interdire aux fils de l'église d'habiter les régions tempérées du libéralisme. Sur quoi repose la religion, le christianisme, le catholicisme spécialement, qu'on a pu appeler la plus religieuse des religions? Sur la notion d'autorité et d'unité, poussée à un tel degré que la foi catholique se résume dans un docteur vivant et une chaire unique, dans l'obéissance de la raison et du cœur à la parole souveraine d'un pontife infallible. Sur quoi repose ce que, faute d'autres noms, nous appelons la société moderne? Sur la liberté des croyances et la variété des opinions, sur le libre examen appliqué à toutes choses et poussé dans toutes les directions jusqu'aux dernières extrémités, jusqu'à la plus entière confusion des idées et des doctrines, au chaos moral et à l'anarchie des intelligences. A regarder ainsi soit le point de départ, soit le point d'arrivée et les aboutissemens, l'opposition semble complète; mais est-ce bien dans ces termes que le problème doit se formuler? et quand, en bonne logique, on ne saurait mieux le poser, est-ce toujours de cette manière qu'il se présente dans la pratique? Non assurément pour le plus grand nombre. Il ne s'agit nullement, en effet, — un catholique aurait le droit d'en faire la remarque, — de conciliation dogmatique, de transaction de principes entre l'église infallible et ce qu'on appelle les idées modernes; il ne s'agit pas de la liberté de penser, de la liberté philosophique ou métaphy-

sique : il s'agit simplement de la sphère pratique, du vulgaire terrain des faits, de la liberté politique, ce qui est fort différent.

Ce qui importe à ce point de vue, c'est de savoir si le catholicisme peut oui ou non s'accommoder de l'état social actuel, des mœurs et des lois sorties de l'évolution historique des trois derniers siècles. Serait-elle démontrée, l'incompatibilité des principes aurait plus de valeur pour le philosophe ou le théologien que pour l'homme politique. Ce qui importe en politique, c'est moins la compatibilité des principes que celle des résultats pratiques. Ici encore, après l'opposition des doctrines, on peut, il est vrai, objecter l'opposition des intérêts et des traditions. Par certains côtés assurément, en dehors même de ses dogmes et de la mission divine qu'elle ne saurait abdiquer, l'église, qui a été l'autorité la plus haute du moyen âge, qui, sur les individus et les peuples, jouissait alors de pouvoirs incontestés, l'église, qui, depuis trois cents ans, s'est vu peu à peu spolier de ses droits et privilèges, de ses biens et de sa souveraineté, l'église ne semble-t-elle pas l'adversaire irréconciliable de la société civile, de la société laïque, grandie à ses dépens et enrichie de ses dépouilles?

Mais de nouveau est-ce là le seul aspect de la question? Nullement. Par d'autres côtés, la société moderne et l'ordre de choses issu de la révolution n'ont-ils pas, avec l'esprit du christianisme, avec les tendances manifestes de l'évangile, une incontestable affinité, si bien qu'on a pu dire que l'œuvre de la révolution n'était en quelque sorte qu'une application du christianisme, une réalisation des maximes évangéliques dans les institutions? La noble et trop décevante devise : « Liberté, égalité, fraternité » pourrait être revendiquée par les chrétiens comme un plagiat de l'évangile. Pour les disciples du Dieu crucifié, ces mots prestigieux ont, il est vrai, un autre sens que pour les enfans du siècle. Jusque dans les concordances ou les analogies de ce genre, il est facile de signaler entre l'église et la révolution une antinomie fondamentale, antinomie qui persiste à travers la parenté des résultats pratiques ou les rencontres des conclusions, mais qui ne détruit ni cette parenté ni ces rencontres.

A remonter aux principes théoriques, il y a encore une fois opposition radicale là même où, par des chemins divers, les doctrines semblent se joindre et aboutir au même point. Le principe conscient ou latent de la révolution, le double dogme, depuis Rousseau, virtuellement professé par la plupart de ses docteurs et apologistes, c'est, au rebours de l'enseignement du christianisme, que l'homme naît bon, naturellement enclin au bien ; c'est ensuite que la raison individuelle se suffit en tout à elle-même. Certes, si l'on s'en tenait

à ce double article de foi du *Credo* révolutionnaire, si l'on en faisait l'unique base des revendications libérales, la révolution et la société qui en est sortie seraient en naturel antagonisme avec les doctrines de l'enseignement catholique, ou mieux avec tout le christianisme, avec toute religion. Ainsi entendue, la liberté, tout comme la révolution, mériterait de Joseph de Maistre d'être appelée satanique. Mais, sur le terrain même des principes, ne saurait-on découvrir aux libertés modernes, à la liberté politique notamment, d'autres fondemens rationnels ou d'autres origines historiques? La liberté et l'égalité devant la loi sont-elles partout et nécessairement le fruit de ces orgueilleuses théories, de cette présomptueuse apothéose de la nature humaine qui, dans ses outrances et ses superstitions, ne répugne guère moins à la critique du philosophe qu'à la foi du théologien (1)? L'ordre social actuel, encore si tristement imparfait et visiblement précaire, la société moderne, qui devrait peut-être nous inspirer autant d'humilité et d'inquiétude que d'orgueil, découlent-ils uniquement de ce que les philosophes appellent les faux principes et les théologiens les faux dogmes de la révolution? Pour le croire, il faudrait oublier le jeu complexe des forces historiques, il faudrait ne voir, dans la longue et obscure évolution des sociétés, qu'un élément et qu'un facteur. Oserait-on soutenir que le christianisme y est demeuré entièrement étranger et interdire au croyant d'en revendiquer sa part pour sa foi? Si notre société contemporaine, et cet ensemble confus de notions théoriques, de droits abstraits, d'habitudes, d'institutions que nous désignons sous le nom de société moderne, n'est pas tout entière sortie spontanément des entrailles du christianisme; si la raison pure et le libre examen y ont eu une part considérable, prédominante même, le christianisme y a malgré tout eu la sienne, et les chrétiens ont le droit de la faire ressortir, le droit de montrer que, par certains côtés, cette société moderne reste un produit, un fruit du christianisme, une application imparfaite, dans les lois et dans les mœurs, des maximes du Christ et de l'idéal chrétien.

Placé en face des droits de l'homme, en face des principes de 1789, le catholique, le théologien, s'il n'en peut admettre toutes les déductions, est loin d'être obligé de les condamner en bloc; il est maître d'y retrouver une part de christianisme et de la reprendre comme son bien; maître de déterrer, sous les vagues et flasques formules révolutionnaires, l'empreinte effacée de l'évangile et de l'y vénérer (2). Lors donc qu'on somme les catholiques de choisir

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1883, un *Philosophe historien* : M. Taine.

(2) Voyez, par exemple, le *Christianisme et les Temps présents*, par M. l'abbé Bougaud, t. IV, p. 407-410, et le dernier ouvrage de M. Maret, évêque de Sura.

entre l'église et la société dont ils se sentent les enfans, on comprend qu'ils refusent d'obéir à cette injonction et repoussent cet horrible choix. On comprend qu'à l'inverse de certains libéraux et de certains catholiques, qui ne veulent voir que les oppositions, d'autres, se prétendant à la fois catholiques et libéraux, préfèrent s'arrêter aux ressemblances, aux points de contact. On comprend enfin que, loin de maudire la civilisation moderne, des catholiques se fassent un devoir de revendiquer ce qu'elle a de plus sain et de plus pur, de montrer que ce qu'elle a de meilleur est en conformité avec l'esprit du christianisme; de rappeler qu'à plus d'un égard cette superbe et ingrate civilisation contemporaine est la fille légitime de l'évangile, de façon que c'est sa mère que la société moderne méconnaît en faisant la guerre à la religion, et que c'est son propre enfant, c'est le fils de son sang et de sa chair que l'église semble renier en reniant l'esprit moderne.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter ce que le christianisme peut légitimement revendiquer dans la société nouvelle, d'essayer de faire en quelque sorte le départ des diverses influences d'où découle notre civilisation. Pour le catholique, il suffit que le christianisme n'y ait pas été étranger, qu'il ait été, spontanément ou non, l'un des antécédens directs de la grande transformation moderne, qu'en se sécularisant et s'émancipant cette civilisation n'ait pas perdu tout droit au titre de chrétienne. Et cela, aux plus beaux jours de la révolution, en 1789, la portion la plus évangélique du clergé n'en doutait guère, lorsqu'elle s'associait aux revendications et aux espérances du tiers-état.

Et, quand les catholiques qui réclament une part de l'héritage de la révolution se feraient illusion, quand ils seraient dupes de trompeuses similitudes de nous et de formes; bien plus, quand désabusés par ses conséquences et épouvantés par ses excès, ils la répudieraient tout entière, de 1789 à 1830, et de 1793 à 1871, la révolution et la société moderne sont-elles forcément solidaires? Les libertés publiques ont-elles, pour fleurir, attendu partout la sanglante aurore de la prise de la Bastille, et les franchises politiques ne remontent-elles nulle part au-delà du serment du jeu de paume et de la Déclaration des droits de l'homme? Notre horizon, dans le temps ou dans l'espace, est-il si borné que la liberté ne puisse nous apparaître en dehors des abstractions et des formules françaises de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et que, hors le legs de la révolution, il n'y ait plus pour nous de civilisation moderne? Ne connaissons-nous pas, dans notre voisinage même, des pays où la liberté, née sous d'autres auspices, a jeté des racines autrement fortes et profondes que dans la patrie de la révolution? Que dis-je?

sur ce continent, sur cette vieille terre française d'où devait, avec nos assemblées et nos armées, sortir le renouvellement violent de l'Europe, le moyen âge, l'âge de la foi n'avait-il pas de tous côtés semé des germes de liberté, et, si l'éclosion ou le développement en a été arrêté, la faute en revient-elle à l'église ou bien aux rois, à la noblesse, à la bourgeoisie? La notion de liberté politique est antérieure à la révolution aussi bien qu'à la réforme; et, alors même que la révolution, et avec elle l'extrême démocratie qui prétend la pousser jusqu'à ses dernières conséquences, serait réellement incompatible avec le catholicisme, les catholiques n'en garderaient pas moins le droit de se réclamer des libertés civiles pour lesquelles en Italie, en Espagne, en Hongrie, en Flandre, en France même, leurs ancêtres ont plus d'une fois combattu. Les libertés politiques auraient beau avoir été conquises sans eux et malgré eux, que rien ne pourrait leur interdire d'en faire leur profit, ni personne les contraindre à s'en laisser frustrer.

Aucunes divergences de principes ne sauraient obliger un catholique à se mettre en dehors du droit nouveau et à s'exiler lui-même de la liberté. Il peut, en conscience, prendre place au large banquet où tous sont conviés. S'ils éprouvent des scrupules, s'ils trouvent dans notre société le mal égal ou supérieur au bien, les catholiques ont la ressource de distinguer entre les libertés publiques et la révolution, sans même être les seuls à se permettre une pareille distinction. Ils peuvent séparer les principes ou les erreurs de la révolution de ses effets pratiques, admettre les uns sans adhérer aux autres. Le *distinguo* n'est-il pas le procédé habituel des théologiens? En vain leur objecterait-on qu'en bonne logique ils sont mal fondés à repousser les principes en acceptant les résultats, ces derniers sont un fait qu'il faut subir bon gré mal gré, un fait que tout homme clairvoyant est contraint de regarder comme acquis et inévitable, alors même qu'il en serait le plus choqué et blessé. N'est-ce pas là, en réalité, devant notre société moderne, en face de l'ascendant croissant de la démocratie, le sentiment de beaucoup d'hommes de notre temps : catholiques, protestans, israélites, libres penseurs?

Il faut prendre garde, du reste, de s'exagérer en semblable matière l'autorité de la logique et la valeur des considérations abstraites. La logique ou l'illogisme, dans la sphère politique surtout, sont loin d'avoir toujours l'importance qu'on est tenté de leur prêter. La logique reçoit de la vie, des intérêts et des passions, de fréquens et éclatans démentis. Minime dans tous les camps est le nombre des hommes entièrement menés par des déductions théoriques. Si l'aiguille aimantée dévie parfois du pôle, bien autres sont les écarts

de la pensée humaine et des partis politiques. Ce qui, en pareil cas, importe avant tout, c'est moins l'enchaînement logique des idées que leur filiation historique et l'enchaînement des faits. Or rien de plus simple à cet égard, rien de moins mystérieux que l'origine des catholiques libéraux et la naissance de l'école de ce nom. Elle est sortie spontanément de la révolution de 1830, du mouvement d'idées et de la situation politique qui l'ont accompagnée. A en suivre les premières manifestations et les plus brillants initiateurs, cette école catholique libérale provient, nous semble-t-il, d'une double impulsion d'ordre bien différent et inégal, de la révolution de juillet d'abord, du romantisme littéraire ensuite. La première fit soudainement éclore les germes obscurs au loin semés par le dernier.

## II.

Il est des saisons de printemps intellectuel où, dans tous les domaines, les idées semblent se renouveler. Telle a été la restauration, telles ont été les premières années de la monarchie de juillet, ce qu'on peut appeler la jeunesse ou l'adolescence du siècle. C'était l'époque où le romantisme, exalté au souffle de la révolution, se répandait en tous sens, prétendant rajeunir le présent au nom du passé, mêlant dans ses bizarres hardiesses les réminiscences du moyen âge aux utopies incohérentes de l'avenir. Malgré ses excès et ses puérités, un pareil mouvement ne pouvait demeurer sans écho chez les catholiques qui en avaient recueilli les prémices avec Chateaubriand et le *Génie du christianisme*. A ce romantisme littéraire, à la fois conservateur et révolutionnaire, épris en même temps de restauration et d'innovation, sorte de Janus, jeune et vieux simultanément bien qu'essentiellement moderne sous son déguisement moyen âge, mais à un romantisme plus sérieux, plus convaincu, plus conséquent, moins de mots que d'idées, moins de forme que de fond, se rattachaient par plus d'un trait, à leur insu même, moins par le style et le tour de l'imagination que par le sentiment et le tour de la pensée, les premiers apôtres du libéralisme catholique, et La Mennais, demeuré par l'ampleur de la phrase comme par la chaleur et la couleur de la langue, l'un des maîtres de la prose nouvelle et des initiateurs de la poésie sans vers; et Lacordaire, autre poète en prose, le grand romantique de la chaire, qui couvrait en vain ses images et ses métaphores de noms ou de souvenirs classiques; et Montalembert lui-même, le traducteur des *Pèlerins polonais* de Mickiewicz et le pieux historien de la « chère Sainte Élisabeth. »

Certes, il serait souverainement injuste de réduire l'initiative de



ces ardens et téméraires champions de l'église à n'être qu'un écho prolongé du romantisme, comme il serait inique de n'y voir qu'un contre-coup de la révolution de juillet. Telle n'est pas notre pensée; mais ce n'est point faire injure à ces vaillans esprits que de retrouver chez eux, dans leur langue, dans leurs idées, dans leurs espérances ou leurs illusions mêmes, la trace à demi effacée des courans intellectuels qui, avec le romantisme, ramenaient partout en Europe des sentimens nouveaux, élargissaient pour le cœur et l'esprit les horizons bornés du XVIII<sup>e</sup> siècle, réagissaient contre la sécheresse de sa philosophie et de sa littérature, rendaient avec l'intelligence de l'art gothique le goût et le sens du moyen âge, et presque partout ramenaient les imaginations, sinon les âmes, à la religion et à l'église en les faisant remonter au-delà de Voltaire et de Luther, jusqu'aux âges chrétiens. Les poètes qui dans les traditions catholiques cherchaient avant tout des couleurs, des images, des sensations nouvelles ou non encore usées, le dilettantisme religieux de Chateaubriand, de Lamartine, de Hugo lui-même, devaient ouvrir la voie à des esprits plus graves et à la fois plus tendres, moins épris de formes d'art ou de vaporeuses rêveries qu'altérés de foi et d'amour, dont la religion, au lieu de flotter dans l'imagination, pénétrerait au fond du cœur et de l'âme, pour lesquels le christianisme ne resterait pas un brillant thème à variations poétiques et sentimentales, qui, non contents de retrouver l'art catholique et l'architecture ogivale, prétendraient restaurer le catholicisme et y ramener la société en lui montrant qu'elle n'avait pour cela rien d'essentiel à sacrifier. Au lieu de se borner à demander à la religion et au christianisme le renouvellement du champ épuisé de l'art, ils devaient lui demander le rajeunissement d'une société vieillie.

Est-ce à dire que ceux qu'on a improprement surnommés les néo-catholiques fussent des hommes du moyen âge, des revenans du passé? Non assurément, pas plus que les poètes de France ou d'Allemagne qui dans leurs vers se plaisaient à faire revivre l'âge de la chevalerie. Peu d'hommes en réalité, parmi tous leurs contemporains, furent plus de leur temps, en eurent à un plus haut degré le sens, l'instinct, les goûts, les émotions, les aspirations; ces premiers catholiques libéraux furent plus modernes que la plupart de leurs adversaires de l'un et l'autre bord, de même que les romantiques étaient, à travers toutes leurs exagérations et leurs travestissemens exotiques, plus modernes, plus vivans que les néo-classiques. Comme chez les romantiques, dont nous ne les rapprochons ici que pour les mieux comprendre, chez les premiers catholiques libéraux, l'amour du passé, loin de rien avoir de sénile ou de servile, avait quelque chose de jeune et de libre, presque d'insurgé et

de révolutionnaire; c'était pour eux un procédé d'émancipation des règles usées, des ignoraucés banales et des superstitions surannées du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils prétendaient bien moins ramener la France au moyen âge que l'affranchir de la tyrannie d'injustes dédains et de préjugés vulgaires.

Personne peut-être, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a plus aimé le moyen âge et ne l'a mieux compris que le jeune chef du nouveau parti catholique, Montalembert. Son introduction à la *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie*, tout embaumée du parfum des gothiques légendes, est un hymne en l'honneur de l'art et de la poésie du XIII<sup>e</sup> siècle; et l'on sait qu'il fut avec Victor Hugo l'un des restaurateurs du goût de l'architecture ogivale comme l'un des plus ardents défenseurs de nos antiquités nationales contre la pioche des bandes noires (1). Mais, jusque chez ce fils des croisés, alors même qu'il lui semblait « être exilé » au sein de notre société, le vif sentiment de l'art naïf et mystique du passé n'étouffait point les besoins et les aspirations de l'homme moderne, épris des luttes viriles de la parole et de la plume.

Une des choses, du reste, que Montalembert, Ozanam et leurs amis estimaient le plus dans le moyen âge, c'étaient ses vieilles libertés, qu'ils se faisaient un devoir de déterrer sous les épais décombres de l'absolutisme royal. Ils songeaient si peu à restaurer ces siècles de ténèbres, trop dédaignés des uns, trop admirés des autres, que, dans leur première jeunesse, à *l'Avenir*, La Mennais, Lacordaire et Montalembert en prétendaient détruire les derniers restes par la séparation de l'église et de l'état. Alors même qu'ils revinrent de ces idées extrêmes, ils se piquèrent toujours de ne réclamer pour l'église que la liberté, ce qui était la négation formelle des vieilles traditions et des notions mêmes du passé.

Voir dans l'école catholique de 1830 une tentative déguisée de retour au moyen âge serait aussi faux que de n'y voir qu'une sorte de romantisme religieux. Chez ses premiers initiateurs, ce libéralisme catholique venait plus du cœur que de l'imagination, mais non moins de la tête que du cœur. Ce n'était pas seulement pour eux une affaire de sentiment, ni encore moins une affaire de tactique; ils étaient avant tout guidés par une nouvelle vue des besoins et des intérêts de l'église, par la conscience des dangers que lui faisait courir la solidarité tant prônée du trône et de l'autel. Ils sentaient impérieusement l'urgence de réagir contre les spécieuses théories cousacrées par les noms de Bonald et de Maistre. L'écroulement de la monarchie légitime, les éclats qui en étaient

(1) Voyez le *Vandalisme dans l'art*, lettre de Montalembert à Victor Hugo.

retombés sur l'église et le clergé leur avaient bruyamment révélé les périls de toute intimité du sacerdoce avec les princes et les rois. En face du pillage de l'Archevêché et du sac de Saint-Germain l'Auxerrois, les plus clairvoyans des catholiques avaient senti la nécessité de dénoncer les vieilles et compromettantes alliances, de séparer hautement les intérêts de la religion de ceux de la légitimité et de l'absolutisme monarchique; en un mot, selon l'expression de l'un d'eux, de « dégager la cause catholique de toute solidarité temporelle, de toute alliance politique (1). » Telle fut la mission que se donnèrent, en 1830, La Mennais et ses jeunes disciples; tel fut le programme et le but de *l'Avenir*, et si, depuis, le clergé et les représentans attitrés des catholiques s'en sont écartés, ils n'ont guère eu à s'en féliciter. Dans cette entreprise hardie, les rédacteurs de *l'Avenir* ne s'arrêtèrent pas aux nécessités du moment, mais, à travers la fougue de leur polémique et en dépit même de leurs exagérations, ils déployèrent une singulière intelligence des temps nouveaux. Ils eurent, sur la situation de l'église et le rôle de la religion dans le monde moderne, sur les conditions de son existence et de son activité, des clartés dont leurs fautes et leurs imprudences ne sauraient obscurcir l'éclat. Les premiers ils comprirent que, pour l'église, la voie la plus sûre comme la plus honorable était de renoncer à jamais à l'appui du bras séculier pour « demander aux forces morales indépendantes ce qu'elle ne pouvait plus attendre d'une politique qui avait failli l'engloutir en s'abîmant si près d'elle (2). »

### III.

Le grand promoteur de ce mouvement, le plus remarquable qui ait agité les catholiques depuis la révolution, fut l'abbé Félicité de La Mennais. Ses antécédens, sa philosophie, ses doctrines théocratiques semblaient l'y mal préparer; mais il est des rôles pour lesquels on est plus fait par le caractère que par les idées. Personne, à cet égard, dans le clergé ou parmi les laïques, n'était plus propre à une telle initiative, plus capable de briser avec les errements du passé, avec les traditions et les préjugés d'un clergé élevé dans le respect de la dynastie déchue et dans la défiance de la liberté. Aucune main ne pouvait avoir moins d'hésitation ou de scrupules à trancher des liens séculaires sans se laisser attendrir par la commu-

(1) Montalembert, Avant-propos de ses œuvres, page 17.

(2) M. de Falloux, *le Parti catholique*, réimprimé dans le t. 1<sup>er</sup> de ses *Discours et Mélanges politiques*.

nauté d'anciennes luttes et d'anciennes affections. Aucune main, en revanche, n'était moins propre à cicatriser les inévitables et douloureuses blessures laissées dans le clergé et dans l'église par un pareil déchirement. Aussi La Mennais ne devait-il accomplir que la moitié de la tâche qu'il avait entreprise et l'abandonner sans avoir su l'achever. La conciliation de l'église et des libertés modernes, dont il proclamait la nécessité, ce ne pouvait être à des violens, à des emportés comme lui de l'effectuer.

Esprit tourmenté et superbe qui a traversé toutes les idées et les doctrines, s'éprenant avec une égale passion des plus contraires et apportant à leur défense la même logique hautaine; sceptique inconscient, altéré de certitude et dogmatique à outrance, s'attachant avec d'autant plus d'énergie aux vérités qu'il voyait luire devant lui qu'il ne découvrait tout autour que doutes et ténèbres; âme impérieuse, visiblement faite pour commander, qui ne sut former d'école que pour perdre tous ses disciples par ses inconséquences; nature nerveuse et fiévreuse, empreinte d'un pessimisme involontaire et d'une misanthropie innée, à tout âge mécontente des choses et des hommes (1), qui peut-être ne s'éprit tout à coup de la liberté que par dégoût des gouvernans et des représentans de l'autorité; ce sombre génie, qui bataillait pour la liberté, d'un ton aussi arrogant que naguère pour l'absolutisme, était fait pour compromettre par ses excès, par sa raideur et sa rudesse, toutes les causes qu'il devait successivement servir, les causes surtout, comme celle de l'église, qui demandent avant tout de la douceur, de la patience, de la mesure. C'est pourtant ce singulier catholique breton, qui fit sa première communion à vingt-deux ans, ce prêtre indiscipliné, sans vocation ni esprit sacerdotal, ordonné malgré lui et le regretant le lendemain; c'est ce contempteur de la raison humaine et cet apologiste de l'autocratie papale qui, le premier, à travers ses rêves théocratiques, a nettement aperçu les conditions nouvelles que font à la religion la société moderne et la démocratie.

Tel reste, à cinquante ans de distance, le vrai titre de gloire de La Mennais. Dans un âge où tant d'idées s'entre-croisent que leur sillage se confond et est bien vite effacé de la surface agitée du siècle, alors que l'action des plus énergiques et la parole des plus éloquens se perdent avec tant de rapidité, si ce remueur d'idées a laissé sur son temps quelque trace durable, c'est par *l'Avenir*; c'est par l'école qu'il a désertée et reniée après l'avoir, dès l'origine, discréditée par ses violences et ses intempérances de langage.

Cette tâche, dont les difficultés devaient si vite le rebuter, La

(1) Voyez la *Correspondance* de La Mennais à différentes époques.

Mennais ne l'avait pas affrontée seul. Si l'âge et le prestige de la renommée lui en donnèrent l'initiative, il en partagea l'honneur avec des hommes plus jeunes et plus fidèles à leur commune mission, avec d'illustres jeunes gens que l'on devait à tort appeler ses disciples, mais qui, en fait, furent plutôt ses associés et ses compagnons d'armes. Les deux plus célèbres, Lacordaire et Montalembert, alors âgés le premier de vingt-huit ans, le second de vingt ans, étaient jusque-là demeurés également étrangers aux travaux et aux vues de l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence*. Ils n'appartenaient ni l'un ni l'autre à ce qu'on nommait alors l'école mennaisienne. Ils n'étaient pas, comme leurs aînés Gerbet ou Salinis, par exemple, des élèves du maître, des adeptes de sa brillante et irrationnelle philosophie (1). Lacordaire et Montalembert étaient venus à La Mennais, des deux pôles opposés de la société française, lorsque, changeant presque subitement de front, le grand polémiste prit pour mot d'ordre : Dieu et liberté (2). Tous deux, attirés par ce double cri qui répondait aux secrets besoins de leurs âmes ardentes, étaient accourus au prêtre breton pour l'aider dans une œuvre que, sans lui, ils eussent tôt ou tard entreprise seuls et que seuls ils allaient bientôt reprendre sans lui.

Quelle était, en 1830, la nouveauté de l'enseignement de *l'Avenir*? C'est que, dans la société moderne, l'église ne peut plus revendiquer la liberté à titre de privilège, au nom de ses traditions et de sa mission divine, mais seulement comme sa part dans le patrimoine commun des libertés publiques. Cette vue, alors aussi hardie que profonde, le philosophe théocrate de *l'Essai sur l'indifférence*, dont les principes semblaient aboutir à la servitude, la devait moins à l'une de ces sourdes évolutions intérieures dont il était coutumier qu'aux suggestions du dehors, au spectacle offert par la France et par l'Europe de 1830.

Tandis qu'en France les colères populaires, déchaînées contre l'église, obligeaient le clergé des grandes villes à renoncer au costume ecclésiastique, des pays voisins, la Belgique et l'Irlande, fournissaient en quelque sorte la contre-épreuve de ce qui se passait chez nous, montrant quelles peuvent être la puissance de l'église et la popularité du clergé, là où, loin de paraître inféodés au pouvoir, ils font cause commune avec le peuple et avec la liberté.

Cette double leçon, donnée bruyamment par les faits, La Mennais et ses amis en tirèrent dès le premier jour toutes les conséquences,

(1) Lacordaire écrivait le 7 juin 1825 : « Je n'aime ni le système de M. de La Mennais, que je crois faux, ni ses opinions politiques, que je trouve exagérées. » (Voy. le Père Lacordaire, par Montalembert, p. 12.)

(2) Épigraphe de *l'Avenir*.

allant résolument jusqu'au bout de leurs idées. Révoltés contre cette alliance surannée des deux pouvoirs qui faisait retomber sur la croix les haines suscitées par les fleurs de lis, ils s'étaient promis de soustraire l'église à cette sorte de supplice de Mézence et de la détacher aux yeux des peuples du cadavre de la royauté à laquelle, depuis la restauration, elle semblait enchaînée. Non contents de briser les liens du clergé et de la dynastie déchue, ils se donnaient pour mission de rompre à jamais l'indécente union du sacré et du profane, du temporel et du spirituel, de séparer la cause du catholicisme de celle de tous ses fragiles appuis terrestres. La Mennais ne s'arrêtait pas là; de son œil d'aigle il embrassait l'intérêt de la société civile aussi bien que l'intérêt de la religion. Allant du premier coup au fond du problème, devançant Tocqueville et Quinèl, il aperçoit dans le divorce de l'église et de la société, du christianisme et de la liberté, le principe secret des stériles révolutions dont la frêle monarchie de juillet avait la présomption de prétendre marquer le terme. En unissant la cause de la religion à celle de la liberté, La Mennais se flattait de préparer le triomphe durable et pacifique de celle-ci. Ces hautes et fortes pensées, tant de fois et si vainement reprises depuis, *l'Avenir* les formule en termes magnifiques que n'ont jamais surpassés ni les chrétiens désireux de réconcilier la foi avec la société, ni les philosophes anxieux de voir la liberté politique privée chez nous de sa base la plus solide ou de son frein le plus efficace, le sentiment religieux.

Quel admirable début que les premières pages de *l'Avenir* et quel journal a jamais tenu à notre siècle un plus noble langage! Debout sur le vaste champ de ruines accumulées en moins d'un demi-siècle, entouré des décombres de tant de régimes écroulés, monarchie absolue, république, directoire, empire, monarchie selon la charte, le solitaire à la langue biblique cherche ce qui à travers tous ces bouleversements survit au fond du cœur des hommes, et il y découvre deux choses seulement : Dieu et la liberté. « Unissez-les, s'écriait-il, tous les besoins intimes et permanens de la nature humaine sont satisfaits ; séparez-les, le trouble aussitôt commence et va en croissant jusqu'à ce que leur union s'opère de nouveau (1). » A l'entendre (et combien de voix orthodoxes ou non nous ont depuis cinquante ans renvoyé l'écho de pareils regrets!) la cause fondamentale des commotions de nos vieilles sociétés chrétiennes, de la France en particulier, c'est qu'un concours de circonstances « qu'on ne déplorera jamais assez a mis momentanément en opposition la religion et la liberté, deux choses qui ne

(1) *Avenir* du 11 octobre 1830.

peuvent plus vivre l'une sans l'autre. » Et d'où ce divorce, pourquoi les hommes s'effraient-ils de Dieu? C'est qu'ils trouvent la servitude près de l'autel; c'est que, aux yeux des peuples, le catholicisme et le clergé asservis se sont rendus complices des pouvoirs qui avaient planté leur tente sur les débris de la liberté. De là, d'après La Mennais, les colères passionnées du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la révolution contre la religion; de là les défiances des peuples pour le christianisme, dans lequel ils ne voient qu'un instrument d'esclavage, et, par un inévitable retour, les défiances des catholiques pour tout ce qui se présente au nom de la liberté, nom qui réveille en eux trop de pénibles souvenirs et se confond dans leur esprit avec la haine du christianisme.

La tâche ainsi comprise était grandiose, le problème bien posé. Il s'agissait avant tout de détruire les préjugés de part et d'autre, de prouver aux libéraux que le catholicisme n'avait rien d'incompatible avec la liberté, et aux catholiques que la liberté suffisait à tous les besoins de la religion. La démonstration de *l'Avenir* était éloquente, le langage de La Mennais et de ses jeunes amis entraînant, l'heure propice. Parmi les catholiques désabusés par les déceptions de 1830, dans le jeune clergé surtout, ces séduisantes doctrines trouvaient faveur. Les exemples du dehors, les mouvemens des peuples et les révolutions mêmes semblaient apporter aux thèses de *l'Avenir* l'appui retentissant et irréfutable des faits. Aux hésitans La Mennais montrait la Belgique, l'Irlande, la Pologne, où la cause de l'église se confondait avec celle des libertés nationales; la Belgique, où une révolution, entreprise au nom des libertés publiques, était en train d'affranchir la religion en même temps que le pays; l'Irlande, où, pour conquérir l'émancipation des catholiques, O'Connell, alors l'athlète le plus populaire de la foi, le Samson de l'église opprimée, ne demandait d'autres armes que la presse libre et la libre parole. Quels argumens que de tels exemples pour un pareil polémiste! L'Irlande et la Belgique exerçaient sur la jeunesse catholique une influence qui se prolongea durant tout le règne de Louis-Philippe. Elles valurent à *l'Avenir* une bonne part de sa popularité, et à La Mennais plusieurs de ses plus illustres disciples, Montalembert notamment. C'est du fond de l'Irlande, en quittant O'Connell, dont il devait plus tard être appelé le pupille, que Montalembert, âgé de vingt ans, accourait pour se ranger autour de La Mennais, et ses premiers articles de *l'Avenir* étaient un appel en faveur de l'Irlande et de la Pologne.

Dans son ardeur pour la cause des peuples catholiques opprimés, *l'Avenir* inclinait à la politique de la gauche, à la politique de guerre et d'émancipation des nationalités. Ce n'était pas là sa seule

témérité, ni le seul point par lequel il confinât aux idées des révolutionnaires. Une fois lancé sur la pente du libéralisme, La Mennais n'était pas homme à s'arrêter en chemin. Ici comme toujours, une sorte d'aveugle logique devait l'entraîner jusqu'aux extrémités des thèses qu'il avait embrassées. Dès qu'il se mit à contempler le champ confus de la politique, son œil de prophète et de voyant involontaire aperçut promptement qu'en face des monarchies vieilles, l'avenir était à la démocratie. Ce fut une de ses vues, et en cela il vit plus juste et plus loin que tous ses élèves, Lacordaire excepté; mais, en découvrant du haut de son Sinaï les prochaines et menaçantes destinées de la démocratie, au lieu de s'en montrer effrayé, il se prit à les célébrer et à les bénir; il ne comprit pas qu'en précipiter la marche et en hâter le déchaînement ne pouvait être qu'une souveraine imprudence politique et religieuse. Non content d'opposer, par la plume de Montalembert, la légitimité des peuples à la légitimité des rois, non content de faire résonner aux oreilles des foules la retentissante et équivoque formule de la souveraineté du peuple, il demandait, dès 1830, que la franchise électorale fût « étendue aux masses; » il se plaisait à exposer le droit d'insurrection, à peser ce qu'on a appelé les cas de conscience de l'émeute. Déjà sous le prêtre perçait le démagogue.

Encore tout cela n'était-il que de la politique; mais bientôt, témérité suprême de la part de catholiques à une pareille époque, La Mennais, et avec lui Lacordaire et Montalembert, n'hésitaient pas à demander la résiliation du concordat, la séparation totale de l'église et de l'état. Ils sentaient, ce que d'autres ont eu le tort de méconnaître, que l'église et ses ministres ne sauraient jouir devant l'état de certaines prérogatives sans les payer de certaines charges. Ils sentaient que, pour pouvoir partout et toujours revendiquer la liberté, il faut ne se prévaloir que du droit commun, et, dans leur confiance en la liberté, ils offraient de lui sacrifier les derniers privilèges de l'église et sa charte de 1801. Ne reculant devant aucune des conséquences de ce droit commun, dans lequel ils voyaient le meilleur bouclier des libertés religieuses, ils appelaient de leurs vœux la suppression du salaire du clergé, qui « transforme le prêtre en fonctionnaire. » A leurs yeux, c'était l'unique moyen d'émanciper pleinement la religion, de rendre à l'église et au clergé l'indépendance et la popularité en les retremplant dans la pauvreté volontaire. Lacordaire, dans son juvénile désintéressement, allait jusqu'à engager le clergé à quitter ses vastes cathédrales, devenues « les temples de l'état, » pour transporter ses autels dans les granges et descendre comme les douze pêcheurs au milieu du peuple.

Ici encore, La Mennais et ses amis ne faisaient peut-être qu'anti-



ciper sur les temps. Leur témérité pouvait n'être qu'une prophétique clairvoyance. La séparation de l'église et de l'état leur apparaissant déjà dans la fatale logique des choses, ils avaient le droit de se demander s'il ne valait pas mieux pour l'église en prendre hardiment l'initiative et s'en donner l'honneur, renoncer d'elle-même aux avantages dont on la dépouillerait un jour et hâter spontanément une épreuve en réalité plus redoutable à l'état qu'à elle-même. Les esprits tels que La Mennais, qui habitent les hautes cimes, ont des vues de sommets; il leur est souvent donné de distinguer dans les brumes du lointain ce que l'œil d'autrui ne découvre que de près; mais alors même ne pas faire la part des distances et des temps, oublier les transitions et l'éloignement des transformations qu'on voit surgir de loin, c'est se condamner au rôle de rêveur et d'utopiste. Pour l'église du xix<sup>e</sup> siècle, au point de vue pratique, les conseils de *l'Avenir*, quand bien même ils n'eussent fait que devancer les âges, n'en étaient pas moins dangereux et en tout cas prématurés. Sur ce point, l'exemple de l'Irlande et des États-Unis était peu probant. Jamais l'église catholique et l'état n'y avaient été attachés par des liens aussi étroits, aussi multiples qu'en France ou dans la plupart des pays du continent. Pour assurer l'indépendance de l'église suffisait-il de briser les chaînes dont La Mennais exagérait le poids? N'était-il pas à craindre que, pour l'état, pour les adversaires de l'église, la séparation ne fût qu'un prétexte à la spoliation? qu'une fois le concordat aboli et l'indemnité du clergé supprimée, l'église se retrouvât exposée au joug de lois unilatérales, faites sans elle et peut-être contre elle, avec la servitude de la pauvreté en plus? Si les catholiques belges, s'inspirant en partie des idées de *l'Avenir*, ont cherché à émanciper l'église de toute tutelle du pouvoir civil, ils se sont gardés de renoncer à l'indemnité légitimement due au clergé en échange de ses biens confisqués. Ce que La Mennais et Lacordaire oubliaient, ce qu'ils eussent pu apprendre en passant la Manche ou l'Atlantique, c'est que, pour être vraiment libéral et équitable, pour porter des fruits de liberté, le divorce de l'église et de l'état doit s'accomplir à une époque de calme, dans des pays accoutumés au respect de toutes les libertés, avec une législation sincèrement tutélaire du droit d'association, respectueuse des fondations et de toutes les formes de propriétés, chose que possèdent les pays anglo-saxons, mais qui nous fera longtemps encore défaut. En dehors de là, ce qu'apporterait la séparation à l'église, c'est la tyrannie et non la liberté.

Les doctrines de *l'Avenir*, ainsi mêlées de vues profondes et de téméraires conseils, étaient trop étranges et trop risquées pour ne pas choquer une grande partie des fidèles, du clergé, de l'épiscopat,

d'autant qu'aux témérités des idées s'ajoutaient chez lui celles du langage. La Mennais était trop impérieux et trop impétueux pour que, sous sa plume, la forme couvrît le fond et en dissimulât les aspérités; il avait trop de confiance en ses propres lumières et en sa dialectique pour s'incliner devant les répugnances des évêques. A la désapprobation presque unanime d'un haut clergé demeuré gallican, La Mennais, qui continuait à combattre pour l'ultramontanisme en même temps que pour la liberté politique, prétendit opposer la suprême puissance devant laquelle il voulait tout courber, le pape. Pour se leurrer d'un pareil rêve, pour espérer en faveur de leurs doctrines la sanction formelle de Rome, il fallait des esprits aussi peu pratiques que La Mennais ou aussi inexpérimentés que ses jeunes amis.

La polémique de *l'Avenir* ne pouvait plaire au Vatican. En dehors de sa répulsion pour les nouveautés et de son naturel penchant pour le principe d'autorité, la cour papale, en butte aux attaques des libéraux d'Italie, ne pouvait voir dans les appels de La Mennais à la liberté et à la démocratie qu'un encouragement aux révolutionnaires italiens et aux insurrections contre le saint-siège. Par ce seul fait, les catholiques libéraux suscitaient déjà des défiances que tout leur dévouement à la monarchie temporelle des papes ne devait jamais entièrement dissiper. Néanmoins le Vatican répugnait à désavouer un homme regardé comme le premier apologiste de la foi et une doctrine qui, en France, en Belgique, en Allemagne même, éveillait de nombreuses sympathies. Si La Mennais fut condamné, c'est qu'il exigea un jugement. Fort du silence de Rome, il eût pu se retrancher derrière le *In dubiis libertas*. Il n'y consentit point, il ne craignit pas de forcer la papauté à se prononcer entre ses adversaires et lui. Le présomptueux vint à Rome sommer le saint-siège de parler. La réponse de Grégoire XVI fut l'encyclique *Mirari vos*, qui, sans nommer La Mennais, condamnait *l'Avenir*. Les libertés que la feuille catholique exaltait comme un gage de rénovation religieuse, Grégoire XVI, dans son rude langage théologique, les flétrissait « comme des erreurs absurdes, ou mieux, comme un délire. » Toutes les libertés modernes en paraissaient atteintes; la cour de Rome semblait leur avoir jeté un anathème que, trente ans plus tard, devait renouveler Pie IX. On sait quelles en furent les conséquences pour les personnes. La Mennais, un rebelle de tempérament, un démagogue inconscient, rétractait bientôt une soumission qu'il avait promise d'avance. Lacordaire, abattu et résigné, voyait, selon son expression, « tout crouler autour de lui; » il avait peine à se soustraire au désespoir et rêvait à se faire curé de campagne. Montalembert, incertain durant trois ans, s'obstinant dans une fidélité désintéressée, « moins peut-être à la personne de l'apôtre déchu

qu'à la grande idée qui semblait ensevelie dans sa chute, » ne s'arrêta qu'au bord de la révolte.

Tous deux, Lacordaire et Montalembert, avaient assisté à la ruine de l'œuvre de leur jeunesse. L'un à trente ans, l'autre à vingt-deux, ils pouvaient croire leur vie manquée et leur cause à jamais perdue. Et cependant, moins par leur propre penchant que sous la pression des circonstances, ils allaient bientôt rentrer en campagne avec le mot d'ordre de *l'Avenir* : Dieu et liberté, et cette fois, ils allaient rallier autour d'eux la plupart de leurs adversaires de la veille; mais, en dépit de leur prudence et de leur succès, ils devaient, selon la remarque d'un historien catholique, « souffrir jusqu'au dernier jour du faux départ de 1830 (1). »

#### IV.

Entre l'église et les libertés modernes, l'encyclique *Mirari vos* semblait creuser un fossé infranchissable. En fait, l'événement devait montrer que le fossé n'était ni si large ni si profond qu'il le paraissait. Les encycliques pontificales n'ont pas toujours le sens et la portée que nous leur prêtons. Le théologien seul en entend bien la langue, et la théologie est une science pleine de ressources. Il en a été de cette sorte de *Syllabus* de Grégoire XVI, comme un tiers de siècle plus tard du *Syllabus* de Pie IX. Les catholiques, jusque dans le réseau serré du dogme, gardent une faculté que l'infaillibilité du pape ne leur a pas enlevée, la faculté d'interprétation, sauf soumission à l'église. Cette liberté, le saint-siège, satisfait « d'avoir proclamé les principes, » en laisse d'habitude user les fidèles, dans le domaine politico-ecclésiastique du moins. Si l'encyclique *Mirari vos* condamnait les libertés modernes, spécialement la liberté des cultes et la liberté de la presse, les catholiques enclins au libéralisme allaient bientôt trouver que les foudres du Vatican n'atteignaient pas la sphère politique positive, qu'elles éclataient dans la haute et sereine région des idées théoriques. Ce que, d'après eux, l'église refusait d'admettre sous Grégoire XVI, en 1832, comme plus tard sous Pie IX, avec l'encyclique de 1864, c'est que ces libertés modernes, que la liberté des cultes et de la presse notamment, fussent un droit et un bien en soi; mais rien ne défend de les considérer comme la conséquence inévitable d'un certain état social, ni de les accepter et de les défendre à ce titre.

Cette distinction de l'absolu et du relatif, ou, pour parler le langage de l'école, de la *thèse* et de l'*hypothèse* (distinction qu'en un

(1) M. Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de juillet*.

jour de prudence *l'Avenir* lui-même avait eu soin d'établir), devait ouvrir aux catholiques libéraux une porte de sortie. Ce qu'ils ne pouvaient affirmer à un titre, ils étaient maîtres de le soutenir à un autre. Si la base de leur revendication en semblait rétrécie, il leur suffisait qu'elle fût orthodoxe. Qu'importe du reste aux indifférens la manière dont un Montalembert ou un Lacordaire conciliaient leur obéissance à Rome avec leurs aspirations libérales? A sonder le fond des doctrines, on trouverait que, parmi les hommes qui reprochent le plus durement aux catholiques « ces subtilités, » les accusant d'équivoques, beaucoup sont en réalité d'accord avec Rome dans leur notion de la liberté. Les révolutionnaires et l'extrême démocratie ont maintes fois prouvé qu'à leurs yeux la liberté n'était ni un droit ni un bien absolu. Le libéral par principes est rare, et plus rare encore celui qui conforme sa conduite à ses principes. Les théoriciens les plus convaincus de la liberté illimitée ne se sont-ils pas souvent, dans la pratique, révélés les ennemis ou les contempteurs des libertés essentielles, proclamant que le règne de la liberté ne devait commencer que lorsqu'elle n'aurait plus d'adversaires? S'il y a inconséquence de la part des catholiques qui se disent libéraux, cette inconséquence, contre laquelle ils protestent, nous semble en tout cas moins choquante que celle des prétendus libéraux, qui, dans l'intérêt de leur pouvoir ou de leurs doctrines, refusent à leurs adversaires les libertés au nom desquelles ils prétendent les gouverner.

Comment, après 1832, les catholiques revinrent-ils si vite à la liberté, sur laquelle les exagérations, la condamnation et la désertion de La Mennais jetaient pour eux un triple discrédit? Ils y furent ramenés par les nécessités de l'église, par les besoins et la tactique de sa défense. Ici encore on leur pouvait reprocher de voir dans la liberté moins un idéal qu'un expédient, moins un but qu'un moyen, et, pour tout dire, un *instrumentum regni*. Pour beaucoup, le reproche était fondé, mais ici encore étaient-ils seuls à le mériter? Aujourd'hui même ne pourraient-ils le renvoyer à nombre de leurs adversaires? Et, si pour cela, les catholiques devaient être taxés d'hypocrisie et de duplicité, combien de libéraux, combien de démocrates seraient obligés de se confesser du même péché!

Les deux plus vaillans compagnons d'armes de La Mennais, Montalembert et Lacordaire, une fois revenus de l'accablement de leur défaite, furent naturellement les premiers des catholiques à reprendre pour mot d'ordre la liberté. De la part de tous deux, du jeune pair de France et du futur orateur de Notre-Dame, ce retour à l'ancienne devise n'avait rien de surprenant; c'étaient l'un et l'autre des libéraux de tempérament. Tous deux étaient trop de leur temps et trop

de leur âge, tous deux sentaient trop bouillonner en eux les sources chaudes de l'éloquence pour ne pas souhaiter le règne de la liberté, qui semble de loin le règne de la plume et de la parole. Mais, jusque chez ces deux maîtres de la tribune et de la chaire, qui s'ignoraient eux-mêmes, cette ferveur nouvelle pour leur premier culte n'était pas simple affaire de caractère et d'éducation ; c'était autant affaire de conviction politique et religieuse (1). Tous deux, le dernier héritier de la pairie française, comme le restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique, étaient « des catholiques avant tout. » Si, quelques années à peine après la condamnation de *l'avenir*, ils osaient, assagis par l'expérience et aguerris par le malheur, relever la bannière tombée des mains de La Mennais, c'était comme champions de l'église qui avait désavoué La Mennais ; c'était pour la mieux défendre qu'ils venaient se replacer sur le terrain dont elle semblait les avoir expulsés. Au milieu des conflits de nos sociétés modernes, leur œil ne pouvait découvrir de meilleur champ de bataille, et cela était si vrai que, sur ce terrain suspect, ils allaient voir se ranger derrière eux la grande majorité du clergé et de l'épiscopat. Des hommes fort différens de tendances et de tempérament, d'origine et d'éducation : laïques, prêtres, évêques, religieux, journalistes, allaient avec plus ou moins de décision s'engager sur ce vaste champ découvert de la liberté, le seul où, sous le régime électif, les milices de l'église pussent évoluer à l'aise.

Rien de plus facile à comprendre, l'église et le clergé étant au nombre des vaincus de juillet, le pouvoir étant passé en des mains hostiles ou indifférentes, les catholiques, privés de l'appui ou des complaisances du pouvoir, se voyaient contraints de revendiquer au nom des libertés publiques et de la charte des droits et facultés qu'en d'autres temps la plupart d'entre eux eussent réclamés comme une part inaliénable de leur héritage historique, comme des prérogatives imprescriptibles de l'église. L'état et la constitution leur interdisant de se prévaloir d'un droit particulier ou antérieur, d'une sorte de droit divin, les défenseurs de l'église se réclamaient du droit commun, du droit naturel. Chassés des hauteurs privilégiées d'où ils avaient si longtemps régné, ils se reformaient en bataille et se retranchaient dans la plaine où ils avaient été refoulés par la révolution. Cette opération se fit sous l'impulsion et la direc-

(1) « Au temps de ma jeunesse, écrivait Lacordaire, dans ses derniers jours, je voulais, comme la plupart de mes contemporains, le triomphe définitif des principes de 89 ; mais la question libérale ne se présentait à moi qu'au point de vue de la patrie et de l'humanité. Quand je fus chrétien, mon libéralisme embrassa tout ensemble la France et l'église, car je compris que l'église avait besoin d'invoquer la liberté et de réclamer sa part du droit nouveau. » (*Testament du P. Lacordaire*.)

tion de Montalembert. Ce fut sous ce jeune et brillant *leader* que s'organisa ce qu'on appela le parti catholique; et, de fait, vers le milieu de la monarchie de juillet, l'immense majorité des catholiques était d'accord avec Montalembert. Prêtres et laïques se réclamaient plus ou moins nettement de la liberté, jaloux de combattre les ennemis de l'église avec leurs propres armes.

Durant la longue campagne pour la liberté de l'enseignement, les catholiques obéissaient tous au même mot d'ordre. Dans les écrits et les conférences des apologistes, dans la polémique des journaux catholiques, dans les mandemens des évêques, revenait sans cesse le nom de liberté. Anciens amis et anciens adversaires de La Mennais s'étaient tous ralliés sous le même étendard, y voyant avec la promesse d'utiles alliances un sûr gage de victoire. Les représentants les plus autorisés de la tradition ecclésiastique, les hommes les plus imbus de l'esprit sacerdotal et les moins enclins aux nouveautés, tels que l'abbé Dupanloup, qui s'était naguère réjoui de la condamnation de La Mennais et s'y était même employé (1), laissaient de côté leurs vieilles défiances et marchaient d'accord avec le jeune paladin de l'église et de la liberté. Tous, chose nouvelle alors et trop vite oubliée, s'entendaient pour revendiquer la liberté au nom même de la liberté, invoquant l'esprit moderne, tout comme les philosophes, et les conquêtes de la révolution, tout comme les tribuns de la presse ou des chambres. Ainsi l'abbé Dupanloup, qui, à travers les vivacités de sa polémique et l'impétuosité de sa dialectique, eut toujours soin de se tenir à l'écart des thèses risquées et restait en-deçà de beaucoup d'évêques. Alors qu'aujourd'hui même la liberté semble encore à tant de nous l'état de guerre perpétuel, le futur évêque d'Orléans écrivait dès 1845 ce mot profond : « La liberté, c'est la paix. » Dans une sorte de manifeste intitulé *la Pacification religieuse*, il acceptait au nom du clergé « le véritable esprit de la révolution française » et en invoquait les bienfaits, tout en « en déplorant avec M. Thiers les erreurs et les excès. » — « Vous avez fait la révolution de 1789 sans nous et malgré nous, mais pour nous, » ne craignait pas de conclure le supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas. Et en tenant ce langage, l'abbé Dupanloup, et le clergé dont il était déjà le plus retentissant porte-voix, n'exigeaient rien de plus que la liberté et le droit commun. Cette formule : « La liberté pour tous, sans privilège comme sans exception, » employée par l'archevêque de Tours, était admise de la plupart des évêques (2). « Nous disions fièrement, a écrit plus tard Montalembert, la vérité a besoin de

(1) Voyez *la Vie de Monseigneur Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, t. 1<sup>er</sup>, p. 131-134.

(2) *Ibid.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 348-349.

la liberté et n'a besoin que d'elle ; et aucune voix ne s'élevait alors parmi ceux qui avaient autorité dans l'église pour nous contredire et même pour nous avertir (1). » Les doctrines de liberté et de droit commun semblaient universellement acceptées et « affichées » par les catholiques de France comme par ceux des pays voisins. Le clergé proclamait d'une voix presque unanime la possibilité et la nécessité d'une entente entre l'église et l'état moderne sur le terrain des libertés politiques. L'un des prélats les plus en vue et les moins suspects d'entraînement, M. Parisi, évêque de Langres, ne craignait pas, dans ses *Cas de conscience*, de se prononcer pour *l'accord de la doctrine catholique avec la forme des gouvernemens modernes*. Et ces vues des prêtres et des évêques, les journaux qui depuis se sont constitués les juges des doctrines et les censeurs de l'épiscopat, loin de les désavouer, étaient les plus ardents à les répandre. *L'Univers* faisait sans scrupule, pour la liberté de la presse et la liberté des cultes, les deux libertés en apparence condamnées par l'encyclique *Mirari vos*, ce que tous les catholiques faisaient pour la liberté d'enseignement. « La liberté des cultes est chose sacrée pour nous, disait *l'Univers*, et si nous la revendiquons en notre faveur, nous la voulons au même titre pour toutes les sectes dissidentes. » — « Nous aimons plus la liberté que nous ne redoutons le mal qu'elle peut faire, » écrivait M. Louis Veillot, le futur adversaire et dénonciateur des catholiques libéraux (2).

Catholiques libéraux, tous les catholiques l'étaient alors plus ou moins. Certes, à travers cette conformité d'opinion et cette unité d'action, on pouvait déjà apercevoir entre eux des différences de goûts, de tempéramens, de tendances. Les uns avaient dans la liberté une foi plus confiante, plus robuste ; les autres ne la réclamaient que par politique et pour ainsi dire sous bénéfice d'inventaire. Pour leur jeune chef, pour le fils des croisés, qui l'avait saluée dès les premiers balbutiemens de sa parole et qui, au seuil de la vieillesse, devait encore dire d'elle : « Je l'adore (3), » la liberté était comme une dame dont il était fier de porter les couleurs et qu'à travers ses passagères défaillances il servait avec une chevaleresque passion, toujours prêt à rompre une lance pour faire confesser à tout venant qu'elle était la plus belle. On n'eût pu demander à tous le même amour, mais tous combattaient avec la même devise sous la même bannière, les uns plus prudens et plus réservés, les autres plus ardents et plus confians, mais tous unis, marchant la main dans

(1) Montalembert, Avant-propos de ses *OEuvres*, p. 29.

(2) Textes tirés de *l'Univers* de 1845 à 1849 et cités avec d'autres analogues par le biographe de M. Dupanloup, t. 1<sup>er</sup>, p. 348.

(3) Montalembert, *Moines d'Occident*, Introduction, dernier chapitre.

la main, s'encourageant et s'excitant, se modérant et se complétant réciproquement. Dans cette brillante et jeune armée, s'il y avait déjà des actes d'indiscipline, spécialement du côté de la presse et de *l'Univers*, il n'y avait pas de rébellion ni encore moins de guerre civile.

A cette époque, Montalembert était le chef reconnu de tous les catholiques, et l'abbé Dupanloup payait les amendes de M. Veillot. Le père Lacordaire, se rappelant les divisions passées, ne soupçonnant pas encore les querelles prochaines, traçait dans une lettre familière un piquant tableau de l'union qui régnait entre les catholiques : « Il n'y a pas quinze années encore, écrivait l'ancien rédacteur de *l'Avenir*, il y avait des ultramontains et des gallicans, des cartésiens et des menaisiens, des jésuites et des gens qui ne l'étaient pas, des royalistes et des libéraux;.. aujourd'hui tout le monde s'embrasse, les évêques parlent de liberté et de droit commun; on accepte la presse, la charte, le temps présent. M. de Montalembert est serré dans les bras des jésuites, les jésuites dînent chez les dominicains, il n'y a plus de cartésiens, de menaisiens, de gallicans, d'ultramontains, tout est fondu et mêlé ensemble (1). »

En effet, Montalembert à la tribune, Lacordaire et Ravignan dans la chaire de Notre-Dame, Ozanam à la Sorbonne, Dupanloup dans ses brochures, Veillot dans son journal, combattaient pour la même cause, sinon avec les mêmes armes, du moins sous le même drapeau. Les premières dissidences datent de la fin de la monarchie de juillet, et elles portaient plutôt sur le ton de la polémique que sur le fond. Elles ne devaient éclater qu'en 1849, à l'heure de la victoire, ainsi qu'il arrive souvent. Jusque-là, il n'y avait guère entre les champions du catholicisme que des différences de talent, de tempérament, d'éducation, d'où devaient, il est vrai, naître en partie les divergences de vues après les dissonances de ton et d'attitude. Chacun, en effet, en servant à son poste la cause commune, se ressentait de son origine autant que de son caractère : Montalembert, conservant à travers la foi chrétienne et le dédain des privilèges la fierté aristocratique du gentilhomme, avec quelque chose de hautain et de chevaleresque à la fois; Lacordaire, le moine-citoyen, qui se déclarait pénitent catholique et libéral impénitent, inaccessible aux timidités et aux découragemens vulgaires, ayant sous la robe de bure, comme naguère sous la robe de l'avocat, gardé la généreuse confiance de la bourgeoisie de 1830; Dupanloup, le prêtre doublé de l'humaniste classique, « vrai homme de guerre par nature, » homme de tradition et d'autorité par éduca-

(1) Lettre à M<sup>me</sup> Swetchine, 18 juin 1844.



tion et par conviction, exerçant autour de lui le double ascendant du caractère et de l'esprit sacerdotal; L. Veillot enfin, le plébéien, l'enfant du peuple, chez lequel le Gaulois perçait sous le chrétien, écrivain de race à la verve populaire, court d'instruction et d'idées, riche d'éloquence, d'émotion, de traits, de sarcasmes, démocrate ou mieux démagogue à sa façon, réaliste ou naturaliste par tempérament et par éducation, journaliste avant tout, en ayant tous les talens et tous les défauts, apportant à l'église l'embarras en même temps que le secours d'une plume trempée plus souvent dans les âcres rancœurs du siècle que dans l'onctueuse douceur de l'évangile; défendant la religion avec les procédés, les gestes, le ton de voix, le vocabulaire de ses adversaires les moins scrupuleux et les moins raffinés, autoritaire par goût et bientôt par système, n'ayant guère jamais vu dans la liberté qu'une enseigne bonne à séduire les badauds. En dehors même du directeur de *l'Univers*, qui était comme égaré au milieu d'eux, et dont le langage et les violences excitèrent, dès les premières années, leurs inquiétudes et leurs secrètes tristesses, des hommes aussi différens, d'une personnalité aussi tranchée, ne pouvaient sur tous les points toujours penser et agir de même. Ils ne pouvaient rester unis, comme il appartient à des esprits d'élite, qu'à force de tolérance et d'estime réciproque. Leur union était maintenue par des liens d'amitié qui la préservèrent jusqu'au bout à travers les dissentimens de détails et les désaccords passagers. Ils avaient un égal dévouement à la cause commune et une même conviction sur la manière de la servir; la désertion d'une partie de leurs amis ne devait faire que les serrer les uns contre les autres sur le terrain des libertés publiques, où eux du moins s'étaient sincèrement et résolument établis.

## V.

La liberté, dont le nom, depuis un siècle, a servi de réclame à des doctrines si différentes, est une chose essentiellement multiple, bien que malaisée à scinder. Elle se présente sous des aspects divers qui sont loin d'exciter les mêmes sentimens chez tous les hommes; beaucoup la vénèrent sous une face qui la maudissent sous une autre. Ce qui fait le prix de la liberté politique, de la liberté sans épithète, c'est qu'elle est la meilleure garantie des autres; c'est que, alors même qu'elle les conteste ou les supprime, elle fournit des armes pour les reconquérir. Les catholiques de 1840 le comprenaient, et c'est pour cela que, en France comme en Belgique, la plupart étaient libéraux.

Entre toutes les libertés publiques, deux surtout tiennent au cœur des catholiques, les deux dont les gouvernemens leur disputent le plus souvent l'usage : la liberté d'enseignement et celle d'association, deux facultés presque également essentielles à sa mission, que l'église revendique comme un droit naturel chaque fois qu'elle ne peut les exercer comme un privilège. C'est ce double besoin qui, à quarante ans de distance, a contraint les catholiques de se réclamer de nouveau du nom de liberté, alors même qu'ils ont cessé de se dire libéraux et que beaucoup s'en sont volontairement enlevé le droit. C'est autour de ces deux questions, intimement liées l'une à l'autre, qu'au *xx<sup>e</sup>* siècle comme au *xix<sup>e</sup>*, porteront principalement les luttes religieuses, jusqu'à l'ère encore éloignée de la pacification définitive dans le règne incontesté de la liberté. Sur ces deux points, non moins débattus sous la monarchie de juillet qu'aujourd'hui, les catholiques de 1840 prétendaient bien défendre les droits de la conscience avec les intérêts de l'église.

La révolution a, pour le droit d'association, fait parfois aux catholiques une situation aussi dure qu'irrationnelle. Ce droit, dont elles avaient longtemps été investies à titre de privilège, les congrégations religieuses se le sont vu disputer, alors qu'en principe on le proclamait pour tous. Après avoir été, pour ainsi dire, au-dessus de la loi, elles ont été en quelque sorte mises hors la loi, hors du droit commun par les défiances des gouvernemens ou les haines de la démocratie. Comme s'il ne pouvait se renfermer dans sa sphère légitime, l'état, après avoir imposé le respect des vœux monastiques, a prétendu les interdire ou les réglementer à sa guise. Aux prétentions de l'état les catholiques libéraux opposaient la liberté et l'égalité devant la loi. Ils étaient tous trop profondément catholiques pour ne pas prendre en main la cause des moines, qui sont la grande originalité et la grande force du catholicisme. La renaissance monastique du *xix<sup>e</sup>* siècle était pour eux un des meilleurs signes de la renaissance religieuse, et ils pouvaient se flatter d'y avoir largement contribué. Tous avaient le respect et l'amour du froc. Lacordaire était fier de le porter, Montalembert s'en faisait l'historien. Rien ne leur tenait plus à cœur que de rendre en France à l'habit religieux le droit de bourgeoisie qu'il avait perdu en 1790. Sentant que, pour l'église comme pour l'état, le terrain de la liberté était le plus sûr, ils refusaient dès lors de se prêter à la distinction des congrégations reconnues et non reconnues; ils préféraient n'invoquer que le droit naturel et le droit public.

Ils agirent à cet égard avec non moins de résolution que pour la liberté d'enseignement. Convaincus, selon le mot de l'un d'entre eux, que la liberté se prend et ne se donne pas, ils affirmèrent leur droit

en l'exerçant. De même que, en 1831, ses amis et lui avaient, à l'encontre des lois existantes, fondé une école libre, Lacordaire, la tête rasée, se montrait un jour aux yeux étonnés de son auditeur de Notre-Dame, dans la robe blanche et le manteau noir de Saint-Dominique (1). Entre tous les ordres monastiques il avait choisi celui contre lequel paraissaient s'élever le plus de souvenirs. Ressusciter en France, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, l'ordre de Torquemada et de Jacques Clément, n'était-ce pas un défi à l'esprit public et à cette liberté moderne dont on réclamait si hardiment sa part? Telle n'était pas, sans doute, dans son audace calculée, la pensée de Lacordaire. S'il ne lui déplaisait pas d'affronter les préventions du siècle, ce qui l'attirait vers les frères prêcheurs, vers ceux qu'un ancien sobriquet surnommait les *Domini canes*, ce n'était certes pas leur rôle dans la fondation du saint-office, c'étaient plutôt les grands souvenirs de saint Thomas d'Aquin et de Savonarole, ce nom même de frères prêcheurs qui allait à la vocation et au caractère militant de l'orateur catholique, et aussi peut-être les règles de l'ordre, ces règles d'une austérité à décourager la mollesse contemporaine, mais dont les constitutions démocratiques et électives semblaient mieux que toute autre charte monastique s'adapter à la pratique de la liberté moderne.

Avec un grand sens, Lacordaire avait en tout cas compris ce que donne de force et de durée la perpétuité d'une famille monastique, dans laquelle les idées et les affections se transmettent de main en main plus sûrement que dans une famille selon le sang. En cela il avait vu juste : grâce à sa prise d'habit, l'ardent orateur s'est, avec son libre esprit, avec sa flamme et sa sympathique compréhension du monde moderne, survécu dans les enfans qu'il avait engendrés à la vie religieuse et élevés à l'amour de leur époque et de leur pays en même temps qu'à l'amour de l'église. Après bientôt un demi-siècle, l'ordre restauré par Lacordaire est demeuré la portion la plus libérale du clergé français, la plus ouverte aux idées du dehors, la plus intelligente de l'esprit nouveau, la plus désireuse de le réconcilier avec l'église. Il serait facile de le prouver avec des noms propres; on n'aurait que l'embaras du choix. Cela n'a pas empêché les fils de Lacordaire de compter, en 1871, des mar-

(1) Lacordaire annonçait nettement en fondant ses diverses maisons l'intention de recommencer au besoin le procès de l'école libre de 1831. « Se laisser tirer de chez soi par la force, y rentrer dès que la force sera loin; protester publiquement, réclamer judiciairement la jouissance de la propriété; la jouissance reconnue, y rentrer avec les siens; » telle était la ligne de conduite qu'il s'était tracée et qu'il conseillait à toutes les communautés menacées. La modération du roi, celle de ses ministres et l'influence de la libre discussion, le dispensèrent de ces luttes judiciaires. (Voyez la *Vie du père Lacordaire*, par Foisset et le *Père Lacordaire*, par Montalembert.)

tyrs parmi les victimes du fanatisme irrégulier et de l'aveugle férocité des foules incrédules. Cela ne les a pas empêchés de voir, en 1880, leurs couvens et leurs collèges fermés en vertu de lois que cinquante ans de tolérance publique pouvaient faire croire surannées, ni d'être violemment dispersés au nom d'un gouvernement dont, à l'instar de leur restaurateur, ils admettaient loyalement le principe et qu'on eût cru intéressé à laisser circuler sous l'habit de Saint-Dominique un souffle libéral dans l'église. Il est vrai que, si depuis trente ans, tout le clergé eût partagé les sentimens et témoigné du même esprit que les héritiers de Lacordaire, la soutane noire ou blanche n'eût peut-être pas excité les mêmes fureurs chez un peuple en démence, et l'on n'eût peut-être pas vu les pacifiques habitans des abbayes de la Trappe ou de Solesme privés de la liberté de jeûner en commun, de garder le silence sous les froides arcades de leurs cloîtres, ou de se relever de nuit pour psalmodier ensemble au milieu des ténèbres des cantiques en langue morte.

Le procès de la liberté monastique, Lacordaire l'avait, sous la monarchie de juillet, gagné devant l'opinion, moins par son éloquence et sa résolution que par son libéralisme notoire, que par son adhésion publique et répétée aux principes de la société moderne (1). La liberté des associations religieuses ainsi reconquise, les catholiques libéraux, ou ceux qu'on devait plus tard désigner ainsi, étaient loin de la réclamer uniquement pour leurs amis. Ils la revendiquaient pour tous, sans en excepter l'ordre qui passait pour le moins favorable à leurs idées et parmi lequel ils étaient exposés à rencontrer le plus d'adversaires. Les jésuites français ne se séparaient pas, il est vrai, des autres catholiques et ne répudiaient ni le concours ni les doctrines des « libéraux. » — « Nous servions tous deux la liberté chrétienne sous le drapeau de la liberté publique, a dit du père de Ravignan le père Lacordaire dans sa notice sur son éloquent émule. C'était comme citoyen, au nom de la charte et de la liberté de conscience que Ravignan, dans un écrit public, réclamait le droit d'être et de se dire jésuite. Lorsque, en 1844, au plus fort de la campagne pour la liberté de l'enseignement, les universitaires, assiégés par les ennemis du monopole, imaginèrent pour rompre les lignes d'investissement une diversion contre les jésuites, Montalembert et ses amis, loin d'abandonner ces alliés compromettans, mirent à les défendre plus de chaleur et d'opiniâtreté que l'épiscopat et que la cour même de Rome (2). Comme c'était au

(1) Voyez son *Mémoire pour le rétablissement des frères prêcheurs*.

(2) Voyez la *Vie de Monseigneur Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, t. 1<sup>er</sup>, p. 426, et les discours de Montalembert à la chambre des pairs, par exemple le 8 mai 1844.

nom d'un principe de liberté, ou mieux au nom de l'égalité devant la loi, qu'ils maintenaient le droit des jésuites à enseigner aussi bien qu'à vivre en commun, ils se montrèrent plus opposés que les évêques et que la compagnie de Jésus elle-même au compromis qui, pour la faire tolérer en France, aliénait une partie de ses droits. Ils savaient du reste que le gouvernement « tenait à n'être pas persécuteur » et qu'il voulait éviter toute apparence de violence. Ce fut malgré les conseils de Montalembert que M. Guizot, aidé de Rossi, obtint du saint-siège et du général des jésuites la dispersion volontaire des membres de l'ordre et la fermeture spontanée de leur noviciat. A une pareille transaction plusieurs des hommes qui se tenaient ferme sur le terrain du droit commun eussent préféré la guerre ouverte. Aussi l'évêque de Langres, en cela leur organe, avait-il conjuré les jésuites de subir toute espèce de persécution plutôt que de sacrifier « le principe de liberté qui est humainement aujourd'hui le boulevard de l'église (1). »

Sous la monarchie de juillet, comme sous la troisième république, la cause des associations religieuses se liait intimement à celle de la liberté d'enseignement, et alors de même qu'aujourd'hui, s'il avait pour lui l'opinion populaire et peut-être les nécessités de la politique, le gouvernement n'avait de son côté ni les principes ni la logique. Montalembert et ses amis avaient l'avantage de combattre pour la liberté de l'enseignement « une main sur l'évangile et l'autre sur la charte » qui l'avait promise sans la donner. Cette dette de la monarchie, dont durant dix-huit ans les catholiques ne cessèrent de réclamer le paiement, ne fut soldée que par la république. A la fin du règne de Louis-Philippe, la plupart des catholiques, las d'une guerre de quinze ans, las de ne pouvoir faire brèche au monopole universitaire, étaient découragés. Montalembert et Dupanloup déplo- raient entre eux la faiblesse et l'inertie de l'épiscopat (2). Leur cause, il faut le dire, avait comme d'habitude été compromise par les excès et les intempérances de certains de leurs alliés par d'injustes et calomnieuses attaques contre l'enseignement et la moralité de l'université, par la violence d'une presse religieuse qui commençait à déconsidérer une cause que les sarcasmes et l'injure n'ont jamais servie. Aussi les catholiques eussent-ils pu attendre longtemps la victoire sans l'aide inattendue d'un de ces bouleversements,

(1) Lacordaire, il est vrai, en cela peut-être plus pratique que beaucoup de ses amis, n'était pas aussi opposé à un pareil compromis. Il craignait que la politique du tout ou rien n'entraînât, avec la proscription des jésuites, la ruine des dominicains et des autres congrégations à peine rétablies.

(2) L'abbé Lagrange, *Vie de Monseigneur Dupanloup*, t. 1<sup>er</sup>, p. 430.

qui, à la courte échéance de quinze ou vingt ans, viennent périodiquement renverser les gouvernemens de la France.

## VI.

La révolution de 1830 avait été en grande partie faite contre le clergé, celle de 1848 fut faite sinon pour lui, du moins à son profit. Quel changement en moins d'une génération ! Le peuple qui, dix-sept ans plus tôt, saccageait l'Archevêché et poursuivait dans les rues le costume ecclésiastique, appelait le clergé à bénir ses frères arbres de la liberté. La première assemblée élue par le suffrage universel inscrivait le nom de Dieu au fronton de sa constitution républicaine. Les catholiques qui avaient donné à leurs coréligionnaires le mot d'ordre de liberté eussent pu réclamer le mérite de ce prompt revirement populaire. Ils recueillaient alors, avec le bénéfice de la froideur ou des ombrages que leur avait témoignés la monarchie de juillet, le bénéfice de leur indépendance vis-à-vis de la royauté déchuë, et aussi de la popularité que valait alors partout au clergé l'attitude du nouveau pape, Pie IX.

Aucun parti n'était mieux préparé à profiter d'une révolution qu'ils n'avaient pas appelée, mais qui semble les avoir moins surpris que la plupart des vaincus ou des vainqueurs du jour. Libres pour le plus grand nombre de toute attache dynastique, ils se déclaraient par la bouche de Montalembert « prêts à descendre dans l'arène avec leurs concitoyens pour revendiquer toutes les libertés politiques et sociales (1). » Ils étaient disposés à s'associer loyalement aux espérances et aux expériences de la nation. Comme la révolution de février se montrait respectueuse de l'église, ils pouvaient sans scrupules faire bon visage à la république. Les plus ardents, Ozanam et l'abbé Maret, depuis évêque de Sura, fondaient, sous la direction de Lacordaire, un journal républicain catholique, *l'Ère nouvelle*, qui sembla reprendre le programme politique de *l'Avenir*. *L'Univers* ne restait pas en arrière ; il était de ceux qui prêchaient que la démocratie n'était qu'une application du christianisme et que la révolution de 1848 était l'avènement de la pensée chrétienne dans le gouvernement de la société. Tous étaient loin d'aller jusque-là ; mais la plupart parlaient le langage du temps et, comme bien d'autres, ils le parlaient avec la sincérité de l'illusion et l'espèce d'abandon confiant qui accompagne les premières semaines des révolutions. Les journées de juin vinrent bientôt, parmi eux comme dans le pays presque tout entier, décourager les optimistes,

(1) Montalembert, Manifeste du 28 février 1848.

raviver les défiances contre la démocratie et faire prévaloir une politique de pessimisme et de résistance.

Au milieu du désarroi des partis et de l'effacement de l'opinion, les inquiétudes du pays donnaient aux défenseurs attirés de l'église un ascendant qui eût paru inouï quelques mois plus tôt. Leurs chefs surent le mettre à profit avec un singulier esprit politique. Parmi les plus jeunes députés de la fin du dernier règne, les catholiques avaient rencontré un homme d'état de race, chez lequel un tact politique inné tenait lieu d'expérience, un homme d'un esprit à la fois fin et élevé, d'une éloquence noble et simple, possédant à un haut degré la première qualité d'un homme de gouvernement, le sens pratique. Plus froid que Montalembert, qui était plutôt un agitateur qu'un chef de parti, moins accessible à l'engouement comme au découragement, M. de Falloux était par là même plus propre à la direction d'un gouvernement et à la conduite des affaires. Ce fut l'homme politique des catholiques; il avait l'avantage de n'avoir d'illusions ni sur les personnes ni sur les choses. Les catholiques les plus illustres, au dedans et au dehors des assemblées, étaient du reste d'accord. Si, en décembre 1848, M. de Falloux fit taire ses répugnances à entrer au ministère, ce ne fut que sur les instances, ou mieux sous la pression de Montalembert et de Dupanloup (1). Les rivalités de personnes leur étaient absolument étrangères, ils ne songeaient qu'à la défense de la cause commune et ils étaient d'accord sur la tactique à suivre. A l'opinion publique, encore mal remise des terreurs de juin, à la société en péril, ils offraient le secours de la seule force restée debout, la religion. Dans le désordre qui suivait la tempête, au lendemain de la secousse où l'état avait cru périr, leur voix fut entendue. Ils trouvèrent comme allié un de leurs plus redoutables adversaires de la veille, M. Thiers. La bourgeoisie sceptique avait, devant le déchaînement populaire, perdu l'assurance de son optimisme. Ainsi s'explique la loi sur l'enseignement de 1850. Pour les catholiques qui la provoquèrent, comme pour les politiques qui l'acceptèrent, ce fut avant tout une loi de salut social.

Nous n'avons ici ni à étudier ni à juger cette loi fameuse. Nous pourrions pour cela renvoyer au jugement porté par un ancien universitaire, demeuré fidèle au principe de liberté (2). Cette loi, que l'on a comparée à l'édit de Nantes et au concordat, était à bien des égards, tout comme le concordat et l'édit de Nantes, un compromis,

(1) M. de Falloux en a fait lui-même le récit dans un volume sur l'évêque d'Orléans.

(2) Voyez *Dieu, Patrie et Liberté*, par M. Jules Simon; et aussi *la Liberté d'enseignement et l'Université sous la troisième république*, par M. Émile Beaussire.

un traité de paix après de longues hostilités. La guerre de vingt ans de l'église et de l'université se terminait par un partage du territoire en litige, c'est-à-dire de l'enseignement. Aussi l'instrument diplomatique, la loi qui consacrait les conditions de cet accord, est-elle réellement sortie des négociations menées en dehors de la chambre, dans la grande commission, où sous l'arbitrage et la présidence de M. Thiers, représentant les intérêts de l'état, siégeaient les représentans de l'église, tels que M. Dupanloup, et ceux de l'université, tels que Cousin et Saint-Marc Girardin.

De là les mérites et aussi les défauts, de là le fort et le faible de la loi de 1850. C'était un traité de paix entre deux puissances rivales en face d'un ennemi commun, et, comme il arrive de la plupart des traités, celui-là n'était sûr d'être respecté qu'autant que la force et les intérêts des deux parties contractantes resteraient à peu près dans la même situation. En pareil cas, un traité ou un acte législatif a d'autant plus de chances de durée qu'il paraît moins léonin, que les vainqueurs du jour s'y font concéder moins d'avantages. C'est malheureusement ce que, aux heures de triomphe, oublient presque toujours les partis ou les peuples. Il eût ainsi été peut-être plus politique de la part des catholiques de ne pas pousser aussi loin leurs conquêtes, de montrer moins d'exigences, de s'en tenir strictement à la liberté, en répudiant tout ce qui avait l'air d'un privilège. A cet égard, la loi de 1850, comme plus tard, bien qu'à un moindre degré, la loi sur l'enseignement supérieur de 1873, était pour les catholiques un triomphe trop complet pour être longtemps toléré du pouvoir civil. Plusieurs articles étaient une sorte d'imprudence de la part de ceux qui les avaient fait insérer, l'ensemble de la loi risquait d'en être tôt ou tard compromis. Telle était, par exemple, la place prépondérante faite au clergé dans les conseils de l'instruction publique, que la loi, du reste, avait le mérite de rendre électifs. Telle était surtout la dispense de diplôme accordée aux congréganistes. Une telle inégalité ne pouvait se concevoir que pour une période de transition. Le privilège de la lettre d'obédience était trop manifeste pour être longtemps accepté; ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il ait duré trente ans.

Une chose certaine, c'est que cette loi de 1850, dont le principal avantage était de substituer la concurrence au monopole, devait rester la plus favorable à l'église que les catholiques aient connue dans ce siècle. Ils n'en reverront assurément jamais de pareille en France. Or, cette loi qui nous semble si propice aux intérêts religieux, les catholiques furent loin d'en être tous satisfaits. Plusieurs, et non des moins écoutés, la trouvèrent insuffisante, nuisible même. Cette charte d'émancipation de l'enseignement, ainsi que l'appelait



en 1880 un sénateur catholique (1), devint le point de départ de la scission du parti catholique. On croirait qu'elle n'eût dû être combattue que par les avocats de la démocratie ou par les défenseurs des droits de l'état. Nullement, elle compta parmi ses plus ardents adversaires la principale feuille religieuse, *l'Univers*. Il est vrai que, près de certains libéraux de 1830, tels que M. de Rémusat, cette opposition ne fut pas étrangère au succès de la loi, en rassurant les hommes inquiets des prétentions ultramontaines. « Les attaques de *l'Univers* nous ont valu cinquante voix, » me disait à ce propos M. de Falloux (2).

Cette loi qui, d'après la gauche, livrait la France à l'église et aux jésuites, l'organe le plus répandu des catholiques la déclarait « une déception, une défaillance de la raison et de la conscience, un pacte avec le mal, une monstrueuse alliance des ministres de Satan avec ceux du Christ. » Que lui reprochaient les intransigeans de droite? Ils lui faisaient au fond le même procès que les démocrates de gauche, tant il est vrai que les partis extrêmes ont même esprit et même méthode! Ils lui reprochaient de rompre l'unité morale de la France, réclamant l'unité religieuse comme d'autres l'unité nationale, prétendant jeter les générations dans un moule uniforme et mettre sans partage la main sur les âmes. Ils accusaient M. de Falloux d'avoir sacrifié les principes et proclamé le dogme de l'indifférence religieuse. Ils s'élevaient en particulier contre le droit d'inspection de l'état, réduit pourtant au minimum. Ils allaient jusqu'à s'irriter de la présence des évêques au milieu des incrédules du conseil de l'instruction publique. Rien ne trouvait grâce devant l'incurable défiance des purs, ni la loi, ni ses auteurs, ni M. de Falloux, ni Montalembert, ni M. Dupanloup, que, dans sa correspondance, Louis Veuillot signalait comme le mauvais génie de Montalembert. Bien plus, le père de Ravignan, qui, en cela, comme d'habitude, marchait d'accord avec M. Dupanloup, se vit dénoncer à Rome, auprès du général des jésuites, comme un des fauteurs de ce projet de loi schismatique, pour avoir apporté aux fils de Voltaire le scandaleux concours des fils de Loyola (3). Il ne fallut rien moins que l'intervention directe du Vatican et du nonce, sur la demande d'un grand nombre d'évêques, pour faire taire l'opposition de la feuille ultramontaine. Si grande que se

(1) Discours de M. Chesnelong en mai 1880.

(2) C'est du reste à l'occasion de la liberté d'enseignement que s'étaient manifestées, dès avant 1848, les premières divergences publiques des catholiques. *L'Univers* avait déjà, en 1847, pris M. Dupanloup à partie pour ses concessions aux universitaires et à l'état. (Lagrange, t. 1, p. 414-415.)

(3) *Vie du père de Ravignan*, par le père de Ponlevoy, t. II, chap. xx.

montre, dans tous les camps, la déraison des partis, rarement on a vu un pareil aveuglement. Durant les longs mois pendant lesquels le sort en fut suspendu, la loi de ce siècle la plus favorable à l'église coûta à ses défenseurs presque autant d'efforts à Rome qu'à Paris (1).

Les chefs politiques et religieux du parti catholique, du parti que M. Thiers devait bientôt appeler le parti des ingrats, étaient navrés de ce qu'ils appelaient la folie effroyable de *l'Univers*. « Ce journal, écrivait M. Dupanloup en 1849, est une plaie vive au sein de l'église de France. Il y a déjà fait de grands maux, il en prépare de plus grands encore; vous le verrez si on ne l'arrête pas. » Et quelques mois plus tard, en février 1850: « Je le répète, c'est une plaie qui sera bientôt inguérissable. Il y faudrait immédiatement un coup décisif, mais qui ose quelque chose? » Avec un tel journal, en 1801, ajoutait l'évêque d'Orléans, le concordat était impossible (2).

La plaie, ainsi que s'exprimait M. Dupanloup récemment nommé évêque, allait devenir chaque jour plus large et plus profonde. Une loi qui semblait consacrer le triomphe de leurs communs efforts durant vingt ans avait, pour plus d'une génération, brisé le faisceau des forces catholiques. « J'ai vu, disait Montalembert, j'ai vu se dissoudre l'armée que j'avais formée pendant vingt années de luttés. » Il voyait, en effet, son plus brillant lieutenant, à la tête du gros de ses troupes, abandonner le terrain où ils avaient combattu ensemble, et, malgré un dernier effort pour les y ramener, il n'y devait jamais parvenir. La rupture était définitive. *L'Univers*, qui n'avait pas reculé devant elle, allait prendre soin de l'accentuer. M. Veuillot se félicitait d'en avoir pris l'initiative. Il écrivait alors à un prélat de ses amis « qu'il fallait au plus vite diviser le parti catholique pour en sauver quelque chose et éviter qu'il ne tombât tout entier sur la question religieuse dans les bras de l'Université, sur la question politique dans le jeu du conservatisme bourgeois, représenté par M. Thiers (3). »

Ce qui blessait particulièrement le directeur de *l'Univers*, c'était en effet de voir des catholiques donner la main à M. Thiers et à leurs anciens adversaires, qui, pour lui, demeuraient toujours des révolutionnaires aussi bien que des incrédules. Au lieu de se demander en homme politique pour qui était le principal profit d'une

(1) Voyez, par exemple, *Vie de Monseigneur Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, t. 1, p. 510-511.

(2) Lettres de M. Dupanloup à la princesse B., 15 septembre 1849, 25 février et 25 mars 1850.

(3) Lettre inédite de M. Louis Veuillot à M. Rendu, évêque d'Annecy, 2 août 1849.

pareille alliance, le fougueux polémiste la condamnait comme une faiblesse ou une duperie, reprochant à M. Thiers de « garder tous ses vieux et mauvais sentimens, » se refusant à traiter « comme l'espérance de la religion » un homme « qui voulait fortifier le parti des révolutionnaires contens et repus, dont il était le chef, d'un corps de gendarmes en soutane à cause de l'insuffisance manifeste des autres (1). » Dans sa répulsion pour tous les compromis d'où était sortie la loi, qu'il qualifiait de manque de foi, le chef des intransigeans se vantait de s'être opposé à l'entrée au ministère de l'homme politique auquel, plus qu'à tout autre, les catholiques devaient la liberté d'enseignement et la restauration du trône pontifical, accusant M. de Falloux de n'être pas « un catholique avant tout, » et lui disputant, pour le transférer au futur allié de Cavour, le mérite devant l'église de l'expédition de Rome (2).

On voit par ces lettres privées, mieux encore que par l'aigre polémique de la presse, combien graves étaient les dissentimens qui séparaient les catholiques. Ceux qui avaient le plus fait pour l'église, ceux auxquels la religion et la papauté devaient leur triomphe de 1849 et 1850, allaient bientôt se voir dénoncer publiquement comme leurs plus dangereux ennemis. Désormais les fidèles et le clergé allaient se trouver partagés « en deux camps en conflit sous le même drapeau (3). » Toute l'histoire du parti catholique depuis 1850 n'est plus qu'une longue guerre civile, et, dans cette guerre envenimée par les ressentimens et les rancunes de toutes les luttes intestines, les libéraux et les politiques devaient avoir le chagrin de voir la faction adverse perdre par ses témérités ou compromettre par ses folles provocations tout ce qu'ils avaient conquis par vingt ans de sagesse.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Lettre à M. Rendu, évêque d'Annecy.

(2) « Je n'ai jamais compté sur lui (M. de Falloux). Quoique chrétien plein de ferveur, il n'a jamais été des nôtres, ce que nous appelons un catholique avant tout. Il l'a cru et beaucoup d'autres comme lui; il le croit encore peut-être. Moi, je ne m'y suis point trompé, et j'étais si fixé sur ce point avant le 10 décembre 1848 que j'ai beaucoup insisté, dans un conseil qui a été tenu entre nous, pour qu'il n'entrât pas au ministère. Ma vraie raison, que je n'ai point osé dire, était qu'il laisserait nos idées à la porte. Il n'y a point manqué. C'est un homme d'accommodement, de transaction et d'affaires, avec beaucoup plus d'ambition qu'il ne suppose en avoir. M. Dupanloup de même. Ce n'est pas M. de Falloux, comme on le pense, qui a rétabli le pape, c'est le président, qui a mis dans toute cette affaire une volonté inflexible et beaucoup de cœur, etc. » (Lettre à M. Rendu, évêque d'Annecy, 2 août 1849.)

(3) M. de Falloux, *le Parti catholique*.

---

---

UN  
GÉNÉRAL DIPLOMATE

AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION

---

III<sup>1</sup>.

LA DÉFECTION DE DUMOURIEZ.

---

Archives des affaires étrangères et Archives nationales, *Correspondances de 1792 et de 1793*. — Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, tome vi, appendice; *Mémoires de Dumouriez*. — Borgnet, *Histoire des Belges*. — Vivenot, *Quellen zur Geschichte der Politik Oesterreichs*, tome iii; Id., *Vertrauliche Briefe von Thugut*, tome i. — Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la révolution française*. — *Journal et Correspondance de Fersen*, etc.

I.

La conquête de la Belgique était l'idée maîtresse de Dumouriez. Le 28 octobre 1792, il se mit en marche pour l'entreprendre. Il connaissait les Belges; il savait que le clergé avait été l'âme de leur révolution, que le rétablissement des anciennes coutumes en avait été l'objet et que rien ne ressemblait moins à la révolution toute démocratique qui s'était accomplie en France. Mais la France pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1<sup>er</sup> août.

clamait la souveraineté du peuple, elle appelait les nations à l'indépendance : les Belges voulaient être libres, et bien qu'ils entendissent faire de leur liberté un usage différent de celui qu'en faisaient les Français, ils pouvaient s'accorder avec eux sur le principe même de leur affranchissement. Dumouriez jugeait nécessaire de ménager ces dispositions, qui étaient celles de la majorité. Il y avait aussi en Belgique un parti de démocrates qui professaient les idées françaises; tout en gardant ses faveurs pour ce parti, Dumouriez pensait qu'il ne convenait point de le soutenir exclusivement, encore moins d'en imposer la domination par la force. La France laisserait donc les Belges disposer d'eux-mêmes, ce qui était à la fois conforme à ses principes et à son intérêt. Les commissaires de la convention qui se trouvaient à l'armée du Nord étaient tellement pénétrés de ces idées qu'ils refusèrent de suivre les troupes en Belgique, « ne voulant pas, disaient-ils, donner par leur présence à l'expédition le caractère d'une invasion politique, et pour ne pas violer, même indirectement, le principe de la souveraineté du peuple. »

Le 6 novembre, les Autrichiens présentèrent la bataille aux Français entre Mons et Jemmapes. Dumouriez enleva ses troupes : ses dispositions étaient bonnes, il paya intrépidement de sa personne. Les républicains culbutèrent les impériaux. La Belgique était ouverte. Une effroyable panique se répandit dans Bruxelles. Le gouvernement perdit la tête et partit, ouvrant les prisons, déchaînant les bandits et livrant d'abord aux malfaiteurs la ville qu'il abandonnait à l'ennemi. Les nobles s'enfuirent. Leurs voitures s'entassaient sur les routes. Les plus misérables étaient les émigrés français, car ils savaient qu'à leur égard le vainqueur serait sans merci. Fersen, qui assistait à ces scènes lugubres, nous les montre « sans argent, sans ressources, au désespoir. C'était un spectacle déchirant : des jeunes gens et des vieillards du corps de Bourbon étaient demeurés en arrière, pouvant à peine se traîner avec leur fusil et leur sac ; d'autres voyageurs, à pied et en charrettes, portant le peu qu'ils avaient pu emporter. Il y avait même des femmes comme il faut allant à pied, les unes portant leur enfant sur le bras, d'autres un petit paquet. » Cette cohue déplorable s'écoulait vers l'est, au milieu des chariots qui s'encombraient, pressée, écrasée par les troupes qui battaient en retraite.

Poussant devant eux cette sinistre déroute de l'ancien régime, les républicains triomphants entrèrent, le 14 novembre, dans Bruxelles. Les magistrats apportèrent à Dumouriez les clés de la ville. « Citoyens, leur dit-il, gardez vos clés vous-mêmes et gardez-les-bien. Ne vous laissez plus dominer par aucun étranger ; vous n'êtes point faits

pour l'être. Joignez vos citoyens aux nôtres pour chasser les Allemands. Nous sommes vos amis, vos frères. » C'est ainsi qu'il entendait la conquête de la Belgique ; c'est ainsi qu'il l'opéra au milieu de la soumission empressée des peuples, qu'il rassurait sur leur sécurité et dont il flattait les instincts d'indépendance. Le 28 novembre, il atteignait Liège : il s'y arrêta pour refaire son armée et organiser la république belge. Ces deux objets exigeaient tous ses soins. Il se heurta partout au même obstacle : l'opposition que le parti révolutionnaire, dominant à Paris, fit désormais à sa personne et à ses plans. Il était en lutte ouverte avec Pache, ridicule commis de la commune dans les bureaux de la guerre, étrange ministre qui semblait s'être donné pour tâche de désorganiser la victoire. Pache envoyait des émissaires où il fallait des intendans. Ses agens, qui s'occupaient de propagande démagogique beaucoup plus que d'approvisionnement, exaspéraient les Belges par leur tyrannie et leurs réquisitions. L'armée, réduite à vivre sur le pays, le vexait inutilement. « Quoique mes progrès vous paraissent très rapides, écrivait Dumouriez à Lebrun (1) le 22 novembre, je n'en juge pas de même. Je manque de tout et je suis obligé de m'arrêter souvent, faute de moyens, quoique mon armée soit pleine d'ardeur et de volonté. Si l'effroi des Autrichiens n'était pas si grand, ils m'arrêteraient souvent, car cette armée diminue beaucoup par la désertion des volontaires, grâce au décret qui a prononcé trop tôt que la république n'était plus en danger. » Un de ses lieutenans, La Bourdonnaye, avait frappé des contributions écrasantes à Tournay. Dumouriez les leva, et demandant le rappel de La Bourdonnaye ; il écrivait à Pache : « Ce général agit en conquérant, ses agens menacent les villes d'exécution militaire comme les Prussiens faisaient en Champagne. Je ne serai ici ni l'Attila ni le fléau de la Belgique. » Espérant être mieux écouté et mieux compris de Lebrun, il lui mandait : « Je vous annonce que j'ai beau battre les Autrichiens, cette superbe expédition se terminera mal, parce qu'on contrarie tous mes plans, parce qu'on tyrannise le pays, parce que des spéculateurs avides, soutenus par les bureaux de la guerre, accaparent toutes les subsistances, sous prétexte de nourrir l'armée, et la laissent manquer de tout. Mon indignation est à son comble ; cependant j'irai jusqu'à Liège, j'y planterai l'arbre de la liberté, et lorsque j'aurai [posé les quartiers d'hiver sur la Meuse, j'enverrai ma démission. Il faut que tout le monde concoure à mes plans ou que je les abandonne tous (2). »

(1) Ministre des affaires étrangères.

(2) Dumouriez à Lebrun, 23 et 24 novembre 1792.

A l'exception de Pache, qui ne s'appartenait pas et qui d'ailleurs ne comprenait rien, le conseil était encore tout acquis à Dumouriez. Loin de songer à accepter sa démission, il formait le dessein de lui confier une nouvelle entreprise. Pressé par les patriotes hollandais, qui sollicitaient son appui pour renverser l'aristocratie, le conseil songeait à fortifier sa future domination en Belgique par une révolution qui substituerait en Hollande à un gouvernement hostile un gouvernement ami. Il ordonna, le 16 novembre, à Dumouriez de poursuivre les Autrichiens, même sur le territoire hollandais, dans le cas où ils s'y retireraient. En même temps, pour donner satisfaction à un vœu fort ancien des Belges, il déclarait libre la navigation de l'Escaut, que les traités réservaient aux Hollandais. Ces deux mesures impliquaient une guerre contre la Hollande. Lebrun ne le dissimulait pas : « A la gloire d'avoir affranchi les Belges catholiques, écrivait-il à Dumouriez (1), j'espère que vous joindrez celle de délivrer leurs frères stathoudériens. » Dumouriez y était tout disposé. Il était en relation avec les comités des patriotes bataves, et il comptait sur une révolution pour le jour où il entretrait en Hollande. Il espérait pouvoir le faire au mois de janvier (2). Il était tout feu : l'ardeur conquérante du militaire étouffait en ce moment chez lui la prudence du politique. L'enthousiasme général le gagnait. Il écrivait à Custine, le 29 novembre : « Il est certain que nous ne devons pas poser les armes avant de nous être assurés que le Rhin servira de limites à notre empire ; soit par agrégation de républiques libres, sous notre protection, soit par acceptation des peuples qui s'offriront à nous et entreront dans la composition de l'empire français. Les gens timides diront que c'est aller contre nos principes et nous jeter dans les conquêtes. Il y a à leur répondre qu'il y a une différence entre conquérir, qui est un acte de violence, et recevoir dans son sein les peuples qui s'offrent volontairement, ce qui est un acte de fraternité. »

L'invasion de la Hollande pouvait cependant avoir pour conséquence une guerre avec les Anglais, alliés intimes et protecteurs avoués du gouvernement hollandais. Dumouriez, qui était en veine de chimères, affectait à cet égard la plus étonnante confiance. L'expédition serait si vite faite que l'Angleterre n'aurait pas le temps de s'y reconnaître. D'ailleurs, la France la menacerait et la séduirait à la fois ; elle la mettrait en demeure de choisir entre une guerre maritime et l'immense bénéfice que lui donnerait l'affranchissement des colonies espagnoles. « Maîtres de la marine hollandaise, écrivait

(1) Lebrun à Dumouriez, 23 novembre 1792.

(2) Dumouriez à Lebrun, 30 novembre 1792.

Dumouriez (1),.. nous serions assez forts pour écraser l'Angleterre, surtout en intéressant les États-Unis d'Amérique au soutien de nos colonies et en exécutant un superbe projet du général Miranda. » Miranda était né à Caracas, il servait dans l'armée de Dumouriez, il rêvait la liberté de sa patrie. « Revoyez mon instruction à l'ancien évêque d'Autun, concluait Dumouriez, et vous y verrez un plan de négociation avec l'Angleterre... »

Cette négociation, sur laquelle il avait fait naguère tant de fond, avait échoué depuis longtemps et radicalement. Dans le temps même où il songeait à la renouer, l'ancien évêque d'Autun employait à méditer sur les causes de son échec les loisirs que lui laissait son ambassade de Londres. Depuis la captivité de Louis XVI, il n'y avait plus de relations officielles entre les deux états ; les membres de l'opposition eux-mêmes, qui se sentaient compromis, abandonnaient les envoyés français. Un courant d'opinion, qui allait devenir irrésistible, entraînait les Anglais contre la république. « Le 10 août a dû nécessairement changer notre position, écrivait Talleyrand (2) ; il a peut-être sauvé l'indépendance et la liberté françaises ; il a du moins écarté et puni des traîtres ; mais il nous a paralysés. Dès ce moment, il n'est plus possible de répondre des événemens ; il faut agir sur des bases nouvelles, ou plutôt, en s'abstenant d'agir, il faut se borner à surveiller et à prévenir les coups qui pourraient nous être portés de ce côté. » Comme il ne pouvait exercer d'action sur les Anglais, il s'efforçait de mieux éclairer ses concitoyens sur les dangers auxquels les exposait la politique de propagande armée, de conquête et de révolution. Il précisa et motiva ses idées sur la grande crise qui commençait. Le rôle considérable qu'il joua en 1814 à Vienne et en 1830 à Londres, donne un intérêt historique aux vues qu'il développait en 1792. Elles forment le lien entre les hommes en apparence si divers que l'on a vus se succéder en lui sous le même visage et sous le même nom (3). Cette méditation politique est datée du 25 novembre et intitulée : *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres états de l'Europe*.

Selon Talleyrand, ce serait fausser l'esprit de la révolution que d'adapter au régime nouveau les traditions de conquête, les idées de « primatie » qui étaient celles du régime ancien. La France républicaine ne peut entrer dans ces alliances d'arrondissement et de partage, « arrangement entre des maîtres, conjuration contre des

(1) A Lebrun, 30 novembre 1792.

(2) *Mémoire de Talleyrand sur sa mission*.

(3) Voir la *Correspondance du prince de Talleyrand et de Louis XVIII*, publiée par M. Pallain.



peuples. » La constitution ne comporte que des alliances défensives; l'objet principal en sera la défense des peuples libres que la France aura aidés à s'émanciper; mais il faut se garder de l'ambition qui tend à s'insinuer sous le masque de la générosité :

Après avoir reconnu que le territoire de la république suffit à la population et aux immenses combinaisons d'industrie que doit faire éclore le génie de la liberté; après s'être bien persuadé que le territoire ne pourrait être étendu sans danger pour le bonheur des anciens comme pour celui des nouveaux citoyens de la France, on doit rejeter sans détour tous ces projets de réunion, d'incorporation étrangère qui pourraient être proposés par un zèle de reconnaissance ou d'attachement plus ardent qu'éclairé; on doit être convaincu que toute acceptation ou même tout désir public de ce genre de la part de la France contrarierait d'abord sans honneur et sans profit, ensuite avec péril pour elle, ces renonciations faites si solennellement et avec tant de gloire, et dont l'Europe est loin d'attendre l'inexécution au moment où elle s'unit par ses vœux au succès d'une cause qu'elle croit ne pouvoir être souillée ni par l'ambition ni par l'avidité. La France doit donc rester circonscrite dans ses propres limites; elle le doit à sa gloire, à sa justice, à sa raison, à son intérêt, et à celui des peuples qui seront délivrés par elle.

Ces peuples : les Savoisiens, les Belges, les Liégeois, la France les protégera, elle formera avec eux des traités de garantie et de commerce. Elle en formera de semblables avec l'Angleterre rassurée, et, s'unissant pour une des plus vastes opérations de la politique moderne, les deux anciennes rivales travailleront à émanciper les colonies espagnoles. La France surtout en profitera. « Après une révolution, il faut ouvrir de nouvelles routes à l'industrie, il faut donner des débouchés à toutes les passions : cette entreprise réunit tous les avantages. » Ces vues de Talleyrand, qui se rattachaient avec une telle fermeté de bon sens aux idées fondamentales du plan politique de Dumouriez, paraissent avoir vivement frappé le gouvernement de Paris. On assure même que Danton se fit faire de ce mémoire une copie que l'on retrouva dans ses papiers. S'il lut ces considérations si sages, le fougueux tribun ne s'en pénétra guère. Cependant les rapports de Chauvelin, ceux de l'ex-abbé Noël, qu'on lui avait adjoint, ceux de Maret, que l'on venait d'envoyer à Londres pour les seconder tous les deux, aboutissaient à la même conclusion : la propagande armée, la conquête dissimulée sous forme d'affranchissement, le procès de Louis XVI, l'ouverture de l'Escaut, les menaces adressées à la Hollande, tout concourait à

irriter le public anglais, à pousser le gouvernement à la guerre. Si la France voulait l'éviter, elle le pouvait peut-être encore, mais il était temps de s'arrêter, et le plus urgent était de rassurer les Anglais sur l'article de la Hollande.

Le conseil exécutif en eut le sentiment; il chargea Chauvelin d'entamer une nouvelle négociation avec l'Angleterre et contremanda l'expédition de Hollande. La lettre qui en informait Dumouriez est du 6 décembre. Elle le trouva fort découragé. Avec les fumées de la bataille ses illusions s'étaient envolées. Il avait retrouvé sa clairvoyance, et c'était pour compter les obstacles qui se multipliaient autour de lui. Il écrivait à Lebrun, le 18 décembre :

Le dénûment de nos armées prouvé par les plaintes de tous les généraux, les efforts que vont faire l'Autriche et la Prusse au printemps, la marche des Russes, l'armement de l'Angleterre, le peu de cohérence, j'oserais presque dire l'espèce d'anarchie dans laquelle nous existons, tout va se réunir contre nous... — D'un autre côté, les plans très fâcheux qu'on prend pour opérer la révolution de la Belgique, au lieu d'exciter les peuples à la liberté, ne feront que leur inspirer une juste haine contre leurs libérateurs. La Belgique elle-même ne fournira que des ennemis à combattre. Nous n'avons pas une seule place forte, soit pour arrêter l'ennemi extérieur, soit pour tenir le peuple en bride. Attaqués par tous les côtés, nous en serons chassés plus facilement que nous n'y sommes entrés. Voilà ce que je prévois. Je désire de tout mon cœur avoir tort, mais j'ai tout lieu de craindre de ne pas m'être trompé.

Il disait la vérité, mais il ne disait pas toute sa pensée. Le fait est qu'il se trouvait déçu dans toutes ses espérances et se voyait menacé dans tous ses intérêts. En partant pour la guerre, il comptait en revenir dictateur : il avait la victoire, mais la dictature ne se dessinait pas. Loin de là, sa popularité diminuait. On l'attaquait à Paris. Il se sentait suspect, et comment ne l'eût-il pas été? Il haïssait les jacobins; il se savait détesté par eux. Il méditait de les anéantir; ils en avaient le soupçon, ils le dénonçaient. S'il voulait « travailler en grand, » il n'avait plus de temps à perdre. Il avait trop parlé; désormais il était compromis. Au train dont allaient les choses, le moment était proche où il n'aurait plus à choisir qu'entre un coup d'état, l'exil ou la guillotine. Son choix était fait depuis longtemps.

Comme la plupart des étrangers, qui voyaient les choses du dehors et concluaient d'après les précédens, comme plus d'un philosophe sceptique et plus d'un roué, Dumouriez avait eu de bonne

heure l'instinct que les armées joueraient un grand rôle dans la révolution. Il aurait pu dire, et, dans tous les cas, il était homme à bien comprendre ce mot que prononçait Rivarol dès 1790 : « Ou le roi aura une armée, ou l'armée aura un roi... Nous aurons quelque soldat heureux, car les révolutions périssent toujours par le sabre : Sylla, César, Cromwell (1). » Il aurait pu ajouter : Monck. C'était, en 1790, une conjecture probable : la révolution n'avait pas donné sa mesure ; ce fut, en 1799, une solution fatale : la révolution s'était dévorée elle-même. En 1792, dans l'élan de la guerre d'indépendance, dans l'enthousiasme de la guerre de propagande, lorsque l'émigration semblait encore soutenue par les alliés, lorsque la contre-révolution paraissait encore possible, quand on avait à craindre tous les périls, quand on pouvait s'abandonner à toutes les illusions, avant que la Terreur en flétrissant les âmes, le Directoire, en avilissant les caractères, eussent plié la France à la servitude, c'était commettre une étrange méprise que d'attendre quelque succès d'un coup d'état militaire. Ce coup d'état réussit en 1799 parce que tout le monde était las, parce que sept ans de guerre continue avaient fait de l'armée le principal ressort de l'état, parce qu'on était avide de paix et d'ordre, parce que tout avait été faussé dans les esprits, et, par-dessus tout, la notion de la liberté ; parce qu'enfin le succès de la révolution n'était plus douteux et qu'en acclamant Bonaparte on croyait acclamer la révolution même, confirmée et apaisée. Rien de pareil en 1792. Armée et nation se dérobaient aux complots : c'est que l'une et l'autre, confondues alors, avaient l'instinct profond des nécessités présentes. Cette pensée, que de Maistre a si éloquemment développée, pénétrait toutes les âmes : « Ce n'est point pour ce moment que nous devons agir, mais pour la suite des temps : il s'agit surtout de maintenir l'intégrité de la France, et nous ne le pouvons qu'en combattant pour le gouvernement, quel qu'il soit ; car de cette manière la France, malgré ses déchirements intérieurs, conservera sa force militaire et son influence extérieure (2). » Quiconque entreprenait alors contre la république se trouvait conduit, par la force des choses, à travailler pour les émigrés et pour les étrangers, sinon à pactiser avec eux : il travaillait contre la France et contre la révolution ; il soulevait contre lui non-seulement les révolutionnaires, mais toute la France nouvelle, tout ce qui voulait défendre à la fois le territoire national et les libertés conquises. Dumouriez était inca-

(1) *Rivarol et la Société française*, par M. de Lescure.

(2) *Considérations sur la France*, chap. II. Conjectures sur les voies de la Providence dans la révolution française.

pable de le comprendre. Les événemens échappaient à ses calculs. À défaut de boussole, il aurait pu se guider sur les étoiles, mais sa vue était trop courte. Il n'avait ni le cœur assez haut placé, ni le jugement assez droit, ni l'esprit assez largement ouvert pour se diriger dans la tempête où il se trouvait jeté. Il ne lui restait que son empirisme d'aventurier d'ancien régime. Il discerna les écueils, en évita quelques-uns avec adresse, mais il n'aperçut pas le tourbillon, et il s'y abîma.

Il sonda les dispositions de son armée, et la trouva profondément indifférente aux événemens qui se passaient à Paris, même au procès du roi. Il se dit que, pour enlever cette armée et l'entraîner à sa suite, il lui fallait, par quelque entreprise brillante, gagner la confiance des soldats et frapper les esprits de la multitude. Jemmapes n'y avait pas suffi. Il était nécessaire de préparer de nouveaux plans. Ajoutons que les mesures prises par la Convention contrariaient tous ses desseins. Le décret du 15 décembre, sur la conduite à tenir dans les pays occupés, transformait en articles de loi les pratiques qui, selon lui, avaient déjà compromis très gravement l'établissement des Français en Belgique. Il voulait éclairer le gouvernement sur le danger qui en résultait pour la suite de la guerre. Il ajoute, dans ses *Mémoires*, qu'il espérait, par l'influence de ses conseils, déterminer la Convention à suspendre le procès de Louis XVI. On peut le croire : il était humain, il avait vu de près Louis XVI. Cette immense infortune, si noblement portée, le touchait ; il trouvait le procès injuste et odieux ; il en prévoyait les conséquences funestes : enfin il avait du courage. Tous ces motifs le décidèrent à se rendre à Paris.

## II.

Il y arriva le 1<sup>er</sup> janvier 1793. Il y cherchait des partisans ou des complices, il y trouva à peine quelques amis. Venu pour observer et se faire voir, il fut contraint de se renfermer, à Clichy, dans une petite maison de campagne, ne recevant que ses intimes, composant des plans de campagne qu'il adressait à l'assemblée, avec des doléances sur l'abandon où l'on laissait son armée et des menaces de démission. On l'appela au comité de défense générale et dans le conseil exécutif ; on l'écouta, on approuva plusieurs de ses propositions, il ne domina nulle part. D'ailleurs, le conseil exécutif n'existait plus que de nom ; il se dissolvait. Roland se considérait comme démissionnaire, les autres se renfermaient dans leur département. Le gouvernement leur échappait ; ils n'avaient plus de direc-

tion. Tout est contradictoire dans leurs mesures, en ces semaines agitées : ils détruisent tour à tour leurs propres desseins. Dumouriez échoua dans tous ceux qu'il avait conçus. Il vit périr Louis XVI, il vit triompher le système révolutionnaire qu'il combattait, il vit la guerre générale désirée par les passions des gouvernans, nécessitée par leurs actes. Il partit le 26 janvier, « le désespoir dans l'âme. » Il espérait encore tenter une négociation avec l'Angleterre; il chercha même à s'aboucher avec lord Auckland, ministre de la Grande-Bretagne en Hollande; mais il n'en eut pas le temps. Les Anglais étaient décidés à la guerre. Le 3 février, la Convention la leur déclara; elle la déclarait en même temps à la Hollande. Le 6, Lebrun écrivit à Dumouriez : — « Les dédains et les insultes » du ministère anglais avaient rendu la guerre inévitable; les préparatifs de l'Angleterre avaient obligé la France à la prévenir. « Ces puissans motifs, les mêmes qui ont provoqué, sous votre ministère, la déclaration de guerre contre le roi de Hongrie, ont engagé la république française à se décider contre le roi George et le stathouder, et à mettre un terme aux longues incertitudes du public. » — Le rapprochement n'était point sans ironie; Dumouriez le sentit peut-être; mais il n'avait pas le temps de se livrer à l'amertume de ses réflexions. On lui commandait de marcher sur la Hollande, et, quelque périlleuse que fût l'entreprise, il ne voyait plus pour sa personne et pour la France d'autre moyen de salut. Il fallait vaincre à tout prix. Cependant, malgré sa confiance en lui-même, il doutait de la victoire. C'est que les conditions, très mauvaises en décembre, étaient devenues pires, et sous tous les rapports. « Tout me manque, écrivait-il à Lebrun... Il faut un cas aussi désespéré que celui où nous nous trouvons pour que j'entreprenne une expédition pareille avant d'être pourvu de tous les moyens nécessaires pour y réussir... » Il était dans « un dénûment absolu; » toutefois le plus grand péril ne venait pas de là : « Ce qui me fait le plus de mal et ce qui m'engage à tout hasarder, écrivait-il à Beurnonville, qui avait remplacé Pache à la guerre, c'est le danger de l'insurrection totale de la Belgique (1). »

C'était la conséquence du décret du 15 décembre et de la manière brutale dont on avait appliqué aux Belges ce code de la propagande armée et de la conquête révolutionnaire. La lutte a ses nécessités : prendre l'offensive afin de n'être point attaqué, occuper le territoire de l'ennemi pour le forcer à la paix, vivre à ses dépens pour qu'il ne vive point aux nôtres; c'est le fond même de la guerre. Mais les Belges n'étaient point l'ennemi. La France les avait invités

(1) Dumouriez à Lebrun, 4 février; à Beurnonville, 5 février 1793.

à secouer le joug de l'Autriche ; la plupart d'entre eux le détestaient uniquement parce que c'était un joug et qu'ils n'en voulaient aucun. Ils tenaient à leurs coutumes. Ils s'étaient révoltés contre Joseph II, parce qu'il avait violé les vieilles chartes et prétendu constituer la Belgique selon l'esprit du siècle, centraliser le gouvernement, subordonner l'église à l'état, dissoudre les congrégations, fermer les séminaires. La liberté, pour les Belges, c'était ce que Joseph II leur avait pris, ce que ses successeurs ne leur avaient rendu qu'à demi. Au lieu de cette liberté, on leur apportait une révolution. Ils trouvaient trop dur le gouvernement des fonctionnaires autrichiens : on les mit au régime des clubistes de Paris. Ils protestaient contre les impôts levés par l'Autriche : on les accabla de réquisitions et de contributions de guerre. Ils réclamaient leurs moines et leurs séminaires : on chassa les moines et on pilla les églises. Ils aspiraient à former une république fédérative : on leur opposa des vœux de réunion, émis dans les grandes villes par quelques centaines de votans. Les bourgeois, très catholiques, prétendaient se constituer en oligarchie paisible, commerçante, prospère, à la flamande : ils se virent soumis à toutes les rigueurs de l'occupation militaire et livrés à l'arbitraire des démagogues. Les Belges se révoltèrent ; c'était inévitable. Dumouriez l'avait annoncé dès le début. Les agens mêmes de la révolution, les commissaires civils du pouvoir exécutif qui, par esprit de prosélytisme autant que par calcul financier, avaient ainsi bouleversé la Belgique et l'avaient mise en coupe réglée, s'aperçoivent du péril et poussent le cri d'alarme. Ce n'est pas qu'ils reconnaissent leur faute, mais ils se sentent faibles et demandent du secours. Ces terribles missionnaires réclament l'appui du bras séculier. « Il faut nous attendre à de grands mouvemens contre-révolutionnaires, écrivent-ils dans les premiers jours de mars. Et que serait-ce si malheureusement nos troupes, qui sont en avant, essayaient des échecs qui les forçassent à un seul pas rétrograde ? Très certainement alors les Vêpres siciliennes sonneraient dans toute la Belgique sur les Français, sans que les patriotes belges, tremblans pour eux-mêmes, pussent leur être d'un grand secours. » Tel était le pays que Dumouriez allait évacuer pour se jeter sur la Hollande, tandis que les Autrichiens se reformaient sur le Rhin, menaçaient de le tourner et de couper ses communications. Il n'en partit pas moins. C'est qu'il ne voyait plus de remède, même à ces troubles de la Belgique, que dans l'expédition de Hollande.

« Je voulais, disait-il quelques semaines après à un étranger qui l'interrogeait sur ses plans (1), je voulais pénétrer en Hollande :

(1) Conversation avec le comte Stahremberg à Bruxelles le 10 avril 1793, Vivenot, III, page 4. — Cf. Dumouriez, *Mémoires*, livre VIII, chap. 1.

j'en avais les moyens immanquables; il me fallait sacrifier du monde, et les Hollandais me désiraient. Maître de la Hollande, où j'aurais peut-être permis le pillage, je prenais les troupes de la république sur lesquelles je croyais pouvoir compter, et je les incorporais dans mes troupes de ligne qui commençaient à me manquer. Avec une armée aussi formidable, j'entrais dans la Belgique, je la délivrais de ses nouveaux tyrans conventionnaires; la nation belge me eût fourni une nouvelle augmentation à mon armée, à l'aide de laquelle j'attaquais les Autrichiens, les faisais reculer en Allemagne, pour pouvoir ensuite, à la tête d'une armée innombrable et invincible, entrer en France, la constituer à la main, exterminer la république et ses adhérens, rétablir une loi et un roi dans ma patrie, et dicter ensuite la paix au reste de l'Europe. » Le roi dont il parle, eût été Louis XVII régnant sous sa tutelle constitutionnellement avec deux chambres (1). C'était une aventure, il s'y jeta en véritable aventurier, ne cherchant que les coups d'éclat, visant à surprendre et à éblouir. L'état de son armée l'obligeait du reste aux manœuvres rapides. « Tout manque aux troupes que j'emmène avec moi, » écrivait-il, le 18 février, à Beurnonville. Il chargea l'un de ses lieutenans, Miranda, d'assiéger Maëstricht : il avait des intelligences dans la place et pensait qu'elle capitulerait promptement. Cela fait, Miranda marcherait sur Nimègue avec un corps qui, renforcé par une partie de celui de Valence, s'élèverait à 30,000 hommes. Cependant, il s'avancerait lui-même sur la Basse-Meuse, la passerait vers Dordrecht, surprendrait les Hollandais et, rejoint par Miranda, les enfermerait entre deux feux.

Il franchit la frontière, le 17 février, près de Berg-op-Zoom, et lança aux Bataves une proclamation destinée à séparer la nation de son gouvernement. Il menaça de répressions sévères les magistrats qui ordonneraient d'ouvrir les écluses ou de rompre les digues : leurs biens seraient vendus au profit des habitans des pays inondés. C'était habile; mais il fallait agir très vite, et il fut arrêté à l'embouchure de la Meuse, faute de moyens de passage. Miranda était également arrêté devant Maëstricht : il comptait sur un coup de main, il le manqua, et comme il n'avait point d'artillerie de siège, il lui fallut se borner aux menaces et aux démonstrations. Ces retards permirent aux Autrichiens d'arriver. Clerfayt poussa devant lui le corps de Valence, qui, affaibli par les désertions et disséminé dans des cantonnemens trop étendus, ne présentait pas de consistance. L'archiduc Charles marcha sur Maëstricht; Miranda se crut perdu, leva le siège la nuit du 3 mars, et se replia sur Liège,

(1) Conversation avec Metternich, 18 juin 1793, dans Vivenot, III, 417.

où se trouvait Valence. Pendant tout l'hiver, cette armée s'était débandée faute d'officiers, faute de discipline, faute de fournitures. Cet échec l'acheva (1). Elle se retira devant l'ennemi, et la retraite se transforma bientôt en déroute. Redoutant les vengeances du prince-évêque, les habitans du pays de Liège, qui s'étaient prononcés pour la révolution, s'enfuyaient emportant ce qu'ils pouvaient, errans sur les routes, dans la neige, la plupart sans ressources. Les Autrichiens occupèrent Liège le 5 mars. Le prince de Cobourg, qui les commandait, frappa le pays d'une contribution de 600,000 florins, imputables principalement sur les biens des révolutionnaires : c'était la contre-partie du décret de décembre. En Belgique, les agens français enlevaient les objets précieux provenant du séquestre des communautés. La mesure ne devait point s'appliquer aux trésors des églises; les agens n'en tiennent nul compte et font main basse sur tout ce qui leur convient. A Bruxelles, à Sainte-Gudule, une bande de scélérats saccage l'église et termine le pillage par une mascarade en habits sacerdotaux. Le peuple s'indigne et devient menaçant. Les commissaires du pouvoir exécutif le font désarmer par la troupe, prennent des otages et menacent la ville d'exécution militaire. A Grammont, le commissaire français est arrêté. L'insurrection se propage dans la Flandre; il se forme des rassemblemens armés. On est à la veille de ces Vêpres siciliennes prédites et redoutées.

Le conseil exécutif, averti du péril, se décide à rappeler Dumouriez. Il reçoit le 8 mars l'ordre formel de rétrograder : c'est la ruine de ses projets; mais il connaît mieux que personne le danger que court l'armée de Belgique, et il obéit. Tout en se préparant à combattre les Autrichiens, il s'efforce d'apaiser les Belges. Ce n'est pas le retour triomphal sur lequel il avait compté; il tâche au moins que sa rentrée en Belgique suspende le désastre. A Anvers, le 10 mars, il expulse le commissaire du pouvoir exécutif, ferme le club et rassure les autorités. Le lendemain, il arrive à Bruxelles et se rend à l'assemblée des représentans, qui l'accueille comme un sauveur. Il les apaise, il promet de délivrer les otages, de restituer aux églises leurs trésors, de contenir les démagogues. Il désavoue et condamne, dans une proclamation affichée sur tous les murs, ces actes de brigandage; il proteste que les Français ne sont venus en Belgique que « pour assurer la liberté et le bonheur du peuple. » Le 12, de Louvain, où il continue son œuvre, il écrit à Beurnonville : « Nous sommes environnés d'ennemis, et les plus dangereux sont les habitans, que nous avons réduits

(1) Dumouriez à Beurnonville, 12 mars 1792.



au désespoir par la tyrannie de nos agens politiques et financiers. » Et le même jour, à Lebrun : « Je vous ai prédit ce qui résulterait de l'envoi des commissaires du pouvoir exécutif. Le choix en a été mal fait; la mission était odieuse. J'ai fait replier à Bruxelles ceux d'Anvers; je vais donner le même ordre à tous les autres qui sont répandus dans les provinces belgiques; si le conseil ne se hâte pas de les rappeler, je serai forcé de les envoyer tous en France, parce que le salut de la patrie me le commande. »

Jusqu'alors, il n'agissait qu'en chef d'armée. Désormais, il agit en chef de parti. C'est qu'il est résolu à briser avec les révolutionnaires. Il estime qu'il n'a plus ni le choix des moyens ni le temps d'hésiter. Il expédie sa fameuse lettre du 12 mars au président de la Convention. Il y expose l'état désastreux de l'armée, il en accuse l'incurie du gouvernement et sa fausse politique. « Tant que notre cause a été juste, nous avons vaincu l'ennemi; dès que l'avarice et l'injustice ont guidé nos pas, nous nous sommes détruits nous-mêmes, et nos ennemis en profitent. » Il dénonce les agens de la propagande en Belgique, il proteste contre l'oppression des Belges. « On vous a menti sur leurs intentions; on a opéré la réunion du Hainaut à coups de sabre et à coups de fusil. » Il montre la conséquence du « fatal décret » du 15 décembre : la révolte de la Belgique. Il demande que la Convention approuve les mesures qu'il a prises « pour sauver l'armée française, l'honneur de la nation et la république elle-même. » Sept mois auparavant, lorsque Lafayette tentait de défendre la constitution et la royauté, le droit existant; en définitive, contre la force brutale et l'émeute, Dumouriez affectait l'indignation. « Il faut, s'écriait-il, terminer l'aventure du crime de Sedan et la rébellion du petit Sylla (1). » Dumouriez en joue maintenant le personnage, il en a les desseins, il en prend le ton, il veut payer d'audace et il se perd.

Cette lettre était un manifeste de guerre. Elle était écrite et cachetée lorsque les commissaires de la Convention à l'armée du Nord se présentèrent au quartier-général. C'étaient Treilhard, Merlin de Douai, Camus et Gossuin. L'entrevue fut extrêmement vive. Les commissaires reprochent à Dumouriez d'avoir, sans leur aveu, pris des mesures de l'ordre politique contraires aux ordres de la Convention. Il répond en révolté : « Le premier des décrets, c'est le salut public; la Convention peut de loin être trompée; elle l'est certainement sur les affaires de la Belgique. Il a porté tout le poids de la guerre, il a l'honneur de la nation et le salut de l'armée à soutenir; il en est responsable non-seulement à ses supérieurs, mais à la pos-

(1) Lettre à Servan, de Valenciennes, 20 août 1792 (Archives de la guerre).

térité; il n'a rien fait avec précipitation; si les commissaires de la Convention avaient voulu s'opposer à ses mesures, il aurait rendu ces ordonnances malgré eux. » Treilhard s'écrie que c'est une faute grave envers la Convention, que le général doit s'en justifier devant elle. Pour toute réplique, Dumouriez leur lit sa lettre au président, et ils le quittent indignés et consternés.

Cependant Lacroix et Danton, qui se trouvaient en Belgique au commencement de la déroute, étaient partis en toute hâte pour Paris. Le 8 mars, la Convention est instruite par eux du danger qui menace la république. Ils n'en connaissent encore que la moindre partie: ils croient Dumouriez fidèle. Robespierre soupçonne et accuse; derrière les généraux qu'il dénonce, il vise Danton, qui semble les couvrir. Il demande une police et des bourreaux. Danton réclame un gouvernement et des armées. L'assemblée vote les mesures qu'il propose, elle envoie des commissaires dans les départemens pour soulever la nation et la pousser aux frontières. Paris s'agite, secoué par ces nouvelles. On ferme les théâtres, on bat le rappel, le tocsin sonne, les sections se rassemblent. Une journée se prépare. Le 9, au début de la séance, un député, encore inconnu, se lève et annonce qu'il va parler au nom du peuple. Il se nomme Carrier et demande la création d'un tribunal révolutionnaire « pour juger sans appel et sans recours les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. » Le décret est voté, et le nom de Carrier entre dans l'histoire. L'émeute s'organise; ceux qui la mènent se soucient peu du péril national et de la défense; l'ennemi qu'ils poursuivent, ce sont les girondins, et ce qu'ils veulent, c'est le pouvoir. Le conseil délibérait quand on annonce que l'assemblée est envahie. Le ministère de la guerre, où le conseil était assemblé, est menacé par la foule. Beurnonville parvient à sortir, rencontre des volontaires bretons qui se trouvaient encore à Paris, se met à leur tête et délivre l'assemblée. Il se fait alors pendant les jours suivans une sorte d'accalmie. Le 14, la lettre de Dumouriez est remise au président de la Convention. Bréard, qui occupe le fauteuil, n'ose prendre sur lui de la lire à l'assemblée. Il la porte au comité de défense générale. Là on décide que Danton et Lacroix se rendront auprès de Dumouriez et le presseront de se rétracter. Le comité juge que Dumouriez est nécessaire à la tête des armées, et que, dans le danger où l'on est, il importe de ne point engager la lutte avec lui. Cette lutte, au contraire, Dumouriez la veut, il s'y prépare, et il espère encore, par une victoire soudaine, relever le moral de l'armée, ressaisir les troupes et reconquérir le prestige dont il a besoin pour la « grande aventure. »

## III.

Il avait réuni environ 45,000 hommes. Il estimait que les Autrichiens n'en pouvaient pas mettre en ligne plus de 50,000. Il marche sur eux et, le 16 mars, les bat à Tirlemont. Ce succès rend de la confiance aux troupes. Dumouriez n'en considérait pas moins sa situation comme très grave. Il n'en dissimule pas le danger. Il tend même à le grossir : en cas de victoire, il augmentera ainsi son mérite; en cas d'échec, il diminuera sa responsabilité. C'est avec cette réserve qu'il faut lire les lettres si animées, si colorées, par momens même si pathétiques, qu'il adresse au cours de cette campagne au ministre de la guerre, Beurnonville. Plusieurs ont été communiquées à la Convention et publiées, sauf quelques lacunes. Je cite, de préférence, celles que le gouvernement avait retenues. Dumouriez écrit, le 17 mars, de Tirlemont :

Quoique j'aie fait reculer hier le prince de Cobourg, avec toute son armée, je n'en suis pas moins dans la position la plus terrible où on se soit jamais trouvé. L'armée est sans souliers et sans habits. Je suis dans un pays où il n'y a pas de fourrages, et je n'ai pas de quoi faire subsister ma cavalerie ni de moyens pour traîner mon artillerie. Si j'avance, mes ressources diminuent encore, et je suis dans le cas d'être entièrement perdu... Si nous avons le moindre revers, l'insurrection serait générale contre nous, au moins dans les environs de notre armée.

Le 18, il attaqua l'ennemi dans Nerwinde. Il emporta le village; mais son aile gauche, accablée par Clerfayt, se débanda. Dumouriez, craignant d'être enveloppé, se retira. Il n'avait point été battu, à proprement parler; mais, dans les conditions où se trouvaient ses troupes, cette marche en arrière devenait un désastre. L'armée se rompit. « Beaucoup de corps ignorent les noms des généraux qui les commandent et vont errant de village en village, » écrivait un officier. Dumouriez mesura le danger, il en définit les causes, il essaya d'en indiquer le remède. Le 22 mars, il écrivait à Beurnonville :

Il est temps de raisonner très en grand sur notre situation et de penser aux moyens de sauver la France et l'armée. Vous savez que j'ai toujours dit, comme je pense, que les Pays-Bas ne peuvent se défendre

qu'avec de l'argent, des subsistances, des munitions et l'appui de la Hollande. L'expédition de la Hollande est abandonnée, au moins jusqu'à nouvel ordre; ainsi, les Pays-Bas sont au premier occupant. La position de Louvain est détestable. Si je me retire sur Malines, j'abandonne Bruxelles et je suis tourné par mon flanc droit. Si je me retire sur Bruxelles, je suis découvert sur Mons, et l'ennemi peut pénétrer dans le département du Nord, dont les places ne sont approvisionnées ni en munitions, ni en troupes, ni en généraux. Si je me partage en deux corps, indépendamment du troisième corps de 15 à 20,000 hommes qui couvre Anvers, je suis faible partout, car la plupart des bataillons, depuis l'hiver, par la désertion et les congés, sont réduits à 150 ou 200 hommes, et je risque d'être battu des deux côtés. Alors l'ennemi pénètre facilement dans le département du Nord, et rien ne s'oppose à ce qu'il force une de nos places et à ce qu'il arrive à Paris. J'ai lieu de croire que le prince de Cobourg a été considérablement renforcé, et tous les rapports font monter son armée à plus de 70,000 hommes. J'en ai tout au plus 35,000, et malheureusement, ce ne sont plus les hommes de Jemmapes; ils sont découragés, sans discipline, et ils manquent de tout.

J'envisage ensuite l'état intérieur de la république. Je vois, par tous les rapports qu'on fait à la Convention, la guerre civile prête à éclater et déjà en train dans les départemens de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Loire-Inférieure et du Morbihan. Les départemens de l'ancienne Normandie, du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme et de l'Aisne, sont au moins très tièdes, et il faudrait des troupes pour les contenir et les rassurer. Dans cet état de choses, vous jugez que le recrutement de l'armée ne peut aller que très lentement, puisque les hommes en état de porter les armes dans tous ces départemens vont y rester pour se surveiller ou pour se combattre. Voilà le côté politique de la France; quant au côté militaire, il est infiniment dangereux. Vos places du département du Nord et du cours de la Meuse sont à peu près en état de défense; mais elles n'ont ni garnison ni armée pour les soutenir, et la facilité de mon invasion en Hollande prouve que les places les plus fortes ne se défendent pas toutes seules. Condé, Valenciennes et Lille sont sans garnisons. Les lignes qui peuvent seules défendre Dunkerque ne sont sûrement pas encore réparées, et, en tout cas, il y faudrait au moins 5 ou 6,000 hommes et même davantage si les Anglais nous menaçaient.

Voilà bien des motifs pour évacuer les Pays-Bas, pour nous remettre derrière nos places et veiller à la sûreté des départemens de l'intérieur... Si j'avais des troupes bien manœuvrières, bien disciplinées et qui eussent tous les approvisionnemens dont manque l'armée, je me porterais rapidement sur une des divisions de l'armée ennemie; je la

combattrais avec supériorité, et ce premier succès me rendrait offensif au lieu d'être défensif et déciderait le succès de la campagne pour nous. C'est ce que j'ai essayé à Nerwinde, et ce qui m'aurait complètement réussi si ma gauche avait combattu avec la même vigueur que ma droite.

Il demandait des ordres, il les réclamait avec instance; il ne put pas les attendre. Le 24, il écrivait à Beurnonville d'Enghien, où il s'était retiré :

Telle est l'affreuse position dans laquelle je me trouve; il m'a été impossible d'attendre vos ordres sur l'évacuation des Pays-Bas. Ce ne sont pas non plus les ennemis qui m'y forcent, puisqu'en sept jours de combats perpétuels, je les ai toujours tenus en respect et qu'ils mettent même beaucoup moins de vivacité dans leur poursuite. Nous devons toute notre disgrâce à notre propre armée et à sa désorganisation complète...

Ces lettres marquent les étapes de la retraite. La désorganisation de l'armée n'avait pas seulement entravé les plans militaires de Dumouriez, elle ruinait ses plans politiques. Mais il s'était coupé toute retraite en publiant sa lettre du 12 mars. C'est ce qu'il dit à Danton lorsqu'ils se rencontrèrent, dans la nuit du 20 au 21 mars. Danton le conjurait de se rétracter; Dumouriez répondit qu'il ne le pouvait plus; il consentit seulement à écrire quelques lignes au président de l'assemblée, lui demandant de ne rien préjuger et d'attendre ses explications. Danton prit le billet et repartit pour Paris.

#### IV.

Dumouriez n'avait plus le moyen de faire la loi à la Convention; c'était à lui de la subir. Il ne lui restait pas d'illusions à concevoir sur le sort qui l'attendait. Il avait des ennemis acharnés : il aurait été implacable pour eux, il prévoyait qu'ils le seraient pour lui. Ils le feraient mener à la barre, décréter d'accusation, envoyer au tribunal révolutionnaire et de là, selon toute vraisemblance, à l'échafaud. Il n'avait qu'un parti à prendre pour se soustraire à ce danger : passer la frontière. S'il s'exposait, comme La Fayette, aux prisons autrichiennes, il évitait du moins à sa patrie un grand péril, à son nom une ineffaçable flétrissure; mais il avait perdu l'instinct des grandes vérités simples. Il chercha des tempéramens dans des affaires qui n'en comportent point. Son sens moral était émoussé, et

l'on vit alors sur quel fond mouvant d'aventurier s'était élevé ce simulacre de grand homme. Tant qu'il reste une chance à courir, il n'est pour le joueur ni d'emprunt qui l'humilie ni d'usure qui l'effraie. Il demanderait un enjeu à son pire ennemi. Dumouriez le demanda aux Autrichiens. L'élève de Favier, celui qui s'était fait de la haine de l'Autriche une politique et une carrière, l'auteur de la déclaration de guerre, le négociateur de l'alliance prussienne, le vainqueur de Jemmapes, en vint à ce reniement de soi-même. Il n'y arriva pas d'un seul coup; il s'y achemina par degrés, par les détours et les traverses, se laissant dériver pour ainsi dire sous les sophismes de sa présomption et les tentations de sa colère. Il n'était point cependant aveuglé à ce point de méconnaître la passion nationale qui l'avait porté à la tête des armées : la haine profonde des étrangers. Il n'affronta point cette passion : il prétendit la décevoir et ruser avec elle. Il crut possible de masquer son attaque et de dérober ses approches. Sans demander précisément à l'ennemi son alliance, il va solliciter sa neutralité et tâcher d'obtenir, par un accord secret, que l'Autriche le laisse faire ce qu'il aurait fait sans elle s'il l'avait battue. Que voulait-il? La paix et le rétablissement de la monarchie; l'Autriche devait le vouloir également. Il avait compté sur la victoire pour imposer la paix aux étrangers et la monarchie à la France; au lieu de dicter la paix, il la subirait; mais en ce qui concernait le gouvernement de la France, le dénoûment resterait le même. Tel était le pacte subtil qu'il faisait avec sa conscience et le contrat équivoque qu'il résolut de conclure avec l'ennemi. Il se trouva que l'ennemi était disposé à pactiser avec lui; mais c'est en suivant des voies assez détournées qu'ils parvinrent à se rencontrer.

La croisade des rois était finie. Comme leurs fameux prédécesseurs du temps de Baudouin de Flandre, ces paladins s'étaient arrêtés en route, préférant l'opulente conquête de Byzance au périlleux assaut de Jérusalem. Catherine combattait les jacobins en Pologne. Les Allemands brûlaient d'aller la rejoindre sur cette terre vouée depuis des siècles aux lucratifs exploits des teutooniques. Cependant il y avait encore dans le camp des alliés quelques chevaliers du Temple qui rêvaient de délivrer les captifs. Peut-être n'en restait-il qu'un dont l'âme fût sincère et le dévouement absolu, c'était Fersen, le plus respectueux et le plus constant des adorateurs de la reine, son confident, son défenseur, son ami des mauvais jours et le seul homme peut-être auquel, dans sa détresse, elle ait osé ouvrir son cœur. Tous les moyens lui étaient bons pour la délivrer; il n'était point de combinaison étrange qui le rebutât. Il avait alors, avec les amis qu'il réchauffait de son zèle, formé le plan de s'adresser à Dumouriez par l'entremise de

Talleyrand, de les acheter tous les deux et d'obtenir du général qu'il livrât les princes d'Orléans qui servaient dans son armée (1). L'Autriche les garderait en otages. Convaincu que tous les révolutionnaires étaient plus ou moins de la faction d'Orléans et que la révolution n'était, au fond, que la grande conspiration de Philippe-Égalité, Fersen ne doutait point que, pour recouvrer « leurs princes, » Danton et ses amis ne s'empressassent de délivrer la reine et ses enfans. Le baron de Breteuil, qui était en Angleterre, s'aboucha avec un homme qui se faisait fort d'approcher Dumouriez et se disait son aide-de-camp. Cet agent esquissa même un projet d'accord (2), qui fut envoyé au comte de Mercy, l'ancien ambassadeur de Marie-Thérèse à Paris. Il fallait trouver 3 ou 4 millions. Mercy se chargea de les demander à Vienne et instruisit de la négociation le général en chef de l'armée, le prince de Cobourg.— Certes, lui écrivait-il, on n'en était qu'aux conjectures : « de là à l'aveu de celui que cela regarde, il y a bien loin encore. » Il faudrait lui demander, outre les princes d'Orléans, de livrer plusieurs places. Dans tous les cas, il était fort expédient de chercher à se « débarrasser d'un adversaire au moins incommode par sa brillante activité, qui électrise les hordes, d'ailleurs si mal composées, qu'il commande. »

Cobourg était donc préparé à négocier lorsque, le 23 mars, il reçut auprès de Bruxelles l'adjudant général Montjoie, qui venait à lui de la part de Dumouriez. « Le général, dit Montjoie, était décidé à mettre fin à toutes les calamités qui déchiraient sa malheureuse patrie, à rétablir la royauté constitutionnelle, à dissoudre la Convention nationale et à punir les scélérats de Paris. » Il demandait que, sous le prétexte d'un échange de prisonniers, Cobourg lui envoyât un officier de confiance avec lequel il pourrait s'expliquer plus amplement. Comme il arrive souvent à la guerre, chacun des deux généraux s'exagérait les forces et les avantages de son adversaire. Cobourg estimait à 40,000 hommes l'armée de Dumouriez ; il se rappelait l'effort puissant qu'elle avait fait à Jemmapes, il ne se rendait pas compte de sa détresse et de sa désorganisation. Il ne disposait que de 32,000 hommes, il attendait des renforts ; Dumouriez occupait une bonne position, sa proposition venait à point pour permettre aux Autrichiens de gagner du temps à ses dépens et peut-être de l'amener à se retirer. Cobourg lui envoya le colonel Mack.

(1) Fersen à Mercy, 3 février, Journal, 1<sup>er</sup> et 21 février, 10 mars 1792. Correspondance de Fersen, t. II.

(2) Voir, dans Mortimer-Ternaux, t. VI, Appendice, la Correspondance et les Mémoires de Mercy, de Cobourg et de Mack.

Dumouriez le reçut le 25 mars au soir, à Ath, où il s'était arrêté. Ils causèrent et dînèrent ensemble. Dumouriez s'anima. « A travers les fumées du champagne, » il laissa échapper qu'il attribuait à Cobourg des forces considérables, 60,000 hommes environ. Mack conclut de cet aveu qu'il pouvait se montrer « raide et décidé. » Après le dîner, Dumouriez l'emmena dans une pièce écartée, et là, en présence du général Valence, du duc de Chartres, de Thouvenot et de Montjoie, ses aides-de-camp, il s'ouvrit entièrement de ses desseins : disperser la Convention, rétablir la royauté constitutionnelle avec le dauphin, sauver la reine. Pour réussir, il avait besoin de la neutralité de Cobourg et même de son appui. Mack répliqua sur un ton péremptoire que le prince n'entrerait dans aucune négociation tant qu'il resterait un Français dans les Pays-Bas. « Mais, reprit Dumouriez, je suis aussi fort que vous; j'attends des renforts considérables en peu de jours, et je saurai me défendre. » Mack ne répondit que par un geste significatif. Dumouriez se résigna : « Eh bien! s'écria-t-il, les Pays-Bas ont toujours été la proie d'une bataille, j'en ai livré deux, j'ai eu le malheur de les perdre... Je subirai le sort de la guerre. » Il s'engagea à se retirer et à faire évacuer les forteresses belges. Mack déclara que Cobourg le suivrait jusqu'à la frontière, observerait ses opérations et se contenterait de les observer tant qu'il lui verrait des chances de réussir dans son entreprise contre la Convention. Dumouriez ne demandait que trois semaines. Son plan était de se rendre à Paris à marches forcées, avec des troupes sûres, et de s'emparer, en arrivant, du club des Jacobins. Ensuite, la Convention dissoute, on tâcherait d'établir une constitution raisonnable et stable : la noblesse recouvrerait en partie ses honneurs et ses terres; mais le peuple exercerait la souveraineté par ses représentans, ce serait quelque chose comme le système anglais. La confiscation des biens du clergé serait maintenue. A aucun prix, Dumouriez ne voulait entendre parler des émigrés et du comte de Provence. « Je suis prêt, dit-il, à sacrifier des centaines de mille hommes, si je les avais, pour empêcher que des puissances étrangères s'immiscent dans cette constitution future, pour empêcher qu'aucun émigré, à commencer par M. le comte de Provence, soit admis à y concourir. » C'était se faire blanc de son épée! Quand il défendait avec tant de chaleur la constitution future de la France, il introduisait déjà l'ennemi dans la place et lui en ouvrait les avenues. Il insinuait, en effet, qu'il pourrait, le cas échéant, avoir besoin de Cobourg pour contenir Custine, et il le priait de tenir à sa disposition 20,000 louis à répandre dans Paris. C'est dans ces termes que l'accord se conclut. Mack partit pour en faire son rapport à Cobourg.



Le 26, Dumouriez, continuant sa retraite, arrivait à Tournay. Il y rencontra trois agens du pouvoir exécutif que Lebrun avait envoyés pour révolutionner la Hollande et qui se repliaient faute d'emploi. C'étaient un Belge, Proly, qui passait pour être fils naturel de Kautnitz; un homme de lettres parisien, Dubuisson, et un juif portugais, Pereyra, mêlés tous trois aux affaires de Hollande en 1787, et tous trois jacobins prononcés. Dumouriez ne leur cacha rien de ses projets. — « Mais, demanda Dubuisson, qui fera la révolution? — Mon armée, s'écria Dumouriez; oui, l'armée des mameluks. Elle sera l'armée des mameluks, pas pour longtemps, mais enfin elle le sera; et, de mon camp ou du sein d'une place forte, elle dira qu'elle veut un roi. Les présidens des districts seront chargés de le faire accepter. La moitié et plus de la France le désire. Et alors, moi, je ferai la paix dans peu de temps et facilement. » Ses interlocuteurs n'avaient qu'à le presser pour qu'il achevât de se découvrir. Ils lui objectèrent le décret d'accusation qui le menaçait. « Je me moque de ce décret et de tous les autres, répondit-il; je défie la Convention de le faire mettre à exécution au milieu de mon armée; et, au reste, j'ai toujours, pour dernière ressource, un temps de galop vers les Autrichiens. »

Il s'exaltait, il s'agitait, il n'agissait pas. Il semble, au moment décisif, avoir hésité. Voulait-il sauver les apparences, se faire attaquer, se laisser en quelque sorte forcer la main par les événemens? Était-ce simplement un effet de sa confiance aveugle et de son incurable étourderie? Toujours est-il qu'après avoir déclaré si hautement ses desseins, il laissa aux commissaires de la Convention le temps de se reconnaître et d'aviser. Trois de ces commissaires : Lacroix, Merlin et Gossuin, étaient à Lille lorsque, le 28, les agens de Lebrun, qui retournaient à Paris, les instruisirent, mais sans préciser beaucoup, de leur entretien avec Dumouriez. Le lendemain, ils reçurent de nouveaux renseignemens. Leurs collègues Treilhard, Lesage et Carnot les rejoignirent. Ils invitèrent Dumouriez à venir s'expliquer devant eux. Il leur répondit le même jour : « Envoyez-moi deux ou quatre d'entre vous pour m'interroger, je répondrai; mais je vous déclare que je ne peux pas en même temps plaider et commander. » Le 30, il eut une nouvelle entrevue avec Mack. Il lui dit que les commissaires de la Convention voulaient le faire arrêter, mais qu'il s'emparerait de leurs personnes, les livrerait aux Autrichiens et hâterait sa marche sur Paris. Il s'entretint avec lui, mais sans rien arrêter encore, de l'occupation par les Autrichiens de quelques places françaises qu'il leur remettrait comme garantie de sa bonne foi. Il demanda qu'en cas d'échec, s'il était réduit à émigrer, les troupes qui le suivraient

fussent prises à la solde de l'Autriche. Il oubliait les temps et les lieux, il se rajeunissait de vingt ans et se croyait en Pologne. Le 31, il rentra en France et fixa son quartier général à Saint-Amand, avec une partie de son armée campée à Maulde et l'autre partie à Bruille. Pour expliquer sa retraite, préparer l'opinion à son coup d'état, prévenir surtout l'effet de la remise des places aux Autrichiens, il adresse à Beurnonville des lettres destinées à être lues à la Convention. Il dépeint l'état désespéré de l'armée, il met la Convention en demeure de changer de système, il conseille la paix, il menace enfin d'imposer ses conseils, si on refuse de les écouter.

Pensez bien à négocier puisque vous n'avez pas la faculté de vous battre, et croyez que les hommes qui, comme moi, ont soutenu le poids de la guerre, ne se laisseront pas écraser par de vils assassins... .. Je suis bien loin d'accuser la Convention nationale des excès de quelques-uns de ses membres. Livrée à la tyrannie des tribunes, elle lutte et succombe sous une minorité qui réduit la majorité au silence. Cela ne peut pas durer. La portion d'armée qui est restée fidèle à ses drapeaux et à l'honneur français est prête à combattre également les ennemis intérieurs et extérieurs de la patrie. Nos généraux sont victimes d'une désorganisation préparée, nous sommes calomniés, menacés de mort, lorsque avec toute l'énergie d'hommes libres, nous disons des vérités importantes et nécessaires... Voilà quatre généraux arrêtés depuis un mois. Que prétend-on faire?.. Où veut-on en venir?.. Les commissaires de la Convention viennent de me sommer d'aller à Lille; je vous déclare que je regarde ma tête comme trop précieuse pour la livrer à un tribunal arbitraire. Je ne peux être jugé de mon vivant que par la nation entière, comme je le serai après ma mort par l'histoire (1).

A Paris, l'inquiétude est extrême. On assure que les troupes de Dumouriez lui sont entièrement dévoués, que les volontaires même le suivent, qu'il marche déjà sur Paris. Comme il est nécessaire de ménager l'armée, le conseil et le comité de défense essaient de démasquer publiquement Dumouriez devant elle. La Convention décide, le 30 mars, de le mander à sa barre. Le ministre de la guerre, Beurnonville, est chargé de faire exécuter le décret. Il est aimé des soldats, on espère qu'il les ramènera dans le devoir. Quatre commissaires l'accompagnent : Camus, Quinette, Lamarque et Bancal. Carnot, qui est à la frontière du Nord, doit se réunir à eux. Ils partent le 30, à huit heures du soir; en route, Beur-

(1) Lettres des 28, 29, 30 et 31 mars, publiées dans *le Moniteur*.

nonville reçoit les lettres de Dumouriez. Ils arrivent à Lille le matin du 1<sup>er</sup> avril. Heureusement pour la France, Carnot ne s'y trouvait pas. Ses collègues se remettent en route sans l'attendre, et ils atteignent à la nuit le quartier-général de Saint-Amand.

Dumouriez (1), prévenu de leur arrivée, avait pris ses mesures. Un régiment de hussards est rangé en bataille dans la cour de sa maison. Il reçoit les commissaires au milieu de son état-major et interpelle Camus : « Vous venez apparemment pour m'arrêter? » Camus se prépare à lire le décret ; sur les instances de Beurnonville, on passe dans une pièce voisine, mais les portes demeurent ouvertes et les officiers peuvent tout entendre. Un dialogue rapide, sec, hantain de part et d'autre, s'engage entre le général en révolte et les représentans de la Convention. Ils le somment d'obéir ; il s'y refuse : « Je ne me rendrai pas à Paris pour me voir assassiner en chemin ou condamner par le tribunal révolutionnaire. » Un des commissaires insinue qu'il n'a aucun péril à redouter. — « Allons donc ! la Convention n'est même pas assez forte pour se mettre à l'abri des fureurs de Marat. D'ailleurs, moi absent, qui répondra du salut de mon armée? » — Beurnonville déclare que, pendant les quelques jours que durera son absence, il le remplacera. Dumouriez, à ces mots, perd toute mesure : — « Vous êtes venu pour me souffler mon commandement ! » Beurnonville s'en défend, il n'a accepté le ministère que pour mettre les armées en état de tenir la campagne. Camus coupe court à cet incident et répète la question que Dumouriez éludait toujours : — « Vous ne voulez donc pas obéir au décret de la Convention? — Je ne puis. » — Il était huit heures du soir. Les commissaires se retirent pour adresser un rapport à l'assemblée. Dumouriez reste seul avec Beurnonville : ils avaient combattu ensemble, ils se disaient amis, Beurnonville admirait Dumouriez. Celui-ci cherche à l'entraîner. « Avec moi, du moins, vous trouverez sécurité et liberté, vous serez à l'abri des accusations de Marat. — Je mourrai à mon poste, répond Beurnonville. Je me sacrifierai avec bonheur pour ma patrie ; je ne la trahirai jamais. Ma situation est horrible. Je vois que vous êtes décidé, que vous allez prendre un parti désespéré. Ce que je vous demande en grâce, c'est de me faire subir le même sort qu'aux députés. — N'en doutez pas, et en cela je crois vous rendre un service signalé (2). » Ils rentrent alors dans la salle où les officiers agités,

(1) Les détails qui suivent d'après la relation des commissaires et les *Mémoires* de Dumouriez.

(2) Il ne croyait pas dire si vrai. Beurnonville était un aventurier militaire d'une qualité très inférieure à celle de Dumouriez ; mais, à défaut de génie, il avait du savoir-faire et possédait, ce qui est essentiel en ces sortes de carrières, un bonheur

irrités, attendaient le dénouement de la crise. Bientôt les commissaires reparurent. Dumouriez, adossé à la cheminée, répond par un refus ironique à une dernière sommation. Camus annonce alors qu'il va faire mettre les scellés sur les papiers du général. Des murmures éclatent. Camus le déclare suspendu de ses fonctions. Les murmures redoublent. — « Allons, dit Dumouriez, il est temps que cela finisse. Lieutenant ! appelez les hussards. » Les hussards n'attendaient qu'un signe. Les quatre commissaires et le ministre de la guerre sont arrêtés.

Ce qui précède était d'un rebelle ; ce qui suit est d'un cynique. Les prisonniers, parmi lesquels se trouvait un compagnon d'armes de Dumouriez, sont enfermés dans une salle basse. La nuit est humide et glaciale. On les y laisse sans feu, sans manteaux, et cependant, Dumouriez écrit au général autrichien Clerfayt :

Je vous adresse quatre députés de la Convention nationale qui sont venus de la part de cette assemblée tyrannique pour m'arrêter et me conduire à leur barre. Leur projet, ou du moins celui de leurs commettans, était de me faire assassiner à Paris. Je vous prie de les envoyer à Son Altesse le prince de Saxe-Cobourg pour être gardés en otages pour empêcher les crimes de Paris. Je marche demain sur la capitale pour faire cesser cette horrible anarchie. Je compte, comme on me l'a expressément promis, sur la trêve la plus parfaite pendant l'expédition que je vais faire, et même sur le secours de vos troupes en cas que j'en aie besoin pour venir à bout des scélérats que je veux châtier, pour remettre l'ordre dans le royaume de France et rendre à toute l'Europe le repos et la tranquillité qu'ils ont troublée si criminellement.

Cette lettre écrite, il fit partir les prisonniers. Beurnonville voulut résister, on le frappa, et on le rejeta blessé dans la voiture.

Dumouriez se croyait maître de la France. Il avait compté sans elle, et il la trouva devant lui, dans son propre camp. Ce fut l'armée elle-même qui déjoua la conjuration dont elle devait être l'instrument. Les soldats avaient une notion à la fois très haute et très claire de leur devoir. Ce devoir ne pouvait être de s'entendre

paradoxal. Officier de fortune aux colonies, il était, en 1789, capitaine aux cent-suisse. L'année 1792 le fit coup sur coup colonel, maréchal de camp, lieutenant général. En février 1793, il remplaça Pache au ministère de la guerre. Sa captivité en Autriche le sauva des périlleuses épreuves de la révolution. Délivré en 1795, il adhéra au 18 fructidor et collabora au 18 brumaire. Le consulat le fit ambassadeur ; l'empire, sénateur et comte ; la restauration, pair de France, marquis, maréchal et cordon bleu.

avec les étrangers pour marcher sur Paris. Ils aimaient leur général, parce qu'il avait vaincu l'ennemi; en pactisant avec l'Autriche, il ruinait son prestige et devenait odieux. C'était précisément ce qu'il n'avait pas prévu, et c'est en quoi l'on a pu dire qu'il était trop vieux pour son temps, et ne le comprenait pas.

Il employa la nuit à envoyer des ordres et à rédiger des proclamations aux troupes. « Je me suis rappelé ce que vous m'aviez promis : que vous ne laisseriez pas enlever votre père, qui a sauvé plusieurs fois la patrie... Il est temps que l'armée émette son vœu. Il est temps de reprendre une constitution que nous avons jurée trois ans de suite, qui nous donnait la liberté. » Il écrit à Mack, l'assure que tout va bien. Puis il s'occupe de mettre la main sur les places fortes, Lille, Valenciennes, Condé : elles seront son refuge en cas d'échec; il les livrera aux Autrichiens s'il a absolument besoin d'eux et s'ils exigent un gage. C'est là que vont se manifester les premières résistances. Dumouriez charge le grand prévôt de l'armée, Lescuyer, de se rendre à Valenciennes et d'y arrêter le représentant Bellegarde. Lescuyer y trouve deux autres conventionnels : Cochon et Lequinio; il ne peut se saisir du premier sans s'assurer aussi de ses collègues; il hésite, il craint d'ameuter la population, et il demande des ordres. Il les reçoit le 2 avril au matin. Mais alors Ferrand, le général qui commandait la place et dont Dumouriez se croyait sûr, est pris de scrupules. Il temporise et prévient les conventionnels. Lescuyer, troublé à son tour, leur révèle ce qu'il sait du complot. Le bruit de l'arrestation de leurs collègues par Dumouriez se répand; ils mettent en réquisition Ferrand et ses troupes, s'emparent des proclamations, se rendent dans les casernes, dénoncent la trahison et déclarent Dumouriez suspendu de ses fonctions. Les troupes et la foule les acclament. Le coup de main sur Valenciennes était manqué. A Lille, le même jour, Dumouriez voit ses projets détruits par les agens mêmes qu'il avait chargés de les exécuter.

Dans les camps, rien n'avait été préparé pour entraîner les troupes. Dumouriez comptait si bien sur elles qu'il avait jugé superflu de sonder les esprits de ses soldats. Cependant, à Maulde, le général Valence ne se décide à publier les proclamations que sur un ordre écrit. A Bruille, les officiers se rassemblent. Deux adjudans-généraux, Pille et Chérin, proposent d'arrêter Dumouriez. Chérin court à Valenciennes prévenir les représentans. La proclamation est publiée, mais on y joint un ordre du jour rappelant aux troupes leur serment à la république. Dumouriez, prévenu de ces résistances, tâche de contenir les récalcitrans. Le 2 avril, à trois heures, il paraît au camp de Bruille. Il excellait à parler aux soldats; ils acclament en lui le sauveur de l'armée et de la patrie. Trompé

par cet accueil, il reprend confiance. Il soupe, le soir, à Saint-Amand, chez M<sup>me</sup> de Genlis, avec ses lieutenans les plus dévoués. Ils se croient sûrs du succès : ils passent la nuit à former des projets, à écrire des lettres, à entraîner les incertains, à exciter les timides. Le lendemain, 3 avril, Dumouriez se rend au camp de Maulde. Le général Laveneur, qui veut rester fidèle, se dérobe sous prétexte de maladie, et dépêche à la Convention un officier de confiance, Lazare Hoche. Dumouriez se mêle aux soldats. Ceux de ligne saluent encore une fois de leurs vivats le vainqueur de Jemmapes. Les volontaires sont méfians et murmurent. Le bataillon de Saône-et-Loire envoie, le soir, des délégués au général en chef, avec une adresse : « La république ou la mort. » Dumouriez fait arrêter ces délégués et les livre à Clerfayt.

Tandis que ces événemens se passaient à l'armée, les commissaires de la Convention, auxquels s'étaient joints Carnot et Lesage, délibéraient à Lille. Ils décrètent Dumouriez d'arrestation, lancent une proclamation aux troupes, expédient de nombreux émissaires dans les camps. Dampierre, qui s'est prononcé pour la Convention, est investi du commandement en chef. « Soldats, dit-il aux troupes, vous venez d'entendre les ordres de la Convention ; c'est de cette assemblée que sortent tous les pouvoirs légitimes ; c'est à elle que tout citoyen doit obéir. » Ce langage, le nom redouté de la Convention, ces grandes paroles de loi et de patrie dont toutes les âmes étaient pénétrées jettent le doute parmi les soldats. Les volontaires se prononcent avec violence. « Les camps, écrivent les commissaires, commencent à se débâter partiellement. » C'est en vain que Dumouriez essaie de ressaisir ses troupes. Les commissaires vont le battre avec ses propres armes. Il spéculait sur la misère du soldat pour l'animer contre le gouvernement ; ils écrivent à l'assemblée : « Sur toute chose, songez à nous envoyer des fonds bien escortés et des effets de campement ; mais des fonds, des fonds ! » C'est chose étrange de compter les grands noms de guerre qui se mêlent à cette sinistre aventure et apparaissent ici comme pour consoler la France de cette catastrophe. C'est Hoche qui court à la Convention, c'est Macdonald qui, à Lille, fait échouer les desseins de Dumouriez, c'est Davout enfin qui va l'affronter en personne. Sorti le 4 avril au matin pour rejoindre Mack, Dumouriez, qui n'était accompagné que de huit hussards, rencontre trois bataillons de volontaires. Davout, qui commande un de ces bataillons, ordonne de tirer sur lui ; Dumouriez n'échappe que grâce à la vitesse de son cheval et à l'ordre de retraite donné, malgré Davout, aux volontaires.

L'entrevue avec Mack, retardée par cette échauffourée, eut lieu dans la nuit du 4 au 5 avril, à Bury. Dumouriez se faisait encore

illusion sur le succès; mais, pour déconcerter les conventionnels, il demande aux Autrichiens de lancer un manifeste dont il remet la minute à Mack. Ce sera la contre-partie du manifeste de Brunswick : les Autrichiens s'y présentent uniquement en défenseurs de la monarchie constitutionnelle; ils ne veulent que le bien de la France. C'est Cobourg qui doit signer cette proclamation. Dumouriez y attache tant de prix qu'il ne croit pas la payer trop cher par la « cession momentanée » de quelques places frontières. Mais il ne les livrera qu'à titre de gage. « Jamais, dit-il, il ne consentira au démembrement de sa patrie. » Le manifeste de Cobourg ne doit laisser aucun doute sur ce point. Il contiendra ces mots significatifs : « Je déclare, sur ma parole d'honneur, que je ne viendrai nullement sur le territoire français pour y faire des conquêtes, .. que si les opérations militaires exigent que l'une ou l'autre place soit remise à mes troupes, je ne la regarderai jamais que comme un dépôt sacré. » Mack partit avec cette pièce, à trois heures du matin, pour rejoindre Cobourg, qui l'attendait à Mons. Cobourg n'était ni un politique à grandes vues, ni un guerrier très entreprenant; mais il était prudent et avisé. Il se trouvait hors d'état de poursuivre les Français. De plus, il jugeait la guerre périlleuse et mal engagée. Le plan de Dumouriez lui plaisait; il y voyait surtout ce grand avantage de gagner du temps et d'attendre les renforts; il se donnerait ainsi les moyens d'écraser Dumouriez si la négociation n'aboutissait pas. C'était l'avis du général prussien, Tauenzien, qui représentait Frédéric-Guillaume à l'armée de Cobourg : il pensait que le roi son maître verrait dans un accord avec Dumouriez un moyen de sauver la reine et qu'il l'approuverait. Cependant le projet de proclamation heurtait en plus d'un point les sentiments du prince de Cobourg. Donner sa parole lui semblait chose grave, et il se faisait scrupule de renoncer si péremptoirement aux conquêtes. Mack le pressait de signer le manifeste. Selon lui, on jouait à coup sûr : « Si Dumouriez réussit, comme toutes les apparences le font croire, disait-il, il n'en peut résulter qu'un très grand bien pour la cause des souverains; s'il ne réussit pas, nous aurons toujours l'avantage des nouveaux désordres, de la division d'opinions, de partis que son entreprise produira dès son entrée en France. » On aurait, de plus, les places, qu'il livrerait et que l'on ne pouvait prendre faute d'artillerie de siège. Sans doute, on promettrait de les garder « comme un dépôt sacré, » on donnerait sa parole d'honneur de ne point faire de conquête; mais il était avec ces promesses des accommodemens. En réalité, on ne s'engageait à rien. Cobourg n'avait que sa parole, il la donnait; mais, poursuivait Mack, « quoi de plus facile que de désavouer, modifier, éluder une mesure du moment, prise en son nom par un

général d'armée qu'on pouvait toujours regarder et même déclarer comme n'ayant pas eu les pleins pouvoirs de son souverain? » Cobourg se laissa persuader par cette insidieuse casuistique : tout compte fait, s'il était désapprouvé, il en serait quitte pour évacuer les places. Il aurait tenu sa parole, et en même temps, ajoutait-il dans son rapport à l'empereur : « Je serais entré dans ces forteresses, j'aurais l'avantage de les connaître et je n'aurais à coup sûr rien fait pour en améliorer l'état. » Rassuré par ces restrictions mentales, le prince de Cobourg accepta le manifeste et le signa dans la journée du 5 avril.

La perfidie était inutile. Tout était déjà perdu pour Dumouriez. L'arrestation des commissaires de la Convention et du ministre de la guerre était maintenant connue dans les camps. Le complot était éventé. Les mêmes soldats qui l'acclamaient deux jours auparavant, honnissaient désormais en sa personne le complice des étrangers, le fauteur de la contre-révolution. Il était parvenu à en rallier quelques-uns. Il s'avança le 5 avril vers Maulde aux cris de : « Vive le roi ! Vive M. Dumouriez ! » poussés par ces hommes que son prestige avait encore entraînés. A Maulde, les troupes prennent les armes, Dumouriez les harangue et les presse de se prononcer : elles se taisent, elles résistent. Il sent qu'elles lui échappent. On lui apprend alors qu'à Saint-Amand, à son quartier-général, l'artillerie est en révolte et se replie sur Valenciennes. Il ne peut l'arrêter. C'est le signal de la révolte. Dumouriez avait eu l'impudence d'amener dans son escorte des hussards autrichiens. Leur vue achève d'exaspérer les troupes ; c'est la trahison affichée, ils la fuient. Ce sont d'abord des hommes qui se dérobent, puis des bataillons qui se dispersent, enfin les camps entiers qui se disséminent. L'armée s'écoule vers Valenciennes, où sont les conventionnels et le nouveau commandant, celui auquel la loi ordonne d'obéir. Dumouriez n'a bientôt plus avec lui que 450 fantassins, autant de cavaliers, et les officiers attachés à sa fortune. Le général de l'armée du Nord n'est plus, en son propre camp, qu'un chef de partisans. Il n'a plus de salut que dans la fuite ; il ne lui reste, comme il le disait cyniquement, d'autre ressource que « le temps de galop vers les Autrichiens. » Il franchit la frontière et passe à l'ennemi.

## V.

Il trouva chez l'ennemi la pire des humiliations et peut-être, pour un homme tel que lui, le pire des châtimens ; il vit qu'il était joué. Que cet ancien agent de la diplomatie secrète, que ce soldat d'aventure, ce déclassé de l'ancien régime se soit mépris sur le caractère et la portée de la révolution française, il ne faut point



s'en étonner, de plus grands et de meilleurs que lui s'y sont trompés. Mais que ce roué rompu aux manèges des vieilles cours se soit fait des illusions si gratuites sur les intentions des coalisés, qu'il ait cru sérieusement les gagner à ses entreprises, voilà ce qui serait inexplicable chez lui si la vanité n'expliquait tous les aveuglemens. En 1792, les puissances avaient eu un instant le dessein de sauver Louis XVI, de restaurer l'ancien régime et d'écraser la révolution : elles avaient échoué. « Elles avaient essayé, comme le disait très bien Mercy, de rétablir un ordre de choses détruit sans retour et de détruire des choses indestructibles. » Elles n'étaient pas de taille à faire longtemps la guerre « pour une idée. » L'expérience les avait dégoûtées des chimères; elles ne songeaient désormais ni à relever le trône ni même à délivrer la reine et le dauphin. Elles se proposaient tout simplement de réduire les Français à l'impuissance et de se payer de leurs frais en démembrant la France et la Pologne. Dumouriez aurait dû le prévoir; les alliés ne tardèrent pas à le lui faire entendre.

Le prince de Cobourg l'avait reçu avec égard. Malgré la casuistique de Mack, il prenait au sérieux les promesses qu'il avait faites et l'engagement d'honneur qu'il venait de contracter par son manifeste. Une conférence de généraux et de plénipotentiaires devait se réunir à Anvers pour arrêter le plan de campagne. Cobourg s'y rendait avec Mack; ils emmenèrent le général Valence pour qu'il donnât aux alliés des explications sur les projets de Dumouriez. La réunion eut lieu le 8 avril. Cobourg fit connaître ses négociations et lut son manifeste. Cette pièce, dit un témoin, fut accueillie par « un tocsin général d'indignation (1). » Cobourg en était consterné. « Je ne puis cacher, écrivait-il deux jours après à l'empereur, que je fus surpris des sentimens que je découvris à cette occasion. N'étant aucunement versé dans les mystères de la politique et le secret des cabinets, j'avais cru jusqu'à présent que le vœu des puissances coalisées était de rétablir en France la monarchie, l'ordre et la paix en Europe, de terminer cette guerre d'une manière prompte et honorable pour mettre fin à tant de convulsions et de malheurs, attacher par là les peuples à leurs souverains et les préserver du fléau terrible de l'anarchie et des révolutions. Je trouvai dans les conférences d'Anvers que je m'étais trompé. J'y vis clairement que chacun ne pensait qu'à soi et qu'on avait beaucoup moins en vue l'intérêt général que des intérêts particuliers. »

La conférence exigea que Cobourg se rétractât ouvertement et reprit sa parole. Quant à Valence, elle refusa de le recevoir. Ce

(1) Rapport du comte de Stahremberg, 12 avril 1793. Vivenot III.

désaveu public paraissait à peine suffisant à la cour de Vienne. Thugut, qui dirigeait alors la diplomatie autrichienne et y apportait son intrigue captieuse, son âpreté de convoitise, son scepticisme politique, n'avait consenti à approuver les négociations entamées avec Dumouriez qu'autant que l'Autriche y serait de mauvaise foi. On le pousserait sur Paris, puis, une fois qu'il serait en route, on profiterait du trouble même causé par son entreprise pour recommencer les hostilités. Le but que Dumouriez se proposait d'atteindre importait peu. « Les différentes factions peuvent, pour ce moment, être assez indifférentes à Sa Majesté, écrivait Thugut; ce qui est essentiel pour son service, c'est qu'il y ait des partis en France qui se combattent et s'affaiblissent mutuellement, et qu'on profite de ce conflit pour tâcher de se rendre maître des forteresses et d'une aussi grande étendue de pays qu'on pourra, afin de faire la loi au parti qui, en dernier résultat, aura prévalu, et l'obliger d'acheter la paix et la protection de l'empereur en lui cédant cette partie de ses conquêtes que Sa Majesté jugera de sa convenance (1). » C'est dans cette pensée que l'empereur ratifia, le 9 avril, la trêve conclue avec Dumouriez, et que le 10 il écrivit à Cobourg : « Comme finalement Dumouriez doit être arrivé à Paris à l'heure qu'il est et que la confusion et la consternation doivent avoir atteint maintenant le plus haut degré en France, je vous prie, à la réception de la présente, de déclarer que, sur mon ordre, l'armistice sera rompu sur l'heure... La manière dont la France est tombée sur moi en me faisant la guerre ne me permet pas de considérer si Dumouriez a proclamé roi le duc d'Orléans ou Louis XVII. »

Lorsque l'Autriche le prenait sur ce ton avec les prisonniers du Temple et la couronne de France, quels ménagemens en pouvait attendre l'équivoque personnage qui ne lui offrait son épée que parce qu'il se trouvait hors d'état de s'en servir contre elle? Dumouriez en était réduit à protester : on lui fit sentir que ses protestations étaient importunes; qu'il n'avait pas à rappeler les engagemens d'autrui, n'ayant pu tenir les siens; qu'il n'avait point surtout à se mêler des affaires de la coalition. Les Autrichiens cherchaient à se débarrasser de lui, les émigrés français l'insultaient en pleine rue. Il quitta Bruxelles et se mit en route pour la Suisse à travers le Wurtemberg : le grand-duc l'invita à quitter ses états. L'électeur de Cologne, qui était un archiduc d'Autriche, refusa de le recevoir dans les siens. Enfin, le gouvernement de Vienne ordonna de l'expulser s'il revenait en Belgique. Il y revint cependant; Mercy était d'avis de le ménager;

(1) Voir la lettre de Thugut à Colloredo, 4<sup>er</sup> et 6 avril 1793. Correspondance de Thugut, publiée par M. de Vivenot.

c'était un homme « dangereux ; » on avait pris avec lui des engagemens formels ; d'ailleurs il ne fallait pas décourager ceux qui seraient tentés de l'imiter et « fermer la porte à double tour » aux déserteurs français. On l'éconduisit donc avec quelques formes.

Alors il se rendit en Angleterre, puis dans le Holstein, en Russie, et de nouveau en Angleterre, où l'âge le contraignit de s'arrêter. Il y vécut jusqu'en 1823 de la double pension que lui faisaient l'Autriche et le gouvernement britannique. Il descendit par les mêmes chemins qu'il avait suivis pour s'élever. Sa vieillesse est comme une image ternie de ses jeunes années. Tant qu'il eut une étincelle de vie, il s'agita dans les complots. Il encombra les chancelleries de ses plans de négociation, les états-majors de ses plans de guerre, prêt à servir toutes les causes, sauf celle de sa patrie. Il ne lui pardonnait point d'avoir trompé ses ambitions. Il s'était offert à tous les partis, aucun n'avait voulu de lui. La république l'avait proscrit, l'empire l'avait répudié, la restauration l'oublia. Parasite de toutes les coalitions, réduit à cet avilissement d'avoir à s'excuser de ses meilleures actions et à se vanter de ses pires, à se faire pardonner Jemmapes et à se réclamer de sa trahison, il vit réussir en d'autres mains tous les desseins qu'il avait formés. Ils semblaient démesurés : Bonaparte les dépassa. Dumouriez le vit s'élever par la guerre et la politique aux premiers rangs de la nation, rentrer en France en vainqueur, s'emparer de la république, régner par l'armée, poser sur sa tête la couronne impériale et pousser, pour la confusion de l'ancienne Europe, sa fortune inouïe jusqu'à ce comble : épouser une archiduchesse. Dumouriez n'y comprit jamais rien ; il ne s'en exaspéra que davantage : sa haine contre Bonaparte resta toujours mesquine. Que n'était-il tombé le soir de Jemmapes ! « L'opinion a tué Dumouriez lorsqu'il a quitté la France, écrivait Rivarol à un ami commun. Dites-lui donc de faire le mort ; c'est le seul rôle qui lui convienne. » C'était peut-être le seul qu'il fût incapable de jouer. Dans la crise décisive de sa vie, il avait manqué de conscience ; dans sa décrépitude, il manqua de résignation. Aigri jusqu'à la manie par l'invincible rébellion de la fortune, il finit, comme il avait commencé, en conspirateur nomade. Un de ses derniers écrits est un plan d'insurrection royaliste des départemens de l'Ouest, qu'il présenta en 1815 aux coalisés. On le trouve dans le fatras des papiers de Wellington, entre deux rapports d'agens secrets.

---

---

# EN TUNISIE

---

## SOUVENIRS DE VOYAGE.

---

Mercredi 12 décembre.

Le soleil est déjà couché comme nous approchons de Sousse ; mais les crépuscules rouges nous donnent ici, comme ces derniers temps à Tunis, le splendide spectacle d'un ciel embrasé de pourpre et de feu. La journée a été longue pour nos petits chevaux arabes, qui nous ont vaillamment traînés, depuis le lever du jour, à travers pays. Ce matin, nous quittons le Dar-el-Bey de l'Enfida, avec le consolant espoir de nous retrouver dans peu de jours sous son toit hospitalier. Hier, nous avons parcouru la première moitié de la longueur de ce grand domaine : aujourd'hui, pendant cinq heures, nous en avons traversé le reste, précédés d'un cavalier arabe pour nous indiquer la bonne voie, — car de chemin, à vrai dire, il n'y en a guère, quoique ce soit la grand' route de Tunis vers le sud. Mais ici un chemin est plutôt la direction vers où l'on va qu'autre chose. Nous avons franchi un nombre illimité de petits *oueds*, presque à sec heureusement : tous aux talus escarpés, ravinés, aux lits pierreux. Tantôt nous traversons de vastes étendues sablonneuses, où les roues enfoncent à mi-hauteur ; tantôt, c'est le roc, ou une suite d'ornières périlleuses ; — ou bien une sorte de boue, sèche et craquelée, plus rude que tout le reste.

Un peu en dehors des frontières de l'Enfida, il a fallu passer une vraie rivière, un oued redoutable après les pluies, où, par une singulière contradiction, la route, avant de devenir un gué, longe le torrent dans l'eau pendant un bon kilomètre. En ce moment, aucun danger. Pourtant cette promenade en plein fleuve n'a guère de charme; car, embourbées dans quelque fondrière cachée, nos voitures seraient d'un sauvetage difficile. Mais ici on se tire de tout, surtout ces étonnantes petites haridelles arabes vous en tirent. Maigres, esflaquées, avec l'air de chèvres affamées, elles résistent à tout, ne s'arrêtent jamais et arrivent, les vaillantes bêtes.

Après ce dernier oued, nous entrons dans de fantastiques bois d'oliviers, vieux de bien des siècles, décharnés comme des fantômes d'arbres, maltraités de tout temps par les Arabes, qui, après et imprévoyans, en arrachent la récolte avec de longs ongles de fer, au lieu de la cueillir avec soin. Comment vivent-ils encore, ces vétérans, dont le tronc n'est plus qu'une dépouille d'écorce rugueuse et dont, cependant, le fin feuillage argenté est toujours jeune et vivace?

La route tourne longtemps dans le labyrinthe de ces bois antiques. Enfin, un grand cimetière arabe, aux monticules recouverts de turbans de pierre, s'étage sur le bord du chemin; assez proche, la mer miroite sous les dernières lueurs du ciel rosé; une pente abrupte nous amène à Bab-en-Rabi, la grosse porte flanquée de tours qui ferme, la nuit, les murs crénelés de Sousse.

La ville, comme la plupart des ports d'Afrique, est tout en étages sur une côte rapide qui descend à la mer, d'une blancheur de lait; les maisons aux rares ouvertures, les petites rues pleines d'animation et de caractère. L'hôtel est très primitif, un peu rebutant tout d'abord; mais, en somme, satisfaisant, et un vrai cuisinier français nous en fait les honneurs. Ce soir, le clair de lune est si beau, si intense, que nous oublions toutes nos fatigues pour errer sur la plage, au pied des hautes murailles, véritable décor d'un nid de pirates, avec ses tours, ses meurtrières et ses formidables portes, que l'on fermera tout à l'heure contre nous si nous n'y prenons pas garde.

Notre soirée n'est pas encore finie, car le général R... vient courtoisement à notre rencontre et nous propose une ascension nocturne à la kasba, tout en haut de la ville.

Par les rues endormies, — au loin seulement quelques échos de fête, un mariage ou une procession religieuse, percent le grand silence, — nous gravissons les pentes escarpées, et, passant par tous les degrés d'obscurité variée des couloirs, des portes, des poternes, des escaliers de la vieille forteresse, nous débouchons

sur le plus merveilleux panorama du monde. La ville de Sousse, à nos pieds, baigne dans un flot de lumière. Les terrasses superposées, les angles des murailles se profilent avec des ombres bleues, nettes, mais où rien n'est dur, malgré les lignes arrêtées. La couche de chaux qui, chaque année, renouvelle la blancheur des maisons, en adoucit toujours plus les contours et leur donne une sorte de souplesse amollie tout à fait exquise. Au loin, le ciel et la mer, très obscurs, se confondent, piqués des constellations les plus brillantes. A peine quelques silhouettes de femmes sur les terrasses, quelques chats effarés ou plaintifs, — et puis un grand silence.

Vendredi 14 décembre.

Hier, un vent terrible, déchaîné sur toute la côte, et que la sérénité parfaite de la soirée précédente n'avait guère fait prévoir, a troublé le charme de nos promenades par la ville. Je ne voudrais guère me souvenir que du visage admirable d'une femme arabe chez qui M<sup>lles</sup> R... m'ont menée. Notre but était de voir les bijoux et les splendides costumes de sa sœur, la riche et élégante femme du chaouch de Sousse. Mais tout a pâli devant la beauté rare de Kadoudja. Elle me rappelle les plus beaux types de Léonard ou de Luini, avec le teint d'ambre des Arabes de haute classe, et des yeux sombres d'une fascination étrange.

La pauvrete ! elle est moins fortunée que le reste de sa famille, et, d'un air très plaintif, nous montre ses beaux bras sans bijoux coûteux, et son collier trop simple. Rassure-toi, Kadoudja, ton visage vaut cent fois les trésors de ta sœur, ses pantalons brodés d'or comme une cuirasse, ses vestes de velours de deux couleurs, ses diamans, ses bracelets. Seulement tu n'en crois rien, car, dans cet austère pays, ta beauté ne te sert qu'à être enfermée plus sévèrement, et, dans les longs loisirs indolents de ta vie de harem, qui se passe à comparer, avec les voisines, tes ajustemens et tes bijoux, tu souffres d'avoir moins d'oripeaux à montrer qu'elles ! Pauvre Kadoudja !

Le soir, un punch d'officiers, dans la salle voisine de nos chambres, prolongé presque jusqu'à notre lever, a singulièrement raccourci notre sommeil. Il nous faut la fraîcheur charmante d'une belle matinée et les premiers rayons du soleil pour oublier cette nuit bruyante. Heureusement que nos deux compagnons de route sont toujours de belle et aimable humeur. Nos huit petits chevaux, bien reposés hier, traînent allégrement les deux voitures, et la route n'est pas si dure qu'à nos précédentes étapes. Nous longeons

presque toujours les rails du petit chemin de fer Decauville, le seul qui existe dans cette partie du monde, et qui ne marche qu'une fois par semaine, et cela pour le service militaire. Encore déraille-t-on souvent.

De ce côté de Sousse il y a, sur une certaine longueur encore, de vieux bois d'oliviers. Nous avons 50 kilomètres à faire en ligne droite vers l'intérieur, et bientôt la plaine commence, stérile, pierreuse, tachetée de broussailles grises, se déroulant jusqu'à l'horizon de montagnes à peine visibles. Nous croisons nombre d'Arabes avec leurs chameaux et le petit âne indispensable, chargés de couffins de dattes, de blé, de fagots, de sacs de sable.

Quelquefois, au bord de la route, l'on retrouve des traces de ruines romaines, citernes pour la plupart. Pas un village. De temps en temps, un douar de petites tentes basses et brunes se confond avec le sol : d'immenses troupeaux de moutons et de chèvres, gardés par des bergers à cheval, ou quelques chameaux entravés, paissent auprès du campement nomade.

A midi, nous faisons halte au beau milieu de la route ; les chevaux soufflent, boivent, et nous déjeunons, avec des œufs durs, du poulet maigre et des mandarines, — notre repas quotidien. Nos cochers maltais, nos grooms arabes (car pour chacune de nos voitures nous est imposé ce luxe, qui devient une nécessité en cas d'accident), nos domestiques se régalaient de nos restes, et nous reprenons une route dont nous ne sentons pas la monotonie, grâce aux causeries, incomparables d'intérêt, de nos savans compagnons.

Vers quatre heures enfin, quelques lignes blanches se détachent sur l'horizon contre le soleil, devenu ardent. Le sol est plus mauvais ; la lande est ravinée profondément, et les sillons de boue durcie nous donnent d'horribles secousses. Plus trace de route, il faut chercher les passages les moins périlleux. Au loin, le manteau rouge d'un spahi nous apparaît, très bienvenu. C'est le cavalier envoyé à notre rencontre, de Kairouan, pour nous en indiquer les approches ; et, une demi-heure après, nous sommes sous les murs, crénelés aussi, de la ville sainte.

Nos visites « officielles » faites, ainsi que notre installation dans une pauvre et microscopique auberge, nous allons remercier le gouverneur, qui, grâce aux recommandations qu'on avait bien voulu lui envoyer de Tunis, nous avait offert à côté de chez lui le logement et l'hospitalité dans un palais réservé à cet usage. Mais nous avons préféré notre liberté d'action et nous l'expliquons, tant bien qu'il se peut, à M'rabot, qui veut bien agréer nos excuses.

Puis nous errons par la ville, escortés de Hassan, le vieux et très loquace barbier et interprète intime du gouverneur. Il nous

montre le quartier des Souks, pauvres petits bazars très primitifs, très pittoresques, où nous ne trouvons d'ailleurs absolument aucun achat à faire. Presque à chaque pas, l'entrée d'une *zaouia*, ou chapelle de famille, avec son école attenante, nous arrête. La ville sainte, peuplée de fanatiques, est toute remplie d'édifices religieux. Partout des matériaux antiques ont servi à honorer les marabouts, à élever leurs chapelles. Les colonnes romaines ou byzantines soutiennent des arcades mauresques; des bas-reliefs tout frustes, des chapiteaux corinthiens se reconnaissent, encastrés dans le mur, tantôt comme ornement, tantôt comme simple maçonnerie, selon la fantaisie de l'ouvrier.

Par elle-même, la ville n'a aucun caractère architectural. Les maisons sont pauvres, les longs espaces de murs blancs y tiennent une grande place. Elle a trop souffert, pendant des siècles, de guerres et de pillages, de dominations successives, de factions rivales, — prise et reprise, le perpétuel objectif des princes arabes à cause du prestige de sa sainteté, — pour avoir conservé intacts même ses mosquées. Mais, pour les musulmans, elle est toujours un lieu de pèlerinage; sept visites à Kairouan équivalent à un voyage à La Mecque et confèrent le titre de hadji. Jusqu'à la prise de possession des Français, il y a deux ans, l'entrée des mosquées était absolument interdite, celle de la ville à peine tolérée aux roumis. Il me semble encore saisir plus d'un regard farouche à notre passage; — en tous cas, aucune courtoisie de la part des marchands ou des passans. — Nous sommes dans une atmosphère d'austérité, qu'il faudrait peut-être peu de chose pour rendre hostile. Pourtant le gouverneur ne nous laisse deviner aucune rancune et une *diffa* nous suit de sa part chez le capitaine J., qui nous offre à dîner dans son installation très arabe et très pittoresque. Le *cousscous* et les gâteaux de viande à l'huile rance envoyés par M'rabot sont provisoirement mis de côté devant l'excellent agneau rôti et la très bonne cuisine de notre hôte. Tant pis! Son excellence n'en saura rien.

Le capitaine J... avait bien voulu faire prévenir les Aïssaoua qu'ils auraient à nous donner une séance, quoique ce ne fût point leur jour d'habitude, et nous traversons, à la nuit close, précédés de lanternes, toute la longueur de la ville, pour arriver à leur mosquée, en dehors de la porte des Tanneurs. Ils sont déjà réunis en nombre, assis par terre, en cercles pressés, au centre de la salle. Dans un coin, quelques musiciens, avec tambours, tam-tam et castagnettes, au bruit sourd et brutal. On nous mène aux places d'honneur, sur le divan qui longe la muraille; et peu à peu le spectacle commence, ennuyeux d'abord et monotone. Quelques *khouans* ou



initiés se lèvent, en se tenant par les mains enlacées, et, se ployant d'avant en arrière, poussent en mesure des hans formidables. Petit à petit, d'autres, puis tous, les rejoignent en une longue chaîne. Le mouvement automatique, toujours croissant, excite une sorte de fureur. Les supplices vont commencer. Quelle est la mesure de jonglerie de ce hideux spectacle? Qui peut dire ce que l'orgueil humain, le fanatisme, l'esprit d'imitation ou la passion de souffrir ont de part dans ces représentations horribles, où, malgré toute l'habileté qu'on veut leur attribuer, ces suppliciés volontaires courent de réelles chances de se blesser mortellement? Où la sincérité, la foi et le courage s'arrêtent-ils, et où commencent les subterfuges et la tromperie? Le savent-ils tout à fait eux-mêmes lorsque, hors d'eux, et dans une sorte de transport intense, ils se font entrer, à coups de maillet, de longs fleurets dans l'épaule, dans le flanc, au travers des deux joues? Nus jusqu'à la ceinture, — car ils ont jeté un à un tous leurs vêtements, — ils introduisent vingt fois de suite l'arme aiguë dans leur chair. Le sang coule rarement, il est vrai; mais un des leurs frappe à coups retentissans sur le fleuret, et si celui-ci déviait de quelques lignes, le péril serait mortel. D'autres, tout en hurlant, dévorent à belles dents des feuilles de cactus aux épines effroyables, ou mangent du verre pilé, ou des lambeaux de mouton saignans, avec la toison. La chaleur, l'odeur, deviennent intolérables : le spectacle est hideux. Cette suite de tortures, peut-être plus apparentes que réelles, mais qui semblent infiniment douloureuses, soulève le cœur. L'un des khouans, surtout, qui vient rouler à tous momens à mes pieds, comme un animal tordu d'épilepsie, me donne une vraie terreur. Quelques-uns, qui continuaient à hurler en se ployant sans cesse, tombent à terre comme pris de vertiges.

Nous voyons alors le seul beau, le seul saisissant côté de ce drame répugnant. Au milieu d'eux, sur un escabeau, leur cheik est assis, immobile. Sa belle tête sereine, grave, jeune encore, est d'une douceur et d'une mélancolie indicibles, le regard d'une autorité absolue. Lorsqu'un des Aïssaoua, arrivé au paroxysme de l'excitation, tombe pantelant, ou que l'accès de frénésie semble dépasser les limites, ou bien encore qu'un blessé, rampant, se traînant, sanglotant, se jette aux pieds du maître, le cheik le relève avec une tendresse infinie, le calme par des gestes magnétiques, des caresses, et enfin, se penchant sur lui, lui passe sa langue sur l'oreille. Au bout de quelques secondes, le miracle est accompli. Le malheureux se relève calme et comme guéri et va reprendre son rôle de supplicé, ou disparaît dans la foule.

Quel soulagement de sortir de cet enfer, de cette atmosphère

violente, nerveuse, brûlée, de cette foule en sueur frémissant d'exaltation, de passion, de douleur peut-être, aux cris de bête fauve! Au dehors, la paix, la sérénité, les bonnes senteurs fraîches venant du désert.

La lune argente la rue tranquille, découpe les créneaux du mur d'enceinte que nous longeons, en accuse les moindres assises. Nous croyons revoir une de ces vieilles gravures naïves des villes du moyen âge, où les assiégés apparaissent la nuit aux bastions avec des lances et des boucliers pointus, où les femmes jettent sur l'ennemi de l'huile bouillante par les meurtrières. Nous serions les assiégeans et les victimes, car notre auberge est située au pied de la muraille, et, bien avant dans la nuit, l'éclat des rayons en détache le profil en face de ma fenêtre.

Samedi 15 décembre.

Un temps de printemps, un ciel de mai. Le barbier Hassan vient en ambassade de la part de M'rabot, le gouverneur, pour nous inviter à dîner au palais ce soir.

En allant nous-même remercier son excellence, nous rencontrons un cortège inattendu qui détonne très singulièrement ici. C'est une noce française, précédée d'un fifre et d'un violon. La mariée, en robe blanche, et qui n'a omis ni le voile ni les fleurs d'oranger, est une cantinière sur le retour. L'époux, un très jeune troupiier, lui donne le bras d'un air fier et emprunté, tout à fait de circonstance. Les amis et témoins, tous soldats, suivent en plaisantant, je le crains, car la brave femme, chamarrée de médailles, a dû faire bien plus de campagnes que son rougissant mari. Bonne chance à cette pauvre petite noce si loin « du pays, » et qui va oublier les rigueurs d'une garnison au désert en déjeunant joyeusement à l'auberge, à l'*Hôtel de France!* Pas un Arabe ne s'est détourné pour regarder passer la petite procession ou la femme enguirlandée. Le dédain, chez eux, tue la curiosité.

Mais voici venir au-devant de nous le gouverneur lui-même et toute sa suite, grave et imposante. M'rabot, un peu gros déjà, a une belle prestance encore, un visage très fin, très intelligent, la barbe grisonnante, l'œil autoritaire. Jusqu'à l'arrivée des Français, il avait, à Kairouan, une position suprême et, dans toute la Tunisie, une influence qui n'était inférieure qu'à celle du bey. Il appartient à la plus illustre famille du pays; ses aïeux descendaient du plus fameux marabout de la contrée; de là son nom. Maintenant la haute situation politique de M'rabot est très diminuée;

mais son autorité personnelle, son prestige, sont encore très puissans; sa fortune, très grande; sa charité et ses aumônes, considérables.

Pendant que ces messieurs entrent avec lui dans son palais, la seule maison un peu vaste de Kairouan, son frère le général me mène visiter le harem dans un édifice contigu. Je n'en reviens guère charmée. Les femmes n'y sont ni jolies, ni élégantes, ni propres. Les petites cours intérieures sont mal tenues; les chambres, les corridors ont trop de toiles d'araignées; le café n'est pas buvable.

Je retrouve avec plaisir M'rabot causant avec mes compagnons, gracieux, courtois, mais tout à fait désolé, dit-il, que nous n'ayons point accepté son hospitalité. Je regrette maintenant d'avoir surtout redouté de trouver la maison trop « habitée. » Il m'offre sa voiture pour aller, plus tard, visiter les mosquées, et je n'ai garde, cette fois, de refuser ce secours très inattendu.

La matinée est si belle que nous allons encore flâner dans les ruelles et dans les souks, espérant faire quelque trouvaille en étoffes ou en bijoux. Mais non! tout ce qui avait quelque valeur a déjà été enlevé. On nous montre sans empressement des tapis du Maroc ou des couvertures venant de Djerba; on ne cherche nulle part à nous tenter. La mauvaise grâce est apparente.

.....  
 Ce qui me semble le plus caractéristique produit de Kairouan est l'huile rance dont l'atmosphère est imprégnée, avec laquelle on cuit les pimons ou le cousscouss à chaque coin de rue, qui envahit tout, pénètre tout et dégoûte infiniment.

.....  
 Le beau carrosse tout doublé de damas jaune, — seul équipage qui existe dans la contrée, — m'attend devant l'auberge. Le vieux cocher est superbe de dignité, malgré une énorme paire de lunettes, et les chevaux sont très noblement harnachés. Le soleil est devenu si brûlant que je suis heureuse de l'abri de la voiture pour gagner la mosquée de Djema-Sidi-Sahab, ou barbier ami du Prophète, située un peu loin, en dehors de la ville.

Elle est charmante et originale, cette mosquée, sans être toutefois pure de goût, comme celles du Caire ou de Stamboul. La première cour, la grande porte ornée d'arabesques fines et très variées, le vestibule revêtu de belles faïences, puis une longue galerie à arcades, de petites salles sombres, une jolie cour mauresque et enfin la chapelle du tombeau du barbier se suivent à des niveaux différents, séparés par des escaliers, des marches inégales, sans plan apparent, avec une complète irrégularité qui donne les plus originales perspectives. La plupart des pièces, sauf le premier vestibule

et la salle du tombeau, n'ont pour toit que le ciel bleu, qui complète la douce harmonie des murs plaqués de faïence en y laissant pénétrer une grande lumière. Les chapiteaux des fines colonnettes sont presque tous byzantins, tous variés de couleurs, de matières différentes. Le dallage est de marbres noirs et blancs recouverts de nattes; les stucs des arabesques sont de ce pur style mauresque si géométrique et pourtant si gracieux. Groupés autour de ces nombreux bâtimens de la mosquée, sont ceux du séminaire, important centre d'instruction musulmane. En ce moment, ils sont vides, car on répare leurs vétustés croulantes.

On ne sait, à vrai dire, ce qui est vieux ou récent, dans ce pays d'autrefois, où tout semble neuf sous la couche perpétuellement renouvelée de chaux blanche, où tout paraît ancien cependant, tellement les habitudes, les situations, les mœurs ont peu changé depuis douze siècles, où tout s'effondre lorsqu'on y touche et ne demeure debout que par quelque miracle d'équilibre ou de hasard.

Le neveu du gouverneur, un bel Arabe, très courtois, très obèse, richement vêtu d'une gandoura vert tendre sur des gilets roses, nous a fait les honneurs de la mosquée, nous introduisant même jusque dans la salle sacrée du tombeau où est enseveli le saint compagnon du Prophète, muni encore du sachet qui contient trois poils de la barbe vénérée de Mahomet. La grille en est tout ornée de drapeaux, d'oriflammes brodées d'*ex-voto*, de souvenirs rapportés de La Mecque par les fidèles. La petite salle, du reste, n'a aucun caractère remarquable. Sa coupole est décorée d'arabesques, et, sauf quelques jolis panneaux de faïence persane très grossière qui alternent avec le revêtement de marbre noir et blanc des murs, l'ornementation en est assez ordinaire. Les jours de fête, on en recouvre le dallage d'effroyables tapis de moquette française, qui nous sont montrés avec orgueil et nous font grincer des dents. Les Arabes ont une inexplicable partialité pour ces productions européennes, et c'est grâce à cette aberration qu'ils se débarrassent de leurs anciennes et merveilleuses tentures, qui font alors notre luxe et notre joie.

Avant de rentrer en ville, l'aimable colonel C., qui veut bien nous escorter dans notre promenade, nous mène dans la campagne auprès d'un des plus beaux restes de l'art arabe qui se puissent voir. C'est une citerne gigantesque, digne d'être romaine, et que, depuis deux ans, les troupes françaises sont en train de déblayer et de restaurer. Elle est oblongue, à ciel ouvert, véritable lac de 100 mètres de diamètre. Au centre, une haute colonne de maçonnerie; tout autour, une épaisse muraille soutenue par des contre-forts énormes. L'aspect en est grandiose. Remise en usage, rece-

vant les eaux qui descendent par les nombreux sillons de la chaîne de montagnes là-bas à l'ouest, elle rendra à Kairouan la vie et l'abondance, car il pleut rarement ici, et la soif y est une souffrance fréquente.

De la berge un peu surélevée de la citerne nous embrassons d'un coup d'œil toute la ville bizarre, enfermée dans son carré de hautes murailles, que dépassent les coupoles, les tours, les minarets de ses nombreuses mosquées, mais absolument isolée au milieu de la vaste plaine qui s'abaisse ici un peu en cuvette. Pas un arbre, pas un village au loin ; seule, la ligne bleue du Djebel Zaghouan sépare, au nord-ouest, ce grand désert de l'horizon, qui, partout ailleurs, se confond avec lui.

Nous avons peine à nous figurer que, de cette petite cité solitaire, comme ensevelie, loin de tout, dans cette contrée stérile, soient parties les formidables expéditions qui ont envahi l'Espagne et la Sicile ; que d'ici même les Arabes eussent pour objectif Grenade ou Palerme ou Séville, qu'ils vinsent jusqu'ici retremper leur zèle et leurs férociétés de conquérans.

Kairouan, la première étape des Arabes en Tunisie, fondée par Sidi Okba, leur général, la cinquantième année de l'hégire (669 de l'ère chrétienne), détruite, rebâtie, ravagée, mise à feu et à sang un nombre de fois incalculable, a gardé à travers les siècles son puissant prestige. Il y a des royautes, même déchues, que rien ne peut atteindre.

A l'angle intérieur de la muraille fortifiée s'élève la haute tour carrée du minaret de la grande mosquée, celle fondée par Sidi Okba lui-même, dominant la ville et la campagne au loin. Nous l'avons entrevue trop tardivement hier, et maintenant nous allons y consacrer notre après-midi.

Nous rentrons en ville par la porte des Teinturiers, où sèchent à toutes les maisons de longues pièces de coton rouge ou bleu faisant de violentes taches crues sous le soleil ardent.

Le grand caractère, l'ordonnance simple et sobre, la proportion vaste de la Djama Sidi Okba, me rappellent la mosquée d'Amrou au Caire. Même cour grandiose entourée de portiques, même coupole et surtout, dans la grande salle de la prière, même forêt innombrable de colonnes, plantées comme en quinconce. Et que ces colonnes sont belles et variées ! Marbres précieux, onyx, jaspé, granit rose ou gris, porphyre ; les matériaux les plus rares, les chapiteaux les plus divers, de tous les styles, romains, byzantins, arabes. Les boiseries de la chaire, de la clôture d'un coin réservé autrefois à une bibliothèque, sont d'un travail d'incrustation exquis, celles des grandes portes qui ouvrent sur la cour, d'un goût superbe.

Combien de temps ces merveilles échapperont-elles au vandalisme, au manque de scrupule des visiteurs de Kairouan? Déjà, — et nous avons honte et désespoir de le constater, — des morceaux ont été, depuis quelques mois, arrachés de cette boiserie délicate du Mihrab. On a réparé la brèche ces jours-ci, et le gardien de la mosquée nous en montre la trace avec une indignation que nous ne partageons que trop. L'absence brutale de respect pour la foi religieuse des conquis, la destruction ou le pillage des choses auxquelles sont attachées leurs traditions, leur histoire, leur art, leurs souvenirs est une triste et peut-être bien inefficace méthode d'affirmer notre influence; et j'ai été cruellement choquée de sentir plus d'une fois ce manque de convenance, pour ne pas dire davantage, chez ceux mêmes qui devraient donner un exemple bien différent.

Tout ici est sévère et recueilli. De faibles rayons de jour filtrent par les rares vitraux de la coupole. La porte ouverte éclaire seule une rangée de fidèles accroupis, psalmodiant la prière de l'après-midi. Quelques colonnes de granit d'un rose d'or, plus poli et plus tendre que les autres, reluisent d'une fine strie de lumière contre les sombres avenues de piliers qui se perdent dans l'obscurité. C'est bien ici le joyau, le sanctuaire de cette ville sainte et farouche, le rempart de la foi musulmane dans la vieille Ifrikia. Au fond de la vaste cour cloîtrée, vis-à-vis des portes de la mosquée, s'élève le minaret. Le muezzin, agitant un drapeau rouge, y appelle en ce moment à la prière. A son cri vibrant répondent d'autres voix de tous les minarets de la ville.

La prière est la grande, la continuelle occupation des fidèles ici. « Ils ne font pas autre chose, » nous dit le barbier avec un peu de dédain. Hassan est Algérien et peut-être sceptique.

Au-dessus de la porte du minaret sont incrustés des fragmens d'inscriptions romaines. Un rapide escalier intérieur conduit à la plate-forme du muezzin, et mes compagnons montent pour jouir de la vue très étendue qui embrasse la ville et les environs infiniment éloignés.

Rester dans cette belle cour me suffit. Des fleurettes parfumées de réséda sauvage percent entre les dalles du sol, le ciel est de saphir, le soleil baissant dore les briques rougissantes du minaret. Un des nôtres cherche à fixer par la photographie les détails précieux des colonnes variées.

Le charme de ces instans sera inoubliable, comme il a été trop tôt rompu... Car l'heure avance. Les gardiens, un peu maussades, veulent fermer la mosquée. Nous rentrons à pied vers l'auberge, discutant avec émotion nos projets du lendemain. Nous devons retourner

à l'Enfida par une route de traverse, directe, dans l'intérieur, sans repasser par Sousse. Mais en quel état sont les gués? Voilà ce que, depuis quinze jours, nous cherchions à savoir à Tunis. Tous les renseignemens se sont contredits successivement : pour un qui était favorable, en venait un autre, tout à fait inquiétant. Ici même, à quelques kilomètres des endroits scabreux, on ne le sait guère ou point. Nos compagnons de route, qui retournent à Sousse, nous pressent affectueusement d'y revenir avec eux. Le colonel croit, au contraire, que nous pouvons poursuivre hardiment,.. et nous offre l'escorte d'un spahi dont le cheval me servira si les passages sont trop périlleux en voiture. Son avis l'emporte, et nous nous lancerons dans l'inconnu.

A la nuit close, il est temps d'aller au festin qui nous attend. Hélas! nous n'y trouvons pas le gouverneur lui-même. Un peu souffrant, il a chargé son frère de le remplacer. Mais ce n'est pas du tout la même chose. Le général ne comprend guère le français, et, malgré les traductions du barbier, à qui l'on fait prendre place à côté de nous, — sans toutefois qu'il partage le repas, — son intelligence est très opaque et ne vient pas en aide à son ignorance.

La salle est grande, très haute, très belle, brillamment éclairée; une table à l'européenne, des candélabres, des porcelaines françaises, des couverts, du vin. Pas d'autres convives que nous quatre, notre hôte et le barbier, comme spectateur et interprète. Une soupe et un plat de rissoles inaugurent le diner, et tout allait à souhait, les complimens se succédant, lorsqu'un incident insaisissable est venu tout compromettre. Est-ce l'oubli du pain, qui consterne un des nôtres, est-ce l'apparition de ces horribles tartes feuilletées à l'huile rance, sentant la lampe éteinte qui a filé longtemps, ou la figure un peu grognon de notre hôte? Le fait est qu'un fou rire maladif, navrant, effroyable, s'empare de deux d'entre nous. Héroïquement nous continuons à manger, malgré des convulsions intérieures. Le cousscous salé, le mouton rôti et farci, le cousscous sucré aux dattes et aux raisins secs se succèdent; nos souffrances aussi. Le général ne s'aperçoit de rien. E. et R. gardent une solennité rigide qui nous sauve sans nous calmer. Le vin de Champagne, les quiproquos assez bizarres de notre hôte, les traductions compliquées et pédantes du barbier nous servent parfois de prétexte pour laisser percer un instant notre gaité, mais sans oser nous regarder en face.

Le repas semble interminable, et lorsque nous pouvons enfin prendre congé du général et laisser éclater dans la rue silencieuse nos rires contenus; le soulagement est plus grand encore que hier soir, en quittant les Aïssaoua. Longtemps nous rions tous quatre, dans

le grand hangar clos, qui sert de logement à nos amis, assis sur leurs petits lits de camp, seuls meubles de cette chambre à coucher primitive, et cherchant à oublier que demain matin nous nous dirons un triste adieu.

Dimanche 16 décembre.

Six heures du matin ; il faut partir. Notre voiture, désormais solitaire, hélas ! attend devant la porte, et nous quittons ici nos compagnons, qui s'en vont, eux, par Soussé, poursuivre dans le sud de la régence leurs savans travaux et leurs recherches archéologiques.

Tout ce qui finit est triste, et surtout une longue et charmante association. Notre route est vers le nord, et au sortir de la ville que nous traversons dans la clarté naissante, le rude cahot du terrain desséché nous reprend.

Le spahi du colonel nous précède, cherchant les meilleurs passages dans les sillons profonds et innombrables de la voie. Parfois nous voyons son manteau rouge disparaître dans un ravinement soudain. C'est un oued qu'il faudra traverser après lui ; mais le fond n'est presque toujours qu'une boue séchée, craquelée, ou un peu de vase gluante. La seule difficulté est de ne pas verser en descendant ou en gravissant les talus à pic qui s'effondrent sous les efforts des chevaux.

Le pays est plat, triste, monotone, comme une mer de chaumes, de petits joncs, de brousses de jujubiers dépouillés, dont les branches épineuses ont une teinte lilas ou gris perle tout à fait singulière. Des troupes de chameaux paissent dans les lointains, se profilant contre le ciel en lignes fantastiques.

Au milieu du jour, nous sommes au grand Oued, l'endroit critique de notre voyage. La boue sèche et amoncelée, les fondrières, ralentissent notre marche ; les cahots sont effroyables.

Dans le lit pierreux du torrent, une file de chameaux cherche prudemment le passage. Il y a peu d'eau, beaucoup de vase. Nos petits chevaux tirent vigoureusement aux cris du Maltais ; la voiture résiste aux secousses suprêmes, — nous ne versons point, — et nous avons passé !

Bientôt nous entrons sur le domaine de l'Enfida. Les haies de cactus gigantesques et d'aloës, et les vastes plaines entrecoupées de rigoles pour y retenir l'eau des pluies, indiquent que la culture commence ici. Vers cinq heures enfin, nous pouvons apercevoir les blanches terrasses du Dar-el-Bey, et peu après, nous sommes de nouveau les hôtes de M. Mangiavacchi.



Il nous faut conter nos aventures, et puis ressortir pour jouir d'un merveilleux coucher de soleil. Le vert intense du ciel est tout parsemé de petits bijoux roses, comme un collier de fées, — les belles cimes du Zaghouan sont devenues de l'indigo, — de longues fusées de lumière éclairent les troupeaux qui rentrent, les chamelles suivies de leurs petits, les microscopiques vaches arabes aux couleurs bariolées. De jeunes Bédouins, presque nus, grimpent sur les unes, galopent sur les autres.

Bientôt ce spectacle vivant fait place à une grande paix. Il ne reste plus que les lueurs toujours fidèles et transcendantes de nos crépuscules, qui s'éteignent lentement dans la nuit.

Lundi 17 décembre.

Nous revenons tout juste pour assister à la foire du lundi, que M. Mangiavacchi vient d'inaugurer pour attirer et servir de centre de réunion aux Arabes disséminés sur cet immense domaine.

Il y a deux ans, lors de l'insurrection, un grand nombre d'entre eux, qui avaient « fait le coup de fusil, » étaient passés en Tripolitaine ou avaient fui vers le sud. Ils reviennent maintenant; la sécurité est complète, et l'intelligent directeur cherche de toutes manières à les ramener et à les rattacher au sol. On a grand besoin d'eux pour peupler et exploiter dans la mesure de leurs facultés certaines parties du domaine. Cette superbe propriété de la Société franco-africaine manque de bras : c'est là sa grande épreuve. M. Mangiavacchi connaît admirablement la langue, les mœurs des Arabes, et leurs aptitudes. Personne ne saurait comme lui, à la fois, utiliser et influencer ces natures insaisissables et si naturellement hostiles. Aussi, depuis deux ans, a-t-il obtenu des résultats surprenans. De tous les côtés de cette Enfida, grande comme un arrondissement, la vie pénètre; cette année, la plantation de la vigne et l'irrigation par des puits artésiens sont deux nouvelles entreprises qui pourront devenir des élémens de prospérité infinie et auxquelles il s'attache tout spécialement. Il vient d'installer dans un village créé pour elles, à quelques kilomètres du Dar-el-Bey, centre de l'exploitation, toute une colonie de familles maltaises.

Le climat est si beau, le sol si fertile et si productif, et le directeur si intelligemment dévoué à son œuvre, que l'Enfida nous paraît devoir devenir sous peu un coin de paradis tunisien.

La maison principale du Dar-el-Bey, où nous logeons, bâtie, abandonnée à plusieurs reprises pendant l'insurrection, assiégée alors

furieusement et sauvée par l'énergie du directeur, est tout juste terminée. Elle a un certain air de place forte, avec ses meurtrières et ses murailles épaisses, car il faut toujours compter en Afrique avec la chance d'un siège possible. Les fermes, les étables ouvertes, les bergeries, les jardins potagers sont groupés alentour; puis les maisons des employés, et un peu plus loin les tentes ou *douars* des bergers.

C'est là que se tient le marché. Les Arabes, les Berbères sont venus en foule, qui à âne, qui à pied ou avec son chameau, — vendre ou acheter du blé, des nattes, de l'huile surtout, ou échanger des bestiaux. Les provisions sont étalées à terre devant le marchand accroupi : les ânes et les chameaux entravés paissent derrière leurs maîtres. La scène est charmante et pleine de couleur.

Je m'arrête devant un déjeuner qui se prépare : trois Arabes d'un âge mûr sont assis autour de quelques petits bâtons enflammés sur lesquels est équilibrée une marmite où l'huile bouillonne. L'un épluche des poivrons rouges, qu'il y jette à mesure; un second casse des morceaux d'un pain arabe noir et calciné qui épaissira la soupe; le troisième y verse tantôt un peu de sel, tantôt un peu d'eau. Le piment rouge est le régal indispensable des Tunisiens. Ils rient à belles dents quand je fais la grimace, car l'odeur seule de leur huile rance est écœurante.

Il y a même de petits étalages de « nouveautés » et de modes : haïks en belle laine blanche, couvertures de Djerba ou de Gabès, aux dessins variés de rouge et de vert, représentant des files de chameaux, ou des rayures bizarres et géométriques; et puis les inévitables foulards de coton aux couleurs criardes, des verroteries, des boutons.

Nous approchons des douars, mais plusieurs des femmes jettent des cris à la vue de notre groupe et je pénètre seule sous des tentes d'une saleté nauséabonde. Les pauvres créatures sont vêtues de haillons, mais couvertes de bracelets et de colliers : bizarres assemblages de perles de verre, de boutons de guêtres, de breloques de cuivre ou d'argent devenues informes par l'usage. Leur type de visage rappelle étrangement celui des gitanas. L'œil farouche et superbe, la bouche grande et aux dents étincelantes, la figure plate, la coiffure volumineuse et chargée d'ornemens. Quelques-unes, plus apprivoisées, sortent de l'enceinte de leurs douars pour conclure avec moi la vente de quelques-uns de leurs ornemens ou de leurs fétiches; toujours des cornes de gazelle, des « mains de Fatma » contre le mauvais œil.

Chemin faisant, M. Mangiavacchi nous explique les détails, les rouages compliqués de cette belle entreprise, et sa parole claire et

vivante nous communique la passion qu'il y met. Qu'il ferait bon venir passer ici de longs mois, dans l'air le plus pur du monde, assistant au curieux développement de cette large vie agricole, où plusieurs races diverses sont appelées à l'œuvre, où la fertilité est surprenante, où le paysage est d'une grandeur infinie ! Et puis tout ce pays est plein de souvenirs, jonché de ruines intéressantes que l'on connaît à peine. Sa richesse à l'époque romaine était si considérable, que dix-sept villes, des villages, des fermes prospéraient sur le domaine. Des voies le sillonnaient en plusieurs sens, — un port servait de débouché à ses seules productions. Les guerres, les fléaux, les invasions berbères et arabes ont tout détruit, mais non tout épuisé. L'Enfida peut encore redevenir un grenier d'abondance et une colonie des plus florissantes. A tout instant nous en retrouvons la preuve. A la table hospitalière du Dar-el-Bey, on nous offre du gibier excellent, un superbe poisson, pris et pêché sur le domaine ; du miel exquis, il est d'ici ; des pommes de terre nouvelles, vraie primeur en décembre, — on les a arrachées dans le jardin ce matin ; des mandarines cueillies dans le verger ; de l'eau minérale ressemblant à celle de Saint-Galmier, — elle jaillit à quelques kilomètres. Seulement, pendant tant de siècles ce riche pays a été si abandonné qu'il faudra de persévérans efforts pour le transformer de nouveau. Du côté des Arabes, il y a tant d'incurie, souvent de mauvais vouloir à vaincre ! Pourtant, aujourd'hui même, M. Mangiavacchi remporte sur eux une nouvelle victoire ; une dernière tribu restée réfractaire est venue demander le pardon et la réconciliation et il va recevoir tantôt les chefs qu'il vient de se rattacher.

La journée est claire et ensoleillée, et on nous propose une course à Takrouna, ce village, ou plutôt ce nid d'aigles, dont les mesures se confondent avec les aspérités d'un haut pic qui se dresse à l'horizon. Pendant bien des mois après l'occupation française, la tribu berbère qui habite ces sommets était restée hostile. Grâce à l'habileté conciliante du directeur de l'Enfida, les bonnes relations sont rétablies.

Nous laissons la voiture nous attendre à un petit marabout construit au pied de la montagne, et nous escaladons le rapide sentier de chèvres, seul côté accessible de ce repaire sauvage.

Les rochers gris couverts d'épines et de broussailles, les cactus, quelques chameaux engagés devant nous dans cette âpre montée, un petit âne au large fardeau débordant, nous rendent l'ascension difficile. Arrivés à une étroite terrasse, sorte de couloir serpentant le long du rocher et dominant le pays à une grande hauteur, nous voyons venir à nous les notables de la tribu, prévenus de notre visite et très empressés. Nous montons encore, par des défilés en

zigzag, et voici une première maison comme accrochée au bord du précipice. Autour, plus haut, dans chaque anfractuosité du rocher, l'une surplombant l'autre, ou perchées au-dessus du vide, sont les habitations de ces braves gens. Je crois qu'aucune Européenne n'est encore montée ici, et le chef m'invite à entrer dans cette première demeure, strictement « harem, » car seul il a le privilège d'entrer avec moi. Nous suivons un corridor tortueux, qui court à pic au-dessus de l'abîme, poussons plusieurs portes closes, traversons une cour tout infecte de fumier et d'immondices. Mon guide appelle, et une troupe de femmes sort en courant d'un sombre taudis. Elles s'arrêtent consternées en m'apercevant, baisent humblement la main de mon conducteur et puis m'entourent avec des cris, des rires, des airs effarés. On me fait entrer dans le harem, la longue pièce obscure, basse, à peine éclairée par la porte ouverte, d'une saleté et d'une misère indicibles. Aux deux bouts, le divan en maçonnerie où la famille passe la nuit. En un instant, la salle est bondée de femmes et d'enfans. Elles me regardent, me touchent avec des cris de sauvages, — puis s'enhardissant me saisissent les mains pour voir mes bracelets. Mes gants, ma pèlerine de fourrure surtout, les confondent ; il faut les ôter et elles se les passent sur le visage en les caressant et en hurlant de rire. Mes cheveux aussi les étonnent, — les leurs sont de courtes broussailles noires. On m'entraîne sur le divan de briques croulantes, et là un examen plus approfondi commence. Mes bottines et leurs boutons, puis mes jupes successivement soulevées et comptées avec des ébahissemens et des cris, et puis mes bas de soie ! Mais, devenant inquiète cette fois, je fais retirer impérativement toutes ces mains noires qui m'examinent avec une rage enfantine.

Elles m'accablent de questions, de gestes comiques, de comparaisons entre elles et moi. Je ne comprends que ces dernières et j'imagine que le résultat n'est pas à mon avantage, — sauf pour mes bracelets d'or, qu'elles se sont passés aux bras, et pour mes mains qu'elles comparent avec leurs pauvres pattes noires, tout écaillées et usées par de gros travaux.

Les vieilles femmes sont presque nues sous leur foutah de cotonnade bleue toute trouée, et elles sont hideuses comme de véritables harpies. Une seule femme parmi elles, jeune, évidemment la favorite du logis, semble porter tous les vêtemens et les bijoux de la famille : bracelets de fer et d'argent, colliers innombrables et bruyans, immenses boucles d'oreilles et fichus aux couleurs vives. Dans toutes les maisons successivement je n'en vois de même qu'une seule qui soit parée et pour laquelle sans doute les plus âgées sont dépouillées.

Dès que je puis rentrer en possession des parties de ma toilette qui leur ont plu, je me lève malgré vingt cris passionnés pour me retenir. Le spectacle unique que je leur ai offert ne devrait pas si tôt finir ! Mais cette foule est si gênante, si indiscreète dans ses curiosités que je n'y puis plus tenir.

Quelque chose d'accroupi dans le recoin le plus obscur m'attire pourtant. C'est une pauvre créature qui pleure silencieusement sur un petit enfant couché en travers sur ses genoux. On me fait signe qu'il est malade, et le pâle petit visage, les grands yeux fixes me disent mieux encore qu'il n'a peut-être que quelques heures à vivre. La mère me demande quelque chose, — une médecine sans doute, — d'une voix déchirante. Mais que faire pour retenir cette pauvre existence frêle qui s'éteint ? Ces malheureuses créatures ne comprennent ni soins ni remèdes, et la vie s'en va, comme elle est venue, sans aide et peut-être sans laisser de traces !

Après avoir terminé cette première visite, qui me suffirait complètement, il faut aller chez les voisines perchées plus haut, puis chez d'autres encore. Tout au sommet du pic, d'où la vue est la plus extraordinaire, le cheik me fait entrer dans sa maison à lui ; il tient à faire les honneurs de ma personne à sa famille. De guide il est devenu barnum. C'est moi qu'il montre, très au fait maintenant des énigmes de mon costume. Il me fait ôter gants et bijoux, voile et fourrures, et exhibe le nombre de mes jupes. Je suis forcée de mettre ici encore un *veto* absolu. Alors il va me chercher des rafraîchissemens : un bol de lait aigre et des rayons de miel dans une écuelle ; l'un peu agréable à boire, les autres extrêmement périlleux à manger avec mes doigts. Enfin, les difficultés vaincues, les devoirs de courtoisie accomplis, les salams échangés, je termine cette visite absolument exténuée de fatigue, décoiffée, défaite.

Mais au dehors, quelle vue magique ! Au sud, on suit la plaine jusqu'à Kairouan, que nous distinguons, ainsi que le lac d'eau douce que nous longions hier et qui miroite faiblement. A l'est, la mer brille ardente, comme à nos pieds, quoique éloignée de 15 kilomètres peut-être. A l'ouest, au nord, les belles lignes du Djebel Zaghouan, les vastes terres de l'Enfida ; et puis le soleil couchant dore successivement les hautes cimes, fait scintiller les flots, laisse partout de longues traînées d'ombres pourpres et violettes.

Nous rentrons à la nuit close de cette curieuse expédition.

Mardi, 19 décembre.

Toujours le départ matinal, car, en cette saison, les jours sont courts et les étapes longues. Malgré le *Guide Joanne*, qui indique

des stations, des gares, des embranchemens absolument imaginaires, il n'y a qu'un seul chemin de fer en Tunisie, celui, encore inachevé, qui mènera à Constantine, et puis les deux tronçons de Tunis à La Goulette et à Hammamlif. On est donc réduit partout aux longs trajets en voiture, à cheval ou à pied.

Cette fois, nous n'avons que de lointaines espérances de revenir coloniser à l'Enfida et nous quittons à grand regret la charmante hospitalité du Dar-el-Bey et ses hôtes.

Notre programme est de nous arrêter aux ruines romaines de Fradise, à quelques lieues au nord, encore sur l'Enfida et très peu en dehors de notre route. Nino, notre cocher maltais, a reçu toutes les explications sur les tournans à prendre, et nous partons.

Les alouettes nous accompagnent de leur note aiguë, et Ghazem, notre groom arabe, dont l'emploi me paraît jusqu'ici une sinécure, grimpe derrière la voiture, d'où il chante, comme les jours précédens, une mélodie très nasale, dialoguée à deux personnages et qui dure la journée entière. Même pendant les plus rudes cahots, il chante et ne tombe jamais, quoique accroché, comme un chat, sur l'extrémité d'un ressort.

Au bout de trois heures, naturellement notre cocher se trompe, enfle une traverse quelconque, puis soudain s'arrête. Qu'y a-t-il? Une roue ne tourne plus. Enfin Ghazem va servir à quelque chose. Il s'agite, pousse la roue, Nino aussi. Impossible : elle est comme soudée, et nous sommes échoués sans ressources au milieu d'une lande d'ajoncs.

La matinée est charmante ; nous devons être près des ruines, et le seul côté grave de notre aventure serait si nous manquions le train de cinq heures à Hammamlif pour Tunis, et alors où coucher?..

Il faut envoyer chercher du secours au Dar-el-Bey, d'où nous venons, et Ghazem, détélant un des petits chevaux, part dessus au galop en exécutant des fantasias effrénées. Il nous ramènera un forgeron.

Laissant le Maltais continuer ses efforts infructueux sur la route et héler au loin des Arabes indolens, qui se gardent de venir le secourir, nous partons à la recherche des ruines.

Un berger, qui passe avec ses chèvres, nous en montre la direction : — C'est tout près, nous dit-il.

Longtemps nous suivons une sorte de piste au pied des collines.

Quelques Arabes de rencontre, curieux de nous voir là, se joignent à nous, — très bonnes gens et courtois, — mais de Fradise point de nouvelles. Le soleil devient chaud, la route ardue.

Où allons-nous? Un cavalier arabe au galop franchit la lande et

vient nous rejoindre. Il a le fusil en bandoulière, la selle brodée, un beau cheval gris. C'est Mohamed, un des gardes-chefs de la propriété, fils du cadi de l'Enfida, de grande famille et ayant fort bon air. Il nous avait vus hier matin au marché, et il vient nous faire ses offres de service très bienvenues.

Fradise est loin encore, et il me propose de monter son cheval; mais la selle arabe ne m'invite guère. Alors il nous escortera, et notre suite d'Arabes de raccroc devient très humble et silencieuse devant lui.

Une grande heure de marche encore maintenant à travers de beaux bois, des coins de prés tout fleuris, où courent de petits ruisseaux; quelques maisons sont disséminées dans la campagne. Nous nous enfonçons dans les collines. Mohamed s'aperçoit de ma fatigue, fait traire pour moi des chèvres qui passent, et le lait, écumant et délicat, remplace un peu notre déjeuner laissé dans la voiture.

Encore des vergers d'orangers, de superbes chênes-liège. Nous suivons un vallon charmant. Les braves Arabes de notre suite, toujours grossissante, me voyant cueillir une fleur jaune, se précipitent sur toutes celles de la même couleur qu'ils voient et, en un moment, je suis fleurie de gerbes dorées. Nous sommes devenus très vite de grands amis, — à la condition que, successivement, je les laisse tous prendre mes poignets pour regarder mes bracelets, — mon lorgnon surtout, ce sujet intarissable de curiosité et de rires partout où je vais ici.

La vallée où nous sommes se rétrécit en descendant; quelques fragmens de pierre sculptée gisent sous les oliviers, — quand tout à coup se dresse devant nous une ravissante arche romaine. C'est une des portes d'*Aphrodisium*, maintenant Fradise, qui fut la ville dédiée à Vénus. A droite et à gauche, le flanc des collines est jonché, couronné de ruines. Devant nous, le vallon se perd dans un immense amphithéâtre de verdure et de bois, borné au loin par les gradins élevés du Djebel Zaghouan.

Malgré notre longue attente, la surprise est complète. L'arc de triomphe est d'une belle proportion et d'une couleur d'or rose, chaude comme le soleil qui le calcine depuis des siècles. Sa conservation est parfaite encore, mais peut-être bien menacée, car les plus grosses pierres du sommet ne tiennent que par un miracle d'équilibre. Le moindre tremblement de terre l'anéantirait.

L'étendue des ruines perdues dans la verdure, enfouies dans le sol, disséminées sur les hauteurs et au fond du vallon, est considérable.

Le mystère troublant d'une ville abandonnée depuis des siècles et où la grande vie de la nature a remplacé l'activité humaine, recouvrant de fleurs et de feuillages un passé qui nous est presque inconnu, ajoute une émotion toute particulière à ce paysage si retiré et si paisible. Certes, le site était harmonieux et merveilleusement choisi pour une ville de plaisirs et pour le culte qui laisse encore son nom à cette belle ruine ignorée.

Nous sommes loin pourtant, et il s'agit de repartir pour gagner un gîte avant la nuit. Notre beau cavalier envoie des Arabes en éclaireurs pour amener au plus vite notre voiture, qui doit être réparée, et puis il nous installe au bord d'une jolie source, sous un bois d'oliviers très touffus. Là, il nous apporte, à l'abri du soleil ardent, des rayons de miel, du lait de chèvre et des mandarines. Sa maison n'est pas très loin, dit-il; s'il avait seulement su hier notre passage, il eût tué un bœuf pour nous recevoir honorablement.

Enfin notre véhicule raccommodé apparaît au loin. Nous prenons congé de nos amis si courtois et nous regagnons avec mille cahots la route sablonneuse qui remonte vers Tunis. Il n'est plus douteux que nous ne pourrions arriver à temps pour prendre le train. Notre aventure a occupé toute la matinée.

Les haies de cactus, les vieux oliviers décharnés, les touffes de jujubiers gris perle, les buissons sacrés couverts de chiffons en *ex-voto*, les chameaux, les Arabes nomades et les petits ânes se succèdent jusqu'à la nuit. Pendant longtemps, nous avons aperçu devant nous la ligne sévère des montagnes qui se prolongent jusqu'au cap Bon, et à leurs pieds, au bord de la mer, la ville pittoresque de Hammamet. Maintenant nous ne voyons plus rien.

Nos pauvres petits chevaux, attelés sans boire ni manger depuis le lever du soleil, vont toujours, — à travers les fondrières, les oueds, les sables. L'obscurité est si profonde que Ghazem nous précède avec une lanterne et que le Maltais cherche avec précaution un passage entre les trous du chemin.

Depuis une heure, le phare de Carthage, qui brille en face de nous, de l'autre côté du golfe, nous décourage. Il semblait si près quand nous l'avons d'abord aperçu !

Où coucher ? Car continuer en voiture jusqu'à Tunis, ce soir, est impossible, et il n'y a plus de train. La route est impraticable la nuit, et d'ailleurs les portes de la ville seraient fermées. Il y a encore cinq heures de route. Enfin voici une lumière devant nous, puis deux. C'est la petite gare du village de Hammamliif et ses quelques maisons. Le Maltais arrête ses chevaux épuisés sur la place. Maintenant comment trouver un asile ? D'auberge il n'y en a point.



L'ancien palais, converti en caserne, et où nous comptions demander l'hospitalité, est désert, la garnison partie. Les autres maisons de plaisance de ce petit endroit d'eaux thermales sont fermées l'hiver, la salle d'attente de la gare close jusqu'à demain. Il va falloir passer la nuit dans notre voiture, lorsqu'un brave Arabe vient nous offrir l'hospitalité. Il est le portier de l'établissement de bains, qui appartient aussi à la Société de l'Enfida, et il nous propose un asile. Il commence même par nous conduire dans son propre harem, salle basse où des paquets roulés dorment sur le divan de pierre. — Mais tout vaut mieux que cette intimité; alors il nous ouvre une chambre adossée aux piscines, à la douce température fade et moite, et, plein de zèle, nous y apporte deux matelas et des couvertures, encore chaudes, dont il a dû dépouiller sa famille. Des oranges et des œufs durs, par prudence réservés de notre déjeuner, font le souper; — car trouver dans un village arabe quelque chose à manger est littéralement impossible, — et nous nous jetons tout habillés et bien las sur ces lits improvisés, sans nous douter du péril qui nous y attendait.

Notre ignorance n'est pas longue : au bout de cinq minutes, l'envahissement de l'ennemi est général, absolu, le sommeil impossible, le supplice vraiment cruel. Je n'ai jamais compté avec plus d'impatience les longues heures de la nuit, écouté plus impatiemment les chants d'un coq partant de notre cour pour être répétés, successivement, par tous les coqs du village, ou les gloussements des canards blottis sous une fenêtre. A cinq heures enfin, n'y tenant plus, je vais me promener au clair de lune, chercher la fraîcheur calmante et quelques adoucissements à mes tortures.

Les étoiles toutes pâles s'éteignent lentement; les deux cimes pointues du Djebel-bou-Korneïn, le mont Cornu, se dressent noires avant de rougir tout à l'heure aux approches du soleil.

Quelques Arabes matineux, pressés d'arriver au marché, piquent leurs ânes ou leurs chameaux, qui glissent sans bruit comme des ombres fantastiques.

Les échoppes s'ouvrent et l'odeur d'huile frite se confond avec la fraîche brise de mer. A mesure que le jour paraît, les coquettes maisons blanches de Hammamlif se détachent, adossées contre l'escarpement de la montagne, et le ciel devenant tout rose et vert s'illumine gaîment.

Nos misères sont finies, mais hélas ! aussi notre charmante excursion, quand, une heure après, le train nous dépose à la gare de Tunis.

## II.

Alger, 8 février.

— Tu veux apprendre à tisser les *kerzia* et à broder les entre-deux arabes? me dit Kéra, la femme de Mahomet le cocher. Moi, je ne sais pas les faire, mais je connais une femme qui te montrera.

Elle m'avait répondu cela hier déjà et avait promis de faire venir chez elle l'ouvrière en question. J'attends vainement chez elle depuis une heure, et personne n'a paru.

J'ai fait la connaissance de Kéra, vendredi dernier, au cimetière musulman de Mustapha Inférieur, où, assise sur des tombeaux, elle riait et jasait à visage découvert. Ce jour-là, les femmes sont en fête. Le beau jardin leur appartient uniquement et un gardien impitoyable empêche à la porte tout homme de pénétrer. Elles y viennent en omnibus, en tramways, remplissant les voitures publiques comme de gros fantômes voilés. Puis, entrées dans le sanctuaire, elles dénouent leur voile, rejettent le haïk blanc qui les recouvre au dehors d'un mystère absolu, et les vestes brodées, les fichus de tête d'or et de soie, les colliers, les ceintures apparaissent.

Elles s'installent, accroupies sur les tombes ou sur le gazon à l'ombre de la mosquée; les gâteaux et les sucreries circulent, les accolades, les rires, les appels se croisent, joyeux et bruyans.

C'est le plus joli spectacle du monde que ce gai cimetière ainsi bariolé de mille couleurs, ayant lui-même pour décor les coteaux verdoyans de Mustapha et puis cette merveilleuse ville d'Alger, s'étageant au loin depuis la mer jusqu'aux hauteurs du fort l'Empereur et de la kasba, et brillant toute crémeuse au soleil.

Un seul homme circulait parmi les groupes, suivi, écouté avec vénération: la plus étrange figure que j'aie jamais vue. D'une maigreur de squelette, revêtu d'une longue robe verte, le cou chargé de fétiches, sur la tête un bonnet gris carré, d'où s'élève un extravagant panache de fleurs jaunes, un vieux visage de casse-noisette grimaçant et sournois, il déchire à belles dents un crouton de pain et mord dans un bâton de sucre d'orge, tout en répondant narquoisement à ses pénitentes. Car c'est un saint derviche que ce maniaque; mais j'imagine qu'il leur rend des oracles bien suspects, car les éclats de rire redoublent, et quelques-unes des plus jeunes font semblant de se voiler le visage.

Il daigne m'adresser aussi un petit discours comme aux autres et m'offre une bouchée de son pain et le reste de sa sucrerie.

C'est là-dessus que j'entamai la conversation avec ma voisine : elle me répond en assez bon français, me raconte que le saint homme parle beaucoup cette année pour se dédommager d'une année passée de silence volontaire. La connaissance est faite. Les Mauresques sont infiniment gracieuses et causantes et, une demi-heure après, Kéra me pria de venir la voir et me promettait une leçon de broderie.

Ce matin, nous sommes assises à terre, sur des coussins, dans sa chambre toute blanche, au premier étage, où l'on arrive par le plus étroit des escaliers de pierre. Il monte de la cour mauresque, ou plutôt de la demi-cour, car la maison de Mahomet, le cocher de louage, est très exigüe et ne comprend qu'une pièce en bas, celle-ci en haut, et la cour étroite, à deux arcades, au lieu d'être carrée comme dans les maisons de gens plus riches. Les marches ont des hauteurs, des usures, des formes invraisemblables. Il faut la souplesse et la vivacité de Kéra pour dévaler en bas vingt fois par quart d'heure et à la moindre occasion. Il est vrai que, quand elle est trop pressée pour répondre à une voisine qui frappe au dehors, ou gronder son enfant qui crie, elle prend ses babouches d'une main, retrousse ses larges pantalons de l'autre, et disparaît comme une couleuvre dans cette descente à pic.

Kéra est très adroite. Elle brode en or des portefeuilles ou des pantoufles pour les marchands : elle sait des points de dentelle arabe qu'elle vient de m'enseigner. J'ai fini par saisir les complications d'un nœud très ardu, et maintenant nous causons en prenant de très bon café qu'elle vient de me faire.

Indolente et jolie, sa sœur Zuleyka, très fardée, très parée, s'est accroupie sur le seuil de la chambre, en haut de l'escalier. A moitié ensevelie dans ses pantalons bouffans, elle nous regarde travailler depuis une heure. Son mari, le gros marchand bourru, à barbe grise, qui était monté me saluer tantôt, et qui dort, je crois, dans la chambre du bas, est un riche cordonnier, et Zuleyka n'a ni envie ni besoin de se donner de la peine. Elle étire ses bras, elle bâille, elle arrange un fichu vert frangé d'or sur sa jolie tête ; elle arrache mollement les fils d'argent tissés dans sa veste de soie bleue.

Zuleyka m'impatiente beaucoup.

La chambre où nous sommes est longue et étroite, nue, très propre, avec quelques velléités d'élégance. Pas de fenêtres, naturellement : la porte seule ouvrant sur l'escalier en plein air donne jour et lumière. A un bout, une sorte de lit assez convenable ; à l'autre, l'horrible commode européenne, meuble favori de tous les

Arabes. En face de la porte, un grand miroir à cadre doré, recouvert d'une gaze rose, et au-dessous, par terre, le long coussin du divan devant lequel Kéra a installé pour moi le plateau de cuivre gravé et servi le café.

— Kéra, tu m'as déjà dit hier que je trouverais ici cette femme ; j'y comptais. Ne l'as-tu donc pas prévenue ?

— Je te dis maintenant que c'est pour demain, me répond-elle ; il n'a pas pu venir. La négresse il la commandera encore.

A ce moment, la « négresse » arrivait. Elle aussi se nomme Kéra et vient de temps en temps faire les commissions et le ménage de mon hôtesse, laver sa cour et son escalier. Elle est hideuse, louche comme les démons, et toute décharnée dans son grand haïk de cotonnade bleue.

— La femme pour les ceintures ne peut pas venir aujourd'hui, nous dit-elle.

— Et demain ?

— Je ne crois pas.

— Mais quand alors ?

— Je crois qu'elle ne viendra pas du tout,.. finit par avouer Kéra la négresse. Il faut que tu ailles chez elle.

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit hier ? Allons-y demain, tu m'y mèneras.

Nous fixons l'heure. Je dois venir prendre Kéra la négresse chez Kéra la Mauresque, et nous trouverons enfin ce que depuis trois jours elle me promettait.

Jeu di 9 février.

J'arrive à midi par les gradins rapides et tout glissants de pelures d'oranges de la rue de la Lyre, à la maison de Kéra.

Je frappe, — ce matin on est longtemps à venir regarder au petit judas de la porte et encore plus à m'introduire.

C'est Zuleyka, tout endormie, qui est venue enfin m'ouvrir.

— Où est ta sœur Kéra ? — Pas là. — Et la négresse ? — Pas là.

— Mais elle devait m'attendre à midi. — Je ne sais pas. — Tu es seule ici ? — Oui.

Et elle se rassied en bâillant sur une planche qui recouvre la margelle du puits dans la cour.

— Et où est Kéra, ta sœur ? Réponds donc. — Elle a été chez le cadi. — Et la négresse ne viendra pas ? — Je ne sais pas, elle est venue ce matin. — Et Zuleyka veut se rendormir, appuyée contre la muraille.

Je m'impatiente.

— Voyons, Zuleyka, où demeure la négresse? — Je ne sais pas.

— Et la femme chez qui elle doit me mener? — Je ne sais pas.

Il y a de quoi être découragée. Je pars dans deux jours, et en voici huit que je poursuis cette leçon de *kerzia*, sans compter mes efforts infructueux à Tunis dans le même sens. Je ne suis pas encore faite au mirage insaisissable des renseignements arabes.

— Qu'est-ce que tu as, Zuleyka? Pourquoi ne réponds-tu pas?

— J'ai mal à la tête, répond languissamment la jolie fille, je n'ai pas dormi; nous avons raconté des histoires toute la nuit. Tu peux attendre si tu veux...

Et elle ferme les yeux pour que je ne la dérange plus.

— Je ne veux pas attendre. Va me chercher une voisine qui connaisse la négresse et qui me réponde plus que toi.

Elle se lève dolente, bâille, enfle ses babouches et va entr'ouvrir la porte sur la rue.

— Aïshouna! crie-t-elle de toute la force dont les gosiers arabes ont le secret; et elle revient s'accroupir sur le puits.

Au bout d'un moment, Aïshouna apparaît, et je reconnais une visiteuse de la veille. Elle n'a rien de séduisant, la pauvre fille! Laide, grosse, au type mauresque le plus dégradé, et habillée à l'euro-péenne, un tricot de laine de travers sur les épaules, une robe en alpaga, une vulgarité de cabaret. Mais elle est obligeante, empressée, et parle français.

— Oui, madame, la négresse est bien venue ce matin et repartie. Je ne sais pas où elle demeure, mais je sais où elle devait te mener, et je t'y conduirai si tu veux.

Certes, je le veux, et il me semble enfin toucher à mon but.

En route, Aïshouna cause beaucoup, et je suis trop fatiguée de nos escalades par les petites rues escarpées pour l'interrompre.

Elle m'apprend qu'elle a été mariée, qu'elle « a séparé de son mari qui était très méchant; » pourtant elle s'était faite « rênégat » pour lui; et toute sa famille à elle l'a maudite à cause de cela et lui a disputé un héritage. Maintenant elle est servante dans le café voisin de chez Kéra, et elle monte rarement dans la vieille ville arabe, parce qu'elle a peur de rencontrer ses sœurs et d'être battue.

Je ne sais, à en juger sur l'apparence d'Aïshouna, si tous les torts ont été du côté du mari, car elle a une tenue très peu correcte, ma brave conductrice. Espérons que nous ne trouverons personne de sa famille sur notre chemin.

Nous montons toujours. Les ruelles sombres se succèdent, les maisons, vieilles, arcbutées sur des poutres qui en soutiennent les saillies surplombantes, se touchent du front. De temps en temps,

une percée de ciel limpide apparaît, inattendue, ou bien une porte s'ouvre sans bruit et la silhouette voilée d'une femme se détache dans la profondeur d'une ombre épaisse.

Enfin nous débouchons au milieu de la rue de la Kasba et, par quelques marches rapides, montons dans une impasse ténébreuse.

Aïshouna frappe dans l'obscurité à une petite porte. Un Arabe ouvre ; elle lui explique la cause de notre visite. Très courtoisement il me répond en français :

— Entre si tu veux, mais la demoiselle est sortie ; c'est ma nièce. La négresse avait dit que tu viendrais.

— Alors elle va bientôt rentrer, ta nièce ?

— Oh ! non, pas avant ce soir. Elle est au bain ; reviens demain. Je le remercie très désorientée.

— Aïshouna, que faire ?

— Reviens un autre jour, me répond-elle tranquillement.

L'Arabe me souhaite le bonjour et ferme sa porte.

— Aïshouna, tu es intelligente ; tu dois connaître une femme qui tisse et qui brode : il faut que tu me trouves cela aujourd'hui.. Je suis lasse d'attendre, de chercher et d'être toujours désappointée.

La grosse fille réfléchit : « Je crois que j'ai une idée, » dit-elle. Elle tire son fichu de travers et part inspirée. Nous traversons plusieurs rues, quand elle accoste subitement une femme voilée, paquet blanc et mystérieux. Le colloque est long, et elle me rejoint tristement.

— Je croyais avoir trouvé, car cette femme (comment a-t-elle pu la reconnaître sous cette masse informe et empêtrée ?) fait très bien les *kerzia*, mais elle vient de me dire qu'elle vit maintenant chez sa sœur, qui est une méchante femme, et je ne veux pas te mener dans une mauvaise maison.

Allons, tant mieux ! Aïshouna a des scrupules qui me surprennent et me rassurent. Nous continuons, quand, cette fois, c'est un Maure qu'elle arrête, fort propre et bien vêtu.

— Attends-moi, dit-elle ; et elle entame avec lui une conversation.

C'était auprès de l'étalage d'un vieux Turc, — pêle-mêle charmant d'étoffes, d'armes, de vieilleries aux couleurs chatoyantes, — une ancienne connaissance à qui j'avais l'autre jour fait honte de ses prix exagérés. Il n'a aucune rancune. Il me reconnaît : — Assois-toi ; — et il me passe un petit tabouret dans la rue, à côté de sa boutique.

Ma Mauresque revient assombrie :

— Cet homme que je connais, il ne sait pas l'adresse où je voulais te mener et où tu apprendrais bien. Je ne sais plus où chercher.

— Si tu demandais un conseil ce vieux marchand, lui dis-je,

il nous le donnerait peut-être. — Et Aïshouna de le questionner avec volubilité; en arabe une longue explication avec force gestes s'ensuit, et elle saute de joie : — Comment n'y ai-je pas pensé? Il m'a dit juste la femme qui sait le mieux dans Alger : allons-y vite. — Elle tire son fichu plus de travers encore, et nous reparons.

Cette fois, nous redescendons par d'étroites coulées tortueuses, entre les maisons fermées comme des sépulcres blanchis. A peine de ci, de là, une échappée entre les terrasses sur la mer et l'horizon, ou un rayon de soleil oblique qui coupe l'obscurité par une bande d'or éblouissante.

Aïshouna m'explique que nous allons chez la fille du coiffeur, la vraie bonne travailleuse, celle chez qui j'aurais dû aller dès le début : « On ne pense pas à tout, » ajoute-t-elle philosophiquement; et elle s'arrête sous une arche obscure, à une porte presque introuvable.

Elle frappe, et une négresse, vieille comme le monde et toute ruisselante d'eau, vient nous ouvrir, des torchons à la main.

Au fond du couloir, j'entrevois une cour ravissante, des faïences bleues, des arcades et d'autres négresses également ruisselantes qui lessivent tout cela. Mon guide annonce le but de notre visite.

La vieille rit et secoue la tête :

— Fatma vient de partir pour le bain.

— Et elle reviendra?

— Pas avant six heures.

Nous nous regardons, décontenancées :

— Tu peux revenir demain, ajoute-t-elle; et elle referme la porte.

— Aïshouna, je ne veux pas renoncer à mon idée : toutes les femmes ne sont pas au bain, il faut que tu m'en découvres une autre.

— Hélas! me répond-elle, j'ai bien une sœur qui sait la broderie et avec qui je ne suis pas fâchée. Mais je ne sais pas où elle demeure.

— Comment! tu ne sais pas où vit ta sœur?

— Non, les Arabes, ils déménagent tout le temps! Alors, je ne sais pas.

La pauvre fille, tout à fait découragée, ne sait plus que proposer, et, machinalement, nous remontons la première rue qui se trouve, quand elle pousse un cri de joie : — Regarde cette belle négresse qui vient; elle pourra me renseigner : on l'appelle la reine.

En effet, rien de plus majestueux que la grande figure drapée, droite et lente qui descend sur nous. Son haïk, ses jupes de coton bleu foncé, l'enveloppent des pieds à la tête avec mille plis superbes,

et le visage bronzé très sévère, le port dédaigneux, lui donnent un air de prêtre-se antique. Aïshouna a raison : « la reine » noire justifie son nom.

Du haut de sa majesté elle répond aux questions de ma pauvre compagne si vulgaire, nous jette un salam et s'éloigne fièrement : — Elle m'a donné une très bonne adresse ; seulement c'est un peu loin, me dit celle-ci avec assurance : tout en haut de la Kasba.

Grands dieux ! encore remonter ? Mais mon entêtement augmente avec mes déboires. Allons ! nous regagnons la grand'rue de la Kasba, celle qui serait presque assez large pour une voiture si elle n'était trop escarpée, même pour un mulet.

Subitement mon guide me saisit le bras : — Tu vois le monsieur français qui monte, là, devant nous, c'est le commissaire de police spécial du quartier, et j'ai à lui parler. Continue toute seule... — Et elle va rejoindre, avec force salams, M. l'inspecteur.

Je suis de très loin, car, quoique j'aie déjà beaucoup fait litière de mes préjugés aujourd'hui, je crains que la position sociale de mon humble amie ne soit un peu avariée. Et puis je remarque que toutes les femmes qui passent saluent le commissaire d'un air de connaissance humble qui me laisse à penser. Quel genre de confiance peut lui faire Aïshouna ? Et j'augmente la distance qui me sépare des deux interlocuteurs.

En haut de la rue, elle vient me rejoindre.

— Qu'avais-tu donc à faire au commissaire ? lui dis-je.

— Oh ! presque rien, me répond-elle avec sérénité ; — je me suis battue avec une autre femme, qui m'a battue, et l'inspecteur, il connaît toutes les méchantes femmes d'Alger, — toutes, — et je lui ai demandé de faire punir celle-là.

Ce n'est pas très clair ; mais nous voici tout en haut, arrivés à une impasse bizarre. Il me semble la reconnaître.

Aïshouna pousse une grille, puis une lourde porte, qu'un poids referme sur nous. O horreur ! je suis dans la maison d'une grande dame, chez qui l'on m'a menée, il y a trois jours, qui m'a montré ses bijoux, ses meubles rares, chez qui j'ai pris le café.

— Y penses-tu, Aïshouna, nous sommes chez des gens riches : tu te trompes.

Mais elle persiste. La négresse lui a bien expliqué : d'ailleurs, il n'est plus temps de reculer, on nous a vues, et une servante vient à nous. Mon guide lui dit quelques mots, et, à mon étonnement, je suis menée à travers la belle cour mauresque, aux dalles de marbre, aux encadrements de fines faïences, aux arabesques fouillées dans le stuc, dans un salon où une vieille femme travaille à finir une de ces fameuses ceintures.



— Oui, nous dit-elle en arabe, je veux bien apprendre à la dame, mais pas aujourd'hui ; je suis pressée, qu'elle revienne dans quelques jours. — La maîtresse du logis entend le colloque, et descend de son salon d'en haut, un peu étonnée de me reconnaître.

Il paraît qu'ici, comme dans beaucoup de familles, autrefois riches avant la conquête française, les femmes et les servantes de la maison travaillent pour augmenter leurs ressources et vendent un peu en cachette aux magasins leurs broderies, après avoir dû vendre presque tous leurs bijoux. Mais ceci est sous-entendu plutôt qu'avoué, et je me sens si mal à l'aise de mon indiscretion involontaire, que, promettant vaguement de revenir, je quitte au plus vite cette demeure aristocratique.

Dans la rue, Aïshouna me regarde avec désespoir. Son fichu est maintenant tordu en spirale autour du cou, ses cheveux pendent très malpropres sur ses yeux :

— Il n'y a plus rien à faire pour aujourd'hui, me dit-elle. Vois-tu, demain, tu iras chez la fille du coiffeur ou chez la demoiselle de notre première visite, et puis on m'attend à mon café, il faut que je rentre.

Je n'ai plus rien à objecter. Nous redescendons tristement et très fatiguées la rue de la Kasba. Voilà trois heures que dure notre infructueuse expédition !

— Attends ! s'écrie tout à coup Aïshouna. Tu n'as jamais vu un bain maure ? Entrons-y, nous trouverons la demoiselle chez qui nous avons été tout d'abord, et tu lui parleras pour demain.

Soulevant un épais rideau de cotonnade qui sépare le hammam de la rue, nous sommes dans un antre noir, étouffant, aveuglées de vapeur brûlante. Il faut descendre quelques marches gluantes dans cette obscurité. Une négresse, absolument sans vêtemens, nous accueille avec force politesses, et peu à peu j'en distingue cinq ou six autres, riant, circulant, portant des paquets de hardes.

A gauche, est une cave plus sombre encore, plus basse et plus brûlante. C'est l'étuve, sur le divan de pierre de laquelle sont perchés des groupes de femmes et d'enfans. A droite, une pièce un peu claire heureusement, nattée, moins étouffée, vestiaire et salle de repos.

Trois négresses, assises sur leurs talons, y prennent du café. Une jolie petite fillette maure, de treize ans au plus, allaite son enfant.

D'autres femmes arabes circulent en parlant et riant. Tous leurs vêtemens pendent, accrochés autour de la salle, à des étagères de bois peint :

— Yanina ! hurle Aïshouna : — Hé ! Yanina ! reprend la noire maî-

tesse du bain, et, au bout d'un instant, une jeune Mauresque sort de l'étuve et vient à nous, ruisselante.

Aïshouna, très empressée, lui explique nos aventures et lui demande un rendez-vous sérieux pour le lendemain :

— Volontiers ! me répond en bon français la jeune fille. — Kéra, la négresse, m'a parlé de toi. Viens demain. *Seulement, je ne sais ni broder les entredeux, ni tisser les kerzias* ; — mais viens tout de même !

Cette fois, un mélange de fou rire et de mortification me gagne. Tant de peines depuis trois jours pour aboutir à cette conclusion anéantissante !

— Mais, ajoute Yanina très gracieusement, j'ai une tante, qui est une dame qui sait bien, et qui t'enseignera, si tu veux ; va la voir... — Et elle explique à ma compagne où trouver cette tante précieuse.

L'air du dehors paraît glacé quand nous ressortons dans le dédale des rues arabes. Je me sens si lasse que je ne sais même plus où je suis, quand Aïshouna poussant une porte : — Entrons nous reposer, me dit-elle, — et je me retrouve dans la petite cour de Kéra la brodeuse.

Elle est rentrée. Elle a encore son costume de ville : le vaste pantalon de calicot blanc recouvrant celui de soie, qui ne se laisse voir que dans la maison ; le haïk qui cache les vêtements brodés.

Elle est très rouge, très animée et se met à causer rapidement en arabe avec ma compagne :

— Qu'as-tu, Kéra, et pourquoi étais-tu sortie ce matin quand tu devais m'attendre ?

Alors violemment elle me raconte dans son français gauche et pittoresque :

— Madame, le cadî, il m'a fait venir parce que j'ai été battue. Une femme *il* m'a dit l'autre jour des sottises dans une maison. Je lui ai dit : Toi, tu ne vaux rien. Alors *il* m'a donné un soufflet ; c'était dans la cour. Alors moi je monte l'escalier et je pense : Toi, si tu montes, je te fais ton affaire. Justement *il* vient après moi et quand *il* arrive en haut, vite je tire ma babouche et je lui donne un coup du talon sur la figure et je lui dis : Tiens ! et puis je lui donne un second coup de talon, et je lui dis : Tiens !.. Et je lui donne encore un coup, le troisième, et je lui dis encore : Tiens ! — Et le sang *il* avait jailli, et j'étais contente.

Et Kéra remet sa pantoufle avec laquelle elle vient de me jouer avec un naturel terrible cette pantomime tragique. Elle ferait vraiment une actrice incomparable.

— *Il* a voulu me faire condamner à cinq ans de prison ; mais le

cadi il sait que je suis une bonne femme et l'autre une méchante, et il m'a donné seulement trois francs d'amende, — ajoute-t-elle, encore pantelante de sa fureur rétrospective, — parce que le sang il avait jailli !

Kéra bonne ! mais je m'aperçois que le terme de méchante s'applique évidemment à une position sociale équivoque, — et Kéra est la femme légitime d'un honnête cocher. Là, évidemment, réside sa bonté : car, en ce moment, ses yeux flamboient, ses narines frémissent, et elle me rappelle une petite furie antique.

Pendant ce temps, Zuleyka, qui n'a guère dû bouger depuis ce matin et que je retrouve comme une idole effondrée sur son piédestal, bâille, s'étire et écoute avec indifférence :

— Allons, Zuleyka, dérange-toi et va me chercher un verre d'eau.

Elle se lève comme une chatte angora blanche toute roulée dans ses paresse et ses langueurs : « J'ai sommeil ! » me dit-elle, en m'apportant la petite écuelle d'étain où elle a été me verser de l'eau ; et elle retourne s'affaisser sur le puits.

— Assez de repos, Aïshouna ! laissons Kéra se calmer, sa sœur se rendormir et cherchons la tante.

Cette fois, ce n'est pas loin d'ici. Nous descendons une rue très à pic, remontons un passage obscur, quelques marches glissantes, encore deux ou trois tournans, et nous voici dans une jolie maison arabe, propre, nette, à l'atmosphère si respectable que je suis un peu honteuse d'être introduite ici par mon pauvre guide si débraillé. Une petite servante nous précède, et je suis reçue dans une salle au premier étage, le plus courtoisement du monde, par une vieille dame qui a tout à fait bon air. Elle parle un peu français : — Je sais, madame, qui tu es ! me dit-elle, à mon grand étonnement : Kéra, la négresse, m'a parlé de toi. Je serai charmée de te montrer ce que je sais. Kéra était une esclave née dans ma famille. Elle aurait dû t'amener ici tout de suite ; je le lui avais dit. — Et l'aimable femme me fait asseoir sur un divan, où elle était accroupie, ses babouches, son brasero de cuivre, ses lunettes et son chat à côté d'elle.

Au fond de la salle, de jeunes servantes assises à terre, comme plongées dans leurs vastes pantalons de cotonnade rose, travaillent à l'aiguille. Seules, deux petites fenêtres grillées, grandes comme une feuille de papier à lettres, ouvrent sur la rue. Le jour et l'air viennent par la porte ouverte sur la galerie de la cour intérieure.

M<sup>me</sup> O.-Bey, le plus obligeamment du monde, se met à m'enseigner les mystères compliqués de l'entredeux arabe ! Mais les kerzias ?

— Je ne sais pas les tisser, me dit-elle ; seulement, je te promets d'avoir ici demain une ouvrière qui t'enseignera.

Cette fois, je puis avoir confiance dans une promesse sérieuse.

Nous nouons, en prenant le café, la plus aimable amitié, et le reste du jour se passe, calme et charmant, dans la douce sérénité de ce joli intérieur paisible, de cette cour aux arcades élégantes avec le ciel bleu pour couverture, de cette harmonie complète entre le cadre de la demeure orientale et la vie qui s'y déroule : Inshallah ! demain, j'apprendrai ici à tisser les kerzias.

Il se fait tard. Je prends congé de ma vieille amie mauresque, chez qui le hasard m'a fait si heureusement échouer après tant de labeurs. A la porte, je rencontre Kéra, la négresse :

— Pourquoi n'es-tu pas venue au rendez-vous ? pourquoi ne m'as-tu pas amenée ici tout de suite ? pourquoi ne t'ai-je pas vue ce matin ? — Et elle de me répondre tout tranquillement : — J'avais un peu mal à la tête, vois-tu, madame !..

### III.

Tizi-Ouzou, mardi 12 février.

Nous longions il y a quelque temps les contreforts extérieurs du Djurdjura, ce grand massif de montagnes rocheuses, au nom sauvage, qui est comme le rempart de la grande Kabylie. Nous avons même couché presque à ses pieds dans le village d'Akbou, ou plutôt nous avons failli n'y pouvoir coucher, arrivant tard et ayant mille peines à trouver le gîte et le couvert, dans une auberge abandonnée l'hiver et tenue par une hôtesse très peu courtoise. De Bougie au point de rencontre de la grand'route qui relie Sétif à Alger, il y a une longue journée et demie de voiture, coupée par l'arrêt de la nuit à Akbou, avant de rejoindre la diligence poudreuse qui s'arrête pour relayer aux « Beni-Mansour. » Mais nous n'avions regretté ni la peine, ni le froid, ni le misérable souper de l'hôtellerie. La route depuis Bougie est charmante, suivant avec des aspects variés à l'infini la rivière du Sahel et serpentant entre les frontières élevées de la Haute et de la Basse-Kabylie. De la colline où est perché Akbou, au soleil levant, tous les pics neigeux du Djurdjura, dorés ou rosés, s'étaient découverts étincelans sous la froide rosée du matin.

Nous étions arrivés aux « Beni-Mansour, » à l'heure réglementaire, mais, par une habitude fréquente en Algérie, la voiture publique se trouvait de quatre à cinq heures en retard. Après avoir causé avec l'hôtesse marseillaise du misérable bouge où l'on relaie et

écouté ses doléances, avoir approfondi les mystères d'un grand dépôt d'alfa, avoir été persécutés par nombre de petits « Beni-Mansour » mendians et pouilleux, nous avons eu tout le temps, en faisant les cent pas sur une route sèche et poussiéreuse, d'admirer le panorama des cimes puissantes qui se dressaient devant nous. Autour de nous, pas un village, mais un nombre infini de petites maisons éparses sur les pentes abruptes des coteaux des « Beni-Mansour. » De temps en temps partaient de ces hauteurs un cri aigu, un appel strident ; les hommes se hêlant, les femmes se réunissant pour descendre en procession chercher de l'eau à la rivière, puis remontant, courbées comme de pauvres bêtes de somme, sous le poids de l'outre qui dégouttait sur leurs longs haillons. Tout le jour, un soleil de feu et une bise glacée.

Aujourd'hui nous sommes en pleine Grande Kabylie, à l'intérieur de ce groupe de montagnes que nous connaissions par le revers. Le chemin de fer nous a amenés d'Alger à Ménerville, où notre voiture nous attendait et, après quelques heures d'un pays assez monotone, nous venons dîner et coucher à Tizi-Ouzou. A mi-chemin pourtant, nous avons une heure de relais à Haussonviller, le village plein d'avenir qui est déjà un honneur pour son fondateur et où les grands nœuds alsaciens des femmes, les enfans blonds et nombreux, l'auberge proprette à l'hôtesse accorte, font un effet étrange et inattendu.

Tizi-Ouzou ressemble à tous ces gros bourgs que nous traversons en Algérie. Une large rue, qui est la grand'route, plantée d'eucalyptus, bordée de cafés, de guinguettes, d'auberges, un aspect de ville française du midi, avec nombre de buveurs attablés, quelques rares Arabes ou nègres se traînant déguenillés ou dormant sous les arbres, et comme principaux monumens : une église, une gendarmerie, un tribunal et une mairie construites sur le modèle unique et traditionnel. Sa situation pourtant la rend pittoresque. Bâtie sur un sol un peu élevé et dominant le pays, elle est surmontée par le vieux bordj, l'ancienne forteresse turque, de tous temps un point stratégique important. Elle commande la grande vallée du Sebaou, qui coupe dans sa longueur la Kabylie, en reçoit toutes les eaux, les torrens de la montagne; aujourd'hui, c'est un lit de fleuve sablonneux, presque à sec, mais qui, après quelques heures de pluie, devient une rivière formidable. En ce moment, de longues files d'Arabes la traversent, relevant à peine les franges de leurs burnous, tout en tirant par la queue leurs ânes récalcitrans.

Fort National, mercredi, 13 février.

A cinq heures du matin, notre cocher nous réveille. Il veut suivre la diligence qui monte journallement au fort National. Nous devons passer le gué de l'Ouled-Aïssi, qui réunit la plupart des eaux du Djurdjura, et le brave homme n'est pas sûr de se tirer seul d'affaire et veut nous effrayer sur le péril qui nous attend. La matinée est pure et froide ; le soleil n'a pas encore paru, comme nous sortons de la grande rue enfin devenue silencieuse, car cette heure est presque la seule sur les vingt-quatre, où les cafés ne soient ni ouverts ni peuplés. Nous redescendons dans la vallée du Sébaou et, au bout d'une lieue environ, nous arrivons à une large traînée de sable et de graviers. Un premier bras de rivière, puis un second à traverser ; l'eau est basse. Nous ne voyons pas de voitures devant nous, mais des traces de roues sont là, fraîches et indiscutables. Un troisième bras, celui-ci beaucoup plus profond et plus rapide. Nous hésitons un peu, mais la diligence vient évidemment de passer ici, et il faut suivre. Nous entrons dans le torrent assez profond et... nous en sortons sans accident, mais tout juste, et non sans un moment d'angoisse.

Devant nous, sur le flanc de la montagne dont nous nous rapprochons, la route se dresse en longs lacets, tantôt se perdant dans des replis bleus tout brumeux, tantôt argentée au soleil levant, entre les cimes des oliviers. Petit à petit, l'immense perspective un peu confuse de la masse du Djurdjura se détache en plans différens, à mesure que nous gravissons lentement ses premiers contreforts. Les gorges très profondes sont baignées de vapeurs lilas qui se dorment à mesure qu'elles s'élèvent et se dissipent. Les crêtes escarpées scintillent, couvertes de neige. Nous montons à travers des jeux de lumière si soudains, par des courbes si hardies et si inattendues, que la surprise est continuelle. Lorsqu'au bout d'une heure nous sommes assez haut pour dominer la plaine que nous avons traversée, nous y apercevons une tache jaune péniblement tirée par quatre points blancs. C'est la diligence, qui, au lieu d'être notre étoile polaire, est en train de sortir du torrent, à un tout autre gué que celui que nous avons passé avec confiance.

Sous les vieux oliviers tordus, aux racines monstrueuses, qui bordent la route, nous montons toujours. La ligne du Djurdjura, dont les pics se dressent comme de fantastiques bastions ombrés de taches violettes, devient toujours plus imposante, bornant l'horizon au midi comme une gigantesque muraille. Tout autour de nous,

des échappées de vue sur des arêtes de montagnes qui vont presque en tous sens rejoindre le grand massif. Sur chacune de ces crêtes, une traînée de petites taches blanches, comme un long troupeau de moutons, semble éparpillée et endormie le long des pentes inaccessibles. Ce sont les villages kabyles, aux maisons toutes semblables, cubes en pisé blanc, quelquefois dominés par une très petite mosquée. Du fond des gorges qui s'entre-croisent les légères vapeurs montent toujours, l'air est très vif, et sous l'ombre des rochers que nous contournons, le frisson nous saisit par momens. Quelquefois nous dépassons une femme kabyle, sans voile, au haïk rayé et zébré de brun et de blanc, à la ceinture écarlate ; elle ne se détourne que pour la forme, et nous pouvons apercevoir ainsi quelques jolis visages.

Et puis les hommes gardant leurs troupeaux sont nombreux, enroulés dans leurs burnous frangés et dépenaillés, d'une couleur indescrivable : sur la tête, une *chechia* luisante de graisse et de crasse ; aux jambes, des sandales effilochées et traînantes. Leurs yeux bleus et leurs teints clairs les distinguent essentiellement des Arabes, et aussi une certaine douceur de manières et d'allures, très frappante.

Un dernier tournant à franchir, et sur le plateau d'un pic assez élevé, nous apercevons un gros fort, des bastions reluisant au soleil et un mur d'enceinte. Notre chaussée suit une crête étroite, bordée de chaque côté par les profondeurs du ravin et dominant toute une région de sommets et de plans de montagnes superposés. Elle se termine à la porte fortifiée sous laquelle nous passons entre des sentinelles, et nous voici dans la rue unique, aux constructions basses et propres qui composent le fort National : un peu au-dessus, la citadelle elle-même domine ces maisonnettes, groupées et alignées sous sa protection. L'air de calme endormi et de sécurité est absolu. Il faut un effort difficile et pénible pour se souvenir de l'insurrection de 1871, où le fort, défendu par quelques centaines de mobilisés bourguignons contre des milliers de Kabyles, soutenait un siège héroïque de deux mois, en traversant toutes les misères physiques et toutes les angoisses de l'abandon. On n'a guère su et on a peut-être oublié en France les terribles épreuves par où ont passé, pendant cette funeste année, les colons livrés presque à leurs seules ressources, et combien furent cruelles les représailles des populations arabes-berbères, toujours prêtes à saisir une occasion de vengeance.

Nous mettons pied à terre sur une petite place ensoleillée, à la vue magnifique, devant une auberge fort convenable qui nous fait bon accueil. Il faut d'abord faire flamber quelques bourrées d'oli-

vier, car l'air est piquant, quoiqu'il soit près de midi, et puis déjeuner et monter à la citadelle. Grâce aux recommandations que nous apportons d'Alger, nous trouvons les plus obligeans guides, fonctionnaires connaissant parfaitement le pays et qui nous en font les honneurs.

De boutiques, de commerce, il n'y en a point ici. Les Kabyles, qui, au rebours des Arabes, sont de très habiles artisans, des bijoutiers adroits, des tisserands, des fabricans d'armes, des sculpteurs en bois, j'allais presque dire des couturiers et des brodeurs, travaillent chez eux, dans ces nombreux villages parsemés sur toute la montagne. Puis, ils envoient colporter par quelqu'un des leurs, dans les villes et les bazars, dans le désert même, les objets qu'ils produisent. Qui n'est pas ouvrier ici est courtier en marchandises. Alger est inondé de ces marchands kabyles. Ils vont partout ; on les rencontre à l'étranger, aux eaux, aux bains de mer. Leurs façons sont courtoises et insinuanes, leur voix d'une douceur singulière ; ce sont les plus séduisans marchands du monde.

Il y a quelques jours, l'un d'eux me disait à Alger : « Achète-moi beaucoup de choses, je t'en prie. — Mais pourquoi ? ton commerce ne va-t-il pas ? — Si, très bien, madame, me répondit-il, mais j'ai de vieux parens avec qui nous vivons dans la montagne, mes frères, leurs femmes et moi. Nous travaillons ensemble, car les Kabyles aiment leurs familles et leur femme parce qu'ils n'en ont qu'une. Mais voilà qu'un de mes frères, colporteur comme moi pendant l'été, s'en va, l'an passé, à Vichy, en France. Il y gagne beaucoup. Alors il a voulu voir Paris, et là il allait dans les théâtres et à l'Opéra et dans les endroits amusans, et il y a dépensé tout son argent et aussi le nôtre, car il était très beau, mon frère, et les Françaises l'aimaient beaucoup. Alors tu vois, je dois travailler longtemps pour retrouver l'argent perdu. »

La vue de la terrasse de la citadelle, le point culminant de Fort-National, est une des belles choses que l'on puisse rêver. — Au sud, la formidable ceinture aux sommets escarpés du Djurdjura enserme toute la contrée. — Sur le plus haut piton, on nous montre à l'aide d'une longue-vue un petit point blanc, carré ; c'est un marabout, ou lieu de pèlerinage où quelque saint homme est venu finir ses jours dans un ermitage quasi inaccessible et où les fidèles tentent parfois une ascension. Tout autour ce sont des ondulations gigantesques, de minces croupes sur lesquelles chevauchent d'innombrables villages, des replis abrupts dont nous n'apercevons pas le fond. — Au nord, c'est, après des gradins infinis qui vont en s'abaissant, la vallée du Sebaou, et puis les hauts versans qui, de l'autre côté, plongent dans la Méditerranée. Quelques fumées bleues, s'élevant lentement en flocons délicats, sont les seuls signes de vie dans



cet immense paysage, aux proportions si grandioses que les villes au loin, que l'on nous nomme, semblent une tache blanche étendue sur quelque pente de gazon.

A 8 ou 10 kilomètres au-delà du fort, se trouvent trois villages kabyles renommés pour l'habileté de leurs ouvriers. Le plus curieux est celui des Beni-Yenni; mais il est un peu difficile d'accès, et nous devons nous contenter d'aller à pied à celui qui le précède et dont la saleté et la misère suffisent amplement à ma curiosité. Il s'aligne de chaque côté de la route; les petites demeures se suivent, pareilles: une cour, quelques bâtisses appartenant aux membres de la même famille, — pas de fenêtres; le fumier, les moutons, le grain et l'huile faisant bon ménage avec les habitans, qui, malgré cette apparence de pauvreté, sont souvent fort aisés. Sur une sorte de place, les vieillards réunis causent assis et nous regardent passer, quelques jeunes gens sont occupés à coudre des chemises, n'ayant point encore, nous disent-ils, de femmes pour les leur faire. Dans l'intérieur des cases, on aperçoit de petites forges, des métiers, quelques outils. Partout une odeur de misère nauséabonde, une gamme de blancs, — car les vêtemens des hommes ont tous à l'origine été de cette couleur, — dont le pinceau le plus fantastique ne pourrait imaginer la variété. Ce sont des miracles de malpropreté, des blancs terreux, des blancs zébrés, des blancs noirs, des blancs de toutes couleurs. Les femmes se parent d'assez étranges ornemens qui leur sont particuliers. Celles qui ont eu un fils portent un bijou bizarre et finement ciselé, — les jeunes filles se distinguent par un grand anneau en métal accroché sur le front. Toutes sont couvertes de bracelets, de pendeloques, et leurs haïks, très finement tissés, ont des dessins réguliers d'une harmonie douce. La petite mosquée qui termine le village est primitive et touchante dans sa pauvreté: quelques solives à peine dégrossies la soutiennent. Le minaret est si bas que, montés à son sommet, nous dominons à peine la tête des passans.

Mais la journée s'avance, et la route par laquelle nous remontons au fort est ardue. Quelques nuages légers deviennent roses au-dessus de nos têtes; tout autour une ombre froide, envahissant les grands fonds qui dorment au-dessous de nous, nous rappelle qu'il est tard. La masse obscure du Djurdjura semble grandir encore quand nous rentrons dans la petite place forte, perdue dans cette étrange région. Les clairons sonnent gaîment la retraite: les étoiles apparaissent d'abord une à une, puis subitement, comme toutes à la fois, car il n'y a guère de crépuscule ici, et la nuit s'installe tout de suite.

Maintenant nous ne voyons plus que les silhouettes mystérieuses de ce grand panorama qu'il nous faudra quitter demain.

---

---

# CORVÉE MATINALE

---

24 août 1833.

C'est de grand matin, en Annam, dans une baie de côte. — Notre bâtiment est mouillé au large. — Mon tour de corvée m'appelle à me rendre dans une petite ville qui doit être là quelque part et qui se nomme Tourane.

Il s'agit d'y prendre le chef mandarin et de l'amener à bord faire sa visite de soumission, afin que des relations amicales puissent s'établir ensuite entre nous et cette province qu'on nous a donnée à garder.

La baie est belle et vaste. Elle est entourée de très hautes montagnes sombres, excepté au fond, où il n'y a qu'une bande de sable toute plate, — comme un morceau d'un autre pays qu'on aurait mis là, faute de mieux, pour finir.

Et c'est dans ce fond, paraît-il, dans cette plaine, que nous devons trouver Tourane, au bord d'une rivière dont nous ne voyons pas encore l'entrée.

Six gabiers, qu'on m'a laissé choisir, m'accompagnent dans cette entreprise. Vrais matelots, de bonne race et puis très bien armés : de quoi imposer à toute une ville d'Asie.

Il fait petit jour. Nous partons en baleinière.

Aucun de nous n'a jamais vu Tourane, et c'est amusant d'aller ainsi, au réveil, faire la loi dans cet inconnu.

Les montagnes ont accroché avec leurs cimes des nuages qui leur

font des dômes sombres; de lourdes masses d'obscurité sont amoncelées tout en haut sur nos têtes.

Au contraire, là-bas, au-dessus de cette bande de terres basses, où nous allons, il y a le vide lumineux et profond du ciel. Il y a aussi une chose disparate qui se dessine en silhouette, c'est la « Montagne-de-Marbre, » qui ne ressemble à aucune autre; sa forme est à part et elle se dresse au loin, seule dans la plaine. Très intense de couleur, elle fait, au milieu de ces sables, un effet de chose anormale: ruine trop grande ou montagne trop baroque? On ne sait lequel des deux. Elle est le point qu'on regarde, la note extraordinaire, la chinoiserie du paysage.

Au bout d'une heure de route, la terre s'est naturellement beaucoup rapprochée. Elle laisse voir des détails qui sont banals au premier abord: une série de dunes basses, régulières, avec des arbres comme les nôtres. On distingue maintenant l'endroit où s'ouvre la rivière, une *passé* entre deux pointes sablonneuses, avec une maisonnette à l'entrée.

Cela prend un air des côtes basses du golfe de Gascogne, de la Saintonge par exemple, et, à distance, on peut très bien se figurer arriver dans quelque petit port du pays de France. — De temps en temps, on aime se faire cette illusion-là quand on la trouve sur son passage.

Mais la maison de tout à l'heure, en se rapprochant encore, se fait étrange, grimaçante; son toit à lignes courbes se hérissé de toute sorte de vilaines diableries, il a des cornes, des griffes et porte en son milieu la grande fleur de lotus des pagodes... Ah!.. c'est Bouddha!.. c'est l'extrême Asie!.. Alors la notion de l'exil et de l'énorme distance nous revient tout à coup, à nous qui l'avions perdue.

Autour de la vieille pagode silencieuse, des aloès de couleur pâle dressent partout leurs piquans, comme des plantes méchantes. Il y a des brûle-parfums posés çà et là sur des petits bancs caducs, qui sont des autels bouddhistes. Un pan de mur carré est placé en avant tout au bord de l'eau, comme un écran pour masquer le chemin du sanctuaire; il porte le bas-relief colorié d'une bête de rêve, contournée, griffue, nous montrant ses crocs dans un rictus féroce; sur sa frise, une longue chauve-souris affreuse applique ses ailes de pierre et nous tire une langue peinte en rouge. Par terre, une tortue de faïence dresse la tête et nous regarde; d'autres tout petits monstres apparaissent aussi, immobiles, dans des postures de guet, ramassés sur eux-mêmes comme qui va bondir. — Tout ce monde est vieux, mangé par le temps, par la poussière, mais très vivant d'attitude et d'expression malfaisante, ayant l'air de

dire : « Nous sommes des Esprits qui gardons depuis fort longtemps cette entrée de fleuve et nous jetons les mauvais sorts à ceux qui passent... »

Nous entrons tout de même, cela va sans dire. D'ailleurs personne nulle part. Un grand silence et un air d'abandon.

Voici un monceau de canons (obusiers français de 30, faciles à reconnaître, de ceux sans doute que les traités de 1874 cédèrent au roi Tu-Duc). Ils sont là chavirés, inutilisés dans le sable, sous des abris de chaume. Il y a aussi un amas d'ancre et de chaînes de fer, semblant indiquer une intention qu'on aurait eue de nous barrer la rivière.

Un très grand fort bastionné vient après ; ses embrasures de terre sont envahies par les herbes, les ananas sauvages, les cactus. Au bout d'une perche, un monstre en bois doré porte dans sa gueule un pavillon d'Annam qui pend sans flotter dans l'air inerte et chaud. Le soleil, à peine levé, est déjà brûlant.

Toujours personne. Il est trop matin sans doute et les gens dorment encore.

Pourtant si, — une sentinelle qui veille ! — C'est un de mes gabiers qui, en regardant en l'air, aperçoit cet homme au-dessus de notre tête dans une espèce de mirador monté sur quatre pieds de bois, — comme ces loges à guetteurs qui sont dans les steppes cosaques. Il est accroupi là-haut dans sa petite niche, à côté d'un tam-tam énorme, instrument d'alarme. Tout déguenillé, il ressemble à une mauvaise vieille femme, avec sa robe et son chignon.

Il nous regarde passer en conservant l'immobilité d'un bonze, tournant les yeux seulement sans bouger la tête.

La rivière s'ouvre devant nous, assez droite, assez large. Plusieurs jonques à proue relevée, à longues antennes, sont amarrées là-bas sur les deux rives, et, encore un peu dans le lointain. Tourane apparaît : des cases à toit de tuiles ou à toit de chaume, éparpillées au hasard dans les arbres ; des enseignes chinoises au bout de hampes, des touffes de bambous, des miradors, des pagodes. Tout cela nous semble petit et misérable ; il est vrai, cela se prolonge beaucoup dans les verdure du fond ; mais, c'est égal, nous attendions une ville plus grande.

Quelqu'un qui s'évente sur la berge nous fait de la main des signes très engageans pour nous inviter à venir.

Qui nous appelle, avec ce geste gracieux d'éventail ? Un homme ou une femme ? Dans ce pays-ci, on ne sait jamais : même costume, même chignon, même laideur...

Mais non ! c'est *monsieur Hoé*, personnage de genre ambigu, qui doit par la suite jouer un rôle important dans nos relations

diplomatiques avec Tourane : une soutane de prêtre, une figure de singe, le nœud du chignon très haut, et coiffé en mouchoir par là-dessus, comme un vieux pour se mettre au lit. Il fait *tchintchinn* et la révérence ; il dit : « Bonjour, messieurs ! » en français, avec un air de s'offrir comme guide. Alors je lance ma baleinière sur le sable, et nous touchons la rive.

« Monsieur, Monsieur Hoé, ancien élève du collège d'Adran, interprète officiel de Sa Majesté Tu-Duc, » tels sont les titres qu'il décline après sept nouvelles révérences (une pour chacun de nous). Il nous tend sa main de mauvais petit drôle, qui est couverte de verrues, avec des ongles de lettré chinois à n'en plus finir, et le voilà assis à mon côté.

Le mandarin, paraît-il, demeure là-bas, tout au fond, et nous continuons notre route dans la rivière.

Il y a, sur le sable que nous longeons, des guirlandes de grands liserons roses, et des tapis de ces fleurs de serre, — roses également, — qu'on appelle en France *pervenches du Cap*.

Les feuillages ont partout de ces nuances claires, éclatantes, que les Chinois aiment à peindre. Des daturas, des cactus ; des arbustes, un peu rabougris, mais d'une extrême fraîcheur ; des cocotiers, plantés çà et là comme des plumeaux verts ; des bambous frères, plus hauts que des arbres, et gardant leurs délicatesses de graminées, se penchant, retombant avec des légèretés de folle-avoine.

Au milieu de cette verdure, assez jolie en somme, les maisons paraissent plus sordides, les hommes plus laids ; — les hommes à chignon et à soutane qui commencent à se montrer, à courir pour nous voir.

Les abords de Tourane s'animent. De vilains chiens maigres jappent après nous. Des porcs noirs, à la mine très éveillée, détaient ventre à terre, poursuivis par un troupeau de petits bœufs rouges, bossus comme des bisons. Des buffles énormes, à tournure d'hippopotame, se vautrent dans les hauts herbages ; ils baissent tout au ras de la terre leurs naseaux humides, leurs cornes formidables, et nous flairent, nous *reniflent*, en arrêt, prêts à nous fondre sus.

Voici maintenant une sorte de faubourg, des huttes en chaume tout au bord de la berge.

Des dames jaunes, d'une grande laideur, en sortent et s'avancent, les pieds jusque dans l'eau, pour mieux nous regarder passer. Elles sont en toilettes du matin. Elles tordent de superbes chevelures noires, rudes comme des queues de cheval, et affectent de les nouer devant nous en chignons négligés. Elles mâchent des feuilles de bétel et de la noix d'arek ; elles nous montrent, par de petits

bâillemens étudiés, des râteliers de longues dents saillantes, d'un noir d'ébène (une couleur qui est de mode en Annam pour la denture des personnes coquettes et s'obtient par l'application artificielle d'une couche de laque).

Les hétaires de Tourane, évidemment!.. Ces stigmates sur le visage, ces sourires d'appel, nous reconnaissons cela tout de suite; car, dans tous les pays du monde, c'est la même chose.

M. Hoé, questionné aussitôt, répond, en baissant les yeux, qu'en effet c'est le quartier. Il les désigne gravement par un terme familier à Brantôme, mais qui, dans sa bouche, était inattendu et fait rire les gabiers. Et il insiste sur la chose encore, les yeux toujours mi-clos et pudiques: «Oui, monsieur, en vérité, ça en est; — oui, monsieur, bien réellement elles en sont.»

Cependant 312, gabier de misaine, les tutoyant toutes en bloc dans un excès de familiarité, exprime ainsi son impression, — en sourdine, — entre ses dents à lui, qui sont très blanches:

— Tu fais ta gentille, les singesses, tu fais ta belle... Oh! si je serais un macaque, alors oui, peut-être, je ne dis pas... Mais comme ça, non, les singesses! oh! non, sûr que non.

Parmi ces arbustes si verts de la rive, les uns portent des touffes de fleurs blanches, d'un blanc d'ivoire, d'un aspect laiteux de tubéreuse; d'autres sont couverts de bouquets rouges, couleur de flamme ardente, avec des pistils très longs s'élançant en gerbes. C'est comme des petits feux d'artifice chinois qui éclateraient çà et là dans la verdure.

Il y a de grands papillons, de grandes mouches extraordinaires qui se promènent sur ces fleurs; — beaucoup de papillons tout noirs, volant de travers par soubresauts fantasques, comme incapables de diriger leurs ailes trop pesantes, qui semblent être en velours.

Et ce pays sent le musc, comme toute cette extrême Asie. — A mesure qu'on s'enfonce dans les terres, on la perçoit plus fort, cette lourde odeur musquée, avec toutes ces exhalaisons de plantes et de fumiers humains chauffés au soleil torride.

Nous passons maintenant devant les jonques à proue relevée. Elles ont chacune deux yeux peints, et leur avant imite la tête d'un poisson. Toute la population des pêcheurs est là, faisant à bord des cuisines puantes de riz et de coquillages, sur des petits fourneaux en terre. Des enfans nus, jaunes de la tête aux pieds, à longs cheveux, pullulent, grouillent partout dans ces barques, se perchent sur les avirons, sur les vergues, prenant des attitudes délurées, hostiles, pour nous voir passer; il y en a de tout petits, d'à peine nés, qui se tiennent les poings sur les hanches, le ventre en avant, impayables dans leurs poses de défi.

M. Hoé veut bien nous indiquer une des raretés du pays qui paît sur la rive droite : un cheval. Celui-ci, c'est le blanc ; il paraît qu'il en existe aussi un autre qui est noir. (A Tourane, on ne voyage qu'en palanquio).

— Merci, monsieur Hoé ; mais nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer dans d'autres pays ce genre d'animal.

Les premières cases de Tourane passent sous nos yeux, chaumières de bambous pour la plupart, et fort petites, n'ayant que trois côtés comme les boutiques foraines ; la nuit, on les ferme par des panneaux mobiles en rotin, mais le jour, on voit toutes les choses qui s'y font. En ce moment, les gens sont occupés à prendre, avec leurs dents teintes en noir, leur premier repas du matin : riz et poisson toujours, dans des jattes de porcelaine sur lesquelles sont peintes des diableries bleues.

Partout on s'arrête de manger, on nous regarde avec des airs de curiosité et d'inquiétude.

Nous allons maintenant tout doucement, nous autres, nous amusant aussi à examiner ce monde.

Dans le sentier qui longe la rivière il y a déjà des passans. Tous portent soutane collante, mais les nuances varient ; à côté du gris sale qui est la couleur des pauvres, il y a le violet, le capucine et le vert-pomme qui paraissent de mode pour les personnes huppées. Les chapeaux, qui sont en paille, dépassent toutes les proportions connues ; pour les femmes, c'est plat avec des rebords, comme un énorme tambour de basque ; pour les hommes, c'est conique et pointu, comme un gigantesque abat-jour. Le long de la rivière, piétinant les pervenches et les liserons roses, tout cela trotte à la queue-leu-leu, l'air affairé, inconscient d'être si ridicule. Et, au même point, tous s'embarquent dans des jonques plates qui les mènent sur l'autre rive.

Encore des pagodes qui passent, petites, vieillotes, leurs vilaines diableries toute mangées de vetusté et de poussière.

Et puis, à un point où la berge peu élevée forme un grand talus vert, M. Hoé nous arrête devant un étroit sentier qui monte ; alors nous amarrons contre une jonque notre baleinière blanche, et nous sautons sur le sable.

A terre, c'est tout de suite une impression de chaleur plus lourde ; les bambous légers donnent une ombre tamisée, tremblante, de store chinois, — ombre chaude qui ne rafraîchit ni ne repose. Nous montons plusieurs marches de pierre, et le portique du mandarin paraît devant nous ; il a des pylones d'un style indien ; il est surmonté d'un mirador contenant une niche à guetteur et un tam-tam.

Tout le monde semble encore dormir dans cette demeure, bien que ce soleil matinal, déjà brûlant, inonde les choses de son impitoyable lumière.

Nous voici seuls dans un tout petit jardin, vieillot lui aussi, bizarre. L'ornement du milieu est un de ces pans de murs carrés qui sont de mode en Annam, un bas-relief très ancien debout sur un socle : cela représente des biches mouchetées et d'autres bêtes fantastiques en faïence plaquée, mignardant sous des arbres à la chinoise dont les feuillages sont des mosaïques de coquillages verts. Des sentiers en miniature se croisent en lacet. Il y a de fraîches fleurs, des pervenches du Cap épanouies sur le sable, des grenadiers doubles, des rosiers du Bengale donnant de microscopiques roses tachées de rouge sombre. Un accablement de silence et de soleil, et de lourds papillons noirs qui volent ; — au fond du jardin la maison reste entièrement fermée.

M. Hoé appelle, parlemente et crie avec sa voix de singe. Alors des serviteurs sordides, qui ont l'air d'avoir peur, se hâtent de retirer tous les panneaux de la devanture, et nous entrons dans la case, ouverte maintenant comme un hangar profond, où il n'y a personne et où il fait sombre.

Nous passons en revue ce lieu, en attendant le mandarin qu'on réveille. Des choses immobilisées depuis je ne sais quelle époque lointaine, objets de cérémonie et de parade, des chasse-mouches, des parasols officiels, des palanquins, sont accrochés au plafond obscur, parmi les toiles d'araignées et la poussière. Dans un recoin que masque un store de latanier, il y a tout ce qu'il faut pour rendre la justice au peuple de Tourane : des balances, des tares ; des cangues, des mâchoires en bois dur pour comprimer les jambes, des gongs pour appeler les Esprits, des rotins pour donner des fessées.

Au milieu du logis, la table d'honneur, autour de laquelle nous nous asseyons tous, sur de vieux bancs sculptés, attendant toujours ce mandarin qui tarde à venir.

Il entre enfin par une porte du fond, très tremblant et très vieux, vêtu d'une robe de crépon bleu à manches larges. Sa figure est assez belle, malgré l'écrasement asiatique de ses traits. Ses cheveux semblent poudrés de neige et sa barbiche rude, taillée à la mongole, sort comme une touffe de crins blancs d'un masque jaune.

Il s'incline très bas, pour un cérémonieux *chintchinn*, avant de prendre ma main, que je lui tends en signe de paix et qu'il serre avec un étonnement craintif. Et puis, faisant le tour de la table où mes gabiers sont assis avec moi, il leur donne à tous des poignées de main qui s'embarrassent dans la longueur de ses ongles, dans



les plis de ses manches pagodes. — Ensuite il me regarde, attendant ce que je vais dire.

La grande case obscure se remplit peu à peu de gens qui entrent sans bruit et restent debout pour écouter : beaucoup de vieillards, tannés comme des momies sous des robes misérables ; des têtes carrées, des figures de Huns. Un groupe de Chinois, d'un air cauteleux, se faufile au premier rang jusqu'à nous, — reconnaissables ceux-ci à leur peau plus pâle, leur mine plus efféminée, leur longue queue et la belle soie de leur robe ; mauvaises gens d'ailleurs, fermens de sédition en Annam. Derrière toutes ces figures d'Asie on distingue de plus en plus nettement, dans les fonds, les choses caduques et bizarres qui sont partout pendues, les tam-tams, les hardes en guenille, les palanquins jadis somptueux ornés de monstres d'or et tout rongés de poussière. — Et mes matelots, toujours assis avec une nonchalance de conquête, semblent plus vivans, plus larges et plus désinvoltes, au milieu de ces vieilles poupées d'un monde mort.

Il se fait un grand silence quand je conte la bataille de Thuan-an, notre victoire et nos traités avec le roi de Hué. L'interprète traduit lentement mes paroles ; on n'entend plus autour de nous que le mouvement léger des éventails et des chasse-mouches. Cependant aucune marque d'émotion ne paraît sur ces visages attentifs ; évidemment, la nouvelle de leur défaite leur est déjà parvenue par les courriers du roi. Seulement ils échangent des signes, des clignemens de leurs petits yeux retroussés, comme se disant entre eux : « C'est bien cela ; c'est bien ce que nous savions ; son récit est certainement très véridique. »

A la fin, quand j'en arrive au but de ma visite, le vieux mandarin se remet à avoir peur. Venir à bord du bâtiment français !.. cette idée le fait trembler.

D'abord il discute un peu, et après il supplie. — Il viendra puisqu'il le faut, mais pas seul avec nous dans notre baleinière blanche, ramené comme un captif. Ah ! non, ce serait là ce qui l'effraierait, le mortifierait le plus. Pour sa sécurité, et puis par pompe, par convenance, il préférerait, si je veux bien m'en rapporter à sa parole, venir une heure après moi, dans sa jonque à lui, avec une suite et des parasols.

A cause de ses cheveux blancs et de son air de sincérité, j'accepte cette combinaison, et nous voilà tout à fait amis. Alors, les assistants, qui n'ont plus rien à écouter, se retirent en parlant bas, avec des *tchintchinn* et des révérences.

Cependant on nous a préparé un thé exquis qu'il nous faut boire avant de partir. Le mandarin nous le sert lui-même dans de

toutes petites tasses de porcelaine bleue, qu'il continue de remplir à la ronde à mesure qu'elles se vident. Le plateau, couvert de merveilleuses incrustations de nacre représentant des papillons et des insectes, la théière en vieux chine, le réchaud de cuivre, sont des pièces de musée; mais, pour nous sept, rien qu'une cuiller de plomb, — qu'il faut se faire passer pour remuer son sucre.

A la hâte, on nous roule des cigarettes pointues en forme de cône, car nous nous sommes levés pour prendre congé. Et quand le mandarin sort pour nous reconduire à travers son vieux petit jardin mangé de soleil, escorté par étiquette d'un serviteur qui porte devant lui un parasol noir pareil à ceux des bas-reliefs de Ninive, — on sent passer tout à coup dans les choses, dans l'air, comme un souvenir de je ne sais quelle époque reculée de l'Asie antique; la notion du siècle présent est pour un instant perdue...

En bas du petit sentier de bambous, des gens attroupés nous attendent pour nous vendre une quantité de coqs et de poules qu'ils tiennent à la torture dans de trop petites cages rondes; — et puis des œufs, des bananes, des canards et des citrons. M. Hoé se récrie : C'est au marché que l'on va, quand on désire acheter de ces choses! — là-bas, de l'autre côté de l'eau où nous avons vu tout le monde se rendre.

Vite alors, passons la rivière, mêlons-nous à la foule de Tourane. Ce sera amusant, et puis cela entre dans nos instructions de rapporter à bord pour les pauvres malades des œufs et des fruits, des choses fraîches à manger.

Mais voilà tout à coup 312, gabier de misaine, qui se ravise au moment de s'asseoir à son aviron. Un revirement soudain s'est fait dans le sentiment qu'il avait sur ces dames de tout à l'heure, et il voudrait maintenant, avec ma permission, aller leur faire une visite avant de quitter cette rive; 216, gabier de grand-mât, l'accompagnerait aussi bien volontiers, et, par le petit sentier fleuri, on serait sitôt arrivé! — Oh! une visite très courte, et, tout de suite après, ils me rejoindraient par un sampan...

— Ah! bien non, par exemple!.. Trop dangereuse, cette galanterie, et ce serait trop dommage. J'ai charge d'âmes et je refuse en manifestant une grande indignation. Embarquons, tout le monde, et lestement piquons sur l'autre berge.

Un grouillement immonde que ce marché!

Cela se passe en plein soleil, sur une place carrée. De chaque côté, un double rang d'abris en chaume sous lesquels les vendeurs sont assis. Et, au fond, un mur de pagode où perchent de vieux petits monstres en porcelaine.

Bouilleurs de thé, servant tout chaud dans des tasses à diable-

ries bleues. Pâtisiers, marchands de magots, marchands d'images. Hachis de viandes, offerts par petits pilots dans des feuilles vertes ; omelettes préparées aux larves de mouches ; chiens séchés, fumés, tapés, aplatis en manière de morue ; porcs en vie, empaquetés dans des rotins avec une poignée pour les prendre ; objets à l'usage des dieux, chandelles rouges et baguettes d'encens. Gens malpropres, misère et pouillerie.

En haut, le grand soleil brûle. Et des mendiants, des mendiante harçèlent le monde avec leurs mains tendues : truands galeux se grattant avec une dextérité de singe ; gens couverts de plaies malignes, la figure mangée ; vieilles femmes sans lèvres, sans paupières, ayant un trou en guise de nez et sentant la mort.

D'abord on s'écartait de nous avec une espèce de crainte ; à présent, on se rapproche pour nous regarder. Il y a, dans cette foule, de bizarres petites figures d'enfans, avec de beaux yeux vifs, tout nus et un chignon noué très haut. Des jeunes filles presque jolies, avec de longs cheveux rudes attachés à la grecque et des regards de chatte ; mais toujours des dents teintes en noir, des chiques de bétel et de chaux leur mettant aux lèvres une bave rouge. Des éphèbes, le torse nu, sveltes, bien cambrés, avec de belles chevelures de femme, — toujours laids ensuite, dans l'âge mûr, quand pousse leur barbe tardive : une douzaine de poils, longs, rudes, retombant en saule pleureur comme les babines d'un phoque.

Les grands chapeaux invraisemblables mettent dans l'ombre tous ces visages ; de chaque côté de ces coiffures, des glands descendent comme des cordons de sonnette, ornés de pendeloques en nacre qui représentent invariablement des chauves-souris. On tient un de ces glands dans chaque main, quand il vente, de peur que la chose ne s'envole.

Pendant notre baleinière se remplit peu à peu des plus grosses poules, des plus belles bananes.

Nous achetons comme les bonnes gens et même nous payons trop cher. Les gabiers se gorgent de fruits, après les longues privations du large ; regardent de près les filles, soulèvent les chapeaux pour les mieux voir. D'ailleurs, ils sont riches ; plusieurs rangs de sapèques (une monnaie percée qui s'enfile par le milieu) sont enroulés autour de leurs reins comme des chapelets. Alors, dans leur joie d'être à terre et de manger tant de bananes, ils donnent au hasard ce qu'on leur demande ; laissent les marchandes faire les comptes et leur prendre elles-mêmes à la ceinture ce qu'elles veulent, quand elles sont jeunes et un peu jolies.

Encore une demi-heure devant nous. Sans nous perdre de vue les uns les autres, nous allons visiter Tourane rapidement.

Et nous voilà errant à la file dans les petits sentiers de sable bordés de haies très vertes ou de barrières en bambous. Ça et là, des toitures basses, éparpillées parmi des arbustes en fleurs, et de tout petits arékiers aux palmes frisées ressemblant à des bouquets de plumes d'autruche au bout de hampes de roseau. Une végétation maniérée et pas de grands arbres.

Autant de pagodes que de maisons. (Les matelots disent : des chapelles à messe noire). Vieilles pagodes lilliputiennes où cinq ou six personnes auraient peine à tenir avec tous les magots qui sont dedans. Pour les orner, il semble qu'on ait autrefois figé dessus des rêves d'enfer ; des hideurs et des épouvantes de toutes sortes sont peintes, gravées, sculptées sur les toits et les murailles : guirlandes de crabes et de scorpions ; enchevêtrements de vers annelés qui semblent mous comme des larves ; longues chenilles griffues roulant des yeux féroces et ayant des cornes ; petits monstres moitié chiens, moitié diables, riant tous du même rictus intraduisible. Les soleils dévorans, les brumes salées de la mer, les grands souffles destructeurs des typhons, ont eu beau effriter toutes ces choses, les craqueler, les disjointre, elles ont conservé, sous la poudre grise des siècles, un air de vie intense ; elles se dressent, se cambrent, se hérissent, et regardent en louchant du côté de l'entrée, comme prêtes à sauter, dans un paroxysme de fureur, sur qui oserait venir.

alentour, de vieux jardinets de sable, où des plantes étranges se pâment de chaleur et de lumière ; des enclos vides, que gardent d'autres indéfinissables bêtes grimaçant la mort. Et toujours de ces écrans de pierre posés debout au bord des chemins, festonnés bizarrement et couverts de diableries à faire frémir.

À l'intérieur de ces pagodes, c'est la vieille décrépite ; la poussière, le salpêtre rongant les idoles et les inscriptions de nacre des murs. Dans le sanctuaire sombre brûle une petite lampe veilleuse, éclairant mal des régimens de monstres aux barbes mangées par les vers. On sent une odeur d'encens, de moisissure de caverne, et au fond, sur l'autel, dans la demi-obscurité, Bouddha, ventru, obscène, éclate de rire et de bien-être entre des hérons symboliques et des tortues.

Nous entrons dans les maisons qui se présentent pour regarder ce qui s'y passe.

Les habitans sont dehors, au marché probablement. Nous ne rencontrons guère que des vieillards ou des petits enfans, qui se cachent, laissant tout ouvert derrière eux ; ou seulement des chiens maigres, qui nous flairent et puis s'en vont la queue basse en hurlant la peur.

Elles se ressemblent toutes, ces cases, assez misérables, et n'ont jamais que trois côtés. Les gens couchent au fond, sur des espèces d'estrades que masquent des stores en joncs peinturlurés. Et au milieu du tout, à la place d'honneur, derrière un store particulier, les bouddhas de la famille se tiennent assis dans une niche, entourés de tout ce qu'il y a de précieux au logis : potiches, écrans, petits gongs et petites sonnettes.

Les matelots qui, dans notre course, zigzaguent de droite et de gauche, regardant, s'amusant, cherchant des fruits et des femmes, m'appellent tout à coup, très saisis, pour venir voir. Ils ont découvert une case de riche, qu'ils disent tout à fait belle.

Il y fait sombre, chez ce riche. Les colonnes massives qui soutiennent la charpente sont en bois rare et couvertes de fines sculptures; on aperçoit dans les fonds des corniches ajourées, vraies dentelles de santal, d'ébène, d'acajou, rehaussées d'or; et puis des inscriptions dorées sur de grands panneaux de laque. Une quantité de bonnes choses sont pendues aux poutres compliquées de la toiture, jambons fumés, chiens tapés, canards tapés, poissons secs; et puis d'autres bêtes extraordinaires imitées avec des branches d'arbre qu'on a contournées en griffes, avec des racines auxquelles on a mis des yeux. La loge des bouddhas ne peut manquer d'être très remarquable dans une telle demeure; et les gabiers, familiarisés qu'ils sont déjà en vingt minutes avec les coutumes de ce pays, s'en vont tout droit soulever le store du milieu pour voir ces dieux qui doivent être derrière.

Ils apparaissent alors, assis en rond et tout brillans de fin or. Le réchaud où leur encens brûle est d'une forme religieuse exquise, avec des anses très hautes. Autour d'eux il y a des écrans incrustés de nacre verte et rose; des queues de paon dans des potiches bleues et des gongs d'argent pour attirer leur attention quand on les prie.

Un vieillard à chignon tout blanc, hébété de nous voir, sort d'un coin en faisant des révérences jusqu'à terre, en ayant l'air de demander grâce avec des petits cris plaintifs. C'est lui sans doute, le riche auxquelles toutes ces choses appartiennent; afin de le rassurer, 312 imagine de lui dire bonjour en breton et en français, et puis nous rebaissons le store des dieux et nous nous en allons pour ne pas prolonger son inquiétude.

Dehors, la grande lumière nous reprend, plus éclatante. Sous nos chapeaux blancs, c'est comme un feu qui cuit nos tempes, ou une douleur profonde qui, par momens, nous prend toute la tête. Et toujours cette senteur de musc et de fiente, lourde à respirer, qui traîne dans l'air.

Les gabiers me suivent, plus groupés, d'une allure plus lente, accablés peu à peu par cette chaleur qui va croissant à mesure que monte ce soleil de mort. Leurs pieds nus se brûlent dans le sable et se déchirent aux épines des plantes grasses.

Au hasard, ils arrachent de la haie verte quelque fleur inconnue, cueillie à pleine main, qu'ils mettent à leur chemise ou qu'ils jettent après l'avoir froissée, comme les enfans. Quelquefois, derrière les barreaux légers d'une palissade, apparaît la grosse tête grise, le cou tendu d'un buffle en arrêt qui nous flaire, immobile et stupide, une fumée blanche sortant de ses naseaux mouillés.

Et les vieux petits monstres de porcelaine, partout perchés aux angles des pagodes, dardent toujours le regard intense de leurs yeux de verre, comme essayant de jeter, dans le silence de ces chemins et de ce soleil, les mystérieuses épouvantes chinoises. Au passage, ils nous disent le profond abîme qui sépare de nous les hommes et les choses de leur pays; les ténèbres différentes d'où nous sommes issus, les inquiétantes dissemblances de nos origines premières...

Quand nous reparaissions au milieu des boutiques et des vendeurs, on nous accueille cette fois comme des amis qui reviennent; c'est bien plus que nous ne demandions, et, pour quelques sapèques distribuées étourdiment, les mendiants aussi se mettent à nous faire cortège. Avant de nous sauver, nous voulons pourtant regarder cette pagode, une des plus grandes de Tourane, qui est là sur cette place du marché, et nous y entrons suivis de la foule.

Elle est presque vide, comme au lendemain d'un pillage. Quelques armes de cérémonie sont encore pendues aux murailles; armes anciennes, compliquées, méchantes, ayant des dents, des rires, ébauchant toujours, comme toutes les choses chinoises, les formes et les contorsions d'une bête. Par terre traînent des parasols, des lanternes, des brancards à têtes de monstres pour porter les morts. Et M. Hoé nous confie que, pour des raisons politiques, on a passé la journée d'hier à déménager les bouddhas, les vases, tous les magots; on les a cachés fort loin dans la campagne.

Un tam-tam tout à fait énorme est resté dans un coin, et les gabiers me demandent la permission d'en jouer pour voir quel son cela peut bien avoir. Mais, sans doute, je permets, et je ne demande pas mieux moi-même que d'entendre un peu de musique.

Boum! boum! boum! boum! à tour de bras; c'est assourdissant et effroyable. De toutes les boutiques on accourt pour savoir ce qui se passe. Et autour de nous la foule est aussi compacte qu'une foule de Tourane puisse être. Allons-nous-en!

Mais on nous accompagne; toute la plèbe des mendiants s'est

attachée à nous. Les figures mangées, les galeux, les bonnes femmes sans nez, tout cela nous suit, nous tire par la manche, nous saute après. Cette première distribution de sapèques nous a perdus; maintenant nous les jetons sans compter, à poignées. C'est une déroute; entourés, palpés, embrassés, sentant promener sur nous des mains malpropres, voleuses ou obscènes, nous fuyons, nous serrant les uns aux autres, cachant nos mains à nous par peur des contacts, n'osant pas frapper par pitié, par dégoût; n'osant pas regarder non plus; nous fuyons, emportés par un tourbillon de cris et de monde.

Heureusement notre baleinière est là, nous sautons dedans. — « Pousse ! » — Et tout cela se recule avec un murmure qui s'éteint, le marché s'enfuit derrière les bambous de la rive. Nous voilà au calme sur l'eau courante qui nous entraîne. C'est fini...

Là-bas, les mêmes belles que ce matin sont encore sur la berge. Cette fois, elles essaient de nous faire voir des canards et des bananes pour mieux nous attirer, pour se donner des airs de marchandes; ça ne réussit pas non plus. Alors, de dépit, l'une d'elles nous lance un gros œuf de poule qui s'aplatit dans le dos de 315, gabier de beaupré. — O madame, comme vous êtes mal élevée!

Nous arrivons au tournant du large, à la pagode qui garde l'entrée. L'endroit est silencieux, inondé de lumière. La vieille diablerie, immobile sur son sable, dans son enclos d'aloès, nous envoie au passage les mêmes grimaces, les mêmes rires féroces; et puis la rade s'ouvre devant nous toute grande: une nappe d'eau d'un bleu pâle, resplendissante, un immense miroir à soleil où pas un souffle d'air ne passe. Il n'y a plus trace de ces nuages qui l'assombrissaient au lever du jour; dans l'air brûlant, ils se sont émiettés, fondus. Les montagnes lointaines, qui s'avancent dans la mer pour former les caps, sont si pointues, si régulièrement tailladées, qu'elles ont vraiment un air chinois; mais il semble qu'elles se soient abaissées, qu'elles se soient un peu fondues, elles aussi, sous cette clarté éclatante d'à présent, et que la rade se soit encore agrandie. — Et notre bâtiment est bien loin, hélas! sa silhouette grise est là-bas presque à l'horizon, surélevée par le mirage. Deux heures de route à l'aviron, sur cette mer chaude, avec ce terrible soleil qui monte toujours, ce sera beaucoup pour les bras de mes pauvres gabiers, quoiqu'ils soient bien trempés et durs.

Mais comme elle s'est peuplée, cette rade, qui était vide quand nous l'avons traversée pour venir! Nous nous étonnons d'y voir une telle multitude de sampans et de jonques de pêche, semés sur ce bleu comme des essaims de mouches. D'où tout cela a-t-il bien

pu sortir? Les pêcheurs, le torse jaune en pleine lumière, la tête dans l'ombre noire sous leur chapeau abat-jour, travaillent vite, vite, avec une facilité invraisemblable, comme des bonshommes remontés par une manivelle. Leurs filets roux, lancés sans effort, se relèvent de minute en minute, toujours aussi remplis de poissons sautillans qui, de loin, brillent comme une poussière de nacre.

Et puis, qu'est-ce que c'est que cette compagnie de grandes bêtes extraordinaires qui est venue se poser là-bas sur le miroir des eaux, au pied du cap Kien-Cha? Sans doute l'escadre de jonques royales, chargée de riz pour la cour, qui était attendue de l'île d'Hainan. Avec des tournures pareilles, cela ne peut pas être autre chose : bêtes de haute mer, aux longues ailes rousses nuancées de jaune; ailes de chauves-souris chez les unes, découpures fantastiques de membranes tendues; ailes gracieuses de papillon chez les autres, avec un grand œil au milieu pour achever la ressemblance. Les Chinois ont tel sentiment intense de l'animalité qu'il leur est impossible, dans ce qu'ils font, de s'affranchir des formes vivantes. — Elles arrivent, elles viennent de mouiller et referment peu à peu leurs voiles avec une lenteur fatiguée. Leur couleur rougeâtre tranche sur tous ces bleus clairs pleins de reflets de soleil; l'éloignement, le mirage, leur donnent l'air plus étrange; elles paraissent grandes et légères.

Ah! les braves amis que ces gabiers, sans faiblesse comme sans murmure et sans peur! Le temps de boire un peu de vin que je leur ai donné, de *décapeler* (1) leur chemise, de se mettre bien à l'aise, et puis, s'encourageant les uns les autres, les voilà lancés à fendre l'eau de toutes leurs forces sous ce ciel qui brûle. Lentement les pointes de sable se referment, se recouvrent et la vieille petite ville saugrenue disparaît tout à fait derrière ses dunes basses, qui, elles-mêmes, s'éloignent et s'aplatissent pour n'être bientôt plus qu'une ligne; nous sommes au milieu de l'étendue miroitante qui nous renvoie par en dessous, dans un éblouissement, tout le soleil tombé d'en haut.

Derrière nous, une grande jonque est sortie de la rivière, portant pavillon pointu bariolé de rouge; on y aperçoit des gens en longue robe et des parasols. C'est le mandarin qui vient à bord, fidèle à sa promesse. Allons, notre mission au moins aura été bien remplie.

Mais des zones beaucoup plus bleues commencent à se dessiner sur la surface pâlie de la mer; elles semblent courir en se ramifiant; elles s'allongent en queues de chat, comme font au ciel ces

(1) Enlever.



minces nuages étirés qui annoncent du vent. C'est la brise qui se lève... D'abord on ne sent que de petits souffles intermittens qui viennent agiter notre tente blanche, qui meurent et puis qui renaissent. Mais bientôt la rade entière est envahie par cette teinte plus foncée qui s'est étendue comme aurait fait une immense tache d'huile, la rade est toute ridée de stries bleues; la brise souffle doucement et on se sent vivre.

Dans les jonques de pêche, tout à l'heure inertes, c'est maintenant une agitation générale; les filets sont rentrés; des mâtures exagérées, extravagantes poussent de partout comme par enchantement: longues pattes articulées, longues cornes, longues antennes. Et des voiles en paille nattée s'ouvrent les unes après les autres, affectant toutes les formes d'ailes connues. Dans les lointains, on dirait des mouettes, des scarabées, des papillons: c'est comme si une fée, avec sa baguette, venait de faire éclore d'un coup toutes ces chrysalides endormies. Et cette étonnante peuplade s'anime, s'enlève, se met en route gaîment pour les pêcheries de la haute mer.

La brise fraîchit toujours. Il y en a, de ces jonques, qui s'en vont toutes penchées sous leur voile folle; pour maintenir de tels équilibres, les gens qui les mènent se perchent en dehors, tout au bout de longs arcs-boutans de bois, accroupis comme de jeunes singes. Il nous en passe à droite et à gauche, qui nous frôlent; il nous en passe devant, qui nous coupent la route, légères, bruisantes, faisant à peine sur l'eau des traînées blanches.

Nous aussi, nous avons rentré nos avirons et mis en l'air toute la toile possible. Nous filons assez bien et nous respirons cette brise qui nous sauve, — un peu vexés cependant de nous sentir la démarche presque lourde au milieu de toutes ces choses envolées.

PIERRE LOTI.

---

# OSWALD HEER

ET

## SON ŒUVRE

---

II<sup>1</sup>.

### LE PASSÉ DES RÉGIONS ARCTIQUES.

---

I. *Flora fossilis arctica. Fossile Flora der Polarländer*, 7 vol. grand in-4<sup>e</sup>, avec 400 planches. Zurich, 1863-1883. — II. *Polarforskningens Bidrag till fortidens Växtgeografi (Contribution apportée par les expéditions polaires à la géographie botanique des anciennes époques)*, af A.-G. Nathorst. Stockholm, 1883.

Buffon avait eu un trait de génie en avançant que, sur notre planète, graduellement consolidée, la vie avait dû commencer de se manifester aux pôles pour se propager et se répandre, de là, dans la direction des tropiques et vers l'équateur, originellement trop chauds, incapables par cela même d'admettre des animaux ou des plantes. Mais rien jusqu'à nos jours n'avait permis de prévoir que l'histoire des régions polaires, particulièrement de la zone arctique, plus abordable que l'antarctique, s'ouvrirait un jour à l'inquiète curiosité de l'homme. On avait bien signalé à diverses reprises soit dans l'archipel américain, soit au Groënland ou en Islande, des lits de charbon, des empreintes végétales, des troncs pétrifiés, indices

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet.

de forêts disparues; mais de là à tout un ensemble coordonné de notions paléontologiques autorisant la reconstitution des périodes antérieures, il y avait un abîme, et personne n'aurait imaginé qu'il pût être comblé en moins d'un demi-siècle, grâce à l'esprit sagace et au travail obstiné d'un modeste savant de Zurich.

Deux circonstances, dont l'une se dresse comme un obstacle, tandis que l'autre facilite, au contraire, les mouvemens des explorateurs, ne doivent pas être perdues de vue dès qu'il s'agit d'apprécier des recherches poursuivies sur les terres polaires. D'une part, ces terres, sauf le long des côtes et au fond de certaines baies, se déroberont sous un manteau de glace qui enlève aux géologues les plus intrépides toute possibilité d'atteindre le sol. D'autre part, sur les points où le terrain se montre à nu après la fonte annuelle des neiges, l'absence d'humus, de couche alluviale superficielle et arable, favorise les découvertes. Rien n'est enfoui profondément, et les gisemens de plantes fossiles, les accumulations de bois convertis en silice et épars sur le sol s'offrent d'eux-mêmes aux regards de ceux qui veulent y porter la main.

Il est vrai que, sur ces plages mornes, le long des pentes abruptes, des éboulis mouvans, au pied des ravins profonds, vers le haut des escarpemens à gravir, sans routes frayées, sans moyen de transport, le naturaliste doit compter uniquement sur son énergie. La lutte qu'il entreprend excède souvent la mesure de ses forces, et des collections entières, déjà recueillies, ont dû être abandonnées à bien des reprises soit par l'impossibilité de les amener jusqu'au navire, soit encore parce que le vaisseau pris par les glaces fut délaissé par l'équipage. C'est ce qui arriva à Miertsching, près du détroit de Behring, après un voyage de trois ans. Ce fut également le sort du docteur Amstrong, du docteur Kane et de sir Léopold Mac-Clintock lors du second voyage de celui-ci aux îles Melville. Des milliers de plantes fossiles furent ainsi perdues; mais le découragement n'est décidément pas le lot des enfans de Japet, *audax Japeti genus*: d'autres ont réussi où les premiers avaient échoué. Le capitaine Inglefield, le lieutenant Colomb, sir Mac-Clintock, plusieurs Danois, le Suédois Nordenskiöld, à deux reprises, ont fouillé le Groënland. Steenstrup a fait la même chose en Islande. Nordenskiöld est retourné huit fois au Spitzberg, d'où il a rapporté d'immenses collections. L'Alaska, les rives du Mackensie, l'île de Banks, la Sibérie centrale, l'île d'Andö, sur la côte de Norvège, enfin la terre de Grinnell, interrogée par Feilden, au-delà du 81° degré, ont fourni à leur tour des documens précieux, successivement dépouillés par Heer, rapportés par lui à des horizons très divers: tertiaire, crétacé, jurassique, carbonifère. Toutes les vicis-

situdes de l'ancienne végétation polaire se sont ainsi dévoilées clairement sous la plume d'un habile interprète, qui a su démêler avec sagacité les diverses parties de son œuvre et les combiner en un vaste ensemble dont nous voudrions retracer ici les principaux traits.

## I.

Pour se faire une juste idée de l'aspect que présentent les contrées situées au delà du cercle polaire, non pas le long des côtes, mais aussitôt que l'on pénètre dans leur intérieur, il suffit de jeter les yeux sur les vues photographiques rapportées du Groënland par le docteur Berggren de Lund, un des compagnons de Nordenskiöld lors de son voyage de 1870. — Une mer de glace, tantôt unie ou faiblement ondulée, tantôt raboteuse et semée de monticules, comme celle de Montanvert, au-dessus de Chamonix, a tout comblé, tout envahi, tout nivelé et s'étend à perte de vue, ne laissant percer que très rarement les pointes de quelques sommités. Vallées, gouffres, cascades, fleuves même, des lacs et des sources geysériennes, tout est creusé, superposé ou se fait jour à travers la glace; en un mot, la glace est le seul élément visible, celui qui domine, recouvre et ensevelit tout le reste. La mer elle-même n'est pas soustraite à cette domination, et, comme l'emplacement du pôle nord se trouve occupé par une mer intérieure, cernée dans une direction par les prolongemens des continens asiatique et américain, dans une direction opposée par une ceinture d'archipels et de péninsules assis sur le 80° parallèle ou le dépassant, les glaces flottantes sans issue possible vers le sud se sont soudées en une masse presque continue, sur laquelle les navigateurs ont même tenté de s'aventurer en traîneau pour atteindre le pôle. Celui-ci effectivement n'est plus guère éloigné que de 6 à 8 degrés (150 à 200 lieues) des terres de Grant et de Petermann, les deux points extrêmes, les plus avancés vers le nord, qu'il ait été possible de toucher.

Ainsi la glace fait partout disparaître le sol et la mer à mesure que s'atténue la distance qui nous sépare du pôle. Pourtant, même dans ces conditions et aussi loin qu'il a été donné à l'homme de pénétrer, il serait inexact de dire que toute vie fût exclue et qu'après de l'immensité glacée, il ne fût pas réservé une étroite place aux dernières fleurs qui trouvent moyen d'épanouir leur corolle et de mûrir leurs graines au soleil du rapide été de ces latitudes désolées. Même au détroit de Smith et plus loin, sur la terre de Grinnell, de 80 à 83 degrés de latitude nord, on ne compte pas moins de 75 espèces de végétaux vasculaires. La richesse du monde des

insectes est corrélative, dit M. Nathorst, à qui nous empruntons ces notions, et les pelouses fleuries du Spitzberg, abritées par de hautes cimes neigeuses, ont le charme éblouissant des corbeilles les plus habilement combinées de nos jardins. On oublie, en les admirant, et sous les rayons d'une lumière caressante, qui ne quitte plus l'horizon, l'absence d'arbres, tellement cette nature, avant de reprendre son sommeil à peine interrompu, étale de grâce et de fraîcheur et se trouve en harmonie avec le cadre dans lequel elle est placée. — Une vaste étendue glacée, accompagnée d'îlots épars de verdure, dénués d'arbres et d'arbustes, telle est en deux mots l'économie de la nature polaire.

Le globe terrestre a été parfois, et non sans raison, comparé à deux montagnes immenses qui se rejoindraient par la base, selon une ligne de suture coïncidant avec l'équateur, tandis que les cimes de ces montagnes, arrondies en coupole, occupées par une calotte de glace, répondraient aux pôles. Cette comparaison repose sur l'idée que l'altitude et la latitude produisent des effets semblables et entraînent des résultats identiques. Si l'on s'élève des plaines de l'Inde aux sommets de l'Himalaya, à mesure que l'on franchit les gradins de l'énorme chaîne, on laisse en bas, derrière soi, les palmiers, les cocotiers, les bananiers pour aborder les lauriers et les chênes verts du Népal, qui font place, plus haut, à des chênes à feuilles caduques, puis à des bouleaux et à des sapins, destinés eux-mêmes à disparaître devant les pelouses que dominent enfin les neiges permanentes des dernières cimes. C'est tout à fait dans le même ordre que se trouvent échelonnées, à la surface du globe, les zones de végétation quand, au lieu de gravir une montagne, on part de l'équateur pour s'avancer jusqu'au-delà du cercle polaire. Sur nos Alpes, bien que moins marqué, le contraste n'est pas moins sensible, et, au-dessus des chênes et des hêtres qui couvrent les vallées inférieures, on rencontre les sapins qui cessent inévitablement vers 1,800 mètres. Alors se montrent les gazons de plantes alpines naines ou rampantes, cachées huit mois sous la neige. Ces plantes ne diffèrent pas ou diffèrent peu, et dans de minimes proportions, de celles qui croissent aux alentours du pôle, et, de même que le pin et le sapin s'avancent très loin en Scandinavie, sans atteindre pourtant les approches du cap Nord, les plantes du cap Nord, pareilles à celles du Groënland et du Spitzberg, se montrent au sommet des Alpes là où s'arrêtent le sapin et le pin cembro. Cette similitude est un dernier trait qui achève de fortifier le rapprochement établi entre les effets comparés de l'altitude et de la latitude. Les espèces étant en grande partie les mêmes de part et d'autre, on a dû se demander si cette identité n'était pas l'indice d'une commune origine. Dans l'état actuel des choses, une vaste étendue interposée

sépare les espèces alpines des espèces polaires : si cependant elles ont eu le même berceau et qu'elles s'en soient écartées autrefois pour suivre une double direction, est-ce du nord ou du sud qu'il faut les faire venir pour aller prendre possession soit des Alpes et des Pyrénées, soit de la zone circumpolaire? Quel chemin auront-elles pris et quelle révolution aura eu la puissance de leur ouvrir le chemin et de favoriser leur marche divergente? C'est à de pareilles questions, à des problèmes aussi insolubles en apparence que les recherches sur l'ancienne végétation polaire étaient évidemment faites pour apporter une réponse. Heer n'a pas manqué de s'en préoccuper dans la préface même de sa grande *Flore fossile arctique*.

L'altitude et la latitude, remarquons-le, malgré la stricte coïncidence des résultats qu'elles entraînent respectivement, ne relèvent pourtant pas du même ordre de phénomènes. Sur les montagnes, c'est la raréfaction de l'air qui est la cause du froid; les rayons plus directs du soleil et les longs jours d'été atténuent cette cause et amènent, avec la fonte des neiges, la rapide floraison des plantes alpines. — Vers les pôles, ce n'est plus la raréfaction de l'air, mais l'obliquité des rayons solaires, combinée avec la longue durée des nuits d'hiver, qui déprime la température. La permanence du soleil, qui, durant les mois d'été, ne quitte plus l'horizon, fait disparaître la neige et dispense aux plantes arctiques la lumière et la chaleur nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions. Les deux causes se combinent pourtant de manière à agir à la fois, puisque l'élément de la latitude influe simultanément avec l'altitude sur les conditions climatologiques des montagnes échelonnées du sud au nord de la zone tempérée boréale. Dans le voisinage du cercle polaire et au-delà, les deux facteurs se confondent ou plutôt l'altitude se trouve annulée à mesure que le niveau des neiges permanentes s'abaisse jusqu'à toucher presque le niveau de la mer, tandis que la végétation arborescente se trouve finalement éliminée. On peut dire à ce point de vue que tout devient montagne dans la zone arctique, qui n'est elle-même, si l'on s'attache à la géographie botanique, qu'une croupe montagnaise indéfiniment étendue.

En dépit de la dualité des phénomènes, leur étroite combinaison tend à uniformiser les effets qu'ils produisent sur les plantes soumises à leur action immédiate.

M. Nathorst a très bien remarqué qu'au Spitzberg les pelouses les plus fleuries étaient situées de préférence en contre-bas des escarpemens, sur des pentes en talus, d'une inclinaison suffisante pour corriger l'obliquité des rayons solaires, dont l'angle d'incidence atteint alors la perpendiculaire ou s'en rapproche sensiblement. Et

puis, d'où que viennent aux plantes alpines ou polaires la lumière et la chaleur estivales, elles présentent cette commune particularité de disparaître six à huit mois sous un tapis de neige, qui leur impose un long sommeil, une torpeur intermittente absolue, comparable à celle des animaux hivernans; mais, d'autre part, ce tapis les protège et les soustrait à l'action directe du froid, sous les atteintes duquel la plupart d'entre elles succomberaient inévitablement. L'occlusion par la neige est donc une sauvegarde pour les végétaux qui la subissent, et comme, par leur port rampant, leur souche dure, courte et vivace, leur allure traçante et horizontale, ils offrent tous les caractères d'une étroite adaptation à cette existence « sous-nivale, » il est évident, aux yeux de ceux qui croient que les êtres adaptés sont antérieurs aux circonstances d'où leur adaptation est sortie, qu'il s'agit de végétaux très anciens dont le berceau commun doit être, par conséquent, reculé fort loin dans le passé.

Heer et Nathorst, entièrement d'accord, admettent que le froid de l'époque glaciaire aurait été assez violent pour favoriser l'extension dans toute l'Europe de la flore arctique, se substituant aux végétaux actuels de nos plaines et occupant celles-ci jusqu'au moment où le retour de la chaleur aurait obligé les plantes venues ainsi de l'extrême Nord à se réfugier sur les montagnes et à suivre les glaciers dans leur mouvement de retrait.

L'hypothèse est séduisante par sa simplicité. Aussi, bien des savans, ceux du Nord surtout, anglais ou scandinaves, plus rapprochés que d'autres des plantes arctiques ou montagnardes, dont l'invasion à travers les plaines de l'Europe boréale ne demanderait, pour se réaliser, qu'une assez faible oscillation des climats, ont adopté sans difficulté cette manière d'envisager les choses. Divers indices tirés de la présence constatée des plantes alpines dans les tourbes et les sédimens glaciaires, sur des points de l'Allemagne et de la Suède où on ne les rencontre plus, sont encore venus appuyer le système. Que de difficultés pourtant à mettre de côté, que d'obstacles à peu près insurmontables à franchir, s'il fallait y ajouter foi! On conçoit, à la rigueur, les plantes arctiques traversant l'Allemagne, devenue très froide, et atteignant les Alpes récemment soulevées; mais ce n'est pas uniquement les Alpes ni les Carpathes qu'il s'agit de leur faire aborder, ce sont, plus au sud, les Pyrénées, les chaînes espagnoles, y compris la Sierra-Nevada; plus loin encore l'Atlas, partout, en un mot, où des escarpemens s'élèvent assez haut pour dépasser le niveau de la végétation arborescente. Il faudrait donc concevoir un envahissement universel de l'Europe, convertie jusqu'aux confins du Sahara en une sorte de Groënland, tout au moins de Laponie norvégienne, où les arbres n'auraient été

que l'exception, tandis que la flore arctique aurait tout occupé, même les plus humbles collines.

A notre sens, il est impossible d'aller jusque-là et un pareil bouleversement ne s'est jamais produit. La géographie botanique de l'Europe témoigne contre une pareille supposition. Les arbres et les plantes des vallées, des plaines et des pâtés montagnoux ne sont pas distribués sur notre continent comme si, chassés en masse par un phénomène violent, ils eussent plus tard reparu pour reprendre possession du sol à la faveur d'un relèvement de la température. Ils offrent, au contraire, des anomalies apparentes : ils sont parfois morcelés en colonies éparses, ils montrent les épaves d'espèces autrefois dominantes, comme s'il eût suffi de certains accidens de sol ou d'exposition pour les sauvegarder partiellement. Le hêtre, par exemple, qui actuellement ne dépasse guère la Scanie, en Suède, et ne se montre en Norvège que sur l'extrême lisière méridionale, serait-il jamais revenu jusque-là, en compagnie du tilleul, du chêne sessile, de l'érable champêtre, du lierre et du houx s'il eût été chassé, à un moment donné, de toute l'Europe centrale, lui et ses associés? Le caroubier, le myrte, le lentisque, le laurier-tin, le pin d'Alep, si sensibles au froid des grands hivers du midi de la France, auraient-ils réussi à s'y maintenir dans les conditions rigoureuses que l'on imagine, et, une fois éliminés, d'où seraient-ils venus repeupler les stations désertes? Comment, d'ailleurs, concevrait-on celles de ces stations, actuellement isolées et disjointes, qui représentent des sentinelles perdues situées en avant des limites régulières de chaque espèce? Un chassé-croisé aussi formidable est-il raisonnablement admissible, alors que tout tend à faire voir que, dans l'ordre de choses tertiaire, les linéamens principaux de l'ordre actuel se trouvent déjà reconnaissables et que la distribution géographique des végétaux actuels a sa raison d'être inscrite au fond du passé?

Mais est-il bien nécessaire de faire intervenir une révolution totale, suivie d'un retour aussi général que cette révolution? Les plantes arctiques et alpines se ressemblent et doivent avoir la même origine, c'est incontestable. Seulement, à y regarder de près, le passé des régions polaires donne de lui-même la clé de cette origine. Tout le secret de ce passé, nous allons le voir, réside dans l'élévation ancienne de la température, élévation longtemps assez prononcée pour exclure la congélation de l'eau, ou tout au moins la présence de neiges permanentes sur les montagnes des environs du pôle. Plus tard, lorsque, par le progrès de l'abaissement du climat, les neiges polaires commencèrent à se montrer, elles durent longtemps continuer à être absentes des approches du



cercle polaire. Mais alors aussi, à l'époque, par exemple, où l'on rencontrait des canneliers jusqu'au 60° degré, aucune barrière, sinon une insensible dégradation calorique, ne s'interposait entre la zone tempérée actuelle et la zone polaire. Par conséquent, les deux régions n'en formaient qu'une, à peu près comme maintenant la zone tempérée tout entière, bien que plus tiède vers le sud, est cependant peuplée uniformément des mêmes types et soumise aux mêmes lois de distribution géographique des végétaux. Dès lors, on ne saurait en douter, il existait des montagnes au-delà comme en-deçà du cercle polaire, et ces montagnes, non encore couvertes de neiges, avaient leurs plantes propres sous l'influence de l'altitude. Ces plantes devaient être à peu près les mêmes, sur les montagnes arctiques aussi bien que sur celles du centre ou du midi de l'Europe, dans un temps justement d'égalisation des climats comme le fut le milieu du tertiaire. Ainsi, cette première flore montagnarde aurait offert partout la même composition, et si, depuis, elle est restée la même, c'est qu'elle aura subi partout les mêmes vicissitudes, sur les montagnes d'Europe comme sur celles de la région arctique. La neige est venue un jour imposer sur elle le poids de son linceul, d'abord sporadique, puis annuelle et passagère, ensuite permanente d'un hiver à l'autre. Quoi de singulier à ce que ces plantes déjà pareilles, respectivement soumises à de nouvelles conditions d'existence, identiques de part et d'autre, aient donné lieu aux mêmes résultats d'adaptation! On n'a pas plus le droit d'en être surpris que si l'on s'étonnait de rencontrer le même ensemble d'un bout à l'autre des Alpes et jusque sur des massifs isolés, comme le Ventoux, sans communication directe avec les chaînes voisines.

## II.

Rien de mieux établi que l'ancienne élévation de la température de la zone glaciale arctique. Cette élévation a longtemps été telle que rien ne distinguait cette zone du reste de l'hémisphère boréal, dont elle fait partie, et qu'elle possédait les mêmes plantes et les mêmes animaux soit terrestres, soit marins, que les contrées plus méridionales jusqu'au-delà du 30° degré de latitude. Les plantes carbonifères de l'île de l'Ours (75° lat. N.) et du Spitzberg (77-79° lat.), par la dimension comme par la nature des espèces et leur mode d'association, ne laissent voir de différence d'aucune sorte avec celles de l'Europe ou de l'Amérique contemporaines. Ce sont toujours les mêmes types, et, en grande partie, les mêmes espèces : sigillaires, lépidodendrons, calamites, fougères aux frondes gigantesques, quelques-unes arborescentes. M. Nathorst, qui examine,

après Heer, cette question intéressante, adopte les conclusions de celui-ci et admet la présence, à cette époque reculée, d'un climat absolument uniforme, d'un degré égal d'humidité et de chaleur dans le sud de l'Europe aussi bien qu'au Spitzberg, par 78 degrés de latitude nord.

La même égalité s'étendait-elle au reste du globe, et faut-il croire que les régions équatoriales participaient à cette uniformité des conditions climatologiques? Quelques découvertes de plantes houillères trouvées au Brésil et sur la côte orientale d'Afrique pourraient le faire penser. Pourtant ce ne sont là que des indices épars et en conséquence incertains, justement parce qu'ils ont quelque chose d'exceptionnel. Un coup d'œil d'ensemble montre les gisemens carbonifères et le terrain houiller productif distribués, avec une remarquable abondance relative, à partir du 40° degré de latitude nord. La zone principale des charbons exploités dans les trois continens s'étend du 43° au 60° degré; mais plus loin, et jusque dans l'extrême Nord, comme nous venons de le voir, malgré la difficulté des explorations, on observe encore des gisemens houillers assez riches et assez fréquens pour donner à croire que, tout considéré, la végétation carbonifère avait son principal siège sur les terres de l'hémisphère boréal situées au nord du 40° degré et s'avancait de là, sans autre interruption que celle des mers interposées, jusqu'aux environs immédiats du pôle.

L'Australie, et par conséquent les terres de l'hémisphère Sud, paraissent avoir été dès lors moins riches et moins étendues. Dans l'espace intermédiaire, où de grandes régions émergées existaient certainement soit au Brésil, soit au sud de l'Himalaya, soit au centre de l'Afrique, la rareté des gisemens indiquerait plutôt des colonies de végétation, isolées et circonscrites, qu'un peuplement continu et universel dont on constaterait les traces. Peut-être la chaleur était-elle encore trop forte sous l'équateur pour que les végétaux pussent s'y développer ailleurs que sur quelques points limités; ou bien y avait-il là une « zone d'aspiration » élevant des masses d'eau à l'état de vapeurs pour aller ensuite les déverser, sous forme de pluies incessantes et torrentielles, sur les deux hémisphères. Il aurait pu se faire, dans ce dernier cas, qu'il y eût eu absence ou rareté de précipitations aqueuses sous les tropiques; mais, en revanche, excès et continuité de ces mêmes précipitations au-delà des tropiques. Les contre-alizés, plus puissans, plus constans, plus étendus dans leur action, plus chargés de vapeurs tièdes, les auraient distribuées en averses incessantes sous nos latitudes et au nord de celles-ci. Les pluies tropicales connues sous le nom de « moussons » et de saison d'hivernage ne seraient alors qu'un reste, affaibli et cantonné dans d'étroites limites, d'un phé-

nomène autrefois général et embrassant les deux hémisphères à partir d'une distance déterminée des tropiques.

On a recherché la cause de cette ancienne élévation de température, qui se résume, pour le temps des houilles, dans l'absence de tout froid polaire et la confusion des zones tempérée et froide actuelles en une seule, gouvernée par les mêmes conditions de climat que la zone tropicale de nos jours. Longtemps on s'était contenté d'invoquer la chaleur centrale ou chaleur propre du globe terrestre; mais, outre que la liquéfaction intérieure de la terre, sous une pellicule solide, est loin d'être démontrée, l'action calorifique du noyau interne a dû cesser bientôt de se communiquer à la surface d'une manière effective, tellement les substances qui entrent dans la composition de l'écorce conduisent mal la chaleur. Il est permis d'en juger par les laves qui, encore pâteuses et brûlantes à quelques mètres de profondeur, sont déjà solides et froides à la superficie. N'a-t-on pas imaginé qu'il suffisait des éruptions et déjections de matières en fusion : porphyres, basaltes, trachytes, laves, pour expliquer l'élévation de la température des anciennes périodes! Mais, en laissant ce qui est chimérique, on rencontre d'autres hypothèses qui ont au moins une part de vraisemblance : c'est d'abord le redressement de l'axe terrestre, maintenant incliné de 23 degrés sur le plan de l'orbite, et qu'on suppose lui avoir été perpendiculaire, comme chez Jupiter. Dès lors, le jour et la nuit ayant constamment et partout la même durée, la principale cause de l'inégalité des climats se trouverait supprimée, la même saison régnant d'un bout à l'autre de l'année. Pourtant, outre les difficultés à peu près insurmontables qu'opposent les astronomes à un changement de l'axe, d'abord droit, puis graduellement incliné, on n'éliminerait pas par ce moyen les différences de latitude, ni l'abaissement graduel du climat vers les pôles. La chaleur serait faible, bien que permanente, en dehors de l'équateur et pour la zone intermédiaire, sur un globe ainsi construit. L'obliquité des rayons solaires vers les pôles y ferait régner un temps froid, sans extrême d'aucune sorte, et avec une lueur trop pâle et rasant l'horizon de trop près pour entretenir une végétation tant soit peu vigoureuse.

Toutes les périodes à durée limitée relevant soit de l'excentricité de l'orbite, soit de la précession des équinoxes, ne sauraient être applicables aux âges reculés; leur périodicité même conviendrait très mal aux phénomènes à interpréter. Mais Heer, dans la partie générale qui sert d'introduction à sa *Flore fossile arctique*, a exposé un autre système, de nature à expliquer, selon lui, l'élévation des anciens climats. Il suppose que la terre, emportée avec le soleil au fond de l'espace, accomplirait le cycle d'une année incomparable, dépendant d'un astre central, autour duquel grave-

rait notre système tout entier. Cette année aurait elle-même des étés et des hivers dont il faudrait mesurer la durée par des myriades de siècles et qui reparaitraient à des époques déterminées, représentées par des périodes de chaleur et de froid : « La période miocène correspondrait à un été et la période glaciaire à un hiver de cette année solaire. » Mais qui ne voit combien est fragile un pareil échafaudage ! Où sont les traces, au-delà du miocène, des hivers et des étés antérieurs de cette prétendue année ? Il ne saurait être question d'alternatives périodiquement survenues. On se trouve en présence d'une élévation de température originaire, suivie, nous allons le voir, d'un abaissement progressif qui, une fois inauguré, ne s'est plus arrêté. En réalité, l'hypothèse invoquée par Heer ne s'applique utilement, ni à la chaleur humide et universellement répandue qui régnait à l'origine des êtres organisés, ni à la décroissance graduelle de cette chaleur initiale, ni enfin au refroidissement polaire qui, à partir de ses premiers débuts, mit un temps très long à s'accroître définitivement.

Il reste, en fait d'hypothèses, celle du docteur Blandet, mentionnée ici même il y a des années (1) et qui est encore la moins invraisemblable de toutes depuis qu'elle a reçu l'assentiment de M. A. de Lapparent, dans le *Résumé cosmogonique* qui termine son *Traité de géologie* (2). Elle est fondée sur la condensation graduelle de la masse solaire : d'abord diffuse et peu concentrée, elle devait projeter sur l'horizon terrestre un disque mesurant un angle assez étendu pour annuler d'abord, atténuer ensuite les effets de la latitude et de l'obliquité des rayons, et, finalement, prolonger au-delà de toute limite l'illumination des crépuscules d'hiver aux deux pôles. Si l'on ajoute à cette cause d'élévation et d'uniformité des climats, une densité double, triple ou quadruple de l'atmosphère, susceptible de contenir des quantités équivalentes de vapeur d'eau et de les rendre en pluies, on aura énuméré, nous le croyons, les sources probables de la chaleur humide du climat paléozoïque. Plus diffuse et plus souvent voilée, la lumière solaire était moins ardente, plus égale, plus doucement tamisée, elle s'emmagasinait mieux, et la chaleur produite était sujette à une moindre déperdition. Ces traits réunis font comprendre pourquoi les pôles restèrent si longtemps exempts de frimas et habités par les mêmes plantes que les parties attenantes des hémisphères, connues sous le nom de zone tempérée. Si, plus tard, le refroidissement faisait de nouveaux progrès, ces parties devaient faire elles-mêmes retour à la zone glaciaire, et jusqu'au milieu du tertiaire c'est à celle-ci qu'on aurait justement

(1) Voyez notre étude sur *les Anciens climats*, dans la *Revue* du 15 juillet 1870.

(2) A. de Lapparent, *Traité de géologie*. Paris, Savy, 1883, p. 1258.

appliqué la dénomination de zone tempérée, dont elle jouait le rôle et possédait les espèces caractéristiques.

Un moment vint pourtant où le refroidissement polaire, à peu près insensible au début, commença de se manifester. L'abaissement, si faible qu'on le suppose, dut se traduire à la longue par des nuances dans la composition du tapis végétal, et c'est ainsi que les indices tirés de la flore peuvent nous instruire de la date précise à laquelle doit être rapporté ce premier abaissement. Ce que l'on sait de la flore jurassique, dont il existe un riche gisement au Spitzberg, sur le bord septentrional de l'Is-Fiord, par 78 degrés de latitude nord, ne laisse voir, au premier abord, aucune différence sensible avec ce qui existait en Europe, en Angleterre et en France notamment, à la même époque; aux approches du 80° degré, la flore était alors relativement pauvre, comme partout ailleurs. Les cycadées dominent, ainsi que les ginkgos, type dont une dernière espèce, souvent plantée en Europe, survit actuellement au Japon à l'extinction générale du groupe. Mais cette espèce, qui perd ses feuilles l'hiver, adaptée ainsi à une saison froide, ne saurait donner l'idée de ces premiers ginkgos à feuillage coriace et sans doute persistant, pas plus que notre figuier ne rappelle tant d'autres figuiers, ses congénères, confinés sous les tropiques et qui succomberaient en Europe aux premières atteintes du froid. Les fougères du Spitzberg jurassique sont grêles, coriaces, peu opulentes de feuillage. Des conditions d'existence des plus uniformes s'étendaient visiblement alors du fond de nos pays jusque dans le voisinage du pôle. Pourtant, c'est au milieu de cet ensemble que s'offrent à nous, pour la première fois, les vestiges d'un sapin, d'un vrai sapin, analogue, il est vrai, aux formes les plus méridionales du genre, accompagné même d'une seconde espèce plus petite et que Nordenskiöld, à qui elle a été dédiée, a recueillie à Andö, sur la côte occidentale de la Norvège (68 degrés de latitude nord) et qui a été observée également plus loin en Sibérie, toujours dans les mêmes lits jurassiques.

Ainsi, les plus anciens sapins que l'on connaisse se montrent de préférence, dans l'extrême Nord, associés aux mêmes végétaux qui peuplaient alors le reste du monde, spécialement à des cycadées, aujourd'hui perdues. Tels sont les indices les plus reculés vers le passé d'une différenciation entre la zone circumpolaire et les parties plus méridionales de l'hémisphère boréal.

La période suivante, celle de la craie, se trouve richement représentée au Groënland, comme au Spitzberg. Dans la première de ces deux régions, les plantes ont été recueillies pour la plupart le long des côtes de la presqu'île de Noursoak par 70 degrés de latitude nord. Elles se distribuent en trois niveaux successifs et donnent, par

conséquent, une idée des variations subies par la flore du Groënland pendant la durée entière des temps crétacés. — C'est du cap de Staratschin que proviennent les plantes de la craie, au Spitzberg; mais elles ne sont ni très nombreuses, ni très significatives. Elles se rattachent au niveau le plus inférieur, celui de la craie ancienne ou « urgonienne. » Ce niveau est justement celui auquel se rapporte la riche flore du système de Kome ou des couches de Kome, recueillie dans divers gisemens situés le long de la côte nord de la presqu'île de Noursoak (70° 40' lat. nord).

Cette flore est la première que nous rencontrons, après un assez large intervalle, à partir de celle du jurassique. Le temps a marché. Le véaldien, puis le néocomien, ces échelons inférieurs de la nouvelle série, ont été franchis et nous pouvons d'autant mieux juger, en prenant Heer pour guide, du véritable état de choses établi dans l'extrême Nord, qu'une flore urgonienne, c'est-à-dire contemporaine de celle de Kome, découverte à Werndorf, dans les Carpathes, permet de faire un rapprochement précis entre ce qu'étaient à ce moment le Groënland septentrional et l'Europe du Sud comparés entre eux.

L'abondance des gleichéniées, fougères actuellement intertropicales, et des cycadées, l'absence à peu près absolue d'arbres feuillus et la présence de la plupart des formes caractéristiques de la craie moyenne ou inférieure d'Europe, tout cela fait bien voir que, d'une façon générale, l'élévation de la température s'est maintenue et qu'il ne saurait s'agir dans tous les cas que d'un abaissement relatif à peine sensible. Voyons pourtant si celui dont nous avons cru saisir l'indice au sein de la végétation jurassique n'aurait pas accentué quelque peu ses progrès. Ce progrès consiste à nos yeux : dans la fréquence des séquoïas, plus variés alors que dans aucun autre temps et qui demandent à la fois de l'humidité et une chaleur modérée; dans celle des végétaux de la famille des pins et des sapins, dont la proportion excède évidemment ce que laissent voir les flores européennes du même âge; enfin, dans la présence d'une feuille unique de peuplier, qui, malgré sa rareté, paraît authentique et emporterait la même signification. On voit que nous commençons à remonter les marches d'un escalier à spires multipliées.

La flore du système d'Atané est un nouvel échelon à gravir et l'un des plus décisifs. Les plantes qu'elle comprend et qui répondent à l'horizon de la craie moyenne ou moyenne supérieure ont été recueillies sur une foule de points, les uns situés au nord de l'Umana-Fiord, d'autres sur la côte occidentale de la presqu'île de Noursoak, d'autres encore un peu plus loin, le long des plages orientales de l'île de Disco, vers le 70° degré de latitude nord.

Ainsi, en Europe et en Amérique, à la même époque, un grand pas venait d'être franchi. Par un mouvement, le plus considérable de tous ceux dont elle a reçu l'impulsion, la végétation s'est enfin complétée. Les arbres feuillus, les plantes à fleurs apparentes, aux organes sexuels régulièrement groupés sous la protection d'un calice et d'une corolle, ont achevé de se répandre. Ils ne cesseront désormais d'accroître leur importance et de multiplier les combinaisons sur lesquelles repose chacun de leurs types. — Remarquons pourtant combien est lente à se produire l'altération maintenant inaugurée du climat polaire. Dans la flore des couches d'Atané, riche de près de cent quatre-vingts espèces, on rencontre encore de nombreuses gleichéniées, dont les affinités tropicales nous sont déjà connues, et huit cycadées qui témoignent de la persistance d'une température au moins aussi élevée que celle de Nangasaki, à l'extrême sud du Japon. En effet, par une découverte récente et des plus merveilleuses, Heer a signalé comme provenant d'Upernivik, point situé au-delà du 71° degré de latitude nord, un vrai cycas (1), dont les feuilles et l'appareil fructificateur ont été conservés côte à côte et qu'il est facile, par conséquent, de comparer aux formes vivantes du genre, actuellement partagé en deux sections très distinctes. L'espèce fossile groënlandaise se rapporte évidemment à la même section que le cycas actuel du Japon (*Cycas revoluta*), section qui ne renferme en dehors de ce dernier qu'une race ou variété indigène ou peut-être introduite et cultivée en Cochinchine. Le cycas fossile d'Upernivik est certainement un proche voisin des précédents; il n'en diffère pas plus que ceux-ci ne diffèrent entre eux, et on est fondé à lui supposer les mêmes aptitudes. Les régions arctiques entre 70 et 80 degrés de latitude nord auraient donc joui vers le milieu de la période crétacée d'une température de 18 à 20 degrés centigrades comme moyenne annuelle : c'est celle du Japon méridional auprès de Nangasaki, et de là l'isotherme ou ligne d'égale chaleur s'en va passer par la Chine moyenne, la Perse, la Sicile, l'extrême nord africain, puis atteindra Madère, la Floride et la Louisiane pour aboutir à la Basse-Californie. La moyenne annuelle du Groënland, par 70 degrés de latitude, étant d'environ 8 degrés centigrades au-dessous de zéro, ce serait un recul de 25 à 28 degrés perdus par le climat depuis le moment où le cycas dédié par Heer au professeur Steenstrup (*C. Steenstrupi*) vivait et fructifiait en plein air à Upernivik, et ce recul équivaut à 30 degrés de latitude gagnés par le froid à la surface du globe et qui seraient rendus à la végéta-

(1) C'est-à-dire faisant partie, non plus seulement de la famille des Cycadées, mais du genre *Cycas* en particulier.

tion arborescente si l'état de choses régnant au milieu de la craie se trouvait rétabli.

Un autre enseignement résulte de la découverte du cycas groënlandais, c'est la filiation probable du cycas actuel du Japon par ce prototype polaire. En effet, ce ne sont pas de vrais cycas, mais des *cycadites*, c'est-à-dire un type distinct, bien que rapproché du premier, que l'on observe à l'état fossile dans l'Europe jurassique. Ces *cycadites* ont depuis disparu sans laisser de traces. Les vrais cycas, au contraire, comme le fait voir la découverte de Heer, auront eu leur berceau dans l'extrême Nord, d'où ils auront ensuite émigré lorsque l'abaissement aura été trop sensible pour leur permettre d'habiter le Groënland. L'archipel japonais paraît avoir été justement, dans l'opinion de M. Nathorst, une de ces terres destinées par leur situation géographique à favoriser les émigrations des plantes polaires et placées sur la route suivie à diverses reprises par celles-ci à mesure qu'elles s'éloignaient de leur mère patrie. Le *cycas revoluta*, spontané et réellement indigène au Japon, paraît avoir été partout ailleurs, aux Philippines, en Chine et dans les Indes, introduit par la culture soit à titre de plante d'ornement, soit encore comme plante alimentaire, fournissant le « sagou. » Il serait donc originaire du Japon; mais là, combattu et chassé par le froid, il aurait été repoussé au sud de l'archipel et cantonné finalement dans un étroit espace. Si l'homme n'avait pris soin de faciliter l'extension du cycas du type *revoluta*, il aurait couru le risque d'être éliminé à la longue comme tant d'autres plantes graduellement réduites à une aire de plus en plus limitée. Ce sera inévitablement le sort du dragonnier des Canaries, arbre célèbre, mais dont les rares pieds, réfugiés sur des sommets inaccessibles, n'ont plus qu'une existence précaire. Nous en dirons autant de certaines fougères arborescentes, perdues aux Açores et qui n'existeront plus bientôt que dans le souvenir des naturalistes.

À l'époque où se déposaient les couches du système d'Atané, on n'aurait pu prévoir assurément la dégradation future du climat arctique qui présidait alors au développement d'une végétation des plus luxuriantes. En aucun temps elle ne se montra plus riche, ni plus complète sous de plus hautes latitudes. À côté des cycas se groupaient des fougères arborescentes, cyathées et dicksoniées, pareilles à celles qui font l'ornement de nos jardins d'hiver et des villas de Cannes. Le tronc presque entier de l'une de ces fougères a été rapporté de l'île de Disco; il appartient à l'une des dicksoniées dont on a recueilli les feuilles.

Les pins et les sapins, les ifs, les séquoïas, les thuyas et les genévriers forment la masse des conifères. Les arbres feuillus entrent pour les deux tiers dans la composition de l'ensemble. C'étaient des



magnolias, des tulipiers, des platanes, divers peupliers, des chênes, des noyers, plusieurs lauriers et canneliers, des plaqueminiens, des myrtes, des légumineuses, etc. Le lierre grimpait déjà aux cimes des plus hautes tiges. Quelques-uns de ces arbres méritent une mention : les peupliers ressemblent à celui qui habite maintenant les bords du Jourdain et les rives de l'Euphrate ; c'est un type demeuré propre aux pays chauds. Les chênes assez mal conservés rappellent les types japonais. Les magnolias, les tulipiers et les platanes, fort nettement caractérisés, reparaissent en Amérique à la même époque ; ils étaient communs à ce pays et au Groënland, de même qu'un certain nombre d'espèces, observées en Europe sur ce même horizon habitaient à la fois notre continent et l'extrême Nord. Rien ne limitait encore l'extension des genres dans la direction du pôle, et les deux zones limitrophes possédaient encore en grande partie les mêmes formes et des espèces identiques. Il y a cependant au Groënland, lors de la craie moyenne, par l'affluence de certains genres demeurés caractéristiques de la zone tempérée boréale : peupliers, platanes, tulipiers, chênes, lierre, séquoïas et thuyas, par la proportion relativement restreinte de certains types subtropicaux, une indication de l'abaissement relatif, encore à peine prononcé, du climat polaire.

La flore du troisième niveau crétacé au Groënland appartient soit à la craie récente, soit aux premiers débuts de l'âge tertiaire ; — c'est celle de Patoot, gisement situé sur la côte occidentale de la presqu'île de Noursoak, au bord du canal de Waigat. Il est visible que la transformation du climat a fait ici un pas de plus et qu'elle se traduit par des traits décisifs empreints dans la végétation.

Les cycadées ont maintenant tout à fait disparu. Les gleichéniées et les fougères en arbre ont décréu en nombre et en importance, sans être encore éliminées entièrement. Les conifères abondent au contraire et, parmi elles, les séquoïas tiennent le premier rang. Les végétaux dicotylés, qui comprennent à eux seuls plus de la moitié du nombre total, ne présentent que des formes qui nous sont restées familières ; mais c'est avec celles de la partie chaude de notre zone tempérée que les comparaisons doivent être surtout établies : des ormes et des peupliers, des bouleaux et des aunes, des charmes et des chênes, des platanes, des frênes, des viornes, des cornouillers ; enfin, des aubépins et des baguenaudiers forment à ce moment la masse principale des forêts groënlandaises. Les chênes à feuilles persistantes ont la physionomie de ceux du Japon ou du chêne « faux liège (1) » qui habite l'Italie centrale, la Sicile, l'Algérie et le sud de l'Espagne. Les bouleaux, les aunes, les pla-

(1) *Quercus pseudo-suber* de Desfontaines.

tanes ont des feuilles petites et finement denticulées; elles pourraient bien, ces feuilles, avoir été caduques chez quelques-uns au moins de ces arbres. A des types comme ceux que nous venons de nommer, qui sont destinés à prévaloir plus tard en Europe, il faut joindre pourtant un élément plus méridional; il est constitué par des lauriers et des canneliers, par des aralias, des plaqueminiens, des savonniers, des célastrinées et des jubiens, qui nous reportent plus au sud, vers les Canaries, le Japon et la Louisiane. Tout compensé, les régions arctiques dont le Groënland septentrional faisait alors partie ont dû avoir le climat du Japon, du Népal, de l'Italie méridionale, environ 16 ou 17 degrés centigrades, comme moyenne annuelle. Il faut remarquer ici l'absence, non peut-être absolue, mais au moins relative, des palmiers qui, à la même époque, tendaient au contraire à se multiplier sur le sol de l'Europe. Pendant la première moitié des temps tertiaires et même plus tard, jusqu'au retrait de la mer molassique, la végétation de notre continent ne se distingue par rien d'essentiel de celle des plus riches contrées attenantes aux tropiques. Le mélange même et l'association constante des formes équatoriales et de celles qui hantent les plus tièdes vallées et les parties chaudes de la zone tempérée auraient été un attrait de plus pour le spectateur auquel il eût été donné de considérer ces merveilles. — Il n'en fut pas ainsi à l'intérieur du cercle polaire. Immédiatement après l'introduction des dicotylées et la prépondérance acquise aux arbres feuillus sur ceux qui dominaient auparavant, le refroidissement fit d'assez grands progrès pour exclure des régions arctiques certaines catégories de plantes que l'Europe tertiaire posséda, mais qui, dans la direction du nord, n'auront pu, à ce qu'il semble, dépasser le 65° degré de latitude. Cependant, ce refroidissement graduellement accentué se réduisit longtemps à l'établissement d'une saison d'hiver assez marquée pour constituer un intervalle de repos. De là l'adaptation de plus en plus rigoureuse des végétaux arctiques à un point d'arrêt annuel et, par conséquent, leur propension à acquérir des feuilles caduques. Toute l'histoire du monde des plantes polaires, pendant le tertiaire, en est là. Le froid naissant et croissant est encore assez faible pourtant pour ne pas exclure le développement d'une flore riche et puissante; mais cette flore, au sein de laquelle les éléments méridionaux tendent à s'effacer de plus en plus, ne saurait comprendre en dernière analyse que ceux qui auront pu se plier aux nouvelles exigences climatologiques. En définitive et pendant longtemps, le froid de l'hiver n'est pas assez violent ni la chaleur de l'été assez peu élevée pour arrêter l'essor d'une végétation assimilable à celle que notre zone et notre continent possèdent actuellement. — C'est l'épanouissement de cette végétation dont il nous

reste à tracer le tableau. N'oublions pas qu'elle doit être la dernière et qu'un ennemi, d'abord invisible, longtemps peu redoutable en apparence, s'avance et marche derrière elle : au point central de la région polaire, aussi bien que sur la cime des montagnes, la neige s'amasse et tend à élargir graduellement son domaine. Une fois permanente et convertie en glace, elle ne cessera de faire de nouveaux progrès ; et c'est, en fin de compte, cet obstacle matériel, plutôt que le froid absolu, qui amènera l'exclusion totale de la végétation arborescente des régions polaires, en n'y laissant subsister que les seules plantes montagnardes, chassées elles-mêmes des sommets et réfugiées dans les plaines inférieures, aux seuls endroits à l'abri de l'envahissement glaciaire.

Mais ces forêts tertiaires, encore opulentes, aucune barrière ne les séparait de notre zone. C'était, bien au contraire, partout où les terres polaires se soudaient à celles de la zone tempérée, vers des frontières indécises, que l'abaissement relatif du climat et plus tard l'envahissement des glaces refoulaient les espèces arctiques. Plus loin, vers le sud, ces espèces retrouvaient en émigrant de proche en proche les conditions qui leur faisaient défaut de plus en plus dans leur mère patrie. De là un exode, un rayonnement vers les trois continents et une émigration à laquelle nous devons en définitive une portion notable de nos types végétaux actuels. C'est l'idée que nous aurons à faire valoir et à développer, lorsque, après avoir esquissé l'ensemble de la flore tertiaire arctique, il nous faudra rechercher ce que devint cette flore ensevelie sur place, dont les explorateurs anglais, danois et suédois ont exhumé les restes et dont Heer a reconstitué patiemment le caractère et les traits.

### III.

Les plantes arctiques tertiaires sont très nombreuses : Heer a relevé deux cent quatre-vingts espèces de cette catégorie rien que pour le Groënland. La multiplicité des échantillons démontre à elle seule la richesse de la végétation et permet aussi de l'apprécier à coup sûr. Il n'y a pas de doute à concevoir sur le lien commun qui réunit toutes ces plantes, quelle que soit leur provenance. Une affinité mutuelle, une identité de physionomie attestent qu'elles ont fait partie d'un seul et même ensemble et que cet ensemble, contemporain sur les divers points où on l'observe, a dû se trouver soumis à des conditions sensiblement pareilles de température et de climat. L'humidité était grande aux alentours du pôle, à l'époque où ces espèces couvraient la surface d'un véritable continent, qui n'était autre, selon Heer, que le Groënland lui-même agrandi, s'étendant à l'est jusqu'au Spitzberg, englobant au sud l'Islande,

allant peut-être rejoindre l'Écosse par les Orcades et s'avancant au nord jusqu'au-delà de la terre de Grinnell, c'est-à-dire plus loin que le 82° degré.

Sous l'influence d'un climat relativement doux et pluvieux en toutes saisons, comme le prouve l'abondance des fougères, les eaux douces jouèrent un grand rôle à la surface de ce continent sillonné de rivières, parsemé de lacs, de lagunes tourbeuses, tandis que sur d'autres points surgissaient des sources minérales ou thermales ferrugineuses, qui ont empâté dans une gangue sidérolithique les feuilles de beaucoup de végétaux. Cette terre en grande partie primitive et cristalline, c'est à dire émergée de toute ancienneté, mais recouverte aussi de formations crétacées ou jurassiques plus récemment exondées, était dès lors agitée par des feux souterrains, comme l'Islande l'est encore. Les épanchemens de basalte se sont fait jour entre les dépôts tertiaires, les ont interrompus, fracturés. Finalement, ce sont des phénomènes volcaniques auxquels il faut attribuer leur redressement et leur émergence, et ces dernières dislocations coïncident sans doute avec une dépression plus prononcée de la température. L'épuisement des précipitations aqueuses et l'envahissement progressif des glaciers auront marqué la terminaison de la riche et curieuse flore dont il nous reste à préciser les caractères.

Heer a conclu de la présence d'un grand nombre d'espèces communes au miocène inférieur ou aquitainien d'Europe et à la flore tertiaire arctique que celle-ci devait être considérée comme aquitainienne. Cependant cette même flore comprend aussi une notable proportion d'espèces que l'on observe dans l'éocène, bien qu'elles n'y soient pas exclusivement limitées. D'autre part, certains gisemens locaux, tels que celui de Bovey-Tracey, dans le Devonshire, d'abord considéré comme miocène, paraissent maintenant devoir être vieillissés. En réalité, pour admettre sans restriction le point de vue adopté par Heer, il faudrait croire qu'à chaque étage et sur chacun des niveaux partiels de l'âge tertiaire, la végétation aurait été totalement uniforme, c'est-à-dire qu'elle aurait dû comprendre les mêmes espèces du 30° au 80° degré de latitude nord. C'est là cependant une disposition qui n'est pas probable pour les temps auxquels nous sommes parvenus. Heer n'a pas pris garde à ce que, d'après ses propres calculs, la moyenne annuelle de la Suisse aquitainienne se trouve portée à 20 degrés centigrades, tandis que celle du Groënland septentrional n'est pas évaluée à plus de 12 degrés. C'est une différence équivalente à celle qui, de nos jours, sépare les Canaries des environs de Lyon et elle suffit amplement pour autoriser l'opinion que, lors du tertiaire, à quelque moment que l'on se place, sauf peut-être dans l'éocène très inférieur, l'Europe et le Groënland

ne pouvaient être peuplés simultanément et identiquement des mêmes végétaux, en sorte que, si la physionomie et la composition de la flore tertiaire groënlandaise reproduit, trait pour trait, celle de la flore aquitaniennne d'Europe, il est infiniment probable, pour ce seul motif, que la première est antérieure à la seconde et appartient à l'âge qui précède immédiatement l'aquitanien, c'est-à-dire à l'éocène supérieur ou tout au plus à l'oligocène inférieur, autrement dit « tongrien. » — En Auvergne, comme dans le midi de la France, ce niveau de l'éocène récent, riche en formations lacustres, n'est pas moins remarquable par les éruptions et épanchemens basaltiques qui se firent jour, aussi bien que dans le Groënland, à travers les lits en voie de dépôt. De plus, le terrain sidérolithique dû, comme nous l'avons expliqué dans une précédente étude, aux sources ferrugineuses et riche en ossemens de mammifères, a justement son équivalent dans le Groënland, où ces mêmes concrétions ferrugineuses ont servi à empâter de nombreux débris de plantes. L'Europe de l'éocène supérieur, surtout au midi du continent, était encore très chaude; elle admettait la plupart des élémens végétaux qui, en Afrique et dans les Indes, caractérisent la flore tropicale, et les palmiers ne furent jamais aussi nombreux. Nos contrées étaient aussi moins humides qu'elles ne le devinrent plus tard, au moment où, le climat européen opérant une conversion, la végétation revêtit un caractère de fraîcheur et d'opulence, en même temps que les lacs se multiplièrent, tout en se transformant sur beaucoup de points en marais tourbeux. Y aurait-il lieu d'être surpris si, par un contraste des plus naturels, lors de l'éocène supérieur, quand l'Europe du Centre et du Midi était chaude et relativement sèche, l'extrême Nord et le Groënland en particulier eussent reçu en surabondance les précipitations aqueuses qui faisaient défaut à notre continent? Faudrait-il s'étonner que les terres arctiques eussent possédé en propre une végétation en harmonie avec cet état de choses, c'est-à-dire adaptée à un climat doux en hiver et humide pendant toute l'année? Au contraire, lorsqu'en Europe, dans le cours de l'oligocène, la température s'abaissa quelque peu, tandis qu'à son tour le climat devenait plus égal et plus humide qu'auparavant, peut-on rien concevoir de plus naturel que cette marche d'espèces, jusqu'alors reléguées au-delà du cercle polaire, profitant des nouvelles circonstances pour s'étendre et se propager vers le sud? De là ce courant si facile à constater aux approches de l'aquitanien, qui s'établit et accroît son activité. Le résultat se traduit par une immigration successive, amenant l'introduction, toujours plus accusée, d'espèces jusque-là inconnues et la plupart à feuilles caduques. Cette dernière particularité autorise la conjecture que ces espèces avaient pour pays d'origine une région relativement froide, et nous constatons juste-

ment leur présence au sein de la végétation arctique tertiaire au moment où, par le moyen des empreintes fossiles, ils nous est donné de la connaître et de l'analyser.

Le côté le plus intéressant que présente celle-ci, c'est d'avoir été observée sur quatre points appartenant à autant de régions différentes, et dont chacun se trouve sur un parallèle particulier; ils constituent, par cela même, autant de points de repère échelonnés assez régulièrement à partir de l'Islande au sud jusqu'aux approches immédiates du pôle. On conçoit donc qu'il soit possible d'apprécier par eux l'influence des latitudes sur la composition du tapis végétal arctique, à l'époque tertiaire.

De ces quatre points, le plus méridional est l'Islande, dont les gisemens sont situés par 65-66 degrés de latitude nord et, par conséquent, un peu en dehors du cercle polaire. Ensuite viennent les gisemens de la côte occidentale du Groënland, placés le long de l'île de Disco et sur la rive opposée du canal de Waigat, plus loin encore vers le nord, à Känginsak et Ingnesit, de 69° 30' à 72 degré de latitude nord. — Les gisemens tertiaires du Spitzberg à la baie de la Cloche, dans l'Is-fjord et la baie du Roi, vont de 70° 30' à 79 degrés de latitude nord; enfin le gisement le plus boréal, celui de la terre de Grinnell, excède le 81° degré. On voit que, s'il existait alors une dégradation de la végétation polaire dans le sens des latitudes, elle devra ressortir de l'examen comparatif de ces quatre catégories de gisemens.

Prenons le point le plus avancé au nord, qui n'était séparé du pôle même que par un intervalle de 200 lieues: les plantes tertiaires de la terre de Grinnell ont été recueillies par le capitaine Feilden pendant l'hivernage de l'*Alert* et du *Discovery*. Les intrépides explorateurs de l'expédition, perdus dans les glaces, sur une terre dont la moyenne annuelle descend à — 20 degrés centigrades, hérissée de montagnes, surent découvrir une mine de charbon et arrachèrent aux schistes noirâtres qui la surmontaient les trente espèces de plantes déterminées par Heer.

La mystérieuse forêt de la terre de Grinnell s'élevait sur les bords d'un lac marécageux, aux eaux calmes semées de nénuphars, disparaissant çà et là sous une ceinture de roseaux et d'iris entremêlés. Tout auprès s'étendait une lisière de saules et de noisetiers; non loin se dressaient des groupes du peuplier « arctique, » au feuillage mobile comme celui du tremble. Le cyprès chauve ou cyprès des marais, qui vit encore dans la Louisiane, s'avancait en masses pyramidales sur les bas-fonds inondés et le long des ruisseaux. Au-delà venaient des tilleuls, des viornes; au-dessus d'eux des bouleaux; puis, dans les parties les plus hautes, des bois profonds d'essences résineuses. Heer signale parmi elles deux pins,

plusieurs sapins, entre autres, l'épicéa ordinaire et un *Tsuga*, voisin de l'Hemlock Spruce du Canada.

La présence du cyprès chauve et l'absence concomitante du séquoïa, qui redoute les hivers du nord de la France; l'association du tilleul et de l'épicéa, dont le premier ne dépasse guère la Scanie, tandis que l'autre pénètre jusque dans le Norland suédois, suffisent pour indiquer la nature du climat qui régnait au Grinnell-land, à l'époque du paysage dont nous venons d'esquisser les traits. La moyenne annuelle de Lund en Scanie, où le tilleul et l'épicéa sont réunis, serait un peu faible pour le cyprès chauve. Celui-ci s'accommode du climat de Paris, dont la température moyenne est de 10 degrés; mais, pour rencontrer l'épicéa en plaine, il faut remonter plus au nord et atteindre, vers l'Allemagne thuringienne, une moyenne annuelle de 8 à 9 degrés. C'est, à nos yeux, la solution raisonnable du problème. On voit que, relativement à l'état actuel aux mêmes lieux, c'est une surélévation de 30 degrés qu'il faut constater, et le cyprès chauve, qui maintenant en Amérique atteint à peine le 43° degré de latitude nord, aurait reculé de 40 degrés à partir de l'éocène supérieur, l'épicéa de 15 degrés seulement, le sapin du Canada de 30 à 31. Le pôle même, s'il était alors terre ferme, avait des forêts, sinon de tilleuls, du moins de bouleaux, de pins et de sapins: un jour sans doute il sera possible de s'en assurer.

Les gisemens tertiaires du Spitzberg, échelonnés sur la côte occidentale de cet archipel, consistent en lits charbonneux, déposés sous l'influence exclusive des eaux douces, épanchées en rivières et formant de grands lacs dont la présence est un indice non équivoque de l'ancienne extension de la région et de sa jonction probable avec le Groënland oriental. Nous sommes ramenés, par les gisemens du Spitzberg, au 78° degré de latitude et, par conséquent, à une distance de 300 lieues du pôle. L'effet de cet éloignement relatif se traduit dans la végétation reconstituée par Heer, grâce aux efforts persévérans des explorateurs suédois et de Nordenskiöld en tête, dans cinq expéditions successives, dont celles de l'été de 1868 et finalement de 1872 furent les plus fructueuses. En tout, c'est plus de 150 espèces de plantes, qui suffisent à donner le caractère de l'ensemble.

Au cyprès chauve de la terre de Grinnell viennent se joindre ici des séquoïas, trop pareils à celui de la Californie pour ne pas dénoter les mêmes aptitudes. Un *libocedrus*, type des Andes, un thuya, puis des pins et des sapins, parmi lesquels reparait l'épicéa, finalement des ifs: c'est l'aspect des forêts montagneuses des parties moyennes de la zone tempérée actuelle. Les graminées, les

plantes d'eau, iris, joncs, potamots, sont relativement abondans; ensuite viennent les arbres et arbustes feuillus : bouleaux, hêtres, chênes, platanes, magnolias, tilleuls, alisiers, la plupart à feuilles caduques et sans mélange de formes alliées à celles des pays chauds.

Les affinités de cette flore se partagent à peu près également entre l'Amérique du Nord et l'Europe; c'est dire qu'on retrouve aujourd'hui dans les deux pays une notable proportion d'espèces végétales alliées de fort près à celles qui étaient alors réuies en une même association sur le sol du Spitzberg, comme si plus tard elles l'eussent quitté pour s'avancer plus au sud, en suivant une double direction. Le Groënland, du reste, nous offrira bientôt le même enseignement.

Il en est ainsi, en ce qui concerne l'Amérique, du séquoïa de Californie, du cyprès chauve, du platane et du tilleul, de l'un des chênes, de plusieurs érables et peupliers, qui, maintenant américains, faisaient alors partie intégrante de la flore du Spitzberg. Mais si nous établissons le même parallèle vis-à-vis de l'Europe, nous sommes conduits à formuler des observations encore plus précises : d'une part effectivement, quelques-unes des espèces spitzbergiennes tertiaires sont du nombre de celles qui, répandues en Europe dans le cours du miocène, persistent ensuite très tard sur notre sol avant d'en être finalement éliminées. C'est le cas, non-seulement du cyprès chauve, du séquoïa, du glyptostrobus, du platane, qui habitèrent l'Europe longtemps après avoir quitté le Spitzberg, mais encore d'autres formes bien connues, telles que le *parrotia pristina*, dont l'analogue se trouve en Perse et qui existait encore dans le Gard, au temps de l'éléphant méridional, et le *grewia crenata*, type japonais qui, avant de s'éteindre, a encore orné en France les forêts pliocènes du Cantal. — D'autre part, enfin, on rencontre parmi les espèces tertiaires du Spitzberg, non pas uniquement les similaires de nos espèces européennes actuelles, mais aussi les ancêtres directs de plusieurs d'entre elles, par exemple du noisetier, de l'orme vulgaire, du bouleau blanc, du lierre d'Islande, peut-être même du « fraisier, » observés pour la première fois dans un âge encore éloigné de celui où leur migration vers le sud et leur introduction ont dû avoir lieu.

Pour ce qui est de la moyenne annuelle à assigner au Spitzberg tertiaire vers le 78° degré, cette moyenne, supérieure à coup sûr à celle de la terre de Grinnell, qui vient d'être évaluée à 9 degrés centigrades par suite de la présence et l'abondance des séquoïas, ne saurait pourtant, à cause de l'absence caractéristique des lauriers et de la prédominance exclusive des végétaux à feuilles cadu-



ques, être élevée au-dessus de 11 ou 12 degrés centigrades au plus. C'est le climat actuel des environs de Lyon, et encore nous sommes disposés à admettre des hivers doux et humides, quelque chose comme ce qui existe dans le sud de l'Angleterre.

La richesse végétale du Groënland occidental, 8 degrés plus au sud, par 70 degrés de latitude et à 500 lieues du pôle, était alors bien plus considérable. Il suffit, pour l'attester, de s'arrêter au nombre des espèces recueillies, qui s'élève maintenant à bien près de 300, en tenant compte des dernières découvertes de M. Nathorst. Plusieurs des espèces du Spitzberg reparaissent ici, mais beaucoup d'autres dénotent par leur présence un climat plus doux et plus chaud. Nous sommes encore transportés sur le bord des lacs. L'affluence et la beauté des fougères témoignent de l'humidité du sol. Quelques-unes, telles que *Onoclea sensibilis*, demeurée américaine, et l'osmonde, qui orne les ruisseaux des pays granitiques de l'Europe, sont remarquables par l'élégance de leur feuillage. C'est toujours le même cortège de cypres chauves, de séquoïas et de thuyas dans les stations voisines de l'eau, de pins et de sapins dans les forêts montagneuses. Seulement, le nombre des thuyas augmente et celui des sapins diminue. On rencontre de plus un ginkgo que l'Europe elle-même gardera longtemps et qui ne diffère qu'à peine de celui que les Japonais font servir d'ornement aux avenues de leurs temples.

Selon Heer, le Groënland tertiaire aurait eu même des palmiers. Pourtant les exemples qu'il met en avant reposent sur des indices trop peu concluans pour que nous les invoquions ici comme une preuve de l'ancienne élévation du climat. Le certain est assez riche, sans aller recourir à des apparences équivoques. Il est impossible, en effet, de méconnaître la présence des lauriers, représentés par les mêmes formes qui précèdent en Europe le laurier actuel des Canaries et y conduisent insensiblement. Le *Laurus primigenia*, c'est ainsi qu'on nomme ce laurier fossile, est bien l'ancêtre direct de l'arbre des Canaries dont notre laurier d'Apollon n'est lui-même qu'une variété. Ses exigences à l'égard du climat devaient être sensiblement les mêmes, sinon plus prononcées, que celles de ses derniers descendans, puisqu'il s'agit d'une race qui se montre en Europe, dès l'éocène supérieur, associée partout à des plantes tropicales. La seule présence des lauriers dont Heer signale quatre espèces au Groënland suffirait pour attester la douceur des hivers de cette contrée et l'existence probable d'une moyenne annuelle de 14 degrés centigrades. — Il faut joindre aux lauriers la mention d'un magnolia à feuilles persistantes pareil à celui de la Louisiane, qui supporte mal les hivers de Paris; enfin celle d'un châtaignier,

confondu par Heer avec les houx, mais bien reconnaissable et dont il existe de très belles feuilles dans le miocène inférieur d'Auvergne. Ce sont là, en tenant compte aussi de la variété des chênes, dont plusieurs ont l'aspect exotique de ceux du Mexique, des indices trop multipliés d'une température égale et clémente pour ne pas justifier le chiffre adopté plus haut comme donnant la formule d'un climat semblable à celui d'Avignon, de Marseille ou de Bologne.

Parmi les espèces du Groënland tertiaire, plusieurs passèrent de ce pays en Europe, ou bien à la fois en Amérique et en Europe, en Europe et en Asie; mais ces espèces bien souvent se sont éteintes dans l'un des pays où elles avaient pénétré, de sorte qu'elles ne s'y trouvent plus qu'à l'état fossile. C'est ce qui est arrivé pour le platane, le tulipier, le sassafras d'Amérique, que l'Europe a longtemps possédés et qui se montrent au Groënland. C'est aussi le cas de ce même ginkgo japonais, du planère d'Asie, du noyer à fruit ailé (*pteroearpa*) du Caucase, etc., que notre continent a perdus, mais qui ont persisté ailleurs. Ces arbres sont venus originairement de l'extrême Nord : l'Europe en particulier a reçu du continent groënlandais le châtaignier, le hêtre, le noyer, qui n'ont revêtu qu'à la longue leurs caractères définitifs. Nous arrêtons cette énumération en la bornant aux traits les plus saillans et les moins discutables. Si l'on s'enquiert du chemin que ces espèces auraient suivi dans leur émigration vers le sud, il semble que l'Écosse, d'un côté, avec sa traînée d'îlots, par les Shetlands et les Orcades, la Scandinavie, de l'autre, par la saillie que termine le cap Nord, ont dû en se soudant au Groënland, agrandi, servir de pont à ces exodes répétés de végétaux venus du Nord.

L'Islande tertiaire, située en dehors, mais au contact du cercle polaire, marque une dernière étape vers le sud de la flore arctique que nous analysons. Les sapins, les bouleaux, les érables, le platane, le tulipier, associés au planère, au noisetier, à l'un des chênes du Groënland (*Quercus Olafseni*), à un ormeau à larges feuilles (*Ulmus diptera*) montrent bien qu'alors, du nord au sud du continent arctique dont l'Islande faisait partie, la même végétation s'étendait uniformément, grâce à l'uniformité relative des conditions extérieures; elle formait dans son ensemble une large zone qui représentait la zone tempérée actuelle, refoulée de 30 degrés plus au nord, et en reproduisait la physionomie. Beaucoup plus loin, mais toujours sous le même parallèle, à l'embouchure du Mackensie et dans l'Alaska, Heer a encore signalé les mêmes plantes, sauf des diversités locales insignifiantes. D'un bout à l'autre de la zone arctique tertiaire, les mêmes formes se répétant invariablement démontrent l'existence autour du pôle tertiaire d'une large cein-

ture de végétation non discontinue. C'est à elle qu'en définitive la zone tempérée de notre hémisphère a emprunté les élémens qui lui sont propres aujourd'hui. Mais ces emprunts, à la faveur desquels cette zone a comblé les vides que le refroidissement amenait par l'élimination des espèces antérieures, la zone circumpolaire ne pouvait les pratiquer à son tour. Riche de son propre fonds, elle était incapable d'acquérir, n'étant elle-même limitrophe d'aucune autre région encore plus boréale; elle devait donc fatalement s'appauvrir. Ses espèces n'ont eu que l'alternative ou d'émigrer vers le sud ou de périr inévitablement, à commencer par les plus délicates. Un moment vint où, à force d'éliminations et d'émigrations, il ne resta dans la zone arctique que les seules plantes primitivement alpines ou montagnardes, chassées elles-mêmes des cimes élevées vers les pentes et les vallées inférieures par les neiges permanentes qui prennent possession des sommets et par les glaciers qui envahissent graduellement l'intérieur.

C'est sur cette dernière phase, ses causes prochaines et ses résultats définitifs, qu'il nous reste à fournir des explications avant de clore cette notice nécrologique des anciennes régions polaires.

#### IV.

Nous avons vu que l'abondance des précipitations aqueuses, par suite l'humidité du climat, et sa douceur, comme conséquence de cette humidité, forment le trait principal de la région arctique tertiaire et en particulier du continent dont le Groënland, le Spitzberg et l'Islande faisaient alors partie. Ce qui le prouve, c'est non-seulement le caractère même de la flore, si riche en plantes amies de la fraîcheur et du voisinage des eaux, mais aussi la grandeur et la profondeur des lacs, qui impliquent leur alimentation par des eaux courantes proportionnées à leur étendue. Il est surprenant que les côtes du Spitzberg et du Groënland étant seules explorées, on ait constaté presque aussitôt la présence de formations lacustres aussi puissantes, se combinant avec l'absence de couches marines. Cette circonstance seule permet de conjecturer à coup sûr l'importance de ces formations, dont les prolongemens soit à l'intérieur des terres, soit sous la mer actuelle, nous demeurent forcément inconnus.

Si nous avons reporté à l'éocène supérieur l'ensemble des formations tertiaires arctiques, c'est que le caractère général de la flore nous a paru lui assigner cette date, préférablement à toute autre. Nous avons donné les raisons de ce classement, qui pourtant ne saurait, dans notre pensée, ni s'étendre à tout ni exclure toute excep-

tion. On n'a pas rencontré, jusqu'à présent, de dépôt ou gisement arctique qui paraisse en même temps tertiaire et postérieur à ceux d'où viennent les plantes dont nous avons parlé. En un mot, il semble qu'il n'y aurait qu'un seul niveau ou horizon de plantes tertiaires, éocènes pour nous, miocènes selon Heer. En dehors de cet horizon, aucun indice ne révélerait l'existence d'un état de choses intermédiaire entre la végétation arborescente dont nous avons décrit les merveilles et la florule herbacée ou rampante qui subsiste seule aujourd'hui. Il se peut que cette lacune tienne à l'imperfection des recherches, limitées forcément aux points que les glaces ne recouvrent pas ; mais il se peut aussi qu'il y ait là une simple « illusion d'optique, » qu'une étude plus attentive des strates fossilifères parvienne à dissiper.

Nous avons dit, en effet, de la végétation tertiaire arctique, une fois constituée, qu'elle n'avait pas d'emprunts à faire, et qu'elle devait forcément tirer de son propre fonds tous les changemens à survenir. En un mot, les progrès de l'abaissement de température pouvaient bien éliminer certains types ou provoquer leur émigration, mais non pas en susciter de nouveaux, ni faire remonter le courant aux espèces refoulées, en les ramenant du sud au nord. Il est donc fort possible que les lits explorés, éocènes par la base ou le milieu, soient en réalité miocènes par le sommet, et que la végétation tertiaire arctique se soit appauvrie, tout en conservant jusqu'à la fin la même physionomie. L'ordre selon lequel beaucoup de ces plantes se sont introduites en Europe marque probablement celui qui a dû présider, en dedans du cercle polaire, à leur élimination successive. Les lauriers disparurent évidemment les premiers, puis les séquoïas, glyptostrobus, tulipiers, platane, ginkgo, châtaigniers et avec eux d'autres espèces, telles que l'érable trilobé et le planère qui jouèrent un rôle considérable dans l'Europe miocène et ne la quittèrent qu'à la fin de cet âge. Après ceux-ci disparurent encore de l'extrême Nord d'autres types comme les hêtres, sassafras, tilleuls, que nous voyons apparaître un peu plus tard que les premiers et qui occupent une place considérable dans la végétation du pliocène européen. Que resta-t-il à la zone arctique après le départ de ces végétaux et de plusieurs autres que nous négligeons de mentionner pour ne pas fatiguer l'esprit du lecteur ? Il resta des pins, des sapins, des aunes, des bouleaux et des trembles, des ormes, certains érables, aubépins, sorbiers et alisiers, enfin ce cortège d'essences ligneuses dont les bois sont encore formés soit en Amérique, soit en Asie, soit dans la Scandinavie boréale, aux approches du cercle polaire et le long de la ligne sinueuse qui marque sur notre globe le terme de la végétation arborescente, limite capricieuse qui

sur quelques points dépasse pourtant le cercle polaire, bien qu'en Amérique elle s'arrête notablement en-deçà. Cette dernière flore, dont les élémens disséminés existent certainement à l'état fossile dans l'ancienne flore arctique, fut éliminée à son tour, jusqu'au moment où il ne resta plus que les seules plantes nivales, descendues graduellement des montagnes; mais quand, comment et par suite de quelles circonstances ce dépouillement vint-il à se réaliser? Essayons de répondre à ces questions, que Heer lui-même n'a pas abordées ou qu'il a à peine effleurées dans son grand ouvrage.

Il faut se dire qu'il existe sous l'équateur une bande ou zone plus ou moins large ou resserrée, selon qu'elle s'étend sur la terre ou sur la mer, à cause de leur inégale aptitude à s'échauffer. Cette zone coïncide avec la plus forte chaleur née des rayons verticaux du soleil; elle se déplace avec celui-ci et le suit dans sa marche annuelle vers les tropiques; elle est dite « zone d'aspiration, » parce qu'elle attire les alizés plus froids, qui soufflent vers elle dans une direction oblique et inverse d'un côté à l'autre de l'équateur, par un effet mécanique de la rotation terrestre. Sous l'influence de la zone d'aspiration, un courant ascendant d'air chaud, chargé de vapeur d'eau, s'élève incessamment dans les hautes régions de l'atmosphère, pour s'étendre ensuite en nappe horizontale et se diriger en sens inverse des alizés, du sud au nord et par des déviations successives de plus en plus à l'est, en ce qui concerne notre hémisphère. Ce sont les contre-alizés, qui s'abaissent plus ou moins vite et se résolvent en pluie au contact, soit des hautes cimes qu'ils rencontrent, soit encore de l'air moins tiède des pays extra-tropicaux ou des courans venus du pôle. Telles sont les causes, non assurément de toutes les pluies, mais au moins des pluies générales et périodiques qui, à époque fixe, déversent des masses d'eau dans les régions de l'hémisphère boréal voisines du tropique, partout où une disposition géographique spéciale, comme il arrive au Sahara, au désert de Gobi, au plateau mexicain, n'oppose pas un obstacle aux précipitations aqueuses. Mais si cette cause est actuellement active pour la production de la pluie, combien à plus forte raison ne l'était-elle pas anciennement, je ne dis pas dans les temps reculés du paléozoïque, où le climat équatorial était universel; mais même beaucoup plus tard, jusqu'après l'éocène, alors que les *Nippa* du Gange croissaient en Belgique et en Angleterre et où, par conséquent, l'influence tropicale faisait remonter jusqu'au 50° degré de latitude la zone d'aspiration! Nous savons à n'en pas douter, par la flore du Groënland, qu'à ce même moment, le pôle, non encore glacé, ne pouvait envoyer vers le sud que des courans atmosphériques relativement attiédés et non pas réellement froids.

Enfin, l'étude de la végétation éocène en Europe nous apprend, par la prédominance des formes maigres, coriaces et de petite taille, que le climat régnant de cet âge était à la fois chaud et sec. Les pluies probablement périodiques et succédant à un été serein devaient être automnales ou hivernales. C'est donc au-delà, vers les alentours du pôle, comme nous le prouve ce que nous savons et des végétaux eux-mêmes et de l'abondance des eaux lacustres au Groënland, au Spitzberg et sur la terre de Grinnell, qu'avaient lieu les précipitations les plus fréquentes. Là se déversaient les masses nuageuses qu'une zone d'aspiration et une source de vapeurs atmosphériques, plus que double en étendue, mais plus que quadruple en puissance, devaient pousser vers le nord, pour les résoudre en pluie. C'est dans une solution ainsi comprise du problème météorologique des périodes antérieures à la nôtre qu'il faut surtout chercher le secret de ces lacs, de ces lagunes marécageuses, de ces lignites déposés sur une si grande échelle; enfin, de cette flore si luxuriante et si fraîche, si bien adaptée à des saisons tièdes et pluvieuses, que l'Europe elle-même posséda après l'éocène et dont elle emprunta à l'extrême Nord les principaux éléments.

Qu'arrive-t-il, en effet? — A mesure que le refroidissement polaire fait de nouveaux progrès, la zone d'aspiration se resserre et remonte de moins en moins vers le cercle polaire; les précipitations aqueuses extra-tropicales suivent le même chemin, c'est-à-dire rétrogradent peu à peu et cessent de coïncider justement avec les régions arctiques. C'est là ce qui explique pourquoi l'Europe devient humide à son tour, se couvre de lacs, produit des lignites et reçoit, lors de l'aquitainien, une bonne partie des espèces auparavant arctiques. Pour les alentours du pôle qui tend à perdre ces mêmes espèces, c'est une première cause d'appauvrissement; mais la lenteur du mouvement résulte aussi de cette circonstance que l'Europe, tout en gagnant en humidité, ne perd pas beaucoup en chaleur à l'origine, puisqu'elle conserve les palmiers qui cependant commencent à diminuer de fréquence et d'ampleur.

Le mouvement a dû accroître son intensité pendant la durée de la mer de Molasse; mais surtout après, lors du pliocène inférieur. A ce moment, la zone circumpolaire s'est visiblement dépouillée de la plus part de ses anciennes richesses végétales et l'Europe, en a hérité. Elle-même devient plus froide que ne l'avait été le Groënland avant l'aquitainien; elle n'a plus guère de palmiers, mais de grandes forêts, des lacs et de hautes montagnes. C'est pour elle le temps des précipitations aqueuses multipliées, et comme elle possède des cimes élevées, les glaciers tendent à se constituer, puis à descendre. Cette invasion, qui pour l'Europe n'aura qu'une durée limitée, a dû être pour

l'extrême Nord le terme et la fin de toute végétation frutescente. La glace aura tout envahi pour ne laisser place, comme nous l'avons vu au commencement de cette étude, qu'aux seules plantes nivales et alpines, rejetées finalement au pied des escarpemens et sur le littoral, par les neiges permanentes qui prennent possession des sommets et les glaces qui occupent les vallées et jusqu'aux plaines de l'intérieur. A ce moment aussi, le continent groënlandais s'effondre en partie et subit les effets violens des feux souterrains dont l'Hékla islandais n'est qu'un reste et un souvenir. C'est à la fin du miocène ou au commencement du pliocène, et comme un écho du soulèvement des grandes Alpes, que ces événemens auront eu lieu. C'est alors que les régions arctiques perdirent leurs derniers arbres : les sapins et les mélèzes, les bouleaux, les trembles, le sorbier des oiseleurs. Le Spitzberg, et plus récemment l'Islande, paraissent avoir conservé des vestiges de ces bois qui, en Sibérie et dans la Nouvelle-Zemble dépassent encore sur quelques points le cercle polaire. Au Spitzberg, Heer a signalé un certain nombre d'empreintes végétales comme appartenant à cette période finale. Dans l'Islande, bien plus méridionale, il y aurait eu de maigres taillis de bouleaux jusque dans les temps historiques ; l'homme aurait vu disparaître les derniers, passés maintenant à l'état de souvenir, sauf sur un point restreint, au sud de la région. Il faut mentionner pourtant un pied de sorbier que l'on montre aux voyageurs avec orgueil dans un jardin de Reikiavik.

## V.

Quelles seront nos conclusions ? — Celles qui viennent naturellement à l'esprit, c'est que le refroidissement polaire, n'ayant cessé depuis son origine de faire des progrès, est destiné à en faire encore à l'avenir, et qu'un jour viendra où notre zone, dépeuplée à son tour, partagera le sort de l'Islande, du Groënland et du Spitzberg. Après avoir traversé une période intermédiaire où elle ne conserverait, en fait de bois, que des sapins et des bouleaux, des sorbiers ou des trembles, elle perdrait ces arbres pour ne garder à la fin que des pelouses de plantes alpines, tapissant le fond des vallées et le bord des estuaires le long des côtes. Nous sommes cependant bien éloignés d'une semblable époque ; mais, si loin qu'on la repousse au fond de l'avenir, les enseignemens du passé sont là pour attester sa venue dans un temps donné, en dévoilant l'existence d'une loi générale et inexorable, fondée sur des événemens dont la marche, une fois inaugurée, ne s'est jamais arrêtée. Cependant, comme il faut

tenir compte de tous les élémens dont se compose le passé pour conjecturer l'avenir, il est juste de noter cette circonstance, que le refroidissement polaire, et plus tard celui de l'Europe, se sont compliqués d'une extrême abondance de précipitations aqueuses, d'une humidité excessive qui, après avoir favorisé l'ancienne végétation, a été ensuite une cause active de la formation, puis de l'extension des glaciers. Cette cause, après avoir été prépondérante lors de l'abaissement définitif du climat circumpolaire, a évidemment disparu. Elle ne se reproduirait pas en Europe, si, par suite de quelque aménagement défavorable des terres et des mers, le refroidissement se prononçait de nouveau. L'abondance des pluies extra-tropicales est un des traits décisifs du passé de notre globe, et le phénomène semble maintenant épuisé, après avoir joué un rôle des plus considérables. La zone d'aspiration, celle qui pompe la chaleur humide et la distribue dans les hautes régions de l'atmosphère en la dirigeant vers les pôles, au moyen des contre-alizés, cette zone est maintenant restreinte en pouvoir comme en étendue. Tout au plus si ses effets se propagent un peu au-delà des tropiques sur quelques points déterminés, par exemple, en Chine, au Golfe-Persique, sur le pourtour de celui du Mexique et, en Europe, sur un point limité du Portugal. Les continents se sont agrandis et exhaussés, enfin de larges espaces dénués de pluies s'interposent en Afrique, en Arabie, au nord du Caucase et dans le centre de l'Asie, comme autant d'obstacles à la marche et à la propagation régulières des pluies tropicales. Au total et en dehors des pluies locales ou régionales qui dépendent de la proximité des mers, la masse d'eau autrefois déversée en précipitations aqueuses, et que l'atmosphère contenait à l'état de vapeurs, a beaucoup diminué, circonstance qui explique en dehors de tout le reste l'indigence relative de la végétation européenne, comparée à ce qu'elle était anciennement. Les glaciers, dont l'extension fut la principale cause de ce que la période quaternaire eut d'excessif, sont partout en décroissance. Ils ne sont plus qu'à l'état de résidus; peut-être même sont-ils sur la voie d'une disparition totale. Les déversemens d'eaux pluviales s'épanchant sous l'influence des courans équatoriaux, en contact direct avec les contre-courans polaires, ont produit leurs derniers effets à la fin du tertiaire, mais ce contact n'ayant plus sa raison d'être et la zone des pluies générales se trouvant à la fois restreinte en étendue et réduite en intensité, n'entrerait plus comme facteur dans les conséquences d'un refroidissement futur. — Sans doute, en se plaçant au fond de l'avenir, et sous l'influence d'un phénomène encore imparfaitement défini, les zones polaires s'élargiront de nouveau et les zones tempérées



reculeront. Les isothermes iront en s'abaissant peu à peu et la végétation arborescente verra ses limites redescendre vers le sud et s'éloigner graduellement des abords du cercle polaire. La zone du laurier, que nous avons vue s'avancer jusqu'au nord du Groënland à la fin de l'éocène, qui plus tard, au début du quaternaire, atteignait encore les environs de Paris, qui maintenant ne dépasse guère la Provence, ne restera pas à jamais stationnaire. — La limite boréale des palmiers qui, vers le milieu du tertiaire, dépassait encore le 50° degré et, vers la fin de cette période, coïncidait avec le 43° degré, effleure à peine maintenant le midi de l'Espagne et tend à ne pas excéder l'Afrique et la Syrie. Ces mouvemens de retrait sont destinés à poursuivre leur marche; seulement, leur extrême lenteur les dérobe à l'observation, et une foule d'événemens secondaires peuvent influer sur eux soit pour en retarder, soit pour en précipiter les effets. Les conséquences dernières sont trop lointaines pour que l'homme ait à s'en préoccuper : la science seule avec ses yeux perçans entrevoit le sens et la direction de phénomènes dont elle ne saurait mesurer la portée absolue ni apprécier la durée.

Il est impossible, en tout cas, de méconnaître la grandeur des problèmes soulevés par les découvertes relatives à l'ancienne végétation polaire. Ces découvertes, fruit des efforts de tant d'explorateurs, c'est à Heer que nous devons d'en avoir obtenu le sens. Sans lui, sans son activité prodigieuse et sa persévérance jusqu'à la dernière heure, que de temps il aurait fallu avant que les phytologues des divers pays, sans vues d'ensemble ni entente préalable, eussent décrit partiellement les documens, épars en plusieurs mains et chez plus d'un peuple, que Heer a su rassembler en un faisceau unique! Il a su en même temps, grâce à son incomparable lucidité, introduire l'ordre et la clarté au milieu d'une telle multitude d'éléments, en trouver le lien, en distribuer la masse avec intelligence et sûreté d'esprit. Enfin, c'est lui qui, à force de patience et peut-être en abrégeant sa vie, a réussi à saisir la nature et à entrevoir la portée des phénomènes dont nous avons tenté, en le prenant pour guide, de résumer le tableau. — Les pionniers infatigables des terres polaires, ceux à défaut desquels Heer n'aurait pu entreprendre son œuvre, et le premier de tous, Nordenskiöld, à qui il faut toujours revenir, ont des droits égaux à notre reconnaissance. Après avoir été à la peine, ils doivent être à l'honneur : leur bannière est celle du savoir humain; ils l'ont portée, d'une main ferme, à des hauteurs et dans un lointain jusqu'à eux inaccessibles.

---

LE

# BONHEUR DANS LE PESSIMISME

---

SCHOPENHAUER D'APRÈS SA CORRESPONDANCE.

---

*Briefwechsel zwischen Arthur Schopenhauer und Johann August Becker. Leipzig, 1883.*  
*Briefwechsel zwischen Schopenhauer und Frauenstædt, Memorabilien.*

Un comité international vient de se fonder à Francfort-sur-le-Mein pour élever, à l'occasion du centenaire de Schopenhauer, qui aura lieu le 22 février 1888, un monument à sa mémoire. Ainsi s'accomplira cette prédiction que le philosophe s'adressait à lui-même :

Le monde m'élèvera un monument.

Le projet sera mis au concours entre les artistes de tous les pays. Dans une lettre adressée au *Times* (1), M. le professeur Noiré, l'un des promoteurs de l'entreprise, indiquait comment il concevait la composition de ce monument. C'était une opinion favorite de Schopenhauer qu'un buste convenait seul à un homme de pensée, « qui sert l'humanité, non avec la poigne, mais avec la tête. » Il conviendrait donc de lui dresser, à Francfort, son séjour préféré,

(1) *Times* du 9 octobre 1883.

en un endroit solitaire et ombragé, un buste colossal, et, de graver sur le piédestal, comme figures symboliques, d'une part la Philosophie de l'Inde, la Sagesse des Védas; de l'autre, la Pensée occidentale, que Schopenhauer, dans son système, a unies comme deux sœurs. Une lettre de M. Max Müller exprimait la confiance que cet appel de M. Noiré trouverait écho en Angleterre, et un *leading article* du *Times* (1) rappelait en quelle haute estime Schopenhauer tenait le caractère anglais. C'est en effet de ce pays que sa réputation a commencé à se répandre, avant même qu'il fût connu de ses compatriotes : le public allemand, auquel il faut en toutes choses le temps de la réflexion, a mis trente ans à l'apprécier. Nous pourrions rappeler à notre tour combien Schopenhauer s'est inspiré du génie français, de nos auteurs du xviii<sup>e</sup> siècle et de nos physiologistes du xix<sup>e</sup> (2). Ce n'est que par sa langue et, en partie, par sa métaphysique qu'il appartient à l'Allemagne. « La patrie allemande, avait-il coutume de dire, n'a pas fait de moi un patriote. » Il expliquait dans l'introduction de sa thèse d'étudiant pourquoi il ne s'était pas engagé en 1813 : *Patriamque mihi Germania esse majorem*. Aussi les susceptibilités nationales les plus ombrageuses n'ont point empêché des hommes éminens de divers pays de répondre à l'appel de M. Noiré. Dans ce comité, la France sera représentée par M. Renan, l'Inde par un rajah, Rámpál-Sing. Nulle adhésion ne pouvait être plus flatteuse pour un philosophe dont la vraie patrie serait plutôt sur les bords du Gange que sur les rives brumeuses du Mein et de la Sprée. Mais, comme le disait le sceptique et irrévérencieux Jacquemont, « l'absurde de Bénarès et l'absurde de l'Allemagne n'ont-ils pas un air de famille? »

Le moment serait d'autant mieux choisi pour élever un buste à Schopenhauer que sa philosophie, ainsi qu'il l'avait prévu, semble célébrer cette « courte fête entre deux longs espaces de temps où elle serait maudite comme un paradoxe ou mésestimée comme une trivialité. » Ce n'est pas que son système menace de devenir jamais populaire. Schopenhauer ne s'étonnait pas de voir le public de son temps se jeter avec avidité sur les *Mémoires de Lola Montès* et négliger le *Monde comme volonté et comme représentation*, qui, d'après l'auteur, exige au préalable, pour être clairement compris, d'abord une connaissance approfondie de Kant, ensuite une longue méditation du divin Platon, puis une initiation aux livres saints et à l'antique sagesse de l'Inde, enfin, outre cette laborieuse prépara-

(1) *Times* du 9 octobre 1883.

(2) *Schopenhauer et la Physiologie française*, par M. Janet. (*Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> mai 1880.)

tion, une lecture infiniment exacte et attentive de son œuvre entière, assidûment répétée deux fois. Aussi prévoyait-il que « plus d'un de ses lecteurs offrirait son livre relié en chagrin à une amie savante, qui le mettrait sur sa toilette, » ou que, pis encore, ce prétendu lecteur « s'appliquerait à le critiquer, » Mais ce qui est devenu populaire dans l'œuvre de Schopenhauer, ce sont les pages du moraliste, le profond chapitre de la métaphysique de l'amour, ses boutades acrimonieuses contre les femmes et la doctrine pessimiste répandue à travers tous ces écrits : comme autrefois pour Byron et le byronisme, la mode s'en est mêlée, et l'on voit un certain dilettantisme de la douleur du monde, un certain dégoût métaphysique de la vie, un platonique renoncement aux illusions de l'amour se peindre sur des visages éclatans de jeunesse et de fraîcheur. Le nom de Schopenhauer est dans toutes les bouches ; on le commente dans les chaires de philosophie, on le cite dans les salons. La littérature qui traite de son œuvre et de sa personne s'augmente chaque année, presque chaque mois. Sa correspondance avec Auguste Becker, récemment publiée, a été lue avec intérêt en Allemagne. Ce petit livre nous offre l'occasion de revenir sur une figure familière, l'une des plus originales dans l'histoire de la philosophie. Nous voudrions, à propos de ce pessimisme aujourd'hui si répandu, en marquer chez son fondateur la sincérité, les conséquences pratiques qu'il en a tirées, ainsi que les contrastes que présentent sur ce point sa doctrine et sa destinée.

## I.

La querelle toujours pendante entre l'optimisme et le pessimisme, qui nous a valu tant de belles pages (1) et de si beaux vers, cette querelle est une de celles qu'on ne peut vider que sur le pré les armes à la main, car la question est, à proprement parler, insoluble et ne s'éteindra qu'avec la race humaine. Être optimiste ou pessimiste, comme l'établit M. Maudsley dans sa *Pathologie de l'esprit*, c'est, avant tout, affaire de tempérament ; or on ne saurait persuader à un tempérament qu'il a tort. Les mêmes aspects de la nature éveillent en nous des images gaies ou tristes, selon notre changeante humeur, qui résulte elle-même de notre constitution intime. Tel homme, par une nuit fourmillante d'étoiles, devant une vaste étendue de mer, ou une montagne aux pics inaccessibles, blan-

(1) Il est superflu de rappeler aux lecteurs de la *Revue* l'étude que M. Caro a consacrée au pessimisme, le *Pessimisme au XIX<sup>e</sup> siècle*, Leopardi, Schopenhauer, Hartmann ; Hachette, 1879.

chis par les neiges, songe à la faiblesse de l'être perdu dans cette immensité, à l'étendue de ses désirs et aux bornes de sa destinée; pris d'angoisse et de vertige, il s'écrie : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie ! » Il aperçoit la vie qui s'écoule comme un torrent, entre des tombeaux et des ruines, sous un ciel d'orage. Tel autre, devant le même spectacle, ne songe qu'à fumer paisiblement sa pipe, en rêvant à ses affaires ou à ses plaisirs. Par une matinée de mai, un passant cueille une fleur et en orne sa boutonnière; mais le poète gémit : « Quand j'aperçois le plus jeune bouton de rose, je le vois en esprit s'épanouir dans une pourpre douloureuse, puis pâlir et se dessécher sous les vents, partout j'aperçois un hiver déguisé. » Même diversité de goûts et d'humeur à l'égard de nos semblables : ceux-ci s'étudient avec le même zèle à chercher des occasions de les haïr que ceux-là des raisons de les aimer : les premiers se donnent la tâche facile de découvrir, même chez les meilleurs, des faiblesses et des ridicules; les seconds, optimistes bienveillants, s'appliqueront à signaler, jusque chez les créatures les plus dégradées, quelques traits qui les relèvent. Des sentimens si opposés se rencontrent en chacun de nous, soit que, jeunes et riches d'espérance, nous voyions l'avenir teint de rose, soit que, courbés sous le poids des chagrins, ou pliant sous le faix des années, nous jetions autour de nous des regards assombris par la pensée de la mort voisine. Selon l'âge et selon l'heure, selon l'état de notre bile et la circulation de notre sang, selon que le ciel se voile ou s'éclaire, selon la vertu d'un breuvage, selon la gaîté d'un repas, selon que le monde nous caresse ou nous offense, selon qu'une saine activité nous entraîne vers le monde extérieur, ou que nous nous laissons aller à un triste retour sur nous-mêmes, l'univers nous apparaît tantôt sous de noires couleurs, tantôt dans des teintes suaves, et pourtant cet univers reste le même : c'est nous qui changeons.

Les habitudes de l'intelligence, le penchant de l'esprit, nous inclinent aussi vers l'un ou l'autre pôle de l'optimisme ou du pessimisme. Les esprits abstraits, systématiques, à idées générales, frappés de la marche de l'humanité prise en son ensemble, des résultats accumulés de la science et de ses applications, font de l'homme un dieu et de la théorie du progrès une religion : à ceux, au contraire, qui ne sauraient perdre de vue la réalité journalière qu'ils ont sous les yeux, qui considèrent, non plus l'ensemble, mais le détail, non plus l'homme, mais les hommes, chaque homme en particulier, qui voient ce pauvre dieu incapable de se maintenir seulement dans une humeur satisfaite, et, à travers la variété des circonstances et des temps, en proie aux mêmes misères, tourmenté des mêmes passions, à ceux-là, aussi bien que la jeunesse et l'épa-

nouissement, la décadence et la mort apparaissent comme une loi d'airain de la nature immuable en sa féconde diversité.

Cette double disposition au pessimisme, on la trouve chez Schopenhauer, nourrie par la méditation, développée par tous les dons d'un esprit supérieur. Des germes de folie héréditaire étaient en lui : parmi ses ascendans paternels, plusieurs moururent fous, son père se tua, dit-on, dans un accès d'humeur noire. L'antipathie que, dès son jeune âge, il manifestait à l'égard de sa mère, *authoress* intarissable, bel esprit de salon, toujours amusée, du naturel le plus optimiste, prenant toutes choses en bonne part, interprétant tout à bien, cette antipathie tenait justement à des contrastes de caractère. Johanna reprochait à son fils une éternelle plainte sur les maux inévitables. Irascible, soupçonneux et sombre, hanté d'appréhensions et d'angoisses sans cause, il s'imaginait parfois qu'il allait mourir.

Le temps où s'écoulait sa jeunesse était bien propre à lui fournir des alimens de pessimisme. Il naquit à la veille de la révolution française, le 22 février 1788. Un monde finissait, s'abîmait dans le sang. A ce bouleversement succédait en Europe une période de carnage organisé, une savante boucherie, réglée par le premier tacticien du monde. Robespierre et Bonaparte lui apparurent comme des fléaux de l'humanité, des tueurs d'hommes, et pourtant il ne croyait pas qu'ils fussent plus mauvais que le premier venu, chacun ayant le même venin, la même morsure toujours prête, mais seulement moins d'occasions, moins de puissance.

Il suivit dès son enfance ses parens à travers l'Europe, et couvrit bientôt ses manuscrits d'amères réflexions. La chaise de poste traversait de vertes campagnes, des horizons rians fuyaient au loin, mais voici qu'au tournant de la route il apercevait une mesure, et sur le pas de la porte, un paysan hâve. Cette vue lui ôtait tout plaisir. En 1804, il visita Lyon : de quelles atrocités ces places et ces rues avaient été le théâtre ! Pas un habitant qui n'eût à pleurer la mort violente de quelqu'un des siens. A Toulon, il vit le bagne et ses milliers de forçats. Dans les vastes cités il passait devant les repaires du vice et du crime, parcourait avec une pitié qui lui serait le cœur les maisons de fous, croyait entendre à la porte des hôpitaux les cris des patients et la plainte des moribonds. Dans les rues il voyait de maigres haridelles fouaillées avec une brutalité révoltante. Des riches rongés d'ennui filaient en équipage devant des pauvres dévorés d'envie, suant la misère. Tant de luxe étalé ramenait sa pensée vers un peuple de prolétaires, enfermés dans des ateliers désolés et malsains, voués à quelque tâche abrutissante. Ces pieuses dames qui sortaient du sermon les yeux bais-

sés ramenaient aussitôt sa pensée vers tant de créatures nécessaires en Occident pour sauvegarder la dignité du mariage et la pureté du foyer. Et chaque matin le journal lui apportait l'histoire de la veille, pas un jour ne s'écoulait, pas une heure, pas une seconde, où il n'y eût, en quelque coin de la terre habitée, des souffrances et des injustices sans nom, des vols, des ruines, des incendies, des pillages, des noyades, des pendaisons, des guerres et des pestes exerçant leurs ravages. Et l'histoire de chaque siècle ne diffère en rien de l'histoire de chaque jour. Les vents chassent les nuages et leur donnent mille formes bizarres et capricieuses, mais ce sont toujours les mêmes nuages et toujours les mêmes vents; et de même l'histoire est toujours la même: tout n'y est, sous mille formes, que confusion, absurdité, méchanceté, cynisme, hypocrisie. Est-il sûr seulement qu'une religion dont la morale est aussi pure que celle du christianisme ait causé parmi les hommes une amélioration morale bien décisive? Que d'atrocités commises en son nom! Il se demandait si l'antiquité avait rien produit qui surpassât en horreur les croisades, les guerres de religion, les auto-da-fé, les massacres du duc d'Albe, les bûchers de Genève et de Rome, l'extermination des peuples d'Amérique. Et le monde des vivans lui apparaissait comme un hideux chaos qui n'a pas été débrouillé et ne le sera jamais...

Telles étaient les ténébreuses pensées qui hantaient le jeune philosophe élégant et cultivé, qui le suivaient jusqu'au milieu des têtes mondaines, jusque dans le joyeux tourbillon d'un bal. Tandis que les couples valsaient, il priait la personne qu'il avait invitée de s'asseoir auprès de lui, il raisonnait avec elle des effets et des causes et l'obligeait à convenir que tout est pour le plus mal dans le plus mauvais des mondes possibles.

Cette préparation de Schopenhauer au pessimisme est un pâle pastiche de la vocation du Bouddha dans sa poétique légende. Çakya-Mouni, fils de roi, élevé dans l'enceinte d'un palais, n'a jamais connu de la vie que des images pompeuses et riantes. A ses premières sorties, il rencontre successivement un vieillard décrépît, un malade accablé de maux, et un mort. Il se fait expliquer ces aspects désolans de l'existence, réfléchit sur l'universelle illusion des hommes, et va vivre en anachorète dans une forêt, pour fonder la religion du renoncement à tout. Schopenhauer ne s'est point retiré dans une forêt et n'a point donné l'exemple du renoncement à tout. Mais c'est sur ce fond de pessimisme convaincu que sa philosophie se déroulera. Ce qui la distingue tout d'abord, c'est l'antipathie profonde pour le monothéisme hébraïque et islamique. Loin d'assigner à l'intelligence la première place, il la considère comme purement physique, intimement liée au cerveau, subordonnée à la volonté

partout active, ouvrière infatigable de créations et de métamorphoses sans fin, Cette volonté dont l'essence métaphysique nous échappe, nous apparaît dans le monde des phénomènes divisée avec elle-même, ne produisant que lutte et souffrance. D'une main invisible elle nous pousse comme un troupeau. C'est elle que nous ressentons en nous-mêmes, sous forme de désir, par conséquent de besoin, par conséquent de douleur sans trêve, elle qui, n'ayant nul souci de notre bien ou de notre mal, nous livre à tous les hasards.

Sur la foi de pareilles prémisses, on serait tenté d'inscrire à la première page de l'œuvre de Schopenhauer les mots de l'Enfer du Dante : « Quittez toute espérance. » C'est aussi la conclusion que certains disciples en ont tirée, exagérant, comme M. Bahnsen, par exemple, son pessimisme « dans un misérabilisme du désespoir, où la vie n'est qu'un enfer sans issue ; la connaissance, un piétinement sur place dans un cercle de contradictions sans fin (1). » Mais le pessimisme de Schopenhauer se dérobe à ce résultat extravagant, et l'auteur en a tiré pour son propre usage toute une philosophie du bonheur.

## II.

On ne saurait nier qu'il n'y ait dans le pessimisme, pris comme les amers, à petite dose, une doctrine fortifiante, propre à développer le courage viril. Il convient à ceux qui ont une idée trop haute de la divinité, et envers cette idée un respect trop profond pour supposer qu'une providence spéciale préside à de misérables querelles de fourmis âpres et vaniteuses. Il nous invite à compter sur notre propre valeur, il tient notre vigilance en éveil et nous prodigue, dans un monde où tout est péril, de salutaires avertissements. Il nous présente enfin l'adversité comme un état normal, et si nous échappons aux pires catastrophes, il nous excite à jouir d'autant plus des moindres biens qu'ils doivent nous paraître plus exceptionnels. « Car n'est-il pas plus agréable, a dit Bacon, de posséder un gracieux dessin sur un fond triste et solennel, que d'avoir un dessin sombre et mélancolique sur un fond aux couleurs claires et tendres? »

C'est la philosophie du bonhomme Sénèque, si gaîment exposée par Scapin : « Promener son esprit sur tous les fâcheux accidens que l'on peut rencontrer, .. et ce qu'on trouve qui n'est point arrivé, l'imputer à bonne fortune. » C'est aussi la philosophie du bonhomme Aristote, auquel Schopenhauer emprunte sa règle fondamentale de

(1) Hartmann, *l'École de Schopenhauer*. (*Revue philosophique*, août 1883.)



prudence et de sagesse : pour ne pas être très malheureux, la condition absolue, c'est qu'on ne désire pas être très heureux. Tout bonheur, en effet, est d'essence négative et consiste en l'absence de peine. Loin d'aspirer à des félicités impossibles, que tout acte et toute pensée soient destinés à prévoir et à parer des dangers imminens, car toute la science du bonheur consiste à se forger une cuirasse d'or contre les maux de la vie. Que chaque journée à peu près tranquille soit considérée comme une victoire, mais gare au lendemain et que l'on s'arme de précautions ! Et si vous ne trouvez autour de vous aucun sujet d'inquiétude, que cette tranquillité même commence à vous inquiéter, c'est qu'il se trame dans l'ombre quelque conspiration contre votre repos. De là les précautions infinies dont notre philosophe s'entourait et dont on peut lire le minutieux détail dans sa correspondance et chez ses biographes. Une délibération approfondie précédait chacun de ses actes ; il s'efforçait d'en mesurer les conséquences proches ou lointaines. S'il s'agissait de choisir une résidence, entre mille autres soins il s'informait si la ville était pourvue d'un bon dentiste, puisque, en fait de maux de dents, Aristote et Sénèque ne sont d'aucun secours.

A l'égard de ses semblables, il prenait les mêmes mesures qu'un voyageur au milieu d'une contrée infestée de bandits, ou qu'un médecin dans un hôpital de cholériques et de pestiférés, gardant toujours ses armes chargées, ne portant à ses lèvres que le verre qui lui appartenait en propre. Il soupçonnait ses proches, ses amis, son éditeur. Sans doute, il faut croire aux sentimens d'honneur d'un chacun, mais qu'on ait soin de lui en faciliter l'exercice. Grâce à son énergie, il sauva sa fortune compromise par la faillite d'un banquier. Il tenait à l'argent pour l'indépendance qu'il assure. Point de tranquillité possible si l'on ne peut se réveiller chaque matin en s'écriant : « Ce jour est à moi ! »

Ses règles et remarques touchant le monde témoignent de son insociabilité d'humeur :

Cachez soigneusement votre supériorité, crainte de vous faire des ennemis.

Un moyen de plaire, c'est de laisser chacun parler de soi. La conversation languit-elle, interrogez encore, donnez un peu d'eau à la roue et pensez à autre chose.

Un entretien qui ne roule ni sur des intérêts personnels, ni sur la médisance, consiste d'ordinaire à échanger des lieux-communs avec une extrême satisfaction.

Si telle opinion vous blesse par sa sottise, à quoi bon la redresser ou seulement y contredire ?

Que le ton naturel de votre langage soit celui d'une ironie calme et soutenue.

Fuyez toute intimité, si vous ne voulez vous livrer à que que traître. Restez toujours « boutonné, » tenez les gens à distance.

Payez votre dette envers le monde en coups de chapeau.

C'est aux maîtres de la politesse moderne, fort éloignée de l'antique urbanité, c'est aux pères jésuites que Schopenhauer était allé demander un complément de science sur l'art de se conduire prudemment dans le monde. Il a traduit avec un soin extrême l'œuvre du père Balthazar Gracian : *Oraculo, manual y arte de prudencia*. Aucun conseil n'est à dédaigner lorsqu'il s'agit d'apprendre à vivre avec les hommes, ces bêtes hargneuses, qu'il faut toujours caresser et flatter du sourire et du geste.

La misanthropie de Schopenhauer ne vient pas, comme celle d'un Alceste, de la sensibilité déçue, de l'idéal cruellement blessé. Elle ne s'explique point par cette pensée : « Quiconque n'est point misanthrope à trente ans n'a jamais aimé les hommes. » A l'espèce humaine Schopenhauer préfère décidément l'espèce canine. C'est, il est vrai, sur la pitié que repose sa morale pessimiste : les souffrances qu'il rencontre, il les soulage, il lèguera toute sa fortune à une institution de charité, mais il ne perd jamais de vue la méchanceté des hommes, foncière et incurable. S'il se plaît à constater entre les intelligences des distances sidérales, il lui semble que presque tous les hommes se rapprochent par les vices du cœur.

Santé, repos d'esprit, ces biens suprêmes, il s'attachait de toutes ses forces à les préserver de toute atteinte; plus on a de désirs et de besoins, plus on court au-devant des embarras et des déceptions de tout genre; aussi avait-il disposé sa vie de la façon la plus régulière, rarement il en rompait la monotonie. Ses habitudes étaient en quelque sorte mécaniques. Chaque jour, par le beau temps, ou sous l'averse, on voyait dans les rues de Francfort un passant de taille moyenne, les yeux bleu clair, extraordinairement espacés, les favoris d'un ton roux, la bouche sardonique, vêtu avec le soin d'un acteur qui entre en scène, mais d'une élégance légèrement surannée, une épingle d'émeraude piquée dans sa chemise. Il courait plutôt qu'il ne marchait, comme s'il avait hâte de sortir de la ville, puis il s'engageait dans quelque sentier, au milieu de la campagne déserte; son chien bondissait au loin. Tout à coup il s'arrêtait, frappait violemment le sol avec sa canne, grommelait entre ses dents des mots inarticulés, rappelait son compagnon d'un coup de sifflet strident, et rentrait du même pas leste et rapide.

Nul bonheur, nulle sérénité possibles, tant que l'homme s'attache

à la réalité, toujours inquiète, toujours décevante, sans cesse tourmentée par les vœux stériles, par les désirs inassouvis. La fuite, ne fût-ce que pour quelques heures, est une condition essentielle de paix et d'affranchissement. Et dans des pages désormais classiques, Schopenhauer indique le vrai refuge, l'art, la contemplation du Beau. « La vie, dit-il, n'est jamais belle, il n'y a que les images de la vie qui soient belles. » Même les réalités les plus tristes revêtent dans ce miroir enchanteur une douceur singulière. Il passa des heures saintes dans la galerie de Dresde et les musées d'Italie. Mais pour lui, l'art divin, c'est la musique, « fleur céleste qu'un ange compatissant a plantée sur ce sol de misère et de lamentation. » Lorsqu'il entendait une symphonie de Beethoven, il tenait les yeux fermés depuis la première mesure jusqu'au dernier accord. Il y écoutait frémir « toutes les passions, toutes les émotions humaines : joie, tristesse, haine, amour, effroi, espérance, avec des nuances infinies, comme dans un monde d'esprits aériens. » Puis il quittait aussitôt la salle pour demeurer le plus longtemps possible sous l'influence de ces purifiantes harmonies.

A défaut de conversation avec des esprits journaliers, qui peuplent l'univers de leurs pensées mesquines, il vivait en commerce intime avec les grands esprits de tous les temps. Il estimait que, si l'on n'a pas lu les auteurs déjà anciens, on n'a aucune raison de leur préférer les nouveaux, et qu'il y a, hélas ! aussi peu de bons livres que de grands esprits. On voyait dans sa bibliothèque, à côté des œuvres scientifiques les plus récentes, les livres sacrés de l'Inde, les mystiques du moyen âge et les poètes. Dans chaque littérature, il avait ses auteurs favoris. Pour la France, c'était Rabelais, Voltaire, Helvétius. « Lisez Helvétius, écrivait-il à son disciple Frauenstädt, le bon Dieu vous pardonnera, car il lit lui-même Helvétius. » Chaque soir, il faisait ses dévotions dans l'Oupneckhat. « Un jour, dit Frauenstädt, il me montra le livre de Johannes Secundus *sur les Baisers*, et disserta sur les différentes sortes de baisers. »

Il poursuivait avec passion l'étude de l'existence et de la pensée humaines jusque dans leurs sources les plus cachées : « Ma vie, écrivait-il de Dresde en 1816, est un breuvage à la fois doux et amer... C'est une acquisition continuelle de connaissance. Le résultat de cette connaissance est triste et écrasant ; mais, pénétrer la vérité, cela me remplit de joie et mêle toujours cette douceur à cette amertume, étrangement. »

Si l'on veut comprendre ce sentiment de douceur que donne la connaissance de la vérité, que l'on s'arrête tout au fond de la galerie du Louvre devant un petit tableau de Rembrandt, le *Philosophe en méditation*. Cette toile est large comme la main et vous parle de l'Infini. Dans une salle voûtée, près d'une fenêtre aux vitraux

plombés, que le crépuscule inonde de chaudes lueurs, est assis, un vieillard dont le front baigne dans la lumière. Tout est paix et silence, profonde quiétude. Vieux Faust apaisé, le philosophe médite devant le livre ouvert sous ses yeux : « Au commencement était le Verbe... Non, au commencement était la force,.. au commencement était l'action. »

Cette paix céleste qui respire dans l'œuvre du maître hollandais, et qui donne la sensation d'une page de l'*Éthique*, Schopenhauer la goûtait dès sa jeunesse. En 1813, tandis que les armées d'Europe se canonnaient et s'entr'égorgeaient, retiré dans la petite ville de Rudolstadt, au fond d'une vallée tranquille, il composait, au second étage de l'auberge du Chevalier, son traité de *la Quadruple Racine de la raison suffisante*, et gravait, dans l'embrasure de la fenêtre, cette inscription que des disciples enthousiastes ont depuis soigneusement recueillie :

Arth. Schopenhauer majorem anni 1813 partem in hoc conclave degit.  
Laudatur domus longos quæ prospicit agros.

Tel encore on nous le montre dans sa chambre d'étude à Francfort, comme le Saint Jérôme d'Albert Dürer dans sa cellule solitaire. Il écrit et médite entre le buste de Kant et la statue dorée de Bouddha; son chien Atma dort à ses pieds, étendu sur une peau d'ours blanc.

Il atteignit de bonne heure le but de sa vie, ayant terminé à vingt-neuf ans son grand ouvrage, *le Monde comme volonté et comme représentation*, composé à Dresde de 1814 à 1818, et qui parut en 1819. C'est une exception remarquable à cette règle d'après laquelle une grande œuvre est le fruit mûr de la seconde moitié de la vie. On n'oserait affirmer que Schopenhauer ait résolu l'énigme du monde, que sa métaphysique échappe à la condition inhérente à toute métaphysique, qui est de ne produire que des déplacements d'ombre. Mais il se distingue par d'admirables qualités de style. Rien qui rappelle moins le style de Kant, hérissé de propositions incidentes, et presque illisible sans le secours d'un écran qu'il faut promener sur toutes les parenthèses, ou le style de Spinoza, mort comme la langue dont il s'est servi. L'ensemble de son œuvre est aussi vaste et imposant que le détail en est délicatement ouvragé. C'est un sombre miroir du monde dont le cadre étincelle de pierreries. Or il y a une douceur plus grande encore que celle de connaître la vérité triste et amère, c'est de l'exprimer en un si beau langage. Comme il n'y aurait rien de plus accablant que la découverte de notre médiocrité, « si, déchirant les voiles de l'illusion et de l'amour-propre, elle venait à nous apparaître pétri-

fiante comme une tête de Gorgone, » il n'est pas de plus inépuisable source de volupté que la conscience d'un grand talent. « Le mérite, a dit Montesquieu, console de tout. » Il semble que l'on soit à tout jamais délivré du pessimisme quand on l'a si magnifiquement exprimé.

Sentiment de sa propre valeur et d'une grande œuvre accomplie, pure conscience intellectuelle, intime certitude de n'avoir jamais dit que la vérité, sans réticence ni subterfuge, quelle satisfaction souhaiter au-delà ? Il est des hommes qui, une fois leur œuvre achevée, se dispenseraient même de la signer, heureux de laisser à la vérité, qu'ils ont servie, la majesté de son caractère impersonnel. Cela ne suffisait point à Schopenhauer. Il méprisait les hommes, les traitait de bipèdes. Mais ce dédaigneux ne pouvait se passer de l'admiration des bipèdes. Quelle ne fut pas sa stupeur quand il vit que son livre, une fois publié, demeurait enseveli dans les catacombes de la librairie ! Pour expliquer le silence qui régnait autour de son œuvre, il s'imaginait que nuitamment, dans de secrets concilia-bules, les professeurs de philosophie s'étaient donné le mot pour ne jamais prononcer son nom. Pris d'accès de fureur, comme un lion en cage il secouait, en rugissant, les barreaux de sa prison. Mais la foi invincible qu'il avait en son génie apaisait sa colère. C'était une de ses pensées familières que la vanité, toujours inquiète et incertaine de sa propre valeur, va quêter de porte en porte, éperdument, le compliment et la louange, tandis que l'orgueil, sûr de lui-même, se nourrit de solitude et de silence. Les années succédaient aux années ; il savait que l'heure réparatrice viendrait un jour : il attendait.

### III.

Sa juste attente ne fut point trompée. En 1844, on lui remit une lettre signée du nom inconnu de Becker. L'auteur de cette lettre lui exposait dans les termes les plus flatteurs comment, après avoir lu Kant sans y trouver ce qu'il cherchait, il allait renoncer à la philosophie, comme à l'étude la plus vaine, lorsque les *Deux Problèmes fondamentaux de l'éthique* lui étaient tombés entre les mains. Il s'était ensuite jeté sur l'œuvre entière du maître et sollicitait comme une aumône la permission de lui soumettre quelques doutes qui provenaient assurément de la faiblesse de son entendement.

C'est la marque d'un esprit judicieux et d'un sens critique aiguë que de découvrir ainsi la valeur d'une œuvre inconnue, d'oser admirer un auteur dont le nom n'est cité dans aucun dictionnaire et dont les journaux n'ont jamais parlé. Magistrat de profession,

Becker était de sa personne un petit homme maigre, légèrement voûté, aux traits fins, à l'air humoristique, *eine fröhliche rheinische Natur*, une joyeuse nature des bords du Rhin, attiré vers le pessimisme par ce goût des contrastes qui sollicite notre enthousiasme pour les idées les plus opposées à notre propre caractère. En guise de profession de foi pessimiste, le jovial Rhénan envoie à Schopenhauer ces vers désolés d'Henri Heine :

Mes yeux ont pénétré la structure du monde, et j'ai trop regardé, et beaucoup trop profondément, et d'éternels tourmens ont envahi mon cœur. Je regarde à travers les dures écorces de pierre des maisons des hommes et des cœurs des hommes, et je n'y vois que mensonge, et tromperie, et misère; sur les visages, je lis les pensées, beaucoup de mauvaises pensées. Dans la rougeur pudique de la vierge je vois frissonner l'ardeur d'un secret désir. Sur la tête superbe du jeune homme enthousiaste je vois plantée la coiffure à grelots. Je n'aperçois sur cette terre que figures grimaçantes, qu'ombres malades, et je ne saurais décider si elle est une maison de fous, ou bien un hôpital.

Pour peu que l'on ait ouvert les ouvrages de Schopenhauer, on sait que, dans sa morale, à la violente volonté de vivre, à la guerre entre les individus, à la passion, à l'avarice, à la colère, à l'envie, à la soif des voluptés toujours plus ardente, au vice, à la méchanceté, enfin au suicide, expression dernière du déchirement de la volonté de vivre avec elle-même, il oppose la résignation, le renoncement, le triomphe sur le monde, l'ascétisme, le véritable abandon de soi, la mort du désir et de la volonté, fruit de la connaissance du monde et dernier terme de la sagesse. Mais on pourrait lui reprocher de n'avoir pas donné l'exemple de cette mort de la volonté dans l'ascétisme. Becker s'efforce de le défendre contre cette accusation : « N'avez-vous pas dit, maître, qu'il n'est point nécessaire que le saint soit un philosophe, non plus qu'il n'est nécessaire que le philosophe soit un saint ? N'avez-vous pas dit que l'ascétisme est un effet de la grâce ? Vous concluez du sacrifice et de l'immense effort qu'il coûte, au prix de ce combat ; mais, pour ceux qui sont encore plongés dans le désir et dans le vouloir, l'ascétisme, c'est le néant. Vous le considérez même comme superflu. Car, la justice et l'amour des hommes, pour ceux qui les exercent sans cesse, remplacent le cilice et le jeûne perpétuel. Enfin, votre philosophie se borne à exposer ce qui est, sans vaine ambition de prescrire ce qui doit être. » Schopenhauer n'en reste pas moins dans une infériorité marquée vis-à-vis d'un Kant ou d'un Spinoza. Kant est l'homme de l'impératif catégorique ; Spinoza, maître de ses passions, modéré dans la joie comme dans la tristesse, d'un entretien facile et bien-

veillant, même avec les humbles, élevé au-dessus des richesses et des honneurs, sans ascétisme, mais pour ainsi dire sans besoins, dévouant sa vie entière à la connaissance et à l'amour désintéressé de la vérité, Spinoza est le Sage incarné de l'*Éthique* (1). Tandis que la doctrine de Schopenhauer, dans sa partie sublime, a été pensée, rêvée, mais n'a pas été vécue.

Un autre passage de cette correspondance intéresse les historiens de la philosophie. Il s'agit de la théorie kantienne de l'*idéalité de l'espace et du temps*. Cette découverte capitale pour le problème de la connaissance, que notre esprit ne marche qu'appuyé sur les deux béquilles de l'espace et du temps, et que, s'il veut s'élaner d'un libre essor en plein absolu, il ne saurait éviter une chute de Phaéton, cette découverte qui enferme la métaphysique dans le domaine de l'inconnaissable et qui a consacré la gloire de Kant, Becker la signale à son maître, indiquée dans un passage des *Lettres du natif de Saint-Malo*, par Maupertuis (1752), passage que Voltaire a bien étourdiment raillé dans sa diatribe, d'ailleurs si spirituelle, du *Docteur Akakia*. Kant cite Leibniz parmi ses précurseurs, mais, à l'honneur de l'esprit français, il faut y joindre Maupertuis.

Les deux correspondans ne restent pas toujours sur ces hauteurs. En homme avisé, Schopenhauer consulte le juge Becker sur un procès où il est engagé, puis il lui soumet la préface de son *Éthique*, le priant de lui dire s'il « ne s'expose pas à une poursuite judiciaire, pour les chiquenaudes et les soufflets bien mérités qu'il applique à l'académie de Danemark, » laquelle avait osé écarter son mémoire. Il s'étonne enfin et s'indigne que Becker, auquel chaque paragraphe de sa philosophie est aussi familier que chaque article du code, et qui expose ses théories de vive voix à un petit cénacle d'amis réunis à Mayence, se refuse obstinément de la faire connaître au public. « Voudrez-vous donc mourir sans vous faire imprimer, lui écrit-il d'un ton navré, et faudra-t-il toujours vous compter parmi les apôtres muets ? »

Ce rôle d'évangéliste, c'est M. Frauenstædt qui le remplira avec un zèle sans égal, comme en témoigne la longue correspondance publiée dans la seconde partie des *Memorabilien*. On y peut suivre les progrès croissans de la doctrine, surtout durant les six dernières années de la vie de Schopenhauer, de 1854 à 1860; et l'on y peut voir comment un dogme commence. « Quand une pensée importante se produit dans le monde, elle y est accueillie froidement et avec défaveur. Peu à peu se réunit une petite troupe d'hommes extrêmement divers, mais qui s'accordent dans une tendance unique,

(1) Ueberweg, *Geschichte der Philosophie*, p. 81.

et en sont les premiers combattans et protecteurs. » Schopenhauer introduit ses nouveaux apôtres les uns auprès des autres : « Il me plaît beaucoup de les voir se visiter ; c'est sérieux, c'est grandiose ! Quand deux personnes sont réunies en mon nom, je suis au milieu d'elles. » Tous ses premiers disciples, il les attelle au chariot de sa renommée, assigne à chacun son nom et sa tâche. Il y a « l'archi-évangéliste, l'apôtre Jean, le *doctor indefatigabilis*, la Bonne Trompette, enfin le petit apôtre, le docteur Asher, qui a pour mission spéciale de réunir et de communiquer au maître tout ce qui s'imprime sur lui, tant en Allemagne qu'à l'étranger, et qui bientôt ne pourra suffire à cette besogne. Parmi ces disciples, quelques bons vieillards radotent, d'autres ne comprennent pas, mais « ils augmentent le cri de guerre. »

Les questions philosophiques tiennent peu de place dans les lettres adressées à Frauenstædt. En général, le maître écarte toute discussion de ce genre. Il lui déplaît qu'on pique dans ses livres les plus jolis passages, comme les amandes d'un gâteau, sans plus se soucier de la pâte qui les relie. Et lorsque Frauenstædt arrive, comme le famulus Wagner en bonnet de nuit et une lampe fumeuse à la main :

Zwar weiss ich viel, doch möcht' ich alles wissen,

solliciter de nouvelles explications sur la *chose en soi*, lui demander des nouvelles de *Monsieur de l'Absolu* et de *Mademoiselle l'Ame*, le maître répond irrité :

Ma philosophie ne parle jamais de *Wolkenkukuksheim*, la cité des coucous dans les nuages, où réside le Dieu des Juifs, mais de ce monde : c'est-à-dire qu'elle est immanente et non transcendante. Elle déchiffre le monde placé sous nos yeux comme des hiéroglyphes dont j'ai trouvé la clé dans la volonté. Elle montre l'enchaînement de toutes les parties. Elle dit ce qu'est le phénomène et ce qu'est la *chose en soi*, mais seulement dans leurs rapports réciproques. En outre, elle considère le monde comme un phénomène cérébral. Mais ce qu'est la *chose en soi*, en dehors de cette relation, je ne l'ai jamais dit, parce que je n'en sais rien...

Et enfin, je vous souhaite bon voyage pour *Wolkenkukuksheim*. Saluez le vieux Juif de ma part et de la part de Kant; il nous connaît.

Avec quelle vivacité il se peint dans ses lettres ! on croit l'entendre parler. Il n'a souci de dissimuler ni son humeur irritable, ni son besoin d'affection, ni la soif de notoriété, ni l'ambition de gloire qui le travaillent. Il est mécontent du train dont va



le monde, mais une légitime satisfaction de lui-même brille entre chaque ligne. Or il n'est pas de meilleur remède au pessimisme que le contentement de soi.

En regardant une de mes photographies avec attention, il me vint à l'idée que je ressemblais à Talleyrand. Je l'ai vu plusieurs fois en 1808. A quelques jours de là, je me trouvai à table à côté d'un vieil Anglais; après quelques mots échangés, il me dit en confidence: « Monsieur, dois-je vous dire à qui vous ressemblez? A Talleyrand, avec qui je me suis rencontré et entretenu souvent dans ma jeunesse... » Warnkœnig me dit beaucoup de choses flatteuses sur mon aspect extérieur, qui est, paraît-il, imposant.

A l'égard de ses contemporains, ses lettres débordent de mépris. Hormis Kant et Goethe, il n'est pas un nom célèbre en Allemagne qu'il ne traîne dans la boue. C'est tout un répertoire d'invectives, surtout à l'adresse des matérialistes. « Pourvoyeurs de clystères, lécheurs de lard, » sont, de tous les termes qu'il emploie, les plus adoucis. Il n'est plus ici question de règles de politesse du jésuite espagnol Balthasar Gracian. La grossièreté allemande se donne libre carrière. Il considérait la doctrine matérialiste comme intolérable, « fausse, absurde et bête, fille de l'ignorance, de la paresse, de la pipe, du cigare et de la manie politique, capable d'empoisonner à la fois la tête et le cœur. » Il voyait sortir de la poche des matérialistes « la loque rouge de leur république de salimbanques » et se réjouissait quand il apprenait qu'on avait suspendu leurs cours. Les autres professeurs de philosophie ne sont pas mieux traités. Un nom surtout inspire ses sarcasmes, le nom de l'usurpateur, qui est là devant son soleil, ce Hegel, « avec sa trogne de marchand de bière, de Caliban intellectuel. » Il recommande aux tuteurs de faire enseigner l'hégélianisme à leurs pupilles afin de les abrutir par là et de les dépouiller plus aisément de leur patrimoine. Quel n'est pas son triomphe! Les hégéliens maintenant se convertissent en foule, il rejette dans l'ombre ce rival abhorré, qu'il voudrait ressusciter pour le rendre témoin de ses éclatans succès.

Ses ouvrages étaient l'objet de polémiques passionnées. Il s'accommodait également du blâme et de la louange. Les journaux ne servaient, selon lui, qu'à donner le coup de cloche. Ce qui importe, ce n'est pas l'opinion des journalistes, c'est que votre nom ne soit pas passé sous silence. Apprenait-il qu'un pasteur ou un capucin tonnait contre lui du haut de la chaire: « Parfait! parfait! » s'écriait-il. C'était ajouter à ses ouvrages l'attrait du fruit défendu.

Frauenstædt l'invitait un jour à solliciter une décoration, un fauteuil d'académie. « Je vous remercie, lui répond-il, pour les dis-

inctions honorifiques que vous me souhaitez... Soyez bien tranquille, le mérite et *l'ordre pour le mérite* ne s'accordent point si aisément... On ne peut servir en même temps le monde et la vérité. Aussi, s'il pleuvait des croix, aucune ne tomberait sur ma poitrine.» Quant à cette académie de Berlin, où règne la mémoire de Leibniz, le père de l'optimisme, l'inventeur des monades, de l'harmonie préétablie et de *l'identitas indiscernibilium*, elle l'avait dédaigné tant qu'il était obscur. Et maintenant qu'il était célèbre, on voudrait peut-être, grâce à son nom, relever le prestige de cette assemblée. Et de quelle académie sont sorties les œuvres de Corrège, de Shakspeare et de Mozart?.. On est étonné, après cela, de voir Schopenhauer signer un de ses livres : *Membre de l'Académie royale de Norvège*.

Sa renommée s'étendait comme un incendie. De tous côtés, les nouveaux disciples accouraient, de Vienne, de Londres, de Russie, d'Amérique, hommes du monde, négocians, agriculteurs, officiers, jeunes dames nobles qui lui envoyaient des billets doux et le prenaient pour objet de leurs poétiques épanchemens. « Quand je songe, écrivait-il, quelle action profonde ma philosophie produit chez des profanes, des gens d'affaires, et même des femmes, il me vient, sur le rôle qu'elle jouera en 1900, des pensées que je ne puis vous écrire et que vous pouvez imaginer vous-même. » Des dévots le lisaient comme une Bible, des vieillards mouraient en prononçant son nom. Des peintres se disputaient l'honneur de le peindre pour la postérité. On sollicitait des audiences : « Ces jours derniers est venu un certain docteur K. Il entre, me regarde fixement, si bien que je commençais à avoir peur, et se met à crier : « Je veux vous voir, il faut que je vous voie, je viens pour vous voir ! » Il témoigne le plus grand enthousiasme. Ma philosophie, dit-il, lui a rendu la vie : c'est charmant ! — J'ai reçu la visite de B... En prenant congé de moi, il m'a baisé la main. J'en ai crié d'effroi. — R. m'a baisé la main en partant. C'est là une cérémonie à laquelle je ne puis m'habituer et qui fait sans doute partie de ma dignité impériale. » Les heures que l'on passait près de lui comptaient parmi les plus belles de l'existence. Des étudiants, le sac au dos, partaient en pèlerinage pour Francfort, comme autrefois pour Weimar. On venait s'asseoir à la table de l'hôtel qu'il fréquentait. Tous les yeux étaient fixés sur lui. Il s'animait en causant (1), riait avec éclat : on l'écoutait de loin, on se plaisait à le regarder manger. Car ce n'est point la vérité qui intéresse le vulgaire, ce sont ceux qui la disent.

(1) M. Challemeil-Lacour nous a donné ici-même un piquant récit de ces brillante et étranges causeries. (*Revue* du 15 mars 1870.)

Quand arrivait sa fête, ce n'était que fleurs fraîches, cadeaux précieux, complimens et petits vers. Il remerciait tout ravi, il oubliait que dans, cette vallée de lamentations, loin de célébrer l'anniversaire de notre naissance comme un jour de fête, il faut le pleurer comme un jour de deuil.

Il vantait à ses disciples le bonheur de la vieillesse, délivrée de ce tourment d'amour qui assombrit nos jeunes années et les couvre d'un voile de mélancolie. Il s'était efforcé de se prémunir contre le danger : le *Feminam cave* brillait dans son esprit en lettres flamboyantes. Dès sa tendre jeunesse, une intuition précoce lui dictait cette pensée : « Les tentations de la sensualité, considère-les en souriant comme la secrète embûche qu'un mauvais génie trame contre ton repos. » Relevant cette inscription de la petite maison de Pompéi : *HEIC HABITAT FELICITAS* : « Combien, remarque-t-il, elle est attrayante pour celui qui entre ! mais combien ironique pour celui qui sort ! » Il n'était point dupe, cela ne l'empêcha point d'être victime. Il aspirait à l'ascétisme d'un saint Bruno et d'un saint François d'Assise, mais il avait le tempérament d'un Brigham Young et d'un Auguste Le Fort, et jamais philosophe ne donna plus de coups de canif à un système qui ne vise à rien moins qu'à l'extinction du monde par la virginité volontaire. Un jour, à Weimar, encore adolescent, il fut saisi de tels transports à la vue d'une actrice plus âgée que lui de dix ans, qu'il déclarait à sa mère qu'il l'épouserait, quand bien même il la trouverait cassant des cailloux sur la route. Une affaire galante, à Dresde, le mit dans un grand embarras. En Italie, non content d'admirer le beau, il eut encore maille à partir avec les belles. Aussi saluait-il la vieillesse qui venait l'affranchir de cette instructive, mais affligeante corvée. Les femmes, désormais, ces officines de déboires et de discordes, le laissaient indifférent ; même il les trouvait toutes laides, sans exception aucune. A quoi tient leur beauté ? A l'illusion fragile de notre désir : « Vous dites, mon digne ami, écrit-il à Frauensædt, vous dites qu'une jeune femme accomplie est plus belle qu'un homme accompli. Vous confessez par là votre instinct avec une naïveté extraordinaire : tous les vrais connaisseurs de la beauté souriront ou se moqueront de vous. Les choses ne se passent pas autrement pour l'espèce humaine que pour toutes les autres espèces animales, pour le lion, le cerf, le paon, le faisan, etc. Attendez d'être à mon âge et vous verrez quelle impression vous laisseront ces petites personnes... »

Il n'avait pas non plus d'illusions sur la gloire : « La gloire est une existence dans la tête des autres, c'est-à-dire sur un misérable théâtre, et le bonheur qu'elle procure n'est que chimère : la société la plus mêlée se trouve réunie dans son temple, soldats, ministres,

charlatans, bouffons, millionnaires... et tous ceux-là trouvent plus d'*estime sentie* que le philosophe qui ne la trouve que près d'un petit nombre, car tous les autres n'ont pour lui qu'une *estime sur parole*. » Mais comme il la caressait, cette chimère ! à travers ses boutades, que de joie dans ses lettres ! Il se surprend à rimer un couplet de chanson, « et vogue la galère ! » Sur le fond ténébreux de sa philosophie, la gaieté de ses lettres se détache comme l'allegretto d'un menuet après une marche funèbre.

Tout ébréché, tout élopé sous les coups de la maligne fortune, l'incorrigible Pangloss s'en allait rabâchant que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Ce n'est pas qu'il en fût au fond absolument convaincu, mais l'ayant dit une fois, il se croyait obligé de le soutenir toujours. De même Schopenhauer, l'anti-Pangloss, fredonne son éternel refrain sur le néant préférable à l'être, mais le doux tourment de l'existence ne perd pas pour lui son puissant attrait. Lors du soixante-septième anniversaire de sa naissance qui fut une ovation, Becker, louant sa verte vieillesse, lui promettait beaucoup d'années ; le vieux philosophe répond : « Le saint Upanischad dit en deux endroits : Cent ans est la vie de l'homme, et M. Flourens (*de la Longérité*) calcule de même. Voilà qui est consolant. » Il écrit à Frauenstædt : « Remercement cordial, vieil apôtre, pour votre lettre de congratulation. A votre aimable question je répondrai que je ne sens pas encore le plomb de Saturne, je cours encore comme un lévrier, je me porte encore admirablement bien, je joue presque tous les jours de la flûte ; l'été dernier, je nageai dans le Mein jusqu'au 19 septembre, je n'ai pas une infirmité, et mes yeux sont encore aussi vifs qu'au temps où j'étais étudiant. » Il disait que son extrême-onction serait son baptême, qu'on attendait sa mort pour le canoniser, mais il ne l'appelait point de ses vœux, cette mort, « la plus épouvantable des épouvantes, *der schrecklichste der Schrecken*, » et quand elle arrive, soudaine, inattendue, au moment de disparaître dans la coulisse, il trébuche encore sous l'ivresse des applaudissemens qui de toutes parts montent jusqu'à lui.

Comparez cette destinée à celle des poètes qui ont chanté avec éclat *le mal du siècle* ; voyez Chateaubriand « bâillant sa vie ; » Byron, qui court en Grèce chercher la mort du soldat ; Leopardi, qui meurt poitrinaire sous le ciel de Naples ; Heine, Lazare aveugle et décharné, étendu sur un lit de torture et dont le rire est plus déchirant qu'un sanglot, et jugez à quel point la vieillesse du glorieux métaphysicien du pessimisme a été heureuse et comblée.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

Comédie-Française : *les Caprices de Marianne*.

« Pourquoi m'as-tu donné à lire tant de romans et de contes de fées ? dit la princesse Elsbeth à sa gouvernante dans la prison de Fantasio ; pourquoi as-tu semé dans ma pensée tant de fleurs étranges et mystérieuses ? » Notre génération, à coup sûr, n'interrogera pas de la sorte les auteurs dramatiques qui la gouvernent ; elle serait mal venue à leur faire ce reproche. Le romanesque, — à moins que l'in vraisemblable, quel qu'il soit, ne prétende à ce titre, — est banni de la scène, et je ne vois guère que le roman d'où l'on prenne plus de soin de l'exclure. Nos héros, des ingénieurs, donnent aux affaires de leur âme l'intervalle de deux conseils d'administration, et leur conduite en amour est de la mathématique appliquée ; nos héroïnes, dociles à leur père et mère en vertu de l'article 372 du code civil, obéissent à leur mari en vertu de l'article 213, jusqu'à ce qu'elles le trompent pour braver l'article 321 du code pénal. Que viendraient faire les fées, ces ouvrières de la fantaisie, dans ce théâtre de la loi ? Elles sont des personnes de l'ancien régime, qui s'évanouissent devant le droit nouveau. Logique moralisante, voilà le nom de l'architecte à qui nos constructions dramatiques font tant d'honneur ; ce n'est pas dans la forêt des Ardennes ni *comme il vous plaira*, mais dans des chantiers plus proches et selon des formules certaines que sont taillés les matériaux solides de ces charpentes bien ajustées. A l'abri de ces édifices, on ne sème dans notre pensée aucune « fleur étrange ni mystérieuse ; » on essaie plutôt d'y planter des légumes ou quelque chose qui en ait l'air : morale de théâtre, navets de carton. Ce n'est pas là de quoi nous entêter et nous faire songer ; nous ne courons pas les beaux risques de la princesse Elsbeth. Pour une fois que nous serions invités dans les parterres où elle promène sa rêverie, faudrait-il nous effrayer ? Non, sans doute : assez de maraîchers veilleraient pour nous rappeler bientôt sur leur champ. Mais la rareté de l'excursion, selon le caractère des gens,

produirait des effets contraires; quelques-uns la goûteraient comme un plaisir dont ils sont trop privés; la plupart, à qui l'extraordinaire semble une impertinence, feraient la grimace: — peut-être est-ce pourquoi nous nous plaisons aux *Caprices de Marianne*, tandis que tel autre y ressent de la mauvaise humeur et la témoignage.

Voilà, si je compte bien, cinquante et un an et trois mois, que les *Caprices de Marianne* ont paru à cette place. Faut-il rappeler que c'était le second essai dans cette *Revue*, de notre collaborateur, M. Alfred de Musset? *André del Sarto* avait précédé de six semaines; *Rolla* devait suivre un mois après. C'était donc, sinon la première pointe du génie de Musset, du moins son aurore; avant que les feux en vissent frapper la Comédie-Française, dix-huit ans s'écoulèrent: l'atmosphère du théâtre est opaque. En 1851 seulement, comme il fallait des rôles pour la beauté régnante de M<sup>lle</sup> Maleleine Brohan, l'auteur du *Caprice* fut prié d'accommoder à la scène les *Caprices de Marianne*. Le succès fut assez vif pour qu'une autre beauté, un quart de siècle après, voulût triompher dans ce personnage; en l'honneur de M<sup>lle</sup> Croizette, M. Perrin rétablit à peu près le texte primitif de la pièce; il admit, pour la fin, un changement de décor auquel le poëte avait renoncé; il fit peindre exprès le cimetière où Marianne et Octave se rencontrent sur la tombe de Cœlio. C'est dans cette version nouvelle, plus conforme à la toute première, que M<sup>lle</sup> Tholer se présente aujourd'hui. La retraite imprévue de M<sup>lle</sup> Croizette avait affligé le public: M<sup>lle</sup> Tholer, pour consoler ce chagrin, a donc attendu qu'il fût apaisé; on devrait lui savoir gré de sa modestie; on ne l'a pourtant applaudie que du bout des doigts. On n'a de même accueilli la pièce qu'avec une faveur médiocre; aurait-on préféré à cette ambrosie quelque pâté « bourré de marrons? » Même en cette fin de saison, je n'oserais jurer du contraire: sans gros appétit, nous gardons le goût grossier.

Le plus triste, en cette occurrence, est que la critique a le mieux marqué sa volonté de faire la moue. Le public, sans vif enthousiasme, se laissait bercer au rythme de cette prose, et de temps à autre, une cadence, apparemment mélodieuse entre toutes, l'avertissait d'applaudir. Voici que les experts interviennent pour démonter le subtil instrument: comme s'il s'agissait de forcer une résistante machine, ils apportent leurs outils les plus solides. Ils attaquent les *Caprices de Marianne* comme ils feraient de *Marie-Jeanne*, de M. d'Ennery, selon les mêmes principes, et seulement avec moins d'indulgence. Ils examinent si l'action est bien menée, les personnages « sympathiques, » et le tout combiné de telle façon que le spectateur passe gaillardement la soirée. Cette pièce, à les en croire, n'est qu'un drame « sinistre et incohérent; » le caractère de l'héroïne est obscur, et son obscurité se répand sur tout l'ouvrage; la conduite de l'intrigue est abandonnée à un étourneau pris de vin; le héros joue à cache-

cache avec l'héroïne, ce qui est contraire à toutes les contumes; il se fait tuer à la fin par désespoir d'amour, et sa mort, qui dénoue la farce, nous incommode comme un vilain accident sans nous intéresser ni nous émouvoir : l'inexplicable, en effet, n'intéresse ni n'émeut; et s'explique-t-on qu'un jeune homme se fasse tuer pour une femme sans lui avoir adressé la parole?

Cette analyse est cruelle; en quelques points elle paraît forte : ainsi le serait la démonstration d'un homme qui, d'un coup de marteau, écraserait sur une enclume une boire en verre de Venise; il aurait prouvé que le verre de Venise n'a pas les qualités du fer forgé. On pourrait, à vrai dire, murmurer subtilement qu'à défaut de ces qualités une matière si délicate en a d'autres et qu'elle ne prétendait pas à l'honneur d'une telle épreuve; de même on pourrait insinuer que Musset n'est pas un dramaturge, ni *les Caprices de Marianne* un drame. Musset, parmi les écrivains de ce siècle, a gardé ce caractère d'être « un homme, et non une espèce d'homme particulière : » il en déclarait l'intention à son frère dès sa première jeunesse; il la prêtait plus tard à ce héros de *la Confession d'un enfant du siècle*, Octave, auquel il soufflait une part de son âme. Ce Fantasio, qui lui ressemble aussi, en fait la remarque à son camarade : « Nous n'exerçons aucune profession. » Lorsqu'on lui propose d'être bouffon du roi, il convient qu'il aime ce métier plus que tout autre, « mais il ne peut faire aucun métier : » et comment s'y résignerait-il? « Être obligé de jouer du violon dix ans pour devenir un musicien passable! Apprendre pour être peintre, pour être palefrenier! Apprendre pour faire une omelette! » Et pour faire un drame! ajouterait volontiers l'auteur. Musset se sentait né pour vivre, et non pour s'instituer le critique de la vie; d'accord avec sa destinée, il n'écrivit que par occasion et pour le plaisir, comme l'oiseau chante à certaines heures. L'oiseau chante-t-il un poème qui lui soit étranger? Non pas; c'est lui-même, c'est sa vie qu'il raconte, ou plutôt c'est le bruit même de sa vie qui s'échappe en modulations de son gosier.

Machiner une pièce, Musset n'en a cure, encore moins que de combiner un livre; il parle quand les paroles lui montent aux lèvres, et c'est le timbre de sa voix que nous aimons dans ses ouvrages. Or, dans *les Caprices*, n'est-ce pas cette voix qui soupire à notre oreille, ou plutôt n'est-ce pas deux chants de cette voix, également sincères, qui s'y donnent la réplique et s'y marient? Un poète a dit que, dans le théâtre de Musset, « la mélancolie cause avec la gaité. » A ce titre, quelle pièce, dans ce théâtre, est plus significative que celle-ci? Octave et Cœlio, c'est tout Musset en deux personnes; c'est son clair soleil et son clair de lune; leur dialogue est le duo de sa verve et de sa tendresse, de son esprit et de son cœur. C'est lui, ce libertin en velours grenat, qui mène si joyeusement le carnaval par les rues, se moque

de ses créanciers, parle librement des femmes et aux femmes, raille les maris, vide les bouteilles, fait du vin le conseiller de l'amour et de l'amour un passe-temps. C'est lui encore, ce « jeune homme vêtu de noir, » qui laisse ce même amour troubler sa vie entière, qui ne sort de son cabinet d'étude que pour épier le passage d'une femme, qui sent fléchir ses genoux lorsqu'elle approche, et, tout en la regardant, désire de mourir. Le dandy des Frères Provençaux ou du Café de Paris, et le voyageur qui rapporta d'Italie « un corps malade, une âme abattue, un cœur en sang, » n'était-ce pas le même homme? Le même qui se jetait si délibérément à l'orgie et qui, au moment de raconter certaine souffrance, tombait en syncope? Le même qui, plus tard, alors qu'il menait sa « carcasse » à de si tristes combats, gardait le goût de l'innocence et redevenait enfant devant une jeune fille? Le débauché Rolla et le veilleur passionné des *Nuits*, le sceptique Mardoche et le croyant de *l'Espoir en Dieu*, l'évaporé Rodolphe et le timide Albert de *l'Idylle*, le moqueur Fantasio et l'amoureux Perdican, le frivole Valentin et le tendre Fortunio, l'oublieux Frédéric et l'ami généreux d'*Emmeline*, et l'homme aux *Deux Maîtresses*, qui les chérit à la fois toutes les deux et différemment, et l'Octave de *la Confession*, qui reconnaît en lui-même deux adversaires, n'est-ce pas toujours cet homme?.. Jamais il ne s'est confronté avec lui-même d'une façon si précise qu'en ces deux effigies, Octave et Cœlio.

Musset, devenant Octave, se console et se distrait de Cœlio; redevenu Cœlio, il expie Octave et le rachète. En marge de ces répliques alternées : « Es-tu heureux d'être fou! — Es-tu fou de ne pas être heureux! » c'est toute l'histoire du poète qu'il faudrait écrire, avec ses vicissitudes de libertinage et de passion, ou plutôt, — car on n'a déjà remué que trop indiscretement sa dépouille mortelle, et mieux vaut s'attacher à ce qui ne périra pas, — c'est en écoutant la double suite de cette mélodie qu'il faut célébrer la mémoire du musicien; comment n'y pas reconnaître un double écho de sa voix? Qu'elle tinte allégrement ou qu'elle se lamente, elle est humaine et délicieuse. D'ailleurs, quoique ce soit le même chanteur qui aime mortellement Marianne et se divertit en bon vivant avec Rosalinde, jamais les deux chants ne se mêlent ni ne se confondent : dans le premier, passent les souvenirs du pharaon et les glouglous du Syracuse; dans l'autre, la brise des « plaines enchantées et des vertes prairies. » Expert à s'épier, à se connaître, à se juger, l'auteur a communiqué sa vie à deux enfans qui tous les deux sont poètes; chacun a ses façons de parler, comme chacun a sa personne visible; ainsi l'un et l'autre, si l'on y tient, peut devenir l'acteur d'un drame, et quel merveilleux acteur! L'un, dit-on, est volontiers pris de vin, et l'autre toujours mélancolique; oui, mais de quelle façon? Ni cette ivresse ni cette mélancolie ne sont celles du



vulgaire; l'une est la plus légère, la plus pétillante, la plus spirituelle qui jamais ait moussé dans une jeune cervelle; l'autre est la plus tendre et la plus passionnée; l'une et l'autre, combien simples et naturelles et françaises! Ainsi opposées, avec quelle aisance elles se donnent la réplique! Ce n'est que pour les initiés, tant que dure la pièce, que se trahit l'unité supérieure des deux héros; le poète ne la révèle qu'à la dernière scène, lorsqu'il permet que la pensée de Cœlio se réfugie chez Octave et parle encore par sa bouche: « Adieu l'amour et l'amitié! Ma place est vide sur la terre! » — *Dimidium animæ mex!*.. Octave peut reprendre pour Cœlio cette jolie expression d'un ancien, et Cœlio l'aurait pu reprendre pour Octave; jamais elle n'aurait été si juste: à la fin, ces deux moitiés d'âme sont réunies; elles le furent dans la réalité, ou plutôt elles le sont toujours: s'il est des âmes immortelles, n'y faut-il pas compter celle de Musset?

Ainsi, à ne prendre *les Caprices de Marianne* que pour un dialogue du poète avec lui-même, pour un duo de sa mélancolie et de sa gaieté, ce morceau nous paraîtrait encore un des plus caractéristiques dans son œuvre, étant de ceux où frémit le plus de sa personne; il nous offrirait un intérêt humain et poétique de premier ordre: et comme, d'autre part, la musique du style est exquise, nous nous plairions à l'écouter. Aussi bien, nous voyons que l'auteur s'est dédoublé par miracle en deux personnages, également animés de son souffle, et de caractères opposés: que manque-t-il donc pour que le drame se lève? Une femme. La voici, et « trois fois femme! » si nous en croyons Octave; mais faut-il l'en croire? Les commentateurs ont peut-être entendu cette boutade avec trop de sérieux; ils ont pâli sur la complication de Marianne et se sont fâchés de la trouver si compliquée. Les uns l'ont exorcisée comme une « conception diabolique du cerveau assombri de Musset; » les autres se sont contentés de la trouver « énigmatique » et, ne se donnant pas pour des OEdipes, de la déclarer « inexplicable. » En quoi donc Marianne est-elle si diabolique, et, de grâce, en quoi si difficile à expliquer? Elle est jeune et belle; mariée à un vieillard odieux, elle s'ennuie. Cœlio l'aime: la belle affaire! Est-ce une raison pour qu'elle l'aime? Je sais bien que la scène se passe au pays de Dante, et que « l'amour ne dispense jamais l'être aimé d'aimer à son tour: *Amor, che a null' amato amor perdona...* » C'est une belle parole; mais ce n'est qu'une parole en tous pays. Cœlio aime Marianne parce qu'elle est belle; parce qu'elle est belle, doit-elle l'aimer? Il est devenu triste et gauche, parce qu'il l'aime: doit-elle aimer la tristesse et la gaucherie? Il n'ose pas seulement lui adresser la parole: son silence doit-il la persuader? D'ailleurs, Marianne est de bonne famille et hante les églises; elle est décente et fière; elle n'admet pas que la beauté soit aux ordres du premier désir qui passe; elle a là-dessus de jolies pensées, où se glisse par avance la morale de certaine marquise

*d'Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* : n'est-ce pas la morale de toutes les honnêtes et spirituelles femmes de tous les temps et de toutes les contrées ?

Cependant le messenger de Cœlio, Octave, est de bonne mine, gai, hardi ; en outre, il fleure ce parfum de mauvais sujet qui chatouille agréablement les narines les mieux intentionnées du monde. Curiosité du fruit défendu, charité qui s'intéresse au rachat d'un pécheur, amour-propre enclin aux représailles sur le camp ennemi, orgueil blessé par un respect qui ressemble au dédain, combien de puissances bonnes et mauvaises poussent les Mariannes vers les Octaves ! Ajoutez que, juste au moment où ces puissances mettent l'imagination de la jeune femme en branle, le mari imbécile vient la quereller sur les amans qu'elle n'a pas : faut-il expliquer davantage le caprice d'en avoir un ? « Cœlio ou tout autre, peu m'importe !.. » commence-t-elle par dire. Puis bientôt : « Cœlio me déplaît, je ne veux pas de lui. Parlez-moi de quelque autre, de qui vous voudrez. » Ce n'est pas pour lui que plaide Octave, et c'est pour lui qu'il gagne la cause : une telle indifférence, en effet, n'inspire-t-elle pas la gageure d'en venir à bout ? Admettez enfin qu'une petite pointe de perversité aiguillonne l'amour : quelle revanche meilleure sur le rebelle que de l'humilier et de le confondre au point de lui faire trahir son ami ? Marianne, pour si peu, est-elle diabolique et hors nature ? Il n'est pas besoin de l'évoquer de l'enfer : c'est un de ces démons dont la terre est peuplée. Ceiles-là seulement, parmi les héroïnes de théâtre, seront-elles naturelles et humaines qui avertissent le public par leur première phrase, ou par la couleur blonde ou brune de leur perruque, qu'elles sont bonnes ou méchantes, et qu'elles jurent de le rester ? Notre psychologie se réduit-elle à démêler ces nuances ? Faut-il être si modeste ? Mais non ! quelle utilité de faire l'âne ? MM. les directeurs de théâtre nous donneront toujours assez de son, — j'entends assez de comédies et de drames où l'on voit clair sans y regarder.

Qu'on dise, à présent, que Marianne est une esquisse, à la bonne heure ! Tel trait de son caractère, voire même l'ensemble du dessin pourrait être marqué plus fortement ; Musset ne s'était pas appliqué à composer un tableau qu'il voulût achever. Son frère même rapporte qu'il écrivit ces deux actes « avec un entrain juvénile, sans aucun plan : la logique des sentimens en tenait lieu. » Et telle était l'étourderie ou, pour mieux dire, la sincérité de l'auteur, qu'après le couplet où Marianne reproche à Octave d'avoir le cœur moins délicat que les lèvres, il resta court et ne sut que répondre : il était décontenancé tout le premier par la vigueur du raisonnement. Il en ressentit quelque dépit et se morigéna : « Il serait incroyable que je fusse battu par cette petite prude ! » Il ramassa ses forces, et bientôt il lança la réplique d'Octave : « Combien de temps pensez-vous qu'il faille faire la cour à la bouteille

que vous voyez, pour obtenir d'elle un accueil favorable?.. Ah! Marianne, c'est un don fatal que la beauté!.. » Quel discours mieux que cette anecdote fera voir comment procède la fantaisie de Musset? « La fantaisie, disait-il lui-même, est l'épreuve la plus périlleuse du talent; les plus habiles s'y fourvoient comme des écoliers, parce que leur tête est seule de la partie. Ceux qui sentent fort et vivement peuvent se livrer au dangereux plaisir de laisser courir leur pensée au hasard, parce que le cœur est là qui la suit pas à pas. » Par cette ondoyante méthode, il arrive souvent qu'on ne fasse qu'une esquisse; un monstre, jamais : Marianne n'est pas un monstre, mais une esquisse, et qu'on nous permettra de préférer à bien des personnages finis.

Telle quelle cependant elle traverse la scène sans qu'une seule fois Cœlio lui adresse la parole : on blâme cette réserve comme une négligence de l'auteur, on prétend que dans ce silence le drame n'éclate pas; on voudrait que l'héroïne et le héros fussent aux prises, et que le pathétique jaillît de leur rencontre. En effet, d'ordinaire c'est ainsi que les choses se passent. Mais ne voit-on pas qu'ici, par exception, l'essentiel du drame est cette impossibilité où est le héros d'aborder l'héroïne? « Quand je la vois, dit-il, ma gorge se serre et j'étouffe, comme si mon cœur se soulevait jusqu'à mes lèvres. » Assurément Rodrigue est moins embarrassé pour parler à Chimène; Rodrigue est un autre homme que Cœlio, plus énergique et plus vivant; *le Cid* est une autre pièce que *les Caprices de Marianne*, et plus considérable : est-ce une raison pour ne pas faire grâce à celle-ci? Est-ce une raison surtout pour lui reprocher comme un défaut ce qui fait justement qu'elle existe? « Ma langue ne sert point mon cœur, soupire Cœlio, et je mourrai sans m'être fait comprendre comme un muet dans une prison. » Faut-il exiger que ce muet soit mis en plein air et qu'il parle? Ce sera le héros d'une autre fable, que nous applaudirons volontiers, pourvu qu'on ne nous force pas d'abord à renoncer aux *Caprices*.

On s'étonne que Cœlio se précipite au-devant des assassins; on juge que cette mort volontaire a quelque chose de déraisonnable et d'imprévu, et l'on s'excuse par là de ne pas s'en émouvoir. En effet, Cœlio n'a que ces petits prétextes pour mourir : il a donné toute sa vie à l'amour, et l'amour le repousse; il n'a d'autre consolation que l'amitié, il croit que l'amitié le trahit. Je félicite sur leurs exigences les critiques à qui ces raisons de désespérer ne suffiraient pas. Aussi bien, ils se plaignent que le poète les prend de court et qu'il engloutit Cœlio dans un abîme soudainement ouvert. Quels ménagemens, quelles indications réclament-ils? Depuis son premier pas, tous les chemins mènent ce malheureux à cette fin. Dès son entrée en scène, sa face est pâle de sa mort future; il se fait raconter par sa mère l'histoire d'un

jeune homme qui périt pour elle, justement comme tout à l'heure il périra pour Marianne, se croyant trompé par son ami; un peu plus loin, il cite à haute voix et commente les vers de Leopardi : « Lorsque le cœur éprouve sincèrement un profond sentiment d'amour, il éprouve aussi comme une fatigue et une langueur qui lui font désirer de mourir. » Et cela ne suffit pas ! Ordonnons alors qu'il porte écrit sur son chapeau : « C'est moi qui suis Cœlio, promis à ce couteau ! »

Une bonne part de maussaderie s'est détournée sur Claudio et Tibia; on les condamne comme d'un comique trop bas, on les réproouve comme des « pantins. » Assurément, leur ridicule, plutôt que de rappeler le Misanthrope, est celui de deux caricatures, mais de caricatures charbonnées par une fantaisie bien malicieuse; ces pantins sont ceux d'un guignol exquis. Pour faire causer ainsi deux niais, pour leur prêter cette naïveté d'expression, pour trouver la loi de l'association de leurs idées, il faut tout l'esprit du railleur qui fait converser le prince et Marinoni dans *Fantasio*, le baron et Bridaine dans *On ne badine pas avec l'amour*, Irus et ses deux laquais dans *A quoi rêvent les jeunes filles*; — j'allais oublier l'abbé, le prodigieux abbé d'*Il ne faut jurer de rien*. N'est-ce pas, d'ailleurs, un changement qui a son horreur tragique, que la transfiguration de ce podestat grotesque en justicier, lorsqu'il se dresse à la fin dans sa robe-rouge, sur le seuil de sa maison? De ces pantins-là il faut de fines et fortes mains de poètes pour gouverner les ficelles.

Il me paraît qu'Hermia, cette mère d'une majesté antique, est le seul personnage qui ait échappé aux censeurs; de même, M<sup>lle</sup> Lloyd, qui la représentait le premier soir, et M<sup>lle</sup> Madeleine Brohan, qui, depuis, a repris le rôle, sont épargnées. En revanche, on n'a rendu justice ni à la *maestria* de M. Delaunay, qui déclame en premier ténor les morceaux de bravoure du rôle d'Octave, ni au talent de M. Le Bargy, qui débute dans Cœlio. Pour être un peu laborieux, le comique de M. Leloir mérite-t-il tant d'injures? La drôlerie naïve de M. Truffier n'a-t-elle pas son prix? Allons, il faut l'avouer, on était, ce soir-là, mal parti pour le plaisir; les interprètes de Musset peuvent répéter cette fois ce qu'il écrivait ici même à propos des débuts de Pauline Garcia : « Ce n'était pas à vous que j'avais affaire, subtils connaisseurs, honnêtes gens qui savez tout et que, par conséquent, rien n'amuse ! »

Ces honnêtes gens, qui savent tout, ont pourtant fait une critique à laquelle, pour notre part, nous sommes tenté de nous associer. Ils ont blâmé comme une nouveauté, — en quoi ils avaient tort, — et comme un ornement malheureux, — en quoi ils avaient peut-être raison, — le transport de la dernière scène dans le décor du cimetière. Ainsi le voulait la première pensée du poète : le texte en fait foi; mais

cette première pensée voulait aussi que la comédie se développât tantôt dans une rue et même dans plusieurs, tantôt dans la maison de Cœlio, tantôt dans le jardin de Claudio. Puisqu'en 1851 l'auteur réduisit l'ouvrage à l'unité de décor, et puisqu'on ne rétablit pas toute la diversité des cadres qu'il avait d'abord rêvés, pourquoi nous accorder à la fin ce cimetière plutôt que tel ou tel autre changement? Ce zèle, par lui-même, est louable, et, s'il commet une faute, c'est une belle faute; mais un entr'acte, en ce point, a le tort de surprendre l'intérêt et de laisser se refroidir le spectateur; tout vibrans d'émotion, c'est sur le corps palpitant de Cœlio que nous voulons entendre la dernière dispute d'Octave et de Marianne et cette navrante parole: « Je ne vous aime pas, Marianne; c'était Cœlio qui vous aimait! » Et puis, — faut-il le dire? — cette tombe toute neuve, ombragée d'un saule, surmontée d'une urne et voilée d'un crêpe, flanquée d'un jeune homme qui porte une plume à son bonnet et d'une jeune femme en galant costume, tout ce paysage funéraire a le mérite, aux yeux des curieux, d'être exactement romantique: aux yeux des simples lettrés, il a le tort justement de confiner l'ouvrage dans une époque littéraire et dans une mode auxquelles l'ouvrage a survécu.

La brochure dit bien que la scène est à Naples et les costumes du temps de François 1<sup>er</sup>, — comme la scène de *Fantasio* est à Munich et celle de *Barberine* en Hongrie, comme l'habit de Perdican est Louis XV, et celui de Fortunio Louis XVI, — à moins qu'il ne soit Louis XVIII; — mais la plus juste indication, en tête de ces ouvrages, serait celle qui précède *A quoi rêvent les jeunes filles*: « La scène est où l'on voudra. » — La scène est partout, pour ces humaines aventures, et particulièrement nulle part, sinon dans le royaume de Fantaisie. N'est-ce pas une province de ce royaume que cette Italie de la renaissance où Leopardi paraît sans nous surprendre? On connaît l'exclamation de Chilpéric, dans une pièce bouffe, lorsqu'un huissier annonce Molière à sa cour: « Déjà! » s'écrie le roi. Personne, quand Cœlio cite les stances de l'Amour et de la Mort, ne s'avise de répéter ce cri. Pourquoi, sinon parce que l'ouvrage n'appartient pas au xvi<sup>e</sup> siècle plutôt qu'au xix<sup>e</sup>? De même le romantisme, ni aucune mode littéraire ne peut le réclamer pour sien. Musset échappe au servage de toutes les écoles; il n'est pas romantique, et comment le serait-il? Le romantique est une espèce de l'homme de lettres; et déjà l'homme de lettres est une espèce d'homme; nous avons dit que Musset, par paresse ou par appétit de vivre, eut assez d'être un homme: c'est pourquoi son œuvre, encore qu'elle soit bien française par le goût du style, et d'un enfant de ce siècle par l'inquiétude de la pensée, est universelle et immortelle.

On nous dit bien que son prestige sur la jeunesse a déchu : c'est que celle-là, qu'on regarde, s'efforce à ne pas être la jeunesse. Elle s'abstrait de la vie pour se dédier à l'art, comme un horticulteur qui se tiendrait à mille pieds de la terre pour n'être occupé que des fleurs. Elle pratique la virtuosité de la forme et s'applique à la vider de toute matière : ce poète qui mettait une coquetterie, pour ne pas paraître homme de métier, à *dérimer* une ballade trop bien rimée d'abord, ce poète ne peut compter parmi ses dieux. Alfred de Musset, pour ces fakirs de la littérature, n'est qu'un « amateur : » savent-ils que leur dédain peut se couvrir de l'autorité de M. Ancelot ? « Ce pauvre Alfred, disait l'académicien, en s'excusant de l'accepter pour collègue, c'est un aimable garçon et un homme du monde charmant ; mais, entre nous, il n'a jamais su et ne saura jamais faire un vers. » Oui, certes ! c'est un homme du monde charmant, et voilà justement pourquoi, — si l'on nous pardonne de jouer sur les mots, — cet homme a charmé le monde ; et s'il déplait à certaine coterie qui passera, c'est justement par les mêmes raisons qu'il est assuré de ne point passer et de plaire à beaucoup de gens.

Il fut un homme, et tout l'homme, du moins tout l'homme sensible, et se contenta de ce petit rôle ; c'est assez, j'imagine, pour qu'il intéresse bien des générations : si quelque'une se raidit contre le flot de sa gloire et prétend s'y opposer comme une borne, le flot passera par-dessus. *Les Caprices de Marianne* sont-ils un de ses chefs-d'œuvre ? Assurément non. Ils sont pourtant le témoignage le plus net et le plus gracieux de cette mobilité d'humeur sans laquelle le poète ne tiendrait pas la place particulière qu'il occupe. Aussi bien cette mobilité, chacun de nous n'en retrouve-t-il pas quelque chose en lui-même ? Chacun, s'il n'est pas un sot et si l'amour le touche, n'est-il pas tour à tour cousin d'Octave et de Cœlio ? Cela suffit, je voudrais le croire, pour qu'on tolère ce duo de flûtes, une fois par hasard, entre les *tutti* de cuivres de la comédie contemporaine.

LOUIS GANDERAX.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 août.

Le hasard a vraiment d'étranges ironies. C'est le 4 du présent mois d'août, pour l'anniversaire d'une des plus mémorables scènes de la révolution française à son aurore, c'est ce jour-là même que s'est réuni à Versailles le congrès appelé à reviser la constitution de 1875, la douzième constitution, ni plus ni moins, expérimentée par la France. Entre le premier, le grand 4 août de 1789, dont on évoquait l'autre jour si naïvement ou si gauchement le souvenir, et ce dernier, ce triste 4 août de 1884, auquel nous venons d'assister, il s'est écoulé déjà tout près d'un siècle. La France a certes fait du chemin pendant ce temps. Elle a connu toutes les extrémités de la fortune, toutes les épreuves des révolutions et des guerres, les illusions les plus démesurées et les plus cruels mécomptes. Elle a passé alternativement par tous ces régimes de la monarchie, de la république ou de l'empire, sans s'arrêter même sous les gouvernemens réparateurs et bienfaisans qu'elle a eus par intervalles, poussée sans cesse à des aventures nouvelles. Surmenée et trompée tour à tour par les partis, elle a recommencé périodiquement la même histoire, et elle finit par arriver à bout de chemin exténuée, lasse d'agitations, découragée, ne sachant plus à quelle constitution se vouer pour vivre en paix. Une seule chose est évidente à travers tout, c'est que, dans cette carrière où les partis jouent perpétuellement avec les destinées du pays, ni les idées, ni les mœurs publiques, ni les caractères, ne se sont assurément élevés. On parle souvent du progrès ! Il est singulier, le progrès, et il y a bien de quoi rattacher ce malencontreux 4 août qu'on vient de voir, à l'ancien, au grand 4 août qui a inauguré la révolution française ! On peut mesurer la route

parcourue à cette assemblée de Versailles, qui, pendant quelques jours, a étonné la France par ses confusions, ses vociférations et ses tempêtes vulgaires, à ce congrès où ont également manqué, et les sentimens libéraux et l'esprit de conduite, et la fermeté de la raison, et même la décence des débats publics.

Sans doute, si l'on ne veut voir que le résultat, si l'on s'en tient au dernier mot du scrutin, ce triste congrès se termine mieux qu'il n'avait commencé. Après bien des agitations grossières et des discussions aussi puérides que violentes, on finit par arriver au but; on a une façon de revision et un vote à peu près tels qu'on les voulait: c'est le programme officiel qui triomphe! S'il ne faut que cela, c'est fait, nous en convenons. Les défilés dangereux ont été, en fin de compte, franchis. L'influence de la saison et la lassitude, encore plus que l'habileté et les tactiques du gouvernement, ont eu raison des résistances, des tentatives d'obstruction, des mauvaises querelles suscitées par tous ceux qui espéraient trouver dans la réunion d'une assemblée nationale l'occasion de lever le drapeau de la revision illimitée. Soit, mais assurément ce n'est pas sans difficulté et sans effort qu'on est arrivé à se tirer d'embarras. Ces débats tumultueux, incohérens, insidieux, souvent mêlés de ressentimens personnels, qui ont signalé l'ouverture du congrès, ont suffisamment montré du premier coup le danger qu'il y avait eu à se jeter tête baissée dans une telle aventure, et M. le président du conseil, avec toute son assurance, a pu s'apercevoir que, pour une question qui n'avait rien de nécessaire et d'impérieux, il était allé au-devant d'une crise assez redoutable; il a pu reconnaître qu'il venait de créer bien légèrement une situation aiguë où il n'y avait aucune proportion entre le résultat, en définitive fort médiocre, qu'il poursuivait, et les risques de toute sorte auxquels il exposait l'ordre constitutionnel, la paix du pays.

Qu'est-il arrivé en effet? A peine le congrès a-t-il été ouvert, il y a eu comme une explosion d'anarchie dans cette assemblée où toutes les passions se sont donné rendez-vous; il y a eu une sorte de campagne plus ou moins organisée, plus ou moins concertée entre des partis différens pour dénaturer les projets de revision restreinte, pour sortir du contrat, de ce fameux contrat dont on a tant parlé, pour entraîner l'assemblée dans quelque entreprise de revision plus étendue. Nous ne parlons même pas de ceux qui, refusant tout droit au congrès, lui demandaient tout simplement de reconnaître son incompétence, de faire appel à une assemblée constituante; de ces revisionnistes à outrance il n'y avait peut-être pas beaucoup à craindre. Les plus dangereux étaient ceux qui, en paraissant reconnaître l'autorité du congrès, n'ont rien négligé pour lui tendre des pièges par des discussions toujours renaissantes, par des subtilités captieuses d'interprétation. Tantôt c'était à propos du droit d'amendement revendiqué pour les



membres du congrès ou du chiffre de la majorité nécessaire pour la validité des votes; tantôt c'était au sujet de la question préalable que le gouvernement et la commission de revision ont prétendu opposer à toutes les propositions sur lesquelles les deux chambres ne s'étaient pas d'avance mises d'accord. Autre question : fallait-il extraire simplement de la constitution et réserver les articles relatifs aux conditions électorales du sénat ou devait-on abroger dès ce moment ces articles? puis, enfin, il y avait la proclamation de l'éternité de la république à inscrire dans la constitution révisée et l'exclusion des princes de la présidence, même de toute fonction élective. Sous toutes les formes, en effet, à tout propos, la lutte s'est trouvée engagée entre ceux qui s'en tenaient obstinément, sans regarder plus loin, au programme officiel, et ceux qui cherchaient les moyens de franchir les limites. Cette lutte a été assurément singulière, violente, pleine d'acrimonie, de brutalités vulgaires et de subterfuges. Bienheureux ceux qui ont pu s'y reconnaître et se dégager de ces broussailles! Telles qu'elles sont cependant, avec tout ce qu'elles ont d'incohérent, de tapageur et de puéril, ces discussions de Versailles ne laissent pas d'offrir quelques points instructifs et même une sorte de moralité.

Elles ont surtout cet intérêt de mettre dans tout son jour la politique qui règne depuis quelques années, d'être une querelle entre républicains, et c'est, à vrai dire, un spectacle assez curieux que ce duel bruyant, mêlé de récriminations assez amères et d'aveux souvent précieux entre des hommes qui ont été, après tout, associés à une même œuvre. Que les républicains qui se disent aujourd'hui modérés parce qu'ils se sont ralliés avec le gouvernement à une revision limitée de la constitution, que ces républicains se plaignent d'être attaqués, harcelés et troublés dans leurs projets par les radicaux, ce n'est pas là précisément ce qui peut surprendre. Ils ont le pouvoir ou ils en partagent les bénéfices et ils s'irritent des résistances qu'ils rencontrent. Ils traitent pour le moment les radicaux et l'extrême gauche avec un souverain dédain; ils les rudoient comme s'ils étaient de simples réactionnaires et le moindre reproche qu'ils leur adressent est de ne rien entendre à la politique. Ils se lamentent de tant d'indiscipline! soit; mais enfin ces républicains ministériels, si amers aujourd'hui contre les radicaux qui leur créent des difficultés, n'ont peut-être pas absolument le droit de se montrer si difficiles, de traiter si durement d'anciens alliés avec qui ils ont plus d'une fois fait campagne, dont ils demanderaient encore le concours s'il s'agissait seulement d'exercer quelque persécution contre les conservateurs. Oh! sans doute, M. le président du conseil a quelquefois proclamé sa rupture avec le radicalisme; il a fait là-dessus des discours retentissants. Malheureusement s'il a fait des discours qui ressemblaient à des déclarations de guerre aux partis extrêmes, il les a trop souvent rachetés ou fait

oublier par ses actes, par ses concessions incessantes; il a livré aux radicaux des intérêts qu'un esprit réellement modéré aurait dû protéger. Il s'est flatté de désarmer les radicaux en jouant le même air et en croyant le jouer mieux; il s'est peut-être trompé, et si, après tant de complaisances pour les radicaux, M. le président du conseil et ses amis rencontrent dans ce parti une hostilité qui leur crée des embarras, ils n'ont que ce qu'ils méritent. Ils n'ont peut-être pas acquis une autorité suffisante pour faire sentir à leurs nouveaux adversaires le frein d'une politique sérieuse et forte. Ils se sont exposés à être traités comme des réactionnaires honteux, quoi encore? comme des orléanistes déguisés. C'est bien cruel pour des républicains, on en conviendra; mais c'est ainsi, c'est ce qui leur est arrivé dans cette discussion sur la revision constitutionnelle, — puisqu'il est bien clair qu'une réforme maintenue dans les limites du bon sens doit nécessairement être orléaniste.

Les républicains ministériels n'ont que ce qu'ils méritent; ils n'ont pas le droit de se plaindre d'être traités en ennemis, en modérés, en orléanistes! C'est le châtiment de leurs complaisances, de leurs complicités, des concessions qu'ils ont si souvent faites sans conviction à des excès de parti et qui ne leur ont servi à rien, qui ne les préservent pas même d'accusations ridicules; mais ce qu'il y a de plus curieux encore, pour compléter la moralité de ces singuliers débats, c'est l'attitude que les radicaux eux-mêmes ont prise en face d'une majorité ministérielle décidée à tout accepter, à s'armer de la question préalable contre toutes les oppositions. A les entendre, ils sont des victimes, des persécutés! Ils n'ont pas pu même se faire représenter dans la commission nommée par le congrès pour préparer la revision constitutionnelle. Ils n'ont pas la liberté d'exposer leurs griefs, de soutenir leurs revendications, de défendre leur politique, sans rencontrer à chaque pas un veto insolent et tyrannique. On leur refuse la part légitime assurée aux minorités dans tous les temps et dans tous les pays libres. Voilà qui est au mieux! C'est un plaidoyer plein d'éloquence contre les majorités qui abusent du nombre et de la force. Malheureusement c'est y songer un peu tard. Ah! les radicaux trouvent qu'on ne respecte pas en eux le droit des minorités! Qu'ont-ils donc fait eux-mêmes depuis quelques années, d'accord avec cette majorité qu'ils appellent si dédaigneusement aujourd'hui le juste-milieu, le centre, la faction orléaniste? Lorsqu'on a refusé obstinément à l'opposition conservatrice ne fût-ce qu'un seul représentant dans la commission du budget, les radicaux ont-ils songé à protester contre cette exclusion? Ils l'ont approuvée et sanctionnée, au contraire, de leur vote. Quand la chambre, dans un intérêt de parti et de domination, a décrété l'invalidation en masse des élections des conservateurs, est-ce que les radicaux ont prononcé une parole pour défendre leurs collègues,

pour réserver les droits du suffrage universel? Ils ont cassé et invalidé sans scrupule. Est-ce que, depuis un certain nombre d'années, ces radicaux, si chatouilleux aujourd'hui pour leurs droits, ne se sont pas associés à tous les actes discrétionnaires, à toutes les exécutions par voie de police administrative, à toutes les mesures violentant les croyances, les idées, les mœurs, les traditions d'une partie du pays? Ils ont prêté à tout leur ardent appui. Et cependant cette minorité exclue des commissions, invalidée, violentée dans ses droits et dans ses croyances, représente, de l'aveu même des plus récentes statistiques officielles, presque une moitié de la population française.

Tant que les radicaux ont vu leurs passions triompher par la politique officielle et ministérielle, ils n'ont rien dit, ils ne se sont pas inquiétés de l'oppression des minorités. De quoi peuvent-ils se plaindre aujourd'hui? Ils subissent la loi qu'ils ont faite; ils ont légitimé ou justifié d'avance, par leur conduite, tous les excès des majorités, toutes les repréailles des réactions. De sorte que, si les républicains ministériels sont assez comiques dans leurs lamentations au sujet des excentricités et de l'indiscipline des partis extrêmes, les radicaux, à leur tour, sont assez plaisans quand ils prétendent qu'on viole en eux les garanties dues aux minorités. Ce n'est là, au fond, que la lutte peu sérieuse de deux factions aux prises pour se disputer le droit d'abuser du pouvoir. Voilà la vérité! Voilà la moralité qui se dégage de ces discussions aussi stériles que tumultueuses, et c'était bien la peine d'offrir cet étrange spectacle à la France, même un peu à l'Europe, pour finir par le plus médiocre des dénouemens! Car enfin, de quoi s'agit-il dans tout cela? Cette revision pour laquelle on a bravé de si inutiles orages, qui est désormais votée, elle se réduit, au demeurant, à extraire de la constitution quelques articles qui ont trait au mode de formation du sénat et à promettre une nouvelle loi électorale. Après cela le congrès est fini, arrivera ce qui pourra!

A la vérité, ce n'est pas tout encore. Il reste un supplément bien fait pour caractériser, pour illustrer cette réforme, et si opportunistes et radicaux se sont livré de peu édifiantes batailles, ils sont toujours prêts à se réconcilier sur certains points. Nous ne parlons pas des prières publiques inscrites dans la constitution. Les prières publiques, bien entendu, sont supprimées, — ce qui n'empêchera probablement pas M. le ministre des cultes de continuer à priver de son modeste traitement quelque pauvre desservant qui aura négligé de réciter les prières réglementaires pour la république. C'est la logique des réformateurs du jour! Il y a une autre chose capitale, qui à elle seule aurait suffi pour justifier la revision; il y a la disposition introduite dans la constitution pour consacrer la pérennité de la république et pour exclure les princes de la politique. Voilà la grande conquête!

C'est pourtant beaucoup de réunir huit cents sénateurs et députés,

par cette température, dans une salle du palais de Versailles, pour signer un billet à La Châtre, et de célébrer ainsi l'anniversaire du 4 août ! Qui empêcherait, après tout, un futur congrès, qui aurait les mêmes pouvoirs que celui d'aujourd'hui et qui tiendrait à la régularité, de commencer par extraire de la constitution le billet qui vient d'être signé et de procéder ensuite à tout ce qu'il voudrait, fût-ce au rétablissement de la monarchie ? Un homme à la fine et ferme éloquence, M. Bocher, dans un discours bref et serré qui ressemblait à une déclaration ou à un manifeste, s'est chargé de mettre au jour d'invariables vérités. Il a rappelé, comme le disait un jour M. Thiers avec sa séduisante sagesse, que les gouvernemens qui se croient tous éternels sont à peine durables, qu'on prenait de vaines précautions, que le jour où le pays en aurait assez d'un régime ruineux pour sa fortune morale et matérielle, il ne serait pas arrêté par un article constitutionnel. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. le président du conseil lui-même n'en doute pas, et que, s'il s'est cru obligé de répondre à M. Bocher, il a parlé en homme qui ne paraît guère être dupe de ses propres discours ; mais alors à quoi bon ces fictions accompagnées de menaces contre les princes ? M. le président du conseil a cru sans doute utile de donner ce gage aux frères ennemis, à ces radicaux dont il se plaint si vivement, avec lesquels il prétend toujours rompre, et c'est ainsi que la politique de connivence et de complicité survit encore même au milieu des plus bruyantes querelles. Heureusement, cette comédie de la revision est finie, et on peut revenir aux choses sérieuses, surtout à cette question du Tonkin et de la Chine, qui semble plus obscure que jamais, qui nous laisse peut-être plus près d'une guerre nouvelle que de la paix.

Les affaires d'Égypte non plus ne paraissent pas décidément près de se dénouer, et la diplomatie n'est point heureuse dans ses tentatives pour rétablir un certain ordre, l'ordre financier aussi bien que l'ordre administratif, sur les bords du Nil. La conférence qui vient de délibérer, pendant quelques jours à Londres aura le sort de la conférence réunie, il y a deux ans, à Constantinople. On s'est réuni sans savoir ce qu'on allait faire, on s'est séparé sans avoir rien fait, et sauf le respect dû à la gravité diplomatique, on pourrait dire que la conférence de Londres a ressemblé un peu dans ses discussions au congrès de Versailles. Elle a passé quelques jours à tourner autour d'un problème qu'elle n'a pu jamais saisir ; elle a eu, elle aussi, ses partisans de la solution limitée et ses partisans d'une solution plus large, sinon illimitée. L'Angleterre s'est attachée strictement à son programme financier, qui en définitive se réduisait à un médiocre expédient, à la demande d'une réduction de l'ancienne dette égyptienne, pour pouvoir faire un nouvel emprunt nécessité par les circonstances. La France, de son côté, a eu son programme fondé sur la défense des intérêts des anciens créan-

ciers, inspiré par une appréciation tout opposée des ressources de l'Égypte. Entre les deux gouvernemens armés de propositions différentes, mettant une vivacité égale à soutenir des programmes opposés, les représentans des autres puissances ont pris le parti de l'abstention, de la neutralité, après avoir vainement essayé d'étendre ou de transformer la délibération. Le président du congrès, c'est-à-dire de la conférence, lord Granville, s'est fait, lui aussi, un devoir d'opposer la question préalable aux interrogations indiscretes, et il a fini par prononcer la clôture, l'ajournement indéfini, qu'enregistre un dernier protocole. On a eu beau s'en défendre et tenter un suprême effort pour laisser la porte de la conférence tout au moins entr'ouverte, en demandant l'ajournement de la réunion au mois d'octobre, lord Granville a tenu à en finir sur l'heure par une sorte de congé assez cavalièrement donné à la diplomatie, qui, une fois de plus, se trouve avoir été appelée à délibérer pour rien. Le dénouement est médiocre, et, à dire vrai, dans les termes où le gouvernement anglais a prétendu maintenir jusqu'au bout la question, c'était inévitable.

On ne s'est jamais bien entendu dans cette affaire égyptienne, c'est là la vérité, c'est le secret de ce dernier échec de la conférence de Londres. L'Angleterre, qui avait besoin du concours de l'Europe pour le « règlement des difficultés financières de l'Égypte, » a cru pouvoir faire appel à la diplomatie pour lui demander un pur et simple enregistrement des projets qu'elle avait à lui soumettre; elle proposait une conférence pour obtenir un blanc-seing! Les cabinets européens ont accepté la conférence sans aucune arrière-pensée d'hostilité assurément, sans avoir la moindre intention de créer de nouveaux embarras à l'Angleterre ou de décliner systématiquement ses propositions; mais ils étaient en même temps fondés à supposer que, s'ils avaient à modifier des actes internationaux assez graves, à toucher aux garanties des anciens créanciers de l'Égypte, ils avaient au moins le droit d'avoir une opinion sur les combinaisons qu'on leur soumettrait, sur l'ensemble et les causes de ces difficultés financières auxquelles on leur demandait de remédier. La diplomatie, sans prétendre abuser de son droit, pouvait se croire autorisée à l'exercer. C'est là le malentendu, et la divergence qui s'est plus particulièrement manifestée, qui s'est précisée à la dernière heure entre la France et l'Angleterre, entre le projet financier anglais et les propositions financières françaises, cette divergence n'est que la traduction saisissable du dissentiment profond, latent qui était dans la conférence de Londres.

La vérité est que l'Angleterre s'est efforcée d'écarter à chaque pas tout ce qui n'était pas son projet, les propositions françaises aussi bien qu'une proposition de l'ambassadeur d'Allemagne au sujet des conditions sanitaires de l'Égypte. Lord Granville a jugé que la question préalable pouvait s'appliquer à tout. C'était effectivement plus

commode. On peut seulement se demander comment l'Angleterre a pu se faire cette illusion qu'elle n'avait qu'à réunir les représentans des plus grandes puissances pour leur demander d'approuver un système financier, un emprunt de 8 millions de livres sterling en leur refusant le droit d'examiner de plus près la situation économique de l'Égypte. Ce qu'on peut se demander avec plus de raison encore et non sans quelque surprise, c'est ce qu'a pu signifier cette espèce de comédie d'un arrangement préliminaire conclu avec un certain apparat entre l'Angleterre et la France. Quoi donc ! Il y a quelques semaines tout au plus, les deux gouvernemens ont paru s'être mis d'accord sur les points les plus délicats des affaires d'Égypte. Un instant on a pu croire que c'était une manière de tout simplifier, de préparer et de faciliter le travail de la conférence qui allait se réunir. Pas du tout, il paraît qu'on n'avait rien fait. A peine l'œuvre officielle de la diplomatie a-t-elle commencé, la mésintelligence a éclaté plus que jamais, de sorte qu'on n'avait paru s'entendre un jour que pour se quereller plus vivement le lendemain. On avait tout réglé, excepté le seul point qui allait être soumis à la conférence et d'où tout le reste dépendait. Étrange façon de traiter les affaires ! Que signifient ces négociations pleines de sous-entendus entre deux grandes nations ? Si l'on savait qu'il y avait un point sur lequel on ne pouvait pas s'entendre, il fallait accepter la situation telle qu'elle était et ne pas se faire un jeu de ces accords simulés ; si l'on sentait la nécessité d'agir d'intelligence, et c'était là certes une politique plausible pour les deux pays, il fallait aller résolument jusqu'au bout et compléter la transaction. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que le ministère de Londres voyant le peu de succès qu'avait en Angleterre son traité avec le cabinet français, a saisi la première occasion qui s'est offerte à la conférence pour reprendre sa liberté, pour se dégager des arrangemens d'ailleurs assez peu sérieux qu'il avait conclus. Il a réussi si l'on peut appeler cela un succès.

Cette liberté, que tous les adversaires des transactions et des consultations diplomatiques le pressaient de reconquérir, il l'a maintenant, puisque la conférence de Londres n'a rien fait ; il n'est lié par aucune délibération diplomatique. Tout n'est cependant pas peut-être facile pour lui, et il reste à savoir comment il va se tirer de ces affaires égyptiennes dont il a seul pris la responsabilité. Le premier acte du gouvernement de la reine Victoria paraît être d'envoyer au Caire un des membres du cabinet, le chef de l'amirauté, lord Northbrook, pour faire une enquête nouvelle. Les missions extraordinaires, les enquêtes, les projets, ne sont pas ce qui manque. Le gouvernement anglais a déjà envoyé lord Dufferin, il envoie maintenant lord Northbrook. Il a déjà demandé au parlement des crédits qui ne sont nécessaires que si l'on veut engager plus vivement l'action, et voici qu'on se remet depuis quelques jours à parler d'expéditions dans le Soudan, de la délivrance

de Gordon, qui est toujours à Kartoum ! Pacifier l'Égypte, rétablir l'ordre et une administration régulière dans ces contrées du Nil, si profondément troublées depuis quelques années, ce n'est point une tâche aisée assurément, d'autant moins que, pour accomplir une telle œuvre, il y a toujours ces « difficultés financières » pour lesquelles l'Angleterre a réuni une conférence qui n'a conduit à rien. Il faut suffire aux dépenses de l'administration égyptienne, aux services garantis, aux frais de l'occupation, au paiement des indemnités assurées aux victimes des événemens d'Alexandrie; il faut, en un mot, de l'argent, des emprunts, et en tout cela on se retrouve toujours en présence d'actes internationaux qui n'ont pas été modifiés, qui gardent leur valeur. L'Angleterre prendra-t-elle la responsabilité de tout, et par une mesure extrême, ira-t-elle jusqu'à déclarer son protectorat ou à décréter l'annexion de l'Égypte à l'empire britannique, après avoir si souvent désavoué devant l'Europe des projets semblables ? Elle ne serait pas sans doute le lendemain dans une situation plus commode. Il est bien facile de congédier une conférence, de se délier des engagements gênans; les questions ne subsistent pas moins tout entières, et c'est peut-être aujourd'hui que les vrais embarras commencent pour l'Angleterre soumise à une politique incertaine et équivoque.

La conférence de Londres a fini sans bruit comme sans résultat; elle n'a été qu'un incident de cette vie européenne où se reproduisent chaque été les voyages des souverains, ces entrevues impériales ou royales, dont il ne faut pas sans doute exagérer la signification, qui ne laissent pas cependant d'avoir quelquefois leur importance. L'empereur Alexandre III de Russie se rencontrera-t-il cette année avec l'empereur François-Joseph d'Autriche ou avec l'empereur Guillaume, ou, mieux encore, les trois empereurs se rencontreront-ils avant la fin de l'automne dans quelque ville d'Allemagne ou de Pologne qui n'est pas jusqu'ici désignée ? On le dit, on assure que l'Europe reverra ce spectacle, et si une entrevue semblable se réalise, ce sera sans doute un signe de plus de ce rapprochement qui semble s'être opéré depuis quelques mois entre les trois empires pour la défense commune contre les propagandes révolutionnaires, qui s'est d'ailleurs manifesté par plus d'un acte à Berlin. Il est certain que les grandes cours du Nord, après avoir vainement essayé de nouer une action internationale plus étendue, se sont depuis quelque temps concertées entre elles pour organiser une répression collective des agitations socialistes, et l'entrevue des souverains dont on parle serait la confirmation de cette politique.

Pour le moment, le tsar Alexandre III n'est pas encore entré en scène, et la seule entrevue qui ait de l'importance est celle qui depuis longtemps se renouvelle tous les ans, qui s'est renouvelée tout récemment

encore à Ischl entre l'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph. L'entrevue de cette année paraît avoir eu un caractère particulier d'intimité et de cordialité. Le vieil empereur Guillaume a été l'objet des démonstrations les plus affectueuses. L'impératrice Élisabeth d'Autriche assistait à la réception. Le ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, le comte Kalnoky, accompagnait son souverain, et le chef du cabinet hongrois, M. Tisza, avait même été appelé à Ischl, où il paraît avoir eu une conversation avec l'empereur Guillaume. D'un autre côté, M. de Bismarck, qui ne voyage guère cet été, qui ne s'est pas même annoncé à Gastein, devait cependant se mettre en mouvement d'ici à peu et se rencontrer avec M. Kalnoky. Est-ce à dire que ces voyages, que ces rencontres de souverains ou de chefs de chancelleries aient une importance particulière, surtout une signification inquiétante au moment où nous sommes ? La visite de l'empereur Guillaume à Ischl, aussi bien que l'entrevue où se rencontreront M. de Bismarck et le comte Kalnoky, n'a sans doute d'autre objet que de confirmer ou de renouveler cette alliance austro-allemande qui est entrée depuis bien des années déjà dans la politique européenne. Peut-être aussi a-t-il été ou sera-t-il question de la conférence de Londres, de l'attitude que les deux puissances se proposent de garder, selon les circonstances, dans les affaires d'Égypte. Dans tous les cas, cette alliance des deux empires, confirmée ou renouvelée par les souverains comme par les ministres, n'a visiblement à l'heure qu'il est rien de menaçant ni pour la paix ni pour la France, à qui M. de Bismarck paraît témoigner depuis quelque temps une bienveillance un peu inattendue. Le fait est que, si l'alliance austro-allemande n'a rien d'inquiétant pour la France, la France, de son côté, n'est pas dans des conditions à pouvoir inquiéter le chancelier de Berlin, le chef tout-puissant et invariable de la politique allemande.

Les pays libres, c'est pour eux un honneur comme aussi quelquefois un danger, sont voués à d'incessantes agitations ; ils vivent par la lutte et dans la lutte, sans que les questions qui les divisent soient jamais résolues définitivement. Les vainqueurs du scrutin sont à peine en possession du pouvoir que déjà les vaincus s'agitent pour ressaisir d'une manière ou d'une autre la victoire qu'ils ont perdue le plus souvent par leur faute, pour créer des embarras à leurs adversaires. C'est une fois de plus l'histoire d'un petit pays voisin, et l'histoire ne manque pas d'intérêt. Que se passe-t-il effectivement en Belgique ? Il y a quelques semaines tout au plus, le pays est consulté à quelques jours d'intervalle pour le renouvellement d'une partie de la chambre des représentans et d'une partie du sénat. Les élections se font, on ne le conteste pas, dans des conditions de liberté complète. Le scrutin inflige un échec signalé aux libéraux qui ont le gouvernement depuis quel-



ques années et donne une imposante majorité à l'opposition composée de catholiques et de libéraux indépendans ou dissidens qui ont refusé de suivre le ministère de M. Frère-Orban dans sa politique semi-radical. Le résultat logique, légal de ce scrutin, c'est la chute des libéraux et l'entrée aux affaires de la majorité nouvelle qui arrive naturellement au pouvoir avec ses idées et ses programmes consacrés par les électeurs. A la place du ministère de M. Frère-Orban, un ministère Malou se forme : c'est la loi des régimes parlementaires. Un instant les libéraux, étourdis du coup imprévu qui vient de les frapper, paraissent se résigner et accepter leur défaite ; bientôt cependant revenus d'une première surprise, encouragés par quelques succès dans des scrutins de ballottage, ils retrouvent leur hardiesse, et à peine le nouveau parlement est-il ouvert, ils engagent une lutte violente. Ils ne se bornent pas à combattre le ministère par des discours, par les polémiques de la presse, ils l'attaquent par tous les moyens. Les manifestations tumultueuses se succèdent dans les rues, autour des chambres. Des fédérations des communes libérales se forment pour organiser l'agitation contre les lois présentées par le nouveau gouvernement. Des pétitions circulent pour exercer une véritable pression sur les pouvoirs publics, pour demander tout simplement au roi le renvoi d'un ministère qui a la majorité et la dissolution d'une chambre tout récemment élue. C'est là le spectacle offert depuis quelques jours.

Que les libéraux belges, qui ont perdu le pouvoir par leur faute, combattent à leur tour le ministère de M. Malou et tâchent de reconquérir la majorité, de se préparer une revanche, ils sont certainement dans leur droit, ils ont toutes les ressources de la liberté légale pour soutenir cette lutte. Rien de plus simple ; mais qu'on le remarque bien, ce n'est pas la première fois qu'ils procèdent par les moyens violens. Déjà, en plus d'une circonstance, lorsque les catholiques avaient obtenu la majorité dans le pays, les libéraux se sont efforcés de rendre le gouvernement impossible à leurs adversaires par des agitations de rues auxquelles le roi Léopold I<sup>er</sup> lui-même, le plus prudent des souverains, ne crut pas toujours pouvoir résister. C'étaient là certes des succès fort équivoques pour un parti sérieux. Les libéraux belges, en recommençant aujourd'hui, en introduisant le désordre et la force dans le jeu des institutions, ne s'aperçoivent pas qu'ils détruisent toutes les garanties des pays libres, qu'ils altèrent et faussent toutes les conditions du régime parlementaire. C'est là le péril auquel les libéraux exposeraient la Belgique et que le nouveau ministère ne peut détourner ou atténuer que par une politique mesurée, utile pour lui-même comme pour la nation belge.

## MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le succès des haussiers en liquidation de fin juin a été complet. Il est vrai que la campagne avait été menée avec une habileté remarquable et que les haussiers n'ont démasqué qu'au dernier moment la puissance de leurs ressources, de façon à enlever aux vendeurs toute possibilité d'organiser la résistance. Les hauts cours atteints pendant la troisième semaine de juin ont été simplement maintenus jusqu'au jour de la réponse des primes, et, comme les événemens ne semblaient point propres à encourager les idées de hausse, le découvert a pu croire encore, la veille de la liquidation, qu'il lui serait loisible de discuter les conditions de sa défaite.

C'est à l'heure même du règlement des engagemens que ce découvert s'est vu porter les coups les plus terribles. Les meneurs du mouvement, banquiers et spéculateurs de première marque, ont trouvé à l'étranger, à Londres surtout, les fonds nécessaires pour tous les reports de rentes qu'ils pouvaient avoir à effectuer. Sur notre place, il n'y avait plus rien à reporter, et les vendeurs sans titre ont vu se dérober devant eux toute contre-partie. Ils ont reconnu alors la portée réelle des avertissemens qu'on leur avait prodigués tout le mois de juin, sous forme de demandes de titres par voie d'escompte ou par l'écart considérable maintenu entre les cours du comptant et ceux du terme. Le découvert a dû se rendre à merci. Il a payé un déport qui s'est élevé jusqu'à 0 fr. 20, où il s'est racheté. Le 4 1/2 pour 100, qui, le 30 juin, était coté 108.20 environ, restait le lendemain, 1<sup>er</sup> juillet, à 107.65, après détachement d'un coupon de 1 fr. 12 1/2; le 3 pour 100 atteignait 78 fr. et l'amortissable 79 fr. 25.

Ainsi le titre a fait défaut en liquidation, et la situation ne paraît pas s'être modifiée depuis. Que ce manque de titres soit réel ou factice, il ne s'en produit pas moins un effet irrésistible, qui est de paralyser tout effort des vendeurs pour prendre leur revanche et de maintenir sans défaillance possible les plus hauts cours cotés, en attendant qu'il plaise aux acheteurs, maîtres de la situation, de pousser leur succès avec une nouvelle vigueur si les circonstances, un peu avant la liquidation prochaine, leur paraissent propices. En ce moment, le calme est absolu sur notre marché. Les réglemens de comptes une

fois achevés, les transactions se sont en quelque sorte arrêtées, le monde de la spéculation ayant pris ses vacances. Il ne se fait depuis les premiers jours du mois que des affaires complètement insignifiantes, aussi bien sur les rentes que sur les valeurs, et les variations de cours qu'enregistre la cote sont, pour la plupart, purement nominales. Il est incontestable, cependant, que les tendances restent très fermes, et que la leçon si sévère qui vient d'être infligée aux vendeurs leur a enlevé momentanément tout désir d'exploiter des événemens extérieurs qui, en d'autres temps, auraient fourni de si excellens prétextes de baisse.

Si l'on ne consultait en effet que les indications d'ordre politique, on ne serait pas à court d'argumens contre un mouvement de hausse reposant exclusivement sur une situation de place où les baissiers ont été dépouillés violemment de tout droit de raisonner et d'opérer sur leurs raisonnemens.

Mais les haussiers ont réponse à tout. Le choléra restera bénin, comme on l'avait dit dès les premiers jours. La Chine ne nous fera pas la guerre et se soumettra à toutes nos exigences aussitôt que nous aurons montré assez de vigueur et de résolution pour nous emparer de certains gages et menacer la cour de Pékin d'une guerre sans merci. La conférence de Londres a échoué, c'est vrai, mais les porteurs de titres d'Égypte n'auraient eu aucune raison de se réjouir d'un résultat contraire, puisqu'ils n'y pouvaient gagner qu'une réduction d'intérêt. La France reprend sa liberté d'action; mais ne vaut-il pas mieux qu'il en soit ainsi et qu'on n'ait plus rien à faire avec cet arrangement anglo-français qui avait causé de si légitimes appréhensions dans nos cercles politiques? Les membres de l'assemblée nationale se sont chaudement disputés; mais la majorité a eu raison des obstructionnistes et achève son œuvre, sans le moindre souci des anathèmes dont l'accablent les partis extrêmes. Tout est bien qui finit bien.

Au surplus, les choses auraient-elles plus mal tourné que les rentes n'en seraient pas plus abondantes sur notre marché et que les vendeurs sans titres, aux prises avec la haute banque qui achète et les détenteurs qui ne livrent pas, ne se trouverait pas moins embarrassés à la fin du mois pour liquider son opération.

De là vient que chaque jour voit se consolider les cours atteints au moment de la liquidation. Sur les deux 3 pour 100 il y a même eu progrès sensible pendant cette première quinzaine, les prix s'étant élevés de 0 fr. 40, et rien ne permet de prévoir que les directeurs du mouvement soient disposés à laisser se produire là moindre réaction.

L'Italien a monté de 0 f. 50. Ce fonds s'approche peu à peu du pair, où une spéculation spéciale ne désespère point de le porter avant la fin de l'année. Même progrès sur la rente Extérieure d'Espagne, par

suite du chômage politique dans la péninsule et d'une poursuite un peu vive des vendeurs à découvert.

Bien peu d'autres valeurs ont partagé avec les précédentes l'attention de la spéculation. L'Unifiée a monté brusquement de 297 à 312 sur la rupture de la conférence, les porteurs se félicitant de voir qu'aucune atteinte n'avait pu être portée à la loi de liquidation. Mais cet enthousiasme a peu duré. On ne sait que penser des projets et de la politique du cabinet anglais. Celui-ci a chargé un haut fonctionnaire, ou ministre, de se rendre en Égypte avec pleins pouvoirs pour organiser une enquête décisive sur la situation de ce pays et prendre telles mesures que les circonstances pourront exiger. L'attitude de sphinx de M. Gladstone a déterminé un retour de l'Unifiée à 302.

Les négociations sur les valeurs de la compagnie de Suez ont perdu toute importance. Les cours sont à peu près immobiles et les recettes restent faibles.

Sur le marché libre, l'action Rio-Tinto s'est relevée d'une vingtaine de francs, tandis que la Banque ottomane a reculé de 10 francs sur le bruit que les premiers résultats de l'exploitation du monopole des tabacs en Turquie avaient sensiblement déçu les espérances des promoteurs de l'entreprise.

Les actions des chemins français ont été recherchées par les capitaux de placement plus encore que par la spéculation. Au comptant, il y a plus-value de 10 francs sur le Lyon et sur l'Orléans; de 5 francs sur le Midi et sur l'Ouest. Parmi les chemins étrangers, nous constatons une progression de 5 francs sur le Nord de l'Espagne et de 7 fr. sur les Méridionaux; les Lombards et le Saragosse n'ont pas varié; les Autrichiens ont reculé de 7 francs, à 655.

La spéculation délaisse toujours les titres des institutions de crédit, à l'exception des actions du Crédit foncier et de la Banque de Paris, qui d'ailleurs se sont seulement maintenues aux cours de fin juin. Très peu d'affaires en valeurs industrielles. Le Gaz est très ferme à 1,512; les Voitures et les Omnibus en réaction, de 15 francs, à 580 et de 6 fr. à 1,212.

Au comptant, les capitaux de la petite épargne se portent avec une faveur constante sur les rentes et sur les obligations de chemins de fer. Nous relevons, pendant cette quinzaine, une hausse de 3 à 5 francs sur les obligations Est, Ardennes, Lyon, Bourbonnais, Lyon-fusion, Midi, Nord, Grand-Central, Ouest, Ouest-Algérien. Même mouvement sur les obligations de quelques chemins de fer étrangers, et notamment sur celles des Autrichiens (nouveau réseau), et Saragosse (émissions anciennes et nouvelle).

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## SOIXANTE-QUATRIÈME VOLUME

---

TROISIÈME PÉRIODE. — LIV<sup>e</sup> ANNÉE.

---

JUILLET — AOUT 1884.

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Juillet.

|  |     |
|--|-----|
| ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX. — VIII. — LA MALADIE DU ROI, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. . . . . | 5   |
| LA PAMPLINA, par M. ANDRÉ THEURIET. . . . .  | 33  |
| LES CHEMINS DE FER ITALIENS. — I. — LA FORMATION DES RÉSEAUX ET LES PREMIÈRES CONVENTIONS, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. . . . .   | 72  |
| LES MONUMENS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE DANS LA CHAPELLE DU CHATEAU DE CHANTILLY, par M. A. GRUYER, de l'Institut de France. . . . .  | 106 |
| BIANCA CAPELLO, GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE. — II. — LES PETITES COURS D'ITALIE, SIXTE-QUINT ET LES MÉDICIS, TASSE A FLORENCE, par M. HENRI BLAZE DE BURY. . . . .                                  | 138 |
| OSWALD HEER ET SON ŒUVRE. — I. — LA SUISSE PRIMITIVE, par M. le marquis DE SAPORTA. . . . .  | 162 |
| L'ABYSSINIE ET SON NÉGUS, D'APRÈS UN VOYAGEUR ALLEMAND, par M. G. VALBERT. . . . .   | 196 |
| REVUE LITTÉRAIRE. — LA LÉGENDE ET LE CULTE DE KRICHNA, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . .   | 208 |
| CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .   | 225 |
| LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .  | 237 |

### Livraison du 15 Juillet.

|  |     |
|--|-----|
| LES ÉPOPÉES FRANÇAISES DU MOYEN ÂGE, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. . . . .                          | 241 |
| LES ÉCRIVAINS RUSSES CONTEMPORAINS. — LE COMTE LÉON TOLSTOÏ, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ. . . . .                  | 264 |
| UN GÉNÉRAL DIPLOMATE AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION. — I. — DUMOURIEZ AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES, par M. ALBERT SOREL. . . . . | 302 |

|  |     |
|--|-----|
| TONY, première partie, par M. TH. BENTZON. . . . .   | 333 |
| LES CHEMINS DE FER ITALIENS. — II. — L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE ET LES NOUVELLES CONVENTIONS, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. . . . . | 373 |
| PAGODES SOUTERRAINES, par M. PIERRE LOTI. . . . .  | 418 |
| LES MAÎTRES DE L'OPÉRA FRANÇAIS, par M. L. BRETTHOUS-LAFARGUE. . . . .   | 427 |
| REVUE DRAMATIQUE. — A PROPOS DU CENTENAIRE DE DIDEROT, par M. LOUIS GANDERAX. . . . .  | 449 |
| CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .   | 466 |
| LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .  | 477 |

Livraison du 1<sup>er</sup> Août.

|  |     |
|--|-----|
| TONY, deuxième partie, par M. TH. BENTZON. . . . .   | 481 |
| LA NATION ARMÉE, A PROPOS DE L'OUVRAGE DU BARON VON DER GOLTZ, par M. le général COSSERON DE VILLENOISY. . . . .             | 513 |
| LA CRISE ACTUELLE DE LA MORALE, par M. ÉMILE BEAUSSIRE, de l'Institut de France. . . . .                                     | 551 |
| UN GÉNÉRAL DIPLOMATE AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION. — II. — DUMOURIEZ ET LA RETRAITE DES PRUSSIENS, par M. ALBERT SOREL. . . . . | 575 |
| LES GRANDES PERCÉES DES ALPES. — LE MONT-CENIS, LE SAINT-GOTHARD, L'ARLBERG, par M. LOUIS SIMONIN. . . . .                   | 607 |
| LES TROIS ÉPOQUES D'UNE DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE. — LA CIRCULATION DU SANG, par M. A. DASTRE. . . . .                         | 641 |
| LA SITUATION DE LA VITICULTURE EN 1884, par M. E. VIDAL. . . . .   | 678 |
| REVUE LITTÉRAIRE. — LES PETITS NATURALISTES, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . .   | 693 |
| CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .   | 705 |
| LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .  | 717 |

## Livraison du 15 Août.

|  |     |
|--|-----|
| TONY, troisième partie, par M. TH. BENTZON. . . . .  | 721 |
| ÉTUDES POLITIQUES ET RELIGIEUSES. LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX ET L'ÉGLISE DE FRANCE DE 1830 A NOS JOURS. — I. — DE 1830 A LA SCISSION DU PARTI CATHOLIQUE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU. . . . . | 762 |
| UN GÉNÉRAL DIPLOMATE AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION. — III. — LA DÉFECTION DE DUMOURIEZ, par M. ALBERT SOREL. . . . .   | 798 |
| EN TUNISIE. SOUVENIRS DE VOYAGE, par M <sup>me</sup> BLANCHE LEE CHILDE. . . . .   | 830 |
| CORVÉE MATINALE, par M. PIERRE LOTI. . . . .   | 868 |
| OSWALD HEER ET SON ŒUVRE. — II. — LE PASSÉ DES RÉGIONS ARCTIQUES, par M. le marquis DE SAPORTA. . . . .  | 884 |
| LE BONHEUR DANS LE PESSIMISME. SCHOPENHAUER D'APRÈS SA CORRESPONDANCE, par M. J. BOURDEAU. . . . .   | 916 |
| REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIE-FRANÇAISE, <i>Les Caprices de Marianne</i> , par M. LOUIS GANDERAX. . . . .  | 934 |
| CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .   | 945 |
| LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .  | 956 |











AP  
20  
R5  
pér.3  
t.64

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

